TROISIÈME ANNÉE

La Critique du Libéralisme

RELIGIEUX, POLITIQUE, SOCIAL

TOME V

15 Octobre 1910 — 1er Avril 1911

Direction, Rédaction :
M. l'Abbé Emm. BARBIER
10, rue Ampère, 10, Paris (XVIIe)
Le numéro : Net 0 fr. 60
Les Abonnements sont d'un an

Administration, Abonnements :
DESCLÉE, DE BROUWER & Cie, Éditeurs
41, rue du Metz, à Lille (Nord)
Un an { France . . . 10 francs
Etranger . . 12 »

Paraissant le 1er et le 15 de chaque mois

La Critique du Libéralisme

RELIGIEUX, POLITIQUE, SOCIAL

TOME V. — 15 Octobre 1910 — 1er Avril 1911

A NOS AMIS

“ LA CRITIQUE DU LIBÉRALISME ” *entre dans sa troisième année.*

Accueillie à sa naissance par un sentiment général d'antipathie, qu'expliquait trop aisément la mentalité commune à la plupart des catholiques de France contre laquelle son titre seul annonçait une si franche réaction, elle s'est développée peu à peu, elle a conquis sa place et groupé un public en ranimant les étincelles du feu caché ici et là sous la cendre, contrairement aux espérances d'un grand nombre, aux horoscopes des mauvaises fées qui s'efforçaient d'écarter tout le monde de son berceau et soufflaient de tous côtés le mauvais air autour d'elle.

Sa vie jusqu'ici très courte n'a cependant pas été sans œuvres, ni son action sans résultat.

Le premier mérite qu'elle espère se voir rendre par ses lecteurs, c'est d'avoir exactement rempli son programme. S'ils comparent les faits aux promesses, ils reconnaîtront sans doute que cette petite revue était née d'une pensée très claire et d'un dessein nettement conçu. Elle disait à son apparition :

« Cette Revue sera une œuvre de vulgarisation, destinée à tenir l'opinion en « garde contre un genre d'erreurs d'autant plus redoutables qu'elles se dissi- « mulent facilement, et que, le plus souvent, elles sont propagées par des hom- « mes de bonne foi, chez qui elles s'allient parfois avec un zèle très pur.

« Cette Revue est fondée pour signaler les manifestations, les tendances, la « tactique de cet esprit d'erreur, et pour leur opposer les vrais principes qui « doivent guider les catholiques, soit dans la défense de leurs libertés et l'exercice « de leurs devoirs civiques, soit encore à l'égard des projets, aujourd'hui si « nombreux, de réforme sociale.

« Les articles de la Revue se renfermeront dans le domaine des faits. C'est « dire que tout procès de tendances sera soigneusement évité. On aura pour « principe de ne rien affirmer que de vrai et de certain, de ne rien avancer « qu'on ne prouve, de conserver les ménagements convenables envers les person- « nes et le respect absolu de leurs intentions, tout en s'opposant franchement à « leurs idées, s'il paraît nécessaire. Mais, les intérêts de la divine Vérité pri- « mant tous les autres, nous userons, sous ces réserves, du droit de les soutenir « librement, selon notre conscience et nos forces, quand ils nous sembleront « négligés ou obscurcis, en soumettant toujours nos jugements à celui de la « Sainte Église ».

Il s'agissait donc d'entreprendre, sans appui, avec toutes les circonstances extérieures contre soi, une campagne en apparence condamnée d'avance à l'insuccès, ayant pour but de réveiller le vieux sens français, fait de logique, de droiture et d'honneur, tel qu'une foi séculaire l'avait nourri et surélevé, en marchant à l'encontre de cet esprit de libéralisme dont les effrayants progrès depuis trente ans avaient détruit toute sa vigueur en couvrant les pires faiblesses du nom de sagesse conciliante, en autorisant sur tous les terrains l'amalgame de l'erreur avec la vérité, sous le prétexte d'assurer l'union et de l'obtenir plus large.

Les décisions les plus solennelles de notre grand et admirable Pape, S. S. Pie X, ont magnifiquement sanctionné cette ligne de conduite. Notre revue n'aurait pu ambitionner un plus beau titre d'honneur que de s'être trouvée par avance en complet accord avec elles.

Un instant, au lendemain de la lettre pontificale sur le Sillon *qui tranchait souverainement les questions d'ordre social et politique, comme l'Encyclique* Pascendi *avait prononcé sur les questions d'ordre religieux, nous nous sommes demandé s'il ne fallait pas considérer notre rôle comme fini.*

Après la sentence suprême, la discussion pourrait-elle renaître ? A continuer de poursuivre sans merci les manifestations plus faibles des erreurs condamnées, ne s'exposerait-on pas au reproche d'animosité, à donner une apparence encore plus plausible que par le passé à celui de parti pris et d'esprit de division ? Assurément, de même que l'Encyclique Pascendi *a eu pour résultat de rendre les modernistes beaucoup plus circonspects, la Lettre sur le* Sillon *mettra un frein puissant aux déclamations du démocratisme catholique et de certains orateurs ou écrivains sociaux. Mais l'Encyclique n'a point tué l'esprit moderniste. Il est bien à croire que celle sur le* Sillon, *loin de clore effectivement une ère d'erreurs sociales et politiques, inaugure au contraire une lutte qui sera longue, mais où nous serons désormais guidés par les chefs même de l'Eglise. Serait-ce l'heure pour nous de rentrer sous la tente ? La voix du Vicaire de Jésus-Christ vient de retentir tout récemment encore pour animer ses soldats à la guerre contre l'action persistante, quoique plus dissimulée, de ce modernisme qu'on s'était plu à declarer écrasé dès la première heure. Qu'en sera-t-il demain pour le faux esprit social et démocratique dont le* Sillon *concrétisait les idées ?*

Quant à une popularité compromise, pas un seul numéro de cette revue n'aurait paru, si nous en avions eu le souci.

C'est simplement une nouvelle phase qui s'ouvre.

Nous y entrons avec le même dévouement au Saint-Siège et à l'Eglise, résolus à y apporter le même amour de la justice envers tous comme de la vérité, résignés aux mêmes contradictions. Comment se flatter d'accomplir une telle tâche sans heurter les préjugés vulgaires, sans paraître intransigeant aux esprits habitués à ménager l'erreur, audacieux aux timorés, imprudent aux habiles, et suspect à ceux qui ne conçoivent pas qu'on puisse se compromettre pour la cause de Dieu sans arrière-pensée personnelle ?

Les résultats acquis jusqu'ici malgré la faiblesse des moyens témoignent de la confiance qu'il faut avoir dans la force de la vérité.

Ces résultats, il s'agit de les étendre. Nous faisons appel à tous nos amis pour la diffusion de la revue. Beaucoup d'entre eux ne pourraient lui apporter un grand concours matériel. Mais il est une chose que tous peuvent faire et qui suffirait pour doubler, et au delà, notre action. Nous la leur demandons avec confiance. Que chacun d'eux prenne à cœur, au début de cette nouvelle année, de procurer un nouvel abonné à " La Critique du Libéralisme ". *Ce sera participer très efficacement à l'œuvre que nous avons entreprise et donner à nos efforts un précieux stimulant.*

La Rédaction

AUTOUR DES ACTES RÉCENTS
DU SAINT-SIÈGE.

Ami lecteur, je vous propose une excursion à travers l'actualité religieuse. Ce sera une promenade sans itinéraire sinon sans but déterminé. Si vous voulez me suivre, nous la ferons en gens ayant un peu de loisir et qui ne s'interdisent pas de s'arrêter ici où là, de s'écarter un peu de la route, selon l'intérêt qu'ils prennent aux divers points de vue. Ainsi, chemin faisant, nous aurons recueilli un certain nombre de faits curieux qui, sans avoir parfois d'autre lien entre eux que celui de cette commune actualité, contribueront tous, chacun pour leur part, à dégager la conclusion qui sera notre terme.

Le premier sentier qui s'offre à nous s'engage dans les commentaires sur la Lettre Pontificale condamnant le *Sillon*.

Voici d'abord, à ce propos, la lettre intéressante qu'un prêtre très distingué, dont le nom de Chiaramonti ne découvre point la personnalité, m'a écrite à propos d'un billet de Junius dans l'*Echo de Paris*.

Je lis assez régulièrement les piquants billets de *Junius*, et j'y trouve intérêt et profit. Leur auteur a souvent des vues originales, et il les exprime dans une langue harmonieuse, qui décèle l'homme de bonne compagnie. Il suit son monde, il parle pour le monde, peut-être est-il un peu trop désireux de plaire à ce « monde », dont l'Evangile nous engage à nous défier... Je le soupçonne d'être un vieux libéral, ou plutôt.. j'en suis sûr, si je garde bien net le souvenir d'une conversation que nous eûmes ensemble à Rome, assis sur le même sofa, il y a quelques années et dont sa surdité diplomatique favorisa les curieux sous-entendus.

Or, l'homme de haute distinction et de grand bon sens qui abrite sa personnalité bien connue sous le pseudonyme de *Junius*, témoigna dans l'*Echo de Paris*, du 24 septembre, d'une tendresse de cœur très touchante pour M. Sangnier et les anciens adhérents. « Fronts inclinés et âmes acquiesçantes... » Les réflexions que celui-ci lui inspire me font un peu l'effet de l'arme célèbre et un peu vulgaire de feu M. Prud'homme, et je regretterais de voir mon *Junius* les faire entrer dans sa panoplie, jusqu'ici mieux composée.

Lisez plutôt :

— « Alors que chacun se croit le droit d'épiloguer sur la condamnation du Sillon, les intéressés se taisent.. » — Ils ne se sont pas toujours tu, hélas! Ce qui m'a surtout frappé, je l'avoue, c'est après l'expression trop significative de sympathies compromettantes de la part de toutes les *Nouvelles*, *Action*, *Temps*, *Journal de Genève*, *Eglise libre*, *Revue moderniste internationale*, et autres feuilles de même valeur doctrinale, la très charitable réserve de tous ceux qui auraient eu le droit de se réjouir de voir enfin leurs efforts légitimés par la confirmation pontificale de leurs idées. De ce côté, on n'a donc guère « épilogué ». Cette modération est d'autant plus digne d'éloges que les occasions

d'en sortir n'ont pas manqué. Nous avons en effet eu la surprise de constater que certaines lettres de prélats trop connus pour les amis du défunt *Sillon*, laissaient dans l'ombre la plus volontaire les hauts enseignements de la lettre de Notre Saint-Père, pour répéter avec une insistance qu'on peut réellement taxer de trahison en l'espèce, « *traduttore, traditore* », les éloges bienveillants par lesquels Pie X avait voulu adoucir la nécessité d'une condamnation si longtemps attendue et provoquée.

Je cherche en vain dans plusieurs de ces documents, auxquels je me réfère, la plus vague allusion à ces expressions de la censure apostolique: « Causes séduisantes mais *funestes* » ... « infiltrations libérales et protestantes » ... « nous avons eu la douleur de voir les avis et les reproches glisser sur leurs âmes fuyantes » ... « voie aussi fausse que dangereuse » ... « le Sillon sème la division (dans l'Eglise)... dont il compromet les intérêts » ... « un *Christ défiguré* et diminué » ... « Ils vont au rebours de la doctrine catholique, vers un idéal condamné » ... « le Sillon fausse les notions essentielles et fondamentales qui règlent les rapports sociaux » ... etc...

Loin de là, on loue les sillonnistes d'être « fidèles au noble exemple » de leur chef, on leur promet qu'ils sortiront *plus* grands et *plus* forts de cette *épreuve*. Ils étaient donc « grands » et « forts », et le Souverain Pontife, leur impose une « épreuve » imméritée? M. *Junius* fera au Saint Père la charité de ne pas « discuter le bien ou le mal fondé d'un arrêt » ... qui semble ne guère lui agréer, du ton dont il en parle.

L'*Ami du Clergé*, dont la partialité envers le *Sillon* a si fort étonné tous les fidèles de cette revue ecclésiastique à tant de points excellente, se décide à publier dans son nº du 22 septembre la lettre pontificale sur le Sillon, au milieu de divers autres actes du Saint-Siège. Il consacre deux pages de commentaire au décret sur l'âge de la première communion. Il ne trouve pas d'autre remarque à ajouter à un document si instructif pour lui à tant d'égards que la phrase suivante : « Tous les catholiques se sont réjouis en voyant l'empressement de M. Marc Sangnier et des groupes sillonnistes, à obéir au Saint-Père, dont, une fois de plus, la parole souveraine a mis fin à des controverses dangereuses, et ramené la paix entre des frères divisés. » Ainsi, ceux dont le Saint Père a ratifié solennellement les vues si sages et les combats si pénibles, étaient les auteurs de controverses dangereuses, et, grâce à l'empressement de M. Sangnier, la paix troublée par les mauvaises têtes va pouvoir régner de nouveau. Brave cœur! Espérons que le successeur du digne Mgr Perrot comprendra qu'on est en droit d'attendre un commentaire plus sérieux et plus respectueux de la parole du Saint-Père dans un de ses prochains numéros.

Soyons francs, et reconnaissons que le condamnation du modernisme social, si ardemment espérée des esprits sages et des plus fidèles enfants de l'Eglise, est un grand et redoutable coup qui n'a pas frappé seulement M. Sangnier et les organisations qu'il avait créées, mais certaines personnalités libérales qui se sont compromises dans toutes les erreurs des vingt dernières années et que nous retrouvons dans les rangs des américanistes, des Loysistes, des modernistes des soumissionnistes, toujours aussi téméraires et toujours aussi compromettantes pour la paix de l'Eglise.

En face de ces hommes, soutenus parfois par l'autorité auguste des dignités dont ils sont revêtus, par la fortune de certains nababs libéraux, par une presse largement rétribuée, ou par des appuis politiques variés, nous retrouvons le même petit bataillon de lutteurs indomptables que *Junius* appelle élégamment « *certains débaucheurs de consciences* » dont la soumission de M. Sangnier « a trompé les espérances ». (Ils ont débauché Charbonnel, Dabry, Murri, Houtin, Tyrrell, etc.) Où donc réellement ai-je lu des expressions analogues?... Etait-ce dans un document venu d'Albi, ou bien de Rouen et relatif au *Sillon*, où

l'on se portait garant de son orthodoxie? Je ne veux pas chercher à me le rappeler trop clairement, j'aurais l'air ,comme dit ailleurs *Junius*, « d'appuyer trop sur la chanterelle ».

J'aime mieux apporter ma sympathique adhésion à ces réflexions plus heureuses où l'auteur du billet quotidien rend un respectueux hommage à l'esprit de décision et à la fermeté d'action de l'autorité suprême de l'Eglise :

« Je ne saurais demeurer indifférent au ferme vouloir, à la netteté souveraine qui marquent les actes de l'autorité religieuse, à cette façon de prendre ses responsabilités — comme disent nos parlementaires - - et d'accomplir jusqu'au bout et d'une haleine ce qu'elle tient pour son devoir. Voilà qui nous tire loin de ce régime de capitulations, d'équivoques et de lâchetés quotidiennes où l'autorité civile, aux mains et au service d'un parti, achève de s'effriter et de tomber en poussière! Comment, d'ailleurs, en serait-il autrement d'un pouvoir qui, produit instable de la mobilité parlementaire, ne pense et n'agit qu'en vue de prolonger ce règne d'un moment!

« Si bien que, pour peu que les choses continuent chez nous à aller du même train, on peut prévoir le moment où, comme il y a quinze siècles en face de l'effondrement de la civilisation latine, l'Eglise, à qui le passé répond de l'avenir, restera, de nouveau, seule dépositaire et gardienne du principe d'autorité et de gouvernement. N'est-ce pas, d'autre part, un phénomène non moins significatif, dans ce pays où toute autorité est bafouée, qu'elle soit gouvernementale, patronale, familiale, où personne ne veut obéir ni ne sait commander, que la soumission immédiate et unanime avec laquelle a été obéie la voix de ce pontife, qui ne dispose pas d'un gendarme pour faire exécuter ses ordres? »

Pourquoi ces lignes sont-elles déparées par un rappel de la « *vision fatidique de ce qui advint du temps de Pie IX à l'infortuné Montalembert et au catholicisme libéral, précurseur parlementaire de la démocratie catholique?...*

L'auteur de la vie de dom Guéranger a mis sous les yeux du public plusieurs des principales pièces du procès du *Libéralisme*. Quels qu'aient été les mérites anciens de Montalembert, il est évident que le pauvre grand homme, mort prématurément, a néanmoins trop vécu pour sa gloire. Sa correspondance avec Cornudet montrait déjà les inconstances féminines de son caractère; ses rapports avec le grand moine de Solesmes ont fini de fixer ses traits. L'histoire se chargera de déterminer la part de responsabilité qu'il encourut dans les luttes fratricides qui troublèrent l'Eglise à l'époque du Concile, et dans la funeste renaissance libérale qui s'épanouit depuis, sous les formes multiples du Modernisme contemporain. *Infortuné*, oui, dans ce sens, si vous voulez!

Et, puisque *Junius* termine par un souvenir personnel du 4 août 1903, qu'il me permette de préciser ce souvenir. Nous étions à côté l'un de l'autre devant la basilique de Saint-Pierre, le dos brûlé par un soleil de feu et, sur l'immense place, dans le silence émouvant de la foule haletante, nous entendîmes ensemble la voix bien timbrée du Cardinal Macchi. « Nous avons un Pontife... qui a pris le nom de Pie... » Pio..., le cardinal dut s'interrompre, la foule muette jusque-là, avait complété la phrase sacramentelle et elle disait :« Pio *nono*-decimo ». Pio nono, Pie IX n'était pas oublié, on sentait qu'il revivait en Pie X. Les masses simplistes avaient traduit plus succinctement encore que le Camérier de « Son Excellence », la pensée rassurante qui nous combla de joie et nous fait chaque jour bénir le Ciel avec reconnaissance.

C. CHIARAMONTI.

Cette lettre éveille des réflexions. On ne saurait contester que ce correspondant dit une chose exacte, quand il parle de la modération dont ont fait preuve en cette circonstance les adversaires du *Sillon*.

Il y a eu complète unanimité parmi les catholiques pour louer la soumission de son chef et de ses membres. Elle est assurément noble et méritoire. Nous ne lui enlèverons rien en ajoutant qu'elle s'imposait d'ailleurs avec une nécessité irrésistible, car le jugement du Saint-Siège posait la question en termes qui ne laissaient plus de place entre l'obéissance et la révolte. M. Sangnier et ses adhérents n'auraient pu se dérober à ce devoir qu'en donnant un ignominieux démenti à toutes leurs déclarations. Personne, parmi ses contradicteurs ne leur a fait l'injure de croire qu'ils en seraient capables. Et si quelques-uns ont été mal jugés à ce propos, ce n'est pas du côté des adversaires du *Sillon* qu'il les faut chercher.

Mais n'a-t-on pas excédé dans l'éloge? Surtout, quoique la pensée même d'une comparaison soit ici offensante, a-t-on montré autant de souci de la dignité du Saint-Siège et de respect empressé pour ses décisions, que de zèle à « sauver la face » du *Sillon*, en ne retenant que les témoignages de bienveillance dictés par la charité paternelle du Saint-Père, et en évitant de rappeler ses censures, pour n'accorder d'attention qu'à l'attitude soumise des délinquants? Il y a même là comme une sorte de démenti donné aux plaintes du Pape sur l'inutilité des avertissements antérieurs. Peu s'en faudrait, en vérité, que cette condamnation du *Sillon* ne tournât à sa glorification.

Cette revue l'a observé précédemment, l'acte pontifical exige autre chose qu'une formalité de soumission. Il demande à de nombreux catholiques, même en dehors du *Sillon*, l'abandon de théories dont leurs esprits se sont imbus jusqu'à saturation. Ce dépouillement est-il donc chose si naturelle et facile qu'il s'accomplisse d'un simple geste? On aurait bien tort de croire que la parole pontificale ait la vertu de supprimer du coup le mal. Mais si peu de gens s'étaient inquiétés de son étendue!

Il eût été plus sage, plus convenable aussi, d'observer et d'imiter l'attitude du Saint-Siège. Celle-ci n'est pas sans marquer quelque réserve dans l'accueil fait aux démonstrations d'obéissance qu'on s'est plu à exalter. *La Démocratie* a publié un télégramme du cardinal Merry del Val assurant que le Saint-Père avait agréé les termes dans lesquels le Comité pour l'Education civique avait assuré le Saint-Père de sa pleine soumission en se dissolvant. Mais ce fait même n'en souligne-t-il pas un autre, à savoir que la lettre publique de M. Marc Sangnier au Pape, bien plus importante, n'a pas obtenu le même honneur? M. Sangnier a fait une autre démarche près du Secrétaire d'Etat, pour savoir s'il devait renoncer à son journal *La Démocratie*. Mais, tandis que le texte de sa demande a été publié intégralement, il n'a fait connaître qu'une partie de la réponse, laquelle d'ailleurs témoigne des précautions prises pour donner un acquiescement. Il est regrettable qu'on n'ait pas pu communiquer cette réponse dans son entier.

Parmi les manifestations auxquelles la publication de la Lettre du Saint-Père par les autorités épiscopales a donné lieu, il en est une dont la gravité et la pleine conformité avec les sentiments du Pape contraste avec celles dont parle Chiaramonti. C'est celle de Mgr Latty dans la *Semaine religieuse* d'Avignon. Nos lecteurs aimeront à relire cette belle et forte page.

Voilà le Sillon jugé *ex cathedra* et solennellement condamné. Une grande illusion est dissipée; une utopie funeste est mise en pièce : la conscience catholique se trouve soulagée, et bien des esprits vont respirer dans la paix de la vérité.

Plaise à Dieu qu'il ne soit pas trop tard pour d'autres, et qu'un mal irréparable ne soit pas consommé par cette étrange erreur, où tant de sentiments généreux se rencontraient avec tant d'idées fausses et de si louches desseins!

C'est une singulière situation qui est souvent faite à l'Eglise en présence de certains errements de ses propres enfants : si elle se hâte de les arrêter, on crie à l'intolérance et à l'absolutisme; si elle patiente et les supporte quelque temps, on s'aperçoit un jour des ravages qu'il ont causés, et on se prend à regretter presque sa trop grande longanimité. Quelle responsabilité pour ces novateurs brouillons et téméraires qui viennent ainsi la troubler et gêner son action, en jetant des esprits non prévenus en des pensées qui ne sont point ses pensées, en des voies qui ne sont point ses voies!

Le mal que nous aura fait le modernisme, est incalculable. Il n'a pas seulement égaré ou empoisonné un grand nombre de croyants; il a aussi, en divisant nos forces et en excitant parmi nous d'irritantes querelles, brisé ce beau mouvement qui naguère ramenait au catholicisme des âmes d'élite et des penseurs de marque plus ou moins engagés dans l'indifférence ou le pur rationalisme. Nous en pleurons de douleur.

Le Sillonnisme a causé un mal semblable dans les rangs des jeunes et des humbles, où il avait d'abord suscité des ardeurs et des actes riches des plus magnifiques promesses pour la régénération du pays. Un jour vint où il dévia, et il ne voulut jamais revenir dans le chemin où le rappelaient éperdument les voix de ses meilleurs amis. Que s'en est-il suivi? Nos œuvres de jeunesse ont été divisées, ébranlées : les patronages, les cercles d'études, plus d'un genre d'association, ont connu les tristes effets du schisme; et au souffle de foi et de fraternité chrétienne qui les animait, s'est substitué peu à peu un esprit de subtil particularisme qui, en maints endroits, les a tournés à la témérité dans la doctrine et à l'indépendance dans l'action. Le clergé lui-même, en ses jeunes lévites, en avait subi plus d'une atteinte.

Telle est la faute, la très grande faute du Sillon : il a frappé et compromis en sa fleur un apostolat de jeunesse qui faisait la joie et l'espoir de l'Eglise.

Sans doute, celui qui fut son chef, et qui était aussi son idole, s'est soumis en chrétien au jugement suprême qui l'a condamné. Nous l'en félicitons sans réserve, et nous prions Dieu que sa soumission soit sans retour : il faut charitablement l'y aider. Mais le mal reste, et longtemps encore il se fera sentir parmi nous; il y a des ruines, et il ne sera point aisé de les réparer. Des âmes égarées, lorsqu'elles sont aigries et blessées, se plient péniblement à la vérité et plus encore à l'obéissance : l'histoire de l'erreur nous le fait trop appréhender pour le Sillon.

Un sillonniste, que nous avions essayé de ramener à la lumière et au devoir, nous écrivait, il n'y a pas bien longtemps : « La seule pensée que je pourrais vous affliger par mes idées, me perce le cœur; et cependant, s'il me fallait opter je ne voudrais pas vous sacrifier mes idées pour empêcher votre peine. » Cet

état d'esprit que l'Eglise a si souvent rencontré depuis vingt siècles, était peu ou prou, jusqu'ici, celui des cinq cent mille Sillonnistes (1) qui couvraient la France de leur organisation et de leurs œuvres. Cédera-t-il à la parole si péremptoire et aux invitations aussi paternelles que fermes de Pie X? Nous voulons le croire, nous devons l'espérer : ils se soumettront. Mais, même si aucune défection ne vient à se produire, que de temps auront perdu les catholiques dans cette misérable aventure du Sillon! Que de forces gaspillées ou usées en de vaines disputes! Et, surtout, quels dommages pour leur union, à un moment où ils ont à faire face à tant d'implacables ennemis! Les hommes que Dieu a doués de talents exceptionnels pour être utiles à leurs frères, comprendront-ils la nécessité de veiller sur leur verbe et sur leurs gestes, lorsqu'ils se hasardent en des pensées et en des œuvres nouvelles? Et ne verront-ils pas que le plus sûr moyen de ne point faire fausse route est de marcher toujours à la lumière de cette Eglise, Mère et Maîtresse des peuples, qui a inspiré toutes les civilisations modernes, et qui a connu aussi tous les égarements du génie humain?

Caveant consules!... Les chefs de l'Eglise ont, plus que jamais, le devoir de le leur rappeler..

Non, pour sincère que soit la volonté de M. Sangnier et de leurs amis dans la soumission, elle est impuissante à effacer en un instant le mal, et incapable de le raturer d'un trait. Même s'ils tiennent franchement compte des décisions pontificales, les fruits de leur pernicieuse influence demeureront. Le *Sillon* a faussé le jugement chez un nombre considérable de jeunes gens et cela est presque irrémédiable. On a beaucoup vanté la piété et les vertus chrétiennes des sillonnistes, comme s'ils en étaient redevables au mouvement dans lequel ils étaient entrés. Ceci est encore une erreur. Il y a là dedans une sorte de bluff. Ce qui est vrai, c'est que le *Sillon* s'est recruté en très grande partie parmi les meilleurs jeunes gens. Ceux-ci n'y ont pas gagné. La plupart ont subi l'empreinte de Marc Sangnier. Un des principaux reproches qu'il mérite est justement d'avoir stérilisé de précieuses ressources, d'avoir dévoyé un grand nombre de jeunes esprits dont il a facilement surexcité les élans généreux.

En regard de la *Semaine religieuse* d'Avignon, plaçons la lettre que Mgr Chapon, évêque de Nice, a fait insérer dans la sienne, à l'adresse des sillonnistes de son diocèse.

Mes chers Enfants,

J'ai reçu la lettre par laquelle, fidèles au noble exemple que vous donne celui qui fut votre fondateur et votre chef, vous m'exprimez votre soumission sans retard et sans réserve, votre soumission *filiale* à l'Encyclique de Notre Saint-Père le Pape Pie X concernant le *Sillon.*

J'en suis grandement consolé sans en être surpris, car je connais depuis longtemps la pureté et la générosité de vos intentions.

Ne croyez pas que le Saint-Père en vous avertissant et en vous redressant, dans sa paternelle sollicitude, vous détruise et vous amoindrisse. Vous sortirez au contraire de cette épreuve plus grands et plus forts, parce que vous en sortirez plus humbles et plus éclairés, prémunis à l'avenir contre des erreurs et des illusions qui, en préva-

1. Il y a probablement une erreur typographique dans ce chiffre.

lant dans vos esprits AURAIENT *fait dévier un mouvement si plein d'espérances et stérilisé votre apostolat.*

A la lumière des enseignements du Souverain Pontife, sous la direction et la protection de votre Evêque dont la bienveillance désormais sans réserve vous est assurée, vous le reprendrez avec un nouvel élan. Sillonnistes *catholiques*, vous ferez revivre, parmi nous, ces beaux jours où, selon l'expression de Pie X : « . . Le *Sillon* éleva parmi les classes ouvrières l'étendard de Jésus-Christ, le signe du salut pour les individus et les nations, alimentant son activité sociale aux sources de la grâce, imposant le respect de la religion aux milieux les moins favorables, habituant les ignorants et les impies à entendre parler de Dieu, et souvent dans des conférences contradictoires, en face d'un auditoire hostile, surgissant, éveillé par une question ou un sarcasme, pour crier hautement sa foi. »

Ce sera la bénédiction féconde promise à l'obéissance et que j'implore sur vous en vous redisant mon très paternel dévouement en N. S.

† HENRI, Evêque de Nice.

« *Auraient* » ou « *avaient* »? D'un mot mis en sa place admirons le pouvoir. Mais peut-être doit-on simplement croire, qu'avec beaucoup d'autres traditions, s'est perdue la leçon de langue que Malherbe, le premier, nous donna. Car, si Mgr l'évêque de Nice ne l'a pas oubliée en écrivant cette lettre, il faut convenir que le document pontifical y change bien de sens. Ce n'est plus un jugement doctrinal sur des erreurs dûment constatées, mais une lumière projetée sur le chemin pour les prévenir. La déviation du mouvement sillonniste ne serait pas un fait accompli et réprouvé, mais seulement une éventualité contre laquelle on le prémunit.

M. Marc Sangnier lui-même a une manière de présenter cet acte qui concorde exactement avec cette interprétation fausse à force d'être bénigne. Expliquant dans *La Démocratie* (14 septembre 1910) que son effort démocratique ne se trouve point brisé par sa soumission, il écrit :

Que c'est donc mal comprendre l'esprit du catholicisme! L'enseignement du Pape *met fin aux plus irritantes querelles qui divisaient entre eux les catholiques*, et dont nous souffrions si particulièrement; *il précise et rectifie certaines conceptions qui étaient nées, trop confusément, sans doute, dans notre esprit*, au milieu même de l'action et parmi l'agitation de la bataille; et en distinguant plus nettement encore le terrain « de la politique et de l'économie pure » de celui de la morale et de la religion, *tandis qu'il nous défend contre les erreurs de doctrine*, il nous met mieux à l'aise pour travailler, à l'abri de toute funeste équivoque, au bien temporel de la Cité.

Ce sont là des atténuations qui défigurent la réalité. Nous l'avons écrit dès le premier jour, le vrai gage de la soumission consiste dans la *confession* de l'erreur. Il ne serait pas besoin de trop presser le sens des dernières lignes de ce passage pour y trouver une singulière conclusion. M. Sangnier, ainsi que d'autres, plus autorisés, présentent le document pontifical comme ayant pour but de mettre fin à des controverses fâcheuses entre catholiques, comme s'il s'agissait

de les départager. C'est encore une autre forme d'atténuation et un point de vue faux. Il n'y avait d'autre désaccord, et le Pape ne fait d'autre partage que celui de la vérité et de l'erreur. Dans ce document, tout est au profit de celle-là contre celle-ci, toute au compte du *Sillon*, et directement, uniquement visée. A quoi bon prendre et chercher à donner le change?

La lettre de Mgr Ardin, archevêque de Sens, commence ainsi :

Les feuilles publiques ont publié la Lettre Encyclique de Notre Saint-Père le Pape adressée aux évêques de France et relative à l'Association dite du *Sillon*.

C'est avec un sentiment de grande reconnaissance et de véritable soulagement que cet acte du Pontife suprême a été accueilli dans tout l'épiscopat. *Jusqu'ici il était permis, en effet, d'être pour ou contre cette organisation assez indéfinie*, mais dont le Saint-Siège et les notabilités du monde catholique avaient encouragé les débuts. *Il était difficile surtout de ne pas tenir compte des efforts et des louables aspirations d'une jeunesse ardente et convaincue* dans un pays où malheureusement les dévouements à la cause catholique sont si rares! *Il était difficile de condamner les doctrines sans blesser les personnes.*

Le Saint-Père seul avait qualité pour résoudre cette difficulté et vous savez, N. T. C. F., avec quelle fermeté et quelle douceur il l'a fait.

Aujourd'hui, tous les catholiques sont fixés et les divergences d'opinions qui s'étaient manifestées jusque dans les rangs de l'épiscopat ont cessé : Rome a parlé, la cause est jugée..

Ne pourrait-on pas dire, non seulement sans manquer de respect à l'éminent auteur de cette lettre, mais en relevant au contraire la dignité et l'autorité épiscopale, que celles-ci s'y trouvent trop humblement traitées? Sans doute, le Saint-Père avait seul qualité pour trancher en dernier ressort et prononcer la sentence absolument irréformable. Mais n'appartenait-il pas aux évêques, gardiens de la doctrine, de signaler ces erreurs et de les corriger les premiers, d'autant qu'ils en étaient plus proches témoins? C'était bien, nous semble-t-il, le cas de faire valoir le « posuit episcopos regere Ecclesiam Dei », que Mgr Chapon rappelait récemment, avec moins de bonheur peut-être, à propos de l'âge de la première communion. Et j'imagine que les Pie, les Freppel, et tant d'autres évêques ou docteurs illustres qui, d'ailleurs, ont su concilier les ménagements à l'égard des personnes avec le zèle pour la défense de la vérité défigurée, n'auraient pas consenti à supporter l'erreur par crainte de nuire à la réputation de ceux qui la propageaient.

Ces réflexions sont suggérées surtout par une récente réponse de Mgr Mignot, archevêque d'Albi, à la *Gazette de France*. Ce journal ayant lancé sans fondement la nouvelle de la démission de ce prélat, a reçu de lui une réponse où il dit :

Monsieur,

La *Gazette de France* du 4 septembre publie à mon sujet une double information : elle annonce d'abord que l'archevêque d'Albi « accepte sans res-

triction » la sentence portée par le Pape sur « le *Sillon*, ses doctrines et son organisation ».

Cela, Monsieur, va de soi ; c'était fait d'avance, et formellement exprimé, comme une condition préalable de mon intervention, dans ma lettre publique à M. Marc Sangnier, où je me portais garant de la bonne foi des sillonnistes.

Mais la *Gazette* ne s'en tient pas là. Elle fait aussi espérer à ses lecteurs, comme une chose « fort naturelle » et « inévitable, » la prochaine démission de l'Archevêque d'Albi en raison de ce que sa situation offrirait maintenant de « difficile et d'anormal ».

Ici, Monsieur, votre reporter albigeois se trompe. Il se fait une idée fausse des devoirs de l'épiscopat et de ses relations avec le Saint-Siège. Je ne songe pas à ma démission et ma situation n'a rien que de très simple.

Nous avons, nous, Evêques, un double devoir à remplir à l'égard du Saint-Siège : 1° celui d'une parfaite et courageuse sincérité dans les informations que nous lui donnons et dans les jugements que nous portons, en conscience, sur les matières religieuses qui intéressent nos diocèses ; 2° celui d'une loyale soumission aux décisions que le Saint-Siège croit devoir prendre dans la plénitude de son pouvoir.

Vous le voyez, Monsieur, les responsabilités sont aussi clairement définies que les attitudes sont franches et nettes. Dans les circonstances présentes, comme dans le passé, je reste fidèle à cette règle de conduite, la seule qui soit compatible avec la dignité de l'épiscopat et le bon ordre de l'Eglise.

Quoi qu'il en soit de la conséquence pratique déduite par la *Gazette de France*, il n'est pas bien certain qu'elle se soit « fait une idée fausse des devoirs de l'épiscopat », ou de sa mission, car la lettre de Mgr Mignot ne les définit pas complètement. Les théories du *Sillon* ne sont pas fausses, dangereuses et contraires aux maximes de l'Eglise parce que le Pape les condamne ; mais il les condamne parce qu'elles sont telles. Ces erreurs existaient, réelles et palpables. Tout bon catholique était en droit de les relever. Mais ce rôle revenait avant tout aux évêques, dont la sincérité, même la plus courageuse, dans les informations qu'ils donnent au Saint-Siège et dans les jugements qu'ils portent en conscience sur les matières religieuses, doit être nécessairement jointe à un zèle ardent et à une intelligence plus éclairée de la doctrine dont ils sont les dépositaires. Il y a certainement quelque chose d'anormal dans l'illusion qui les empêche de discerner ces erreurs, de plus anormal encore, lorsque cette illusion va jusqu'à leur faire expressément déclarer exemptes de danger et d'erreur ces mêmes théories que le Saint-Siège devait réprouver en termes si graves, et cela, lorsque de premiers avertissements donnés par lui auraient au moins dû provoquer leurs inquiétudes.

Or, telle a bien été l'illusion de Mgr Mignot, comme le prouve sa lettre publique à Marc Sangnier, et plus encore ses deux lettres au cardinal Andrieu. Dans ces dernières, il déclare en propres termes « se référer expressément aux principes doctrinaux qui sont notre patrimoine commun », pour demander que les sillonnistes « ne soient pas inquiétés dans la sincérité de leur orthodoxie ». Et c'est à ce point de vue qu'il y prend expressément la défense de la position

où ils prétendent s'établir à l'égard de l'autorité de l'Eglise. Il les disculpe longuement du reproche de ne point observer les règles prescrites par Léon XIII pour l'action populaire chrétienne. Il repousse avec autant de force celui d'engager la religion au service d'une théorie politique. Il affirme que les sillonnistes n'entendent réaliser la démocratie que « conformément à ce que la tradition et la doctrine catholique entendent d'honnête et de légitime » sous ce nom. Autant de points, on le sait, sur lesquels le Saint-Siège a rendu un jugement tout contraire.

Mais pour atténuer ce qu'une telle contradiction constitue « d'anormal et de difficile » dans la situation de Mgr Mignot, il y aurait peut-être lieu de se demander si la rédaction de ces deux lettres au cardinal Andrieu sont bien son œuvre personnelle, ou s'il ne s'en serait pas remis de ce soin à quelque secrétaire de confiance. Il nous semble bien qu'une étude un peu approfondie de ces documents, de leur style et du développement de certaines théories, en particulier sur la distinction entre le domaine religieux et le domaine politique, ferait reconnaître la main de M. l'abbé Birot, dont on connaît l'influence auprès de son archevêque, et dont cette revue a maintes fois signalé les opinions.

Il faudrait répéter à propos de Mgr Chapon, évêque de Nice, tout ce qui vient d'être dit. Il n'a pas pris une position moins tranchée, qui, aujourd'hui, n'est pas moins fausse. Comme son vénérable collègue d'Albi, Mgr Chapon se refusait à voir un danger dans les principes et la pratique de la collaboration établie entre sillonnistes, protestants et juifs ou libres-penseurs. Avec lui, il se portait garant de leur situation vis-à-vis de l'Eglise. Au point de vue des théories sociales, il posait carrément la question en ces termes : « La question est de savoir si le *Sillon* professe des doctrines condamnées par l'Eglise, théologiquement condamnables ». Et il la résolvait dans un sens qui se trouve être diamétralement opposé à celui où le Saint-Siège s'est prononcé.

Si quelque chose en tout cela est de nature à porter quelque préjudice à la considération dont nous devons entourer la dignité épiscopale, ce ne peut être la simple constatation de ces faits si notoires, exempte des commentaires où se plaît en d'autres cas la polémique. Mais, outre son importance pour connaître où se trouve la vérité et où se trouve l'illusion, cette constatation doit nous être permise afin de sauvegarder, dans ses justes limites, un droit essentiel de la critique catholique qui, précisément, lui était contesté, non sans quelque injustice et abus dans la forme comme dans le fond, en cette circonstance et en d'autres, analogues et récentes.

Il se peut donc rencontrer des cas, comme l'exemple présent le prouve, où la critique trouve à s'exercer justement sur ce qui tombe

de plumes épiscopales, et il se peut faire que la vérité soit de son côté, et l'erreur de l'autre. Et le jour où la parole du juge suprême ne permet plus de s'y méprendre, la pauvre critique se voit dédommagée des dédains et des injustes semonces qui ne lui avaient pas été ménagés.

Ses droits, tout le monde le sait, s'arrêtent devant tout ce qui a le caractère d'un acte d'autorité épiscopale exercé par le chef d'une Eglise particulière à l'égard de ceux sur qui s'étend son pouvoir, à moins toutefois qu'il ne soit en opposition manifeste avec la doctrine de l'Eglise. Mais il n'en est pas de même lorsqu'un évêque parle comme écrivain ecclésiastique, et non plus au nom de son caractère sacré, ou lorsque ses actes particuliers sont présentés, ainsi qu'il arrive assez fréquemment aujourd'hui, grâce à la presse, comme devant servir de direction, sinon faire loi, pour la généralité des fidèles. Certes, même alors, la critique doit s'envelopper scrupuleusement de toutes les formes de respect et ne pas aller au delà de ce qu'exige le service de la vérité.

Son rôle demeure fort délicat et parfois périlleux. Ce n'est pas une raison de l'abdiquer.

La préface que Mgr Chapon a écrite pour le second volume de l' « Histoire de l'Eglise de France sous la troisième République », par le P. Lecanuet, et publiée en article dans le *Correspondant*, n'était point soustraite à la loi commune.

Nos lecteurs connaissent la critique, serrée peut-être, mais parfaitement courtoise et respectueuse de ton et de forme, que M. Paul Tailliez a faite ici de ce chapitre d'histoire.

Je ne sais si, à l'inverse de Mgr Mignot qui a peut-être emprunté la plume d'un secrétaire, Mgr Chapon a tenu lui-même celle du rédacteur qui signe L. D., et dont le langage ressemble si fort au sien, mais voici ce qu'on lit sous le titre « courte réponse », dans la *Semaine religieuse* de Nice du 12 août 1910 :

La lettre adressée par notre Evêque au Révérend Père Lecanuet pour servir de préface à son second volume de l'*Histoire de l'Eglise de France sous la troisième république* a provoqué *les colères* et les critiques de ce monde d'ailleurs très borné où (nos lecteurs viennent de le voir) M. le comte de Mun est suspect de libéralisme condamnable.

Cet éloge de Léon XIII, de ses enseignements, de ses directions *a mis en rage* certains écrivains; et une Revue, qui n'est guère lue que de ses rédacteurs, vient de publier contre Monseigneur l'Evêque de Nice *un long et filandreux article, plein d'inexactitudes, de sophismes, d'acrimonie et d'impertinences.*

Cet article, étant dû à l'inspiration d'un prêtre ex-religieux récemment mis à l'index, justement pour avoir traité ce même sujet *où il se permet de redresser un évêque*, pour avoir raconté et apprécié à sa manière, et selon son pauvre jugement le glorieux pontificat de Léon XIII, ne mérite pas un regard, et nous ne commettrons pas l'inconvenance de défendre Mgr l'évêque de Nice contre un critique aussi discrédité.

Nous nous étonnerons seulement qu'une autre Revue, qui s'intitule *Chronique de la Bonne Presse* (??) se soit empressée de publier un tel article sans avoir daigné reproduire une seule ligne de la lettre épiscopale si violemment attaquée et de prendre ainsi parti contre un évêque en faveur d'un prêtre *mis à l'index* (ainsi souligné) et justement dans la question où celui-ci avait encouru cette mise à l'index. Que dis-je? en l'accueillant, la *Chronique de la Bonne Presse* (??) prenait partie non seulement contre un évêque — mais contre Léon XIII lui-même, car il suffit de lire les extraits qu'elle en cite pour se convaincre que leur auteur y maintient à l'état d'insinuations plus timides, mais perfides, les appréciations émises dans l'ouvrage condamné.

Il ose, par exemple, insinuer que Léon XIII sacrifia les peuples opprimés aux gouvernements oppresseurs pour se concilier les bonnes grâces et l'alliance de ceux-ci!!! (1)

Ce sont là des appréciations qu'il n'est pas permis à un journal catholique de reproduire, tout au moins sans y joindre les plus expresses réserves, et, en le faisant, la *Chronique de la Bonne Presse* nous oblige à mettre nos lecteurs en garde contre l'illusion et l'attrait d'un titre qui peut couvrir *de pareilles complicités*.

On peut juger de quel côté est le manque de sang-froid.

Mon excellent collaborateur, M. Paul Tailliez, me pardonnera de lui avoir laissé ignorer cette lettre et de ne lui avoir point offert de présenter pour son propre compte une défense dont il n'a nul besoin. Il a fait un légitime et très correct usage du droit de critique à propos d'un chapitre d'histoire religieuse écrit par Mgr Chapon dans le *Correspondant*. Ce serait une bien étrange prétention, et dont tout le monde ferait justice, de vouloir le lui interdire sous le prétexte qu'il n'est pas permis de « relever un évêque ».

Pour moi, j'ai déjà eu l'occasion de répondre à ce qui m'est ici personnel. C'était à propos d'un incident de presse auquel je fus mêlé sans m'y être prêté. Un journal de province avait reproduit quelques réflexions parues dans cette revue sur certaine allocution du jour de l'an dans laquelle M. Briand à la tribune, et le Procureur de la République de Reims, jugeant l'appel des instituteurs contre le cardinal Luçon, avaient trouvé des arguments contre la lettre collective de l'épiscopat contre l'école laïque (2). Mgr Chapon répondant à ce journal, observait que cette revue lui était complètement inconnue, et néanmoins, d'emblée, tout ensemble, il menaçait d'en interdire la lecture dans son diocèse. A ce trait, on peut reconnaître un disciple du libéral Mgr Dupanloup qui, sous ce rapport, n'est point au-dessous de son maître. Ce journal lui fit alors connaître mon nom. Mgr Chapon répliqua en des termes qui se retrouvent identiquement, avec plus d'insistance, sous la plume du rédacteur de sa *Semaine religieuse* (3).

---

1. Il — c'est-à-dire M. Tailliez, car je puis assurer Mgr Chapon que je n'ai pas pris la plume à sa place — il n'a rien écrit qui permette ce travestissement de ses paroles. (Voir le n° du 15 juillet, p. 350.)

2. 15 février 1910, p. 504.

3. 1er avril 1910, pages 598 ss.

Je répéterai donc qu'un évêque ne doit pas en être à apprendre que la personne d'un auteur n'est nullement visée, ni tout ce qui sort de sa plume frappé de condamnation, ou même de suspicion, par le fait d'un décret de l'Index atteignant un de ses ouvrages, surtout quand celui-ci n'est pas prohibé pour des erreurs doctrinales. Même dans ce cas il y a bien des distinctions à faire. Le vénérable cardinal Bellarmin et le saint Mgr de Ségur, pour passer du petit au grand, s'y sont trouvés avant moi. Qui n'aurait vu un abus outrageant à parler d'eux de la sorte?

On n'est pas parvenu à provoquer de ma part une plainte répréhensible contre une mesure assurément légitime, mais que j'ai le droit de considérer comme rigoureuse, pour plusieurs raisons dont l'une tient à la persistance des poursuites de certains prélats comme le cardinal Lecot et Mgr Chapon à laquelle elle fut enfin accordée (1). Malgré cette rigueur, j'ai pris la défense de la Congrégation de l'Index contre les incriminations des modernistes et de la Ligue de Münster (2). En agissant ainsi, j'étais dans mon rôle de prêtre fidèle et dévoué au Saint-Siège. Un évêque est-il dans le sien en se permettant d'injustes violences qui rendraient plausibles les griefs invoqués contre les Tribunaux de l'Eglise?

Il est un point de détail sur lequel, par contre, la *Semaine religieuse* de Nice demeure beaucoup au-dessous de la vérité. Confondant avec l'article de M. Tailliez les observations que j'ai écrites sur la façon dont le P. Lecanuet fait l'histoire du fameux « esprit nouveau » qui souffla en 1893 (3), elle dit que j'y maintiens « à l'état d'insinuations plus timides » certaines appréciations émises dans l'ouvrage condamné. La timidité est ici de sa part. Et cette « insinuation » fera sourire le lecteur qui aura vu avec quelle netteté j'ai relevé la méthode fantaisiste de l'historien ami de Mgr Chapon. C'est que, je me permets de le leur dire, si le livre a été frappé pour des torts ou des exagérations de forme, les documents, eux, n'ont pas été mis à l'index, comme certains l'auraient espéré, et ils doivent s'attendre à les entendre parler encore quand il sera besoin.

L'ostracisme dont on prétend me frapper ne m'empêchera point d'ajouter ici quelques réflexions sur la lettre de Mgr Chapon concernant le Décret relatif à l'âge de la première communion, qui a été récemment divulguée.

Le fait même de cette divulgation doit d'abord nous retenir.

On en connaît l'auteur. *L'Action française* (26 septembre) l'a justement qualifié.

---

1. 1er mars 1909, pages 397 ss.
2. 1er mai 1910, pages 76 ss.
3. 15 juillet 1910, pages 379 ss.

Il s'agit du sieur Julien de Narfon, lequel tient dans le *Figaro*, pour la plus grande commodité de Briand, la rubrique : « le Monde Religieux ». Il n'est pas de perfidie, de manœuvre sournoise, d'interprétation tendancieuse, de calomnie déguisée que cet individu. confit en tartuferie sous-maçonnique, ne dirige contre les décisions du Vatican, mieux même, sous le couvert d'une fausse déférence fielleuse, contre la personne du Souverain Pontife Pie X.

Voici la dernière *saleté*, celle d'avant-hier, qui tient en deux mots. Il s'agit de discréditer par avance une nouvelle mesure disciplinaire concernant le refus, en certains cas, de la sépulture religieuse, mesure non encore promulguée d'ailleurs, mais que Narfon suppose imminente :

« Il ne me plaît pas d'insister sur la question d'argent. Je ferais injure à l'admirable désintéressement de notre clergé. Je crois devoir indiquer, cependant, que beaucoup de familles ne contribuant au denier du culte que par les frais du convoi religieux de leurs défunts, le futur règlement diminuera encore dans une proportion très appréciable les maigres ressources de nos paroisses *déjà si éprouvées par l'auto-spoliation qui leur fut imposée.* »

« L'auto-spoliation qui leur fut imposée »... En d'autres termes, les paroisses furent contraintes de se dépouiller elles-mêmes par le refus des bonnes petites cultuelles imaginées par Grünebaum et Aristide. C'est le Vatican qui est responsable de la spoliation des fabriques. Cette thèse absurde n'est certes pas nouvelle. Elle fut, dès le début, celle de l'anticléricalisme (lisez : juiverie, protestantisme, maçonnerie) républicain. Mais présentée avec cet aplomb, dans un journal qui se dit conservateur, et pour ainsi dire, passant, comme une chose toute naturelle, elle prend un caractère particulièrement odieux.

Voici maintenant l'*infamie*.

Le *Figaro* publiait, hier matin, sous ce titre caractéristique : « Les Doléances de l'Episcopat », une lettre inédite de l'évêque de Nice au cardinal archevêque de Lyon, touchant le décret pontifical sur l'âge de la première communion. Cette lettre est ce qu'elle est, elle vaut ce qu'elle vaut et d'autres, plus qualifiés, l'apprécieront. Mais sa publication, dans les circonstances présentes, a certainement un but défini. Elle tend à créer entre le Souverain Pontife et l'Episcopat français une divergence publique, dans l'espoir de pousser à un désaccord. On sait que le schisme — si impossible qu'il apparaisse — est le suprême effort et la suprême pensée des docteurs huguenots et sémites qui inspirent Briand et de Briand lui-même. La manœuvre apparaît clairement, effrontément dans le « chapeau » signé Julien de Narfon, qui précède la lettre en question et qui se termine ainsi :

« Cette lettre se passe de commentaires. Il convient d'en peser les mots et de la méditer à loisir. *Elle ne peut manquer d'avoir un immense retentissement et il se pourrait aussi qu'elle eût sur la situation religieuse de notre pays une répercussion considérable.* »

C'est l'aveu dans toute sa splendeur.

Le nommé Narfon, est, du reste, coutumier du fait. C'est lui qui avait divulgué déjà la circulaire confidentielle aux archevêques. Il publie aujourd'hui une lettre adressée « confidentiellement » par l'évêque de Nice au cardinal archevêque de Lyon. Il confirme ainsi le rôle qu'on lui assignait depuis longtemps : celui de porte-parole des traîtres qui s'agitent autour des évêques ; il est leur confident, il leur ouvre, au bon moment, les colonnes du *Figaro* et favorise ainsi les entreprises tortueuses des ennemis de l'Eglise. Il n'a gardé de son passage au séminaire que des bribes de théologie et des apparences de modération. C'est une figure assez exacte du parfait renégat. — L. D.

Si l'on veut bien comprendre le rôle joué par M. de Narfon, il faut se rappeler l'article qu'il écrivit dans le *Journal de Genève*, où

il prend son parler plus franc, au lendemain de l'Encyclique *Pascendi*. Voici le principal passage où cet ami et confident de quelques évêques français se montre plus à découvert :

J'estime que les catholiques libéraux ont le devoir, et parce qu'ils sont catholiques et parce qu'ils sont libéraux, de rester dans le sein de l'Eglise, nonobstant les encycliques qui condamnent leurs doctrines particulières ou refoulent leurs aspirations et édictent contre eux des mesures draconiennes. Les encycliques passent, et je ne veux pas dire que ce ne soient pas des documents très vénérables, mais enfin elles n'expriment, pour l'ordinaire, que l'orientation doctrinale d'un pontificat, elles ne sont point irrévocables, et combien de ces documents, même signés de papes beaucoup plus grands que Pie X et peut-être presque aussi grands que Léon XIII, n'ont plus aujourd'hui qu'un intérêt purement historique, à moins qu'ils ne soient tombés dans l'oubli le plus profond ! Les encycliques passent, mais l'Eglise demeure..

Les temps, d'ailleurs, sont heureusement passés où il pouvait suffire d'une encyclique pour détacher un Lamennais de la foi catholique. Le génial auteur de l'*Essai sur l'Indifférence* aurait probablement gardé cette foi, malgré l'encyclique *Mirari vos*, s'il avait été moins ultramontain, et s'il s'était donc cru le droit, en restant catholique de bouche, d'esprit et de cœur, d'avoir raison, dans une controverse où l'infaillibilité doctrinale n'était pas et ne pouvait même pas être en cause, contre Grégoire XVI.

Au contraire de Lamennais, les modernistes que l'encyclique *Pascendi* vient de condamner croient pouvoir et devoir rester dans l'Eglise. Le plus grand nombre d'entre eux et les plus atteints, ou les plus visés, l'abbé Loisy, le père Tyrrell, et bien d'autres, ne renoncent pas, pour autant, à leurs idées. C'est leur droit, s'ils s'estiment vraiment en possession de la vérité, et je ne me reconnais pas celui de les juger. On leur fera d'ailleurs expier durement, ils peuvent s'y attendre, leur obstination ou leur fidélité. Les « conseils de vigilance » dont le pape Pie X a emprunté l'idée au socialisme exerceront contre eux un zèle que des rancunes personnelles pourront parfois attiser. Ils seront censurés avec ardeur et chassés de toutes les chaires d'enseignement soumises à l'autorité ecclésiastique. Leurs éditeurs mêmes se verront noter d'infamie. On se rappelle la troisième partie de l'encyclique *Pascendi*, dont les instructions récemment envoyées par Rome aux ordinaires des diocèses et aux supérieurs des communautés religieuses aggravent encore les rigueurs. « J'en veux à mon père et à ma mère de m'avoir appris à lire et à écrire, me confiait, il y a quelques semaines, un évêque dont j'ai la lettre sous les yeux. L'idéal, cher monsieur, j'entends l'idéal d'aujourd'hui, consiste à ne plus penser, à ne plus parler et surtout à ne plus écrire ! » Il est certain que le pontificat de Pie X est dur aux intellectuels. Je concède volontiers à M. Loyson que l'encyclique *Pascendi*, à ce point de vue, passe l'ordinaire mesure.

Les pauvres modernistes y peuvent trouver néanmoins quelque motif d'espérer. C'est le très distingué directeur de la *Revue des Deux-Mondes* qui a fait cette découverte et qui, charitablement, en avertit les intéressés. Pie X, remarque M. Francis Charmes, dit que les modernistes méritent bien qu'on leur applique ce que Grégoire IX écrivait de certains théologiens de son temps :

« Il en est parmi vous, gonflés d'esprit de vanité ainsi que des outres, qui s'efforcent de déplacer, par des nouveautés profanes, les bornes qu'ont fixées les Pères ; qui plient les saintes lettres aux doctrines de la philosophie rationnelle, par pure ostentation de science, sans viser à aucun profit des audi-

teurs..., qui, séduits par d'insolites et bizarres doctrines, mettent queue en tête, et à la servante assujettisent la reine. »

Quelle est donc cette « philosophie rationnelle » que Grégoire IX « dénonce avec un accent si décisif »? C'est la philosophie d'Aristote que saint Thomas devait reprendre un peu plus tard à son compte et remettre si fort en honneur Et c'est donc cette philosophie que Pie X, dans l'encyclique même où il cite, pour en faire application aux modernistes, la lettre de Grégoire IX aux maîtres de théologie de Paris, ordonne d'enseigner officiellement, à l'exclusion de tout autre, dans l'Eglise universelle.

On voit que les modernistes auraient tort de désespérer. Ils forment actuellement l'extrême gauche du libéralisme dans l'Eglise. Quant aux catholiques libéraux, modernistes ou non, qu'ils restent plus fermement que jamais attachés à cette Eglise, dont ils sont un peu les enfants terribles — et je me souviens à ce propos que Mgr Dupanloup, qui a écrit de si belles choses, et si justes, sur l'éducation, avait pour ces enfants-là une sorte de prédilection — mais qui attend de leur indépendance autant que de leur science, et de leur ferme loyauté autant que de leur obéissance, plus de services que ne lui en rendront jamais les chasseurs d'hérésies (1).

Mgr l'Evêque de Nice a protesté contre la divulgation de sa lettre. A la vérité, dans la protestation qu'il a adressée au *Figaro*, il ne fait pas difficulté de reconnaître que cette lettre « contenant ses impressions personnelles et confidentielles », avait cependant été « communiquée seulement à quelques évêques d'une discrétion éprouvée ». Ainsi se trouvait avoir quelque vérité l'appréciation que les agences attribuaient au même moment aux personnages du Vatican et dont elles accompagnaient une note de l'*Osservatore romano* . « L'entourage du Pape ne dissimule pas son mécontentement au sujet de la lettre de Mgr Chapon critiquant le Décret sur la Première Communion. *Le Vatican se refuse à croire que cette lettre fut véritablement confidentielle, parce que, disent les prélats de la secrétairerie d'Etat, la lettre de Mgr Chapon a l'allure d'un manifeste soigneusement rédigé.* »

Cette note de l'organe romain disait :

L'évêque de Nice proteste contre la publication de sa lettre confidentielle adressée au cardinal archevêque de Lyon, et déclare avoir grandement modifié ses premières impressions au sujet du Décret *Quam singulari*. Nous aussi, nous regrettons cette publication, comme nous regrettons le contenu de ce document. Nous aurions beaucoup à dire à ce sujet, mais pour le respect dû, nous nous bornons à constater que Mgr Chapon doit avoir lu le Décret en grande hâte, non seulement parce qu'il l'attribuait à une Congrégation de laquelle il n'émana jamais, mais encore parce qu'il modifie aujourd'hui ses appréciations, en raison des éclaircissements qui se trouvent exposés de façon claire et précise dans le Décret même.

Quant à M. de Narfon, il a trop conscience du service rendu à la cause pour se troubler du juste courroux de Mgr Chapon, et il répond d'un ton tranquille :

1. *Le Siècle*, 8 novembre 1907.

L'éminent évêque de Nice reconnaît lui-même avoir fait faire « quelques expéditions » de sa lettre confidentielle. Elle n'était donc pas destinée uniquement au vénérable primat des Gaules. Dans ces conditions, Mgr Chapon a-t-il tellement sujet de s'étonner qu'une copie en soit venue jusqu'au *Figaro?*

Je ne me dissimulais point, d'ailleurs, je le confesse, qu'en lui assurant la grande publicité du *Figaro*, je risquais de mettre momentanément son auteur dans un certain embarras. Si j'ai passé outre à cette considération, que mes sentiments particuliers vis-à-vis de Monseigneur de Nice faisaient très forte, c'est que des juges plus qualifiés que moi estimaient comme moi qu'un intérêt infiniment supérieur à toutes les questions de personnes — l'intérêt même de l'Eglise de France — s'y trouvait engagé.

Mgr Chapon sait d'ailleurs mieux que personne qu'il n'y a pas grand'chose à esperer, par le temps qui court, de documents de la nature de sa lettre au cardinal Coullié s'ils restent confidentiels, et il m'entendra si j'ajoute qu'il en a fait il n'y a pas si longtemps l'expérience..

Peut-être, en effet, Mgr Chapon, malgré la légitimité et la sincérité de sa plainte, a-t-il tort d'être surpris que sa lettre ait été livrée au journaliste du *Figaro*. La discrétion de ceux à qui il l'avait communiquée le garantissait probablement plus du côté de Rome que du côté de M. de Narfon. Eux et lui, — car c'est bien parmi eux qu'il faut chercher les « juges qualifiés », — ont estimé que l'embarras « momentané » où se trouverait mis le prélat n'entrait pas en balance de l'avantage qu'on se promettait. Et on lui en insinue la raison : L'initiative de même genre qu'il avait prise précédemment en invitant confidentiellement ses collègues à prévenir l'intervention de Rome au sujet du *Sillon* avait échoué (1). En rendant celle-ci publique, n'aurait-on pas plus de chance d'obtenir un plus clair résultat? L'occasion semblait favorable de faire cette fois échec au Vatican. Et ne serait-ce pas une belle revanche du déboire qu'on venait d'éprouver dans cette question du *Sillon?* Ainsi pourrait s'expliquer aussi la précipitation, dont témoigne l'acte de Mgr Chapon.

Car, il n'y a point à s'y méprendre, c'est la prétendue méconnaissance du droit et de l'autorité des évêques, invoquée par lui, qui constituait l'occasion favorable. Et il n'est pas téméraire de dire que l'indiscrétion commise à son insu et à son détriment contrariait plus son intérêt personnel que son dessein. On allait donc voir se produire au grand jour, avec quelque éclat et puissance, cet esprit d'opposition au gouvernement de S. S. Pie X dont il serait puéril de dissimuler qu'une fraction de notre épiscopat est sourdement animée depuis plusieurs années.

Le grave *Temps* (27 septembre) disait de cette pièce :

Elle tire toute sa force de l'état d'esprit qu'elle révèle. Pour la première fois depuis longtemps, avec une vigueur d'accent qui n'exclut pas une loyale déférence pour le chef suprême de l'Eglise, un évêque français en appelle du pape

1. 1er avril 1910, p. 696.

mal informé au pape mieux informé. A la tristesse avec laquelle il se plaint qu'une nouvelle règle, susceptible de bouleverser les usages de l'Eglise de France, ait été promulguée sans que les évêques aient été « consultés ni même avertis », on devine quel effort ceux-ci ont dû faire pour subir sans protestation l'état de dépendance, la situation de minorité dans lesquels ils sont maintenus depuis quelques années.

Nous ne voudrions pas faire dire à Mgr Chapon ce qu'il n'a pas dit, ni le faire passer pour ce qu'il ne veut sans doute pas être, mais en lisant cette lettre d'une inspiration élevée, on a l'impression d'entendre un de ces évêques de jadis, à la parole hardie, qui portèrent si haut le renom d'indépendance de l'Eglise gallicane. L'évêque de Nice n'a évidemment pas voulu s'insurger contre l'autorité pontificale; le ton seul de sa lettre le prouve; si l'on y voit, à travers les lignes, comme la revendication d'un droit ou violé ou tombé en désuétude, c'est peut-être que l'Eglise de France a été trop souvent et trop ostensiblement, non sans quelque humiliation, condamnée à supporter cela même qu'elle eût voulu éviter.

Il suffit d'avoir sous les yeux deux passages de ce document pour comprendre les réflexions du *Temps*. Mgr Chapon écrivait :

Ce qui rend plus douloureux encore la promulgation de ce décret, c'est qu'il éclate pour ainsi dire à l'improviste, c'est qu'en ses termes absolus et impérieux il n'admet aucune atténuation, il ne ménage aucune transition, et nous précipite dans une révolution dont ses promoteurs ne semblent pas soupçonner la hardiesse et les périls; c'est qu'en condamnant les statuts synodaux de tous les diocèses de France, sans aucune exception, *il frappe, il désavoue l'épiscopat français* dans l'œuvre laborieuse, féconde où depuis plus d'un siècle il a dépensé le plus d'intelligence, de zèle, de dévouement — à l'heure même où, ranimé par la lutte et grâce à cette admirable éclosion et à la coopération des catéchistes volontaires, cette œuvre atteignait son plus haut degré de prospérité et portait dans tous les diocèses des fruits qui nous consolaient et nous dédommageaient de tant d'échecs et de ruines. *Et ce coup nous est porté publiquement, en face de nos peuples, au risque de discréditer notre autorité sans que nous ayons été consultés ni même avertis dans une question si grave. On nous y compte pour si peu de chose, qu'il n'est pas même fait mention de nous, et que le nom de l'évêque n'est même pas prononcé,* tandis que l'on y reconnaît explicitement les droits du curé, du confesseur, du père de famille et l'intervention très laïque de l'instituteur lui-même (on ne distingue même pas entre l'instituteur libre et l'instituteur laïque). *A quoi se réduit donc désormais le « posuit episcopos regere ecclesiam Dei?* » C'est le triomphe de ces parents négligents qui n'ont cessé de se plaindre de nos exigences et de réclamer contre les règlements qui astreignaient leurs enfants à deux ou trois années de catéchisme; c'est le triomphe aussi de ces prêtres tièdes qui pactisaient avec eux et nous accusaient de jansénisme eux aussi, et que nous avons dû tant de fois avertir, réprimander, frapper même pour obtenir que nos ordonnances soient observées. Ils ont aujourd'hui leur revanche, *et quand, du haut de la chaire, ils liront le décret, nous n'aurons qu'à courber la tête..*

Faute d'une intervention secourable, nous allons être livrés, dès la prochaine rentrée de nos catéchismes, à la plus redoutable anarchie. Une telle révolution dans nos traditions et nos habitudes, s'accomplissant sans aucune préparation ni transition, en dehors de l'influence et de la direction modératrice *des évêques désavoués*, sur la lecture et en vertu de ce décret, livré aux interprétations et aux commentaires de l'opinion publique, nous jetterait dans

un inextricable conflit entre curés et curés, curés et vicaires, aumôniers et supérieurs de communauté, parents et parentes, instituteurs et institutrices, *qu'il nous serait d'autant plus difficile de dominer et d'apaiser, que l'intervention autorisée de ces divers personnages en la question est explicitement reconnue dans le document, tandis que pas un mot n'y reconnaît celle de l'évêque.* Les résultats les plus inattendus sont à redouter d'un tel conflit, et déjà l'on peut prévoir que les enfants les plus négligés et les parents les plus négligents, les prêtres les moins zélés s'empresseront de profiter d'une anticipation qui les affranchira si vite de toute obligation, tandis que ceux qui ont à cœur que leurs enfants soient bien préparés à la première communion répugneront à cette innovation et refuserait d'en profiter. *Où sera l'arbitre, si l'évêque est écarté, je dis plus, si nous n'obtenons pas que sa compétence et son autorité soient explicitement reconnues et hautement proclamées ?*

Je crois que deux simples remarques suffisent pour montrer que ce plaidoyer, dont je ne veux pas apprécier la convenance, est complètement étranger à la cause. Le Pape n'avait nullement à consulter les évêques pour demander l'application d'une doctrine déjà définie par l'Eglise, et, d'ailleurs, contrairement à ce qu'avance Mgr Chapon, ainsi qu'un précédent article de cette revue l'a rappelé, la question pratique avait été plusieurs fois portée devant lui par les évêques en ces derniers temps, et leurs coutumes n'avaient obtenu qu'une tolérance accompagnée du rappel de cette doctrine. En second lieu, la communion *privée* des enfants n'est nullement de la compétence de l'évêque. Comment pourrait-il l'exercer? Or, c'est d'elle, du droit et du devoir personnel de l'enfant, que traite principalement le Décret. Où voit-on que les mesures extérieures de discipline soient soustraites à son autorité? C'est prêter bien gratuitement au Saint-Siège un oubli contre lequel protestent tous ses actes, car jamais peut-être il n'inculqua avec plus de force et d'instance le respect de tous les droits épiscopaux.

N'insistons pas sur les autres points délicats où Mgr Chapon a trouvé l'occasion de donner cours à sa vivacité (1), puisque lui-même

1. Voici deux considérations, empruntées à la *Semaine religieuse de Verdun*, qui sans rien enlever de ses incontestables et précieux avantages à l'organisation actuelle des premières communions, montrent qu'ils ne sont pas sans une certaine contre-partie :

« En France, à force d'avoir insisté sur les dispositions nécessaires à la communion et sur les fruits visibles qu'elle doit produire, on est arrivé à en détourner les masses. Si l'on me permet une expression vulgaire dans un sujet si relevé, je dirai : Nous avons mis le râtelier trop haut. Qu'une élite, parmi les chrétiens, soit appelée à la communion avec les dispositions surélevées que l'on prône, très bien; mais le peuple, mais les masses ne montent pas si haut. Et l'Eucharistie est pour le peuple, pour les masses; elle doit être la nourriture, même quotidienne, de tous...

» Au moment de la Première Communion, dans un bon but sans doute, mais non sans inconvénient pour l'avenir, nous surchauffons, si j'ose dire, la piété des enfants. Nous dépassons le but. Plus tard, il semble à ces enfants qu'ils ne peuvent plus approcher de la Sainte Table sans ces efforts, sans ces longues préparations et actions de grâces, sans ces impressions vivaces et sensibles. De là, du moins en partie, la tendance à abandonner la communion, dans un âge où les passions n'y mettent déjà que trop d'obstacles. »

avoue dans sa lettre au *Figaro* que cette pièce fut écrite « sous une impression aujourd'hui bien atténuée par les explications venues de Rome ». L'*Osservatore romano* a fait remarquer, il est vrai, qu'elles se trouvaient déjà exposées de façon claire et précise dans le Décret même. Mais il est une remarque générale du fin observateur qu'est M. Maurice Talmeyr, dans la *Libre Parole*, qui peut trouver ici sa juste application :

La seconde réflexion qu'inspire ensuite la mesure pontificale, c'est que s'il existe un point où la compétence du Pape soit évidemment entière et souveraine, ne puisse pas être contestable, et doive, en conséquence, être sans réserve et immédiatement acceptée, c'est bien l'âge auquel un sacrement est conférable. Or, jamais prescription du Pape ne semble avoir été discutée chez nous et parmi les catholiques, parfois dans le clergé même, autant que celle-là !

Chose vraiment singulière ! A l'époque où Léon XIII recommanda le « ralliement », et où ses recommandations furent d'ailleurs si audacieusement travesties, tout un certain clergé entendit imposer d'emblée aux catholiques l'acceptation de la République. Il y aurait même eu alors des confesseurs qui demandaient à leurs pénitents s'ils étaient républicains, et qui leur refusaient l'absolution s'ils ne l'étaient pas !

Et voilà qu'aujourd'hui d'autres confesseurs, ou peut-être les mêmes, seraient tout disposés, paraît-il, à ne tenir qu'assez peu de compte des plus formelles prescriptions du Saint-Père dans une pure matière confessionnelle. Le Pape, pour certains prêtres, à une certaine époque, devenait donc infaillible là où il ne l'était précisément pas, et cesserait de l'être actuellement pour certains autres, ou pour les mêmes, là où précisément il ne peut pas ne l'être pas !

On reconnaîtra que cette observation n'est pas sans à-propos.

La comparaison qui en fait le sujet nous ramène un peu en arrière, vers l'ouvrage du P. Lecanuet.

Celui-ci a cru devoir protester contre une appréciation de Mgr Baunard que nous avons reproduite. M. Lecanuet, dit le *Bulletin de la Semaine*, « nous fait l'honneur » de nous adresser la lettre suivante. On est en effet plein d'égards et de sympathie pour le P. Lecanuet dans cette maison. Et ce n'est pas une petite recommandation pour son livre que d'être en vente dans ses bureaux. L'ami Narfon a naturellement reproduit cette lettre dans le *Figaro*, comme le *Bulletin de la Semaine* s'était empressé d'enregistrer la réponse de la *Semaine religieuse* de Nice citée plus haut. Aux uns et aux autres je n'ai voulu faire d'autre réponse que celle destinée à mes amis. Voici la lettre du P. Lecanuet.

Monsieur le Directeur,

Vous avez reproduit, dans votre dernier numéro, un certain nombre de critiques sur mon récent volume, en particulier une lettre de Mgr Baunard au chanoine Fichaux contenant contre moi des allégations presque injurieuses. Voulez-vous me permettre quelques explications au sujet de cette lettre?

Je ne m'arrêterai pas à réfuter les accusations de Mgr Baunard. J'ai pu critiquer — respectueusement et selon mon droit — quelques actes de Pie IX; mais il suffit de lire mon livre pour constater que j'ai toujours parlé de ce Saint Pontife avec la plus profonde vénération. Quand je me suis plaint à Mgr Baunard de cette façon de critiquer, si contraire à son caractère et à ses habitudes, il m'a répondu qu'il était affligé de cette publication faite à son insu. Ecrivant à un vieil ami, il avait cru pouvoir apprécier sévèrement certains passages *de mon premier volume* sur Pie IX; mais sa lettre devait rester secrète, et il m'exprimait ses regrets qu'on l'eût publiée. *Mgr Baunard m'avouait d'ailleurs n'avoir point lu encore mon second volume* qui défend la politique de Léon XIII comme il l'a défendue lui-même dans l'*Histoire du Cardinal Lavigerie.*

Voici donc ce qui s'est passé. Irrités du succès de mon livre sur Léon XIII et désirant vivement le discréditer aux yeux des catholiques, Mgr Delassus et le chanoine Fichaux ont publié, dans la *Semaine Religieuse de Cambrai*, la lettre privée de Mgr Baunard, sans même en prévenir l'auteur. Et naturellement, le Révérend Père Emmanuel Barbier, mis jadis à l'Index pour ses injures à Léon XIII, s'est empressé de reproduire cette lettre : « Honneur à Mgr Baunard! Qui venge Pie IX, venge Pie X!.. » La *Chronique de la Bonne Presse* a fait de même; elle affirme impudemment que l'ensemble des catholiques adopte le jugement de Mgr Baunard sur mon second volume.. *que Mgr Baunard n'a point lu!!*

D'autre part, un certain *Giovanni* (disciple du Père Barbier, si ce n'est pas le Père Barbier en personne) fait insérer, dans les journaux zélotes de province, cette ridicule petite note : « l'œuvre du P. Lecanuet, dans son ensemble, est injurieuse à la mémoire de Léon XIII. Ce pape y apparaît le protecteur et le fauteur d'une erreur maintes fois condamnée, le Catholicisme libéral. » Tout cela encore d'après le témoignage « accablant » de Mgr Baunard.

Voilà leur critique! Il suffit, je pense, de signaler de pareils procédés pour en faire justice. « *Le cri de rage* qu'ils ne peuvent contenir, m'écrit un évêque, prouve la profondeur de la blessure que vous leur avez faite. » — Et un des plus éminents curés du Nord (cherchez bien, Mgr Delassus), ajoute : « je vais me hâter de lire votre histoire, car si Mgr Baunard la traite de menteuse, c'est apparemment qu'elle contient de nombreuses vérités. »

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de mon respectueux dévouement.

E. LECANUET.

Mgr Baunard, dont la douceur de caractère et l'aménité sont bien connues, a exprimé au P. Lecanuet le regret qu'on ait publié sa lettre. C'était lui accorder une satisfaction bien naturelle. Mais il ne lui a pas exprimé le regret — et c'est le seul point qui importe vraiment — d'avoir écrit à M. le Chanoine Fichaux :

« *J'aime à apprendre que déjà, à Rome et en France, plusieurs Eminences vous ont loué de l'esprit de sagesse et de vraie foi romaine qui inspire les très justes jugements que vous portez sur les hommes et les choses. Cela console et repose de la* MENTEUSE Histoire de l'Eglise de France, sous la troisième République, *de laquelle histoire, l'Eglise sort si abaissée, le centre gauche si magnifié et Pie IX en somme si rapetissé jusqu'à l'ineptie, presque jusqu'à l'imbécillité, lui, sa personne, son gouvernement et ses amis !* »

Après cela, on voit combien le P. Lecanuet a bonne grâce de reprocher à d'autres la sévérité de leurs jugements.

Le P. Lecanuet est peut-être l'un des rédacteurs de l'anonyme *Bulletin de la Semaine*, mais je me garderai bien de le supposer et surtout de le dire, n'en sachant rien. S'il n'est pas mieux renseigné sur l'écrivain qui signe Giovanni, je prends la liberté de lui proposer de se modeler sur ma réserve, encore que sa supposition n'ait rien pour m'être agréable Quant à avouer ou à nier, je n'éprouve le besoin de faire ni l'un ni l'autre. On verra plus bas que je suis suspect de bien autre chose encore.

L'evêque qui le félicite d'avoir soulevé contre son histoire *un cri de rage*, est évidemment un ami de la *Semaine religieuse* de Nice. Laissons-les s'unir pour le congratuler.

Notre revue n'a nullement, pour sa part, attribué au second volume du P. Lecanuet le jugement porté par Mgr Baunard sur le premier. Elle l'a simplement appliqué à l'auteur de l'un et de l'autre, qui sans doute ne se renie pas lui-même.

Le tome premier de son histoire a été jugé, sinon aussi durement que par l'ancien recteur de l'Université catholique de Lille, du moins aussi sévèrement, par plusieurs grandes revues catholiques : *Les Etudes*, *l'Ami du Clergé*, *la Revue Augustinienne*, *le Bulletin de littérature ecclésiastique* (Université catholique de Toulouse) et loué sans réserve par M. l'abbé Turmel, désormais célèbre, dans la *Revue du Clergé français* (1). Plusieurs rendent cette justice au P. Lecanuet qu'il s'est efforcé de mieux remplir le devoir d'un historien dans le second. Jusqu'à quel point y est-il parvenu, ce n'est pas le moment de l'examiner. Mais puisqu'il trouve « ridicule » et impute simplement à une sorte de faux, l'appréciation du pauvre Giovanni disant que, dans l'ensemble de son œuvre, Léon XIII apparaît comme le fauteur du catholicisme libéral, voici à ce sujet une confirmation dont on ne contestera pas la valeur et qui s'applique directement à la seconde partie de l'ouvrage.

Je l'emprunte à un article du P. Paul Dudon, dans les *Etudes*, où il analyse ce tome second (20 septembre 1910). Article fort curieux, sur lequel il pourra y avoir lieu de revenir, où l'auteur, qui se flatte de tenir le juste milieu entre les opinions exagérées, se rapproche beaucoup plus de la nôtre qu'il ne l'a cru peut-être. Ce rapprochement deviendrait même singulièrement frappant, s'il ne cédait surtout à la préoccupation commune à tous les écrivains sages de notre temps, de donner à leurs jugements une forme qui ne heurte personne, quitte à ce que personne, non plus, n'en comprenne et n'en mette à profit la leçon.

Je cite seulement le début et la fin de sa discussion, où le P.

1. Voir aussi les articles de notre collaborateur Paul Tailliez, dans les numéros des 15 juin et 15 août 1909.

Lecanuet et l'introducteur de son ouvrage se trouvent également en cause.

Or, au sujet de la liberté, *le P. Lecanuet prétend que Léon XIII*, dans son encyclique du 20 juin 1888, *a qualifié d'opinion honnête ce qu'on appelle libéralisme catholique. A priori*, l'assertion paraîtra étonnante. Car, d'une part, il est certain que cette forme de libéralisme a été condamnée par Pie IX; et, d'autre part, il est évident qu'en matière doctrinale Léon XIII n'a pu contredire son prédécesseur. Pour amener le lecteur à conclure comme lui-même, le P. Lecanuet réfute quatre lignes de l'*Univers* par une demi-page du *Correspondant*, et il renvoie, en note, à un commentaire de l'encyclique *Libertas*, qu'il dit autorisé par le pape et qui se trouve dans un livre de Mgr Chapon sur Mgr Dupanloup. Certes l'autorité de l'évêque de Nice et de la revue où il vient de louer le P. Lecanuet sont grandes. *Elle ne saurait pourtant suffire à nous faire croire qu'il n'y a point eu des catholiques libéraux ; et que, si les hommes auxquels on a donné ce nom ont été flétris par Pie IX, ils ont été réhabilités par Léon XIII.* De telles invraisemblances auraient besoin d'être démontrées rigoureusement.

... Car si Léon XIII, dans ses Lettres apostoliques, absout les hommes et encourage les idées que Pie IX, dans les siennes, a désavouées et condamnées, la contradiction est flagrante. Et alors, à qui des deux croire, tous deux parlant au nom de la vérité même?

Heureusement, la contradiction n'existe point. Le P. Dudon reprend l'analyse de l'Encyclique *Libertas* et montre que, pour innocenter les catholiques libéraux, le P. Lecanuet, dans sa façon d'en traduire le texte, « a fait ce qu'on appelle un contre-sens ». D'après celui-ci, le Pape qualifie leur opinion « d'opinion honnête, compatible avec la vérité et la justice, *si on l'entend d'une façon équitable* ». Leurs idées seraient donc irréprochables aux yeux de tous ceux qui voudront les considérer avec équité. Selon le texte de Léon XIII, pour que le langage des dits libéraux demeure orthodoxe, il faut qu'ils aient voulu parler d'un plan de conciliation de l'Eglise avec le siècle, dans lequel la vérité et la justice soient sauves. La différence est grande. « *Quorum est honesta sententia, si de quadem intelligatur æqua ratione, quæ consistere cum veritate justitiaque possit.* »

L'ouvrage de Mgr l'Evêque de Nice auquel il est fait allusion plus haut a pour titre : « Mgr Dupanloup et la liberté, Sa vraie doctrine », par M. l'abbé Chapon, chanoine honoraire d'Orléans (1). C'est un monument élevé à la mémoire de l'illustre évêque par la piété filiale d'un de ses disciples. M. l'abbé Chapon n'entre pas dans la thèse générale du P. Lecanuet, mais se contente d'une application particulière. Pour plus modeste qu'elle soit, son entreprise n'est pas moins paradoxale. Il se charge simplement de démontrer que, s'il y a eu des catholiques libéraux dont Pie IX a si fortement réprouvé les idées et la conduite, Mgr Dupanloup n'en était pas. Position assurément très originale. L'auteur a d'ailleurs fort habilement choisi son terrain. Le

1. H. Chapeliez (Téqui), Paris, 1889.

sous-titre l'indique. C'est à la doctrine de son héros qu'il le circonscrit. Or, on sait que le libéralisme catholique est souvent autant une affaire de conduite et de pratique que de théorie, d'esprit et de tendances plus que de principes. On chercherait vainement, par exemple, je crois, dans ce livre, même une allusion à certains faits capitaux comme la fameuse réunion de La Roche-en-Brenil, dont Mgr Dupanloup fut l'âme, et à son rôle à l'époque du Concile du Vatican. Ce ne sont pourtant pas des faits négligeables. Mais la partie devenait belle, et la démonstration irrésistible dans ses limites, s'il ne s'agissait que de montrer avec quelle éloquente fermeté Mgr Dupanloup défendit dans ses écrits en mainte circonstance les maximes et les droits de l'Eglise. Il en fut en effet l'admirable champion, quoi qu'il en soit de ses faiblesses, et tous les catholiques lui en conserveront longtemps une admiration reconnaissante. Pie IX lui-même eut mainte occasion de l'en féliciter et remercier publiquement. Comment, conclut triomphalement son panégyriste, après s'y être complaisamment étendu, pourrait-on soupçonner, accuser du libéralisme flétri par le pape un évêque comblé des témoignages de son approbation? Et pourtant!..

Comme par une sorte de mot d'ordre mystérieusement infusé parmi les catholiques de France depuis vingt-cinq ans, on a partout répandu que le pontificat de Léon XIII avait vu disparaître le libéralisme catholique. C'est la plus funeste duperie de l'époque.

Toutefois, pour lui conserver du moins le culte du souvenir, on voit se développer les efforts dont aujourd'hui même nous sommes témoins. De quel œil le Saint-Siège les regarde-t-il? On en trouverait peut-être un indice dans un fait tout actuel. Si nous sommes bien informés, il y avait un projet de célébrer solennellement le centenaire de Montalembert : messe solennelle à l'église Sainte-Clotilde de Paris, sermon par le P. Lecanuet, et, le soir, réunion solennelle avec grand discours de M. Piou. Mais le Vatican aurait fait savoir aux organisateurs qu'il lui serait agréable de voir ce projet tomber dans l'eau.

Après un si long circuit, revenons aux commentaires sur la Lettre pontificale condamnant le *Sillon*, et à son application.

On en a vu quelques exemples plus haut, mais la matière est loin d'être épuisée.

Quelqu'un m'a reproché celui du *Semeur* de Versailles, cité dans le numéro précédent. Or, je lis postérieurement, dans ce même journal, à la date du 11 septembre, cette affirmation de son programme : « Le *Semeur* est un journal catholique qui exposera et défendra avec une inlassable persévérance les idées catholiques. C'est une tâche assez vaste pour qu'il s'en contente. Absolument indépendant, le *Semeur* est donc exclusivement un journal de doctrine catholique, d'action

religieuse et d'action sociale ». Eh bien, comment veut-on me faire admettre qu'un journal exclusivement journal de doctrine catholique puisse traiter un document pontifical de cette gravité avec une telle désinvolture?

Des premiers nous avons applaudi très sincèrement à la soumission des sillonnistes et c'est sans arrière-pensée aucune que nous en louons la sincérité. Mais, avec la *Semaine religieuse* d'Avignon, nous doutons cependant que ni le mal soit vite réparé ni les retours ou les subterfuges de l'esprit sillonniste ne soient à craindre.

Voici, par exemple, l'*Ouest-Eclair*, un des principaux journaux du parti, qui par sa grande extension est parvenu à infecter la vieille Bretagne catholique et son clergé de cet esprit. La direction du *Sillon* s'est plu à lui en faire gloire (1). Quelle est présentement son attitude? La mesure par laquelle Mgr l'archevêque de Reims a obligé M. l'abbé Trochu à quitter l'administration de ce journal, a amené celui-ci, ainsi que son directeur, à manifester leurs dispositions. Le *Matin* s'est empressé de les interviewer à cette occasion (2). Les réponses qu'il leur attribue reproduisent si exactement certains clichés connus qu'on serait tenté de les croire écrites sous la dictée des interlocuteurs.

M. l'abbé Trochu a déclaré :

— Vous connaissez déjà ma réponse à la décision de l'archevêque. J'obéis à mon supérieur, mais je n'accepte pas l'offre qu'il me fait de la cure de Saint-Domineuc. Au reste, le coup qui me frappe n'est que l'aboutissant d'une très longue campagne contre l'*Ouest-Eclair*..

— Mais pourquoi cet acharnement?

— En voici la raison. A l'intérieur du catholicisme, il y a deux tendances. Les uns préconisent un catholicisme politique; ils rêvent de restaurer l'idée religieuse par la politique, la violence, par tous les moyens. Nous, nous croyons simplement à l'efficacité du vieil Evangile : modérations dans nos idées comme dans nos habitudes. Quand nos adversaires disent une chose bonne, nous la disons bonne; quand elle est mauvaise, nous la disons mauvaise, tout simplement. En un mot, l'*Ouest-Eclair n'est pas un journal catholique*.

— Comment?

— C'est un journal républicain, démocratique et libéral, rédigé par des catholiques. Il défend les droits des catholiques quand ils sont violés, tout comme ceux des instituteurs et des fonctionnaires, tout comme il serait prêt à défendre les droits des libres-penseurs contre des inquisiteurs quels qu'ils soient.

— Voilà qui doit paraître singulièrement audacieux à certains de vos confrères.

— Ah! nous n'avons rien de commun avec les *Croix*, dont nous jugeons le rôle singulièrement inopportun à la réconciliation nationale..

» Ainsi, catholiques dans l'Eglise, nous restons républicains dans la patrie.

— On ne vous le pardonnera pas.

---

1. Voir notre numéro du 15 mai 1909 : *L'Ouest-Eclair et le chevalier Desgrées du Loû.*

2. 26 septembre 1910.

— Peuh! mon aventure est un très petit épisode d'une très grande lutte. L'œuvre n'a plus besoin de moi; je la laisse en bonnes mains.

— Mais vous, monsieur l'abbé, qu'allez-vous devenir?

Ici l'abbé releva sa tête fiévreuse. Un moment il contemple la chambre presque nue garnie de quelques livres sur des planches de sapin, puis levant vers un Christ ses yeux miraculeusement rajeunis :

— Bah! dit-il en haussant les épaules, je ferai ce que j'ai toujours fait : je travaillerai!

Quant à M. Desgrées du Loû, il s'est exprimé ainsi :

— En tout ceci, nous confie-t-il avec énergie, il faut surtout voir l'influence des hommes de la *Correspondance romaine*, dirigée par Mgr Benigni, que l'on dit, hélas! le bras droit de Mgr Merry del Val. Quoique *rédigée en France par dom Besse et l'abbé Barbier*, cette *Correspondance* est animée des sentiments les plus hostiles à notre pays. Journellement on y lit des articles qui dénoncent Paris et la France comme le centre ténébreux de la conjuration universelle du mal..

» Cette *Correspondance* est très lue à l'étranger. En France, les *Croix* et l'*Univers* la reproduisent pieusement. A force de représenter notre pays comme le grand apostat de l'univers, on finira, si cela continue par dégoûter les catholiques français de leur propre patrie. Nous nous élevons de toutes nos forces contre cet accaparement par un tout petit groupe d'Italiens du patrimoine moral de l'Eglise. Nous respectons les décrets et décisions pontificales, mais ce que nous ne pouvons tolérer, c'est que l'organe de l'officine Benigni mène les journaux catholiques français à la férule. »

Si tels demeurent les sentiments d'un directeur de journal, exerçant une influence aussi étendue, quels résultats doit-on en prévoir?

Passons au *Télégramme* de Toulouse, récemment acheté par le propriétaire de la *Croix*, M. Féron-Vrau, pour le plus grand bien de la cause catholique, comme le lecteur s'en souvient (1). Son numéro du 13 septembre contient un article intitulé : *Sillons convergents*, où il explique comment la mesure pontificale ne nuira aucunement à l'œuvre du *Sillon*. Le rédacteur constate d'abord le fait de la soumission locale de nombre de *Sillons* aux évêques, et l'apprécie avec cette réserve digne d'un émule de l'abbé Trochu : « *C'est là un acte de discipline purement religieux que nous considérons comme logique, mais que notre respect de la liberté de conscience nous commande d'enregistrer sans autre commentaire.* »

Et maintenant :

Ce que, par ailleurs, nous ne saurions constater sans en manifester notre satisfaction, c'est que les sillonnistes conservent légitimement, dans la continuation de leur effort politique et social, une unité d'aspirations et de méthodes qui constituera, à coup sûr, un très sérieux appoint pour la cause de la République et pour celle de la Démocratie.

Pour la cause de la République, d'abord. Ils peuvent toujours, en effet, politiquement, s'y dévouer, puisque, selon la parole du Pape, « l'Eglise a

1. 1er août 1910 : *La fausse presse catholique.*

» toujours laissé aux nations le souci de se donner le gouvernement qu'elles » estiment le plus avantageux pour leurs intérêts », et par conséquent, elle laisse aux citoyens le droit absolu de perfectionner la forme de gouvernement sous laquelle ils vivent; ceci n'est que l'énoncé positif du principe que rappelait hier, sous son aspect négatif, Mgr Dadolle, évêque de Dijon, — lequel, par parenthèse, aurait, dit-on, vivement souhaité la condamnation du *Sillon*, précisément parce qu'il a pour ses membres une particulière tendresse, et qu'il voyait avec une réelle tribulation leur glissement vers l'hétérodoxie, — Mgr Dadolle, commentant la formule de Pie X citée plus haut, écrivait donc dimanche dans sa *Semaine religieuse :* « L'Eglise ne saurait souffrir que » personne prétende inféoder la religion à un parti ou à un régime politique ». Et, avec une finesse où il entre quelque sévérité, le prélat ajoute : « D'au- » tres encore que les sillonnistes méditeront utilement sur cette déclara- » tion » (1).

D'autre part, les sillonnistes pourront se dire encore socialement, *les champions de la Démocratie.* Il suffit, pour s'en convaincre, de relire ce que Pie X, retrouvant les accents de Léon XIII, leur écrit vers la fin de sa récente lettre : « Comme dans les conflits d'intérêts, et surtout dans la lutte avec des forces » malhonnêtes, la vertu d'un homme, sa sainteté même ne suffit pas toujours » à lui accorder le pain quotidien, et que les rouages sociaux devraient être » organisés de telle sorte que, par leur jeu naturel, ils paralysent les efforts » des méchants et rendent abordables à toute bonne volonté sa part légi- » time de félicité temporelle, nous désirons vivement que vous preniez une » part active à l'organisation de la Société dans ce but. »

Ainsi, en ce qui concerne l'action proprement civique et sociale, — la seule qu'il nous plaise de considérer ici — les jeunes troupes sillonnistes demeurent au poste de combat; nous ne voulons pas savoir comment seront constitués et guidés, désormais, leurs compagnies ou leurs bataillons, ni s'ils ont modifié la « théorie » et le « service intérieur »; il nous suffit de noter que le chef religieux dont ils ont écouté la voix est loin de leur barrer la route de l'avenir.

Il est facile de pressentir à quoi peut mener une telle interprétation, qui ramène, sans dessein il le faut croire, la confusion entre la démocratie du *Sillon* et l'action populaire chrétienne. Elle remet en question tout ce que la parole pontificale avait tranché. Ici encore, n'oublions pas qu'on ne se trouve pas en présence d'une opinion individuelle, sans portée, mais d'idées propagées par la presse.

Sans nous arrêter davantage au *Télégramme,* recueillons dans ses *glanes* du jour (20 août) ce trait qui donnera une haute idée de son action moralisatrice et de son influence religieuse.

Chez Anatole France. — Anatole France, ce jour-là, par hasard, reçoit. Il y a cinq sièges dans son cabinet de travail; les cinq premiers arrivants sont accueillis.

Le maître parle des événements, puis il passe à des aperçus sur Rabelais et Montaigne Il fait des comparaisons. Il explique pourquoi Rabelais est un auteur difficile : « Rabelais, dit-il, qui était un homme sensuel, avait peur d'être brûlé. »

---

1. A merveille. Mais, pour le moment, c'est aux sillonnistes que s'adressent les admonestations du Saint-Siège, c'est sur eux directement qu'elles tombent. Ne prenons ni ne donnons le change.

Le maître montre ce matin-là le plus grand libéralisme. Il déclare : « Je ne crois pas qu'il y ait plus de libres-penseurs aujourd'hui qu'autrefois. Sans doute, les ouvriers sont libres-penseurs.. Encore, ne faut-il pas exagérer la libre-pensée des ouvriers.. »

Depuis quelques semaines, il a renoué avec Jules Lemaître des liens d'une très ancienne amitié. Il parle avec tendresse de cet esprit, frère du sien : « Jules Lemaître est chrétien, dit-il, mais il m'a avoué qu'il n'en avait pas de grandes consolations... »

Il explique comment le plus honnête des hommes peut être catholique et athée, et, illustrant sa parole par un exemple, il déclare : « Ainsi, Maurras est un très honnête homme. »

Il dit encore : « Il est des hommes pour qui il faudra toujours une religion. Nous en avons la preuve en France, où l'Eglise continue de vivre par la seule volonté des fidèles; cela prouve qu'elle en a; l'expérience est faite. Nul n'y peut rien.. à moins de massacrer tous les catholiques, ce qu'on ne peut cependant pas faire. » Le maître parle des savants : « Les faits, dit-il, comptent seuls pour eux. » En secouant la tête il ajoute : « Il en est qui s'y fient un peu trop... et il y a tant de manières d'observer un fait... »

M. Anatole France est arrivé à la suprême sagesse, il voit toutes choses de très haut.

Prenons le *Bulletin paroissial* de Saint-Julien (15 septembre), avec lequel nos lecteurs ont également déjà fait connaissance (1). Depuis que cette revue le leur a présenté, il a pourvu à la nourriture religieuse de ses fidèles en leur faisant lire intégralement le discours du grand franc-maçon, Roosevelt, prononcé à la Sorbonne, lors de son passage à Paris. Il n'a pu naturellement donner autant de place au document pontifical, mais voici néanmoins celle qu'il lui consacre dans un article intitulé : *Le Pape et le Sillon.*

Le Souverain Pontife vient d'envoyer aux cardinaux, archevêques et évêques de France, une lettre importante relative au *Sillon. Sans attribuer à sa lettre la valeur d'une définition doctrinale, sans vouloir même condamner le mouvement sillonniste,* ainsi que le déclare l'*Observatore romano,* le Souverain Pontife réprouve *certaines* idées et *certaines* tendances, l'esprit et la méthode du *Sillon.* Il donne en même temps aux catholiques une direction et un enseignement conformes à l'esprit de l'Eglise, Marc Sangnier a répondu au Saint-Père par une lettre rendue publique. Ce document demeurera comme le témoignage d'une conscience chrétienne qui a toujours été et veut demeurer fidèle à Dieu, au Pape et à l'Eglise.

Le président du *Sillon* se soumet aux décisions de Pie X. Il abandonne la direction des cercles d'études du *Sillon* pour la remettre à Nosseigneurs les Evêques, et conseille à ses amis de le suivre dans sa soumission. Il déclare, il est vrai, garder son activité politique personnelle, mais en prenant l'engagement de ne rien publier dans son journal *La Démocratie* ou dans ses écrits, donc rien à dire dans ses discours qui ne soit conforme à l'enseignement pontifical. Marc Sangnier regrette ensuite d'avoir pu, même involontairement, donner occasion aux graves accusations qui lui sont adressées, et fait un vibrant acte de foi en la divinité de Jésus-Christ présent dans l'Eucharistie. Il termine en demandant la bénédiction du Souverain Pontife, et lui exprime sa fidélité.

---

1. 15 avril 1910. *Semaines religieuses et Bulletins paroissiaux.*

C'est avec fierté et joie que je m'associe à l'adhésion pleine et entière de tous les sillonnistes de France à la lettre pontificale. *Longtemps j'ai partagé leur vie.* Je les ai aimés, et leur soumission me les rend encore plus chers. Chers paroissiens, permettez-moi de vous demander de prier pour eux. Quand des frères sont dans la peine, c'est un devoir pour nous de les aider et de les consoler.

Il s'opère actuellement un revirement fort heureux, quoique très confus, parmi certains grands journaux catholiques qui ont eu, par leur faiblesse et leurs grandes complaisances, une grosse part de responsabilité dans la diffusion des idées novatrices. La *Croix* est du nombre. C'est donc avec une vive satisfaction, pour notre part, que nous lisions récemment (21 septembre) sous la plume de son principal rédacteur ecclésiastique ces justes observations :

Et maintenant, un grand devoir s'impose. Ce sont des doctrines que le Pape enseigne. Ce n'est pas cette pure obéissance « disciplinaire » qu'un apostat inventa il y a quelques années, qu'il réclame. *Notre devoir est de former sur les décisions lumineuses venues du Vatican notre mentalité.*

Et comme, pour un certain nombre, *c'est une complète transformation de mentalité qui s'impose,* qu'ils nous permettent le conseil de relire avec soin, maintenant que la première impression est effacée, les méditant devant Dieu en esprit surnaturel, les deux graves documents.

Mais si la *Croix* veut travailler efficacement à cette réfection nécessaire de la mentalité publique dont le devoir lui incombe à tous les titres, il faut qu'elle veille avec plus de soin à se garder d'un éclectisme qui lui a été depuis si longtemps nuisible. En voici cependant un exemple trop récent (20 septembre).

On connaît les grandes enquêtes ouvertes par la *Croix* à cette époque de l'année, où l'interruption de la vie parlementaire expose les journaux à une disette de copie. C'est un ingénieux et commode moyen d'y suppléer. Nous avons déjà eu occasoin de dire ce que nous pensions de la valeur de ses résultats. L'enquête de ces vacances a pour objet « L'action catholique ». Sous cette étiquette d'apparence précise, elle ouvre aux discoureurs un champ assez indéfini. L'article du 20 septembre, a pour objet « Le patronage et la formation du jeune homme ». L'importance de l'œuvre des patronages catholiques, est assurément capitale. Je ne chicanerai pas l'auteur pour avoir écrit. dans son préambule : « L'école libre, c'est bien; mais les patronages, c'est mieux », ni même pour cette insinuation : « Je ne dirai pas que les groupements d'enfants de Marie ont, jusqu'ici, tenu trop de place; mais je maintiens que les groupements de jeunes gens en ont occupé trop peu ». Tout homme d'action est porté à abonder dans son propre sens. Va donc pour les patronages. Mais je fais un grief à la *Croix* et à l'auteur, de nous proposer, trois semaines après la lettre pontificale, un modèle de formation de la jeunesse qui est du plus pur goût sillonniste. On en jugera par la citation intégrale du morceau. Je ne supprime que l'entrée en matière.

L'école libre, c'est bien; mais le patronage, c'est mieux. L'école libre, de garçons surtout, n'est guère possible que dans les grands centres; et encore une partie notable de la population enfantine lui échappe fatalement, et son action finit trop tôt. Le patronage, au contraire, est partout possible. Il est accessible aussi bien aux enfants de l'école publique qu'aux élèves de l'école privée; et il prend l'adolescent à un âge où celui-ci a le plus besoin d'être soutenu et dirigé, à un âge où l'intelligence, plus ouverte, se prête mieux à une éducation solide et durable.

Le patronage doit être agréable. Le sport, les jeux honnêtes, la musique, le chant et la gymnastique en sont les éléments indispensables. La gymnastique, trop souvent négligée, est à la portée de tous. Elle a un attrait considérable pour les jeunes gens. A Dijon et en Côte-d'Or, son introduction dans les patronages a eu un succès extraordinaire. Les patronages en sont devenus plus vivants, plus disciplinés et beaucoup plus fréquentés.

La formation chrétienne doit être à la base de tout patronage bien compris. C'est de telle évidence qu'il serait superflu d'insister. C'est précisément ce qui assume aux groupements catholiques une supériorité marquée sur les cercles laïques. Mais nos patronages ne doivent pas seulement former des chrétiens : ils doivent, pour être complets, préparer des citoyens.

La démocratie est un fait qui déborde, et qui est loin d'être particulier à la France. L'Angleterre et l'Allemagne en sont travaillées; la Russie et la Turquie sont obligées de compter avec elle. Elle a envahi le Japon, et la Chine lui ouvre ses portes. Elle s'infiltre partout avec une puissance irrésistible. Qu'on bénisse ou qu'on maudisse le suffrage universel, on est de plus en plus obligé de compter avec lui. Tout donne même à croire que l'avenir lui appartient. Le peuple, conscient de sa dignité, revendique la faculté de participer à la gestion de la chose publique.

Le danger, surtout à la période de transition, c'est que l'électeur, le citoyen, ne soit pas à la hauteur de sa tâche. Pour obvier à ce grave et réel inconvénient, l'éducation du citoyen s'impose.

Nulle puissance au monde ne serait capable d'empêcher le mouvement démocratique Le seul remède est de le diriger et de l'éclairer.

Arrivé à l'âge d'homme, il faut, de toute nécessité, que le petit garçon qui fréquente nos patronages ne soit pas seulement un chrétien, mais il est indispensable qu'il soit de plus un bon citoyen, conscient de ses droits et de ses responsabilités. Il faut qu'il soit préparé pour les luttes de la vie, à l'atelier, dans sa profession et dans la cité.

Le jeune homme qui n'aurait d'autre ambition que de bien gérer sa maison. ne serait qu'un égoïste. Il ne serait pas homme de son temps. A côté du foyer, il y a la profession et la cité; et au-dessus de tout, l'Etat. Se désintéresser des affaires communes et de l'Etat serait laisser les ruines s'accumuler autour du foyer.

Dans une localité que je ne nommerai pas, il y eut pendant de longues années un patronage très florissant. Les vertus chrétiennes et les pratiques religieuses y étaient cultivées avec soin et avec succès. Il en est sorti des pères de famille modèles; mais de parti pris, selon l'éducation reçue, ils se sont tenus en dehors de la politique. Ils s'obstinent encore à se tenir en dehors des luttes électorales. L'éducation du citoyen leur a manqué.

Je dis qu'il y a là une grave lacune. Aussi, dans la localité en question, la secte maçonnique règne sans conteste. Chacun devine les résultats. C'est un pays de parias.

A côté des devoirs du chrétien, il y a donc lieu d'enseigner les obligations du citoyen. Voilà ce qu'il faut dire et inculquer à la nouvelle génération.

Afin d'arriver au but, il n'y a qu'à s'inspirer, dans les causeries et dans les instructions, des immortelles Encycliques de Léon XIII, sur le socialisme, la philosophie, le divorce, la Franc-Maçonnerie, la liberté, la constitution chrétienne des peuples, la condition des ouvriers, *l'acceptation du régime politique* en vigueur (Encyclique au peuple français), et la démocratie chrétienne. Ajoutez-y la très belle et très opportune Encyclique de Pie X sur le modernisme et autres actes postérieurs, et le programme sera complet.

C'est en s'inspirant des doctrines et des principes contenus dans ces graves documents qu'on arrivera à donner des solutions sûres sur les questions du jour les plus délicates et les plus difficiles.

Pour une si grande œuvre, il ne faudra négliger ni les conférences ni les Cercles d'études.

Le Cercle d'études n'est pas à la portée de tous les jeunes gens. Il n'est accessible qu'à une élite. *Mais dans une démocratie l'élite est tout.* Le jeune homme qui a des convictions justes et raisonnées est une puissance. Il aura sur ses camarades une influence considérable. C'est pourquoi, dans un patronage, *la formation d'une élite est chose capitale.*

En résumé, je tiens l'œuvre des patronages de garçons comme primant, à l'heure présente, toutes les autres. Les autres organisations catholiques en dépendent, car pour se recruter et exercer leur action, il leur faut des éléments aptes à les suivre.

Or, ces éléments indispensables ne se trouveront que s'il y a devant elles des citoyens éclairés et décidés à agir.

Le patronage est la pépinière de toutes les autres organisations.

Est-ce avec cela que la *Croix* réformera la mentalité publique?

Est-ce ainsi que doit se présenter une méthode de formation catholique?

La religion est à la base, sans doute; et c'est si clair qu'il est « superflu » d'on parler autrement que par une brève mention. Mais la formation du citoyen, celle de l'*élite démocratique,* voilà la grande œuvre sur laquelle doit se concentrer l'effort de nos patronages et des prêtres qui leur consacrent leur ministère.

En revanche, quelle élite elle nous promet! Car si, aux enfants de l'école primaire et laïque on explique, dans les causeries et instructions, les Encycliques de Léon XIII sur la philosophie, la liberté, la constitution chrétienne des peuples, sans oublier celle de Pie X sur le modernisme, à quel niveau, juste ciel! s'élèveront, je le demande, ceux de ces enfants qui seront ensuite favorisés de la culture de choix réservée à cette élite démocratique qui sera tout notre espoir?

En lisant, en bas de cet article, la signature de M. l'abbé Belorgey, du diocèse de Dijon, un éclair illumina ma mémoire. J'étendis la main sur le classeur où est rangée ma correspondance, et j'en tirai la lettre suivante une des premières que m'ait attirées la brochure par laquelle j'ouvris la discussion sur le *Sillon.*

Dijon, le 11 juillet 1905.

Monsieur l'Abbé,

J'ai reçu ce matin, par la poste, expédié par M. Lethielleux, votre opuscule : « *Les Idées du Sillon* ». Je viens de lire les chapitres qui me paraissent plus spécialement contenir une critique.

Voici mon appréciation : Votre travail est une œuvre de mauvaise foi, où il dénote une grande ignorance des questions élucidées par les encycliques de Léon XIII.

Si vous désirez engager une polémique loyale et sincère sur les questions qui vous scandalisent, dites-le. Je suis prêt à vous répondre.

Il y aurait, Monsieur l'Abbé, mieux à faire, dans les circonstances actuelles, que de déchaîner les passions de parti contre les admirables jeunes gens du *Sillon*. Vous avez voulu être agréable à ces prétendus catholiques qui n'ont pas cessé de résister aux instructions et aux directions de Léon XIII, tant au point de vue politique qu'au point de vue sociale *(sic)*. Vous aurez peut-être réussi, si j'en juge par un entrefilet du journal réfractaire *Le Nouvelliste* de Lyon. Mais que vous le vouliez ou non, vous avez fait une mauvaise action.

Recevez, Monsieur l'abbé, l'assurance de mes sentiments respectueux.

J. Bélorgey,
Directeur du *Bien du Peuple*.

Le Bien du Peuple de Dijon est un journal dans lequel M. l'abbé Belorgey, qui signe quelquefois docteur en théologie, a mené, comme nombre d'autres prêtres, la campagne démocratico-sillonniste. Je n'ai nulle intention d'être désagréable à un homme qui n'est point sans mérite, très zélé pour la cause catholique, et qui eut le courage de s'élever contre Mgr Le Nordez, alors que celui-ci exerçait encore son autorité. Mais j'apporte simplement un exemple en confirmation de ce qu'écrivait la *Croix* sur la nécessité pour un grand nombre de refaire leur mentalité.

Pour éclairer complètement le cas présent, et parce que la question n'est pas purement rétroactive, je citerai, du même, cette autre lettre adressée par le même à un journaliste catholique monarchiste de la région dijonnaise, et, qu'à l'époque, celui-ci m'avait communiquée pour en faire usage. Elle n'a trait qu'à une question de doctrine. On remarquera qu'elle n'est pas de date reculée et qu'elle en dit long sur la persistance et la gravité des équivoques que les nouvelles directions pontificales avaient à dissiper.

Dijon, le 24 mai 1907.

Cher Monsieur,

Pour les questions politiques qui nous divisent je vous conseille de lire l'encyclique sur l'acceptation de la République. Le Pape y distingue deux choses : La constitution et la législation. Sur la constitution chacun peut avoir *théoriquement* l'opinion qu'il juge préférable. Mais quand on vient à la *pratique*, c'est un devoir d'accepter le régime établi, pourvu que ce régime, en soi, ne soit pas opposé ni au droit divin, ni au droit naturel. Or, PAREILLE OPPOSITION, DIT LE CHEF DE L'ÉGLISE, NE SE RENCONTRE PAS DANS LE RÉGIME RÉPUBLICAIN ÉTABLI EN FRANCE. Donc, c'est pour les catholiques français un devoir d'accepter loyalement et sincèrement le régime établi.

Je résume; mais je vous garantis que c'est bien le sens du langage de Léon XIII. Du reste ce langage est confirmé par deux lettres célèbres qui sont également à lire : l'une à l'évêque de Grenoble, l'autre à l'archevêque de Bordeaux.

Pour la législation le Pape recommande aux catholiques de s'unir pour obtenir la modification des lois sectaires, et pour élever au pouvoir des hommes justes et respectueux de nos libertés.

Pour la citation que vous faites de l'encyclique *Libertas* (1), il est encore manifeste tant par le contexte que par le texte original *qu'il s'agit d'une modification autre qu'un changement de constitution*, « fas est aliam quærere *temperationem* reipublicæ ». *Temperationem, doit s'entendre, soit de la législation, soit simplement de l'action gouvernementale.*

Il reste donc évident que travailler sous une République à instaurer la monarchie, ou, sous une monarchie, travailler à l'avènement de la République, *est aller contre les doctrines de l'Eglise.*

La parole de Notre-Seigneur, pour reconnaître le gouvernement politique auquel il faut se soumettre, est des plus simples et très claire : « Apportez-moi une pièce de monnaie. De qui est la frappe? — De César. — Donc, rendez à César, ce qui est à César; à Dieu, ce qui est à Dieu. »

De qui est la frappe de la monnaie de nos jours? De la République. Donc...

Vous voyez qu'au point de vue des principes, à moins d'une entorse aux textes il faut loyalement se placer sur le terrain constitutionnel.

Je dirai une fois de plus combien je regrette que des hommes tels que vous se tiennent en dehors du courant où ils exerceraient une action féconde. Nous assistons pour le moment à un véritable réveil des consciences (???). Que c'est dommage de perdre son temps à batailler à côté, ou à pleurer sur des tombeaux.

Bien à vous, J. BÉLORGEY,

On a donc ici un exemple assez complet de la mentalité qu'il s'agit maintenant de réformer, et l'on voit qu'il y a à faire.

Certes, la bonne volonté et les efforts ne font point défaut, je le constatais tout à l'heure, et l'on doit les reconnaître et y applaudir. J'ajoutais cependant, que ce revirement est bien confus. Cela tient à l'embarras des situations. Le courage n'est pas allé jusqu'à les dénoncer franchement. Sentant qu'il n'y avait plus moyen d'épiloguer sur les directions et la volonté du vicaire de Jésus-Christ parlant au nom de la doctrine, on a voulu changer son fusil d'épaule, mais, pour ainsi dire, sans le laisser voir, et l'on a parlé, agi, sous la nouvelle impulsion, comme si l'on avait toujours parlé et agi de la sorte. Le moindre inconvénient est que cette continuité du présent avec le passé, à laquelle on voudrait faire croire, donne aux gens l'air de souffler le chaud et le froid.

C'est une remarque que nous avons déjà eu l'occasion de faire. Même dans la simple action politique, à plus forte raison dans l'action catholique, il y a une dignité morale à observer, sans laquelle on n'exerce pas d'influence sérieuse. Certes, il est permis, il est louable de changer d'opinion quand on s'aperçoit qu'on s'est trompé. C'est le courage à en convenir qui relève de la défaillance et qui ramène la

1. C'est le texte bien connu dont le sens est celui-ci : Quand on est sous le coup d'une domination tyrannique, contraire au droit divin et naturel, il est permis de chercher une autre forme de pouvoir.

confiance. Nous levons les épaules devant ces politiciens oublieux le lendemain de leurs principes de la veille et qui, au gré de leurs intérêts, défendent successivement le pour et le contre avec une égale chaleur, parfois avec d'autant plus d'ardeur qu'ils tiennent davantage à faire oublier leur premier rôle. Croyons-nous que le même manque de dignité nous soit plus favorable à nous-mêmes ?

L'autre soir, un ami qui lisait la *Croix* près de moi, levait les bras au ciel, et s'écriait plaisamment : Je ne reconnais plus ma *Croix* du temps des soulèvements en Bretagne lors de la fermeture des écoles, de tant d'autres événements, et tout récemment encore si fièrement campée sur le terrain constitutionnel. Elle m'effraie aujourd'hui ; je vais être obligé de me désabonner. Et il me tendait son journal où je lus comme conclusion au récit des grandes manifestations en Espagne, ces lignes d'une énergie presque féroce :

MÉDITONS. — Il n'est pas un coin perdu de l'Espagne qui n'ait hier manifesté sa volonté de rester catholique. Sans doute, les manifestations n'ont pas partout revêtu l'ampleur de celles des provinces basques, mais partout on a manifesté. M. Canalejas est virtuellement précipité du pouvoir. Le déploiement de telles forces hostiles à sa politique le condamne. Vive l'Espagne catholique !

Quelle leçon pour nous ! Avec quelle tristesse amère ne devons-nous pas considérer les années perdues pour nous par notre inertie ! Les donneurs de bons conseils, les partisans du juste milieu, les amis « de tout le monde », ont empêché, il y a quelques années, l'énergie française catholique de recourir à l'*ultima ratio* des groupements persécutés, la levée en masse, pacifique, maîtresse d'elle-même, mais vigoureusement protestataire.

En Espagne, on comprend mieux le devoir de la lutte. On n'a pas temporisé. Le danger venu, on a fait aussitôt la revue des troupes, car telle est la signification de la journée d'hier. S'il le faut, on armera cette foule enthousiaste.

C'est ainsi, et ce n'est qu'ainsi qu'on se fait respecter. Ce n'est pas en geignant, ce n'est pas par des compromis, des concessions, des reculades qu'on conserve sa place au soleil, c'est par la force. (4 octobre).

Et voici qui n'est pas moins admirable, à propos des récents actes pontificaux :

En démasquant, en condamnant sous toutes ses formes insidieuses et fuyantes le modernisme, aboutissement et somme de toutes les erreurs protestantes et révolutionnaires, le Pape a frappé au cœur le principe, d'ailleurs absurde au regard du simple bon sens, de toute l'anarchie contemporaine : l'indépendance absolue de l'individu et la souveraineté du nombre. Il a libéré tous les esprits sincères de ces mensonges et de ces ténèbres, et jeté la semence de l'ordre social chrétien que l'avenir verra fructifier.

Mais la vérité, la pureté de la doctrine ne suffisent pas : il faut qu'elles soient connues de la foule, qu'elles se propagent et rayonnent, qu'elles possèdent et imprègnent les esprits, qu'elles inspirent tous les actes de la vie individuelle, politique et sociale.

Si tant d'efforts, jusqu'ici, sont demeurés sans résultats, tous ceux qui ont

quelque expérience le reconnaissent, *c'est parce que la masse, catholique d'habitudes et de nom n'a plus ni la vitalité ni le sens chrétiens.*

La seconde condition essentielle du salut *est donc de refaire un peuple catholique jusqu'aux moelles, dans son esprit, dans son cœur, dans ses actes, et dans ce but de former une élite conquérant les esprits flottants et désorientés par l'affirmation intégrale et intrépide de la vérité,* puisant sa force et sa flamme en Celui qui est la vérité vivante.

En débarrassant de toutes les scories, de toutes les déformations révolutionnaires, l'action populaire catholique et les revendications ouvrières, le Pape leur a donné des ailes et a rendu au peuple indignement berné le plus signalé des services.

L'Eglise n'a que faire des flatteries, des mensonges, du verbiage hypocrite et déclamatoire des agitateurs et des exploiteurs de la crédulité publique. Sa doctrine et sa tradition contiennent en germe toutes les solutions, toutes les institutions adéquates aux besoins modernes et aux aspirations des travailleurs vers la justice : en dehors d'elle, il n'y a ni solution ni salut. C'est ce qu'a démontré depuis longtemps l'Ecole sociale catholique de nos maîtres, les La Tour du Pin et les de Mun, dont les idées reçoivent de la Lettre sur le *Sillon* une éclatante consécration.

A nos Comités, à nos conférenciers, à nos confrères de la presse de seconder de tout leur pouvoir et de tout leur cœur cette triple orientation intellectuelle, pratique et sociale, venue de Celui qui seul en cette matière a autorité pour commander et diriger, *qu'ils laissent pour compte aux politiciens leur phraséologie ambiante et vieillotte indigne de la clarté française et de la sincérité chrétienne : qu'ils combattent de front les erreurs condamnées, en saisissant toute occasion d'affirmer hardiment et sans se lasser, dans les milieux populaires les plus hostiles, la vérité sans atténuation ni alliage.*

Par cette sincérité et cette franchise sans détours nous reconquerrons insensiblement le cœur et l'esprit du peuple de plus en plus éclairé, d'autre part par les déceptions, les conséquences logiques et brutales des faux dogmes qui leur furent enseignés.

Où se lisent ces lignes dans lesquelles on serait tenté de voir la satire de ce que j'appellerais le catholicisme constitutionnel de M. Piou et de sa légion? Dans le dernier *Bulletin de l'Action Libérale*, sous la signature de son secrétaire général, M. Laya! La vérité est décidément en marche, quoiqu'on ait évité de sonner l'heure de son départ. Mais s'est-elle débarrassée des *impedimenta?* Pour « refaire un peuple catholique jusqu'aux moelles, dans son cœur, dans son esprit, et dans ses actes », il faut mettre en pratique dans la vie publique et politique, les beaux et sains principes que l'auteur n'affirme ici que de la vie sociale. Sans quoi, ce serait une contradiction nouvelle, et la contradiction est toujours une cause d'impuissance.

Mais je m'aperçois que nous nous égarons de nouveau.

Il me semble cependant, que tout ce qu'on a lu nous conduit à une conclusion bien claire. C'est qu'il y a beaucoup à faire encore, qu'il ne faut pas s'endormir, qu'un mal invétéré des esprits ne se guérit pas en un jour, qu'il reste des ferments dont l'action sera longue à éteindre, dont l'activité se réveillera trop tôt peut-être, et que par conséquent, en se félicitant trop haut et trop béatement de voir tous les obstacles

aplanis, on faciliterait le travail de ceux qui ne manqueront pas de les relever sous une forme ou sous une autre.

Qu'on ne s'y trompe donc pas, les actes énergiques du grand Pontife que Dieu a préposé à son Eglise dans cette crise extrême, ne marquent point l'heure de son apaisement, mais, bien plutôt, ils ouvrent, avec des appels dont l'accent promet la victoire, une phase nouvelle de la lutte, d'une lutte, dont l'issue est certaine, mais qui sera longue et pénible, car c'est un rude travail de refaire la mentalité d'un peuple. Cependant, on l'a dit exactement, il ne s'agit de rien moins pour les catholiques de France.

Saluons avec joie et avec reconnaissance, les symptômes de cette réaction et ses premiers résultats. Mais, sans nous flatter de jouir du triomphe dont le spectacle est sans doute réservé à ceux qui viendront après nous, remplissons, avec l'enthousiasme serein que doit avoir le soldat de Dieu, notre tâche qui est de batailler pour son Christ et pour son Eglise.

Emm. BARBIER.

P.-S. — *La Revue moderniste internationale* de septembre qui nous parvient, n'a pas jugé sans intérêt de marquer indirectement sa sympathie pour le P. Lecanuet et son Histoire, en s'occupant de sa protestation au sujet de la lettre de Mgr Baunard. Dont acte.

INFORMATIONS ET DOCUMENTS

LES INFILTRATIONS MAÇONNIQUES DANS L'ÉGLISE

Approbations épiscopales

In-8° de XVI-256 pages. Prix : 3 fr. 50.

S'adresser à la Maison Desclée, De Brouwer et Cie, 41, rue du Metz, Lille (Nord).

Les études parues sous ce titre dans *La Critique du Libéralisme* viennent d'être réunies en volume.

Cette publication est honorée de plusieurs approbations épiscopales. Nos amis les liront avec une satisfaction d'autant plus grande que cet honneur rejaillit naturellement sur la revue elle-même.

ÉVÊCHÉ DE MONTPELLIER.

Le 18 septembre 1910.

Monsieur l'Abbé,

Je vous remercie d'avoir gardé si fidèlement la mémoire d'une rencontre déjà ancienne, et dans laquelle j'étais l'obligé, tandis que je trouvais auprès de vous l'accueil le plus gracieux et le plus sympathique.

Vous me demandez d'appuyer de mon nom la réimpression que l'on va faire

de vos articles sur les « Infiltrations maçonniques dans l'Eglise ». Je n'ajouterai rien à la valeur de ce travail si étendu, si important, et qui, pour un si grand nombre de catholiques et de membres même du clergé, aura tous les caractères d'une révélation, la révélation de ce « mystère d'iniquité », opposé au « mystère de divine condescendance », dont parlait l'Apôtre saint Paul !

J'ai quelquefois pensé que, sur le Calvaire, en assistant à l'agonie de Notre-Seigneur, le Prince de ce monde avait frémi de colère lorsqu'il avait entendu le *consummatum est* du Rédempteur, triomphant par sa mort elle-même. Dès lors, mesurant tout ce qu'il avait perdu, tout ce qu'il allait perdre dans la suite des âges, le démon s'était promis de ne pas subir humblement sa défaite, de n'y pas acquiescer et de mettre tout en œuvre, au cours des siècles, pour paralyser, sinon pour détruire, l'Eglise et son action dans le monde.

Vos vastes études dévoilent le travail à rebours fait avec une si extraordinaire persévérance par tous les ennemis de la religion pour s'opposer d'abord, puis pour l'entraver et le retarder, au mouvement de conversion qui entraînait le monde vers Jésus-Christ.

Les persécutions sanglantes ont trompé l'espoir des bourreaux : elles ont baigné et fait pousser et fleurir les racines du grand arbre de la Croix. La foi a émergé des catacombes comme, après une aurore assombrie par les nuages, le soleil embrase tout l'horizon.

Mais alors vous le dites, d'autres antres se sont ouverts, non plus à côté des saintes galeries où dormaient les reliques des martyrs, mais dans des assemblées secrètes, rigoureusement fermées à tous les regards comme à toutes les oreilles. Une conspiration, aussi étendue que la terre elle-même, s'est peu à peu formée elle s'est patiemment et savamment préparée à conquérir l'empire du monde, se servant des passions comme d'autant d'instruments et profitant avec une habileté inouïe de tous les moyens pour attirer et retenir des multitudes d'alliés.

Elle est aujourd'hui la maîtresse incontestée d'une grande partie de l'humanité; et les efforts combinés de ses partisans lui ont déjà gagné de si nombreuses victoires qu'elle ne doute plus de son avenir.

Elle se croit assurée du succès définitif et prochain : Le triomphe du Calvaire aura duré vingt siècles; il va cesser, et le triomphe sera pour l'irréconciliable ennemi de Dieu.

Vous annoncez tous ces funestes projets; vous découvrez la trame si bien ourdie de la révolution antichrétienne. Il faudrait tout craindre d'ennemis si disciplinés et secondés par tant de volontés, dont la complicité, quelquefois inconsciente est assurée à toutes les violences dont l'Eglise Catholique sera l'objet et la victime.

Mais Dieu ne se laisse pas mépriser. A l'heure marquée par lui, Il se lèvera et les chaînes, si lourdes soient-elles, dont il aura permis que nos bras soient chargés, tomberont pareilles à des fils d'araignées!

Je bénis l'œuvre et l'ouvrier; et je suis, Monsieur l'Abbé, votre dévoué serviteur *In Christo*.

† Fr. M. A.,
Ev. de Montpellier.

ÉVÊCHÉ DU PUY.

Le Puy, le 23 septembre 1910.
Fête de saint Lin, pape et martyr.

Monsieur l'Abbé,

J'achève de lire le dernier numéro des articles que vous avez consacrés dans votre excellente et très catholique revue : *La Critique du Libéralisme*, aux « Infiltrations maçonniques dans l'Eglise ».

Le meilleur éloge de ces études, que vous vous proposez de rééditer en un volume de deux à trois cents pages, consiste dans les actes du Saint-Siège visant le Modernisme et le Sillonnisme. Après la confirmation de vos thèses par une autorité si haute, tout examen doctrinal serait de trop, *Roma locuta est, causa finita est.* Je me permets cependant de vous féliciter de la vigueur avec laquelle vous avez soutenu la vérité.

Votre polémique d'ailleurs, comme le titre l'indique, n'est pas restreinte aux erreurs précitées; elle atteint tout un système de tentatives frauduleuses qui ne tend à rien moins qu'à ressusciter les théories à la fois ridicules et blasphématoires si souvent dénoncées par les premiers pères de l'Eglise, et notamment à introduire dans la conscience de certains catholiques une négation plus ou moins déguisée de la divinité de Jésus-Christ.

Votre documentation à cet égard est aussi convaincante que minutieuse.

J'ai trouvé dans vos pages un abondant et très opportun commentaire de l'avertissement que saint Jean donnait déjà aux fidèles dans sa première épître, ch. IV, v. 3. — « Tout esprit qui divise Jésus n'est pas de Dieu — voyez-y plutôt une apparition anticipée des œuvres et des séductions de l'Antéchrist. » *Omnis spiritus qui solvit Jesum ex Deo non est, et hic est anti-christus de quo audistis quoniam venit et nunc jam in mundo est.*

Cette condamnation dont le saint apôtre frappait les hérétiques de la période apostolique ne s'applique-t-elle pas avec un étonnant à propos aux nouveaux prophètes de l'ésotérisme qui, à l'exemple de leurs ancêtres entendent passer pour fidèles, mais ne s'en efforcent pas moins d'altérer la doctrine catholique et de gagner à leur cause les vrais chrétiens!

Recevez, Monsieur l'Abbé, l'assurance de mes sentiments dévoués.

† Th. FRANÇOIS,
Evêque du Puy.

ÉVÊCHÉ DE CAHORS.

Cahors, le 30 septembre 1910.

Cher Monsieur l'Abbé,

Votre livre : « Les Infiltrations maçonniques dans l'Eglise », causera des surprises de plus d'une sorte. Les uns feindront de s'étonner que vous assimiliez la Franc-Maçonnerie au culte de Satan; les autres seront plus étonnés encore que, parmi les adeptes ou fauteurs de ce culte, vous comptiez des hommes qui se disent enfants soumis de l'Eglise. Mais il est, hélas! plus d'une manière de servir le « mauvais », et certains sont ses esclaves qui ne croient pas en lui.

Je vous félicite, cher Monsieur l'Abbé, d'avoir signalé, avec preuves à l'appui, les progrès ténébreux d'une secte qui reste toujours fidèle aux procédés de celui qui fut homicide et menteur dès le commencement.

Vouillez agréer, cher Monsieur l'Abbé, mes sentiments bien dévoués en N.-S.

† VICTOR-ONÉSIME,
Ev. de Cahors.

ARCHEVÊCHÉ DE CHAMBÉRY. *(Savoie).*

Chambéry, le 2 octobre 1910.

Bien cher Monsieur,

Excusez-moi d'avoir attendu si longtemps de vous donner une réponse au sujet des pages si solides et si vraies que vous avez écrites sur les infiltrations maçonniques dans l'Eglise.

Tout d'abord, que je vous dise un merci affectueux. Défenseur intrépide de l'orthodoxie catholique, vous êtes sur tous les points où elle est attaquée ou menacée de l'être. Avec une franchise et une sincérité que j'admire, vous défendez la vérité, telle qu'elle veut l'être, sans crainte et sans hésitation.

Assurément, les infiltrations maçonniques, telles que vous les dénoncez sous le nom d'occultisme ou d'ésotérisme, sont peu connues dans nos campagnes et ne peuvent guère par elles-mêmes, tant elles sont obscures, y causer le moindre ravage; mais dans le monde qu'on appelle aujourd'hui intellectuel ou semi-intellectuel, elles sont réellement dangereuses. L'ignorance de beaucoup en matières religieuses et la ressemblance plus ou moins affectée que l'on veut établir entre ces connaissances occultes et les bases de la religion chrétienne exposent à de réels périls des âmes jeunes et inexpérimentées. Il sera donc extrêmement utile que dans ces temps de troubles et d'hésitations pour plusieurs, vos pages, si elles sont mises en brochure, se répandent abondamment dans un certain monde où, si l'on est encore catholique, on ne craint pas de s'attacher à certaines nouveautés doctrinales qui seraient pour beaucoup la ruine de la foi et du surnaturel.

Ici, comme dans toute question doctrinale, c'est l'Eglise qu'il faut voir, l'Eglise qu'il faut entendre. En matière de philosophie, de dogme et de morale, c'est elle qui a la vérité intégrale, pure de toute erreur et de tout alliage fâcheux.

Daignez agréer, bien cher Monsieur l'Abbé, l'assurance de mes sentiments affectueux et dévoués.

† FRANÇOIS-VIRGILE,
Arch. de Chambéry.

ÉVÊCHÉ DE VERDUN.

Bar-le-Duc, en tournée de confirmation,
le 10 octobre 1910.

Bien cher Monsieur l'Abbé,

Depuis longtemps, j'applaudis à l'énergie avec laquelle vous dénoncez les périls qui menacent la doctrine catholique, particulièrement en France. Vous êtes une de ces sentinelles à qui on peut demander avec confiance d'une réponse, et d'une réponse éclairée : *Custos, quid de nocte?*

Votre nouveau livre est un nouveau service rendu à la vérité religieuse et aux catholiques. Vous signalez un danger que beaucoup ignoraient jusqu'ici. L'écueil apparaissait bien parfois à la surface, mais il était plus caché que visible et n'en était que plus redoutable. Il est bien vrai que l'ésotérisme nous envahit et qu'il est propagé chez nous par la Franc-Maçonnerie.

Pour ma part, je vous félicite de votre clairvoyance et vous redis mes affectueux sentiments en N.-S.

† JEAN,
Evêque de Verdun.

ÉVÊCHÉ DE PÉRIGUEUX ET DE SARLAT.

Périgueux, le 12 octobre 1910.

Cher Monsieur l'Abbé,

Vos articles sur les « Infiltrations maçonniques » m'ont tristement intéressé.

Eclaireur d'avant-garde, comme vous l'avez été pour le Modernisme et le *Sillon*, vous signalez, à nos portes, une secte nouvelle qui tendrait à devenir l'universelle religion, comme la Maçonnerie aspire à donner au monde la république universelle.

Et comme rien, à présent, dans le champ de l'idée, n'a l'espoir d'aboutir sans le prestige de la science, la science est, ici, proclamée l'idéal.

Que sera la « guerre », en effet, sinon l'apothéose de la science?

Ce point de vue n'est pas sans suggérer à l'esprit un rapprochement entre la guerre nouvelle ou cette secte et modernisme, de telle sorte que l'une semble devoir être le terme fatal de l'autre. Ici et là, la raison émancipée reste maîtresse d'elle-même, et proclame définitive sa victoire sur la foi.

Mais, en prenant congé du dogme, l'agnostique a-t-il donc éteint l'instinct religieux en lui? Et les faits n'ont-ils pas démontré qu'après deux siècles de matérialisme, il y a, aujourd'hui, une faim du surnaturel qui veut être à tout prix satisfaite? Comment, sous cette influence spiritualiste, en dehors de toute religion positive, le moderniste, — dût-il y trouver le châtiment de l'orgueil, — ne subirait-il pas la magie de cette colossale synthèse doctrinale, éclectiquement faite des erreurs du passé et des plus attrayantes conceptions scientifiques du jour?

C'est cette synthèse de l'erreur et du progrès qu'à l'aide d'une documentation abondante et précise vous avez voulu révéler au lecteur. Celui-ci vous saura gré d'avoir soutenu son attention plus haut que le répugnant naturalisme de l'école ésotérique. Il vous sait gré surtout d'avoir mis en lumière le danger d'une méthode spiritualiste antichrétienne, qui accapare les deux plus puissants mobiles de l'esprit humain à l'heure actuelle : l'instinct religieux séduit par des expériences tangibles de l'au-delà, et les aspirations scientifiques, ravies par la systématisation doctrinale de tous les progrès.

Bon courage dans la lutte. *Nunc antichristi multi facti sunt.*

Croyez, cher Monsieur l'Abbé, à mon affectueux respect en N.-S.

† Henry-Joseph, év. de Périgueux et Sarlat.

L'auteur avait encore adressé les bonnes feuilles de son livre à deux ou trois autres évêques qui se sont excusés de manquer de temps pour les lire dans un délai trop court. Voici, par exemple, la réponse de Mgr Guérard, évêque de Coutances.

ÉVÊCHÉ DE COUTANCES ET AVRANCHES

Coutances, le 8 octobre 1910.

Monsieur l'Abbé,

J'aurais aimé à vous donner la lettre que vous voulez bien me demander. Malheureusement les travaux, dont je suis surchargé depuis plusieurs mois, ne m'ont pas permis d'étudier, comme je l'aurais voulu, vos articles sur les « Infiltrations maçonniques dans l'Eglise », ni par conséquent d'en parler avec compétence. Il me sera même impossible de me livrer à cette étude avant plusieurs semaines; pourtant je tiens à la faire sérieusement, car elle nous intéresse au plus haut point.

Toutefois je veux dès aujourd'hui vous féliciter de la lutte que vous avez entreprise contre le Libéralisme. Quel mal ne nous a pas fait ce déplorable système? C'est lui qui, en faussant les esprits, a ébranlé les convictions et débilité les énergies; c'est lui qui, en préconisant la nécessité des concessions, a donné tant d'audace à l'erreur et à l'impiété sectaire; c'est lui qui, sous prétexte d'éviter de plus grands maux, demande à la vérité de

dissimuler ses droits. Et pourtant la « vérité seule peut nous sauver ! » D'où en serions-nous, si les Apôtres avaient été des libéraux?

Veuillez recevoir, Monsieur l'Abbé, l'assurance de mes très dévoués sentiments.

† Joseph, Ev. de Coutances.

"LES ENTRETIENS IDÉALISTES" ET LA CONDAMNATION DU SILLON

En écrivant la page placée en tête de ce numéro, nous ne savions pas que les événements en confirmeraient si tôt les prévisions.

Nos lecteurs sont désormais familiarisés avec les « Entretiens idéalistes ». Ils se souviennent que la Direction de cette revue déclarait au début de 1910 : « Nous sommes catholiques, et nous affirmons bien haut notre volonté de rester inébranlablement soumis à l'Eglise et au Pape ». Il lui restait à montrer qu'elle entend cette soumission de la même manière dans les questions relatives à l'ordre social, que dans celles de l'ordre philosophique et dogmatique.

Nous reproduisons intégralement l'article que M. Paul Vulliaud écrit dans son numéro du 25 septembre sur la condamnation du Sillon, sous ce titre : « La philosophie d'une condamnation ».

Ce sera en faire suffisamment justice. Nous n'ajouterons rien sur la perfidie et l'audace de ce long morceau. Elles dépassent celles d'un Narfon. Les réflexions naîtront d'elles-mêmes dans l'esprit du lecteur.

Toute la presse, catholique ou non, a commenté l'Encyclique papale portant la condamnation du *Sillon*. Cette Encyclique n'est en réalité qu'une lettre du Souverain Pontife à l'Episcopat, et l'*Osservatore romano*, en réponse au *Temps*, a fait remarquer, le coup porté, qu'il ne s'agit pas d'une condamnation, mais d'une censure. Officiellement, le *Sillon* ne serait donc que censuré, pour l'opinion il est condamné. C'est que le vulgaire est peu subtil aux nuances variées des secrétaireries d'Etat. On doit l'en excuser, puisque les évêques eux-mêmes adhérant au Saint-Siège n'ont retenu de l'acte pontifical que son sens de condamnation.

Notons qu'une rude simplicité du langage conviendrait mieux à notre temps.

L'esprit public a été tumultueusement agité par la décision qui a été irrévérencieusement sans doute, mais avec joie, acceptée par les phalanges anticatholiques. La *Lanterne*, l'*Action*, la *Petite République*, l'*Aurore* ont témoigné, avec une bruyante allégresse, que Pie X devenait, malgré lui, un précieux collaborateur pour l'œuvre que le parti laïcisant poursuit. Le document romain s'offre à nos yeux comme un objet éminemment propre à la réflexion. Sa singularité frappe aussitôt celui auquel les études historiques sont familières. Sa portée dépasse le mouvement sillonniste. « C'est un événement intellectuel et moral de répercussion infinie », dit l'*Action Française* du 30 août 1910.

La parole du Saint-Siège proférée, nous avons interrogé l'Histoire; aucun événement ne s'est présenté à notre mémoire comme identique à celui qui vient de se dérouler à la surprise de tous... excepté toutefois des politiques qui attendaient impatiemment un arrêt dont ils seraient les seuls ouvriers responsables, si le Pape ne les avait point couverts de sa signature (1).

1. Des journaux réactionnaires, comme l'*Action française* (8 septembre),

Nous avons donc interrogé l'histoire. L'événement d'hier et qui gardera une longue actualité, reste inédit. Que ce soit Origène, persécuté par la jalousie intolérante de son évêque Démétrius : des voix généreuses s'élèvent de toutes parts en faveur de ce catéchiste, incomparable brillant de la couronne de l'Eglise et le pouvoir suprême réserve ses foudres. Que ce soit Luther : la Papauté bienveillante mande l'hérésiarque saxon pour sa justification et le pardon latin. Rome a brûlé le prophète Savonarole; mais Savonarole, Verbe de ce Seigneur qui est aussi la « colère de Dieu », devait subir le sort des prophètes. Un pape simoniaque, d'après la bulle de son successeur, ne pouvait se soustraire aux effets d'une parole accusatrice qu'en l'étouffant. Et cependant la doctrine du martyr florentin n'encourut pas seulement une censure, même du vivant de l'inexorable roi des Etats de l'Eglise, Alexandre VI. Fénelon eut quelques-unes de ses *Maximes* condamnées, mais la renommée apprit aussitôt qu'il avait péché « par excès » et le tribunal de l'Index dédaigna l'incessante pression de Bossuet pour apporter la sagesse convenable aux arrêts de l'Eglise. Ici, pour le *Sillon* la procédure a été différemment conduite. Son président, M. Marc Sangnier, a publié ses discours qui ont enthousiasmé des foules et la congrégation protectrice de la pureté des dogmes n'a point fait connaître de blâme. Lorsque des évêques dénoncèrent avec sévérité le *Sillon*, son président sollicita avec respect que ces docteurs voulussent bien lui signaler les points où l'orthodoxie aurait été froissée. Leur devoir était de répondre en termes précis : c'est là que l'enseignement de l'Eglise a été blessé. Les princes de l'Eglise n'y condescendirent pas.

En face d'une inertie doctorale, tandis que l'influence du *Sillon* grandit de plus en plus en répandant chaque jour de nouveaux et consolants bienfaits, une action sourde d'intrigues plus acharnées se poursuit âprement. Les courriers se succèdent au palais pontifical, apportant les dossiers de calomnies, les rapports falsificateurs des paroles sillonnistes. *Un homme bien informé nous en écrivait le nombre.* La hâte des ennemis du *Sillon* s'accentue. Enfin, le Saint-Siège brise l'effort de longues et laborieuses années au moment où les résultats allaient en prouver l'apostolique virilité.

A vouloir chercher des rapprochements historiques, quelques-uns songeront peut-être à l'affaire de l'*Avenir*, ici et là, les personnes furent épargnées, comme s'exprime la jurisprudence ecclésiastique pour introduire des degrés dans la rigueur de ses jugements. Néanmoins, il faudra bien abandonner l'espoir de trouver que le cas de M. Marc Sangnier rappelle celui des rédacteurs de l'*Avenir*. Ceux-ci étaient des doctrinaires, le *Sillon* n'avait pas de doctrine, et nous entendons par ce mot de doctrine religieuse et philosophique. Ce groupement d'une ardeur zélée pour le catholicisme s'appuyait uniquement sur lui pour entrer seulement dans la voie des applications morales, sociales et économiques de la religion catholique.

Au cours d'une belle conférence sur la délicate question des dernières « Directions pontificales », nous avons surpris que M. Sangnier devait être rompu aux finesses du langage théologique. Mais il ne dogmatisait pas. Ses conférences n'étaient point contradictoires sur des sujets de Religion. Savait-il que la discipline défend les joutes théologiques populaires? Etait-ce seulement de sa part un motif de prudence qui l'inspirait à se confiner sur le terrain des questions permises? Nous ne savons. Quoi qu'il en soit, il n'était point doctrinaire comme nous l'avons dit.

---

insistent sur ce fait que la lettre de Pie X, à propos du *Sillon*, serait un document de Léon XIII rédigé par le Pape et signé par lui. Se seraient-ils avisés, en prenant cette défense préalable, qu'on soutînt le contraire?

Les rédacteurs de l'*Avenir* soutenaient des idées répréhensibles, quant à la thèse, les chefs du *Sillon* n'avaient d'autre ambition que de croire selon Rome et d'agir conformément à l'esprit d'un livre qui ne doit pas être seulement l'objet de l'adhésion intellectuelle, l'Evangile.

La récente condamnation garde ainsi un caractère complet de cas inédit. Inédit, parce que les ouvrages où se trouvent les principes sillonnistes n'ont pas été censurés, parce qu'à toute demande sur les points faibles de ses affirmations, M. Sangnier n'avait pas été renseigné positivement. Qui l'a prévenu : en morale vous blessez *ici* la doctrine de l'Eglise, en économie vous blessez *ici* la doctrine de l'Eglise, en politique vous blessez *ici* la doctrine de l'Eglise? Qui lui a dit : vous usurpez sur les droits de l'Eglise, vous dérogez à ses prescriptions? Personne. C'était impossible.

Pour ceux qui ont entendu cet orateur qui a, par son talent, imposé l'admiration même à ses adversaires irréductibles, aucun doute n'était permis sur la conduite qu'il tiendrait vis-à-vis de Rome. Le Président du *Sillon* avait, en maintes occasions, montré sa déférence scrupuleuse à l'égard des représentants de l'Eglise. Rien n'était plus transparent que sa loyauté qu'on voyait jusqu'à sa racine profonde. Pour lui, exprimer la vérité de sa foi, c'était atteindre littérairement un sublime qui dissipait les sentiments négateurs. Nul illuminisme de la pensée, M. Sangnier pratiquait la docilité de la foi. Nul désordre de sentiment, mais richesse du cœur. Tel du moins jugeront ceux, et ceux-là seuls, qui ont lu sans prévention ses ouvrages et entendu ses discours.

Si notre but était de dire ce que valait le *Sillon*, nous pourrions facilement apporter des témoignages nombreux en sa faveur, s'il est toujours vrai qu'on juge de l'arbre à ses fruits. Nous révélerions ce que plusieurs de ses amis nous ont confié, qu'il a amené au catholicisme pratique plus de gens que n'ont pu le faire des générations de prêtres. Mais sa valeur religieuse n'est pas la cause de nos propos.

Alors, M. Sangnier s'est soumis à la condamnation du *Sillon*. Il aurait pu sans doute, en quittant le plan mystique où la souffrance pour l'injustice est un motif d'acquérir des vertus, discuter sur le bien fondé d'une sentence qui ne frappait que de fictives erreurs. Nous savons bien que des hommes d'une casuistique facétieuse ont imaginé une sorte d'infaillibilité qu'ils appellent *l'infaillibilité légale* et qui est à respecter, malgré sa nouveauté, autant que l'autre infaillibilité, — la vraie, — celle en matière de foi et de mœurs. Elle entraînerait à s'incliner devant la censure des erreurs imaginaires. Les fautes cependant n'en resteraient pas moins imaginaires. Et c'est bien le cas pour le *Sillon*. Le fait d'avoir condamné des doctrines étrangères à ce mouvement ne constitue pas une moindre étrangeté que la manière dont on les a condamnées.

Elle reste vraie cette réflexion de M. de Narfon : Ainsi qu'on l'a vu par la lettre aux archevêques et évêques, français le Souverain Pontife vient de condamner les erreurs que les adversaires du *Sillon* ont coutume d'attribuer au *Sillon*.

M. Sangnier aurait pu en appeler du pape mal instruit au pape mieux informé. Et devant la rigueur de juges qui ne se démentent jamais en appeler du tribunal romain au trône où règne l'éternelle justice de Dieu. Les gens qui s'indignent de ce qu'une injustice puisse se commettre chez ceux qui ont pourtant la mission de peser du côté de la miséricorde, et ceux qui n'ont pas une opinion humiliée en considération de sa haute et solennelle origine auraient, semble-t-il, préféré que le président du *Sillon* plaidât devant la conscience universelle pour l'innocence de sa cause qui est celle de ses partisans.

Il aurait pu s'autoriser de ce que l'Eglise est capable de se tromper et citer le témoignage du pape Innocent III pour légitimer une attitude que la plupart de ses ennemis aurait perfidement transformé en révolte (1). M. Sangnier a suivi la conduite que lui dictait sa conscience. Souhaitons que son acte d'obéissance impose silence à ses critiques les plus acerbes qui se trouvent fâcheusement dans les rangs de ce Catholicisme qui aurait dû le soutenir et qui l'a renié.

Les questions sociales, politiques et économiques touchent au domaine de la religion, dira-t-on, et c'est pourquoi l'autorité ecclésiastique conserve le droit de censure, mais à notre tour nous penserons que par le côté où elles ne touchent pas à la Religion ces questions restent sur le terrain de la libre critique et nous y rencontrons les directions des papes elles-mêmes en matière politique ou sociale. Les actes de la papauté n'échappent pas à l'examen. A vouloir étendre l'infaillibilité ne l'exposons pas au ridicule. Les royalistes, au fait, ont assez appris aux républicains que les encycliques de Léon XIII n'étaient point des ordres imprescriptibles. Nous pouvons ainsi, selon un droit incontestable, lire d'un œil purement humain des documents qui sont quelquefois chargés de faiblesse humaine et prévoir leurs conséquences.

Que le lecteur veuille bien nous croire, c'est une opinion personnelle que j'exprime en ce lieu n'engageant aucune autre responsabilité. Nous n'avons pas été conseillé d'écrire ces lignes. D'ailleurs n'ayant jamais appartenu à des groupements sillonnistes, comment pourrions-nous défendre une cause qui n'est pas directement la nôtre dans une Revue que nous avons eu le souci de garder indépendante? Les actes publics se livrent d'eux-mêmes à la publicité des jugements. Enfin, s'il ne s'était agi que du *Sillon* malgré le caractère particulier d'une décision qui n'a pas été assez mûrie, nous n'eussions peut-être pas parlé, étant donnée surtout la conduite des fidèles de ce mouvement. Condamnés, les sillonnistes seuls avaient qualité pour présenter leurs justifications.

De la lettre du pape découle un ordre de réflexions qui intéressent la mentalité générale, puisque qu'elle dépasse absolument comme le reconnaît la *Correspondance de Rome* la question spéciale du *Sillon*.

Au sujet de la décision pontificale en elle-même, nous eussions compris que la discipline romaine, par un arrêt dont elle aurait gardé la responsabilité, ait publiquement fait connaître au *Sillon* l'inopportunité de son mouvement politique et social. Nous eussions compris que le Saint-Siège ait nettement déclaré que le *Sillon*, quoiqu'il s'agitât dans la sphère des questions permises, n'avait pas l'encouragement positif de ceux qui restent les gardiens de l'ordre s'ils oublient qu'en même temps ils doivent être les promoteurs de la liberté même civile ou tout au moins ses défenseurs, s'ils tempèrent leur zèle pour secouer les chaînes du nouvel esclavage, forgées par un état social qui s'appelle servitude pour un si grand nombre encore et qui se détourne de l'Eglise parce qu'elle ne prend pas le souci de les délivrer.

Comment la postérité jugera-t-elle un acte dont la signature a été évidemment ravie par la calomnie et l'intrigue! Elle s'étonnera de ce qu'un mouvement bénéfique ait pu être arrêté sur des dénonciations. Car enfin, si l'impartialité reste le partage de celui qui ne décide, non pas sur des rapports

1. « Le jugement de l'Eglise suit parfois l'opinion qui trompe souvent et est elle-même trompée, c'est pourquoi il arrive de temps à autre qu'un homme lié par la décision de l'Eglise soit ensuite rendu à la liberté et que la sentence de l'Eglise enchaîne celui qui est libre aux yeux de Dieu ». (Innocent III).

étrangers, mais seulement sur les pièces officielles, on pourra défier quelque partisan que ce soit de la lettre d'un Pontife qui a cédé à l'impulsion de politiques coupables ou insensés de prouver que les affirmations condamnées, — de grossières erreurs à coup sûr, — sont des affirmations sillonnistes.

L'autorité ne doit pas être blessée, et certes les textes conservent la leur.

Nous rappellerons déjà que la lettre Papale contient une erreur positive, puisqu'il s'agit d'une citation. Nous ferons même remarquer que le document pontifical qui a daigné marquer quelques sources de référence s'en est abstenu pour celle-ci. Il s'agit de cette phrase que le Saint-Père attribue au *Sillon*, où il est dit que l'Eglise ne saurait à aucun titre être bénéficiaire des sympathies que son action pourra susciter. Mais si cette déclaration ne se trouve dans aucun manifeste officiel du *Sillon*, elle se trouve dans *Le Bullétin de la Semaine* du 20 juillet 1910, qui n'est pas un organe sillonniste.

Parmi les reproches qui semblent bien quelquefois correspondre à ceux d'une brochure où un journaliste prit des évêques pour collaborateurs, on est assurément surpris, on l'est d'autant plus que la juridiction religieuse tire un orgueil souvent raisonnable de sa longanime impartialité, que Rome n'ait point reculé devant les déclarations les plus déconcertantes. Nous pensons à cette conception d'un « Christ défiguré et diminué », où les enseignements sillonnistes auraient sombré. Si tels avaient été les doctrines du mouvement condamné quelle reconnaissance nous aurions eue aux rédacteurs de la lettre pontificale, à ses partisans, d'illustrer leur accusation d'une citation?

Dire que le *Sillon* poursuivait le « nivellement des classes », n'est-ce point montrer la méconnaissance qu'on en a ou l'incompréhension qu'on s'en est fait? Mais quelle plus entière stupéfaction sera celle de l'historien futur qui verra qu'une autorité, déjà ingrate envers de bons ouvriers, ait déclaré par surcroît, que le but assigné par l'œuvre était la fondation d'une Religion! Il sera peu facile aux générations suivantes où se trouveront des juges de retrouver dans les théories officielles du *Sillon* celles que le document romain lui prête trop facilement. Et force sera bien de se demander à quelle source d'informations empoisonnées on a puisé lorsque seront lues les déclarations exactement opposées — ce que chacun peut analyser dès ce jour — aux tristes accusations sous lesquelles le *Sillon* a été flétri. Lorsque Léon XIII se trompait en affirmant dans une Encyclique que la *Somme* de saint Thomas d'Aquin avait été placée sur l'autel à côté de l'Evangile, il n'était que fautif d'être accessible aux légendes intéressées, mais lorsque Pie X prête à un groupement quelques folles idées dont il est innocent, nous sommes amenés à regretter que le mensonge audacieux puisse avoir assez d'énergie, pour entraîner l'approbation d'un Souverain Pontife (1).

C'est ici le moment de se rappeler la parole de Montalembert : L'Eglise commence à être dupe, elle prend peu à peu des airs de complice, elle finit

---

1. Nous devons souscrire à cette juste remarque du *Temps* (30 août) : « Le pape les accuse (les sillonnistes) d'inféoder la religion à un parti politique, à la démocratie. Le reproche est d'autant plus piquant qu'il leur fait ensuite grief « de rester inactifs dans le conflit contemporain entre l'Eglise et la politique sectaire. En bon français, cela veut dire qu'ils ne sont pas assez réactionnaires. C'est à peu près ce que récemment la *Correspondance de Rome* écrivait à M. de Mun, coupable de préférer, après tout, M. Briand à M. Combes. Au train dont les choses vont à Rome, on peut se demander: A quand la condamnation de M. de Mun? »

toujours par être victime. Assurément le moment en est venu, car, en négligeant le fait essentiel de la lettre papale, c'est-à-dire d'avoir rendu sa sentence imméritée, nous voyons clairement que des influences rusées ont capté des confiances ingénues ou soustraites aux leçons de l'histoire. Chaque jour, nous a rapporté quelqu'un chargé d'une mission au Vatican, des personnages se bercent de cette illusion, pourtant démentie par les faits, qu'un parti de réaction puissante opérait la conquête du pays de France. C'est en cela que l'Eglise est dupée.

La lettre de Pie X a soin de rappeler la doctrine qui rend à César ce qui est à César et à Dieu ce qui est à Dieu, cette doctrine qui distingue en un mot le spirituel du temporel, ou pour mieux parler encore qui entend ne point inféoder la société des âmes à une forme gouvernementale. Sans doute, mais pourquoi restreindrions-nous la clairvoyance de notre esprit? Il semble bien que s'il y a le Pape et les gens qui rayonnent autour du Pape, on saisit qu'il y a de même l'enseignement traditionnel de l'Eglise et les tendances actuelles de ceux qui dirigent sa politique.

Et, précisément, à l'heure où la société laïque, lassée des sectarismes, aspire à l'apaisement, où dégoûté de la lutte des partis, le gouvernement cherche une assise générale dans la représentation des esprits modérés, la Papauté incline aux alliances qu'elle sera demain la première à rejeter. Elle nous parle de nos « grands monarques » comme si l'Eglise n'avait pas eu à souffrir de ces monarques qu'elle semble juger aujourd'hui avec indulgence, ne se souvenant plus du soufflet gallican que le successeur de Pierre reçut à Anagni, comme si Rome n'avait pas dû protester contre la hauteur des Rois. Elle soupire en songeant à l'époque où « l'Eglise et l'Etat » s'étaient heureusement concertés pour le bonheur des peuples. Et c'est ici que Rome semble se faire la complice de ce petit nombre qui oublie, dans la plus vaine des agitations, l'amertume de ses déceptions et l'impuissance de son prosélytisme.

La Révolution a passé par là, s'écrie la Papauté. Oui! La Révolution a commencé une œuvre qu'il est inutile de regretter, car, sous l'action de la Providence, la succession des jours en achèvera le couronnement. Mais notre raison se trouble à constater que le Saint-Siège ne soit pas le premier à canaliser un courant que des forces, aussi formidables soient-elles, essayeront inutilement de remonter. L'Eglise « n'a pas à se dégager du passé », affirme le document pontifical. Il suffirait, ajoute le pouvoir romain, « de reprendre, avec le concours des vrais ouvriers de la restauration sociale, les organismes brisés par la Révolution et de les adapter, dans le même esprit chrétien qui les a inspirés, au nouveau milieu créé par l'évolution matérielle de la société contemporaine; car les vrais amis du peuple ne sont ni révolutionnaires, ni novateurs, mais traditionnalistes. » Et c'est Rome, tenant ce langage empreint d'illusions qui méprise sous le nom de chimère les tentatives de combler l'abîme entre le catholicisme et le parti qui n'a gardé de la Révolution, obscurément chrétienne, que le sens laïque et destructeur.

Qu'est-ce donc à dire, que veut signifier la Papauté par ce mot de *traditionnalistes?* Qu'elle l'explique, ne lui laissant point cette imprécision que sa censure a tant reproché au mot *libéral,* qui a servi de ralliement à de fidèles serviteurs que Rome et la France catholique devraient mieux honorer (1). Faudra-t-il en venir à reprocher sévèrement au catholicisme

1. Le Catholicisme a honoré Louis Veuillot en mettant son buste à l'église du Sacré-Cœur de Montmartre, mais le centenaire de Montalembert est passé inaperçu.

de n'avoir de reconnaissance que pour les artisans de ses défaites temporelles, c'est-à-dire les hommes qui sous prétexte de combattre pour les intérêts religieux ont un égal soin pour les intérêts profanes qui assure la domination ?

A faire entendre qu'aujourd'hui la politique du Saint-Siège, sans inféodation assurément, s'harmonise avec les propagateurs de certaines idées royalistes, nous tenons à prouver la justesse de nos vues. Les récentes « directions pontificales » furent, ne se le rappelle-t-on pas, accueillies par les monarchistes comme favorables à leurs doctrines; la lettre pontificale contre le *Sillon* ne fut pas moins reçue avec empressement par les mêmes hommes ?

Ecoutons les réflexions de la *Correspondance nationale*, organe officiel du duc d'Orléans, observons avec curiosité comment une plume monarchiste peut tourner à son profit un raisonnement ». Nous savons, dit ce journal, qu'uniquement préoccupée du salut des âmes, l'Eglise s'accommode des régimes les plus divers; qu'elle s'entend aussi bien avec les monarchies qu'avec les républiques; qu'aux unes et aux autres elle demande simplement la justice pour tous et le respect de ses propres droits ».

« Mais, en fait, où sont aujourd'hui en France « les vrais ouvriers de la restauration nationale ? »

« Où sont « les traditionnalistes » dignes de ce nom ? »

« Comment ne pas reconnaître que seule la doctrine royaliste répond aux conditions fixées par Pie X ? »

« Comment ne pas mettre tout notre espoir dans l'accord de l'universelle vérité religieuse et de notre vérité politique pour le salut de la patrie ? »

C'est là ce qu'au pays où la logique est un sens naturel on appelle ne point inféoder la religion à un particularisme politique ! En tout cas nous ne sommes pas dans l'erreur en surprenant la sympathie de Rome pour les partisans d'une Royauté. Naturellement, les gens de l'*Action française* ont reçu la lettre de Pie X comme un appui à leur propagande politique.

Si l'on continuait la lecture des nombreux journaux qui ont analysé l'acte du Saint-Siège, il serait commode de saisir que les réactionnaires et les adeptes d'une politique antireligieuse ont accepté avec joie un document qui met, à leurs yeux, les ennemis de l'Eglise irréductiblement en face de ceux qui, à notre avis, la compromettent, en rejetant les hommes qui dirigeaient leurs efforts en vue d'harmonieuses solutions des conflits.

Causons histoire. Pareille tactique s'est déjà vue. Il faut se rappeler l'âge où luttait l'*Univers* et le *Monde* contre le *Correspondant*, Louis Veuillot et ses lieutenants contre Montalembert et ses amis, l'intransigeance contre la conciliation.

Nous nous souvenons de l'attitude d'évêques français sous le règne d'un Napoléon III qui avait lâché cinq millions à ce clergé assez complaisant pour le remercier en le comparant à Constantin, à Charlemagne et à saint Louis. L'heure devait bientôt sonner pour que l'Eglise devînt victime. Nous nous souvenons que des évêques s'ingéraient dans les élections pour que ce grand libéral de Montalembert ne fût pas nommé.

Victime l'Eglise le fut durement. Elle le fut d'autant plus que l'épiscopat français refusa toujours les offres que la troisième République lui présenta pour réparer les crimes du Césarisme.

Au Congrès de Malines, l'orateur le plus éloquent de l'époque indiqua devant le monde entier la cause des luttes et proposa le moyen de les abolir. Des princes de l'Eglise, des théologiens renommés assurèrent Montalembert qu'il n'avait rien dit qui ne fût orthodoxe. Il a été de même pour M. Sangnier. Des évêques, non des moindres quand on les juge en dehors

des préventions politiques, affirmèrent l'orthodoxie du *Sillon*. Cependant un pape, Pie IX, qui avait pensé que « le ciel venait de payer à la France la dette de l'Eglise, le jour où la France avait été enchaînée par un parjure, céda aux instances d'évêques ou de « pieux laïques » qui aiment lécher la main qui dompte. Ici et là même aventure et malgré que Pie IX ait réfléchi que la condamnation de Montalembert ferait encore plus de plaisir à certains catholiques qu'aux protestants, il la censura. Toutefois, Rome mit plus de discrétion à blâmer le héros de Malines que M. Marc Sangnier. Montalembert fut admonesté secrètement avec cette affection qu'on devrait toujours avoir pour les hommes qui ont sacrifié leurs intérêts personnels à ceux de l'Eglise (1).

Nous revenons à cette époque où l'absolutisme se mesura avec le libertarisme. En jetant cette opinion nous n'avons pas le ridicule de nous ériger en censeur de l'enseignement dogmatique de l'Eglise qui reste étranger au débat. Nous sommes en ce moment des politiques et non des théologiens, comme dirait Montesquieu, et il est toujours permis, du moins nous le croyons encore, de faire quelques observations personnelles sur les tendances politiques de ceux qui dirigent l'Eglise. Or, qu'ils l'aient voulu ou non, la lettre pontificale est désormais fixée comme le symbole de l'antagonisme entre les partisans de ce vieil état social dont ils profitaient avec avantage et les ouvriers d'un dynamisme violent. L'œuvre pacificatrice des Ballanche, des Ozanam, des Lacordaire, des Montalembert, et de tous ceux qui acceptèrent la Révolution comme un fait nécessairement accompli ainsi qu'une aurore sociale, est, non pas détruite mais interrompue.

La puissance romaine sut un jour, mais ce jour sa propre cause était en jeu, donner aux principes de la Révolution française en ce qu'ils ont de général, la sanction de sa souveraine autorité. Evénement inouï ! Elle a permis qu'un prêtre, honorant sous le nom de martyrs des rebelles à l'absolutisme royal, glorifiât cette Liberté, cette Egalité, cette Fraternité, qui doit progressivement germer maintenant que le sang expiateur a lavé les crimes de ceux qui avaient méconnu cette devise chrétienne semée dans les champs labourés par un fer impérial.

On n'a pas craint, reproche Pie X « de faire entre l'Evangile et la Révolution des rapprochements blasphématoires », mais Pie IX n'a-t-il pas concédé qu'un Père Ventura donnât le plus solennel, le plus enthousiaste, le plus audacieux modèle de l'apothéose des principes révolutionnaires et la plus implacable, la plus impitoyable flétrissure aux pouvoirs qui se reposent dans la cruauté d'une injuste inertie sociale ou qui se plaisent dans l'iniquité de l'oppression !

Nous avons ce jour où l'Eglise enterrait glorieusement les victimes de la répression autrichienne, nous avons vu que l'Eglise savait embrasser la Révolution et nous aurions cru Rome malhabile aux politiques tortueuses.

Nicomède rappelait au roi Prusias, son père, ce conseil d'Annibal

D'estimer beaucoup Rome, et ne la craindre point.

Il s'agissait de Rome païenne. Mais si la crainte de Rome catholique s'épuise dans le monde à mesure que se réduit le cercle où ses foudres peuvent encore atteindre, les hommes religieux seront-ils contraints d'assez peu estimer une mère qui se forge elle-même des fers en s'alliant aux partis actuels qui ambitionnent de gouverner avec la seule coercition.

---

1. M. Marc Sangnier n'a pas connu officiellement la condamnation du *Sillon*. C'est par la *Croix* qu'il l'a apprise.

Pie IX, salué comme le Pontife de la Révolution, eut, lui, au moins, l'excuse du danger couru. Chateaubriand se demandait pourquoi l'Italie — le monde, dirons-nous mieux — n'aurait pas le Pape de la Liberté comme la Beauté eut le sien en la personne de Léon X, mais l'assassinat du ministre Rossi en donne la raison, et nous comprenons qu'une politique pontificale d'abord souriante aux aspirations modernes ait été sollicitée par de funestes influences pour se retourner contre ces mêmes aspirations. Dès lors, nos pères entendirent ces tristes formules émises dans la circulation des idées par un ordre trop fameux : « Il n'y a pas de liberté saine, toute liberté est un délire ». Dès lors, ils eurent à se prononcer contre les prédications guerrières de ce journal, l'*Univers*, qui fit un tort irréparable à la Religion, et à la bravade de catholiques intolérants ils opposèrent qu' « avec une telle doctrine il n'y avait plus qu'à sortir du catholicisme ». Pie X, en écoutant de fâcheux avis, augmentera l'impopularité du clergé et favorisera l'apostasie dont Rome se plaint sans essayer de l'arrêter, autrement que par de vains désirs et des larmes inféconde.

Le libéralisme théologique et politique est condamnable et il a été justement condamné, mais les fulminations pontificales ont atteint les esprits qui étaient libéraux et toutefois purs de venin hétérodoxe. Quelle a été pourtant la conséquence d'une ancienne attitude dont l'autoritarisme fut exaspéré par l'arrogance de ses partisans? Les faits parlent assez haut.

Toutes les tendances libérales proscrites et officiellement vaincues n'en ont pas moins été victorieuses par leur empire sur les opinions. Et depuis, sous Léon XIII les hommes qui se prétendent mieux aptes que les autres à expliquer les « Directions pontificales », à influencer les courants d'idées, nous ont trop convoqués au baptême des principes de 89. Lavés de leur souillure par les Inquisiteurs de la Foi romaine, ce ne sont plus de « faux dogmes » et nous les acceptons parce que les peuples savent qu'ils ne trouveront pas le bonheur social dans les organisations à jamais déchues sous l'action des révolutions justicières.

Il ne faut pas s'y tromper, en effet, frappante est l'erreur de ceux qui provoquent les retours d'autoritarisme. On pourrait prouver par l'histoire de tous les peuples que la Société accomplit son évolution vers une fin où tous les hommes, comme disait il y a vingt siècles, Pierre, le premier Pape, seront Pontifes-Rois. Au pouvoir suprême, à l'auguste souverain des souverains qu'une ère de revendications temporelles enchaîne à Rome de diriger une évolution qui, par un motif divin, conduit les hommes vers les âges de plénitude. Toute tentative animée d'esprit théocratique suscitera de fatales et déplorables représailles, car, pour le dire avec ce même religieux qui célébra les noces de la Papauté avec la civilisation moderne, le Père Ventura, si l'Eglise ne marche pas avec la Société, la société marchera en dehors de l'Eglise, malgré l'Eglise, contre l'Eglise.

Rome, si elle écoute les conseils intéressés de ses ambitieux courtisans, semble aujourd'hui rester indifférente aux paroles de ses ennemis. On lui promet ces triomphes politiques prochains qu'elle s'assure de la valeur formidable des éléments qui s'y opposeront, que le Saint-Siège daigne aussi estimer avec la bienveillance, qui sera la récompense du zèle, les sentiments des hommes qui lui restent attachés par un volontaire vasselage pour la religieusement servir, gardant sa hauteur pour les esclaves qui ne cherchent qu'à lui plaire.

Plaise à Dieu que Rome, toujours jeune par son dogme éternel, ne s'appuie pas sur les soutiens d'une idole qui n'en reste pas moins décrépite, malgré les clameurs des Réactionnaires !

Paul VULLIAUD.

L'AGE DE LA PREMIÈRE COMMUNION

(Simples réflexions).

Sous ce titre : Simples réflexions, un prêtre qui signe modestement : « un rural de curé », nous envoie les notes suivantes.

J'entends du fond de ma paroisse rurale le bruit assourdissant fait autour de cette question. Et je me demande en bon compagnard : Pourquoi donc tant s'époumonner à défendre ou à attaquer la grave mesure disciplinaire émanée de la suprême autorité ecclésiastique? Vraiment ces airs marris et consternés de certains catholiques, laïques et prêtres, font peine à voir. Les incroyants, eux, ne voient pas le comique achevé de leur intervention ridicule dans une affaire qui les regarde aussi peu que possible.

Le meilleur parti de beaucoup pour chacun ne serait-il pas d'explorer plutôt un peu mûrement ce que j'appellerais les avenues et les alentours du problème, avant de tant se presser de le résoudre en un sens ou dans l'autre?

Ce travail, je l'ai fait pour ma part, et voici quelques simples réflexions qu'il m'a suggérées et que je soumets à de plus experts que moi. Ils n'auront pas de mal à faire des trouvailles nouvelles et de plus grand prix.

— En matière de discipline générale catholique, qui a grâce et lumière? l'Eglise de France, l'Eglise gallicane d'aujourd'hui, ou bien l'Eglise de Rome? Nos curés, nos journalistes, ou bien les Conciles œcuméniques de Latran et de Trente?

— Nous regimbons par souci, disons-nous, de l'instruction religieuse suffisante à donner à nos enfants en vue de l'avenir.

Est-ce que nous trouvons que nos jeunes gens, nos hommes et même nos femmes que nous avons si soigneusement munis de ces provisions de route achetées au prix d'un jeûne eucharistique de deux ou trois ans, tardent bien longtemps à les épuiser? Leur en reste-t-il dans le cours de la vie plus ou même autant que les simples rudiments demandés pour la communion à sept ans?

— Les méthodes doivent être jugées par les résultats, non d'après la coutume ou les idées préconçues. Quel est donc le résultat en France, quel à l'étranger? Pouvons-nous de bonne foi nous dire meilleurs catholiques, nous Français, que nos frères les Espagnols, les Italiens, les Belges, les Anglais, les Allemands, les Canadiens, qui suivent une méthode tout opposée?

— Quelle instruction exigeons-nous de l'adulte, aux différents âges, pour l'admettre à la dixième, à la centième, à la dernière communion? Aucune. Pourquoi exigeons-nous plus de l'enfant que de l'homme fait? Pourquoi demandons-nous plus à qui peut moins et même rien à qui peut plus?

— Nous convenons que nous sommes obligés d'absoudre l'enfant dès l'âge de discrétion. Or, du Sacrement de Pénitence et du Sacrement d'Eucharistie, quel est celui qui requiert le plus de dispositions et notamment le plus d'exercice de l'intelligence et du cœur? C'est évidemment la Pénitence. Est-il en effet plus facile d'obtenir la Contrition que la pureté d'âme et d'intention? Et s'il est vrai que la Contrition et l'accusation, c'est-à-dire les actes du pénitent, sont la matière essentielle du Sacrement de Pénitence tandis qu'aucun acte du Communiant n'est matière du Sacrement d'Eucharistie, n'y a-t-il pas plus à craindre à administrer au jeune âge le premier que le second, puisque l'on s'expose dans le premier cas à mutiler un sacrement, et dans le second seulement à le rendre moins efficace? Et cependant..

— Qu'est-ce qui importe davantage, l'instruction ou la vertu? la préparation de l'esprit ou celle du cœur? Or, attendez-vous pour la première com-

munion autant de vertu chrétienne acquise que de connaissance religieuse? Exigez-vous que l'enfant soit affermi dans le bien autant que dans la possession du catéchisme?

Il nous faudrait retarder alors non jusqu'à 11 ans, mais jusqu'à 15 et 20 ans et au delà.

— Le sacrement de mariage réclame-t-il quelque notion de foi de ceux qui le contractent? Oui, n'est-ce pas? or, quelle est la somme d'instruction que nous exigeons de nos futurs conjoints?

— On objecte: comment obtenir l'instruction complémentaire après une première communion si précoce? Obtenons-nous la *Messe* et les *Pâques* après une première communion retardée? Et cependant l'on se damne faute de messe et de pâques comme faute d'instruction. On prêchera l'obligation d'apprendre la religion comme les obligations du dimanche et de Pâques, voilà tout.

— Jésus-Christ savait apparemment préparer à la première communion, aussi bien que nous. A-t-il exigé tant d'instruction que cela des Apôtres pour les communier et en faire des prêtres, voire des Evêques? Il renvoie presque tout à plus tard : « l'Esprit que je vous enverrai vous enseignera toute vérité ».

— A-t-il cessé, Jésus-Christ, d'être la Voie, la Vérité et la Vie? Cesse-t-il de l'être en descendant dans l'âme de l'enfant? Aura-t-il autant que le meilleur catéchiste de Saint-Sulpice, le talent de donner à son jeune invité et disciple le lait doctrinal de l'enfant dont parle saint Paul?

— Sa visite en compagnie des anges suppléera-t-elle avantageusement les fleurs, les lustres, les banquettes de velours, les savants défilés, les soupirs de l'orgue, les périodes oratoires? Ses caresses, comme dit le Décret, vaudront-elles les plus belles et les plus touchantes cérémonies? Laisseront-elles dans son âme plus de traces réellement durables que les émotions et les impressions du grand jour?

— Se complaira-t-il mieux dans l'âme baptisée, devenue un membre de son corps et déjà ornée de la grâce sanctifiante et des vertus infuses, c'est-à-dire changée en un paradis mille fois plus riche que la plus belle basilique, que le tabernacle, le ciboire et l'ostensoir le plus incrusté d'émaux et de pierreries; s'y complaira-t-il, dis-je, mieux que dans cet ostensoir, ce ciboire, ce tabernacle? Y rayonnera-t-il moins sur l'âme de ce petit, fût-il encore à l'aube de la vie de l'esprit, qu'Il ne rayonne à présent sur vous et sur moi, quand nous l'adorons sur l'autel?

— On comprendrait que l'on se récriât comme on le fait, si l'on refusait la faveur de la première communion dès le premier âge. Mais qu'on proteste quand on l'accorde, vous avouerez que c'est bien étrange. Pourquoi n'a-t-on pas réclamé jusqu'ici quand on éloignait trop longtemps les enfants de la table sainte? *Pourquoi murmure-t-on maintenant* qu'on les en rapproche? Mystère et naturalisme.

— N'est-ce pas d'un déséquilibré, genre J.-Jacques Rousseau, de réserver à l'enfant, devenu homme, le choix de sa religion ou de la non-religion? N'est-ce pas d'un père sot ou insensé, de ne pas faire suivre à son fils anémique un régime tonifiant et reconstituant, *sans attendre qu'il ait l'âge de raison* pour l'accepter ou le refuser. Que de Jean-Jean en face de l'âge de la première communion!

— Comme conclusion, n'y aurait-il pas lieu d'instituer un concours, avec grand prix, pour le penseur qui dirait la force du préjugé, surtout quand il chevauche séculairement sur la coutume routinière et l'amour-propre national? Y a-t-il chêne, cèdre ou montagne de granit plus difficile à déraciner???

UN RURAL DE CURÉ.

On sait que M. l'abbé Coubé, le brillant orateur et l'infatigable conférencier connu dans toute la France, s'est fait depuis longtemps, par la parole et par la plume, l'apôtre de la communion fréquente. L'excellente revue mensuelle d'apologétique, dont il est directeur, *L'Idéal* (1), est le Bulletin de cet apostolat.

Son numéro d'octobre 1910 est spécialement consacré au Décret *Quam singulari*, au sujet duquel M. l'abbé Coubé nous donne une étude théologique et historique d'un grand intérêt. L'auteur a tout lu et tout condensé dans ce fascicule. Les journaux religieux, les Semaines officielles des diocèses, les mandements, les interviews, les récits, les polémiques, il pèse, rassemble et discute avec clarté tous les témoignages pour en fortifier sa thèse, sous tous les aspects.

UN ARTICLE DE « LA VENDÉE HISTORIQUE ET TRADITIONNALISTE »

Comme complément à ce que nous avons récement écrit sous le titre « catholique ou libéral », voici un intéressant article de cette excellente petite revue.

Les élections cantonales du mois de juillet ont accentué encore davantage, chez nous, la dégringolade à gauche qui s'était produite lors des élections législatives. Quatre sièges perdus au Conseil général : tel est le bilan de cette nouvelle défaite ou, plutôt, de ce nouveau désastre!

Vainement les organes libéraux ont-ils cherché à l'expliquer et à le pallier en s'en prenant aux manœuvres scandaleuses de la pression officielle : cette pression, dans la circonstance, ne s'est affichée ni plus ni moins éhontée que par le passé; le préfet Le Bourdon n'a fait ni plus ni moins que ses dignes prédécesseurs et la vérité, qu'il faut savoir reconnaître, est que le suffrage universel, chez nous, va de plus en plus de droite à gauche et que, désormais, nos anciens bataillons conservateurs et catholiques, embrigadés sous la bannière libérale, sont presque partout en complète débandade!

Et Dieu sait, pourtant, si les tacticiens de l'armée débandée avaient joué de la clarinette parlementaire et abusé de la permission de jeter de la poudre aux yeux des électeurs en dissimulant notre vieux drapeau catholique sous la loque libérale dans l'espoir de rallier un plus grand nombre de combattants!

Pour ne citer qu'un exemple de cette tactique soi-disant habile, voici en quels termes le « Comité électoral libéral » du canton si religieux de Beauvoir présentait aux électeurs son candidat, M. Charles Gallet qui, si je ne me trompe, est président d'honneur de la Jeunesse Catholique de Vendée :

« Catholique convaincu, mais aussi profondément *libéral*, désireux d'être tout à tous sans distinction de parti, il vous donne ainsi tous les garanties que vous pouvez souhaiter.. »

Malgré ce *mais* et cet *ainsi* qui semblaient plaider les circonstances atténuantes et demander grâce pour le « catholique convaincu », M. Charles Gallet a été bel et bien battu, à plus de 300 voix de majorité dans un canton jusqu'ici réfractaire et où, tout récemment encore, lors des élections législatives, M. de Baudry-d'Asson, candidat *catholique* sans *mais*, avait roulé le blocard dans toutes les communes!

---

1. Bureau *Libertas*, 29, rue Chevert, Paris (VII[e]). France : 4 fr. — Etranger : 5 fr. — Le numéro : 0 fr. 50.

Candidat catholique *tout court*, M. Charles Gallet n'eût pas obtenu une voix de moins : candidat catholique estampillé d'un *mais libéral* par son Comité, le président de la Jeunesse catholique s'est laissé diminuer sans profit. Et qui sait même si ce malheureux *mais* n'a point eu pour résultat d'enlever à une partie des troupes la confiance qui, sur le terrain électoral, est toujours la première condition de la victoire!

Les *libéraux* comprendront-ils la leçon?

Hélas! je n'ose l'espérer!

Du moins serait-il peut-être encore temps pour les *catholiques* sans *mais* de la mettre à profit et d'ouvrir enfin les yeux sur la posture quelque peu honteuse dans laquelle ils se trouvent, depuis qu'ils se sont laissé entraîner par l'état-major pioutiste sur ce terrain équivoque et mouvant des fondrières libérales!

Car c'est encore une vérité qu'il faut savoir reconnaître et proclamer bien haut: c'est le libéralisme, ce sont les libéraux constitutionnels qui, — conscients ou non, — après avoir mis la division parmi nous en prêchant une sorte de droit divin à rebours au profit de la République, ont provoqué la débandade de l'armée catholique et cette série ininterrompue de lamentables échecs électoraux Ce que nous payons aujourd'hui, nous autres catholiques avant tout, ce sont les frais de la poussée du ralliement *quand même*, — poussée néfaste à laquelle, hélas! malgré les nouvelles directions pontificales, semblent s'acharner plus que jamais les bébés politiciens élevés au biberon de M. Jacques Piou!

Chez nous, comme partout ailleurs, l'électeur est simpliste et ne comprend rien à l'art des subtilités, des petites habiletés parlementaires et des *distinguo:* on lui a dit d'aller à la République, et, si étrange que le conseil lui ait paru, au premier abord, dans la bouche de défenseurs de la Religion systématiquement persécutée par les républicains, il a fini par se laisser persuader; mais, tant qu'à faire que d'aller à la République, il va tout naturellement à la vraie, à celle que représentent les détenants de l'assiette au beurre! Et c'est ainsi que, fatalement, le bloc sectaire se grossit, de jour en jour, aux dépens du bloc catholique désagrégé, livré par les constitutionnels libéraux!

Et cela continuera et les désastres succéderont aux désastres, tant que les catholiques consentiront à se laisser compromettre dans l'équivoque libérale: équivoque misérable, hypocrite, qui ne peut plus désormais tromper personne et qui nous condamne à la capitulation finale, sans même nous laisser la consolation de tomber crânement sous les plis de notre drapeau!

Nous avons, en Vendée, deux catégories de *libéraux* également — quoique différemment — responsables, par leurs agissements antérieurs, de la désunion entre catholiques : les politiciens roublards de l'*Action Libérale* et les honnêtes naïfs de la *Jeunesse Catholique*, — ceux-ci servant bénévolement de rabatteurs à ceux-là et rappelant assez bien le Raton ingénu que La Fontaine nous montre tirant les marrons du feu au profit de son associé Bertrand.

L'association est flagrante et nous avons vu, l'an passé, avec quel acharnement Raton et Bertrand, représentés par MM. Jean Lerolle et Jacques Piou, ont émis, contre les catholiques « tout-court », la prétention de continuer à accaparer les marrons dans la casserole « constitutionnelle » lorsque le Comte de Cathelineau, au retour d'un voyage à Rome et d'une entrevue avec le cardinal Merry del Val, essaya de grouper les forces de l'opposition en fondant l'*Entente Catholique!* Jacques Bertrand entra en furie et Jean Raton, stimulé par son compère, lança un tel « fout-fout! » qu'on put croire, un instant, que ce placide minet, si bien domestiqué sur le terrain légal, allait enfin se décider à jouer des griffes.. contre les gêneurs de l'action exclusivement catholique.

Mais à peine Bertrand et Raton avaient-ils ainsi publiquement affirmé la continuation de leur association républicaine, qu'une lettre retentissante, adressée au colonel Keller par le cardinal Merry del Val, donna raison au Comte de Cathelineau et, au nom du Pape, invita formellement tous les catholiques de France à se rallier en une seule armée, l'armée du « parti de Dieu » substitué au vain « parti de l'ordre » de l'association Bertrand-Raton et Cie !

Bertrand ne put s'empêcher de faire la grimace, en recevant cette douche pontificale précisément au lendemain du jour où, dans un grand banquet, il venait d'affirmer qu'à Rome il n'y avait rien de changé ! Quant au pauvre Raton, il fut quelque peu décontenancé et, depuis lors, n'osant plus ronronner trop ouvertement autour de son compromettant compère, il se bat les flancs pour essayer d'accommoder à la vieille sauce libérale les nouvelles directions du Pape. Lâchant à peu près Bertrand, du moins en apparence, il cherche à se raccrocher à la « méthode » de l'ex-capitaine de Mun : « méthode » équivoque et froussarde, sévèrement jugée par la *Correspondance de Rome* et par l'*Univers*.

Cette « méthode » et son inventeur, Gyp en a fait naguère bonne justice dans *Les Chapons*, et je ne vois pas ce que les membres de la *Jeunesse Catholique* pourraient bien gagner, au point de vue de l'action, à troquer les couleurs de Jacques Bertrand contre celles du méthodiste-académicien et ronflant bénisseur qu'est le Comte de Mun !

Jeunes Catholiques de Vendée, lisez, relisez et méditez cette page, que Drumont vient d'écrire à propos du dernier livre d'Albert de Mun :

« Dans certains hommes, on aime sa jeunesse, une fraîcheur de sensibilité et d'enthousiasme qu'on n'a plus.

» C'est une impression de ce genre que j'ai toujours ressentie pour Albert de Mun. Aussi j'ai toujours haussé les épaules quand on m'accusait de l'attaquer.

» C'est là une façon de juger tout à fait particulière aux catholiques. *Les catholiques actuels ne voient aucune différence, aucune nuance intermédiaire entre l'outrage, le prosternement et le libre exercice de l'indépendance de l'écrivain qui juge les hommes et les choses de son temps comme elles sont.*

» C'est précisément parce que de Mun est une personnalité éclatante qu'il exprime admirablement l'état où en est réduit le parti catholique en France.

» Ce titre de son nouvel ouvrage : *Combats d'hier et d'aujourd'hui*, est bien significatif à cet égard.

» Il y a de tout dans ces *Combats :* des pages de poète, des pages de grand orateur, des pages de dialectique et de raisonnement. *Il y a de tout, excepté des souvenirs de luttes réelles*, des tentatives d'insurrection, des essais de résistance armée.

» Rien qu'à parcourir la table des matières on a la liste des attentats qui ont été commis contre ces malheureux catholiques français, auxquels on a enlevé successivement tous leurs droits : le droit de vivre et de prier en commun dans des maisons qu'ils avaient achetées de leurs deniers, le droit d'élever leurs enfants comme il leur plaît, auxquels on n'a laissé, provisoirement, et encore à titre bien précaire, que la jouissance des églises qui leur appartenaient, d'églises que leurs pères avaient construites.

» Jamais des hommes n'ont été traités ainsi par des étrangers vainqueurs. Jamais des ennemis acharnés, après des batailles terribles et de longues années de luttes, n'auraient osé se conduire ainsi envers des vaincus.

» Comme réponse, que voyons-nous ? Une éternelle protestation scripturaire ou verbale dont on n'a jamais tenu compte.

» Ce n'est pas la faute d'Albert de Mun. Il ne dépendait pas de lui de

donner aux catholiques d'aujourd'hui les âmes vigoureuses et le tempérament héroïque des catholiques d'autrefois. Ce n'est pas non plus attaquer de Mun que de constater que la force de foi des générations du passé n'existe plus chez les catholiques contemporains.

» Une seule fois de Mun a rencontré en Bretagne des populations tout entières prêtes à marcher. Il a fait des efforts surhumains *pour les empêcher d'assommer les envahisseurs de leurs églises et de leurs écoles.*

» M. de Grandmaison trouve cela très bien et de Mun lui-même se déclare enchanté de ce qu'il a fait : « Si, dans une circonstance où ma responsabi-
» lité était engagée, le sang d'un seul de ces braves gens avait coulé sans
» que j'eusse fait tout ce qui était en mon pouvoir pour l'empêcher, j'en
» aurais, jusqu'au tombeau, un épouvantable remords. »

» *C'est le langage d'un humanitaire et d'un philanthrope et non d'un chef de catholiques.*

» Verser son sang pour défendre la cause du Christ et sauver l'âme de ses enfants, c'est pour un chrétien le plus sûr moyen d'aller au Ciel. Que sont quelques jours d'une existence périssable à côté d'une éternité bienheureuse ?..

» Au fond, de Mun, s'efforçant de détourner des gens qui croient se faire tuer pour une idée, agit comme Hervé et comme les instituteurs, disciples d'Hervé, qui disent aux jeunes Français :

« Soyez raisonnables, ne vous faites pas trouer la peau pour une chimère
» qu'on appelle la gloire, pour une abstraction qu'on appelle la Patrie,
» pour un drapeau qui n'est qu'un morceau d'étoffe. »

» Ne criez pas au paradoxe. Il est toujours curieux de constater à quel point les hommes d'une même époque se ressemblent par le fonctionnement du cerveau, alors même qu'ils semblent séparés des abîmes.

» En fait, il est d'un intérêt moral plus immédiat pour un Breton de ne pas laisser l'instituteur pervertir son fils par un enseignement athée que de savoir que le poteau qui marque la frontière est plus ou moins en avant ou en arrière, peint aux couleurs allemandes ou aux couleurs françaises.

» L'acte de sacrifice des vies humaines pour un idéal quelconque paraissait tout naturel autrefois ; il a une importance plus grave que jadis.

» *Quand les gâs des paroisses bretonnes sont venus, jadis, chercher leur seigneur pour se mettre à leur tête, les héros de la Chouannerie et de la Vendée ne leur ont pas fait des discours pour les décider à se tenir tranquilles.*

« Les circonstances ne sont plus les mêmes. On pouvait alors avoir des chan-
» ces de réussir qu'on n'aurait plus aujourd'hui. » Ainsi nous parlera de Mun.

» C'est précisément ce sens critique, cette propension à analyser, à comparer, à faire œuvre d'intellectuel qui caractérise les modernes et, à ce point de vue, les catholiques sont tous modernistes sans le savoir.

» Un *aquoiboniste* découragé d'avance sommeille chez ceux mêmes qui, selon l'expression de Jules Delafosse, ont comme de Mun des âmes d'apôtres. »

Cet Albert de Mun, que Drumont juge si bien d'après ses campagnes scripturaires ou verbeuses, Louis Veuillot l'avait non moins bien deviné dès le début. Voici (et c'est encore une page à méditer) la curieuse lettre, vieille de trente-quatre ans, que le grand polémiste catholique écrivait au futur « apôtre *aquoiboniste* », au lendemain de l'une des premières parades oratoires où celui-ci commençait sa carrière de chef méthodiste et de bénisseur :

« A Monsieur le Comte Albert de Mun.

» Paris, 15 février 1876.

» Cher Monsieur,

» Je vous ai entendu hier pour la première fois. Permettez-moi de ne pas faire un *compliment banal* à un homme et à un talent qui méritent beaucoup

mieux. Homme de bien et bien disant, vous l'êtes; *mais l'idéal de Cicéron ne doit suffire ni à vous ni à nous.* Il faut aller plus outre. Dans le discours d'un orateur en uniforme, *il faut du sabre ou tout au moins du fourreau.* Hier je n'en ai pas trouvé assez. C'est le sabre qui fait valoir l'épaulette. *L'auditoire est déconcerté, lorsqu'au lieu d'une estafilade, il emporte une bénédiction.*

» Dans une maison où j'allai après la séance, les dames se plaignaient de n'avoir pas été assez enlevées. Prenez garde à cela. Vous êtes capitaine de dragons pour enlever les dames, et pour *couper les retraites* et les nœuds gordiens. Si votre éloquence n'a pas son cachet de caserne, lequel peut et doit être un cachet de suprême distinction, elle ne sera qu'une belle et honnête fille à marier, *ce que n'était point Jeanne d'Arc.* Il manque le plus beau des gestes au soldat orateur qui ne dégaine pas. *On se demande pourquoi ce soldat n'est pas avocat ou prêtre.*

» Dégainez, sabrez, empoignez! c'est ce que le bon Dieu a voulu de vous en vous donnant l'éloquence et en vous faisant dragon. Il faut qu'en vous écoutant on sente la nécessité de se rendre pour n'être pas fusillé, *parce que vous demanderez à la force ce que vous n'obtiendriez pas de l'amour.* Partez de ce point qu'étant juste et voulant le bien, vous avez droit à l'amour et à la vie, et que vous ne voulez point mourir captif ni assassiné. Un dragon a le droit de mourir sur le champ de bataille. Qu'il tende la main, c'est bien: qu'il offre son cœur, c'est ce qu'un chrétien doit faire; mais qu'il ne jette jamais son sabre, qui donne tant de poids à la parole des prêtres. Il faut qu'on le voie toujours à cheval, prêt à dégainer.

» Un coup de sabre à propos est une très belle aumône, une très grande charité. Beaucoup de pauvres ne demandent que cela, et n'ont que cela à recevoir. Ordinairement la crainte suffit : alors on fouille à l'escarcelle et l'aumône n'est pas perdue.

» Un bon gendarme, ami de Joinville, voyant que les Sarrasins, profitant du dimanche, insultaient le camp chrétien, dit à Joinville : « Mon ami, fon» çons un peu sur cette chiennaille! » Cher Monsieur, ne perdez pas de vue cette parole. *Ne soyez pas un homme de grand mérite qui dit inutilement de bonnes choses.* Dégainez, et soyez, comme saint Louis, *de ces martyrs qui ne craignent pas de donner la mort.* Il y a aussi des anges exterminateurs.

» Louis VEUILLOT. »

Libre aux *jeunes catholiques* vendéens de préférer à l'offensive franchement confessionnelle la « méthode » passive et équivoque prônée par l'*aquoiboniste* Albert de Mun, laquelle n'est autre chose que la méthode pioutiste mal débarbouillée du placage libéral réprouvé par Pie X!..

C'est leur affaire!

Mais je doute qu'à s'en tenir ainsi aux conseils académiques de ce bénisseur incapable même d'enlever les femmes, les petits chérubins éclos sous la couveuse constitutionnelle soient jamais de ces « anges exterminateurs » que réclamait Louis Veuillot, ou seulement « de ces martyrs » qui, « comme saint Louis, ne craignent pas de donner la mort! »

" LE PEUPLE FRANÇAIS "

La *Critique du Libéralisme* a dû plus d'une fois s'occuper de ce journal.

Au sujet de récents incidents, il a publié, le 22 août, l'article qu'on va lire, avec les titre et sous-titres que voici : A QUI LE TOUR? On est

toujours le libéral de quelqu'un. — Le marteau devient enclume. — Respectons la parole du Pape. — La leçon du bon sens.

Dans le même article où elle prenait à partie M. de Mun, la *Correspondance de Rome* poussait une charge à fond contre « le président d'une des grandes ligues catholiques-libérales de France », qui avait accepté de donner une conférence à l'Ecole des Hautes Etudes Sociales, dirigée par une juive, Mlle Weill dite Dick May . « Evidemment, disait la *Correspondance*, « M. le Pré» sident » n'a pas lu l'allocution, pourtant si connue, du Saint-Père recom» mandant aux fidèles de ne pas mettre le pied dans le camp adverse. »

Cela visait, paraît-il, M. Piou.

Et l'auteur de l'article, en posant sa plume, pouvait se vanter — aussi bien n'y manque-t-il jamais! — d'avoir démoli à la fois M. de Mun et M. Piou.

Démolir est un bien gros mot. Mais il est incontestable que l'intention y était, et que l'on s'efforçait de ruiner dans l'esprit des catholiques français l'autorité et le crédit de leurs deux chefs laïques les plus illustres et les plus dévoués.

L'*Univers* reproduisit en première page cet article, et on sait avec quelle ardeur son directeur le commentait quelques jours après.

Les suites de l'incident sont assez connues, l'émotion profonde qui s'est manifestée dans les rangs catholiques, la réponse de M. de Mun, et la conclusion si honorable pour lui de ce regrettable débat.

Mais voici que la *Semaine religieuse* de Cambrai (l'organe de M. le chanoine Delassus) insiste sur un fait que plusieurs de nos amis nous avaient signalé, mais qu'une réserve toute naturelle nous avait interdit de publier les premiers.

L'*Univers*, en reproduisant et en commentant l'article de la *Correspondance de Rome* contre MM. de Mun et Piou, a oublié que son propre directeur, M. François Veuillot, figurait cette année, lui aussi, comme M. Piou, sur la liste des conférenciers de l'Ecole des Hautes Etudes sociales. M. le chanoine Delassus le relève vertement de cette contradiction, et le tance pour son « libéralisme ».

M. François Veuillot est donc accusé d'être pour le moins aussi libéral que M. de Mun et que M. Piou. Et il est incontestable que son péché est le même!

On nous permettra bien de sourire.

Notre ami M. François Veuillot est, comme M. de Mun, comme M. Piou, non seulement un excellent catholique, mais un exemple et un modèle pour les catholiques militants.

Par cette aventure on peut juger de la valeur d'une méthode qui consiste, comme le disait M. de Mun, à choisir comme enclume le dos de nos meilleurs amis et de nos chefs.

Un pur trouve toujours un plus pur qui l'épure.

Vous verrez qu'un de ces jours, M. Delassus sera traité de « libéral » par un plus pur que lui.

Il n'y a qu'un cri parmi les catholiques pour demander que cesse enfin cette campagne de dénonciations, d'excommunications, de division, menée par des hommes dont on devine l'arrière-pensée politique et dont l'autorité n'apparaît pas au même degré que l'ambition de jouer un rôle.

Ajoutons que c'est témoigner d'une singulière façon son respect au Saint-Père que de tirer à soi, pour les petits besoins de sa polémique et de ses rancunes, les hauts et nobles enseignements tombés de ses lèvres augustes.

Quand Pie X nous met en garde contre les fréquentations des adversaires et

nous prévient des pièges qui nous attendent dans leur camp, il nous renouvelle le conseil de l'Ecriture, qui ne fut jamais plus opportun que dans les circonstances présentes.

Mais il ne s'ensuit pas que nous ne puissions avoir aucun contact avec les adversaires, que jamais notre parole ou nos écrits ne doivent s'adresser à eux, même pour les conquérir, même pour leur enseigner la vérité ou pour témoigner devant eux de la vitalité chrétienne. Ce serait supprimer le mot d'ordre apostolique que nous a laissé le Maître. Ne faisons point dire au Pape des choses absurdes.

Nous n'avons point, en la circonstance, à apprécier la plus ou moins grande utilité de la conférence que M. Piou et M. François Veuillot doivent donner l'un et l'autre à l'Ecole des Hautes Etudes sociales, et nous sommes bien libres pour parler ainsi, nous qui avons, à plusieurs reprises, manifesté notre défiance vis-à-vis de l'ancien Collège libre des Sciences sociales, et qui combattons de toutes nos forces l'infiltration juive.

Mais, cependant, est-il possible de douter que M. François Veuillot, en acceptant de faire une conférence sur l' « Histoire du Journalisme », ait entendu revendiquer devant le grand public, les titres de la presse catholique? Vaut-il mieux que nous soyons ignorés, calomniés sans pouvoir nous défendre? Et quand, sur les bancs de cette école se pressent des jeunes gens dont l'intelligence loyale ne demande qu'à s'éclairer, allons-nous enfouir la lumière sous le boisseau?

En tout cas, — et quoi qu'on doive penser du résultat — l'intention de M. François Veuillot était incontestablement droite et apostolique. Et nous n'admettrons jamais, pour notre part, que l'on serve la cause catholique en essayant de diminuer et de déconsidérer des hommes qui consacrent leur vie tout entière au service de la religion et de la patrie.

C'est la leçon qui devrait se dégager pour tous de cette ridicule aventure.

Jean LIVRY.

La *Semaine religieuse* de Cambrai réplique avec justesse :

Le *Peuple français*, dans son numéro du 22 août, prétend qu'il n'y a aucun cas à faire de cette recommandation de S. S. Pie X, pour celui qui est « président d'une des grandes ligues catholiques... libérales », il est vrai. Il trouve que le nom de M. Piou est bien placé dans la liste des conférenciers de l'Ecole des Hautes Etudes sociales, à côté de ceux du juif Reinach, de MM. Lanessan, Léon Bourgeois, Ferdinand Buisson, etc., etc.

Le *Peuple français*, dans l'article auquel nous faisons allusion, affecte d'accoler les noms de MM. François Veuillot et Piou. Il doit savoir cependant que, respectueux de la parole du Souverain Pontife, le directeur de l'*Univers* a aussitôt déclaré ne pouvoir faire sa conférence sur l'histoire des journaux, tandis qu'on ne voit point que M. Piou ait renoncé à l'idée de faire l'Exposé de l'Action libérale à l'Ecole des Hautes Etudes si bien patronnée.

Le Peuple Français *a passé en d'autres mains, mais l'esprit n'a point changé. Il en donne trop souvent des preuves qui ne permettent point l'illusion.*

On sait que, depuis, le *Peuple Français* vient de passer une fois de plus en d'autres mains et de fusionner avec la *Libre Parole*, ou, plus exactement peut-être, de se l'annexer en adoptant le titre plus populaire de celle-ci, grâce au puissant concours de M. Feron-Vrau qui poursuit opiniâtrément son rêve d'opérer le trust des journaux catholiques.

Dieu fasse que ce soit pour le bien réel de la bonne cause!

TOUJOURS AVEC PIE X

Cet article est extrait d'un vaillant Bulletin paroissial de Seine-et-Oise, intitulé *Le Qui-vive?*

Pourquoi nous aimons tant Pie X, et pourquoi nous avons été si heureux à l'apparition de sa dernière encyclique condamnant le *Sillon*, ceux-là le comprendraient déjà qui n'auraient lu qu'un seul numéro du *Qui-Vive*, mais ceux-là le comprendront pleinement qui nous ont suivis de plus près et savent tous les obstacles, tous les ennuis, toutes les avanies que nous ont suscités, depuis un an, les tenants du Sillonnisme et de la Démocratie!

Ah! c'est qu'elle nous donne raison sur toute la ligne, cette admirable encyclique! C'est qu'elle répond, *ex cathedra*, à tous les reproches sous lesquels on prétendait même engager notre conscience!

Engagée, notre conscience!... alors que nous sommes « toujours avec Pie X », toujours avec le Pape! Sous ce titre, nous l'avons déjà démontré l'année dernière, dans notre numéro du 1er novembre. L'encyclique en mains nous allons aujourd'hui commencer à le démontrer plus nettement, plus fortement encore: ce sera notre vengeance, vengeance permise même au chrétien!

Les reproches, toujours les mêmes, dont on assaille le *Qui-Vive*, peuvent se réduire à trois. On lui reproche :

1° D'être antilibéral, antidémocrate et conséquemment *Traditionnaliste* et antirépublicain.

2° De prêcher à tous le *Devoir politique*.

3° Le ton de ses polémiques personnelles, et principalement ses attaques virulentes contre des *personnages officiels*.

Voyons brièvement ce qu'il faut penser de ces reproches et liquidons aujourd'hui le premier.

I

DÉMOCRATIE. — TRADITIONNALISME

Oui, nous avons toujours été ici, et nous resterons toujours les ennemis irréductibles de toute Démocratie, de tout Libéralisme. Nous sommes Traditionnalistes et nous ne cachons nullement que tous nos vœux, toutes nos sympathies vont à une Monarchie chrétienne, autoritaire et antiparlementaire, seule capable, c'est notre conviction, tant au point de vue social que politique et national, de remettre chez nous, dans notre Maison à l'envers, tout à sa place, choses et gens. Et elle aura fort à faire, n'est-il pas vrai?

Eh bien! est-ce notre *droit* d'être cela, et de nous affirmer tels?

Incontestablement. Nous avons ce droit tout autant que Sangnier a le droit de rester démocrate.

Pie X, tout en condamnant la Démocratie du *Sillon*, vient de le rappeler après Léon XIII : l'Eglise ni la Religion n'ont nullement à s'occuper des formes de gouvernement. Elles peuvent, en principe, s'accommoder de toutes.

Supposez qu'elle pût rencontrer sur son chemin — oh! tout à fait *per accidens!* — une République où les droits primordiaux de Dieu seraient respectés, l'Eglise entretiendrait avec cette République idéale (que nous n'avons jamais connue pour notre part) les mêmes relations courtoises et amicales qu'elle pourrait avoir avec le gouvernement d'un roi qui s'appellerait saint Louis.

Même si cette République, et cela est logiquement et historiquement fatal, travaillait à la ruine du peuple assez sot pour lui confier ses destinées, l'Eglise pourrait déplorer l'aberration de ce peuple, mais, je le répète, tant que le

domaine de l'Evangile et du Décalogue resterait intact et sauf, elle n'aurait pas un mot à dire.

« Mon royaume n'est pas de ce monde », a dit le Christ. L'Eglise, de son côté, n'a pas à s'occuper de la façon dont les potentats, qu'ils soient monarques ou présidents, gouvernent leurs sujets; elle n'a le droit d'exiger d'eux qu'une seule chose, c'est qu'ils ne l'empêchent en rien de gouverner les âmes. Là seulement elle est maîtresse, mais maîtresse unique et absolue.

Voilà la vérité, voilà le principe.

C'est en vertu de ce principe que nous, les « réfractaires » d'hier, auxquels somme toute les événements, les faits et l'histoire ont donné raison, nous avons résisté énergiquement aux injonctions des ralliés.

Nous ne contestions nullement leur droit d'aimer la République puisqu'ils la trouvaient si aimable (des goûts et des couleurs!...) mais nous leurs contestions, et à juste titre, celui de vouloir nous obliger malgré nous à embrasser leur Marianne que nous trouvions, nous, ignoble et dégoûtante.

Et nous leur avons résisté avec d'autant plus de force qu'ils avaient la prétention de nous imposer cette comédie, qui fera l'étonnement de nos petits-neveux, au nom de la religion et au nom des encycliques de Léon XIII qui d'ailleurs ne contenaient rien de tel, puisque même elles disaient tout le contraire. Rappelez-vous cette phrase de l'une d'elles déjà citée ici :

Quand on est SOUS LE COUP *ou* LA MENACE *d'une domination qui tient la société* SOUS LA PRESSION D'UNE VIOLENCE INJUSTE, *ou prive* L'EGLISE DE LA LIBERTÉ LÉGITIME, IL EST PERMIS DE CHERCHER UNE AUTRE ORGANISATION POLITIQUE, *sous laquelle il soit possible d'agir avec liberté.* »

C'était bien et c'est encore le cas de notre République, n'est-ce pas?

Aussi, pour ma part, ai-je porté allégrement et sans scrupules, pendant les quelques années de leur éphémère mais désastreuse domination, le poids du huitième péché capital inventé par ces bons ralliés : le péché de monarchie!

Je me rappelle même, « in illo tempore », avoir ri un bon coup, quoique un peu irrespectueusement, au nez d'un de mes bons amis — oh! le cœur n'a rien à voir aux raisons de l'esprit! — enragé rallié, et qui, lui, sans rire, avait osé me déclarer que « s'il était mon directeur, il me refuserait l'absolution »!!!

Je m'en venge aujourd'hui en forçant sa porte et en l'obligeant — amicale et innocente taquinerie dont sa franche amitié m'a déjà absous plus facilement sans doute que de l'irrémissible péché de monarchie! — à recevoir malgré lui et à lire l'horripilant *Qui-Vive!*...

C'est enfin en vertu de ce même principe incontestable, et désormais incontesté, que plus récemment, nous combattions en face et le libéral Piou et le démocrate Sangnier qui, tous deux, au nom encore de la Religion et du Pape, prétendaient nous forcer à avaler cette bourde, qu'on ne pouvait être bon catholique si l'on ne commençait par être libéral, républicain et démocrate.

Au premier, à ce catholique sans peur (?) qui n'eut même jamais le simple courage de donner l'appellation de « catholique » à sa Ligue d'Inaction libérale, à ce généralissime aussi suffisant qu'insuffisant qui, tous les quatre ans, régulièrement, méthodiquement, avec nos millions, hélas! organisait notre défaite sur le champ de bataille électoral de la République, voilà un an déjà que Pie X a imposé silence, l'obligeant désormais à reprendre à son compte personnel et son libéralisme et son fameux « terrain constitutionnel ».

Ce ne fut d'ailleurs pas sans peine! Vous vous rappelez son fameux discours-programme de Lyon où, avec un aplomb imperturbable, bien qu'il sût pertinemment le contraire, et bien que le Pape, selon les propres expressions de Mgr Marty, « *se fatiguât depuis un an au moins à renouveler la claire*

expression de sa volonté souveraine », M. Piou osait encore affirmer publiquement la volonté de Rome de voir les Catholiques de France s'unir, pour la défense des intérêts religieux, sur le « terrain constitutionnel » !

Le démenti qui, premier coup de massue, lui fut asséné, huit jours tout juste après, du haut de la chaire de sa cathédrale, par l'évêque de Montauban, n'ayant pas suffi, comme il essayait d'ergoter encore, — le libéralisme a la vie dure ! — il fallut que Pie X lui-même lui donnât le coup de grâce par sa lettre au colonel Keller.

Depuis lors, M. Piou cause encore de temps en temps, car, pour lui, parler c'est agir; mais comme il ne parle plus qu'en son nom personnel et au nom de la République, comme il n'engage plus l'Eglise et les catholiques, ce qu'il peut dire nous importe peu et nous n'avons plus à nous en occuper.

Quant au second, à Sangnier, Pie X, à son tour, vient de lui donner son compte, et son compte est bon ! On sait assez dans quelles conditions pour qu'il soit inutile d'insister davantage.

Ainsi donc, quand hier ces bons ralliés, ces braves Ligueurs de L'A. L. P. et ces chers démocrates du *Sillon* nous accusaient de poursuivre ici, sous couleur de religion, un but exclusivement politique, quand ils nous reprochaient de « couvrir notre marchandise politique du pavillon de la croix », ces charitables apôtres de l' « Amour plus fort que la Haine », qui excommuniaient leurs frères avec tant de désinvolture, oubliaient tout simplement d'aller voir la grosse poutre trop réelle qui était dans leur œil, acharnés qu'ils étaient à chercher dans le nôtre une paille qui n'y était pas ! Car c'est eux, et eux seuls, que Pie X accuse formellement d'avoir voulu « *inféoder leur religion à un parti politique* ».

Elle s'adresse avec autant de vérité au ralliement d'hier et à la Ligue de M. Piou, cette phrase que le Pape a écrite du *Sillon* :

« Son catholicisme ne s'accommode *que* de la forme du gouvernement *démocratique*, qu'il estime plus favorable à l'Eglise, et se confond pour ainsi dire avec elle; *il inféode donc sa religion à un parti politique..* »

Or, donc, la comédie est finie, et pour toujours ! Que ces bons messieurs continuent de s'intituler républicains démocrates tant qu'ils voudront, c'est leur droit, à la condition toutefois que leur Démocratie ne s'avise plus d'empiéter, comme celle du *Sillon*, sur les droits de Dieu. Mais qu'ils ne s'avisent plus de venir nous prêcher leur République démocratique au nom de Rome ! Rome vient de leur montrer la porte avec encore quelques ménagements : il va sans dire que nous ferions comme Rome... moins les ménagements !

Quand, comme nous, on a été, par ces charitables ralliés, traité publiquement d' « hétérodoxe » — ne riez pas, ils l'ont imprimé, et dans une publication officielle encore ! — quand on a été, pendant plusieurs années, presque montré au doigt comme spécimen rare de « réfractaire » irréductible, on a bien le droit, plus que d'autres, d'être reconnaissant à l'immortel Pie X d'avoir enfin remis ces braves gens à leur place, et on est bien excusable, ce me semble, de prendre un peu sa revanche !

Nous n'abuserons pas, qu'on se rassure; mais il ne faudrait tout de même pas espérer que nous allons nous taire et cesser, juste au moment où le Souverain Pontife vient de nous donner raison, de défendre des droits primordiaux qu'il nous a fallu revendiquer non sans risques ni périls, pendant plusieurs années...

Donc, demain comme hier, nous continuerons, au *Qui-Vive*, à combattre le Libéralisme et la Démocratie, *toute* Démocratie. Demain comme hier nous continuerons à affirmer et à défendre notre *Traditionnalisme*. Et nous espérons bien que plus personne désormais ne s'avisera d'y trouver à redire. C'est notre *droit absolu*, car cela nous le ferons, non pas au nom de la religion

et de l'Eglise qui n'ont rien à y voir, mais au nom seul de notre patriotisme éclairé par les leçons de l'histoire.

Il reste entendu que nous demeurerons ici, au *Qui-Vive*, ce que nous y avons toujours été, *catholiques avant tout*. C'est la défense des droits de Dieu et de l'Eglise qui a seule inspiré sa création. Mais ceux qui, au *Qui-Vive*, sont résolus tout d'abord à défendre leur foi chrétienne, sont *français* en même temps que catholiques.

Citoyens français, ils ont le droit et le devoir de défendre leur bien-aimée Patrie contre tous ses ennemis tant intérieurs qu'extérieurs.

Traditionnalistes plus encore au point de vue religieux que politique, ils savent d'une part, que la France ne pourrait cesser d'être catholique sans cesser d'être la France; d'autre part ils ne peuvent oublier la menace du F.·. Madier de Montjau, après celle de Michelet et autres républicains : « *Il faut que la République tue le Catholicisme ou que le Catholicisme tue la République.* »

Puisque donc, des aveux mêmes des républicains les plus autorisés, aveux, hélas! trop bien confirmés et corroborés par les faits et l'expérience de 40 ans, la République est, en France, la *contradictoire*, l'ennemie irréconciliable du Catholicisme, il s'ensuit nécessairement que la France, laquelle ne peut vivre qu'en restant catholique, n'a pas d'ennemie plus grande que la République.

Cette conclusion, d'une logique irréfutable, est la justification de notre campagne antidémocratique.

Répudiant de toutes leurs forces la doctrine libérale qui permet à l'individu de se dédoubler en catholique et en citoyen, les rédacteurs du *Qui-Vive* restent, *tout d'une pièce*, catholiques-français, français-catholiques. Chez eux le citoyen, le patriote, pense, écrit, agit en bon catholique, et le catholique pense, écrit, agit en bon patriote; le catholique ne cesse jamais un instant d'être français, et le français ne cesse jamais d'être catholique.

Voilà pourquoi, logiquement, nécessairement l'ennemi de l'un devient, par le fait même, l'ennemi de l'autre. Et voilà pourquoi enfin le *Qui-Vive* qui, en tant qu'organe catholique a déjà le devoir de combattre les lois républicaines et anticatholiques, a d'autre part, en tant qu'organe patriote, le devoir de combattre la République elle-même puisque celle-ci, par ces lois néfastes, compromet « ipso facto » l'avenir même de la Patrie.

Et puis mon Dieu, à quoi bon tant protester? et pourquoi, nous aussi, tant nous défendre?.. Est-ce que la méthode la plus simple, la plus rationnelle, la plus logique et en même temps la plus expéditive, n'est pas, pour supprimer le venin, de supprimer la bête, pour faire cesser l'effet, d'annihiler la cause?

Donc, nous continuerons. Le *catholique*-français s'en prendra plus spécialement au venin, aux lois antireligieuses de la République; le *français*-catholique visera carrément la bête, la République, et ces deux inséparables feront ensemble une excellente besogne!

On m'en voudrait bien certainement, et je m'en voudrais d'ailleurs à moi-même, si, après avoir répondu au reproche général de mener une campagne antidémocratique, je clôturais cet article cependant déjà bien long sans répondre au reproche plus spécial que nous ont adressé bien souvent modérés et libéraux, celui d'adhérer trop pleinement et trop haut au mouvement et aux idées de l'*Action française*.

Ah! certes, voilà un reproche qui ne nous gênait guère hier, mais qui nous gêne encore bien moins aujourd'hui!

Je veux me garder, comme du feu, d'engager la pensée et la parole du Pape. Je ne dirai donc pas, car je n'en ai pas le droit, que Pie X a eu en

vue l'*Action française* en écrivant certaines phrases et certains mots de son encyclique. Mais, à juger ces phrases et ces mots en eux-mêmes, je crois pouvoir affirmer que l'*Action française* a le droit de s'y reconnaître et qu'elle est autorisée, ne serait-ce qu'au nom de la grammaire, du sens et de la propriété de ces mots, à trouver en eux une défense et des arguments contre les démocrates malhonnêtes, anonymes ou non, qui l'ont tant de fois calomniée.

Mais, lisez plutôt, et niez si vous pouvez :

« Eh quoi! on (les démocrates sillonnistes) inspire à votre jeunesse catholique la défiance envers l'Eglise, leur mère; on leur apprend que, depuis dix-neuf siècles, elle n'a pas encore réussi dans le monde à constituer la société sur ses vraies bases; qu'elle n'a pas compris les notions sociales de l'autorité, de la liberté, de l'égalité, de la fraternité et de la dignité humaine; que les grands *évêques* et les grands *monarques* qui ont *créé* et si *glorieusement* gouverné la France n'ont pas su donner à leur peuple, ni la *vraie justice*, ni le *vrai bonheur*, parce qu'ils n'avaient pas l'idéal du *Sillon*.

» Le souffle de la *révolution a passé par là*.. »

Et cette phrase encore qui résume, en termes d'une justesse et d'une précision remarquables tout le *programme* de l'*Action française :*

« Qu'ils soient persuadés (les démocrates) que la *question sociale* et la science sociale *ne sont pas nées d'hier;* que, de tout temps, l'Eglise et l'Etat, heureusement concertés, ont suscité dans ce but des organisations fécondes; que l'Eglise, qui n'a jamais trahi le bonheur du peuple par des alliances compromettantes, *n'a pas à se dégager du passé* et qu'il suffit de reprendre, *avec le concours des vrais ouvriers de la restauration sociale,* les *organismes brisés par la Révolution* et de les *adapter*, dans le même esprit chrétien qui les a inspirés, au nouveau milieu créé par l'évolution matérielle de la société contemporaine; car les *vrais amis du peuple*, ne sont ni *révolutionnaires*, ni *novateurs*, mais *traditionnalistes*. »

Qu'on veuille bien réfléchir que Pie X parle ici uniquement à des Français, qu'il invoque l'histoire de France, et que, lorsqu'il parle du « *souffle de la Révolution* » il entend viser la Révolution française de 89, ses idées et ses principes.

Or, dit Pie X, « *les vrais amis du peuple ne sont ni révolutionnaires, ni novateurs...* » Voilà une première prémisse.

Voici la seconde que vous ne nierez pas non plus : Le Libéralisme, la Démocratie, la République même (tout au moins en tant que démocratique; or, en France, c'est le cas, puisque République et Démocratie y sont synonymes) sont des *produits de la Révolution;* ils proviennent, par une filiation directe et nécessaire, des fameux Principes de 89... Donc...

Il est vrai que Pie X n'a pas formulé cette première conclusion, mais, en poser les prémisses, c'était nous inviter à le faire. La voici donc implacable, impitoyable :

... Donc : « *Les vrais amis du peuple*, (puisqu'ils) *ne sont ni révolutionnaires, ni novateurs* », ne sont pas les libéraux ni les républicains démocrates qui sont, eux, incontestablement, fils de la Révolution!

Voilà déjà qui va faire bondir messieurs les Démocrates! J'en suis très fâché pour eux, mais s'ils ont autre chose que des injures à répondre à cet argumentation, j'attends qu'ils la démontent ou la brisent.

Mais, ce n'est pas tout. Poursuivons.

« *Les vrais amis du peuple* », dit encore Pie X, « *sont traditionnalistes* ». Voilà qui confirme notre première conclusion, car libéraux et républicains-démocrates loin d'être traditionnalistes, sont au contraire des « *novateurs* » ennemis de nos traditions nationales, à la fois catholiques et monarchiques.

Cependant, où aller chercher, et quels sont actuellement en France, les « *vrais ouvriers de la restauration sociale qui essaient de reprendre les* ORGANISMES BRISÉS PAR LA RÉVOLUTION *et de les* ADAPTER *dans le même esprit chrétien qui les a inspirés, au nouveau milieu...* etc. » ?

Ah! voilez votre face indignée, bons démocrates! Ces « *vrais amis du peuple* », ces « *traditionnalistes* » dont parle Pie X, on les rencontre certes un peu partout dans les milieux antidémocratiques, mais on les rencontre surtout unis et groupés autour de... l'*Action française!!*

Encore une fois, nous ne prétendons nullement engager la pensée et les paroles du Pape, mais si les mots ont encore une signification, si la logique est encore la logique, je défie tous les démons de la géhenne libérale et démocratico-républicaine de mettre à bas mon argumentation!

Oui, l'*Action française* peut être fière et heureuse de l'encyclique de Pie X! Pour nous, tant qu'elle ne déviera pas de la voie droite et loyale qu'elle a toujours suivie jusqu'à ce jour, nous nous ferons honneur de combattre à ses côtés nos deux communs ennemis :

La *Franc-Maçonnerie* qui veut tuer l'*Eglise!*

La *République* qui veut tuer la *France!*

RUSTICUS.

LE LOYALISME DE M. L'ABBÉ LEMIRE

Quelques journaux catholiques ont relevé le fait de la présence de M. Lemire au grand banquet organisé le 2 octobre à Hazebrouck, pour fêter le succès des récents élus républicains de la région. Nous trouvons dans son journal *Le Cri des Flandres*, du 6 octobre, le texte du discours qu'il a prononcé à ce banquet. C'est un morceau qui n'apprendra rien de plus à ceux qui connaissent déjà les autres faits et gestes de ce dévoyé, mais quelques extraits doivent être relevés comme un monument de l'orgueilleuse inconscience et des aberrations obstinées où peut tomber un prêtre qui met plus sa confiance dans la vertu de la démocratie que dans celle des maximes catholiques.

M. Lemire, s'adressant tour à tour à ses électeurs et aux personnages officiels, réunis à ce banquet, justifie d'abord sa présence au nom d'un principe dont il laisse assez deviner l'application plus étendue. C'est une réponse à la parole de Pie X : « Ne mettez pas le pied dans le camp adverse. »

Vous m'avez confié cet honneur qui n'est, quoi qu'on pense, ni un péril, ni un embarras; car ce que je vais dire, en votre nom, vous me l'avez répété depuis dix-sept ans que je suis votre député. Je n'ai qu'à laisser parler mon cœur et à lire dans le vôtre.

Pendant l'année courante, Messieurs les membres du parti républicain, nous nous sommes rencontrés sur le champ de bataille électoral, avec loyauté, sans rien sacrifier de nos pensées personnelles.

« Rencontre purement hasardeuse, a-t-on dit, tactique momentanée..

» Pour sauver votre mandat, vous avez eu l'appui des républicains, et les républicains ont eu le vôtre pour sauver le leur.

» Maintenant que c'est fait, que chacun s'en aille, vous, à la réaction, eux, au sectarisme ! »

Et nous aurions dû, pour écouter certaines suggestions, faire amende honorable, chacun de notre côté, à ceux qui, la veille, nous fusillaient à bout portant.

Ce banquet est notre réponse.

Que vous y soyez, vous, Messieurs, on le tolère, on l'admet. Qu'un prêtre ait accepté d'y être, on a essayé d'en faire scandale.

Pourquoi ?

Oh ! la raison est bien simple; elle est sommaire et dispense de toute explication.

« Un tel, qui assiste à ce banquet, appartient à une doctrine, à une société, qui n'est pas la mienne. Donc je ne dois pas me trouver avec lui. »

Procédé trop commode pour disqualifier les gens que de leur jeter à la tête, sans preuves contrôlées, une épithète quelconque dont on fait une injure !

Depuis 17 ans que je suis dans la vie publique, je me suis trouvé avec des hommes de toute opinion, de toute idée, de tout groupement. Avec eux j'ai collaboré pour des œuvres déterminées.

Ce qui est vrai pour moi, l'est pour vous, Messieurs, dans vos comices agricoles, chambres de commerce, associations de tout genre.

La seule question à poser est celle-ci : Le but est-il légitime, les moyens sont-ils honnêtes ?

Je me refuse, et vous aussi, à appliquer aux autres une règle dont je redouterais l'application pour moi-même et je craindrais ayant dit :

« Cet homme est de telle société, donc il est malhonnête ». Qu'on ne me réponde : « Vous êtes catholique, sans examen je vous écarte. »

Les procès de tendance, les inimitiés *a priori*, les parias et les castes, nous nous refusons à les subir.

La loi des suspects n'est pas la nôtre.

Et maintenant, écoutez le langage de ce prêtre, expliquant ce que signifie son élection et sa présence au banquet :

Elle signifie 1° Que la République est acceptée sans arrière-pensée, cordialement.

Et en preuve de cela, vous n'entrez pas dans la maison à la condition que ceux qui l'ont bâtie en sortent.

Vous ne dénigrez pas, vous honorez ceux qui ont fait triompher le gouvernement libre contre toute tentative de pouvoir personnel, contre toutes menées secrètes et attaques perfides.

Vous dégagez la République des soupçons odieux et des accusations injustes de ceux qui l'identifient avec la persécution et la tyrannie.

Vous l'aimez avec sa belle devise : liberté, égalité, fraternité.

Oui, gardienne de toutes les libertés qui nous sont si chères en Flandre : communales, syndicales, religieuses.

Assurant l'égalité : non celle qui abaisse en promenant sur toutes les supériorités le niveau déprimant de l'envie, mais l'égalité de relèvement qui fait participer tous les citoyens aux avantages sociaux, pour que la petite plante qui parfume le sol puisse avoir sa racine, sa goutte d'eau et son rayon de soleil, comme l'arbre majestueux qui domine la forêt.

Le pays donne à la République une pleine et profonde adhésion.

C'est à cette volonté que répond le geste : *M. Lemire à gauche*, c'est-à-dire M. Lemire *avec les républicains de gouvernement*.

On me disait le lendemain de mon élection : « Vous êtes le porte-drapeau de la République. »

Et à celui qui me flattait ainsi, je répondais : « Vous me faites beaucoup d'honneur, mais je veux du moins suivre le drapeau avec fidélité : que tous en fassent autant ! »

Et de mon plein gré je suis allé m'asseoir à côté de républicains incontestés pour que mon loyalisme fût incontestable.

Cela ne m'a guère changé.

Je faisais partie de la gauche de l'assemblée avant de m'asseoir sur ses bancs, n'ayant jamais fait opposition ni à la forme du Gouvernement, ni aux personnes, et ayant donné par mes votes une preuve suffisante d'un républicanisme vrai qui ne recule devant aucun progrès, devant aucune hardiesse.

Prendre place dans la majorité, au lieu de chercher à lui créer des embarras, ne point renforcer l'opposition systématique, mais se mêler aux républicains sincères, c'est l'expérience que le pays veut tenter.

L'orateur développe ensuite cette pensée que son adhésion et celle de ses électeurs a pour raison « de voir et de connaître de plus près les fonctionnaires de la République ». Il expose à ceux-ci un programme de liberté religieuse, nécessaire pour travailler à la prospérité du pays. M Lemire essaie bien de sauver l'essentiel, mais, par exemple, il dit à propos de la question scolaire :

Si, d'une part, je ne veux pas que l'enfant crie comme un petit mal élevé sur le passage d'une soutane : A bas la calotte ! je ne veux pas non plus qu'il crie sur le passage d'un instituteur laïc : *A bas le franc-maçon !* alors qu'il n'y a ni maçon ni calotte, mais un brave curé qui fait de son mieux pour dégrossir ce petit sauvage et un excellent maître d'école qui en fait autant.

Mais voici le bouquet:

Et maintenant, Messieurs, il faut conclure.

Restons dans les hauteurs sereines où nous sommes.

Par une gracieuseté dont je le remercie vivement, M. le Sous-Préfet veut bien, à l'encontre du protocole, me céder l'honneur de porter la santé du Président de la République.

La République fut jadis un parti. Elle ne l'est plus. Elle est un gouvernement. Elle est la France.

Nous avons chacun nos préférences pour tel ou tel personnel de ministres, selon nos sympathies, nos souvenirs, nos relations.

Vous devinez les miennes.

Mais tout ministère doit se réjouir que nous soyons d'accord sur l'essentiel, sur le roc de nos institutions.

Donc, levons nos verres en l'honneur de celui qui, au-dessus des fluctuations passagères, personnifie ce qu'il y a de permanent dans la République.

Devant l'Etranger, à Berne hier, à Bruxelles demain, devant la France, — de la Savoie à la Gironde, de la Picardie à Marseille, — il représente notre patrimoine de souvenirs et de gloire, nos institutions, notre sol, avec les armées qui le gardent et les belles colonies qui le prolongent, notre administration dont il est le chef.

Et cette difficile mission, il la remplit avec simplicité, correction et bonté,

avec les qualités de l'homme du terrain français, fils de la vigne comme nous le sommes des blés d'or.

Messieurs, au Président Fallières, nos hommages respectueux, et l'assurance de notre dévouement à la République !

Vous allez, Monsieur le sénateur Trystram, rédiger en notre nom, à tous, un télégramme.

Vous y mettrez les sentiments qui animent cette immense assemblée.

Exprimez-les, Monsieur le Président, avec l'ardeur du fidèle vétéran que vous êtes, avec le loyalisme des dévoués citoyens que nous sommes, vous et nous, unis dans l'amour de la République !

Il ne saurait y avoir de méprise. M. Lemire qui avait déjà blâmé S. S. Pie X du haut de la tribune, s'est cru de taille à lui donner dans cette circonstance un nouveau démenti. C'est une réponse à l'avertissement solennel que le Saint-Père adressait aux catholiques français sous les voûtes de Saint-Pierre, lors de la béatification de Jeanne d'Arc : « Non, il ne peut prétendre à l'amour, cet Etat, ce gouvernement quel que soit le nom qu'on lui donne, qui, en faisant la guerre à la vérité, outrage ce qu'il y a dans l'homme de plus sacré... Mais si l'accomplissement de ce devoir envers les pouvoirs humains, en ce qui est compatible avec les devoirs envers Dieu, rend l'obéissance plus méritoire, elle n'en sera ni plus tendre, ni plus joyeuse, ni plus spontanée; jamais elle ne méritera le nom de vénération et d'amour ».

M. Lemire a tenu à protester publiquement de son dévouement, de sa vénération et de son amour, en mettant une fois encore sa dignité de catholique et sa fidélité de prêtre au-dessous de son loyalisme démocratique et républicain. Il s'en fait un titre de gloire. Ce n'est qu'un scandale et une honte de plus.

LEUR GLISSEMENT !

Sous ce titre : « Leur glissement ! » M. Léon Daudet écrit dans l'*Action française* du 10 octobre, le piquant et instructif article qu'on va lire.

Je projette depuis quelques années un ouvrage d'actualité politique sous ce titre : *Le parlementarisme, lèpre des peuples.* Il y aurait, d'autre part, un article quotidien à écrire sur l'absurdité et la nocivité de ce mécanisme prétendu rationnel qui dispense aux malheureuses nations chez lesquelles il s'implante, le pillage, l'incompétence et l'asservissement. Aujourd'hui, je me contenterai d'examiner, à la faveur d'un document précieux, les résultats obtenus par la tactique légale et parlementaire de cette ligue du bon vote et de la belle urne, que dirige tous les quatre ans vers l'abattoir, avec une sereine confiance, l'imperturbable M. Jacques Piou.

On se rappelle qu'après les dernières élections — conduites au milieu de l'indifférence générale — les organes officiels et semi-officiels de M. Jacques Piou, éprouvant le besoin de légitimer les vaines dépenses électorales et l'inutile effort électoral, se félicitaient, non seulement des maigres et diaphanes résultats obtenus par l'*Action libérale*, mais encore des deux cents députés nouveaux entrés au Parlement. Ils se pourléchaient à l'avance du renouvellement total de l'institution par ces deux cents combattants — toujours les métaphores militaires — jeunes pour la plupart, hardis, non

encore corrompus, qui allaient ouvrir le feu contre la République sectaire, dissoudre le Bloc, emporter les positions. Deux cents !... ils sont deux cents !... vous entendez bien, messieurs, deux cents ! Que ne peut-on espérer d'une petite troupe de deux cents députés, bien entraînés, bien disciplinés et qui n'ont pas peur.. d'un discours. En somme, les compagnons de Léonidas n'étaient que cent de plus aux Thermopyles.

Bien entendu, la direction de ces deux cents héros serait prise tout naturellement par les jeunes pupilles de M. Jacques Piou. Ils tiennent de leur chef le sens de la tactique et l'habitude de la victoire. Les avantages remportés par eux depuis huit ans sont les gages des avantages futurs. Il n'y avait plus qu'à encercler savamment, Aristide Briand au cri deux cents fois répété d'apaisement-détente. Le souteneur, prisonnier, pris à son piège, rendait galamment les armes, instaurait sur sa casquette la vraie République honnête, patriotique, ni dépensière, ni tracassière, qui rendra la France à ses destinées... Telle était la félicité qu'on se promettait, au camp des poires molles, à la perspective des deux cents nouveaux palpe-quinze-mille.

J'ouvre maintenant le *Bulletin du Comité de l'Action Libérale Populaire pour la région lyonnaise*. Vous entendez : le propre bulletin des adhérents lyonnais de M. Jacques Piou, qui ne saurait m'accuser de prendre des armes et des munitions chez ses ennemis.. *toujours les métaphores militaires*. C'est dans ses propres magasins que je m'approvisionne. J'y lis avec une stupeur épouvantée, mais aussi avec une forte envie de rire, les lignes désenchantées que voici :

« L'*Officiel* du 6 juillet a fait savoir au bon peuple des électeurs quelle étiquette avaient adoptée définitivement les mandataires qu'il avait jugé bon d'envoyer à la Chambre. L'*Officiel* aurait dû ne rien apprendre à personne, car ce n'est pas après l'élection que le député a une étiquette à prendre; c'est avant. Si la composition des groupes parlementaires vient étonner l'électeur, c'est qu'il ne retrouve plus sur son élu l'étiquette qu'il avait vue sur son candidat, et c'est regrettable... pour l'élu qui redeviendra candidat.

» Les élections législatives ont introduit au Palais-Bourbon 75 socialistes-unifiés. le groupe socialiste-unifié, tel que le donne l'*Officiel* du 6 juillet, compte 75 membres. Médecins, avocats, professeurs, qu'importe. Ces *gaillards-là ont un parti et ils restent dans leur parti*.

» Or, nos Comités, dans notre région lyonnaise, ont, à force de sacrifices de temps et d'argent, à force de ténacité et d'organisation, fait une trouée dans le Bloc maç.:. Ils ont eu des candidats à eux, des candidats d'opinion nettement libérale, des conférenciers nettement attitrés de l'A. L. P. Avec eux le programme a triomphé, et les petites gens, les milliers et les milliers d'adhérents à 20 sous, qui auraient été depuis trente ans du « parti qui réussit », s'ils avaient renié leurs convictions, ceux-là ont été payés en une minute de tout leur effort, de toute leur fidélité, de toutes les misères qui assaillent en régime maçonnique les humbles qui ne veulent pas plier. Ils avaient à leur tour et enfin leur homme, qui ne plierait pas.

» ET LE 5 JUILLET LE GROUPE PARLEMENTAIRE DE L'A. L. P. NE COMPTAIT PAS UN DÉPUTÉ DE NOTRE VASTE RÉGION. PAS UN. » Vous entendez, libéraux de l'Isère, de la Loire, de la Savoie, etc., qui avez fait passer votre homme ! »

Hein, qu'en dites-vous? N'est-ce pas formidable?

Non seulement les deux cents nouveaux députés ne suivront pas la tactique Jacques Piou, ne subiront pas l'ascendant Jacques Piou, n'obéiront pas à la discipline Jacques Piou; mais encore, les pupilles de Jacques Piou, les jeunes héros qui devaient combattre l'ogre — c'est-à-dire le radicalisme

— se rallient à l'ogre comme un seul homme. M. Jacques Piou part pour la guerre de papier et de mots avec son armure de déclarations étincelantes. Il a derrière lui ses troupes fraîches, aguerries, irrésistibles. Il commence, en bon parlementaire, par haranguer copieusement l'ennemi. Il se retourne. Plus de troupes. Elles ont fondu?.. Où sont-elles?... Là devant vous, mon général, passées à l'ennemi avec armes et bagages.. toujours les métaphores militaires.

Cela vous étonne, M. Jacques Piou, et vous, lieutenants de M. Jacques Piou? Permettez-moi de vous dire que c'est votre étonnement qui m'étonne. Comment! Dans tous vos discours, dans tous vos écrits, dans tous vos schémas rouges, bleus et verts, vous dressez les gens au ralliement. Vous avez inventé le mot, sinon la chose, qui est vieille comme l'imbécilité humaine. Vous avez fondé une ligue qui distribue à tour de bras des diplômes, des certificats de ralliement. Et vous vous étonnez que vos disciples se rallient au ministère — quoi qu'il soit — qui leur représentera des faveurs, des petites pla-places, un bénéfice même illusoire de vanité! Car chez vous l'on apprend, monsieur le tacticien, à se payer d'un sourire du Nantais, à déjeuner d'une poignée de main de Jaurès, à dîner d'un compliment de Ribot, à souper d'une éructation de Berteaux. Je dis, moi, que vos élèves sont de bons élèves et qu'ils ont appliqué la leçon du maître et que vous devez les féliciter.

Cette défection si logique a un nom à l'*Action libérale*. Car, dans cette épatante institution, on panse les plaies avec du vocable. Cela s'appelle « *le glissement* ». Quand un élu de la ligue a disparu, corps et biens, dans les pupitres de la gauche démocratique ou du radicalisme pur et simple ou du radicalisme socialiste, on dit de lui qu'il a glissé. Cette fois-ci, le patinage remplace la métaphore militaire. Le jeune Léonidas était parti pour les Thermopyles, mais avec de si belles sandales, des pieds si agiles, qu'il a glissé du côté de l'ennemi. Il avait été nommé par de bons bulletins. Il votera désormais avec les pires. Si son général en chef lui fait un reproche, il lui éclatera de rire au nez : « Voudriez-vous me dire, mon général, où finit le louable ralliement, où commence le condamnable glissement? »

Il est permis de rire des dupes de l'*Action libérale*. Mais il faut aussi les plaindre. Car aucune preuve ne les guérit, aucun exemple ne leur sert, ils sont incurables. Accrochés au parlementarisme par faiblesse d'esprit et faiblesse pire de caractère — parce que l'opposition dite légale, c'est-à-dire inexistante, leur apparaît comme moins dangereuse, ce qui d'ailleurs est faux — ils ne veulent pas voir ni admettre que le parlementarisme soit en train de sombrer. Ils se rattrapent à la vieille bouée maçonnique de la Représentation Proportionnelle, *prônée depuis vingt ans par tous les convents*, eux qui se disent antimaçons, et celle-là aussi leur claque dans la main. Ils vont, proclamant qu'ils se soumettent aux règles du jeu parlementaire, c'est-à-dire au bonneteau, dans le moment où ce bonneteau dégoûte la nation française tout entière. Ils dépensent leur temps et leur argent à faire tourner un vieux moulin démoli qui porte chez l'adversaire une eau croupie.

C'est égal, quand dans le *Parlementarisme, lèpre des peuples*, j'en serai au chapitre bouffe de l'Action libérale-populaire et du Ralliement, je crois bien que je me contenterai de citer, sans commentaires, le *Bulletin de l'A. L., pour la région lyonnaise*.

Léon DAUDET.

UNE RARE EXCEPTION

Ce sera sans doute donner une satisfaction à nos lecteurs que de placer sous leurs yeux l'article que M. Robert Havard, directeur du

Nouvelliste de la Sarthe a écrit en tête de son journal, le 30 septembre.

Il ne nous appartient pas de louer cet acte de courageuse réaction contre ce qu'on pourrait appeler une conspiration du silence dont le cas présent n'est qu'un des moindres traits. Cet éloge, M. Robert Havard le recueillera de la part de nos amis. Nous n'avons qu'à y joindre l'expression d'une vive et confraternelle gratitude.

Cet article a pour titre : « *Hommage aux redresseurs* ».

Nous voyons un peu partout que M. Marc Sangnier et ses collaborateurs reçoivent des compliments pour leur « noble et généreuse soumission ». Compliments auxquels nous sommes les premiers à souscrire. Mais, puisqu'on distribue des éloges, il ne faudrait pas oublier ceux qui, avant tous les autres, ont démasqué l'erreur sillonniste. Ils ont vu clair, en un temps où, grands journaux catholiques comme la *Croix* et l'*Univers*, laïques éminents, fraction importante du clergé, semblaient aveugles. M. Marc Sangnier passait alors pour une sorte de sauveur. Quelques hommes, dont le plus notoire est M. l'abbé Emmanuel Barbier, eurent le courage de crier sur les toits que l'on se trompait. Ils furent mal accueillis. Mais bon gré mal gré ils contraignirent le public à disséquer les doctrines du *Sillon*, à rechercher et à découvrir ce qu'il y avait de dangereux sous de brillantes apparences. Le service qu'ils nous ont ainsi rendu est énorme, mais, par amour-propre, d'aucuns s'obstinent à ne pas le reconnaître. La *Croix* publiait récemment une série d'articles sur le *Sillon;* les études de l'abbé Emmanuel Barbier y étaient utilisées, mais on se gardait bien de rendre hommage ou simplement de faire amende honorable à ce théologien, jadis honni pour avoir eu raison quant tout le monde avait tort. L'*Univers* lui-même, un peu offusqué, admonesta son confrère et lui dit en substance : « Vraiment, nous ne devrions plus bouder l'abbé Barbier, puisque c'est lui qui nous a montré la voie ! »

L'un des arguments qu'on emploie le plus volontiers pour empêcher un catholique d'avertir ou d'éclairer d'autres catholiques, est celui-ci : « Vous allez semer la division ! » L'abbé Emmanuel Barbier fut longtemps flétri comme fauteur de division. C'est absurde. Car s'il est bon de s'unir, encore faut-il, au préalable, se trouver dans le droit chemin. Si nous sommes tous d'accord pour faire fausse route, rien de plus malencontreux que cet accord. Certes, le rôle de « redresseur » est souverainement ingrat. L'abbé Barbier dirige, avec une science et un talent consommés, une revue bi-mensuelle, *La Critique du Libéralisme*, où il pourchasse toutes les théories douteuses, toutes les concessions de langage auxquelles se complaît notre génération. Il ne manque pas de gens que cette campagne exaspère. On peut supposer, d'ailleurs, que M. Barbier préférerait un terrain de luttes moins pénible. Mais les encycliques et décrets de Pie X sur le modernisme ne justifient-elles pas amplement cette sévère vigilance? Remercions, par conséquent, M. Barbier, au lieu de lui en vouloir, et ne soyons plus comme des enfants qu'irrite la remontrance du maître, si légitime qu'elle soit.

Robert HAVARD.

RECTIFICATION

Nous recevons la lettre suivante :

Angers, 8 octobre 1910.

Monsieur le Directeur,

Dans le dernier numéro (15 septembre - 1er octobre) de la « Critique du Libéralisme », votre collaborateur, M. Paul Devigne, signale ma présence

à la Semaine sociale de Rouen et à un banquet sillonniste où j'aurais porté un toast.

Il y a là une erreur de fait, dont je suis obligé de vous demander la rectification.

Je n'ai jamais assisté à aucune Semaine sociale.

Et les élèves, anciens ou actuels, du Grand-Séminaire d'Angers pourraient vous dire que je n'ai pas attendu la Lettre du Souverain Pontife pour combattre l'esprit et les doctrines du *Sillon*.

J'attends de votre loyauté l'insertion de cette lettre dans le prochain numéro de votre revue.

Recevez, Monsieur le Directeur, mes respectueuses salutations.

D. DUFRESNE,
Supérieur du Grand-Séminaire d'Angers.

Nous regrettons bien vivement la méprise dont nous avons été victime et prions très humblement M. le Supérieur du Grand Séminaire d'Angers d'agréer toutes nos excuses. C'est sur la foi d'un de nos voisins de table, appuyé par la parole d'un prêtre silloniste, que nous avions indiqué le supérieur du grand séminaire « toasteur » comme étant M. le Supérieur d'Angers.

En ceci encore le *Sillon* fut source.. d'erreur.

P. D.

Le Gérant : G. STOFFEL

AVIS

Afin d'éviter les complications de correspondance et les retards dans les envois, les personnes qui veulent se procurer quelque numéro de la Revue *sont priées d'adresser directement leur demande à l'*ADMINISTRATION (Maison Desclée, De Brouwer et Cie, 41, rue du Metz à LILLE (Nord), *et non pas à la* DIRECTION *dont le siège est à Paris.*

Même recommandation pour tout ce qui concerne les abonnements et le service de la Revue.

IMPRIMÉ PAR DESCLÉE, DE BROUWER ET Cie

41, RUE DU METZ LILLE — 7.958

LES CATHOLIQUES ET L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE LAÏQUE

L'article de Mgr Delmont qu'on va lire, prêt depuis plusieurs semaines, était déjà sous presse, lorsque le directeur de cette revue a reçu de S. E. le cardinal Andrieu la lettre ci-dessous, en réponse aux humbles compliments qu'il avait présentés au très éminent archevêque au sujet des mesures prises par celui-ci à l'égard des externats de lycées, et de ses éloquentes réponses aux critiques du *Temps* et de M. Aulard.

Nous nous félicitons d'avoir devancé le désir de Son Eminence. Sa lettre apporte un singulier poids à l'étude de notre excellent collaborateur. Elle est aussi pour nous-même un témoignage précieux entre tous et un encouragement dont nous exprimons à Son Eminence une humble et vive gratitude. E. B.

Bordeaux, le 18 octobre 1910.

Le Cardinal Andrieu, Archevêque de Bordeaux, s'excuse de vous remercier si tard de votre aimable lettre du 14 septembre, mais il le fait aujourd'hui de grand cœur. Votre suffrage lui a été d'autant plus précieux qu'il émanait d'un vaillant et éloquent défenseur des vrais principes. Comme il serait à désirer qu'une campagne s'organisât partout en vue de combattre la désastreuse influence que l'enseignement officiel exerce même et surtout dans les Lycées sur notre chère jeunesse! Votre plume est une épée redoutable; qu'elle s'exerce donc dans le combat et qu'elle fasse comprendre aux familles de quel côté se trouvent les maîtres qu'elles doivent éviter, si elles veulent assurer à leurs enfants un avenir tel que leur cœur et leur foi le désirent.

Veuillez agréer, Monsieur l'Abbé, l'assurance de mes sentiments respectueux et dévoués en N. S.

† Paulin, Card. ANDRIEU,
Arch. de Bordeaux.

« La lutte n'est plus aux chemins creux; elle est à l'école », disait M. Clémenceau il y a quatre ans; depuis lors, cette lutte redoutable dont l'âme de la France chrétienne est l'enjeu, n'a fait que redoubler de violence et d'âpreté. D'une part, nos Evêques, par leurs deux *Lettres* collectives de septembre 1908 et de septembre 1909, et surtout par la condamnation de quatorze Manuels d'*Histoire* et de *Morale*, ont éveillé la vigilance endormie de tant de pères et de mères de famille, oublieux des dangers que court à l'école laïque, sans Dieu ou plutôt contre Dieu, l'âme de leurs garçons et de leurs filles baptisés et catholiques. D'autre part, les divers projets de loi Doumergue, l'annonce faite à trois reprises par M. Briand d'un « contrôle » tyrannique sur les livres classiques des écoles libres et sur leur ensei-

gnement, enfin le vote de l'ordre du jour de confiance au gouvernement « pour pratiquer une *politique d'action laïque* », 28 juin 1910, montrent clairement qu'il faut être aveugle, pour parler comme M. Henri Bazire dans le *Peuple Français,* du « Cessez le feu », de M. Briand.

Sa Sainteté Pie X n'y croit nullement, puisque, dans sa superbe Encyclique sur saint Charles Borromée, il dit avec une admirable vigueur, à propos des Ecoles libres que doivent soutenir prêtres et laïques :

« De cette chrétienne institution, la nécessité apparaît évidemment accrue, soit par toute l'évolution des temps et des mœurs modernes, soit spécialement *par ces écoles publiques vides de toute religion, où on se fait comme un plaisir de tourner en dérision toutes les choses les plus saintes, et où sont également ouvertes au blasphème les lèvres des maîtres et les oreilles des disciples. Nous parlons de cette école qui se dit très injurieusement neutre ou laïque,* mais qui n'est pas autre chose que la tyrannie toute-puissante d'une secte ténébreuse. Ce nouveau joug d'hypocrite liberté, vous l'avez dénoncé à haute voix et intrépidement, ô Vénérables Frères, surtout *en ces pays où les droits de la religion et de la famille ont été plus effrontément foulés aux pieds* et où a été étouffée la voix de la nature elle-même qui veut que l'on respecte la foi et l'innocence de l'enfance. »

Nul doute qu'il y ait, dans ces augustes paroles, un éloge à l'adresse des Evêques français et de leur *Lettre* collective du 14 septembre 1909. Leur appel a été entendu par des milliers de pères de famille, qui ont mieux aimé faire exclure leurs enfants des écoles laïques que de leur laisser apprendre des Manuels condamnés par l'Episcopat pour leur « dénigrement systématique de l'Eglise et de son histoire », et pour leurs « pernicieuses erreurs sur Dieu, l'âme et la vie future ». Il a été entendu par des centaines d'Associations de pères de famille (1) qui se sont formées dans le diocèse de Belley, dans le diocèse de Grenoble surtout et dans beaucoup d'autres diocèses que nous n'avons garde d'oublier, pour surveiller l'enseignement des instituteurs et institutrices laïques et obtenir d'eux le remplacement des Manuels condamnés par d'autres, faciles à choisir dans les longues listes officielles.

Mais s'il y a eu de courageuses initiatives, de la part de prê-

1. Notre directeur, M. l'abbé Barbier, a vigoureusement protesté, dès la première heure, contre la direction non confessionnelle, non catholique de ces Associations pour lesquelles M. Gurnaud prône une neutralité qui les annihilerait complètement, ainsi que l'établit M. Guibert dans un excellent article du *Bulletin de la Société générale d'éducation.* 1° Seuls, les pères de famille seraient admis dans ces Associations, fermées par là même au clergé. 2° Il n'y aurait d'associés que les pères de famille ayant des enfants dans les écoles publiques et on exclurait les parents catholiques ayant fait choix de l'école libre; 3° On admettrait des pères appartenant à toutes les opinions. Ces associations neutres seraient stériles ou même hostiles à la religion catholique. Elles doivent être confessionnelles pour être efficaces et protectrices de la foi des enfants. »

très zélés et ardents, de la part d'orateurs éloquents et généreux, de la part de familles catholiques avant tout et par-dessus tout, ne faut-il pas avoir la franchise de reconnaître que la résistance à la déchristianisation officielle de la France n'a pas eu toute la vigueur désirable et encore moins l'universalité qui en eût assuré le succès éclatant?

Sans doute, les maîtres et maîtresses laïques se sont retranchés derrière les ordres des inspecteurs, des préfets, et du gouvernement, leur interdisant de changer les *Histoires* et les *Morales* condamnées, comme si, précisément, en 1883, M. Ferry n'avait pas déclaré d'une manière formelle et catégorique : « *C'est l'école qui est obligatoire, et non pas le livre* ». Il s'agissait alors comme aujourd'hui des Manuels de Paul Bert, de Steeg, de Compayré, condamnés par Rome et les Evêques français. M. Doumergue lui-même vient d'écrire à l'inspecteur d'académie de la Manche, que « les instituteurs sont libres de choisir leurs livres, pourvu qu'ils soient portés sur la liste départementale » où l'on en compte de 70 à 100.

Mais n'est-il pas vrai, qu'après avoir noblement, énergiquement, rappelé leurs devoirs aux pères de famille, après leur avoir dit : « Marchez; nous vous soutiendrons jusqu'au bout! » on ne leur a pas donné les moyens pratiques d'agir efficacement sur des maîtres sectaires, soutenus par des autorités plus sectaires encore? En dehors des villes importantes, où il y a des catholiques influents et résolus à côté du clergé, dans les quatre-vingt-dix centièmes des communes et même des cantons, les pères de famille, ignorants, incertains, exposés à mille vexations, redoutant surtout les remontrances aux autorités locales, maire, inspecteur, préfet, ne sauraient faire quelque chose sans un chef, un initiateur, qui, en l'espèce, doit être évidemment le curé. Mais le curé, souvent, trop souvent, refuse de prendre une initiative, pour laquelle il attend des ordres.. qu'on ne lui donne pas en haut lieu.

Aussitôt qu'en 1879, la loi laïcisatrice de Frère-Orban eut été votée pour la Belgique, tous les Evêques de ce pays ordonnèrent à leurs prêtres de refuser l'absolution : 1° à tous les parents qui, sans nécessité absolue, envoyaient leurs enfants aux Ecoles sans Dieu; 2° à tous les maîtres et maîtresses de ces Ecoles, dont plus de 2.000, pour rester chrétiens, donnèrent aussitôt leur démission.

Qu'une pareille uniformité de conduite soit difficile dans un pays aussi étendu, aussi divisé d'intérêts et d'habitudes religieuses que la France, rien de plus naturel et de plus certain. Mais est-ce trop attendre de la sagesse et de l'énergie de nos vaillants évêques que de compter sur des ordres, sur des mesures, uniformes ou à peu près, pour amener les instituteurs récalcitrants à capituler devant les pères de famille et les curés, exigeant le retrait des *Manuels* condamnés, sous peine de l'exclusion des enfants ainsi contaminés des cérémonies

publiques de la première communion? Cette exclusion, qui humilie les parents et les instituteurs, sans léser les droits des enfants, victimes innocentes qu'il faut toujours respecter, est en usage dans les dioceses de Rodez, de Cahors, etc. . elle a eu d'excellents résultats. Nous permettra-t-on d'exprimer à Nos Seigneurs les évêques, dans le sentiment du plus parfait respect, le vœu que se généralise cette mesure ou toute autre, assez efficace pour secouer l'inertie des familles et pour donner une sanction pratique à l'admirable *Lettre* collective de l'épiscopat français et à la condamnation de Manuels pervertisseurs pour les enfants catholiques?

***

Si dans l'enseignement primaire laïque, pour lequel les catholiques de France paient de 250 à 300 millions d'impôts, ils ont le droit légal et absolu, ou plutôt le devoir impérieux d'exiger comme minimum la neutralité spiritualiste et déiste promise par les auteurs de la loi de 1882, ce droit leur appartient encore davantage et ce devoir s'impose plus impérieusement à eux dans l'enseignement secondaire des collèges et des lycées, qui élèvent l'élite de la jeunesse, les futures classes dirigeantes, et pour lesquels les contribuables versent 30 millions prélevés par l'impôt, sans parler des rétributions scolaires.

C'est plus et mieux, semble-t-il, que la neutralité spiritualiste et déiste, c'est un enseignement catholique qu'on est en droit d'exiger de l'enseignement secondaire de l'Etat, tant qu'il a encore des aumôniers catholiques, tant qu'aucune loi n'a abrogé, dans le décret-loi du 17 mars 1808 qui créait l'Université de France, l'article 38, écrit de la main même de Napoléon : « Les bases de l'enseignement (des collèges et lycées) seront les préceptes de la religion catholique. » Le Conseil d'Etat avait écrit *chrétienne;* l'Empereur y substitua *catholique.*

Hélas! que nous sommes loin de ces « préceptes » et des « bases » primitives de l'Université impériale, devenue l'Université d'Etat de la troisième République, athée, « areligieuse », comme dit M. Briand, ou plutôt maçonnique et sectaire!

C'est ici surtout que, suivant le mot de Viviani, « la neutralité scolaire n'est qu'un mensonge diplomatique et une tartuferie de circonstance », pour attirer de nombreux élèves aux établissements secondaires de l'Etat. Combien de familles catholiques qui se font illusion sur l'enseignement des Collèges et des Lycées, qu'ils ne contrôlent jamais! Combien d'autres qui sont des aveugles volontaires et qui diraient comme tel ecclésiastique à qui l'on demandait naguère s'il y avait des livres condamnés dans les Ecoles laïques de sa paroisse : « Oh! nous ne voulons pas le savoir, pour n'avoir pas à sévir ». Mieux vaut, n'est-ce pas? laisser empoisonner l'âme des enfants!

Eh bien! c'est l'aveuglement volontaire des uns et les illusions inconscientes des autres que nous voudrions dissiper dans cette étude, qui se présente comme un commentaire de l'importante décision prise par S. E. le cardinal Andrieu, archevêque de Bordeaux, lorsqu'il a interdit à ses prêtres de diriger des Externats conduisant les élèves au Lycée. Son Eminence a noblement et magnifiquement soutenu par ses lettres publiques cette initiation salutaire, qui a irrité les modérés et les libéraux, du *Temps* et des *Débats*, précisément parce que cette interdiction aux ecclésiastiques de patronner l'Université de l'Etat dénonce aux familles les dangers de l'enseignement secondaire laïque.

I

Est-ce que d'abord nos Evêques n'ont pas dit, dans leur *Lettre* collective du 14 septembre 1909 :

« Devant le travail impie de nos Ecoles laïques, nous nous sentons obligés par notre conscience épiscopale de vous rappeler le « Non licet » de l'Evangile. Non, *il ne vous est pas permis* de choisir pour vos enfants *une école de quelque ordre qu'elle soit*, où ils seraient élevés dans le mépris des enseignements, des préceptes et des pratiques de notre sainte religion; en le faisant, *vous coopéreriez à l'œuvre la plus funeste*, et cette complicité, gravement coupable, vous rendrait indignes des sacrements de l'Eglise. »

Mgr Laurans, le vaillant évêque de Cahors, consacrait naguère toute une partie de son excellente *Lettre pastorale* du Carême à cette grave question des Collèges et Lycées de filles.

« Il y a trente ans, disait-il, presque toutes les jeunes filles françaises recevaient une éducation chrétienne. Un très grand nombre étaient élevées par des religieuses et avaient continuellement sous les yeux des exemples de piété et de modestie. Elles grandissaient dans ces maisons ayant pour idéal ces vierges chrétiennes dont l'Eglise leur racontait l'histoire, et, mieux encore, cet idéal surhumain que fut l'immaculée Mère de Dieu.

» Mais en même temps que se poursuivait en France la campagne que l'on sait en faveur de l'enseignement gratuit, obligatoire et laïque, un Juif entreprenait de réaliser pour l'éducation des jeunes Françaises ce vœu très cher à la franc-maçonnerie : soustraire la femme à l'influence de l'Eglise. Mettant à profit l'engouement général qui poussait les familles à rechercher l'instruction, M. Sée fut le promoteur et l'apôtre de l'institution des collèges et lycées de filles. Il fallait bien que les sœurs reçussent les mêmes leçons que leurs frères, et fussent, elles aussi, saturées des doctrines de la libre-pensée; il fallait bien qu'elles fussent émancipées de cette tutelle que l'Eglise exerçait depuis des siècles sur leur éducation. Quelques pro-

testations se firent entendre, mais elles ne purent arrêter le mouvement. On se souvient cependant de la prédiction de Mgr Besson, évêque de Nîmes, annonçant que les lycéennes parviendraient à la licence avant que leurs frères fussent parvenus au baccalauréat.

» L'engouement inconsidéré pour les diplômes envahit même des familles chrétiennes. Le fruit de l'arbre de la science était mis à la portée des mains; on voulut y goûter, on connut le bien et le mal, le mal surtout.

» La franc-maçonnerie est fière des succès obtenus et de ceux que l'avenir promet. Aussi le rapporteur à la Chambre du budget de l'enseignement, M. Steeg, écrivait l'année dernière : « L'enseignement se» condaire des jeunes filles est une des créations les plus parfaites de » la République », et il constate cette année que « le nombre des » élèves des lycées de jeunes filles s'est accru, depuis 1904, de 4.110 » unités. » Cette période commence à la fermeture de nos pensionnats congréganistes.

» Dans ces collèges et ces lycées de filles, continuant l'œuvre commencée dans les écoles supérieures, *on détruit par la base même l'enseignement religieux.* Les jeunes filles entrent dans ces écoles avec des habitudes de piété et des sentiments de modestie chrétienne; mais bientôt elles sont initiées à la triste science du doute. Obéissant aux recommandations du manuel de morale, « elles écartent de leur esprit » la croyance aux choses surnaturelles », et bientôt, dans ce cœur desséché par l'étude, dans ce cerveau émancipé par la libre-pensée, la foi se meurt, la jeune fille ne croit plus.

» C'est avec douleur que nous signalons nous-même ces tristes résultats, car ils sont la preuve de la légèreté, nous osons dire de l'inconscience, avec laquelle des familles, encore chrétiennes, de nom et de tradition, décident de l'avenir religieux et moral de leurs enfants. Bon nombre de ces élèves de lycées de jeunes filles n'avaient que faire d'un diplôme, mais on a subi l'entraînement de la mode. Et nous n'hésitons pas à prédire aux familles qui recherchèrent pour leurs enfants une éducation qu'on disait plus scientifique et plus en harmonie avec l'esprit moderne, qu'elles seront, avec leurs filles, les premières victimes de leur imprudence inexpliquée. *Et ce sera pour la France chrétienne un sujet d'humiliation que des familles réputées chrétiennes et désireuses de ne pas renier leur passé, aient contribué à faire perdre à notre pays ce trésor de piété, de modestie et de charité que fut la femme chrétienne et française.* »

Ce qu'a fait Mgr Laurans, tous les autres évêques de France n'auraient-ils pas les mêmes motifs de le faire? D'autant plus que, lors du 25e anniversaire de la fondation des lycées de filles, M. Gustave Kahn disait : « En créant le lycée de jeunes filles, la République atteignait son ennemi, l'Eglise, en plein cœur ». Elle y a réussi au delà de toute espérance, comme l'établissent les aveux officiels suivants.

M. Compayré, inspecteur général de l'Université d'Etat, chargé de rendre compte du concours d'agrégation pour les aspirantes au professorat de lycée, en 1908, s'étonnait de trouver sur leur plume des affirmations comme celles-ci : « *Les vérités morales sont passagères et relatives* », ou bien encore : « *La morale doit se dégager des faits de l'expérience personnelle.* » En 1909, le même M. Compayré trouvait avec non moins d'étonnement la moitié et plus des concurrentes sur 57 qui affirmaient que, pour enseigner la pratique du devoir, il n'est nullement nécessaire d'avoir une opinion sur le fondement de la morale (!) — Mme Lévêque, ancienne élève de Sèvres, écrivait dans la *Revue universitaire* du 15 octobre 1909 : « Oui, beaucoup de nos vieilles vertus s'en vont; nous avons perdu beaucoup de notre honnêteté, beaucoup de notre pudeur.. Il faut que, dans ce mouvement des idées et des événements qui nous emporte vers l'inconnu, il leur reste (à nos filles) quelque chose à quoi se rattacher, et ce quelque chose ne peut être, à notre avis, que leur force intérieure. Peut-on dire que, dans nos lycées, toute l'instruction, toute l'éducation se subordonnent à cette nécessité? Nous ne le croyons pas. » En dehors de Dieu et de la religion, quelle « force intérieure » peut rester aux jeunes filles pour pratiquer le devoir? Or, on leur enlève Dieu et la religion.

En effet, les élèves de beaucoup de Collèges et de Lycées de filles ont un, deux ou trois des neuf Cours d'Histoire de France condamnés par tous les Evêques, ou bien encore MM. Blanchet et Toutain, *Histoire de France,* Cours du certificat d'études primaires, et MM. Dallier et Guy, *Précis d'Histoire de France,* condamnés par Mgr l'évêque d'Agen, ou Bouniol et Behr, encore plus détestables (1).

Toutes ces *Histoires de France,* interdites pour l'enseignement primaire, le sont aussi pour l'enseignement secondaire, parce que, comme le disent les Evêques, ces livres sont tous animés par « *l'esprit de mensonge et de dénigrement envers l'Eglise catholique, ses doctrines et son histoire* ». Tous ces livres aussi méconnaissent à qui mieux mieux la règle d'impartialité historique que traçait naguère à l'instituteur M. Poincaré, ancien ministre et plus exigeant que les évêques eux-mêmes :

Il va d'abord de soi que chaque fois qu'il touchera à des faits auxquels l'Eglise et la Réforme auront été mêlées, il n'en devra parler qu'avec *le*

1. M. Bouniol, professeur d'histoire au lycée Janson-de-Sailly, et M. Behr, inspecteur de l'enseignement primaire, disent dans leur *Histoire de France,* 71e lecture, p. 292. « A la mort de Léon XIII, les cardinaux voulurent choisir un pape plus fanatique. En outre, ils détestaient la France (?) et ils élurent un ami de l'Allemagne (??), Sarto, qui prit le nom de Pie X. Celui-ci entra promptement en lutte contre la république (?). Il obligea deux évêques à démissionner, parce qu'ils étaient républicains (?). On vota la loi de 1905 qui sépara l'Eglise de l'Etat. Cette loi, très libérale (?) et très prudente (?), fut cependant maudite par le pape, qui voulut y voir une odieuse persécution. » — Autant de mots, autant de mensonges, ou à peu près.

souci de ne froisser aucune conviction religieuse. C'est là tout à la fois affaire de conscience et de tact. Mais il faut ajouter, avec M. Steeg, qu'il serait déplorable de trouver dans les commentaires du maître sur l'histoire de France *un dénigrement systématique du passé*, un parti pris de rabaisser les grandes figures d'autrefois, que ce soient celles de Saint Louis, de Louis XIV ou de Napoléon.

« Dénigrement systématique du passé », « dénigrement de l'Eglise et de son histoire ». Voilà ce qui coule à pleins bords dans les Manuels d'*Histoire*, maintenus, au mépris de toute légalité, entre les mains des jeunes filles que beaucoup de parents fonctionnaires sont moralement forcés de confier aux Collèges et Lycées de l'Etat.

Notez qu'on ne saurait alléguer, en faveur de ces Manuels, leur valeur historique et littéraire, ou pédagogique, puisque, dans le *Journal des Débats* du 22 avril 1910, « un éducateur français », peu suspect en la matière et blâmant les évêques d'avoir condamné des Manuels qui ne méritaient, d'après lui, « ni cet excès d'honneur, ni cette indignité », déclare que

plusieurs ont été écrits par des instituteurs, qui en ont découpé les pages, en les démarquant plus ou moins, dans des ouvrages plus importants. Ils n'ont aucune valeur littéraire propre et le fond n'en a point été puisé aux sources. Les auteurs, à part quelques-uns peut-être, ne les ont nullement empreints de leur personnalité : ils en ont fait un objet de commerce, et non point une œuvre de doctrine.

Pourquoi dès lors cette constatation du même auteur que « l'interdiction des évêques » a été une réclame pour ces Manuels, « qui ne se sont jamais autant vendus que depuis leur prohibition ? » Il y a là une exagération : car Calvet s'était déjà vendu à plus de deux millions d'exemplaires, et Gauthier et Deschamps à 400.000. Tout de même, il est suggestif de voir l'esprit frondeur des maîtres laïques de la jeunesse française s'exercer ainsi contre les Evêques et leur autorité, en prenant les livres qu'elle condamne.

Voici, d'ailleurs, un autre aveu qu'il est utile de recueillir sous la plume de « l'éducateur français » des *Débats :* c'est que les Evêques auraient dû protester contre « *certains livres de lecture ou recueils de morceaux choisis*, publiés en ces derniers temps.

Les instituteurs n'eussent pu prétendre qu'on dénaturait leurs intentions. Les néo-éducateurs du peuple ne se sont pas contentés, en effet, de biffer la *patrie* du programme de leur enseignement, de garder sur elle un silence dédaigneux, de supprimer dans leurs leçons tout ce qui rappelle aux enfants la beauté et la grandeur de notre pays ; ils ne se sont pas bornés à faire disparaître même du cahier d'écriture des modèles où il est recommandé à l'écolier d'être bon Français, de se préparer à être soldat, d'obéir au régiment comme à l'école, où il lui est dit qu'« aucune patrie ne mérite d'être aimée plus que la France ». Penseurs libres et profonds, parlant selon leur manifeste, « au nom de la Vérité », ils mutilent aussi les textes,

quand une expression y vient choquer leur athéisme et en bannissent tous les mots de sens religieux ou spiritualiste. Et pour plaire à ces esprits forts, afin surtout de leur faire accepter la marchandise qu'ils fabriquent, des auteurs de livres classiques ne craignent pas de travestir la pensée des littérateurs auxquels ils font des emprunts, d'expurger les œuvres des grands écrivains de tout ce qui a trait à la divinité. Nous avions vu déjà, dans une grande ville, un édile ouvrier supprimer de la liste des livres de prix les Récits des temps mérovingiens, d'Augustin Thierry, comme teintés de cléricalisme; et à Paris même, dans une importante maison de librairie, on garde le souvenir de cet ancien conseiller municipal qui tolérait quatre fois le mot « Dieu » dans un livre, repoussant le volume, quand le mot s'y trouvait plus souvent répété.

Nos modernes anthologistes vont plus loin : ils ont pour « Dieu » une horreur que je veux croire toute mercantile et ils le chassent impitoyablement de leurs recueils. Ils prennent en pillards leur bien où ils le trouvent, ils détachent de-ci de-là une belle page dans l'œuvre d'un auteur en renom, de Gustave Droz, de Paul et Victor Margueritte, de Bernardin de Saint-Pierre, de Le Sage, de Cervantès, de Daniel de Foë. Mais le récit que contient cette page, ils l'épurent, ils le façonnent à leur manière et, sans souci de la probité littéraire la plus élémentaire, ils se font les mutilateurs du texte, en y ajoutant une équivoque « d'après tel écrivain » qui dégage, pensent-ils, non leur conscience, mais leur responsabilité vis-à-vis de la loi, quand la falsification devient trop apparente.

Ceux-là ne sont-ils pas criminels qui, par intérêt commercial, flattent tour à tour les instituteurs exaltés dans leurs idées antipatriotiques et dans leurs opinions athées? Cette misérable condescendance, si elle leur vaut quelque succès de librairie, les honore-t-elle? Le bon sens public proteste et les juge sévèrement. Quant à nous, comme l'écrivait naguère M. Gabriel Compayré dans la *Revue pédagogique*, « nous ne sommes pas de ceux qui croient avoir remporté une glorieuse victoire, quand leur enseignement a détaché une âme d'enfant de la religion de ses pères. Et si nous avons renoncé à caresser le rêve de l'unité de la foi, nous ne voulons pas non plus de l'unité de l'incroyance ».

Les *Cours de Morale* suivis dans les établissements secondaires de l'Etat, sont aussi bien souvent, ceux-là même qu'ont condamnés les Evêques comme contenant « *une foule de pernicieuses erreurs* », sur « *les vérités les plus essentielles*, telles que l'existence de Dieu, la spiritualité de l'âme, la vie future et ses sanctions, la déchéance originelle... tout l'ordre surnaturel » : *Leçons de Morale*, d'Albert Bayet; *Cours de Morale*, de Jules Payot; *La Morale à l'Ecole*, du même Payot, recteur de l'Académie d'Aix; *Manuel d'éducation morale, civile et sociale*, de Primaire, où l'on enseigne que « l'homme primitif était pareil aux grands singes des forêts », dont il descendait (1); qu'il « est absurde de supposer une cause première de l'univers »; que « les livres sacrés des religions ne peuvent avoir été révélés (2) »; que « le christianisme est bien inférieur au bouddhisme (3) »; que « l'idée de

1 Primaire : *Manuel d'éducation morale*.

2. Jules Payot : *Cours de Morale*, pp. 190, 191.

3. *Ibidem.*, p. 193.

Dieu » est « une hypothèse invérifiable (1) »; que « nous ne savons pas scientifiquement s'il y a un Dieu (2)... une autre vie »; que « toutes les religions sont également respectables », et que « chacun de nous a le droit d'avoir celle qu'il veut », ou même « de n'en avoir aucune » (3).

C'est le même poison à dose plus subtile que les jeunes filles rencontrent dans le *Manuel* de Catois, condamné par Mgr Grellier, de Laval, dans l'*Education morale et civique* de M. et Mme Dès, que Mgr Turinaz a interdite et que, sur les instances de Mgr Labeuche, l'évêque si regretté de Belley, M. Doumergue, ministre de l'instruction publique, a dû mettre, en janvier 1910, à l'*Index* des Ecoles de l'Etat, ce que n'avait point fait M. Briand, quoiqu'il s'en glorifiât.

Et dire que le nombre de jeunes filles, baptisées et catholiques, que leurs parents livrent ainsi à l'empoisonnement officiel organisé par l'Histoire et la Morale laïques, va sans cesse en grandissant. Après avoir débuté à 4.000, et s'y être péniblement maintenu de 1881-82 à 1895, il a plus que doublé en dix ans, ainsi que l'établit cette statistique officielle des Collèges et Lycées de filles :

1900	17.403	élèves.
1901	19.012	—
1902	21.188	—
1903	24.162	—
1904	28.207	—
1905	30.831	—
1906	32.607	—
1907	34.262	—
1908	34.671	—
1909	34.978	—

C'est navrant, et l'on se demande avec une tristesse infinie ce que font les mères de famille chrétiennes de l'obligation que leur intime la *Lettre* collective des Evêques, « *de retirer au plus tôt leurs enfants* (d'une école),... *lorsqu'elle constitue pour eux un péril prochain de perversion morale et par suite de damnation éternelle.*

Certes, c'est aux Collèges et aux Lycées de filles autant qu'aux Ecoles primaires que s'appliquent ces paroles de la *Lettre* épiscopale sur la neutralité mensongère :

« Il est aujourd'hui de notoriété publique que les solennelles promesses de M. Jules Ferry sont étrangement méconnues en beaucoup d'écoles, où les maîtres, au lieu de respecter les convictions chrétiennes des familles, semblent n'avoir d'autre but que de faire de leurs élèves des libres penseurs. »

1. *Ibidem.*, p. 199.
2. *Leçons de Morale*, d'Albert Bayet, p. 150.
3. *Ibidem.*, pp. 162, 156.

M. Sarthou, l'inspecteur d'Académie du Cantal, ne disait-il pas récemment en public, « *que les Ecoles de filles, et notamment le Collège de filles d'Aurillac, étaient des écoles de libre pensée* » ?

A Foix, la morale indépendante était tellement en honneur à l'école supérieure de filles que les commerçants, les fonctionnaires, des membres mêmes de l'Université qui y envoyaient leurs enfants, ont dû les retirer.

Qu'est-ce donc qui se passait dans cette école? Le raconter est chose si difficile que le *Télégramme* de Toulouse qui dénonçait les faits scandaleux dont on parle dans toute la région, était obligé d'entourer sa phrase de circonlocutions, et de déclarer « qu'il y a des choses qui ne peuvent s'écrire », en priant ses lecteurs de l'excuser « si, malgré toutes les précautions, il les éclabousse de pus et de sanies ».

Nous irons moins loin que lui, nous contentant de constater, d'après le *Télégramme*, que la vie qu'on mène à l'école supérieure de filles de Foix est exempte de toute discipline, de toute surveillance et que la liberté y règne jusqu'à la licence.

Si la directrice s'y fatigue, c'est moins à se préoccuper de ce qui se passe chez ses institutrices et ses élèves qu'à fournir des objets nécessaires à la confection des chapeaux. Quant aux élèves, elles sont laissées seules au dortoir et font pendant le jour l'école buissonnière, courant la campagne et organisant des pique-nique avec des jeunes gens amis.

D'ailleurs, la directrice, partisan de cette morale indépendante, favorise elle-même ces sorties, en envoyant ses pensionnaires faire seules des commissions pour elle en ville, et lorsque les jeunes filles partent en vacances, aucune surveillante ne les accompagne. Les surveillantes ont du reste mieux à faire que de suivre les élèves; elles aussi s'occupent à des soins plus tendres et qui ne sont pas précisément ceux que recommandent les plus vulgaires convenances.

Aux plaintes qui lui furent adressées par les parents, la directrice qui pratique en ces matières l'opinion de Rabelais, se mit à rire de ce qu'elle appelle de simples « inconséquences ».

Devant l'insuccès de leurs démarches, certains parents retirèrent leurs enfants, tout en s'adressant à l'inspecteur d'Académie du département de l'Ariège pour qu'il mît ordre à ces scandales. Ils n'eurent pas plus de succès qu'auprès de la directrice, et lui aussi se contenta de rire aux révélations qui lui furent faites.

Cet inspecteur avait, en effet, de bonnes raisons pour ne point se choquer des scandales qu'on lui signalait et les parents se seraient moins étonnés de son indulgence, s'ils avaient été au courant des productions littéraires de ce fonctionnaire de l'enseignement laïque.

A ses moments perdus, et il faut croire qu'il ne lui en manque pas, l'inspecteur d'Académie de l'Ariège publie, sous un pseudonyme, des romans pornographiques, où il dépeint avec complaisance ces mœurs

perverses que les familles lui dénoncent. L'un de ces volumes est particulièrement consacré à la description imagée des vices de la Grèce antique, et l'auteur dédie son livre à un écrivain que tenta, il y a quelques années, un pareil sujet, et qui, de ce fait, fut poursuivi devant la Cour d'assises de la Seine.

« Je la vois, fait dire à son héroïne l'inspecteur de l'Ariège, la mission que me prédisait la vieille pythonisse. Combien de villes où nos plaisirs sont ignorés et quelle gloire pour celle qui répandra le culte dont la première prêtresse fut notre immortelle Sapho !.. »

Est-ce cette gloire qu'ambitionne lui aussi l'inspecteur d'Académie? En tout cas, elle lui est largement décernée à Foix après les scandales dont son indulgence se refuse à arrêter les débordements.

Quelle autorité morale peut exercer sur ses subordonnés un chef qui est le premier à faire l'apologie des écarts de mœurs qu'on leur reproche et quelle confiance peut-on mettre dans des professeurs ou des surveillants qui sont affligés d'une telle mentalité? On conçoit dans ces conditions que la première pensée des parents, à la révélation de ces faits, ait été de retirer leurs enfants de cette école de perversion.

Mais ce n'est pas tout. Des plaintes précises et sérieuses ont été adressées aux autorités universitaires et le *Télégramme*, à son tour, réclamait une enquête sévère et sérieuse.

« Non pas, dit-il, de ces enquêtes faites dans le but d'étouffer une affaire, mais de celles où tout le monde peut déposer sans crainte et être à l'abri des menaces ou des représailles.

« Il y a à Foix, conclut-il, un établissement d'instruction où, par le vice des unes, la nonchalance ou l'incapacité des autres et l'indulgence coupable du chef, l'air est devenu malsain et irrespirable. Il faut ouvrir les fenêtres toutes grandes, purifier l'atmosphère, car des âmes d'enfants ont déjà été contaminées. »

Est-il vrai que, dans le Collège de filles d'une ville du centre, Aurillac, une pensionnaire, s'est enfuie et a été vainement cherchée par la directrice, par la famille? On a appris enfin que Mademoiselle filait le parfait amour... en Belgique. Ce scandale, succédant à un autre, celui d'une jeune fille quittant le Collège dans un état intéressant, a produit une telle impression que des gens sans religion disaient tout haut : « Jamais nous ne mettrons nos filles dans une telle maison : il n'y a pas de morale. »

Inutile de parler des *flirts* de certaines maîtresses et surveillantes, *flirts* connus des élèves et défrayant leurs conversations, lorsque, les jours de promenade, elles rencontrent régulièrement Messieurs les godelureaux de ces Demoiselles. Tout de même, religieuses et couvents offraient aux jeunes filles de tout autres exemples et à leurs parents une tout autre sécurité.

Naguère, une agrégée de philosophie, professeur au Lycée de filles de X..., racontait qu'après le premier semestre de ses cours, elle avait donné pour devoir à ses élèves : « Quelle impression intellectuelle et morale vous ont laissée les leçons reçues jusqu'ici? » Les réponses, ou plutôt les devoirs, ont été tellement débridés, au point de vue moral surtout, que la jeune agrégée a cru devoir tout envoyer à Paris, au ministère, avec cette question : « Après cela, que faut-il faire? » Un inspecteur général s'est rendu au Lycée de X.. Mais sa présence et ses paroles n'ont modifié en rien la mentalité déplorable et la moralité — on devrait dire l'immoralité, ou l'amoralité — plus triste encore de ces jeunes philosophes « sans Dieu ». On pourrait multiplier les exemples de ces résultats aussi funestes que fatals de l'enseignement officiel de l'Etat, de sa prétendue neutralité.

Aussi M. Wœste, l'éminent homme d'Etat de la Belgique, répondant naguère aux libéraux francs-maçons qui réclamaient pour les écoles publiques la « neutralité » chère à tous les anticléricaux, pouvait-il dire aux applaudissements de la majorité catholique : « Nous n'avons pas voulu de la neutralité scolaire; car l'école a spécialement pour but de faire de l'enfant un homme ayant conscience de ses devoirs envers lui-même. »

Où chercher la sanction de tous les devoirs moraux que vous indiquez, sinon dans la religion ?

Au nom de qui voulez-vous parler à l'enfant? Il est curieux de sa nature, il sent en lui je ne sais quoi qui le pousse à développer toutes ses facultés. Il vous demandera :

« Au nom de qui dois-je vous obéir? » La neutralité est un vilain mot, et je vous défie de trouver un livre de lecture qui soit vraiment neutre. S'il l'était, il laisserait de côté l'essentiel. On dit : donnez à l'enfant le *livre de la nature*. Je n'y contredis pas, *mais l'enfant ne vous demanderait-il pas d'où vient cette nature, et vous devrez lui répondre que vous n'en savez rien !*

« Voilà pourquoi nous maintenons la morale religieuse comme le fondement de l'enseignement réclamé par les parents. »

Les *Débats* eux-mêmes, malgré leur scepticisme irréligieux, protestaient naguère en ces termes contre l'éducation sans Dieu :

Ne croire à rien, nier la haute personnalité morale qu'est la patrie, ne respecter aucune des traditions d'honneur et de vertu de nos ancêtres, faire fi des habitudes religieuses ou des sentiments spiritualistes de la nation, douter du beau, du bien, du bon, de tout ce qui, dans l'existence d'un peuple détermine la sûreté du goût, la virilité du caractère, l'honnêteté de la conscience; n'avoir nul souci de la dignité, de la fierté, de la grandeur de son pays, être indifférent à ses gloires comme insensible à ses infortunes; élever l'enfant, en un mot, dans le plus déplorable et le plus déprimant scepticisme, voilà ce que réserve aux générations futures l'école du syndicalisme révolutionnaire. La conception d'un tel avenir éducatif n'est-elle pas de nature à provoquer les méditations et à dessiller les yeux de tous ceux qui ne veulent pas désespérer des destinées de la France?

Ce ne sont pas seulement les *Débats* qui parlent ainsi; c'est la revue positiviste de M. Deherme, le créateur des Universités populaires, disparues ou devenues anarchistes : *La Coopération des idées* publie un article de M. Paul Guériot, où se lit cette page suggestive :

« Purement matérialiste, l'enseignement primaire laïque (il aurait pu dire tout aussi bien l'enseignement secondaire laïque) est absolument incapable de fournir les assises d'une morale accessible aux enfants, aux simples, aux illettrés, c'est-à-dire aux huit dixièmes de l'Humanité. Est-il donc opportun de revenir à la vieille formule « qu'il faut une religion pour le peuple? »

« Eh bien, en conscience, nous croyons que cette formule telle qu'elle est, avec sa rudesse, ne fait qu'énoncer une vérité sociale. Oui, il faut une religion, c'est-à-dire une discipline de conscience pour le peuple.

A défaut de cette leçon, donnée par les positivistes, nos gouvernants devraient comprendre celle qui leur venait naguère de Berlin et du Landtag où l'on discutait le budget de l'instruction publique : *Fas est et ab hoste doceri.* Voici les déclarations que faisait le ministre de l'instruction publique, M. Von Trott zu Solz, sur la place de l'instruction religieuse à l'école et sur la formation des instituteurs dans les écoles normales prussiennes :

« Je reconnais, a-t-il dit, que dans ces instituts la grande œuvre doit être la formation morale des instituteurs. Ils ne doivent pas seulement être formés pédagogiquement, mais encore en vue de devenir des personnalités profondément et fermement morales, car nous ne pouvons confier notre jeunesse qu'à de telles personnes. Et cela est complètement prévu par la constitution même des administrations des écoles normales qui mettent tous leurs efforts à réaliser ces devoirs. Il ne leur manque aucunement l'influence convenable de l'Eglise. Jamais ne me sont parvenues des plaintes contraires à ce sujet. Celle qui consiste à dire qu'il y a moins qu'auparavant de théologiens catholiques comme directeurs de ces écoles, n'est pas fondée; car en 1899, sur 33 directeurs catholiques, il y avait huit théologiens, en 1909, sur 50 directeurs, il y a 12 théologiens. On a maintenant exprimé la crainte que les jeunes normaliens soient beaucoup trop assujettis dans les normales.

« Même si c'était le cas, cette crainte ne serait pas très juste (Hilarité). Nous ne voulons en aucune façon élever des cafards *(sic)* dans les normales, mais former des hommes de vie courageuse et joyeuse, qui aient en même temps le sérieux nécessaire et le sentiment de la responsabilité, mais aussi la joie et l'amour de leur belle vocation, et cela peut très bien s'unir avec ce que j'ai dit de l'éducation morale, car j'ai partout trouvé que dans la vie, ce sont justement les hommes formés moralement et religieusement qui sont les plus joyeux. Je suis convaincu aussi que cette éducation répond à la mentalité unanime des plus importants milieux de notre patrie. »

Il a ajouté que les instituteurs mêmes lui avaient témoigné qu'ils seraient privés du plus sûr moyen d'éducation si, à l'avenir, ils ne pouvaient plus s'acquitter auprès des enfants du soin de l'instruction religieuse, qui répond si bien à l'idéalisme de leur mission, et sans le-

quel est impossible l'enseignement. Aussi, basé sur ce principe que l'enseignement religieux est le premier des devoirs dans l'école, le ministre a-t-il refusé de faire droit à la requête, plutôt d'agitation politique, de dispenser de cet enseignement les enfants des dissidents, c'est-a-dire de ceux qui, en Prusse, font légalement constater devant juges et témoins qu'ils ne pratiquent aucune religion, pour n'avoir point à payer ce que l'on pourrait appeler ici le denier du culte », qui fait partie du cahier des impositions que chacun doit payer selon sa condition, et directement au percepteur (1).

Faut-il comparer aux écoles normales prussiennes, nos écoles normales d'instituteurs, où l'on conduit parfois les jeunes gens aux Loges maçonniques, nos écoles normales d'institutrices, dont une élève disait naguère : « qu'après la 1re année, presque aucune de ses camarades n'allait à la messe; après la 2e année, presque aucune ne faisait ses pâques; après la 3e année, presque aucune ne gardait la foi »? Et que dire des écoles qui forment les professeurs de collèges et de lycées de filles, Fontenay-aux-Roses où pontifiait le protestant Pécant, et Sèvres, si connu par les *Sévriennes* et un *Lycée de filles?*

II

Si nos collèges et lycées de filles sont si dangereux pour les enfants qu'ils élèvent sans Dieu et par là même sans morale, comme l'a dit à la Chambre M. Allard : « En tuant Dieu, vous avez tué la morale »,

1. Cette traduction est empruntée aux excellentes *Notes d'Allemagne*, publiées dans l'*Univers* du 24 avril 1890, par M. l'abbé C. A. (Maurin), qui ajoute les renseignements suivants sur le plan d'études des Ecoles normales allemandes, soit catholiques, soit protestantes. Les instituteurs ont six ans de préparation, trois comme externes aux instituts préparatoires, et trois comme internes dans les normales. Or, pour chaque année, est prévu le programme d'instruction religieuse, programme détaillé, complet, comprenant à la fois le catéchisme, l'histoire biblique, l'étude des livres bibliques, particulièrement les évangiles des dimanches et fêtes, le cycle ecclésiastique et la liturgie générale, comme aussi l'histoire de l'Eglise et l'hagiographie, du moins la biographie des saints les plus importants et les plus influents dans l'histoire de l'Eglise. Les examens portent en première ligne sur les matières religieuses, et le candidat, qui serait nul en ces matières, se ferait refuser tout diplôme. Il en est de même au baccalauréat.

Et cela est justice; car l'instituteur doit enseigner et expliquer lui-même aux enfants le catéchisme et l'histoire biblique; si dans les lycées et collèges, en effet, il y a un prêtre chargé du professorat religieux, qui est mis au même niveau que les autres professorats et donne ses heures d'enseignement officiellement et aux mêmes heures que les professeurs des autres matières de l'enseignement, dans l'école primaire et populaire, c'est l'inspecteur qui est chargé officiellement de ce soin, et le vicaire de la paroisse n'est chargé que des catéchismes plus immédiatement préparatoires à la première confession et à la première communion.

L'Etat allemand ne s'en porte pas plus mal, bien au contraire; il prospère, et les Etats antireligieux vont en décadence morale, la pire de toutes puisque, à la longue, elle amène toutes les autres.

que dire de nos collèges et lycées de garçons, dont je signalais ici même, il y a un an, l'enseignement si antireligieux, par les sciences, l'histoire et la philosophie?

Avant le cardinal Andrieu, aucun évêque, sauf celui de Pamiers, protestant contre un discours maçonnique de distribution des prix, ne s'était élevé contre cet enseignement souvent si pervers; et c'est une des grandes tristesses de l'heure présente de voir tant de parents chrétiens exposer leurs enfants à la perte de la foi dans les collèges et des lycées officiels, sans avoir même l'excuse de la pression officielle tyranniquement exercée sur les fonctionnaires, qui vendent à l'Etat leurs services, et non pas l'âme de leurs enfants.

Tel est l'aveuglement des familles catholiques qu'à mesure que les dangers s'aggravent pour les jeunes âmes de baptisés dans les lycées et collèges, le nombre de leurs élèves va grandissant. Rien de plus douloureusement suggestif à cet égard que la statistique comparée de la population scolaire dans les établissements de l'Université et dans les établissements libres de garçons depuis 1901.

	Enseignement secondaire public	*Enseignement secondaire libre*
1901	88.202	99.274
1902	91.087	94.276
1903	94.205	86.877
1904	95.974	78.463
1905	96.524	71.502
1906	96.963	69.110
1907	96.462	62.440
1908	96.280	64.493
1909	97.128	(1)

Ainsi, de 1901 à 1909, les établissements secondaires libres sont tombés, par suite de la pression officielle et aussi de la capitulation des consciences catholiques, de 99.000 élèves, en chiffre rond, à 64.000 : perte sèche : 35.000 élèves.

Les Collèges et Lycées de l'Etat ont passé de 88.000 élèves à 97.000, en chiffre rond; gain total : 11.000 élèves.

Sans doute, l'Etat a odieusement fermé *cent cinquante-six* établissements libres, dont le nombre a baissé de 780 à 624. Mais on croyait que les élèves des Petits-Séminaires fermés avaient été recueillis par les établissements libres ecclésiastiques. Hélas! d'abord, les Petits-Séminaires avaient vu leur population scolaire tomber de 22,000 élèves en 1901, à 14.000 en 1906, au moment de leur odieuse fermeture. Et ce ne sont pas les établissements libres ecclésiastiques qui ont le

1. La statistique de 1909-1910, pour les établissements libres n'a pas été publiée.

plus bénéficié de cette fermeture. (Ils ont passé de 67.000 elèves en 1901, à 35.000 en 1906, à 44.000 en 1909, après 156 fermetures : gain de 9.000 élèves); ce sont les établissements libres laïques, qui n'avaient que 9.000 élèves en 1901, qui en ont près de 20.000 en 1909. C'est un gain pour la liberté; en est-ce un aussi pour l'esprit religieux? On peut en douter . certains établissements libres laïques, vulgairement appelés *boîtes à bachots*, ne valent pas mieux pour la religion et la morale que les établissements secondaires de l'Etat.

C'est le cas de rappeler la parole du grand Louis Veuillot :

Je crains moins pour un temple les furieux qui veulent le démolir, que les fidèles qui ne songent guère qu'à leur potage en présence de ce danger. Ceux-là détruisent vraiment l'Eglise qui ne lui font pas un rempart de leur corps, qui ne se font pas massacrer sur ses marches pour la moindre de ses prérogatives. Jadis les parents chrétiens, plutôt que d'abjurer, vouaient leurs enfants à la misère et les voyaient, d'un œil ferme, massacrer sous leurs yeux. Aujourd'hui, on s'expose plus volontiers à leur voir perdre la foi qu'à manquer le diplôme.. On appelle cela songer à leur avenir. Le mot dit tout.

Pour qu'on ne nous accuse pas d'élever des griefs imaginaires contre l'enseignement de l'Etat, écoutons les déclarations authentiques de l'un de ces maîtres.

La *Revue du Mois*, février 1910, donnait un article très suggestif de M. Parodi en réponse à cette question : Qu'est-ce que la philosophie contemporaine en France? Quelles en sont les tendances?

« D'une part, dit-il, les progrès de la science positive, l'admiration de ses méthodes rigoureuses influent de plus en plus sur la philosophie, et l'espoir déjà ancien de réduire à des formes vraiment scientifiques l'étude de phénomènes qui. jusque-là, y avaient semblé plus ou moins rebelles, cet espoir se précise et s'efforce de passer à la phase de réalisation. La constitution de la psychologie expérimentale et de la sociologie sont significatifs de cette tendance, et de même le culte de l'érudition dans l'histoire de la philosophie, la critique savante, méticuleuse et modeste des textes considérés à la loupe, laborieusement confrontés, au lieu des brillantes et arbitraires reconstitutions de systèmes. »

D'autre part, ce qui frappe dans la philosophie présente, au point de vue de la matière étudiée,

« c'est l'importance qu'y a prise le problème moral. » Non plus « comme spéculation tout abstraite et théorique sur le fondement de l'obligation ou les rapports et du bien, mais plutôt comme recherche radicale sur l'existence et le sens même de la moralité : Y a-t-il une morale? Une morale est-elle possible? Et sa nature véritable est-elle historique ou sociale, ou bien psychologique et individuelle, ou rationnelle enfin? On peut noter ainsi une simplification et une hardiesse croissante dans la recherche philosophique ».

« Si l'on voulait désigner d'un mot » l'inspiration la plus intime de notre temps, « de manière forcément trop simple, incomplète, superficielle, par là même inexacte — mais commode pourtant, et dont on pourra se servir, à

condition de savoir combien elle est provisoire, combien elle appellera de retouches et de réserves, — on pourrait dire que, malgré la variété de ses aspects ou de ses écoles, sous la multiplicité de ses tendances, c'est une période d'antirationalisme, ou au moins d'antiintellectualisme que la nôtre. La notion d'explication, d'intelligibilité, de vérité, subit de nos jours une crise profonde. Si les tendances antiintellectualistes ne dominent sans doute pas absolument, si l'on peut se demander même combien pourra durer encore leur succès, ce sont elles pourtant qui distinguent le mieux notre manière de penser de toute la philosophie antérieure. »

On discute de l'intelligence « comme faculté d'interprétation de l'expérience et de la nature, autant que de l'intelligence comme faculté de construction *a priori;* c'est de la science positive autant que de la métaphysique, que l'on médit et que l'on se défie volontiers aujourd'hui; les « théories » scientifiques et les synthèses philosophiques fondées sur la science sont soumises également à la plus sévère critique; la notion de vérité absolue et universelle semble parfois ébranlée. Et l'on conclut en faveur, soit d'une sorte d'intuition *sui generis,* mais non formulable en concepts définis et en raisonnements discursifs, soit de vérités multiples, non seulement approximatives et relatives, mais provisoires, auxquelles on ne demande que d'être commodes et maniables, soit en faveur d'un empirisme radical, qui, désespérant de toute synthèse unitaire, s'arrête à une pluralité de lois ou même de faits juxtaposés, et ne voit rien à chercher au delà. Ajoutez l'évolutionnisme toujours vivant qui nous montre la mobilité partout, l'instabilité universelle : dans la nature brute, animale, et jusque dans la raison.

Par suite, la méthode elle-même évolue et devient antiintellectualiste. « Ce n'est plus au point de vue de la spéculation pure, de la pensée conçue comme faculté toute contemplative, que l'on se placera en dernière analyse, mais au point de vue d'une vérité toute relative à l'homme et à ses besoins, qui n'a d'usage et de sens que pour lui; au point de vue de l'action et des conditions qu'elle exige pour se produire, pour être efficace, au nombre desquelles on comptera l'intelligence, réduite ainsi à n'être que la servante et l'instrument même de la pratique. On est assez près ainsi, à bien des égards, du *pragmatisme* anglo-saxon.

Je sais bien que tel aumônier de grand lycée, correspondant de M. Julien de Narfon, qu'il félicitait en juillet 1909 de son admirable « campagne » — modernisante et moderniste, comme chacun le sait, et de plus en plus hostile à Sa Sainteté Pie X — s'en va disant partout que l'éducation du Lycée est supérieure à celle des établissements libres de la même ville, que dirigent des prêtres excellents et distingués. Mais je sais aussi que cet optimiste aumônier ne saurait nier sans mentir, que, dans son lycée modèle, il y a une dizaine de professeurs sur soixante, qui ne peuvent parler de Dieu et de l'Eglise qu'avec colère ou sarcasme : exemple très fâcheux pour des jeunes gens, qui, tout de même, dans les établissements ecclésiastiques dédaignés par notre aumônier, n'auraient pas à subir une telle éducation et de tels maîtres.

On se souvient que le proviseur du lycée de Foix, M. Chausson, répondant à la lettre de protestation de Mgr Izart contre les théories antireligieuses du F.·. Delpech à la distribution des prix, a fait siennes les insultes de l'orateur franc-maçon, et a écrit au prélat :

« Je tiens à déclarer, pour qu'il ne vous reste aucun doute sur mes convictions personnelles qu'entre votre morale et celle que vous appelez *la morale indépendante, mon choix est fait depuis longtemps : je m'en tiens à cette dernière* ».

D'ailleurs, il y a d'autres scandales donnés publiquement par les collèges et lycées de l'Etat.

Le vendredi 17 juin dernier, trois élèves du collège d'Apt ont pénétré dans la chapelle de l'établissement. Ils ont forcé les armoires de la sacristie et ont souillé les chasubles et un calice.

Ces faits n'ont été découverts qu'à la suite de propos tenus par les auteurs du fait, qui se vantaient devant leurs camarades de l'avoir commis. Des élèves outrés ont rapporté ces propos à M. l'aumônier qui a fait ouvrir une enquête, à la suite de laquelle les faits étant reconnus par les auteurs, ces derniers ont été renvoyés.

Ces élèves ont assuré qu'en ce faisant, ils ne voulaient pas faire de l'anticléricalisme, mais seulement faire parler d'eux. Ils sont âgés de 13 à 16 ans.

L'aumônier du collège s'est rendu dans la chapelle pour retirer les ornements du culte pollués, et l'archevêque d'Avignon a mis l'interdit sur la chapelle. En conséquence toute cérémonie du culte, même le catéchisme, est supprimée dans cet établissement jusqu'à nouvel ordre. M. l'abbé Maillet a été hué par les élèves, lorsqu'il est allé procéder aux premières vérifications. Cela laisse croire que l'acte des jeunes gens renvoyés trouve des admirateurs parmi la jeunesse qui fréquente le collège d'Apt.

Naguère, on enterrait à Aurillac M. Chadel, professeur d'histoire au Lycée de cette ville et dont l'enseignement sectaire décriait continuellement l'Eglise et la religion. Malgré toutes les instances d'un ancien aumônier et d'autres excellents prêtres, M. Chadel était mort comme il avait vécu, en libre-penseur impénitent. Ses funérailles furent donc civiles. Et pourtant, tous les professeurs du Lycée, sauf un seul, y assistaient; tous les élèves aussi, à part quelques rares exceptions sur 400. Quelle triste leçon de choses pour cette jeunesse! Elle ne l'a que trop comprise, en faisant un « chahut » au professeur assez énergique pour n'avoir pas voulu renier sa foi chrétienne et assister à cet acte d'apostasie qu'est un enfouissement civil! D'ailleurs, toujours sans doute au nom de la neutralité spiritualiste légale et obligatoire, l'inspecteur d'Académie, M. Sarthou, prononçait sur la tombe de M. Chadel, devant toutes les autorités civiles d'Aurillac et devant tous les lycéens, un discours sectaire, où il félicitait le professeur défunt d'avoir jusqu'à la fin « conformé sa conduite à ses convictions, » c'est-à-dire, en bon français, enseigné à ses élèves, baptisés et chrétiens, la haine de la religion et le culte de la libre-pensée, la vie sans Dieu et la mort sans espoir d'aucun immortel au delà.

Ce qui est presque aussi douloureux qu'un tel scandale donné à toute une ville, à tout un département par les professeurs et les élèves d'un établissement de l'Etat, c'est le silence absolu gardé sur ce déplorable incident par le journal soi-disant catholique de la localité, la *Liberté du Cantal*, et par la *Semaine catholique* du diocèse, qui a mission et qualité pour défendre l'âme chrétienne de l'enfance et de la jeunesse du pays. Il n'y a que la *Croix du Cantal*, qui, dans un article de tête de son rédacteur en chef, M. l'abbé Lissorgues (1), ait flétri éloquemment cette manifestation antireligieuse d'une impiété sectaire, et adjuré les parents chrétiens de se souvenir de leurs obligations sacrées envers la foi de leurs enfants, qu'il n'est pas permis d'exposer au péril d'une perversion certaine dans un Lycée si notoirement hostile à la religion catholique.

Le 28 juillet dernier, le professeur de quatrième du même Lycée d'Aurillac a pu dire, dans le Discours officiel de la distribution des prix visé par le proviseur, l'inspecteur d'académie et le recteur, et prononcé devant les familles chrétiennes, l'aumônier lui-même du Lycée

Quel conflit plus aigu que celui des morales contemporaines? les unes, *fondées sur les théologies, rabaissent l'homme* exilé dans un monde transitoire et le font responsable devant un tribunal divin, plus tard, les autres, convaincues de l'éminente dignité de la personne humaine dans la nature, le rendent justiciable de sa conscience, de suite. Lesquelles préféreront, lesquelles enseigneront des maîtres, les uns croyants, les autres déistes, les autres rationalistes, chacun la sienne? Quel *capharnaüm* que le cerveau d'un enfant où s'entasserait successivement un *bric-à-brac d'idées* contradictoires!

Voilà le christianisme accusé de « rabaisser l'homme », qu'il a déifié, et la morale divine de l'Evangile, traitée de « capharnaüm » de « bric-à-brac », « d'idées contradictoires »!

« L'idéal », à enseigner aux lycéens, d'après M. le professeur de quatrième d'Aurillac (2), c'est *l'esprit critique*. Et il n'a pas vu qu'il tombait en plein sous le coup des reproches formulés plus haut dans son Discours, contre l'éducation universitaire :

Elle dressera avec éloquence de nobles architectures; elle ne les appuiera sur *aucune* fondation...; ce qui manquera toujours à sa morale, c'est la *base inébranlable d'une métaphysique*.

---

1. Il nous est d'autant plus agréable de lui rendre cette justice, que nous avons dû, plus d'une fois, critiquer ses idées.

2. Nous le défions de prouver cette assertion calomnieuse contre un établissement libre de Lyon : « Pour nous faire honte (ses camarades et lui étaient, à ce qu'il assure, « sales comme des Capucins », mais travailleurs comme des Bénédictins), on nous célébrait l'éducation dispensée dans un coûteux pensionnat de la ville : le directeur enseignait à ses élèves beaucoup moins de littérature et de sciences, mais hebdomadairement *l'art de découper un poulet (?)* »

Pourquoi faut-il que pas une famille n'ait retiré un élève d'un tel Lycée et qu'on ait pu voir le professeur de philosophie, matérialiste et athée, de cet établissement, M. de Volpilhac, se faire impunément, pendant un mois, le cornac d'un député blocard, M. Rigal, dans ses tournées et ses réunions électorales de radical-socialiste (1), protégé de l'ineffable Lintilhac, « l'Hercule auvergnat, agile et trapu », comme l'appelle M. Faguet?

Mais comptez, si vous le pouvez, le nombre de professeurs de Lycées et de Collèges, qui, à Lyon, à Brive, à Riom, à Paris, à Versailles, à Rouen, etc., etc., viennent de poser leur candidature anticléricale, radicale-socialiste, ou même socialiste, sans qu'un blâme quelconque des autorités académiques et universitaires soit venu arrêter les audaces de leurs déclarations politiques, aussi contraires à la neutralité légale, que scandaleuses pour les élèves de ces professeurs-politiciens? (2).

Il en est même d'Hervéistes. Tel ce M. Odru, professeur d'anglais au lycée de Grenoble, où il blasphémait tellement la Patrie que ses élèves lui ont fait, en novembre dernier, une « conduite de Grenoble » et qu'il a fallu suspendre son cours, mettre en congé ce « sans-Patrie », digne émule de Thalamas.

« Le *Matin* du 5 février nous a appris que le Syndicat des maîtres d'écoles de la Savoie a voté des félicitations au professeur Odru », suspendu de ses fonctions par le Conseil supérieur de l'Université.

Presque à la même époque, un professeur du lycée Janson-de-Sailly, M. Bouniol, était l'objet d'une manifestation violente, à son domicile, à Passy, rue de la Pompe, de la part des élèves de deuxième et de troisième.

Ces jeunes gens reprochaient à M. Bouniol, un sectaire franc-maçon, de donner un enseignement injurieux pour tous les croyants.

Il aurait dit dans son cours :

---

1. Voici ce qu'on lisait à ce sujet dans une feuille locale :

« Parmi les individus que les Aurillaçois ont, le 15 avril, conspué avec le plus d'entrain, il faut citer le citoyen Volpilhac, *professeur de philosopie au lycée*, et politicien de bas étage. Cet être antipathique, avec son regard oblique et son poil roux, a été admirablement houspillé. Soyons justes. Il avait dans l'auditoire quelques amis, et notamment *trois autres professeurs du lycée*, à mines patibulaires, qui hurlaient : « A bas la calotte! » et parodiaient des cantiques. Il est presque regrettable que la voix puissante de la foule acclamant M. Fesq, ait couvert la clameur sauvage de ces singuliers éducateurs de la jeunesse. Il y' aurait eu du profit pour tous à voir ces visages haineux, à entendre ces cris de forcenés.

2. Voici, d'ailleurs, la liste exacte des députés-professeurs, qui, sauf les trois dont les noms sont en italiques, appartiennent au « bloc » ou au parti socialiste.

Enseignement *supérieur:* MM. Gheusi, *Lefas*, Guernier, Ferdinand Buisson, *Beauregard*, de *Folleville*, Jaurès, Colin (Alger), Painlevé, Sauzet, Malleviallle, Perrier. — Enseignement *secondaire:* MM. Dumont (Jura), Thierry-Cazes, E. Faure, Steeg, Verlot, Thalamas, Thomas (Seine); Berniolle, Morin, Ellen-Prévost, Cels, Mouchel, Myrens. — Enseignement *primaire* : MM. Carnaud, Bouyssou, Rozet, Bouffandeau, Brizon, Le Rouzic, Roux-Costadeau, Vincent, Raffin-Dugens.

« Vous savez, il ne faut pas croire les théories de la religion chrétienne Elle prétend que la Terre a été créée par Dieu : ce n'est pas vrai ! La Terre est un assemblage d'astres, qui ont formé d'abord une masse informe. Elle est devenue ronde, par suite du mouvement de rotation. »

Il s'est trouvé récemment un professeur de troisième d'un Lycée de province assez antipatriote pour donner à ses élèves le sujet de composition française suivant :

Les enseignements d'un vieux vautour.

« Un vieux vautour, qui a cherché souvent sa pâture sur les champs de bataille, enseigne à sa jeune nichée, prête à prendre son vol, comment elle pourra se procurer des régals de chair humaine. Il explique que les hommes prennent soin de s'entretuer eux-mêmes pour la commodité des vautours, et il expose les opinions qui ont cours parmi ses congénères les plus autorisés sur la nature et les mœurs de ceux qu'il considère comme leurs bienfaiteurs par excellence. »

N'est-ce pas un réquisitoire indirect, mais violent, contre la Patrie et les sacrifices de vies humaines qu'elle impose parfois aux défenseurs de ses droits méconnus ? Faire des soldats, qui meurent ou qui tuent pour elle, les pourvoyeurs par excellence des vautours, c'est ravaler des héros au niveau des brutes furieuses.

Voilà, comme, infectant cette simple jeunesse, des « Hervéistes » ou « Thalamistes » préparent nos lycéens à tirer leur première balle contre les généraux, ainsi que le chante l'*Internationale*. La chronique n'a pas dit que le professeur de troisième, auteur de cette injurieuse composition contre la Patrie, ait été blâmé ou suspendu pour un acte aussi odieux.

Autre scandale qui se produit couramment dans bien des villes : les élèves des collèges et des lycées de l'Etat reçoivent comme récompense des billets d'entrée dans les salles de cinématographe, où s'étalent impunément des scènes de meurtre et de crime, des scènes de luxure et de débauche, des scènes de mensonges historiques, d'outrages à la religion, à l'armée, au drapeau, à tout ce qu'il y a de grand, de noble, de pur et de sacré. Et pour qu'on ne nous accuse pas d'exagération, lisez ce récit d'un témoin, pas clérical du tout, de M. Marcel Mangin, qui, dans le *Relèvement social*, raconte ce qu'il a vu, de ses yeux vu, dans un de ces cinéma pour « élèves des écoles publiques ». C'est intitulé : « Une expérience personnelle »

Elle est courte, dit-il, mais décisive. Dernièrement, mon fils, demi-pensionnaire dans un des grands collèges de Paris, ayant obtenu comme récompense de son professeur un billet de cinéma, billet remarquez-le bien, où se trouve le sous-titre : « Aux élèves méritants des écoles publiques » cela m'inspira confiance et j'allai voir ce spectacle. Sur onze numéros, il y en avait cinq franchement mauvais pour des enfants de cet âge : des histoires d'amour,

de « collages » et d'enfants naturels, que les grands parents, après avoir fait la grimace, adoptent, et cela se termine par le pardon accordé au fils prodigue.

Je passe d'autres détails qui seraient déplacés même en cet article pour grandes personnes : scènes d'amour, lettres galantes, etc.

Et cet enseignement, poursuit M. Mangin, se donne dans une église désaffectée. Et l'on voit par certains frémissements des jeunes spectateurs aux bons (!) endroits, que l'histoire commence à être sue par cœur. Il y a des petits malheureux qui viennent s'intoxiquer là régulièrement tous les jeudis et les dimanches.

Et ce sont, notez bien, « les élèves bien méritants des écoles publiques » qui obtiennent pour récompense la faveur d'assister gratuitement à ces priapées.

Sans doute, il ne faut pas généraliser et dire : « *Ab uno disce omnes.* » Tous les Lycées ne sont heureusement pas comme le Lycée d'Aurillac, ni tous les professeurs comme M. Bouniol, M. Odru, et le Thalamiste qui dicte à ses élèves « les enseignements d'un vieux vautour. » Toutefois, il y a lieu plus que jamais de suspecter l'enseignement et les exemples de l'Université d'Etat.

Un agrégé de l'Université, M. Robert de Beauplan, dans la *Revue hebdomadaire* du 11 décembre 1909, concluait une enquête sur l'éducation donnée dans les lycées de France, *A quoi rêvent les jeunes gens?* par cette observation qu'il appelait affligeante : « Parmi cette abondance de goûts et de vœux librement exprimés, on ne découvre pour ainsi dire nulle part une aspiration généreuse, un sentiment d'altruisme désintéressé. Plusieurs, sans doute, aspirent à devenir semblables à tel ou tel héros qui rendit service à l'humanité; mais on peut se demander si c'est sa vertu ou sa réputation qui les séduit. Aucun, par contre, ne se propose de se dévouer silencieusement, obscurément, pour la beauté du dévouement lui-même. Dans cette nomenclature de tous les idéals, nulle trace d'idéalisme. Et pourtant, à ces jeunes gens on prodigue les cours de morale, on prêche la doctrine officielle de la solidarité. Cet enseignement ferait-il banqueroute? »

Que M. Robert Beauplan le demande à M. Roger Nicland.

M Roger Nicland n'a-t-il pas publié un livre courageux, le *Lycée corrupteur* (Paris, la Renaissance française, 52, Passage des Panoramas; un vol. in-16, 2 fr. 50), où il « dit ce qu'il veut dire », à savoir que le Lycée et l'enseignement systématique qui y est donné constituent la mainmise de l'Etat athée sur l'âme des jeunes générations. L'Etat veut des électeurs dociles, domestiques; il entreprend donc savamment le siège des consciences : l'histoire, la littérature, la science sont les véhicules de la pensée et de la doctrine d'Etat. Dans ce livre, bourré de documents, l'anecdote vécue, les aveux officiels, l'examen des programmes, tout prouve la continuité de l'œuvre de démoralisation entreprise par les protestants et les francs-maçons. Il

n'y a qu'un moyen « de lutter contre cette entreprise de domestication des consciences, dit M. Nicland, c'est le boycottage de l'enseignement d'Etat » si vigoureusement condamné par le cardinal Andrieu, dans sa *Lettre* au *Temps*, 4 septembre :

Vous me reprochez d'avoir dit que l'enseignement de la religion dans les lycées est facultatif comme celui des arts d'agrément et vous frémissez à la pensée que l'on pourrait attribuer à l'Université l'intention injurieuse d'assimiler l'importance de l'enseignement religieux à celle de la danse et de l'escrime. Vous avez donc oublié, et pourtant votre journal en a donné un compte rendu assez détaillé et assez exact, vous avez donc oublié que dans la fameuse séance où la Chambre défunte décréta la suppression des aumôniers de lycée le président de la Commission du budget dit en propres termes : « Nous voulons qu'il en soit de l'enseignement religieux comme de l'enseignement des arts d'agrément. » Et comme un député demandait que l'enseignement religieux disparût du palmarès cette année même, M. Briand, ministre de l'Instruction publique, répondit pour l'inviter à la patience : « L'enseignement religieux figure dans le palmarès parmi les enseignements facultatifs. » Et à la fin de la présente année scolaire, qu'a-t-on vu dans un lycée voisin de Paris? Le palmarès ne contient pas les prix d'instruction religieuse. On y lit cette simple mention : « Enseignement religieux (facultatif). Les prix d'enseignement religieux ont été distribués aux élèves intéressés par les ministres des différents cultes. » Est-ce de sa propre initiative ou par ordre ministériel que le proviseur a opéré cette suppression? Elle constitue, en tout cas, une grosse injure pour un enseignement vénérable entre tous, et que l'Université de France ne juge pas digne de figurer dans un palmarès, même à la suite des arts d'agrément.

Vous me reprochez encore d'avoir écrit que l'enseignement donné dans les lycées n'est plus neutre, mais positivement nuisible en bien des endroits, parce que les maîtres battent en brèche, à propos de philosophie, de morale et d'histoire, les croyances des élèves. D'après vous, « cette accusation ne repose sur rien. L'Université ne possède que des hommes éminents et scrupuleux, du reste plus occupés de préparer les élèves au baccalauréat que de propager un nouvel Evangile ». Je regrette de ne pouvoir souscrire à un si beau panégyrique et, puisque vous voulez des preuves, j'ouvre au hasard un précis de philosophie rédigé par un membre de l'enseignement supérieur à l'usage des élèves de lycée, et je tombe sur ce passage : « C'est notre vraie nature, la nature supérieure du moi jugeant et voulant, que nous désignons quand nous parlons de Dieu. » Je vais un peu plus loin et je lis, à propos de la vie future et de l'immortalité de l'âme : « Cette croyance a fait beaucoup de bien... Elle a même maintenu dans la légalité, comme disait Kant, sinon dans la moralité, un grand nombre d'hommes. Mais elle est inconciliable avec ce que nous savons du moi et avec la vraie notion du devoir.. Notre moi auquel nous sommes si attachés n'est fait en aucune manière pour l'éternité. » Les leçons d'histoire offrent peut-être plus de garanties. Ecoutons M. Aulard : « Quand ces jeunes gens, dit-il, auront entendu nos professeurs d'histoire et de philosophie, quand on leur aura lu le vrai Pascal, le vrai Voltaire, quand on leur aura enseigné la véritable histoire de la Révolution française, doutez-vous qu'ils ne sentent s'éveiller en eux l'esprit critique? » Je n'ai pas à vous apprendre ce que signifie l'esprit critique sous la plume du célèbre professeur de Sorbonne.

III

Il faut bien, pourtant, signaler avec un regret douloureux, quelques

fautes commises par le libéralisme maladroit de certains directeurs des études dans nos établissements libres.

Comment se fait-il que, dans des écoles primaires chrétiennes, « des centaines, sinon des milliers », comme ont pu le dire à la Chambre M. Doumergue et M. Ferdinand Buisson, des maîtres et des maîtresses catholiques laissent entre les mains des enfants l'*Histoire de France* de Gauthier et Deschamps, condamnée formellement par nos évêques et méritant de l'être quoi qu'en ait dit M. l'abbé Gayraud, qui ne l'avait pas lue?

Comment se fait-il que, dans quelques établissements secondaires libres, on se serve de l'*Histoire* de Blanchet, interdite dans son diocèse par Mgr Du Vauroux et qui devrait l'être dans tous; ou même de l'*Histoire* qui, sans être condamnée, mériterait si bien de l'être, *La Fin de l'Ancien régime et la Révolution*, 1715-1815, second cycle, classe de première, A, B, C, D, par Ammann et Coutant, éditée chez Nathan? Voilà des noms qui sentent le juif à plein nez; et ce sont des catholiques, des prêtres, qui enjuivent ainsi leurs élèves! On lit dans cette *Histoire*, p. 192 : « Quelle a été l'œuvre de Voltaire? Deux passions dominent sa vie et ses écrits. » — Vous croyez peut-être avec Brunetière, avec M. Faguet, avec M. Lanson lui-même, que c'est la haine de la religion, qui lui a fait prendre pour devise : « *Christ-moque, Ecrasons l'infâme!* » et cette haine de la Patrie, avec laquelle il signe « le Prussien Voltaire », et chansonne « le pays des Welches » (Gaulois), un « pays de tigres et de singes »; ou bien encore l'avarice, dont sa nièce lui disait : « L'amour de l'argent vous poignarde »; ou même la passion du mensonge : « Voltaire ment comme l'eau coule », dit M. Faguet. — Pas du tout; pour MM. Ammann et Coutant, les « deux passions » de Voltaire, sont « la *haine de l'intolérance et l'amour de l'humanité* (!!) Il repousse toutes les religions révélées, parce qu'à ses yeux elles sont toutes intolérantes.. Défenseur infatigable des victimes de l'oppression féodale ou religieuse, il réclame, etc. »

« *L'amour de l'humanité* » chez Voltaire, qui, dans l'*Essai sur les mœurs et l'esprit des nations*, vante la traite des noirs : « Ce négoce démontre notre supériorité. Celui qui se donne un maître était né pour en avoir un. » « L'amour de l'humanité » chez Voltaire, qui, fournisseur des subsistances pour nos troupes, laisse, à Rosbach, notre infanterie sans souliers et sans vivres, et ose écrire à un ami : « Je suis enchanté de faire à la fois une bonne affaire et une bonne action », en amenant une défaite des Welches : sans doute, ils ne faisaient pas plus partie de « l'humanité » que les noirs.

« *La haine de l'intolérance* » est encore plus paradoxale que « l'amour de l'humanité » chez Voltaire, irritable, rancunier, bilieux, vindicatif, le plus intolérant des hommes. Il poursuivait ses ennemis avec un acharnement incroyable. Il traînait en justice l'officier de Beau-

regard, après l'avoir traité « d'espion ». Il ameutait l'opinion pour faire expulser de Belgique Jean-Baptiste Rousseau, exilé, vieilli, contre lequel il écrivait la *Crépinade* (1). Il remuait ciel et terre contre Desfontaines et Fréron, qui avaient critiqué ses pièces : « Pourquoi ce coquin de Fréron succède-t-il à ce maraud de Desfontaines? Est-ce que Bicêtre est plein? » La Beaumelle ayant publié des *Notes* sur le *Siècle de Louis XIV*, Voltaire fait mettre « ce pirate » à la Bastille et écrit à Mme de Lutzelbourg, octobre 1758 : « Il est très bien à la Bastille : c'était un chien enragé qu'on ne pouvait plus laisser dans les rues. » Il regrette qu'on ne l'ait laissé que six mois en prison, alors qu'il méritait d'être pendu pour la joie de Voltaire. Il fait chasser de Berlin Bauclard d'Arnaud. Il insulte Maupertuis, persiflé dans le *Docteur A'kakia,* et il en ricane vingt ans après la mort de ce savant. Quelles injures ne prodigue-t-il pas à Jean-Jacques Rousseau, proscrit, traqué partout! Il le traite de « fou, de bouffon, de romancier impie, de vil séditieux », de « petit écervelé, de pauvre diable pétri d'orgueil, d'envie », de « petit singe, fort bon à enchaîner et à montrer à la foire pour un sou », de « magot ambulant », de « polisson », de « coquin le plus méchant qui ait jamais déshonoré la littérature », de « fils du chien de Diogène et de la chienne d'Erostrate ». Il veut « faire punir capitalement » ce « séditieux ». « Il tonne contre le président de Brosses, un misérable », qui a voulu faire payer à Voltaire le bois que Voltaire avait brûlé; contre les « loups jansénistes » et les « renards jésuites »; contre Gresset, Trublet, Pompignan, Nonotte, Patouillet, Clément « l'inclément », qui l'a appelé « neveu de Mignot », contre Montesquieu, Buffon. « Il en veut à tous les piédestaux », écrit Diderot, son ami. « Jamais la liberté de penser contre lui n'a pu entrer dans son esprit », dit M. Faguet. Palinot disait :

Prêchant la tolérance et très intolérant..
De quiconque le brave insolent persécuteur.

Et voilà l'homme qu'on donne à de jeunes élèves d'établissements catholiques comme passionné pour la tolérance, lui qui veut exterminer tous « les Christicoles! »

Page 238, MM. Ammann et Coutant disent que, « pour l'administration ecclésiastique, *la Constituante déclara que le clergé cesserait de former un ordre politique et que, n'existant plus comme ordre, il ne posséderait plus de biens* ». Et voilà légitimée la spoliation de l'Eglise de France; comme si enlever à quelqu'un un titre politique et un rang social, c'était aussi lui enlever ses droits de propriétaire, et s'autoriser à le voler indignement.

Page 303 « Depuis dix ans, il y avait eu en France trois révolutions : la première, en 1789, accomplie par la bourgeoisie, avait *créé* la

1. On sait que J.-B. Rousseau était fils d'un cordonnier.

monarchie constitutionnelle; la seconde, en 1792, faite par le *peuple*, avait établi la République; la troisième, exécutée en 1799, par l'*armée*, remettait les destinées du pays entre les mains d'un soldat. » — Mais c'est le « peuple » qui, après Brumaire, s'est mis, à la presque unanimité des votants, aux « mains d'un soldat » de génie, tandis que « le peuple », en 1792, n'a point voté la République, proclamée par les Conventionnels, dont les pouvoirs n'ont jamais été vérifiés et dont la plupart étaient élus par la fraude et la violence. Enfin, « la bourgeoisie » n'a pas « *créé* la monarchie », vieillie de quinze siècles : elle l'a rendue « constitutionnelle » et découronnée . car, comme le disait Mirabeau lui-même, la Constitution de 1791 « était trop républicaine pour une monarchie, et, pour une république, il y avait un roi de trop. »

Il y aurait beaucoup d'autres pages à relever dans l'*Histoire* d'Ammann et Coutant, sur les prêtres « fonctionnaires », sur les principes de 1789, qui contiennent, disait Pie VI, des « droits contraires à la religion et à la société : *jura religioni et societati adversantia.* » Tel, le premier article de la *Déclaration des droits de l'homme* . « Les hommes naissent et demeurent libres et *égaux* en droits ». Les hommes naissent tous *égaux* et *inégaux* à la fois : *égaux* en tant qu'*hommes* par la nature humaine identique en tous; *inégaux* en tant qu'*individus* par les caractères personnels, domestiques, sociaux, qui ne sont pas les mêmes chez tous. Tout catholique professe que « la société humaine, telle que Dieu l'a établie, est composée d'éléments inégaux »...; que « les rendre tous égaux est impossible et serait la destruction de la société elle-même »; que « l'égalité des divers membres de la société consiste uniquement en ce que tous les hommes tirent leur origine de Dieu, leur créateur, qu'ils ont été rachetés par Jésus-Christ, et qu'ils doivent, d'après la mesure exacte de leurs mérites et de leurs démérites, être jugés, récompensés ou punis par Dieu »; qu'il est donc « conforme à l'ordre établi par Dieu qu'il y ait dans la société humaine des princes et des sujets, des patrons et des prolétaires, des riches et des pauvres, des savants et des ignorants, des nobles et des plébéiens. » (Pie X . *Motu proprio* sur l'*action populaire chrétienne*, art. III, d'après les Encycliques de Léon XIII, *Immortale Dei*, *Diuturnum illud*, *Humanum genus*. On lit la même chose dans la Lettre récente du Pape, condamnant le *Sillon* et le Modernisme social).

Tel encore, l'article III : « Le principe de toute souveraineté réside essentiellement dans la nation »; alors que saint Paul a dit que « le pouvoir ne vient que de Dieu : *Non est potestas nisi à Deo* ». Léon XIII, dans les Encycliques *Diuturnum illud* et *Immortale Dei*, affirme catégoriquement que « l'autorité politique vient de Dieu »; qu'il « peut appartenir au peuple de désigner les mandataires du pouvoir, mais non de conférer le droit du principat; que « la souveraineté n'est en soi liée à aucune forme politique »; qu'il est loisible aux peuples de

se choisir le gouvernement qui leur convient le mieux, « pourvu que les droits de la justice soient observés », et, que le pouvoir, après l'élection, ne reste pas dans la multitude.

Tel encore, l'article VI : « La loi est l'expression de la volonté générale », erreur condamnée par la proposition 60e du *Syllabus* . « L'autorité n'est rien autre chose que la somme du nombre et des forces matérielles. »

M. l'abbé Gayraud oubliait tout cela, lorsque, le 6 mars 1910, à Versailles, dans une conférence sur la Démocratie, analysée par M. Hyrvoix de Landosle, il soutenait que « deux faits s'imposent » : en 1789, la Déclaration des droits de l'homme, et en 1848, l'institution du suffrage universel. Les *faits* n'ont jamais constitué le *droit*, et au lieu de « s'imposer », quand ce sont des erreurs doctrinales, ils imposent à tout le monde, comme à M. l'abbé Gayraud, l'obligation de les combattre énergiquement.

Cicéron lui-même, qui n'était qu'un païen, comprenait « qu'il n'y a rien de plus absurde que de regarder comme juste tout ce qui est décrété par les institutions et les lois des peuples... Que si les ordres des peuples, les décrets des princes, les sentences des juges constituaient le droit, ce serait un droit que le vol, un droit que l'adultère, un droit que la fabrication de faux testaments, pourvu que les suffrages et les plébiscites de la multitude approuvassent ces crimes. *Jam vero illud stultissimum existimare omnia justa esse quæ scita sint in populorum institutis aut legibus... Quod si populorum jussis, si principum decretis, si sententiis judicum jura constituerentur, jus esset latrocinari, jus adulterare, jus testimonia falsa supponere, si hæc suffragiis aut scitis multitudinis probarentur.* » *(De Legibus).*

« Il n'y a pas de droit contre le droit », disait admirablement Bossuet, et toutes les lois, « expression de la volonté générale », ne sauraient prévaloir contre la loi naturelle, éternelle et immuable.

Voilà ce que des juifs, comme MM. Ammann et Coutant, peuvent ignorer, mais que des professeurs d'histoire dans nos établissements ecclésiastiques ne sauraient méconnaître sans manquer gravement à leur devoir d'éducateurs catholiques.

Trêve donc aux complaisances injustifiables pour les Gauthier et Deschamps, les Blanchet et autres Ammann et Coutant (1), et pour un libéralisme historique, un quatre-vingt-neuvisme, comme on l'a appele, que Sa Sainteté Léon XIII a formellement proscrit dans l'Encyclique *Immortale Dei* de 1886, aussi bien que Sa Sainteté Pie IX dans le *Syllabus* de 1864, que Sa Sainteté Grégoire XVI dans l'Encyclique *Mirari vos*, et que Sa Sainteté Pie VI dans la *Lettre* du 23 avril 1791 sur la *Déclaration des droits de l'homme.*

Th. DELMONT, *Docteur ès lettres.*

1 Je m'abstiens de signaler les professeurs de philosophie de nos collèges libres qui mettent entre les mains de leurs élèves les Cours de Boirac et de Malapert si dangereux.

TROP DE LECTURE

Saint Paul parle quelque part de certaines gens qui apprennent toujours et n'arrivent jamais à la possession ou à la connaissance de la vérité. *Semper discentes et nunquam ad veritatis cognitionem pervenientes.* C'est l'exact portrait de l'âme française contemporaine. On lit, on lit, jamais on n'avait tant lu et jamais non plus on n'avait moins possédé la vérité. Nous sommes un peuple d'intellectuels et j'entends par ce mot un peuple qui lit sans souci d'apprendre, et qui rêve quand il faudrait vouloir et agir. Et peut-être ceux qui ont charge de veiller et d'avertir ne se sont pas assez aperçus, du moins n'ont pas assez signalé le mal qui résulte pour les âmes de cet état de choses, aussi bien à l'égard de la vie future que pour ce qui concerne la vie présente.

On a beaucoup discuté entre savants sur la question de savoir jusqu'à quel point le Séraphin d'Assise était favorable ou contraire aux études. La question était pourtant d'une solution aisée et il n'aurait pas fallu chercher beaucoup pour la trouver clairement dans sa Règle. Il aimait tout travail et le recommandait dans la mesure même où ce travail et cette étude nous sert à connaître, aimer et servir Dieu. Il détestait au contraire, ce qui ne sert, et ne peut servir qu'à nous dissiper et nous tenir loin de Dieu, en flattant la vaine curiosité, la concupiscence des yeux, comme parle saint Jean, la plus funeste peut-être de nos mauvaises inclinations, précisément parce que paraissant plus innocente elle est moins redoutée, même des meilleurs.

Qu'on le veuille ou non, nous sommes créés pour connaître, aimer et servir Dieu et par ce moyen posséder la vie éternelle. Les saints et très spécialement saint François, ne perdent jamais de vue cette vérité fondamentale et c'est elle qui règle leur appréciation de toutes choses. Ce qui conduit à cette fin est bon, c'est ce qu'il faut aimer pour soi et recommander aux autres. Ce qui en éloigne est ce qui est mauvais; et quels que soient l'opinion du monde ou notre goût personnel, c'est ce qu'il faut éviter et recommander aux autres de fuir.

***

Pascal parle quelque part de la chasse, et il assure que le plaisir qu'y goûte le chasseur, plaisir que ne partagent ni son piqueur ni son rabatteur, consiste principalement à éviter de penser à soi, à la mort, à l'éternité, à Dieu. C'est exactement le plaisir que trouvent aujourd'hui à leurs lectures, la grande masse des

lecteurs, que je ne voudrais pas offenser en leur disant, quoique je le pense, qu'ils sont faits pour toute autre chose que pour la contemplation du papier imprimé. Sans insister sur cette incidente, je demande que peut-on gagner à oublier et soi-même et le sens et les devoirs de la vie et enfin Dieu notre créateur et notre fin dernière? Que peut-on gagner à sortir de la réalité pour vivre dans le rêve et, comme on dit, à consumer notre vie à tuer le temps qui nous tue?

Ce que l'on y gagne, essayons de nous en rendre compte. On y gagne d'abord une grande débilité et lourdeur d'esprit. Ne perdons pas de vue qu'il s'agit ici de l'excès des lectures, non de l'usage qui conviendrait raisonnablement à l'état de chacun. Or, les excès produisent les indigestions. Que l'on absorbe plus que l'estomac ou l'intelligence ne peut digérer et l'on se procure nécessairement une indigestion. Que ce soit le corps ou l'intelligence qui commette cette faute fréquemment, habituellement, la conséquence ne peut pas manquer d'être grave. C'est bientôt de la faiblesse, de la lourdeur, de l'engourdissement et le mal augmente à mesure que l'on persévère dans la faute.

Pour l'intelligence, il se produit d'abord de l'incertitude. Elle se sent incapable de discerner le vrai et de se l'approprier. Cela n'arriverait pas si le lecteur acharné à se faire du mal, possédait à fond son catéchisme et en acceptait absolument l'enseignement. Mais on a garde de se munir de cet antidote. Le mal pourrait encore être évité si l'on avait fait une bonne philosophie qui eût appris à voir clair et au besoin à dissiper les nuages; mais peu même de prêtres et de religieux sont aujourd'hui munis de cette pierre de touche, pourtant nécessaire. Et alors? Alors il arrive ce qui ne peut manquer d'arriver. On a lu aujourd'hui le contraire de ce qu'on lisait hier. Les deux auteurs sont écrivains, journalistes de renom; tous deux ont donné leurs raisons qui paraissent bonnes; le pauvre lecteur se dit . pourtant tous deux ne peuvent pas être dans le vrai. Lequel y est? Tout bas il se répond : je n'en sais rien.. et il continue de lire.

Cette incertitude affaiblit de plus en plus l'intelligence et la mène lentement mais sûrement sur le seuil du scepticisme. C'est ce qui rend possible la confusion babélique où nous vivons. On peut tout dire, tout écrire, tout imprimer. On a dit : le papier est un bon âne, il supporte tout; on peut dire la même chose de l'âme française contemporaine.

Dans une réunion publique de catholiques — or il s'y trouvait des prêtres connus comme bons théologiens — il fut question, de donner à Notre-Seigneur Jésus-Christ les droits du citoyen français! et personne ne réclama, personne n'éleva la voix pour dénoncer le blasphème. Peut-être si quelqu'un de ceux qui assistaient à cette

assemblée lisait ces lignes il s'étonnerait et c'est moi qui, à ses yeux, serais le blasphémateur.

Pourquoi non? Leur libéralisme avait fait de la liberté une divinité qui planait bien au-dessus du Dieu vivant et véritable, qui le couvrait même de sa protection bienfaisante, tout en étendant une protection égale sur Boudha et Satan. N'est-ce pas Victor Hugo qui parle quelque part d'un Dieu contemplant d'un œil attendri le Christ et Belial qu'il réunit sur son sein? Mais Hugo rimait et pardonnait tout à ses rimes; il n'était plus chrétien s'il l'avait été jadis, tandis que ceux dont je parle étaient des catholiques, catholiques même plus catholiques que moi — du moins ils le croyaient.

Trouvez si vous pouvez, un signe plus évident de débilité intellectuelle et de lourdeur d'esprit... en attendant le scepticisme.

Je l'avoue, je ne vois pas d'autre raison à l'impuissance actuelle des catholiques français. Ils se sont énervés à force de lire. Ils ont absorbé tant de journaux de toutes les couleurs, tant de revues, tant de doctrines diverses en religion et en politique, qu'ils sont arrivés à ne plus savoir où est la vérité, et que s'ils croient la posséder, ils ne sont nullement, décidés à faire pour elle les plus petits sacrifices.

Ce que la Maçonnerie a réussi à faire en France, elle tente en ce moment de le faire en Espagne. Mais les choses ne se passeront pas au delà des Pyrénées comme elles se sont passées en France. Là-bas, déjà une fois l'accord des catholiques, prêtres et laïques, évêques et religieux, a fait reculer les entrepreneurs d'irréligion. Quand ils recommenceront, on recommencera. Dès qu'ils iront trop loin, on prendra les armes (1). La catholique Espagne pourra succomber elle aussi, sous l'effort du monde maçonnique coalisé; mais elle succombera les armes à la main; elle ne mourra pas dans la boue, étouffée, comme nous sommes en train d'être étouffés. Elle mourra dans le sang, dans la pourpre royale de son sang, répandu pour Jésus-Christ, les âmes, la patrie; et cette mort glorieuse sera la promesse et le gage d'une résurrection nationale triomphante. La raison de cette différence entre les deux peuples, c'est que les Espagnols lisent peu et savent le catéchisme qui les délivre de toute incertitude et de toute erreur. Avec la rectitude et la force de l'intelligence, ils ont conservé l'énergie de la volonté. Enfin, ils ne sont pas amollis par le luxe et le bien-être; ils ont conservé l'habitude du sacrifice, de tous les sacrifices, y compris celui de combattre et de mourir pour la vérité religieuse et politique. Bien entendu, je parle des catholiques et des carlistes. Les autres sont ce que sont leurs semblables partout.

Un autre effet des indigestions intellectuelles, c'est la faiblesse

1. Cet article était composé avant que la crise espagnole prît un caractère aigu. (N. D. L. R.)

croissante de l'instruction religieuse, dont le pape a trop de raison de se plaindre; une grande diminution de la foi; enfin le dégoût de la prière. Le fait est indiscutable, mais la raison de ce fait ne l'est pas moins?

Dans ce qu'on lit à tort et à travers, même parmi le clergé, beaucoup de choses sont inspirées par une impiété habile et perfide, d'autres, par une adoration de primaire pour la prétendue science et pour son infaillibilité en tout ce qu'elle ignore. Un jour, je lisais dans le *Journal des Débats* (saluez!) — Pour faire l'aile d'un papillon la nature (quelle est cette dame?) a mis vingt mille ans! (Oh! que cette dame doit être vieille!)

Je plaisante; mais il n'y a pas de quoi. Tout le monde ne sait pas encore que Darwin a vieilli et qu'il est peu scientifique d'affirmer avec tant de certitude ce qu'on ignore et que personne ne saura jamais. Des affirmations comme celle qui vient d'être citée : les *Débats*, tous les autres journaux sauf deux ou trois, et presque toutes les Revues, sans compter les livres destinés à vulgariser la science, en servent au lecteur inattentif à chaque page.

Gutta cavat lapidem non vi, sed sæpè cadendo. La pierre, c'est la foi et elle reçoit à chaque instant cette goutte d'eau froide qui la creuse et la détruit. Un esprit qui n'a point de la fermeté en surabondance finit par se dire : « Qui sait? peut-être? » et ainsi le mal se fait. Remarquez qu'on travaille sans cesse à l'augmenter. L'histoire des religions, c'est-à-dire au fond, l'affirmation des origines les plus perdues dans la nuit des temps et les plus opposées aux vérités les plus certaines, sert beaucoup à cela. Que de Loisy se sont laissés prendre par quelques Reinach!

Essayez de prier quand de telles incertitudes, de tels doutes commencent à vous pénétrer; vous verrez ce qui arrivera. Essayez de vous distraire de ce mauvais rêve par quelque livre d'histoire ou de littérature, vous trouverez le poison sous une autre forme. Tel académicien défunt, qui est mort en catholique, ne sait jamais rien oublier dans ses écrits de ce qui lui paraît de nature à faire rougir les catholiques. Tel autre, mais celui-là doit être mort comme il avait vécu, fait toujours du catholique un imbécile et un coquin, le protestant est à côté un être admirable; mais c'est l'athée qui possède la perfection de toutes les vertus. Vous avez cela encore dans ce *Quo Vadis* que tout le monde a lu; le héros est certainement l'athée Pétrone. Lorsque je m'élevai contre ce livre au nom de la religion et de la morale, j'étonnai des prêtres et des religieux. Cependant je n'avais pris la plume qu'après avoir su des péchés mortels que la lecture de ce livre avait fait commettre.

Ceci m'amène tout droit à parler d'autres lectures que font des personnes qui se disent et se croient catholiques. Oui, il en est qui ont lu Zola et qui n'ont pas cru mal faire. Le monde exige

qu'on ait lu le roman nouveau ou vu la pièce de théâtre nouvelle et que l'on puisse parler des deux à bon escient dans les sociétés dites comme il faut.

Chacun sait que notre théâtre met sous les yeux des spectateurs, toujours le même régal : l'adultère, ou quelque chose d'approchant, et que le roman fait à peu près de même. Je ne veux pas demander à nos catholiques si ferventes en mondanité qu'elles ne sauraient ni manquer une première, ni se priver de la lecture du livre nouveau, si c'est pour prendre comme on dit aujourd'hui des leçons de choses, qu'elles se montrent si assidues et si promptes. Mais je suis sûr qu'elles conviendront que tout cela les rend plus indulgentes pour les fautes de la prochaine et que c'est ainsi qu'il convient de pratiquer la charité.. bien entendu entre personnes du même monde, de ce monde que Dieu ne saurait damner avant d'y avoir regardé à deux fois, car pour les autres, fi donc! leurs péchés sont dégoûtants.

La lecture d'un livre immoral, pour quiconque n'est pas forcé par le devoir de le lire, encore faut-il la permission de l'Index, est un péché mortel; à plus forte raison s'il est possible, l'assistance à une pièce théâtrale du même genre. On ne veut pas paraître sotte ou prude et l'on obéit à l'exigence du monde. Mais le monde vous délivrera-t-il de l'enfer, si les péchés mortels que vous faites pour lui obéir vous y jettent? Ce n'est pas seulement péché mortel que de lire un mauvais livre ou d'assister à une représentation théâtrale malsaine, c'est de plus se priver de l'horreur que la foi et l'éducation chrétienne avaient pu inspirer pour le mal. C'est ouvrir la porte aux tentations, et comme toute cette mondanité dégoûte de la prière, bientôt la porte sera ouverte au péché et fermée à tout ce qui est bon et bien, à ce, surtout, qui priverait ces âmes malades de la moindre de leurs distractions, du plus petit de leurs plaisirs. Drumont a bien de la bonté de se plaindre de ce que nos mondaines si chrétiennement élevées n'ont pas eu une larme pour leurs maîtresses cruellement expulsées. Il était bien question de pleurer! il fallait songer à être belle à telle fête prochaine. On pleurera quand on sera vieille, ou peut-être en enfer.

En attendant, c'est bien assez de confesser ses péchés à tout le moins une fois l'an. Que de fois j'ai admiré le courage des confesseur qui absolvent chaque année des mêmes fautes ces mêmes pénitentes, toujours coupables, sans repentir ni ferme propos! Et si quelque chagrin, quelque trouble, quelque remords survenait dans l'année, on se distrairait par quelque roman nouveau ou en assistant à une autre première ou mieux encore en faisant l'un et l'autre. Pensez à quel état de déliquescence finissent par tomber ces pauvres têtes de linottes! Mais elles sont au courant du mouvement

littéraire et elles en babillent en personnes qui ont lu avec soin et regardé avec attention.

Dans le pays reculé que j'habite, que de fois j'ai vu une laitière ou une blanchisseuse tout occupée à lire, se laissant conduire par son âne!

Le plus bête des deux n'est pas celui qu'on pense.

Leurs mères admiraient la belle nature du bon Dieu, saluaient les passants et récitaient leur chapelet et hâtaient l'allure de leur bête, pour être plus tôt au foyer, à leurs enfants, à leur besogne. Les filles souillent leur imagination des élucubrations d'un impie et sale journal, et cela s'appelle le progrès.

Pour peu que les livres ne soient pas trop visiblement mauvais, les confesseurs encouragent trop souvent les personnes qui les consultent à les lire. Ils s'y autorisent eux-mêmes parce que, disent-ils, il faut pouvoir répondre en connaissance de cause. Ainsi nous laissons le monde envahir adroitement et progressivement les âmes et notre âme. De la mondanité, il n'en faut ni peu, ni beaucoup. Vous ne ferez pas une âme de prière d'une liseuse; vous n'en ferez pas même une personne qui aime les pauvres, qui les visite avec la vraie charité chrétienne, qui aime à travailler pour eux. On perd trop de vue aujourd'hui qu'il ne peut y avoir d'accord entre Jésus-Christ et Bélial entre la lumière et les ténèbres. Avec le goût des lectures d'imagination arrive le dégoût des bonnes et nécessaires lectures et l'ignorance religieuse des personnes même pieuses et bonnes. J'en ai connu une excellente à tous égards, sauf ce qui touchait les lectures; on la laissait faire parce qu'elle était aussi vieille que bonne. Un jour, comme j'avais parlé en chaire de l'âme sainte de Notre-Seigneur elle se récria et me dit . Je croyais que Notre-Seigneur n'avait point d'âme et que la divinité lui en tenait lieu.

Or elle communiait tous les jours, avait près de quatre-vingts ans et passait avec raison pour la personne la plus intelligente et la plus spirituelle de cette ville. Si elle n'avait pas tant lu de journaux et de romans elle aurait eu une connaissance plus claire des enseignements de son catéchisme.

Ajoutons que trop lire ôte le goût de l'action et la volonté même d'agir, même chez ceux qui sont faits pour lire beaucoup, qui profitent et font profiter de leurs lectures. L'homme est un pauvre petit être très borné, très incapable de tout embrasser à la fois. S'il étudie ou médite il ne peut agir extérieurement; s'il agit à l'extérieur il ne peut méditer; et puis le temps dont il peut disposer est très court. Il faut dormir, manger, se distraire. Volontiers il se laisse aller à ce qui l'attire davantage et rarement le même homme sera à la fois homme de cabinet et homme d'action. S'il essaye de sortir de son attrait parce que sa conscience lui en fait un devoir, il ne tarde pas à revenir à ses premières amours.

Cependant, tout ce qui ne se conclut pas par une action est bien peu de chose, si ce n'est pas entièrement inutile. Rappelons-nous que ce n'est pas assez de connaître et d'aimer Dieu; il faut de plus le servir. Il n'y a pas de vérité que Notre-Seigneur se soit autant appliqué à nous inculquer et de tant de manières que celle-là. — « Ce ne sont pas ceux qui me disent Seigneur, Seigneur, qui entreront dans le royaume des cieux, mais ceux qui font la volonté de mon Père qui est au ciel; ceux-là entreront dans le royaume des cieux. — Ceux qui m'aiment ce sont ceux qui gardent mes commandements. C'est l'unique moyen d'entrer et de demeurer dans la charité : Quiconque veut venir après moi qu'il se renonce et porte sa croix tous les jours. — Il n'est pas de sacrifice qu'il n'exige de nous. Celui même de notre vie après tous les autres est imposé.

Il ne s'agit donc pas d'une sentimentalité vaine et de paroles plus ou moins séduisantes et pieuses, il s'agit de donner à Dieu notre volonté pleinement, entièrement, sans réserve; non pas de temps à autre, mais toujours. Sans doute, nous sommes pour cela prévenus et accompagnés du secours de la grâce; mais cette grâce même exige la constante coopération de notre volonté. Nous devons faire ce que Dieu veut, et pour le faire, le vouloir.

Ce serait donc peu de chose que de faire connaître la vérité aux hommes, il faut de plus les instruire, les exercer à l'aimer, à la vouloir, et les y entraîner comme par une sorte de gymnastique ou exercice qui assouplisse la volonté et la fortifie tout ensemble et qui la rende prompte à l'exécution. S'attarder aux réflexions est une erreur funeste quand le devoir est clair; c'est alors que « réfléchir, c'est fléchir. »

Appeler les hommes à l'action, les déterminer à agir est le seul moyen de les pénétrer d'une idée, de la faire aimer, de la faire triompher; mais la perfection sera de les déterminer à souffrir, à se sacrifier pour cette idée. Tant qu'on n'arrive pas à cette pratique, l'idée demeure à la surface, pour ainsi dire, de l'être humain, et le vent, à la première occasion, l'emporte.

Beaucoup de faits contemporains démontreraient au besoin cette vérité; mais je tiens à montrer qu'elle nous est enseignée par les paroles et plus encore par l'exemple de Jésus-Christ.

Voyez d'abord la parabole de la semence.

Les trois quarts de la semence jetée sont perdus. Ceux qui la reçoivent et la perdent sont trop dissipés, trop peu profonds, trop livrés au monde et à ses convoitises. Parmi ceux qui la reçoivent et la conservent tous ne profitent pas également; le petit nombre seulement rend cent pour un. Quelle vue de l'humanité, vraiment digne d'un Dieu! Or cette humanité, ce Dieu veut la sauver tout entière, comment s'y prendra-t-il?

Voici ses dernières paroles aux apôtres : « Allez, de toutes les nations faites des disciples (le mot enseigner qui est dans la Vulgate traduit insuffisamment le grec qui dit faites des disciples), les baptisant.. et leur apprenant à garder ce que je vous ai ordonné. »

La mission divine n'est pas seulement d'enseigner une doctrine et de lui laisser ensuite le soin de fructifier dans l'intelligence qui l'a reçue; il s'agit de faire des disciples, c'est-à-dire d'instituer un genre de vie spécial, qui reposera sur des idées et des mœurs nouvelles. On ne se contentera pas d'enfanter les âmes à cette vie nouvelle par le baptême, il faudra les faire vivre de la nouvelle discipline, les en faire vivre intégralement, le leur apprendre; les exhorter, par conséquent les reprendre, au besoin les corriger.

Ainsi non seulement Notre-Seigneur veut atteindre la volonté et la déterminer aux actes chrétiens, mais il a institué l'Eglise et l'apostolat pour qu'ils veillent à ce que tout soit mis en pratique et que par la sainteté de sa vie le catholique obéissant mérite d'arriver à cette béatitude qu'il a formulée de ses lèvres divines en ces termes :

Bienheureux les cœurs purs parce qu'ils verront Dieu.

Il est impossible d'opérer le salut des âmes par d'autres moyens. Il est également impossible par d'autres moyens que celui-là et ceux qui lui ressembleront, de dissiper les nuées, les mensonges, les faux dogmes de la révolution et de les remplacer par la vérité naturelle et surnaturelle. Impossible aussi autrement de réformer les mœurs des individus et d'arriver à la paix sociale. Mais la religion refleurira par les mêmes moyens qui l'ont établie.

Nous avons dit plus haut que beaucoup de faits contemporains montrent combien il est indispensable de faire suivre la doctrine par l'action, si l'on ne veut pas que les idées demeurent stériles. Ajoutons que l'action, surtout suivie et persévérante, ne s'obtient que par des groupements, lesquels doivent être eux-mêmes dirigés, et citons des exemples.

La révolution dreyfusienne a réussi momentanément à mon avis — et rapidement. Elle avait pourtant contre elle l'instinct national, les catholiques, les patriotes, l'armée. Mais derrière cette presse boueuse vendue aux juifs, il y avait, pour persuader l'innocence du traître et la nécessité de livrer à l'étranger les secrets de la défense nationale, il y avait trois groupements dont l'action convergente obéissait à une même volonté. Je veux dire le gouvernement, la franc-maçonnerie et la Ligue des droits de l'homme, spécialement fondée *ad hoc*. Ces trois forces vivantes et partout et sous toutes les formes agissantes, transformaient le mensonge en vérité, le mal en bien et faisaient pénétrer les cris des journaux dreyfusards dans les esprits, de force ou doucement suivant les cas.

Au contraire, les forces qui semblaient devoir résister avec succès à l'assaut juif, en mauvaise situation déjà puisqu'elles devaient se

défendre au lieu d'attaquer, n'avaient aucune liaison entre elles, aucune cohésion, aucune direction. Le groupe nationaliste vint trop tard et ne fut ni assez persévérant, ni assez actif, d'ailleurs sans chef. Il a fallu voir cela et que le mouvement antisémite ne retarda pas d'une minute la funeste victoire des juifs, pour comprendre que les trois quarts de la semence qu'est l'idée la plus juste et la plus vraie sont absolument perdus et que le tiers seulement du dernier quart en profite entièrement.

Mais lorsqu'on l'a compris, on se rend compte en même temps qu'en se servant bien de ce dernier quart, je veux dire des natures généreuses et dévouées qui le composent, on peut faire germer et fructifier l'idée en ceux-là qui l'avaient reçue en vain auparavant. En d'autres termes, il faut des apôtres et des disciples pour répandre et soutenir la doctrine. Il le faut surtout si l'idée et la doctrine sont venues par la lecture et par le journal. Les hommes en croient davantage ce qu'ils entendent, la foi même humaine vient par l'audition : « *Fides ex auditu.* » Un apôtre qui donne son temps, ses forces, sa vie même pour le succès de ce qu'il aime et veut faire triompher, avance plus les affaires à lui seul, que cent disciples par leurs longs travaux. Les juifs en ont eu un de ce caractère : Bernard Lazare. Hélas! la France n'en a aucun. Non seulement elle n'a pas eu cet apôtre mais non plus alors ni un cent, ni même une douzaine de disciples.

Certes, le message de Dieu à la France par Drumont fut brillant comme l'éclair et retentissant comme le tonnerre et tous ont été forcés de voir et d'entendre. Lui-même, le messager fidèle a exposé sa vie plusieurs fois pour ses idées, chose dont il ne se flatte pas, dit-il, puisqu'elle est contraire aux lois de l'Eglise. Que pouvait faire de plus un homme? Rien sans doute. Mais s'il avait plu à Dieu de susciter à Drumont et sa doctrine des apôtres et des disciples, des apôtres qui eussent su mourir et des disciples qui n'eussent pas craint de parler; si de plus, pour arriver au but nécessairement éloigné, des moyens pratiques et prochains avaient été proposés.. peut-être, peut-être, la victoire des juifs fût devenue une défaite

Elle le deviendra certainement, si l'*Action française* persévère dans sa voie. Là en effet se trouve réuni ce qui humainement parlant, assure le succès : l'unité de doctrine avec l'union des adeptes, l'action, le dévouement et le sacrifice de soi complet.

Ah! si Marc Sangnier qui, malgré ses erreurs, ses volte-face, ses complaisances pour les protestants et les modernistes, a su faire lui aussi des disciples et des dévoués, si Marc Sangnier s'était uni à l'*Action française,* la défaite des ennemis de la France, — et alors complète et irrémédiable — serait prochaine. Mais il avait bien d'autres soucis.

Les Gaulois resteront Gaulois, c'est-à-dire divisés et incapables même en face du danger le plus grave, de faire trêve à leurs divisions. Chacun veut le salut, la prospérité, la gloire de la patrie et le triomphe de la religion, mais le tout, par les moyens infaillibles que j'invente et par moi. Que si l'on ne veut ni de moi ni de mes inventions, ce sera beaucoup si je me contente de me retirer sous ma tente et de bouder. Hélas! combien ont passé à l'ennemi par amour-propre froissé, besoin du bien être et de l'argent qui le procure!

Il est à craindre que de longtemps encore nous ne voyions pas beaucoup de chrétiens français faire à la gloire de Dieu et au salut de la patrie le sacrifice de leurs idées fausses, de leurs intérêts et de leur vanité.

***

Voilà donc un peuple qui a été plein de bon sens et de foi, courageux, généreux, prompt au sacrifice pour Dieu et le prochain et dont on a fait un peuple sceptique et alourdi pour le bien. Un peuple de gogos et de gâteux qui se voit et se sent mourir, enlizé dans une boue infecte, et qui se montre incapable de tout effort viril propre à le délivrer de la mort.

Qui a fait cela? car il n'y a pas de désordre et de crime spontané, pas plus que de génération. Qui a fait cela? et comment l'a-t-il fait!

Celui-là l'a fait qui en profite; la bourgeoisie maçonne, voltairienne, jouisseuse, guidée sans doute à son insu par celui qui profite de la bourgeoisie même, le juif.

Comment l'a-t-il fait? D'abord en fermant les églises, exilant et tuant les prêtres; ensuite en s'appliquant par le papier imprimé à tuer Dieu dans les âmes; en se servant de l'université pour étouffer Dieu dans le cœur de la jeunesse. Ensuite en se servant encore du papier imprimé et de l'université pour remplacer Dieu et sa loi par une philosophie creuse, une morale commode; la charité par l'égoïsme et les vertus chrétiennes par les vices qui leur sont opposés.

Tout cela, sans négliger d'en revenir à la force chaque fois qu'il lui a paru que les deux moyens ordinaires ne suffisaient pas.

A force de réimprimer Voltaire et de blasphémer avec lui, elle avait réussi à créer un tel respect humain parmi les hommes ayant quelque instruction, qu'aucun n'osait plus aller à l'église ni faire acte de religion. Le petit journaliste de l'*Honnête femme* voit en Valère pour la première fois un homme digne de ce nom, qui croit et pratique la religion chrétienne. Quand le Père A. N. alla à Brest, élève de l'Ecole navale, un seul des officiers de la marine se mon-

trait ostensiblement chrétien; c'était la même chose dans l'armée de terre. Lorsqu'il a quitté Brest pour entrer en religion, il n'y avait plus au contraire, qu'un seul officier qui ne se fît pas gloire d'être et de paraître chrétien. Un changement semblable s'était fait parmi les officiers de l'armée de terre.

On ne pouvait pas douter que ce changement ne fût l'œuvre des congrégations religieuses et le résultat de la loi de liberté incomplète, de l'enseignement secondaire. Les congrégations ont payé ce crime de leur vie, et la marine et l'armée ont été chambardées, fichées, à peu près détruites pour être désinfectées de leur catholicisme. Périsse la France plutôt que ne renaisse la religion qui la fit si grande et si glorieuse!

Quant au peuple, on remplaça le respect humain par l'impossibilité matérielle d'aller à l'église. La troupe, les employés de plusieurs administrations civiles, tels que les agents de la poste, les serfs de la grande industrie, etc., etc., furent occupés le dimanche. On ne leur laissa que le lundi et le cabaret. Ainsi on réussit à rendre nos églises presque désertes, sauf en quelques campagnes.

Mais lorsque à force de lundis et de visites au mastroquet on eut assez perverti l'âme du peuple, on lui fait une loi du repos hebdomadaire et dominical. On est sûr maintenant que ce repos ne sera sanctifié ni dans l'église ni au foyer domestique et qu'il éloignera le peuple de Dieu plus encore que ne le fait le travail.

Cependant, pour le peuple non plus, ce n'est pas assez de priver son esprit et son âme de Dieu, ni même d'encourager ce qu'il peut y avoir de pire chez lui. Dieu en partant, laisse un vide qu'il faut remplir, et puisqu'il y avait les curés et la morale évangélique qu'ils prêchaient, cela aussi doit être remplacé. L'enseignement qui vient des hommes, de leur ambition, de leur intérêt, de leurs idées fausses, de leurs ignorances, remplacera l'enseignement qui venait de Dieu. On apprendra au peuple que les intérêts et les biens terrestres valent mieux que la pureté de l'âme et la gloire du ciel et qu'il est meilleur d'avoir la haine et la guerre des classes que la charité et la paix sociale. On lui apprendra enfin qu'il n'a pas à se gêner et qu'il peut tout sacrifier, femme, enfants, patrie, à ses passions, à ses plaisirs.

Ce serait une curieuse et instructive histoire que celle du progrès (?) du journalisme et de son organisation actuelle. D'abord la presse fut grave et coûta cher, elle se respectait, elle avait de la tenue, ses blasphèmes avaient de l'honorabilité et son impiété se déguisait en zèle pour la liberté et la dignité de l'homme.

Mais Dieu a chargé le temps et la logique de montrer ce qui se cache au fond des principes dont on se targue. On vit bientôt paraître dans les journaux respectables des feuilletons et des articles où sous le nom de Congrégation, de Jésuites, etc., c'étaient l'Eglise

et Dieu même qu'on traînait dans la boue. C'étaient encore pour l'usage bourgeois, les journaux continuant à coûter cher. Cependant, vers la fin de Louis-Philippe, le socialisme commença à faire entendre ses cris et ses menaces, et l'on arriva aux journées de juin qui coûtèrent tant de sang à la France. Et la bourgeoisie victorieuse se crut plus forte que jamais.

On put, pendant dix-huit ans, attaquer la religion, pourvu qu'on respectât le gouvernement; soutenir contre l'intérêt de la France son honneur et sa gloire, tout ce qui sentait la révolution et la guerre à l'Eglise et à la société. On fit l'unité de l'Italie contre la France. On laissa faire contre la même France l'hégémonie prussienne. On prépara l'année terrible et la déchéance de la fille aînée de l'Eglise, et les francs-maçons trouvèrent que de tels biens n'étaient pas payés trop cher par la perte de deux provinces. Et puis, pour affermir la république contre la France et contre Dieu, on organisa partout une presse maçonnique à un sou.

Il n'est pas nécessaire de rappeler que la vente de la Légion d'honneur servait précisément à la création des France du Sud-Ouest et d'ailleurs. Il s'ajouta des petits journaux locaux ou parisiens à ces journaux régionaux, avec les prêtres de la nouvelle religion, de l'athéisme, les maîtres d'école, pour les répandre partout et leur procurer des correspondances idoines.

C'est fait. Le peuple a ses journaux quotidiens partout et les lit. Tout ce qu'on lui sert de mensonges et d'impiétés ne se peut dire; mais en même temps on lui sert du socialisme et du syndicalisme qui aident à digérer le mensonge et l'impiété. Et le temps et la logique continuent à montrer à un peuple agonisant que loin de Dieu et de Jésus-Christ qui est résurrection et vie, il y a la mort. On la sent venir, on la voit inévitable et l'on continue à faire ce qu'il faut pour qu'elle vienne en effet et que son œuvre s'accomplisse.

A propos des bourgeois, Jules Lemaître trouvait qu'il est regrettable qu'ils n'eussent plus le déisme vague dont ils avaient hérité de Rousseau de Genève, et je ne sais quelle religiosité qu'ils devaient à leur race. On peut formuler un regret plus douloureux encore à propos de la masse des ouvriers qui lisent.

Il n'y a pas à dire, comme les bourgeois les ouvriers sont matérialistes, et athées comme les bourgeois. Tout cela est entretenu par l'organisation actuelle du journalisme, lequel, selon la recommandation de Crémieux est, sauf quelques exceptions, entre les mains des juifs.

Ces exceptions que chacun connaît et qui, en général, n'arrivent pas au gros des lecteurs, sont le dernier honneur de la presse française. On en pourrait nommer jusqu'à cinq ou six dans Paris.

Les autres se divisent en trois classes.

Les uns, bourgeois et radicaux voudraient les principes de la Révo-

lution satanique sans la conséquence pratique, qui sera de déposséder ceux qui les lisent en faveur du quatrième état. Exactement, comme le troisième état avait, il y a un peu plus de cent ans, dépossédé les deux autres.

Les autres, populaires, veulent les principes et les conséquences en leur faveur. Ceux ci ont pour eux le nombre et les appétits. Mais puisque les premiers se défendent peu et mal, il y a la troisième catégorie, celle des journaux mondains, qui s'applique à endormir les conservateurs et les catholiques et qui leur apprend à espérer, non en Dieu, non en l'Eglise, pas même en leur courage et leur habileté, mais en Briand après Clemenceau, ou en Waldeck-Rousseau.

Or cette société a été avertie.

Dieu lui a prodigué la lumière.

Dans le premier quart du XIX[e] siècle, Joseph de Maistre en écrivant le Pape montra à tous où est le salut.

Dans le dernier quart du même siècle, Edouard Drumont en écrivant la France juive montra à tous où est l'obstacle au salut.

Pie IX vers le milieu du même siècle, en promulguant le *Syllabus* prouva que la papauté avait vraiment par la vérité infaillible dont elle est investie, le salut du monde entre les mains.

Joseph de Maistre fut à peine lu.

Drumont qui le fut au contraire beaucoup, ne fut pas cru.

Et quant au Pape et au *Syllabus* ils furent honnis l'un et l'autre, et le catholicisme libéral fit contre le Pape et le *Syllabus* chorus avec l'impiété.

Cette société veut absolument périr.

***

Quant à la foule des liseurs, ce qui lui importe, ce n'est point d'être dans la vérité mais d'être comme on dit, dans le train. C'est pourquoi la mode d'aujourd'hui, littéraire et philosophique est la bonne, comme le fut hier celle d'hier et le sera demain celle de demain. On déclare avec un demi sourire, car il ne faut pas paraître dupe, que la mode d'aujourd'hui constitue un progrès notable de l'esprit humain. Les fervents le croient pour de bon. Ni les uns ni les autres ne disent vers quoi progresse le pauvre esprit humain.

Lorsqu'on perd son temps à lire ce qui est inutile et ne peut servir à nous rendre meilleur, on ne peut trouver le temps de lire, et moins encore d'étudier, ce qu'il serait nécessaire de savoir pour diriger notre vie à son terme véritable : Dieu et notre perfection. Quand on encombre son débile cerveau de notions vagues, incomplètes et dont on ignore au juste la valeur, on n'y trouve plus la place nécessaire pour l'orner des connaissances claires, précises, qu'il

est indispensable d'avoir pour la bonne direction de notre vie. Ou plutôt, on a rendu son débile cerveau incapable de les comprendre et de les estimer; il les ignore même quand il les voit et les a perpétuellement dans la mémoire.

L'ignorance religieuse, dont se plaint avec trop de raison le pape Pie X, a ce double caractère. Les uns ne savent pas ce que l'Eglise enseigne, ils l'ignorent autant que les sauvages du centre de l'Afrique. Les autres le savent de mémoire, l'ayant appris jadis, mais ne le comprennent pas plus que s'ils l'ignoraient. Les uns et les autres ont rendu possible d'abord et pratique ensuite le respect humain, cette stupidité autrement incompréhensible, qui consiste à rougir de ce qui est notre dignité suréminente, de ce qui nous met en contact avec Dieu et nous divinise par conséquent. L'espèce de point d'honneur à rebours, qui nous fait en quelque sorte prendre l'attitude de demander pardon à l'homme animal (et qui reste tel), du malheur où nous a réduits la divine miséricorde, en nous tirant de l'animalité et nous établissant dans la foi.

Les juifs n'ont pas à se reprocher cette faute ou plutôt ce crime, qui est l'insulte suprême à Dieu et à ses dons. Peut-être est-ce surtout en prenant et conservant, au moins au fond du cœur, l'attitude opposée à la nôtre, qu'ils ont fini par nous conquérir et nous persuader nous-mêmes de leur supériorité.

On leur reproche assez souvent de regarder, selon le Talmud et selon leur pensée intime, les non juifs, les goïm, comme de la semence de bétail. Je conviens que cette manière de voir manque à notre égard, au moins de politesse et d'aménité. Que même les goïm feraient bien et pourvoieraient à leur propre sécurité en se défiant d'une race qui pense ainsi et en la tenant loin.

Mais à regarder les choses dans la pure région des idées, je demande s'il est possible à un peuple fermement persuadé que l'Eternel, le Tout-Puissant, a daigné contracter alliance avec lui et lui seul entre tous les enfants d'Adam, de ne se croire pas supérieur par ce fait et très supérieur au reste des hommes, à qui Dieu n'a pas fait la même faveur. Otez l'odieux du sentiment et de l'expression qui viennent l'un et l'autre du Talmud, ce qui reste, le sentiment de la supériorité conférée par le fait de l'Alliance divine est tellement nécessaire, que vous le trouverez partout dans l'Ancien Testament. Il est vrai, la conséquence selon Dieu, aurait dû être que le peuple juif eût été, par rapport au reste de l'humanité, un peuple sacerdotal et apostolique, et non pas le peuple orgueilleux, haineux, dominateur; le peuple — pieuvre qu'il a été et qu'il est. Mais pour Dieu même comme pour les juifs, l'alliance n'était pas rien; elle donnait quelque chose à qui la possédait. Jules Ferry pouvait dire et même penser que les Chinois sont une quantité négli-

geable, aucun croyant ne le pensera ni le dira de Dieu et de son alliance.

Or, ce que nous avons reçu par Notre-Seigneur Jésus-Christ, nous chrétiens catholiques, est infiniment supérieur à ce que les juifs avaient reçu par le ministère des anges. Et nous rougissons du bienfait divin, au lieu d'en être reconnaissants et fiers, l'estimant à sa valeur.

Nous sommes nous, catholiques, une espèce supérieure dans l'humanité, très au-dessus des autres hommes et des juifs lorsqu'ils étaient encore le peuple de Dieu. Cela saute aux yeux de quiconque sait et veut réfléchir, car évidemment ces deux mots si nettement opposés fidèle et infidèle, constituent une différence spécifique, comme raisonnable et irraisonnable.

Mais allons plus au fond.

Qu'est-ce qu'un chrétien? C'est un homme qui, étant baptisé, croit et pratique la doctrine de Jésus-Christ. Le chrétien est donc un homme comme les autres, mais qui a de plus que les autres le baptême et la vie chrétienne. Donc, le chrétien est ene espèce supérieure — et ce mot ne dit pas assez — dans l'humanité.

On comprendra le caractère de cette supériorité, dès qu'on voudra savoir ce qu'est le baptême, par quoi s'initie la vie chrétienne. Le baptême nous sépare de la vieille race corrompue et coupable d'Adam, et nous unit à la nouvelle et sainte humanité dont Jésus-Christ est le nouvel Adam. Le baptême nous ensevelit avec Jésus-Christ dans la mort (au péché) afin de nous faire ressusciter avec Jésus-Christ à une vie nouvelle. Le baptême nous revêt de Jésus-Christ. Il fait de nous le temple de Dieu et l'habitation du Saint-Esprit, par qui nous vient l'amour de Dieu et la grâce d'être adoptés comme enfants de Dieu, frères de Jésus-Christ et ses cohéritiers, si cependant nous consentons à lui ressembler, à souffrir avec lui pour être glorifiés avec lui. Le baptême enfin, nous confère le droit aux autres sacrements, qui tous nous aident à vivre chrétiennement, par conséquent à nous transformer à la ressemblance de Jésus-Christ et à nous assurer la vie éternelle.

Comment est-il possible de croire ces choses et de ne pas mourir de reconnaissance et d'amour envers Notre-Seigneur Jésus-Christ? Mais comment est-il possible de les savoir et de vivre comme si on ne les croyait pas, surtout, d'agir de telle manière qu'on paraisse devant Dieu et devant les hommes avoir honte de ces bienfaits divins et qui nous divinisent?

Ce qui faisait le courage des premiers chrétiens en face du martyre, c'était cette foi et l'amour reconnaissant qu'elle établissait en leur âme. Ce qui faisait la fécondité merveilleuse de leur vie et de leur mort, c'était la sainteté de vie, les vertus chrétiennes dans lesquelles cette foi les établissait et les conservait. Les admirables et sublimes réponses des martyrs à leurs juges et leurs bourreaux

rayonnent toutes les splendeurs de cette foi, de cette charité, de ces vertus. « L'humilité, ou ce que vous appelez la bassesse chrétienne, est bien au-dessus de la dignité des empereurs! » Voilà qui résume tout et qui explique le triomphe de la foi catholique.

Voilà justement aussi ce qui explique notre actuelle faiblesse, notre impuissance non seulement à conquérir à Jésus-Christ ce qui reste encore d'infidèles, mais même à nous défendre nous, et les positions jusqu'ici occupées par l'Eglise catholique. Nous ne savons plus le don de Dieu, ou si nous le savons, notre foi en lui est morte.

Loin d'être fiers de notre dignité de chrétiens nous la cachons plutôt, (si même nous n'en n'avons pas honte), afin qu'elle ne nous éloigne pas des honneurs, des dignités ou des sportules que le monde judéo-maçonnique réserve aux siens.

Certainement, plus d'un, même fervent catholique, en lisant ce qui a été dit ci-dessus à propos du baptême, n'a pas soupçonné que je n'ai fait qu'exposer en la résumant, la doctrine de saint Paul. Ce même chrétien, peut-être fervent, qui n'a jamais lu saint Paul et moins encore cherché à se pénétrer de sa doctrine, ne serait pas embarrassé d'exposer la doctrine de tel ou tel écrivain à la mode (si cet écrivain a une doctrine). Ou bien encore de motiver plus ou moins exactement ses préférences pour tel ou tel régime politique, telle ou telle organisation sociale.

En vérité, en vérité, trop de lecture inutile ou du moins sans fruit — et pas assez d'instruction religieuse et d'étude du livre qui nous la donnerait : le catéchisme.

Fr. EXUPÈRE.

INFORMATIONS ET DOCUMENTS

LES « PAROLES DÉFINITIVES » DE M. BRIAND

Après le fameux discours de Périgueux sur l'apaisement, après le grand discours de M. Briand à la rentrée des Chambres sur la nécessité d'une détente, le président du Conseil a fait entendre au grand banquet du Comité républicain ce qu'il appelle des « paroles définitives ». Les précédentes, comme on l'a fait remarquer, n'étaient-elles donc que provisoires? Ecoutons :

Votre président, en m'appelant ici, m'a fourni l'occasion de dire, dans un milieu propice à mon sens, les *paroles définitives*.

« Lorsqu'on veut faire grief à un gouvernement, on a des actes, on a des faits, on peut les lui reprocher. On n'en reproche aucun au gouvernement actuel de complaisance ou de faiblesse envers la Droite.

» Il n'a pas besoin de répudier son passé, il n'a pas besoin de se désolidariser avec le passé. Je l'ai dit à la tribune et vraiment, pourrais-je le faire sans me renier moi-même?

» ... Je n'ai pas besoin de donner des gages à mes amis; je n'ai pas accompli beaucoup d'actes, ma vie politique étant encore très courte, mais il se trouve précisément que ce sont des actes de laïcité que j'ai accomplis; j'ai eu l'occasion d'appliquer cette loi et de la compléter par une disposition si hardie que certains républicains, très naïfs, au moment même me la reprochaient comme trop hardie.

» Et,cependant si je ne l'avais pas fait voter, tout l'effort de la séparation, en ce qui concerne au moins les résultats matériels, était compromis; à travers des milliers et des milliers de procès, on aurait vu s'effriter ce patrimoine que la loi donnait aux pauvres.

» La troisième loi que je m'honore d'avoir fait voter dans cet ordre d'idées, est une loi dont le parti républicain poursuivait la réalisation à la Chambre et au Sénat depuis vingt ans. C'était la laïcisation du divorce. J'ai eu l'honneur de la présenter, de la soutenir et de la faire voter. *(Applaudissements.)*

» Et alors il se trouve que subitement toute cette œuvre n'existe plus, et que je suis suspect au point de vue laïque!

» J'ai eu beau dire à la Chambre, au Sénat et dans le pays : il y a un terrain sur lequel le gouvernement restera inébranlable : c'est le terrain de la laïcité. *(Très bien!)* L'œuvre accomplie, nous ne permettrons pas qu'on y porte la main, et si elle est menacée, nous ne perdrons aucune occasion de la défendre et de la consolider! *(Applaudissements.)*

» J'ai multiplié toutes ces affirmations, Messieurs, eh bien! j'ai constaté malgré cela que certaines méfiances restaient, et peut-être aurais-je été découragé de revenir à la charge, si je n'étais pas un Breton tenace, entêté et si je n'avais pas la conscience que si certaines paroles prononcées par moi dans le moment présent sont perdues pour certains auditeurs, qu'ils soient loin de mes lèvres moralement ou matériellement, du moins, j'en suis certain, elles sont recueillies par la masse des braves gens qui constituent la clientèle républicaine sur lesquels la République peut compter, auxquels elle n'a jamais fait défaut, qui, hier, à l'heure de la bataille, étaient dans la rue, autour d'elle, la protégeant de leur enthousiasme et de leur existence. Ces paroles seront recueillies par eux et elles le seront aussi, j'en suis convaincu, par les militants conscients de notre parti. »

La *Correspondance de Rome* commente ainsi ce discours et la situation :

Pour la dixième fois, M. Briand vient d'expliquer publiquement la ligne de conduite politique, sans que notre appréciation sur son compte ait besoin d'être modifiée en quoi que ce soit.

Il nous rendra cette justice que, s'il a trouvé à sa gauche des gens qui l'ont mal compris, et à sa droite aussi, la *Correspondance de Rome* l'a toujours jugé comme il vient de nous répéter qu'il veut l'être, — c'est-à-dire un anticatholique, un laïcisateur, aussi décidé que M. Combes, sous des apparences de moindre brutalité. Des libéraux, de plusieurs catégories ont eu beau nous faire un grief de ce jugement; nous l'avons maintenu constamment. M. Briand a reconnu lui-même qu'il était exact.

A gauche, si M. Briand n'a pas été compris aussi bien, les amis blocards ont suffisamment dit pourquoi. En dehors de quelques brutaux qui aiment la brutalité pour elle-même, les combistes sont surtout un clan, habitué à jouir des profits et des agréments du pouvoir, et qui supportent impatiemment la formation d'un clan rival destiné à leur ravir la chère assiette au beurre. Un peu plus de « rotativité » leur ouvrira vite l'intelligence.

Quant à la droite libérale, M. Briand ne croit, sans doute, qu'à moitié à l'explication qu'il a donnée de ses sympathies pour lui. De la tactique, cela? M. Briand a été vraiment gentil pour l'amour-propre de ces messieurs. En réalité on y distingue : l'intérêt de conservateurs et de capitalistes qui comptent sur M. Briand pour faire à la révolution prolétarienne la part, la plus petite possible, de leur coffre-fort; — l'intérêt, plus médiocre encore, de parlementaires, anciens ou nouveaux, qui ont besoin d'être bien avec le pouvoir pour obtenir de lui des faveurs à l'adresse de leurs circonscriptions; — l'intérêt enfin, plus bas encore, de libéraux hantés de la Haute-Cour et qui aiment, quand ils plastronnent dans l'opposition de tribune, être tranquilles pour leur dos.

Aucune de ces catégories ne trouvant dans ses croyances religieuses, ni dans ses opinions politiques, la force nécessaire pour résister à la berceuse que leur chante M. Briand, celui-ci a eu vite fait de les apprivoiser. Mais ce n'est pas de la tactique, cela. Elle serait plutôt chez M. Briand : il n'écrase pas les vaincus, il les neutralise en les absorbant.

Après ce discours, moins encore qu'après les précédents, les catholiques véritables, à la Chambre ou dans le pays, ne se feront pas illusion sur ce qu'ils peuvent attendre du président du Conseil. Il affirme qu'il respecte les croyances; mais M. Combes a-t-il jamais affirmé le contraire? Et d'autre part, des lois de laïcité nouvelles ont-elles cessé de succéder aux anciennes? — Non : et alors?

Et les catholiques français n'oublieront pas un détail de toute actualité, M. Briand marche de succès en succès; il réussit même à se faire menacer de mort, comme un réactionnaire, par les fanfarons de la grève et du sabotage. Il ne lui manque rien; on l'a même comparé à Joâo-Franco, le dictateur de la monarchie portugaise. Napoléon épousant Marie-Louise appelait « notre pauvre oncle » Louis XVI; M. Briand finira par appeler « mon cher oncle » Louis XVI : M. Briand finira par appeler « mon cher oncle » M. Maura. Après cela de nombreux libéraux, ou trop naïfs ou trop malins, finiront par trouver que M. Briand est tout à fait l'un d'eux et même un peu plus réactionnaire que beaucoup d'entre eux.

Mais les catholiques ne s'y trompent pas. Pour habile qu'il soit, M. Briand est, comme ses devanciers, aux mains de la franc-maçonnerie; s'il voulait sérieusement et honnêtement s'en débarrasser, elle le briserait d'un coup. Vu que M. Briand ne veut pas être brisé, bien au contraire, il doit acheter de la secte le pardon de son « réactionnisme » social. La peau des « cléricaux » fera l'affaire. Vieille histoire, toujours nouvelle.

« *Vieille histoire, toujours nouvelle* », c'est la morale sur laquelle il faut insister. Oui, vieille histoire, vieille de trente ans, car ce qui se passe aujourd'hui se passait en 1880. M. Briand ne tient pas un autre langage, ne joue pas un autre jeu, ne subit pas une autre nécessité que tous ses prédécesseurs à la tête du gouvernement républicain, depuis le président Grévy, en passant par le président Carnot et par le ministre Spuller, père du fameux « esprit nouveau ». L'apaisement-détente n'est que le vieil « esprit nouveau ». Mais comment les catholiques qui se laissent encore aujourd'hui endormir par ce refrain auraient-ils compris, quinze ou vingt ans plus tôt, que le régime républicain actuel n'a d'autre raison d'être que la guerre à l'Eglise et la déchristianisation de la France?

OU M. MARC SANGNIER SE RETROUVE

La Démocratie, le grand journal destiné à propager les doctrines du *Sillon* dont l'élaboration fut si longue et qui commence enfin de paraître le 17 août 1910, contenait ces derniers jours un avis curieux. Son directeur écrivait qu'il allait enfin prendre en main le journal et lui donner sa véritable allure, car jusque-là on avait simplement dû se borner à l'organisation. La *Démocratie* avait donc pu se donner le luxe de fonctionner pour ainsi dire à blanc pendant près de deux mois. Mais enfin M. Sangnier se retrouve, et, en effet, il se fait aussitôt reconnaître.

Un simple exposé des faits montrera qu'il est bien toujours le même, fidèle à lui-même en accusant les royalistes d'avoir fomenté la redoutable grève des chemins de fer. Aucun moyen ne lui répugne pour ruiner des adversaires, gagner la confiance du prolétariat, et courtiser la République. Mais il va sans dire que cela n'entache nullement l'héroïque esprit chrétien par lequel il fait l'admiration du monde.

Son numéro du 20 octobre publie une enquête sous ce titre sensationnel : *Royalistes et syndicalistes à l'assaut de la République,* puis. en sous-titre : *les royalistes et la grève.*

M. Leroy, ancien député socialiste-révolutionnaire, que nous avons rencontré hier après-midi, nous a, de son côté, confirmé les accusations des cheminots.

C'est vrai, nous dit-il; pour mener à bien leur entreprise, nos camarades révolutionnaires avaient l'opposition qui les aidait, surtout pécuniairement. C'est ainsi que le duc d'Orléans a mis gracieusement une somme de 200.000 francs dans les mains des cheminots. D'autre part, les jeunes gens de l'*Action française* ont combattu avec les cheminots dans les différentes bagarres qui ont eu lieu, aussi bien à Paris qu'en province.

Les royalistes, voyez-vous, ne se sentant pas assez forts pour faire un coup d'Etat eux-mêmes, pouvaient s'imaginer qu'il leur serait plus facile d'arriver à leurs fins en donnant de l'argent à nos camarades et en envoyant quelques amis combattre dans nos rangs. J'espère qu'ils ne sont pas assez nigauds pour le croire. Nous ne voulons pas faire triompher nos idées moyennant finance. Quand nous serons assez forts, nous combattrons nous-mêmes, nous n'avons besoin de personne pour nous donner des ordres. Que si le duc d'Orléans veut venir sur le trône, qu'il fasse appel aux royalistes, mais, encore une fois, qu'il ne soit pas assez naïf pour croire que nous, révolutionnaires, nous irions le chercher pour le mettre à notre tête.

D'un autre côté, un royaliste qui se dit être ami du duc d'Orléans, M. Joseph Martin, nous confirme les faits.

— Nous avions cru, déclare-t-il, que les révolutionnaires de gauche, unis aux révolutionnaires de droite, auraient quelques chances de mener à bien cette difficile entreprise. Voilà pourquoi nous leur avions procuré de l'argent. Nous avions cru un instant que les beaux temps d'autrefois allaient revenir. De nouveau, nous nous sommes trompés.

— Mais comment avez-vous pu croire que les révolutionnaires avaient le désir de rétablir le duc d'Orléans sur son trône?

— C'était une belle occasion pour nous. Par tous les moyens, nous voulons arriver à notre but. Que nous importe que la révolution soit faite par les révolutionnaires de droite ou par les révolutionnaires de gauche.

D'abord, vous savez très bien que ce n'est pas l'*Action française* qui est capable de tenter un coup de force. Le duc d'Orléans, pas plus que les vrais et ardents royalistes, ne peuvent se figurer que ce jeune groupement est capable, malgré sa bonne volonté évidente, de mener à bien une entreprise aussi grande, et naturellement il nous faut compter sur d'autres forces beaucoup plus nombreuses et beaucoup plus disciplinées. C'est alors que nous avons pensé que la grève des cheminots unie à celle des électriciens, des terrassiers, des maçons, etc., pourrait être un fameux atout pour nous. Il n'en a rien été; nous le regrettons, mais nous ne perdons pas confiance.

Tels sont les résultats de notre enquête. Nous avons rapporté les paroles de nos interlocuteurs le plus loyalement possible. Nous n'avions pas voulu croire jusqu'à présent, aux bruits invraisemblables qui avaient pu parvenir jusqu'à nous, et, avant d'informer nos lecteurs, nous avons tenu à connaître l'avis de personnalités vivant dans des milieux opposés.

M. Daudet lui-même, dans un meeting, qui eut lieu le 20 juin 1909, aux Sociétés Savantes, prenant la parole à une réunion révolutionnaire, disait déjà : « Nous sommes unis contre la République des Clémenceau et des Briand, qui nous traque et que nous traquons pareillement. » Et M. Daudet ajoutait :

« Et si nous voyons se lever le sabre juif, le sabre que nous refusons de reconnaître, le sabre du général Gérard, le Gérard de Narbonne, ce jour-là, nous autres royalistes, nous serons à vos côtés, du même côté de la barricade. »

Comme M. Daudet l'avait promis, nous voyons aujourd'hui les révolutionnaires de droite et les révolutionnaires de gauche se retrouver du même côté de la barricade, pour essayer de « chahuter » la République.

Bernard SPANN.

L'*Humanité*, l'organe de Jaurès, s'est chargée de répondre :

La *Démocratie*, sous la signature de M. Marc Sangnier et sous celle de M. Bernard Spann, prétend savoir que M. le duc d'Orléans aurait versé 200.000 francs aux cheminots. On avait déjà dit, et M. Sangnier, d'ailleurs, le déclare aussi, que les syndiqués allemands auraient envoyé 500.000 francs.

Ce sont là fables absurdes, mais aussi abominables, et l'on comprend mal que M. Sangnier, qui a toujours à la bouche les mots de loyauté et de bonne foi, accueille avec tant de facilité des ragots si ridicules.

Sans doute, le Comité de grève n'aura pas de peine à montrer l'absurdité de ces fables. Quand il aura rendu ses comptes aux cheminots, qui l'avaient mandaté, on verra bien d'où venait l'argent.

En attendant, que M. Sangnier nous permette de lui dire que ses personnages, M. Blum, un militant révolutionnaire qui aurait organisé la grève (?), M. Desrois, un autre militant de la C. G. T. (?), M. Leroy, ancien député socialiste révolutionnaire (??), M. Joseph Martin, ami du duc d'Orléans, font plus figure de bouffons d'opérette que de militants d'une cause quelconque.

Mais l'*Action française*, on le pense bien, n'en tient pas quittes les calomniateurs. Elle en fait bonne et complète justice. C'est d'abord l'article ci-dessous avec le titre : *Spann, Blumm et Cie.*

Je savais bien que Marc Sangnier, fondateur et directeur du « Sillon », était avant tout un homme de gauche, c'est-à-dire, en notre temps, un arriéré. Je savais qu'il manquait de bonne foi dans les discussions. Mais je n'aurais jamais supposé qu'il se fît, ouvertement, par esprit de rancune, l'auxiliaire immédiat d'Aristide Briand.

Dans son journal, en effet, un individu nommé Bernard Spann, s'efforçant de démontrer la connivence des syndicalistes d'Action française dans la grève des cheminots, commence par invoquer des témoignages suspects ou falots. Tel celui d'un certain Leroy, « ancien député socialiste révolutionnaire », qui vient nous raconter des calembredaines sur les sentiments des ouvriers et sur les dispositions de l'Action française. Tel celui d'un Joseph Martin — « qui se dit ami du Duc d'Orléans » — mais qui, bien plus vraisemblablement, est ami de personnages bien connus de nous et aussi de la Tour Pointue.

Ces « preuves » se terminent par deux phrases prononcées par moi aux Sociétés Savantes, devant un public de syndicalistes, le 20 juin 1909. Je rappelle qu'il s'agissait d'unir la protestation des prisonniers royalistes — dont j'étais le porte-parole — à celle des prisonniers révolutionnaires de la Santé, contre les infamies et brutalités du garde-chiourme Schrameck et du ministère Clemenceau. Les voici, d'après le rapport de Spann et je n'ai rien à y modifier :

« Nous sommes unis contre la République des Clemenceau et des Briand, qui nous traque et que nous traquons pareillement. Et M. Daudet ajoutait :

» Et si nous voyons se lever le sabre juif, le sabre que nous refusons de reconnaître, le sabre du général Gérard, le Gérard de Narbonne, ce jour-là, nous autres, royalistes, nous serons à vos côtés, du même côté de la barricade. »

Si M. Bernard Spann suivait, comme son métier l'exige, nos conférences, à Paris notamment, il saurait que je ne perds jamais une occasion d'unir à notre haine et à notre mépris de la République le mépris et la haine que ressentent les ouvriers, et de les mettre en garde contre la solution par l'empire juif qui serait la mort de la France. Il saurait aussi que l'Action française complote à ciel ouvert la réconciliation du patriotisme et des métiers dans la nécessité nationale du retour du Roi. Il saurait enfin qu'il ne lui arrive guère d'intervenir dans ce qui n'est pas de sa compétence, dans les revendications professionnelles de ces métiers.

Condamné par Rome, le « Sillon » finit à la Sûreté générale. Si la Sûreté générale veut en savoir davantage sur les histoires de la *Démocratie*, elle a un moyen bien simple : nous arrêter. L. D.

On se demande, à lire l'article funambulesque de la *Démocratie*, si le journal de M. Marc Sangnier est rédigé par des gamins dont la crédulité est à la merci de toutes les bourdes ou par des policiers qui savent ce qu'ils font en essayant sur l'opinion les inventions de leur pauvre imagination.

Pour étayer la prétendue complicité des royalistes dans la grève des cheminots, l'auteur du factum cite deux noms. Le premier est celui d'un jeune homme qui a appartenu autrefois aux Camelots du Roi, mais qui a été rayé de leurs cadres, à la date du 9 septembre dernier, par décision du Comité, rendue à la demande de Maxime Réal del Sarte. Nous savions que, depuis cette date, ce jeune homme s'était inscrit aux groupes socialistes-révolutionnaires.

L'autre nom cité est donné comme celui d'un royaliste qui serait « l'ami du Duc d'Orléans ». Rien que cela ! Cet individu s'appellerait Joseph Martin. Martin? Nous connaissons ce nom-là ! Il y a plusieurs Martin aux Camelots du Roi, notamment deux Lucien Martin qui comptent parmi les plus nobles et les plus vaillants de nos amis. Mais il y avait aussi un Henri Martin, dont le vrai nom était Le Calvez, et que nous avons expulsé publiquement à la réunion du 9 octobre, en lui disant qui il était : un agent de la Sûreté connu de nous depuis longtemps. Le Martin qui a fait des confidences à la *Démocratie*

serait-il celui-là, qui aurait simplement changé de prénom? La Sûreté générale repasserait-elle au Sillon nos vieilles casseroles?

Un pareil factum ne relève pas beaucoup la dignité d'un journal. Mais que dire de la conscience et de la responsabilité de Marc Sangnier! — M. P.

Puis, Criton reprend, à propos d'une phrase de l'article par lequel Marc Sangnier amorçait l'enquête de son copain.

Daudet et Pujo qualifient justement et sévèrement, en première et seconde page, le directeur de la *Démocratie*. Mais je dois signaler aux honnêtes gens cette phrase de Marc Sangnier, en tête de son journal :

« ... D'autre part, royalistes comme syndicalistes révolutionnaires reconnaissent que les grévistes ont reçu des subsides des syndicalistes allemands, ce qui, évidemment, doit les gêner davantage. »

Nous ne voulons pas demander où et quand les royalistes auraient « reconnu » que « les grévistes ont reçu des subsides du Duc d'Orléans ». Mais il est indispensible de rappeler ici que le directeur de la *Démocratie* nous accusa publiquement, et sans ombre de preuve, de complicité dans une tentative d'assassinat sur la personne de l'un de ses amis. Les curieux se reporteront avec fruit aux documents contemporains recueillis dans notre *Revue d'Action française* (numéro du 1er mars 1906) et s'ils en veulent un résumé plus rapide à notre *Action française* quotidienne du 31 août 1910. Souvenirs qui doivent tempérer la sévérité de notre jugement sur cet homme. Il y a de l'hystérie dans le cas de M. Sangnier. Mais la police en joue. C'est en quoi elle fait son métier de police.

Quant au Bernard Spann, qui a signé le chiffon d'article auquel Daudet répond, voici ce que j'écrivais de lui à cette place le 10 octobre 1910 :

« ... La *Démocratie* donnait hier d'étranges choses. En tête, la conversation « d'un ancien ministre du roi Manuel II », signée d'un certain Bernard Spann. J'aimerais à penser que ce Bernard Spann n'appartient pas à notre race, qui n'a jamais traîné dans la boue les vaincus. « Si le Roi avait suivi nos conseils... », fait dire l'ancien silloniste au voyageur portugais. Relatant une tentative d'assinat sur la personne de son Roi, le fidèle dit (ou est censé dire) : « Quelques exaltés — il y en a partout — tirèrent des coups de revolver ». On lui demande s'il reste de l'espoir : « Si. La guerre civile peut de nouveau rétablir le Roi sur son trône. C'est le seul espoir qui nous reste ». Ce Portugais témoigne en fin de conversation qu'il craignait d'avoir trop dit. Le rédacteur oublie d'opérer pour son compte un pareil retour sur lui-même. »

Ce Bernard Spann, qui traînait dans la boue les vaincus déplut généralement au public. Car j'avais, le lendemain, à citer un écho de *Gil Blas* témoignant que les royalistes n'étaient pas les seuls « à manifester leur dégoût des sottises de M. Bernard Spann dans la *Démocratie* de dimanche ». Je rappelle tout cela afin de montrer au lecteur de quels individus immondes s'entoure Marc Sangnier, à quelles basses mœurs a roulé son journal.

Attendons-nous à une prochaine homélie de Marc Sangnier sur l'esprit de paix et d'amour, où il reprochera tendrement à ses frères de ne pas se jeter dans ses bras avec l'empressement qu'il met à les leur ouvrir.

LA FRATERNITÉ CHRÉTIENNE DES CHEMINOTS

Parmi les rédacteurs de la *Croix*, il n'en est pas de plus actif que le prêtre qui a pris pour pseudonyme le nom de *Cyr*. Ses articles paraissent souvent à la fois dans la *Croix* de Paris et dans celle du Nord. C'est le cas pour celui dont nous allons parler. Ceux qu'il écrivit après les nouvelles directions pontificales sur l'attitude politique des catholiques français pour démontrer que *rien n'était changé* aux anciennes, et qu'il fit paraître en brochure, avaient d'abord été insérés dans la *Croix* du Nord, attachée plus solidement encore que celle de Paris au fameux terrain constitutionnel, et plus enthousiaste pour les idées démocratiques.

Aujourd'hui Cyr nous donne un article important sur la grève des chemins de fer, avec ce titre : *Faute d'explications*.

On y lit ce passage d'un dialogue entre un cheminot et lui.

— Sans doute, répondis-je, et vous n'êtes pas obligés de connaître et d'apprécier mieux que le ministre de la Justice les droits supérieurs de la collectivité nationale. Mais encore faut-il que votre grève soit sérieusement motivée. De quoi vous plaignez-vous?

— Personnellement, nous ne réclamons rien. Mais nous avons un devoir de confraternité professionnelle qui nous oblige à soutenir les milliers de nos camarades qui n'ont que des salaires insuffisants et, certains, des salaires de famine.

— C'est là un mobile généreux et louable. Rien de plus beau que ce sentiment de solidarité *qui est, en réalité, la fraternité chrétienne*. Mais ces plaintes de vos camarades sont-elles fondées?

Il nous paraît impossible de décerner au sentiment de solidarité, pour le moins très complexe, auquel obéissent les cheminots en grève le nom de *fraternité chrétienne*, et en y appuyant, sans tomber dans une de ces confusions regrettables contre lesquelles la récente lettre de S. S. Pie X sur le *Sillon* s'élevait avec tant de force

La *Croix* signalait naguère avec bonheur la nécessité primordiale qu'entraînait ce grave document, celle de *refaire une mentalité catholique* en France, et ajoutant non sans vérité qu'il s'agissait pour un grand nombre d'une refonte complète.

On voit par où il faudrait commencer.

UN BEAU GESTE ÉPISCOPAL

Un beau geste épiscopal, c'est celui que vient d'accomplir Mgr Henry, évêque de Grenoble, dans sa cathédrale.

Il est déjà connu de nos lecteurs. Mais le souvenir doit en être consigné dans cette revue.

Nous en empruntons le récit à la *Croix*.

Jeudi matin, comme nous l'avons annoncé, a eu lieu dans la cathédrale de Grenoble la leçon de catéchisme que Mgr Henri avait tenu à faire lui-même, pour protester contre l'arrêt de la Cour de Grenoble condamnant l'abbé Carrier comme coupable de « délit de catéchisme ».

Plus d'un millier d'enfants des diverses paroisses de la ville y assistaient.

entourés de leurs parents et de nombreux fidèles. Le Chapitre était au complet, dans le chœur, et beaucoup de prêtres étaient accourus des environs pour trouver, dans l'attitude énergique de leur évêque, un réconfort et un exemple.

A 10 heures, Mgr Henry monte en chaire et fait réciter un *Pater* et un *Ave* par toute l'assistance.

D'une voix vibrante, et qui marque à dessein d'une incise plus vigoureuse les passages saillants, le prélat déclare que le jugement rendu contre l'abbé Carrier atteint trop gravement les libertés dont l'Eglise a besoin, pour que le premier pasteur du diocèse n'intervienne pas.

« En 1905, il a été promulgué une loi assurant le libre exercice du culte. Or, M. l'abbé Carrier, faisant le catéchisme en qualité de ministre du culte, est poursuivi comme transformant ses catéchismes en conférences ! Il s'agit donc de savoir si les prêtres ne pourront plus enseigner les fidèles, et ainsi devront renoncer à leur droit qui est aussi un devoir de leur ministère. »

Le vaillant évêque commence alors sa leçon. Il interroge deux ou trois enfants : « Qu'est-ce qu'un chrétien ? Qu'est-ce que Jésus-Christ ? » Les réponses des tout petits sont parfaites, et Mgr Henry les commente avec simplicité et clarté. Mais il ne peut oublier que les plus saints mystères de notre foi sont tournés en ridicule par certains pseudo-savants, comme ce M. Bayet, lequel, dans un manuel scolaire, déclare tout cela « inconnaissable », et donc nullement intéressant.

Ce M. Bayet est un maigre philosophe, « car il confond l'inconnaissable avec l'incompréhensible : ce qui n'est pas la même chose. » Mgr Henry donne un exemple : « Nous devons admettre l'électricité et ses effets. Nous ignorons cependant quel est son principe. Jusqu'à présent, l'électricité est incompréhensible, elle n'est pas inconnaissable. »

Voici maintenant un monsieur qui s'est avisé que le surnaturel n'existe pas, et qui s'est mis à le répéter, sans autre preuves, dans un manuel. Il s'agit de M. Payot. L'évêque de Grenoble observe que ce M. Payot — pour n'en rien dire de plus — est bien petit garçon à côté des philosophes païens Socrate, Aristote, Platon, lesquels déclaraient nécessaire l'existence de Dieu. Et, dans les temps modernes, M. Payot fait fort triste figure auprès des croyants que furent Corneille, Newton, Bacon, Bossuet, Pasteur. Ce n'était pourtant pas des cerveaux étroits, Monsieur Payot. Alors, serait-ce le vôtre qui ?..

L'on s'étonne que les manuels des Bayet, des Payot et Cie, aient été condamnés par les évêques. Mais c'est justice ! « Ils ont fait de mauvais livres, et vous, mes enfants, vous ne devez pas garder leurs œuvres entre vos mains ! »

Un commissaire de police assistait à ce catéchisme. Nous verrons si Mgr Henry sera poursuivi pour avoir accompli son devoir strict, qui est de mettre les âmes à l'abri de doctrines perverses et, du reste, si peu scientifiques.

C'est là un délit de morale aux yeux de certaine législation.

Mgr Henry le reconnaît, mais il tient à récidiver en commettant un délit d'histoire.

Il interroge les enfants sur l'établissement de l'Eglise en France, sur l'hérésie arienne qui nie la divinité de Notre-Seigneur, sur la conversion de Clovis.

Après quoi, prenant quelques manuels scolaires d'histoire, il montre comment on y passe à dessein sous silence tout ce qui concerne la religion. Il dénonce le but de ces manuels : déchristianiser la France et faire des enfants chrétiens de malheureux libres penseurs. On parle, après cela, de neutralité ! L'école publique, ouverte à tous, payée par tous, ne doit être dirigée contre personne.

Le cours s'achève par ces mots prononcés avec une fierté apostolique « Je m'élève contre l'attitude de certains manuels, et moi, évêque, je prends

l'engagement solennel de ne jamais cesser de protester, quoi qu'il arrive. »

Toute l'assistance applaudit, et toute la France catholique applaudira ce beau geste et ces nobles paroles. Une feuille boulevardière du matin goguenarde et raille là-dessus, au lieu d'admirer ou au moins de respecter. Que voulez-vous? Il est certains sentiments, certaines idées trop élevés pour être à la portée de certaines intelligences. Elles ne comprennent pas que cela les dépasse, et elles s'obstinent à en rire, donnant ainsi raison à cette parole de l'Ecriture : *Animalis homo non percipit ea quæ sunt Dei!*

UNE MOITIÉ DE RECTIFICATION

Nous avons reçu la lettre suivante :

Béthune, le 15 Octobre 1910.

Monsieur l'abbé,

C'est par erreur que mon nom figure dans les numéros réunis des 15 septembre et 1r octobre de la *Critique du Libéralisme*.

A la page 733, votre collaborateur, M. Paul Devigne, me met au nombre des orateurs qui auraient fait des « sorties virulentes » au banquet des Philippins, organisé à l'occasion de la Semaine sociale de Rouen.

Je n'ai prononcé aucun toast à ce banquet. Il m'a donc été impossible d'y faire une « sortie » contre qui que ce soit.

Il y avait, dit votre Revue, 250 convives, parmi lesquels M. P. Devigne en personne. Le fait est donc facile à constater.

Je vous serais obligé de faire paraître cette rectification dans votre prochain numéro.

Je regrette seulement qu'une Revue qui se pique de « critique » appuie ses thèses sur de pareilles « erreurs ».

Veuillez agréer, Monsieur l'abbé, mes respectueuses salutations.

E. Maréchal,
prêtre du diocèse d'Arras.

Nous nous faisons naturellement un devoir de rendre à M. l'abbé Maréchal la justice qui lui est due, mais ce droit, on va le voir, n'excède pas la moitié d'une rectification, et l'erreur de notre correspondant aura son excuse aux yeux de tous.

S'il n'est pas accordé davantage à M. l'abbé Maréchal, ce n'est pas seulement parce qu'il ne se défend point d'avoir pris part au banquet sillonniste, mais à cause des explications très nettes que donne M. Paul Devigne, auteur de l'article en question. A la communication de la lettre de M. Maréchal, il nous répond par les lignes que voici :

« En ce qui concerne M. Maréchal, d'abord il ne nie pas sa présence. En outre, j'affirme et de cela je suis absolument sûr que M. Montier, qui donnait la parole, sur la demande des auditeurs qui voulaient faire entendre quelque ami, demanda : « Y a-t-il quelqu'un du diocèse d'Arras?... » Quelqu'un dit : Maréchal! Maréchal!.. Et alors un prêtre se leva à une table perpendiculaire à la table d'honneur et qui se trouvait contre le mur de séparation de la grande et de la petite salle.

» Ce prêtre parla de Jeanne d'Arc. Un sillonniste, prêtre du Morbihan, camarade de l'abbé Thomas, ayant parlé du *Sillon* militant, du *Sillon* souffrant, avec l'espérance qu'il serait le *Sillon* triomphant, cet abbé reprit la formule

et il dit que Jeanne d'Arc était une image anticipée du *Sillon*. Qu'elle aussi avait milité, souffert et triomphé.. Vous voyez le thème je n'y insiste pas.

» J'affirme dans tous les cas, mais j'affirme de la façon la plus catégorique que la parole fut donnée à M. l'abbé Maréchal du diocèse d'Arras, par M. Ed. Montier. Fit-il parler un « camarade » à sa place?... Je n'en sais rien, mais la parole lui fut donnée, cela je l'affirme très haut. »

M. Maréchal s'efface donc trop modestement. Lui-même conviendra que l'erreur est excusable. Nous ajouterons qu'il en commet une de son côté en reprochant à la revue d'appuyer des thèses sur cette confusion presque inévitable en l'espèce, car sauf la part de réparation qui lui est due, c'est le cas de dire que le nom ne fait rien à la chose.

UNE LETTRE DE M. PAUL VULLIAUD

M. Paul Vulliaud a adressé au gérant de la *Critique du Libéralisme* la lettre qu'on va lire.

Paris, le 20 octobre 1910.

Monsieur le Gérant,

La *Critique du Libéralisme* du 15 septembre et du 1er octobre 1910, contient un article sur mes travaux parus dans les *Entretiens idéalistes*. Je vous prie, et au besoin vous requiers, conformément à la Loi, d'insérer, dans votre plus prochain numéro, ma réponse aux affirmations publiées sous la signature de M. Emmanuel Barbier.

Tout d'abord, il y aurait lieu de protester contre les outrageantes attaques contenues dans cet article. Mais je laisse au temps le soin de juger la malveillance dont j'ai été l'objet. Il importe seulement que votre public connaisse la médiocrité de doctrine et l'insuffisance d'informations qui sont le partage de M. Barbier. Je passerai donc aussi sur les rapports imaginaires que ce dernier me prête sans motif légitime.

M. E. Barbier procède par affirmations là où il faudrait réfuter. Cependant pour mes études historiques au moins, si j'ai tort, il eût été bien simple de me le prouver. Pour ne point tomber dans le défaut de mon critique, ma réponse ne se composera que d'arguments positifs.

Exemple : Mon étude sur Blanc de Saint-Bonnet porte sur son ouvrage l'*Unité spirituelle* qui ne fut pas écrit « avant sa conversion » comme l'affirme avec assurance M. E. Barbier en opposition avec la vérité, mais APRÈS sa conversion. Du reste, si mon censeur savait ce dont il parle, il aurait lu ce que Blanc de Saint-Bonnet dit à ce sujet au tome II, p. 732 et suivantes, de son livre. Et un simple coup d'œil lui aurait évité de parler de conversion alors qu'il s'agit d'un retour à la foi, ce qui n'est pas la même chose. Il plaît à M. E. Barbier d'appeler mystico-sociales les théories de Saint-Bonnet. Ce qu'il y a de sûr, c'est que cet ouvrage, l'*Unité spirituelle* a eu, de la part de Mgr du Luca, qui avait compétence en la matière, son brevet *romain* d'orthodoxie. Je ne pouvais être plus sévère que ce docte prélat qui jugeait avec raison que les principes de B. de Saint-Bonnet étaient identiques à ceux de saint Anselme de Cantorbéry.

J'ai écrit une justification de Savonarole, et j'y ai, en effet, assuré que ce martyr avait eu le droit de considérer comme nulle l'élection d'Alexandre VI. Son successeur Jules II a publié à ce sujet une bulle, et dans ce sens. Que veut-on de plus? Mon affirmation est d'ordre historique, j'invite encore

M. E. Barbier à prouver que j'ai commis une erreur. En tout cas, si je mérite l'animadversion de M. E. Barbier pour vouloir justifier Savonarole, sa rigueur tombe sur l'ordre de saint Dominique tout entier.

Mon critique déclare que Pic de la Mirandole dut la protection des Papes contre l'accusation d'hérésie à son Apologie. Il s'appuie, cette fois, sur une autorité, Audin. Que M. Barbier lise les *Etudes* des Pères de cette Compagnie dont il est membre sécularisé, il verra le crédit à accorder à ce Audin qui est peut-être un avocat du catholicisme, mais non un historien pour grandes personnes. Quant à moi, je vais réfuter ce que dit M. E. Barbier, et lui donner, pour qu'il évite de se fourvoyer une autre fois, un modèle de réfutation positive. C'est à l'*Apologie*, contrairement à ce qu'il avance, que Pic de la Mirandole dut sa condamnation. L'*Apologie* est du 30 juillet 1487, et le 4 août on condamnait quelques thèses et leur *apologie*. Le document officiel à consulter se nomme le *Bullarium de Turin*, tome V.

Ce qui est non moins officiel, c'est que Pic de la Mirandole fut arrêté sur les ordres du Pape Innocent VIII, envoyés jusqu'à Torquemada, le très zélé serviteur de la Sainte Inquisition, en Espagne. Ces ordres furent expédiés, et ceci vaut la peine d'être remarqué en ce débat, après la publication de l'*apologie*. Le Pape qui succéda à Innocent VIII leva cette condamnation que son prédécesseur avait maintenue, loin d'être touché par la piété du prince de la Mirandole, malgré les instances de Laurent de Médicis dont la fille était mariée avec un des fils naturels de ce Pape.

Je ne fais pas l'histoire. Je l'étudie. C'est tout. Ce n'est pas cinquante propositions de Rosmini qui ont été condamnées, mais quarante « en grande partie des œuvres posthumes » comme s'exprime avec vérité ce grand pape, Léon XIII, qui fut, lui aussi, soupçonné d'infiltrations maçonniques. Pour savoir qui de M. E. Barbier ou de moi à raison, il n'y a qu'à compter les propositions. Rosmini, malgré que mon très savant critique le déclare, n'a jamais eu à rétracter *avant sa mort* ses erreurs philosophiques, puisque la censure des quarante propositions fut prononcée quelque trente ans après. D'autre part, tous les examens qui portèrent sur la doctrine philosophique du saint abbé de Rosmini-Serbat, tandis qu'il était vivant, tournèrent à la confusion de ses accusateurs. L'autorité, la seule qui ait juridiction légale, proclama « indemne de toute censure » la doctrine philosophique de Rosmini.

On m'excusera de n'être pas plus sévère que le Saint-Office.

Voici une pièce officielle : Le R. P. Modena, dominicain, doyen de la Sapience, communiqua le jugement des docteurs de la *Sapienza* où Rosmini était appelé, avec une louable précision, « le plus illustre de beaucoup de tous les écrivains contemporains ».

Etant données les erreurs historiques qui traînent chez ceux qui se sont donné comme M. E. Barbier, la mission de reprendre les autres, je me rends compte qu'il sera nécessaire que je publie bientôt les pièces officielles qui ont trait à l'affaire Rosmini.

M. E. Barbier me reproche de m'appuyer sur l'autorité de Synésius qu'il affirme être « le patriarche de la Gnose » (?) Il ajoute que je l'appelle « l'évêque Synésius ». Je ne pouvais pourtant pas le nommer concierge de l'obélisque puisque Synésius était effectivement évêque de Ptolémaïs. M. E. Barbier confondrait-il avec une personnalité qui a pris le pseudonyme de Synésius? S'il en est ainsi, la confusion montre bien l'ignorance inavouable de mon éminent contradicteur. Il semblerait alors que M. E. Barbier n'a pas lu Synésius. Les œuvres de cet évêque ont été traduites pour ceux qui n'ont pas de familiarité avec le grec et publiées en 1878, chez Hachette et Cie.

Ainsi du reste... On ne peut vraiment pas répéter sur M. E. Barbier ce qu'il note à mon sujet lorsqu'il juge que je ne m'avance « que prudemment et à

coup sûr » (p. 653). Il y aurait encore à réfuter les assertions théologiques doctrinales ou spéculatives de mon critique, remarquable par une incompétence qui déconcerte chez un prêtre puisque théoriquement le prêtre doit en savoir davantage que le laïque. Mais ma réponse encombrerait sans doute la *Critique du Libéralisme*. Cependant, si l'on me promettait — ce que je n'ai probablement pas lieu d'espérer — de publier la défense des théories que j'ai avancées, c'est-à-dire de détruire les jugements qu'en a donnés M. Barbier, de me mesurer en un mot avec lui dans la *Critique du Libéralisme*, je n'hésiterais pas à le défier publiquement, quoiqu'il estime sa science supérieure à la mienne. Le lecteur décidera qui, de lui ou de moi, disserte de ce qu'il ignore, comme M. E. Barbier le dit à mon sujet, p. 644.

J'aurai, pour finir, une charitable condescendance pour M. E. Barbier. Il prétend que le dessin qui se trouve sur la couverture des *Entretiens idéalistes* a une tournure gnostique, qu'il ressemble au papyrus gnostique d'Oxford. Mon savant contradicteur est mieux initié que moi en sciences maçonniques: mais beaucoup moins en symbolisme catholique. Le dessin des *Entretiens idéalistes* symbolise tout simplement le liturgique *lilia inter spinas*. Cette firme a été imprimée comme symbole des difficultés qui entravent les nobles œuvres à cause des ignorances et des critiques dont la sottise le dispute à la malveillance.

Veuillez recevoir, Monsieur le Gérant, mes civilités empressées.

Paul VULLIAUD.

P.-S. — Au cas où mon défi ne serait pas relevé par M. E. Barbier, je ne voudrais pas cependant lui laisser ignorer que les théories qui l'ont fort scandalisées et qu'il critique, pp. 657 et 658 ont été soutenues devant un théologien qui, au moins par son éminente et officielle fonction, est une autorité, à Paris. Ce n'est qu'après cette consultation que j'ai publié mon écrit.

La mauvaise humeur de M. Paul Vulliaud est excusable, mais il la manifeste sur un ton qui autoriserait parfaitement à lui refuser le droit qu'il réclame. Je ne l'ai point voulu faire, estimant équitable de consentir un sacrifice d'amour-propre pour lui permettre d'exprimer ce qu'il avait à dire. Mais la conversation n'ira pas plus loin.

Aussi bien, engagée sur ce terrain, elle ne touche point le débat et ne servirait qu'à faire prendre le change.

Loin de prétendre à une supériorité de science historique sur M. Vulliaud, présomption dont je me suis gardé, je lui en concède volontiers l'avantage Ce qui était en cause, c'est l'emploi qu'il en fait.

Il importe donc peu que j'aie commis telle ou telle erreur secondaire, et je m'en crois capable, encore que M. Vulliaud m'en attribue de gratuites.

Rien de ce qu'il objecte n'a trait à la vraie question qui est celle de ses doctrines ésotériques. Le reste est donc négligeable, y compris le dépit violent d'un homme qui se sent démasqué.

E. B.

Le Gérant : G. STOFFEL.

IMP. PAR DESCLÉE, DE BROUWER ET Cie LILLE. — 8.000.

L'ÉDUCATION DE LA PURETÉ

La question posée sous ce nom est celle de savoir si le moyen que les parents et les éducateurs doivent employer pour préserver les enfants, les jeunes gens et les jeunes filles, des dangers auxquels la contagion du vice expose leur innocence, est la leçon du silence ou l'initiation à certaines lois de la physiologie.

Actuellement, un assez grand nombre de moralistes en pédagogie déclarent leur préférence pour cette seconde méthode et en soutiennent même la nécessité. L'autre, selon eux, est illusoire et trahit de la part des parents et des maîtres qui s'y attachent une défection à leur devoir, imputable à une grave négligence et à des hésitations pusillanimes.

Ils entendent par éducation de la pureté une instruction discrète et graduée, à la fois scientifique et morale, ayant pour but de satisfaire la curiosité des jeunes esprits, et de prévenir par cette sage et moralisante initiation les troubles d'imagination et de sensibilité que, sans elle, ne manquerait pas de produire bientôt une révélation puisée à d'autres sources moins pures.

A ce genre d'instruction ils assignent naturellement un triple objet : la fonction de la mère dans la propagation de l'espèce, celle du père, et, par relation avec la question des sexes, ce qui touche au vice contre la pureté. C'est ce qu'ils appellent aussi : l'éducation sexuelle.

Parmi les tenants de cette nouvelle méthode, figurent ensemble des non-croyants et des éducateurs catholiques.

Les premiers sont partisans d'une initiation non seulement individuelle, mais même collective, et veulent que cet enseignement soit désormais donné dans les classes de garçons et de jeunes filles. Les seconds, en général, repoussent cet enseignement collectif et public auquel ils reconnaissent des inconvénients graves et de réels dangers, mais ils sont d'accord avec les autres sur le principe, et tiennent seulement qu'il faut en faire une application isolée, estimant qu'on échappera grâce à elle aux fâcheuses conséquences entrevues dans l'autre cas.

Nous ne discuterons ici ni les idées ni les méthodes libres-penseuses, et nous écarterons donc du même coup la question des leçons collectives dont l'erreur et l'insanité apparaissent trop manifestement. L'éducation de la pureté ne sera envisagée ici que du point de vue chrétien et réduite à un procédé de formation individuelle.

Parmi les éducateurs catholiques qui se sont faits les apôtres de cette méthode nouvelle, une des premières places revient à M. l'abbé Fonssagrives, aumônier du *Cercle des étudiants catholiques du Luxem-*

bourg, à Paris, dont l'opuscule « conseils aux parents et aux maîtres sur l'éducation de la pureté », atteignait, l'an dernier, son quinzième mille (1).

Il avait été précédé par Mme la Vicomtesse d'Adhémar, qui poursuivait, il y a quelques années, en faveur des « Dames du préceptorat chrétien », une œuvre parallèle à celle de Mme Marie du Sacré-Cœur dont le projet d'une école normale de religieuses, destinée à réformer l'enseignement des couvents, est assez connu par le désaveu public du Saint-Siège. De part et d'autre, c'étaient les mêmes récriminations et les mêmes nouveautés. Les idées de Mme d'Adhémar sur l'éducation de la pureté se trouvent principalement exposées dans « *La nouvelle éducation de la femme dans les classes cultivées* » (2). Or, il n'est pas sans intérêt de noter que Mme d'Adhémar, placée au premier rang des réformateurs de l'enseignement chrétien et de l'éducation de nos jeunes filles catholiques, est une théosophe. Elle a même dirigé pendant un ou deux ans une revue théosophique.

Nous citerons encore l'ouvrage de M. J. Renault : « La pureté, préservation, direction, initiation » (3), rapport lu dans un Congrès catholique, à Liège, et postérieur à la brochure de M. Fonssagrives. Au surplus, la bibliographie de la matière importerait peu ici; il suffit à notre sujet de connaître les principales raisons invoquées à l'appui d'un système qui compte aujourd'hui des défenseurs en Belgique et en Espagne, comme en France. Mentionnons seulement, à cause de l'autorité de l'écrivain, un article bibliographique du R. P. Castillon, professeur de morale dans un scolasticat de la Compagnie de Jésus, qui a paru dans les *Etudes* du 20 juin 1909 (pp. 825 à 841). Malgré la réserve à laquelle s'astreint l'auteur, et malgré la prudence de ses conclusions, on sent, dès la première page, qu'il est favorable au système de l'initiation : « Parlons d'abord des gens prudents, ou qui se prétendent tels. Leur préférence est pour la préservation et le silence. » La sienne, quoique très mesurée, se fait clairement jour dans la suite de cet article.

Voici en quels termes M. l'abbé Fonssagrives se prononce sur la nécessité de l'initiation : « Plus je réfléchis et plus je trouve coupables » les parents qui, étant donnés les graves intérêts engagés, remettent » à d'autres le soin d'instruire leurs enfants et de les armer contre le » mal, simplement par peur d'aborder un sujet délicat. C'est le chef » de famille qui aura un jour à répondre à cette question . Qu'as-tu » fait de ton fils? Qu'as-tu fait pour son âme? Répondra-t-il : « Je » n'ai pas osé. » — Je n'ai pas osé! — C'est la réponse de l'homme » qui a failli à sa tâche; c'est la réponse du mercenaire qui vient

1. Poussielgue, 15, rue Cassette, Paris.

2. 1 vol. in-12, Perrin, quai des Grands-Augustins, Paris.

3. Lethielleux, 10, rue Cassette, Paris.

» d'abandonner son poste et de trahir ainsi les graves intérêts qu'on
» lui avait confiés. Ce ne doit pas être la réponse du père de famille
» auquel revient la charge des âmes qui lui doivent la vie? C'est
» un fait cependant, que ce devoir d'état, sacré entre tous, est le
» plus souvent négligé » (pp. 34 et 35). Et plus loin : « Ils manquent
» donc à leur tâche ceux qui n'exercent pas eux-mêmes une surveil-
» lance active, ceux qui, surtout aux approches de la puberté, *n'ap-*
» *portent pas une attention soutenue à saisir les occasions de satisfaire la*
» *curiosité de leur fils par des réponses franches et nettes...* »
» Etant données les conditions où se produisent actuellement la crise
» morale et la crise physique, mieux vaut encore la pleine lumière
» venant du foyer familial, avant l'âge de la puberté, que des ombres
» indécises, que des reflets chatoyants ou des tableaux tracés par des
» camarades trop experts en l'art d'envelopper le vice sous les formes
» les plus séduisantes » (pp. 44, 45).

Mme d'Adhémar écrit de son côté : « Laissez-moi vous le répéter,
» dignes maîtresses, tendres mères, saintes religieuses : non seule-
» ment il n'est pas permis en éducation d'énoncer un faux précepte,
» *mais l'omission est interdite aussi bien que la tromperie* » (p. 166).

A quel moment devra se faire cette initiation? M. Fonssagrives, avec beaucoup d'autres, se range à l'avis du Dr Sylvanus Stall (1), selon lequel « les premières années sont les années les plus propres à l'éducation de la pureté », et, tout en se défendant de poser une règle absolument fixe, il marque ses « préférences personnelles pour que l'initiation scientifique devance l'époque de la puberté et paraisse en quelque sorte naturelle à l'enfant » (pp. 67 à 70). A tout le moins, ne faut-il pas différer au delà. S'il s'agit spécialement des jeunes filles, Mme d'Adhémar exprime ainsi son jugement : « Quand des phénomènes
» physiologiques annoncent des fonctions nouvelles, l'éducation a le
» devoir de les expliquer scientifiquement, comme un fait d'ordre
» naturel, sans d'ailleurs s'égarer dans des analyses inutiles » (p. 166). « Les intérêts de la descendance et la préparation à la mission
» future veulent, même chez les jeunes filles les plus angéliques, une
» éducation élargie et profonde » (p. 152). Le P. Castillon dit de son côté : « L'âge de la puberté paraît donc être un âge qu'il serait nuisible
» de laisser passer, sans éclairer la conscience et lui donner les raisons
» de ses devoirs. Pour la jeune fille, en particulier, quelques explica-
» tions ne s'imposent-elles pas de la part de sa mère? A quoi bon tarder
» d'ailleurs? Quelque vigilance qu'on déploie, empêchera-t-on les ré-
» vélations faites par les lectures et les conversations? Et si l'on y
» réussissait, empêcherait-on les sens d'élever, dans l'intime de l'être,
» leur appel confus mais impérieux? Et, laisser l'enfant livré à son
» ignorance, ne serait-ce pas le laisser livré sans défense, avec une

1. Ce que tout jeune garçon devrait savoir. Genève, Jeheller, éditeur.

» demi-bonne foi, à la tyrannie de ses mauvais instincts, et exposé » à contracter de funestes habitudes? » (p. 835).

Et quel sera l'objet de cet enseignement? Ecoutons encore M. l'abbé Fonssagrives, Cet objet est double : un enseignement religieux et un enseignement scientifique. Le premier n'a pas besoin d'explication. Voici pour le second :

« Mais si cet enseignement (religieux) élève au-dessus de la nature, » il ne la détruit point, et le chrétien doit apprendre à user avec respect » et dans l'ordre, des organes que Dieu lui a donnés pour accomplir » sa mission ici-bas, à prévoir les difficultés qu'il rencontrera en lui-» même et en dehors de lui afin de mieux lutter contre ces influences. » Je ne sache pas que la connaissance des fonctions physiologiques » soit en opposition avec la chasteté : et la vraie pudeur a-t-elle vrai-» ment à protester contre un enseignement scientifique sagement for-» mulé, dont le seul but est de porter les jeunes gens à conserver » intactes, en attendant qu'ils aient le droit d'en user, les énergies » physiques dont ils auront à rendre compte à Dieu, comme ils au-» ront à lui rendre compte des autres dons qui leur auront été départis? » (p. 54).

« Il ne faut donc pas craindre d'associer à l'enseignement religieux » des conseils scientifiques qui viendront corroborer, appuyer et com-» pléter cet enseignement » (p. 55).

Mme d'Adhémar, dans la tâche particulièrement délicate qu'elle s'est assignée, annonce hautement le dessein de « renverser la haute muraille qui sépare les deux phases de la vie », car « c'est aujourd'hui, en raison des mœurs et des usages, le seul moyen de réussir » (p. 167). « D'une main sage, elle (l'éducation) doit renverser pierre par pierre la haute muraille que l'usage dresse, d'ordinaire, entre la vie de jeune fille et la vie de jeune femme. Il faut la remplacer *par une grille transparente*, à travers laquelle se découvrira, petit à petit, au jour tamisé des ombrages divins, quelque chose de l'inévitable avenir » (p. 163). « Ma réforme porte sur l'enseignement physiologique de quelques vérités naturelles, scientifiquement connues et philosophiquement expliquées » (p. 183).

Pour donner à cette réforme son couronnement, Mme d'Adhémar expose la nécessité d'en faire la synthèse scientifique et religieuse dans « *une dogmatique de l'amour* », qui devra désormais avoir sa place dans toute éducation de jeune fille.

« Il y a, en général, chez les chrétiens et chez les philosophes in-» dépendants, une conception de l'amour plus ou moins vague et con-» tradictoire, qui se traduit ici par la pente à la licence, et là par la » tendance à l'ostracisme. Ce double écart procède de ce que l'ordre » naturel et l'ordre surnaturel, indestructibles l'un et l'autre et très in-» fluents en matière d'amour, ne sont pas sur ce thème rationnellement » hiérarchisés » (p. 202). « L'ostracisme dont il est frappé dans l'édu-

cation chrétienne des jeunes filles « n'est pas seulement mutilateur de l'être intellectuel et moral, il en est le meurtrier! Avec un tel système : plus de culture, plus de connaissances développées. On ne peut rien étudier ni en histoire, ni en littérature, ni en peinture, ni en musique » (p. 190). « Ce que j'attaque, c'est *cette sorte de surnaturalisme* » *réactionnaire et fautif* dont nous sommes entachés lorsque nous » nous refusons à honorer l'amour dans la manifestation humaine » qui admet l'élément naturel et où la sensation a légitimement son » rôle dans le mariage, source de la race » (p. 204). « S'il arrive trop souvent que les hommes préfèrent l'amour humain à l'amour divin, « cela tient, entre autres causes, à ce que les deux amours ne sont pas, dans leur esprit, scientifiquement hiérarchisés » (p. 207). « Je me » résume. Ce que je cherche uniquement à établir, c'est qu'il y a d'une » part nécessité de ramener la jeunesse au culte du divin amour, pour » restaurer dans les âmes le bonheur et la vertu; d'autre part, néces- » sité de rendre hommage à l'amour humain, car le visible sert à at- » teindre l'invisible; enfin que l'ascension du visible vers l'invisible, » l'ascension de l'amour humain vers l'amour divin, demande à être » indiquée durant la période éducatrice. L'enseignement théorique des » lois de l'amour, phare et boussole du cœur, est obligatoire, attendu » que les leçons de l'expérience individuelle en amour ou bien manquent » pendant toute la vie, ou bien souvent égarent à jamais » (p. 211).

Ici doit se placer une observation préliminaire, avant d'aller plus loin.

Assurément, les parents et les maîtres catholiques ont un devoir positif à remplir pour donner à l'enfant l'éducation de la pureté. Et toute la pratique des siècles chrétiens est là pour dire qu'ils n'ont pas attendu la nouvelle morale avant de s'en acquitter. Avertir l'enfant du danger de certains contacts; former et diriger sa conscience en lui intimant avec gravité et avec force, quand l'occasion le demande, qu'il y a péché dans ce qui est déshonnête; lui recommander expressément, s'il y a lieu, de ne se permettre rien de semblable et de ne s'y prêter jamais; lui faire acquérir des habitudes de modestie : tel est ce devoir nettement tracé. Qui a jamais cru ou enseigné qu'il fallût laisser l'âme de l'enfant seule aux prises avec le mal, ou qu'un tel abandon fût excusable?

C'est là une tâche impérieuse. Mais combien différente de celle qu'on prétend nous imposer aujourd'hui! Entre cette formation discrète de la jeunesse et l'initiation hardie qu'on vient d'entendre préconiser, il y a un abîme.

Qu'on ne reproche donc point à la méthode traditionnelle de négliger de parti pris une obligation qu'elle a toujours reconnue et observée. La question est de savoir si les novateurs l'ont mieux comprise.

***

Quel rapport y a-t-il, demandera-t-on peut-être, entre l'éducation de la pureté et les erreurs du libéralisme qui font tout l'objet de nos études dans cette revue? Le rapport est direct.

Victor Hugo a écrit dans la préface d'Hernani : « Le romantisme, » tant de fois mal défini, n'est, à tout prendre, et c'est là sa définition » réelle, si on ne l'envisage que par son côté militant, que le *libéralisme* » en littérature... bientôt le libéralisme littéraire ne sera pas moins » populaire que le libéralisme politique ». On pourrait retourner la formule, et dire : le libéralisme catholique n'est autre chose que le *romantisme* dans l'ordre religieux. Discipline intérieure de l'Eglise, rapports entre elle et la société, conduite des âmes, moyens d'apostolat, éducation de la jeunesse : tout cela demande à être renouvelé. Brisons les moules anciens auxquels la société moderne ne saurait plus s'adapter; rompons avec l'étroitesse de règles surannées, faisons la part plus large à la spontanéité des initiatives personnelles, confiants dans la sincérité et la modération d'un zèle qui s'attache uniquement au bien. Car, il ne s'agit point d'une liberté effrénée. Non, elle aura toujours besoin d'une certaine règle. Mais, cette règle, la liberté bien comprise la porte déjà en elle-même, Et Victor Hugo : « Cette liberté, le public la veut telle qu'elle doit être, se conciliant avec l'ordre, dans l'Etat, avec l'art, dans la littérature. La liberté a une sagesse qui lui est propre, et sans laquelle elle n'est pas complète.. Surtout, qu'une raison intérieure se rencontre au fond de toutes ces nouveautés. » Quoi de plus rassurant?

Eh bien! ces théories sur un enseignement physiologico-moral dû à la jeunesse ne sont que le romantisme dans l'éducation. Ce sera notre première remarque. Et c'est déjà aussi une première réponse.

« Jusqu'au dix-huitième siècle, nous dit le P. Castillon, les théolo- » giens moralistes ont, à peu près seuls, traité cette question dans » leurs ouvrages; encore, quand ils l'ont fait, l'ont-ils résolue rapide- » ment d'après les principes généraux de la morale chrétienne. J.-J. » Rousseau présenta bruyamment le problème aux lecteurs de l'*Emile*. » Si le fait est mentionné, ce n'est pas pour étudier ou discuter la » solution du trop célèbre philosophe, mais plutôt pour marquer une » date : avec l'*Emile*, l'éducation de la pureté entre, avec éclat, dans » le domaine des études pédagogiques. Depuis lors, la question, sans » produire une littérature abondante, n'a pas été négligée. C'est sur- » tout dans les derniers temps que l'attention des éducateurs et du » public cultivé a été amenée à se préoccuper plus vivement de ce » problème » (p. 826). Cette dernière observation est intéressante. Elle marque le rapport de ce système avec le bouillonnement d'aspirations et d'idées nouvelles qui travaille certains catholiques depuis quelques vingt années.

En définitive, l'éducation de la pureté, telle que l'exposent ses promoteurs, est une nouveauté que seules peuvent expliquer la légèreté

des esprits de notre temps, leur facilité à s'engouer pour des théories exposées dans un style scientifique et brillant, et surtout l'absence ou l'oubli de tous principes solides.

Sans doute il y a des prêtres parmi ces initiateurs, et même des plus recommandables. Mais n'y en avait-il pas à l'origine de tous les faux mouvements qui, de nos jours, ont fait dévier l'action catholique? L'Américanisme, la démocratie non confessionnelle, les idées modernistes, par qui donc ont été prêchées ces nouveautés? Les Associations cultuelles n'avaient-elles pas de chauds partisans dans le clergé? Or, de même que les plus perfides ennemis de l'Eglise encourageaient ceux-ci; de même, francs-maçons, protestants, universitaires, libres-penseurs se montrent partisans de l'éducation de la pureté, qu'ils appellent *Prophylaxie sanitaire et morale.* Encore une observation préliminaire, qui a sa valeur. Chose étonnante, au premier coup d'œil. Ce monde de moralistes indépendants, épris soudain d'une touchante admiration pour la pureté, admet qu'on range les religions au nombre des moyens de succès. Seulement, les plus hauts placés de ses représentants demandent qu'on exclue *a priori* de la Société prophylactique la religion catholique.

En tête, marchent les protestants, qui sont unanimes à encourager cette propagande. Un de leurs chefs a fait paraître sous sa direction avec la rubrique *Sexes-séries,* six volumes dont voici les titres : « Ce que tout jeune garçon devrait savoir »; « Ce que toute fillette devrait savoir »; « Ce que tout jeune homme devrait savoir »; « Ce que toute jeune personne devrait savoir »; « Ce que toute jeune femme devrait savoir »: « Ce que tout homme marié devrait savoir »; « Ce que tous les gens mariés devraient savoir ».

M. Fonssagrives rapporte, à l'éloge de la *Société française de Prophylaxie sanitaire et morale,* qu'on y est généralement d'accord pour reconnaître le prix de l'appui de la religion, et, qu'en conséquence, « des démarches ont été faites dans le but d'obtenir en faveur de la ligue nouvelle le concours d'ecclésiastiques appartenant à l'Eglise romaine, de rabbins et de pasteurs, membres des différentes confessions protestantes » (p. 16). Mais il est obligé de constater qu'au sein même de la société, la religion catholique et le sacrement de pénitence ont été violemment attaqués et qu'une partie des membres s'est prononcée contre tout recours à l'influence du catholicisme (pp. 19 à 22). Inutile d'ajouter que la méthode d'enseignement *collectif* est hautement préconisée dans ce milieu. Il faut dire à l'honneur de M. l'abbé Fonssagrives qu'il en a courageusement combattu le projet. Et c'est la crainte de le voir adopté dans toutes les écoles officielles qui lui fait estimer d'autant plus indispensable l'initiation privée, qui préviendrait autant que possible le scandale dont cet enseignement public deviendrait inévitablement l'occasion pour la jeunesse.

Il va sans dire, en effet, que les gros bonnets universitaires opinent

fortement pour son institution. On lit dans le « Bulletin de la société de prophylaxie sanitaire et morale » (11 janvier 1904) : « Lors de la réunion plénière du Conseil supérieur de l'Université, dit le professeur Pinard, le doyen de la Faculté de médecine a agité la question de l'éducation particulière des jeunes gens concernant les maladies vénériennes. Or, M. le recteur Liard lui a répondu en ces termes : « Non seulement on doit, mais il faut *(sic)* donner cette éducation aux » jeunes gens, et je prends l'engagement de faire tous mes efforts » pour que tous les élèves des établissements de l'Etat reçoivent cet » enseignement sous réserve de l'approbation des parents. » « Sous réserve de l'approbation des parents ! », observe M. l'abbé Fonssagrives, « oh ! le bon billet qu'aura La Châtre, et les vertueuses conversations qui seront échangées, au sortir des Conférences collectives faites avec projections et exhibitions de figurines en cire, entre les jeunes gens qui y auront assisté et les jeunes gens qui, renfermés dans une étude, auront impatiemment attendu le moment d'être renseignés par leurs camarades !... Que sera-ce si cette curiosité malsaine a été éveillée dans des cerveaux de jeunes filles à peine nubiles ? » « Ainsi donc, dit encore M. le professeur Pinard en parlant des conférences collectives, nous avons pu en faire agréer le principe par l'Université. Ses dirigeants acceptent le fait : c'est un résultat considérable et heureux... »

M. Fonssagrives, et, avec lui, beaucoup d'autres, n'en sont pas moins d'accord avec les libres-penseurs, les protestants et les universitaires sur le principe de l'initiation nécessaire, et comme pour bien lui donner son caractère de nouveauté, le même auteur en appelle à l'autorité de Mme Necker : « Combien de parents et de maîtres ont le » sentiment qu'ils ne font pas, au point de vue qui nous préoccupe, leur » devoir, tout leur devoir ! Mme Necker avait bien raison lorsqu'elle » disait que l'éducation morale est plus négative que positive : elle est » en effet dans ce qu'on néglige plutôt que dans ce que l'on fait. Il » y a, disait-elle, avec cette finesse, qui était la caractéristique de » son talent, deux manières de gouverner les enfants : l'une, que l'on » peut appeler négative (1), et qui consiste à leur interdire ce qui est mal, » et l'autre que nous appelons positive, et qui tend à les porter directe» ment vers ce qui est bien ; celle-ci entreprenant d'éclairer et de di» riger la volonté ; celle-là s'appliquant à lui mettre des entraves ». (Il y a peut-être beaucoup de finesse dans cette observation, mais, en fait de justesse, il est difficile de rencontrer plus mal, l'une et l'autre méthode tendent également et directement au bien. Et, est-ce que la seconde s'appliquerait à ne pas entraver la volonté et ses passions ?) « C'est cette dernière qui est le plus généralement pratiquée ; *elle*

1. La question serait de savoir si le silence en pareille matière est simplement négligence, et non pas leçon volontaire et positive. Nous y reviendrons.

» *pouvait être bonne autrefois,* mais dans les circonstances actuelles, » elle est trop souvent appliquée d'une façon maladroite, et c'est grand » dommage ». — « Folie, en effet, reprend M. Fonssagrives, de vouloir écarter des enfants les difficultés et les luttes de la vie, mieux » vaut mille fois armer contre elles ces êtres qu'on aime ».

Mme d'Adhémar n'hésite pas à donner toute sa valeur à la raison soulignée plus haut. Dès l'avant-propos de son livre, elle nous dit son double but : « Ouvrir une école normale libre et syndiquée, pour y » former à un enseignement particulier et y grouper les Institutrices » qui se destinent à l'éducation des jeunes filles, dans la famille; réformer ensuite l'éducation de la femme, dans les classes cultivées » de la société, par le moyen de ces *apôtres,* munis de principes nouvellement introduits dans leurs programmes d'études et exercés à une » nouvelle méthode d'éducation.. Il est temps de s'apercevoir que, » chez les chrétiens, *la mise au point de l'éducation avec les idées et » les mœurs modernes n'a pas été faite;* que cette lacune, dans nos » systèmes, explique les avortements trop fréquents de nos efforts » actuels, et qu'on ne doit plus tarder à introduire, dans l'éducation, » les hautes formules philosophiques, qui en sont la garantie et la » force. Nous exposerons dans la seconde partie, — la plus importante, » parce qu'elle est d'un intérêt général, — *les principes destinés à » harmoniser l'éducation chrétienne avec les tendances modernes* (p. XII et suiv.).

C'est, en effet, dans cette seconde partie que l'auteur explique le grand devoir de l'initiation, couronné par une dogmatique de l'amour. Je ne doutais pas, en ouvrant cette partie, que je ne dusse y trouver la nécessité de ce devoir imposée au nom de la *Démocratie.* Cela n'a pas manqué. Je suis tombé, presque du premier coup, sur cette phrase : « CHEZ LES PEUPLES DÉMOCRATIQUES, L'ÉDUCATION A DE TOUT AUTRES RESSORTS QUE DANS LES MONARCHIES. » Mais le passage mérite d'être cité intégralement :

« Parler de l'amour à la jeunesse, s'écrie-t-on, mais c'est toute une » révolution! Les éducateurs célèbres du XVII[e] siècle sortiraient de » leur tombe, indignés et vibrants, si le bruit d'une pareille hardiesse » pouvait les arracher au dernier sommeil. Ont-ils jamais parlé de » l'amour, eux, les maîtres immortels? Existe-t-il dans le *Traité de » l'éducation des filles,* de Fénelon, par exemple, ou dans les *Lettres » et Entretiens,* de Mme de Maintenon, ou dans les écrits nombreux » de *Port-Royal* un seul chapitre qui fasse une place à l'idée de » l'amour, dans l'éducation? » — Non, assurément. On s'inquiète fort » peu à Saint-Cyr, même en mariant ces demoiselles, de satisfaire chez » elles le besoin du cœur. Mais aussi a-t-on préparé le maintien des » bonnes mœurs et de la foi? (1). L'eût-on fait, du reste, pour le

1. Hé! sans doute, il y avait alors, comme de tout temps, bien des fem-

» temps : quel rapport existe-t-il, entre cette grande époque et la so-
» ciété française actuelle, violemment arrachée aux principes d'aus-
» térité qui gouvernaient les plus respectés de nos aïeux?

» L'éducation chrétienne moderne n'a précisément qu'un tort, c'est
» d'appliquer trop exclusivement des méthodes, magnifiques sans dou-
» te, mais incomplètes, sur quelques points même caduques. Chez les
» peuples démocratiques, l'éducation a de tout autres ressorts que
» dans les monarchies. Il faut aux démocraties des vertus plus par-
» faites encore : Montesquieu l'a démontré; — or, les hautes vertus
» ne vont pas sans la connaissance. La postérité trouvera toujours,
» chez Fénelon et chez Mme de Maintenon, avec un peu trop de
» dédain d'ailleurs pour l'ordre naturel si impérieux, d'excellentes
» maximes. Principes de sagesse, de force, d'élévation y abondent.
» Mais ni Mme de Maintenon ni Fénelon, quel que soit leur génie,
» n'ont pu tout dire, pour la bonne raison qu'ils ne pouvaient deviner
» l'avenir et ses exigences toujours nouvelles. Grands esprits s'il en
» fut, ils ont bien dit ce qu'ils ont dit, et ils ont dit plus qu'on
» n'avait dit avant eux; cela suffit à leur gloire : cependant ils n'ont
» pas tout dit.. C'est pourquoi après Fénelon, après Saint-Cyr, Port-
» Royal, même après le grand Evêque (1) dont les cendres sont à
» peine refroidies et qui ne nous a pas donné, sur l'amour, en ma-
» tière d'éducation les formules que je cherche, je crois en les cher-
» chant développer, selon l'esprit des maîtres, *une pensée chrétienne*
» *empruntée et adaptée à l'esprit du temps*. Je n'appelle pas de mes
» vœux téméraires une révolution, je prépare seulement une *évolution*
» décisive et manifestement opportune. »

Néanmoins, les apôtres de la méthode nouvelle, sentant bien que cette marque de nouveauté, dans une question qui intéresse directement la formation des âmes, serait pour leur système une note défavorable, ne s'arrêtent point devant une contradiction manifeste et s'efforcent de donner à entendre que cette méthode est conforme à l'esprit et à la pratique constante de l'Eglise. Je rapporterai ici ce que dit M. l'abbé Fonssagrives, me réservant de le discuter plus loin.

« Affirmer que l'Eglise a patronné le premier de ces deux systèmes :
» celui du silence; dire qu'elle l'a fait prédominer dans les siècles
» de foi, c'est méconnaître d'une manière absolue la réalité des faits.
» Dans la chaire du prédicateur, dans la tribune du professeur, dans
» les livres, dans les conférences qui se sont faites sous ses auspices,
» l'Eglise a constamment pratiqué la méthode de dire, en cette ma-
» tière, et de publier hautement ce que les circonstances de lieu, de

mes frivoles et légères. Mais voilà une sentence bien sommaire. Il reste encore à voir si la méthode de Mme d'Adhémar maintiendrait dans les classes cultivées un niveau moral aussi élevé que dans celles d'autrefois.

1. Mgr Dupanloup.

» temps et de personnes comportaient, et qui était adéquat à sa foi. « Ce n'est que dans des circonstances exceptionnelles, pour la prépara» tion à la vocation du cloître ou la formation de certaines âmes » privilégiées qui se trouvaient attirées d'une manière toute spéciale » par les attraits d'une vertu enchanteresse et par les splendeurs d'une » innocence sans tache, que l'Eglise a pratiqué la méthode du silence, » mais elle n'en a usé, nous ne saurions trop le répéter, que d'une ma» nière exceptionnelle (1). ».

La nouvelle méthode ne fera donc, d'après Mme d'Adhémar, que restaurer le plan divin : « Revenons à la vérité, rentrons dans le plan de Dieu, occupons-nous de l'ordre naturel pour favoriser les conquêtes de l'ordre surnaturel » (p. 166).

***

Ecoutons maintenant les raisons sur lesquelles est fondée cette méthode d'initiation. Un simple énoncé les fera saisir.

La première et la principale est une nécessité de fait. Il est impossible, dit-on, de maintenir l'enfance et l'adolescence dans l'ignorance du vice. Tout concourt à mettre l'innocence aux prises avec lui : les conversations des enfants et jeunes gens entre eux, celles qu'ils entendent même chez eux, les exhibitions immorales qui s'étalent sous tous les yeux, les journaux, les livres, l'insécurité des mœurs, les scandales qui s'affichent de toutes parts, etc... Rien de plus facile à imaginer que les couleurs dont on peut charger ce tableau. Il serait donc superflu d'insister.

Or, si les parents et les éducateurs ne prennent soin de déjouer l'attaque en la prévenant, et d'initier eux-mêmes la jeunesse à certaines fonctions physiologiques dont elle peut soupçonner le mystère sans l'avoir percé, en accompagnant cet enseignement des préceptes moraux et religieux qui lui montreront l'usage de ces fonctions réglé par le commandement divin, n'y aura-t-il pas un danger certain, effrayant, pour le sort de tant de jeunes âmes, dans la révélation qui ne peut manquer de leur être faite brutalement du dehors, ou par le progrès lent et secret de leurs réflexions intimes, les laissant seules et sans secours aux prises avec le plus redoutable ennemi ?

On ne manque naturellement point d'insister sur ce que les pièges tendus à la vertu de l'enfance et les réalités malsaines qui ne lui permettent plus d'ignorer le mal (sans parler des exigences du régime démocratique), rendent cette méthode d'initiation plus indispensable aujourd'hui que jamais, et démontrent encore plus impérieusement la nécessité de cette éducation, dont M. Fonssagrives pose ainsi le principe : « Si éduquer, du latin *educere*, signifie faire sortir (et ici il s'agit

1. (Page 49). Cette citation est empruntée au traducteur espagnol de l'opuscule de M. Fonssagrives.

» de dresser contre l'obstacle), éduquer consistera à tirer des forces, » à réveiller, à faire naître des énergies qui faciliteront la victoire » dans le combat. Dans toute lutte, il importe d'abord de connaître » l'ennemi *Il n'est donc pas possible de faire l'éducation de la pureté* » *sans se renseigner d'abord sur ce qu'est l'impureté.* Peut-on lutter » contre un ennemi, sans le bien connaître? Peut-on lutter contre » un adversaire dont on néglige les points faibles et dont on ignore les » œuvres vives? » (p. 50).

Toutefois, ce n'est pas uniquement d'une recrudescence de décomposition morale dans l'état actuel de la société qu'on déduit cette nécessité de fait. On n'en tire que la confirmation particulière d'un fait plus général et qui se vérifie à toute époque. L'argument a une valeur universelle. Aussi bien, n'hésite-t-on pas à le tirer des pratiques même de l'Eglise, de ses formules de prière ou d'enseignement, qui, évidemment, appellent cette initiation. Ici également, je ne fais, pour un moment encore, qu'assembler les traits. Celui-ci, qu'on rencontre souvent, est ainsi dessiné par la main de l'évêque de Bayonne disant à M. l'abbé Fonssagrives, dans une lettre d'approbation datée du 14 août 1901 « Continuez et achevez. C'est peut-être neuf, mais c'est très » utile. Faut-il au moins que la simple récitation de l'*Ave Maria* ne » soit pas troublante à un certain âge ». (Fonssagrives, p. 153). Et le P. Castillon dit, à l'appui du même système : « Autre raison plus » décisive : L'Eglise, quand elle fait apprendre les commandements » de Dieu, ne fait pas, pour le jeune âge, une édition allégée des sixième » et neuvième commandements. Dans la liste des péchés capitaux, elle » ne supprime pas la luxure. L'Eglise aurait-elle l'illusion de croire » que, jusqu'à la veille du mariage, cette partie de son catéchisme sera » récitée sans être plus comprise que des maximes en langue chinoise? » Les explications orales du catéchisme seront aussi discrètes et chastes » que l'on voudra : elles amèneront infailliblement les jeunes audi- » teurs à soupçonner bien des choses qu'on ne leur dit pas » (page 835).

Au surplus, on ne manque pas d'appuyer sur un principe moral, et de justifier en son nom, la conclusion pratique à laquelle conduit la nécessité tirée du fait. Ce principe a une formule que nous retrouvons sous la plume de tous les partisans de l'éducation de la pureté. C'est que *l'ignorance du mal n'est pas la vertu.* Formule très simple et très claire au premier aspect, mais dont on verra plus loin l'inanité. Elle a un équivalent dans cette autre, non moins commune : *il ne faut pas confondre l'innocence avec l'ignorance.* Et nous trouvons la même pensée mise mieux encore en valeur dans cet aphorisme que M. J. Renault emprunte à M. Edward Montier (1) : « *La vertu basée sur la connaissance scientifique vaut mieux que l'innocence fondée sur l'ignorance* ».

1. L'Education du sentiment.

« Les parents, écrit Mme d'Adhémar, dans un chapitre intitulé : « Innocence et ignorance », gouvernés par une opinion responsable » de tout le mal, s'imaginent que l'innocence s'édifie sur l'ignorance » des devoirs délicats, et, ajoute-t-elle, non moins insidieusement, qu'el- » le est une vertu *native* » (p. 149). Mgr Sueur, archevêque d'Avignon, écrivait à l'auteur, dans une lettre d'approbation placée en tête de son ouvrage : « Vous montrez avec l'éclat de l'évidence ce que l'on » a trop oublié dans l'éducation moderne : que l'innocence n'est pas » l'ignorance et que jamais l'ignorance n'a pu être la vraie gardienne » de l'innocence » (p. VII). Et Mme d'Adhémar ne craint pas d'aller chercher une confirmation de cette belle maxime là où l'on s'y serait le moins attendu, dans l'exemple de la virginité chrétienne. Oui, d'après elle, rien ne prouve plus clairement combien il est naturel et conforme à l'esprit de l'Eglise d'initier de bonne heure les jeunes filles à certaines lois physiologiques, de renverser la haute muraille en la remplaçant par une grille transparente, et de les instruire de « l'exercice normal des sens » (p. 166), que l'exemple de tant de saintes et de l'auguste Mère de Dieu elle-même, consacrant leur virginité à Dieu dès leurs jeunes années. Car — et je dois surmonter ma répugnance à indiquer son raisonnement — leur vœu ne s'explique pas si l'on ne suppose dans ces virginales créatures la connaissance de ces lois physiologiques et de ces fonctions normales de la femme. Voici ses paroles : « Les Saintes illustres faisaient vœu de virgi- » nité, dès l'âge le plus tendre; osera-t-on dire que leur *connaissance* » *précoce* n'était pas alliée à la plus pure innocence? Et Marie, la » Vierge des vierges, lorsque l'ange lui annonce sa divine maternité : « Comment cela se fera-t-il, répond-elle, puisque je ne connais point » d'homme? » Acceptons, je vous en prie, l'ordre divin » (p. 167). M. Fonssagrives ne nous a-t-il pas dit qu' « il n'est pas possible de faire l'éducation de la pureté, si l'on ne se renseigne d'abord sur ce qu'est l'*impureté?* »

***

Nous voici donc au point où il est nécessaire d'examiner toutes ces raisons et de peser cette prétendue nécessité.

Notre pensée n'est point de contester toute valeur aux arguments invoqués en leur faveur, ni de donner à nos conclusions le caractère d'absolu que ses défenseurs se gardent de revendiquer pour les leurs. Mais nous croyons pouvoir montrer par une saine mise au point de la question, qu'ils l'ont tout au moins fort mal posée en mettant la pyramide sur sa pointe, la base en l'air, et que c'est un jeu très imprudent.

Tout d'abord, au fait de la contagion réputée inévitable, il faut en opposer un autre, peut-être moins plausible en apparence, mais non moins réel, et dont les partisans de l'éducation de la pureté, en géné-

ralisant leur principe, font vraiment trop peu de cas; c'est le fait de la préservation.

Oui, c'est un fait que, même de nos jours, dans les familles chrétiennes, pour lesquelles ils parlent, il se trouve encore un bon nombre d'enfants qui passent au travers de la fournaise sans être consumés. Et ce fait, dans lequel éclatent les miséricordes de Dieu sur les âmes et les merveilles de sa grâce, c'est un devoir de ne pas le méconnaître ou le couvrir d'ombre.

Nombreux sont les éducateurs et les directeurs spirituels qui peuvent en témoigner. Mgr de Ségur, si dévoué aux classes populaires, a souvent raconte que, même parmi elles, même dans ce Paris où les dangers sont plus terribles que partout ailleurs, il connaissait des apprentis travaillant dans des ateliers fort mauvais, où les envoyaient leurs parents, et qui restaient malgré cela purs comme des anges. Combien de prêtres, exerçant le même ministère, s'uniraient à lui pour l'affirmer! Et à combien plus forte raison, si l'on sort de ces milieux de pernicieuse atmosphère, pour parler de ceux où se donne une éducation chrétienne! Dans une question où l'on se réclame de l'autorité de l'expérience (car c'est en son nom aussi que certains directeurs de la jeunesse, comme M. l'abbé Fonssagrives, se prononcent pour la nécessité de l'initiation), d'autres n'ont pas craint d'invoquer en sens contraire le double exemple de leur propre histoire et de leur expérience professionnelle. C'est ainsi, par exemple, que l'auteur d'une petite brochure dont la vivacité de forme a son excuse dans la gravité des intérêts défendus (1), et qui combat la prétendue éducation de la pureté en s'appuyant sur l'autorité d'un grand maître de la jeunesse, l'abbé Timon-David, écrivait récemment : « Quoiqu'il ne convienne pas de » parler de soi, il y a des cas où cela peut devenir nécessaire pour » fournir un argument *ad hominem;* eh bien! celui qui écrit ces » lignes affirme que, jusqu'à l'âge de vingt et un ans, il n'a jamais eu » la moindre idée des rapports conjugaux, et si cette ignorance, dont » il ne cessera de bénir Dieu, fut alors dissipée, ce fut par le caractère des études auxquelles l'obligeait la profession qu'il devait embrasser. Plus tard, nous avons connu des jeunes gens d'une pureté » angélique, un particulièrement qui, à l'âge de dix-huit ans, ne pouvait entendre parler d'impureté dans les termes même les plus vagues sans se sentir comme piqué d'une tarentule et témoigner nettement toute la peine qu'il ressentait. C'était dans un établissement » thermal et le jeune homme était un externe du lycée de D... Dans » les pays où la foi est encore vivace, il n'y a pas de confesseur qui » ne connaisse plusieurs de ces âmes d'une admirable innocence, dont » jamais l'imagination n'a été souillée par cet ordre d'idées qui nous » occupe. Un religieux, sous les yeux de qui sont tombées les épreu-

1. « Les meurtriers inconscients des âmes ». Œuvre de Saint-Charles, Grammont, Belgique.

» ves de ce petit livre, nous disait que jusqu'à vingt-huit ans il avait
» vécu dans l'ignorance la plus complète des questions sexuelles, —
» ignorance qui prit fin au cours de morale que sa vocation l'obli-
» geait à suivre dans un noviciat de la Compagnie de Jésus. « Un
» autre, aussi âgé que moi, était dans la même ignorance, ajoutait-il;
» j'ai connu d'ailleurs bon nombre d'enfants et j'en connais encore,
» parfaitement ignorants du mal. »

L'auteur du présent article souscrirait pour sa part personnelle à tout ce qui vient d'être dit. Et, puisque la question se débat entre maîtres de la jeunesse, on l'excusera d'apporter aussi le témoignage d'un homme dont toute la vie, depuis l'âge de 19 ans jusqu'après la cinquantaine, où, par suite des proscriptions contre l'enseignement libre, il a été inopinément amené à prendre part à la lutte extérieure des idées, fut exclusivement consacrée à l'œuvre de l'éducation, à part quelques années d'études. Durant cette longue expérience, dont deux collèges importants de Paris furent le théâtre, et spécialement pendant douze années où il remplit les fonctions de supérieur, il ne cessa d'avoir sous les yeux, dans sa maison et autour d'elle, ce spectacle consolant d'enfants, d'adolescents et de jeunes gens, qui, même jusqu'à vingt ans et au delà, échappaient au mal qui les enveloppait de toutes parts. C'est d'ailleurs un fait bien connu que dans certaines maisons d'éducation, beaucoup ignoraient à peu près tout de ce vice dont on nous dit qu'il faut avoir la connaissance pour donner une bonne éducation à la pureté. Et que sera-ce, si, au lieu des collèges de garçons, on parle des couvents et des maisons de jeunes filles?

A quoi tient cette préservation, pour ainsi dire, miraculeuse? J'avoue qu'elle ne peut s'expliquer sans un dessein particulier de Dieu sur les âmes. Elles se gardent surtout parce que sa Providence, voulant ménager cette ressource pour ses plans divins, veille sur elles et les garde. Je n'y vois pas d'autre explication. Mais, ce dessein d'amour et de miséricorde, je l'admire, je le bénis, je le constate avec une joyeuse reconnaissance, je m'y confie et repousse de toutes mes forces tout calcul qui le contrarierait.

Or, peut-on nier, et je dirai tout à l'heure ce qui doit en empêcher, que l'initiation prodiguée même seulement aux autres, devienne, par leur fréquentation réciproque, un danger pour ces préservés? Ils ne sont pas le plus grand nombre, j'en conviens, je consens à ce qu'on les réduise à une assez faible minorité, mais en est-elle moins digne de respect? Que deviendra-t-elle cependant, si parents et maîtres se considèrent en outre comme tenus par devoir de « saisir l'occasion » du moindre trouble effleurant ces jeunes âmes pour les éclairer « par des réponses franches et nettes? »

Est-ce à dire que ces âmes d'enfants ou de jeunes gens n'ont aucun soupçon du mal? Pas le moins du monde. Il en est cependant, et de

moins rares peut-être qu'on le croit, parmi les fils de nos familles chrétiennes, et surtout parmi les jeunes filles, que sa contagion n'effleure même pas dans leurs années d'adolescence. Quant aux autres, plus nombreux, ils n'en ignorent pas tout. Mais ici il y a lieu de faire une distinction qui semble avoir échappé aux partisans de l'éducation de la pureté, si étonnant que soit cet oubli, et de faire quelque différence entre une connaissance confuse et une connaissance claire et complète. Or, la connaissance confuse, le pressentiment plus ou moins distinct du mal, avec lequel se concilie parfaitement l'ignorance qu'on croit nécessaire de dissiper par une connaissance claire, suffit admirablement, l'éducation chrétienne et la grâce aidant, pour préserver ces âmes. Et, il est permis de dire que si, dans l'un et l'autre cas le danger subsiste, ce n'est pas dans le premier qu'il est le plus proche.

Devant ses sollicitations, même vagues, la conscience de l'enfant chrétien parle, elle avertit; elle rappelle les défenses et les menaces de la loi divine, dont l'objet enveloppé de mystère, comme celui du précepte intimé à nos premiers parents, n'en est pas moins très suffisamment perçu; la grâce divine y ajoute sa lumière et sa protection. C'est alors que cette grande leçon du silence observé autour de l'enfant par tous ceux qui ont mission de former son âme, et dans lequel on ne veut voir qu'un fait tout négatif, imputable à leur apathie ou à leur aveuglement, lui révèle son sens très positif et très formel, et lui enseigne l'aversion pour ce qui la souillerait.

Il n'est pas sûr qu'elle échappe au péril, c'est vrai, et ce sera toujours vrai, quelque moyen qu'on prenne, mais il resterait à savoir si on l'en retiendrait plus éloignée en lui dévoilant la nature du mal. L'influence de l'éducation et celle de la grâce étant égales des deux parts, cela supposerait donc qu'entre les deux genres de connaissance, le second possède par lui-même une vertu préservatrice plus grande. Il suffit de poser le problème en ses termes exacts, pour montrer que d'une telle donnée on ne saurait tirer une solution. Nous y reviendrons. En attendant, ce qu'il faut affirmer du cas présent, c'est que ce qui sauve l'enfant, c'est justement que, soit par légèreté naturelle, soit aussi par l'effet d'une préservation divine, il ne comprend pas.

Qu'on permette à l'auteur de ces lignes une confession personnelle. A l'âge de douze ans, il entendit, dans les longues conversations des promenades de collège, les récits les plus circonstanciés et les plus dégoûtants, d'un camarade qui, Dieu le permettant ainsi, n'avait lui-même pas compris les propos entendus chez lui, qu'il répétait avec une complaisance malsaine. La jeune âme de son auditeur ne pouvait pas ne point ressentir quelque atteinte de ces révélations, et cependant dix ans s'écoulèrent encore avant qu'il en connût clairement l'objet et la nature. Que serait-il arrivé si quelque directeur avait cru le moment opportun de l'instruire et avait saisi l'occasion de l'éclairer

par des réponses franches et nettes? Je crois que J. de Maistre avait plutôt raison de dire : si l'on peut retarder un jeune homme jusqu'à vingt ans, il est sauvé.

Même si l'adolescent a ressenti les aiguillons de la sensualité et cédé en quelque chose à leurs excitations, mais sans avoir la connaissance du terme vers lequel elles le poussent et sans s'y sentir directement sollicité, osera-t-on poser comme une règle générale l'utilité de l'initiation? Quelle efficacité ajoutera-t-elle aux intimations positives et pressantes de la conscience avertie par la connaissance confuse, mais certaine, d'un mal défendu, et aux sages défenses d'un confesseur? A tout le moins, il y faut une extrême prudence et un parfait discernement. En ce cas encore, la parole de J. de Maistre demeure vraie.

C'est faute d'avoir suffisamment tenu compte de la distinction entre cette connaissance confuse et une connaissance scientifiquement et moralement claire et distincte, et de l'égalité de leurs rapports avec un même objet, que les partisans de l'éducation de la pureté ont conclu de l'impossibilité d'ignorer le mal à la nécessité d'une initiation. Le simple pressentiment, qui est le premier degré dans l'un de ces deux cas, pressentiment parfois très lointain, suffit, avec des grâces particulières, si l'on veut, et néanmoins fréquentes, pour produire l'aversion du mal. Si vous y joignez un attrait spécial de la divine Beauté et l'empire qu'elle se plaît à exercer sur des âmes de choix, que faudra-t-il de plus pour que, même dès le plus jeune âge, elles lui fassent de leur vœu de virginité un hommage conscient et raisonnable? Et comment vient-on nous dire alors, en le déflorant, qu'il ne se peut expliquer sans une *connaissance précoce?*

On voit maintenant de quel poids est ce bel axiome : l'ignorance n'est pas la vertu. Eh non, sans doute; mais la science l'est-elle davantage? C'est encore la vertu qu'on entend par le mot d'innocence, quand on dit : L'innocence n'est pas l'ignorance. Et la maxime citée plus haut : « La vertu basée sur la connaissance scientifique vaut mieux que l'innocence basée sur l'ignorance », revient à dire que la vertu basée sur la connaissance scientifique est plus solide que la vertu basée sur l'ignorance, si bien que, comme on l'indique par le choix des mots, elle ne mérite le nom de vertu que dans le premier cas.

Eh bien, regardée d'un peu près, cette pompeuse maxime est simplement vide de sens, et l'appropriation du nom de vertu qu'on en déduit, injustifiée. La vertu ne s'édifie ni sur la science ni sur l'ignorance, pas plus que la science saurait s'édifier sur la vertu. Ce sont là des non-sens. L'ordre intellectuel et l'ordre moral ou spirituel sont deux ordres distincts qui ne se servent pas de support l'un à l'autre, malgré leurs relations.

Et, d'ailleurs, a-t-on une notion exacte de ce que sont les vertus morales, parmi lesquelles compte celle de pureté? Toute vertu morale, dans l'âme chrétienne, a deux sources; elle a un double principe, un double effet, une double règle. Toute vertu morale, comme la tempérance, la douceur, la pureté, est à la fois une vertu naturelle, c'est-à-dire acquise, et une vertu infuse, c'est-à-dire surnaturelle. En réalité, c'est une double vertu.

Comme vertu naturelle, elle s'acquiert par la répétition des actes : on acquiert la vertu naturelle de tempérance, par la répétition d'actes de résistance au vice opposé.

Il en est de même pour la pureté. L'effet de cette vertu naturelle est de détruire dans l'âme le vice ou la passion qui lui est contraire. C'est pourquoi l'exercice des vertus naturelles est de si grande importance. Cependant ces vertus naturelles n'empruntent leur règle qu'à la droite raison; l'habitude en laquelle elles consistent a simplement pour but de rendre l'homme apte à régler sa vie selon la raison et l'honnêteté naturelle

Comme qualité surnaturelle, la même vertu morale a une source toute différente. Elle est infuse dans l'âme par l'Esprit-Saint dès le baptême. Antérieure à tout exercice, ce n'est point par l'exercice qu'elle s'accroît, mais par le même principe qui lui a donné naissance; son progrès est corrélatif de toute augmentation de la vie surnaturelle dans l'âme, de tout ce qui la fait avancer en mérite surnaturel et en grâce. Sa règle est aussi plus haute, ce n'est pas la simple et droite raison, la simple honnêteté naturelle, c'est la raison éclairée par la foi; son but n'est pas seulement de rendre l'homme parfait selon sa nature, mais d'en faire un parfait chrétien, sur le type de la personne même de Jésus-Christ (1).

Ceci posé, il va de soi que le développement de la vertu naturelle et de la vertu surnaturelle de pureté, comme de toute vertu morale, importe également.

S'il s'agit de la première, on ne peut donc que souscrire absolument à l'avis des partisans du nouveau système, quand ils insistent sur la nécessité de donner à l'âme de l'enfant, de l'adolescent, une solide et ferme éducation, en l'habituant, en l'exerçant à se défendre, en fortifiant sa volonté, en trempant son caractère, pour lui apprendre à tenir le mal en respect et à s'en prémunir. Mais leur erreur est de croire que leur méthode d'initiation est la seule qui en offre le moyen efficace. Est-ce que l'âme qui, avertie par un pressentiment moral et par la connaissance confuse du mal, discrètement formée par la loi

1. Il est bien vrai, au sens naturel, que l'innocence n'est pas une vertu *native*. Nous dirons d'ailleurs plus bas que l'argument se retourne contre ceux qui l'invoquent. Mais, au sens surnaturel, l'enfant a reçu par le baptême une vertu native d'innocence, qui appuie tout l'effort de l'éducation chrétienne.

du silence, guidée aussi et soutenue par la vertu surnaturelle, se détourne des objets qui la blessent, en évite l'approche, se défend de complaisance à leur égard, est-ce que cette âme ne pose pas, elle aussi, une succession d'actes répétés par lesquels la vertu naturelle se développe, s'affermit en elle, tout aussi bien que si elle était initiée? Qu'est-ce que la connaissance des lois physiologiques et des notions plus précises sur la nature de l'objet défendu ajouteraient à la valeur de cette formation, si ce n'est, peut-être, de mettre l'âme aux prises avec des difficultés plus redoutables? Je n'oublie point qu'ainsi l'exigeraient les vertus démocratiques dont notre siècle a besoin. Mais la démocratie n'a eu de privilège jusqu'ici que de corrompre ce qu'elle touche.

Si, donc, même du point de vue de la vertu naturelle, l'ignorance seule est une base fragile, une base nulle, il faut en dire tout autant de la connaissance scientifique envisagée en elle-même; on a beau exagérer son importance, elle est ici, comme on l'a dit, à peu près celle de la cinquième roue d'un chariot.

Mais combien cela est plus vrai encore, si l'on parle de la vraie vertu chrétienne, de la vertu surnaturelle, dont le rôle est capital en cette question! Et ici, on ne peut s'empêcher d'observer que les partisans de l'éducation de la pureté ne s'en souviennent pas assez en pratique. Certes, les écrivains catholiques, comme ceux que nous avons cités, ne manquent pas de rappeler la nécessité d'une formation religieuse et des habitudes de piété. Mais, quand ils discutent, on dirait qu'ils ont moins de confiance dans leur efficacité préservatrice que dans celle de l'initiation. Non, assurément, l'ignorance n'est pas la vertu. Mais l'ignorance et la piété sont les deux gardiennes de la vertu. Dissipez l'ignorance, vous portez presque sûrement atteinte, je le montrerai tout à l'heure, à la pudeur, à la modestie, barrières protectrices de la pureté contre le péché honteux. Et du jour où les barrières sont tombées, l'innocence est en péril.

Toute la question revient donc à ceci : Si la grâce et la piété, unies à l'ignorance, ne suffisent pas à préserver la jeunesse contre l'envahissement du vice, suffiront-elles davantage, si on les unit à la science? En d'autres termes : en éliminant de part et d'autre ce facteur commun de la préservation surnaturelle, on devrait donc constater, à l'avantage d'une formation dite scientifique, une valeur de préservation naturelle, supérieure à celle de l'état d'ignorance.

Or, rien n'est plus contestable que cette supériorité. Et en voici la raison. De même que les prôneurs de ce nouveau mode d'éducation ne tiennent pas assez compte, en pratique, du rôle de l'action divine de la grâce, ils négligent un troisième fait, un troisième facteur qui intervient nécessairement en la matière à l'encontre des influences surnaturelles, le fait de la concupiscence.

Sensus et cogitatio humani cordis in malum prona sunt ab adolescentia sua. L'esprit de l'homme et les pensées de son cœur sont portées au mal dès sa jeunesse (Gen. VIII, 21). Voilà qui est fait pour apporter un singulier élément de trouble dans l'œuvre de cette paisible formation. Non, il n'est que trop vrai, dans l'ordre de la nature, l'innocence n'est pas une vertu native; ce qui est natif, c'est le penchant au mal. Cette fameuse éducation de la pureté n'est donc pas une éducation uniquement scientifique, malgré le nom dont elle se pare, elle met en jeu, en mouvement, une activité morale dont elle n'est point maîtresse. Là est le danger. C'est vainement qu'on prétendrait distinguer les connaissances spéculatives qu'il s'agit d'inoculer à l'enfant comme un préservatif, d'avec les désordres moraux auquel l'abus pervers des lois physiologiques peut donner lieu, et sur lesquels on n'attirera son attention qu'autant qu'il sera besoin. D'abord, les partisans de ce système sont loin de faire nettement cette distinction, qui, en beaucoup de cas, enlèverait son utilité à leur système. Mais surtout, il ne dépend nullement d'eux de l'appliquer en fait à leur gré.

De ce point de vue, il est facile de constater que leur psychologie de l'enfant est étonnamment défaillante.

En effet, en premier lieu, l'enfant veut *savoir*. Et, sur ce terrain-là, sa curiosité naturelle sera aiguillonnée par un instinct dont il ne connaît pas la tendance. Il est entendu que l'initiation se fera lentement, progressivement. Mais, vous n'êtes pas maître de l'initier comme vous l'entendez. C'est lui qui mènera son enquête. Où arrêterez-vous ses questions, et sous quel prétexte? Il va de soi également qu'on parlera en termes très décents. Je me demande cependant de quels termes on usera, sans initier l'adolescent au désordre moral, pour « lui apprendre à user avec respect, et dans l'ordre, des organes que Dieu lui a donnés pour accomplir sa mission ici-bas », « à coopérer à l'œuvre divine de la création », « à conserver intactes, en attendant qu'il ait le droit d'en user, les énergies physiques dont il aura à rendre compte à Dieu ». Et, en effet, c'est bien là qu'il en faudra venir pour répondre à tous les *pourquoi*. « Il y faut, dit-on avec M. Renault, de la délicatesse, de la prévoyance, du tact et du temps ». Y a-t-il beaucoup de parents et d'éducateurs qui aient la délicatesse et le tact supposés? Quant à leur prévoyance, elle sera cent fois mise en défaut; et, le temps, ils n'en disposeront point à leur gré. J'admire l'aisance de Mme d'Adhémar : « Il n'y a point de vérité qui outrage la pudeur; on ne l'exposerait à aucune atteinte, grâce à notre méthode, grâce à l'emploi des incidentes adroites : au cours d'une lecture on peut tout dire avec à-propos, convenance et discrétion » (p. 165). N'est-il pas clair que ces incidentes adroites en soulèveront du côté de l'enfant beaucoup de malencontreuses?

Il s'agirait de savoir si la science amortit la concupiscence, ou si elle risque de l'éveiller. La question est là. Ce ne sont pas seule-

ment les *pourquoi* qui sont redoutables, les *comment* le sont encore davantage. J'ai lu avec attention les méthodes d'initiation aux lois physiologiques qu'on nous propose, et les exposés pratiques qu'en donnent certains écrits spéciaux. On y trouve beaucoup d'ingéniosité dans les explications. Mais elles ont toutes le même défaut. Elles sont incomplètes et s'arrêtent devant le vrai point à expliquer. Et il ne peut en être autrement. La retenue nécessaire ne me permet pas de le prouver par des exemples précis. Mais je ne crains pas d'affirmer que cette initiation, trop claire sur la fonction d'un sexe, enveloppée de réticences et de silence sur celle de l'autre, n'a pour résultat que d'amener l'enfant sur le bord du précipice, sans avoir la vertu de l'empêcher de faire un pas de plus. C'est justement à ce point des explications physiologiques que naît presque inévitablement dans son esprit le *comment* devant lequel toute personne honnête se dérobera. Voilà à quelle situation effrayante on aboutit. Mais l'enfant saura bien trouver les moyens de compléter sa science : il interrogera des camarades plus instruits que lui, il cherchera dans les livres; et l'on retombe dans tous les inconvénients et dangers que les éducateurs de la pureté sa vantaient de lui faire éviter.

En second lieu, l'enfant veut *montrer ce qu'il sait*, et c'est la porte ouverte à des entretiens avec ses compagnons dont l'effet ne peut être que pernicieux. Lui recommanderez-vous de s'en abstenir? Ici se dressera alors un autre *pourquoi* qui vous laissera sans réponse, à moins d'entrer dans la question morale, d'aborder cette science du bien et du mal, que vous vous proposiez de laisser dans l'ombre. Il faudra donc pousser l'initiation jusqu'au bout, ou, du moins, la mettre en telle voie qu'elle doive y parvenir promptement. Quelle responsabilité effrayante! Et, si vous ne le faites pas, si vous vous abstenez de prescrire à l'enfant cette loi du silence que votre propre exemple lui a désapprise, ne voyez-vous pas, qu'au lieu de l'avoir prémuni, vous le livrez à tous les hasards?

Enfin, péril encore plus menaçant, l'enfant *veut expérimenter* ce qu'on lui a dit et expliqué. C'est de sa nature. Vous n'en changerez point la loi, surtout en cette matière où tous les instincts inférieurs aiguillonnent sa curiosité naturelle. Obsédé par cette malencontreuse idée qui s'est emparée de lui, et se présente toujours avec l'attrait de la volupté, il ne se donne point de repos qu'il n'ait essayé le moyen de satisfaire les appétits grossiers qui fermentent en lui, depuis qu'il a appris, comme Adam, la science du bien et du mal. En définitive, au lieu de prévenir l'incendie des passions, vous n'aurez fait que jeter de l'huile sur le feu.

Oh! je sais, on compte, pour l'éteindre, sur l'effet transformant de ce que Mme d'Adhémar appelle une dogmatique de l'amour, et l'on se flatte de tout spiritualiser, d'élever l'adolescent « jusqu'à ces hauteurs sereines où l'amour lui apparaît, non point comme le fruit de la

honte, mais comme l'accomplissement d'une loi du Dieu d'amour, comme la récompense promise... » Le P. Castillon écrit : « Qui ne » voit dès lors, et c'est là qu'il importe d'en venir, qu'il n'y a pas » opposition nécessaire entre cette aversion raisonnée — et non plus » seulement instinctive — et la connaissance du désordre qu'on re- » doute et dont on se défend? Serait-il même paradoxal de dire que » cette connaissance, sagement distribuée, en révélant la beauté de » l'ordre et la honteuse difformité du désordre, en révélant aussi » les dangers de l'extérieur et les complicités du dedans, peut avoir » pour effet de rendre la pudeur plus délicate et plus susceptible, plus » prudente aussi et plus intransigeante, parce que plus éclairée et plus » convaincue? La réponse ne paraît pas douteuse » (p. 831).

Je ne saurais, pour ma part, être de cet avis. Spéculativement, cette esthétique de l'amour a une grande valeur, j'en conviens. Pratiquement, la proposer non pas seulement aux personnes qui ont déjà à peu près franchi l'étape de la jeunesse, mais à des enfants, à des jeunes gens et des jeunes filles encore adolescents, c'est, à mes yeux, beaucoup plus qu'un paradoxe, c'est une nouvelle erreur de psychologie qui déconcerte. Il y a, en effet, un âge de la vie où cette beauté de l'ordre est sans empire sur l'âme presque incapable de la comprendre à ce point de sa formation, enveloppée encore dans les impressions des sens, et sollicitée en sens contraire par des poussées nouvelles, d'un attrait beaucoup plus sensible; c'est l'âge où les passions vont poindre et faire sentir leur premier éveil. En vérité, le moment est bien choisi. Comment les facultés d'imagination, si vives à cet âge, chez tous les enfants, chez les jeunes filles surtout, n'exciteraient-elles pas la sensibilité, qu'il importe avant tout de modérer? Si l'on possède un secret pour l'empêcher, que ne le donne-t-on!

On a beau invoquer la diversité des temps, il y a une chose qui subsiste la même à travers leurs vicissitudes, c'est l'esprit de l'enfant. Il est le même aujourd'hui qu'autrefois, et c'est pour cela qu'il est bien présomptueux de dédaigner la pratique des siècles. La vraie méthode pour l'éducation de la pureté demeure celle qui a cours depuis l'antiquité chez tous les peuples civilisés, et qui consiste, d'une part, à garder le silence sur tout ce qui a rapport à cet ordre de choses, d'autre part, à employer tous les moyens que la religion, l'autorité paternelle, l'hygiène et la prudence peuvent suggérer. Les païens eux-mêmes avaient en horreur l'enseignement que des catholiques préconisent de nos jours. Ils ont toujours fait une loi de respecter l'enfance en s'abstenant devant elle de tout discours capable de la faire rougir. Qui ne connaît ces beaux vers de Juvénal :

Nil dictu fœdum visuque hæc limina tangat
Intra quæ puer est...
Maxima debetur puero reverentia. Si quid
Turpe paras, ne tu pueri contempseris annos.

Plutarque, dans sa vie de Caton, dit que ce Romain, en présence de son fils, parlait avec autant de précaution que s'il se fût adressé aux Vestales, les vierges sacrées de la Rome païenne.

Toute l'antiquité païenne proteste contre cette théorie inconnue d'elle, qui veut initier des enfants, des fillettes, de candides adolescents, aux mystères de la vie des sexes, « au mystère sacré de la reproduction ». Et depuis Jésus-Christ, aucun peuple n'a présenté l'exemple de cette éducation meurtrière dont on voudrait imposer le devoir aux parents de nos baptisés.

Est-ce sérieusement qu'on en appelle à la conduite de l'Eglise? Sur ce point, je laisse la parole à l'auteur de la petite brochure citée plus haut. Il répond au passage de M. Fonssagrives que nous avons reproduit sur ce sujet.

« Comment! L'auteur avoue que l'Eglise « *s'en est tenue à ce que les » circonstances de lieu, de temps et de personnes comportaient* », et » il en conclut qu'elle a suivi le second système qui consiste à tout » dire, par conséquent à dévoiler toute l'économie des relations sexuel- » les et à faire de ces immondes données l'objet de son enseigne- » ment?

» Dans quel catéchisme voit-on cela?

» Dans quelle chaire le prêche-t-on?

» Dans quel Etablissement destiné à des laïques l'Eglise inscrit- » elle au programme du professeur les dissertations sur le mystère de » la naissance et toutes les questions qui s'y rattachent?

» Que le lecteur compare les deux affirmations et qu'il juge.

» L'Eglise, dans les premiers siècles de l'ère chrétienne, parlait » aux fidèles un langage qui ne serait plus supportable aujourd'hui. » Mais qu'est-ce que cela prouve? Que les prédicateurs se mettaient » à la portée de leurs auditeurs. A cette époque on était encore en » plein paganisme; des termes grossiers et répugnants étaient cou- » ramment employés; ils ne choquaient personne; rien d'étonnant que » les Pères et les Docteurs se soient servis de cette terminologie. Mais, » qu'on nous dise franchement si les évêques toléreraient aujourd'hui » qu'on parlât de cette façon du haut de la chaire de vérité, ou dans » un catéchisme ou dans les classes présidées par un prêtre, par un » religieux! N'est-il pas vrai que celui qui scandaliserait les fidèles » par des propos déshonnêtes serait considéré comme un loup furtive- » ment entré dans la bergerie? Comment alors les éducateurs de la » pureté peuvent-ils se réclamer de l'Eglise comme favorable à leur » système *de tout dire?*

» Dans les grands séminaires on fait aux futurs prêtres un cours, » du nom de Diaconales, qui a effectivement pour objet l'enseigne- » ment dont il s'agit. Mais la façon dont l'Eglise se comporte relative-

» ment à ce cours, bien loin de prouver qu'elle favorise le système de tout dire démontre péremptoirement qu'elle l'a en horreur.

» 1° Elle ne donne cet enseignement que contrainte par une absolue » nécessité, notamment parce que le sacrement de pénitence ne pour» rait autrement être administré par ses prêtres.

» 2° Elle n'admet à ce cours que les élèves ayant reçu déjà le » sous-diaconat et ne pouvant plus rentrer dans le monde sans violer » leurs vœux.

» 3° Elle entoure ces jeunes gens des plus minutieuses précautions » et les avertit expressément d'apporter à cette étude une parfaite » pureté d'intention et de ne s'y appliquer qu'en recourant fréquemment » à la prière, faute de quoi ils doivent s'attendre à succomber parfois » à des tentations devenues inévitables.

» 4° Elle veut que cet enseignement soit donné en latin, les mots » grossiers et les détails honteux frappant moins l'imagination quand » ils sont exprimés dans une langue étrangère.

» 5° Elle recommande de s'en tenir aux notions nécessaires et de » ne pas chercher à approfondir ces scabreuses questions au delà » de ce que requiert le ministère des âmes.

» Au confessionnal enfin l'Eglise prescrit au prêtre les règles qu'il » doit suivre, et une des principales, c'est d'user d'une extrême pru» dence pour ne pas s'exposer à apprendre au pénitent le mal qu'il » ne connaît peut-être pas. Ce n'est pas elle qui raisonnerait comme » les éducateurs de la pureté, estimant qu'il faut profiter des occasions » opportunes pour l'enfant ou le jeune homme des mystères de la » vie. Elle préfère — tant est jalouse sa maternelle sollicitude *pour* » *l'heureuse ignorance* de ses enfants, — qu'il manque quelque chose » à l'intégrité matérielle de la confession plutôt que de déchirer cer» tains voiles par des interrogations poussées trop loin ou formulées » d'une manière trop brutale » (1).

Donc, le vrai principe en matière d'éducation de la pureté, s'il faut en poser un, c'est celui du silence, et non de l'initiation. Loin d'avoir à « saisir les occasions », de rompre ce silence, tous ceux qui ont charge de former la jeunesse parleront le plus tard possible et le moins possible

L'excellente *Unità Cattolica*, dans un article du 13 juillet 1909, sur cette matière, en donne une raison tirée de la théologie morale qui nous paraît d'un grand poids : « Il ne faut pas s'exposer à un péril certain pour un motif douteux. Or, d'une part, il est très incertain de pouvoir établir avec sécurité quand il est nécessaire de faire à un enfant ces révélations, mais, de l'autre, c'est un fait attesté par les éducateurs les plus renommés, que toute révélation anticipée qui n'est point nécessaire crée un péril qui n'existerait pas sans elle. »

1. « Les meurtriers inconscients des âmes ».

Du reste, je dois le dire, il y a au fond de tout cela, me semble-t-il, une question mal posée, plutôt qu'une opposition de vues réelle et profonde. Les adversaires du système reconnaissent la légitimité de l'initiation, quand elle est d'une utilité certaine, et pourvu qu'on la proportionne strictement à ce besoin. Ses partisans, après avoir bruyamment affirmé leur principe, se dérobent à ses conséquences, non seulement par impossibilité de s'acquitter jusqu'au bout de la tâche déclarée obligatoire, mais, même avant d'être acculés dans cette impasse, ils ne parlent que de prudence, de diversions adroites, de réserve indispensable. La lecture de leurs écrits y fait saisir des contradictions évidentes. Cela n'empêche pas que le principe mal posé, imprudemment lancé, encore plus mal compris de ceux auxquels ils s'adresse, fait son chemin et produit ses effets désastreux. C'est ce que j'appelle poser la pyramide sur sa pointe.

Quel principe plus faux, d'une fausseté à faire crier, que d'assimiler, sous le nom de vérité, la science du bien et du mal à celle des mystères divins, et de leur attribuer une vertu également salutaire? C'est cependant l'inexplicable distraction où tombe M. l'abbé Fonssagrives, aggravée par l'application abracadabrante qu'il fait d'un texte de l'Ecriture dont il tire l'épigraphe de son livre. En voici la première page : « Aux parents et aux maîtres, aux parents surtout, car plus » que tous ils ont charge d'âmes, je dédie ces quelques pages! J'ai » apporté tous mes soins à ce qu'elles ne scandalisassent personne. » Peut-être iront-elles se heurter à des idées depuis longtemps re- » çues?.. Mais les intérêts engagés sont trop graves pour qu'on se » laisse asservir par les préjugés; et n'est-ce point en matière d'édu- » cation aussi que doit se vérifier la parole sainte : *Veritatem co-* » *gnoscetis et veritas liberabit vos.* « C'est la vérité qui vous ren- » dra libres » (Joan., VIII, 32). Non, toute vérité ne nous rend pas libres. L'histoire entière du genre humain, depuis les jours du paradis terrestre, est là pour attester qu'il y a une vérité dont la possession a pour conséquence un humiliant esclavage. Comment peut-on l'oublier?

J'ai parlé plus haut des hésitations et des reculs qu'on remarque chez les prôneurs de cette méthode nouvelle. M. J. Renault écrit, par exemple : « Il ne suffit pas de dissiper l'ignorance, il faut qu'une préservation minutieuse et sage protège et guide l'adolescent au moment où les premiers dangers l'assaillent ». On nous avait d'abord promis que la science allait tout faire. A présent, nous voyons qu'il y a bien à en rabattre. La science ne fera rien, avoue-t-on, s'il n'y a pas une minutieuse préservation. Et le même auteur ajoute ce mot que je veux retenir : « L'initiation n'a pas le privilège de soustraire l'adolescent à toutes les suggestions mauvaises; ce n'est pas une panacée... elle n'est qu'*une précaution.* »

A la bonne heure! Seulement, à notre avis, il faut encore ajouter

quelque chose, et l'on aura ainsi mis la question au point : cette précaution ne doit pas être, généralement parlant, une précaution absolument *préventive*.

L'auteur inconnu, que je me plais à citer, écrit avec raison :

« Donc la première, la principale règle pour les parents : ne rien » dire des matières délicates dont on les somme de tout dire ; et si les » enfants interrogent, répondre, sans avoir l'air de s'en émouvoir le » moins du monde, « que la modestie chrétienne interdit de s'entre- » tenir de ces choses-là ; qu'il est dans les desseins de la Providence » qu'on ne s'en occupe pas avant d'avoir dix-huit ou vingt ans et » qu'ainsi il ne faut pas revenir là-dessus. »

» Pas un enfant ne s'offusquera de cette réponse ; et pourquoi ne la » trouverait-il pas toute naturelle et méritant sa pleine confiance, » venant d'un père ou d'une mère ?

» En même temps qu'on doit se retrancher dans cet impénétrable » silence, on doit faire comprendre aux enfants, en toute occasion, » qu'ils ne peuvent, sans déplaire à Dieu et à leurs parents, sans se » faire le plus grand tort à eux-mêmes, arrêter leur esprit sur ces » matières, en causer avec des camarades, etc. Il est du reste très » facile de leur donner indirectement cet avis, sans qu'ils s'en effa- » rouchent ou s'en scandalisent.

» Qu'on leur répète à satiété que quand leur conscience leur dit » qu'une chose est mauvaise ou pourrait bien être telle, ils ne doivent » jamais aller là-contre, mais obéir à leur conscience, ou consulter » s'ils craignent de se faire illusion.

» Tout enfant élevé chrétiennement comprendra cela. Or s'il le com- » prend et que ses intentions sont droites, sa foi sincère, son âme ver- » tueuse, il n'accueillera pas les mauvaises pensées ; il rejettera les ques- » tions indiscrètes que lui pose sa curiosité naturelle, il ne lira aucun » livre dont les premières lignes l'alarmeraient ; à bien plus forte » raison, il n'écoutera pas les mauvais camarades qui voudraient lui » tenir des propos inconvenants. D'instinct un enfant pieux agira ainsi. » Et, dès lors qu'il le fait, il peut parfaitement, avec la grâce de Dieu, » traverser les années si périlleuses de son adolescence et de sa jeu- » nesse sans chercher aucunement à éclairer « sa sainte ignorance », » d'autant mieux que toujours Notre-Seigneur inonde de grâces sensi- » bles l'âme des enfants qui ont le cœur pur et qui savent s'imposer » des sacrifices pour garder leur innocence. Ces enfants sentent très » bien que c'est une récompense de leur fidélité à se montrer intran- » sigeants envers les autres et envers eux-mêmes en matière de pu- » reté, et ils n'ont garde de chercher à pénétrer des secrets qu'ils de- » vinent aisément devoir leur faire perdre leur bonheur si une fois » ils les connaissaient.

» Naturellement, les parents, les maîtres, le confesseur surtout ne » négligeront rien pour affectionner l'enfant aux grands préservatifs,

» aux puissants moyens de salut que nous offre la Sainte Eglise et sans
» lesquels tout le reste serait en pure perte, par-dessus tout la prière,
» la Communion très fréquente, l'amour de la Sainte Vierge. Hélas!
» tous ceux qui parlent tant de l'éducation de la pureté font à peine men-
» tion de ces moyens qui pourtant sont absolument indispensables et
» sans lesquels on n'aura que de l'hypocrisie ou un vernis d'honnêteté
» naturelle, si on ne donne pas le spectacle de grands scandales. »

Assurément, c'est une pratique inintelligente et grosse de conséquences dangereuses pour la suite, de répondre aux questions d'un enfant par de fausses et absurdes explications. Mais il n'est pas moins dangereux de s'appliquer à satisfaire sa curiosité, comme si elle était légitime. Plus tard, lorsqu'avec l'âge, les mystères de la vie commenceront à se dévoiler à ses yeux, quand les fréquentations nécessaires du jeune étudiant ou du jeune soldat en rendront la révélation à peu près inévitable, il pourra être opportun de l'initier prudemment; encore ne le faudra-t-il faire que dans la mesure de son besoin personnel, en discernant les promesses de préservation que peuvent offrir, même alors, ses dispositions vertueuses entretenues par la grâce divine. Mais, jusque-là, le seul moyen sage et vraiment efficace à employer dans la plupart des cas, se réduit à celui dont parle le directeur de la jeunesse qui écrit : « Pour moi, bien des fois me trouvant
» en face d'une curiosité d'adolescent que je sentais quelque peu
» avide d'apprendre, instinctivement, et non point par manque de cou-
» rage, j'ai cru devoir prudemment détourner l'attention de mon jeune
» pénitent par quelques mots de la foi, bien sentis, et, loin d'augmenter
» encore son trouble par une de ces révélations conseillées et même
» dites nécessaires par la nouvelle école, j'ai cru, dis-je, devoir *lui*
» *imposer*, au contraire, *au nom du salut éternel de son âme*, de faire
» promptement trêve à ses dangereuses préoccupations du moment. »

Quant aux jeunes filles, presque toujours beaucoup plus préservées, à moins que l'imprévoyance et la mondanité des parents ne les livrent au danger, la question se pose surtout au sujet du mariage. Il n'est pas admissible, nous sommes les premiers à le dire, qu'on les laisse en contracter les obligations, sans les éclairer sur leur nature. Ce serait les exposer cruellement à des troubles, à des tourments d'âme, dont l'absolu silence observé autour d'elles les empêcherait, une fois mariées, de chercher auprès de qui que ce soit la solution et l'apaisement; ce serait les exposer aussi à de pernicieuses réactions par l'effet du changement d'existence, et peut-être, les livrer sans défense à des suggestions dépravées. Tâche délicate, sans doute, mais dont l'obligation s'impose, et pour laquelle les parents ont au besoin la ressource de recourir à un directeur. Mais elle doit être le plus souvent réservée à l'époque qui précède immédiatement le mariage, et lorsqu'on est sur le point de le conclure. Faut-il donc un long temps pour cette instruction, d'autant qu'une jeune fille, à cet âge,

y est mieux préparée, Mme d'Adhémar fixe à l'âge de seize ans pour en commencer l'ébauche. Mais durant cette période de quatre ou cinq ans, qui se rendra compte du travail opéré dans une jeune imagination et de ses répercussions sur une sensibilité ordinairement très vive, et qu'il importerait surtout de contenir?

En résumé, le devoir des éducateurs, et avant tout des parents, est, tout d'abord, de veiller assidûment sur leurs enfants, dès le jeune âge, dès le berceau, pour les préserver de toute habitude dangereuse. M. l'abbé Fonssagrives donne d'excellents conseils sur cette matière. A l'enfant qui commence à grandir, leur devoir sera également d'inculquer par leur propre exemple la leçon d'une chrétienne réserve sur tous les sujets délicats. Voilà la grande précaution. Le choix d'une école où la bonne tenue et les principes religieux soient en honneur en constituera une autre non moins indispensable; et si l'iniquité des temps rend plus difficile de la trouver, ce sera un nouveau motif de réduire au minimum les contacts extérieurs, de suppléer par des soins plus vigilants aux lacunes de la formation scolaire et de défendre l'enfant contre ses écueils. Les parents n'ont pas toujours assez conscience de ce que peuvent à cet égard leur dévouement et leurs exemples. Enfin, s'ils ont vraiment à cœur de sauvegarder la vertu de leurs enfants, ils les écarteront des spectacles qui éveillent la sensualité et troublent l'imagination, des réunions où règne l'esprit du monde, qui est tout entier sous l'empire du malin, *totus mundus in maligno positus est* (I, Jo. V, 19).

Il y a quelque austérité dans l'accomplissement d'une mission ainsi comprise, il en faut convenir, mais les conditions de la vie chrétienne conservent leur base immuable à travers les vicissitudes des âges. En tout siècle, il sera toujours vrai que le recours à Dieu et la fuite des occasions sont les moyens nécessaires à la préservation de la vertu. Si les parents et les maîtres s'attachent consciencieusement à ceux-ci, ils n'auront pas besoin de recourir à des systèmes inconnus jusqu'ici; s'ils les négligent, les procédés d'initiation, qu'on leur prêche, ne feront qu'accélérer le danger.

Celui-ci est toujours suspendu sur ces chères têtes d'enfants. C'est la triste condition humaine. Rien ne peut le conjurer absolument. A certaines époques, les difficultés croissent et le péril surgit de toutes parts. Mais si la difficulté croît, elle ne change pas de nature, le cœur humain non plus. On a donc tort de préconiser, comme nécessaires et plus efficaces, des méthodes nouvelles. C'est là tout le grief. Et l'on tombe dans une illusion funeste en se flattant de remplacer avantageusement par ces méthodes, dont la valeur empirique est nulle, l'antique pratique chrétienne qui, seule, constitue dans tous les temps la véritable éducation de la pureté.

Nous avons bien assez du modernisme théologique, du modernisme

exégétique, du modernisme social, sans qu'on vienne nous prêcher aussi le modernisme pour enfants.

En finissant, j'insisterai sur un argument indirect dont la force ne sera pas moindre que celle des autres.

Il y a une autorité, un patronage dont les prôneurs de la nouvelle éducation de la pureté auraient horreur de se réclamer. C'est l'autorité et le patronage de la Franc-Maçonnerie. Et cependant ce patronage leur est acquis, cette autorité s'ajoute à toutes celles qu'ils invoquent. Leur système, les francs-maçons l'appellent « notre belle doctrine maçonnique ». Ils ne s'y seraient pas attendus. D'autres en seront moins surpris. Dans tous les cas, n'est-ce pas le coup de grâce ?

L'Acacia, revue maçonnique, contient dans son numéro d'avril 1910 un article intitulé : *Du rôle éducatif de la F.·. M.·. au point de vue de la morale sexuelle,* par le F.·. Chev.·. Dr H. Thil.·.

La mort de Ferrer, « martyr de la pensée libre et éducateur célèbre », a suggéré à l'auteur l'idée de soumettre à ses Frères quelques réflexions concernant la valeur éducative de la F.·. M.·., et, tout d'abord, quant à l'éthique sexuelle.

Il commence en exposant quelle est, à son sens, l'importance du rôle social, qui convient à la Maçonnerie et à ses membres et pense qu'ils peuvent avoir une influence considérable sur toute question de morale et d'hygiène, en particulier de la morale sexuelle.

Peu importe ici la différence, l'opposition complète entre sa conception maçonnique de la morale et celle adoptée par les catholiques dont nous avons parlé. Ou plutôt, plus cette opposition est grande, plus est frappante la rencontre des uns et des autres dans le choix des mêmes moyens pour moraliser l'enfance et la jeunesse.

Laissant donc de côté ce qui est spécial à la morale maçonnique, mais sans oublier le but que l'auteur se propose, je lui cède la parole, en invitant le lecteur à constater que, s'il n'était pas prévenu, il croirait encore entendre M. l'abbé Fonssagrives ou tel autre catholique non moins honorable, tant est parfaite la ressemblance du langage tenu et des raisons invoquées de part et d'autre.

Il est absolument avéré que les jeunes gens (aussi bien filles que garçons), sont, en dépit d'une surveillance, d'ailleurs illusoire, initiés de bonne heure au culte d'Eros ; les intéressés subissent eux-mêmes le joug impérieux de cet instinct qui évoque en eux un sentiment de curiosité légitime, d'autant plus intense, qu'on paraît entourer de plus de mystère des faits cependant si naturels : les chuchotements, les demi-silences, les sous entendus sont aiguillons acérés et plus parfaits excitateurs du désir de savoir.

Quel aveuglement, ou plutôt (car au fond personne n'est dupe), quelle veulerie de la part des parents qui s'entêtent, par stupide esprit de routine, à persister dans de pareile errements !

L'initiation est faite malgré nous, quelques précautions prises.

Et comment est-elle faite cette initiation? Toujours à peu près de la même manière : c'est un camarade un peu plus âgé qui, par une plaisanterie graveleuse, un mot cynique, quelqu'explication aussi généralement erronée qu'obscène, ouvre des horizons troublants pour l'imagination de son auditeur; c'est un petit dépravé qui, par étalage inconscient de son vice, montre d'emblée à son jeune partenaire une aberration que l'innocent prend pour la normale et dont il risque de subir à jamais la funeste influence; ou bien, c'est un domestique pervers qui se fait un malin plaisir de déflorer un esprit vierge, quelquefois par vengeance, souvent par simple sottise; ce sont enfin les quotidiens illustrés, les publications grivoises qu'on lit à la dérobée, les affiches, les mille enseignements de la rue.

Ces notions ainsi transmises concourent à un ensemble d'idées aussi ignobles que fausses.

Donc, pas d'illusions à se faire; quoi qu'on fasse, les enfants sont instruits de ce qu'on s'efforce de leur cacher.

Pour ma part, je n'y verrais aucun inconvénient, si ce procédé officieux répandait la vérité au lieu de propager l'erreur : malheureusement, c'est tout le contraire.

Est-il donc possible de concevoir à ce point de vue un mode d'éducation régulier? Je réponds franchement : oui.

Toutefois, je me rends compte que la société n'est pas arrivée à maturité suffisante pour adopter cette façon de voir : les cerveaux des pères de famille suintent encore l'embu de l'illogisme conservateur, et, actuellement, la majorité des parents préfère de beaucoup notre habituelle initiation toxique et sournoise à une méthode infiniment plus rationnelle qui consisterait à enseigner des choses simples et réelles.

Quelle mère (j'entends celle qui a des sentiments maternels fonciers), laisserait à une autre le soin de faire faire, à son enfant, les premiers pas? Eh bien! de nos jours encore, cette même mère n'hésite pas, tant est la force des préjugés et de la fausse crainte du blâme, à confier au hasard la direction de l'instinct sexuel de sa progéniture; elle rougirait de honte d'être pareille éducatrice de sa fille, elle croirait polluer une âme candide et crierait au sacrilège!

Je pense avoir ainsi suffisamment démontré à mes FF∴ que tout est préférable à cette instruction de fortune, clandestine et si dangereuse, et il ne saurait y avoir à choisir entre les deux systèmes : l'ignorance et la connaissance.

A ce point de vue, les parents me paraissent être les éducateurs naturels : mieux que personne le père, la mère, sont en état de juger du moment où il convient de donner à l'enfant des éclaircissements; mieux que quiconque la mère est capable de le faire, avec autant de tact, sans froisser la pudeur de celui-ci.

D'ailleurs, la préparation de cette tâche familiale pourait singulièrement être facilitée par l'instituteur ou le professeur : En effet, si au lieu de ne mettre entre les mains de la jeunesse que des livres *ad usum Delphini*, si au lieu d'émasculer les ouvrages d'histoire naturelle destinés aux écoliers, on consacrait au contraire un long chapitre aux notions élémentaires d'embryologie comparée, on arriverait, par transitions graduelles, à faire l'étude de la fonction de reproduction dans l'échelle animale, pour arriver progressivement à l'homme; quant aux détails plus précis, plus spécieux, ce serait aux parents de les fournir quand ils en jugeraient l'opportunité, car, sur ce dernier point, je crois l'éducation individuelle préférable.

Je ne vois pas les reproches sérieux qu'on pourrait adresser à l'application de ces principes : que les timorés se rassurent, jamais un enseignement

purement scientifique ne provoque de pensées lascives; la science est chaste par essence même, et il est notoire qu'elle est la meilleure inhibition de l'érotisme; il importe surtout de procéder ouvertement, sans réticences, en n'employant, bien entendu, que des expressions graves, sobres et nettement appropriées.

Les parents ne doivent jamais prendre une attitude gênée ou mécontente, à certaines questions de l'enfant; ils doivent, sans hésitation, répondre catégoriquement.

Il me semble également indispensable d'informer les jeunes gens des maladies vénériennes, de leur expliquer comment, en général, elles sont contractées, et de leur assurer qu'il n'y a aucune honte à en être atteint.

Est-ce utile de leur parler des malformations de l'instinct sexuel? Je ne le pense pas, si l'enseignement a été convenablement dirigé; toutefois, ce sera affaire à l'éducateur qui appréciera prochainement les tendances naturelles de l'enfant, et qui ne devra jamais hésiter à corriger tous mauvais penchants, par les plus énergiques moyens d'orthopédie mentale, chaque fois qu'il en sentira l'utilité.

Faudra-t-il initier les jeunes filles? Pourquoi pas : je dirais même avant les garçons :

Parce que chez la jeune fille, des signes patents d'une nouvelle activité physiologique lui révèlent de bonne heure l'évolution de son sexe : elle est femme bien avant que le garçon soit homme; parce que, chez la femme, le sentiment de sympathie domine : « L'amour, dit Madame de Staël, est l'histoire de la vie des femmes, ce n'est qu'un épisode de la vie des hommes »; parce que toute la vie psychique et physique de la femme est condensée dans ces deux mots : amour et maternité. — La femme remplit le rôle de princeps dans l'acte de la procréation; c'est elle aussi dont les erreurs, les écarts, entraînent les plus grands bouleversements sociaux; c'est elle enfin qui est le plus diffusif propagateur des maladies vénériennes.

Maintenant, mes FF.·., pour résumer les idées que je viens d'exposer, voici un exemple du petit discours prototype qu'il conviendrait à un père de tenir à son fils au terme de l'enfance.

Je suppose ce père imbu de *notre belle doctrine maçonnique*, et le fils, suivant la méthode que je préconise, et déjà préparé par les notions reçues à l'école.

Le lecteur est désormais assez édifié pour que je lui fasse grâce de ce long discours. Mais il remarquera dans la conclusion de l'auteur comment le système de la néo-éducation chrétienne de la pureté et cette pure doctrine maçonnique se rejoignent par leur caractère « libéral et scientifique. »

Tels devraient être, à peu près, les conseils d'un père à son fils.

Je crois sincèrement, mes FF.:., que, par cette méthode, on obtiendrait de merveilleux résultats : gouvernement de l'instinct sexuel parce qu'éducation avouée, prophylaxie efficace des maladies vénériennes, enfin diminution considérable des perversions et aberrations acquises de l'instinct.

Aussi, ai je pensé que la F.·. M.·. (institution positive qui a pour objet « la recherche de la vérité, l'étude de la morale, et qui travaille au perfectionnement intellectuel et social de l'Humanité ») (1), avait pour devoir de seconder puissamment ceux qui se proposent de répandre ces notions d'éthique spéciale.

1. Constitution du G.·. O.·. D.·. F.·.

J'estime même que, de par son caractère libéral, initiatique et scientifique, il appartient à la F.·. M.·. de proclamer hautement, au nom de l'émanente morale, la nécessité d'éclairer l'adolescent sur ses droits et devoirs sexuels, et de ne pas adultérer son esprit par la transmission traditionnelle et séculaire d'erreurs aussi saugrenues que néfastes.

C'est pourquoi je me permets de poser la question, persuadé que les At.·. sont le berceau des grandes idées, et que c'est en leur sein qu'on rencontre les vrais éducateurs et citoyens du monde : ceux qui ont pénétré ce fameux secret maç.·. que j'indiquais au début.

Conformément à la loi maçonnique, j'ai exposé librement et loyalement ce que je pense; et je crois pouvoir ponctuer mon exposé par cette acclamation emblématique : « *Sus aux errements conservateurs, sus à la routine!* » devise éternelle, obligatoire : « *Delenda est Carthago* » de tout bon franc-maçon!

Et voilà aussi comment le même cri de guerre poussé par les uns et les autres dans un esprit en apparence bien différent : « *Sus aux errements conservateurs! sus à la routine!* » fait que les uns comme les autres, qu'ils le veuillent ou non, concourent au même dessein suffisamment exprimé par le F.·. Thild dans ces premières lignes :

Nous vivons présentement sous le régime tyrannique du préjugé et de l'erreur religieuse; la raison sociale du gouvernement de nos mœurs est encore : légende et mensonge; malgré nos luttes, nos efforts, Rome n'a pas renoncé à sa souveraineté; nos caractères, subissant la tare atavique de plusieurs siècles d'hypocrisie et de foi aveugle, conservent toujours l'empreinte profonde du sceau dogmatique; nos usages sont enserrés dans le cercle étroit de lois conventionnelles, édictées au nom de je ne sais quel être imaginaire; nos cerveaux sont imprégnés de déisme.

De nos jours encore, il est presque héroïque d'oser affronter les croyances populaires et de saper les fondements de cette morale théosophique, (1) principe de notre éducation moderne : ne désespérons pas, le combat est engagé; la science et le raisonnement, tarières redoutables introduites par la libre pensée, dans le pilotis des credo religieux, en feront définitivement crouler l'édifice.

Emm. BARBIER.

ALLONS AU PEUPLE! OU MODERNISME SOCIAL

Le philosophe qui observe l'humanité, à ce tournant de l'histoire où elle s'agite en ce moment, ne tarde pas à remarquer deux choses :

1° Qu'elle cherche son chemin, non sans anxieuse perplexité, mais aussi avec l'inflexible volonté de ne suivre aucun des grands chemins que tracèrent les aïeux et qu'ils parcouraient en priant, en devisant, en chantant;

1. Ce mot est pris ici dans le sens de morale religieuse.

2° Qu'elle s'ingénie, comme certaines vieilles gens, à se rajeunir artificiellement et à tout rajeunir autour d'elle. Que se comblent les rides! Que disparaissent les cheveux blancs! Je ne veux rien, ni des souvenirs d'hier, ni des neiges d'antan.

Et pour se « moderniser », pour « être de son temps » et pas du tout d'un autre, l'homme travaille à tout rénover de fond en comble : la science et les sciences, l'art, la politique, la littérature, la vie sociale, la philosophie, la morale, la théologie, le droit, la vie chrétienne...

Or, à l'humanité qui cherche son chemin s'offrent à l'envi une multitude de guides criant à tue-tête : Venez par ici!

A l'humanité qui court à la fontaine de Jouvence se présentent en foule les empiriques de toute espèce, tous plus modernes les uns que les autres, les mains pleines de fards et de postiches.

Jamais ne surgirent autant de sauveurs.

Clercs et laïques, d'intention droite pour la plupart, se donnent la noble mission — ou bien de réconcilier la science avec la foi, — ou bien de réconcilier le peuple avec l'Eglise.

« Allons au peuple! » clament-ils, se répondant les uns aux autres.

Mieux vaudrait dire, peut-être : « Allons à Dieu! en y entraînant le peuple à notre suite ».

Quoi qu'il en soit, d'aucuns, à la lueur du flambeau de la « Science! » s'en vont recueillir des épaves sur tous les rivages où naufragea un jour la pauvre raison humaine : épaves de toutes les philosophies anciennes ou modernes, et plus particulièrement de la philosophie allemande; épaves de toutes les hérésies de l'Orient et de l'Occident· épaves considérables du protestantisme; épaves de tous les schismes et de toutes les séparations; épaves enfin de toutes les révoltes de la sensualité ou de l'orgueil. De ces débris disparates, ramassés de préférence dans la nuit, ils ont fait je ne sais quoi qui n'a de nom en aucune langue, une sorte de « galère » étrange qui vogue à la malheure, sans jamais consulter les étoiles que Dieu alluma au firmament. Et ils osent dire que c'est là la barque de Pierre, la « nef » de la sainte Eglise! Et sous prétexte d'y attirer un plus grand nombre de passagers, ils ont jeté par-dessus bord Notre-Seigneur Jésus-Christ lui-même, oubliant que c'est lui qui attire, — lui seul — selon la divine parole : « *Et ego si exaltatus fuero a terrâ omnia traham ad meipsum* ».

Dieu merci, ils restent à peine quelques-uns sur leur galère de plus en plus désemparée, depuis surtout que Pie X en a fait remarquer les innombrables et irréparables avaries.

C'est le modernisme doctrinal.

Mais, à côté de ce modernisme dogmatique ou des idées, il existe, suivant les mêmes errements quoique dans un autre sens, un modernisme social ou des faits, presque aussi funeste.

Les *modernistes sociaux,* tels les sillonnistes d'hier, sous le même prétexte d'amener les foules à l'Eglise, s'en vont, sans le savoir, j'espère, rechercher dans l'histoire toutes les erreurs libertaires, toutes les utopies du socialisme, tous les rêves de l'égalitarisme plus ou moins fraternel; et, taisant systématiquement ou défigurant jusqu'à les rendre méconnaissables les doctrines de l'Eglise sur la propriété, sur la hiérarchie nécessaire des classes dans la société, sur la valeur réelle du progrès matériel, sur la relativité du bonheur ici-bas, ils semblent affirmer que l'Eglise peut distribuer à son gré les biens terrestres : ils prêchent même que c'est là sa mission primordiale. Par une interversion sacrilège et grosse de conséquences, ils adultèrent la maxime du divin Maître : *Quærite primùm regnum Dei et hæc adjicientur vobis,* et ils disent : Cherchez d'abord les choses d'en bas; et vous trouverez par surcroît le royaume de Dieu.

Sur ce *modernisme social,* me sera-t-il permis de soumettre aux lecteurs de la Revue quelques simples réflexions du bon sens chrétien, à la lueur des enseignements les plus récents de notre grand Pape Pie X?

Revenant d'un autre âge que je crois meilleur; partisan tenace des vieilles méthodes « d'aller au peuple », je voudrais dire tout haut ce que beaucoup, peut-être, pensent tout bas, à savoir : que ce mouvement fébrile de réformes prolétariennes risque d'aboutir à l'abîme; que tout au moins, pour le prêtre spécialement, il demeure souventes fois stérile et constitue ce que saint Augustin appelle « *Magni passus, sed extra viam* », des chevauchées brillantes et bruyantes, mais loin du droit chemin.

Il serait, d'ailleurs, souverainement injuste de méconnaître ce qu'il y a de généreux, voire de chevaleresque dans ce mouvement à l'ordre du jour. Et l'Eglise, « toujours de son temps », quoi qu'on en dise, est loin de tout blâmer. Au plus grand nombre des catholiques qui rêvent du mieux être de l'humanité, elle consacrerait la magnifique page d'éloges que Notre Saint-Père le Pape écrivait naguère à propos du mouvement sillonniste :

« C'était au lendemain de la mémorable Encyclique de notre prédécesseur d'heureuse mémoire, Léon XIII, sur la condition des ouvriers. L'Eglise, par la bouche de son chef suprême, avait déversé sur les humbles et les petits toutes les tendresses de son cœur maternel, et semblait appeler de ses vœux des champions toujours plus nombreux de la restauration de l'ordre et de la justice dans notre société troublée. Les fondateurs du *Sillon* ne venaient-ils pas, au

moment opportun, mettre à son service des troupes jeunes et croyantes pour la réalisation de ses désirs et de ses espérances? Et de fait, le *Sillon* éleva parmi les classes ouvrières l'étendard de Jésus-Christ, le signe du salut pour les individus et les nations, alimentant son activité sociale aux sources de la grâce, imposant le respect de la religion aux milieux les moins favorables, habituant les ignorants et les impies à entendre parler de Dieu, et souvent, dans des conférences contradictoires, en face d'un auditoire hostile, surgissant, éveillé par une question ou un sarcasme, pour crier hautement et fièrement sa foi. C'étaient les beaux temps du *Sillon* » (1).

Pourquoi faut-il que le beau temps ne dure pas toujours dans le monde des « ouvriers sociaux? »

I

TROP D'ŒUVRES SOCIALES

Oserai-je le dire? Ce mot même : *Œuvres sociales,* me chagrine singulièrement, — sans doute parce qu'il ressemble presque à s'y méprendre, et pour le son et pour le sens, à cet autre mot : *Œuvres socialistes.*

La sainte Eglise, pour exprimer la compatissance envers ceux qui souffrent, avait deux si beaux mots! Pourquoi en chercher d'autres très laids?

Elle disait : *Œuvres de charité,* c'est-à-dire œuvres d'amour, œuvres inspirées et accomplies par l'amour, par l'amour fait tout à la fois d'infinie tendresse et de respect surnaturel, parce qu'il y entre beaucoup d'amour de Dieu.

L'Eglise disait encore : *Œuvres de miséricorde,* c'est-à-dire œuvres d'un grand cœur qui se penche sur une grande misère, pour la panser, l'adoucir, la guérir ou du moins en prendre la plus grande part possible.

Où trouver des vocables plus divins, pour exprimer une chose divine?

Et, comme l'Eglise est essentiellement charité et miséricorde, les œuvres de charité ou de miséricorde se multiplièrent dans ses mains, le long des siècles, avec une merveilleuse efflorescence, un peu comme sur le rosier s'épanouissent les roses et comme sur le cerisier mûrissent les cerises.

Encore un coup, pourquoi les enfants de l'Eglise ont-ils répudié la langue de leur Mère? Pourquoi, aux appellations quasi-sacrées d'œu-

---

1. Lettre de Pie X sur le *Sillon* ou le modernisme social, 25 août 1910.

vres de Charité et de Miséricorde, substituer les mots barbares et païens d'œuvres sociales, œuvres de solidarité, de philanthropie, d'altruisme? Pourquoi parler, avec une affectation fatigante, de christianisme social, de catholicisme social?..

Eh! mon Dieu, que le christianisme reste donc chrétien et le catholicisme, catholique! Ce fut ainsi qu'il conquit le monde; et c'est encore ainsi qu'il s'y maintiendra, ou de nouveau en fera la conquête.

— Précisément, répondent les catholiques sociaux et leurs proches parents, les démocrates chrétiens, nous faisons des œuvres sociales pour reconquérir le monde..

Et Dieu seul sait combien ils en font! C'est partout un fourmillement de réformes, un enfantement perpétuel de projets qui poussent touffus comme la menthe sauvage.

Presque chaque jour, ici ou là, se réunit quelque « congrès social »; chaque année se tient une « semaine sociale »; on vient même d'imaginer une année sociale », tout le long de laquelle s'infusent et se diffusent les « idées sociales », pour le plus grand bien de l'humanité.

A vrai dire, pour beaucoup de ces assemblées, multipliées à l'excès et d'ordinare moins fécondes en conséquences qu'en mutuelles congratulations, il y a lieu de répéter le mot du fabuliste :

« De loin c'est quelque chose et de près ce n'est rien... »
« Qu'en sort-il souvent?
Du vent »..

Quelques journaux du groupe en parlent avec un grand luxe d'hyperboles; mais la foule passe indifférente; elle n'entend aucun bruissement de voix autour de la salle et elle persiste, non sans raison peut-être, à penser que les hommes qui ont laissé le plus de traces de leur passage et fondé les œuvres les plus solides sont ceux qui ont agi au lieu de parler, ou bien qui ont parlé pour autre chose que pour vanter ce qu'ils avaient fait et ce qu'ils allaient faire.

Mais, au demeurant, dans chacun de ces Congrès, dans chacune de ces « semaines » ou de ces « années sociales », on invente au moins trois ou quatre œuvres nouvelles et je ne sais combien de nouveaux moyens de faire le bonheur du peuple.

D'aucuns, au sortir de leurs « Grandes Assises » démocratiques, croient, sincèrement peut-être, que le peuple en va devenir bien plus heureux. Tandis que d'autres, réfractaires à notre sensiblerie moderne, disent tout bas avec M. de Saint-Bonnet : « La misère du peuple, misère plus grande que jamais, viendra de ceux qui veulent l'abolir ». Ils ajoutent même, avec Montesquieu — (Lettres persanes) :

« Il semble que les têtes des plus grands hommes se perdent lorsqu'elles sont assemblées, et que là où il y a le plus de sages il y ait aussi moins de sagesse ».

Malheureusement, beaucoup, entraînés par la piperie des mots, finissent par suivre ces sages. Le clergé, plus particulièrement, se croit une mission nouvelle, dans l'ère nouvelle de la démocratie et des œuvres sociales.

« A l'heure présente, les Œuvres sont partout indispensables; elles doivent faire partie de l'organisation paroissiale. Et le devoir du prêtre, devoir impérieux, est de les créer, de les propager, de travailler à les rendre vivantes. Or, ces Œuvres se diversifient à l'infini; elles varient avec les régions, les circonstances et les temps. Dans cet ordre de choses, il y a place pour toutes les aptitudes et pour toutes les bonnes volontés et chacun peut y tracer son sillon.

» Les Œuvres sont obligatoires, elles sont possibles; MM. les curés travailleront à les établir dans leurs paroisses sous toutes les formes qu'elles peuvent revêtir : *Œuvres de prière*... *Œuvres d'enseignement*, telles que les Ecoles, les Cercles d'études, la diffusion des bons journaux et des bons livres, les Bulletins paroissiaux.. *Œuvres d'apostolat*, telles que les patronages, les catéchismes de persévérance.. *Œuvres sociales*, telles que les écoles ménagères, les ouvroirs, les mutualités, les caisses rurales... qui ont pour but surtout d'atteindre et de soulager le monde du travail et qui tendent, par la charité, par la justice (?) et par la prévoyance à prévenir la misère plus qu'à la guérir » (1).

Pauvres curés, et combien à plaindre! surtout dans les petites paroisses rurales. Comment feront-ils leur choix dans cette multiplicité d'œuvres à établir? Et, s'ils en établissent seulement le demi-quart, — en supposant même qu'ils ne tiennent pas compte des *et cætera*, comment pourront-ils s'appliquer un peu à chacune? L'accessoire ne leur fera-t-il pas oublier le principal? je veux dire le ministère pastoral traditionnel, la sanctification des âmes par les moyens surnaturels.

Et pourtant, c'est chose capitale. Si le prêtre donne peu ou mal les choses divines; si, selon la pensée de Mgr Delassus, « l'idée directrice de la société est prise du corps, non de l'âme, du temps et non de l'éternité », aussitôt l'humanité devient languissante; les courants de grâce et de vie infinie dont elle a besoin pour respirer et se mouvoir sont interrompus ou brisés. Et ce sont les erreurs avec les passions de l'homme qui prévalent; l'atmosphère surnaturelle baisse et s'assombrit à vue d'œil.

1. « Semaine religieuse de Clermont », 16 octobre 1909.

Les vétérans du sacerdoce le constatent, non sans douleur intime; mais, sous la poussée universelle, désorientés, ahuris, moins sûrs de leur chemin; et, d'autre part, craignant de manquer de zèle s'ils s'attardent à des méthodes qu'on leur dit démodées, ils se laissent aller au courant général. Des œuvres! des œuvres! En avant à la recherche du paradis terrestre, et vive l'action sociale!

« L'action sociale, c'est établir dans toutes les paroisses un patronage de garçons et un de filles, former un cercle d'hommes et une association de mères de famille, monter une bibliothèque populaire, organiser une réunion d'études où les travailleurs intelligents viennent s'armer contre les contradictions et s'entretenir de leurs intérêts, créer une société de gymnastique ou de tir, établir la distribution des bons journaux. — C'est, dans les régions industrielles ou agricoles, fonder aussi des syndicats chrétiens ou au moins indépendants, créer des caisses de retraite, d'assurance contre les accidents, des mutualités familiales, des caisses rurales, des jardins ouvriers, des secrétariats du peuple » (1).

A la vérité, deux ans plus tard, M. Jacques Rocafort déchantait sensiblement, effrayé sans doute par la germination excessive et envahissante des œuvres sociales. Il écrivait de Rome :

« Dans les Congrès diocésains, la place faite aux questions sociales augmente chaque année; il y a des Evêques qui s'en occupent avec une attention particulière, et les jeunes gens : les sages de la Jeunesse Catholique comme les imprudents du Sillon, s'y vouent avec toute l'ardeur de leur âge et de leur foi. Dans plus d'un diocèse, le jeune clergé marche à leur tête, on dirait une nouvelle croisade.

» Oserai-je avouer, précisément, que c'est cet emploi préféré de l'activité catholique, — je dis préféré, — qui m'inquiète chez nous?..

» L'heure est-elle de faire passer l'essentiel après le subordonné, le but après le moyen, l'organe après la fonction? L'Eglise et son enseignement, sa diffusion, ou seulement hélas! son maintien, voilà actuellement l'essentiel...

» La vraie bataille étant autour du cerveau de l'Etat et du cerveau de l'enfant, nous nous concentrons autour du ventre » (2).

Ces sages réflexions, — la Ville Eternelle en inspire souvent de cette sorte, — semblaient annoncer un mois à l'avance la splendide lettre pontificale sur le « Sillon » et le modernisme social, — dans laquelle notre Saint Père le Pape, après avoir modéré comme il con-

1. Jacques Rocafort, *Eclair* du 15 mars 1908.

2. Jacques Rocafort, *Univers*, 26 juillet 1910.

venait la fougue de la jeunesse, invite les Evêques de France à ramener ou à retenir leurs prêtres dans le champ de leur mission surnaturelle.

« Pendant que vos prêtres se livreront avec ardeur au travail de la sanctification des âmes, de la défense de l'Eglise, et aux œuvres de charité proprement dite, vous en choisirez quelques-uns, actifs et d'esprit pondéré, munis des grades de docteurs en philosophie et en théologie, et possédant parfaitement l'histoire de la civilisation antique et moderne, et vous les appliquerez aux études moins élevées et plus pratiques de la science sociale, pour les mettre en temps opportun à la tête de vos œuvres d'action catholique » (1).

Et le Pontife, pour bien faire ressortir le côté divin de l'action sacerdotale, ajoute aussitôt :

« Que ces prêtres ne se laissent pas égarer, dans le dédale des opinions contemporaines, par le mirage d'une fausse démocratie; qu'ils n'empruntent pas à la rhétorique des pires ennemis de l'Eglise et du peuple un langage emphatique plein de promesses aussi sonores qu'irréalisables. Qu'ils soient persuadés que la question sociale et la science sociale ne sont pas nées d'hier; que, de tous temps, l'Eglise et l'Etat, heureusement concertés, ont suscité dans ce but des organisations fécondes; que l'Eglise qui n'a jamais trahi le bonheur du peuple par des alliances compromettantes, n'a pas à se dégager du passé et qu'il lui suffit de reprendre, avec le concours des vrais ouvriers de la restauration sociale, les organismes brisés par la Révolution et de les adapter, dans le même esprit chrétien qui les a inspirés, au nouveau milieu créé par l'évolution matérielle de la société contemporaine : car les vrais amis du peuple ne sont ni révolutionnaires, ni novateurs, mais traditionnalistes. »

Déjà, dans une autre circonstance, Pie X avait fait remarquer que les vrais amis du peuple n'aiment ni l'agitation ni le tumulte.

Saint Charles Borromée, disait-il, fonda, en grand nombre, des institutions charitables, des œuvres sociales comme on dit aujourd'hui. « Mais tout cela, il le fit en repoussant totalement la méthode de ceux qui, pour renouveler à leur sens la société chétienne, mettent tout à l'envers et dans l'agitation, avec un vain fracas, oublieux de la parole divine : « Le Seigneur n'est pas dans l'agitation » (2).

Oh! les âmes agitées, les âmes affairées et enfiévrées dans les œuvres sociales! Croyant de bonne foi que le monde est converti parce qu'elles éprouvent une sorte d'ivresse du mouvement perpétuel, je ne sais quelle griserie de la parole.

1. Pie X, Lettre sur le *Sillon*, ou condamnation du modernisme social, 25 août 1910.

2. Encyc. *Editæ sæpe Dei*, 26 mai 1910.

Qui ne connaît l'homme d'œuvres? On le voit partout, bien qu'on ne le rencontre nulle part. Il ne marche jamais parce qu'il court toujours : il assiste à toutes les réunions; il est l'âme de tous les Congrès. Sans cesse en gésine, il élabore perpétuellement quelque discours, à moins qu'il ne le débite. Ecoutez! « Cogito, ergo sum. Je fais du bruit, donc je rénove le monde! » Et il travaille d'arrache-pied à façonner la nature humaine avec une autre argile que celle dont l'a pétrie le Créateur. A le voir ou à l'entendre, on dirait que l'Eglise militante en est réduite à emprunter la bruyante tactique de l' « Armée du Salut » et à se trémousser comme elle.

— Vous en parlez bien à l'aise et le cœur par trop léger! répondent les catholiques sociaux. Mais, ne voyez-vous point le flot de la démocratie qui monte et qui va vous engloutir, si, par une manœuvre habile, vous asseyant sur la vague grondante, vous n'utilisez sa force impulsive pour aborder au port?

— Qu'est-ce à dire? l'Eglise doit-elle suivre ou diriger? Voulez-vous lui donner le rôle du général de plaisante mémoire, marmonnant sur le champ de bataille : Il faut bien que je suive mes soldats, puisqu'ils vont de l'avant! doit-elle, selon le gré des modernistes de la subconscience, emboîter le pas à toutes les erreurs dogmatiques ou morales qui, à certaines heures, passionnent les foules?

Dieu merci, l'Eglise a mieux à faire que de s'abandonner au flot aveugle qui, le plus souvent, se brise contre l'écueil avant de disparaître dans l'abîme.

« Suivre le courant, écrivait L. Veuillot, c'est à quoi se résument ces fameuses inventions et ces grandes fiertés du libéralisme catholique.. Et pourquoi donc suivre le courant? Nous sommes nés, nous sommes baptisés, nous sommes sacrés pour remonter le courant. Ce courant d'ignorance et de félonie de la créature, ce courant de mensonge et de péché, ce courant de boue qui porte à la perdition, nous devons le remonter et travailler à le tarir. Nous n'avons pas d'autre affaire au monde. Notre histoire est le récit du triomphe de Dieu par la vérité désarmée de toute politique humaine à l'égard des princes et à l'égard du monde ».

A un de ses amis qui lui disait : « La démocratie est maîtresse partout, l'avenir est à elle », Montalembert répondit : « Je la subis sans contester la loi sublime par laquelle Dieu se plaît à tirer le bien du mal, mais sans vouloir prendre le mal pour le bien. Je ne sais si le triomphe de la démocratie sera durable, ou si ce torrent dévastateur n'ira pas bientôt se perdre dans les eaux stagnantes du despotisme. Mais, quoi qu'il arrive, je ne veux partager ni la honte de sa

défaite, ni celle de sa victoire. Je resterai seul, mais *debout*. Le char de la démocratie, du faux progrès, de la tyrannie menteuse et impie, est lancé. Ce n'est pas moi qui l'arrêterai. Mais j'aime cent fois mieux d'être écrasé sous ses roues, que de monter derrière pour servir de laquais, de héraut ou même de bedeau aux sophistes, aux rhéteurs et aux sabreurs qui le conduisent » (1).

L'Eglise, elle aussi, demeure debout, dans la cohue générale, et ne se met à la remorque de personne. Sans agitation, sans bruit, sans déclamations grandiloquentes et sans vaines promesses, elle continue de répandre à pleines mains les trésors de sa charité et de sa miséricorde. Mais elle se garde de pousser les catholiques, encore moins les prêtres, à s'atteler au char démocratique.

L'Eglise chemine sur de plus hautes routes, et beaucoup plus sûres. Qui lui conseille d'en descendre, n'a rien compris à sa mission surnaturelle.

Faut-il le dire? Cette mission transcendante est parfois mieux comprise par les profanes, par les sceptiques, par les païens mêmes.

Au pays du soleil levant, tout comme au pays du soleil couchant, au Japon particulièrement, le vent est aux « œuvres sociales », paraît-il; les boudhistes, ou les bonzes du boudhisme s'y adonnent avec ardeur et presque tous les journaux les y poussent à l'envi.

Or, par exception, un journal japonais, l'*Asahi*, fait sur ce mouvement des réserves et des réflexions que nos catholiques sociaux pourraient méditer avec profit.

« Depuis quelque temps, l'activité des associations religieuses est absorbée par les œuvres de bienfaisance, d'éducation, de réforme morale et autres œuvres sociales, au point qu'on dirait que leur vie y est toute concentrée. Cela est vrai du christianisme, du boudhisme.. Toutes les sectes religieuses semblent rivaliser sur ce nouveau terrain. Est-ce là un phénomène dont il faille se réjouir ou non? Nous ne saurions rien affirmer. Ce n'est point une mauvaise chose que de s'occuper d'œuvres sociales; s'il s'agit surtout d'œuvres qui conviennent aux associations religieuses, nous sommes tout disposés à leur prêter notre appui. Mais que leur activité vienne à se cantonner dans ces œuvres. ce n'est point, à notre avis, bien glorieux pour la religion. La mission des hommes de religion est plus haute.

» Sans doute, aux époques qui n'étaient point tourmentées par l'âpreté de la lutte pour la vie, les promesses de l'au-delà suffisaient pour s'assurer l'influence sur les âmes; actuellement, cela ne serait plus assez. Aussi pour conserver aux religions leur prestige, on aurait recours aux œuvres concernant les intérêts matériels et présents.

1. « Montalembert, d'après son journal et sa correspondance », t. II, p. 384 et ssq.

» Est-ce là la conséquence naturelle du progrès moderne? Est-ce là l'aboutissant des besoins religieux de la nouvelle société? Est-ce un phénomène dont, loin de se plaindre, il faille se réjouir? ou bien encore, est-ce que les hommes de religion du temps présent, comparés à ceux du passé, leur seraient inférieurs au point de vue du caractère et de la ferveur, et que, sentant leur religion décliner, ils jugent nécessaire de recourir à de nouveaux moyens pour la soutenir? Autant de questions qu'il nous est difficile de trancher; nous les proposons seulement aux méditations des penseurs.

» Aux hommes de religion qui projettent des œuvres sociales, nous poserions les questions suivantes : 1° Bien que le véritable objectif de la religion soit au-dessus des œuvres concernant le temps présent, pensez-vous que la religion implique ces œuvres comme moyens de réaliser son but? — 2° Ces œuvres sociales rentrent-elles dans les fonctions et les desseins d'un homme de religion? — 3° Est-ce parce que l'on est convaincu que la religion de la nouvelle société s'oriente vers ces sortes d'œuvres que l'on cherche à les réaliser? — 4° Est-ce seulement pour maintenir le prestige des religions qui décline? — 5° Est-ce pour se poser en face des autres sectes et faire prévaloir la sienne? » (1).

Le lecteur trouvera, j'imagine, que ces considérations ne manquent pas de quelque saveur, ni d'une certaine sagesse orientale. Il aura remarqué particulièrement ce passage : « Ce n'est point mauvaise chose que de s'occuper d'œuvres sociales... Mais, que l'activité des sociétés religieuses vienne à se concentrer dans ces œuvres, ce n'est point, à notre avis, bien glorieux pour la religion. La mission des hommes de religion est plus haute ».

C'est parler d'or! Ne dirait-on pas qu'en écrivant ces choses le journaliste du pays des Chrysanthèmes avait sous la main le *Livre des Actes des Apôtres,* et qu'il venait d'en lire un chapitre?

A en croire le livre divin, les Apôtres, encore à Jérusalem, firent quelque temps des *œuvres sociales,* œuvres faciles, semble-t-il, puisque les chrétiens, néophytes pleins de ferveur, mettaient volontairement leurs biens en commun et ne gardaient presque rien de nos égoïsmes. Et pourtant, que les Apôtres renoncèrent vite à cette action sociale pour se consacrer tout entiers à « une mission plus haute! »

Ecoutez :

« En ce temps-là, les douze, ayant assemblé la multitude des disciples, leur dirent : Il n'est pas juste que nous négligions la parole de Dieu pour servir aux tables communes et vaquer à des œuvres vulgaires, *non est æquum nos derelinquere verbum Dei et ministrare mensis.* Frères, choisissez donc sept hommes d'entre vous, d'une pro-

1. Cité par la revue : « Mélanges japonais », janvier 1910.

bité reconnue, pleins de l'Esprit-Saint et de sagesse, à qui nous commettions ce ministère. Et nous, nous nous adonnerons entièrement à la prière et à la dispensation de la parole, *Nos vero orationi et ministerio verbi instantes erimus* » (1).

Cette détermination — il y aura lieu d'y revenir, peut-être, — les Apôtres la prirent après une expérience de quelques jours, tout au plus de quelques semaines, — quand ils touchèrent du doigt les inconvénients, surtout pour le prêtre, de l'action sociale trop absorbante de sa nature et trop terre à terre.

N'est-il pas étrange, après cela, d'entendre nos jeunes démocrates chrétiens affirmer, comme un axiome indiscutable, que si saint Paul vivait de notre temps il se ferait journaliste ou homme d'œuvres? A la bonne heure! Il serait, dans ce cas, l'honneur de la corporation et du coup nous aurions au moins un journaliste canonisé...

Pourtant, l'on a quelque peine à se représenter l'Apôtre des Nations redescendant du troisième Ciel, sa région coutumière, pour signer l'article de fond sur une question purement politique, ou pour composer en guise de feuilleton un roman sensationnel au rez-de-chaussée du journal, ou pour commenter l'inévitable fait-divers...

Je sais bien que saint Paul aimait écrire; que même une fois il supplia un de ses amis de lui apporter beaucoup de parchemins : « *Penulam quam reliqui Troade, apud Carpum, veniens affer tecum, maxime autem membranas* » (2).

Mais, est-ce à dire que s'il revenait il ferait de ces parchemins un vulgaire journal ou la feuille de comptes d'une caisse rurale? à Dieu ne plaise! Il y écrirait, sous la dictée du Saint-Esprit, quelques Épîtres de plus dans lesquelles il parlerait, comme il en parlait jadis, de Jésus-Christ, de Jésus-Christ crucifié.. et il redirait une fois de plus qu'il ne sait pas autre chose.

N'est-il pas étrange aussi, toujours dans ce même ordre d'idées, d'entendre un religieux dominicain s'écrier, en pleine « semaine sociale » de Rouen — août, 1910 : « Si le saint fondateur de mon Ordre revenait, il se ferait sillonniste! » (3).

— Oh! que nenni! mon Révérend Père. Si saint Dominique revenait, il vous dirait tout simplement : « Mon fils, un peu moins de palabres démagogiques, je vous prie, et un peu plus de rosaires! L'esprit de votre vocation y gagnera fort, et le monde ne s'en portera pas plus mal! »

---

1. Act. Apost., VI, 2 et seq.
2. Ad Timoth., IV, 13.
3. V. « La Critique du Libéralisme », 15 sept. 1910, p. 733.

Combien l'on souhaiterait que se lèvent parfois de leur tombe quelques-uns des grands hommes du passé qui rappelleraient aux socialisants modernes : clercs ou moines, hommes du monde ou hommes d'Eglise, qu'il faut aller au peuple, non point en lui apportant un peu plus de terre ou un peu plus de fange, mais en lui faisant la seule aumône qui enrichît; l'aumône de Dieu.

Plus d'un peut-être, aux pieds de ces revenants, se frapperait la poitrine et confesserait tout haut qu'il s'est trompé de chemin.

« J'ai connu un jeune prêtre qui, lorsqu'il sortit du séminaire, s'imagina qu'il allait réformer le monde et le convertir à la religion « par les idées sociales ».

» Si la religion est un fil qui unit les âmes à Dieu, pensait-il, les idées sociales sont l'aiguille nécessaire, pratique, infaillible, qui doit faire passer ce fil.

» Et ce jeune prêtre, pendant douze ans, se lança à corps perdu dans toutes les œuvres économiques et sociales qu'il put découvrir : coopératives, mutualités, assistance par le travail, etc.

» Il se fit des amis sans doute, mais aussi bien des ennemis, et encore plus d'ingrats; des chrétiens, presque pas!

» Alors il se mit à réfléchir; il pensa que le Christ se contentait d'exposer la vérité, et que les foules suivaient le Christ à cause de la vérité.

» Il a résolu désormais d'enseigner, avant tout, le Christ sans compromission.

» Ce prêtre, vous le connaissez tous, mes amis : c'est celui qui écrit ces lignes. — Croyez-le et profitez de son expérience. La vie est trop courte pour la gaspiller en détours préliminaires; faites ce qu'il vous dit. Allez à Jésus-Christ tout droit, là où il est, c'est-à-dire dans l'Evangile par sa parole, dans la Sainte Eucharistie par sa présence » (1).

C'est ainsi que, trop souvent, même les meilleurs usent leur vie à poursuivre des fantômes qui leur échappent toujours.

Et, de même que dans leur « itinéraire » vers Dieu, bon nombre d'âmes, sans cesse à l'affût de quelque dévotion nouvelle, se croient fort avancées parce qu'elles multiplient les pratiques extérieures de la piété, alors que, en réalité, elles vivent à la surface et en marge du véritable christianisme, tellement qu'on pourrait se demander parfois si les dévotions ne tuent pas la dévotion; — de même, à voir courir d'œuvre en œuvre certaines gens qui prennent pour la charité chrétienne leur vague sentimentalité démocratique, on se demande si les œuvres sociales ne vont pas ébranler l'édifice social.

(A suivre). Louis-Paul DE CASTEGENS.

1. L'abbé Soulange-Bodin, *Echo de Plaisance.*

INFORMATIONS ET DOCUMENTS

LES INFILTRATIONS MAÇONNIQUES DANS L'ÉGLISE

Nouvelles approbations épiscopales

Aux approbations si flatteuses que plusieurs évêques ont déjà adressées à l'auteur des *Infiltrations maçonniques dans l'Eglise*, sont venues s'ajouter plusieurs autres, que nos amis ne liront pas avec moins de bonheur, et qui ne peuvent manquer de contribuer puissamment à la diffusion de cet ouvrage.

Ce sont les approbations de Mgr Marty, évêque de Montauban; de Mgr Campistron, évêque d'Annecy; de Mgr Mélisson, évêque de Blois; de Mgr Gieure, évêque de Bayonne. Le vénérable archevêque de Cambrai, Mgr Sonnois, retenu par l'âge et l'infirmité, a voulu spontanément faire parvenir aussi son témoignage.

ÉVÊCHÉ DE MONTAUBAN

Montauban, le 3 novembre 1910.

MONSIEUR L'ABBÉ,

Il y a quelques jours à peine, deux prêtres distingués, enrichis des plus insignes diplômes universitaires et qui malheureusement ne sont pas de mon diocèse, me disaient : « Il y a tant de modernistes autour de nous, que nous sommes tentés parfois de nous demander si nous qui défendons les vérités traditionnelles, nous ne sommes pas atteints d'une manière de folie ».

Il serait, je le crois, excessif de prendre ces paroles à la lettre. Mais elles prouvent évidemment que, dans certaines régions, malgré toutes les encycliques de notre admirable Pie X, un grand nombre de laïques, et d'autres peut-être, modernisent encore, avec la prétention d'être catholiques sans le Pape ou, pour le moins, d'être des catholiques plus éclairés que le Pape.

C'est profondément triste. Mais qui s'en étonnerait? Il y a si longtemps que les *infiltrations maçonniques* et *libérales* pénètrent plus avant qu'on ne pensait et déforment, dans les intelligences, la vraie mentalité catholique !

Le mal est profond. Pour le guérir, il faut créer une nouvelle atmosphère, toute pure celle-là sans aucun mélange d'erreur. C'est à quoi travaillent vos livres, votre revue, vos articles, avec une sûreté de doctrine, une abondance de documentation, une vigueur de logique dont je vous félicite et vous remercie.

Vous aviez commencé ce courageux et nécessaire travail, avant que Pie X eût parlé. Votre clairvoyance le continue dans les « *Infiltrations maçonniques* », en dénonçant l'ésotérisme, comme elle avait démasqué le Modernisme et le *Sillon*.

Votre nouvel ouvrage ne mérite pas moins de succès que ses devanciers. Je lui désire un grand nombre de lecteurs. Il empêchera ceux qui seraient tentés de croire qu'ils sont singuliers parce qu'ils pensent comme le Pape, de succomber à cette déraisonnable tentation. Il rappellera à ceux qui ont été piqués du ver moderniste, qu'il y a une sagesse dont Jésus a dit qu'elle est folle et que, si on ne veut pas s'égarer en de misérables rêveries, il faut, suivant le conseil d'Ampère, « devenir humble... point raisonneur avec Dieu ». J'ajoute, ce qui est tout un : « *et avec l'Eglise.*

Agréez, Monsieur l'abbé, avec mes félicitations et mon merci, l'assurance de mes sentiments dévoués en Notre-Seigneur.

† PIERRE, évêque de Montauban.

ÉVÊCHÉ D'ANNECY

Annecy, le 5 novembre 1910.

MONSIEUR L'ABBÉ,

Je vous remercie de l'envoi de votre nouvelle publication : Les *Infiltrations maçonniques* dans l'Eglise. Malgré mes nombreuses occupations du moment, j'en ai lu une bonne partie, et je tiens à vous dire « quam primùm » toute ma reconnaissance pour le profit que je retire de la lecture de votre livre, et l'admiration que vous m'inspirez par vos si nombreux travaux.

L'Evangile que nous lisons aujourd'hui montre bien le rôle que vous représentez dans l'Eglise. Le Père de famille avait semé du bon grain; mais quand la semence eut levé, les serviteurs trouvèrent de l'ivraie parmi le bon grain. Le Père de famille averti et sachant que l'ivraie avait été semée par l'ennemi, se réserva de l'arracher au temps de la moisson pour la livrer aux flammes.

C'est, me semble-t-il, une parabole qui peut, en partie, vous être appliquée.

Les infiltrations maçonniques sont-elles autre chose que l'ivraie semée à pleines mains dans le champ du Père de famille? Vous êtes le bon serviteur qui reconnaît la mauvaise semence, et en dénonce la présence. Il faut croire que le Père de famille averti et vigilant, arrachera au temps de la moisson la paille malfaisante et la livrera aux flammes.

Quoi qu'il en soit, les bons catholiques sont bien et dûment mis au courant du travail ténébreux de l'homme ennemi; ils se mettront en garde pour ne pas confondre le bon grain avec l'ivraie. Les documents que vous avez découverts et publiés les y aideront puissamment.

Recevez donc, Monsieur l'abbé, avec mes sincères félicitations, l'assurance de mes sentiments bien dévoués en Notre-Seigneur.

† PIERRE-LUCIEN, Evêque d'Annecy.

ÉVÊCHÉ DE BLOIS

Blois, le 27 octobre 1910.

MONSIEUR L'ABBÉ,

J'ai lu avec un vif intérêt votre étude sur « les infiltrations maçonniques dans l'Eglise », et il m'est agréable de vous adresser les félicitations qu'elle mérite. Sentinelle vigilante, vous avez dévoilé le danger de certaines théories occultistes que des écrivains habiles s'appliquent à répandre de nos jours. Sous le couvert de professions de foi catholique et d'un inébranlable attachement à l'Eglise et au Pape, ils arrivent à surprendre des esprits non prévenus.

Ils se font les ardents défenseurs de l'ésotérisme, et leur pensée maîtresse ne tend à rien moins qu'à le confondre avec le catholicisme lui-même dont il refléterait l'enseignement traditionnel.

Par une documentation nourrie de faits et de citations irrécusables, vous mettez en lumière le but qu'ils poursuivent : détruire la foi et ruiner l'œuvre du Christ.

Vous avez donc fait une œuvre utile dont il convient de vous féliciter grandement.

Veuillez agréer, Monsieur l'abbé, l'expression de mes sentiments respectueux et dévoués.

† ALFRED-JULES, Evêque de Blois.

ÉVÊCHÉ DE BAYONNE.

Bayonne, le 3 novembre 1910.

MONSIEUR L'ABBÉ,

Merci de votre livre : *Les Infiltrations maçonniques dans l'Eglise.* J'avais lu déjà ces pages dans votre instructive et bien vivante Revue, mais j'étais en course dans mon diocèse pendant qu'elles paraissaient; ma première lecture avait été un peu rapide, j'y reviendrai maintenant avec plus de loisir.

Pourquoi de tout le Volume ne feriez-vous pas une brochure alerte, populaire qui ne s'encombrerait pas de documents, mais se contenterait des références? Vous auriez plus de lecteurs.

Tous mes compliments pour vos courageuses campagnes.

Agréez, Monsieur l'abbé, l'expression de mes sentiments tout dévoués en Notre-Seigneur.

† FR.-MARIE,
Evêque de Bayonne.

ARCHEVÊCHÉ DE CAMBRAI.

Cambrai, le 9 novembre 1910.

MONSIEUR L'ABBÉ,

Vous avez eu la bonté d'adresser au vénérable Archevêque de Cambrai, Mgr Sonnois, un exemplaire du volume dans lequel vous avez réuni les remarquables articles sur *Les Infiltrations maçonniques dans l'Eglise,* publiés dans votre savante et très utile revue *La Critique du Libéralisme.*

L'état de santé de Mgr Sonnois ne lui permet pas de vous écrire lui-même pour vous remercier, Monsieur l'abbé, et pour vous féliciter de ce nouveau service rendu au clergé et à l'Eglise. Je le fais en son nom et de sa part.

Certes, beaucoup, en lisant le titre de vos articles et celui de votre livre, ont dû être profondément surpris. Quand on vit dans une atmosphère qui, tout doucement et insensiblement, se vicie et se sature de gaz malsains, on n'y prend garde souvent que trop tard, quand on est soi-même empoisonné. Ainsi en est-il de plus d'un, en ce qui regarde les erreurs modernistes. C'est donc un service de premier ordre que vous rendez, Monsieur l'abbé, en prévenant du danger, en montrant le péril, en dénonçant le poison. Soyez-en vivement remercié!

Veuillez, Monsieur l'abbé, agréer, avec les remerciements de Mgr l'Archevêque, l'assurance de mes sentiments respectueux.

Albert SONNOIS,
Chan. vic.-gén.

MONSEIGNEUR DUCHESNE

Deux événements ont ramené en ces derniers temps l'attention sur Mgr Duchesne : son élection à l'académie française, et les nouvelles critiques soulevées contre son œuvre d'historien ecclésiastique.

Le second surtout doit nous occuper. Il se réduit à vrai dire à un incident de polémique, mais aujourd'hui le débat se trouve assez élargi pour demander quelques précisions.

Cet incident est né d'un projet de traduction en langue italienne du grand ouvrage de Mgr Duchesne, l'*Histoire ancienne de l'Eglise*. On s'est préoccupé dans de hautes sphères ecclésiastiques de voir introduire dans des séminaires d'Italie et rendre accessible au clergé de ce pays déjà si travaillé par le modernisme, une histoire des premiers siècles chrétiens dont l'esprit et le ton, pour ne rien dire de plus, n'ont rien de bien efficace pour raffermir la foi et développer l'attachement à l'Eglise. Un journal particulièrement dévoué au Saint-Siège, l'*Unità cattolica*, de Florence, qui reçoit de haut ses inspirations, publia, non sans doute en dehors d'elles, deux articles fort vifs contre l'ouvrage et son auteur. *L'Univers* en donna partiellement la traduction. Mgr Duchesne se défendit. On annonça que son *Histoire ancienne de l'Eglise* allait être déférée au Saint-Office. Finalement, un moyen terme fut adopté, qui consistait à empêcher la traduction de voir le jour. Cette solution indique bien que la cause du prélat n'était pas si pure.

Les choses en étaient là, lorsque le *Bulletin de littérature ecclésiastique*, organe de l'Institut catholique de Toulouse, s'en saisit et donna dans son numéro d'octobre 1910, sous la plume de M. Cavallera, un article où le rédacteur de l'*Unità cattolica* est à son tour fort malmené non sans généraliser quelque peu son procès.

Nul n'a oublié les éminents services rendus à la cause catholique par le Bulletin de l'Institut toulousain dans la lutte contre le modernisme, en particulier, les articles si vigoureux et si concluants du P. Portalié et de Mgr Batiffol contre M. Loisy, ou ce petit chef-d'œuvre de critique dans lequel M. l'abbé Saltet démasqua ce Protée Dupin-Herzog-Turnel, qui inondait certaines revues d'écrits perfides et impies. Mais nous avouerons qu'aujourd'hui M. Cavallera nous paraît moins heureusement inspiré.

Son apologie de Mgr Duchesne — car c'en est une, quoiqu'il s'en défende — dépasse notablement les besoins de la cause de son client et ne rend pas un bon service à celle de l'Eglise dans les circonstances présentes, parce que, outre cette défense de Mgr Duchesne, légitime peut-être sur certains points particuliers, mais où l'on chercherait vainement les réserves nécessaires sur la valeur de son ouvrage, l'avocat a profité de l'occasion pour se livrer à des généralisations qu'il est permis de trouver pour le moins inopportunes. On en jugera par ces extraits :

L'article de l'*Unità cattolica*, ainsi porté récemment à la connaissance du public français, mérite de retenir l'attention. Il ne s'agit pas ici d'écrire

une apologie de Mgr Duchesne. Nous n'avons aucune raison de lui faire cette injure. Ceux qui l'ont lu savent à quoi s'en tenir; les autres, informés que l'ouvrage est revêtu du double *imprimatur* romain, préféreront sans doute à l'avis d'un journaliste le témoignage du maître du sacré Palais, théologien officiel du Saint-Siège. Ce *factum* est uniquement considéré comme spécimen caractérisé d'un genre de littérature auquel on accorde souvent trop d'estime et qui, sous le couvert du zèle pour le bien de l'Eglise, se met facilement à l'aise avec la vérité et avec la justice. Malgré sa brièveté, il utilise presque tous les procédés fâcheux, grâce auxquels il est aisé de transformer un écrivain qui a le souci de satisfaire aux exigences de la foi et de la science en adversaire du catholicisme pire que ses ennemis déclarés. La preuve en est aisée à fournir.

Le lecteur est peut-être déjà fatigué de ces remarques et suffisamment édifié sur les procédés employés. Il reste pourtant encore un morceau de résistance et, comme dit l'auteur, « nous arrivons à quelque chose de plus grave ». Ici, il faudrait tout citer c'est le triomphe de cette critique frelatée jouant tour à tour des insinuations malveillantes, des rapprochements ou des isolements de textes perfides, des citations tronquées qui arrivent à donner totalement le change sur la pensée de l'écrivain.

Certes, si quelqu'un a le droit de ne point être suspecté sur ce sujet, c'est bien l'écrivain qui a le plus fait pour tirer au clair l'histoire des papes pendant les dix premiers siècles. Notre journaliste ne connaît sans doute ni la monumentale édition du *Liber pontificalis*, ni les *Premiers Temps de l'Etat pontifical*, ni cet autre petit volume sur les *Autonomies ecclésiastiques* qui reste l'une des meilleures apologies de la primauté romaine contre les attaques du schisme et de l'hérésie.

On trouvera peut-être que c'est s'attarder beaucoup sur un *factum* à ce point dénué de valeur. Nous ne le pensons pas. La personnalité de Mgr Duchesne, si éminente qu'elle soit, n'est point seule en cause ici. C'est la légitimité même et la possibilité de la science catholique positive qui est mise en question. Avec un pareil système de critique et une publicité aussi intempestive donnée à ces élucubrations, il n'est pas un ouvrage sérieux qui puisse résister, pas une réputation d'orthodoxie solidement établie qui soit assurée du lendemain. La lutte contre le modernisme ne justifie ni la calomnie ni l'incompétence. Que l'opinion catholique, dont la susceptibilité devient chaque jour plus impressionnable, se laisse égarer par des guides aussi peu qualifiés et la tâche modeste, mais absolument nécessaire, des savants catholiques, paraîtra difficile au point de décourager les meilleures volontés. Aux savants catholiques à réagir vigoureusement contre ces regrettables tentatives. Dociles aux décisions et aux avis de l'autorité hiérarchique, qu'ils revendiquent sans se lasser leur indépendance à l'égard des publicistes incompétents. A eux de faire eux-mêmes, avec la clairvoyance, la fermeté et la modération requises, la police de leur propre corporation, d'en exclure les indignes ou les incapables, mais à eux aussi de faire respecter leur dignité et les légitimes exigences de leur état. Qu'ils ne laissent passer sans réfutation aucune de ces attaques injustifiées qui alarment périodiquement les âmes chrétiennes, en jetant la suspicion sur d'excellents travailleurs, uniquement soucieux de servir l'Eglise par une science de bon aloi comme d'autres la servent par la prière ou par la prédication. Ainsi chacun restera à sa place, et sous le contrôle de l'Eglise, sûre de ses fils, l'œuvre intellectuelle, légitime et

urgente, se poursuivra, dans ses conditions normales, l'ordre et la sérénité.

Est-ce pour ce ton, est-ce pour le fond, ou pour l'un et l'autre, toujours est-il que le *Bulletin de la Semaine* a fait à l'article de M. Cavallera l'honneur d'une reproduction intégrale.

Nous n'entrerons pas ici dans l'examen des griefs élevés contre l'écrivain de l'*Unità cattolica*. Il avait fait porter principalement sa critique sur l'histoire de l'établissement de la Chaire de saint Pierre à Rome, sans doute à cause de discussions récentes entre apologistes italiens et français à ce sujet. M. Cavallera lui reproche d'avoir confondu deux faits distincts, celui de cet établissement et celui de la durée du pontificat exercé par saint Pierre à Rome, et, tandis que Mgr Duchesne établit solidement le premier, mais juge le second discutable, de lui avoir imputé d'ébranler à la fois l'un et l'autre. Notre but n'est point de défendre l'*Unità cattolica* de cette confusion, ni de soutenir la justesse de sa critique des textes dont les défaillances, si elles sont réelles, s'excusent en bonne partie par une connaissance insuffisante de la langue française qui, nous en convenons, auraient peut-être dû la rendre plus circonspecte.

Il y a une question plus intéressante et plus haute. C'est de savoir si ces erreurs justifient les sévérités amères de M. Cavallera, si lui-même donne de l'historien et de son œuvre une idée conforme à leur vraie valeur, et si sa propre critique ne dégénère pas en injuste et dangereux procès général de tendances.

Il ressort clairement de ce qu'il écrit que les catholiques doivent tenir Mgr Duchesne pour un de ces « excellents travailleurs, uniquement soucieux de servir l'Eglise par une science de bon aloi, comme d'autres la servent par la prière ou par la prédication ». L'autorité du *Bulletin de littérature ecclésiastique* est trop grande pour qu'il n'y ait pas un sérieux intérêt à ce que le lecteur soit mis à même de juger si la science de Mgr Duchesne est vraiment de bon aloi, et si, dans le fait, car nous respectons absolument les intentions, il apparaît uniquement soucieux de servir l'Eglise.

Les témoignages auxquels nous en appellerons seront puisés à des sources que M. Cavallera et ceux de son école ne pourront suspecter ni de parti pris, ni d'étroitesse d'esprit, ni d'inintelligence des droits et des devoirs de la critique historique.

Un autre professeur de l'Institut catholique de Toulouse, M. l'abbé Calvet, qui dut s'en retirer à la suite d'une campagne qu'on n'a point oubliée et qui avait pour but de réduire nos Instituts à l'enseignement théologique (1), a récemment consacré une étude à Mgr Duchesne, à l'occasion de son élection à l'académie. Nous trouvons cet article reproduit par un journal très catholique, l'*Indépendance bretonne*, à propos de la grande réception faite à Mgr Duchesne en cette circonstance par l'Ecole Saint-Charles de Saint-Brieuc, où il fut élève

1. *Demain* 1906, numéros 34 et ss.

dans sa jeunesse. M. Calvet fait de lui ce portrait dont la moindre qualité n'est pas précisément d'avoir été tracé d'après nature.

« Mgr Duchesne, — écrit le distingué directeur des études littéraires au collège Stanislas, — a une légende. *Il est des curés de campagne et des dévotes qui le considèrent comme un démolisseur de légendes pieuses, comme un dénicheur de saints, comme un « moderniste »*. Ceux qui l'approchent sont un peu étonnés de voir en lui *un brave homme, d'esprit conservateur, très attaché aux traditions croyant simplement de la foi du charbonnier, pieux et doux comme Tillemont*. Il est à croire qu'un peu de calme se fera autour de lui et que sa légende se dissipera maintenant qu'il est entré dans l'immortalité académique. Il avait, pour y prétendre, bien des titres et de ceux qui s'imposent par leur poids. Si l'Académie, qui doit être une représentation totale de l'esprit français, s'honore d'appeler à elle les spécialistes dont la réputation était universelle, elle ne pouvait pas ne pas accueillir l'érudit qui est considéré dans le monde entier comme le créateur d'une science, l'histoire des origines chrétiennes, l'auteur des admirables études sur le *Liber Pontificalis*, sur les *Fastes épiscopaux de l'Ancienne Gaule*, sur les *Premiers temps de l'état pontifical*. Mais j'imagine que l'Académie française a apprécié dans l'œuvre de Duchesne surtout son *Histoire ancienne de l'Eglise*, dont le troisième volume vient justement de paraître. Ici, l'érudit fait oublier son érudition par ses qualités d'artiste. »

Cet attachement de Mgr Duchesne aux traditions ne manquera pas d'amuser ceux qui connaissent, même sommairement, les controverses récentes sur l'apostolicité des églises de France. On sait avec quel entrain dont ses allures de « brave homme » ou de bonhomme ne parvenaient point à dissimuler l'audace, Mgr Duchesne accomplissait sa tâche de « démolisseur de légendes ». Il l'a d'ailleurs poursuivie sur tous les terrains. J'en emprunte un exemple ou deux à une brochure de M. le chanoine Blondel, doyen du chapitre de Sens, intitulée *En marge du modernisme*, où l'auteur défend l'antiquité de nos églises (1).

J'ai remarqué chez lui une tendance à élaguer le surnaturel; le miracle semble l'importuner; s'il ne le nie pas, il le supprime par prétérition. Voici, à ce sujet, un cas assez récent que j'ai cueilli dans l'*Univers*. Dans ce journal (n° du 8 décembre 1904), Mgr Duchesne a publié un article dûment signé de lui, dans lequel il rend compte de la fondation de l'église de Sainte-Marie-Majeure, à Rome, qui, dans le principe, s'appelait Notre-Dame-des-Neiges. (Voir la légende du Bréviaire au 5 août.). Sous le pape Libère (352-356), le patrice Jean fut gratifié d'une révélation céleste : la sainte Vierge lui apparut et lui apprit que sa volonté et celle de son Fils étaient qu'il fît bâtir une église sous son vocable, en un lieu du mont Esquilin, qu'il trouverait, le lendemain matin, couvert de neige. C'était dans la nuit du 4 au 5 août. Le lendemain, en effet, il aperçut une place toute couverte de neige, de la dimension qu'il fallait pour y construire une église.

1. Sens, librairie Poulain-Rocher, 1908.

La légende du Bréviaire fait ressortir la dévotion du clergé et du peuple romain, venant processionnellement sur cette place, sous la conduite du pape Libère, qui posa la première pierre de l'édifice, consacré à la sainte Vierge.

Eh bien! ce miracle du 5 août, le correspondant de l'*Univers* n'en parle nullement: c'est une légende, et les légendes, selon lui, ne sont que des fables, ou plutôt, en vrai Normand, il en parle sans en parler. Car c'est un styliste très fin; il sait combiner ses phrases artificieusement. Notre ironiste excelle à mettre en pratique l'art de Quintilien :

Supprimit orator quod rusticus edit inepte (ce que l'écrivain vulgaire dit tout crûment, l'orateur le supprime).

Voici son texte : « Un monument si vénérable ne pouvait manquer, *à la* » *longue*, de s'orner de légendes (c'est-à-dire de fables). Quelque intérêt qu'ins- » pirent celles qui s'attachèrent à celui-ci, je ne crois pas qu'elles soient » plus édifiantes que *la simple histoire.* »

Et voilà! Il n'y a d'histoire vraie que celle qui a reçu l'estampille du Directeur de l'Ecole de Rome!

Le 6 mars 1893, l'*Univers* a publié un article dans lequel je protestais contre un fait vraiment scandaleux. J'avais pris connaissance d'une Dissertation (1) qu'un savant prêtre de Rome a composée tout exprès pour réfuter certaines assertions de l'éminent professeur de l'Institut catholique de Paris. Croirait-on que M. Duchesne, dans son travail sur le *Liber pontificalis*, émet des doutes sur la réalité de l'invention de la Sainte Croix, sous Constantin, fait que Tillemont lui-même n'a pas hésité à accepter comme vrai : « Cette histoire, disait l'écrivain janséniste, est trop bien établie par des témoignages positifs pour la révoquer en doute par des arguments négatifs, quelque forts qu'ils puissent paraître. » (Tillemont, t. VII). Eh bien! c'est ce fait, si péremptoirement démontré, que le susdit professeur se permet de traiter de légende! Elle était donc juste, quoique sévère, cette sentence portée par l'ancien évêque de Grenoble contre la méthode scientifique du célèbre professeur : « Elle ne manque pas seulement de vrai sens critique, elle manque encore de *vrai sens chrétien.* (Lettre d'approbation du livre de Mgr Bellet). » Mais voilà! Ce grand critique se range dans la catégorie « des gens rassis », c'est-à-dire qui se font gloire de ne pas croire aux légendes (2).

M. l'abbé Turmel, le célèbre abbé Turmel, dans le compte rendu qu'il fit du second volume de l'*Histoire ancienne de l'Eglise* dans la *Revue du Clergé français* (1er septembre 1907) cite un autre cas, non moins grave, dont il donne la clef en deux mots où l'art du recenseur égale et met bien en relief celui de l'historien.

— (Page 81). Le savant auteur qui vient de parler du Saint-Sépulcre et du Calvaire, nous renvoie à un écrivain anglais à qui les données traditionnelles relatives à la topographie de ces lieux vénérables inspirent quelques

---

1. Cette Dissertation, qui a paru du mois août 1891 au mois de février 1893, dans les *Ephemerides liturgicæ*, feuille mensuelle qui se publie à Rome, a pour titre : *De inventâ Jerosolymis. Constantino Magno imperante, cruce Christi Domini nostri J. C.* L'auteur signe : *Josephus Bennachi, in collegio Urbane de Propaganda fide Hist. Eccles.*, *professor.*

2. *Mémoire sur les diocèses épiscopaux*, p. 2.

doutes. Puis il ajoute : « *Je suis moins hésitant que lui sur la valeur de la tradition* ». Il y a dans ce tour de phrase une équivoque qui saute aux yeux. Je crois néanmoins que les lecteurs ne resteront pas longtemps perplexes et qu'ils démêleront sans difficulté la pensée de Mgr Duchesne.

La Revue moderniste internationale (octobre 1900), qui décerne à Mgr Duchesne, par la plume d'un de ses anciens élèves de Rome, l'injure d'un article sympathique, écrit : « Sa critique aiguë et sarcastique a fait le tour des légendes chrétiennes, et, s'il a beaucoup plus parlé des récentes que des primitives, il a du moins laissé entendre ce qu'il sait et ce qu'il pense de toutes ».

Revenons à l'*Histoire ancienne de l'Eglise* et au jugement de M. Calvet. Celui-ci dit à propos du tome III.

« Duchesne est un Romain. Comme Tite-Live en racontant les guerres Puniques ne cessait pas un instant de voir et de faire voir dans une perspective lumineuse la ville aux sept collines, de même Duchesne, en débrouillant le chaos théologique du cinquième siècle, ne perd jamais Rome de vue Rome apparaît à l'extrémité de toutes les avenues de ce livre. En effet, dès le cinquième siècle, c'est Rome qui fait l'unité du monde chrétien. A Rome, de tous les points de l'univers chrétien, arrivent des questions anxieuses et de Rome partent des réponses qui sont reçues partout avec respect ».

Il faut que, du IVe au Ve siècle, soit l'historien, soit l'Eglise romaine elle-même, aient fait un progrès immense, si l'on en juge par cette page du tome second citée par M. Turmel dans sa recension. Je prends la liberté d'y souligner les expressions qui montrent dans quel sens l'auteur tire les événements. Au surplus, tous les mots dénotent son esprit.

S'il y avait eu dans l'Église au IVe siècle une autorité centrale, reconnue et agissante, elle aurait offert un moyen de solution (quand l'épiscopat était divisé). *Mais il n'en était pas ainsi.* Antioche et Alexandrie sont en conflit. L'épiscopat égyptien soutient Athanase, l'épiscopat oriental, le combat. Comment les départager? Faire comme Aurélien et se mettre du côté de l'Eglise romaine? *Il eût fallu pour cela qu'il y eût une tradition, une habitude, que l'on fût accoutumé à voir l'Eglise romaine intervenir en ces affaires.* En fait, il y avait longtemps qu'on n'entendait plus parler d'elle en Orient... Elle ne joua qu'un faible rôle au Concile de Nicée. Athanase déposé au Concile de Tyr ne paraît pas avoir eu l'idée qu'un appel à Rome pourrait rétablir ses affaires... *Il n'y avait pas là un pouvoir directeur, une expression efficace de l'unité chrétienne. La papauté, telle que l'Orient la connut plus tard, était encore à naître.* La place qu'elle n'occupait pas, l'Etat s'en empara sans hésitation. La religion chrétienne devint la religion de l'Empereur, non seulement en ce sens qu'elle était professée par lui, mais en ce sens qu'elle était dirigée par lui. Tel n'est pas le droit, telle n'est pas la théorie, mais tel est le fait (p. 550).

Voici maintenant sur l'ensemble de ce tome second le jugement

d'un critique qui n'a rien de commun avec les écrivains comme celui de l'*Unità cattolica*, d'un critique à l'esprit large, d'un vrai libéral, M. Jean Guiraud, connu des lecteurs de cette revue. Ses observations n'en auront que plus de sel. Il écrivait dans la *Revue pratique d'apologétique* où il tient la chronique d'histoire (1er octobre 1908) :

Dans le tome II de son *Histoire ancienne de l'Eglise*, Mgr Duchesne prend l'histoire du christianisme au point où la laisse la brochure de M. Rivière (1) et il la poursuit à travers tout le quatrième siècle. Il le fait en un volume compact, où l'auteur a utilisé l'ouvrage du duc de Broglie sur *l'Eglise et l'Empire romain* au IVe siècle, mais surtout la connaissance profonde qu'il a des textes, des hommes et des institutions du christianisme primitif. Il semble qu'il parle toujours de documents familiers ou de personnages de son intimité, et cela donne à son livre une vie toute particulière que relève encore l'esprit de l'auteur. Ce n'est pas dans l'attitude hiératique des mosaïques ou de la tradition que les grands évêques du IVe siècle nous apparaissent au cours de ce récit; c'est avec leurs passions le plus souvent généreuses, mais quelquefois aussi répréhensibles, avec leurs sympathies et leurs antipathies, avec leurs bizarreries, quelquefois même avec les maladies de foie ou d'estomac qui ont influé sur leur talent ou leur caractère. Je recommande tout particulièrement les portraits de saint Jérôme, pour lequel Mgr Duchesne ne semble avoir qu'une inclination médiocre, de saint Athanase, dont il exalte au contraire la valeur intellectuelle et l'énergie morale, de saint Basile sur lequel il fait mainte réserve — à cause de sa maladie de foie — de saint Grégoire de Nazianze, de saint Hilaire, etc. Mgr Duchesne n'a qu'un goût modéré pour les ascètes dont les exagérations répugnent à sa sage philosophie : signalons à ce propos le chapitre sur les moines d'Orient. Il y a de la Thébaïde et des actes extraordinaires qui s'y accomplissaient une description amusante qu'envierait un Anatole France chrétien. Grâce à cette vie et à cet esprit si délicat, on peut suivre sans ennui les discussions subtiles de l'arianisme avec ses multiples transformations, et se débrouiller au milieu des intrigues complexes qui divisèrent si profondément l'Eglise au IVe siècle. Ces qualités d'exposition ne doivent pas nous faire perdre de vue la « substantifique moelle » qui fait le fond de cet ouvrage, résultat de nombreuses années d'étude et d'enseignement. Il sera le manuel indispensable de quiconque voudra étudier le christianisme du IVe siècle.

Soit que la critique de l'auteur les ait fait évanouir; soit que cette période en soit réellement dépourvue, on remarquera dans cette histoire peu d'aperçus apologétiques. Les grincheux trouveront même qu'il réduit trop le rôle joué par l'Eglise romaine au sein de l'Eglise universelle de ce temps-là, et que, non content de les dépouiller du nimbe qu'ils ont eu après leur mort, il a trop ramené parfois aux proportions de notre humaine faiblesse les saints personnages qu'il nous présente..

Arrivons à quelque chose de plus important encore. Un prêtre apostat, M. Houtin, a consacré au premier tome de l'ouvrage de Mgr Duchesne un chapitre de son livre *La Crise du clergé*. Les premières lignes de ce chapitre nous disent pourquoi. Sans doute, il a in-

1. Cet article suit une critique du livre de M. J. Rivière, *La propagation du Christianisme dans les trois premiers siècles*.

térêt à faire à propos de cet ouvrage les constatations qu'il en tire, mais on pourra juger de leur légitimité en lisant intégralement ces pages, où les procédés de Mgr Duchesne sont mis à découvert sans ménagement avec preuves à l'appui.

Parmi les livres récents, capables de montrer combien la crise de la foi est profonde et radicale, il y en a peu d'aussi instructifs que l'*Histoire ancienne de l'Eglise* (1), de Mgr Duchesne.

De cet ouvrage qui comptera trois volumes, le premier a paru à la fin de 1905.

C'est et ce sera le plus important, parce qu'en toutes choses la question des origines est capitale. Examinons donc quelles sont les principales conclusions sur la vie de Jésus-Christ, la constitution de l'Eglise, la littérature du Nouveau Testament, et l'histoire des dogmes.

Mgr Duchesne s'exprime ainsi :

« Comment et en quelles circonstances commença, dans ce monde religieux » de Palestine, le mouvement qui devait aboutir à la fondation de l'Eglise? » Tous les renseignements s'accordent à nous indiquer, comme point de dé» part, un groupe de personnes qui vivaient à Jérusalem dans les dernières » années de l'empereur Tibère (30-37). Ces premiers fidèles se réclamaient » du nom et de la doctrine de Jésus de Nazareth, récemment supplicié » par ordre du procureur Pilate, à l'instigation des autorités juives. Bon nombre » d'entre eux l'avaient connu vivant; tous savaient qu'il était mort crucifié, tous » aussi croyaient qu'il était ressuscité, encore qu'une partie seulement d'entre eux » eussent joui de sa présence après sa résurrection. Ils le considéraient comme » le Messie promis et attendu, l'envoyé, le Fils de Dieu, qui devait réta» blir en ce monde le règne de la justice et donner au bien une revanche » éclatante sur le mal. Il avait promis de fonder un royaume de Dieu, dont » les méchants seraient exclus et dont l'accès était assuré à tous ceux qui » s'attacheraient à lui. Son supplice, il est vrai, avait retardé l'accomplis» sement de la promesse; mais celle-ci ne tarderait pas à se réaliser. On en » avait le gage dans le triomphe remporté sur la mort par la résurrection du » Maître. Celui-ci était présentement assis à la droite de Dieu son père, » dont il allait venir manifester sa gloire et fonder son royaume » (P. 13-14).

Telle est la manière dont le savant historien résume l'histoire de Jésus, « Tous croyaient qu'il était ressuscité. » Sur quelles preuves reposait cette croyance et de quel ordre avait été la jouissance de « sa présence? » Le témoignage de ces « premiers fidèles » était-il recevable, ou bien peut-on craindre qu'ils n'aient été victimes de machinations, de visions, d'hallucinations? Ils disaient que Jésus avait promis de fonder un royaume et qu'il devait incessamment revenir. Jésus n'est point revenu. Qui de Jésus ou de ses témoins s'est trompé, ou se seraient-ils trompés tous ensemble? Et si Jésus s'est trompé, est-il Dieu?

---

1. Paris, Fontemoing, 1906. Le tome 1er de cette histoire correspond à des cahiers lithographiés dont voici le titre exact : *Les Origines chrétiennes. Leçons d'histoire ecclésiastique professée à l'Ecole supérieure de théologie de Paris.* Nouvelle édition, revue par l'auteur. Paris, imp. lithog. Blanc-Pascal, rue de l'Estrapade, in-8o carré, 476 pages.

Ces cahiers ont été célèbres dans les controverses théologiques de leur temps. Dans un certain nombre de Séminaires, il fut défendu de les lire.

L'auteur ne fournit naturellement aucune donnée capable de résoudre ces problèmes d'ordre philosophique; mais, ce qui est plus surprenant, il ne se préoccupe pas d'indiquer la solution des problèmes historiques que son exposé suscite, dans l'esprit de son lecteur, relativement à la sûreté et à la légitimité des bases sur lesquelles prétendait reposer cette petite société d'où devait sortir la grande Eglise chrétienne. Il dit seulement que cette évolution se fit « par le développement général de la situation » (1).

En Palestine, les Juifs qui croyaient que Jésus était le Messie, le mirent peu à peu au-dessus de Moïse et, d'israélites, ils devinrent chrétiens. Les juifs dispersés dans les provinces romaines et les païens favorables au monothéisme qui ajoutèrent foi à la bonne nouvelle que leur apportaient les apôtres, se réclamèrent du Christ plus facilement encore.

Comment s'organisèrent ces groupes de croyants?

« Les premières chrétientés ont été d'abord dirigées par les apôtres de » divers ordres... personnel itinérant et ubiquiste...

» Un peu plus tôt, un peu plus tard, les missionnaires durent abandonner à » elles-mêmes ces jeunes communautés, et leur direction revint tout entière » aux chefs sortis de leur sein. Qu'elles eussent un seul évêque à leur » tête, ou qu'elles en eussent plusieurs, l'épiscopat recueillait la succession » apostolique. Que, par les apôtres qui l'avaient instituée, cette hiérarchie » remontât aux origines mêmes de l'Eglise et tirât ses pouvoirs de ceux » à qui Jésus avait confié son œuvre, c'est ce qui n'est pas moins clair » (P. 89-90).

» L'épiscopat collégial, par lequel on a sûrement commencé en plus d'un » endroit, ne pouvait être considéré comme une institution définitive; il dut » se transformer de très bonne heure... Il est vraisemblable que les collè» ges épiscopaux de ces très anciens temps comptaient un peu plus, à » côté de leurs présidents, que les chanoines de nos jours auprès de leur » évêque. D'après certains souvenirs un peu confus que nous a transmis la » tradition, ils auraient conservé assez longtemps le pouvoir d'ordination, ca» ractéristique actuelle de la dignité épiscopale. (Page 93).

» Le progrès naturel des choses allait à une concentration de l'autorité en» tre les mains d'un seul; ce changement, si changement il y eut, était » de ceux qui se font tout seuls, insensiblement, sans révolution. Le pré» sident du Conseil épiscopal avait à Rome, à Alexandrie, à Antioche et » bien ailleurs, assez de relief au milieu de ses collègues, pour que son » souvenir se soit conservé isolément et facilement.

« L'Eglise de Dieu, qui habite Rome », pouvait avoir hérité collégiale» ment de l'autorité supérieure de ses fondateurs apostoliques, cette autorité » se concentrait dans le corps de ses prêtres évêques; l'un d'entre eux l'in» carnait plus spécialement et l'administrait. Entre ce président et l'évêque » unique des siècles suivants, il n'y a pas de diversité spécifique. (P. 94-95)'

» Le christianisme perdait son premier centre (Jérusalem), juste au mo» ment où l'Eglise de Rome se trouvait mûre pour la succession. La ca» pitale de l'empire devint bientôt la métropole de tous les chrétiens. P. 65).

» L'autorité de l'Eglise romaine « était plus sentie que définie : sentie » d'abord par les Romains eux-mêmes.. Dans l'exercice de son autorité mo» rale, exercice que nul ne pouvait avoir déterminé l'Eglise romaine était » amenée, tantôt à favoriser les gens, tantôt à les contrarier. Tant qu'elle » ne les contrariait pas, ils ne trouvaient pas d'expressions assez fortes

---

1. Page 38 L'abbé Loisy avait dit : « par la force des choses ». (*L'Evangile et l'Eglise*, 1re édit., p. 182, 3e édit., p. 226).

» pour *traduire l'enthousiasme, le respect qu'elle leur inspirait..* En cas
» de conflit, comme cela se vit, par exemple, au temps des papes Victor
» et Etienne, les prérogatives du siège de saint Pierre perdaient un peu de
» leur évidence ». (P. 537).

C'est la très grave question de la constitution de l'Eglise que l'auteur traite ici, avec cette même méthode évasive qu'il emploie en « racontant » la prédication et la résurrection de Jésus.

D'après les trois premiers évangiles, Jésus avait dit à ses disciples que cette génération ne passerait point avant qu'il ne revînt dans sa royauté (1). Si son retour était imminent, pourquoi organiser une Eglise? Et, si cette organisation est le résultat du « développement général de la situation » (p. 38), le verset de l'Evangile de Matthieu « Tu es Pierre, et sur cette pierre, je bâtirai mon Eglise », n'est donc pas authentique? Cette réflexion se présente d'autant plus facilement à l'esprit d'un lecteur élevé dans l'enseignement catholique, que les détails donnés relativement à la formation des évangiles ne rassurent pas sur leur valeur historique.

Mgr Duchesne admet naturellement que les évangiles résultent de la prédication apostolique.

« De cet évangile oral, nécessairement divers ont dû dériver de bonne
» heure des rédactions diverses, elles aussi, et incomplètes, qui, en se com-
» binant entre elles, et se transmettant par des intermédiaires plus ou moins
» nombreux, ont abouti aux trois textes que nous appelons synoptiques.
» (P. 147).
» Le dépôt confié à la mémoire des gens est exposé à souffrir de leur
» imagination et aussi des entraînements de leur éloquence. On racontait
» autour de Papias que le Seigneur avait vécu jusqu'à la vieillesse *(aetas*
» *senior)*, que Judas, au lieu de se pendre, comme il est dit dans l'Evangile,
» avait vu son corps enfler dans de telles proportions, qu'il ne pouvait plus
» passer, même dans les rues carrossables; ses yeux disparaissaient sous
» le gonflement des paupières..., il mourut enfin, exhalant une telle odeur,
» que la localité où il résidait dut être abandonnée par ses habitants, et qu'elle
» sentait encore mauvais au temps du narrateur. (P. 144). Il est sûr que,
» pour le public de ces premiers temps, la concordance des récits et l'exac-
» *titude du détail n'avaient pas la même importance que pour nous ». (P. 141).*

Après ces observations suggestives, qui forcent invinciblement à réfléchir sur l'autorité des synoptiques, Mgr Duchesne avoue qu'il n'est pas sans » hésitation au sujet de l'attribution du quatrième évangile à saint Jean. Quant à l'Apocalypse, il nous dit qu'elle annonce « un règne de mille ans pour les saints avant la résurrection générale ». (P. 144). Cette constatation reconnaît donc dans un livre inspiré de Dieu, selon la doctrine catholique, une doctrine que tous les théologiens appellent depuis longtemps « l'erreur dogmatique du *millénarisme* ». Plusieurs autres paroles du savant historien sont également troublantes pour ses lecteurs qui admettraient l'enseignement traditionnel sur le dogme de l'inspiration (2).

L'une d'elles est même très grave. Il nous dit que toutes les exégèses de la primitive Eglise « s'accordaient à donner aux textes sacrés le sens sus-

1. Matthieu, XXIV, 34; Marc, XIII, 30; Luc, XXI, 32; et surtout les textes de Matthieu, XVI, 28, et de Marc, IX, 1; XIV, 25, qui semblent mieux garantis.

2. Notamment, p. 39.

ceptible d'une application présente, que ce sens fût ou non identique à celui qui en avait été déduit lors de l'apparition de chacun d'eux ».

Pour un esprit moderne, ce procédé, que Mgr Duchesne se garde bien de caractériser, n'est que l'art des contre-sens et des équivoques érigé en méthode. Et, tout le long de l'histoire, on s'en aperçoit dans l'élaboration des dogmes.

« Les fidèles étaient chrétiens par Jésus-Christ, parce qu'un homme ap- » pelé Jésus qu'ils n'avaient pas vu, pour la plupart, les avait appelés à lui. » (P. 42). Jésus, bien qu'il appartienne, par sa réalité d'homme à la caté- » gorie des créatures visibles, tient aussi, par le fond de son être, à la » divinité. Comment? C'est ce qui s'éclaircira peu à peu ».

Çà et là, dans la suite, on assiste à cet « éclaircissement ». Grâce à une suite d'élucubrations, où la foi voit le travail de la conscience chrétienne, mais où l'esprit positif ne voit que les aberrations d'une mentalité friande de merveilleux, Jésus est peu à peu divinisé, et ceux qui, fidèles à la doctrine du premier jour, « s'obstinaient à le considérer comme un grand prophète, et ne voyaient dans son titre de Fils de Dieu qu'un attribut messianique » (p. 298), se trouvent classés parmi les hérétiques.

La divinité de Jésus obligea de formuler de nouvelles théories sur l'essence de Dieu. Elles devinrent le dogme de la Trinité. Mgr Duchesne nous le présente ainsi dans son état primitif :

« Le commun des chrétiens, au premier siècle, au temps même des apô- » tres, en est, sur ceci, à peu près exactement au même point que le com- » mun des chrétiens d'à présent. Les théologiens en savent, ou du moins en » disent, notablement plus long. Mais il s'agit ici de religion et non d'école ». (P. 43).

On pourrait ainsi continuer, dans ce livre, l'histoire de tous les dogmes et de tous les rites, les uns après les autres, et l'on constaterait, pour chacun d'eux, une aussi grande divergence entre ce qui fut leur point de départ et ce qu'ils sont devenus dans la théologie du Concile de Trente. Ce livre semble donc la ruine de l'enseignement traditionnel. Comment alors a-t-il pu être imprimé, non seulement sans encourir les foudres ecclésiastiques, mais encore avec une permission expresse de la censure pontificale, le double laisser passer du Père Albert Lepidi, « maître du Sacré Palais », et de Mgr Ceppetelli?

D'abord, on peut croire, sans leur faire injure, que les illustres approbateurs ne savaient ni assez le français, ni assez l'histoire ecclésiastique pour se rendre compte des très graves conséquences qu'implique cet exposé.

De plus, l'auteur a eu recours à un certain nombre d'habiletés qui ont pu illusionner la sagacité romaine, et qui sont utiles à étudier pour montrer comment on peut concilier « la probité intellectuelle » avec l'orthodoxie officielle et devenir à la fois Monsignor et membre de l'Institut.

Dans sa préface, Mgr Duchesne commence par une bonne profession de foi. Il déclare qu'il se sent « une égale horreur pour la niaiserie de certains systèmes et pour celle de certaines légendes ». Et il ajoute : « Je crois même que, s'il fallait choisir, les légendes où il y a au moins un peu de poésie et d'âme populaire auraient encore ma préférence ». Voilà qui est gai et rassurant.

Dans le livre, Mgr Duchesne admet, ordinairement par prétérition, les résultats de la critique. Les prétendus grands miracles de l'histoire ecclésiastique sont passés sous silence, sans être même discutés. Un lecteur qui n'est

pas spécialement versé dans l'histoire ecclésiastique doit, pour comprendre l'étendue de tout ce que rejette ce livre, le comparer avec un manuel du type ordinaire et classique. D'autre part, Mgr Duchesne n'indique jamais le conflit qui résulte de son exposé historique avec l'enseignement traditionnel, et à plus forte raison il en tait les conséquences théologiques.

Il veut tellement éviter l'apparence de la démolition et de la négation que, dans les actes mêmes, il se donne l'air de reconstruire et d'affirmer. Obligé de parler de certaines légendes, au lieu de les représenter comme de basse époque, il leur fait l'honneur de dire qu'elles remontent très haut. L'enseignement ecclésiastique vulgaire nous assure et nous laisse croire que ce que nous appelons maintenant le symbole des apôtres a été composé directement par les apôtres. Il n'en est pas ainsi. Le texte récité de nos jours est une formule un peu augmentée, qui était traditionnelle à Rome au commencement du troisième siècle. La conclusion de Mgr Duchesne est qu'on ne doit pas hésiter à la faire remonter jusqu'à la première moitié du deuxième siècle, et il ajoute, pour nous édifier davantage encore, que, plus tôt, il y a eu sûrement des résumés succincts de la prédication chrétienne, mais il n'est pas prouvé qu'ils fussent aussi complets que notre vieille formule romaine, ni distribués de la même façon qu'elle. (P. 507)

On ne sait rien sur l'histoire de Jean, fils de Zébédée, et tout ce que l'on en a raconté sont des légendes fort tardives et dénuées d'autorité. Mgr Duchesne en parle avec déférence.

« Tertullien sait *déjà* qu'il fut plongé à Rome dans une chaudière d'eau bouillante; sa vie, ses miracles et sa mort, ou plutôt sa mystérieuse dormition furent célébrés dans un des plus anciens romans apostoliques ». Il signale pareillement, « dès avant le quatrième siècle, l'apparition du célibat ecclésiastique ».

Personne ne se sert aussi finement des « aussi », « du reste », « cependant » et des « déjà » pour consoler et rassurer les simples. Il est d'ailleurs célèbre dans cet art, et le pratique non seulement dans les livres, mais dans ses conversations. On raconte qu'un jour, une dame fort troublée d'avoir entendu dire que la *Scala Santa* est une relique moderne, alla l'interroger avec angoisse à ce sujet : « Je l'ai déjà vue mentionnée, répondit fermement le savant, je l'ai vue déjà mentionnée dans des documents du XVIe siècle ». Et la foi de son interlocutrice fut rassérénée.

Quand les conséquences de son récit sont trop évidentes et pourraient peut-être troubler ses lecteurs, il leur suggère en manière de réponse quelque spécieuse considération historique, malheureusement inefficace, bien qu'en elle-même elle ne soit pas à dédaigner. Un des passages cités plus haut nous l'a déjà montré.

L'auteur y déclare très « clair » que la hiérarchie ecclésiastique tire ses pouvoirs de ceux que Mgr Duchesne s'est bien gardé de définir et de préciser (1).

Quelquefois le réconfort proposé est purement verbal et consiste dans de simples précautions oratoires. Par exemple, après avoir exposé, touchant la composition des évangiles, nombre de renseignements qui inquiètent fort, relativement à leur véracité, il passe à d'autres écrits comme le *Didaché*,

1. Autres exemples de ces suggestions :
« L'épiscopat unitaire n'est pas, autant qu'il paraît, étranger aux institutions primitives. » (P. 90).
« Nous n'avons pas le droit d'ajouter nos convenances modernes à celles dont les auteurs sacrés avaient à tenir compte. » (P. 141). — Relativement au dogme de la divinité de Jésus, toute la page 42.

qui ne sont pas moins troublants pour un regard pénétrant. La transition est onctueuse et propre à éteindre les susceptibilités qu'on aurait pu rencontrer dans ce qui précède et dont on pourrait encore souffrir dans ce qui va suivre.

« En dehors de ces compositions, dans lesquelles l'Eglise reconnaît l'inspiration divine et qu'elle jugea dignes de prendre place parmi ses écritures » canoniques, d'autres productions encore nous témoignent des sentiments » de nos ancêtres dans la foi ». (P. 149).

Quel lecteur catholique ne se sentirait en sûreté dans la compagnie de ce frère « dans la foi » qui procède avec un respect si calme à l'inventaire d'un héritage d'inspiration divine ?

La prudence de l'auteur est si grande que, dans certains cas, il estime qu'il vaut mieux donner laconiquement les faits, sans même risquer une suggestion dévote, et quitte à paraître obscur. Quand les chrétiens voulurent honorer, par des fêtes, les principales circonstances de la vie du Christ, ils étaient si loin des événements qu'ils n'en pouvaient plus savoir la date. Pour célébrer sa naissance, ils choisirent le jour de la grande fête d'un dieu rival, Mithra. Comme cette habileté de la conscience chrétienne pourrait ne point agréer à la conscience moderne, Mgr Duchesne, sans insister, écrit simplement :

« Le 25 décembre *Natale Solis invicti*, était jour de fête pour les Mithriastes ; il le devint pour les chrétiens ». (I, p. 545).

Enfin, il y a même des cas où il passe outre sans vouloir s'arrêter à des questions intéressantes. A ceux qui seraient tentés de le lui reprocher, il a répondu d'avance dans sa préface (p. XI) :

« On me pardonnera une certaine tendance à limiter ma curiosité. J'admire beaucoup les personnes qui veulent tout savoir, et je rends hommage » à l'ingéniosité avec laquelle elles savent prolonger, par des hypothèses séduisantes, les perspectives ouvertes sur témoignages bien vérifiés. Pour » mon usage personnel, je préfère les terrains solides ; j'aime mieux aller » moins loin et marcher avec plus de sécurité, *non plus sapere quam oportet* » *sapere, sed sapere ad sobrietatem* ».

Telles sont les précautions qui ont sans doute valu l'*imprimatur* à l'auteur. Dans sa jeunesse, il répondait à un savant qui lui indiquait un très intéressant sujet d'études : « Connaissez-vous une Compagnie d'assurances contre l'Index ? » Mgr Duchesne n'a pas découvert cette Compagnie, mais en cherchant bien, et après de longues et dangereuses expériences (1), il a trouvé le moyen d'obtenir un visa tutélaire. Espérons que le Maître du Sacré Palais, un dominicain, tiendra à honneur que ses confrères les dominicains, qui siègent à la Congrégation de l'Index, ne condamnent pas un livre qu'il a laissé passer.

Beaucoup de personnes se sont demandé comment il se fait que le Vatican ait condamné des livres de M. Loisy, qui exposent ces mêmes résultats scientifiques. L'une d'elles écrit à ce sujet :

« Si l'on veut aller jusqu'au bout des pensées suggérées par l'auteur, on » aperçoit, puissamment étayée, la synthèse faite par M. Loisy. Il y a à

1. Sur les attaques auxquelles il fut en butte, voyez Houtin : *La Controverse de l'Apostolicité* et *La Question biblique au XIXe siècle*.

» peine deux ans cependant, celui qu'un vicaire général du Midi appelle le » plus grand apologiste de notre temps, était traité par Rome comme favo- » risant l'hérésie. Or, n'est-ce pas une sorte d'amende honorable qu'il re- » çoit aujourd'hui, puisque, si Mgr Duchesne est directeur de l'Ecole de » Rome et membre de l'Institut, il est aussi, de par le choix du Pape, » membre de la Commission chargée de la revision des légendes du bré- » viaire, et son présent livre a reçu le plus haut *imprimatur* qu'on puisse » désirer, l'*imprimatur* même du Vatican » (1)?

Il y a beaucoup d'exagération dans un tel commentaire; l'*imprimatur* ne constitue pas une approbation, et tous les actes doctrinaux du Vatican, depuis la condamnation de M. Loisy (1903), loin de montrer l'autorité disposée à faire « une sorte d'amende honorable », prouvent qu'il est irrévocablement et de plus en plus formellement désavoué.

Si Mgr Duchesne et M. l'abbé Loisy, en aboutissant aux mêmes conclusions scientifiques, ont reçu un sort différent, c'est que le second s'est permis de philosopher sur ces conclusions, et de proposer une apologétique nouvelle dont il semble bien que l'Eglise ait besoin. Le même accident est arrivé au Père Laberthonnière, philosophe relativement orthodoxe, qui a cru devoir élaborer une nouvelle synthèse de pensée chrétienne. Les théologiens ne peuvent pas laisser supposer que leur système soit ruiné. Ils ont fait condamner devant eux, sans encombre, une histoire pénible qui les dérange beaucoup.

Selon les épisodes de sa narration, il a été détaché, obscur, joyeux, grave, onctueux et dévot. Tantôt il lève la voix avec assurance, tantôt il la baisse avec discrétion, tantôt il continue insouciamment sans paraître aucunement penser qu'il pose de terribles problèmes, ou puisse être désobligeant pour qui que ce soit. Nous devons croire qu'il a pris le bon moyen puisqu'il a réussi, et même à un moment où les théologiens sont particulièrement susceptibles. Si dans beaucoup d'endroits le livre a l'inconvénient de présenter deux sens, dont l'un n'est accessible qu'aux initiés, il aura l'avantage de multiplier les initiés dans les milieux, où, écrit autrement, on ne l'aurait pas lu. Les procédés et les circonstances donnent donc à ce savant ouvrage un attrait de plus. Quels tours de force! Que de choses extrêmement hardies, résumées dans une courte phrase subtile! A propos du grand miracle du don des langues, il écrit simplement :

« Ni le glossolale lui-même, ni les assistants ne comprennent ce qu'il » dit. (P. 48). Et encore : Les visions, les prophéties, les guérisons mira- » culeuses n'étaient guère compatibles avec la régularité du service litur- » gique, elles cessèrent bientôt de s'y produire ». (P. 49).

Avec quel tact il nous présente un écrivain ecclésiastique, Jules Africain, qu'il serait messéant de qualifier comme il le mérite :

« C'était un homme curieux d'antiquités : au cours de ses voyages, il » vit les restes de l'arche de Noé à Apamée de Phrygie; à Edesse, la tente » de Jacob; à Sichem, le térébinthe du même patriarche ». (P. 460).

Le livre fourmille de ces phrases exquises. Peut-être pourrait-on le définir : *Une histoire ancienne de l'Eglise racontée avec toute la science du vingtième siècle dans la langue du dix-huitième et à la barbe des théologiens du seizième.*

---

1. *Revue des Idées*, 15 février 1906, p. 142.

Le livre de M. Houtin s'ouvre par un aperçu sur la situation du clergé vis-à-vis de la science indépendante. Il dépeint l'antagonisme sous les couleurs convenues, et arrive enfin à la fondation des Facultés catholiques. Il semblait qu'en vertu même de la pensée qui y présida, « ces nouvelles institutions ne pouvaient être que des centres d'enténèbrement et cependant c'est d'elles, et particulièrement de l'Institut catholique de Paris, que devait sortir la rénovation des études ecclésiastiques de France, et en quelque sorte l'émancipation intellectuelle du Clergé. »

Il en fait également honneur à Mgr Duchesne et à M. Loisy, alors collègues, travaillant l'un dans le champ de l'histoire, l'autre dans celui de l'exégèse. Il y aura encore quelque profit à lire ces notes biographiques qui sont toujours d'actualité quand l'Académie s'adjoint un nouveau membre.

Tandis que les sciences naturelles se sécularisaient ainsi dans l'enseignement du Clergé, une puissante personnalité émancipait à elle seule, dans le monde ecclésiastique, l'histoire de l'Eglise. C'était M. l'abbé Duchesne.

Il avait été nommé professeur d'histoire ecclésiastique à l'Ecole de Théologie de Paris, qui s'ouvrit en novembre 1878.

Les théologiens s'étaient sentis mal édifiés de l'une de ses thèses de doctorat, *Etude sur le Liber pontificalis* (1877). Mgr Freppel, qui avait fondé à Angers un Institut catholique en concurrence avec celui de Paris, fit dénoncer l'ouvrage à l'Index. L'affaire n'eut pas de suite.

L'archevêque de Paris, le cardinal Guibert, fit représenter au Pape qu'une condamnation porterait un coup mortel à l'Institut. D'un autre côté, le cardinal Pitra, qui était alors très puissant à l'Index, et qui s'était d'abord ému du livre, y vit à la réflexion un péché de jeunesse et résolut de le pardonner.

Malgré cette aventure, l'abbé continua son chemin. Il avait, en 1880, commis assez de méfaits, dans son cours et dans diverses revues, pour que les chefs de la science catholique résolussent de l'arrêter. On le tracassa, on le persécuta autant que le permettaient les circonstances (1), mais on ne pouvait l'atteindre directement. Il était défendu par son recteur, Mgr d'Hulst; le cardinal Pitra avait perdu son influence, et Léon XIII n'aurait jamais laissé mettre à l'Index un savant catholique. Comme les réfutations théologiques ou d'apparence scientifique ne parvenaient point à déconsidérer l'abbé, on y ajouta de petites médisances et de grosses calomnies. On alla jusqu'à le représenter comme « un défroqué intellectuel » (2) qui parlait avec désinvolture du « geste de la consécration ». Pendant dix ans, des théologiens solides s'attendirent chaque jour à lire dans l'*Univers* la consolante nouvelle qu'il avait enfin quitté l'Eglise.

Non seulement l'abbé Duchesne y restait, mais encore il y gagnait des partisans. Ceux qui prenaient la peine de lire les prétendues réfutations qu'on lui opposait et de les comparer à ses travaux s'apercevaient bientôt de leur excellente qualité. Les esprits timorés, mais droits, virent que ses adversaires, alors très vantés, n'étaient que des érudits de parti-pris, pétri-

---

1. Voir Houtin, troisième édition de *La Controverse de l'Apostolicité* et *La Question biblique au XIXe siècle.*

2. *La Libre Parole,* 18 juin 1896, article intitulé : *Le cardinal Duchesne.*

fiés dans le moyen âge, ennemis de la pensée moderne, quelques-uns même de purs fanatiques. Les attaques qu'il subissait lui furent dans le public catholique, plus profitables que les justes louanges des savants compétents. Il acquit une grande influence. Il n'a jamais, il est vrai, revendiqué dans de longues théories en faveur de l'historien l'indépendance vis-à-vis de la théologie, parce qu'on l'aurait condamné, *mais il l'a appliquée sans phrase.*

Quand il rentrait dans la position des grands érudits catholiques du dix-huitième siècle, leur nom, leur science le couvraient. Son courage n'en était pas moins digne d'éloges. Toutefois, son mérite ne s'est pas borné à reconquérir un vieil héritage. Il n'a pas craint de marcher seul sur des terrains plus nouveaux et très brûlants. Il s'y est avancé avec prudence et justesse. *Nulle part, à la vérité, il n'a mis en lumière le conflit de l'histoire et de la théologie, mais aussi il n'a rien fait pour le cacher.* Comme les historiens ne s'occupent plus guère de théologie et comme les théologiens ne lisent guère l'histoire, les antinomies qui ressortaient de ces œuvres n'ont guère été aperçues, et plusieurs de ceux qui les ont remarquées, jugeant que les faits étaient des faits, ont été assez avisés pour rester impassibles et ne point imiter l'école de Solesmes qui criait au scandale, sans pouvoir opposer de réfutation.

Les coalitions formées contre le savant professeur se sont désagrégées.

En 1894, le chanoine Albanès, écrivait à M. le chanoine Blondel pour tâcher d'en former une nouvelle, résumait ainsi les vingt années d'études du savant abbé, telles qu'elles apparaissaient aux ecclésiastiques qui écrivent l'histoire en tenant compte de la théologie

» Il y aurait nécessité d'arrêter M. l'abbé Duchesne dans son œuvre de démolition religieuse : si on le laisse faire, rien ne sera bientôt plus debout de notre histoire ecclésiastique, de notre hagiographie, de nos origines chrétiennes; il aura fait le vide le plus complet.

» Il a démoli nos traditions les plus respectables; il a supprimé à peu près tous nos vieux saints; toutes nos reliques sont fausses; nous sommes en plein dans la superstition » (1).

Les circonstances se chargèrent de ce que les théologiens n'avaient pu faire. L'abbé Duchesne disparut bientôt après. Le gouvernement de la République le nomma directeur de l'Ecole française à Rome (1895). La curie pensa que dans une telle situation un prêtre doit porter du violet, elle en fit un Monseigneur. Il commença sous ce titre une nouvelle carrière. Il n'écrit plus guère, choisit des sujets que ne redoute point la prudence romaine, mais forme de bons élèves qui reprendront son œuvre.

Tandis que l'abbé Duchesne émancipait dans le Clergé l'histoire ecclésiastique, l'un de ses confrères, plus jeune, l'abbé Loisy, s'efforçait d'accomplir la même tentative au profit de l'exégèse..

Aux yeux de beaucoup de gens, ce n'est pas par sa candidature à l'Académie que Mgr Duchesne s'est fait le plus d'honneur. Il s'est trouvé des hommes dans tous les camps pour juger avec sévérité les circonstances dans lesquelles il la posa. On se souvient de la lettre publique par laquelle M. l'abbé Frémont, autre candidat, se vantait de s'être concerté avec lui pour empêcher Mgr de Cabrières

1. Blondel, *Lettre ouverte à M. l'abbé Houtin* (1903), p. 6.

d'être élu. Mgr Duchesne, ennemi des embrarras et des positions tranchées, démentit cet accord scandaleux, mais en homme positif, tandis que Mgr Mignot et M. Frémont battaient en retraite, il demeura sur les rangs; et ce fut l'évêque de Montpellier qui, malgré ses droits et ses titres, céda la place.

M. Jean de Bonnefon consacra à Mgr Duchesne un article cinglant dans sa petite revue *Les Paroles* (19 mai 1910). Cet écrivain est trop ami du scandale pour mériter l'attention quand ses dires ne sont pas confirmés par ailleurs, mais les extraits auxquels nous nous bornons n'excèdent guère la juste satire.

Voici vraiment une lutte pour l'Académie qui ne ressemble à aucune autre : le cardinal Mathieu, représentant de l'Eglise dans l'illustre Compagnie, ayant rendu son immortalité à Dieu, il s'agit de trouver un prélat qui continue la tradition et mette la gravité de son costume parmi l'élégance des habits verts. Jamais peut-être les circonstances ne donnèrent un évêque plus digne de s'asseoir sous la coupole que celui dont la vie sacerdotale, l'élégance spirituelle, les nobles manières, les plus nobles pensées, le talent, enfin, font un candidat parfait.

Celui-là, qui est Mgr de Cabrières, trouve devant lui un adversaire, et un adversaire d'Eglise, prélat plus marron que violet, savant plus scandaleux que sincère; le Père Duchesne, l'abbé Duchesne, Mgr Duchesne ne se présente pas comme candidat anticlérical, posture qui conviendrait à sa foi. Non; calmément, avec l'audace impunie qui fit le succès de sa carrière, il veut être, contre le saint et bel évêque de Montpellier, le candidat de l'Eglise devant les suffrages de l'Académie. Et il donne son excuse :

— Feu le cardinal Mathieu, dit-il, avait habitué l'Académie aux prélats de mauvais ton. Je crache par terre moins souvent que lui. Et je suis reçu à Rome dans les mêmes salons où fréquentait le défunt.

... Membre de l'Ecole française à Rome, M. Duchesne en sortit, guetté par l'Institut catholique, où il brilla d'un éclat de lune dans un ciel sans étoiles. Il professa de même à l'Ecole des hautes études. Il enseigna l'histoire de l'Eglise, en précurseur d'un Loisy.

Cet indépendant pratiquait déjà l'esclavage des honneurs officiels. M. Duchesne aima le ruban jusqu'à porter à la boutonnière de sa soutane la ficelle violette des palmes académiques.

En janvier 1895, il annonça à la ville et au monde sa nomination certaine au grade de chevalier de la Légion d'honneur. Son nom ne parut pas à l'*Officiel* : il en fit une maladie grave et n'entra en convalescence que le jour où il fut nommé par le gouvernement républicain, directeur de l'école française à Rome.

Le jeune professeur aurait pu être à Paris un esprit libre, traqué par l'autorité religieuse, un Houtin, un de ces hommes laborieux et malheureux punis pour la sincérité de leur effort. M. Duchesne préféra quitter l'Institut catholique, dès le premier danger. Car il a le courage prudent : il aime la vérité; il ne lui plairait point d'en être le martyr. La vérité n'est belle à ses yeux que si elle porte des manteaux de cérémonie, avec des croix d'or aux émaux précieux. Mgr Duchesne a un cerveau de savant, avec un cœur de fonctionnaire.

Il méprise tous les titres qu'il n'a pas et les trouve importants dès qu'on les lui décerne. Au temps de son échec il pratiqua vivement la Légion

d'honneur, instituée par Napoléon : les critiques tombèrent, quand le trait rouge souligna les mérites du jeune professeur. Mgr Duchesne réhabilita l'Ordre en y acceptant sa place.

De même pour l'Institut : Mgr Duchesne le trouve honorable depuis que Mgr Duchesne y figure.

Jadis, le professeur de Paris avait des traits cruels, des anecdotes sanglantes contre les congrégations romaines « où le travail était nul, avec une méthode plus nulle encore ». Un beau soir, Mgr Duchesne fut nommé membre d'une congrégation. Il n'en fallut pas davantage pour que le nouveau promu changeât d'avis.

— C'est vraiment, disait-il, une noble assemblée que cette congrégation où le travail est lentement mûri, sagement distribué et où le génie du temps collabore avec le génie des hommes.

Mgr Duchesne plaisante parfois encore le Sacré-Collège. Les pampres de cette vigne sont trop rouges pour le prêtre qui fit annoncer au monde que le chapeau cardinalice allait avoir l'honneur de coiffer sa fière tête. Le chapeau ne vint pas et Mgr Duchesne en souffre discrètement.

Il se contente d'être membre de l'Institut, directeur de l'école française à Rome, protonotaire apostolique, membre de la commission historique et liturgique. Il était aussi consulteur de la Congrégation des indulgences et des reliques. Mais le pape a supprimé ce rouage de la grande machine.

Mgr Duchesne est maintenant homme du monde : il va dans les salons, il fait des mots sceptiques que l'on redit avec approbation..

Un des titres dont notre illustre compatriote reste le plus fier, est celui de docteur de Cambridge.

Il trouve belle cette robe rouge dont il fut paré pour avoir défendu la validité des ordinations anglicanes. Mais il ne parle plus de ses grands succès d'outre-Manche. Il a peur que le rouge de Cambridge ne mette en fuite le violet de Rome.

On pardonne mal à Mgr Duchesne d'avoir effacé quelques pages douteuses d'une chronologie trop longue.

Mais ses travaux sur l'apostolicité des églises de France restent de plus graves objets de reproche. L'orgueil local voulait que maints diocèses des Gaules eussent été évangélisés par un apôtre. La miraculeuse diffusion du christianisme trouvait son avantage au succès de cette thèse.

Mgr Duchesne a démontré qu'il importe pour la vérité de repousser au IVe siècle l'entrée du christiansime en France. Et cette démonstration rend impossible son entrée — même tardive — dans le Sacré-Collège.

... Il n'aime que les Bulles et les Brefs. Il les aime pour élever des doutes contre eux, ce qui lui valut un jour la charmante moquerie d'un illustre archevêque. Mgr Duchesne venait de recevoir la prélature et l'étalait en filets rouge et ceinture violette : « Je vous félicite, Monseigneur, d'avoir votre Bref En voilà un au moins dont vous reconnaissez l'authenticité », dit l'archevêque.

Pour revenir aux choses sérieuses, nous nous garderons de ranger Mgr Duchesne parmi les modernistes. Il est néanmoins trop clair qu'il fait leur jeu. Et c'est pourquoi M. Cavallera nous paraît lui accorder beaucoup trop d'honneur en la présentant comme un homme uniquement occupé de servir l'Eglise par sa science de bon aloi.

E. B.

LA CARBONARIA MODERNISTE

Le même numéro du *Bulletin de littérature ecclésiastique* de Toulouse s'ouvre par une déclaration de Mgr le Recteur de cet Institut, visant un article d'*Aventino*, correspondant romain de l'*Action française* au sujet de l'organisation moderniste. En voici le texte :

Le mardi 13 septembre, *l'Action française* publiait, et le mercredi 14, *La Croix* reproduisait un article signé *Aventino* sur l'*Organisation du modernisme*, où se lisaient les lignes suivantes :

« C'est surtout vers le jeune clergé qu'est dirigée l'attention de la *Carbonaria moderniste*. Aussi a-t-elle cherché à placer des créatures et des espions dans tous les Séminaires, Universités, Instituts, Facultés catholiques. On peut dire, presque sans faire erreur, qu'aucun de ces centres n'est indemne. Ces créatures et ces espions (à qui l'on fournit souvent des bourses d'études pour faciliter leur mission) sont chargés de faire une propagande discrète, habile, entre les camarades et de noter tout ce qui peut intéresser le mouvement, rapports sur les camarades et les professeurs. »

Nous croyons devoir rappeler ici ce que les catholiques ne devraient pas oublier, que les professeurs des Instituts sont tous nommés par les évêques, que les étudiants ecclésiastiques qui en suivent les cours sont tous choisis avec soin par les évêques, que les bourses d'études sont toutes données par les évêques; dès lors, la *Carbonaria moderniste* ne pourrait exercer sa propagande dans les instituts que grâce à la tolérance et, disons le mot, avec la complicité des évêques.

G. BRETON.

Ce n'est pas la première fois, si nous avons bonne mémoire, que le nouveau Recteur de l'Institut de Toulouse intervient en public pour défendre nos Universités catholiques du soupçon de modernisme. Certes elles ont rendu beaucoup de services et l'Eglise en a retiré partiellement un grand profit. Mais nous avouons que la complète apologie implicitement contenue dans cette déclaration nous paraît pécher par défaut d'opportunité et par le choix des arguments. Ceux-ci conduiraient à une conclusion que Mgr Breton serait le premier à repousser. Elle ressortirait d'un autre syllogisme à deux propositions (enthymème) entre les cornes duquel le respect dû soit aux évêques soit au Pape risquerait de se trouver blessé.

Aventino a cru avec raison devoir répondre.

Pour commencer par ce qui concerne les bourses d'études, il le fait en termes fort clairs, et avec des précisions intéressantes.

Dans ma lettre critiquée par le *Bulletin* de Mgr Breton, je n'avais pas parlé des bourses d'études accordées par les évêques. Ces bourses peuvent d'ailleurs être accordées de bonne foi à des indignes, à des créatures et espions du modernisme. J'avais parlé des bourses d'études créées par les modernistes et dans la fin de ma lettre j'avais expliqué l'origine et le but de ces bourses.

Mais la première partie elle-même de la proposition de Mgr Breton est inexacte.

Mgr Breton ne devrait pas, puisqu'il semble s'occuper des choses du modernisme, comme en fait foi sa critique de ma lettre, ignorer qu'un congrès moderniste a été tenu cet été à Lugano et qu'on y décida la création de bourses d'études, dont certainement la distribution ne sera ni publique, ni confiée aux évêques.

Sous le titre « Catacombes modernistes » la *Correspondance de Rome* a fourni sur ces études des informations que je crois utile de reproduire :

« Pendant ces vacances qui touchent à leur fin, plusieurs rendez-vous secrets des capitaines et des caporaux modernistes ont eu lieu, soit à l'ombre de quelque réunion catholique ou autre, soit en dehors de semblables occasions.

« Dans ces réunions on a traité, entre autres choses, des moyens pour introduire dans les séminaires les livres, les tracts, les revues modernistes, et pour relier toujours mieux les groupements modernistes entre eux.

« Quant aux bourses, il y en a déjà plusieurs payées à des jeunes clercs pour fréquenter les instituts supérieurs catholiques, aussi bien ecclésiastiques qu'universitaires, afin d'y travailler en agents du centre moderniste, lui envoyer des rapports sur les leçons et l'influence de tel ou tel professeur, transmettre les nouvelles, les mots d'ordre, etc. Nous connaissons quelques noms de ces jeunes gens qui, s'ils étaient avec nous, n'auraient pas manqué d'être appelés « mouchards de Rome »; mais qui, étant de l'autre côté de la barricade, sont simplement de braves jeunes gens s'intéressant à la culture scientifique et simples informateurs de leurs amis sur ce point, dans le but d'aider à son développement parmi les jeunes générations, etc., etc.

« Tout cela est parfaitement établi.. et chaque jour davantage ».

Mais, plus au fond, Aventino a raison de dire :

Admettons pour le moment l'enthymème de Mgr Breton prétendant que les évêques ne puissent être trompés.

Si la première partie de l'enthymème est vraie et si l'on exclut *a priori* la tolérance ou la complicité de quelques évêques, Mgr Breton aurait dû admettre que la propagande du modernisme pouvait s'exercer grâce à la bonne foi surprise de quelques membres de l'épiscopat, sinon, la propagande du modernisme étant absolument impossible au sein de la famille ecclésiastique, ***à force de vouloir défendre les évêques, Mgr Breton finirait par accuser le Pape d'avoir inventé un péril et d'avoir pris contre des professeurs d'instituts catholiques et contre des séminaires des mesures abitraires, puisqu'elles ne seraient pas justifiées par l'existence d'un danger.*** Certainement cette accusation indirecte contre le Pape ne peut germer dans l'esprit d'aucun catholique, et Mgr Breton n'a pas songé à la conclusion logique de son enthymème.

Prétendre que dans le choix des étudiants ecclésiastiques, la nomination des professeurs ou la distribution des bourses d'études, les évêques ne peuvent errer sans tolérance ou complicité, c'est leur attribuer un avantage auquel Notre-Seigneur lui-même a renoncé, lui qui avait choisi avec soin treize disciples, dont l'un le trahit tandis que les autres s'enfuirent.

Ce raisonnement a d'autant plus de force que l'argument invoqué par Mgr Breton vaut pour les séminaires autant que pour les Instituts. Dans l'un, comme dans l'autre cas, les professeurs sont choisis par les évêques avec un soin scrupuleux qui préside aussi à celui des élèves Si Instituts et séminaires sont également indemnes, à

quoi bon les prescriptions de l'Encyclique *Pascendi* et celles, plus récentes et plus pressantes encore, exigeant le serment de fidélité à la doctrine de l'Eglise? Le Pape aurait donc agi sous l'empire de chimériques appréhensions?

Et, si l'existence de l'esprit et des tendances modernistes dans les Instituts et séminaires implique de soi la complicité des évêques, à quelle conclusion détestable nous acculerait la constatation des faits?

N'est-ce pas un fait que Mgr Duchesne et M. Loisy ont longtemps professé à l'Institut catholique de Paris, non sans que leur séjour y ait laissé des traces profondes. Comment aurait-il pu en être autrement? N'y voit-on pas aussi M. P. Bureau, auteur d'un ouvrage mis à l'index pour son modernisme social, et M. l'abbé Lejay, ancien secrétaire de la revue de M. Loisy, où M. Turmel écrivait ses articles modernistes? N'est-ce pas un fait que les cours de M. Loisy étaient entre les mains des élèves du séminaire de Saint-Sulpice jusqu'à la veille de sa condamnation?

Je me garderai de porter un jugement sur ce qu'est actuellement cet Institut, sous la très intelligente et très éclairée direction de Mgr Baudrillart, mais c'est encore un fait notoire qu'à l'époque où vivait la moderniste revue *Demain*, nombre de ses élèves en étaient lecteurs assidus, et que, plus récemment, dans cet Institut comme dans d'autres, un bon nombre se montraient ardents sillonnistes.

Inutile d'insister. Nous ne rappelons même tout cela qu'à regret. Il y aurait beaucoup à observer sur l'état d'esprit qui règne aussi dans certains grands séminaires. Le Pape en a dit assez pour qu'on comprenne. On a lu plus haut la lettre de Mgr Marty.

Nous souscrivons donc pleinement aux dernières observations d'Aventino.

Comme dans certains milieux rebelles ou ayant des sympathies pour les modernistes et modernisants, on affecte de ne pas ajouter foi aux affirmations de la *Correspondance de Rome*, sans doute parce qu'on le sait en relations suivies avec les sphères autorisées du Vatican, je renvoie ces incrédules volontaires à ma lettre publiée dans l'*Action française* du 25 septembre; ils y trouveront l'analyse de la propagande moderniste dans la famille ecclésiastique telle qu'elle résulte des aveux des modernistes.

Ceci posé, vous me permettrez à mon tour d'ajouter quelques commentaires à cette discussion.

Nos milieux catholiques romains continuent à suivre avec attention tout ce qui touche au modernisme; on estime que, dans cette période actuelle de lutte âpre, le devoir d'un catholique est de se bien garder non seulement d'une incrédulité volontaire *mais même d'une incrédulité de bonne foi, si l'on veut lutter avec succès contre les méthodes insidieuses du modernisme* Le meilleur moyen, je pourrais dire l'unique, de combattre un ennemi est d'en connaître les mouvements *et non pas de les masquer ou de s'endormir dans les douceurs d'un optimisme incorrigible*. Lorsque la patrie est en danger le devoir de tout citoyen est de concourir à sa défense en cherchant à s'opposer à toutes les manœuvres de l'ennemi; le Pape a déclaré que la patrie catholique est en danger, le devoir des catholiques est de veiller

à sa défense. On considère ici que si des sympathies pour les ennemis de l'Eglise constituent un crime, *une complicité inactive, même dérivant d'un scepticisme sincère serait une faute grave.*

C'est pourquoi j'ai profité de la circonstance qui m'a été offerte pour confirmer tout ce que j'ai déjà dit dans mes lettres de septembre.

Assurément, il serait injuste et dangereux d'exagérer le mal et de le voir partout. Mais, au lieu de déclamer contre ce danger, que ne signale-t-on avec quelque précision les cas où il se présente? C'est ce que nous faisons, pour notre modeste part, dans le sens opposé Et nous croyons que c'est ici le cas d'observer avec le fabuliste que

Souvent la peur d'un mal nous conduit dans un pire.

E. B.

P.-S. — Par une lettre adressée à l'*Action française* (11 novembre), Mgr Breton écrit : « Loin de nier le péril moderniste, je suis persuadé au contraire que l'on ne saurait prendre trop de précautions pour l'écarter. » Personne n'en aura douté. L'éminent Recteur ne saurait être personnellement en cause. Mais il ajoute : « Il s'agit de la propagande moderniste exercée par la Carbonaria moderniste dans les Instituts catholiques de France. Or, j'ai dit simplement et je maintiens ce que j'ai dit, qu'il n'y a pas de propagande exercée par la Carbonaria moderniste dans les Instituts catholiques de France, et pour la raison que j'en ai donnée. » C'est là une affirmation dont la bonne foi ne peut, certes, être suspectée. Mais ce n'est qu'une affirmation. Elle aurait pour effet d'engendrer un optimisme fâcheux. Et, quant à la raison sur laquelle elle s'appuie, on a vu ce qu'elle vaut.

LA MAIN DE LA CARBONARIA MODERNISTE

La gravité du document qu'on va lire ne peut échapper à personne. Le lecteur catholique sera profondément affligé de constater que l'audace et la révolte sacrilèges des ecclésiastiques modernistes de certains pays sont imitées par ceux de France.

Il convient sans doute de ne pas exagérer l'importance de cette manifestation impie. Nous savons que ces révoltés sont amis du bluff et recourent à n'importe quels moyens pour faire illusion sur leur nombre et leur force. Mais c'est déjà trop que le scandale se produise, quelles qu'en soient les proportions réelles, et le scandale provoque les chutes.

Il nous était déjà revenu que certains professeurs ne se gênaient pas beaucoup pour dire en face de la profession de foi et du serment exigé par S. S. Pie X : Nous jurerons tout ce qu'on voudra; c'est une violence morale qui ne saurait enchaîner effectivement nos consciences. Mais voici que nous recevons communication d'une circulaire, imprimée sans firme, qui a été répandue de divers côtés, et adressée à ceux qu'on croyait pouvoir gagner. Sous la même enve-

loppe était encartée une petite feuille sur laquelle était dactylographié ceci . « Aujourd'hui, tous les évêques de France recevront le document ci-inclus ». Cette notification étant faite sous une forme générale, chaque individu se trouvait averti qu'il pouvait, sans autre démarche, prêter un faux serment, braver l'autorité et professer la sainteté de l'Eglise, et blasphémer son propre sacerdoce.

Nous publions ce document. On remarquera l'analogie de certains traits avec la Ligue de Münster, dont les *Infiltrations maçonniques* ont publié le programme et les statuts.

L'heure n'est-elle pas bien choisie pour traiter de fantôme les efforts de la Carbonaria moderniste?

Monseigneur,

Profondément convaincus que l'Eglise ne doit pas être identifiée avec la Curie et les Congrégations romaines; que le droit naturel ne permet à personne d'opprimer les consciences; qu'on ne fait pas de la religion à coups de censures et qu'un trait de plume ne suffit pas pour priver un prêtre des droits qu'il tient de sa dignité d'homme, de son baptême ou de son ordination;

Douloureusement émus par la lecture d'un serment qui, mêlant au dogme révélé des opinions purement humaines, émet la prétention de réclamer pour elles une adhésion intérieure, complète et absolue;

Reconnaissant en cette nouvelle exigence une manœuvre plus ou moins inconsciente, mais dont le succès anéantirait toute liberté chez les croyants et toute fierté sacerdotale dans le clergé;

Refusant de tomber dans le piège qui leur est tendu par ceux qui les présentent aux âmes simples comme des objets de scandale, des faux frères qui cherchent à détruire l'œuvre de Jésus;

Persuadés que la plupart des fidèles, égarés par une presse dont les surenchères n'ont plus de bornes et le servilisme plus de limites, affolés et terrorisés par des menaces dont ils ne peuvent reconnaître l'inanité, ne sont pas encore en état de comprendre la légitimité d'une nécessaire résistance;

Voulant rester dans l'Eglise parce qu'ils y croient, parce qu'ils l'aiment, parce que c'est la « maison de leur père », parce que leur présence y constitue l'indestructible obstacle à l'établissement de despotisme absolu;

S'inspirant de l'exemple donné, sous le regard et avec l'appui des plus hautes autorités religieuses, par les congréganistes qui n'hésitent jamais, lorsqu'une loi civile leur paraît injuste, — telle la loi de sécularisation, — à soutenir devant les tribunaux le contraire de la vérité, comme si leur attitude, dans ce cas, marquait simplement un geste sans conséquence, une pure formalité;

Sachant enfin que les dernières décisions de la Sacrée Congrégation Consistoriale, datées du 27 septembre 1910, rendent le refus du serment justiciable du Saint-Office, tribunal qui, ayant maintes fois mal jugé dans le passé, peut tout aussi bien mal juger dans le présent et dans l'avenir, qui n'admet aucun appel pour ses sentences, ne rétracte jamais ses erreurs, même lorsqu'il nie le mouvement de la terre, et s'arroge le droit exorbitant de condamner sans entendre et sans même dire de quoi on est accusé;

Ayant également vu dans les mêmes décisions qu'il est défendu aux supérieurs ecclésiastiques d'accorder aucune lettre de recommandation à leurs subordonnés dès que ceux-ci ont « subi en quelque endroit l'interdiction de prêcher »; qu'il est pareillement défendu à tout évêque et à tout curé

d'inviter un prédicateur lorsque celui-ci a été improuvé par quelque prélat, et que désormais l'honneur des prêtres et parfois leur pain quotidien se trouvent à la merci d'une rancune possible, d'une erreur qui n'est point improbable, d'une complaisance ou d'une faiblesse sur lesquelles des pressions diverses et puissantes ne peuvent manquer de s'exercer;

Pour ces motifs et pour bien d'autres qu'il serait trop long d'énumérer, de nombreux ecclésiastiques appartenant à tous les diocèses ont résolu de faire le geste imposé par la Constitution « *Sacrorum Antistitum* » et, tant dans les circonstances présentes que dans les circonstances de même nature qui pourraient ultérieurement se présenter, de remplir la formalité du serment.

Mais avant de subir cette violence, ils tiennent à protester devant Dieu, devant l'Eglise et devant vous, Monseigneur, qu'un tel acte n'engage point leur conscience et ne modifie en rien leurs idées; que, jusqu'à plus ample informé, ils restent aujourd'hui ce qu'ils étaient hier, et que réservant leur adhésion intérieure, complète et absolue, l'adhésion « de toute leur âme » pour ce qui constitue l'essentiel de la foi, ils se contentent pour le reste de se renfermer, autant qu'il leur sera possible, dans un silence respectueux.

Paris, octobre 1910.

Non praevalebunt !

Nous reviendrons sur ce document.

M. SANGNIER ET LA « DÉMOCRATIE » EN MARGE DES DIRECTIONS DE L'ÉGLISE

On se souvient qu'au lendemain du jour où le *Sillon* fut condamné, la question se posait pour beaucoup de gens de savoir comment M. Sangnier pourrait continuer la direction de son journal sans persister dans la voie proscrite.

Un seul moyen s'offrait d'éviter ce danger, moyen difficile, héroïque peut-être, c'était de brûler franchement ce qu'on avait adoré et d'adopter avec résolution la ligne de conduite contraire à celle qu'on avait jusque-là suivie. Si l'on ne s'en sentait pas le courage, l'effacement pur et simple paraissait s'imposer. Les sillonnistes affirment qu'en maintenant la *Démocratie*, ils ont cédé aux conseils de l'autorité épiscopale.

M. Sangnier se flatte de tenir une position intermédiaire. Sans vouloir préjuger dès maintenant de la figure qu'il y fera, il est bon de noter ses premiers gestes.

Il a récemment annoncé qu'il prenait désormais en mains la direction effective de la « *Démocratie* ». Son article du 25 octobre est dédié « *aux libres-penseurs* ». C'est une invitation nouvelle à coopérer avec lui au relèvement de la *cité terrestre*. L'ancien président du *Sillon* invoque devant eux, comme gage de son loyalisme démocratique, le loyalisme dont il vient de faire preuve envers l'Eglise par sa soumission. Les libres-penseurs goûteront-ils l'argument? C'est leur affaire. La nôtre est de retenir ce qu'écrit M. Sangnier.

... La fidélité de notre esprit, la constance de notre cœur doit, au contraire, leur être une précieuse garantie.

Si donc aujourd'hui, nous proclamons encore que nous continuons à travailler pour la République et pour la Démocratie, ils peuvent bien nous croire sur parole. Nous ne sommes pas découragé. Au contraire, nous avons puisé dans la souffrance acceptée librement, dans l'épreuve supportée par amour, des forces morales renouvelées et rajeunies dont notre effort, même temporel et humain, ne saurait que bénéficier.

Sur le terrain nettement défini de notre action présente et pour édifier la cité terrestre, nous faisons appel à toutes les bonnes volontés généreuses et désintéressées.

Sans doute, il peut nous en avoir coûté de renoncer à cette œuvre de formation morale et sociale des jeunes catholiques à laquelle, depuis plus de dix ans, nous avions donné le meilleur de notre vie et de notre cœur : mais il y aurait lâcheté à nous plaindre d'un sacrifice que nous avons spontanément consenti; ce que nous avons éprouvé doit rester entre Dieu et nous. Nous avons seulement à constater ici que l'œuvre à laquelle nous nous consacrons aujourd'hui, — nous voulons dire, la rédaction, la propagande, la diffusion de notre journal quotidien *La Démocratie*, — *est une œuvre complètement déterminée, qui ne prête pas à confusion et à équivoque et qui nous permettra une liberté d'allures à laquelle notre précédent effort, à cause de sa complexité même, nous faisait dénier le droit aussi bien par les libres-penseurs que par les catholiques.*

Certes, — et la franchise nous fait un devoir de le rappeler à ceux de nos lecteurs qui ne partageraient pas notre foi positive, — il ne nous est pas loisible, il ne nous est pas possible même, de juger les événements, d'apprécier les doctrines en nous mettant *en contradiction* avec nos convictions religieuses. Lorsque nous rédigeons notre journal, nous ne pouvons faire abstraction *de l'esprit qui nous anime*, oublier les devoirs qui nous incombent. Ce qu'il s'agit seulement de savoir, c'est si les libres-penseurs refuseront de s'intéresser à notre tentative, parce que, *dans la direction de notre vie*, nous acceptons une discipline morale et religieuse que nous nous sommes volontairement donnée, que nous respectons sciemment, s'ils n'accepteront pas, sous prétexte que nous sommes en désaccord sur ce point, de collaborer avec nous, non certes pour une œuvre religieuse commune, ce qui serait absurde, mais *pour un travail temporel d'organisation de la cité terrestre.*

Plus d'un trouvera probablement au premier abord que l'œuvre à laquelle M. Sangnier se consacre aujourd'hui n'est pas si parfaitement déterminée qu'elle ne prête à aucune confusion. Cependant, il a raison pour qui sait comprendre. Ce qu'il dit ici, et ce que nous avons précédemment cité de lui, ne signifie-t-il pas assez nettement que, maintenant que le Saint-Siège l'a dépossédé du rôle de directeur de l'action catholique parmi ses partisans, il se trouve tout à l'aise pour se placer sur le terrain purement politique?

Ce sera assez pour lui de ne pas se mettre *en contradiction* avec la doctrine catholique et de ne pas oublier la discipline morale et religieuse que lui et ses amis acceptent *dans la direction de leur vie.*

L'*Univers*, par la plume de M. Duguet, a très justement qualifié la position où s'établit M. Sangnier, en disant qu'elle est « *en marge des directions de l'Eglise.* » Le mot n'a pas été du goût de celui-ci qui a répondu par la note suivante :

L'*Univers* a un mot malheureux. A propos de l'article de *La Lanterne*

que nous reproduisons dans ce même numéro, elle prétend que nous sommes *en marge des directions de l'Eglise.*

Il y a là une injustice si imméritée que nous avons le devoir de la relever.

Que nous reproche, en somme, l'*Univers?* De ne pas consacrer notre activité à une action purement catholique et de faire un journal politique républicain.

L'*Univers* devrait pourtant se souvenir que c'est le Pape lui-même qui nous a demandé de céder notre place aux évêques et d'abandonner un mouvement qu'il voulait voir devenir officiellement catholique. Quant au journal politique, c'est également le Pape lui-même qui a bien précisé qu'il n'était pas atteint, à condition, bien entendu, que nous n'y ayons jamais d'attitude qui ne conviendrait pas à un catholique fidèle. Je crois que nous avons réussi à n'y jamais rien écrire qui fût indigne d'un catholique. N'aurions-nous pas droit de la part de l'*Univers,* qui ne peut pas douter de notre bonne volonté, à une chrétienne sympathie un peu plus constante?

Ç'a été pour M. Duguet l'occasion de mettre les choses au point en termes excellents :

M. Marc Sangnier a droit d'abord à la vérité, qui est la forme première de la charité et de toutes les sympathies chrétiennes.

Nous avons écrit, à propos de son appel aux libres-penseurs, qu'il était « en marge des directions de l'Eglise » et nous le maintenons.

Il semble qu'il ne devrait pas être besoin d'y insister.

Les directions pontificales, ce sont la confessionnalité des œuvres, l'union des catholiques entre eux pour une action catholique d'abord, la restauration chrétienne de notre pays sous la direction des évêques.

Nous n'avons pas dit qu'il fût défendu de faire autre chose. Nous n'avons pas accusé M. Marc Sangnier d'avoir rien écrit contre la foi ni de s'être mis en opposition avec le Credo ou les commandements. Nous répétons que son œuvre démocratique et républicaine, indifférente en soi à la doctrine, aux préoccupations et aux destinées de l'Eglise, se place volontairement en dehors du mouvement catholique, à côté de la ligne suivie par les fils obéissants et vraiment dévoués du Pontife romain.

Voilà tout.

Nous ne faisons donc à M. Marc Sangnier le reproche de ne pas consacrer son activité à une action catholique avant tout et de faire un journal purement politique, que dans la mesure précisément des espérances et des smpathies qu'avaient placées en lui les meilleurs.

Et il ne faudrait pas que sa très louable et très méritoire soumission à la parole du Pape finît par créer sur ce point une légende ou une équivoque.

Nos souvenirs sont très fidèles.

Le Pape a demandé à M. Sangnier de laisser aux évêques la direction d'une jeunesse, pour laquelle il n'était pas un bon guide. Le président du *Sillon* s'est retiré. Il a bien fait. Il eût mieux fait encore en demandant à servir dans le rang, sans abandonner ce mouvement officiellement catholique.

Une lettre du cardinal Merry del Val, dont M. Sangnier n'a pas jugé à propos de nous donner le texte *in extenso,* a permis que la *Démocratie* continuât de paraître et exprimé l'espérance que cet organe pouvait encore faire du bien. Nous n'y avons nullement contredit. La question est de savoir si M. Marc Sangnier et ses collaborateurs réaliseront ces espoirs, et nous le souhaitons.

Mais la situation n'en reste pas moins évidemment paradoxale et périlleuse, pour des catholiques aussi sincères et aussi ardents. Ils se sont manifestement résignés à faire le bien dans un domaine excentrique à leur foi, à chercher des alliances en dehors de leurs frères pour une œuvre purement politique, et à rêver d'un « apostolat » laïque et laïcisé d'idées contestables, à l'heure où le plus solennel combat se livre autour des autels.

C'était et c'est encore leur droit de travailler ainsi pour le triomphe de leurs idées particulières. Leurs intentions peuvent rendre cette entreprise méritoire. Mais en soi, elle demeure manifestement incomplète, extérieure et exposée à de périlleux entraînements.

Ils ont choisi un parti moyen, licite, mais non le plus généreux ni ni le plus sûr, non celui que les directions du Saint-Père indiquent à toutes les bonnes volontés.

Il y a, entre autres excellentes choses, un chapitre fort instructif dans l'opuscule : « *Le journalisme catholique* », par le P. Chiaudano, jésuite italien. Le secrétaire de Sa Sainteté en a félicité l'auteur de sa part : « Elle me donne l'agréable mission de vous rendre votre très beau travail, avec ces paroles textuelles : *peroptimè, cum gratulationibus et gratiarum actione.* » Le dit chapitre a pour sujet le devoir qui incombe aujourd'hui surtout au journal catholique d'être un journal *militant.* Il viendrait fort à l'appui des observations de M. Duguet. Mais le Saint-Père lui-même, et justement dans sa lettre sur le *Sillon*, ne les confirme-t-il pas directement?

Et voyez, Vénérables Frères, une étonnante contradiction. C'est précisément parce que la religion doit dominer tous les partis, c'est en invoquant ce principe que le *Sillon* s'abstient de défendre l'Eglise attaquée. Certes ce n'est pas l'Eglise qui est descendue dans l'arène politique; on l'y a entraînée et pour la mutiler et pour la dépouiller. *Le devoir de tout catholique n'est-il pas d'user des armes politiques qu'il tient en main pour la défendre, et aussi pour forcer la politique à rester dans son domaine et à ne s'occuper de l'Eglise que pour lui rendre ce qui lui est dû?* Eh bien! en face de l'Eglise ainsi violentée, on a souvent la douleur de voir les sillonnistes se croiser les bras, si ce n'est qu'à la défendre ils trouvent leur compte; on les voit dicter ou soutenir un programme qui nulle part ni à aucun degré ne révèle le catholique. Ce qui n'empêche pas les mêmes hommes en pleine lutte politique, sous le coup d'une provocation, d'afficher publiquement leur foi. Qu'est-ce à dire, sinon qu'il y a deux hommes dans le sillonniste : l'individu qui est catholique; le sillonniste, l'homme d'action qui est neutre.

On aimerait à penser que ces lignes, où l'histoire d'un passé récent se trouve si bien résumée, ne sauraient désormais s'appliquer à l'œuvre de M. Sangnier.

Cependant, il y a plus encore. Elle paraît bien se placer encore plus en marge des directions de l'Eglise que ne l'a dit M. Duguet.

Quel est donc le terrain où nous voyons le directeur de la *Démocratie* s'établir? Quels seront son but, son programme et ses doctrines? Son but, il l'indique avec précision : il ne dépasse pas le relèvement de la cité terrestre. Pour l'atteindre, il fait appel à la collaboration de « toutes les bonnes volontés généreuses et désintéressées »,

c'est-à-dire, sans périphrase, des libres-penseurs comme des catholiques. Il renonce, cela va sans dire, à soutenir du point de vue chrétien ses théories démocratiques condamnées concernant la dignité et la fraternité humaines, l'autorité et la liberté, et à ne rien entreprendre contre les principes sociaux enseignés par l'Eglise. Mais, d'autre part, il donne clairement à entendre qu'il se considère comme dégagé du devoir de les défendre par le désaveu pontifical, et ce n'est certes pas sur le terrain de ces principes qu'il songe à une collaboration avec les libres-penseurs. Où le conduira ce nouveau sophisme? On ne le voit que trop aisément. Dores et déjà, il apparaît que M. Sangnier retombe inévitablement dans l'erreur qui fut celle du *plus grand Sillon*, puis celle de l'organisation nouvelle qui lui succéda. Qu'on mette en regard des paroles de M. Sangnier certains passages de la Lettre du Pape, et qu'on juge si la situation est vraiment changée.

Ce fut l'époque du *plus grand Sillon*. On appela à la construction de la cité future tous les ouvriers de toutes les religions et de toutes les sectes. On ne leur demanda que d'embrasser le même idéal social; de respecter toutes les croyances et d'apporter un certain appoint de forces morales. Certes, proclamait-on « les chefs du *Sillon* mettent leur foi religieuse au-dessus de tout. Mais peuvent-ils ôter aux autres le droit de puiser leur énergie morale là où ils peuvent? En revanche, ils veulent que les autres respectent leur droit, à eux, de la puiser dans la foi catholique. Ils demandent donc à tous ceux qui veulent transformer la société présente dans le sens de la démocratie de ne pas se repousser mutuellement à cause des convictions philosophiques ou religieuses qui peuvent les séparer, mais de marcher la main dans la main, non pas en renonçant à leurs convictions, mais en essayant de faire sur le terrain des réalités pratiques la preuve de l'excellence de leurs convictions personnelles. Peut-être sur ce terrain de l'émulation entre âmes attachées à différentes convictions religieuses ou philosophiques l'union pourra se réaliser » (1).

. Récemment le nom du *plus grand Sillon* a disparu, et une nouvelle organisation est intervenue, sans modifier, bien au contraire, l'esprit et le fond des choses « pour mettre de l'ordre dans le travail et organiser les diverses forces d'activité »...

Voici, fondée par les catholiques, une association interconfessionnelle, pour travailler à la réforme de la civilisation, œuvre religieuse au premier chef, car, pas de vraie civilisation sans civilisation morale, et pas de vraie civilisation morole sans la vraie religion: c'est une vérité démontrée, c'est un fait d'histoire. Et les nouveaux sillonnistes ne pourront pas prétexter qu'ils ne travailleront que « sur le terrain des réalités pratiques » où la diversité des croyances n'importe pas...

Ceci dit, que faut-il penser de la promiscuité où se trouveront engagés les jeunes catholiques avec des hétérodoxes et des incroyants de toute sorte dans une œuvre de cette nature? N'est-elle pas mille fois plus dangereuse pour eux qu'une association neutre? Que faut-il penser de cet appel à tous les hétérodoxes et à tous les incroyants à prouver l'excellence de leurs convictions sur le terrain social, dans une espèce de concours apologétique, comme si ce concours ne durait pas depuis dix-neuf siècles, dans des conditions moins dangereuses pour la foi des fidèles et tout en l'honneur de l'Eglise catholique?...

1. MARC SANGNIER, *Discours de Rouen*, 1907.

Mais, plus étranges encore, effrayantes et attristantes à la fois, sont l'audace et la légèreté d'esprit d'hommes qui se disent catholiques, qui rêvent de refondre la société dans de pareilles conditions et d'établir sur terre, par-dessus l'Eglise catholique, « le règne de la justice et de l'amour », avec des ouvriers venus de toute part, de toutes religions ou sans religion, avec ou sans croyances, pourvu qu'ils oublient ce qui les divise : leurs convictions religieuses et philosophiques, et qu'ils mettent en commun ce qui les unit : un *généreux idéalisme* et des forces morales prises « où ils peuvent ». Quand on songe à tout ce qu'il a fallu de forces, de science, de vertus surnaturelles pour établir la cité chrétienne, et les souffrances de millions de martyrs, et les lumières des Pères et des Docteurs de l'Eglise, et le dévouement de tous les héros de la charité, et une puissante hiérarchie née du ciel, et des fleuves de grâce divine, et le tout édifié, relié, compénétré par la Vie et l'Esprit de Jésus-Christ, la Sagesse de Dieu, le Verbe fait homme, quand on songe, disons-nous, à tout cela, on est effrayé de voir de nouveaux prêtres s'acharner à faire mieux avec la mise en commun d'un vague idéalisme et de vertus civiques.

L'association est dissoute, c'est entendu, mais il importe assez peu si l'esprit subsiste, avec un organe actif et puissant. La *Correspondance de Rome* aurait donc vu clair dès le premier jour, en disant que le journal de M. Sangnier, pour lequel celui-ci continue de réclamer le concours de tous ses amis, remplacerait aisément par son action celle des groupes dissous.

Après comme avant la Lettre pontificale, M. Sangnier demeure trop fidèle à lui-même. On en trouve l'aveu implicite à la fin de l'article qui a provoqué ces réflexions. M. Sangnier tient aujourd'hui aux libres-penseurs le même langage qu'il leur aurait tenu avant sa condamnation.

Nous voulions, quelques jours avant le lancement de *La Démocratie*, tenir ce langage aux libres-penseurs dont les âmes ont, elles aussi, un prix infini devant Dieu et que nous devons d'autant plus prendre garde de ne pas scandaliser qu'un tel scandale risquerait de rejaillir sur l'Eglise elle-même..

Et maintenant, sans nous attarder à expliquer toujours notre conduite, mettons-nous hardiment à l'œuvre et montrons à tous qu'il n'y a rien encore de tel qu'un chrétien pour travailler à rendre la Démocratie fraternelle et la République aimable !

Voilà le chrétien qui reparaît. Si habitués que nous soyons aux variations de ses attitudes, nous avertissons M. Sangnier qu'il serait temps de renoncer à ses jeux de caméléon et de se mettre enfin une bonne fois d'accord avec lui-même, s'il veut être tant soit peu pris au sérieux, même dans ses démonstrations les plus pathétiques. Il a écrit le 2 septembre, sous le titre : *Réconciliation*, un article d'une onction pénétrante, avec des accents capables d'émouvoir les cœurs les plus froids ou les plus fermés. Mais que l'on compare ses paroles d'alors à sa récente conduite envers les royalistes (voir notre dernier numéro) et surtout avec son appel aux libres-penseurs. J'omets à regret une partie de l'article pour ne retenir que ce passage :

Et, nous aussi, nous avons regretté de nous être trop souvent montré injuste en supposant trop aisément ceux qui ne partageaient pas nos convictions politiques incapables de nous rendre jamais justice. Nous avons mieux compris quels liens resserrent, malgré tout, ensemble, les enfants de la même famille catholique, et nous avons mieux senti leur douceur. L'idée que peut-être plusieurs nous avaient jugés *plus attachés à la poursuite d'un idéal de cité temporelle que de défense de l'Eglise, cette cité divine des âmes*, nous cause une angoisse et comme un remords de n'avoir pas su mieux faire comprendre notre pensée intime et de nous être, sans doute, parfois laissé trop emporter par l'ardeur des polémiques *et par le désir de conquérir nos adversaires religieux en commençant par nous placer sur le même terrain qu'eux.*

Aujourd'hui, il semble que l'épreuve que Dieu nous envoie, si nous savons l'accepter avec humilité et courage, sera pour nous le point de départ d'un dévouement mieux réglé et plus ordonné, *plus fécond aussi en effets utiles pour l'Eglise et pour la France.* Elle permettra sans doute en même temps une réconciliation entre nous et ceux de nos frères catholiques qui se méfiaient de nous et qui maintenant auront pu mieux lire dans nos âmes. Certes, si jamais nous avions pu nourrir quelque complaisance exagérée pour nos opinions personnelles, quelque préférence trop jalouse pour les organisations que nous avions fondées, tout cela est est bien maintenant écrasé. Puisse la souffrance qui nous broie épurer notre dévouement, rendre moins égoïste encore et *plus surnaturelle notre activité,* plus dégagée en quelque sorte de ce qu'il pourrait y avoir de trop humain dans son ardeur même! Ainsi, nous ouvrirons largement la voie à cette réconciliation que le Pape réclame, que le Christ lui-même nous demande comme gage de notre amour pour Lui et à laquelle il serait vraiment trop pitoyable que nous soyons même involontairement un obstacle.

C'est bien toujours Marc Sangnier.

***

Nous avons exprimé le regret de voir nombre d'organes catholiques, même de *Semaines religieuses,* laisser dans une ombre qui les étouffe les avertissements et les censures si graves du Saint-Siège, pour ne donner d'attention qu'à l' « admirable » soumission de M. Marc Sangnier. Il semblerait que cette condamnation l'a vraiment grandi.

Aujourd'hui, voici que M. Léon Harmel a cru bon, non peut-être sans en être sollicité, de lui apporter son hommage. Il lui adresse deux lettres ayant ce titre : « Pourquoi nous devons aimer notre temps », qui ont paru en tête de la *Démocratie* des 28 et 29 octobre.

M. Léon Harmel qui atteint un âge avancé, comme ces deux lettres en témoignent à leur façon, a une vie remplie d'œuvres excellentes et animées d'un zèle digne d'admiration. Mais il aime encore aujourd'hui à être considéré comme le père du mouvement démocratique chrétien, dont il se vantait naguère d'avoir été reconnu pour le chef par le Pape Léon XIII, et c'est sans doute à ce titre qu'il décerne à M. Sangnier son suffrage. Lui-même évoque ici ces souvenirs. On y retrouve le vieil esprit. Ne chicanons pas M. Harmel pour avoir dit

que « Léon XIII A REPRIS les glorieuses traditions de l'Eglise pour la protection des humbles et des petits ». Passons-lui ses inévitables exclamations sur « l'admirable soumission » de M. Sangnier, encore que quelques bons conseils eussent été préférables à tant de louanges. Mais il dit aussi :

N'êtes-vous pas fatigué, comme moi, de n'entendre sur les lèvres des conservateurs que des malédictions contre les adversaires? Ils n'ont cessé d'être battus depuis trente ans, parce qu'ils n'ont jamais voulu comprendre que ce sont les idées qui mènent le monde. Ils s'attaquent toujours aux personnes et non aux erreurs..

Sans parler du fond de libéralisme qui se laisse entrevoir ici, un lecteur malicieux, ayant quelque mémoire, rappellerait à M. Harmel certain épisode fameux, de 1894, où dans la discussion sur les devoirs des patrons envers les ouvriers, lui-même joua un rôle aussi agressif que peu justifié. Tant il est vrai qu'il est difficile de détruire l'erreur, ou ce que l'on prend pour elle, sans critiquer les personnes. Ce qu'il ajoute est encore plus à noter.

C'est à nous, catholiques d'action, de réagir contre cette triste mentalité. Au lieu *d'assourdir nos lecteurs* ou nos auditeurs *du récit des faits et gestes de la Franc-Maçonnerie,* chantons-leur les exploits des apôtres de la Vérité, de la Justice et de l'Amour. (1)

La *Gazette de France* observe avec raison :

Dans l'Encyclique du 20 avril 1884 sur la Franc-Maçonnerie, Léon XIII dénonce la secte comme l'agent secret de la guerre au catholicisme, il dit que « son dessein suprême est de *ruiner de fond en comble toute la discipline religieuse et sociale* qui est née des institutions chrétiennes et de lui en substituer une nouvelle façonnée à son idée et *dont les principes fondamentaux et les lois sont empruntés au Naturalisme* ».

Le Pape demande à tous les écrivains catholiques de démasquer la Franc-Maçonnerie : Il écrit :

« Puisque l'autorité inhérente à notre charge Nous impose le devoir de » vous tracer Nous-même la ligne de conduite que Nous estimons la meil» leure, Nous vous dirons *en premier lieu, arrachez à la Franc-Maçonne» rie le masque dont elle se couvre et faites-la voir telle qu'elle est.* »

Or, c'est précisément de la Franc-Maçonnerie que M. Léon Harmel ne veut plus qu'on parle aux lecteurs catholiques, — car nous supposons que les lecteurs de la *Démocratie* sont catholiques.

M. Léon Harmel est-il donc, comme tant d'autres démocrates, partisan de la parole pontificale quand elle lui agrée, oublieux d'elle quand elle le gêne?

Mais il est clair que ce ne serait pas pour M. Marc Sangnier un terrain favorable à la collaboration avec les libres-penseurs.

La *Démocratie* annonce un congrès qui se tiendra à Paris, les 19

1. Cette phraséologie démocratique est un bien pâle écho de la voix de l'Eglise.

et 20 novembre, sous le nom de « Réunions de propagande ». L'objet indiqué est l'organisation et la diffusion de ce journal. Les cartes d'entrée sont distribuées par un des principaux lieutenants de l'ancien président du Sillon, M. Jacques Rœdel. Quels seront les congressistes ? Les sillonnistes évidemment, à moins que ce ne soient les libres-penseurs. C'est le rappel autour du chef, pour une œuvre manifestement continuatrice de l'ancienne. *La Correspondance de Rome* avait cent fois raison la Démocratie devait rester un Sillon.

L'autre jour, cédant à un bon mouvement presque trop prompt, la *Correspondance de Rome* félicitait la *Démocratie* d'avoir exprimé le regret que, lors des interpellations, sur la grève des cheminots, « *pas une seule voix chrétienne* » ne se fût fait entendre sur les grandes questions sociales agitées. Regret légitime et louable, mais auquel aurait dû s'ajouter celui que pas une seule voix catholique (sauf celle de M. Jules Delahaye) ne se soit élevée pour refuser de confier à M. Briand la défense « des libertés de la République » et pour repousser cette formule traîtresse.

Au surplus, quel eût été, au gré de la *Démocratie*, le sens exact où cette voix *chrétienne* se serait prononcée, nous l'ignorons encore.

Mais, pour insister sur l'autre regret que le journal de M. Sangnier s'est abstenu d'exprimer, qu'on prenne son numéro du 10 novembre qui contient un compte rendu parlementaire de plus de trois colonnes sur la fin des interpellations et la défense de M. Briand, où celui-ci a confirmé ses déclarations anticléricales, hautement couvert M. Lafferre et jeté l'insulte aux catholiques. Je défie le lecteur le plus attentif d'y découvrir une seule expression contenant la moindre appréciation défavorable à M. Briand, au Lafferre de la Maçonnerie et des fiches.

Que voulez-vous ? Il faut bien faire les concessions nécessaires pour obtenir la collaboration des libres-penseurs au relèvement de la cité terrestre. Mais seul, un parti pris obstiné en conclurait que M. Sangnier demeure encore « plus attaché à la poursuite d'un idéal de cité terrestre que de défense de l'Eglise, cette cité divine des âmes », douterait que son âme doive être désormais « plus féconde aussi en efforts utiles pour l'Eglise et pour la France » et demanderait si c'est là cette « activité plus surnaturelle » qu'il promettait.

Par contre, M. Jules Delahaye ayant renouvelé sa protestation dans cette séance, la *Démocratie* s'écrie : « Et, lorsqu'on voit M. J. Delahaye se poser en champion du royalisme et du catholicisme, on plaint les royalistes et l'on souffre dans son cœur de catholique. »

Oui, c'est bien toujours le même Marc Sangnier.

E. B.

CATHOLICISME ET INTERCONFESSIONNALISME EN ALLEMAGNE LA CONDAMNATION DU SILLON ET LE PARTI CHRÉTIEN EN AUTRICHE

Nos lecteurs n'ont sans doute pas oublié les études parues dans cette revue sur les caractères de la véritable action populaire chrétienne que maints organes, maints écrivains ou hommes d'œuvres, prôneurs d'action sociale dite catholique, tendaient de plus en plus à engager dans l'interconfessionnalisme : Les enseignements sociaux de S. S. Pie X (15 juillet 1909); Le problème d'une action sociale catholique non-confessionnelle (15 août 1909); La neutralité confessionnelle des œuvres d'action sociale (1er et 15 sept. 1909); A propos de neutralité confessionnelle : l'affaissement du centre allemand (1er octobre 1909) et les documents adjoints sur son évolution; L'action sociale catholique : Abbés sociaux, semaines sociales (1er décembre 1909).

A peine la série de ces articles était-elle close, qu'ils reçurent comme à point nommé la plus magnifique des sanctions par la lettre de S. S. Pie X sur le caractère confessionnel des œuvres économiques et sociales (décembre 1909).

Le Saint-Père déclarait ne pouvoir « accepter, encore moins approuver » des statuts leur donnant le cachet de la neutralité confessionnelle En premier lieu, il jugeait ce moyen inapte à procurer le résultat qu'on en espérait : les adhésions plus nombreuses des timides et des indifférents. En outre, Sa Sainteté prononçait qu' « il n'est ni digne ni loyal de simuler, en couvrant d'une bannière équivoque la profession de catholicisme, comme si c'était une marchandise avariée et de contrebande ». Elle ajoutait que la seule idée de « justice chrétienne » « très large et dangereuse » n'offrait de garanties suffisantes ni sur l'esprit des Ligues qui adhéreraient à de tels statuts, ni sur celui des personnes qui arriveraient à en prendre la direction.

En France, le silence se fit aussitôt. Un très grand nombre de catholiques, dans notre pays, sont soumis de cœur au Saint-Siège; s'ils ont cédé à un courant d'idées fausses par illusion ou par faiblesse, une fois avertis, ils cherchent sincèrement à réagir. Les autres, par calcul, se tiennent cois. A part quelques esprits obstinés et plus audacieux ils observent les événements et attendent quelque retour des choses. Il en fut ainsi après l'Encyclique sur le modernisme et après les récentes directions politiques.

En Allemagne, la lutte continue plus ouverte, elle paraît même devenir aiguë. Le champ où elle s'exerce est double, ou du moins elle a deux aspects : il y a le côté politique et le côté social, la question du parti du centre catholique et celle des œuvres sociales et économiques.

Sur celle-ci, la *Croix* des 15 et 28 octobre a publié deux arti-

cles intéressants qui méritent d'être reproduits. Ils portent avec eux leurs leçons et viennent à propos pour souligner la portée de l'étude que notre excellent collaborateur, P.-L. de Castegens, vient de commencer dans le présent numéro.

Voici le premier de ces articles.

Le catholicisme allemand passe par une phase intéressante de son histoire. En ce qui concerne notamment les œuvres sociales, deux directions, ou comme on voudra deux mentalités, se disputent la prééminence. L'une, dite de Cologne, penche vers un accord avec les protestants et les libres-penseurs sur le terrain de l'action pratique; l'autre, dite de Berlin, a le vif souci de conserver au catholicisme son efficacité particulière en veillant avec soin à ne pas l'affaiblir par des coopérations plus ou moins débilitantes.

La mentalité de Cologne est surtout puissante dans l'Ouest, et le *Volksverein,* dont l'énergie se concentre à Münich-Gladbach, est acquis à ses vues. La *Kolnische Volkszeitung* reflète ses vues. Le mouvement de Berlin a dans la *Germania* un organe excellent.

Il sied naturellement de ne pas exagérer la différence des deux mentalités. En tout cas, un fait capital vient de se produire, qui porte aux partisans de l'interconfessionnalisme un coup dont ils peineront à se relever. Nous voulons parler d'une lettre du cardinal Kopp, dont toute la presse allemande s'occupe à l'heure qu'il est. Pour en comprendre la portée, il faut remonter un peu en arrière.

Dans son numéro de novembre 1909, la revue *Hochland* publiait un article du Dr Martin Spahn, où ce dernier, parlant de la *Ligue des femmes catholiques (Katholischer Frauenbund),* exprimait le désir que cette Société contribuât à affranchir les catholiques de la « pression cléricale », et laissait entendre qu'elle s'y occupait. Le *Frauenbund* protesta vivement (4 décembre 1909) de « son obéissance aux autorités ecclésiastiques ». En outre, une dame, qu'on trouvera désignée dans la lettre du cardinal Kopp sous le nom de Mme N..., rédigea pour ce dernier un rapport assez étendu, destiné à faire tomber les soupçons qui s'étaient élevés sur le *Frauenbund.* C'est à cette occasion que le cardinal adressa, le 12 janvier 1910, à Mlle de Schalscha, présidente de *l'Union des Syndicats catholiques des femmes et jeunes filles de l'industrie allemande,* une lettre confidentielle où la tendance à l'interconfessionnalisme, qui s'accuse chez une partie des catholiques sociaux allemands, est sévèrement condamnée.

La lettre était confidentielle, mais destinée à être communiquée à un petit nombre de personnes qu'on croyait sûres. Cela explique les termes absolus dans lesquels elle est conçue. Par la plus déplorable des indiscrétions, elle fut publiée, et le 8 octobre dernier reproduite par le *Berliner Tageblatt,* dans le but de créer au centre allemand déjà divisé sur cette question des difficultés d'ordre politique et religieux.

Voici comment s'exprime le cardinal Kopp, dont l'autorité est si considérable. Afin de mieux comprendre les lignes qui vont suivre, qu'on se rappelle l'existence des deux œuvres de femmes dont il est ici question, le *Frauenbund,* suspect d'interconfessionnalisme, et l'*Union des femmes de l'industrie,* dont Mlle de Schalscha est présidente :

« Ce qui me plaît le moins dans ce rapport, (le rapport de Mme N...), ce sont les critiques acerbes adressées aux *Industrielles* de Berlin. J'ai depuis longtemps cherché à préserver les *Industrielles* à Berlin comme à Breslau de la *contamination de l'Ouest.* Déjà l'interconfessionnalisation du mouvement

ouvrier me semble exagérée, et l'introduire chez les ouvrières ce serait provoquer dans la classe travailleuse tout entière un *délayage de la conscience catholique.*

« C'est pourquoi j'ai voulu que les *Industrielles* fussent nettement confessionnelles. Si elles ne veulent pas l'être, qu'elles cessent alors de s'appeler catholiques et ne se fassent pas passer pour telles. C'est le cas des *Industrielles* à Berlin.

« Que se passe-t-il dans l'Ouest pour cette organisation? Par pur opportunisme, rien que pour accroître la force des Unions interconfessionnelles on l'a poussée vers les Syndicats. Quelle est l'attitude du *Frauenbund?* Favorise-t-il ce mouvement? Exerce-t-il sur lui son patronage? C'est une question qui n'est pas encore éclaircie, hélas! Combien le *Frauenbund* s'est mis au côté du mouvement interconfessionnel, nous l'avons, encore tout récemment, lu dans des écrits destinés au public. Qu'a fait le *Frauenbund* pour se laver de ce soupçon? Ses déclarations à propos de l'affirmation de Spahn sont plus que regrettables, elles constituent même un aveu, et les niais seuls dissimuleront le mal qui a été mis à nu. Et on réclame encore de nous, dans l'Ouest, notre confiance! Nous voulons conserver propres notre conscience et nos mains. Nous ne voulons pas contribuer à l'aplatissement du sentiment catholique. Nous ne voulons nourrir de la haine de classe, ni les ouvriers ni les ouvrières, non plus que les former pour des luttes de classe ou de violence, pour les conduire ainsi au socialisme.

« Mme N... ne lit donc pas les journaux? N'a-t-elle pas vu ce que le secrétaire du Syndicat chrétien Effert a écrit récemment? Même pour les socialistes, cette sincérité était exagérée.

« Tel est l'état des choses. Et tel est le critérium avec lequel je juge ce qui nous vient de l'Ouest. J'y vois toujours percer le bout de l'oreille. Une fois de plus, à l'automne dernier (1909), j'ai tenté un rapprochement tout au moins extérieur. *Tout sombre devant le fanatisme vraiment hérétique qui règne dans l'Ouest au sujet de la question sociale.* L'Ouest n'a que faire de notre confiance. Il est assez prudent pour réaliser ses vues chez lui. Là où ma responsabilité s'exerce, je ferai tout pour le tenir à distance. *Quant à ma confiance, je ne puis l'accorder, ni aux principes, ni à la tactique de l'ouest* ».

La gravité de telles déclarations n'échappe à personne. La *Germania* montre du reste que le cardinal Kopp n'est pas le seul à se plaindre des tendances interconfessionnelles de l'Allemagne catholique. Et elle cite certains passages de la dernière lettre pastorale du cardinal Fischer, lequel est un des inspirateurs de la mentalité de l'Ouest, où il déplore les ravages de l'interconfessionnalisme. « Ne rougissons pas du nom de catholique, dit l'archevêque de Cologne, ne l'évitons pas. »

Le débat est assurément grave. Il serait regrettable qu'une scission vînt affaiblir le Centre à la veille des élections générales, mais il serait encore plus regrettable que le catholicisme allemand se délayât, pour employer l'expression du cardinal Kopp, en une pâte sans nom, sans couleur, sans vertu.

Le second article, dont l'intérêt et l'opportunité ne sont pas moindres, a trait à la grande question des *syndicats chrétiens.*

Ce n'est pas d'aujourd'hui que la question est agitée en Allemagne, et nos lecteurs le savent. Ce qu'ils savent aussi, c'est qu'elle prend de jour en jour plus d'acuité et que, tôt ou tard, il faudra bien en arriver à une

« liquidation » générale. Les problèmes qui se posent à son sujet ne sont pas, en effet, de ceux que l'on puisse négliger ou ajourner de gaieté de cœur, et la position très nette, prise par plusieurs évêques, appelle une solution urgente.

Il n'est pas de terrain où la lutte entre les deux conceptions qui se partagent l'Allemagne catholique et sociale, celle de Berlin et celle de l'Ouest (1), soit plus vive que le terrain syndical.

L'organisation ouvrière allemande comprend, en gros, les Unions suivantes : Syndicats socialistes, de beaucoup les plus importants et les plus riches ; Syndicats libéraux, Syndicats indépendants, Syndicats catholiques et Syndicats chrétiens *(Cristliche Gewerkschaften)*, qui, pour le nombre et les ressources, viennent immédiatement après les Syndicats socialistes.

Ce sont ces Syndicats chrétiens qui, depuis un certain nombre d'années, sont à l'ordre du jour, par cette raison que, groupant dans leur sein des ouvriers catholiques et des ouvriers protestants, la question de l'interconfessionnalisme se présente chez eux sous un jour concret bien fait pour faciliter l'étude et la discussion.

Un volume du plus haut intérêt vient de leur être consacré par M. l'abbé Windolph sous le titre : *le Christianisme des Syndicats chrétiens* (2).

M. l'abbé Windolph appartient à la « direction de Berlin », dont le catholicisme ne se prête à aucune compromission. Il est déjà l'auteur d'une brochure sur le sujet, qui fut en son temps remarquée.

La conclusion de son travail est la suivante : « Sous bien des rapports, les Syndicats chrétiens ne s'accordent pas avec les principes chrétiens et conduisent à une attitude souvent contradictoire avec les exigences de la morale chrétienne ».

Ce jugement sévère n'est prononcé qu'à la suite d'une longue enquête. Dans des pages fortement documentées — où cependant le lecteur français désirerait un peu plus d'ordre et de clarté, — M. Windolph nous fait assister à l'éclosion (1868) du mouvement syndical allemand. Qu'il nous suffise de savoir que les Syndicats chrétiens, à la fin du siècle dernier, donnaient lieu déjà à une foule de contradictions. Les uns, à cette époque, croyaient pouvoir les regarder comme des organisations où le point de vue purement chrétien devait prévaloir, en dépit des différences fondamentales des deux confessions. D'autres aspiraient par leur moyen à se dégager de toute entrave confessionnelle. Certains dépouillaient le mot chrétien de son contenu et ne se considéraient que comme des adversaires du socialisme. D'autres encore regardaient le but et l'inspiration de ces Syndicats comme strictement économiques.

Cet état de trouble ne pouvait durer. A la fin de 1899, le Congrès de Mayence voulut y mettre fin en spécifiant nettement dans sa première résolution que « les Syndicats devaient être interconfessionnels, c'est-à-dire devaient admettre des adhérents des deux confessions, mais se tenir *sur le terrain du Christianisme* ».

Ce but a-t-il été atteint ? M. Windolph répond que non, et il suffit de consulter l'index alphabétique qui se trouve en tête du volume pour se·

1. La *Germania* faisait récemment remarquer que ces deux termes sont peut-être impropres, car on trouve à Cologne des représentants éminents de la direction dite de Berlin.

2. *Das Christentum der christlichen Gewerkschaften*, par J. WINDOLPH, Berlin 1910. Edition de l'*Arbeiter*, Kaiserstrasse, n° 37. Une forte brochure gr. in-8° de 187 pages, avec index alphabétique et bibliographique, 50 pfennigs (0 fr. 65).

rendre compte des griefs généraux que l'on peut faire valoir aujourd'hui encore contre les *christliche Gewerkschaften*. Au hasard de cette première lecture, nous relevons que les Syndicats chrétiens « ne s'en tiennent plus au programme de Mayence », « qu'ils sont des organismes de combat », qu'ils « ne se soucient pas des convictions religieuses de leurs adhérents », que leur nom de chrétien n'est qu'une simple « étiquette », qu'ils ont fréquemment pris position « contre l'épiscopat », qu'ils « fomentent la haine de classe », qu'ils s'associent « aux socialistes sur le terrain révolutionnaire », etc., etc., toutes allégations fortifiées de références généralement — pas toujours — probantes.

Ce simple examen nous permet de dégager trois défauts fondamentaux discernables dans les Syndicats chrétiens : minimisation du dogme, compromission avec le socialisme, sans-gêne vis-à-vis de l'autorité ecclésiastique. Examinons brièvement ces trois points.

Quand deux confessions — ici la catholique et la protestante — se rencontrent sur un sol commun — celui de l'action sociale — et désirent, avant de se mettre à l'œuvre, dresser le catalogue de leurs croyances communes afin d'en faire le point de départ de leur activité, il semble, à première vue, que cette tâche préliminaire soit assez simple. On aurait pu, par exemple, théoriquement, s'accorder sur quelques dogmes reconnus par toute la chrétienté, tels que la divinité du Christ, la rédemption, la vie future, le péché originel. Il n'en a rien été, pour la raison que voici : à l'heure qu'il est, le protestantisme tend de plus en plus à se dissoudre dans l'indifférentisme. Beaucoup de luthériens nient, par exemple, la mission divine de Notre-Seigneur. Il s'ensuit que la notion de christianisme devient chez eux de plus en plus floue et impalpable, et par là même devient d'autant moins vaste et d'autant moins solide ce terrain du christianisme, où devaient évoluer les Syndicats, aux termes de la proposition de Mayence. Sans doute on aurait pu rappeler à l'ordre les évangélistes par trop hétérodoxes. On s'en est bien gardé. Ne pouvant convertir, on a minimisé. C'est ainsi qu'une brochure du *Volksverein*, éditée à Munich-Gladbach en 1900, sous le titre de : *les Syndicats chrétiens, leur but et leur activité*, et désignée par M. Windolph sous le nom de *ancienne* brochure de M. G. (pour la distinguer de l'édition de 1908), s'exprime ainsi à ce sujet :

« Une organisation économique n'a de contact avec la religion » que par certains côtés. « Les vérités et les principes qui sont ici à considérer sont les mêmes que ceux du droit naturel qui ont reçu de la religion chrétienne une consécration, une clarté et un fondement plus élevés. Ces vérités sont la croyance en Dieu et la reconnaissance d'un ordre naturel de justice *et de moralité.* » Du Christ, de l'Eglise fondée par le Christ, etc., il n'est pas question. La *Germania* du 1er octobre 1900 et après elle M. Windolph demandent en quoi un pareil programme se différencie du déisme. Il est malaisé de le dire. La citation que nous avons donnée est typique. D'autres pourraient la corroborer. Bornons-nous à celle-là, et, après avoir constaté ce qu'est devenu ce « terrain du christianisme », préconisé à Mayence, voyons quelle attitude ont observée les Syndicats chrétiens dans les conflits économiques.

Ils se sont faits trop souvent les alliés du socialisme. Leurs organes, leurs leaders ne le dissimulent pas, du reste. Comme les socialistes, ils prêchent la guerre de classes. M. Krause, secrétaire d'un Syndicat chrétien de Dantzig, déclarait le 7 mars dernier : « Nous ne pouvons marcher qu'avec une organisation qui a le courage de se battre *jusqu'à l'effusion du sang,* et ce courage, *la social-démocratie le possède* ». Assez souvent des affiches ou des tracts relatifs aux conflits ouvriers sont signés des secrétaires de

Syndicats chrétiens et de Syndicats socialistes tout ensemble, et ce qui donne à ces manifestations collectivistes une triste caractéristique, c'est qu'elles sont dirigées contre les syndicats catholiques : « Notre mot d'ordre doit être : A bas les Syndicats catholiques de Berlin ! » dit un tract publié dans l'*Arbeiter* du 1er août 1909 et signé de MM. Ehrhardt (chrétien) et Baude (socialiste). « Nous ne marcherons jamais avec les Syndicats catholiques; au contraire, nous devons les combattre et les combattre encore », a dit, le 7 mars 1910, M. Muller (catholique), secrétaire d'un Syndicat chrétien de Dantzig.

Déjà en 1907, le 19 septembre, à Salzbourg, M. Effert, celui-là même dont il est question dans la lettre du cardinal Kopp, qui est le chef bien connu du Syndicat chrétien des mineurs, déclarait : « Dans les questions économiques, les Syndicats chrétiens *marchent la main dans la main avec les social-démocrates* ». S'il fallait énumérer tous les discours où les promoteurs de Syndicats chrétiens ont fait appel à la grève générale révolutionnaire et à la haine de classes, nous risquerions de nous étendre. On en trouvera de nombreuses citations dans l'ouvrage de M. Windolph.

On comprend que, en face de pareils débordements, les autorités ecclésiastiques n'ont pu rester insensibles. Le 22 août 1900, les évêques de Prusse rappelèrent dans une lettre pastorale, connue sous le nom de *lettre pastorale de Fulda*, les principes fondamentaux du christianisme en matière d'action sociale : « La religion, disaient-ils, doit pénétrer tout l'homme... C'est pourquoi les syndiqués doivent considérer leurs travaux, leurs efforts et leurs intérêts au point de vue religieux... Les questions de salaires ont une profonde répercussion sur les intérêts de tous; bien des choses y interviennent : devoirs du travailleur envers lui-même, envers la famille, envers ses confrères, envers le patron, envers la société, envers l'Etat; elles sont l'occasion qui excite les passions et aigrit les rapports des classes sociales : Faut-il — nous vous le demandons, — faut-il que dans la préparation, la conduite et la conclusion de mouvements aussi décisifs pour les individus que pour la société, le divin Maître de l'humanité, le Sauveur du monde, soit condamné au silence? »

Ce noble langage, qui rappelait avec tant d'opportunité des vérités imprescriptibles, fut mal reçu dans les milieux syndicaux chrétiens. On affecta d'y voir une « exagération du principe d'autorité ». On railla agréablement l'incompétence économique des évêques. La « nouvelle » brochure de Munich-Gladbach, celle de 1908, écrit à ce sujet : « On cherche à faire découler l'organisation et le fonctionnement des Syndicats d'idées religieuses.. Il n'est pas, dès lors, surprenant qu'on se trouve en contradiction avec les lois économiques ». On traita d'*ultra catholiques (Uberkatholiken)* ceux qui firent profession d'adhérer aux termes de la lettre pastorale.

Dès lors, de nombreux évêques n'ayant plus confiance dans les Syndicats chrétiens, interdirent à leurs fidèles d'y entrer et fondèrent des Syndicats exclusivement catholiques, accueillis avec l'aménité que nous avons vue dans les milieux syndicaux chrétiens. C'est le cas de Mgr Korum. C'est le cas, croyons-nous aussi, du cardinal Kopp. C'est le cas de l'épiscopat néerlandais tout entier qui, en réponse à certaines tentatives faites pour implanter en Hollande le syndicalisme interconfessionnel, publia, le 10 juillet 1906, le mandement suivant publié à cette date dans le journal *De Nord Brabanter*

« Plusieurs journaux et plusieurs revues catholiques ont agité dernièrement et à plusieurs reprises la question de savoir s'il ne serait pas désirable de fonder en Hollande, non pas des Syndicats catholiques, mais des Syndicats chrétiens, et de transformer en Syndicats chrétiens les Syndicats catho-

liques existants. L'événement montre qu'une propagande est faite dans ce but. Les évêques de Hollande croient devoir déclarer publiquement, ce qu'ils font ici, qu'ils désirent expressément *unir et maintenir unis leurs fidèles dans des organisations catholiques*, parce que, d'un côté, *ce n'est que dans ces organisations que les principes catholiques sortent leurs pleins effets;* de l'autre, parce qu'une collaboration avec d'autres Unions pour des buts définis et souhaitables, dans la mesure où les principes catholiques le permettent, ne sont pas impossibles ni difficiles dans l'état actuel des choses ».

Cette déclaration si mesurée et si motivée est une condamnation des Syndicats chrétiens. La question est d'importance. La « vague rouge » du socialisme, mal endiguée par les institutions sociales actuelles, menace de plus en plus la société allemande, et l'on peut se demander s'il est d'une bonne tactique d'apprivoiser le monstre tant bien que mal dans les Syndicats chrétiens. Leur attitude semble prouver qu'on a tristement échoué, et qu'on ne peut pas faire au socialisme sa part.

« Semble prouver » disons-nous. En effet, il nous est impossible de nous montrer catégoriques. Sans doute le volume de M. Windolph est bien documenté, et les documents qu'il rapporte sont de poids; cependant il est bien délicat pour un étranger de se prononcer sur une question où la connaissance immédiate des milieux a tant d'importance. Ce que nous avons tenté ici, c'est de donner une analyse objective du traité de M. Windolph. Nous ne doutons pas que sur certains points les Syndicats chrétiens aient de bonnes réponses à donner, tout en restant persuadés que l'ensemble de leur cause est sujette à de sérieuses critiques.

Ce dont on peut être sûr, c'est que les Syndicats chrétiens ont connu leurs plus beaux jours. Les Syndicats catholiques recueilleront peut-être la partie la plus saine de leurs adhérents. Il est à craindre que le reste ne passe armes et bagages au socialisme.

Il ne faut d'ailleurs pas oublier que la situation de l'Allemagne ne saurait être rigoureusement comparée à celle de la France ou de l'Italie, à cause du protestantisme. C'est ce que l'*Osservatore romano* remarquait dans un article récent, en signalant le danger de voir passer au socialisme les 40.000 membres protestants des syndicats chrétiens, si l'on obligeait ceux-ci à prendre ouvertement le caractère catholique. La question est donc complexe. Elle n'en reste pas moins grave.

De grands efforts sont faits pour apaiser les discussions et sauvegarder l'entente.

La « Fédération des femmes catholiques allemandes » a tenu tout récemment son assemblée générale à Dusseldorf.

L'assemblée a tenu à honneur d'affirmer cette année, à la suite des circonstances que l'on connaît, son dévouement tout filial au Souverain Pontife en un mémoire de protestation, énergique contre les calomnies, les injures du juif romain Nathan, maire de Rome.

Ce qui a surtout donné de l'importance à cette assemblée cette année, ce fut la présence et le discours significatif du cardinal Fischer, archevêque de Cologne, et la déclaration ferme de la présidente relative à la lettre, publiée par la presse, au cardinal Kopp; ajoutons aussitôt la déclaration faite à l'encontre de la théorie connue du professeur Martin Spahn au sujet de l'action du Frauebund, théorie,

on s'en souvient, qui fit soupçonner mal à propos les intentions du Frauenbund. Le cardinal Fischer eut de très heureuses inspirations en faisant l'éloge des trois saintes allemandes protectrices du mouvement féministe catholique, sainte Ursule, la vierge martyre de Cologne, sainte Hildegarde, la voyante sagement inspirée, et sainte Elisabeth, autour de laquelle l'imagination populaire reconnaissante a mêlé aux merveilles historiques de sa vie les plus gracieuses et les plus variées légendes. La partie capitale de son discours cependant fut qu'il dépeignit à traits forts et fermes la caractéristique du *Frauenbund*, caractéristique qui est *de se placer fondamentalement, avec conscience et conviction, sur le terrain catholique en union étroite avec l'épiscopat, et d'être par là protégé contre les excès et les méprises.*

On se souvient que la conférence du mardi de Pâques avait demandé cela pour le Volksverein et que le cardinal Kopp au congrès catholique de Breslau s'était fait le porte-parole de cette idée juste, utile, nécessaire en nos temps, où personne ne veut plus de l'obéissance aveugle à la divine hiérarchie. Cette idée, on le voit, a fait son chemin, elle s'est concrétisée, elle s'est réalisée et ce ne sera pas là la moindre gloire de ceux qui l'ont suscitée, défendue et vulgarisée, les hommes sages de la catholique *direction de Berlin.*

La déclaration de la présidente du *Frauenbund* fut nette en ce qui concerne le rejet absolu d'une adhésion quelconque aux affirmations de M. Martin Spahn et est venue effacer complètement la mauvaise impression qu'une déclaration précédente de quelques mois avait produite par son caractère trop vague, trop fuyant et trop flou sur le même sujet (1).

Par ailleurs, l'archevêque de Cologne s'est déclaré autorisé à dire que le cardinal Kopp regrettait la publicité donnée à la lettre qu'il avait adressée à Mlle de Schalscha. Ce regret doit s'entendre sans doute de l'indiscrétion qui l'a livrée aux commentaires hostiles de la presse protestante, car le cardinal Kopp avait explicitement autorisé l'usage discret de cette lettre, et l'on aurait évidemment tort de croire qu'il ne regrette rien des fortes vérités et des sages conseils qu'il a écrits.

Sauf une question d'application que les représentants de l'Eglise ont à apprécier, on ne saurait dire : vérité en deçà, erreur au delà, Les principes de l'action catholique sont les mêmes dans tous les pays, et seuls ils peuvent rendre l'action sociale catholique féconde.

***

On lira également avec intérêt une correspondance du *Journal des Débats* où l'auteur envisage la répercussion que la condamnation du *Sillon* pourrait avoir sur l'état du *parti chrétien social* en Autriche. Son article est tendancieux, il est superflu d'en avertir le lecteur.

3 septembre.

La condamnation de M. Marc Sangnier par le Saint-Siège n'a encore

---

1. L'*Univers*, 4 novembre 1910.

soulevé dans la presse catholique autrichienne aucun commentaire. De brèves dépêches mentionnèrent l'arrêt, puis la soumission. Aucun article n'essaya d'éclairer le public sur le sens et l'importance de cet événement. On ne saurait cependant se laisser égarer par ce silence prudent. En fait, la sentence du Vatican a dû jeter dans un trouble profond certains milieux politiques de la monarchie.

Le nouveau décret du Saint-Siège indique en effet que Pie X est résolu à poursuivre avec une impitoyable rigueur sa politique de combat envers les mouvements catholiques qui prétendent rester parallèles à l'Eglise sans vouloir se confondre avec elle. Déjà en février 1906, une lettre de Mgr Merry del Val aux membres du congrès de Florence blâmait formellement les organisations catholiques qui cherchent à s'émanciper de la direction épiscopale. La condamnation, survenue quatre mois plus tard, de l'organisateur de la Ligue démocratique nationale, du fameux abbé Murri, n'était qu'une application des principes énoncés dans le célèbre oukase du cardinal secrétaire d'Etat. L'émotion fut grande alors parmi les chrétiens sociaux de Vienne. Le coup qui atteignit M. Murri les avait rasés de près. Aujourd'hui, le Saint-Siège vient d'achever sur la même route une nouvelle étape. « C'est un manquement très grave à la discipline catholique, écrit Pie X dans sa récente lettre aux cardinaux, archevêques et évêques français, que de se soustraire obstinément à la direction de ceux qui ont reçu du ciel la mission de guider les individus et les sociétés dans le droit chemin de la vérité et du bien.. Nous voulons que les membres du *Sillon* se rangent par diocèses pour travailler sous la direction de leurs évêques respectifs ». En lisant ces lignes, bien des chrétiens sociaux d'Autriche ont dû de nouveau sentir passer sur eux le frisson de la condamnation prochaine. L'arrêt lancé contre l'abbé Murri pouvait être considéré comme un geste de colère isolé, qui ne se répéterait point. Celui qui frappe aujourd'hui M. Marc Sangnier, enlève toute vraisemblance à cette supposition. Le pape paraît être inexorablement résolu à exécuter dans l'Europe chrétienne une grande manœuvre dont le résultat sera de déposer entre les mains des princes de l'Eglise la direction de l'action populaire catholique. Dans ces conditions la volonté de Pie X doit nécessairement traverser les combinaisons politiques des chrétiens sociaux. Tôt ou tard, la fraction démocratique de leur parti, celle qui est encore émancipée de la tutelle des évêques, semble devoir subir le sort de la Ligue nationale italienne et du *Sillon* français. A moins toutefois que cette fraction, ébranlée ces derniers mois par des assauts successifs, ne s'effrite et ne se dissolve d'elle-même avant d'être frappée par la crosse du Vatican.

L'Union chrétienne sociale autrichienne se compose d'une aile droite cléricale, conservatrice, soumise aux évêques et aux grands aristocrates, et d'une aile gauche populaire, dirigée par des avocats et des membres du bas clergé. Pendant longtemps ces deux sections constituèrent deux partis absolument distincts qui se faisaient la guerre. L'aile droite, le parti conservateur clérical, est fort ancienne; l'aile gauche, le parti chrétien social proprement dit, celui du docteur Lueger, est de formation récente. Elle apparut pour la première fois sur le champ de bataille politique aux environs de l'année 1890. Son programme était démocratique et antisémite. Cet antisémitisme n'avait point pour racine une exaltation des sentiments religieux, mais simplement la haine des classes moyennes et inférieures pour les grands capitalistes que Lueger habilement représentait toujours sous les traits de la finance juive. Les conservateurs et les cléricaux n'eurent au début que de la méfiance pour ce « parti de petits boutiquiers » qui prêchaient si haut la nécessité des réformes sociales. Les évêques s'alarmèrent immédiatement en voyant l'attrait que les idées de Lueger exerçaient sur le bas clergé, sur la petite bour-

geoisie de l'Eglise, et craignirent que leur autorité ne s'en trouvât diminuée.

La lutte commença donc entre le parti conservateur clérical et le parti chrétien social, entre la noblesse et la foule antisémite, entre les évêques et le bas clergé, la « kaplanokratie », comme l'appellent les Autrichiens.

Les évêques tâchèrent de se débarrasser de l'agitation de Lueger. La chose ne paraissait pas impossible. Le demi-dieu de la foule viennoise ne jouissait point de la faveur de l'empereur, qui devait lui refuser avec obstination à cinq reprises différentes la sanction nécessaire pour occuper le poste de bourgmestre. Le bruit courut bientôt, né on ne sait où, que Lueger n'était point croyant, qu'il ne se confessait pas régulièrement, qu'il menait une vie immorale. Ces accusations n'ayant point suffi, une démarche décisive fut tentée. Le cardinal comte Schœnborn — prince de l'Eglise et aristocrate — se fit le porte-parole des conservateurs cléricaux. Il alla à Rome représenter au pape Léon XIII le péril de l'ascendant que Lueger et son parti exerçaient sur le bas clergé dont les évêques commençaient à redouter l'insoumission. Léon XIII et le cardinal Rampolla refusèrent de prendre parti contre l'homme qui semblait être en Europe un des plus fervents apôtres de l'encyclique *Rerum novarum;* le comte Schœnborn revint à Vienne sans avoir rien obtenu.

Les représailles ne se firent pas attendre. Lueger, ouvertement attaqué dans les congrès catholiques d'Autriche organisés par les évêques, riposta en préparant un congrès du bas clergé, qui se tint à Vienne le 29 août 1901. Cette vigoureuse résistance contribua à rapprocher les adversaires. Des deux côtés, on comprit que cette inimitié faisait le jeu de l'ennemi commun, le parti libéral; on résolut de s'entendre. Les négociations furent courtes et aisées. Alors que le quatrième congrès catholique avait été hostile à Lueger, le cinquième, en novembre 1905, accueillit par des applaudissements son entrée dans la salle des séances. Le bourgmestre de Vienne, en souhaitant la bienvenue aux congressistes, rappela ses sympathies pour le bas clergé : « Je vous salue tous, déclara-t-il, comme mes frères en foi chrétienne, comme mes frères autrichiens. Je salue les Eminences, les Excellences, Messeigneurs les évêques, et je salue aussi comme mon frère le dernier vicaire venu de sa paroisse de montagne. Je salue ces combattants désintéressés et d'une pauvreté vraiment angélique qui luttent pour notre religion et notre patrie. Vous qui êtes ici, que votre berceau ait été dans un palais ou une cabane, je vous salue comme mes frères. » Cette franchise ne nuisit en aucune manière à l'œuvre de réconciliation. Les évêques applaudirent à ces déclarations de démocratie chrétienne et obtinrent par d'habiles manœuvres de coulisses qu'un second congrès du bas clergé n'eût point lieu. Les deux partis, clérical conservateur et chrétien social, gravitèrent désormais l'un vers l'autre.

La fusion eut lieu après les élections de 1907. C'étaient les premières depuis le vote de la loi du suffrage universel. Le succès du parti Lueger fut foudroyant. Les cléricaux conservateurs perdirent trois voix et furent réduits à trente députés. La fraction parlementaire des chrétiens sociaux, de 26 membres en 1901, en compta après le scrutin de 1907 soixante-six. Dès le mois de mai, le député du centre Ebenhoch et ses collègues de Haute-Autriche entrèrent dans le parti chrétien social. Leur exemple fut suivi par les députés de Styrie et de la province de Salzburg. En juin, les deux anciens partis ne constituaient plus qu'un bloc unique, l'Union chrétienne sociale, qui, avec ses quatre-vingt-seize membres, est le plus fort groupe du Parlement autrichien.

Ce fut alors pendant deux ou trois ans la période de grandeur du parti catholique autrichien. Maître de la municipalité de Vienne, souverain dans les Diètes de Basse-Autriche, de Haute-Autriche, de Styrie, de Salzburg et

du Tyrol, possesseur de la plus forte fraction parlementaire dans le Reichsrat de Cisleithanie, il semble vraiment appelé à devenir la *Reichspartei*, le parti d'empire. Son programme exclusivement autrichien, exempt de toutes ces tendances centrifuges qui paralysent les partis nationaux de la monarchie, lui assurait de très hautes protections à la cour. Les plus enthousiastes espéraient qu'il réaliserait la réconciliation des nationalités dans le sein de l'Eglise et jetterait à bas l'architecture ruineuse du dualisme.

Déjà à ce moment pourtant, il ne manquait pas de prophètes pessimistes pour annoncer que ce parti d'empire était un colosse aux pieds d'argile qui s'écroulerait brusquement, si un choc puissant l'ébranlait avant qu'il eût trouvé une base solide. Une organisation centrale lui manquait. Malgré la fusion de juin 1907, les cléricaux conservateurs et les chrétiens sociaux n'étaient point unis; ils vivaient seulement côte à côte. Le seul lien entre eux était le groupe parlementaire du Reichsrat où on discutait, portes closes, les mesures de politique générale afin de voter unanimement. Nulle part, il n'y avait de comité central où on pût examiner et aplanir les conflits qui devaient nécessairement se produire entre les éléments de ce parti divers, entre les évêques et le bas clergé, entre l'aristocratie, les paysans et la petite bourgeoisie des villes. Lueger, affirmaient certains, avec orgueil, était l'unité vivante et la personnification du parti. Mais beaucoup hochaient la tête en entendant de telles paroles et se demandaient tout bas ce qui arriverait après la mort d'Alexandre.

La mort de Lueger fut un coup très rude pour les chrétiens sociaux. On apprécia seulement alors quel important facteur était dans le parti sa popularité sans précédent. On chercha un autre tribun; on ne le trouva pas. Ses lieutenants, dont plusieurs sont des hommes d'une incontestable valeur, comme M. Gessmann ou M. Weiskirchner, sont loin d'avoir son empire sur le peuple. Un certain flottement se manifeste dans les groupes situés à l'extrême gauche du parti, parmi les ouvriers et les petits employés de Vienne. Le gros contingent, livré par la capitale, parut en danger. Les plus énergiques se rassurèrent alors, en déclarant que cette crise était inévitable, que les bataillons égarés ne manqueraient pas de se rallier tôt ou tard à leurs nouveaux chefs, et que d'ailleurs le gros du parti, la population des campagnes, restait un bloc intact. Les paysans, enrégimentés par le bas clergé, semblaient être la troupe éprouvée et fidèle qui défendrait l'héritage de Lueger. C'est à ce moment critique du travail de réorganisation que les chefs chrétiens sociaux viennent d'être surpris par la condamnation du *Sillon* français.

Le dessein politique qu'elle paraît impliquer est une menace très grave pour le parti. A la mort de Lueger, l'aile gauche, la population des villes, était seule en péril. Aujourd'hui, l'aile droite est exposée à son tour. C'est par le bas clergé que M. Gessmann s'assure la collaboration du peuple des campagnes. Si Pie X est opposé à toute action catholique populaire indépendante des évêques, M. Gessmann doit redouter la défection de ses plus précieux auxiliaires. Un arrêt du Saint-Siège suffirait à le livrer aux évêques. Ce n'est plus à lui que les vicaires montagnards — que Lueger louait si chaudement au congrès de 1905 — viendraient demander leur mot d'ordre, mais à l'hôte du palais diocésain. Le temps est passé où le bourgmestre de Vienne pouvait braver l'aristocratie de l'Eglise et traiter avec elle de puissance à puissance. La condamnation de M. Marc Sangnier, suspendue comme une épée de Damoclès au-dessus de la tête des chefs laïques du parti catholique autrichien, semble vouloir leur enlever désormais toute liberté d'action et toute initiative audacieuse.

Est-ce à dire que la condamnation de M. Gessmann et de M. Weiskirchner est prochaine? Nous ne le croyons pas. Si nous devions hasarder un pronostic,

nous dirions qu'elle ne sera jamais prononcée. Les chrétiens sociaux d'Autriche sont en partie protégés par les régiments massifs des catholiques de Cologne et du centre allemand. En outre, on peut croire que les lieutenants de Lueger préféreront conclure une paix chère que de risquer une guerre désastreuse. Mieux vaut se soumettre à demi que d'être révoqué. Sous la menace tacite de Rome, les démocrates chrétiens d'Autriche feront aux conservateurs cléricaux des concessions suffisantes pour que ceux-ci leur accordent un *modus vivendi*. Les évêques ne voudront point la mort de leurs anciens alliés, s'ils s'amendent. Les chrétiens sociaux ont été pendant plusieurs années les détenteurs de l'autorité; ils accepteront d'en céder une part toujours plus grande aux chefs du cléricalisme réactionnaire. Ils feront preuve des dispositions les plus conciliantes dans les fréquents conflits qui éclatent dans le Tyrol entre les catholiques démocrates et les catholiques conservateurs. Ils éviteront les difficultés ou accepteront de les résoudre au besoin à leur désavantage. En même temps, ils modifieront l'équilibre du parti et déplaceront vers la droite son centre de gravité. Les bataillons incertains qui hésitent à Vienne entre le « luegerisme » et le marxisme seront abandonnés à la propagande socialiste. Ce sont des sentinelles trop avancées pour ne pas compromettre la retraite de l'armée en cherchant à la sauver. Le programme chrétien social changera lentement de couleur et prendra une teinte conservatrice que les petits bourgeois et les paysans accepteront peut-être sans trop de difficulté. L'essentiel est que ce mouvement tournant s'exécute adroitement, insensiblement. S'il réussit, M. Gessmann et M. Weiskirchner seront assez rapprochés des évêques et de la noblesse pour que ceux-ci n'éprouvent pas le besoin de se plaindre à Rome.

Le parti subsistera donc, mais corrigé, rectifié *ad usum Ecclesiæ*. Il ne périra point, mais il perdra — il faut en convenir — sa plus grande originalité, sa plus puissante force d'attraction : l'idée démocratique chrétienne qui sous Lueger sembla un moment appelée à une assez haute fortune. Elle vient d'être condamnée en France. Une nouvelle sentence du Saint-Siège ne semble pas nécessaire pour la ruiner en Autriche. Dans la plaine nivelée qui entoure l'Eglise un seul bloc se dresse maintenant : le centre allemand. Comment le traitera-t-on et que fera-t-il?

P.-S. — Un article de l'*Osservatore romano*, de caractère évidemment officieux, confirme exactement nos appréciations.

L'*Univers* et la *Croix* avaient reproduit postérieurement aux deux premiers articles cités, un long exposé emprunté à ce journal, qui tendait à assoupir les dissentiments et faisait pencher la balance en faveur des syndicats chrétiens. L'*Osservatore romano* fait remarquer avec insistance que cet exposé n'émane pas de la direction du journal, mais que c'est une simple correspondance. Et il ajoute ces lignes où le rappel et le maintien des directions du Saint-Siège est aussi clair que discret :

Dans un pays composé d'éléments aussi diversifiés par les conditions historiques, religieuses et économiques que l'Allemagne, il ne serait pas logique d'établir une ligne uniforme de conduite, et le Saint-Siège n'a eu, ni n'a encore l'intention de l'imposer. Mais si l'on considère une situation aussi complexe, sans préjugés d'aucune sorte, le cas ne peut faire de doute. Les directions pontificales ne sont un mystère pour personne; en ce qui concerne les principes généraux, elles sont contenues dans les actes officiels du Saint-Siège, et en ce qui concerne les cas particuliers, il y a là les évêques, qui sont en union

avec Rome, et il existe aussi des documents spéciaux au sujet de la valeur et de l'authenticité desquels aucun doute ne peut s'élever.

M. L'ABBÉ LEMIRE ET SON ARCHEVÊQUE

Cette revue ne peut manquer de reproduire, ne serait-ce qu'à titre documentaire, la lettre très ferme et très grave par laquelle Mgr Delamaire, archevêque de Cambrai, vient de censurer publiquement la conduite de M. Lemire en mainte circonstance, en particulier à l'occasion du récent banquet du 2 octobre que nous avions relevé. Mais cette censure s'étend au delà de faits particuliers. Elle est un désaveu formel du rôle politique joué par le député de la première circonscription d'Hazebrouck.

Mgr Delamaire écrit au directeur de la *Dépêche de Lille* :

Monsieur le Directeur,

Un journal hebdomadaire de Lille, dans son numéro du 19 courant, publie quelques lignes assez énigmatiques d'où l'on pourrait peut-être conclure que l'audience récemment accordée par moi à M. l'abbé Lemire aurait été le point de départ d'une détente dans ses rapports avec l'archevêché de Cambrai.

Pour couper court à toute interprétation de ce genre, je tiens à dire que, dans cette circonstance, il n'a été adressé à M. Lemire que des reproches pour le passé et de sérieux avertissements pour l'avenir.

Déjà, lors des retraites ecclésiastiques, j'avais cru devoir blâmer son attitude générale des derniers temps et je ne sache pas qu'il ait rien fait depuis pour que je retire mon blâme, au contraire.

En réalité, après les incidents déplorables de son élection et du scandaleux banquet du 2 octoble, je considère de plus en plus sa présence au Parlement comme un malheur et la campagne persistante menée en sa faveur dans les Flandres comme un manquement absolu de discipline à l'égard de l'autorité religieuse. La politique proprement dite n'a, d'ailleurs, rien à voir dans les sentiments que j'ai manifestés à l'occasion de ces incidents, et, seul, le souci du bien religieux de nos populations chrétiennes compromis par ceux-ci me les a inspirés.

Puisse cette nouvelle déclaration éclairer les catholiques qui s'obstinent à servir la cause de M. Lemire et, en marquant son isolement parmi nos ennemis, l'éclairer lui-même enfin sur ses graves illusions!

Puisse-t-elle aussi mettre un terme à tous les racontars malfaisants et ridicules qui ne cessent d'être colportés dans nos villages flamands, d'ordinaire si calmes, mais malheureusement si agités depuis quelques mois!

Je vous saurais gré, Monsieur le directeur, de publier cette lettre et vous prie d'agréer l'assurance de ma considération très distinguée.

FRANÇOIS,
Archevêque-coadjuteur de Cambrai.

Cette fois, il n'y a plus moyen de faire la sourde oreille ou de recourir à des subterfuges. Si M. Lemire avait le sentiment de la discipline ecclésiastique et le souci de l'exemple qu'il doit donner, il ne lui resterait qu'à rentrer dans l'ombre.

M. L'ABBÉ THELLIER DE PONCHEVILLE

A la suite d'une longue lettre de rectification adressée par M. l'abbé Thellier de Poncheville au directeur du *Nouvelliste de Lyon*, le directeur de la *Critique du Libéralisme* a envoyé à celui-ci la réponse suivante :

Paris, le 5 novembre 1910.

Monsieur le Directeur,

J'ai eu connaissance hier seulement de la lettre de M. l'abbé Thellier de Poncheville, insérée dans votre numéro du 2 novembre, où il se défend contre les critiques émises sur sa conférence à la *Semaine sociale* de Rouen, par M. l'abbé Emonet dans les *Etudes* et par M. Paul Devigne dans la *Critique du Libéralisme*.

Vous observez qu'il s'est abstenu d'adresser sa réclamation aux *Etudes*. Il a gardé la même réserve vis-à-vis de nous. C'est pourquoi je vous serais obligé de me permettre une courte explication dans vos colonnes.

La sincérité du zèle de M. Th. de P., l'ardeur de sa foi, l'élévation de ses sentiments, sont ici hors de cause, ainsi que ses autres mérites personnels, auxquels la *Critique du Libéralisme* a plus d'une fois rendu hommage, comme à son talent.

Mais, plus d'une fois aussi, celle-ci a cru devoir relever les témérités de son langage. Pourquoi faut-il qu'il ait si souvent besoin d'interprétations? On en trouverait la cause dans cette remarque du correspondant de l'*Univers* au sujet de la dite conférence : « M. Th. de P. parle avec une chaleur communicative, mais il use peut-être trop d'un vocabulaire très apte à créer les équivoques ».

Et c'est là une explication bénigne. Car, sans entrer dans d'autres détails, voici comment la *Croix* de Paris elle-même, assurément peu suspecte de mauvais vouloir à l'égard de M. Th. de P., résume les pensées qu'il a développées sur les aspirations sociales de notre temps :

« L'aspiration profonde de notre époque, *qui va vers la dignité humaine,* « *la justice sociale, la vie démocratique, la fraternité universelle,* elle (l'Eglise) « n'a aucune peine à *l'accepter dans son principe* où elle retrouve *l'influence de* « *ses propres enseignements.* Si elle a des réserves à faire sur des déviations « accidentelles de ce mouvement, *elle a surtout des sympathies à affirmer.....* « *C'est ainsi que du fond de ses négations religieuses, notre siècle est à son insu* « *ramené vers le Christ* ».

C'est aussi la *Croix* de Rouen, dont M. Th. de P. invoque le témoignage, qui dit à sa louange « Et l'on note des pensées comme celle-ci : « *Il vaut mieux l'avenir avec ses utopies que le passé avec son prétendu âge* « *d'or*. ... L'homme aspire à son droit à la vie, *à l'élargissement de sa vie, à* « *diminuer aussi l'importance des classifications extérieures..... le travail doit* « *être à sa place, la première, le capital à la seconde... or, c'est le catholicisme* « *qui donne l'agrandissement de la personnalité humaine...* »

Or, personne ne niera que la Lettre de S. S. Pie X sur le *Sillon*, parue peu après, repousse très explicitement ces propositions et justifie ce que la *Critique du Libéralisme* avait dit à leur sujet avant qu'elle parût.

Notre critique « *dénonçait* » les erreurs de M. Th. de P. et celles de l'école des démocrates chrétiens dont il a été un des inspirateurs, comme, eux, ils dénonçaient celles des réactionnaires : mais elle le faisait avec la franchise et la précision d'écrivains qui ont horreur des déclamations vagues.

M. Th. de P. n'est pas loin de se sentir bien aise d'être critiqué par une revue qui a émis aussi quelques remarques sur le langage de Mgr Fuzet. Ne doit-il pas surtout être embarrassé d'avoir recueilli les applaudissements de la *Dépêche* de Rouen, journal blocard, qui injuriait grossièrement S. S. Pie X au moment où elle couvrait de louanges le conférencier de la *Semaine sociale* et disait : « *M. Th. de P. a donné des preuves d'un libéralisme qui est rare « dans le clergé, mais qui existe, et auquel il nous est particulièrement agréable de rendre hommage en passant.* » Par quel secret obtient-il à la fois les applaudissements des sectaires et ceux de nombre de catholiques ?

Cela rappelle le cas de M. l'abbé Lemire. Et, puisque ce nom vient naturellement sous ma plume, permettez-moi de rappeler en finissant la lettre récente de M. Th. de P. citée par le *Cri des Flandres*, journal du prêtre-député d'Hazebrouck, à propos de son élection.

Heureusement pour M. Lemire, il y a d'autres prêtres que votre M. X. car M. l'abbé Thellier de Poncheville lui écrivait ces jours-ci :

« Je vois dans mes conférences à travers la France quelles vives sympathies le nom de M. Lemire excite dans les auditoires populaires qui connaissent bien sa haute valeur, son grand cœur, son dévouement intelligent aux intérêts du peuple et de la France, son attachement sincère à la République.

« *Il est pour beaucoup de nos contemporains le type du curé moderne, tel qu'ils voudraient voir leurs prêtres autour d'eux.*

« *Son échec leur paraîtrait la preuve que de tels prêtres ne sont pas comptés par les catholiques comme de bons prêtres, et ce serait une défiance de plus dans leurs âmes contre notre religion qu'il leur fait aimer.* »

Qu'en pense aujourd'hui M. Thellier de Poncheville, après la censure publique que Mgr Delamaire vient d'infliger à M. Lemire et la publique condamnation de son rôle politique ?

L'amour de la paix et de l'union serait un leurre dangereux, s'il devait nous imposer le silence sur la propagande d'idées à laquelle M. Th. de P. consacra son talent.

Agréez, M. le Directeur, mes remerciements et l'expression de mes sentiments distingués.

Emm. Barbier.

LA FRATERNITE CHRÉTIENNE DES CHEMINOTS

Un lecteur nous fait observer que nous avons peut-être apprécié trop sévèrement l'article de Cyr dans la *Croix* (nº du 1er novembre, page 12). et nous demande s'il nous serait facile de justifier son opposition avec la Lettre pontificale sur le *Sillon*. Très facile.

Nous n'avons relevé que le passage le plus saillant d'un article assez discutable. A un cheminot qui se déclare obligé par la solidarité professionnelle à soutenir les milliers de camarades dont les salaires sont insuffisants, Cyr répond : « C'est là un mobile généreux et louable. *Rien de plus beau* que ce sentiment de solidarité *qui est, en réalité, la fraternité chrétienne*, etc... »

Sans examiner si, en fait, les motifs qui poussent les cheminots à la grève sont si exempts d'esprit révolutionnaire, et s'il est prudent de les accepter sous bénéfice d'inventaire, rappelons ce passage de la Lettre en question.

Il en est de même de la notion de la *fraternité, dont ils mettent la base dans l'amour des intérêts communs*, ou, par delà toutes les philosophies et toutes les religions, de la simple notion d'humanité, englobant ainsi dans le même amour et une égale tolérance tous les hommes avec toutes leurs misères, aussi bien intellectuelles et morales que physiques et temporelles..

Cette même doctrine catholique nous enseigne aussi que la source de l'amour du prochain se trouve dans l'amour de Dieu, père commun et fin commune de toute la famille humaine, et dans l'amour de Jésus-Christ, dont nous sommes les membres au point que soulager un malheureux, c'est faire du bien à Jésus-Christ lui-même. Tout autre amour est illusion on sentiment stérile et passager. Certes l'expérience humaine est là, dans les sociétés païennes ou laïques de tous les temps, pour prouver qu'à certaines heures la considération des intérêts communs ou de la similitude de nature pèse fort peu devant les passions et les convoitises du cœur. *Non, Vénérables Frères, il n'y a pas de fraternité en dehors de la charité chrétienne qui, par amour pour Dieu et son Fils Jésus-Christ notre Sauveur, embrasse tous les hommes pour les soulager tous et pour les amener tous à la même foi et au même bonheur du ciel.*

POUR « LA CROIX »

Un prêtre du Nord nous adresse la lettre suivante qui contient d'intéressantes et justes observations :

8 novembre 1910.

Monsieur l'Abbé,

Permettez-moi de vous témoigner d'abord toute ma respectueuse sympathie pour votre œuvre, dans toutes ses formes multiples et déjà anciennes; puis de vous communiquer quelques renseignements dont vous ferez ce que vous jugerez bon.

Il s'agit, toujours, de l'*Indifférentisme politique;* et j'en trouve deux manifestations récentes dans la *Croix*, dont je suis un vieux lecteur — pour la documentation religieuse — mais bien plus souvent indigné que satisfait. Dans ce journal fuyant, personne ne s'étonnera que les manifestations dont je parle soient assez enveloppées; elles n'en sont que plus dangereuses.

1. — Revue : *les Conférences* — n° 310 — 15 septembre 1910. « Le scandale des liquidations » (suite) par l'abbé Eyraud. — Après le tableau, vivant et vengeur de la piraterie organisée, l'auteur cite un article de M. Talmeyr dans la *Libre Parole*, dont il déclare faire siennes les considérations, et où la forme républicaine, chez nous, est présentée comme une forme, non

de gouvernement, mais « de conjuration contre tout ce qui est le bien, le » beau, la foi, l'honneur, la religion, la probité, la pudeur, avec l'aide cy- » nique ou dissimulée de tout ce qui en est le contraire, et l'appel direct ou » indirect à tous les instincts méchants ou vils. ».

Bravo, la *Croix!*,.. je me trompe, la *Libre Parole!* car la Bonne Presse (?) qui a sans doute reproduit cela par surprise, a pris la peine de faire coller au bas de cette page 20, une bande imprimée portant ceci :

« Nous avons voulu donner cette conférence qui est un modèle dans son » genre pour flétrir nos gouvernants dans leurs actes odieux, mais nous ne nous » associons pas à la conclusion royaliste de l'auteur.

» Nous considérons, en effet, qu'il y a une distinction à faire entre les » hommes qui gouvernent et la forme du gouvernement, et *sous tous les régimes* » il est possible d'avoir à la tête du pouvoir des hommes honnêtes et » consciencieux Ce sont donc les hommes qu'il faut changer. »

Qu'on ne soit pas royaliste à la *Croix*, je n'y puis rien faire; qu'on y soit républicain, je le trouve étrange; mais qu'on soit républicain honteux, et qu'on cherche à dissimuler cette honte sous l'indifférentisme politique dont on vient de voir une si nette profession, cela ne peut se supporter. C'est assez d'avoir des préférences peu avouables sans les cacher en propageant un principe faux.

Non, IL N'EST PAS VRAI que sous tous les régimes, *particulièrement pour un pays et un siècle donné*, il soit possible d'avoir à la tête du pouvoir des hommes honnêtes; et, fussent-ils honnêtes, il n'est pas vrai que toute Constitution leur permettra de réaliser le bien et d'empêcher le mal. Un peu de réflexion suffit pour se convaincre de cette vérité, que ce n'est pas le moment de développer; et le premier travailleur venu, même gagné à la mentalité de *La Croix*, hausserait les épaules à qui lui prétendrait qu'on peut faire, quand on est un habile ouvrier, d'aussi bon ouvrage avec un mauvais outil qu'avec un outil en bon état.

2. *Discours du P. Janvier au banquet de clôture du Congrès de la Bonne Presse Croix du mardi* 18 octobre, article de tête.

Revue de Rome, — n° du 8 novembre 1910.

Je ne signale que les passages remarqués. On exalte : les enseignements du Pape comme Docteur, et ses directions comme chef.

a) Comme Docteur . « Juge suprême des controverses irritantes dans les- » quelles, permettez-moi de vous le dire, Messieurs, nous nous épuisons, » nous nous déchirons, nous suspectant, nous humiliant, nous frappant, nous » martyrisant les uns les autres, Pie X prononce souverainement... »

Il s'agit ici, d'après les termes mêmes employés au début et à la fin de cet alinéa, d'*erreurs*, de *dogmes sacrés*, du *soleil de vérité*. Eh bien! Pie X a-t-il mis, comme le fait l'orateur, tous les tenants d'opinions opposées dans le même sac; n'a-t-il donné raison à personne? Ceux qui étaient dans l'erreur étaient-ils des martyrs, et ceux qui soutenaient la vérité, des bourreaux? — Moins d'éloquence (?), moins de phrases; et plus de franchise et de netteté!

b) Comme Chef : « Pie X a voulu qu'*oubliant* les questions secondaires » qui les divisent, et dont, par ailleurs, la *solution importe peu* au bien, les » fidèles s'unissent sur le terrain des intérêts essentiels — de l'ordre na- » turel et surnaturel. — Quand nous aurons obtenu.. (que tout soit con- » forme à cet ordre naturel et surnaturel) « notre pays deviendra prospè- » re, heureux, quelle que soit par ailleurs sa constitution politique, quelle » que soit la forme de ses institutions sociales. C'est pourquoi Pie X nous

» a instamment priés d'*oublier tout le reste* pour nous consacrer ensemble » à ces questions vitales et à celles qui leur ressemblent ».

Voilà donc l'indifférentisme politique sous le patronage du Pape! Quelle méconnaissance du rôle et du caractère de ce Pape, qui est bien le *Pape de la franchise* et le *Pape du bon sens!* Le pape, comme Pape, est indifférent à toutes les formes de gouvernement, et il traite avec toutes; oui, encore ne faudrait-il pas le croire indifférent aux Constitutions *athées en principe!* Mais chaque peuple, lui, a de plus le souci de la forme de gouvernement possible et bonne chez lui; qu'on cite une parole du Pape demandant d'*oublier* cette question! Ce qu'il demande, et c'est bien là le langage de la sagesse et de la franchise, c'est de nous unir sur le terrain, non qui nous divise (ce qui était précisément le cas du ralliement), mais sur le terrain qui nous est commun, le terrain des vérités chrétiennes, le terrain du droit de l'Eglise, terrain qui est le nôtre depuis notre baptême, et que nous ne pouvons abandonner sans apostasie.

Est-ce clair, cela?

Veuillez agréer, Monsieur l'Abbé, mes hommages respectueux en N.-S. J.-C.

P.-S. — La *Libre Parole*, où on respirait à pleins poumons l'esprit et le langage français, est maintenant entrée dans les brouillards de l'*Action libérale*.. Dernièrement, dans un article de tête, l'amiral Bienaimé promettait à Briand, s'il voulait y mettre un peu de bonne volonté « le concours heureux de ceux qui veulent croire encore qu'on peut sauver la France sans » *éventrer la République* ». C'était son mot de la fin. Allons, encore un combattant (?) qui est fatigué de la lutte, et qui voudrait bien capituler!

M. BRIAND ET L'OPPOSITION CATHOLIQUE A LA CHAMBRE

Les interpellations sur la grève des chemins de fer se sont terminées par un vote triomphal de la Chambre en faveur du Président du Conseil. Comment juger l'attitude des députés catholiques dans cette circonstance?

M. Paul J. de Cassagnac, dans l'*Autorité* (2 novembre), après avoir dit que, dans l'état d'une Chambre aussi passionnée, on ne peut rien augurer de là pour la durée ou la chute du ministère, et montré les variations des partis, poursuit en ces termes :

Mais aucun d'entre eux (les partis) n'a donné un exemple aussi lamentable que l'opposition de droite.

Il faut prendre les choses telles qu'elles sont et se mettre en face des faits : que disait l'ordre du jour soumis aux délibérations du Parlement?

Que celui-ci était « confiant dans le gouvernement pour sauvegarder, dans l'ordre et dans la loi, les intérêts légitimes des employés et ouvriers des chemins de fer, *les libertés de la République et les intérêts vitaux du pays* ».

La tournure par M. Briand à la discussion élargissait infiniment celle-ci. Les cheminots, les chemins de fer, la grève et les droits syndicaux passaient à l'arrière-plan.

La question se posait de la façon la plus générale, et c'est de la façon la plus générale aussi, la plus formelle, que la Chambre donnait sa confiance au cabinet.

Elle lui confiait les *libertés de la République et les intérêts vitaux du pays.*

M. Briand, renouvelant et amplifiant à la tribune les explications que le tumulte de la veille avait étouffées, eut soin de reprendre la vieille formule chère à tous les ministères d'oppression qui se sont succédé depuis quinze ans.

Il a, une fois de plus, répudié le concours et les voix de l'opposition tout entière, et proclamé qu'il entendait gouverner avec une majorité exclusivement républicaine : on sait ce que ce mot signifie dans la bouche de l'homme de la Séparation et de la Dévolution.

Et c'est au moment même où ils venaient d'être reniés, que l'on a vu vingt-quatre députés de l'Action Libérale, sur vingt-huit présents (1) et trois députés de la droite, apporter leur concours public à Briand, affirmant ainsi, à la face du pays, qu'ils lui confiaient les libertés de la République et les intérêts vitaux du pays...

En vérité, cela dépasse l'imagination.

Mais pourquoi donc ont-ils été envoyés à la Chambre, ces gens-là?

Si c'est pour voter la confiance, les radicaux-socialistes y suffiront bien, et cette opposition, qui donne l'exemple de la fidélité au successeur de Clémenceau et de Combes, au moment où sa fortune vacille, est véritablement inouïe.

Samedi soir, comme les énergumènes de l'extrême-gauche faisaient le geste de se précipiter sur M. Briand pour le passer à tabac et le couper en petits morceaux, des hommes qui s'appellent, entre autres, le marquis d'Argenson et M. Le Hérissé, se précipitaient et lui faisaient de leurs poitrines un rempart vivant.

C'est beau le courage poussé jusqu'à ce point!

Si nous comprenons, à la rigueur, que des membres de l'opposition, en mémoire des origines du conflit, et de l'ordre dans une certaine mesure défendu par le gouvernement contre les saboteurs, se soient abstenus, nous voulons souligner, une fois encore, les noms des trois seuls députés qui aient déclaré, par leur vote, qu'ils ne reconnaissaient point Briand pour le défenseur des libertés et le fidèle gardien des intérêts nationaux.

Ce sont MM. de Baudry d'Asson, Jules Delahaye et de Lavrignais.

Et, avant de clore ces réflexions, remarquons encore que l'extrême-gauche, disciplinée dans son attaque contre le gouvernement, et brave lorsqu'il s'agissait de conspuer, à soixante-quinze, un seul homme, a défailli lorsqu'elle a été placée en présence de la question du sabotage, de la violence et de l'antipatriotisme.

L'ordre du jour répudiait ces trois choses dans sa première partie, et les soixante-quinze socialistes, au moment du vote, se sont abstenus.

La violence, c'est la grève générale; les orateurs socialistes s'en sont faits les apôtres. L'*Humanité* a prêché le sabotage, qui est la doctrine officielle du parti; et Jaurès n'a jamais voulu se désolidariser d'Hervé.

Il n'en est pas moins acquis que, mis en demeure d'approuver officiellement les procédés auxquels il pousse la classe ouvrière, le parti unifié s'est défilé.

C'est une lâcheté qui vaut bien celle de la droite.

Sur un ton moins vif, mais avec une égale fermeté, l'*Univers*, qui a retrouvé la rectitude de jugement depuis qu'il a renoncé à la politique de ralliement pour entrer franchement dans l'esprit des directions

1. Au dernier moment, MM. Piou, de Mun, et Groussau se sont habilement fait mettre en congé. (N. D. L. R.)

de S. S. Pie X, dit, sous la plume de son directeur, dans un article intitulé : « *Le sauveur !* » (31 octobre).

Un ministre se lève qui, nettement, brutalement, se proclame résolu, pour sauver l'ordre matériel, à recourir aux procédés illégaux. C'est son homme. On essaie d'écraser l'audacieux sous l'accusation de dictature. On ne fait que le grandir à ses yeux. Un dictateur qui, en lui imposant le joug, lui garantissait la pâtée, mais elle se jetterait à ses genoux.

Le même parti, qui condamne impitoyablement le droit au nom de la légalité, se rue dans l'illégalité pour défendre les intérêts.

De ce parti, nous comprenons l'enthousiasme à voter l'ordre du jour de confiance. Mais nous ne comprenons pas, bien que plusieurs d'entre eux soient nos amis, que des catholiques aient suivi son exemple.

Que, de l'ordre du jour, ils aient adopté le paragraphe approuvant les mesures qui ont enrayé la grève et réprimé le sabotage, oui, nous l'admettons. Mais qu'ils aient accordé leur confiance à M. Briand, nous protestons là contre avec autant d'énergie que de tristesse.

Ni la politique immédiate, ni surtout le programme général du président du Conseil ne justifient ce témoignage.

Sa politique immédiate, a-t-il seulement essayé de la définir? Il a triomphé de sa victoire d'hier; il n'a rien précisé de ses intentions de demain. C'est un blanc-seing qu'il réclamait.

D'ailleurs, eût-il déterminé ses projets sur ce point de détail, que ses vues d'ensemble auraient suffi encore à creuser un abîme infranchissable entre les catholiques et lui.

M. Briand, c'est le révolutionnaire parvenu, qui se constitue le protecteur intéressé de l'ordre précaire et boiteux dont il est devenu le bénéficiaire. Non seulement il oublie l'ordre essentiel et véritable; mais encore, en l'oubliant, il oublie du même coup le moyen le plus sûr de défendre et de consolider l'ordre matériel Il trahit sa propre cause, en combattant la nôtre. Un catholique ne peut pas lui donner sa confiance.

Veut-on voir maintenant la note prudhommesque au-dessus de laquelle les féaux de l'*Action libérale* sont incapables de s'élever, cette note qui mêle toujours un grain de protestation timide à l'adhésion qu'on n'ose refuser, mais qu'on n'accorde qu'avec une dignité si noble! Voici l'article du rédacteur en chef de la *Croix*, qu'aurait aussi bien pu signer M. Judet, de l'*Eclair*, car c'est à peine si une nuance en pareil cas les sépare. C'est intitulé avec tous les à-propos : *Le triomphe de l'ordre.*

Hier, le droit de la France à la vie à été proclamé; l'ordre a triomphé. — Et M. Briand? me dira-t-on. — La personne de M. Briand importe peu dans l'espèce. Il s'agit d'un intérêt plus haut : de l'intérêt de la France, de l'intérêt de l'ordre et de la liberté. Que M. Cruppi s'occupe d'une question de personne...

Pour nous, portant nos regards plus haut, le sabotage est un crime abominable, l'antipatriotisme en est un monstrueux; nulle loi n'est trop rigoureuse pour les prévenir et les réprimer; le citoyen a droit à la sécurité, la patrie à la vie; les employés et ouvriers des chemins de fer, soucieux du salaire qu'ils doivent à leurs familles, et conscients de leurs devoirs envers la société, ont droit à la protection.

Et c'est pourquoi, à l'issue d'une semaine où la révolution a envahi le

Parlement, glorifiant le sabotage et l'antimilitarisme, terrorisant la majorité, conquérant les timides, les lâches et les ambitieux impatients, nous ne pouvons que nous réjouir d'un ordre du jour qui « flétrit le sabotage et l'antipatriotisme », qui « approuve tous les actes » de répression et d'enrayement de ces crimes; qui demande des mesures propres à « sauvegarder les intérêts légitimes des employés et ouvriers de chemins de fer, les libertés de la République et les intérêts vitaux du pays ».

Sans doute je suis tenté de relever dans cet ordre du jour « *les libertés de la République* »; « de la République » est une restriction inadmissible. Les libertés ne sont ni d'un gouvernement ni d'une époque; elles sont de tous les gouvernements et de tous les temps. Et la République est un régime sous lequel nous les revendiquons comme nous les revendiquerions sous tout autre régime.

Et, si nous sommes traités en ennemis, si nous subissons la persécution et la spoliation, c'est précisément parce que nous les revendiquons sans faiblesse et sans relâche sous la République; et si nous en sommes encore à les revendiquer, c'est qu'elles nous sont encore refusées. J'aurais donc admis sans réserve l'ordre du jour s'il avait porté : « pour protéger ce qui nous reste de libertés sous la République » (111).

Quoi qu'il en soit, la journée du 30 octobre est une bonne journée pour le pays.

— Et M. Briand? me demandera-t-on de nouveau.

— M. Briand est un homme de gouvernement qui n'a la notion que d'une partie de son devoir.

Son pitoyable passé le prive de la notion de tout son devoir.

Il vise à protéger la France unie autour du drapeau, et il en persécute la moitié.

Aussi sa protection apparaît-elle comme dérisoire, et son désir d'union apparaît-il comme la caresse d'une chimère.

Il a trop travaillé avec son collègue, que je pourrais appeler dès aujourd'hui son ancien collègue, à l'extinction des étoiles du ciel, pour être appelé au beau rôle de pacificateur des esprits en France.

J'ai souvent refusé à M. de Bismarck le titre de grand homme d'Etat, parce qu'en plus du crime qu'il a commis envers nous, il a commis envers son pays la faute incalculable de mettre l'Alsace-Lorraine entre lui et la France. Que de fois l'harmonie européenne n'en a-t-elle pas senti les funestes conséquences !

De même M. Briand a mis l'outrageante méconnaissance du Chef de l'Eglise entre lui et les catholiques.

C'est un crime envers nous; c'est une faute envers son gouvernement; et elle pèsera sur lui tant qu'elle n'aura pas reçu réparation.

J. B.

Oui, mais elle lui sera légère.

M. Bouvattier refuse à M. Briand de le reconnaître pour un grand homme d'Etat. C'est sans doute mortifiant pour lui. Mais, pourvu que la *Croix* et sa clientèle se plaisent à dire que les journées où celui-ci triomphe sont de bonnes journées pour le pays, il ne leur tiendra pas rancune.

La droite a mérité de s'entendre adresser cette apostrophe cinglante par M. Jaurès, dans la séance du 8 novembre, après la constitution du nouveau ministère : « A l'exception de quelques catho» liques intransigeants, vous voterez pour le cabinet, et malgré vos

» airs dégoûtés, la présence de M. Lafferre n'est point pour vous re-
» buter. Quoi donc! Est-ce que M. Lafferre revient de plus loin que
» M. Briand ?.. »

Et c'est, ma foi bien vrai.

Voici, d'après le *Bulletin de la Semaine*, le relevé des votes de l'opposition, sur l'ordre du jour qui termina la discussion relative à la grève des cheminots. Sur 19 membres que compte la *droite monarchiste*, trois ont voté contre le cabinet, trois pour (MM. F. Bougère, Cibiel et Denys Cochin); les treize autres se sont abstenus. Sur 34 adhérents de l'*Action libérale*, 25 se sont prononcés pour la confiance; 4 se sont abstenus; 5 étaient absents par congé. Sur 76 *progressistes*, 72 ont voté pour le cabinet, 4 étaient absents par congé. Sur 20 députés inscrits au groupe des *Indépendants*, 14 ont donné leur adhésion à M. Briand, 4 se sont abstenus.

Au sujet des absents par congé de l'*Action libérale*, (parmi lesquels compte M. l'abbé Gayraud), M. G. de Cassagnac écrit dans l'*Autorité :*

M. de Mun a été porté, au scrutin du dimanche 30 octobre, comme ayant été *absent par congé ;* nos yeux, qui ont cru le voir, ce jour-là à la séance, nous ont-ils trompé ? Oui ou non, M. de Mun était-il absent ou présent à cette heure décisive où le devoir de chacun était de se prononcer sur le ministère Briand ?

M. Jacques Piou s'était fait également porter comme *absent par congé*, mais avait cru qu'il serait préférable, dans ces conditions, de rester chez lui et de ne pas se montrer dans l'hémicycle.

Ainsi donc, voici des catholiques éminents et indiscutables qui, étroitement pris entre leur conscience de croyants et leur goût pour le ralliement, se trouvent dans l'obligation de se faire mettre en congé, parce qu'ils n'ont ni assez de courage pour voter contre le ministère, ni assez de lâcheté pour s'abstenir, ni assez de cynisme pour l'appuyer.

Après la constitution du nouveau ministère et la séance du 9 novembre, où M. Briand a repoussé avec mépris l'appui des catholiques et fait une fois de plus de l'œuvre de laïcité le pivot de la politique républicaine, M. Plichon, de l'*Action libérale*, est monté à la tribune pour déclarer qu'il lui maintenait sa confiance. MM. Binder et Beauregard, élus par les conservateurs de Paris, ont voté comme lui. Il faut citer encore parmi les députés catholiques qui l'ont imité . MM. d'Argenson, Dansette, Desjardins, etc... MM. Amédée Reille et Lefebvre du Prey, gros bonnets de l'*Action libérale* se sont abstenus. MM. de Grandmaison et de Mackau étaient absents par congé.

Finissons par ce bouquet. Il vaut la pièce tout entière.

Voici le procès-verbal que le groupe parlementaire de l'*Action libérale* a communiqué à la presse avant les interpellations sur le nouveau ministère :

Le groupe de l'Action libérale s'est réuni ce matin à 11 heures, au palais Bourbon. Aucune décision importante n'a été prise. Les membres du groupe

ont échangé leur manière de voir sur la présence de M. Lafferre dans le cabinet. D'aucuns restent irréductibles et ne veulent pas lui accorder leur confiance tandis que les autres, ne l'estimant que comme un personnage secondaire, attendent, pour se prononcer, la déclaration ministérielle.

Est-ce M. Lafferre auquel les irréductibles ne veulent pas accorder leur confiance, ou est-ce le cabinet qui est un personnage secondaire ?

Oh ! ces irréductibles, qui, hier ont avalé une fois de plus Briand et qui, sans Lafferre, n'auraient eu aucune raison de ne pas avaler la dernière déclaration ! Et les autres, qui attendaient celle-ci et qu'elle n'a point empêchés de l'avaler, avec Lafferre, comme MM. Desjardins, Plichon, Lefas et Dansette, ou qu'elle n'a décidés qu'à une héroïque abstention, comme MM. Amédée Reille, Lefebvre du Prey et Cibiel !

Mais, après tout, de quoi s'étonner ? Ce lamentable désarroi, cet aveu public d'incohérence et de veulerie de l'*Action libérale* nous apprend-il rien de nouveau ? La situation est exactement la même aujourd'hui qu'il y a quinze ans. M. Briand n'a fait que répéter aux catholiques ce qu'un autre président du Conseil, M. Méline, leur jetait à la face dans les mêmes termes : Je n'ai rien fait pour vous ; vous n'obtiendrez rien de moi ; je maintiendrai l'œuvre de laïcisation et je repousse votre concours. Et ces catholiques, en refusant à Briand de voir en lui l'adversaire irréductible et lui imposant leur obséquiosité, ne font que ce qu'eux ou leurs amis ont fait avec tous les ministères précédents.

Mais, alors, c'était sagesse, c'était modération exigée par les intérêts bien compris de l'Eglise. Ceux qui dénonçaient l'aveuglement de cette tactique passaient aux yeux de presque tous pour des fanatiques et des brouillons.

En publiant ces livres qui s'intitulent : *Cas de conscience, Rome et l'Action libérale, Le devoir politique des catholiques*, j'avais bien la certitude d'être dans le vrai. Tout au plus ne prévoyais-je pas que les Piou, les Mun et les autres se chargeraient de le démontrer aussi crûment (1).

E. B.

---

1. Rappelons ici, pour mémoire, ce que le *Peuple Français*, inféodé à l'*Action Libérale*, écrivait au lendemain des dernières élections (11 mai 1910).

Rue Las-Cases, au siège de l'*Action Libérale*, voici l'impression que nous avons recueillie sur le second tour de scrutin et l'ensemble des élections législatives :

« Nous sommes en général très contents des élections. Nos amis gagnent plusieurs sièges.

« Nous sommes aussi très satisfaits du succès de la R. P. Partout les proportionnalistes ont été élus dans d'admirables conditions.

« L'orientation générale des élections est d'ailleurs de nature à nous remplir de confiance pour l'avenir. Un grand nombre de radicaux, et non des moindres, ont été battus, soit par nos amis, soit par des unifiés. De plus, certains unifiés qui sont passés, grâce à nos amis, ont fait des déclarations très nettes, en faveur de la liberté de conscience et d'enseignement. Nous avons tout lieu de penser que ces élus socialistes mettront en pratique leurs théories et que nous n'aurons pas à les considérer comme des ennemis.

« Les résultats de Paris nous sont particulièrement agréables. L'élection

LA CONFRÉRIE ROSI CRUCIENNE DE LA ROSACE

On lira avec autant d'édification que d'intérêt la lettre ci-dessous. C'est pour nous un plaisir de la publier et nous nous réjouissons que « *Les infiltrations maçonniques* » aient donné au président de cette confrérie l'occasion d'éclaircissements où se révèlent la foi et l'humilité franciscaines.

Ce plaisir n'est mélangé d'aucun embarras de notre part. Le vrai artiste chrétien qui signe F. Angel convient sans peine de l'imprudence et des inconvénients du titre et du symbole adoptés par lui et ses amis. Cette revue ne leur a reproché aucune erreur de doctrine. J'avais lu avec attention leurs « *Feuillets de la Rosace* » et n'y ayant trouvé qu'un enthousiasme exagéré pour M. Peladan, sans discernement de ses erreurs, mais sans solidarité avouée avec elles, je me suis abstenu d'en parler. Il paraît que cet enthousiasme et le choix de ce patronage sont nés d'un sentiment de reconnaissance, assurément fort respectable, quoique non sans danger. Le rapport que l'*Eveil démocratique* avait établi dans son récit entre cette confrérie et M. Paul Vulliaud, directeur des *Entretiens idéalistes* pouvait le faire croire plus grand encore (1), et explique les craintes exagérées des confrères.

Tous ces points ayant été facilement éclaircis dans un entretien, le résultat de celui-ci a été cette lettre.

E. B.

Paris, 10 novembre 1910.

Cher Monsieur l'Abbé,

Devant ma venue sans révolte et sans haine, spontanément vous m'avez offert vos pages pour m'expliquer, vous m'avez même permis de m'étendre, dès maintenant donc merci, et merci du fond du cœur, car j'ai beaucoup à dire.

Dans votre dernier livre, il plane sur nous un doute, un soupçon, qui pèse comme une accusation. La Rosace que nous aimons apparaît comme une sombre officine, et nous semblons être les inspirateurs néfastes des « *Entretiens idéalistes* » (2).

Je ne tenterai pas de nier nos rapports avec eux, si nous n'y collaborons point, nous y avons d'excellents amis, et nous devons même à leur directeur notre orientation Franciscaine; Mais entre nous, un abîme formidable se creuse. Ce sont des lettrés, des savants et nous ne sommes que

---

de M. Joseph Ménard dans le 17e arrondissement est un admirable résultat; nous sommes également heureux de l'élection de M. Dubois à Saint-Denis.

« Il ne reste plus maintenant à nos amis qu'à travailler pour les idées de libéralisme qui leur sont chères. »

1. Voir notre numéro du 15 septembre 1910, p. 634.

2. C'est l'article de l'*Eveil Démocratique* qui le donnait à penser. Sous ce rapport, non plus, nous n'avons rien attribué de nous-mêmes aux confrères. — Quant au symbole de la Rose-Croix, l'interprétation personnelle qu'ils en ont adoptée, si elle ne permet pas de douter sur la pureté de leurs intentions, elle n'en rend point le choix plus heureux ni plus sage.

des illettrés, des ignorants. De plus, quelques idées sociales nous séparent et s'ils sont Maîtres chez eux, nous sommes Prieurs à la Rosace.

Par cinq fois, ils ont signalé nos efforts, même avec insistance; je n'aurai donc pas la lâcheté de nier le lien amical et esthétique qui nous unit. Avouant nos rapports sans une seconde d'hésitation, je relèverai simplement l'interprétation donnée à notre symbole.

Dieu qui sait toutes choses, n'ignore pas ce que nous voyons dans la Rose crucifère. Il sait bien que jamais! jamais! nous n'avons songé à ce que songent les ennemis de l'Eglise, les acharnés bourreaux de la Foi chrétienne et c'est pourquoi, Il nous bénit, car l'épreuve présente n'est autre qu'une nouvelle bénédiction, un gage nouveau de son amour et de sa miséricorde infinie!

Néant de science, sans connaissance aucune, jamais nous n'avons vu dans le linéament de la fleur symbolique, la science étouffant la Foi, mais toujours la Beauté, la Beauté sainte, resplendissante et pure unie avec la Croix qui lui donne sa vie, sa force et sa pureté.

Venez à la Rosace, venez en notre cellule et vous verrez que si la Croix est au cœur de la Rose, la Rose est vraiment enserrée dans la Croix! Passionnément épris de la Rose-Croix, la Rose que nous aimons, n'est point celle que l'histoire démontre ignoblement souillée, non! c'est la Rose mystique du Dante et des Saintes Litanies! c'est la Rose catholique! c'est la Rose du Christ! c'est la Rose de Dieu! La Foi qui vit en nous est la Foi du Seigneur et ce n'est ni l'occulte, ni la gnose, qui nous guide, nous sommes des Catholiques! nous sommes des Franciscains!

Notre Confrérie est une sorte de Tiers-Ordre, où nous ouvrons « chacun à notre guise, mais le Sacré-Cœur au cœur et le signe de la Croix en signe de ralliement », si nous la nommons Rosicrucienne au lieu de Catholique en raison de son inséparable union de la Rose avec la Croix, autrement dit de la Beauté avec la Foi, c'est que nous voulons faire œuvre de catholiques avant de l'affirmer. Notre effort, notre rêve est de servir humblement Notre-Seigneur Jésus-Christ, Divin Sauveur du monde, Roi du Ciel éternel, en cherchant à rendre à sa Sainte Eglise un peu de son ancienne splendeur, en conviant tous les arts à rentrer dans sa Foi. Ceux que j'aime et qui m'aiment m'ont proclamé Prieur et je les nomme mes frères, mais est-ce criminel? et ces noms ne sont-ils pas enviables pour des Chrétiens?

La Rosace n'est pas, en tous points, la Rose-Croix Peladane, et nous devions en l'introduction de nos Feuillets exposer, dans une partie finale, nos règles et nos constitutions.

Beaucoup souriront à leur connaissance, nos formes sembleront probablement curieuses et étranges, mais l'on verra, pensons-nous, suivant la belle phrase Franciscaine, que s'il entre en nos fautes de l'ignorance et du lyrisme, plusieurs, qui semblent être des sectateurs du démon, deviendront peut-être des serviteurs de Jésus-Christ. Si dans nos Feuillets nous avons parlé jusqu'ici d'un serviteur de la Beauté, loin de nous a été la pensée de partager toutes ses idées, d'imposer à autrui des principes que l'Eglise réprouve, ni d'accepter comme paroles de vérité des suppositions, des théories purement personnelles, contradictoires à nos convictions intimes.

Non, voici la vérité : Fils de l'Eglise, ramenés vers elle après l'avoir abandonnée, revenus à la vertu après l'avoir quittée et connu, hélas! les heures d'oubli et d'ivresses mauvaises, guidés vers les Grands-Maîtres, à travers l'anarchie, initiés à leurs œuvres et à leurs arts sublimes, il nous semble juste, avant de poursuivre notre personnelle action, de rendre hommage à celui qui nous montra de la lumière, sinon toute la lumière

et nous reconduisit vers les sentiers Divins, alors que nous errions sur les chemins de ronde.

Il nous semble, juste, chrétien, de projeter un regard en arrière pour apporter à une âme blessée un témoignage d'humilité et de reconnaissance.

« *Misericors et miserator Dominus* », disions-nous, le Seigneur est miséricordieux, et Dieu nous condamnera-t-Il pour avoir appelé notre Maître, celui qui nous instruisit et pour, dans l'enthousiasme, l'élan lyrique, avoir peut-être exagéré la louange ou contredit la sainte doctrine?

« *Misericors et miserator Dominus* », le Seigneur est miséricordieux, et tout ce que nous avons voulu faire, ce n'est que rappeler, décrire les belles pensées, les beaux rêves de ses proses superbes, ses nobles élans qui, dans l'indifférence du milieu et de l'heure, nous ont entraînés amoureusement vers les Arts glorieux du Seigneur des seigneurs et du Roi des rois!

En contemplant les merveilles de jadis, nous n'avons pas cru qu'il fallait prendre une voie nouvelle, mais simplement purifier dans la Foi et dans la lumière Romaine les beaux dessins des Rose-Croix catholiques. Nous reconnaissons que nous prêtons à la méprise, que nous sommes plus dignes de reproches que d'éloges, mais, malgré toutes nos fautes, nous assurons que nous sommes à Dieu, que nous voulons du moins être à Lui!

Craignant d'être rejetés de la Sainte Eglise, nous lui demandons qu'elle use pour nous de miséricorde, qu'elle nous prenne pour des fous ou pour des artistes, mais qu'elle nous laisse aller sous sa maternelle vigilance.

Si nous persévérons, avec la grâce de Dieu, plus tard, espérons-nous, elle nous reconnaîtra comme ses enfants et nous ouvrira peut-être les vantaux de ses portes!

Alors, ô joie! sous la bure d'humilité et de pénitence, la corde autour des reins, bannière en tête et cierge en main, sous les voûtes de la cathédrale séculaire, en apportant à Notre-Dame, la Très Sainte Vierge, l'offrande promise des Rose-Croix catholiques, nous entonnerons un *Magnificat* triomphal qui s'élèvera jusqu'au trône du Dieu Unique et Trinitaire à qui seul sont dues les incessantes louanges et les gloires sans fin!

Sans la moindre rancune, et pour la Rosace.

F. ANGEL.

PAROLES D'AMI

La sagesse, à défaut de tact et de modestie, nous persuaderait de ne pas faire étalage devant nos lecteurs des preuves de sympathie qui nous viennent en ce moment de divers côtés. Une exception nous sera permise en faveur de l'article que le jeune et très vaillant directeur du *Publicateur de l'Aisne* a récemment écrit sous ce titre : « *Un événément heureux* ». Ce sera aussi pour son propre éloge.

Avez-vous jamais essayé d'analyser ce sentiment de joie qu'on ressent en apprenant qu'un parent ou un ami vient d'être visité par un événement heureux? C'est un sentiment plus doux et plus agréable que celui qu'on éprouve d'ordinaire pour soi-même en pareil cas. C'est qu'il y a, en chacun de nous, un grand fond de pessimisme. Les athées, aussi bien que nous, sont obligés de convenir que nous sommes ici-bas pour souffrir. Ils en accuseront la « chance » ou le « hasard », dieux singuliers; nous l'imputons à la désobéissance de nos premiers parents. Nous avons, dès lors, des

espérances qu'ils n'ont pas, et qui nous permettent de pratiquer la *charité*, là où ils n'ont qu'aigreur et haine. C'est une supériorité que nous donne la *foi*, tout simplement. Cependant, pour en revenir à une autre affaire, nous ne sommes pas habitués à la joie; aussi, malgré notre confiance en Dieu, il nous arrive de dire souvent, quand nous vivons un instant heureux : « Quel malheur m'arrivera donc demain ! » C'est une méfiance de l'avenir qui n'est peut-être pas très courageuse, mais qui s'explique. On n'éprouve pas les mêmes appréhensions pour les autres, dont on ignore souvent les peines et les tristesses, aussi se félicite-t-on sans réserve, sans arrière-pensée de tel événement qu'on sait devoir rendre heureuse une personne chère.

Nous avons éprouvé cela en ouvrant le dernier numéro de la *Critique du Libéralisme*, et en y constatant que les études de notre vénéré maître M. l'abbé Emmanuel Barbier, sur LES INFILTRATIONS MAÇONNIQUES DANS L'EGLISE, étaient accueillies avec faveur par notre admirable épiscopat français. C'est la juste récompense accordée par les successeurs des apôtres, aux efforts courageux du semeur de vérité qui va toujours, bravant les orages et la tempête, calomnié par ceux-ci, raillé par ceux-là, dévoilant les « *Erreurs du Sillon* » (1), après en avoir montré les « *Idées* » (2), et cela dans un temps où, seul, il avait percé le mystère dont s'enveloppait la secte, puisqu'il écrivait ainsi en 1905 et qu'à cette époque toute la presse couvrait de fleurs le novateur Sangnier. Inlassable, l'abbé Barbier fondait bientôt cette revue admirable que devraient avoir entre les mains ceux qui veulent le triomphe de la vérité, de la vérité intégrale, sur le terrain religieux, comme sur le terrain politique et sur le terrain social : *La Critique du Libéralisme*. Les cris redoublèrent; les haines s'accrurent d'autant; dans tous les clans, la campagne continua de plus belle contre le gêneur qui dénonçait les erreurs. Tandis que les très sillonnistes et très démocrates abbés Desgranges et de Lestang prétendaient que « la lecture des ouvrages de M. l'abbé Barbier produit de tels effets sur certains cerveaux, qu'ils en arrivent à vivre dans un continuel état de surexcitation et à ne voir autour d'eux que des hérétiques et des traîtres », (3) votre serviteur, pour s'être permis de s'appuyer sur l'autorité de M. l'abbé Barbier pour répondre à *La Croix*, s'entendait dire par elle que « ni le Monsieur, ni le journal n'en valait la peine » et, comme preuve, M. le Chanoine Masquelier, un prêtre, constatait que nous invoquions, pour appuyer notre orthodoxie, « l'autorité *suspecte* d'un écrivain qui eut dernièrement un de ses ouvrages mis à *l'Index* ». (*Croix* du 2 août 1909, cité par la *Critique du Libéralisme* du 15 nov. 1909, p. 145). Sous la plume de Mgr Mignot, l'éminent critique était un « chercheur d'hérésies », sous celle de Mgr Chapon, un « dénonciateur passionné ou téméraire ». Pour M. Féron-Vrau de la *Croix*, il était celui dont on cite les articles, mais dont on se garde d'imprimer le nom, de crainte peut-être qu'il ne souille les colonnes où naguère se prélassait la prose de Marc Sangnier..

Se représente-t-on ce que dut souffrir ce prêtre épris de vérité en accusant tous ces coups portés par des hommes auxquels il signalait les embûches, auxquels il montrait les erreurs menaçantes et qui lui répondaient à la légère par l'*Index*, sans se soucier de vérifier la portée de leur allégation grave ?...

Mais la souffrance arme et trempe les caractères, la lutte forme les hommes. Les généraux d'antichambre ne peuvent soutenir le feu, dont les dangers

1. *Les Erreurs du Sillon*, 1 vol. in-12 de 380 pages, 3 fr. 50 chez Lethielleux, rue Cassette.

2. *Les Idées du Sillon*, 1 broch. de 200 p., 1 franc, même librairie.

3. *Critique du Libéralisme* du 1er janvier 1910, page 261.

sont un agrément pour la « vieille culotte de peau », zébrée de cicatrices. Et, chaque fois qu'une pointe venait effleurer le chef autour duquel nous étions si rares, hélas! — faut-il dire : hélas!... — chaque fois, il avançait plus avant, il y trouvait une nouvelle raison pour frapper fort et juste, et c'est ainsi qu'après avoir tracé leur devoir politique aux catholiques français (1) en un ouvrage qui mérite d'être un guide, il dénonçait le mal, le plus grand mal moderne, *les Infiltrations maçonniques dans l'Eglise* (2).

Les infiltrations maçonniques dans l'Eglise?... Ce n'est pas possible, répéta-t-on alors de tous côtés... Ce n'est que trop possible, hélas! et nul n'en peut douter après avoir lu la *Critique du Libéralisme,* nul n'en pourra douter après avoir lu l'admirable ouvrage où sont réunies les études parues dans cette revue, sur ce grave sujet.

Nous ne pouvons analyser aujourd'hui ce travail, mais nous voulons du moins remarquer que Dieu n'abandonne pas ses serviteurs et que le champion de la vérité intégrale que nous venons de voir si combattu, si attaqué, doit se trouver bien payé de sa peine. Son livre va paraître, honoré d'approbations comme celle de S. G. Monseigneur de Cabrières, évêque de Montpellier, celle de Mgr Laurans, évêque de Cahors, celle de Mgr Dubillard, archevêque de Chambéry, celles de NN. SS. les évêques du Puy, de Verdun, de Périgueux, en même temps qu'il recevait de S. G. Mgr Guérard, évêque de Coutances, l'assurance qu'Elle étudierait l'ouvrage et, en attendant, félicitait l'auteur « de la lutte entreprise contre le libéralisme » qui, « en faussant les esprits, a ébranlé les convictions et débilité les énergies », contre le libéralisme qui, « en préconisant la nécessité des concessions, a donné tant d'audace à l'erreur et à l'impiété sectaire ».

Nous terminerons cet article où nous n'avons pas pu ne pas laisser percer toute notre joie en citant ce petit fait : Mercredi dernier, nous avons rencontré un excellent ami, vicaire dans une importante paroisse et qui nous posait cette question, dont nous avons encore le ton dans les oreilles et les termes dans l'esprit : « Certains ouvrages de votre *(sic)* abbé Barbier ne sont-ils pas parus sans *imprimatur?...* » Ils sont appuyés dans tous les cas, lui répondîmes-nous, par des documents trop récents pour que nous insistions, n'est-ce pas, sur ce point de détail. N'aurions-nous pas la réponse singulièrement plus facile et plus éloquente, aujourd'hui, que sept évêques disent leur approbation à l'auteur des INFILTRATIONS MAÇONNIQUES DANS L'EGLISE que nous ne pouvons nous résoudre à séparer, quant à nous, de l'auteur des ERREURS et DES IDÉES du *Sillon,* du CAS DE CONSCIENCE et du directeur de la CRITIQUE DU LIBÉRALISME.

Cette réponse eût été décisive. Que notre ami la trouve ici.

Paul DEVIGNE.

ERRATA

Une erreur matérielle regrettable s'est glissée dans la lettre d'approbation de Mgr Bougoüin, évêque de Périgueux, qu'on a lue dans

1. *Le Devoir Politique des Catholiques,* 1 vol. de 532 pages, 1 fr. 20, au *Publicateur de l'Aisne.*

2. *Les Infiltrations maçonniques dans l'Eglise,* avec approbations épiscopales, 1 vol. in-8° de XVI, 256 pages, prix 3 fr. 50, chez Desclée, de Brouwer et Cie, 41, rue du Metz, Lille, ou chez M. Boileau, au Mont-Notre-Dame (Aisne).

le numéro du 15 octobre, et elle en rend quelques lignes inintelligibles. Le mot *guerre* a été substitué au mot *gnose*.

1° Page 42, ligne 7, lire « la gnose » au lieu de « la guerre ».

2° Ligne 9, même page, rétablir le texte comme suit : « La secte nouvelle de la gnose et le modernisme, etc... »

AVIS

Nos abonnés trouveront encartés dans le numéro du 15 novembre l'index alphabétique, les titres et la couverture du tome IV.

Les personnes qui voudraient avoir les tomes précédents, brochés et contenant l'index alphabétique, pourront se les procurer, séparément ou collectivement, au prix de 7 francs, en s'adressant à la Maison Desclée, 41, rue du Metz, à Lille (Nord)

A dater du 1er janvier 1911, ce prix sera augmenté à cause du petit nombre d'exemplaires restants.

Nous remercions nos amis de leurs efforts pour la propagande de la revue. C'est une compensation aux nôtres et aux sacrifices que nous faisons pour les informer largement. Chaque livraison qui devrait être de 40 pages, en a souvent jusqu'à 60 et 70. Le dernier tome, au lieu de 480 pages, en compte 772. Que la Providence nous permette de continuer à faire face aux exigences de la lutte !

AVIS

Afin d'éviter les complications de correspondance et les retards dans les envois, les personnes qui veulent se procurer quelque numéro de la Revue *sont priées d'adresser directement leur demande à l'*ADMINISTRATION (Maison Desclée, De Brouwer et Cie, 41, rue du Metz à LILLE (Nord), *et non pas à la* DIRECTION *dont le siège est à Paris.*

Même recommandation pour tout ce qui concerne les abonnements et le service de la Revue.

Le Gérant : G. STOFFEL

IMP. PAR DESCLÉE, DE BROUWER ET Cie LILLE. — 8.043.

LA FRANCE SAUVÉE DU SCHISME ET DE L'HÉRÉSIE PAR S. S. PIE X

Je voudrais ne blesser aucun sentiment particulier ni paraître m'ériger en censeur, en avançant que les catholiques de France (et peut-être faut-il entendre surtout une partie de leur clergé parmi les simples prêtres), que les guides de l'opinion commune, ne paraissent pas assez comprendre, ne savent pas dire assez haut l'immense et impérissable reconnaissance que notre pays doit à S. S. Pie X pour l'avoir sauvé, par sa clairvoyance inspirée et sa fermeté d'une magnanimité sans exemple, du péril imminent du schisme et de l'hérésie. Triomphe d'autant plus admirable, reconnaissance d'autant plus vive, que cette délivrance humainement inespérée et rendue presque impossible par le plus fatal concours de circonstances, apparaît à un rare degré comme l'œuvre personnelle de l'héroïque Pontife. On serait tenté de dire comme son œuvre à lui seul, si cela ne devait paraître une méconnaissance de la part secondaire qui en revient à plusieurs évêques.

La suite de cette étude nous amènera à relever cette défaillance de l'opinion et à en scruter les causes. Mais ce qu'il importe de constater d'abord, pour la confusion de ceux que l'éclat de la lumière offusque, pour la consolation et l'encouragement de ceux qui la recherchent et pour l'humiliation des révoltés affectant des airs d'assurance, c'est le fait même de cette victoire.

***

L'occasion nous en est offerte par la protestation anonyme des *parjureurs* adressée aux évêques de France au sujet de la profession de foi et du serment exigés par le récent *Motu proprio* (1). Mais, pour ne pas restreindre la question à cet objet, examinons-la d'un point de vue plus large.

Le premier danger de schisme était dans la constitution d'une Eglise nationale. C'est à ce but que tendait avec une perfide et tenace habileté la loi de séparation entre l'Eglise et l'Etat élaborée par M. Briand. La première tentative de la Révolution, celle qui consistait à organiser en France une Eglise nationale indépendante de Rome, par la Constitution civile du clergé, était restée malgré

1. Voir notre numéro du 15 novembre 1910 : *La main de la Carboneria moderniste.*

tout et toujours l'objet constant de ses efforts et l'idée maîtresse de sa politique religieuse. Foncièrement hostile à l'Eglise, le gouvernement de la République constatant que, malgré les entraves de la législation moderne et de la centralisation administrative, l'ensemble des institutions catholiques réorganisées au cours du XIX[e] siècle lui permettrait d'envisager l'avenir avec confiance, résolut, sous l'empire de la Franc-Maçonnerie qui le domine, de couronner ses mesures destructives par cette œuvre une première fois avortée.

Mais, si l'on veut comprendre la gravité et l'étendue du péril que ce nouvel essai faisait courir à l'Eglise en notre pays, il ne faut pas le considérer séparément de l'état intérieur du catholicisme. Ce schisme national se produisant au milieu d'une anarchie intellectuelle non encore réprimée, allait s'aggraver de tous les embarras et de toutes les difficultés que l'indépendance des esprits novateurs causaient au gouvernement de l'Eglise et les rendre deux fois plus aigus. La France catholique risquait d'être jetée simultanément dans le schisme et dans l'hérésie.

C'est de ce pas extraordinairement périlleux que la main de notre glorieux Pie X nous a arrachés par un effort aussi calme qu'intrépide

Oui, c'est sa main, sa main seule, car, pour ne pas le reconnaître, il faudrait oublier quelle était alors la disposition la plus commune des esprits. Qu'on ne voie point de récriminations dans ce rappel des faits, mais qu'on ne cherche pas non plus à en effacer le souvenir au détriment de la justice et de la vérité dont nous avons besoin. La vérité est qu'une grande partie du clergé, non moins que des fidèles, qu'une fraction notable de l'épiscopat, loin de comprendre le danger, estimait inévitable l'acceptation de l'œuvre de rupture et disait assez haut que la formation des associations cultuelles, sans parler des essais subséquents, ne lui paraissait point, après tout, inconciliable avec la divine constitution de l'Eglise, avec l'exercice de son autorité, le maintien de sa discipline essentielle et les intérêts de la foi. Que cette illusion eût partiellement son excuse ou son explication dans l'état d'asservissement auquel le clergé français était de plus en plus réduit, dans sa fonctionnarisation, si l'on peut se permettre ce mot barbare, et dans la crainte facile à comprendre des conséquences qu'entraînerait une franche résistance, nul ne refusera de l'admettre, mais, en définitive, il importe assez peu. Toujours est-il que, de toutes parts, tantôt par des sollicitations privées, tantôt par des manifestations publiques destinées à créer un courant d'opinion, comme la supplique des « cardinaux verts », le Saint-Siège se trouvait obsédé d'avis de conciliation. Tels ou tels prélats ne se lassaient pas d'envoyer des mémoires dans ce sens ou de tenter des démarches directes. A Rome, on ne faisait pas mystère de

dire que, sauf la forme bruyante des interventions, on voyait se reproduire la même campagne, les mêmes intrigues qu'en 1870, quand il s'agissait de détourner Pie IX et le Concile du Vatican de proclamer le dogme de l'infaillibilité pontificale. Et il s'en fallait bien que le successeur de son nom trouvât parmi les évêques et les écrivains catholiques l'enthousiaste et puissant appui que ceux d'il y a quarante ans apportaient au Pape de l'Immaculée Conception.

Que serait-il arrivé, si Pie X avait cédé à ce concert de voix suppliantes? Dans quel état serions-nous désormais, sous une tyrannie qui jette de plus en plus le masque, et dans un désarroi d'idées qu'une nouvelle ère d'indépendance eût porté à son comble?

Au milieu de toutes ces incertitudes et dans une sorte d'abandon, avec de cruelles angoisses, avec un déchirement de cœur à la pensée des sacrifices qu'il lui fallait exiger de cœurs soumis sans doute, mais pusillanimes, l'auguste Pêcheur auquel Jésus-Christ avait mis en main le gouvernail de la barque de Pierre, a rompu une à une les entraves par lesquelles adversaires ou passagers timides s'efforçaient de la retenir, il a déjoué tous les pièges et franchi triomphalement tous les obstacles.

Quel est, en effet, le résultat de son héroïque manœuvre? L'Eglise de France, il est vrai, demeure meurtrie et dépouillée. C'est un sort auquel elle n'eût point échappé. Mais elle est vivante, elle est libre de cette liberté intérieure où elle puise une vie intarissablement féconde; elle renaît pour ainsi dire; les liens de la foi et de la discipline se raffermissent; le zèle s'est épuré, il s'enflamme; nous sommes encore dans nos églises dont nous devions être chassés depuis quatre ans, malgré le refus des conditions qu'on prétendait mettre à leur usage; et les ennemis de l'Eglise qui se vantaient de ne plus connaître le Pape, qui se flattaient de nous régenter sans lui, en sont à épier ses dispositions pour s'en accommoder, et à chercher chaque jour quelque voie détournée d'arrangement avec le Vicaire de Jésus-Christ.

Quelle victoire!

***

Venons à l'hérésie.

J'entends plus particulièrement par ce mot les doctrines contenant dans le dogme ou la morale des erreurs contre la foi et condamnées par l'Eglise.

A vrai dire, le schisme national, le jour où, de fait accompli par la violence il fut devenu, comme on pouvait le prévoir, par l'accoutumance et la force d'une situation prolongée, un fait accepté des catholiques, il n'aurait plus été un simple schisme. Il aurait par lui-même fait tomber la France catholique dans l'hérésie. Car, le caractère monarchique de l'Eglise étant entré dans le dogme

avec le Concile du Vatican, il n'est plus possible de nier l'autorité du Pape, en matière de discipline, aussi bien que de foi et de morale, sans crime d'hérésie. Et cela aide à mieux comprendre ce que la crise de la discipline eût ajouté à la crise des croyances. Mais c'est maintenant de celle-ci que nous parlons.

Sur ce point, le résultat de la lutte n'est pas moins glorieux pour le Saint-Père. Ses titres à notre admiration et à notre reconnaissance ne sont pas moins éclatants.

Mais, sur ce point aussi, et non moins que sur le précédent, l'opinion catholique paraît trop hésitante à le reconnaître, trop timide à s'en applaudir. Les uns, moins capables de juger, se laissent impressionner par les avis en apparence approbatifs, mais accompagnés de plaintives réticences et de sous-entendus calculés, par lesquels se trahit l'humeur douteuse de ceux, non moins nombreux, parmi les gens plus éclairés, qui n'ont pas l'esprit assez libre et dégagé de complaisances dangereuses pour marcher avec entrain à la voix de leur Chef.

Nous analyserons et expliquerons plus tard cet état d'esprit, comme il a été annoncé précédemment. Mais, ici encore, arrêtons-nous premièrement à constater la victoire et à en calculer l'étendue.

L'actualité du sujet et son importance demanderont plus de détails et des précisions que des faits connus de tous rendaient superflues dans le premier cas.

Le factum adressé aux évêques par les *prêtres-parjureurs*, ou en leur nom, contient un passage qui renferme un aveu bien significatif, un aveu de ce triomphe. Il y est dit, après quelques autres considérants : « Persuadés que la plupart des fidèles, égarés par une » presse dont les surenchères n'ont plus de bornes et le servilis» me plus de limites, affolés et terrorisés par des menaces dont » ils ne peuvent reconnaître l'inanité, ne sont pas encore en état de » comprendre la légitimité d'une nécessaire résistance, etc... »

Ainsi, les modernistes eux-mêmes confessent qu'ils se sentent sans crédit sur la masse des fidèles, que la masse des fidèles aurait de l'horreur pour leur résistance impie; ils reconnaissent leur impuissance et ils en sont si honteux qu'ils n'osent parler à visage découvert. Ils cachent cette honte sous le bas anonymat qui est le vêtement de toutes les lâchetés. Quelle réponse, et de quelles bouches, à ces catholiques, laïques ou prêtres, qui laissent volontiers entendre que l'intransigeant et excessif usage de l'autorité pontificale a pour malheureuse conséquence de lui aliéner un nombre toujours croissant de fidèles et de favoriser l'extension du mal!

Ces *parjureurs* attribuent cet état de l'opinion à l'influence d'une presse *servile*. C'est là une servilité dont celle-ci peut se faire gloire par une juste application du *servire Deo regnare est.* Cette presse servile concourt en effet, pour sa part secondaire, à la victoire ponti-

ficale. C'est un hommage dont elle redevient digne, après un temps d'éclipse. Nous aurons à le dire. Mais il faut étudier la situation de plus près et établir avec plus de netteté les positions.

Quelles étaient, il y a quelques années, l'état ou les forces du modernisme en France, et que sont-elles aujourd'hui?

Léon XIII, on ne le reconnaîtra jamais trop haut, et, pour ma modeste part, je n'ai manqué dans aucune occasion de le faire, ne montra pas moins de fermeté doctrinale que son prédécesseur le grand Pie IX. Il serait superflu de rappeler ici les grandes Encycliques qui demeureront l'illustration de son pontificat. Plusieurs fois, dans ces Encycliques contre le libéralisme contemporain, il confirma formellement l'autorité du *Syllabus*. Par sa lettre *Testem benevolentiæ*, il répudia au nom de l'Eglise les principes de l'américanisme, cette prétendue forme nouvelle du catholicisme, si fortement apparentée avec le modernisme et où celui-ci puise quelques-uns de ses principes fondamentaux.

Plus spécialement, en ce qui concerne la France, les témérités d'une nouvelle exégèse provoquèrent l'encyclique *Providentissimus*. Enfin, pour ne pas insister davantage, la *Lettre au Clergé français*, en 1899, signalait avec une précision admirable les abus et les dangers résultant pour celui-ci des complaisances à l'égard de l'esprit de nouveautés.

A quelles causes tint-il que ces hauts enseignements et ces avis si graves furent impuissants à enrayer le mal, nous n'avons point à le rechercher ici. Il suffit de constater cet insuccès. C'est le P. Fontaine, dont le jugement ne peut être suspecté, qui a écrit : « Jamais Pape n'a, plus que Léon XIII, accumulé les encycliques et les documents de toute nature sur les questions bibliques, philosophiques et théologiques. Et cependant lequel de ses prédécesseurs a laissé l'Eglise de France dans une confusion doctrinale et une anarchie intellectuelle égale à la nôtre? » (1).

On ne peut songer à retracer ici un tableau tant soit peu complet de cet état d'anarchie dont les esprits religieux offraient le spectacle en France pendant les premières années du pontificat de Pie X. Aussi bien, il suffira d'évoquer quelques souvenirs pour faire juger des influences dont jouissait le modernisme. Nous nous en tenons d'ailleurs pour l'heure à l'aspect doctrinal de ce mouvement. Que le lecteur, encore une fois, ne cherche dans cette évocation, aucune pensée de récrimination contre les personnes ou les œuvres.

1. Les novateurs, nous aurons occasion d'y revenir, n'ont cessé d'invoquer son autorité en leur faveur avec une extraordinaire impudence. A l'éclatant démenti que leur donnent les grands actes publics de Léon XIII, il serait facile d'ajouter celui de faits précis. C'est ainsi, par exemple, que, par sa volonté expresse, s'instruisait depuis quatre ans au Saint-Office le cas des prêtres démocrates-modernistes, Naudet et Dabry, qui fut résolu par le décret porté sous son successeur en 1908.

Il verra plus loin la justice rendue à ceux qui la méritent. L'histoire doit conserver tous ses droits, et ceux qui voudraient qu'on la tienne voilée ont pour cela des raisons dont le service de la vérité ne s'accommode point.

Il y a quelques années à peine, le modernisme, j'entends par ce mot, dans une acceptation un peu large, le courant d'idées qui tendait à obtenir de l'Eglise, dans le dogme, la morale et la discipline, des concessions incompatibles avec sa doctrine et sa constitution essentielles, le modernisme, dis-je, disposait d'organes catholiques, franchement acquis à sa cause (1).

C'étaient, pour ne nommer que les principaux, et à des degrés différents, *Les Annales de philosophie chrétienne, La Revue du Clergé français. La Revue d'histoire et de littérature religieuses, La Quinzaine. Demain, Le Bulletin de la Semaine,* auxquels il faudrait ajouter l'appoint partiel que leur donnaient d'autres revues d'allure généralement orthodoxe, comme la *Revue pratique d'apologétique,* dont le secrétaire de rédaction écrivait en 1906 (1er avril, p. 41) sous le titre « La morale des religions » des articles qui les rapprochaient très sensiblement du modernisme (2).

L'ancien directeur des *Annales de philosophie chrétienne,* M. l'abbé Denis, ayant été frappé par les censures de Rome, son successeur, M. l'abbé Laberthonnière, fit de cette revue le centre du mouvement kantien et de l'apologétique nouvelle. Pour ne mentionner que de rares traits, le rédacteur qui signait « un professeur de grand séminaire » continuait sous sa direction (janvier 1905) une série d'articles contre la Bible et les évangiles synoptiques qu'on a justement qualifiés de « pastiche grossier et maladroit de M. Loisy ». La même année M. Koch (mars 1905), y exposait une théorie hérétique de la transsubstantiation, et M. Le Roy, à la même époque, une théorie du miracle qui en ruinait la notion catholique.

Nonobstant, M. l'abbé Birot écrivait dans un article-programme pour les *Annales* renouvelées : « Malgré l'intensité de la vie intellectuelle, *aucune altération* ne s'est fait jour dans la doctrine. Les défaillances individuelles *n'ont produit aucun mouvement hétérodoxe ni amoindrissement quelconque des vérités essentielles,* etc... » Et c'était là le thème soutenu par cent autres voix moins audacieuses que la sienne.

Les faiblesses et les complaisances de la *Revue du Clergé français* pour le modernisme ont été brièvement exposées par moi dans deux articles de notre revue auxquels je renvoie, pour abréger, le lecteur (15 octobre et 1er novembre 1908).

---

1. Nous n'avons point à nous occuper particulièrement ici des autres, protestants ou libres-penseurs, qui lui donnaient leur appui et le lui continuent encore aujourd'hui.

2. Voir le P. Fontaine : *La théologie du Nouveau Testament,* p. 441 et ss.

La Revue d'histoire et de littérature religieuses était dirigée par M. Loisy, c'est tout dire, avec un professeur de l'Institut catholique de Paris pour secrétaire, et elle conservera son esprit jusqu'au bout.

La *Quinzaine* qui avait été précédemment le rempart de l'américanisme, lançait, en 1905, sous prétexte d'enquête, le très scandaleux article de M. Leroy · *Qu'est-ce qu'un dogme?*

Demain et le *Bulletin de la Semaine* rivalisaient dans l'art perfide de vulgariser, sous le prétexte menteur de documentation impartiale, les inventions novatrices, les critiques des ennemis de la Papauté, et y joignaient mille autres attaques plus ou moins détournées ou des insinuations non moins dangereuses.

A côté de ces revues, des journaux comme la *Justice sociale* de M. l'abbé Naudet et la *Vie catholique* de l'abbé Dabry, depuis apostat, apportaient chaque jour au modernisme l'appui de leur publicité près de milieux moins intellectuels, tout en se défendant hypocritement de sortir des questions sociales; ils répandaient partout, dans le clergé et parmi les laïques, un souffle d'opposition et un esprit révolutionnaire en tout ordre.

Impossible, et, je l'espère, inutile, d'entrer ici dans les développements. Si le lecteur se reporte à mon ouvrage : *Les démocrates chrétiens et le modernisme* (1), il y trouvera un chapitre particulier consacré à chacun de ces organes.

Un groupe nombreux de catholiques, prêtres et laïcs, qui passaient pour tenir, comme on eût dit autrefois, le sceptre de l'intelligence, couvraient ces revues de leur patronage avoué et leur donnaient une collaboration incessante. Pour ne citer que les *Annales*, *Demain* et le *Bulletin de la Semaine*, on y rencontrait les noms, salués par une masse hypnotisée comme ceux des hommes ayant la vraie intelligence des besoins du catholicisme, des abbés Laberthonnière, Klein, Birot, Turmel, Dimnet, Hemmer, Brémond, Lemire, Ermoni, de MM. Fonsegrive, Paul Bureau, E. Le Roy, Rifaux, Maurice Blondel, Imbart de la Tour, Marc Sangnier, sans parler des étrangers : Fogazzaro, de Hügel, Semeria, etc..

Outre les revues et les journaux, le livre servait d'instrument de propagande. Et que dire des conférenciers qui se faisaient entendre devant les auditoires les plus catholiques, même dans les séminaires? M. Loisy, après *l'Evangile et l'Eglise*, après *Autour d'un petit livre* poursuivait ses campagnes qui devaient aboutir à l'excommunication. M. Duchesne publiait son *Histoire ancienne de l'Eglise;* M. Laberthonnière, ses *Essais de philosophie religieuse*, le *Réalisme chrétien et l'idéalisme grec;* M. Edouard Le Roy, *Dogme et critique:* Mgr Batiffol, ses *Etudes d'histoire et de théologie positive;* M. Blondel, *Histoire et Dogme*, *Lettre sur l'apologétique;* M. l'abbé

1. In-12, prix : 3 fr. 50. Lethielleux, 10, rue Cassette, Paris 1908.

Turmel, l'*Histoire de la théologie positive,* sans parler de ses écrits anonymes; M. l'abbé Dimnet, *la Pensée catholique en Angleterre;* M. l'abbé Brémond, ses études sur *Newman* et *la Psychologie de la foi;* M. Paul Bureau, *La crise morale des temps nouveaux;* M. Rifaux, son enquête sur *Les conditions du retour au catholicisme;* M. l'abbé Mélinge (Dr Alta), l'*Evangile de l'esprit;* M. Fonsegrive, *Regards en arrière.* La liste serait longue à compléter. Parmi ces ouvrages, les uns n'étaient que téméraires, les autres fourmillaient de grosses erreurs. La plupart ont été condamnés.

Mais autour de ces écrivains, de ces orateurs, quel savant et bruyant concert de réclame! « S'agit-il d'un adversaire que son érudition et sa vigueur d'esprit rendent redoutable : ils chercheront à le réduire à l'impuissance, en organisant autour de lui la conspiration du silence. Condition d'autant plus blâmable que, dans le même temps, sans fin ni mesure, ils accablent d'éloges qui se met de leur bord. Si un ouvrage paraît, respirant la nouveauté par tous les pores, ils l'accueillent avec des applaudissements et des cris d'admiration ». (Encyclique *Pascendi*).

C'est ainsi que, grâce à cette puissance de la presse et de la parole, et l'attrait de la nouveauté, de l'indépendance, partout répandu, y aidant, le mouvement moderniste arrivait à obtenir non seulement la neutralité, mais en maintes circonstances, la sympathie et le concours d'organes catholiques qui se seraient fait scrupule de coopérer volontairement à une œuvre de désorganisation religieuse. A l'exception d'un seul journal, la *Vérité française,* dont les rédacteurs tenaient tête à ce mouvement avec un courage admirable, mais qu'on était parvenu à rendre suspect aux yeux de presque tous les catholiques en exploitant avec passion la question politique, et que l'autorité religieuse allait même en maint lieu jusqu'à proscrire, aucun autre, aucun sans exception, n'osait résister à ce courant, si ce n'est pour réfuter un Loisy. Ils se taisaient, en se couvrant du prétexte de la concorde et de la paix, ou, même, se laissaient surprendre à de fâcheuses complaisances. Il n'était pas jusqu'à certaines *Semaines religieuses* qu'on ne vit recommander des ouvrages condamnables et défendre des hommes dangereux (1).

L'enseignement catholique lui-même, dans nos Universités et nos séminaires, était infecté de la contagion. M. Loisy et l'abbé Duchesne avaient quitté leur chaire, mais ils avaient formé une école de disciples devenus maîtres à leur tour. Les écrits de ces chefs d'école, ou faisaient encore loi, ou inspiraient les leçons. Certains professeurs collaboraient ouvertement ou sous le voile de l'anonymat à des revues modernistes comme *Demain* et la *Revue d'histoire*

1. On en trouverait cent traits épars dans la *Critique du Libéralisme,* dans le livre de M. l'abbé Delmont : *Modernistes et modernisme* (Lethielleux, 1909) et dans le dernier chapitre des *Démocrates chrétiens et le modernisme.*

et de littérature religieuses. Mgr Batiffol allait être obligé de résigner les fonctions de Recteur de l'Institut catholique de Toulouse.

Toute une germination de cercles et de groupes d'études s'alimentait à cette source d'une apologétique nouvelle et d'un catholicisme plus large. Des organes se fondaient pour leur distribuer cet aliment : telle, la *Société d'Etudes religieuses,* patronnée par les *Annales de philosophie chrétienne* et la *Revue catholique des Eglises,* qui se partageait en deux sections : section de philosophie religieuse et section de l'Union des Eglises. Prêtres catholiques, professeurs de l'Université croyants, mais imbus de kantisme, et même protestants, étaient invités à donner à cette société leur coopération, pour arriver, comme but ultime, à « l'unité de tous les esprits par l'acceptation d'une même foi. » On signalerait encore d'autres tentatives analogues, comme l'*Union pour l'action morale* de M. Desjardins et le *Trait d'union* dont « la raison d'être est précisément la diversité des opinions et des œuvres qu'il essaie de rapprocher. »

En même temps, des prêtres profitaient sans scrupule de la tribune que leur offraient des organes protestants ou libres-penseurs : M. Vignon publiait dans *France et Evangile* sa « crise d'âme »; M. Naudet, dans *Les documents du Progrès,* traitait de la séparation entre l'Eglise et l'Etat et du modernisme; M. Hemmer écrivait dans le *Chrétien français* et dans *Foi et vie.*

J'ai omis bien des choses.

***

Où en sommes-nous aujourd'hui? Quel a été le résultat de la vigueur déployée par le Saint-Siège, de ces coups qu'on jugeait oublieux des ménagements et de la prudence nécessaires, et qui, aux déclarations générales, dont chacun jusque-là déclinait l'application pour son compte, ajoutaient des condamnations formelles, précises, et des ordres pratiques destinés à couper tout subterfuge?

C'est ce que nous avons maintenant à examiner, en observant l'état actuel, du modernisme en France.

Le bilan sera facile à établir.

Les défections se sont bornées à un très petit nombre de cas individuels. Quelques prêtres égarés par l'orgueil de l'esprit, et plus souvent par l'inconduite, ont apostasié. Mais leur exode plus ou moins bruyant n'a excité chez les autres qu'une commisération profonde et une salutaire réaction.

La plupart des organes modernistes ont disparu et n'ont point été remplacés, preuve qu'il n'y aurait plus de public pour eux. Supprimées, la *Justice sociale* de M. Naudet et la *Vie catholique* de M. Naudet; *La Revue d'histoire et de littérature religieuses,* la *Quinzaine, Demain,* ont cessé de paraître.

Les autres, ou bien se gardent scrupuleusement de retomber dans

leurs anciennes complaisances, comme la *Revue du Clergé français*, qui a loyalement fait machine en arrière et changé de voie, ou bien, comme les *Annales de philosophie chrétienne* ou le *Bulletin de la Semaine* ne laissent percer qu'une humeur maussade ou hargneuse. Plus réservées sur les questions de philosophie, de dogme et d'exégèse, sur lesquelles la contradiction aujourd'hui se lèverait de toutes parts, elles n'abordent plus guère que celles de méthode et de discipline, et encore, sauf de rares accès, avec une prudence calculée.

Frappés par l'index ou tombant directement sous les actes du Saint-Siège, les écrivains de l'école moderniste sont réduits au silence. Aucun livre semblable à ceux dont l'esprit public, récemment encore, était empoisonné, ne se produirait aujourd'hui sous une plume catholique.

La presse catholique a repris son rôle. Les journaux qui se donnaient précédemment pour des organes de doctrine sans l'être, redeviennent dignes de ce nom. *L'Univers* a repris ses traditions. La *Croix* s'est transformée à ce point de vue. Cent autres feuilles, régionales ou départementales, suivent ce mouvement. Les *Semaines religieuses* luttent pour l'orthodoxie. Sans doute, çà et là, on relève encore des faiblesses pour des hommes suspects et des idées douteuses. C'est la suite d'un long état de choses. Dans les questions politico-religieuses, qui ne sont point sans rapport du moins indirect avec le mouvement qui nous occupe, on constate encore assez fréquemment un désaccord entre les dires et la conduite, autre conséquence d'un ancien état d'esprit qui, chez d'autres, nous le dirons, est cause de leur froideur en présence de ces grands résultats.

Mais si l'on cherche aujourd'hui les avocats de l'agnosticisme, de l'immanence, de l'exégèse indépendante, du réformisme ecclésiastique, qui sont-ils et à quelle barre plaident-ils? M. E. Le Roy continue de professer son système devant le public très mêlé de l'Ecole des *Hautes Etudes sociales*. C'est, à notre connaissance, le seul cas. On pourrait y ajouter, d'un point de vue différent, la campagne de M. Paul Vulliaud en faveur de l'ésotérisme religieux dans les *Entretiens idéalistes*, que *Les Infiltrations maçonniques* ont démasquée.

Sur ce terrain de la philosophie, du dogme et de la science critique, le silence s'est à peu près fait. L'atmosphère est purifiée. Il reste les questions de discipline, de docilité au Saint-Siège, sur lesquelles se font sentir de côté et d'autre des tiraillements assez prononcés. Mais ce n'est plus là qu'une difficulté relativement secondaire.

On provoquerait plutôt le sourire en faisant la revue des troupes que l'esprit moderniste, car il ne s'agit même plus de l'école proprement dite, peut mettre aujourd'hui en ligne *à découvert*. Et l'on aura vite parcouru ce front de bataille dégarni, en citant, dans les

deux ou trois dernières années, le cours professé par M. l'abbé Naudet au *Collège libre des sciences sociales*, les discours de M. l'abbé Brémond sur la tombe de Tyrrel, telle brochure de M. Joseph Serre et les chroniques religieuses de M. de Narfon dans le *Figaro*, ceux de Testis à propos des *Semaines sociales* dans les *Annales de philosophie chrétienne*.

Ou, si l'on veut parler du véritable effort moderniste, il faudra convenir que, réduit à un cercle extrêmement restreint, il s'est simplement séparé du catholicisme. Le nom dont il se réclame n'est plus qu'un masque cachant l'apostasie, ou que de libres-penseurs s'appliquent sans vergogne sur le visage, pour jouer la comédie de catholiques mécontents.

Car, il ne faut pas s'y laisser tromper, ces prétendus modernistes n'ont rien de commun avec l'Eglise (1). Ne serait-ce pas par une supercherie encore plus indigne qu'ils signent sous un anonymat commode, au nom d'un groupe de « prêtres catholiques » telle ou telle brochure impie sortie de l'officine Nourry? Je suis fort tenté de croire qu'ils n'appartiennent pas plus au clergé qu'à l'Eglise. Et ce manifeste en faveur des *prêtres-parjureurs*, est-il certain qu'il n'ait pas été rédigé et expédié par quelques provocateurs protestants ou apostats?

Quoi qu'il en soit, nous sommes donc en présence de ce fait, que le mouvement moderniste qui, naguère, trouvait en France tant de sympathies ouvertes et d'avocats brillants, est aujourd'hui dans la nécessité de se dissimuler honteusement, et qu'il avoue n'avoir aucune prise sur la masse des fidèles.

***

A quoi l'attribuer?

C'est la victoire de l'Eglise sur l'erreur, de la foi sur ses ennemis, du Christ qui protège son Epouse immaculée.

Mais l'instrument de cette victoire, n'est-ce pas le doux et invincible Pontife aujourd'hui régnant? Nous le devons à la sûreté de son coup d'œil, à l'intrépide fermeté de ses décisions. Le catholicisme a pour lui tout ce qui fait l'Eglise : Jésus-Christ, sa grâce, le dogme, la discipline, l'autorité (en elle-même sinon dans tous ses représentants); il a pour lui, en France, la masse du peuple catholique dont la foi simple désole ces sceptiques, et cette masse résistante les réduit à l'hypocrisie et au parjure. *Quid timidi estis, modicæ fidei?*

La grandeur de Pie X, et ce qui fera sa gloire, c'est d'avoir cherché à son unique vraie source le secret de la défense, et de n'avoir

1. La *Revue moderniste internationale*, récemment fondée pour centraliser ce mouvement, n'est guère qu'un rendez-vous d'apostats, où figurent aussi des libres-penseurs tels que M. P.-H. Loyson, moderniste comme l'est son père.

pas de doute sur sa toute-puissante vertu. Toute sa force est d'en-haut. C'est ce qui la rend irrésistible.

Par son action toute surnaturelle Pie X a fait s'évanouir le péril de schisme et d'hérésie.

Au point de vue politique, cette action surnaturelle obtient des résultats que nulle diplomatie n'aurait atteints. Par elle, il déconcerte l'adversaire, incapable de prévoir et de comprendre des mesures dictées par l'esprit de foi. Il l'oblige à lutter sur un terrain qu'il ne connaît pas et qui est proprement le terrain de l'Eglise.

Au point de vue des luttes doctrinales, la même confiance est couronnée de la même victoire. Pie X connaît à fond ses divines ressources; plus il y puise et plus la bénédiction de Dieu lui est acquise dans sa plénitude. La possédant entière, il aura avec lui tout le reste. Il a avec lui la masse du peuple fidèle que le modernisme n'a point touché, qui est *passivement* infaillible, et dont les sentiments font spontanément écho à ses appels.

De là, ce parti qu'ont pris les modernistes de ne pas sortir de l'Eglise, et qui est un aveu de leur impuissance. C'est le Concile du Vatican qui les y a réduits par avance. Et là se manifeste visiblement l'action de l'Esprit-Saint sur l'Epouse du Christ. A la veille d'une redoutable révolution intellectuelle, sa providence a fait reconnaître par l'Eglise entière entre les mains du successeur de Pierre une concentration de l'autorité divine propre à en briser promptement l'effort. L'hérésie, dès qu'elle se produit au grand jour, peut être frappée à mort, sans attendre la convocation d'un concile œcuménique, dont la réunion toujours lente et difficile, parfois impossible durant de longues années, ne s'opposerait que tardivement à un mal qui a, aujourd'hui, des moyens si rapides de propagation.

Et quant au schisme qui, en dehors de la constitution d'Eglises nationales provoquée par des gouvernements hostiles à l'Eglise, s'est aussi produit dans l'histoire par les résistances de l'orgueil à se soumettre aux sentences de l'autorité suprême survenant après des luttes doctrinales ardentes et prolongées, la tentative en est rendue singulièrement chanceuse par ce fait que, désormais, comme on l'a déjà remarqué, cette résistance entraînerait l'hérésie, et, par conséquent, le retranchement de l'Eglise.

Mais, de là, devait naître un nouveau danger, révélé aujourd'hui par cette audacieuse et satanique prétention des modernistes de demeurer dans son sein malgré elle : seul moyen pour eux de poursuivre leur dessein.

Plusieurs années avant l'Encyclique *Pascendi*, un controversiste catholique français, de ceux, si rares, qui s'étaient mis résolument en travers du torrent d'innovations et ont été couverts de la boue qu'il faisait jaillir, annonçait ce péril et le décrivait en termes qu'on pourrait appeler prophétiques. En 1902, M. l'abbé Charles Maignen qui,

le premier, était entré en campagne avec éclat contre l'américanisme, écrivait cette page qu'on ne relira pas sans un vif intérêt :

« La cité de Dieu sera toujours en guerre avec la cité du mal et l'esprit de ténèbres ne cessera pas, jusqu'au dernier jour du monde, de chercher à fomenter l'erreur et la division dans l'Eglise.

» Si la papauté est désormais plus forte, plus puissamment armée pour combattre l'erreur; si l'enfer est réduit à forger de nouvelles armes et à modifier son ordre de bataille, il faut d'autant plus de vigilance aux sentinelles d'Israël pour dévoiler les ruses d'un ennemi toujours fertile en inventions.

» La barque de Pierre, fût-elle blindée comme nos grands cuirassés d'escadres et munie de ces protecteurs électriques dont les puissants rayons vont fouiller l'horizon dans la nuit, aurait encore à se défendre contre les torpilles invisibles qui menacent ses flancs et contre les sous-marins voguant entre deux eaux.

» Les événements qui se sont accomplis depuis 1870, le mouvement des idées et des partis contemporains, nous permettent d'entrevoir quel est le danger qui menace maintenant la foi catholique et sous quel aspect nouveau l'erreur s'efforce de séduire les âmes.

» Le « vieux catholicisme » languit et se meurt; le mouvement *hors de Rome* (Los von Rom) est localisé en certaines provinces de l'Autriche et paraît tenir à des causes plus politiques que religieuses; mais nous avons eu occasion de signaler un danger plus menaçant, plus étendu, *une erreur d'avenir*, dans ce que nous avons appelé le *nouveau catholicisme*, c'est-à-dire dans ce mouvement universellement novateur dont Léon XIII a condamné, sous le nom d'américanisme, les premières et les plus audacieuses manifestations.

» Qu'il y ait danger pour la foi et pour la discipline de l'Eglise dans ce besoin insatiable de nouveauté qui emporte beaucoup de catholiques et une partie du clergé, il devient chaque jour plus difficile de le contester.

» Mais nous croyons apercevoir un danger encore plus grand dans la façon dont les novateurs prétendent faire prévaloir leurs doctrines.

» Cette tactique, en effet, est merveilleusement adaptée à sa situation présente et à ce que l'on pourrait appeler la mentalité catholique, depuis le concile du Vatican.

» Non seulement les modernes novateurs ne prétendent point rompre avec Rome ni s'insurger ouvertement contre l'autorité du pontife romain, mais ils ont hautement avoué le dessein d'accaparer, en quelque sorte, l'influence de cette autorité même et de la faire servir à l'avènement de leur parti.

» Dans le domaine de la théorie, il ne s'agit plus, pour eux, de nier un dogme, mais de donner, selon l'occasion, à tous les dogmes un sens nouveau.

» Dans le domaine des faits, il n'est pas question de résister au Pape, mais de faire croire à l'opinion publique que les meneurs du parti sont les seuls interprètes fidèles de la pensée du Pape.

» Pour parvenir à leurs fins les novateurs disposent de deux moyens puissants : l'un qui est de tous les temps : l'intrigue, par laquelle ils s'efforcent de pousser leurs partisans dans l'Eglise et dans l'Etat; l'autre très moderne et très redoutable : la presse, qu'ils savent faire manœuvrer habilement de façon à créer ces courants d'opinions, ces sympathies populaires, d'autant plus pernicieux à la vie de l'Eglise qu'ils paraissent plus inoffensifs et plus spontanés.

» Renouveler insensiblement le personnel de la vieille Eglise en y introduisant des « jeunes », pleins d'initiative et de vues hardies; infuser au catholicisme un esprit nouveau en le débarrassant des superfétations dont la routine et le *conservatisme* l'ont chargé : tel est le programme qui, d'Amérique implanté en Europe, séduit de nos jours une multitude d'esprits.

» Nous croyons avoir montré que ce programme a déjà été suffisamment appliqué, pour que les résultats de cette expérience inspirent de graves inquiétudes à l'épiscopat et motivent de la part du Souverain Pontife des avertissements répétés.

» Mais tous les hommes réfléchis reconnaissent aujourd'hui que les progrès du mal ne sont pas définitivement enrayés et que, s'il continuait à s'étendre, le monde s'étonnerait bientôt de découvrir, sous les formes extérieures de l'antique Eglise romaine, un catholicisme nouveau qui ne différerait plus guère du protestantisme anglo-saxon.

» A ce danger qui menace la foi chez la plupart des peuples civilisés, vient s'ajouter, pour la France, un péril nouveau et plus pressant, du fait de la persécution légale dont l'Eglise est l'objet en ce pays.

» Nous avons dit ailleurs ce que nous pensions des dangers et des espérances de l'Eglise de France (1).

» Depuis que nous avons écrit ces pages, la tentative de schisme a été avouée ouvertement. Comme à la fin du dix-huitème siècle, c'est une question de juridiction ecclésiastique qui va déchaîner la guerre religieuse et peut-être la guerre civile, entre les vrais enfants de la France et les tenants de la Révolution.

» Les sectes au pouvoir trouveront-elles dans le clergé les complicités nécessaires à l'accomplissement de leurs desseins?

» Même parmi ceux que séduisent en ce moment les nouveautés religieuses ou sociales, beaucoup, nous n'en doutons pas, reviendront en arrière, quand ils verront où on les mène. Mais il en est, — combien sont-ils? — il en est de plus avancés, — c'est-à-dire de plus compromis, — qui ont déjà perdu la foi, ou tout au moins cette délicatesse et cette vigueur de la foi, qui préservent de tant de

1. *Nationalisme, Catholicisme, Révolution.* Retaux, 82, rue Bonaparte, Paris.

périls. Qui retiendra dans l'unité du corps de l'Eglise ceux qui déjà ne sont plus de son âme? Qui resserrera les liens trop lâches par lesquels d'autres tiennent encore à des dogmes qu'ils n'entendent plus?

» C'est l'incertitude douloureuse de l'heure présente.

» Il y a quatre ou cinq ans, la possibilité d'un schisme était à peine envisagée par les esprits les plus clairvoyants.

» Aujourd'hui, tout le monde en parle, mais on s'accorde à croire que, sauf quelques ambitieux et ceux qui n'ont déjà plus la foi, la masse du clergé et du peuple repousserait avec indignation les avances d'un pouvoir justement méprisé.

» Cependant, si, durant quelques années, le mouvement novateur qui grandit dans le jeune clergé continuait à s'étendre impunément, personne parmi ceux qui voient le danger n'oserait affirmer que la constitution d'Eglises nationales, en France, aux Etats-Unis et ailleurs peut-être, ne deviendrait pas un péril imminent (1).

Ce péril, venant des deux côtés, était devenu manifeste. Pie X, suscité par Dieu, vient de le conjurer par cette série d'actes pontificaux qui sont présents à la pensée de tous. Il a désarmé les tentatives de schisme et réduit au silence l'hérésie naissante. L'Eglise n'a plus à craindre que des ennemis cachés. Les démasquer, c'est les vaincre. Quelle force et quelle puissance divine cela fait éclater en elle!

La France, plus que tout autre pays, a sujet de s'en applaudir et de s'en émerveiller.

Eh bien! revenant à la première pensée exprimée au début de cet article, la France catholique, son clergé, ses fidèles, sont-ils unanimes, devant cette œuvre grandiose, à témoigner l'enthousiasme sincère qu'elle leur devrait exprimer, à entourer de leur reconnaissance publique le Pape qui l'a accomplie? Cette reconnaissance et cet enthousiasme sont-ils proportionnés au bienfait?

Ah! certes, grâce à Dieu, nombreux sont-ils, dans notre clergé et parmi le peuple fidèle, ceux qui, unis à l'épiscopat, paient ce tribut au Christ et à son Vicaire dans l'allégresse de leur foi. Pie X peut contempler, avec une paternelle et surnaturelle fierté, ce magnifique cortège d'enfants humblement soumis et dévoués qui sont sa joie et sa couronne.

Mais, pour qui ne cherche pas à dissimuler les réalités, n'est-il pas vrai aussi qu'un bon nombre, parmi ceux que le courant de nouveautés avait séduits, conservent au fond du cœur, dans leur soumission, une sorte de regret qu'ils ne s'avouent pas? Ils obéissent, et le font avec sincérité, mais leur obéissance est presque silencieuse.

1. Articles de la *Vérité française*, réunis en volume sous le titre : *Nouveau catholicisme et nouveau clergé*. Retaux, 82, rue Bonaparte, Paris, chapitre XX : Un schisme au XXe siècle.

Ils ne blâment pas, du moins ouvertement, mais ils laissent percer des craintes et sèment le doute autour d'eux.

C'est que, si le modernisme est vaincu, l'esprit moderniste, en un sens aussi redoutable, n'est point détruit. Il ne saurait en être autrement. Le mal a jeté des racines profondes. On le disait il y a quelques jours : chez un bon nombre de catholiques, c'est une mentalité à refaire entièrement. Une telle œuvre est longue et difficile. Ce sera l'effet de la grâce obtenue par une humble docilité. Pie X n'a pas manqué en plusieurs occasions d'inculquer, tantôt aux prêtres, tantôt à la jeunesse : N'ayez pas seulement horreur de l'hérésie moderniste, réagissez énergiquement contre l'esprit qu'elle a répandu.

A quoi tiennent ses résistances, et où réside sa force dans notre jeune clergé parmi la jeune génération des fidèles et certaines classes intellectuelles, nous essaierons de le dire dans un prochain article. Pour indiquer déjà d'un mot quelle est à notre avis la clé de la question, disons, au risque d'avancer un paradoxe, que la Lettre de S. S. Pie X sur le *Sillon* nous apparaît comme l'arme qui porte le coup de hache à la racine de l'arbre mauvais sur lequel pousse ce fruit empoisonné de l'esprit moderniste.

(A suivre) Emm. BARBIER.

UNE FUSION

L'œil observant l'eau fuyante qui coule de la source, peut ne pas faire attention à telle feuille qu'elle emporte, rapide, mais s'il en suit le cours jusqu'à son confluent, le tourbillonnement de la feuille la lui fera remarquer.

Le confluent, dans ce qu'on va lire, c'est le point où la feuille sillonniste qui porte elle-même le nom de *Source* se jette dans les eaux de *la Chronique du Sud-Est,* organe des *Semaines sociales.*

Quand nous avons étudié la *Semaine sociale de Rouen* (1), nous avons eu l'occasion de dire le plaisir que nous avions éprouvé à nous lier avec « un jeune fidèle de Marc Sangnier, secrétaire de l'Union diocésaine des Œuvres de Jeunesse de la Seine-Inférieure, administrateur d'une œuvre *qu'il nous avoua peu prospère ; La Source,* revue sillonniste locale ». Nous devons constater aujourd'hui que notre « philippin » ne nous avait pas induit en erreur sur la prospérité de la revue qu'il administrait. Elle disparaît, en effet, et fusionne avec.. « *la Chronique sociale de France,* revue d'études et d'action », organe officiel des *Semaines sociales de France* qui ont

1. *Critique du Libéralisme,* du 15 septembre-1er octobre 1910, page 732.

leur secrétariat permanent dans les bureaux même de cette revue, 16, rue du Plat, à Lyon.

Cette adjonction est très significative; les termes dans lesquels elle est annoncée justifient pleinement le jugement que nous avons porté sur la dernière *Semaine sociale.* Ce fait insignifiant en lui-même, mérite à cet égard de nous retenir pendant quelques instants. Voyons donc d'abord ce qu'était *La Source?..*

Nous avons dit que c'était une revue sillonniste.

Le nom de son directeur, M. Edward Montier est une première indication; sa rédaction nous en donne de plus précieuses pourtant. Nous avons sous les yeux le numéro du 15 juillet 1910, celui-là même qui se vendait dans les couloirs du château Baubet, aux auditeurs de la *Semaine sociale.*

Sur ce sujet même, de la *Semaine sociale, La Source* écrit dans un article composé en caractères spéciaux :

Alors que de tous côtés, *les revues* et *les journaux catholiques* conseillent à leurs lecteurs de prendre part à la Semaine Sociale, *La Source* faillirait à ses devoirs si elle n'élevait la voix pour convier, elle aussi, *ses amis,* à assister à ces assises nationales..

Dans la pratique de la vie quotidienne, *les catholiques qui s'occupent d'œuvres ont rarement* — trop rarement, certes — *l'occasion de se rencontrer :* les uns, tels les membres de l'A. C. J. F. et du Sillon, *tendent vers des buts très précis, et avec des mentalités très particulières,* les autres concentrent leurs efforts sur des organisations spéciales, œuvres rurales, syndicats, coopératives, qui ne leur permettent que de rares incursions dans les autres entreprises.

A la Semaine de Rouen, tous se réuniront, *tous fraterniseront dans le « désintéressement social et le loyalisme civique ». Sur ce vaste terrain tous les catholiques peuvent se trouver à l'aise, de quelque opinion qu'ils se réclament !*

Et c'est encore un des grands mérites des organisateurs des Semaines sociales d'avoir pu contenter tout le monde, — *comme disait spirituellement l'abbé Lemire,* — et d'avoir permis aux catholiques sociaux de goûter pendant plusieurs jours cette douce et réconfortante familiarité qui se manifeste facilement, entre ceux qui se dévouent au bien de leurs semblables...

. Et puis surtout *l'immense avantage de ces Semaines est de montrer que les catholiques sont des gens sérieux* qui s'intéressent aux vastes questions qui angoissent la conscience contemporaine. Aucun des problèmes, même les plus ardus, qui s'imposent à *ceux qui veulent vivre notre époque,* ne les laissent indifférents. Et tandis que d'autres citoyens *se contentent de parler* de réformes seulement pendant les périodes électorales, les catholiques sociaux, *eux,* viennent de tous les coins du pays consacrer leurs vacances à l'étude laborieuse.

Voilà l'exemple merveilleux d'abnégation qu'offre à la France entière *le public des Semaines sociales;* et cette grandiose manifestation, encouragée par de nombreux évêques, peut avoir une telle importance pour l'avenir du catholicisme en France, que nous devons nous faire tous un devoir d'y prendre notre très humble part.

Nous avons souligné certains passages dont nous croyons superflu

de dénoncer la tendance. Est-il besoin, en effet, de montrer que tous les catholiques s'occupent d'œuvres et qu'aucun catholique digne de ce nom n'y peut manquer? — Est-il besoin de poser des points d'interrogation après les expressions « *tendent* vers des buts très précis, et avec des mentalités très particulières? » après cette formule : « Tous fraterniseront dans le « désintéressement social et le loyalisme civique »? Faut-il demander ce qu'on entend par cet appel « sur ce vaste terrain » où « tous les catholiques peuvent se trouver à l'aise, de quelque opinion qu'ils se réclament? » Que signifie cette prétention, après que Notre chef, le successeur de Pierre, nous a dicté cette formule plus précise que toutes celles qui pourront lui être opposées : *Omnia instaurare in Christo!* Voilà-t-il pas le plus vaste terrain où les catholiques se peuvent rencontrer à l'aise?

« L'immense avantage des *Semaines sociales*, aux yeux de *La Source*, est de montrer que les catholiques sont des gens sérieux!.. » Attendait-on des *Semaines sociales* pour justifier cette opinion?

Le reste de l'article attirerait les mêmes critiques, mais c'est de l'histoire ancienne sur laquelle nous ne voulons pas insister. Pourtant, il nous faut nous arrêter aux « *Essaims nouveaux* » publiés dans le même numéro et où nous trouvons de ces perles qu'il suffit de citer pour que leur faux éclat apparaisse. Ce passage est extrait d'une chronique intitulée *La Messe de la Séparation*, datée du 16 décembre 1910 :

Il faisait sombre et gris ce matin; *malgré les décrets malavisés d'ailleurs de M. Briand*, ordonnant aux curés la déclaration préalable pour pouvoir célébrer les offices, nous avons eu la Messe au Patronage comme d'habitude; mais le cœur tout d'abord n'était pas à la joie. Au lieu de chanter le *Kyrie*, le *Credo*, nos cantiques comme à l'ordinaire, nous avons tous, *à l'unisson et pour la première fois, récité en français toutes les prières de la Messe, d'accord avec le prêtre qui, en chasuble violette comme en deuil, lui aussi les disait en latin.*

Je n'avais jamais bien remarqué comme aujourd'hui les prières de la Messe, toute cette orientation vers le sacrifice; cette station hésitante au pied de l'autel : « Pourquoi mon âme, es-tu triste? » et la réponse si bien venue : « Espère en Dieu! » la confession mutuelle du prêtre devant les fidèles et des fidèles devant le prêtre, les supplications répétées du *Kyrie*, et cette épître de saint Paul aux Philippiens, — *les Philippiens, c'étaient comme les Philippins de ce temps-là.*

Cela est signé Edward Moutier. Ce n'est pas pour surprendre. Mais, voici un autre article, sur *la Mortalité à la caserne*, dû à la plume du secrétaire de rédaction de *La Source* et qui se conclut sur une phrase où l'auteur dit attendre « d'un parti vraiment démocratique », la continuation de l'œuvre, interrompue par la Révolution, du relèvement moral des hommes dans la foi en Dieu, par l'Eglise. Nous citons :

Mais il faudra bien qu'un jour nous sortions de notre torpeur; et *si jamais, il se forme un parti de la République vraiment démocratique, ce parti devra avoir à cœur de mettre ce problème de la dépopulation sur son vrai terrain celui du relèvement moral,* et des interventions légales; nous en reparlerons peut-être un jour.

Voilà ce qu'était *La Source* du 15 juillet, vendue à centaines d'exemplaires aux semainiers de Rouen. Et c'est cette revue qui s'assimile aujourd'hui *la Chronique sociale.* Il faut avouer qu'elle a bon estomac.

Nous allons en juger, du reste, par les termes mêmes dans lesquels *la Chronique* présente la fusion des deux revues. Nous trouvons ces documents précieux dans le n° 10, d'octobre 1910 de *la Chronique sociale.*

A la page 381, sous le titre *Confluent,* nous lisons :

A dater de ce mois d'octobre, la revue mensuelle *La Source publiée par un groupe de nos amis de Rouen,* cesse sa publication pour s'unir à la *Chronique sociale de France.*

Cette décision est annoncée aux abonnés de *La Source,* par l'article publié sous ce titre « *Confluent* » dont nous donnons ici la première partie.

Nous nous reprocherions de ne pas citer les bons alinéas de cet article de *la Chronique sociale.* Ils sont à retenir.

Ce serait le sort fatal des sources, si ce n'était leur destin providentiel, de se mêler, anonymes *désormais,* aux fleuves plus considérables et d'aller avec eux, anonymes *à leur tour,* se perdre dans l'Océan sans limites qui vit de leur mort.

Qu'il s'agisse *des sources de la pensée* ou des sources de la nature, le même phénomène, qui n'est ni sans grandeur, ni sans mélancolie, se produit toujours à un moment voulu de Dieu.

Il en est ainsi de tous les mouvements individuels d'abord, puis collectifs, et qui, à mesure qu'ils se généralisent, se dépersonnalisent.

ILS Y PERDENT PARFOIS LEUR NOM, MAIS ON AURAIT TORT DE CROIRE QU'ILS PERDENT LEUR INFLUENCE ET LEUR ACTION.

La source va se mêler à la mer; mais la mer qui l'absorbe, s'en nourrit...

Que veut-on dire, par cette expression « se mêler *désormais,* aux fleuves plus considérables, et d'aller avec eux, anonymes à leur tour, se perdre dans l'Océan qui vit de leur mort? »...

Tout ceci est très poétique. C'est rempli d'images que chacun interprétera à sa guise. C'est resté du pur charabia sillonniste, mais il y a des sources d'erreurs ayant un nom bien connu qui ont été frappées; sont-elles simplement devenues *anonymes désormais,* vont-elles avec les fleuves anonymes *à leur tour,* se perdre dans un Océan d'anonymat où leurs eaux se confondent aux yeux des plus vigilants pilotes, pour se retrouver à l'analyse, quand il pourra plaire à quelque novateur de la tenter?...

On parle ici de « sources de la pensée »... ! Nous connaissons de ces sources-là sur lesquelles il faut plus que jamais veiller. Ces sources-là ont-elles simplement changé leur cours ? Continuent-elles le même débit ?... On pourrait le conclure. La poésie prête à tant de suppositions !... Or, celle que nous laissons percer, ne trouverait pas sa justification dans cette formule pleine de sous-entendus, où pas un mot ne se trouve qui ne soit suspect :

ILS Y PERDENT PARFOIS LEUR NOM, MAIS ON AURAIT TORT DE CROIRE QU'ILS PERDENT LEUR INFLUENCE ET LEUR ACTION !...

Cela signifie quelque chose. Faut-il le préciser ?...

Continuant l'examen de ces ouvrages, nous sommes amené à constater que *La Source* en se fondant avec *la Chronique* va la nourrir. Est-ce par les ressources qu'elle apportera à la revue lyonnaise ? Nous avons répondu dans nos « *Impressions de la Semaine sociale* » en parlant de *La Source* que son administrateur « nous avoua peu prospère ». Non, elle va nourrir *la Chronique* de son esprit, car *La Source* avait un esprit, nous l'avons vu. Pourquoi donc ne pas tarir *La Source*, si l'on veut déposer l'esprit ?... Pourquoi détourner ses eaux vers le fleuve de la rue du Plat ?....

La conclusion de notre étude dernière était que l'esprit du *Sillon* animait les *Semaines sociales*. Cette fusion le prouve surabondamment. De l'aveu de la revue rouennaise, en effet, « *La Source*, après un cours de dix ans... en est arrivée à un point de *confluent* avec une revue, *partie d'ailleurs, mais que d'identiques orientations, ont fait aussi converger avec elle* ». Plus loin, elle dit avoir drainé, elle-même, « plus d'un ruisselet, et elle ajoute : « La source les absorbe l'un et l'autre par similitude d'idéal, comme *par similitude d'idéal* (on reconnaît le *Sillon*) elle-même se marie aujourd'hui, *le mot n'est pas inexact*, avec la *Chronique sociale de France.* » On ne pense même pas qu'on donne raison à la *Critique du Libéralisme* du 15 septembre — 1er octobre, et l'on écrit :

> Les fiançailles mystiques des deux revues d'Action Catholique et Sociale se sont faites au mois d'août dernier, *lors de la VIIe Semaine sociale, à Rouen*, sous les ombrages du château Baubet.
>
> ... *On sait quelles convergences d'idées et d'enthousiasmes se manifestèrent pendant cette semaine inoubliable.* Fondateurs de la *Chronique sociale de France* et fondateurs de *La Source* devisaient ensemble *de leurs communes aspirations.*

Ces paroles sont claires et ne laissent place à aucun doute. Les fondateurs et organisateurs des Semaines sociales se chargent donc eux-mêmes de ruiner les démentis intéressés donnés à ce que nous avons écrit sur les rapports du *Sillon* avec elles.

La Source, parle du reste « concret », c'est son expression même, et expose les avantages de la fusion :

« La *Chronique sociale de France*, fortement organisée et constituée, peut porter au loin *les espérances, les travaux, les réalisations de la jeunesse contemporaine* (?!...)

... Elle *(La Source)* n'ignore pas que *les idées qui lui sont chères* gagneront à être exposées dans une revue très cotée... elle croit aussi, sans fausse modestie, qu'elle pourra apporter à la *Chronique sociale* de façon continue, un appoint qui n'est point à mépriser, sans doute, puisqu'il a été si souvent sollicité et toujours accueilli.

Les citations que nous venons de faire sont certes très instructives et très intéressantes, mais elles émanent de sillonnistes désemparés, dira-t on. Cependant, le fait, par la *Chronique sociale,* de reprendre leur prose dénote ces qualités digestives que nous admirions tout à l'heure.

Elle fait plus. Elle répond à l'article de « ses amis de Rouen », par un article composé en caractères d'italiques, intitulé : *Bienvenue. La Chronique* s'y félicite sans réserves, de voir le « projet d'union ébauché un beau matin, sur les bords de l'île Lacroix (à Rouen) devenir une réalité ». Elle dit ensuite « la physionomie originale » de *La Source* » et elle ajoute :

« Originale, certes, elle l'était. Un goût du terroir, une pensée fraîche et vive, *une indépendance* où se mariaient la bonne humeur et *la largeur d'esprit,* s'exhalaient de ses pages. Nous aimions à la suivre chaque mois, *toujours sûrs d'y découvrir quelque thème nouveau,* quelque opportune orientation dont s'enrichirait l'effort collectif.

... La *Chronique sociale de France* ouvre toutes grandes ses portes au nouveau public ami que *La Source* guide vers elle. Son accueil est joyeux et tout vibrant d'espérance, car il a la mission, *non de faire oublier une œuvre disparue,* MAIS DE LA POURSUIVRE DANS SES PLUS CHÈRES ET SES PLUS NOBLES AMBITIONS, de la faire aimer dans la personne de ses meilleurs ouvriers qui lui restent fidèles et dévoués. »

Ceci ne laisse pas subsister la moindre obscurité. La revue lyonnaise, va continuer l'œuvre de *La Source* dont elle ne renie rien, dont elle ne rejette ni les audaces, ni les tendances. *La Source,* revue sillonniste et la *Chronique sociale,* revue des *Semaines sociales,* sont muettes sur l'Encyclique du 25 août. C'était pourtant le moment de faire au moins allusion à la soumission dont avait fait preuve la revue rouennaise?... Une telle déclaration eût relevé le prestige de celle-ci et honoré celle-là... Nous nous permettons de regretter cette abstention que nous ne voulons pas essayer d'expliquer.

***

Nous ne voulons pas nous étendre sur le silence observé par *La Source* et par la *Chronique sociale* quant à la lumineuse Encyclique « Notre charge apostolique ». Cependant il nous faut nous arrêter un instant à un fait qui vient encore appuyer notre thèse, déjà si puissamment étayée, et d'après laquelle les dirigeants des Semaines

sociales ne seraient que des sillonnistes aussi anonymes que les sectateurs de Marc le sont *désormais*.

Non seulement, en effet, la *Chronique sociale de France* fusionne avec l'organe des très sillonnistes « Philippins », de Rouen, qui sont, on s'en souvient, comme les Philippiens du temps de saint Paul, mais même avant la conclusion de cette fusion, nous trouvons les *novateurs* rouennais embusqués dans la place, en la personne du grand maître des Philippins *novateurs*, M. Ed. Montier.

C'est à dessein, que nous répétons, en les soulignant, le mot *novateur* appliqué aux collaborateurs de la *Chronique*, organe officiel des *Semaines sociales*. Nous écrivons « *novateur* » pour ne pas employer un autre mot très « moderne », mais dont on abuse peut-être et dont nous ne voulons user qu'à bon escient. Mais, sans les qualifier, nous signalerons particulièrement les innovations dangereuses proposées par le laïc, M. Montier, aux prêtres, aux séminaristes, aux hommes d'œuvres qui marchent en rangs serrés derrière M. Lorin et ses lieutenants.

Il s'agit d'une étude sur l'*Education liturgique dans les patronages*, parue dans les numéros de la *Chronique* d'août-septembre et d'octobre 1910. Ces articles, réunis en brochure, sont à la disposition des directeurs de patronage à la *Chronique sociale*. C'est dire quel cas fait cette revue des trouvailles de M. Edward Montier.

La liturgie, dit d'abord l'écrivain, est l'illustration symbolique, pour les yeux et pour le cœur, par les cérémonies extérieures et par les chants, des vérités dogmatiques et des souvenirs historiques de la religion.

C'est par la liturgie que se précisent, dans les âmes, les enseignements de la foi et de la tradition, c'est par elle que revivent les grandes scènes évangéliques, que *s'expliquent mieux* (?) et que se font mieux sentir, *les mystères profonds*, par elle que le chrétien *vit* sa croyance, s'imprègne drame chrétien et en devient co-acteur.

La liturgie de l'Eglise catholique est magnifique, grandiose, touchante, terrible, tour à tour, merveilleusement adaptée aux besoins du cœur de l'homme, vivante et réelle; car elle ne se contente pas de rappeler des souvenirs, elle prétend *vivre* des réalités toujours actuelles.

« Le chrétien *vit* sa croyance par la liturgie et elle-même *vit* des réalités ». Ce sont là des formules bien impropres, rappelant l'Encyclique que nous évoquions tout à l'heure et qui dit de ces doctrines, qu'elles « ne restent pas dans le domaine de l'abstraction philosophique », mais qu' « elles sont enseignées à la jeunesse catholique et que bien plus, on s'essaye à les *vivre* ».

Ce terme éclaire d'un jour singulier les prétentions de M. Edward Montier, nouveau docteur en liturgie, à qui semblent si bien s'appliquer ici ces formules du document pontifical :

Il n'y a pas de hiérarchie dans le *Sillon*, l'élite qui le dirige s'est dégagée de la masse par sélection, c'est-à-dire *en s'imposant* par son autorité mo-

rale ou par ses vertus... Les études s'y font sans maître, tout au plus avec un conseiller. Les cercles d'études sont de véritables *coopératives intellectuelles*, où chacun est tout ensemble maître et élève.

N'est-il pas vrai que ces formules s'appliquent admirablement au nouveau professeur qui regrette de voir les Patronages et les œuvres post-scolaires céder « trop facilement à l'attrait des spectacles et des sports » et négliger « *le côté formation morale et religieuse* » et il ajoute :

Dans des œuvres de ce genre, il est bien évident que le sens de la liturgie, le symbolisme des cérémonies fait absolument défaut... Pour ne point surcharger les offices, pour ne pas compliquer les études, on se contente de *quelques chants latins, jamais traduits ni commentés et de cantiques français dont le sens et la musique sont d'un égal mauvais goût....*

M. Montier constate bien qu'une « *piété générale, une adhésion de principe peut permettre à quelques-uns de goûter encore un certain charme d'habitude à ces chants qui les ont bercés tout petits* et d'y alimenter leur pensée, mais *le plus grand nombre se désintéressent ;*

Qu'est-ce que vous voulez que cela me dise, fait dire l'auteur à un de ses... élèves, de chanter ainsi des choses que je ne comprends pas ! L'observation est très juste.

Cependant, si l'observation est très juste, l'auteur veut bien ne pas pousser jusqu'au bout son approbation et il continue :

Je n'en tire pas TOUTEFOIS *cette conclusion qu'il serait bon de supprimer les chants latins* Aussi bien n'est-ce point l'opinion de l'Eglise.

Il est fort heureux que M. Montier ne demande pas cette suppression. Nous avons évidemment échappé là à un grave danger. Mais le « conseiller ès liturgie religieuse » continue :

Toutes les méthodes sont bonnes pour amener la jeunesse démocratique à goûter les chants et les prières de l'Eglise.

Et de cette touchante sollicitude pour la *jeunesse démocratique*, à l'exclusion probablement de celle qui ne l'est pas, le collaborateur de *la Chronique sociale de France* continue son plaidoyer en faveur des innovations... démocratiques et cela au lendemain de l'Encyclique :

Sermons, instructions, répétitions, cercles d'études et d'art religieux, rien ne doit être négligé pour rendre les jeunes gens *plus conscients de la beauté et du sens des cérémonies de leur chapelle, pour faire qu'un dimanche, pour eux, ne soit pas la répétition d'un autre dimanche.*

Pour aider à ce résultat, les chants français pourront être utilisés et... modifiés (*sic*). Il sera bon de *laisser s'élaborer peu à peu des traditions locales*

qui préciseront et adopteront aux âges, aux habitants la liturgie générale. Chaque église a ses coutumes, la plupart charmantes, toutes respectables. L'Eglise ne confond point unité et conformité.

Nous voyons clairement ici la « coopérative intellectuelle » dénoncée par Rome, en travail d'élaboration de traditions locales. M. Edward Montier va nous montrer plus positivement encore son rêve; suivons-le :

Les patronages peuvent avoir aussi certaines cérémonies particulières. *Il ne s'agit pas de substituer une liturgie à une autre, mais d'illustrer l'une par l'autre.* La liturgie latine fera mieux comprendre le sens des fêtes et des mystères catholiques. Les cérémonies et les usages locaux, la liturgie française, si on peut parler ainsi, les Noëls, par exemple, si populaires et si bien admis dans l'Eglise, feront mieux comprendre la liturgie latine.

C'est dans cet esprit seulement et en sauvegardant les principes, que *certains patronages catholiques ont cru devoir organiser des fêtes symboliques* et peu à peu se constituer LEUR LITURGIE; leur « *propre* », pourrait-on dire, *dans le seul but de rendre plus accessible à leurs adhérents la grande liturgie latine de l'Eglise Universelle.*

Nulle part mieux qu'ici, M. Montier ne tombe sous le coup de l'Encyclique du 25 août qui condamne « le but du *Sillon,* son caractère, son action », qui « ressortissent au domaine moral qui est le domaine propre de l'Eglise ». M. Montier instaure et par là il se soustrait « à la direction de ceux qui ont reçu du ciel la mission de guider les individus et les sociétés dans le droit chemin de la vérité et du bien. » Ce que Pie X dit ici du *Sillon* peut s'appliquer aux Philippins, sillonnistes eux-mêmes, et il est plaisant de voir le chef de cette secte avouer lui-même son désir d'instaurer « en dehors de ceux qui ont reçu mission de guider les individus et les sociétés » quand il écrit du patronage qu'il a fondé et qu'il dirige :

Les Philippins de Rouen sont du nombre de ces groupements dans lesquels *la tentative* — et avec succès — a été faite.

La tentative! Le terme est éloquent sous la plume de M. Montier qui nous apprend qu'une « scrupuleuse exactitude liturgique préside aux offices religieux des Philippins, et aux offices religieux *même allégés* ». « Si tout n'est pas chanté, dit-il encore, au moins *rien de ce qui est chanté n'est laissé à la fantaisie...* » On pourrait peut-être en conclure que partout ailleurs que chez M. Montier et ses fidèles, quelque chose des offices religieux est laissé à la fantaisie.. Nous allons voir qu'au contraire c'est chez les Philippins eux-mêmes que la fantaisie trouve son compte et largement. Il suffit de citer :

Les Philippins ont connu bien des vicissitudes. Ces vicissitudes leur ont fait marquer d'un trait spécial certaines fêtes; *une pensée fixée sur les*

choses religieuses leur a permis de remarquer les coïncidences dont ils ont tiré une application pour eux-mêmes. La variété de leurs initiatives (toujours la coopérative intellectuelle condamnée) artistiques, sportives ou sociales, leur a suggéré l'idée des fêtes d'un caractère aussi très particulier *et dans lesquelles toujours intervient l'idée religieuse.* De jour en jour *leur* calendrier s'est chargé de fêtes et d'anniversaires. Peu à peu les traditions se sont établies.

La « chapelle dorée » des Philippins est *le sanctuaire de leur piété et le Panthéon de leur jeune gloire; leur autel est l'autel des Victoires.* De chaque côté, en effet, sont suspendus des trophées, des palmes et des médailles remportées dans les concours gymniques. L'écusson d'azur fleuri de lis de saint Philippe de Néri avec le fauteuil et le pupitre de l'officiant, sa chasuble et son étole, les drapeaux des gymnastes et le fronton du chœur; les vitraux reproduisant la physionomie aux divers âges, de l'admirable saint, *et leurs propres groupes de gymnastes, de soldats,* TOUTES LEURS VICTOIRES *qu'ils relisent sans cesse comme en une galerie lumineuse.*

L'ambiance est propice aux évocations, elle les appelle, on comprend que *des coutumes très particulières* aient fleuri dans ce cadre.

M. Montier voit dans *ses innovations* malheureuses *des coutumes* très particulières. Nous nous contenterons de dire qu'elles nous apparaissent plutôt comme « *trop* » particulières et que le danger s'en manifeste à la simple lecture des conseils dont il comble les suivants de M. Lorin, les assidus des Semaines sociales, le bataillon des jeunes prêtres, l'escouade des jeunes laïcs et des quelques femmes que nous avons vues à Rouen, applaudissant les Thellier de Poncheville, les Raoul Jay, les Deslandre...

Il faut maintenant en arriver aux exemples et montrer, par quelques pages découpées au hasard du manuel mis en vente par la *Chronique sociale de France,* ce que vaut le fameux symbolisme mis en œuvre chez les Philippins de M. Edward Montier, qui compose, écrit la revue de la rue du Plat, « *la propre liturgique de ce patronage* ». Il y a là évidemment de ces « thèmes nouveaux » que les dirigeants de la revue des *Semaines sociales* étaient « toujours sûrs » de trouver dans *La Source.* Dans ce « propre liturgique » l'imagination de M. Montier a trouvé son application, ses poésies ont trouvé leur emploi, mais laissons-lui la plume, pour l'explication de quelques cérémonies. On y verra combien nous sommes loin du mauvais goût découvert dans le sens et la musique des cantiques français que nous, les retardataires, aimions encore :

LA FÊTE DE L'EXODE. — Si la fête de Pâques *conserve* chez les Philippins *son caractère strictement liturgique,* avec le *Quicumque,* le *Victimæ,* l'*O filii, en latin,* le dimanche de *Quasimodo prend chez eux une physionomie des plus originales.*

Il est heureux qu'on ait conservé son caractère strictement liturgique à la fête de Pâques. Peut-être innovera-t-on plus tard, mais on a changé la liturgie du dimanche de *Quasimodo;* jugez-en :

... Au commencement de la messe sur l'air triomphal de *Notre-Dame de la Victoire*, les Philippins racontent en l'harmonisant avec l'exode des lointains Hébreux, *leur propre exode :*

De l'Egypte autrefois sur l'ordre de Moïse,
Les Hébreux sont sortis en exode fameux.
Ils sont entrés vainqueurs sur la terre promise.
Au temps de Pâques aussi, nous avons fait comme eux...
Nous avons fait cela Jésus par votre grâce,
Nous avons fait cela, pour votre gloire aussi,
Vous avez fait de nous une vaillante race
Aujourd'hui nous venons vous en dire : merci !

... La messe finie tous les Philippins debout, *comme en parlance pour des destinées nouvelles*, chantent l'*In exitu* solennellement. L'après-midi, c'est encore la fête du psaume libérateur, du *chant du départ*, puis, les chefs de section viennent, la main sur l'Evangile et les reliques de saint Philippe de Néri, renouveler leurs promesses de fidélité (?) au milieu du silence attentif de leurs camarades... etc...

Passons maintenant, à la *Fête des lis*, après avoir constaté que « le mois de Marie, s'ouvre par un cantique à *la Vierge du Peuple* ». *La Fête des lis* donne lieu à la cérémonie suivante :

LA FÊTE DES LIS. — Les enfants ne sont reçus définitivement Philippins qu'après leur première communion : Cette réception est l'occasion d'une fête particulière dite la *Fête des lis*.

Ce jour-là tous les petits en costume de premiers communiants, une branche de lis symbolique entre les mains, forment comme une couronne odorante autour de l'autel. A côté de chacun d'eux, *un plus grand qui sera son parrain et son guide.* Dans un dialogue rythmé *que souligne doucement l'harmonium, les petits demandent leur admission, les grands donnent leur consentement ; les petits demandent s'ils trouveront protection, les grands les en assurent.*

Les petits lèvent la main et demandent formellement à faire partie du Patronage. La main levée également *devant les prêtres, les grands promettent de recevoir le dépôt sacré. L'aumônier bénit les enseignes* du Patronage, toujours l'écusson d'azur, *et en remet un à chaque parrain lequel l'attache lui-même sur la poitrine de son filleul.*

Les parrains mettent alors la main sur l'épaule des filleuls *en signe de maîtrise et de protection* et tous chantent, dans l'embaumement des lis, parmi les lumières, la « reconnaissance à Dieu » :

Les uns avec les autres
Nous ferons nos chemins
Nous serons leurs apôtres
S'ils sont nos chérubins.

. . . .

Nous recevons en gage
Vos bijoux précieux.
Chacun de nous s'engage
A vous les rendre aux cieux.

Nous avouons très humblement que nous avons quelque honte à

transcrire l'ordre de ces cérémonies et nous nous demandons comment on peut se permettre de telles « fantaisies » — le mot est de M Montier, dans une chapelle, fût-elle la « Chapelle dorée, des Philippins. Voici qui est pourtant mieux encore :

Le Triomphe. — Les Philippins, nous l'avons dit, sont aussi des gymnastes; ils prennent part aux concours et souvent y sont couronnés. L'usage chez eux est de former des panoplies accrochées comme des rostres pieux de chaque côté de l'autel. Mais *cette remise des trophées à l'autel des Victoires ne se fait pas sans une cérémonie symbolique,* D'UNE LITURGIE RELIGIEUSE ET CIVIQUE que l'on appelle « Le Triomphe ».

Si nous indiquons ces fêtes, c'est moins pour montrer ce qu'essayent de faire les Philippins que *pour suggérer à nos amis l'idée d'en faire autant et même beaucoup mieux* et de former ainsi aux goûts artistiques (!) en même temps qu'à la vertu (!) les jeunes âmes populaires.

La « fête du triomphe » est un *véritable scénario* dont les diverses parties se déroulent en étapes successives dans la maison tout entière illuminée, de la crypte *souterraine* à la loggia. Les chants et les cortèges d'abord *imprégnés d'une fierté légitime, peu à peu se transforment en cantilènes et en procession : la liturgie, de poétique et d'artistique au début, se fait religieuse et d'ascensions en ascensions à travers la crypte, la cour, la salle de théâtre, le cortège des gymnastes, accompagné d'un flot de peuple, monte jusque dans la chapelle et l'on passe insensiblement de la marche des Rois au Magnificat.*

Remarquons ici combien l'ordre démocratique est respecté; on part du *souterrain* pour arriver à la divine lumière. On part de la crypte, de la cour, du théâtre pour le Sanctuaire de Dieu. C'est une image qui peut-être a échappé à M. Montier. Nous la lui signalons : C'est bien démocratique. Mais continuons :

Tout d'abord donc les Philippins en costume, drapeau flottant, les porteurs de trophées en tête, sortent de la crypte et descendent lentement la cour jusque sous la voûte d'entrée en chantant : *Le retour de Salamine*:

Philippins — très fiers de nos destins
Nous revenons des concours athlétiques
Philippins ! — *Ainsi que des Romains* (?!...)
Nous revenons des palmes dans les mains... etc.

Sous la voûte les Philippins ont fait volte-face à la maison illuminée. *Du haut de la loggia des enfants vêtus de rouge et de blanc les annonçent* C'est l'*Accueil de la Cité.*

O Philippins victorieux
Nous chantons le chant qu'en ces lieux
Aux vainqueurs chantaient nos aïeux,
Noël ! Noël !

Les Philippins *heureux de cet accueil* reprennent leur marche en remontant vers le hall des fêtes aux poutrelles d'azur. *Du haut de la Loggia, les choristes font tomber une neige de fleurs :* C'est *la montée au Capitole.*

O cher drapeau de *notre jeune gloire*
Nous te rentrons fièrement dans nos murs
Tu nous menas de victoire en victoire
Drapeau des forts, drapeau sacré des purs.

Comme rentraient *les héros de la Grèce*
Dans Olympie aux beaux soirs du passé
Nous revenons le front ceint d'allégresse
Où notre autel par nos mains fut dressé !

Admirons en passant la modestie des hommes à jeune gloire » qui sont « forts » et « purs » et qui font pâlir les « héros de la Grèce ». M. Montier continue :

Les bambini distribuent des lauriers verts et les Philippins *après avoir bu une coupe de vin,* se souvenant que tout succès vient de Dieu, entonnent comme un Sabaoth pour monter à la chapelle.

... Ils entrent enfin à la chapelle dorée, ils se rangent en couronne autour de l'autel, les porteurs de trophées au milieu, *le drapeau incliné sur eux* et ils chantent leur prière des gymnastes. Puis *les trophées déposés aux mains des prêtres, la foule* (?) entonne le « Magnificat », « l'exaltation des humbles » et la bénédiction du Saint-Sacrement termine la manifestation.

C'est ce que nous trouvons de mieux et c'est la seule chose qui importe. Il est étonnant que M. Ed. Montier ou, à son défaut, les prêtres, aux mains de qui sont remis les trophées, ne s'aperçoivent pas de la vanité de tout ce qui précède. Que les Philippins remercient Dieu d'avoir remporté un succès. C'est bien. Mais qu'ils ne pensent à Lui qu'après avoir psalmodié dans des cours et sur des scènes

...le chant qu'en ces lieux
Aux vainqueurs chantaient nos aïeux...

leur « jeune gloire » et leur héroïsme olympien... Ce serait réjouissant si on n'avait à déplorer de tels errements...

Un dernier exemple, toujours copié dans l'étude de M. Edward Montier, dans la *Chronique sociale de France,* achèvera de nous renseigner sur la recrue que fait celle-ci :

Le 14 Juillet. — Si le 14 juillet tombe un dimanche, comme en 1907, *la Chapelle Dorée s'harmonise aux pensées du jour, les lambris sont pavoisés de drapeaux tricolores. Sur l'autel, des bouquets tricolores également avec au-dessus des gerbes de lis pour bien marquer que rien ne doit être rompu dans la trame de l' histoire nationale.*

Pourtant !... Mais passons :

Après le *Domine, salvam fac,* vient la paraphrase de l'*Exaudiat,* la prière pour le chef, *que le chef soit roi ou peuple, un ou plusieurs :*

Seigneur, nous vous prions en cet anniversaire
Du jour où le pays crut à sa liberté
Car nous vivons encor de cet élan sincère,
Qui l'avait emporté.

Exaucez-nous, Seigneur, des demeures célestes,
Par la main conduisez la Patrie en tout lieu;

Les autres ont des chars et des chevaux plus lestes,
Mais nous, nous avons Dieu.

Ils se sont empêtrés, ils sont tombés, les autres (?!)
Nous, nous voici levés debout sur l'étrier
Seigneur, sauvez la France, et faites forts les vôtres
Qui viennent vous prier.

Faites libre, Seigneur l'Eglise catholique.
Brûlez tous les Français du feu de votre esprit.
Sauvez notre pays! Sauvez la République!
Par la grâce du Christ!...

Nous nous garderons d'insister sur ces parodies... Nous lisions dernièrement dans l'ouvrage du R. P. Dom Paul Benoît sur la Franc-Maçonnerie, le détail des cérémonies pour l'admission des maçons aux différents grades. Nous nous en amusions doucement, malgré la tristesse que nous ressentions dans cette étude de la secte odieuse. Mais, à la vérité, ne serait-on pas tenté en lisant les articles de M. Montier dans la *Chronique sociale* de répondre à son vers :

Par la main conduisez la Patrie en tout lieu.

que la prière peut être excellente, mais que la maçonnerie a bien essayé depuis longtemps de conduire partout, jusqu'aux extrêmes limites de l'athéisme, notre belle Patrie... Ne serait-on pas tenté de répondre à cet autre vers :

« Nous, nous voici levés debout sur l'étrier.

ne serait-on pas tenté dis-je, de répondre : « Pourquoi faire?... »

Mais la matière est trop grave pour qu'on puisse un seul instant s'en amuser. Les *Infiltrations* se découvrent de toutes parts. Dans les principes, comme dans les faits, les pratiques de l'occultisme maçon ont porté leurs fruits et peu à peu, à mesure que le Pasteur de l'Eglise renverse les paravents derrière lesquels se griment les acteurs, nous reconnaissons les visages...

La Source de Rouen a fusionné avec la *Chronique sociale de France.* La Revue d'études et d'action du groupe des *Semaines sociale de France* a fait des recrues. Nous pouvons en apprécier la valeur. La *Semaine sociale* de 1911 sera très intéressante; elle nous réserve des surprises...

Paul DEVIGNE.

APPENDICE. — On ne lira pas sans un intérêt particulier la lettre que Mgr Fuzet, archevêque de Rouen, vient d'adresser aux sillonnistes de son diocèse.

Rouen, le 3 novembre 1910.

CHERS MESSIEURS,

Depuis qu'a été publiée la lettre de Notre Saint-Père le Pape sur le *Sillon*, vous m'avez écrit pour m'exprimer votre humble foi à la doctrine qui y est enseignée et votre soumission absolue aux prescriptions qu'elle édicte. En même temps, vous remettiez entre mes mains, suivant le désir du Souverain Pontife, la direction de vos groupes. Je vous félicite de cet acte de sincère catholicisme.

Il n'est pas d'ailleurs pour me surprendre. Vous n'aviez pas attendu un tel événement pour me témoigner en maintes circonstances votre affectueux esprit de discipline. A aucun moment, en effet, les sillonnistes de mon archidiocèse n'ont cessé de se déclarer les fils respectueux du chef de l'Eglise, ils ont toujours entouré d'égards les représentants de la hiérarchie à tous ses degrés, et en toute rencontre ils se sont montrés les plus disposés à suivre les avis de leur Archevêque. Ils ont en outre été ici, non moins qu'ailleurs, les jeunes gens pieux et zélés qu'on a loués partout.

C'est pourquoi, comme vous me le rappelez avec une royale gratitude, chers Messieurs, je n'avais jamais cru devoir décourager votre ardeur, quelque inexpérimentée qu'elle m'apparût, et si accessible que je la visse parfois aux illusions et aux utopies. Je vous ai fait confiance : vous ne m'en avez que plus exactement obéi. Aussi, chez nous, « les beaux temps du Sillon » duraient encore hier.

S'il en avait été de la sorte partout, le magistère suprême de l'Eglise n'eût pas été obligé d'intervenir pour condamner des erreurs et sévir. Alors la force d'apostolat, qui, de l'aveu général, est la meilleure caractéristique du *Sillon*, eût été décuplée. Il pouvait garder ses opinions politiques, comme les autres groupes de jeunesse peuvent garder les leurs : il eût cependant, s'il m'avait écouté, mis la politique au second rang de ses préoccupations — elle lui a suscité tant d'animosités ! — il eût évité de perdre son effort en théories sociales aventureuses; enfin, il se fût défini, sans plus, comme je l'ai demandé plusieurs fois à son chef généreux : une école d'apostolat religieux, de foi communicative, d'énergie morale puisée dans la connaissance et l'amour de Jésus-Christ.

C'est ce que chacun de vos groupes, séparés maintenant, comme le veut S. S. Pie X, en *Sillons catholiques*, doit désormais s'efforcer d'être uniquement.

Car, je l'espère bien, ces groupes ne vont pas s'émietter, ni rester inactifs. Les qualités d'apôtres que Dieu vous a départies, jeunes gens, ne demeureront pas sans emploi parce que l'Eglise les a réglées. Elles seront plus efficaces au contraire. Ne philosophez plus qu'à la pure lumière des principes catholiques. Ne construisez plus de systèmes sociaux dans l'espace. Etudiez les faits, relevez les misères imméritées. Enfin, le Saint-Père vous le demande, « travaillez plus que jamais à la régénération chrétienne et catholique du peuple en même temps qu'à l'amélioration matérielle de son sort ». Vous serez — avec l'opinion publique de vos préférences et dans le respect de celles d'autrui, — les citoyens les plus dévoués au bien public, ceux qu'on trouve toujours prêts pour l'action utile et sans violence. Comme aux beaux jours de vos origines, animés d'un sentiment très vif de la fraternité humaine, vous irez au-devant de ceux qui travaillent et qui souffrent, vous les aiderez. Vous élèverez parmi les classes ouvrières l'étendard de Jésus-Christ, le signe du salut pour les individus et les nations. Vous alimenterez votre activité aux sources de la grâce. Vous imposerez

le respect de la religion aux milieux les moins favorables, vous habituerez les ignorants et les impies à entendre parler de Dieu; partout vous saurez crier hautement et fièrement votre foi.

Vous vous montrerez ainsi, chers Messieurs, parmi nos associations catholiques, des entraîneurs; au milieu de nos paroisses, les fidèles les plus édifiants, toujours dévoués à toutes les œuvres qui seront signalées par les pasteurs à votre zèle. Vous aviez votre place dans notre *Union catholique diocésaine de jeunesse;* elle vous reste. Puisqu'il y a encore des œuvres religieuses à créer, un sens social à développer parmi les catholiques mêmes, un goût et une pratique de la vie intérieure à répandre : je vous convie à ce bon et fertile labeur. L'Eglise a besoin d'apôtres laïques, qui, de proche en proche, comme aux premiers siècles de sa vie, fassent connaître et aimer l'Evangile et lui amènent de nouvelles conquêtes. Je vous demande d'être ces apôtres.

Recevez, chers Messieurs, l'assurance de mes sentiments affectueux et dévoués.

† Frédéric,
Archevêque de Rouen.

ALLONS AU PEUPLE ! OU MODERNISME SOCIAL [1]

II

COMMENT L'ÉGLISE ALLAIT AU PEUPLE

A entendre les tenants du modernisme doctrinal, tous ceux qui vécurent avant eux ne comprirent rien à la philosophie, à la théologie, à l'histoire et à la critique historique, à l'exégèse. C'était la nuit, la nuit noire qu'éclairaient à peine par intermittences quelques pâles lueurs émanant de flambeaux trop rares et d'un rayonnement trop circonscrit.

De même, certains modernistes sociaux se persuadent et disent volontiers qu'avant notre vingtième siècle, qu'avant la Révolution française, tout au moins, c'était partout la misère pour les petites gens, la misère noire! et que personne au monde n'avait cure ni souci d'en retirer le « pauvre peuple ».

Je ne sache pas de plus cynique mensonge! Et l'on comprend que le doux Pontife de Rome y réponde avec une insistance toute particulière, avec une indignation visible, avec une émotion qui retentit jusqu'à la moelle de l'âme.

« Non, non, dit-il, — il faut le rappeler énergiquement, dans ces

---

1. Voir le numéro du 15 novembre 1910.

temps d'anarchie sociale et intellectuelle où chacun se pose en docteur et en législateur, — .. non la civilisation n'est plus à inventer, ni la cité nouvelle à bâtir dans les nuées. Elle a été, elle est : C'est la civilisation chrétienne, c'est la cité catholique. Il ne s'agit que de l'instaurer et restaurer sans cesse sur ses fondements naturels et divins contre les attaques toujours renaissantes de l'utopie malsaine, de la révolte et de l'impiété : *Omnia instaurare in Christo* » (1).

Un peu plus loin, hanté d'une part par la merveilleuse vision de la cité chrétienne, si chaude, si habitable, telle que la fit l'Eglise du Christ; obsédé d'autre part par l'outrecuidance niveleuse des modernistes sociaux qui font table rase du passé et ne voient rien en dehors de leurs rêves, notre Saint-Père le Pape dit aux Evêques de France :

« Vous êtes le passé; eux sont les pionniers de la civilisation future. Vous représentez la hiérarchie, les inégalités sociales, l'autorité et l'obéissance; institutions vieillies, auxquelles leurs âmes, éprises d'un autre idéal ne peuvent plus se plier. Nous avons sur cet état d'esprit le témoignage de faits douloureux, capables d'arracher des larmes; et nous ne pouvons malgré notre longanimité nous défendre d'un juste sentiment d'indignation. Eh! quoi! on inspire à votre jeunesse catholique la défiance envers l'Eglise, sa mère; on lui apprend que depuis dix-neuf siècles elle n'a pas encore réussi dans le monde à constituer la société sur ses vraies bases; qu'elle n'a pas compris les notions sociales de l'autorité, de la liberté, de l'égalité, de la fraternité et de la dignité humaine; que les grands évêques et les grands monarques qui ont créé et glorieusement gouverné la France, n'ont pas su donner à leur peuple, ni la vraie justice, ni le vrai bonheur, parce qu'ils n'avaient pas l'idéal du *Sillon!*...

« Quand on songe à tout ce qu'il a fallu de forces, de science, de vertus surnaturelles pour établir la cité chrétienne; et les souffrances de millions de martyrs, et les lumières des Pères et des Docteurs de l'Eglise, et le dévouement de tous les héros de la charité, et une puissante hiérarchie née du ciel, et des fleuves de grâce divine, et le tout édifié, relié, compénétré par la Vie et l'Esprit de Jésus-Christ, la Sagesse de Dieu, le Verbe fait homme, quand on songe, disons-nous, à tout cela, on est effrayé de voir de nouveaux apôtres s'acharner à faire mieux avec la mise en commun d'un vague idéalisme et de vertus civiques. Que vont-elles produire? Qu'est-ce qui va sortir de cette collaboration? Une construction purement verbale et chimérique, où l'on verra miroiter pêle-mêle et dans une confusion séduisante, les mots de liberté, de justice, de fraternité et d'amour, d'égalité et d'exaltation humaine, le tout basé sur une dignité humaine mal comprise. Ce sera une agitation tumultueuse, stérile pour le but proposé et qui profitera aux remueurs des masses moins utopistes. Oui, vraiment,

1. Lettre de Pie X sur le « Sillon », 25 août, 1910.

on peut dire que le *Sillon* convoie le socialisme l'œil fixé sur une chimère » (1).

Non, non! pour comprendre pratiquement le « *misereor super turbam* », pour aller au peuple, l'Eglise n'a pas attendu l'âge d'or du modernisme social. Quiconque ne ferme pas obstinément les yeux la voit, tout le long des siècles, se pencher sur les petits et sur les humbles, se faire la garde-malade de la pauvre humanité, et, apparition vraiment divine, tendre à chacun sa main bienfaisante et dire : Relève-toi et regarde le ciel!

Qui peut ignorer ces choses que sait le plus petit des enfants de nos catéchismes?

Il y a bien des siècles, je pense, que nos pères, en considération sans doute du septénaire sacré qui leur était cher, énuméraient — parce qu'ils les voyaient partout — sept œuvres de charité ou de miséricorde corporelle, et sept œuvres de charité ou de miséricorde spirituelle. Et ces quatorze œuvres principales se ramifiaient en une multitude d'autres œuvres secondaires qui s'épanouissaient sous l'action de l'Eglise. Et en les énumérant, les anciens ne manquaient pas de conter, en regard de chacune, au moins un « beau miracle » que Dieu avait fait pour l'accréditer et la rendre populaire.

Qu'il fait bon savourer ces parfums d'antan qui fleurent le Ciel!

Voici les sept œuvres de miséricorde corporelle :

1° Donner à manger à ceux qui ont faim, à boire à ceux qui ont soif;

2° Vêtir ceux qui sont sans vêtements;

3° Donner un abri et l'hospitalité à ceux qui manquent de logis;

4° Visiter les prisonniers;

5° Soigner les malades;

6° Racheter les captifs;

7° Ensevelir les morts.

Voici, d'autre part, les sept œuvres de miséricorde spirituelle :

1° Instruire les ignorants;

2° Ramener dans le bon chemin, par la correction fraternelle, ceux qui s'égarent dans les sentiers de l'iniquité;

3° Donner de bons conseils;

4° Consoler les affligés;

5° Supporter patiemment le prochain;

6° Pardonner les injures;

7° Prier pour les vivants et pour les morts.

1. Lettre de Pie X sur le « Sillon ».

En voilà des œuvres sociales! Par elles-mêmes et par les œuvres similaires qu'elles firent éclore, elles atteignaient *toutes* les misères humaines, toutes les misères du corps et de l'âme.

Seulement, — et la remarque est essentielle, — l'Eglise, en établissant entre ces œuvres diverses une sorte de hiérarchie ou de dignité ou de mérite, ne donnait point le pas aux œuvres matérielles, comme beaucoup, aujourd'hui, se plaisent à le faire. Elle disait bien haut, elle enseignait que l'aumône faite à l'âme vaut infiniment plus que l'aumône faite au corps. Elle disait que Dieu, foyer et modèle de toute vraie charité, se sert d'une double mesure pour répandre sa miséricorde sur les hommes. Tantôt il les visite dans sa *grande miséricorde*, « secundum magnam misericordiam » ; c'est quand il leur donne les biens éternels, c'est-à-dire les divines richesses de la grâce, en attendant les divines splendeurs de la gloire; tantôt il les visite, si je puis parler ainsi, dans sa *petite miséricorde* : c'est quand il leur donne les biens temporels. — Et ces biens de la terre, le Souverain Maître de toutes choses en fait, semble-t-il, si peu de cas qu'il les laisse souvent à ses pires ennemis, — qu'il n'en voulut rien garder pour lui, pendant sa vie voyagère, pas même une pierre où reposer sa tête, — et qu'il lui plaît de ne pas les départir toujours — oh! combien il s'en faut! — même à ses amis les plus aimés.

Or donc, et ces réserves faites, l'Eglise, dès son berceau, commença de sourire aux humbles, comme Jésus naissant avait souri aux bergers, du fond de sa crèche : elle établit ou du moins laissa s'établir ce qu'on nomme à notre époque une *œuvre sociale.*

En ces jours bénis, l'égoïsme, d'où procèdent toutes les misères humaines, semblait ne plus exister chez les néophytes. A l'exemple du Christ, les premiers chrétiens, mettant leurs biens en commun, se réunissaient pour prendre leurs repas ensemble; et, pour peu qu'on lise attentivement le *Livre des Actes*, on voit que la fraction du même pain, à la même table, provoquait une sorte de tressaillement des cœurs et cimentait l'amour des âmes.

Et quand il fallut donner un nom à ces festins incomparables dont Jésus-Christ était toujours le premier aliment, d'abord dans le sacrement de l'Eucharistie, ensuite dans le « sacrement » des Saintes Ecritures, on ne trouva pas de mot plus en rapport avec la chose que celui-ci : « les Agapes » ou « les charités », comme si ces repas étaient vraiment et simplement des actes d'amour.

Ce n'était point, à Dieu ne plaise! le *communisme* que rêvent et que prônent les sociologues modernes; mais c'était la *communauté* chrétienne idéale.

Et pourtant les Apôtres qui, au début, distribuaient eux-mêmes le pain à cette famille sans cesse grandissante et qui, certes, ne répugnaient nullement à demeurer « les serviteurs des serviteurs de Dieu », les Apôtres comprirent vite que leur mission était plus haute, ils dirent : « Non est æquum nos derelinquere verbum Dei et ministrare mensis. »

En établissant ainsi nettement la ligne de démarcation entre le temporel et le spirituel, entre le ministère apostolique proprement dit et les œuvres de miséricorde, n'enseignaient-ils pas du même coup à tous les prêtres qui ont charge d'âmes qu'ils se doivent tout entiers à leur ministère pastoral, tant c'est lourd à porter, même une seule âme!

Parmi ces jeunes « servants » de l'Eglise naissante, il en est un qui se distingua entre tous, saint Etienne. Ame toute de feu, sentant sans doute que sa carrière serait courte et voulant vivre en peu de temps de longues années, « Consummatus in brevi, explevit tempora multa ». Etienne ne se contenta point de servir à la table commune. Aux heures libres, il se livrait à la controverse avec les chefs des diverses sectes judaïques d'alors. Et de ces sortes de conférences contradictoires il sortait toujours vainqueur; car, la sagesse, l'Esprit-Saint même parlait par sa bouche : « Et non poterant resistere sapientiæ et Spiritui qui loquebatur. » — Pour le confondre et étouffer sa voix, ses antagonistes ne trouvèrent qu'un moyen, ce fut de le tuer à coups de pierre!

Mais ils ne tuèrent pas l'institution elle-même : longtemps encore, c'est-à-dire tant que dura l'ère des martyrs, les diacres furent la cheville ouvrière de la charité chrétienne, ou, si l'on y tient, de l'action sociale. Nul n'ignore que le diacre romain saint Laurent, avant de mourir sur son gril, au milieu du IIIe siècle, fit une dernière aumône aux pauvres, — ces « joyaux » de l'Eglise.

D'ailleurs, même aux temps apostoliques, on adjoignait aux diacres, au fur et à mesure des besoins, d'autres « ministres » d'ordre moins élevé. On donna même une sorte de consécration à certaines femmes d'élite, — saintes veuves ou jeunes filles d'une vertu éprouvée, — qui devenaient les auxiliaires des ouvriers de l'Evangile et les servantes des fidèles. Et, combien touchant, l'épisode d'une de ces « Sœurs de Charité! » — Tabithe ou Dorcas mourut à Jaffa, alors que les anges si bienfaisants ne devraient jamais mourir. Saint Pierre, qui se trouvait dans le voisinage, s'empressa d'accourir, au moins pour consoler un peu la petite chrétienté en deuil. A son arrivée, les veuves l'entourent en pleurant et lui montrent les robes et les vêtements que leur faisait celle qui venait de mourir. Pierre, l'âme endeuillée, lui aussi, se fit conduire à la chambre haute où reposait le corps; il se mit à genoux

et pria. Puis se tournant vers la morte, il dit : « Tabithe, lève-toi ! » — Et, ayant appelé les « saints », il la leur rendit vivante (1).

De cette institution primordiale — comme sur le bouton s'épanouit la rose, — sortirent à l'heure providentielle les divers Ordres religieux; l'Eglise en favorisa partout la merveilleuse floraison.

— Mais, dit-on, pourquoi cette multiplicité?

— Pourquoi? tout simplement parce qu'il y a multiplicité de misères humaines, et qu'il n'en est pas une seule devant laquelle l'Eglise ait passé sans s'émouvoir.

Oui, chaque fois qu'on lui a dit : « C'est grand'pitié », ici ou là, dans le monde! — avec la clairvoyance d'une immense charité, avec des délicatesses infinies, avec les mille ressources de sa tendresse maternelle, l'Eglise est accourue, sous le froc noir du moine ou la cornette blanche de la Sœur de Charité.

De là, la variété considérable et la diversité des Ordres religieux.

Ordres hospitaliers, Ordres enseignants, Ordres contemplatifs, Ordres militaires : la liste en serait interminable! Et pourtant chacun d'eux a ou du moins a eu sa raison d'être, sa mission spéciale, sa fonction propre dans la pratique des œuvres de miséricorde corporelle ou spirituelle.

— Fonctions parfois bien modestes! pourrait-on dire, si l'on ne considérait la charité qui en était l'âme et en faisait la grandeur.

N'eut-on pas l'idée, au XIIe siècle, de créer un Ordre de « Frères pontifes », avec la double mission de construire ou d'entretenir les ponts sur les rivières, et de guider, voire de défendre, les pèlerins et les voyageurs? Ils eurent longtemps un monastère à Paris; je crois même que l'église de Saint-Jacques-du-Haut-Pas leur doit ses premières pierres.

Pour menus que puissent paraître de prime abord de tels objectifs, combien ils s'ennoblissent et quelles vastes proportions ils acquièrent quand on songe que ces humbles religieux répandaient de cette façon une des munificences de l'Eglise, au profit de tous; quand on songe d'autre part que, à côté et au-dessus de ces Frères pontifes qui rendaient les chemins praticables, d'autres « Pontifes », déchargés par eux des soucis matériels, jetaient et entretenaient le pont immense qui va de la terre au ciel, de l'âme à Dieu.

Car, et c'est toujours là qu'il en faut revenir : aux diacres ou aux diaconesses d'abord, aux moines ou aux moniales ensuite, les offices moins surnaturels de la charité chrétienne; — aux apôtres, aux Evê-

1. *Actes des Apôtres*, chap. IX, in finem.

ques, aux pasteurs, le ministère tout divin de la « grande miséricorde » ou de la sanctification des âmes.

Or, de même que les Apôtres imposèrent les mains aux diacres, afin de leur infuser les grâces de vocation nécessaires; de même l'Eglise, d'une certaine façon, impose toujours les mains aux Religieux, elle les soumet longuement à une sorte d'éducation professionnelle, avant de leur confier ses œuvres de bienfaisance.

En d'autres termes, — et cette thèse a la valeur d'un axiome, — *l'Eglise affranchit le plus possible le religieux de toutes les misères humaines : puis, elle se sert de lui pour en affranchir le plus possible la société tout entière.*

Il convient peut-être de rappeler ces choses, à une époque où les religieux sont méconnus, honnis, condamnés à l'exil.

Voici donc comment sur ce sujet raisonne le docteur angélique, saint Thomas d'Aquin.

Dans la formation et la transformation du religieux, en vue de sa noble mission sociale, on peut distinguer comme trois phases ascensionnelles :

1° Pour mettre dans son cœur — et à son plus haut degré, — l'amour de Dieu et l'amour des hommes, l'Eglise le libère de tous les autres amours. Or, trois affections terrestres nous captivent particulièrement : l'amour de l'or et de tout ce qui y ressemble : le religieux s'en détache par le vœu de pauvreté; l'amour des plaisirs sensuels : le religieux y renonce par le vœu de chasteté qui entraîne la pureté du corps, du cœur, de l'imagination, de l'âme tout entière; l'amour de l'indépendance et de la volonté propre : le religieux en fait fi par le vœu d'obéissance en vertu duquel il devient, non point *perinde ac cadaver* comme on le dit faussement, mais comme un bâton dans la main d'un vieillard.

2° L'Eglise débarrasse le religieux de tout souci matériel, de toute sollicitude relative aux intérêts du temps, afin que sans préoccupation pour lui-même, il puisse s'occuper sans partage des besoins d'autrui.

Or, généralement, trois sortes de soucis nous agitent et absorbent notre activité. Soucis dans la gestion des affaires temporelles : le vœu de pauvreté y pourvoit; soucis du gouvernement d'une famille : le vœu de chasteté les éloigne; soucis provenant de l'indécision, des incertitudes, des égarements de la volonté abandonnée à elle-même : ces soucis du gouvernement de soi-même sont écartés par le vœu d'obéissance qui règle et dirige, heure par heure, les moindres mouvements de la volonté.

3° L'Eglise, enfin, veut que le religieux arrive à l'immolation complète de soi-même. Car c'est de la mort que germe toute vie féconde; l'homme qui ne sait pas mourir à lui-même demeure enfermé dans son étroit égoïsme et ne se dépensera jamais pour ses frères : « *Nisi granum frumenti.. mortuum fuerit, ipsum solum manet* » (1).

Or, le religieux pour sortir de son égoïsme, s'immole et meurt par le triple sacrifice que supposent ses vœux . sacrifice des biens matériels et extérieurs; sacrifice des appétits du corps et des jouissances sensuelles; sacrifice, le plus méritoire peut-être, de l'indépendance personnelle.

N'est-ce pas la mort totale? oui, mais la mort d'où vient la vie! il importe de le redire.

Que la divine Hostie de nos autels soit consommée par le prêtre qui l'a consacrée ou par les fidèles qui s'en nourrissent; qu'elle soit conservée dans la solitude du tabernacle. modèle de la vie cachée en Dieu; qu'elle soit exposée aux yeux des fidèles pour provoquer leurs adorations plus ferventes; qu'elle soit donnée à l'enfant encore candide pour le faire grandir; qu'elle soit portée au malade pour consoler sa douleur; qu'elle apporte ici une lumière, là une force, ailleurs une consolation, un remède, un viatique, une espérance : elle reste partout et sans cesse une hostie; c'est toujours Jésus-Christ qui se donne à la pauvre humanité.

Il en va de même du religieux.

Quels que soient l'esprit de son ordre et le but particulier de son institut, la forme et la norme de sa vie; qu'il soit destiné à mettre un peu de baume sur les plaies des malades; qu'il soit appelé à déposer dans le cœur et dans l'intelligence de la jeunesse les semences de la vertu et de la science chrétiennes; ou bien qu'il se consume sans bruit devant Dieu, dans le secret du cloître, comme une lampe ardente et luisante, peu importe : ce qui prime tout en lui, c'est qu'il est une hostie, mais une hostie qui se donne, ou, pour mieux dire une hostie qui n'existe que pour se donner aux hommes.

Et avec quelle prodigalité joyeuse ils se donnèrent toujours!

Qu'ils fussent hospitaliers, enseignants ou contemplatifs, on les vit partout, durant quinze ou seize siècles, répandre sur la société, comme par trois canaux partis de la même source, les flots de la charité, de la vérité et de la grâce divines.

Combien d'entre ces moines qui, auréolés de la noblesse du sang, de la noblesse de l'esprit, de la noblesse du cœur, n'auraient pas voulu servir les rois, s'abaissèrent aux plus humbles offices ou aux

besognes les plus répugnantes et se firent avec un étrange enthousiasme les serviteurs des plus petites gens!

On a dit des Ordres religieux : « C'est une épée dont la poignée est à Rome et la pointe partout. » — Oui bien; pourvu qu'on n'entende pas une épée qui blesse et qui donne la mort. A Dieu ne plaise! puisqu'elle donne la vie! La poignée est entre les mains du Souverain Pontife, et la pointe partout où se trouvent des âmes à relever, à consoler, à éclairer, à aimer les religieux contemplatifs, enseignants et hospitaliers ne font pas autre chose, chacun selon sa mission providentielle.

De même que les Evêques ont fait la France comme les abeilles leur ruche, de même, on peut l'affirmer sans paradoxe, les moines firent, presque de toutes pièces, l'ancien et le nouveau monde.

Le monde devrait s'en souvenir.

« Si le genre humain, — cette pensée est de Donoso Cortez, — n'était pas irrémissiblement condamné à voir la chose à rebours, il choisirait pour conseillers, parmi tous les hommes les théologiens, parmi les théologiens les mystiques, et parmi les mystiques ceux qui ont mené la vie la plus retirée du monde et des affaires. »

Hélas! trop souvent, pour ne pas dire toujours, quand les abeilles ont construit la ruche et y ont ouvré avec un art et une patience infinis les beaux rayons de miel, les hideux frelons, parasites non moins voraces que fainéants, viennent s'y loger en vociférant :

« La maison est à nous, c'est à vous d'en sortir! » Et les abeilles, entêtées à l'ouvrage parce qu'elles sont entêtées dans la bienfaisance, s'en vont ailleurs commencer une autre ruche et d'autres rayons de miel.

Oh! l'entêtement dans la bienfaisance par les œuvres de charité ou de miséricorde : n'est-ce pas là toute l'histoire des Ordres religieux à travers les siècles? Mieux que personne le moine connaît la grande maxime chrétienne : Faites du bien à qui vous fait du mal : imitez le bois de santal, lequel parfume la hache qui l'a blessé.

Les premiers coups de hache contre l'arbre monastique furent portés, au XVI[e] siècle, en Allemagne et en Angleterre, partout où s'implanta le protestantisme. L'arbre fut pour ainsi dire coupé brutalement à fleur du sol. Et quel triste lendemain pour ceux qui s'abritaient sous sa frondaison et vivaient à son ombre!

Un socialiste très en vue en Angleterre et dont la science historique est hautement appréciée, Hyndmann, a dit :

« Quand la Réforme triompha, les pauvres, qui toujours avaient trouvé secours et appui dans l'Eglise, les voyageurs qui étaient hébergés et nourris dans les monastères, les enfants du peuple qui y recevaient leur éducation et leur instruction, se virent privés de ces bienfaits.

» Les propriétés de l'Eglise devinrent un instrument d'oppression dès qu'elles passèrent aux mains des nouveaux seigneurs et de la bourgeoisie : l'exploitation du travail agricole et l'usure furent tolérées et le protestantisme devint la cause directe de la misère en Angleterre. »

Comme suite à cette citation, Mgr Delassus ajoute :

« Les pauvres affluèrent à la porte de ceux qui s'étaient arraché les dépouilles des religieux, et la porte de ces riches ne s'ouvrit point à leurs désespérants appels.

» Bientôt ce fut la cruauté qui prit la place de la charité dans ces cœurs sans pitié. Une loi fut portée par Henri VIII, condamnant les mendiants invalides à être mis dans les fers et à être fouettés, les valides à être attachés à la queue d'une charrette et flagellés jusqu'au sang. En 1535, on renchérit sur ces peines : à la première récidive les mendiants auraient l'oreille droite coupée, et à la seconde ils seraient mis à mort. Sous Edouard VI, le Parlement adoucit un peu cette cruelle législation : il arrêta que tout pauvre valide qui resterait oisif pendant trois jours serait marqué d'un fer chaud sur la poitrine et servirait pendant deux ans, comme esclave, la personne qui l'aurait dénoncé. En 1572, voyant que la misère ne faisait qu'augmenter, des lois plus dures encore furent édictées. Le paupérisme ne faisait que s'étendre; et Elisabeth se vit obligée d'établir la taxe des pauvres, tant la charité s'était exilée du cœur de ces chrétiens soi-disant « réformés », en réalité déformés.

« Les choses n'allaient pas mieux en Allemagne, à la suite des prédications de Luther. Il faut lire, dans le second volume de Janssen, *L'Allemagne et la Réforme,* les suites de cette réforme au point de vue social. Parmi tous les contemporains dont il apporte le témoignage sur l'extrême misère dans laquelle le peuple était tombé, qu'il suffise de redire ce cri de Cochlœus : « Quand verrons-nous relever tous ces châteaux, ces couvents, ces abbayes, ces églises, ces villages qui, en un si court espace de temps, ont été saccagés, incendiés! Et qui donc a gagné à tant de ruines? les lansquenets et les reîtres.. Tant de veuves, d'orphelins, de vieillards, d'infirmes tombés dans une horrible détresse! une telle misère attendrirait une pierre! » (1).

Il est, en effet, beaucoup plus facile de détruire que de cons-

1. Mgr Delassus, *Vérités sociales et erreurs démocratiques*, p. 327 et seq.

truire; et c'est folie que de démolir les vieilles maisons sous prétexte qu'elles n'ont pas peut-être tout le confortable *moderne*, alors qu'on ne sait pas si l'on pourra se bâtir ensuite même une cabane.

En France, l'orage contre les moines et contre leurs œuvres éclata seulement à la Révolution.

En ce temps-là, on apprit au peuple qu'il était malheureux, bien malheureux! Il ne le savait pas, il ne le soupçonnait même point; encore moins se plaignait-il, trouvant et disant bien haut qu'il fait bon vivre sous la crosse abbatiale ou épiscopale. Et cela durait depuis quatorze ou quinze cents ans!

Le peuple de France apprit donc enfin qu'il était malheureux; il finit même par le croire, tant a de puissance la piperie des mots et la griserie des sophismes.

Les représailles furent terribles, la ruine complète; car l'homme n'est jamais plus cruel que lorsqu'il se venge d'une longue série de bienfaits.

Les monastères, les cloîtres, les écoles paroissiales, les collèges, les universités, les « Hôtels-Dieu » où trouvaient un refuge toutes les douleurs physiques ou morales, les asiles innombrables ouverts à l'enfant, à l'adolescent, au vieillard, les sanctuaires où on allait prier et parfois pleurer tout devint la proie des vandales.

« Et Jérusalem n'était plus habitée, mais ressemblait à un désert : on ne voyait plus aucun de ses enfants y entrer ou en sortir. Son sanctuaire était foulé aux pieds; les étrangers étaient les maîtres de la citadelle devenue le repaire des païens. Toute la joie de Jacob était bannie de la cité désolée et l'on n'y entendait plus le son de la flûte et de la harpe » (1).

Les vandales usurpèrent les édifices qu'ils ne purent démolir et s'y installèrent : un bon tiers de nos établissements publics n'a pas d'autre origine, — comme si la sainte Eglise avait la charge de loger l'Etat et de l'entretenir, pareille à la mère qui comble les dettes et répare les frasques de son fils prodigue.

En Allemagne et en Angleterre, la spoliation s'appela « sécularisation »; en France on inventa le mot « nationaliser »; de nos jours, — car les vandales ont de nouveau passé, il y a quelque dix ans! — on se sert du vocable « laïciser », plus moderne et plus compréhensif, pour légitimer l'usurpation sacrilège des œuvres et des biens d'Eglise.

1. I. Mach. III, 45.

Chose plus particulièrement attristante et singulièrement amère! Ils disent que les maisons de bienfaisance volées à l'Eglise, ce sont eux qui les ont bâties, et que les œuvres de miséricorde qu'ils continuent vaille que vaille, ce sont eux qui les ont créées.

Ils disent que tout ce qui est *laïque* l'emporte de cent coudées sur tout ce qui est *religieux* et que la philanthropie vaut mieux que la charité.

Ils disent — et à beaucoup ils font croire — que l'école est plus ensoleillée parce qu'on n'y prononce plus le nom du Maître du soleil.

Ils disent que les maisons où va mourir le pauvre sont plus hospitalières depuis que le Christ et la sœur de charité n'y sont plus; que la main qui panse y est plus douce sur les plaies ou les blessures parce qu'elle est une main mercenaire; que la mort y est moins angoissante parce qu'il n'y a plus d'espérance..

Nous en sommes là, de la nouvelle chanson inventée pour soulager la misère et endormir la douleur. Hélas! jamais l'homme ne fut ni plus endolori ni plus mendiant.

Le jour n'est pas loin où les Religieux reviendront.

Les malades, les pauvres, les vieillards, les orphelins... seront si mal soignés, si peu aimés dans les maisons où le Christ n'étendra plus ses bras et l'ange de la charité ses blanches ailes, qu'on suppliera les « bonnes sœurs » de revenir.

Et ce sera grande fête, le jour où elles ramèneront le Christ dans les crèches, dans les asiles de toutes sortes, dans les ouvroirs, dans les hôtels-Dieu; le jour où elles prodigueront à nouveau aux petits, aux bonnes gens, à ceux qui souffrent du corps ou de l'âme, toutes les délicatesses de leur charité et toutes les tendresses de leur amour maternel.

Et dans les Ecoles? D'une part, libre de toute concurrence salutaire, maître « Aliboron » lâchera de si fortes ruades; « pense-petit », — le mot est de Paul Bourget, — « Pense-petit pensera si petit et si drôle; le « Primaire » voudra tellement primer et être primé; le « Régent » régentera si mal et se laissera si peu régenter lui-même; — d'autre part, les enfants soumis par lui, non pas à l'éducation mais à l'élevage, deviendront dans la famille si égoïstes, si peu affectueux, si enclins à penser et à dire que les « vieux » radotent; ils seront dans la société si ingouvernables, si enragés à mettre en pratique la maxime révolutionnaire : « Ni Dieu, ni maître », que l'Etat lui-même dira aux religieux enseignants : Remontez dans vos chaires et formez-nous des hommes.

Et les moines, selon la vieille méthode, pour former des hommes, formeront des chrétiens.

On rappellera même les moines purement contemplatifs. Car le jour n'est pas loin non plus où, les yeux continuant de s'ouvrir, on s'apercevra que pour dissiper les miasmes qui montent d'en-bas, pour assainir l'atmosphère sociale, il faut je ne sais quel arome surnaturel fait de prière, de vertu, de noblesse, de sacrifice, d'immolation de soi-même.

Et les plus fortes ondées de cet arome qui purifie, qui rend la terre habitable, descendent des hauts moutiers (1).

(A suivre) L.-P. de CASTEGENS.

INFORMATIONS ET DOCUMENTS

LE SOUVENIR DE MONTALEMBERT A L'INSTITUT CATHOLIQUE DE TOULOUSE

Le *Télégramme* de Toulouse (9 novembre 1910) contient sous ce titre très approprié à la pensée du rédacteur : « *Un discours opportun* » le compte rendu fort intéressant par certains côtés d'une cérémonie commémorative de la naissance de Montalembert.

L'histoire de ce journal est bien connue de nos lecteurs. L'auteur de l'article est M. Pagès, ancien président régional de l'Association de la Jeunesse catholique. Voici par où il débute

Si la préoccupation de la défense sociale prime à cette heure et avec raison tout autre souci dans l'esprit des amis de l'ordre et de la liberté, ils ne doivent pas oublier que la défense religieuse est, de même, l'un des principaux articles de leur programme, et que la présence au ministère de certains adeptes du jacobinisme moderne pourrait bien, tôt ou tard, déterminer les vrais républicains à se ranger, comme ils le firent jadis, autour de la liberté de conscience à nouveau menacée.

Cela est quelque peu obscur et recherché. Je ne me charge pas d'éclaircir la fin. Mais le commencement s'éclairera pour le lecteur, si on l'avertit que c'est le rappel discret d'un autre article, du même numéro, où ce journal acheté par M. Féron-Vrau avec ses ressources ou celles de la *Presse régionale* pour faire de la politique religieuse, de la « défense religieuse » proclame sans ambages que les catholiques doivent avaler la récente déclaration de M. Briand et la présence de Lafferre dans son cabinet, dans l'intérêt de l'ordre social. En voici les dernières lignes.

Cependant — et en ceci M. Jaurès ne se trompe pas, — nous conseillons

1. Voir *A Rome et sur les chemins de Rome*, par L. P. de Castegens, Clermont-Ferrand, librairie Bellet.

à nos amis de soutenir le cabinet. Pourquoi cela? C'est que nous ne sommes pas les maîtres des questions que les événements posent. C'est que *nous ne serions pas des hommes politiques si nous substituions aux questions qui sont posées celles qui ne le sont pas* (1). La question qui est posée à l'heure actuelle, ce n'est pas celle des fiches, c'est celle de l'ordre. Et quand M. Jaurès nous accuse de tout subordonner à la défense sociale, nous lui répondons sans aucun embarras : Parfaitement! C'est que la défense sociale qu'il affecte de confondre avec la défense du capital, se confond pour nous dans les heures troubles que nous traversons, avec la défense du pays. Si cette défense est assurée sans faiblesse et sans ruse, si la volonté du ministère est vraiment de rendre à la France le droit de vivre en dépit des entreprises révolutionnaires qui s'essaient à la fois à la paralyser, à l'affamer et à l'éventrer, *nous ne nous reconnaissons même pas le droit de savoir le nom des hommes qui sont associés à cette tâche.*

L'acceptation de M. Lafferre, c'est le sacrifice douloureux (2) que notre désintéressement politique offre à ce que nous considérons comme les nécessités essentielles de l'existence nationale. Il nous suffira, pour avoir la force de l'accomplir, de songer à l'enjeu de la bataille.

Revenons au discours opportun.

Ils (les vrais républicains) eussent été plus que jamais engagés à s'affermir dans leurs traditionnelles résolutions (la traditionnelle résolution des républicains de défendre la liberté de conscience — jargon honteux de la pensée qu'il devrait rendre!), s'ils avaient entendu, hier soir, le très beau discours prononcé en présence de quinze archevêques et évêques, par l'éminent recteur de l'Institut catholique de Toulouse, Mgr Breton, à l'occasion de l'ouverture solennelle des cours.

Mgr Breton, en effet, désirant ne point laisser s'achever l'année 1910 sans célébrer le centenaire de la naissance de Montalembert, a parlé avec une éloquence ardente et vigoureuse de ce superbe orateur devant lequel doivent s'incliner très bas les hommes sincères de tous les partis parce qu'il servit sa cause « en ne prenant conseil que de son honneur », parce qu'il « ne la voulut mêler jamais à aucun intérêt », parce qu'il la défendit « avec une fidélité et un attachement que ni la contradiction, ni l'épreuve ne purent ébranler ».

De la vie de Montalembert, éclairée de haut et, en quelque sort, interprétée par les événements dont il fut l'acteur ou le témoin, Mgr le recteur a pris occasion pour rappeler à ses étudiants et aux nombreux amis de l'Institut qui écoutaient attentivement ses paroles, *l'immuable doctrine de l'Eglise relativement à son attitude à l'égard des pouvoirs établis.* Et ce sont spécialement ces formules pleines et élégantes à la fois, c'est cette expression si nette et si noble d'une pensée dans laquelle le *libéralisme politique* n'entame en rien l'intégrité de la croyance qu'il nous plaît de signaler et de citer ici.

Les premiers mots mis entre guillemets indiquent déjà quelle opportunité M. Pagès veut faire saisir au lecteur. La suite est encore plus

1. Ainsi souligné dans le journal. Les questions qui ne sont pas posées! Ce sont celles que M. Briand a si carrément posées, lui, comme le pivot de sa politique sectaire.

2. C'est, selon la parole pittoresque de M. Plichon à la tribune, non pas seulement la couleuvre, mais le crocodile à avaler. Mais le crocodile n'est pas un animal reconnaissant. Il a lui-même la réputation d'être avaleur.

claire. A-t-il mal saisi l'intention et forcé la pensée du Recteur de l'Institut toulousain, le lecteur en jugera par la citation, sur laquelle nous nous permettrons quelque remarques. Mais pour ne parler ici que de M. Pagès et du *Télégramme,* on m'excusera de recourir à une expression d'argot pour rendre ingénument ma pensée, et de dire qu'après les directions si nettes de S. S. Pie X, et sa Lettre sur le *Sillon,* il faut à cet ancien président de l'A. C. J. F. un « fameux culot » pour nous donner encore la politique de ralliement comme appuyée sur l'immuable doctrine de l'Eglise.

Venons à la citation importante du discours de Mgr Breton.

La règle de l'Eglise, dit l'orateur, est de respecter tous les gouvernements, même lorsqu'ils ne lui rendent pas tout ce qui lui est dû. Elle n'a pas reçu de son fondateur la mission d'apprendre aux peuples quel est le régime qui leur convient le mieux. Les formes politiques sont des contingences de l'histoire, résultant des forces économiques et sociales qui varient avec les temps. Dépositaire des vérités éternelles, l'Eglise n'a rien à dire sur ces choses qui passent, si ce n'est qu'elles ne doivent jamais lui faire obstacle. Elle n'a donc pas à faire ni à préparer des révolutions politiques, et il ne faut pas lui demander de se prononcer pour ou contre les partis qui se disputent le pouvoir. Quand Notre-Seigneur disait : « Rendez à César ce qui est à César et à Dieu ce qui est à Dieu », César s'appelait Tibère et il était l'héritier d'un homme qui n'avait eu d'autres titres à ramasser dans sa main tous les pouvoirs politiques de Rome que la force et l'habileté : mais parce que Tibère détenait l'autorité, Notre-Seigneur prescrivait le devoir de lui obéir. L'Eglise a recueilli cette doctrine et n'y a jamais apporté aucun changement. Partout où elle rencontre un pouvoir établi, elle commande aux fidèles de lui obéir en ce qui ne lèse point les droits de Dieu; elle ne lui demande pas d'où il vient ni ce qu'il est; elle lui dit simplement : soyez juste. Montalembert pensait donc que, si l'Eglise laisse aux opinions une latitude qui ne l'engage jamais, les hommes qui se font, par l'action publique, *les champions de ses droits doivent adopter son attitude à l'égard des gouvernements :* en mêlant à la défense de sa cause des intérêts qui ne sont pas les siens, ils risqueraient de la compromettre au lieu de la servir. Il s'était donc rallié à la monarchie de juillet, comme plus tard il accepta la République et l'Empire, n'associant jamais l'Eglise, à une cause humaine, restant toujours ce qu'il voulait être uniquement, « l'enfant et le serviteur de l'Eglise, acceptant ce qu'elle accepte, honorant ce qu'elle honore, ennemi de tous ses ennemis ». S'il fit sous l'Empire figure d'opposant, c'est parce que l'Empire refusait de donner à la liberté religieuse la seule assise qui lui parût durable et sûre : la liberté politique.

Le *Télégramme* ne paraît donc point avoir manqué de sens en soulignant l'opportunité que l'orateur voulait donner à ses paroles. Sans offenser le respect dû au caractère de celui-ci, il est impossible de ne pas faire quelques remarques sur la leçon qu'il a voulu donner aux élèves de l'Institut et à ses auditeurs.

La première est qu'il n'eût peut-être pas fait bon, même pour lui, à l'époque où Léon XIII demandait aux catholiques français « *non seulement de ne pas combattre la forme de gouvernement établie*

dans leur pays, mais de lui prêter franche et loyale adhésion » (1), il n'eût pas fait bon de professer que « l'Eglise n'a rien à dire sur ces choses qui passent ». De telles propositions sont en elles-mêmes fort exactes, mais ce qu'il faut voir c'est l'application qu'on en fait. Erreur en deçà d'une certaine époque, vérité au delà, toujours au profit de la République. L'allusion aux partis monarchistes et à l'*Action française* est transparente dans la phrase qui parle de faire ou de préparer les révolutions. Combien il eût été cependant plus « opportun » d'appliquer au *Sillon* la leçon dont on l'accompagne!

On peut contester encore plus fortement l'argument qui paraît assimiler la situation des catholiques de France, au XXe siècle, vis-à-vis du régime républicain à celle des premiers chrétiens devant la puissance impériale d'un Tibère ou d'un Néron. Dans une vaillante petite revue qui se publie justement à Toulouse, le *Bloc catholique* (juillet-novembre 1905), un savant religieux, le P. At, a parfaitement mis en lumière l'erreur de cette assimilation, en résumant les considérations de l'illustre Jacques Balmès sur ce point. Ce grand philosophe chrétien expose les raisons de cette soumission des chrétiens d'alors qui ne se vérifient plus dans la période moderne : à cette première époque, 1° dans la confusion de l'Empire, c'était une question insoluble de savoir si les lois sous lesquelles gémissaient les chrétiens étaient rendues par une autorité légitime; 2° à ces débuts, ils n'étaient pas organisés *socialement*, comme le sont les catholiques dans les Etats modernes, et c'est là une différence capitale; 3° un motif plus puissant encore leur imposait cette soumission l'intérêt de l'Eglise naissante; 4° enfin, une autre considération, d'ordre mystique, explique leur passivité héroïque : c'était la période miraculeuse de l'histoire de l'Eglise. Ce miracle de son établissement et de sa propagation demandait qu'ils fussent comme anéantis et que l'action divine seule fût sensible (2).

C'est une formule encore moins heureuse de dire, même sous le couvert du grand nom de Montalembert, que l'Eglise fait aux catholiques des divers Etats un devoir « d'adopter son attitude à l'égard des gouvernements ». Ce serait la doctrine franchement fausse de l'indifférentisme politique, bien caractérisée par le rédacteur sous le nom de *libéralisme politique*. S'inspirer des motifs qui dictent son attitude, dans la mesure ou les intérêts de la foi l'exigent, oui; mais adopter cette attitude qui est précisément celle de l'indifférence politique, imposée à l'Eglise par sa mission purement surnaturelle, ce serait confondre la fin de la société politique, ses devoirs et ses droits, avec ceux de la société des âmes (3).

Il y aurait plus d'une remarque à faire sur la manière dont Montalembert accepta la République et l'Empire, comme il avait accepté

---

1. Lettre de Léon XIII au Président de la République (23 mars 1900) citée dans le *Livre Blanc*.

2. Voir Barbier : *Cas de conscience*, p. 351 et ss. 1 vol. in-12. Prix 3 fr. 50, quatrième édition, Lethielleux, 10, rue Cassette, Paris.

3. Même ouvrage, p. 443 et ss.

la monarchie de juillet. Mais le plus piquant serait, qu'après avoir légitimé son opposition à l'Empire « parce que l'Empire refusait de donner à la liberté religieuse la seule assise qui lui parût durable et sûre », on ne trouvât plus valables les raisons qu'ont les catholiques en face de l'ignoble régime actuel.

Il ne reste qu'à savourer la conclusion que tirent ensemble l'orateur et le rédacteur du *Télégramme:*

De telles paroles doivent être connues de tous les républicains, et ils doivent savoir qu'elles furent unanimement et longuement applaudies par l'élite du jeune clergé de notre Midi.

Généralisant avec un évident esprit de parti les regrets individuels de quelques ecclésiastiques pour les régimes déchus, certaine presse accuse trop souvent l'Eglise tout entière de prêcher la révolte contre la République. Il n'est que juste de publier, à l'occasion, et en toute indépendance, *les déclarations solennelles de ceux qui veulent professer la doctrine catholique* « sans » la charger d'opinions parasitaires, en évitant le bruit, les éclats de voix et » de conduite, les vaines parades, et en se tenant à l'écart des coteries, » des partis et des combinaisons humaines ».

N'est-ce pas beau, n'est-ce pas trouvé, ces citoyens catholiques qui se tiennent « à l'écart des combinaisons humaines » !

Et telle serait, d'après le *Télégramme*, sinon d'après l'orateur dont celui-ci a peut-être le tort de souligner trop fortement la pensée, telle serait la doctrine de l'Eglise, qu'elle leur prêche et leur impose. Quelles nuées !

E. B.

NOS BONS DÉMOCRATES CHRÉTIENS

C'est à M. l'abbé Garnier que nous pensons en écrivant ce titre. On sait qu'il a été l'un des premiers organisateurs et des promoteurs les plus persévérants de ce parti. Au nom de l'Evangile, qu'il s'attribuait de la part de Léon XIII la mission de mieux faire connaître en France, il a été l'apôtre le plus intrépide du ralliement, de la politique non-confessionnelle et du soumissionnisme.

Obligé de quitter la direction du *Peuple français* où il échoua au bout de peu de temps après y avoir fait fusionner l'aile gauche et l'aile droite des démocrates chrétiens (1) il tient encore la plume dans le *Peuple du dimanche* afin de ne pas laisser les catholiques sans orientation. En tête de son numéro du 13 novembre, dans un article intitulé « Pourquoi le nouveau ministère ? » il vient à la rescousse de tous les « capitulards » de la Chambre et donne au diapason parfait la réplique à son confrère le *Télégramme* de Toulouse. Après avoir cité la longue consultation « d'un homme bien renseigné », il poursuit :

On voit combien M. Briand avait besoin d'un Ministère nouveau et quels immenses services il veut rendre à notre pays. Après ce qu'il a fait et

1. Voir notre numéro du 15 avril 1909, pages 11. 12, 13.

ce qu'il a souffert, surtout ces derniers temps, on peut au moins lui faire l'honneur de croire à ses bonnes intentions. D'ailleurs s'il faisait autre chose que le travail pour lequel il a formé son Ministère, ce serait une colossale banqueroute.

Voyez d'ailleurs comme il a préparé tout ce mouvement depuis deux ans. Il l'a expliqué au Pays par son discours de Périgueux, et à sa circonscription par celui de Saint-Chamond; ensuite il y a gagné son Ministère et le Parlement, par ses discours à la Chambre. Enfin il est allé le dire à ses pires ennemis, au banquet Mascuraud, et c'est alors qu'un de vos amis, M. Damné, a écrit les vers suivants, qui méritent d'être rappelés :

Etonnant effet de la frousse,
Mascuraud, ce type parfait
Du blocard gras et satisfait,
Renie les combistes et pousse
Une botte aux unifiés.
A qui donc faut-il se fier?...

. . . .

Ces Messieurs qui n'aiment les bombes
Que glacées, après les banquets,
Commencent à être inquiets
Et lâchent d'un cran le père Combes.
Ils en oublient dans leurs palabres
Leurs ordinaires imprécations.
Maudissant les crimes du sabre.
Et les méfaits du goupillon.

Ces vers valent qu'on les médite; ils en disent long sur notre situation et expliquent une grande partie du programme du nouveau ministère...

Quoi qu'il en soit de toutes ces appréciations, nous pouvons présenter cinq affirmations :

1° Si M. Briand tombait du pouvoir, c'est M. Combes qui le remplacerait, avec les révolutionnaires;

2° La déclaration du nouveau ministère a été fort bien résumée par plusieurs journaux : *Pour ou contre la Commune;*

3° Nous n'avons pas le droit de faire la politique du pire, c'est-à-dire pousser tout au plus mal, en disant que le bien sortira de l'excès du mal. Cette politique fut suivie aux élections de 1898, et elle nous donna la Chambre qui a voté les lois contre les Congrégations et contre les Ecoles chrétiennes, ainsi que la Séparation de l'Eglise et de l'Etat. Elle fit élire 68 sectaires abominables là où nous pouvions avoir des modérés qui n'auraient jamais fait ces lois criminelles;

4° Il vaudrait mieux sans doute avoir un bon ministère; mais il serait immédiatement renversé. Il faut d'abord changer l'opinion publique par un travail long et patient. Qu'on attaque M. Lafferre et M. Klotz tant qu'on le voudra. S'ils sont mis à la porte, ils pourront être remplacés avantageusement; mais il ne faut pas tuer le dormeur parce qu'il a une mouche sur le nez;

5° Quant à nous, notre conduite ne doit pas changer. Continuons avec plus d'ardeur que jamais notre lutte contre les mauvaises lois par la méthode des Délégations. Nous le faisions précisément, à Lyon et bien ailleurs, pendant la formation du nouveau ministère. Des ordres du jour contre la loi scolaire ont été votés avec plus d'entrain que jamais et des Délégations ont été chargées de les faire parvenir à nos *Gouvernants*, à nos *Représentants* et à nos *Administrateurs*.

Voilà le travail efficace et profond que le nouveau ministère ne saurait entraver: plus que tout autre, il serait incapable de gouverner contre l'opinion publique.

Nous l'avons déjà fait remarquer, c'est toujours la tactique d'il y a quinze ans. Pourquoi ne serait-elle pas aussi bonne aujourd'hui qu'alors? M. Garnier qui était à cette époque d'accord avec le prêtre apostat Dabry pour rejeter sur les velléités de résistance catholique dans les élections de 1898 les nouveaux méfaits de la persécution, est logique dans le système. Heureusement, il ne se lasse pas de poursuivre son travail « long et patient », et le ministère ne se doute pas de la tablature qu'il va lui donner par ses délégations à jet continu. Brrr! celui-ci n'a qu'à bien se tenir.

Autre trait, non moins redoutable.

Le même numéro du *Peuple du dimanche* contient un filet sur une déclaration du nouveau ministre de l'Instruction publique, M. Maurice Faure, l'un des sectaires les plus acharnés à la destruction de l'enseignement chrétien. Ce franc-maçon qui s'était plus d'une fois déclaré ouvertement pour le programme de déchristianisation, vient de dire qu'il s'en tiendra à son rapport sur le budget de l'instruction publique pour 1910 :

« Le parti républicain n'a pas condamné la religion d'Etat dans ce pays et séparé, il y a quatre ans, l'Etat de l'Eglise, pour créer une sorte d'irréligion d'Etat. L'école ne doit être ni religieuse, ni antireligieuse. Elle doit être areligieuse, c'est-à-dire faire abstraction de tout ce qui est métaphysique et surnaturel pour s'en tenir aux vérités démontrées et acceptées de tous. »

Le journal de M. l'abbé Garnier ne demandait qu'à être rassuré et saura se contenter de peu. Mais qu'on ne croie pas que sa vigilance s'endort ni que sa fermeté s'amollit. Il constate avec satisfaction que M. M. Faure « s'écarte (??) des directions maçonniques » et ajoute :

De par la secte, M. Maurice Faure serait contraint de développer l'irréligion d'Etat.

Tenons pour certain qu'il ne le fera pas, puisque après l'avoir affirmé comme rapporteur du budget, il le promet comme ministre et que sa promesse concorde avec tout le programme du ministère dont il fait partie. Mais nous aurons l'œil ouvert et, s'il manquait à sa parole, nous recommencerions avec plus de vigueur que jamais la campagne implacable que nous avons faite contre les lois Doumergue.

M. l'abbé Garnier aura donc l'œil ouvert. Et, si M. Maurice Faure ne veut pas se faire illusion sur la « campagne implacable » que celui-ci serait au besoin prêt à reprendre contre les projets de loi Doumergue, il n'aura qu'à relire l'article du même M. Garnier dans le *Peuple français* du 16 septembre 1908, où, pour enflammer l'ardeur et la résistance des catholiques, il écrivait :

Nous tenons même à dire, après une enquête consciencieuse, que le nombre des mauvais livres, dont on se sert dans les écoles, est relative-

ment assez restreint, et qu'il a suffi, dans plusieurs endroits, de les signaler à qui de droit pour obtenir immédiatement satisfaction.

Oh! Nos bons démocrates chrétiens!

LA « CITÉ FUTURE »

On se souvient que S. S. Pie X, dans sa lettre sur le *Sillon*, condamne l'utopie des adeptes de M. Sangnier qui, selon le thème fréquemment développé par eux, considèrent comme un remède illusoire, l'amélioration de la société actuelle, et prétendent lui substituer une forme entièrement nouvelle.

Quel compte les démocrates chrétiens qui se donnent pour les promoteurs de la véritable action sociale, et en particulier ceux des *Semaines sociales*, tiennent-ils de cet enseignement précis et formel? On en pourra juger par l'article « Grève et révolution » publié par *Le Social*, « hebdomadaire démocratique, fondé par la Fédération des Groupes d'études et d'action sociales du Sud-Est », dirigé par M. Marius Gonin, président de ces groupes et organisateur des *Semaines sociales* (30 octobre 1910).

Cet article apporte une contribution intéressante à l'histoire de la fusion exposée plus haut par notre collaborateur P. Devigne, et une confirmation de fait à la communauté d'idées entre le *Sillon* et le Groupe des *Semaines sociales*.

On y étudie la prétention de la Confédération générale du travail d'être le groupe véritablement révolutionnaire. C'est pour le convaincre de n'être qu'un effort *réformiste* et montrer que la véritable *révolution* doit être attendue d'ailleurs.

La doctrine syndicaliste de la C. G. T. se proclame hautement révolutionnaire. C'est moi, dit-elle, qui incarne la révolution. Tout *autre socialisme* que le mien est un socialisme *réformiste*, c'est-à-dire capitaliste et bourgeois. Le réformisme est même la forme la plus détestable, la manœuvre la plus perfide de la bourgeoisie exploiteuse. C'est la bourgeoisie qui fait des concessions pour se mieux maintenir en endormant ses exploités. Réformer dans la société bourgeoise, c'est la consolider, c'est travailler à son règne. Arrière donc la « politique de réformes sociales », les lois protectrices qui, en rendant moins intolérable la situation du prolétariat, énervent sa volonté et sa puissance révolutionnaires. Le but du prolétariat ne doit pas être de se faire son nid un peu plus doux dans la société capitaliste, mais de se dresser contre elle dans une lutte entêtée, et de la vaincre pour la remplacer. Dans cette lutte, son centre de ralliement est le syndicat, et son arme essentielle la grève. Grève et syndicat sont faits l'un pour l'autre. C'est le syndicat qui manie la grève; et c'est la grève maniée par le syndicat qui fera la révolution. Tout le reste : journées moins longues, salaires plus forts, repos, retraites, toutes les « protections », toutes les « réformes », n'a de valeur que comme auxiliaire du syndicat et de la grève, etc..

Telle est, d'une part, la thèse soutenue, la doctrine prêchée. Elle veut, avant tout, être révolutionnaire, c'est-à-dire *détruire et remplacer le capitalisme*. Et elle propose, comme méthode adéquate à ce but, la lutte de classe, par la grève, jusqu'à la grève générale.

Or, la pratique démontre clairement, chaque jour, qu'il n'y a pas corrélation.

La grève, sans doute, prouve parfois, disons même souvent son efficacité, mais une efficacité « réformiste ». Elle conquiert, mais dans la société bourgeoise, sans lui rien substituer. Elle modifie, mais dans le capitalisme, sans le remplacer jamais en rien. Quand elle est victorieuse, quand la bataille menée par le syndicat gréviste se termine à son avantage, elle n'a rien fait autre qu'un nid un peu moins dur au travailleur, *dans le présent régime économique*. Ce qu'elle arrache à la société capitaliste, ce sont des droits plus étendus ou plus précis, *en elle* (1) : des salaires plus forts, des journées moins longues, des repos plus nombreux, des assurances, des retraites, une participation plus large, sous une forme ou sous une autre, à la richesse produite, bref, des *réformes*. La grève se démontre essentiellement *réformiste*. Mais à chacun de ses essais, à chacune de ses « grandes manœuvres » (qui sont bien de vraies batailles, où l'on ne se bat pas à blanc), elle laisse le capitalisme entier et inentamé; elle lui a arraché quelques concessions de plus, qui font moins maigre la part du travail dans le régime, mais qui ne changent pas le régime, etc..

Le développement se poursuit en montrant que la grève et le syndicalisme sont seulement réformistes, et cela dans une acception restreinte, qu'ils ne sont pas seuls réformistes, et enfin voici la conclusion :

Enfin, elle n'est pas du tout *révolutionnaire*, c'est-à-dire ne crée ni ne transforme rien. C'est donc à d'autres puissances qu'il convient de recourir, si l'on a l'ambition, non pas seulement d'empêcher la société présente d'être trop injuste — ce que nous devons tous, et à quoi la grève, si l'on n'a rien autre, peut utilement servir — *mais encore d'aider à bâtir une société meilleure — ce qui est bien permis à tous*, et à quoi la grève est impuissante.

VRAIE ET FAUSSE DÉMOCRATIE

A propos de la lettre pontificale sur le *Sillon*, M. l'abbé Dubois a écrit dans la *Revue du Clergé français*, sous le titre qu'on vient de lire, un article où il se propose de dissiper l'équivoque qui donnerait aux adversaires de l'Eglise un prétexte de répéter qu'elle est l'ennemie de la démocratie.

Sans entrer dans un examen plus approfondi, la définition dont il part semble bien avoir l'inconvénient de ramener cette équivoque que le Saint-Siège a voulu dissiper. M. Dubois débute en disant : Le principe générateur de la démocratie, *c'est la notion de la valeur absolue de la personne humaine... Or, cette idée est authentiquement chrétienne.*

Mgr Delassus, dans la *Semaine religieuse*, de Cambrai (5 novembre 1910) cite et reprend :

« Le principe générateur de la démocratie, c'est la notion de la valeur absolue de la personne humaine, l'idée que l'homme vaut par lui-même, en tant qu'homme, indépendamment de sa nationalité, de sa condition, de sa naissance ou de sa fortune, c'est-à-dire de toutes les circonstances extérieures. Or, cette idée est authentiquement chrétienne ».

1. Ces soulignements sont dans le texte.

Sans doute, tout homme a sa valeur comme homme. L'erreur démocratique est de ne tenir compte dans la société que de cette valeur et de ne point faire état de ce qui vient s'y ajouter : le supplément de dignité que donne à l'individu l'éducation *(educere)* qu'opèrent en lui les traditions de ses ancêtres, le rang auquel sa famille s'est élevée par les vertus qu'ont pratiquées les générations dont il est sorti, la noblesse de la nation à laquelle il appartient. — l'erreur, en un mot, est de ne vouloir dans l'individu aucune distinction sociale, de ne lui reconnaître d'autres droits que les *Droits de l'homme*, et de faire ainsi passer sur tous le niveau égalitaire.

Cette erreur est bien, en effet, « principe générateur de la démocratie », mais ce n'est point « une idée authentiquement chrétienne », c'est l'idée révolutionnaire dans son essence.

Nous n'aurions point fait cette observation si l'article n'était présenté comme une sorte de commentaire de la lettre de S. S. Pie X sur le *Sillon*, commentaire qui ne nous paraît point répondre à la pensée du Souverain Pontife.

M. l'abbé Dubois adresse à Mgr Delassus ces explications :

La démocratie sainement entendue maintient la hiérarchie sociale ou les distinctions sociales. La société est un corps organisé et dans tout organisme il y a une hiérarchie fonctionnelle nécessaire (Pour le commentaire relire saint Paul, Ie aux Corinthiens, chap. XII, V. 12-31). Mais en même temps que les démocrates maintiennent les distinctions sociales nécessaires, ils affirment que ni la naissance, ni la fortune n'y donnent droit par elles-mêmes, comme dans le régime aristocratique ou monarchique, mais qu'au contraire tout homme peut prétendre à toutes les fonctions sans aucun titre que sa valeur ou son mérite personnel.

Il va sans dire que, comme facteurs de ce mérite personnel, les démocrates n'excluent ni l'intelligence, ni la vertu, ni l'éducation, ni même « ce je ne sais quoi d'achevé » qui vient de la race, mais, je le répète, pour eux ni la noblesse, ni la fortune ne confèrent par elles seules de privilèges. En démocratie, les distinctions sociales doivent être théoriquement en rapport avec les œuvres ou le mérite personnel de chacun.

Je ne vois là rien de révolutionnaire : car, l'ordre naturel n'est pas violenté, ni l'inégalité des conditions abolie. Ce qui est supprimé, c'est le privilège exclusif de certaines classes ou de certains individus, fondé sur la naissance ou la fortune, mais en quoi ce privilège est-il nécessaire? C'est le postulat du régime aristocratique ou monarchique, mais puisque l'Eglise reconnaît la légitimité de la démocratie, elle déclare, par cela même, que ce postulat n'est pas nécessaire, j'entends d'une nécessité fondée sur l'ordre naturel des choses.

Quant au caractère authentiquement chrétien du principe démocratique : à chacun selon ses œuvres, quelles que soient d'ailleurs les distinctions de nationalité, de classe ou de condition, je crois m'en être suffisamment expliqué pour me dispenser d'y revenir.

La *Semaine* de Cambrai réplique :

L'article cité débutait par ces mots : « Le principe générateur de la démocratie c'est la notion de la *valeur absolue de la personne humaine* (ainsi souligné).

C'était dire que les régimes monarchique et aristocratique ignorent ou n'apprécient pas la valeur de la personne humaine; la démocratie en a fait

la découverte et en fait l'application à la société, puisqu'on déclare que c'est son principe à elle, son principe générateur.

Dans les explications données ci-dessus, cette affirmation est renforcée. Les démocrates ont pour principe que « ni la naissance ni la fortune ne donnent droit par elles-mêmes, comme dans le régime aristocratique ou monarchique, aux distinctions sociales; mais qu'au contraire, tout homme peut prétendre à toutes les fonctions sans autre titre que sa valeur et son mérite personnel ».

Laissons là les richesses. La ploutocratie est la fille historique de la démocratie, à Athènes, à Rome comme aujourd'hui en France. Ce n'est point sous la monarchie que l'on a vu une famille milliardaire, parce que milliardaire, s'emparer de tous les ressorts de la vie nationale.

La naissance, c'est autre chose. Une nation se compose non d'individus mais de familles. Les familles s'élèvent par la vertu (il ne faut point tenir compte des exceptions, qui d'ailleurs sont toujours éphémères), par la vertu transmise de génération en génération, par l'éducation que donnent les traditions familiales. Les démocrates, M. l'abbé Dubois vient de le répéter, ne veulent point tenir compte de cette « valeur », de cette avance. La démocratie a ainsi pour effet de faire de la société un recommencement perpétuel.

Ce n'est point à dire que le régime monarchique se refuse à employer les hommes qui surgissent du sein d'une famille prolétaire avec des talents spéciaux. Il faut être d'une ignorance absolue en histoire pour pouvoir l'affirmer, pour dire que la monarchie a fait de la naissance et des richesses « un privilège *exclusif,* » et que cette exclusion est « le postulat du régime ». Joseph de Maistre, qui savait, a pu tirer de son étude de l'histoire de France cette conclusion : « Employer les hommes sans autre considération que celle du mérite, c'est le tour de force de la monarchie ». On connaît ceux que la démocratie met sur le pavois. Il n'y a qu'à parcourir la liste des Jacobins d'il y a un siècle et de la mettre en regard de celle de nos Blocards. Louis XIV lui-même n'a-t-il point appelé dans son gouvernement des hommes du peuple ?

Toute l'histoire de France est une ascension continue des familles, du peuple dans la bourgeoisie par la tempérance et l'épargne, et de la bourgeoisie dans la noblesse par le dévouement à la chose publique. Arrivées à ce sommet, les familles présentaient à l'Etat, en plus grand nombre, des hommes de valeur, parce que ces hommes étaient éduqués, portaient en eux la somme du travail éducateur de nombreuses générations.

Tout ce que nos rêveurs démocrates ont imaginé à l'encontre de ce que Dieu a fait par son ministre, le Temps, s'est toujours trouvé non seulement faux mais funeste. Nous ne pouvons développer ici ces idées, on les trouvera amplement exposées dans le livre *Vérités sociales et Erreurs démocratiques.*

La démocratie n'a donc pas inventé « la valeur de la personne humaine », et n'a point été la première à s'en servir. La monarchie la connaissait et par son régime elle y ajoutait quelque chose d'excellent dont la démocratie ne veut pas tenir compte, mais qui est nécessaire à l'organisation de la société et à son bon fonctionnement, tels que l'apôtre saint Paul nous les présente dans ce chapitre de l'Epître aux Corinthiens que l'on nous invite à relire.

D'autres choses étaient à relever dans l'article de la *Revue du Clergé français;* nous nous étions abstenu de faire même les observations qui précèdent, parce que notre pensée n'était nullement d'engager une polémique, mais simplement de dire à nos lecteurs : Prenez garde que l'on ne vous

fasse perdre le bénéfice intellectuel que vous avait procuré la lecture de la Lettre de N. S. P. sur le *Sillon.*

Mais puisque M. l'abbé Dubois, que nous nous étions abstenu de nommer et qui a voulu se découvrir, nous y convie et qu'il est bon de mettre dans tout leur jour les vérités rappelées par le Souverain Pontife, nous y reviendrons.

Disons cependant aujourd'hui, parce que cela se rattache intimement à ce qui est dit ci-dessus, que le vice radical de la démocratie est l'individualisme et que son crime est d'écarter la famille, de n'en point tenir compte dans l'organisation de la société. La famille est si contraire à son principe que, dans ses dernières évolutions, la démocratie la détruit par le mariage civil, puis par le divorce, enfin par l'union libre. L'individu est tout pour elle, et la société doit être organisée de façon à lui permettre tout développement et toute jouissance. « Les constitutions révolutionnaires sont faites pour l'homme », a dit J. de Maistre. Et Taine : « L'homme abstrait rêvé par la Révolution, n'est ni père, ni fils, ni riche, ni pauvre, ni patron, ni ouvrier, ni maître, ni valet, ni paysan, ni soldat, ni prêtre, ni commerçant, ni avocat, ni épicier, ni maréchal de France... »

Il n'est qu'homme et il n'a que les *Droits de l'homme*, ceux que lui confère la *valeur absolue de la personne humaine.* Cela conduit à lui enlever ses autres droits, même ceux qu'il tient de son baptême, comme nous le fait voir aujourd'hui la démocratie régnante.

LE CLERGÉ ET LA POLITIQUE

Pas de politique! Ce principe érigé en axiome, pour échapper à la difficulté d'en prouver la vérité, a longtemps prévalu en France dans presque tous les esprits et passé pour la règle indiscutable de la conduite du clergé.

Tant que nous étions sous le régime du Concordat, cette maxime se couvrait d'un prétexte précieux, mais faux, qui en exagérait les obligations pour les prêtres à l'égard de l'Etat, jusqu'à les assimiler à des fonctionnaires. Mais il n'y a plus de concordat et le prêtre, s'il n'est plus aux yeux de l'Etat qu'un simple citoyen, est du moins un citoyen comme les autres.

Cela n'empêche pas qu'aujourd'hui encore presque tout le monde continue de lui crier : pas de politique!

Peut-être ce conseil d'une prudence aveugle tient-il à ce qu'au lieu de prendre la question dans son ampleur, on envisage surtout son côté particulier, le plus délicat, l'intervention immédiate du prêtre dans la lutte électorale. Et l'on s'effraie, même alors, trop et trop vite.

Au fond, les droits et les devoirs du clergé en politique ne se différencient de ceux des simples citoyens laïques que par une mission plus directe et plus étendue. Il n'y a qu'en France qu'on paraisse n'en vouloir rien savoir.

C'est la question que traite excellemment le *Qui vive* (1er novembre 1910), dont nous avons déjà cité un remarquable article politique antidémocratique (1). On ne lira pas celui-ci avec un moindre intérêt.

1. *Toujours avec Pie X.* Numéro du 15 octobre 1910. C'est par erreur

« *Pas de politique!* » tel est en effet l'inepte mot d'ordre parti du fond des antres maçonniques et révolutionnaires, il y a cent ans, mot d'ordre que nos bons libéraux conservateurs ou modérés se sont empressés d'apprendre par cœur comme des perroquets, sans en comprendre la portée ni le but, et qu'ils récitent chaque jour comme des serins à leur vaillant petit curé dès que celui-ci, sentant bouillir en ses veines du sang bien français, s'indigne un peu trop haut contre les brigands qui s'attaquent à son Dieu et ruinent sa Patrie.

Eh bien! il faut que cela finisse, cela aussi! Arrière, les perroquets et les serins!... et, hardi! vaillants petits curés de France!... Soyez bien convaincus que si l'ennemi tient tant à ce que vous ne fassiez pas de politique, c'est qu'il sait pertinemment que si le clergé français, depuis un siècle, n'avait pas déserté son devoir politique, il ne serait pas, lui, aujourd'hui notre maître: c'est qu'il sait également que le jour où vous rentrerez en scène, où vous reprendrez comme citoyens sur le terrain politique la place et le rang qui auraient toujours dû être les vôtres, notre malheureux pays qu'il pille, gruge et ruine jusqu'ici tout à son aise lui échappera fatalement!

Oui, hardi! chers petits curés!.. n'êtes-vous pas, par l'instruction, l'éducation, la moralité — (cela, vos ennemis sont bien obligés d'en convenir) — l'élite des citoyens?... Et, les meilleurs parmi les citoyens, de quel droit viendrait-on vous interdire d'user des *droits* de *tous* les autres citoyens?

Mais je vais plus loin et j'ajoute que ce serait trahison de votre part si par votre désertion sur le champ de bataille politique, dans les circonstances graves surtout que traverse votre pays, vous continuiez à laisser le champ libre aux malfaiteurs publics qui sont en train de faire mourir votre chère et bien-aimée France!

L'auteur invoque d'abord un argument d'autorité qui paraît déjà sans réplique. Pie X n'a-t-il pas dit dans sa lettre sur le *Sillon:* « Certes, ce n'est pas l'Eglise qui est descendue dans l'arène politique, » on l'y a entraînée et pour la mutiler et pour la dépouiller. *Le » devoir de tout catholique n'est-il pas d'user des armes politiques qu'il » tient en mains pour la défendre,* et aussi pour forcer la politique » à rester dans son domaine et à ne s'occuper de l'Eglise que pour » lui rendre ce qui lui est dû? »

Mais il ne s'en tient pas là et développe d'excellents arguments.

La « preuve d'autorité » que j'ai donnée plus haut, en citant les propres expressions du Pape, ne suffirait-elle pas? Faut-il prouver davantage?.. Oui! Eh bien! allons-y, quoique brièvement.

Le clergé a le droit et le devoir de défendre l'Eglise sur le terrain politique comme sur tous les autres terrains où on l'attaque. Ce « *devoir* » lui est imposé 1° par sa *Théologie* même, 2° par le simple *bon sens* et la *raison,* 3° par le *patriotisme.*

1° — On pourrait définir la Politique : l'ensemble des moyens par lesquels une société est déterminée, dans l'harmonie et la paix, vers son but, qui est d'assurer le bien moral, social et matériel des individus qui la composent.

Il ressort de cette définition que, au regard de la Conscience et de la *Théologie,* la politique n'est pas chose *indifférente.*

---

que nous avons donné le *Qui vive* pour un bulletin paroissial. Il s'intitule : *Organe catholique de propagande populaire.* Directeur : M. l'abbé Champagne, curé de Frémainville, par Meulan (Seine-et-Oise)

Par le fait même qu'elle a pour but d'assurer, en dehors du bien matériel, le bien *moral* de chacun des membres de la société; par cela même qu'elle constitue un ensemble de causes qui doivent avoir, dans le domaine moral, des conséquences ou bonnes ou mauvaises, selon qu'elle-même sera bonne ou mauvaise, il faut de toute nécessité admettre que, par ce côté-là tout au moins, la politique intéresse et la Religion et la Conscience.

Cela est si vrai que plusieurs évêques, ces années dernières, ont augmenté leur catéchisme diocésain d'un chapitre supplémentaire sur le devoir électoral, où il est enseigné formellement que voter pour un f.·. maçon et un ennemi de l'Eglise, ou même, dans certains cas, s'abstenir de voter, constitue un péché mortel qui, non remis, entraîne la damnation éternelle.

Mais le vote n'est pas toute la politique, et il est une infinité d'autres actes politiques qui, eux aussi, peuvent avoir des conséquences bonnes et néfastes, et qui, tout autant que le vote, engagent la conscience.

Or, la *Conscience*, c'est le domaine exclusif du Prêtre! Et ne me dites pas que ce domaine se limite aux deux ou trois mètres carrés de son confessionnal!... Non, il est pasteur, il est berger, il est gardien même en dehors des murs de son église, il l'est sur tout le territoire de la paroisse qui lui a été confiée!

En fait, combien peu, même parmi les meilleurs catholiques, vont demander conseil à ce sujet à leur confesseur? Voyez le Midi où dans bon nombre de contrées tous les électeurs sont chrétiens pratiquants et se confessent, cela les empêche-t-il tous les quatre ans régulièrement d'envoyer à la Chambre toute la racaille anticléricale?

Les pauvres gens! ils sont bien un peu excusables puisque trop souvent, hélas! c'est de la bouche même de leurs curés qu'ils entendent cette inconsciente ineptie : « *Moi, je ne m'occupe pas de politique!* » ou bien : « *Le Prêtre ne doit pas s'occuper de politique!* » — « Mais alors, puisqu'ils ne doivent pas faire de politique, à quoi bon aller leur en causer? » concluent-ils. Et, je le répète, ils n'ont pas tous les torts.

Tout le monde connaît le mot célèbre et parfaitement vrai : « Faites-moi de bonne politique, et je vous ferai de bonnes finances ». Or, il n'y a pas que de bonnes finances qui puissent être la conséquence d'une bonne politique. On pourrait dire avec autant de vérité : « Faites-moi de bonne politique, et je vous ferai une bonne administration, d'honnêtes et justes lois, etc... »

Personne assurément ne me contredira si j'affirme que c'est précisément parce que, chez nous depuis cinquante ans, la République a fait de mauvaise politique que nous subissons aujourd'hui de si mauvaises lois.

Eh bien! je le demande aux petits curés de France, ont-ils le droit, *en conscience*, de rester muets et indifférents en face de ces lois qui blasphèment Dieu, qui outragent sa Religion, qui persécutent son Eglise, qui dynamitent ses temples, qui dépouillent et volent ses serviteurs?

Ah! certes, je les connais de trop près, les chers petits curés, pour ne pas savoir combien leur cœur d'apôtre saigne à la vue de leur Dieu bafoué, à la vue des âmes qu'entraîne par milliers vers la perdition le flot boueux de ces lois républicaines.

Mais alors, qu'ils me permettent de leur faire remarquer encore que ces mauvaises lois sont la conséquence fatale et nécessaire de la mauvaise politique, que c'est à peu près exclusivement *sur le terrain politique que la République a combattu la Religion*. Lisez n'importe quel programme électoral de n'importe quel député blocard; d'un bout à l'autre il n'y est question que de Religion!

Cela est indéniable, n'est-ce pas? Seulement, la question se pose tout de suite : Comment se fait-il que tous ces bateleurs de la République dont la plupart, sans caractère ni culture, n'avaient pour tout talent que le talent de la célèbre Madame Angot, aient pu, en si peu d'années, avoir raison de la foi et des habitudes chrétiennes d'un pays comme la France?

La réponse je l'ai déjà faite : c'est uniquement parce que, suggestionné, hélas! par le f.·. maçon qui lui criait tout haut, ou lui chuchotait tout bas : Pas de Politique! le clergé français avait déserté le principal champ de bataille, le terrain politique, sur lequel l'ennemi avait porté tous ses efforts, lui laissant ainsi, partout et toujours, le champ libre.

Ah! je le sais bien, sous le dégradant régime du Concordat et de ses articles organiques, il était difficile, presque impossible au clergé paroissial d'exercer ses droits politiques de citoyen sans attirer sur lui les foudres administratives ou sans susciter à ses supérieurs les représailles les plus odieuses de la part d'un gouvernement de brigands.

Aussi bien mon intention n'est point de récriminer inutilement contre le passé. Mais heureusement ce passé n'est plus! La Séparation a eu au moins cela de bon qu'elle a rendu au clergé tous ses droits politiques.

En dehors des « lieux du culte » comme dit si élégamment l'ancien souteneur Briand, le clergé a le droit autant que n'importe qui de faire de la politique; et il n'est pas actuellement en France un petit curé qui ne puisse même, *impunément*, dire ou écrire, comme je viens de l'écrire moi-même pour la ...ième fois, que le Premier ministre de la République française est un individu immonde dont les Zoulous ne voudraient pas pour chef, parce qu'ils le trouveraient trop dégoûtant... Eux, du moins, c'est leur costume national d'être sans culotte... mais un « blanc »!... de Paris! voire de Saint-Nazaire!!!...

Enfin, le Prêtre étant citoyen au même titre que tous les autres citoyens doit être comme eux, je dirais volontiers plus qu'eux responsable de la mauvaise politique qui engendre les mauvaises lois. Chacun, en conscience, est tenu de procurer le bien et surtout d'empêcher le mal, selon ses moyens.

Celui-là donc se déroberait gravement à son devoir, à cette heure surtout, qui, par son abstention ou inconsciente ou criminelle, laisserait, sur le terrain politique où l'on attaque Dieu et la Religion, toute liberté aux malandrins de la politique juive et maçonnique.

Un soldat n'a pas toujours le loisir de choisir son champ de manœuvre ou de bataille. Son premier devoir est de « marcher au canon ». Eh bien! puisque, à l'heure présente, c'est moins sur le terrain dogmatique que sur le terrain politique que l'ennemi nous porte ses coups, notre devoir est de le déloger au plus tôt de ce terrain politique, ne serait-ce pour employer les termes mêmes de Pie X, que « *pour forcer la politique à rester dans son domaine* ».

Mais voilà : pour déloger l'ennemi du champ de bataille politique, il faut bien avoir le courage de se porter à sa rencontre sur ce même terrain, que cela soit agréable ou non.

Dieu me garde de vouloir faire la leçon à qui que ce soit! Mais, publiciste catholique, il m'est bien permis, je pense, de rappeler, après Pie X, des principes théologiques certains, obscurcis, voilés, diminués par l'Ecole libérale, suggestionnée elle-même par la Loge.

2° — Non seulement la Conscience et la Théologie, mais la *Raison* et le simple *bon sens* font une loi au prêtre, comme à tous les autres citoyens, de ne pas se désintéresser de la politique.

Je l'ai déjà dit plus haut, le clergé marche en tête de l'élite nationale :

les preuves, les statistiques sont là, et nos blocards mêmes, malgré tout le désir qu'ils en auraient ne peuvent le nier.

Or, c'est précisément l'élite de la nation qui seule, n'aurait pas le droit de participer aux affaires de la nation? L'absurdité d'une telle proposition saute de suite aux yeux!

Quel est, dans la grande généralité de nos communes rurales, le seul homme qui ait fait des études complètes, qui, par sa situation, son désintéressement, son éducation, et sa moralité, soit le mieux qualifié pour donner à ses concitoyens les conseils les plus sages, même au point de vue exclusivement politique?

Le curé, incontestablement.

Ce n'est certes pas l'instituteur, qui peut bien jeter un peu de poudre aux yeux des bons campagnards avec de grands mots ou des phrases grandiloquentes, la plupart du temps plus grammaticales que vraiment françaises, mais qui n'ayant fait que des études primaires est condamné, pour toute sa vie, à ne voir et à ne comprendre les événements et les choses qu'avec des yeux et une intelligence de « primaire »; qui ne sait trop souvent de l'Histoire que ce qu'un perroquet pourrait en apprendre, c'est-à-dire une sèche nomenclature chronologique de noms et de dates; qui n'a fait ni Théologie (cela va de soi) ni Philosophie, ni Humanités; qui n'a pu s'initier au fécond et glorieux mouvement des civilisations antiques, faute de pouvoir aller étudier chez eux, dans leur langue immortelle, ces bons vieux auteurs dont le contact et la fréquentation font tant pour la formation de l'intelligence, du goût et du jugement.

Ah! la F∴ maçonnerie a été étrangement inspirée le jour où, en face du curé catholique, elle s'est avisée de dresser l'instituteur et d'en faire un curé laïque, ou plutôt l'*anti-curé!*

Cela peut prendre, tant que le petit curé de campagne, ou trop timide ou trop modeste, reste caché derrière les armoires de sa sacristie; mais qu'il en sorte une bonne fois, que la comparaison puisse se faire au grand jour, et le prestige aliboronesque est vite évanoui!

Non, ce n'est pas l'instituteur laïque qui sera jamais de taille à découronner le curé catholique!

Cela est parfaitement exact. Et cependant que constatons-nous journellement dans la plupart de ces communales rurales?

Presque toujours, c'est justement l'instituteur qui, parfois doublé du cantonnier et du garde-champêtre, y mène, *par ordre*, le mouvement politique. dans quelle voie, vous vous en doutez!

Notez en passant que si les circulaires ministérielles étaient faites pour autre chose que pour être violées, ce serait précisément l'instituteur qui, en qualité de « fonctionnaire », ne devrait pas s'occuper de politique!

Mais ne chicanons pas pour si peu. Le fait est qu'il s'en occupe, que presque partout dans nos villages, c'est lui qui donne le ton, qui mène la sarabande de la politique anticléricale...

Et c'est vous, libéraux, vous qui osez encore prétendre au titre de catholiques, qui venez dire au vaillant petit curé qui trop longtemps a rongé son frein au fond de son modeste presbytère, et qui songe enfin qu'il est de son devoir de descendre des hauteurs de son Thabor, avec sa fronde, dans la plaine où le Goliath laïque le défie et l'outrage, c'est vous qui osez venir lui dire : Halte! *Pas de Politique!*

— Mais, c'est mon Dieu qu'il blasphème!... ce sont les âmes qui m'ont été confiées qu'il trompe, corrompt et perd...

— Chut!... M. l'instituteur, (ou M. le Candidat, ou M. Untel) fait de la po-

litique, et le clergé n'a pas le droit de compromettre son caractère sur pareil terrain...

C'est idiot! c'est bête! c'est absurde! cela ne tient pas debout devant la saine raison ou le simple bon sens!... c'est plus même qu'une absurdité, c'est une trahison! N'importe, nous l'entendrons sans doute encore plus d'une fois : « *Pas de Politique!* »

Et voilà comme quoi, dans notre malheureuse France qui est en train de mourir de ce mot-là, on peut voir journellement le plus gâteux des ivrognes, ou encore des gamins de quatorze ans, à peine échappés des bancs de l'école, attablés devant leur première absinthe et fumant non sans grimaces leur première cigarette, pérorer, sans même se rendre compte des énormes sottises qu'ils débitent, sur les problèmes les plus ardus de la politique, alors que là-haut, terré dans son presbytère, le *citoyen* le plus qualifié, le mieux préparé par ses études et par son passé, lui qui a pâli pendant 15 ou 20 ans sur ses livres, n'a pas même le droit de dire publiquement son mot!

C'est la maison à l'envers! c'est le monde renversé!... Qu'importe : « *Pas de Politique!* »

Plaçons-nous maintenant à un autre point de vue.

Nul n'ignore avec quel sans-façon les ennemis de la Religion ont toujours fait main basse sur les biens de l'Eglise chaque fois qu'ils ont été les maîtres.

Une première fois, à la Révolution, ils avaient tout raflé. Comme depuis un siècle, les catholiques, confiants dans la signature de la France, s'étaient reconstitué un nouveau patrimoine, les bandits, il y a cinq ans, lors de la Séparation, ont trouvé que c'était le moment de se ruer à une nouvelle curée. Eglises, presbytères, biens des fabriques, titres de rentes, argent des morts même, maisons, couvents : tout y a passé, tout nous a été volé pour la seconde fois!

Je me rappelle encore les avertissements attristés du génial prophète qu'est Drumont lorsqu'il y a 25 ans il disait à nos religieux et à nos religieuses : « Prenez garde! vous bâtissez de grandioses couvents, de superbes chapelles, et vous nous refusez la petite obole qui nous permettrait à nous, vos meilleurs amis, de vous défendre, vous et vos œuvres!... Prenez garde! Si, le jour où il prendra fantaisie au juif d'aller vous mettre à la porte de ces couvents, nous ne sommes pas assez forts, grâce à votre coupable indifférence, pour nous porter efficacement à votre secours, vous n'aurez à vous en prendre qu'à vous-mêmes!... Et, volés, vous ne l'aurez pas volé! »

Et Drumont, comme toujours, a eu hélas! raison...

Eh bien! croirez-vous? Ces deux leçons en l'espace d'un siècle, n'ont pas encore ouvert à nos incorrigibles libéraux!

Volés, il y a moins de cinq ans encore, les voilà qui rebâtissent à nouveau, comme les corneilles abattent des noix, sans songer aux plus élémentaires précautions. De toutes parts à la fois s'élèvent par douzaines de nouvelles chapelles, de nouvelles églises, des salles paroissiales ou de patronage, etc.

Ah! certes, ce n'est pas que je blâme : j'applaudis au contraire de tout cœur et des deux mains; cela prouve la vigueur et la vitalité de l'Eglise, et, fils de l'Eglise, je ne puis que m'en réjouir et applaudir!

Mais là où je n'applaudis plus, c'est quand je songe que ces bâtisseurs sont ceux-là même qui viennent nous dire : « *Pas de Politique!* »...

Ils ne peuvent pourtant pas ignorer qu'ils construisent à cette heure en plein territoire ennemi! Ils ne peuvent pas ne pas savoir que le Juif qui hier les a pillés a engendré de petits youpins qui guettent à leur tour la

proie nouvelle! Il est impossible qu'ils ne se rendent pas compte qu'ils ressemblent à un Monsieur qui, après avoir bourré ses poches d'or, s'en irait seul, sans armes, sans escorte, étaler ses richesses en pleine tribu de pillards!...

Mais voilà! Ils ont dans leur armoire de jolis titres bien écrits, dûment paraphés au-dessous du timbre et de l'image de l'honnête République, et cela suffit pour les rassurer! Briand lui-même, m'affirme-t-on, leur aurait soufflé la formule, la bonne, la vraie formule qui doit garantir à perpétuité leur légitime droit de propriété... et, confiants dans leurs grimoires, ils dorment sur leurs deux oreilles!...

Ah! le bon billet qu'ils ont là!

Moi, je me défierais, et vous aussi sans doute, d'un Bri(g)and qui viendrait me donner des conseils sur la meilleure façon de sauvegarder ma bourse! Mais eux sont libéraux, que diable! et quand on est libéral on n'a pas le droit de soupçonner la sincérité et l'intégrité d'un Premier Ministre de la République qui prêche l'Apaisement-Détente, même quand ce Ministre s'appelle Bri(g)and et qu'il a le passé qu'on sait!

Eh bien! vous en penserez ce que vous voudrez, mais je dis que cela est déplorable, absurde, contraire à toute raison, exempt de tout bon sens!...

Construisons, bâtissons, oui; mais montons la garde autour de nos bâtisses!...

Réédifions, oui; mais sachons nous rendre assez forts comme *citoyens* pour que les pillards de demain hésitent à venir nous voler comme *catholiques!...*

En d'autres termes, faisons-nous craindre sur le *terrain politique* pour sauvegarder nos œuvres sur le *terrain religieux...*

Soyez bien convaincus que tous les efforts que nous pourrons faire sur le terrain religieux, qui ne seront pas soutenus par des efforts *parallèles* sur le terrain politique n'aboutiront jamais à rien de sérieux ni de durable. Nous pourrons sauver et mener au ciel des individus, de moins en moins nombreux, tant qu'on voudra nous permettre de prêcher et de catéchiser, (et vous connaissez là-dessus les projets de la f.·. maçonnerie!) mais nous ne sauverons pas l'Eglise de France.

Que diriez-vous d'un Monsieur qui, après avoir fait ample provision de bonnes graines chez Vilmorin, irait ensemencer quelque grève de l'océan, à mer basse, et qui, sans jamais se décourager par les ravages bi-quotidiens du flux et du reflux, s'entêterait également, deux fois toutes les vingt-quatre heures, à recommencer ses ensemencements?

— Mais, malheureux, vous ne réussisez jamais!

— Comment, je ne réussirai pas!... Voyez, ces graines, elles sont excellentes... et ce terrain, il est superbe!

— Oui, mais ne comprenez-vous donc pas, nigaud, que tant que vous n'aurez pas protégé votre terrain et vos graines contre les flots dévastateurs au moyen d'une digue quelconque, jamais une de vos graines n'aura le temps de germer!

Ainsi des catholiques et du clergé de France qui s'obstinent à ne pas vouloir commencer par le commencement, qui ne veulent pas se rendre à l'axiome évident et nécessaire : *Politique d'abord!*

Ah! certes, la semence de l'Evangile en elle-même est merveilleuse de vitalité, le terrain des âmes françaises est lui aussi excellent. Pourquoi donc, après tant d'années déjà d'efforts, de travaux et de sueurs, la récolte est-elle si maigre, de plus en plus maigre?... Tout simplement parce que nous n'avons pas encore compris que si une digue maritime est nécessaire pour préserver une grève quelconque des ravages des flots de la

mer, il faut aussi, de toute nécessité, que nous commencions par opposer une *digue politique* aux flots fangeux de la *politique* pour protéger contre eux nos ensemencements sur le terrain religieux.

Nos populations, dont l'âme a été pétrie par quinze siècles de Christianisme, ne sont nullement réfractaires aux vérités de l'Evangile, bien au contraire. Comment se fait-il donc qu'elles échappent chaque jour un peu plus à l'influence de l'Evangile?

Cela est, et cela *doit être* fatalement, en vertu d'une loi historique qui nous montre que partout, dans tous les siècles et sous toutes les latitudes, le peuple, est, par essence, gent moutonnière, qu'il va toujours du côté du plus fort; qu'il est toujours, pour me servir de l'impression consacrée, « *du côté du manche* ».

Et si nos populations résistent à toutes nos invites les plus sincères et les plus désintéressées, si elles s'obstinent à rester du côté de nos ennemis qui sont aussi les leurs, c'est uniquement parce que ce n'est pas nous qui tenons « le manche »!

Mais remarquez que c'est là une loi générale qui a toujours été et qui vraisemblablement sera toujours vraie : quoi que nous fassions, en effet, nous n'arriverons pas à changer ces lois universelles qui régissent la nature humaine. Il s'ensuit nécessairement que si nous voulons ramener à nous ces populations trompées et égarées par l'anticléricalisme f∴ maçon, notre premier soin devrait être de chercher à reconquérir « le manche ».

Seulement, pour reconquérir « ce manche » c.-à-d. le gouvernement, il n'y a qu'un moyen, moyen unique autant que nécessaire : la *Politique!*... Alors?..

Au nom donc de la *Raison*, au nom du *bon sens*, corroborés par les *leçons de l'histoire : Politique d'abord!*

Je renonce, amis, à aller jusqu'au bout de mon programme. Je n'ai pas su — était-ce bien possible en un pareil sujet? — me borner suffisamment sur les deux premiers points. Veuillez m'excuser.

Je le regrette, car, que de choses à dire aussi sur la nécessité *patriotique*, pour le prêtre français, de mener la lutte sur le terrain politique!

Peut-il lui être indifférent, je le demande, à lui le meilleur parmi les citoyens français, de voir sa bien-aimée Patrie aux mains rapaces autant qu'immondes de toutes ces fripouilles que vous savez, les André, les Pelletan, les Combes, les Clémenceau, les Millerand, les Briand?

Poser la question, comme on dit, c'est la résoudre. Mais alors, comme toujours, il nous faut arriver à la même conclusion : Ces fripouilles-là sont ce qu'on appelle des « *hommes politiques;* » c'est par la *politique* (anticléricale toujours) qu'ils se sont hissés au pouvoir. Comment espérer les déloger, et en délivrer la Patrie, si vous n'allez pas les attaquer sur le terrain où ils se retranchent et d'où ils nous accablent : le *terrain politique?*

Enfin, j'aurais voulu pouvoir répondre assez longuement à cette objection, qui m'obsède depuis que j'ai pris la plume pour écrire cet article, et qui tourneboule si fort la boussole de ces pauvres Têtes molles de Libéraux et modérés :

« Y pensez-vous? Le curé, dans sa paroisse, s'occuper de politique! Mais n'est-il pas le curé de tous, et ne va-t-il pas se faire des ennemis?... etc... »

C'est le thème connu, dont sont connues également toutes les variations!

Et d'abord, il est faux de poser en principe que le curé qui s'occupe de politique, bien entendu avec tact et sagesse, doive nécessairement se faire des ennemis.

En réalité ceux que vous désignez comme ses ennemis *éventuels* sont déjà

ses ennemis *actuels*. Car ceux-là seuls sont capables d'en vouloir à leur curé de préconiser une politique chrétienne qui font déjà de la politique anticléricale. Ils ne « *seront* » pas, ils « *sont* » déjà ses ennemis; et il n'y aura rien de changé!

Et puis, à tout prendre, ne serait-il pas plus profitable pour la cause de Dieu de sacrifier résolument les deux ou trois meneurs qui, dans chacun de nos villages, conduisent la politique f.·. maçonnique, et que d'ailleurs aucun ménagement, aucune réserve ne seront jamais capables d'arrêter puisque la plupart du temps ce sont des casseroles préfectorales, vivant de leur métier de mouchards, que rien, par conséquent, ne déterminera à lâcher, c'est le cas de le dire, leurs « casseroles ».

Or, comme neuf fois sur dix, ces gens-là sont encore plus méprisés que craints, il en résultera que le curé, en intervenant, aura pour lui, non seulement la majorité des honnêtes gens, mais encore les indifférents qu'il empêchera de devenir, par peur ou par sottise, la proie de ces deux ou trois meneurs. Ce sera tout gain.

Maintenant, ceci dit, si vous voulez m'accorder le principe, je ne vous chicanerai pas les concessions en ce qui touche son application.

Je sais autant que personne qu'après cent ans et plus de servitude concordataire, pendant lesquels nos populations se sont habituées à voir dans leur curé un citoyen incomplet, amoindri, diminué, après cent ans de calomnies sur ce que la racaille trois-points appelle « la néfaste action du clergé », le courant sera rude à remonter!

Mais je maintiens mordicus (experto crede...) qu'avec un peu de tact, de doigté, de prudence, un curé peut arriver à persuader même à ceux de ses paroissiens qu'il est obligé de combattre en face, que ce n'est pas à leur personne qu'il en a, mais à leurs erreurs, et que, ce faisant, il n'est conduit ni par animosité personnelle, ni par haine, ni par rancune, mais uniquement par son *devoir*.

Et je vous garantis qu'à moins d'avoir affaire à des apaches indécrottables qu'il ne servirait d'ailleurs à rien de ménager, il sera compris, et que ceux-là même qui sont de l'autre côté de la barricade seront forcés de lui accorder leur estime, car on estime toujours, même si on ne l'aime pas, celui qu'on sait marcher par conviction et devoir!

Mais il faut m'arrêter. Si je n'ai pu dire dans cet article tout ce que je voudrais qui soit dit, du moins ai-je l'espoir d'avoir suffisamment prouvé ma thèse.

En prouvant le plus, j'ai prouvé le moins. Car, si même le curé dans sa paroisse a le droit et le « *DEVOIR d'user des armes POLITIQUES qu'il tient en main pour défendre l'Eglise* », à plus forte raison ce droit ne peut-il être dénié à un journal de combat et d'avant-garde, au *Qui-Vive?*

LE CLERGÉ DANS LA PRESSE

Ce titre est trop général pour les faits particuliers que nous avons à citer, mais si on les rattache à ceux de même genre que nous avons déjà fréquemment rapportés (1), l'ensemble justifiera l'observation que nous voulons placer d'abord, et dont ce titre indique l'objet.

Ne serait-il pas fort à souhaiter que les autorités épiscopales appli-

1. On en trouverait cent traits épars dans la collection de la revue. En dernier lieu, voir *La Presse ecclésiastico-moderniste*, nº du 1er septembre 1910, p. 595.

quassent à la participation du clergé au journalisme les sages restrictions prescrites par S. S. Pie X, dans sa lettre sur le *Sillon*, quant aux œuvres sociales? Il semble que ce serait bien conforme à l'esprit de ces mesures, qui ont pour but de ramener le prêtre, aux préoccupations de ses devoirs d'Etat, et d'empêcher un agspillage de son activité appliquée à un genre d'action où elle produit souvent des résultats plus que médiocres, quand ils ne sont pas fâcheux. Là, comme ici, l'honneur de l'Eglise, les intérêts premiers de sa mission et l'utilité du peuple fidèle sembleraient également demander qu'une foule d'ouvriers inutiles ou maladroits, fussent rappelés à leur vrai métier, et que le petit nombre de ceux qu'on autoriserait à exercer encore celui-ci fût soigneusement choisi.

Cela semblerait même d'autant plus opportun, que l'insuffisance, la maladresse du prêtre, ou sa fausse direction d'idées, ont des conséquences plus immédiatement fâcheuses dans l'œuvre de presse. Qu'un laïque parle de travers, c'est déjà regrettable; mais le prêtre, même comme journaliste, ou même comme directeur du Bulletin religieux traitant de questions politiques ou sociales, compromet nécessairement le caractère dont il est revêtu, s'il se trompe et donne cours à des idées dangereuses. Non seulement il ne remplit plus alors sa mission, qui est d'instruire et d'éclairer, mais il agit en sens contraire. *Si sal evanuerit, in quo salietur?*

Sans philosopher davantage, et renvoyant le lecteur aux faits déjà cités pour confirmation plus ample de la thèse, venons à quelques traits nouveaux.

M. l'abbé Lissorgues, directeur de la *Croix du Cantal* que nous allons citer, de la *Semaine religieuse* de Saint-Flour, et placé à la tête de la jeunesse catholique du diocèse, est un bel exemple de ces prêtres que l'Eglise gagnerait à confiner dans une cure et à appliquer à faire le catéchisme, pourvu qu'il se bornât à le bien enseigner (1). Voici le dernier spécimen de son genre (*La Croix du Cantal*, 13 novembre 1910). On y verra avec quel tact, quelle mesure, un prêtre peut gouailler ceux qui croient, sur les aveux mêmes des meneurs, au caractère révolutionnaire de la grève générale des chemins de fer et qui reprochent aux socialistes d'avoir propagé l'antipatriotisme. M. Lissorgues se fait l'avocat des uns et des autres. Pour tout dire, il n'y a pas une ligne en tout ceci qui ne soit un explosif d'idées dangereuses. Cherchez, sous la plume de ce prêtre, une parole juste, une réflexion profitable. C'est un article de tête intitulé « une conversation ».

L'autre soir, un Aurillacois fort distingué se trouvait dans nos bureaux. Que faire en un bureau de rédaction, à moins que l'on n'y parle de politique? Nous dissertions sur le socialisme. Pour moi, je cultive volontiers le paradoxe, quand je cesse d'écrire pour converser. Je faisais un éloge enthousiaste des cheminots et de leur esprit de discipline. J'y mettais de l'entrain, à mesure que je voyais s'assombrir le front de l'Aurillacois distingué qui me

1. Voir *Les Démocrates chrétiens et le Modernisme*, pp. 207, 402 et ssq.

fournissait la réplique. Cet Aurillacois appartient à ce parti qui a horreur de passer pour clérical, qui aime l'ordre avant tout, qui surveille d'un œil inquiet le cours de la rente, et qui trouve que les curés sont pleins de torts !

— Oui, m'écriai-je, j'admire ces cheminots. J'en veux aux journaux qui les traitent d'ennemis de la patrie.

— Cependant, ils mettaient le pays en danger... L'Allemagne n'avait qu'à venir.

— Cet argument, je l'ai lu dans les journaux, mais je ne connais pas un seul journaliste, pas un, — pas même M. Le Coutour, — qui ait pu le développer sans rire. Non, nos cheminots n'étaient pas des traîtres ni des lâches. Si leur grève eût fait courir quelque risque à la patrie, si les buveurs de bière eussent bougé, de l'autre côté du Rhin, nos cheminots seraient devenus les plus vaillants soldats de notre armée. *Vous ne connaissez pas le peuple. Monsieur, vous ne connaissez pas le « bon » socialiste.* Il aime sa patrie et se gausse des folies du citoyen Hervé.

— Vous êtes bon, Monsieur. Mais ne pensez-vous pas que la grève des cheminots trouble véhémentement l'ordre du public?

— Dame!

— Et ne pensez-vous pas que l'ordre public doit être sauvegardé!

— *Je ne le pense pas.*

— Oh! alors...

— *Non, cher monsieur, je ne le pense pas.* Et vous ne le pensez pas non plus. Quand on mettait à la rue des pauvres Sœurs, vous ne vous êtes pas ému. Cependant, l'ordre public était troublé. Il est plus affligeant de manquer de toit et de pain que de voir les trains s'arrêter... Quand on volait l'héritage des morts, et qu'on violait les promesses les plus sacrées, dites-moi, que devenait l'ordre public?

— ?...

— Et croyez-vous que l'ordre public est sauf, quand nous voyons des cheminots crever de faim avec 2 fr. 75 par jour ?... (1) Votre tort, à vous, gens de gouvernement, c'est de vous payer de mots. L'ordre public! L'ordre public!... Quelle blague sous un gouvernement qui ne vit que de scandales et d'injustices!

— Avouez, cependant, que les intérêts des particuliers ont été gravement lésés par la grève des chemins de fer...

— Sans doute, de même que les intérêts des ouvriers étaient lésés par les Compagnies.

— Enfin, tout homme sensé déclare illégale une grève qui apporte un tel trouble dans la vie d'un pays!

— Soit, admettez que je sois un insensé. Mais il arrive que les fous vendent la sagesse. Si la grève des cheminots est condamnable à cause de l'ennui qu'elle nous cause que direz-vous de la grève des cordonniers qui nous obligerait à marcher à pied nus, par cet hiver? de la grève des électriciens qui nous jetterait dans la nuit? de la grève des boulangers qui nous priverait de pain? — Réfléchissez-y. Ou bien vous condamnerez toutes les grèves, ou bien vous absoudrez les cheminots...

— J'aime mieux les condamner toutes!

— Vous y voilà! Et c'est nous, catholiques, que vous appelez les réactionnaires! Mais passons, vous allez supprimer ou restreindre le droit de grève. Vous allez faire une loi. Vous croirez avoir, par ce moyen, abrité votre coffre-fort. Quelle candeur! Il faudra trouver le moyen de faire travailler malgré eux des milliers de travailleurs. S'il leur plaît de se croiser les bras, les jetterez-vous en prison? Et si l'oisiveté devient un crime châtié

1. Les mécaniciens, auteurs de la grève, gagnent 10 francs par jour.

par l'Etat, que deviendrez-vous, messieurs du radicalisme modéré et de l'opportunisme?...

— Il y en a, cher monsieur, parmi nous, qui travaillent.

— Il y en a qui ne travaillent pas, et c'est peut-être le plus grand nombre. Voilà ce que le peuple a vu. C'est pourquoi il veut faire la révolution. Vous lui avez dit, dans vos écoles laïques : « Il n'y a pas de bon Dieu. Il n'y a que de l'argent et du plaisir. Quand tu seras mort, tu iras au cimetière faire du phosphate de chaux ». Alors, il veut travailler le moins possible et jouir le plus possible. Et, vous avez beau dire, s'il n'y a pas de Dieu, il a raison...

— Alors, vous pensez que la Révolution est inévitable...

Le Bulletin paroissial, la *Voix de Saint-Julien*, est bien connu de nos lecteurs (1). C'est lui qui, récemment, catéchisait ses lecteurs avec le discours du F.·. Roosevelt à la Sorbonne. Voici qui est encore bien fait pour autoriser à dire que de tels organes devraient être supprimés pour la sécurité des fidèles et leurs rédacteurs confinés dans leur ministère, sans plus s'occuper de défendre la République et de l'innocenter devant leurs ouailles. « *Est-ce bien sa faute?* » se demande-t-il, dans son numéro du 15 novembre 1910, et il répond :

Il y a quelques années, un évêque disait, à la tribune de la Chambre des Députés : « Messieurs, il faut distinguer pour ne pas confondre ». Sous une forme humoristique, c'était la parole d'un sage; il faudrait souvent s'en souvenir, car souvent on confond, parce qu'on ne distingue pas. Ainsi, certains anticléricaux s'imaginent être les seuls vrais républicains; mais aussi de très braves gens, du bon parti, comme ils disent, font exactement la même confusion et rendent la République responsable de tous les maux présents; pour un peu, c'est elle qui empêcherait la pluie de tomber.

Il y a quelque temps, dans une grande ville du Nord de la France, un prêtre est insulté par quelques individus. Un brave homme, qui se trouvait là, se crut obligé, pour consoler le prêtre, de faire la déclaration suivante : « Tenez, Monsieur le Curé, tout cela, voyez-vous, c'est la faute de la République. Moi, je vais à la messe, je suis du bon parti; oh! non, je ne suis pas républicain ». Notre brave homme reçut cette réponse : « Mais, mon ami, moi, je le suis, républicain... Voyons, il ne faut pas confondre. Vous dites que c'est la faute de la République si l'on insulte les curés; mais croyez-vous que, sous la royauté ou l'empire, personne ne les insultait... jamais? Il me semble pourtant que Bonaparte fit arrêter et enfermer le Pape; et que Philippe le Bel envoya à Rome un certain Nogaret qui essaya de porter une main sacrilège sur le Souverain Pontife... De qui était-ce la faute, en ce temps-là? Croyez-vous que tous les sujets du roi d'Angleterre, de l'empereur d'Allemagne ou du tsar, en 1910, respectent les curés? De qui est-ce la faute? Vous dites que c'est la faute de la République, s'il y a de mauvais républicains..., mais alors, ce serait aussi la faute de l'Eglise, s'il y a de mauvais chrétiens. Croyez-moi, on trouve des insulteurs de curés sous tous les régimes, et de bons catholiques sous tous les régimes. Je connais beaucoup de catholiques français qui sont passionnément républicains, communiant souvent, allant à la messe tous les dimanches et même en semaine, et je connais des royalistes qui sont aussi de bons catholiques. Allons! mon brave Monsieur, au revoir,

1. *Semaines religieuses et Bulletins paroissiaux*, n° du 15 avril 1910.

et surtout ne confondez plus la religion avec la politique ». Le brave homme s'en alla un peu ahuri d'avoir entendu parler ainsi un prêtre... Celui-ci s'éloignait, égrenant son chapelet, et disant : « Pardonnez-nous nos offenses, comme nous pardonnons à ceux qui nous ont offensés... ».

Et M. l'abbé Garnier dévoré du zèle de l'Evangile, serait-il pas mieux à sa place et n'aurait-il pas plus la grâce d'état, si on le chargeait de l'expliquer, sans en faire un thème à déclamations, en le priant de ne plus s'occuper de soutenir le ministère Briand, comme on l'a vu plus haut, et de ne plus écrire des choses aussi odieuses et aussi perfides que celle-ci (*Peuple du Dimanche*, 27 novembre 1910).

Un camelot du roi a souffleté M. Briand à la cérémonie de Jules Ferry; rappelons que M. Christiant, en donnant un coup de bâton il y a dix ans sur le chapeau de M. Loubet, fut la vraie cause de la fondation du Bloc et contribua plus que personne à faire voter les lois contre les Congrégations et contre l'Eglise catholique. Ces moyens violents qu'on ne saurait trop réprouver ne sont pas ceux qui peuvent nous sortir de l'abîme où nous sommes tombés.

Les royalistes s'unissent en grand nombre à M. le Duc d'Orléans pour blâmer cette agression brutale : tous les catholiques ont encore des raisons bien plus graves de le faire. Ils savent la différence entre la résistance à un attentat, comme les inventaires, et cette agression qui ne peut faire que du mal.

C'est donc le prêtre qui fait chez nous chorus avec le franc-maçon pour persuader au peuple que la persécution n'est qu'une mesure de défense, tout au plus une réaction contre la violence des catholiques; qui plaide pour celui-ci les circonstances atténuantes et ne craint pas de se rendre aussi grotesque que répugnant, en disant que c'est un coup de canne donné sur le chapeau de M. Loubet qui a déterminé l'extermination des religieux et la séparation de l'Eglise et de l'Etat!

Cette revue n'a point à s'occuper d'incidents politiques comme la récente agression de M. Lacour à l'égard de M. Briand, ni à prendre parti pour ou contre. Tout le monde est libre de l'apprécier. Ceux mêmes qui se défendraient de la condamner peuvent penser que sa plus grande inopportunité est de s'être produite à une heure où le président du Conseil regagnait des sympathies. Mais si le prêtre veut moraliser sur de tels faits, et sa fonction de journaliste ne lui permet pas de n'en rien dire, faut-il qu'il sache ne pas parler comme un vulgaire opportuniste du centre gauche. Lisez ces autres lignes :

Au dire de l'*Action Française*, Lucien Lacour a « réalisé », dimanche, son idéal en deux gifles appliquées sur les joues de M. Briand.

Nous ne savons vraiment quel idéal peut être réalisé en des coups donnés par surprise *à un adversaire politique*.

En tout cas, ce sont là des moyens de réalisation dont il est à souhaiter que l'usage ne se généralise pas. Les idées n'ont à en espérer aucun progrès, et c'en est fait de la tranquillité et de la sécurité de nos rues et de nos places publiques s'il est admis que la poursuite d'un idéal *défend à*

des personnes d'opinions différentes de se coudoyer sans que des voies de fait ne traduisent le désaccord de leurs convictions.

Mais il y a eu dans l'incident des Tuileries quelque chose de plus inexcusable encore que l'acte de Lucien Lacour. C'est le lynchage en règle qui l'a suivi.

Au geste d'un exalté, dont on peut du moins dire qu'il devait être aussi inoffensif qu'inutile, ont répondu des représailles dont la brutalité n'honore pas les assaillants du manifestant royaliste, etc..

Non prévenu, vous n'hésiteriez pas à mettre sous cette tirade, moitié figue moitié raisin, la signature de Marc Sangnier ou de son éminent camarade, le chevalier Desgrées du Loû, directeur de l'*Ouest-Eclair*.

Eh bien! elle tombe de la plume d'un prêtre très respectable, directeur du *Nouvelliste de Bretagne*, journal catholique, destiné à combattre l'influence de l'*Ouest-Eclair* et, à cette fin, encouragé par les évêques de la région. Et ce prêtre est également chargé de diriger la jeunesse catholique.

Que de choses dont il a oublié de tenir compte! Aux yeux de tout catholique, à ses yeux de prêtre, à ceux de ses lecteurs, M. Briand n'est-il qu'un adversaire politique comme tout autre, assimilable, dans la circonstance surtout, au « *promeneur* » qu'on coudoie sans s'occuper de ses opinions? Quel beau libéralisme!

M. Briand est le chef d'un gouvernement qui règne par la tyrannie religieuse et le brigandage. Le directeur du *Nouvelliste* ignore-t-il que M. Lacour l'a frappé, au moment où il venait de glorifier Jules Ferry, et, en sa personne, l'œuvre de déchristianisation de la France, après s'être adjoint pour la poursuivre Lafferre, grand-maître de la Maçonnerie?

Un correspondant nous écrit à ce sujet :

Il faut donc plaindre ceux qui traitent Lacour d' « exalté », oubliant la beauté, la bravoure, la grandeur et la sainteté même des justes colères.

Traiter ce geste « d'inutile », en déclarant que « les idées n'ont à en espérer aucun progrès », c'est parler en libéral obtus. Les idées sont faites pour le cerveau, mais le cerveau, lui-même est fait pour ordonner nos actes. Chez l'homme sain, il actionne autre chose que la langue. A celui-là les protestations oratoires ne suffisent point; et comme la tyrannie du gouvernement n'est pas seulement théorique, comme elle se traduit par des faits, lui-même y répond par des actes.

Il est triste d'entendre un catholique, un prêtre, plaider de parti pris pour « la tranquillité et la sécurité de nos rues », dans l'intérêt de la persécution organisée, au moment où la vie catholique n'est plus en sécurité dans l'Etat ni dans l'école, ni même dans la famille. Cela revient à châtier la jeunesse croyante de tout ce qui lui reste d'énergie. Le geste de Lucien Lacour ressortit au contraire à une thérapeutique morale qui va de l'étude à l'action, et forge la volonté sur l'enclume des convictions profondes.

Il y a certaine lâcheté des idées qui aboutit fatalement à la lâcheté des caractères. Je ne sache pas que l'Eglise et la charité chrétienne aient jamais tenté de justifier l'une ou l'autre. Bien au contraire. Quant au libéralisme, qui les propage par nature, il n'est pas moins contraire — aujourd'hui surtout, — à la défense des intérêts religieux qu'au service de l'intérêt national.

Voilà, en effet, ce qu'un prêtre surtout, s'il veut parler de ces choses dans un journal, aurait dû se dire tout d'abord à lui-même et dire à son public. Si cela lui échappe, il vaudrait beaucoup mieux qu'un laïque tînt sa place.

L'ÉDUCATION DE LA PURETE

Plusieurs amis nous ont exprimé le désir de voir l'article sur l' « Education de la pureté » paraîtra en brochure, afin de lui donner une diffusion plus grande et pour éclairer de nombreuses familles chrétiennes, trompées par les théories nouvelles.

Accédant à ce désir, l'*Association Saint-Rémy* vient de donner place à ce travail dans sa très utile collection « *La tradition religieuse et nationale* ». Par ses soins, il a été tiré à part et paraîtra en même temps que le présent numéro sous forme de brochure.

Le prix est de 0 fr. 30; franco par la poste : 0 fr. 40.

S'adresser à la Maison Desclée, de Brouwer et Cie, 41, rue du Metz à Lille, et 30, rue Saint-Sulpice à Paris, ou à M. l'abbé Boileau, secrétaire de l'Association Saint-Rémy, à Mont-Notre-Dame (Aisne).

BIBLIOGRAPHIE DE L'ANTILIBÉRALISME

L'objet spécial de cette revue et la place restreinte dont elle dispose ne lui permettent pas de rendre compte des ouvrages, même les meilleurs, qui ne se rattachent pas à son but. Nous en éprouvons souvent du regret. Mais on ne peut pas tout faire et nous partons de ce sage principe : *pluribus intentus minor est ad singula sensus*. Concentrons nos efforts. A chacun sa tâche.

Même dans ces limites, nous devons nous restreindre. Mais aujourd'hui il nous est agréable d'avoir à signaler deux ouvrages de Mgr Delassus et de notre collaborateur. M. l'abbé de Pascal.

L'éminent et très méritant directeur de la *Semaine religieuse* de Cambrai, vient de condenser une partie de son œuvre si féconde dans un volume intitulé *La conjuration anti-chrétienne* (1). Ses ouvrages sont le véritable arsenal de l'antilibéralisme. Ayant fait présenter celui-ci au Saint-Père avant de le présenter dans le public, il a reçu en son nom du cardinal Secrétaire d'Etat la lettre suivante, qui s'ajoute comme un nouveau titre d'honneur à tous ceux que son dévouement infatigable à la cause de l'Eglise lui a déjà valus.

Du Vatican, 23 octobre 1910.

MONSEIGNEUR,

Le Saint-Père Pie X a reçu avec un paternel intérêt l'ouvrage intitulé : « *La Conjuration Antichrétienne* », que vous m'avez prié de Lui remettre en votre nom.

Sa Sainteté vous félicite affectueusement d'avoir mené à bonne fin la composition de cet ouvrage important et suggestif, à la suite d'une longue série d'études qui font également honneur à votre zèle et à votre ardent désir de servir la cause de Dieu et de la Sainte Eglise.

---

1. Desclée, de Brouwer et Cie, éditeurs, 41, rue du Metz à Lille (Nord).

Les idées directrices de votre beau travail sont celles qui ont inspiré les grands historiens catholiques : l'action de Dieu dans les événements de ce monde, le fait de la Révélation, l'établissement de l'ordre surnaturel, et la résistance que l'esprit du mal oppose à l'œuvre de la Rédemption. Vous montrez l'abîme où conduit l'antagonisme entre la civilisation chrétienne et la prétendue civilisation qui rétrograde vers la paganisme. Combien vous avez raison d'établir que la rénovation sociale ne se pourra faire que par la proclamation des droits de Dieu et de l'Eglise!

En vous exprimant sa gratitude, le Saint-Père fait des vœux pour que vous puissiez, avec une santé toujours vigoureuse, réaliser entièrement le plan synthétique que vous vous êtes tracé, et comme gage de sa particulière bienveillance, Il vous envoie la Bénédiction Apostolique.

Avec mes remerciements personnels et mes félicitations, veuillez agréer, Monseigneur, l'assurance de mes sentiments bien dévoués en Notre-Seigneur.

R. Card. MERRY DEL VAL.

M. l'abbé de Pascal, dont les travaux n'ont pas moins d'importance, vient d'ajouter à tous les autres une excellente étude sur la vie de Mgr Gay, évêque d'Anthédon et collaborateur du cardinal Pie (1). Voici le compte rendu que lui consacre M. Louis Dimier.

La déroute de idées idéales, à laquelle nous avons le plaisir d'assister, ne contente pas seulement la justice; elle a encore cet effet de rédresser les autels de l'utile, de la bonne, de la légitime vénération. Tous les jours aux yeux des catholiques, à mesure que s'effacent et meurent les réputations équivoques des docteurs de ces dernières années, les figures d'un passé vraiment digne de mémoire ressuscitent et se font admirer.

Hier, c'était le marquis de Moussac qui, dans de brillants articles de la *Revue catholique et royaliste*, faisait revivre le cardinal Pie; aujourd'hui c'est Mgr Gay, dont notre éminent ami et collaborateur, l'abbé de Pascal, retrace la noble et bienfaisante carrière (Librairie des Saint-Pères; collection des *Grands Hommes de l'Eglise*).

L'intérêt historique de cette carrière est que, commencée aux environs du mouvement mennaisien de 1830, elle finit au milieu des éclats de la guerre menée par la République contre l'Eglise. Mgr Gay est mort en 1891. Vicaire général pendant trente ans du cardinal Pie à Poitiers, il lui fallut après la mort de ce dernier se séparer de son successeur, Mgr Bellot des Minières, lequel fut le premier de nos évêques à ne connaître dans la guerre à l'Eglise que ce qu'un trop grand nombre après lui devaient appeler un « malentendu ».

La lettre écrite à ce sujet par le vicaire du cardinal Pie fait date dans l'histoire des idées du siècle. Elle signale un désordre nouveau, dont le triomphe alors récent du Vieux Parti Républicain fut cause; elle le signale par la bouche d'un des plus nobles représentants d'une école née peu avant 1848, et qui il y a vingt ans semblait vaincue.

La réaction antilibérale des catholiques compte trois époques depuis la Révolution. A la première, qu'illustrent Maistre et Bonald, succéda le mouvement romantique, parlementaire, démocratique, mené par Lacordaire, Montalembert, Ozanam; nous sommes maintenant à la troisième; Mgr Gay appartient à la seconde.

---

1. 1 vol. in-12. 2 fr. Béduchaud, éditeur, 83, rue des Saints-Pères, Paris.

Sa première jeunesse fut incroyante; il fut converti par des libéraux, puis, devenu prêtre, renia le libéralisme.

Cela fut peu après 1840, que son biographe nous fait assister aux relations qu'il eut avec l'abbé de Ségur, l'abbé de Conny, l'abbé Gibert, l'abbé de Girardin. Ces messieurs habitaient ensemble dans une maison de la paroisse Saint-Sulpice. Tous étaient contraires aux idées que professaient les anciens rédacteurs de l'*Avenir*. L'abbé Gay logeait avec eux; leur influence le transforma. Il avait écrit à l'*Ere nouvelle*, il professa depuis lors les doctrines qu'on défendait à l'*Univers*.

Lacordaire lui reprocha ce changement. M. l'abbé de Pascal cite la lettre par laquelle l'abbé Gay répondit à ce reproche. Elle contient d'intéressants échos des idées qui, dans l'âge du romantisme, séduisaient une âme de vingt ans.

« Mes traditions domestiques étaient libérales, mon éducation tout universitaire n'était pas faite pour changer cela; et, comme on ne peut nier qu'il qu'il n'y ait dans les idées quelque chose de généreux qui va à la jeunesse, converti à vingt ans (en 1834), livré sans discrétion au mouvement de mon temps dans ces premières années de ma conversion, forcé même ensuite par ma mauvaise santé de faire presque en dehors du séminaire mes études théologiques, mal instruit des choses de l'Eglise, absolument ignorant du droit canon, je suis resté de la meilleure foi du monde dans des pensées qui séduisaient mon cœur et que ne condamnait pas mon esprit ».

Préjugé, ignorance, illusion, telles sont, marquées avec une grande précision, les trois causes de l'erreur libérale. Nous reconnaissons aujourd'hui que les idées libérales ont quelque chose qui *va à la jeunesse*. C'est un grand point, dont on peut être sûr que l'Action Française saura profiter.

Mgr Gay devint donc l'allié des hommes d'Eglise et des écrivains catholiques qui, pendant le second Empire, menèrent victorieusement, sous la conduite de Pie IX, la revanche de la doctrine et de l'autorité. Le gouvernement en prit ombrage; on l'empêcha de prêcher à Saint-Louis des Français; mais on ne put ailleurs arrêter son action : dans la direction, dans la chaire, dans l'administration du diocèse dont l'éminent évêque l'avait pris pour second. Plus tard, cette action se fit sentir au concile du Vatican, auquel il fut appelé à prendre part comme prélat consulteur.

M. l'abbé de Pascal détache de ses lettres d'alors, ce portrait des opposaints au Pape, qu'on appelait les *faillibilistes :*

« De l'autre côté sont des airs fâchés, des paroles amères, des critiques obstinées, des préoccupations humaines de toute sorte, des confidences indiscrètes faites au dehors, des recours secrets à l'opinion, enfin quelque chose qui accuse l'esprit de l'homme, l'esprit du monde, et il faut bien le dire, hélas ! l'esprit de secte ».

A ce docteur en habit de combat, il faut joindre le directeur d'âmes, qui, comme on sait, fut éminent; l'apologiste, le sermonnaire. Toutes ces parties sont admirablement présentées dans ce livre.

Le livre de la *Vie et des Vertus chrétiennes* y est commenté et cité, en même temps que les *Lettres pour la Conversion d'un Ami*. M. l'abbé de Pascal signale dans celles-ci une apologétique aussi vigoureuse qu'éclairée. Nous sommes tout à fait de cet avis. Ces pages n'ont pas vieilli. On ne saurait en dire autant d'ouvrages comme l'*Essai sur l'Indifférence*, si fort applaudi à sa naissance, et qui fonda le prestige de l'école contraire.

L. Dimier.

ERRATA

Erratum. -- Une erreur, s'est glissée dans l'article *Trop de lecture*, par le R. P. Exupère (numéro du 1er novembre 1910). Au bas de la page 114, le fait énoncé doit être rectifié comme il suit : En 1830 quand le P. de Plas était officier de marine, presqu'aucun officier de vaisseau, à sa connaissance, ne remplissait ses devoirs religieux. Plus tard, quand le P. A. N. vint à Brest, tous les officiers supérieurs, dans ce port, à l'exception d'un qui était protestant, se montraient hautement religieux.

Le Gérant : G. Stoffel

IMP. PAR DESCLÉE, DE BROUWER ET Cie LILLE. — 8.085.

AVIS

Afin d'éviter les complications de correspondance et les retards dans les envois, les personnes qui veulent se procurer quelque numéro de la Revue *sont priées d'adresser directement leur demande à l'*ADMINISTRATION (Maison Desclée, De Brouwer et Cie, 41, rue du Metz à LILLE (Nord), *et non pas à la* DIRECTION *dont le siège est à Paris.*

Même recommandation pour tout ce qui concerne les abonnements et le service de la Revue.

LE SURNATUREL DANS LA BIBLE
D'APRÈS M. L'ABBÉ LESÊTRE

Monsieur Lesêtre a fait jadis un excellent travail sur les Psaumes. Vous pouvez le lire à sa place dans la Bible publiée par Lethielleux. Il s'y montre très au courant de tout le mouvement moderne relatif aux saintes Écritures et très au-dessus de ce même mouvement. Je le lus en son temps avec plaisir et avec fruit; à l'heure présente encore je le consulte volontiers, jamais en vain.

Co-directeur, de la *Revue pratique d'apologétique,* M. l'abbé Lesêtre, curé de Saint-Etienne du Mont, et, je crois, l'un des principaux membres, à Paris, de la Commission de vigilance instituée en vertu de l'Encyclique *Pascendi,* a publié dans cette revue diverses séries d'articles sur l'exégèse. La plus complète a pour objet *les récits de l'histoire sainte.* L'histoire de Job, Saül, Samuel, David, Salomon, Elie et Elisée, Ezéchias, Judith, Jonas, et j'en oublie peut-être, y fournissent la matière d'autant d'études. Il serait trop long de les analyser en détail. Mais l'auteur nous simplifie beaucoup la tâche par son article. « Le surnaturel dans la Bible » (15 septembre 1910), où il fait un exposé général de ses principes exégétiques.

Cet article ne me paraît pas aussi satisfaisant que son travail sur les psaumes, à beaucoup près, et quelques bonnes raisons me portent à croire que mon avis est partagé par d'autres. La haute position et l'autorité de M. l'abbé Lesêtre devraient peut-être me faire hésiter à exprimer le mien, mais ne sont-elles pas aussi un motif de m'y décider?

Je soupçonne fort M. Lesêtre lui-même de n'être pas ravi de son œuvre: pourquoi autrement aurait-il consacré une si grosse part de son article à justifier l'autre? Surtout pourquoi parlerait-il s'il était content, avec ce ton d'humeur et cet air dédaigneux de ces pauvres « catholiques qui n'aiment pas qu'on dérange leur mobilier intellectuel »? Passons sur cette curieuse image.

M. Lesêtre doit avoir quelque expérience de l'ennui et autres désagréments que peut éprouver un catholique dont on dérange le mobilier intellectuel. Il est certain que son mobilier intellectuel, à lui, n'est pas tout à fait à la place où il était lorsqu'il écrivait sur le livre des Psaumes. Ou lui-même ou d'autres l'ont dérangé entre ces deux époques; il n'en aura sans doute pas trop souffert puisqu'il parle sur ce ton de ceux qui n'aiment pas à subir ce genre d'opération. Mais qu'il ne se préoccupe pas de ces catholiques retardataires;

j'en suis, et j'avoue que je ne me trouve pas à plaindre, ni aucun des autres, je suppose. Eux et moi n'avons pas de mobilier intellectuel sur ce qui est de notre foi chrétienne, ou ce qui ne touche pas seulement de très près à notre foi chrétienne, mais qui est l'objet même de cette foi et l'expression vivante des vérités que nous sommes heureux de croire, comme le *surnaturel dans la Bible* (1). Notre foi et ce qui la nourrit ne sont pas en nous comme des meubles dans un appartement. Elle est nous-même. Nous l'avons reçue, quand nous avons été baptisés, comme l'arbre sauvage reçoit la greffe qui lui est insérée, ne faisant qu'un avec elle, et du coup, nous sommes devenus enfants de Dieu et de l'Eglise; nous sommes devenus des hommes spirituels comme parle saint Paul, ou si vous préférez, des créatures élevées à l'état surnaturel, qui vont à leur fin surnaturelle, par le bon usage d'un ensemble de moyens surnaturels que Dieu et l'Eglise mettent à notre disposition. Cela, on ne le change pas, et si le bénéficiaire de ces biens surnaturels ne les arrache pas de lui-même et ne les rejette pas par l'apostasie, personne ne le dérange, aucun événement, aucun mouvement scientifique, fût-il un vrai progrès, ne peut le déranger.

On ne serait pas juste à notre égard, si l'on attribuait notre attitude sur ce point à je ne sais quelle faiblesse et paresse d'esprit, accompagnée d'entêtement. Elle est au contraire le résultat des plus sérieuses réflexions. Nous n'en changerons pas, parce que nous l'avons établie sur les plus fermes lois de la raison, sur une expérience certaine et sur des passages très autorisés en même temps que très clairs de la sainte Ecriture.

La raison nous a dit qu'elle ne doit se rendre qu'à l'autorité de l'évidence ou à l'évidence de l'autorité (2). Or, la seule évidence que nous avons pu voir dans la nouvelle école, c'est que l'on s'y contredit beaucoup et que les affirmations d'hier sont renversées par celles d'aujourd'hui qui le seront à leur tour sans doute par celles de demain. Nous ne trouvons point là l'autorité de l'évidence, c'est pourquoi nous demeurons attachés à l'évidence de l'autorité. Nous savons bien que cette autorité infaillible ne donnera guère qu'une direction générale et ne parlera qu'en des circonstances exceptionnelles. Mais nous savons aussi que parce qu'elle existe et qu'elle est telle, il n'a pas pu ne pas arriver qu'il se soit formé dans son sein, et avec son approbation au moins tacite, une tradition, cette tradition dont Bossuet prenait la défense avec celle des saints Pères qui ont été ses organes les plus autorisés. Cette tradition dans l'Eglise enseignée, dont je suis, consiste dans une humble et joyeuse soumission de l'intelligence à Jésus-

1. Nous rendons ici au mot surnaturel le sens qu'il a ordinairement et que l'auteur lui laisse par une heureuse exception, lorsqu'il parle du surnaturel dogmatique et historique.

2 On sait que cette formule est de M. de Bonald.

Christ et à l'Eglise. Celui qui la possède ne désire rien tant que de penser en toutes choses et croire comme pense et croit l'Eglise romaine; à aucun prix, il ne consentirait à être séparé, fût-ce par la nuance la plus légère et la plus fugitive, non seulement de ce qui est l'enseignement de cette Eglise, mais même de ce qu'il sait en être l'esprit. Or, cet esprit il le voit dans l'Eglise enseignante, surtout dans la parole du docteur infaillible, et après lui, ou plutôt avec lui, dans l'enseignement des pères et des docteurs, surtout de ceux dont l'Eglise approuve l'enseignement et qu'elle glorifie en les mettant sur les autels. Il nous a paru que nous serions là tout à fait en sûreté et que, puisqu'il s'agit de la meilleure direction de la vie présente en vue de l'éternelle, ce n'était pas déraisonnable d'être quelque peu tutioriste.

Là-dessus, l'expérience est venue. L'histoire nous avait appris que beaucoup de saints avaient vécu de la tradition dont nous parlons, ce qui permet de croire qu'elle peut encore former d'excellents chrétiens. Et voici que l'histoire contemporaine nous montre, hélas! que si les nouvelles méthodes, que nous tenons pour quelque peu suspectes, n'ont pas encore converti un seul impie, un seul rationaliste, elles ont déjà produit un certain nombre d'apostasies. *Figaro* en apprenait au monde dernièrement encore une nouvelle (1) et il y a sujet de craindre que ce ne sera pas l'unique scandale qu'il nous faudra pleurer. Et comment en pourrait-il être autrement? Le principal promoteur de ce mouvement dans nos séminaires, nous a appris qu'il avait commencé chez les rationalistes dépourvus de toute religion, puis gagné les protestants libéraux, c'est-à-dire ceux qui ne croient pas à la divinité de Notre-Seigneur Jésus-Christ, fait des conquêtes ensuite parmi les protestants orthodoxes et contaminé enfin les catholiques eux-mêmes. Il ne dit pas contaminé, lui, car il espère qu'un grand bien sortira de tout cela. Tout est possible à Dieu, et si cela arrive, nous serons heureux de profiter de ce bien que l'Eglise approuvera et louera. En attendant, la prudence nous paraît commandée par la genèse même de ce mouvement. Que le mauvais esprit ait coutume d'opérer dans l'ordre ci-dessus indiqué, je me garderais de le nier. Mais je ne sais où l'on pourrait trouver un exemple qui nous montrerait le Saint-Esprit commençant à illuminer ceux qui ne croyant qu'à leur raison, se moquent de ses lumières et de lui, pour faire arriver par leur canal, à la fin, la vérité à ceux qui la lui demandent, avec instance, tous les jours, et à genoux.

Ceci me conduit tout droit aux textes sacrés qui commandent la conduite que nous tenons. Ces rationalistes et protestants sans foi, que peuvent-ils nous enseigner des choses qui, dans la sainte Ecriture, sont de l'*Esprit de Dieu*? Ils ne les voient pas eux-mêmes, ils ne peuvent les voir précisément parce qu'il leur manque la foi, le

1. Celle du P. Rose, dominicain.

sens du divin, du surnaturel : *animalis homo non percipit ea quæ sunt spiritus Dei.* Pour eux, comme jadis pour les juifs et les grecs, Jésus-Christ crucifié est un scandale et une folie. Qu'ils commencent par accepter la grâce de la foi, la vocation, l'appel que Dieu leur fait entendre; alors nous les écouterons, parce que Jésus-Christ et sa croix seront devenus pour eux aussi la sagesse et la vertu de Dieu. Jusque-là nous écouterons ceux à qui leur puissance en œuvres et en paroles permet de dire avec saint Paul : *Nos autem sensum Christi habemus.* Nous les écouterons de préférence, même s'ils étaient moins pourvus de ce bagage scientifique moderne dont on fait tant de cas. Nous n'attendons pas d'eux qu'ils nous enseignent les langues sémitiques ou l'histoire des peuples orientaux qui ne sont plus, mais qu'ils nous apprennent à nous servir de la Bible pour connaître mieux le seul Dieu vivant et celui qu'il a envoyé, Jésus-Christ son Fils, nous apprendre à les adorer en esprit et en vérité, et faire que nous ayons en eux la vie éternelle.

***

L'article qui nous occupe a quelque chose d'obscur, ou si vous aimez mieux, de mystérieux. On ne le comprend pas bien à la première lecture. Il faut le relire et même l'étudier. La rédaction en paraît d'abord assez peu soignée, et cependant on sent très bien sous cette apparence que les idées émises sont très mûries, très arrêtées, et les négligences, les impropriétés de termes, les obscurités, le silence même gardé sur certains points sont très voulus et favorisent la doctrine que l'auteur veut persuader. On croit sentir que l'article a une allure de manifeste, le ton d'autorité d'un chef qui se sait écouté et suivi; on y remarque en même temps la prudence de l'homme qui n'ignore pas que sa doctrine n'aura pas une approbation universelle. Il s'applique à mettre son orthodoxie à l'abri, mais il n'entend pas non plus que l'on s'exagère ses dispositions à prévenir les décisions de l'Eglise. Qu'elle parle *ex cathedrâ* à la bonne heure; mais les congrégations romaines et les mesures disciplinaires n'auront que tout juste leur compte, rien de plus (1).

Cependant, ce qui frappera peut-être plus que tout le reste, le lecteur attentif, c'est la réserve gardée à l'égard du Nouveau Testa-

1. Que l'Eglise porte un jour une décision formelle au sujet de cet épisode biblique (le miracle de Jonas), on s'en tiendra à cette décision dans la mesure qu'imposera son caractère de décision *ex cathedrâ*, de réponse d'une congrégation romaine ou de décision simplement disciplinaire (p. 896). — Très bien, quoique l'esprit d'obéissance ne soit pas exagéré, pour cet avenir qui n'arrivera probablement jamais. Mais il y a aussi le passé et le présent. Or l'Eglise, sans définition formelle, n'a-t-elle pas envisagé le miracle d'une certaine manière déterminée? ne l'a-t-elle pas inséré dans sa liturgie? Elle a donc au moins incliné les fidèles dans le passé, à avoir sur ce miracle un sentiment qui leur a été inspiré par elle. Et cela, n'est-ce rien dans le présent, pour quiconque veut avoir le sens catholique?

ment. Il en est à peine question, deux ou trois lignes et pour des choses qui paraissent de médiocre importance. Cependant le Nouveau Testament fait partie de la Bible et toutes les règles que l'on promulgue pour la bonne intelligence du surnaturel dans la Bible s'appliquent nécessairement au Nouveau Testament, comme à l'Ancien. Le lecteur non prévenu, surtout s'il est jeune et irréfléchi, tirera hardiment les conclusions, qui consisteront à débarrasser le Nouveau Testament d'une foule de miracles auxquels nous avons eu jusqu'ici la simplicité de croire, ne sachant pas voir que c'était là du surnaturel « *législatif, poétique, symbolique, populaire* ».

Il faut convenir que cette division du surnaturel est un coup de maître pour atteindre le but poursuivi. On s'étonne d'abord que l'auteur, voulant uniquement nous prouver que tout ce qui, dans la Bible, nous est donné ou paraît nous être donné pour miracle, n'est pas toujours miracle, est même souvent tout autre chose, au lieu de nous dire qu'il va traiter du miracle dans la Bible, nous dit qu'il va nous parler du surnaturel dans la Bible. Il n'ignore pas plus que moi que tout surnaturel n'est pas toujours et nécessairement miracle et que tout miracle n'est pas toujours de tout point surnaturel (1). Mais ayant rangé sous ce seul nom de surnaturel tant de choses diverses et qui vont de l'idée de « l'infini qui contient plus de surnaturel que toutes les religions et tous les miracles ensemble », jusqu'aux proverbes et préjugés populaires, il est bien obligé de faire des divisions et de traiter successivement de chacune d'elles.

Les deux premières divisions en surnaturel *dogmatique* et surnaturel *historique*, lui permettront de mettre à l'abri son orthodoxie (encore trouverons-nous quelque fissure, dans ce qu'il appelle le surnaturel historique). Son orthodoxie à l'abri, au moins dans l'essentiel, le voilà libre de nous parler à son gré du surnaturel *législatitif* (apparemment, la législation ne fait pas partie de l'histoire), du surnaturel *symbolique*, du *poétique*, du *populaire*. Qu'il essaye de remplacer le terme impropre de *surnaturel* par le mot juste de *miracle*, et il se trouverait bien embarrassé de lui accoler tous ces adjectifs.

Quelques principes, leur application, objections et réponses, tel est le résumé de l'écrit qui attire nos remarques. Les principes ne paraissent pas bien méchants.

1. Notons bien que le miracle ne fait pas tout le surnaturel dans la Bible. Il y a *les prophéties,* dont M. Lesêtre ne parle pas, si ce n'est en une ligne, quand il met hors de toute critique le surnaturel dogmatique. C'est une lacune regrettable. Le Concile du Vatican enseigne formellement la valeur démonstrative du fait surnaturel de la prophétie, et l'apologiste ne saurait l'omettre. Ici, d'ailleurs, cette omission va contre une des fins que se propose l'auteur : conduire plus facilement les incroyants à la foi. Il répondra, qu'il entendait se borner à traiter du miracle. Alors pourquoi ce titre : « Le surnaturel dans la Bible »?

On nous dit d'abord que Dieu pourrait faire des miracles à jet continu *(sic)*; mais qu'il ne le fait pas. Quoique je ne comprenne pas clairement ce que pourraient être des miracles à jet continu, ni comment ils pourraient encore être en ce cas appelés miracles et moins encore comment il serait possible à travers ce jet continu de miracles d'apercevoir les lois de la nature, je dis comme en classe de philosophie : *transeat*, car je crois deviner qu'on a voulu nous faire entendre que l'exercice de la Toute-Puissance est réglé par une sagesse infinie et une charité sans bornes, ce que je crois très vrai; ou plutôt ce qui est la vérité même.

On nous rappelle ensuite que les auteurs sacrés n'ont pas perdu leur personnalité par le fait qu'ils ont été inspirés et qu'ils sont devenus les instruments dont le Saint-Esprit s'est servi pour publier la révélation; que ces auteurs ont été des hommes de leur temps, de leur pays, avec les qualités et les défauts qui les distinguaient personnellement, les usages, préjugés, ignorances, traditions du temps où ils ont vécu, les avantages et inconvénients de la langue dont ils se sont servis et du génie de leur race. La conséquence est qu'on ne les entendrait pas, si, en les lisant, on ne tenait aucun compte de tout cela. Rien à y redire; c'est toujours juste et vrai, quoique connu depuis longtemps; seulement ayant déjà lu tout l'article, je me permets d'ajouter qu'on s'expose à les entendre plus mal encore en exagérant le compte qu'il faut tenir de tout cela. L'auteur affirme que nous nous rendrions coupables en méconnaissant notre devoir sur ce point. Je réponds que nous pourrions l'être encore davantage en l'exagérant. Croit-il, en effet, bien coupables, ceux qui ne cherchant dans la Bible que ce pourquoi Dieu nous l'a donnée, c'est-à-dire une connaissance surnaturelle et croissante de Dieu, et, comme dit Lessius, des mœurs divines, afin de l'aimer davantage et de le servir mieux, se sont fiés, sans tant de critique et même sans aucune des lumières qui nous viennent des bords de la Sprée, à l'inspiration divine des saints livres? C'est pourtant ce qu'a fait perpétuellement à peu près toute l'Eglise pendant dix-huit siècles, et ce crime n'empêchait nullement les pieux lecteurs, respectueux de la Bible, de se sanctifier; au contraire, ils trouvaient en elle pour ce but qui était le leur, un secours toujours efficace et puissant Je souhaite que ce soit la même chose depuis qu'on examine avec tant de soin la lettre et l'écorce, non sans préjudice pour la pieuse attention due à l'esprit; je le souhaite beaucoup plus que je ne l'espère, car les faits gênent trop mon espérance. Cependant je suis loin de dédaigner la science; elle est utile au contraire et peut en bien des circonstances servir à éclairer et fortifier la foi elle-même. Heureux qui saura trouver la juste mesure et s'y tenir.

Vient ensuite un axiome de la philosophie : il n'est pas permis de conclure de la possibilité à l'être; de ce qu'une chose peut être,

qu'elle soit en effet. Cela est dit en latin et je ne crois pas que personne au monde le conteste; mais *quid ad rem?* pour parler latin à mon tour. Il s'agit de savoir si ce qui, dans la Bible, nous est donné ou paraît nous être donné pour miraculeux, et cela par des écrivains inspirés, est réellement miraculeux, toujours, et jusqu'à quel point nous sommes obligés de le tenir pour miraculeux. Or, il faut avouer que les trois pas que nous venons de faire ne nous ont pas mis sur le seuil d'une réponse quelconque à cette question, la seule dont s'occupe notre auteur.

Avançons encore, peut-être serons-nous plus près de la solution. Un peu plus loin, il voudra que nous tenions pour certains les miracles qui, seuls, permettent d'expliquer d'une manière rationnelle les grands faits de l'histoire. Il cite la sortie d'Egypte et la rapide expansion de l'Evangile au commencement de l'ère chrétienne. Ceci demande quelque observation. Le seul moyen d'avoir la certitude d'un fait que nous n'avons pas vu est qu'il nous soit attesté par un nombre de témoins suffisant et d'une moralité au-dessus de tout soupçon. S'il en reste comme une trace ou une conséquence dans les événements postérieurs, tant mieux. Cela pourra fortifier, si je puis parler ainsi, notre certitude; mais cette certitude, seul le témoignage nous la donnera. Il en est ainsi pour les miracles comme pour les faits de l'ordre commun. Cette remarque a son importance. La raison raisonne d'une manière fort différente d'homme à homme, selon les passions et les préjugés de chacun. Là où rien ne s'expliquera à mes yeux qu'à la condition d'admettre le miracle, un autre prétendra tout expliquer sans le moindre fait surnaturel. Ce n'est pas d'aujourd'hui que le naturalisme a pénétré de ses erreurs les historiens même catholiques. J'ai eu l'occasion d'admirer la piété de l'un d'eux. Ses idées sur les origines chrétiennes précisément étaient fausses et D. Guéranger dut les réfuter (1). Tel autre, au besoin, prétendra qu'aucun miracle n'est nécessaire ni même utile pour délivrer Israël de la servitude d'Egypte, puisque, dira-t-il, sans ombre de miracle, un nombre encore plus considérable de juifs est sorti de Russie. Il ne faut pas que la certitude d'un fait soit livrée aux caprices du raisonnement, au contraire, il faut qu'aucun raisonnement ne soit écouté contre un fait attesté par des témoins nombreux et à l'abri de tout soupçon d'erreur et d'intérêt personnel.

Autre principe : *non sunt multiplicanda entia sine necessitate.* J'ai fait, hélas! bien des choses sans nécessité, et M. Lesêtre aussi. Son article et le mien en fournissent pour chacun la preuve. Et ce n'est pas la seule qu'il serait facile d'apporter. Mais essayons de la comprendre.

Si cela signifie qu'il ne faut pas voir, ou ne pas supposer de miracles là où il n'y en a pas, très juste; mais qui devine que

1. Le Prince A. de Broglie. *L'Eglise et l'Empire romain au IVe siècle.*

c'est sa pensée? Si cela signifiait, et c'est bien plus probable, qu'il ne saurait y avoir d'autres miracles que ceux qui sont à nos yeux nécessaires, ce serait tout autre chose. Dieu voit peut-être une grande nécessité là où nous verrions à peine quelque utilité. C'est que la fin vraie du miracle peut fort bien être tout autre que ce que nous croyons. Une guérison miraculeuse peut nous paraître avoir sa fin en elle-même; dans les desseins de Dieu, cette guérison n'est que le moyen d'affermir la foi de plusieurs, l'entière conversion du miraculé, de faire éclater sa propre gloire. C'est le cas pour la guérison de l'aveugle-né de l'Evangile qui, peut-être même, aurait pu être guéri sans miracle par un oculiste extraordinairement habile. Si le proverbe philosophique est vrai, ne perdons pas de vue que nous ne sommes pas juges, que nous ne saurions même pas voir les divines nécessités qui naissent de l'amour et de la miséricorde de Dieu.

Un peu plus loin, sans s'en douter, l'auteur nous donne une belle preuve de cette vérité. C'est à propos de l'arrêt du soleil par Josué. Bien entendu, il ne croit pas à ce miracle; l'une des raisons qu'il en donne n'est pas glorieuse pour la Toute-Puissance divine qu'il exalte ailleurs, l'autre vient éclairer tout à fait la question. Quoi! un si grand miracle pour achever la déroute de cinq roitelets déjà vaincus! cela n'est pas nécessaire, et donc ce miracle n'a pas eu lieu. Il se peut que ce miracle au point de vue de la déroute des roitelets chananéens, ne fût pas indispensable; mais la fin du miracle peut avoir été, a été certainement, du moins à mes yeux, tout autre. Il s'agissait de conférer à Josué une autorité semblable à celle de Moïse et par elle, beaucoup plus encore que de faire la conquête de la terre promise, assurer l'alliance entre Dieu et son peuple, persuader celui-ci de la protection de Dieu, son allié, s'il est lui-même fidèle aux conditions de l'alliance, l'attacher par conséquent à Dieu et à la loi de Dieu, fortifier sa foi à toutes les promesses divines et conserver à l'humanité entière l'espérance d'un Sauveur; en assurer par là même la venue. Si le miracle paraît énorme, la fin pour laquelle Dieu l'a accompli est plus grande encore.

Il est à remarquer qu'aucun des grands miracles du commencement de Josué ne paraît indispensable. On aurait pu trouver un gué pour passer le Jourdain, ou faire au besoin un pont quelconque; on avait fait dans le désert des œuvres plus difficiles; on aurait pu aussi prendre Jéricho au moyen de quelque ruse de guerre, comme il s'en trouve dans l'Ecriture. Cependant le Jourdain remonte vers sa source et les murs de Jéricho tombent miraculeusement. Mais l'autorité de Josué sera incontestée et la fidélité du peuple assurée pour longtemps. Le seul récit de ces merveilles suffira pendant des siècles, ou à produire les mêmes effets que ces miracles mêmes sur l'âme juive, ou à la rendre inexcusable à ses propres yeux et digne de tous les châtiments. Dès lors, les châtiments à leur tour produiront

les mêmes effets salutaires qu'en leur temps avaient produits les miracles; la gloire de Dieu, sa fidélité aux promesses éclate successivement dans les deux circonstances, et Dieu remplit de sa présence et de son action l'histoire des succès comme des revers de son peuple.

A un autre point de vue, l'histoire d'Oza dont parle aussi notre auteur, peut être très nécessaire. C'est entendu : Oza a pu mourir de la rupture d'un anévrisme, sans ombre de miracle; l'accident a pu être déterminé par l'effort qu'il a fait pour soutenir l'arche chancelante. Le miracle n'est donc pas indispensable, et Oza a pu mourir naturellement. Voilà le point de vue de l'auteur. Celui des témoins est différent. Eux voient un miracle dans ce fait, ils en sont tellement sûrs que tout le plan conçu par David, l'un des témoins, plan qui a reçu un commencement d'exécution, est abandonné — ce qui a tout l'air d'une défaite pour David. — Il faut observer que David qui passe généralement pour un homme intelligent et avisé avait de bons yeux, et avait pu observer le fait d'Oza aussi bien au moins qu'un critique moderne élevé à Berlin. L'écrivain sacré qui nous transmet le fait, le voit miraculeux, comme les témoins l'ont vu. C'est que ce fait à leurs yeux confirme d'autres faits divins qui ont eu le même but, par exemple le châtiment terrible de Coré, Datan et Abiron, les punitions miraculeuses infligées aux philistins et à leurs idoles qui détenaient l'arche du Seigneur prisonnière. Pensez-vous que ce ne soit pas une fin digne de Dieu et qui mérite d'être obtenue par des miracles, que de graver dans le cœur de tout le peuple le sentiment de ce *sanctum et terribile nomen ejus*, puisque *initium sapientiæ timor Domini?* Pensez-vous que ce fut peu de chose que de donner une si grande idée de la sainteté de l'arche et de la haute dignité du prêtre oint de l'huile sainte?

Mais l'acte d'Oza était plutôt digne de récompense, dira quelqu'un. Je le veux bien; et en ce cas il aura été récompensé. Quant à sa mort à ce moment plutôt qu'à un autre, c'est à Celui qui lui a donné la vie qu'il appartient de la lui ôter; qu'il le fasse par miracle ou en vertu des lois naturelles, c'est toujours à la cause première qu'il faut remonter, et puisque l'on aime les adages philosophiques, en voici un qui le prouve : *Causa causæ est causa causati.* Cependant j'aime mieux dire avec saint Paul : *Sive vivimus, Deo vivimus, sive morimur, Deo morimur. Sive vivimus, sive morimur, Domini sumus.*

Ce n'est pas tout. L'auteur explique à cet endroit qu'il s'agit de la loi du *moindre effort* qu'il voit partout, et à laquelle sa manière d'en parler paraît soumettre Dieu même. C'est encore un lapsus calami. Si cette loi existe, on ne la connaît que parce qu'il l'a inscrite dans son œuvre; mais, pour lui, il n'y a pas eu d'effort ni moindre ni plus grand. Passons, l'auteur et ses lecteurs n'ont pas besoin d'être éclairés sur ce point. Ce qu'il convient d'observer, c'est que si la création

est marquée au sceau du moindre effort, à l'égard de la Rédemption, autre œuvre de Dieu et plus admirable encore que la première, c'est tout juste le contraire qui a lieu. En tout, l'excès s'y montre d'une manière admirable. Que le Verbe s'abaisse, il va jusqu'à l'anéantissement; qu'il se fasse serviteur, il obéit jusqu'à la mort de la croix. S'il embrasse la pauvreté, il n'aura où reposer sa tête, ni à la crèche, ni sur la croix, ni durant le temps de son apostolat. Il pouvait racheter le monde et mille mondes encore plus coupables, d'un seul acte de sa volonté, d'une seule de ses larmes, d'une goutte unique de son sang; il le sauve par des douleurs, des agonies, des opprobres, des humiliations, dans l'abandonnement de Dieu même, avec le supplice de voir au pied de la croix sur laquelle il va verser son sang jusqu'à la dernière goutte, le martyre de sa Mère bien-aimée.

Remarquez que ce plus grand effort que l'amour et la volonté d'être aimé lui ont fait adopter, il l'impose à qui veut venir après lui; il ne craint pas de demander aux siens de faire pour lui le sacrifice de leur vie terrestre afin de vivre éternellement avec lui, et vous savez qu'il a été compris et obéi au moins d'une élite, et que tous les saints n'ont été tels que parce qu'ils ont obéi à la loi du plus grand effort, dont il leur avait donné le précepte et l'exemple.

Quoique les miracles ne lui demandassent aucun effort, ne les a-t-il pas cependant prodigués au delà de toute mesure? Il faisait ceux qu'on lui demandait, se les laissait imposer par l'opportunité confiante de la chananéenne, dérober en quelque sorte par l'hémorroïsse et il finissait par faire les plus grands, les deux multiplications des pains, sans que personne eût eu la pensée de les demander.

C'est que Dieu n'ayant pas réussi à conquérir le cœur de l'homme par la sagesse qui brille partout dans la création; Jésus-Christ son Fils a voulu nous gagner à son Père par la folie de la croix, la folie de l'amour; et cette divine folie ne saurait se manifester que par l'obéissance à la loi du plus grand effort.

Il est à remarquer que l'Ancien Testament est l'ombre et la figure du Nouveau; que la loi est grosse de Jésus-Christ, que c'est lui qu'elle promet, qu'elle annonce, qu'elle figure, qu'elle prophétise. C'est pourquoi il est juste de s'attendre à trouver dans l'Ancien Testament quelque chose qui ressemble aux prodigalités divines qui apparaissent dans le Nouveau. L'abondance et la grandeur des miracles de Moïse et de Josué, ces deux figures du Christ futur, sauveur et législateur, loin de nous étonner, doivent nous paraître comme chose naturelle et en quelque sorte prévues et supposées d'avance. Du reste, le passage de la mer Rouge ou l'arrêt du soleil ont-ils quelque chose de plus grand, ou en soi de plus difficile, que la résurrection de Jésus-Christ accomplie par lui-même le troisième jour, comme il l'avait prédit?

***

Après les principes, leur appplication.

Ici, il convient de citer mot à mot notre auteur. Je craindrais autrement que les lecteurs ne fussent tentés de m'accuser de me forger des fantômes pour le plaisir de les dissiper. Je leur demande de lire tout le passage de M. Lesêtre avec soin et après l'avoir lu, de le relire. D'eux-mêmes, ils dissiperont ainsi au moins quelques nuées, car *il m'est impossible de dire, en détail, dans un article, tout ce que je vois de répréhensible à cet endroit.*

La part ainsi faite au surnaturel *objectif*, et aussi largement faite que l'exigent les textes sacrés interprétés par l'Eglise, il reste à examiner dans quelle mesure le surnaturel existe dans un très grand nombre d'autres passages où les formules le supposent.

Nous donnerons au surnaturel ainsi entendu différents qualificatifs, qui prêteront à des distinctions nécessaires et permettront de faire un départ au moins sommaire entre des faits qui peuvent impliquer l'intervention divine soit dans la réalité, soit seulement dans l'expression.

3° *Le surnaturel législatif.* — La loi a été donnée à Moïse par Dieu lui-même sur le Sinaï. Moïse note expressément qu'il en a été ainsi. Il authentique continuellement les lois qu'il formule en les faisant précéder de la clause : « Iahvé parla à Moïse en disant : Parle aux enfants d'Israël et dis-leur. » Il est *incontestable* que Dieu a révélé surnaturellement ses volontés au grand législateur. Il est *grandement probable* qu'il lui a fait connaître les lois fondamentales et qu'il en a arrêté la formule, comme pour le Décalogue et certaines prescriptions concernant le culte. Pour le reste, il serait *possible* d'admettre que Moïse a seulement reçu des indications sommaires et *une délégation générale* pour fixer les détails de la législation. On voit Moïse déclarer que le peuple vient à lui « pour consulter Dieu » et lui fait connaître « les ordres de Dieu et ses lois ». (*Exod.*, XVIII, 15, 16). Dieu et son mandataire ne font donc qu'un, et voilà pourquoi *on peut supposer* qu'en certains cas le mandat allégué par Moïse, dans la promulgation de ses lois, n'implique pas une intervention directe de Dieu. Il a dû en être ainsi pour la partie de la législation que les Israélites avaient rapportée de Chaldée et qui était restée en vigueur parmi eux à l'état de droit coutumier. Il en faut dire autant de nombreux détails législatifs à la fixation desquels on se figure difficilement que Dieu soit descendu.

D'ailleurs, si Moïse fait de fréquents appels à l'ordre direct de Dieu, au début de chacune de ses lois, ce n'est pas seulement pour leur conférer l'autorité nécessaire, c'est aussi pour se conformer au *protocole oriental*. On voit de même Hammourabi, en tête de son code, évoquer longuement la délégation de Marduk et de tous les grands dieux qui l'ont constitué législateur.

On remarquera que, malgré cette attribution directe à Dieu de chacune des lois mosaïques, Notre-Seigneur et les différents personnages du Nouveau Testament parlent toujours comme si Moïse lui-même en était personnellement l'auteur (1). Il serait donc excessif d'étendre à toute la législation mosaïque l'intervention directe de Dieu. Il est même impossible de déterminer la part exacte qu'elle y a eue, en dehors de la délégation générale. Ne voit-on pas Notre-Seigneur s'exprimer comme si le Décalo-

1. MATTH., VIII, 4 ; XIX, 7 ; XXII, 24 : MARC., VII, 10 ; XII, 19 ; LUC., II, 22 ; V, 14 ; XVI, 31, XX, 28 ; JOA., I, 45 : VII, 19. 22 ; VIII, 5 ; *Act.*, VI, 14 ; etc.

gue lui-même venait de Moïse : « Car Moïse a dit : Honore ton père et ta mère » (1)?

Je prie de remarquer d'abord que toute la part est déjà faite et largement faite au surnaturel objectif, par ce qui a été déjà dit sur le surnaturel dogmatique et historique. Que sera donc le surnaturel dont il reste à parler et qui n'est pas objectif? La réponse se formule d'elle-même et la question est tranchée avant même d'être examinée. Que dirait-on de nous si nous procédions avec cette désinvolture?

Qu'on veuille bien donner aussi quelque attention à l'art avec lequel l'auteur nous conduit, de nuance en nuance, du oui au non sur le même sujet. D'abord, la loi a été donnée à Moïse par Dieu lui-même sur le Sinaï. C'est Moïse qui l'affirme; nous voilà dans le subjectif, c'est à dire, dans l'illusion, le rêve, le protocole. Il authentique ses dires par les mots : Iahvé parla à Moïse, etc. D'où, toujours avec les mêmes paroles, notre auteur tire d'abord de l'*incontestable*, puis du *grandement probable*, enfin un *possible* qu'il est permis d'admettre, et quelque chose qu'on peut *supposer*. A la fin seulement, la vraie pensée apparaît : tout cela, c'est pour se conformer au *protocole oriental*, et voici Hammourabi (2).

Voyez ce qu'on peut faire avec quelques mots judicieusement employés : subjectif, incontestable, probable, possible, on peut supposer, protocole oriental. La révélation mosaïque s'en va en fumée, et l'œuvre la plus gigantesque que le monde ait vue (après l'Eglise), et la plus solide, puisqu'elle dure encore et durera jusqu'à la fin, repose tout entière sur le soin de se conformer au protocole oriental, c'est-à-dire de mentir audacieusement et d'affirmer que Dieu a dit, quand Dieu n'a rien dit du tout. Et Ezéchiel, si terrible aux faux prophètes qui affirment que Dieu a parlé lorsqu'il n'a rien dit du tout, Ezéchiel laisse passer sans protestation ce mensonge de Moïse qui dure quarante ans! Il est vrai qu'il n'était pas comme nous, occidentaux, épris de méthodes positives et exactes, et qu'il ne connaissait pas la critique allemande.

Un si grand renversement de ce que la synagogue et la sainte Eglise ont cru jusqu'ici ne peut pas manquer d'être appuyé de preuves invincibles. Outre son affirmation qui devrait nous suffire, on en apporte une seule et la voici : On voit Moïse déclarer que le peuple vient à lui pour consulter Dieu et qu'il lui fait connaître les

1. MARC., VII, 9-10.

2. Peut-être tout le monde ne sait pas qu'entre Hammourabi et Moïse il s'écoula au moins cinq cents ans — sans tenir compte de la distance entre l'Euphrate et le Nil... Il est vrai que Moïse était instruit de toute la sagesse des Egyptiens. Il savait *incontestablement* beaucoup de choses. Il est *grandement probable* qu'il connaissait l'empire babylonien; il *est possible* que l'écriture cunéiforme n'eut pas de mystère pour lui; on *peut supposer* qu'il savait Hammourabi par cœur.

ordres de Dieu et ses lois (Ex. XVIII, 15, 16). Dieu et son mandataire ne font donc qu'un et voilà pourquoi on peut supposer, etc..

La réponse à ce que dit notre auteur est dans le texte qu'il cite, mais complétée par ce qui précède et ce qui suit.

Jéthro est venu visiter Moïse son gendre. On a offert à cette occasion des sacrifices et fait un festin. Le texte sacré continue ainsi : « Le jour suivant Moïse s'assit pour juger le peuple qui l'assiégeait du matin jusqu'au soir. Ce que voyant son beau-père (c'est-à-dire, voyant tout ce que Moïse faisait pour le peuple), il dit : Que fais-tu avec le peuple? pourquoi sièges-tu seul et le peuple doit-il attendre du matin au soir? Moïse lui répondit : le peuple vient à moi chercher la sentence de Dieu. Lorsqu'il leur survient quelque discorde, ils viennent à moi pour que je leur montre les préceptes de Dieu et ses lois. Il (Jéthro) répondit : tu ne fais pas une bonne chose. Tu te consumes toi et ton peuple en un labeur insensé; l'affaire est au-dessus de tes forces. Seul tu ne peux y suffire. Mais écoute mes paroles, suis mon conseil et Dieu sera avec toi. Sois toi pour le peuple dans les affaires qui se rapportent à Dieu, afin que tu rapportes les choses qui te seront dites, et montre-lui les cérémonies, la manière de pratiquer le culte, la voie par laquelle ils doivent marcher, les œuvres qu'ils doivent faire. Cherche dans tout le peuple, des hommes puissants, craignant Dieu, aimant la vérité, ennemis de l'avarice et fais-en des tribuns, des centeniers, des chefs de cinquante et de dix. Que ceux-là jugent le peuple ordinairement, te réservant seulement les causes majeures, et expédient eux-mêmes les moindres. Ainsi faisant, tu rempliras le commandement du Seigneur, etc. »

Personne, sachant lire, ne pourra croire ni imaginer après avoir lu ce texte, que Moïse et le peuple fissent de confusion entre Dieu et son mandataire.

Il n'est pas nécessaire de répondre à cette allégation que, dans le Nouveau Testament, ce qui est écrit dans les livres de Moïse est cité par Notre-Seigneur lui-même de cette manière : Moïse dit, Moïse a permis : c'est trop, et qui prouve trop ne prouve rien.

Mais je ne cacherai pas le sentiment de tristesse et d'émotion que fait naître en moi ce protocole oriental qui explique, et sans doute excuse, le perpétuel et faux appel de Moïse à la parole de Dieu qui n'avait rien dit. Il suivait en cela l'exemple d'Hammourabi. C'est le protocole. Moïse est irrépréhensible comme l'est Hammourabi. Cela veut-il dire, entre autres choses profondes, que le Dieu de Moïse et celui d'Hammourabi ont des mœurs semblables, que l'insincérité et le mensonge ne font pas plus de peur, ne sont pas plus odieux à l'un qu'à l'autre, et que, s'il est permis de parler ainsi, les deux font la paire?

Lorsque j'étais enfant et sur les bancs du petit séminaire, on nous parlait aussi d'un certain Numa Pompilius, second roi et lé-

gislateur de Rome, lequel, dans un bois sacré des environs, se faisait inspirer par la nymphe Egérie, les lois qu'il fallait à ce peuple naissant. Naturellement il ne cachait pas cette faveur céleste, il s'en vantait au contraire. Mais personne en ce temps-là, personne n'eut jamais l'idée de mettre en parallèle la petite supercherie (si c'en était une) du bois sacré, avec les grandioses théophanies dont la montagne et la presqu'île sinaïtiques furent quarante ans le théâtre. En ce temps, on ne savait pas encore, en France, assez d'allemand, pour profuser paisiblement des théories aussi offensantes pour le bon sens que pour la foi. Voici deux fois, en peu de temps, que j'ai la douleur de lire, écrit tranquillement par des prêtres catholiques et français, cette équiparation entre Moïse et Hammourabi. S'ils ont raison, Dieu en a été pour ses frais dans la vocation d'Abraham et tous les événements qui composent ce que Bossuet appelle la suite de la religion. Mais Dieu ne s'est pas trompé et son œuvre n'a pas été vaine. Ceux qui se trompent, ceux qui sont vains, ce sont ceux qui, de peur de paraître n'être pas au courant des découvertes scientifiques, qui ne sont jamais bien neuves, ne craignent pas de se traîner à la suite des rationalistes tudesques. Ah! nous avons été bien vaincus en 70! (1) puisque les nôtres adoptent si aisément les modes germaniques, malgré leur pédantisme, leur grossièreté et leurs blasphèmes.

Un penseur eût tiré d'autres conséquences du fait d'Hammourabi et de celui de Numa. Il aurait même rappelé que d'autres législateurs qui n'avaient pas prétendu à l'inspiration, peut-être seulement parce qu'ils n'en avaient eu aucune, avaient senti cependant le besoin de se faire assurer par l'oracle de Delphes, par le dieu Apollon, fils de Jupiter, une autorité divine que la sagesse, la prudence, ni même la joyeuse soumission de tout un peuple ne pouvaient leur donner. Et le penseur que je suppose aurait répondu aux Germains et germanisants : nous ne sommes pas, vous le voyez, en face d'un protocole oriental, mais d'un fait ou d'un préjugé de caractère universel. Au lieu de nous hâter de blasphémer, cherchons d'abord à nous assurer si le fait est universel comme je crois le deviner, et ensuite nous nous efforcerons de le comprendre. Mais, hélas! où sont aujourd'hui les Joseph de Maistre, les Bonald, les Donoso-Cortès? Quant à nos pygmées, ils ont trop peur des Allemands, de la science allemande, et plus encore de la science et du génie chrétien et français; ils auraient peur, en touchant vraiment à l'universalité et à l'antiquité, de rencon-

1. Léon XIII s'efforça d'arrêter cette invasion de la philosophie et de la critique allemande et protestante, plus funeste que celle des armes. Cet acte aussi salutaire à la patrie qu'à la religion ne fut pas compris de ceux surtout qui auraient eu besoin d'en faire leur règle absolue. Ils louèrent le Pontife romain et continuèrent de livrer aux nuées de Kant, ténébreuses et vides, l'intelligence catholique et le bon sens si clair des Français. Et ce n'est pas l'Université seule qui est coupable de ce crime contre la foi et le patriotisme.

trer, à quelque tournant, Dieu, la révélation primitive et d'autres vérités qui pourraient chagriner Salomon Reinach, et faire trop rire de son Orpheus.

En effet, est-ce que ce besoin de faire intervenir la divinité dans toutes ces législations antiques ne suppose pas deux vérités capitales : l'une, que le genre humain antique n'avait pas perdu, comme aujourd'hui, le souvenir au moins vague et traditionnel de ses relations avec Dieu, et le sentiment de la dignité qui lui venait de ces relations mêmes? Déchu, il ne consentait, ni à oublier son ancienne noblesse, ni à cesser d'en espérer la renaissance. L'autre est qu'il ne peut y avoir eu tant de révélations fausses et pourtant acceptées pour vraies, que parce qu'il y en avait une véritable. Nous voilà loin du protocole oriental. Il faut être moderne et peu jaloux de sa dignité, pour imaginer que le vote de la moitié plus un de quelques députés peut remplacer avantageusement l'intervention de Dieu dans la confection de lois, qui, après tout, auront toujours pour fin fatale d'aider les hommes à arriver à la vie bienheureuse par la possession de Dieu. Quelqu'un me jurerait que le cent de fabricants de lois qui constitue une majorité n'est guidée ni par la justice, ni par la bonté, mais par l'égoïsme, que je me garderais de le contredire, aussi bien que d'admirer le troupeau qui se soumet.

Volontiers j'aurais ajouté : et après tout savons-nous si Hammourabi, Numa, Solon et les autres, n'ont pas agi et parlé de leurs relations surnaturelles dans une entière et parfaite bonne foi, séduits eux les premiers, et non pas séducteurs. Que savons-nous des moyens employés par ce serpent antique, homicide et menteur dès l'origine, pour séduire des hommes qui se prêtaient trop à ses artifices?

Mais surtout pourquoi ne pas opposer à la caducité de l'œuvre d'Hammourabi, la perennité de l'œuvre de Dieu dont Moïse est l'instrument? Tout est fragile, tout se hâte ici-bas vers la mort, tout, excepté les deux sociétés qui ont entendu la voix de Dieu : Eglise et la Synagogue. La parole de l'Eternel qu'elles ont entendue leur a conféré la durée, une sorte d'éternité terrestre. Comme l'ange déchu, la Synagogue a conservé les qualités naturelles dont l'avait ornée sa longue alliance avec Dieu. Elle s'en sert maintenant, elle, aux pieds de qui est toute la force, la sagesse, l'art et l'or du monde, elle s'en sert, avec une rage et une habileté infernales contre la barque de Pierre, si pauvre, si dénuée, si délaissée. Depuis le Calvaire et la Croix, la terre n'avait pas assisté à un drame aussi émouvant. Comment se terminera le combat que se livrent sous nos yeux ces deux immortalités, ces deux éternités terrestres? Elles ne peuvent mourir ni l'une, ni l'autre. Il faut donc que la vérité écrase le mensonge et que la charité absorbe la haine. C'est pourquoi l'Eglise demeurera victorieuse et la Synagogue à la fin, lui procurera son plus beau triomphe.

J'avoue que s'il me fallait admettre ce que dit notre auteur, tranchons le mot, de l'insincérité, des mensonges positifs de Moïse, malgré toute la part qu'il lui plaît de faire et de légitimer à l'exagération, à l'hyperbole et surtout au protocole oriental, le grand prophète, à mes yeux occidentaux, ne garderait plus tout à fait la figure d'un honnête homme. Heureusement rien n'y oblige, au contraire. Dieu a bien des manières de faire connaître ses volontés et de donner ses ordres à ses serviteurs; s'il le fait quelquefois au milieu des éclairs et des tonnerres, comme sur la montagne fumante du Sinaï, il le fait beaucoup plus souvent dans le silence et le secret de la prière.

Saint François, dans son testament, à un moment par conséquent où l'homme ne ment pas, alors même qu'il ne serait pas ce saint incomparable que fût le séraphin d'Assise, saint François, en face de la mort et de Dieu qui va le juger, affirme que Notre-Seigneur lui a révélé le genre de vie qu'il voulait de lui. Un peu plus loin, il ajoute que Notre-Seigneur, encore, lui a révélé de quelle salutation il devait se servir. Qui oserait essayer à l'égard des affirmations du testateur, quelques-unes des explications dont notre auteur abuse vraiment à propos de Moïse? De quelque manière que Notre-Seigneur ait fait ces révélations à François, ce qui est sûr, c'est qu'il les a faites.

La mission de Moïse était bien supérieure à celle de saint François. Et l'on ose révoquer en doute la sincérité de celui qui s'entretenait avec Dieu, comme avec un ami, face à face; on ose prétendre qu'il dissimulait la vérité, qu'il affirmait ce qui n'avait pas eu lieu, et cela lorsqu'il parlait de la part et au nom de Dieu! Et l'homme qui aurait fait cela serait celui-là même qui avait vu, écrit de la main de Dieu, sur les tables de la loi : *Non falsum testimonium dicces!* la comédie infâme aurait duré quarante ans, et Dieu aurait autorisé le comédien par des miracles sans nombre! Allons donc!

La sincérité des saints — et tous les saints, ceux de l'Ancien, comme ceux du Nouveau Testament, ne sont tels que par la communication d'un seul et même esprit, l'esprit de Dieu, de Jésus-Christ, qui est avant tout un esprit de vérité — est telle, que si Dieu, au lieu d'une révélation formelle, accordait à leur prière, un sentiment paisible doux et profond qui les assurerait de sa volonté; malgré leur certitude, qu'ils obéissent à Dieu, ils mourraient mille fois plutôt que de consentir à dire que Dieu leur a révélé ce vers quoi il les a seulement inclinés. Je crois avoir lu quelque chose de ce genre dans la vie de saint Ignace. Il pria longtemps pour avoir des lumières sur un point de ses constitutions. Il obtint ce qu'il demandait, mais de la manière à peu près que je viens de dire. Il n'a jamais ni dit ni même pensé que la mesure à laquelle il s'arrêta avec la certitude que telle était la volonté de Dieu, lui eût été révé-

lée et il ne songea jamais à l'imposer comme venant d'un ordre de Dieu.

Moïse avait à régler toute la vie religieuse d'Israël, et, en grande partie sa vie de famille et de société. A l'égard de certaines particularités relatives au culte divin, il lui avait été dit : Regarde et fais selon l'exemplaire qui t'a été montré sur la montagne. Dans l'ensemble, ce qu'il établissait devait être l'ombre et la figure des réalités futures que Jésus-Christ a apportées aux hommes. Or il a réussi. Son œuvre subsiste, et ce qu'elle figurait est accompli. A-t-on songé quel miraculeux génie humain, quelle prévision inouïe, surhumaine, on lui attribue, quand on veut qu'il ait accompli ce que nul homme, ni avant ni après lui, n'aurait osé entreprendre, sans autre secours de Dieu qu'une sorte de « délégation générale »? Si le miracle n'avait pas été dans la direction que Dieu lui donnait, il aurait été dans la création d'un homme si absolument au-dessus de tous les hommes. Miracle pour miracle, n'est-il pas plus raisonnable d'accepter le récit de Moïse qui a vu et entendu ce dont il parle? Préférera-t-on accepter les hypothèses sans base que l'on nous sert trente siècles après la mort du prophète? Elles ne prouvent pas autre chose qu'un besoin vraiment trop intense de réduire au minimum l'intervention de Dieu dans les affaires d'ici-bas, même quand ces affaires sont la religion, le culte de Dieu même, la restauration et le salut du genre humain.

Encore, si Moïse seul était en cause; mais il n'en est pas ainsi, à travers Moïse, c'est Jésus-Christ même qui est atteint — je ne dis pas visé — par les théories qui nous occupent. Il ne s'agit pas du surnaturel législatif, dans l'ancien Testament, mais du surnaturel législatif dans la Bible. Or la Bible renferme les deux Testaments, le nouveau aussi bien que l'ancien. Et dans le nouveau, il y a aussi un législateur. La Montagne des Béatitudes s'élève encore plus haut que le mont Sinaï. Des miracles, en Galilée, comme dans la presqu'île sinaïtique, ont précédé et suivi la promulgation de la loi. Comme le législateur du Sinaï se dit l'envoyé et l'inspiré, l'instrument ou le héraut de Dieu, le législateur Galiléen se dit Fils de Dieu, législateur, juge et Seigneur. Les écrivains qui nous racontent sa vie sont de la même race et du même pays que les écrivains de l'Ancien Testament (sauf pourtant saint Luc). Pas plus qu'eux ils ne sont épris de nos méthodes positives exactes, etc. Pour que rien ne manque au parallèle, il sera possible de trouver un ou deux Hammourabis également pour Notre-Seigneur, exemple, Simon le magicien qui séduira bientôt Samarie et affirmera qu'il est quelque chose de grand ou la grande force de Dieu, ou bien encore Apollonius de Thyane.

Je demande à M. Lesêtre : faut-il mesurer aussi Notre-Seigneur Jé-

sus-Christ à l'aune dont vous vous êtes servi pour Moïse? Faut-il parler d'incontestable, de probable, de possible, de choses à supposer et enfin de protocole oriental pour notre divin Maître comme vous l'avez fait pour Moïse? Est-ce que vous ne reculez pas d'horreur à cette pensée? Et cependant les principes sont généraux de leur nature et s'appliquent à tous les cas. Certes, vous ne dites rien qui permette de supposer que vous avez prévu cette application de vos théories au Nouveau Testament et à la personne sacrée de Notre-Seigneur Jésus-Christ. Mais c'est précisément ce que je vous reproche. Vous deviez la prévoir et l'écarter non seulement avec toute l'indignation de votre foi et de votre amour, mais en accompagnant ce geste de la démonstration la plus invincible de sa légitimité. Vous avez des disciples, au moins des lecteurs pour qui vous faites autorité. Ne craignez-vous pas qu'il s'en trouve dans le nombre que la logique emportera là où vous ne voulez certainement pas qu'aille aucun chrétien? Plusieurs de vos lecteurs sont jeunes, quelques-uns ont été atteints par le modernisme, d'autres ont été sillonnistes, d'autres assurent qu'ils veulent être de leur temps. Il se peut que parmi ces âmes déjà malades, il s'en trouve quelqu'une de téméraire et de malavisée qui ne craindra pas assez sa témérité et qui perdra peut-être la foi, en attestant le ciel et la terre qu'il étudie le surnaturel législatif à la lumière de votre méthode, en suivant vos principes logiquement.

Et puis, que feront-ils des autres divisions du surnaturel que vous avez établies et dont le Nouveau Testament est aussi encombré, sinon plus que l'ancien? Que seront ces délivrances de possédés, d'obsédés, de lunatiques, etc., sinon des manifestations du surnaturel *populaire*, sans grande utilité autre que celle de nous faire connaître les préjugés et les erreurs populaires d'alors? Est-ce que la purification des lépreux, la guérison des aveugles, des sourds, des paralytiques, la multiplication des pains, la résurrection des morts, n'ont pas leur place toute trouvée dans le surnaturel *symbolique*, en compagnie de Jonas et de sa baleine? Et quant au surnaturel *poétique*, nous le trouverons dans le miracle de la piscine probatique. L'ange qui meut les eaux sera une manière d'exprimer le frémissement de ces eaux au moment de leur saturation minérale, le *a quacumque detinebatur infirmitate* se traduira par : rhumatisme. Je ne ris pas, je vous assure, je me souviens nettement d'avoir lu ce que je viens d'écrire dans un excellent ouvrage catholique, mais allemand, dont je n'ai aucune raison de taire le titre : c'est la « Vie de Notre-Seigneur Jésus-Christ », par le Dr Sepp.

Voilà un spécimen des méchants tours que la logique s'avise quelquefois de jouer aux hommes.

Après cela, je reconnais que vous avez parlé très peu du Nouveau

Testament. Assez néanmoins, pour montrer que vous le regardez comme une partie de la Bible et qu'en traitant du surnaturel dans la Bible, ou vous n'avez pas voulu faire de distinction entre les deux Testaments, ou vous n'y avez pas pensé. Quelque chose de l'Apocalypse et du discours eschatologique est par vous déclaré devoir être rangé dans le surnaturel symbolique ou poétique, je ne sais plus lequel. La réflexion des apôtres ou leur question à propos de l'aveugle-né s'en va tout droit dans le populaire.

Mais je crois que nous revenons au législatif avec saint Paul. Cette fois vous invoquez l'autorité du P. Cornély, et vous vous mettez à deux pour nous assurer que, lorsque l'apôtre dit : *præcipio, non ego sed Dominus*, c'est-à-dire : je commande, non pas moi, mais le Seigneur, c'est exactement comme s'il disait tout le contraire et que le Seigneur n'y est absolument pour rien (page 888).

Il est difficile malgré l'autorité de Cornely, d'admettre ce qu'il affirme. Saint Paul savait si bien distinguer toutes choses et dire, quand il voulait exprimer ce que suppose Cornely . « Je pense que moi aussi j'ai l'esprit du Seigneur ». Où nous conduirait d'ailleurs cette façon d'interpréter, et que répondrait le Cornély à qui objecterait : donc quand saint Paul dit : J'ai reçu du Seigneur ce que je vous ai enseigné, il n'aurait non plus rien reçu du Seigneur, et il aurait enseigné l'Eucharistie en vertu de sa *délégation* apostolique *générale*. Non, en vérité, admettons que malgré sa sainteté, son génie, sa confirmation en grâce, saint Paul, tout oriental qu'il était, arrivait à distinguer entre ce qu'il disait lui-même et ce que disait le Seigneur.

Je regrette de ne pouvoir mettre ici, faute d'un livre, le tableau que J. de Maistre a fait de la science ou du génie oriental en contraste avec l'occidental. Cela nous changerait un peu et nous ferait au moins un moment sortir de cette atmosphère d'illusions mensongères, en nous permettant de respirer un peu d'air pur, loin de ces méthodes claires, précises, positives, dont les occidentaux sont si bien épris qu'ils en perdent le bon sens.

Le génie oriental, à travers la création, a vu le Créateur. Séduit par la vision de Celui qui est la beauté et la bonté aussi bien que la cause première, il s'est attardé à le contempler, à l'adorer, se souciant peu, peut-être, ou même dédaignant de distinguer le miracle et les lois de la nature, Dieu étant l'auteur des uns et des autres, et méritant en toutes, notre reconnaissance et notre amour. Nous, nous sommes beaucoup plus forts. Nous avons mesuré les cieux et troué la terre, inventé les principes de 89 et découvert les microbes. Quant à Dieu, petit est le nombre de ceux qui s'en occupent. Renan et Berthelot ont dit qu'il n'est pas; mais d'autres lui permettent d'exister et même de régner, pourvu qu'il ne gouverne

pas. Les plus généreux à son égard exigent, s'il gouverne, que ce soit peu et rarement.

Notre auteur ne veut pas que les eaux du déluge se soient élevées au-dessus des plus hautes montagnes. Pourquoi? je l'ignore; peut-être la science moderne s'y oppose. Qu'en sait-elle? pas beaucoup plus que moi-même qui, n'en sachant rien du tout, pense qu'il vaut mieux s'en rapporter à l'auteur inspiré, inspiré par Celui qui a fait le déluge. Ce cataclysme s'est accompli au moyen d'événements mystérieux et que nous ignorons, mais que certaines clauses de l'alliance nouvelle que Dieu fait avec Noé, font soupçonner. Celle par exemple, où le Seigneur affirme que désormais les jours et les nuits se suivront avec régularité ou sans interruption. Donc, il y avait eu interruption ou irrégularité à cet égard pendant le déluge. Mais n'insistons pas; peut-être on nous avertit que ces paroles font partie du surnaturel législatif et qu'en conséquence, elles ne signifient rien, à moins que ce ne soit quelque chose de symbolique ou de poétique.

Quant à l'arrêt du soleil sur l'ordre de Josué, c'est sur un autre principe dont il n'avait pas été question encore qu'il se trouve expulsé de l'histoire. L'auteur sacré à cet endroit cite le livre du Juste. Or, qu'est-ce que ce livre? Personne ne le connaît autrement que par cette citation qui relate ce miracle en deux ou trois lignes.

Cela permet à M. Lesêtre de dire que ce Livre du Juste devait être à peu près l'équivalent de nos « chansons de gestes » qui, assurément, ne sont pas des modèles d'exactitude historique (p. 893). Convenons que, si le génie oriental se laisse gagner par l'hyperbole, le génie occidental est quelquefois facile à se laisser aller à l'hypothèse. Il est même si fécond, ce génie occidental, qu'il n'a aucun besoin de base pour l'hypothèse, et qu'il trouve l'hypothèse dépourvue de base, assez solide néanmoins pour supporter un édifice même assez lourd.

Arrêtons-nous ici, ayant déjà dit un mot ailleurs de l'histoire de Jonas qui est un beau symbole.

Notre auteur, après le surnaturel populaire, se pose un certain nombre de difficultés qu'il résout naturellement dans le sens de sa critique.

Nous ferons peu d'observations sur cette partie de son écrit. Il nous semble cependant qu'une surtout s'impose, celle où il nie que les Pères aient eu de l'unité dans leur manière d'entendre la Bible. Si l'auteur a voulu dire seulement que, du même fait biblique appartenant ou non à ce que l'auteur appelle surnaturel, les Pères tirent des leçons morales très différentes selon les besoins de leurs auditeurs, cela est incontestable. Mais si au contraire il a voulu faire entendre qu'ils n'ont pas, sauf une ou deux exceptions, celle d'O-

rigène surtout, une même manière d'envisager les faits bibliques, qui est de les accepter comme ils sont racontés et de les tenir pour vrais, il n'y a pas un seul théologien, je crois, qui consentît à le suivre dans cette voie. Quant au fait qu'il cite de saint Jérôme traitant de fables certains faits bibliques, je me demande pourquoi l'auteur a négligé d'avertir que les faits en question appartiennent tous aux parties deutérocanoniques de l'Ancien Testament, c'est-à-dire, à des endroits que beaucoup, et saint Jérôme en particulier, croyaient ne pas faire partie des saintes Ecritures, principalement parce que la Synagogue non plus ne les avait pas adoptées, ou ne les adoptait qu'avec réserve.

C'est dans cette partie de son article que notre auteur nous laisse voir l'une des principales raisons de son travail; c'est, on le devine puisqu'il est prêtre catholique, la charité et le zèle qui l'animent pour le salut des âmes, surtout des âmes si nombreuses de notre temps, qui vivent hors du bercail. Comme le bon pasteur, il a laissé un moment les brebis fidèles pour courir après les égarées, et s'il n'a pas craint de contrister les premières, c'est dans l'espoir de leur donner ensuite la grande joie de la conversion de quelque incroyant. On ne peut que louer cette charité. Hélas! où est le prêtre qui ne souffre pas du malheur des âmes éloignées de l'Eglise et par conséquent de Dieu, et qui ne cherche quelque moyen de les rendre à leur Sauveur? J'aime à croire que ce désir qui les anime, excusera devant Dieu, ceux mêmes qui ont pu contrister l'Eglise par leur facilité d'adopter des doctrines qu'elle réprouve.

Mais le moyen choisi ou adopté est-il efficace, va-t-il même au but qu'on se propose? Je crois qu'il suffirait probablement, pour avoir la vérité à cet égard, de lire attentivement la liste des abonnés de la *Revue pratique d'Apologétique*. Je serais bien étonné si cette liste comprenait un grand nombre de laïques, et beaucoup plus encore si, parmi ces laïques, il y avait plusieurs incroyants. Dès lors, qui lira cet article? Je l'ai déjà dit, de jeune prêtres, dont beaucoup sortent meurtris du sillonnisme et du socialisme chrétien, si même ils en sont sortis, ou peut-être même du modernisme. Leur cœur est peut-être quelque peu aigri parce qu'ils n'ont trouvé ni le succès, ni l'encouragement qu'ils avaient trop tôt escompté. N'est-il pas à craindre que les doctrines d'une critique desséchante n'achève la ruine de ces esprits malades? Je désire ardemment me tromper et souhaite de tout cœur que leur esprit de foi, leur zèle apostolique, sorte de cette lecture retrempé et vigoureux, en même temps qu'animé d'une entière soumission à la sainte Eglise romaine, suivant l'exemple qui leur en est donné dans l'article même.

Mais qu'ils ne se fassent pas l'illusion de croire que cette méthode de critique puisse servir à ramener à Dieu un rationaliste. Cette mé-

thode a beau s'appliquer à écarter du chemin tous les petits cailloux qui pourraient blesser ses pieds. Elle les remplace elle-même à mesure qu'elle les ôte, et fait si bien qu'elle devient un rocher énorme, insurmontable et qui dérobe même la vue du but où il fallait aller.

Vous l'avez dispensé d'accepter quelques faits pour miraculeux, c'est bien. Mais que pourrez-vous lui répondre lorsqu'il vous dira : pourquoi n'appliquez-vous pas votre méthode partout? Pourquoi vous inclinez-vous avec un respect que j'admire devant ce que vous appelez le surnaturel *dogmatique?* Vous ne pouvez m'en donner aucune autre raison que celle-ci : c'est que vous mettez votre foi au-dessus de votre critique; c'est que vous mettez l'autorité du Pape au-dessus de votre raison. Vous dites que c'est une grâce et que vous en remerciez Dieu. Sincèrement, je voudrais pouvoir partager vos sentiments et remercier Dieu avec vous. Mais je n'ai pas la foi et je mets ma raison au-dessus de l'autorité de l'Eglise. Que me reste-t-il? Non pas seulement le droit, mais le devoir de ne pas m'incliner là où vous vous inclinez, et de continuer l'application de votre méthode sur le surnaturel dogmatique comme nous l'avons fait pour le reste — et je vais être forcé de le faire. Les principes vrais et les méthodes sûres doivent servir sur le même objet jusqu'au bout. Que vont devenir pour moi les faits d'ordre surnaturel dogmatique? exactement ce que sont devenus pour vous les faits appartenant au surnaturel législatif. Pour parler clair, des fables, ou si vous préférez, le merveilleux d'un poème épique incomparablement supérieur, quoique peut-être moins bien ordonné, aux poèmes d'Homère, de Virgile et des autres. C'est plus grandiose, cela satisfait mieux l'imagination sans heurter autant la raison, mais ce n'est pas plus vrai.

Moi, je ne saurais que répondre à ce langage. Si vous le savez vous, je vous demande en grâce de me l'apprendre.

Et je vous demande de nouveau une autre faveur déjà sollicitée plus haut. c'est de dire clairement que vous n'entendez pas traiter le surnaturel législatif du Nouveau-Testament, comme a été traité celui de l'Ancien-Testament par vous-même, c'est de dire clairement que cela ne doit pas être *et de prouver que cela ne peut pas être.*

Mais si, par votre méthode et vos principes, vous ne pouvez donner rien aux rationalistes, en revanche vous ôtez tout, en leur ôtant la Bible, aux protestants. A nous catholiques, il peut rester, il resterait une vie chrétienne. Si la consolation des Ecritures venait à nous être enlevée, cette vie chrétienne en subirait un déchet considérable, mais non pas une perte entière; il nous resterait la Présence réelle et l'autorité infaillible. Mais que reste-t-il sans la Bible aux protestants? Elle est l'unique aliment de leur foi, leur moyen unique d'avoir de Dieu une connaissance plus élevée, surnaturelle.

La Bible ôtée (ou ce qui revient au même, mise en question par la critique), il restera pour une ou deux générations une tradition de famille qui soutiendra encore une vie de plus en plus languissante. Et puis, ce sera nécessairement la vie rationnelle ou passionnelle, c'est-à-dire philosophique ou païenne (ce qui au fond revient au même). Vous vous convaincrez que les faits déposent en faveur de ce que je viens d'écrire, en lisant le remarquable ouvrage de M. Goyau sur l'état du protestantisme en Allemagne.

Platon dit quelque part, qu'à l'égard des choses qui touchent au culte des dieux, il fallait s'en tenir au dire des anciens. Je n'ai pas ce qu'il me faudrait pour citer exactement son texte. Je crois que c'est une règle de grande sagesse, et que ce ne devrait être qu'en tremblant de respect qu'on osât porter la main sur l'arche sainte des traditions, et encore seulement lorsqu'on y serait absolument forcé. Oza fut puni, encore qu'il ne touchât à l'arche que pour la soutenir, alors qu'elle paraissait sur le point de tomber. C'est un symbole, quoique le fait soit vrai et miraculeux.

Je veux terminer en rappelant quelques passages de la Sainte Ecriture qui, je l'espère, ne laissent aucune place aux interprétations de la critique. Ils nous diront ce que Dieu fait pour l'homme et comment l'homme agrée les bienfaits de Dieu.

Dieu, dans sa miséricorde a fait pour l'homme ce que saint Paul raconte en ces termes : « Bien des fois et de différentes manières, Dieu, par les prophètes, a parlé à nos pères; récemment, de nos jours, il nous a parlé à nous par son Fils, qu'il a constitué héritier de toutes choses, lui par qui il les a créées dans le temps » (Hebr. I, 1, 2.)

Et ce Fils de Dieu va nous dire, dans une parabole, l'accueil que les hommes ont fait à la miséricorde infinie qui les a visités.

« Un père de famille avait une vigne. Il l'entoura d'une haie, y creusa un pressoir, y bâtit une tour, et l'ayant louée à des vignerons, il partit. Lorsque vint le temps des fruits, il envoya aux vignerons ses serviteurs pour recevoir le produit de sa vigne. Les vignerons s'étant saisis des serviteurs, battirent l'un, tuèrent l'autre, lapidèrent le troisième. Il envoya de nouveau d'autres serviteurs en plus grand nombre; et ils les traitèrent de même. Enfin il leur envoya son fils, disant : ils respecteront mon fils. Mais quand les vignerons virent le fils, ils se dirent : Voici l'héritier, venez, tuons-le et nous aurons son héritage. Et s'étant saisis de lui ils le menèrent hors de la vigne et le tuèrent (Math. XXIII, 32-40).

Chacun sait la suite. Les méchants et déicides furent frappés selon leur propre sentence : *malos male perdet*.

Les nouveaux vignerons pendant de longs siècles donnèrent au Père de famille le fruit de sa vigne qu'il réclamait. Maintenant à leur

tour, ils maltraitent les serviteurs que Dieu leur envoie, surtout le serviteur des serviteurs de Dieu. A cet affaissement de la vie chrétienne, à cette apostasie d'un grand nombre, à cet état social qui menace de s'effondrer, n'ont pas peu contribué ces exégètes, ces fins critiques qui traitent les récits des Saints Livres, et surtout Jésus-Christ comme les juifs avaient traité le Fils de l'homme et ses prophètes. Quelle sera la fin? De nouveau : *malos male perdet!*

En terminant, il est nécessaire de le dire : aucune entente ne semble possible entre l'école critique et le courant traditionnel. Pour s'entendre il faut partir d'un principe commun. Or, les principes ou la philosophie qui sont le point de départ respectif des deux écoles sont radicalement opposés. Nous, nous abordons la Bible et nous la lisons à la lumière de l'éternelle philosophie de l'humanité, de tous les hommes, y compris, pour la vie pratique au moins, Kant lui-même et ses disciples. Les mots pour nous ont leur sens de toujours et les faits leur naturelle objectivité. L'autre école va à la Bible, la lampe de Kant à la main, et ne veut la lire qu'à cette lumière insuffisante et qui, tremblante, confond aux yeux du lecteur les mots, les lignes, les idées et les faits. Cette lumière trompeuse lui suffit. Que dis-je? elle la tient pour seule bonne, seule infaillible. Toute l'école d'instinct, ou consciemment, en est là et s'y tient.

M. Lesêtre nous en donne un curieux exemple. Je doute qu'il se soit beaucoup occupé de philosophie. En théorie je suis persuadé qu'il n'est pas kantiste. Les principes qu'il met en avant dans son article appartiennent plutôt à la philosophie de tout le monde. Cependant, si vous lisez avec attention la page que nous avons intégralement rapportée plus haut, vous serez forcé d'avouer que, malgré son obscurité, elle est le résumé et l'essence même du kantisme, d'un kantisme qui veut rester catholique.

La foi catholique de l'auteur l'oblige à reconnaître et à proclamer l'objectivité du surnaturel dogmatique, et de l'historique, qui se rapporte au premier. Voilà qui n'est pas kantiste, certes. Mais toutes les autres divisions du surnaturel biblique sont hors de l'objectivité, donc subjectives, puisqu'il n'y a pas de milieu. Donc, toutes ces divisions du surnaturel biblique vont être traitées selon les exigences du subjectivisme de Kant. Et l'application en est faite aussitôt au surnaturel législatif, c'est-à-dire à Moïse.

Faites bien attention. Dieu lui a révélé la loi. Mais c'est Moïse qui le dit. Donc c'est indubitable. Qu'est-ce qui est indubitable; que Moïse l'a cru, c'est-à-dire qu'il en a eu une impression subjective. Cette impression a-t-elle pour cause un fait extérieur, objectif? Non, par définition, puisque ce surnaturel législatif ne fait point partie de celui qui a été mis à part comme seul objectif. Il va donc être grandement *probable* (non pas certain) que Moïse a reçu quelque im-

pression à l'occasion de quelque point du décalogue ou autre question religieuse capitale. D'où venait cette impression? Peut-être d'une autosuggestion. Le fait est qu'il est arrivé à se suggestionner au point de confondre le mandant et le mandataire, sa personne et Dieu; mais ce qui est bien plus fort, c'est que cette confusion de Moïse avec Dieu (chose évidemment peu objective) devint une épidémie dont tout le peuple fut atteint et chacun de confondre le mandant et le mandataire. Peut-on pousser plus loin la force invincible du subjectivisme? Non seulement l'absurde au suprême degré ne le fait pas reculer, mais il s'en fait une parure d'honneur et de gloire. Après cela, il sera *possible*, etc.; il sera *permis* de *supposer*, etc., etc.

Quoi d'étonnant qu'à la fin, Moïse ait quelque conscience de tant de subjectivisme, c'est à-dire de sa perpétuelle imposture. Aussi sommes-nous avertis que ce n'est pas pour donner de l'autorité à ses lois qu'il agit ainsi, mais pour se conformer au protocole oriental. Voyez Hammourabi.

Comptez si vous pouvez toutes les hypothèses qu'il a fallu faire pour éviter toute objectivité dans le surnaturel législatif ou le cas de Moïse, et mesurez l'étendue, la hauteur et la profondeur de leur absurdité. Or, il fallait cela ou quelque chose de semblable pour demeurer dans le subjectif de Kant, ou plutôt pour forcer l'histoire à s'adapter au système. On a beau n'être pas kantiste soi-même, dès qu'on est de l'école, il faut suivre l'exemple des maîtres, et, malgré soi, on se trouve entraîné par le mouvement qu'ils ont imprimé.

Jamais ceux qui sont restés fidèles au bon sens antique et toujours le même n'accepteront ces hypothèses qui n'ont pour elles que leur extrême légèreté. C'est pourquoi l'accord si difficile déjà à cause de la foi demeurera absolument impossible jusqu'au jour où la raison humaine se sera suicidée. On aura beau jusque-là nous parler de science, de langues sémitiques et de tout le reste, nous ne saurions être séduits.

P. Exupère.

LA PRESSE CATHOLIQUE, SES LACUNES, SES DÉFAILLANCES

Il en coûte, par le temps qui court, de dire la vérité. L'éminent directeur de cette Revue en sait quelque chose. Mais il ne doit pas en être surpris. Il est des gens qui ne vous pardonnent jamais d'avoir raison. L'Eglise, par la voix de son chef auguste, Pie X, ayant frappé d'une solennelle condamnation les doctrines que M. l'abbé Barbier

avait flagellées de son impeccable orthodoxie, il était naturel que la mauvaise humeur de ses adversaires se traduisît envers lui par des acrimonies, voire même par des insultes. C'est, d'ailleurs, le sort réservé à tous ceux qui entreprennent de servir la cause de la vérité et de maintenir, coûte que coûte, les droits de l'orthodoxie, de se voir l'objet des attaques les plus discourtoises, et, à l'occasion, les plus violentes. Il n'y a pas d'homme, dans la presse, qui ait été plus maltraité, plus insulté que Louis Veuillot, pour avoir voulu défendre l'intégralité de la doctrine de l'Eglise contre l'école libérale. L'histoire de ses polémiques avec ses adversaires et restée célèbre. Drumont n'a pas été plus épargné, pour avoir déclaré la guerre à la puissance juive. Cela ne les a pas empêchés, tous les deux, de poursuivre leur œuvre à travers les clameurs, les injures, les imprécations de leurs ennemis, voire même de certains catholiques. Il est heureux qu'il se rencontre de tels hommes à une époque où les meilleurs donnent le spectacle de lamentables défaillances, d'inexplicables lacunes dans les idées, d'une étrange aberration sur le terrain des principes.

Les lutteurs deviennent de plus en plus rares, parce que les hommes de doctrine et de caractère manquent de plus en plus. Oh! des écrivains, des académiciens, des ciseleurs de phrases, des ajusteurs de périodes, il n'en manque certes pas. Mais des hommes qui combattent pour le triomphe d'un principe et d'une doctrine, qui y consacrent leur savoir, leur dévouement, leur temps, y sacrifient leur repos, leur amour-propre et sont prêts à subir tous les inconvénients d'une lutte qui ne connaît pas de ménagements pour l'erreur, pas de transactions, de tels hommes sont rares, comme ils sont aussi, l'honneur et la force du parti qu'ils représentent. Et cependant ces hommes font plus pour la cause qu'ils servent, que tous les orateurs grandiloquents ou déclamateurs dont le verbe sonore n'est qu'une cymbale retentissante.

Que reste-t-il, par exemple, des admirables discours d'un Albert de Mun où rien n'était sacrifié à l'impeccabilité de la forme? Peut-on dire du leader catholique qu'il fut un lutteur, un chef, un entraîneur d'hommes? Hélas! malgré toute la sympathie que nous éprouvons pour sa personne, toute l'admiration que nous professons pour son grand talent d'orateur et d'écrivain, la vérité nous force à reconnaître que l'action de cet homme si bien doué a été sans influence sur la marche des événements et que son concours n'a guère fait avancer la cause catholique. Et quelle en est la raison? Oh! elle est bien simple : Albert de Mun ne fut jamais un caractère. Il aurait pu jouer un grand rôle dans les affaires de son pays. Homme de principes, orateur de marque, écrivain de haute valeur, estimé de tous, il était tout désigné pour être un véritable chef d'opposition. On sait ce qu'il advint. M. de Mun crut mieux faire d'entrer dans la République pour l'assagir. Il en fut pour ses avances au régime qui redoubla la persécution envers les catholiques, et accentua plus que jamais son odieuse politique sectaire.

Si M. de Mun avait employé à combattre ce régime de honte et de malfaisance qui s'est dressé insolemment contre Dieu, a violé toutes les lois divines et humaines, et élevé la haine de Dieu à la hauteur d'une institution d'Etat, si, disons-nous, M. de Mun avait employé à combattre ce régime maçonnique la moitié des efforts qu'il a déployés pour essayer de le désarmer, aujourd'hui il aurait groupé autour de lui un parti puissant d'opposition qui tiendrait tête au Gouvernement et paralyserait son action néfaste. Au lieu d'être ce lutteur intrépide contre la secte qui nous gouverne, il s'est lancé dans les combinaisons politiques; il est devenu l'auxiliaire de M. Piou et avec lui, il a pataugé sur le terrain constitutionnel dont il n'a pu se dégager qu'à grand'peine. Ainsi de cet homme qui était tout désigné pour être un porte-drapeau, il ne reste qu'un académicien et un formaliste qu'on lit avec infiniment de plaisir.

En disant cela, nous n'avons nullement l'intention d'être désagréable à M. de Mun pour lequel, encore une fois, nous éprouvons autant de sympathie que d'admiration. Mais il nous fallait bien prendre, parmi les hommes les plus considérables de notre temps, un exemple frappant des conséquences qu'entraînent pour la défense de la Cause catholique, le flottement des idées et le manque d'énergie. Il en ressort cette vérité inéluctable que, dans le domaine politique comme dans le domaine religieux, toute concession faite à un principe a une portée incalculable et des effets irréparables.

Ces considérations générales, nous allons maintenant les appliquer à la presse catholique, et ce sera tout l'objet de cet article.

Et d'abord, y a-t-il une presse catholique? La question a son importance et mérite bien qu'on s'y arrête.

Si, par presse catholique, on entend des journaux qui traitent des questions religieuses, qui en font même leur spécialité, oui, nous en avons une, et tout de suite vous vient à l'esprit les noms des principaux organes religieux tels que *L'Univers*, *La Croix*, etc. Si, au contraire, on entend par presse catholique, au sens où l'entendait Louis Veuillot, une force au service de l'Eglise, toujours armée pour la défense du droit, de la vérité et de la justice, luttant sans relâche contre ses ennemis ou ses prétendus partisans, affrontant toutes les batailles sans crainte des coups à donner ou à recevoir, il faut bien le dire, cette presse-là a disparu. Jusqu'à maintenant, nous avions dans *La Libre Parole*, un spécimen très honorable du journal combatif, non pas d'essence uniquement religieuse, mais toujours prêt à livrer les bons combats. Ce nous est une occasion très agréable de rendre, en passant, hommage au caractère et au talent de son vaillant directeur, Edouard Drumont, qui, pendant vingt ans, a mené une admirable campagne contre la puissance juive et maçonnique. Entouré d'un groupe d'hommes de cœur et de courage qui ne faisaient qu'un avec leur chef, Drumont, que l'on peut citer comme un modèle de lutteur, a livré de rudes assauts

à la secte judéo-maçonnique. Vous me direz que Drumont n'a pas démoli l'idole. Ça, c'est une autre question. En tout cas il a frappé de terribles coups de bélier sur le piédestal, et il m'est avis que si les Juifs n'ont pas perdu de leur puissance, ils ont un peu perdu de leur arrogance et de leur crédit. On les subit comme on supporte une calamité que l'on ne peut détourner; mais on les connaît maintenant, on sait de quoi ils sont capables, et s'il s'établissait sur leur compte un *referendum*. il est à présumer que la masse des Français répondraient à cette consultation d'une manière qui ne serait pas précisément du goût des puissants du jour. L'opinion d'ailleurs s'est prononcée contre les Juifs, et vous auriez mauvaise grâce à nier que ce résultat ne soit dû à l'action persévérante de *La Libre Parole*. Voilà ce qu'a pu un journal militant qui du même coup qu'il attaquait la secte judéo-maçonnique, défendait avec la même vaillance la cause catholique. Depuis que *La Libre Parole* s'est absorbé· *Le Peuple français*, ou plutôt a été absorbée par le journal de M. Féron-Vrau, nous n'oserions dire de l'avenir ce que nous avons dit du passé. Nous craignons fort que l'attitude militante de ce journal ne se ressente de la nouvelle influence qui, peu à peu, prévaudra contre l'ancienne. C'est déjà chose facile à constater.

Dans un autre ordre d'idées, nous citerons, parmi les journaux militants, *L'Autorité* et *L'Action française*. Serviteurs dévoués d'une cause à laquelle ils consacrent leur talent et leur vaillance, les hommes qui sont placés à la tête de ces journaux méritent les éloges et la sympathie qui s'attachent toujours à la fidélité à un principe et au courage qui le défend. En citant *La Gazette de France*, *Le Soleil*, parmi les journaux qui, sans prétendre au titre d'organes religieux, figurent parmi les feuilles de défense sociale et religieuse, nous aurons épuisé la série des journaux militants.

La presse de province n'a qu'un rayonnement restreint. On citerait de très bons organes régionaux, comme *L'Express du Midi*, les *Nouvellistes* de Lyon et de Bordeaux, et des journaux locaux, comme *La Dépêche de Lille* et plusieurs autres. Ce sont les survivants de la presse monarchiste. Mais, à côté d'eux, quel pullulement de feuilles catholiques pénétrées de l'esprit libéral et démocratique!

Quant à ceux, en effet, qui se donnent et que nous regardons comme les organes du parti religieux, les défenseurs de la Cause catholique, les porte-drapeau de l'Eglise, les serviteurs de la religion, peut-on dire qu'ils répondent exactement au titre qu'ils s'attribuent, qu'ils remplissent complètement le programme qu'ils annoncent?

Ce n'est pas aux lecteurs de cette Revue que j'apprendrai les lacunes, les défaillances, les erreurs et les inconséquences de la presse catholique, sur le terrain religieux, politique et social. Il nous suffirait d'ailleurs de leur remettre sous les yeux ces trop justes critiques auxquelles ont donné lieu ici, au fur et à mesure qu'elles se produisaient, les er-

reurs de doctrine religieuse, les fausses manœuvres politiques, les interprétations erronées des directions pontificales qui jetaient le désarroi dans le parti catholique.

Nous ne rouvrirons pas cette discussion si vigoureusement menée et si heureusement terminée par l'approbation implicite de Rome, qui venait confirmer toutes les critiques si pertinemment dirigées contre la presse catholique qui, d'ailleurs, ne fit nullement amende honorable et se contenta de changer son fusil d'épaule. Constatons, en passant, que, depuis cet avertissement, elle a pris une meilleure attitude et se montre plus circonspecte.

Cette constatation, toutefois, laisse la question entière pour le passé et n'infirme, en rien, quant à l'avenir, les observations d'ordre général que nous nous proposons d'indiquer ici, et dont une récente brochure nous fournit l'occasion.

La presse s'est beaucoup occupée, ces temps derniers, d'un opuscule d'une vivante actualité sur « Le Journalisme catholique », qui a pour auteur le R. P. Joseph Chiaudano, de la Compagnie de Jésus. Cet ouvrage, édité à Turin, en italien, et traduit depuis en français, a eu un grand retentissement dans le monde des journalistes et des publicistes catholiques. Honoré d'une lettre de S. S. Pie X et d'une approbation motivée de S. E. le cardinal Merry del Val, il nous est présenté comme « le manuel et le code » du journaliste catholique. Pie X n'hésite même pas à le recommander, d'une manière toute particulière, aux Evêques qui ont, dans leurs diocèses, des journalistes sous leur surveillance. C'est dire que nous pouvons le prendre pour un guide sûr, et que les applications que nous en ferons à la presse contemporaine ne pourront paraître suspectes d'aucun parti pris.

Ce petit traité, si substantiel dans sa brièveté, se présente sous la forme d'un dialogue familier dans lequel un oncle expérimenté résout pour deux de ses neveux, les principales objections que l'on élève aujourd'hui contre le bon journal, tel que le comprenaient les publicistes catholiques de la grande école.

Il se divise en deux parties. Dans la première que l'on peut appeler négative, et qui comprend les quatre premières conversations, l'auteur indique ce que doit éviter un journal pour qu'il puisse être dit catholique. Dans la seconde qui comprend cinq autres conversations, et que nous appellerons *positive*, on nous montre ce que doit faire ce même journal pour justifier son titre et obtenir le résultat qu'il poursuit.

C'est tout un arsenal que l'on trouve dans les 120 pages qui composent ce petit volume où sont lumineusement exposés les devoirs du journaliste catholique, et victorieusement résolues les objections et difficultés du libéralisme, notamment en ce qui concerne l'attitude militante de la presse religieuse.

C'est sur cette partie de l'opuscule que S. E. le cardinal Merry del

Val, dans la lettre d'éloges qu'il adresse à l'auteur, appelle particulièrement l'attention.

« Il faut signaler, dit-il, le chapitre VI, où vous mettez si bien en relief la nécessité absolue que tout journal catholique, dans des temps de lutte religieuse aiguë, comme les nôtres, non seulement ne plie jamais son propre drapeau devant l'ennemi, mais soit un soldat toujours prêt à la défense, toujours rapide à prendre les armes. »

Le journalisme catholique répond-il, de nos jours, au vœu si nettement exprimé par l'éminent secrétaire d'Etat, et se montre-t-il à la hauteur de sa mission? A voir les résultats obtenus de notre côté, et l'audace toujours croissante de nos adversaires, on est en droit d'en douter. Il serait évidemment injuste de ne pas tenir compte des bonnes volontés et des bonnes intentions et, sous ce rapport, nous reconnaissons volontiers que, dans la presse religieuse, certains organes, tel, entre autres, *L'Univers*, s'efforcent, par une attitude plus énergique, de faire oublier certaines défaillances, certaines fausses manœuvres qui ont été, ici même, l'objet de très justes critiques. Mais cela dit, il faut bien reconnaître que le côté militant n'est pas le côté brillant du journal catholique moderne. « En temps de guerre, écrit l'auteur de la brochure en question, la faiblesse, le fait de ne pas crier à l'ennemi, la lenteur, peuvent être cause de ruines irréparables et faire perdre des batailles, de l'issue desquelles dépend le salut de la patrie. Qu'on le veuille ou non, le chrétien est toujours sur le champ de bataille. »

Hélas! sur ce champ de bataille nous n'avons pas beaucoup de victoires à enregistrer! Et vraiment peut-on dire que la presse catholique, en France, donne l'impression d'une grande force mise au service d'une grande cause? Au risque de contrister bien des confrères, nous avouerons tout simplement qu'il nous semble assister à la fin du journal de combat, tel que le comprenait, entre autres, le grand Veuillot et son école.

A force de vouloir se tenir à la hauteur des progrès modernes et imiter les journaux du parti adverse, on a fini par perdre de vue la véritable raison d'être de la presse catholique, qui est de se tenir à tous les postes de combat et d'y engager ou d'y soutenir la lutte. Nous avons des journaux à six pages avec gravures et abondantes informations, avons-nous une véritable presse d'opposition? Qui oserait l'affirmer? Nous voyons bien des journaux qui gémissent sur la lamentable situation faite aux catholiques de France par un gouvernement athée et persécuteur, qui lancent l'anathème à toutes les puissances du jour, nous n'en voyons pas qui aient songé ou qui aient réussi à provoquer et à organiser un parti de défense religieuse, à constituer une véritable armée catholique qui tînt en respect les forces adverses. On me répondra à cela que *La Croix* a eu une grande influence dans la constitution de la ligue de l'Action libérale populaire, et qu'à ce titre elle peut se vanter d'avoir exercé une véritable

action sur l'opinion publique. Cette objection vient justement à l'appui de notre thèse. Si, en fait de groupement catholique, un grand organe religieux comme *La Croix* n'a pu créer qu'une ligue aussi disparate, aussi peu homogène, aussi large que mal assurée sur les questions religieuses, politiques et sociales, c'est que le journal qui la patronnait n'était pas lui-même bien orienté et bien ferme sur ces mêmes questions. Ce n'est pas à nous, d'ailleurs, à l'apprendre aux lecteurs de cette Revue où les fausses manœuvres politiques, les habiletés libérales, les défaillances de principes de la presse catholique ont été ici passées au crible d'une judicieuse et irréfutable critique, dont les déconvenues électorales avaient fourni le thème. Si donc aucune organisation politique, aucune armée de combat, aucune force d'opposition n'existent du côté des catholiques, à qui en attribuer la faute si ce n'est à la presse catholique qui a mal compris son rôle et mal rempli sa mission?

Mais, me dira-t-on encore, vous comptez pour rien les unions diocésaines dues aux initiatives épiscopales et qui constituent bien, il semble, une force religieuse considérable? Loin de nous la pensée de méconnaître les très heureux résultats de ces associations dans le domaine religieux. Elles méritent au contraire tous les encouragements et tous les concours. On ne saurait trop louer le zèle des Evêques à les promouvoir pour la défense des intérêts religieux, et pour un plus grand accroissement de la vie chrétienne, au triple point de vue familial, social et patriotique. Mais qui ne voit l'insuffisance de ces unions diocésaines au regard de l'action politique, quelque soin que prennent nos Evêques de porter aussi leurs efforts de ce côté? Nous sommes imbus, en France, de ce préjugé que le clergé ne doit pas s'occuper de politique, pas plus les Evêques que les prêtres. Ainsi est faite notre mentalité politique qui refuse ce rôle au clergé, soit comme ministres de la religion qui doit y rester étrangère, soit à cause du défaut de préparation, d'aptitude et de résolution de nos Evêques. C'est là une grave erreur et dont bénéficient largement nos adversaires. Mais quoi qu'il en soit, force est bien d'avouer combien les unions diocésaines sont impuissantes à suppléer les autres associations sur le terrain politique. Les premières formées, comme celles de Toulouse et de Chambéry sur l'initiative courageuse de l'autorité diocésaine, quoique formulant nettement leur programme de revendications sur le terrain de leurs intérêts religieux, en dehors de tous les partis, ne peuvent évidemment que se tenir sur la défensive.

L'offensive appartient aux groupements catholiques qui sont décidés à porter l'attaque sur le terrain politique. « En fixant les bases de l'union catholique, écrivait ici à la date du 15 novembre 1909, l'éminent directeur de cette Revue, les Evêques, dont c'est la mission incontestable, dissipent toutes les hésitations et les difficultés que les groupes politiques pouvaient rencontrer dans la détermination des intérêts à

défendre. En mettant leurs forces et leur organisation au service de l'union formée sur ces bases, les partis politiques lui donneront les moyens d'action dans lesquels on attendrait en vain, sinon de longtemps, des résultats positifs et sérieux. »

Il était difficile de mieux préciser la nécessité pour les unions diocésaines d'être complétées, renforcées au point de vue de l'action politique dans laquelle, il faut bien le reconnaître, il est impossible de tenir tête à des adversaires qui nous combattent sur le terrain de la politique. Sans doute de louables efforts ont été tentés pour faire l'accord entre les catholiques de tous les partis, sur le programme des unions diocésaines comme basé de leur action politique, mais ces courageuses tentatives, il faut bien le dire, n'ont rencontré que des obstacles du côté où elles auraient dû trouver appui et encouragement. La presse catholique dont c'était le devoir d'aider à l'entente de tous les partis politiques sur la base des revendications religieuses formulées par les Evêques, n'a cessé de contrecarrer les projets des hommes dévoués et courageux qui en avaient pris l'initiative. On se souvient de l'opposition systématique, pour ne pas dire plus, que le comte de Cathelineau rencontra du côté de *La Croix*, lorsqu'il reprit, avec le nom d'*entente catholique* l'entreprise une première fois tentée par la *Ligue de Résistance* catholique, sous l'impulsion de MM. de Cassagnac et Jules Delahaye.

Ainsi donc, non seulement la presse catholique a été incapable de promouvoir la formation d'un parti catholique, prêt à mettre en action le programme des unions diocésaines, mais, pour une raison ou pour une autre, elle y a fait obstacle. C'est là une vérité que rien ne peut nous empêcher de proclamer. Je sais bien qu'il ne manquera pas de gens pour crier que nous voulons jeter la division parmi les catholiques. Mais il y a longtemps que cette vieille rengaine est usée. Elle n'a pas cours dans cette Revue où les droits de la vérité l'emportent sur les combinaisons ou les habiletés qui se cachent derrière ces airs effarés, chaque fois que l'on met le doigt sur la plaie.

Il reste donc, comme conclusion de ce que nous venons de dire, que la nécessité s'impose d'un organe religieux capable de rallier toutes les forces catholiques pour les lancer sur tous les champs de bataille où la lutte est en ce moment engagée.

Nous ne faisons ici qu'émettre un vœu qui répond à un besoin pressant, d'autres pourront reprendre l'idée et la compléter.

La presse catholique est-elle plus heureuse sur le terrain doctrinal que sur le terrain politique? Autre question qui demanderait un examen attentif et de longs développements. Nous n'y insisterons pas longtemps, mais encore est-il qu'il faut dire l'essentiel. On connaît l'œuvre de la mauvaise presse. Les sectaires s'en servent pour semer l'erreur, le mensonge, la corruption, l'esprit de révolte, l'envie,

la haine et la discorde. Les journaux animés de l'esprit du mal sont, malheureusement, une force, parce qu'ils représentent une organisation, et qu'ils répondent à des passions violentes qu'ils ont l'habileté de provoquer et d'entretenir. Les attaques passionnées, haineuses, mensongères qu'ils dirigent chaque jour contre Dieu, contre l'Eglise, contre la religion, contre tous les principes de l'ordre social, trouvent-ils toujours dans la presse catholique une riposte adéquate? On ne saurait l'affirmer. Sans doute il n'est pas malaisé de répondre aux injures grossières, aux calomnies perfides, aux mensonges audacieux dont la mauvaise presse se fait l'instrument. Mais encore est-il qu'il faut combattre à armes égales. Or, qui ne voit l'infériorité de la presse catholique sous ce rapport, tout au moins numériquement? Se croyant obligée de sacrifier aux exigences du jour, au besoin d'informations à outrance, elle laisse bien souvent sans réponse des mensonges qu'il faudrait confondre, des provocations qu'il conviendrait de relever vigoureusement, des perfidies qu'il siérait de démasquer. C'est sur ce terrain qu'elle devrait se rappeler son rôle militant, sa mission d'apôtre. C'est dans la défense des intérêts sacrés de la religion qu'elle devrait se hausser à la hauteur de sa tâche, qui est de combattre sans cesse pour la cause de Jésus-Christ et de son Eglise, de restaurer et de consolider l'édifice social sur ses vieilles bases chrétiennes. Or, nous ne prendrons jamais pour une action virile, pour une attitude de combattant les articles plaintifs, gémissants, trop souvent anodins ou humoristiques que nous sert une certaine presse catholique. Ce n'est malheureusement pas avec de pareilles armes que nous ferons reculer les sectes envahissantes, que nous ferons taire les batteries de la presse impie et dévergondée. Et d'ailleurs la presse catholique remplirait-elle tout son devoir à cet égard, ce qui n'est pas, que peut un journal contre cent qui vomissent l'outrage et le blasphème à jet continu? C'est ici qu'apparaît l'insuffisance numérique des journaux qui ont pour mission de défendre la Cause catholique. Mais ceci est un autre ordre d'idées que nous laisserons de côté: tenons-nous-en à ceux qui existent.

Nous n'avons pas affaire qu'à une presse franchement impie et licencieuse; il en existe une autre qui, pour n'être pas ouvertement hostile, n'en est pas moins dangereuse. Nous voulons parler de la presse à allure libérale. Celle-ci se présente sous des dehors captieux, séduisants, bon enfant, dirons-nous, et par conséquent d'autant plus redoutables. Oh! celle-là est tout miel, tout sucre. Elle a des secrets pour tout concilier moyennant quelques petits arrangements, quelques concessions. A quoi bon se cabrer, se montrer inflexible, intransigeant avec des principes que l'on peut mitiger, avec des adversaires que l'on pourrait peut-être désarmer, en y mettant plus de bienveillance, de charité et moins de rigorisme?

La presse, dite catholique, qui pratique quelquefois pour son comp-

te, ces maximes, est souvent mal qualifiée pour les reprendre chez les autres. Et c'est sur ce terrain des principes qu'elle accuse une grande faiblesse, une insuffisance qui a été souvent relevée ici. Nous ne sommes plus au temps, il faut savoir le reconnaître, où le journalisme catholique comptait parmi ses représentants des hommes d'une doctrine sûre, qui avaient reçu, pour ainsi dire, une formation ecclésiastique et qui pouvaient hardiment engager la conversation sur le terrain religieux. C'était l'époque de la grande école du journalisme catholique dont, Dieu merci, il reste encore quelques représentants, mais trop rares à notre avis. Ce qui manque aujourd'hui au journaliste catholique, ne craignons pas de le dire, c'est la forte instruction religieuse, c'est la solidité des connaissances, qui sont cependant la base essentielle de sa profession. Il ignore ce qu'il devrait dire. Il n'est pas capable, en beaucoup de cas, de discerner l'erreur, de saisir l'idée fausse. Il ne saurait la redresser. Est-il même convaincu de la force de l'idée religieuse? Que voulez-vous, il faut bien satisfaire au goût du jour, répondre aux exigences du lecteur. Et c'est ainsi que le journal à information, tend à remplacer le journal de doctrine. Tel qui avait été un excellent directeur d'usines devient tout à coup directeur de nombreuses feuilles catholiques et à la veille de réaliser le trust de la presse religieuse. Où sont, dans la plupart de ces organes religieux, les principes directeurs, invariables, basés sur une doctrine ferme et qui ne connaît pas de compromission? Qui pourrait donc s'étonner que les funestes erreurs du sillonnisme aient trouvé chez ceux-ci de chauds partisans et d'ardents défenseurs! Qui pourrait s'étonner que la presse catholique, pendant si longtemps, et jusqu'à ce que l'ordre lui vînt de Rome, de comprendre enfin la parole du Pape, ait donné le lamentable spectacle d'une attitude contraire aux directions pontificales et aux intérêts de la Cause catholique? *La Croix* qui s'était cantonnée sur le terrain constitutionnel, comme le seul que l'Eglise avait, de tout temps, recommandé aux catholiques pour faire valoir la revendication de leurs droits religieux, qui avait fait donner sur ce sujet la garde et l'arrière-garde, ne fut, d'ailleurs, nullement embarrassée quand il fallut enfin se soumettre à une volonté souveraine nettement exprimée. On s'attendait alors à un article commençant par un *ergo erravimus* qui fût tout à fait en situation. Pas du tout; on passa la plume à un autre collaborateur qui, dans un article enflammé, fit oublier les avatars du passé. Ce n'est pas plus difficile que cela. Il n'en reste pas moins que pareilles mésaventures ne seraient jamais arrivées à des journaux de doctrine, qui, au lieu de tendre l'oreille aux avances du parti libéral, l'auraient toujours tenue tournée du côté de Rome.

Aujourd'hui l'on cherche à réagir. Mais, tout récemment encore, que voyait-on dans ce journal? Au rez-de-chaussée, un rédacteur faisait

en excellents termes le procès de « l'illusion libérale ». Mais, en même temps, le rédacteur en chef saluait en M. Briand le sauveur de l'ordre, félicitait ses amis d'avoir voté l'ordre du jour qui sanctionnait une fois de plus l'œuvre du régime néfaste, en se bornant à émettre une réserve timide et platonique. C'est une manœuvre dont le secret reste à découvrir, de combattre le libéralisme en flattant les libéraux et en leur restant attaché.

Ce que nous disions de *La Croix* nous pourrions le dire aussi de *L'Univers;* mais de ce côté la justice nous fait un devoir de reconnaître que, s'il y eut des erreurs, elles furent à moitié reconnues et avouées, ce qui, à notre connaissance, ne fut pas fait de l'autre côté. Ce que nous rappelons d'un passé encore tout près de nous, n'est pas pour le vain plaisir de morigéner des confrères; mais au-dessus des personnes qui restent en dehors du débat, il y a des principes qu'il faut maintenir, coûte que coûte; et en signalant les nombreuses défaillances de la presse catholique, son insuffisance doctrinale dont elle a donné des preuves manifestes dans le passé, notamment sur les questions du modernisme, de l'américanisme, et récemment du sillonnisme, nous sommes en droit de réclamer, pour l'avenir, une plus grande vigilance et une plus grande compétence de sa part. Nous souhaitons fort que les leçons qui lui sont venues de l'autorité suprême, que les condamnations frappant des erreurs dont elle s'était constituée le champion, lui seront un précieux avertissement en même temps qu'une exhortation à se montrer plus mesurée et plus courtoise envers ceux qui, appuyés sur une doctrine inflexible, prennent la peine de la remettre en bon chemin.

La presse catholique, en général, a beaucoup à faire encore avant de se débarrasser des funestes erreurs du libéralisme. Sans doute le libéralisme a été condamné, mais les libéraux restent et il y en a partout. S'il nous fallait passer en revue les préjugés encore vivaces dus à cette malheureuse mentalité, nous n'aurions que l'embarras du choix. Qu'il nous suffise de nous résumer en disant que le libéralisme est l'ennemi-né de l'action militante, par cela seul qu'il est une transaction et un compromis. Et c'est là ce qui le condamne à tout jamais. Le journal libéral se reconnaît, avant tout, à ce signe qu'il répugne à la lutte. Or, tout journal catholique doit être militant; c'est sa raison d'être. Sa qualité principale est la valeur. Au courage du soldat le journaliste chrétien doit joindre un zèle ardent et magnanime pour la Cause de la religion, comme le dit si bien l'auteur du journalisme catholique, dans son neuvième entretien. Au courage et au zèle il doit encore ajouter une fermeté inébranlable sur les principes, et le souci de les affirmer en toutes rencontres.

Nous empruntons à l'auteur de l'opuscule une très juste observation sur la manière pour le journaliste de combattre les erreurs, et qui trouve ici son application. « Il convient, dit-il, de distinguer ceux qui

» se trompent de leurs erreurs, Et, tandis que nous ruinons l'erreur » et l'iniquité, nous devons nous efforcer, autant que le devoir nous » le permet, de respecter les personnes. Mais, qu'on le remarque » bien, je dis : autant que notre devoir le permet, parce que notre res- » pect pour les personnes ne doit jamais nous porter le moins du » monde à omettre de frapper l'erreur, l'impiété, l'injustice et la cul- » pabilité des doctrines. Or, il est clair qu'il est impossible d'agir ainsi » sans que le discrédit, le ridicule et la malignité des opinions fassent » rejaillir publiquement quelque déshonneur sur l'auteur. Mais ce dis- » crédit de l'auteur ne peut certainement pas nous être reproché comme » une faute; il est une conséquence nécessaire de l'erreur et du mal » commis.. Cette humiliation retombant sur celui qui s'est trompé » est fort avantageuse à l'auteur de l'erreur lui-même et à la so- » ciété. Elle est avantageuse à l'auteur de l'erreur parce qu'elle lui » apprend à ses dépens à être plus prudent et plus diligent dans l'ac- » complissement de ses devoirs. Elle est avantageuse à la société par- » ce qu'elle l'informe pratiquement de l'erreur commise par un de ses » membres et le préserve du danger de voir beaucoup de gens se faire » les imitateurs de celui qui s'est trompé. Et notez, chers amis, que je » parle dans l'hypothèse où celui qui s'est trompé l'a fait seulement » par faiblesse d'intelligence, parce que, s'il était question des enne- » mis arrogants de l'Eglise et des traîtres mal cachés sous le manteau » déchiré et transparent de l'hypocrisie, quel que fût le blâme infligé » à leurs écrits pernicieux et infâmes, cette humiliation ne pourrait » être opposée aux lois d'une juste modération, pourvu qu'elle fût » réellement méritée et que la censure imposée fût proportionnée au » but qu'elle doit atteindre. En réalité, de tels écrits et de telles ac- » tions portent un extrême préjudice à la société et exigent, par con- » séquent, qu'on y mette ordre de la façon la plus rigoureuse. » Ailleurs, à l'objection de la charité due aux personnes, il réplique : « Mais la charité bien comprise exige qu'on pourvoie avant tout au » bien commun, qu'on s'efforce de réparer le mal causé par ces auteurs » pervers et qu'on empêche l'aggravation et la perpétration de ce mal. » Or, tout cela ne peut, le plus souvent, s'obtenir qu'en blâmant pu- » bliquement tels écrivains comme ils le méritent. C'est donc une » véritable folie de vouloir que l'on confonde leurs erreurs et que » l'on épargne leur autorité d'écrivains, d'autant plus que cette autorité » est précisément leur principal moyen de répandre l'erreur.

» Les masses sont bien souvent gagnées à une cause plus par l'au- » torité de celui qui la défend que par les raisons intrinsèques avec » lesquelles il les défend. Si donc quelqu'un a réussi à répandre l'er- » reur grâce à son autorité de docteur, de professeur, d'orateur ou » d'écrivain, il est juste qu'il soit dépouillé de cette autorité. J'ajoute » que cette humiliation ainsi infligée n'est pas seulement requise par » la charité due au public, mais, le plus souvent, par le bien de l'au-

» teur lui-même, qui ne consent à s'amender que lorsque son orgueil » est brisé, son hypocrisie démasquée et ses espérances dissipées.

» Le blâme infligé aux mauvais écrivains doit, disais-tu, avoir pour » but leur amendement. Je réponds à cela que nous devons désirer leur » amendement et le procurer autant qu'il est en nous, mais non au » détriment du bien commun, qui est proprement le but principal auquel » nous devons tendre. Quant à leurs intentions, Dieu seul en est » juge infaillible. Mais voici qui reste certain; quelles que soient » leurs intentions, leurs livres et leurs actions ne cessent pas d'em- » poisonner les âmes et d'être par conséquent quelque chose de fu- » neste et d'abominable. La droiture de l'intention ne fait pas perdre » à l'erreur ses funestes propriétés quand cette erreur se propage » dans le public; elle les aggrave plutôt à cause du bon renom de » celui qui la répand, parce que cette bonne réputation le met à l'abri » des soupçons et la rend acceptable. Si, donc, la bonne foi n'empêche » pas que l'erreur et l'action mal dirigées n'aient des conséquences re- » grettables, il est évident qu'elle ne doit pas non plus nous empêcher » de songer, autant qu'il est nécessaire, à y remédier. »

Voilà, en passant, amplement justifiée l'attitude de cette revue qui s'est vue si souvent adresser un reproche dont il vient d'être fait si bonne justice.

Et maintenant il nous faut conclure. La presse catholique doit être une force au service de la vérité. De là découle pour elle la nécessité de s'appuyer sur des principes inébranlables, d'être en possession d'une doctrine sûre qui la garantisse contre toutes les erreurs, contre toutes les défaillances, contre toutes les compromissions dont elle n'a que trop souvent donné le triste spectacle. Elle doit de plus être un puissant levier pour l'action. D'où encore la nécessité pour elle d'adopter une attitude de combat, de se considérer comme le soldat du Christ ayant pour consigne la défense de tous les intérêts religieux. A elle aussi revient la mission de promouvoir l'organisation d'un parti catholique, de rallier toutes les forces éparses, sans cohésion, sans direction, et d'en constituer une véritable armée qui pourra tenir tête à l'ennemi et déjouer ses projets. C'est à ces conditions qu'elle se montrera digne de sa mission, digne de servir la Cause du Christ.

STANISLAS DE HOLLAND.

LA FRANCE SAUVÉE DU SCHISME ET DE L'HÉRÉSIE PAR S. S. PIE X (1)

L'incomparable grandeur des actes par lesquels S. S. Pie X a sauvé la religion en France, n'excite parmi nous, et particulièrement dans

1. Voir le numéro du 1er décembre 1910.

la jeune génération du clergé et des laïques, qu'un enthousiasme médiocre. Auprès d'eux, le Pape actuel ne jouit pas, à beaucoup près, de la même popularité que son prédécesseur. Le contraste est même frappant entre leurs acclamations quotidiennes à Léon XIII et la timidité ou la réserve actuelle de leurs applaudissements. Nous avons constaté le fait. Il reste à l'expliquer et à analyser l'état d'esprit d'où procède cette froideur.

Il y va d'un intérêt capital. Si donc nous sommes amenés à quelques considérations rétrospectives et à retracer quelques faits d'une histoire récente dont plusieurs préféreraient n'entendre point parler, on comprendra que nous fassions céder toute répugnance de ce genre à ce qu'exige un bien supérieur. Il y a là un mal secret et profond qui ne guérira point si l'on se refuse à en voir la cause.

Or, à notre avis, il est rigoureusement exact de dire que l'obstacle à l'élan de la reconnaissance envers Pie X, la cause de l'involontaire et inconsciente semi-résistance à ses directions, c'est *l'esprit démocratique* dont cette jeune génération a été profondément imprégnée, et qui, pour elle, impliquait dans celles de l'Eglise une double évolution politique et religieuse.

Ce double caractère lui était essentiel. C'est dire que l'esprit démocratique, tel qu'il règne en France, a de profondes affinités avec l'esprit moderniste.

Dès lors, l'opposition s'explique, ou, si l'on veut, l'embarras d'entrer spontanément dans l'orientation du nouveau pontificat.

Mais s'en tenir à la simple énonciation du fait, aurait probablement plus d'inconvénients que d'utilité. C'est seulement en mettant à nu ses racines profondes qu'on fera comprendre son importance, et combien il est vrai de dire que, pour beaucoup de Français, il s'agit ni plus ni moins que de se refaire une mentalité catholique.

Je dis donc que l'esprit démocratique constitue chez ceux qu'il possède un état irréfléchi d'opposition au gouvernement de S. S. Pie X, parce que, disciplinairement, c'est un esprit d'individualisme et d'indépendance, impatient d'une autorité forte et agissante, et, doctrinalement, parce que cet esprit démocratique est la base fondamentale du modernisme.

D'où il résulte, comme il a été avancé plus haut, que la lettre de S. S. Pie X sur le *Sillon*, s'élevant bien au-dessus et regardant bien au delà d'une question particulière, et dénonçant les illusions, les abus et les erreurs de l'esprit démocratique, est le vrai coup de hache porté à la racine du schisme et de l'hérésie, un acte capital, dont l'effet décidera de tout le reste.

Compris et franchement accepté, il assurera la résurrection de l'esprit catholique dans tous les domaines. Mais, si l'esprit démocratique au sens où nous l'avons défini, puisait, comme on peut

le craindre, de longues forces de résistance dans une mentalité que tant de circonstances et l'état de la société moderne ont en peu d'années fait triompher de l'ancienne, on peut dire que la Lettre sur le *Sillon* aura l'importance d'une déclaration de guerre faite au nom de l'Eglise à cet esprit, et qu'elle inaugure une lutte dont la durée ne se prévoit pas, mais dont l'issue, grâce à la protection divine, ne saurait être douteuse.

Une seule objection pourrait détruire ce qui vient d'être affirmé. L'esprit démocratique attribué à une grande partie du clergé et des laïques, dira-t-on peut-être, existe réellement, on ne songe point à le nier, mais ce n'est autre chose qu'une libre préférence politique, n'ayant rien de commun avec ce que vous lui attribuez. Je ne me bornerai pas à répondre que le Pape, dans sa Lettre sur le *Sillon*, en a jugé autrement. Les faits seront là pour dire ce qu'il en est. C'est à eux qu'il faut d'abord en appeler pour avoir l'explication de cette nouvelle mentalité catholique. C'est en montrant à quelle école elle s'est formée, qu'ils feront apparaître ses vraies tendances.

***

Pour faire saisir d'abord d'un seul coup à quel point la génération actuelle était peu préparée aux énergiques mesures de S. S. Pie X et à l'orientation éminemment surnaturelle qu'il lui devait donner, je rappellerai ce que ses guides les plus influents attendaient du nouveau Pape.

Un grand journal catholique du Nord, région dans laquelle régnaient avec une égale intensité la vie religieuse et l'esprit démocratique, le *Journal de Roubaix* énonçait, au lendemain du conclave (17 août 1903) cette proposition d'une scandaleuse inconvenance, dont personne cependant ne se montra révolté : « *Pie X sera l'abbé Lemire de la Papauté* ». Pie X n'a pas voulu l'être. De là, les déceptions. Le prêtre-député d'Hazebrouck, il est vrai, n'avait pas encore, à cette époque, donné la mesure complète de ce qu'il devait être, mais le sens de cette prophétie n'en était pas moins clair : De même que, parmi nous, l'abbé Lemire a été le grand initiateur du mouvement moderne, le successeur de Léon XIII exercera sur l'Eglise entière une influence semblable à cette influence particulière et l'orientera dans la même direction.

Et, pour ne pas laisser de doute sur l'interprétation de cette parole, on ne craignait pas de ranger l'ancien patriarche de Venise à la remorque des fameux congrès sacerdotaux, dont les abbés Lemire, Naudet et Dabry avaient été l'âme, et dont celui-ci écrivait dans son compte rendu triomphal : « C'est l'Eglise de France qui s'ébranle au souffle de la démocratie » :

Lorsque, sur l'initiative de l'abbé Lemire, les congrès sacerdotaux de Reims et de Bourges groupèrent les prêtres autour de ce drapeau (de la démocratie chrétienne) l'Italie suivit l'exemple, copia le modèle français. Beaucoup de diocèses s'approprièrent les idées et les actes de Reims et de Bourges : au premier rang des apôtres de la démocratie chrétienne, brillait le cardinal Sarto (1).

Mais on ne comprend pas bién la portée de telles insinuations et leur effet sur l'esprit public, si on les prend isolément. Il faut les rapprocher de la campagne entreprise par la même presse pour influencer le choix des cardinaux et obtenir un Pape qui continuât, à l'entendre, comme Léon XIII, à favoriser l'évolution démocratique de l'Eglise. Il y avait alors un prêtre, M. l'abbé Bœglin, dont le nom figura pendant plusieurs années parmi ceux des prélats de la Maison de Sa Sainteté, qui donnait presque à lui seul le mot d'ordre aux principaux journaux catholiques entrés dans la politique de ralliement. M. Dabry l'appelait, non sans motif, « l'incomparable » abbé Bœglin. A Rome, lorsque tomba le *Moniteur de Rome*, dont il ornait la rédaction, et qui avait les faveurs de Léon XIII, il fonda le *Nouveau Moniteur*, en s'autorisant des désirs du Saint-Père pour solliciter les souscriptions françaises, de même que, plus tard, M. Naudet devait affirmer qu'il avait cédé à la volonté de Léon XIII en prenant la direction du *Monde*. Le *Nouveau Moniteur*, très occupé des affaires de France, fut l'organe du parfait soumissionnisme. Obligé de quitter Rome, par suite de démêlés avec le gouvernement italien, M. Bœglin se consacra tout entier aux correspondances de journaux qu'il menait déjà de front avec le reste, et dont le succès lui permettait de dire, avec plus de vérité peut-être que de modestie : Les directions pontificales, c'est moi. Il avait une collection de pseudonymes. Dans l'*Univers*, il écrivait des premiers-Paris signés *Lucens*; dans la *Vie catholique* de M. Dabry, il se nommait *Richeville*, *Tiber* dans le *Journal de Roubaix*, *Pennavera* dans les journaux italiens, *Innominato* dans le *Sun* de New-York, *Fidelis* en Belgique, etc... Mais c'était toujours le même M. Bœglin. Et l'on peut dire qu'il a nourri de ses idées la génération ecclésiastique et laïque dont nous parlons.

Or, on jugera de la qualité de cette nourriture par quelques extraits d'un article de Tiber dans le même *Journal de Roubaix*, quelques années avant la mort de Léon XIII. C'est intitulé : « Autour du futur conclave » (7 février 1898). Il s'y prenait d'avance.

La prose de M. Bœglin est d'une abondance exubérante et intarissable qui lui permet d'envelopper ses formules. Mais on peut les

1. *Le Sillon*, de son côté, annonçait, le 10 août, une conférence de M. l'abbé Naudet avec ce titre : *Un Pape démocrate*. Le correspondant de *la Croix*, Sienne (M. l'abbé Vanneufville), appuyait ce mouvement, et, par exemple, le 8 août, présentait Pie X comme un vieil ami des Vercesi, Meda, etc.

dégager. Il entre en matière par une violente charge contre l'Allemagne « même l'Allemagne de certains groupes catholiques, qui a la haine du *républicanisme* et de la *démocratie* de Léon XIII », puis il passe aux cardinaux qui pourraient être favorables aux vues de ces « hystériques de la réaction ».

Les cardinaux qui rêvent le retour au passé sont des unités brillantes, caudataires de régimes tombés, ou en dissolution, réfractaires aux nouveaux courants d'histoire; ils ressemblent à ces prélats du XVIe siècle qui voulaient arrêter la marche de l'humanité, la restauration du catholicisme par la réforme intérieure. On a appelé les nobles de la Restauration des émigrés au dedans. Ces dignitaires me paraissent être les « émigrés e l'Eglise ». Ils rouleront leurs pierres sur le chemin des hommes; mais la logique des faits, la puissance des nouvelles contingences historiques passeront comme une trombe sur ces vains efforts.

Tiber expose alors que la France a son candidat naturel, le cardinal Rampolla. Et voici ce qu'il enchâsse dans un portrait enthousiaste de la vénérable Eminence.

Il a fait de sa poitrine une cuirasse de bronze à toutes les idées centrales de Léon XIII : *démocratie, question sociale, politique américaine, Union des Eglises*... Il est naturel que tous les Etats et tous les partis qui désirent le succès des idées léonines se groupent autour de lui. Combattu par les « vieux », il est adoré par les « jeunes ». Haï par la Triple alliance, IL EST LE BENJAMIN DES PROMOTEURS DE LA POLITIQUE DÉMOCRATIQUE DE L'AVENIR.

Ici, le grand directeur de l'opinion catholique aborde la question d'un Pape étranger. Il ne fait pas difficulté de révéler, qu'à son avis, « l'affaire pivotale » d'où dépendra « *la réorganisation du pouvoir central de l'Eglise* » est celle « *du Pape international et supra-italien* ». Mais l'heure n'est pas encore venue. « *Léon XIII lui-même, tout en préparant par ses actes novateurs le Pape étranger,* concentre ses préoccupations dans un cercle plus restreint ». Tiber est trop sage pour ne pas l'imiter. Il arrive donc à la conclusion, où l'emphase habituelle n'obscurcit nullement la pensée :

Pour vaincre l'ennemi, il faut concentrer toutes les forces sur un seul terrain, en dehors de tout élément nouveau : *continuation du Pontificat actuel.*

... Quand on observe, et qu'on résume les méditations de la grande majorité des esprits dans le monde religieux, et même dans l'élite intellectuelle de toutes les confessions, il serait facile de dégager, en effet, de tous ces désirs, une impression générale; *c'est que le conclave de demain doit être la répétition de celui de 1878, et que le successeur de Léon XIII continue son règne, son idéal, sa méthode d'action.* En matière ecclésiastique contingente, comme pour l'entretien et la sauvegarde des cités, la généalogie des pouvoirs politiques reste toujours la même; les besoins fondent des droits; et les droits fondent des pouvoirs. La fin du XIXe siècle manifeste des besoins nouveaux dont Léon XIII s'est fait le codificateur. Il y aura donc

des droits et des pouvoirs nouveaux. Jusqu'à ce jour, les partis conservateurs ont prêché l'union indestructible du trône et de l'autel. Et ça été l'erreur capitale du XIXe siècle sur le continent. Car dans plusieurs pays le trône et l'autel sont tombés ensemble. Ce furent deux arcs-boutants appuyés l'un par l'autre, là où l'un des deux s'est brisé, l'autre a fléchi. De là un abaissement du catholicisme.

Par son grand cœur, plus que par son intelligence progressive, Léon XIII a coupé le câble entre les deux institutions. « Le christianisme, disait de Tocqueville, est un vivant qu'on a voulu attacher à des morts; coupez le lien qui le retient et il se relèvera. » Léon XIII a osé faire cette opération. *Qui serait assez aveugle pour rattacher ce fil ? Les idées ne ressuscitent pas.*

On voit donc clairement que la « démocratie » de Léon XIII, contrairement d'ailleurs à tout ce qu'il enseignait, comportait pour la génération nouvelle, nourrie chaque jour de telles leçons, la double évolution de l'Eglise, politique et religieuse, que nous avons appelée l'idée maîtresse de l'esprit démocratique régnant.

***

S'il est vrai de dire que les vertus sont sœurs, il ne l'est pas moins d'ajouter que les erreurs s'enchaînent et se soutiennent l'une l'autre. On a observé que tous les modernistes sont démocrates, et que les démocrates les plus agissants ont, à peu près tous, favorisé le modernisme, quand ils n'en partageaient pas les doctrines. J'ai consacré à cette seconde vérité tout un livre, où le lecteur en trouverait une démonstration écrasante (1). Le point sur lequel notre sujet m'invite à insister est celui qui donnerait la clé de ces rapports.

Or, ce point commun, c'est précisément l'esprit démocratique.

On s'en convaincra facilement en comparant, de part et d'autre, la conception que les deux partis se font de l'autorité. Elle est la même, avec cette simple différence que ce qui est, en démocratie, le principe fondamental d'où tout le reste découle immédiatement, ne joue, avec les modernistes, que le rôle d'une condition préalablement indispensable pour légitimer la fantaisie de leur système de doctrines.

En commençant par ceux-ci, quelle notion de l'autorité M. Loisy présentait-il dans « l'Evangile et l'Eglise » et dans la justification de cet écrit intitulé : « Autour d'un petit livre »? (1903). On connaît le système qu'il présentait comme une réfutation de Harnack : Au point de vue de l'histoire, la formation de l'Eglise et la forme que son gouvernement a prise ne se justifient point, il est vrai, par l'institution du Christ et par l'Evangile (« Jésus annonçait le royaume — eschatologique — et c'est l'Eglise qui est venue »), mais la société chrétienne s'est nécessairement développée selon les lois de

1. *Les Démocrates chrétiens et le modernisme.* 1 vol. in-12, 3 fr. 50. Lethielleux. 10, rue Cassette, Paris.

toute société. Ce développement est donc parfaitement légitime. Seulement, en vertu du même principe, il n'est défendu, ni de prévoir, ni d'espérer, un changement dans les formes actuelles. Et ce changement, l'état démocratique de nos sociétés le rend aujourd'hui nécessaire. Il faut rappeler quelques textes.

Il est même permis d'aller plus loin et de conjecturer que l'Eglise, dans sa façon de traiter les personnes qui reconnaissent son autorité, trouvera des procédés *plus conformes à l'égalité fondamentale et à la dignité personnelle* de tous les chrétiens. Dans le nivellement universel qui se prépare, les membres de la hiérarchie ecclésiastique pourront être de moins grands personnages, selon le monde, sans rien perdre des droits de leur ministère, qui reprendront plus visiblement leur forme essentielle de devoirs (1).

J'ai dit que le Christ n'avait pas fondé une hiérarchie de domination, mais une hiérarchie de dévouement, un service. Il ne m'était pas venu à l'esprit que cette assertion pourrait étonner quelques personnes. Me rappelant ce que Jésus a été durant son ministère, et qu'il a dit être venu, non pour être servi, mais pour servir; ajoutant foi au titre de « serviteur des serviteurs de Dieu » qu'a retenu le Pontife romain; *sachant ce qu'est maintenant toute société qui a conscience du droit de l'humanité,* j'avais oublié la thèse ingénieuse d'après laquelle le Christ a bien pu choisir une croix pour lui, en réservant un trône pour son vicaire (2).

Grâce à l'Evangile, les peuples modernes arrivent à comprendre que *la raison d'être de l'autorité* est le bien de la collectivité, c'est-à-dire de tous ceux qui font partie de la société. L'élite dirigeante est au service de l'élite dirigée. Une nation n'existe pas pour le bien de son gouvernement, mais le gouvernement pour le bien de la nation. Il serait singulier que l'Eglise, qui a fait prévaloir cette notion dans le monde, la reniât pour elle-même, et qu'on reconnût à la hiérarchie un droit qui ne fût pas un devoir à l'égard de la communauté? Ne sont-ce pas les besoins de celle-ci qui légitiment le développement de la hiérarchie? *Et ne resteront-ils pas la loi suprême dans l'évolution ultérieure du pouvoir ecclésiastique?* (3).

J'ai dit aussi que les applications de ce pouvoir et les formes de son exercice peuvent se modifier. Elles n'ont pas cessé de varier depuis le commencement. *La conciliation des droits de l'individu souverain avec ceux de l'autorité servante* n'est pas réglée pratiquement. On ne saurait prétendre, selon une formule invariable, que les manifestations du pouvoir de gouvernement ou de juridiction, du pouvoir d'enseignement, du pouvoir liturgique ou cultuel, si variées dans le passé, seront uniformes dans l'avenir.. On peut dire que tous les progrès, qui sont réclamés par la force des choses, *le mouvement des idées, l'évolution des sociétés*, sont possibles et que la prévision n'en est pas condamnable (4).

Ne sont-ils pas (ces inconvénients auxquels prête la forme actuelle du gouvernement de l'Eglise) d'autant plus à craindre *que la conscience moderne est plus jalouse de sa liberté?* Nos contemporains sentent le besoin de se grouper, de s'associer, disons le mot, de se socialiser, mais sans s'aban-

1. L'Evangile et l'Eglise, p. 165.

2. Autour d'un petit livre, p. 178.

3. Autour d'un petit livre, p. 179. — Toute la théorie révolutionnaire est dans cette confusion entre *la raison d'être* de l'autorité, qui est le plan et la volonté de Dieu, avec sa fin, le bien de la société.

4. L. c., p. 181.

donner eux-mêmes, *sans courber leur volonté, sous un pouvoir extérieur, absolu et irresponsable.* Que ces revendications de l'individu se présentent comme une réaction contre les abus de l'autorité, comme une menace de révolution, comme un danger public, elles ne laissent pas d'avoir un fondement légitime, et d'être, pour une part, en conformité essentielle avec l'idéal évangélique (1).

La défiance, réfléchie chez quelques-uns, instinctive chez le plus grand nombre, que les hommes de notre temps et de notre pays nourrissent, à l'égard de l'Eglise, vient précisément de ce que l'individu, la famille et l'Etat entendent bien sauvegarder leur autonomie... *Le temps est venu où l'Eglise, ayant fait tout le possible pour sauvegarder son autorité, devra songer à garantir aussi efficacement le droit du simple chrétien, à se préoccuper de ce qu'elle lui doit, de ce qu'elle doit à l'humanité* (2).

Voilà le pur esprit démocratique, et voilà le parti qu'on en peut tirer.

Comparez maintenant, entre autres exemples, avec le langage de M. Loisy, celui de M. Marc Sangnier, dans son *Eveil démocratique* (3) et du Dr Rifaux dans *Demain*, et voyez si, à la réserve des conclusions, l'inspiration n'est pas au fond la même.

Il faut avoir la notion exacte de la conscience civique et du concept démocratique de l'autorité, tels qu'on se les forge au *Sillon*, pour comprendre que M. Marc Sangnier, dont les sentiments de foi et de dévouement à l'Eglise se sont maintes fois affirmés avec tant d'éclat, ait pu écrire un article sur le Pape, égalant l'audace des modernistes, et même des protestants, leurs vrais modèles.

L'autorité du vicaire de Jésus-Christ y est réduite au caractère d'une autorité humaine, faite, selon la théorie de M. Loisy, pour le service et non le commandement.

Qui donc a jamais osé attribuer aux simples laïques vis-à-vis du Vicaire de Jésus-Christ la liberté dont usait un saint Paul investi des fonctions apostoliques et d'une mission divine, ou le courage de *remontrances* qu'une sainte Catherine de Sienne puisait dans des communications spéciales avec Dieu? Qui donc fut assez fou pour leur souffler la présomption *d'amener le Pape à consacrer de son autorité souveraine l'opinion qu'il avait d'abord combattue?*

Voici ce morceau dont le titre est : le Pape.

Il y a quelque temps, j'ai vu, en tête du *Pèlerin*, une image qui m'a choqué et même scandalisé. Le Pape, couronné de sa tiare, était assis, rayonnant, sur un trône élevé. A ses pieds, prosternés la face contre terre ou tendant vers lui des mains suppliantes, une foule immense de prêtres semblaient *l'adorer comme une idole* (4).

1. L. c., p. 183.

2. L. c., p. 184.

3. 17 mars 1907.

4. Pure fiction, pour le besoin de l'attaque. La date de ce numéro?

Un texte explicatif nous indiquait que cette composition voulait symboliser l'union de tout le clergé de France autour du Souverain Pontife. Je n'ai pas à critiquer les intentions du dessinateur, car il ne faut pas juger si l'on ne veut pas être jugé. Je n'ai pas non plus à apprécier son talent, n'étant pas artiste. Mais ce que je crois avoir le droit et même le devoir de dire, c'est qu'une telle image, qui s'étalait sur les kiosques et frappait ainsi les regards du public, n'a pas dû manquer de faire du mal à plusieurs en *fortifiant les préjugés* qu'ils nourrissaient contre la religion et en leur présentant le catholicisme sous un jour faux et ridicule.

Rien de plus semblable, en effet, au dessin du *Pèlerin* que les objections que font à la religion ses contradicteurs anticléricaux de nos réunions publiques; cette image n'est vraiment pas autre chose que la naïve illustration de leurs critiques, de leurs railleries, de leurs blasphèmes.

Qu'est-ce qu'on nous reproche donc, à nous autres catholiques? De ne pas être des hommes libres, d'abdiquer toute initiative et *d'être obligés de renoncer à notre raison, à notre concience même, pour obéir à un homme.* Et voilà justement que le *Pèlerin* confirme ces accusations, exagère presque ces outrages. Les prêtres catholiques ne sont pas unis autour du Pape comme des soldats autour d'un chef, debout, le cœur et l'énergie tendus vers l'action; ils tombent gémissants et inactifs et semblent oublier qu'ils ont une tâche virile à accomplir. L'artiste méconnaît leur courage, leur endurance, leur respect du caractère sacré que Dieu leur a donné pour l'éternité, et *il n'en fait plus que de misérables esclaves affondrés dans un geste de terreur et de supplication.*

Rien de moins chrétien que cette étrange conception, nous ne somme pas des esclaves, mais des enfants, nous sommes les fils de la loi nouvelle et nous avons été engendrés non de la servitude, mais de la liberté.

Le Pape est pour nous *un père, non un maître.* Il est *si peu notre maître* que le langage touchant du catholicisme véritable se plaît à le saluer du nom sublime de « serviteur des serviteurs de Dieu ».

Nous devons donc lui parler non comme des esclaves parlent à leurs pères. Or, ce qu'un père est en droit d'attendre de son fils, c'est le respect sans doute, mais un respect qui se fortifie et s'approfondit de la confiance, de la franchise auxquelles il doit toujours demeurer uni.

L'esclave ne fait qu'obéir; *il ne collabore pas;* il est un instrument inconscient. Le fils, au *contraire, sait que l'héritage lui appartient:* ce n'est pas un bien étranger qu'administre son père, et il serait un mauvais fils s'*il ne donnait pas son avis*, s'il cachait ses sentiments intimes, s'il ne disait pas ce qui l'étonne, ce qui lui fait de la peine.

Les catholiques seraient coupables de ne *pas obéir comme des hommes libres.* Les siècles les plus vigoureux de l'histoire de l'Eglise multiplient sous leurs yeux les plus frappants exemples de cette belle et fière attitude. Les livres saints nous apprennent que *saint Paul déjà* ne craignait pas de parler franchement à saint Pierre, et, pour employer l'expression même des actes des Apôtres, de lui « résister en face » dans la discussion si grave qui devait dégager tout à fait la loi nouvelle des langes de la loi ancienne. *Saint Pierre devait finir par se ranger à l'avis de saint Paul et par consacrer de son autorité souveraine l'opinion qu'il avait d'abord combattue. Il n'est as jusqu'aux laïcs qui ne se soient, eux aussi, servis providentiellement dans l'Eglise de cette étonnante liberté des enfants de Dieu.* Quoi de plus symbolique que l'historique de cette petite fille, sans culture et sans lettres, qui s'en allait faire des *remontrances au Pape* et que l'Eglise, cependant, n'a pas craint d'élever sur ses autels et dont elle a fait sainte Catherine de

Sienne? N'est-il pas désolant et pitoyable de voir tant de catholiques, alors que leur Eglise est si belle et si forte, si merveilleusement disciplinée de cette souple, conquérante et invincible discipline de l'amour, rabaisser sans cesse un idéal qu'ils ne semblent plus capables de porter, et de former, comme pour les mieux ramener à leur mesure, l'esprit et la constitution du catholicisme?

Alors, surtout que l'Eglise, dégagée des derniers liens officiels, va pouvoir s'élancer librement vers l'avenir *et voguer hardiment sur l'océan populaire*, il importe que les rameurs n'aient pas la figure de *captifs ou de forçats* et qu'ils fassent éclater, au contraire, devant le siècle étonné, cette admirable vérité que la discipline la plus forte est celle qui est *la plus consciente et la plus librement consentie*...

Et comment M. Sangnier est-il amené à parler dans le sens de M. Loisy? Exactement par l'analogie du concept démocratique de l'autorité. Rien, mieux que ces citations n'aide mieux à comprendre à quel point S. S. Pie X a bien fait parler les modernistes dans ces lignes de l'Encyclique *Pascendi:*

Nous sommes à une époque où le sentiment de la liberté est en plein épanouissement : dans l'ordre civil, la conscience publique a créé le régime populaire. Or, il n'y a pas deux consciences dans l'homme, non plus que deux vies. *Si l'autorité ecclésiastique ne veut pas, au plus intime des consciences, provoquer et fomenter un conflit, à elle de se plier aux formes démocratiques. Au surplus, à ne le point faire, c'est la ruine. Car il y aurait folie à s'imaginer que le sentiment de la liberté, au point où il en est, puisse reculer.* Enchaîné de force et contraint, terrible serait son explosion; il emporterait tout, Eglise et religion. — Telles sont, en cette matière, les idées des modernistes, dont c'est, par suite, le grand souci de chercher une voie de conciliation entre l'autorité de l'Eglise et la liberté des croyants.

La démocratisation de l'Eglise, devenue nécessaire aux yeux du moderniste, dérive naturellement de la conception idéale de l'autorité que nos démocrates chrétiens se sont faite.

Nulle part, que nous sachions, le concept démocratique de l'autorité n'a été affirmé aussi radical qu'au *Sillon*, et par M. Marc Sangnier. Cela va jusqu'à la suppression même de l'organe de l'autorité, de l'Etat, dans la société civile :

Dans notre conception démocratique, la société n'est plus apparue comme une machine que dirigerait, de l'extérieur, une volonté intelligente qui s'imposerait à elle. La conscience est entrée dans la matière; l'âme s'est unie au corps, un être vivant est sorti de cette union. Dès lors, cette conscience civique, qui, longtemps, avait été considérée comme le privilège d'un seul, cette âme royale, en un mot, fut-elle, pour ainsi dire, comme résorbée petit à petit par le corps national tout entier. Et de même que les facultés de l'âme habitent partout en l'homme, mais plus spécialement peut-être dans le cerveau, la conscience civique pénétrait insensiblement toute la nation cependant qu'elle s'incarnait particulièrement dans une élite.

Et c'est ainsi que chaque citoyen, bien que restant attaché à son métier, *pouvait accepter le poids de tout l'intérêt général du pays,* pourvu

qu'il situât bien de son propre mouvement, de sa seule initiative, son effort particulier, parmi tous les efforts qui, coordonnés spontanément à l'intérieur et orientés dans un même sens, supporteraient l'intérêt général du pays. *L'Etat lui-même n'avait plus désormais une existence propre et indépendante ; il devait se trouver absorbé par les libres groupements sociaux servant au citoyen comme instruments d'épreuve de l'intérêt général* (1).

Et voici comment s'exprime Marc Sangnier lui-même :

La démocratie ne supprime nullement l'autorité. Au contraire, elle la consolide et l'affermit. Voici comment :

Plus l'autorité est reconnue librement par tous, moins elle s'appuie sur la force brutale, plus aussi elle est démocratique. *C'est dans le caractère de soumission consciente et volontaire que réside l'originalité propre de la discipline démocratique. A la limite, on atteindrait une unanimité morale telle qu'il n'y aurai plus, à proprement parler, d'ordres donnés par certains et exécutés par d'autres, si chaque commandement était à la fois intérieurement formulé par tous.*

Donc, dans la mesure même où l'autorité *solidement enracinée dans le consentement universel, dans la conscience chaque jour plus claire et dans le vouloir toujours mieux exprimé de chacun*, pourra davantage se passer de la force brutale ou *même légale*, cette autorité sera démocratique (2).

Et, dans une interview de M. Marc Sangnier, reproduite par un des journaux du *Sillon*, *Le Petit Démocrate*, de Limoges, dirigé par M. l'abbé Desgranges (25 février 1906) :

Notre but peut se résumer en cette phrase : développer dans les milieux populaires la conscience et la responsabilité civique de chacun. C'est, à peu de chose près, la définition même de la démocratie, organisation qui aboutit au maximum d'autorité morale et au minimum de contrainte matérielle *Notre idéal serait que chacun se donne à soi-même l'ordre auquel il obéit.*

Le nom du Dr Rifaux, rédacteur de *Demain* et auteur des *Conditions de retour au catholicisme*, est venu sous ma plume. Il en faudrait citer vingt ou cent autres, ou, de ce seul écrivain, aligner dix extraits et citer la série de ses articles dans *Demain*. Rappelons seulement celui sur *La valeur de la personne morale* (17 août 1906), où il s'associe aux protestations des modernistes contre la congrégation de l'Index au nom des droits de la conscience humaine :

Si certaines congrégations, *oubliant que l'autorité de l'Eglise doit être avant tout un service* et non l'exercice d'une tyrannie, *violentant les droits de la conscience humaine*, elles font preuve d'une légèreté d'esprit *et d'une méconnaissance de leur temps* dont elles seront seules à répondre devant Dieu.. Aussi bien, n'hésitons-nous pas à demander avec une respectueuse énergie, la refonte complète d'une institution aussi archaïque que celle de la Sacrée Congrégation de l'Index, pour ne citer qu'un exemple. Une institution *qui*

---

1. *Le Sillon*, 10 septembre 1905.

Voir sur le même sujet *la Décadence du Sillon*, p. 157 (1 vol. in-12, Lethielleux, Paris, 1908).

méconnait la valeur de la personne morale, au point de condamner un auteur sans l'avertir et le plus souvent sans l'entendre, n'est pas une institution indiscutable, etc....

Encore un exemple, emprunté au *Bulletin de la Semaine* créé, comme on le sait, comme un service d'informations pour les organes du parti de la démocratie chrétienne, du catholicisme progressiste et de la politique de ralliement. Il publiait les 30 janvier et 6 février 1907 deux articles sur l'*Exercice de l'autorité,* signés J. Deloutre, qui venaient appuyer l'effet de la conférence faite à la même époque, à Paris, par l'auteur d'*Il Santo* et où celui-ci avait déclaré que Selva était légion. L'auteur pose la question des droits de la pensée en face du magistère doctrinal. Il ne manque pas d'abord d'affirmer les droits de celui-ci.

Seulement, ce droit, l'autorité en fera-t-elle usage?

Tous ces principes sont unanimement admis par tous; mais c'est dans l'interprétation de ce pouvoir exécutif et judiciaire; au sujet de son exercice, de son fonctionnement pratique, de ce que j'appellerais sa réglementation canonique et légale, que les catholiques ne sont pas d'accord. Il y a deux tendances, respectables toutes deux, et entre lesquelles il faut tenir la balance égale : tendance à la liberté par crainte d'un étouffement prématuré de germes féconds, tendance à l'autorité par crainte de l'anarchie. Conséquemment il y a deux façons de concevoir l'autorité. *Pour les uns, l'autorité est avant tout un service et non pas un commandement, un empire.* Elle doit éclairer autant que corriger; la correction n'est admissible que lorsque la raison, la mansuétude ont échoué, etc...

C'est donc, d'un seul mot, l'application des droits du pouvoir spirituel qui est mise en cause.

N'en déplaise à l'auteur, les vrais catholiques sont parfaitement d'accord, non seulement sur le principe de ce pouvoir dans l'Eglise, mais encore sur son exercice, sans lequel le principe serait une fiction.

Les deux tendances indiquées sont loin d'être également respectables, également légitimes; et d'ailleurs l'expression tendances est là pour créer la confusion, et non pour mettre de la clarté. L'exercice de l'autorité dans l'Eglise a ses règles propres; il ne se mesure pas à la balance que le libéralisme prétend surveiller. Sans doute, la correction doit viser l'amendement individuel et toujours s'inspirer à cet égard de la charité évangélique, mais elle a aussi un but social qu'il ne faut pas perdre de vue. Quand on nous dit que pour les uns, pour les libéraux, l'autorité est avant tout un service, et non pas un commandement, un empire, nous reconnaissons dans ce langage du *Bulletin de la Semaine* les expressions même de M. l'abbé Loisy, et l'on sait ce qu'elles cachent.

Aussi bien la suite de l'article va-t-il nous le montrer plus à découvert :

De plus en plus — est-ce un mal ou un progrès? Je ne l'examine pas, mais je le constate tout simplement — la fonction d'autorité est subordonnée, dans le respect public, à la compétence de son exercice; *on n'obéit plus aux chefs parce qu'ils détiennent le pouvoir, mais on obéit aux raisons que l'on suppose avoir inspiré les décisions des chefs.* L'obéissance et la discipline revêtent un caractère plus impersonnel, plus *rationnel, plus conforme, à la dignité et à la grandeur de l'esprit humain.* Il est juste que la soumission, quelquefois difficile, toujours douloureuse, *soit rendue acceptable par les garanties qu'offre l'autorité.*

De tout cet article, il ressort surtout que le salut de la religion est dans une tolérance encore plus grande pour les erreurs libérales, et que le catholicisme, au lieu de compter sur la force de la foi pour être victorieux du monde, doit désormais attendre ses progrès de l'intellectualisme. Par tous les côtés, le naturalisme déborde. Voici sa conclusion :

Et enfin, dans l'ensemble, ne pourrait-on pas prétendre que les intérêts supérieurs de la religion seraient aussi bien, et même mieux défendus, par une large tolérance que par des éliminations trop hâtives et trop nombreuses?

Le plus grand reproche que l'on adresse à l'Eglise catholique consiste à dire qu'elle est l'ennemie née de toute liberté, de tout progrès. A cause de cela, les milieux intellectuels lui sont nettement hostiles et, quel que soit le mépris plus ou moins déguisé que l'on professe pour les intellectuels, on ne doit pas oublier qu'ils sont une grande force, et que *l'idée qu'ils représentent et personnifient en partie commande le monde.*

Cette conception anarchique de l'autorité, envisagée dans sa nature, ses droits et son exercice, commune aux modernistes et aux démocrates, et qui la définit « avant tout un service, non un commandement », serait déjà suffisante pour établir un rapport étroit entre l'esprit démocratique et l'esprit moderniste.

Et, si l'on se rappelle que grâce aux revues, aux journaux, aux conférences, grâce même à l'enseignement, elle est entrée, sous des formes diversement nuancées, dans une foule d'intelligences éprises d'amour pour la *Démocratie,* on comprendra quel état d'opposition plus ou moins conscient elle y a créé envers un pouvoir qui s'exerce dans la plénitude de sa force et de sa mission.

Il deviendra clair alors que la lettre de Sa Sainteté Pie X sur le *Sillon,* qui, en s'attaquant à l'erreur démocratique, et principalement aux fausses notions de l'autorité, ouvertement formulées ou impliquées dans les formules de dignité humaine et d'égalité sociale, porte, comme nous l'avons dit, le coup de hache à la racine de cet esprit moderniste d'où naît tout le malaise et le danger.

Mais on n'aurait de celui-ci qu'une connaissance très incomplète, si nous nous en tenions là. Il faudra donc pousser plus loin notre étude.

(A suivre). Emm. Barbier

INFORMATIONS ET DOCUMENTS

CHRONIQUE DU MODERNISME

Sous la direction de M. Paul-Hyacinthe Loison, il vient de se fonder à Paris un nouveau journal hebdomadaire, destiné à jouer en France le rôle de la *Revue moderniste internationale*. Nous ne citerons pas le nom de ce journal, pour ne point lui faire une réclame (1). Donnons seulement un extrait de l'article par lequel s'ouvre son troisième numéro (27 novembre). Il a pour titre « Paroles d'un croyant » et n'est que le premier d'une série. Cet extrait montrera que le modernisme, tant qu'il s'efforce de se rattacher encore par quelque lien à l'Eglise et de conserver quelque vérité dogmatique, n'est pas la dernière conséquence logique de l'*esprit démocratique* :

Tous les dogmatismes sont faux, car la vérité est insaisie. Tous les exclusivismes sont un péril, car ils condamnent la libre recherche. Tous les autoritarismes sont criminels, car ils sont la négation des droits de la pensée libre *et portent atteinte aux droits de la conscience.*

Il n'y a qu'un dogme : c'est qu'il n'y a pas de dogme. Il n'y a qu'une vérité absolue : c'est que personne ne la possède. Il n'y a qu'une doctrine qui s'impose à l'âme moderne; c'est la relativité de la conscience.

Là-dessus, bâtissons notre édifice (!!!), proposons nos idées, lançons nos hypothèses, défendons nos théories, luttons avec cet enthousiasme, cette ardeur d'apôtre que donne une grande conviction. Mais le penseur libre et le libre croyant se reconnaîtront toujours à ceci au sein de la mêlée : c'est qu'en face de l'insondable Réalité, ils tiennent leurs « bégaiements » pour des solutions transitoires et que, dans leurs certitudes, ils ne tiennent pour absolue que leur conviction.

Alors seulement seront sauvegardés les droits de la conscience. Et ces droits, ils font partie intégrante des droits de l'homme et il faut nettement les proclamer; *c'est le droit à la libre recherche, c'est le droit à l'hérésie, c'est aussi et surtout le droit à l'erreur,* car « l'erreur » n'est pas un crime (et ici, je me fais l'écho de Rabaut Saint-Etienne à la Constituante); celui qui « la pro» fesse la croit la vérité, elle est la vérité pour lui et nul homme, nulle » société n'a le droit de le lui interdire. »

Notons, en passant, qu'on trouve, dans ce même numéro, une violente attaque contre Pie X, sous la signature de Mme de Fallois qui, l'on s'en souvient peut-être, joua un rôle dans les rapports de M. l'abbé Munier avec l'ex-Père Hyacinthe Loyson (2). On y lit aussi, outre une venimeuse critique du serment contre le modernisme par le

1. Le programme du premier jour dit en quoi les libres-penseurs peuvent accepter la collaboration que M. Marc Sangnier leur propose : « Nous combattrons résolument l'intronisation de la violence, anarchie de droite comme anarchie de gauche, *persuadés que la Démocratie ne se réalisera que par l'éducation, la raison et la conscience* ». Les voilà d'accord. Mais on a commencé par déclarer : « Nous ne permettrons pas *à certains démocrates suspects* d'être seuls à défendre l'idée (républicaine) de même que « nous ne laisserons pas les réacteurs être seuls à faire la critique des hommes. »

2. Voir notre numéro du 15 septembre 1909.

directeur de la *Revue moderniste internationale*, à qui ses propres colonnes ne suffisent pas pour cette besogne, des lettres de *prêtres-parjureurs*, Nous les citons à titre de document.

D'un curé :

... Si je n'obéis pas, je serai « sorti » de l'Eglise; si l'on m'en sort, je la laisserai livrée à tous les tenants de l'obscurantisme et de l'autocratisme; je n'aurai plus aucune action sur les âmes catholiques et même mon départ détruira tout ce que j'ai pu semer en elles d'idées progressistes au point de vue religieux; par ailleurs, sur d'autres esprits, je serai sans influence, devant passer ma vie à gagner le pain quotidien dans un labeur mercenaire... Si je ne signe pas, pourrai-je même soutenir jusqu'au bout contre la critique de mes ennemis, le bien-fondé de ce qu'ils appelleront, eux, ma « rébellion »? Et si je ne le puis, l'effort que j'aurai tenté ne tournera-t-il pas contre la cause ou les causes mêmes que j'aurai voulu servir, par exemple celle du progrès dans cette Eglise avec laquelle il faut bien compter puisqu'elle est debout?

Et encore, si je signe dans les conditions dont le sommaire vient d'être tracé, peut-on dire que j'aurai fait un faux serment, car y a-t-il faux serment là où il n'y a pas eu de liberté dans le serment? En l'occurrence, pour moi, comme pour les quatre cinquièmes des prêtres français, il s'agit de mon pain quotidien et du pain de pauvres parents...

D'un vicaire :

... M. P.-H. Loyson appelle *infamie* une prestation de serment qui ne peut être que conditionnelle, comme toutes celles qu'on fait devant les tribunaux. A ce compte-là le serment prêté par Galilée devrait être taxé par l'histoire d'infamie. Mais l'histoire, par conséquent Dieu lui-même, n'a taxé d'infamie que les juges de Galilée, parce qu'ils avaient outrepassé leurs droits. Suivant la belle lettre de miss Petre, on doit en troisième résolution poser cette question avant de prêter le serment : « Chaque condamnation de proposition contenue dans les deux documents sans une seule exception, est-elle *de fide* et sera-t-elle toujours au même sens *de fide?* » (1). On peut croire le décret « Lamentable et sans issue » réformable. Comment donc voulez-vous y adhérer intérieurement? Si on vous demande d'affirmer par serment une chose impossible, faites-le joyeusement, parce que cela ne peut se passer qu'au pays des fous. Cela n'a rien de sérieux. Reste donc que l'Eglise nous demande en tant que ses représentants officiels de ne pas répandre ces doctrines condamnées. A cela on peut s'engager. Je ne comprends rien à l'Encyclique *Pascendi:* je m'engage donc à n'en pas parler. Quant au décret *Lamentable*, je n'en dirai rien non plus à mes braves paysans. Ils n'en soupçonnent pas l'existence et je leur prêcherai leur religion toujours comme ils la connaissent, sachant qu'il n'y a pas deux hommes qui se représentent de la même manière la même chose vraie. Il y a donc des manières fausses de se représenter des choses vraies. Peu importe : la tendance est la même. Le paysan qui croit en un Dieu assis sur la

1. Miss Petre, confidente de Tyrrel et éditeur de ses œuvres posthumes, n'a pu comprendre qu'on lui demandât de souscrire une profession de foi, si elle voulait demeurer dans l'Eglise. Elle a répondu par une longue défense qu'on peut considérer comme la protestation des parjureurs avant la lettre. Le vicaire qui parle ici n'a pas plus qu'elle la notion des obligations d'un catholique et des droits de l'autorité de l'Eglise.

dernière des étoiles est au fond d'accord avec l'homme intelligent et instruit qui croit à une force bonne travaillant dans le sein de l'Univers. Je crois que Tyrrell a dit quelque chose comme cela.

La théologie nous enseigne qu'on n'est pas obligé de donner la vérité même sous la foi du serment à qui n'a pas le droit de l'exiger.

Donc je vais prêter serment sur l'Evangile qui défend de jurer...

La libre morale marchera naturellement de pair avec la libre foi des libres croyants. Qu'on en juge par ce « cas de conscience » extrait du même numéro :

Monsieur,

Je nourris mon enfant de trois mois, comme le veulent la morale naturelle et l'état de ma fortune. Si je redeviens enceinte, je perdrai mon lait. L'Eglise m'interdit de me refuser à mon époux; elle m'interdit de recourir aux artifices qui me préserveraient du péril d'une conception inopportune. La morale qu'on enseigne est d'accord, sur ces deux points, avec l'Eglise; elle est donc en désaccord avec le troisième principe, également admis par la morale laïque et par l'Eglise, qui veut qu'une mère nourrisse son enfant. Je demande aux sages, clercs ou laïques, de me tirer d'embarras.

Agréez, etc.

Emma V.

Le Chrétien libre, organe des prêtres évadés, souligne « avec fierté » dans la liste des collaborateurs du journal de M. P.-H. Loyson, les noms de ses rédacteurs : P. Dabry et H. Vanière. L'apostat Dabry, que l'*Union des Libres-Penseurs et des Libres-Croyants* a chargé de faire, cette année, l'exposé des forces du catholicisme, écrit deux longs articles dans le *Chrétien Français* du mois de novembre. Le premier, consacré au mouvement intellectuel, passe en revue les faits concernant le modernisme, prend en passant la défense de Mgr Duchesne, y va de sa diatribe contre le nouveau serment, et termine par une dernière partie : « L'arrière-garde », qu'il nous faut citer. On ne perdra d'ailleurs pas de vue qu'il a tout intérêt à compromettre ceux dont il parle.

Pendant que ces belles choses s'étalent dans les feuilles ultramontaines, il y a encore des modernistes, non pas de l'espèce de ceux qui se cachent mais de ceux qui se montrent, dont l'illusion ou la finesse veulent paraître sans limites. On annonce pour le mois de janvier prochain une publication de l'éditeur Lecoffre. Cela s'appellera : *Bulletin d'Ancienne littérature et d'archéologie chrétiennes*. Tous les philologues, tous les exégètes, tous les critiques désignés par leurs publications antérieures au zèle des inquisiteurs figurent parmi les collaborateurs. Nous retrouvons les noms des Batiffol, Hemmer, Lagrange, Lejay, Tixeront, Vacandard, etc. « Rédigé par des spécialistes, dit la notice, le *Bulletin* visera avant tout à faire œuvre de science ». S'agit-il de la science tout court? Ce sera une œuvre bien difficile; s'agit-il de la science revue, corrigée et considérablement diminuée par les membres du Saint-Office? Ce sera une œuvre parfaitement inutile...

Mais voici qui n'est pas moins intéressant. M. Dabry fait au P. Sertillanges l'honneur d'une citation bien choisie. On se souvient que le docte et éloquent dominicain, professeur à l'Institut catholique de Paris, avait fait à l'enquête de M. E. Le Roy : « Qu'est-ce qu'un dogme », une réponse que les évêques durent l'obliger à retirer sous forme d'explication. Aujourd'hui ce fils de saint Thomas s'exprime sur l'Ange de l'Ecole, dont Léon XIII et Pie X recommandent plus que jamais de suivre la doctrine, en termes qui, vraiment, sont bien singuliers. Le vague des expressions dont sa pensée s'enveloppe n'est pas fait pour dissiper le malaise. M. Dabry poursuit :

Peut-être, malgré la qualité un peu douteuse de quelques-uns de ses éléments, est-ce là le dernier carré qui va bravement au sacrifice. On peut le croire, si ces modernistes du dernier tonneau ressemblent à cet autre, le Père Sertillanges, qui vient de publier, à la librairie Alcan, non sans courage, une étude sur saint Thomas. On peut y lire des passages comme celui-ci :

« Le saint Thomas des *Sentences* n'est pas celui de la *Somme* théologique. Ils procèdent l'un de l'autre, mais ne sont pas identiques. S'il avait vécu sept siècles, avec la miraculeuse fécondité de son esprit, croit-on que l'Aquinate se fût répété sans cesse? Lui qui a tant pris à Aristote, à Platon, à Averroès et à Avicenne, à Albert-le-Grand, à tout le monde, car la pensée est toujours une collaboration universelle, croit-on qu'il eût passé à côté d'un Descartes, d'un Leibnitz, d'un Kant, d'un Spinoza, de vingt autres, sans en rien prendre?

« Le supposer serait lui faire une injure sanglante. C'est bon pour l'émigré tenace et veule, de revenir dans une patrie évoluée, n'ayant, lui, « rien oublié ni rien appris » (1).

« Ou bien notre idéal ne serait-il pas d'être thomistes, *comme saint Thomas aujourd'hui même le serait?*

« Quand il eut mené presque au terme la *Somme* théologique, il parlait, prétend-on, de la brûler; *après six siècles, signerait-il sans remaniements ni additions, un seul de ses articles? On peut gager à coup sûr qu'il les recommencerait.* Et ce seraient les mêmes et c'en seraient d'autres pourtant; car l'ampleur (?) en serait différente, la nutrition renouvelée (??) et par conséquent aussi la capacité nutritive » (???!!!)

M. Dabry termine par un souhait qu'il faut peut-être savoir comprendre, et, pour notre part, nous ne nous ferions point scrupule d'avoir été contre.

Nous ne formons qu'un vœu, c'est que ces lignes si fort au-dessus de la portée intellectuelle du successeur de saint Pierre, ne tombent pas sous ses yeux. Nous craindrions fort qu'elles ne lui inspirassent d'autres réflexions que celles-ci : *Bilem commovent!*

LA LOYAUTÉ AVANT TOUT

La gloire des œuvres catholiques devrait être que, si la loyauté, la belle franchise d'allure et de moyens d'action avait disparu du reste du monde, on en trouvât encore chez elles l'exemple. Et, au

1. On reconnaît à cet à-propos l'orateur de la *Semaine sociale* de Rouen.

contraire, en dépit des plus belles apparences, quel vice intérieur révélerait chez elles aussi l'absence de ces qualités! Il y a peu de choses, plus humiliantes pour nous que d'entendre dire, parfois avec une apparence de raison : si l'esprit d'intrigue et les procédés astucieux étaient bannis de toutes les autres associations, on les rencontrerait encore dans celles qui s'affichent le plus hautement catholiques.

Il faut avoir le courage de reconnaître que, dans la période troublée où nous sommes depuis vingt ans, les difficultés, les dissentiments et les luttes entre frères n'en seraient pas venus à un degré d'acuité aussi affligeant, s'il n'y avait eu dans ces rapports, de certaine part, et sous le prétexte d'une fin supérieure à atteindre, ce que j'appellerai de son nom exact, en l'appliquant à cet ordre de choses, un manque fréquent de probité.

A ce point de vue, notre vieille mentalité catholique française, si noble, est tombée, à travers ces incidents, dans une lamentable décadence. J'en ai fait ailleurs l'aveu, c'est la vue de ces entorses dissimulées, données si fréquemment à la justice, à la vérité, à la loyauté, et, pour le dire en un mot, à la morale publique, qui m'a fait prendre la plume pour raconter dans divers ouvrages les événements politico-religieux de ce temps.

La politique, a-t-on dit souvent, est une vilaine école. Je crois que, dangereuse pour ceux qui font profession de s'y consacrer, elle est encore plus mauvaise pour ses adeptes cachés.

Mais quel fait provoque aujourd'hui ces réflexions? C'est un projet de *Fédération internationale des œuvres catholiques* lancé par la *Ligue patriotique des Françaises*, et, particulièrement, le rapport lu par Mlle Frossard, secrétaire générale de la Ligue, dans la réunion qui se tint à Bruxelles, les 26-27 août 1910, pour l'examen de ce projet.

L'incident est, si l'on veut, de mince importance. Mais il se rattache à une longue suite de faits déjà connus (1), et à beaucoup d'autres qui, pour n'être pas du domaine public, n'en constituent pas moins une tactique suivie avec ténacité, au grand détriment des principes dont l'action catholique devrait toujours s'honorer, de la charité chrétienne et de la justice due à tous.

Il n'est pas question d'examiner ici l'opportunité et les avantages du dit projet, qui a reçu plusieurs approbations épiscopales. Il ne s'agit que des conditions dans lesquelles il s'est élaboré.

La Croix du 30 août 1910 et l'*Echo* de la Ligue (15 septembre 1910) ont publié des comptes rendus de ces réunions. On y voit que le dessein était conçu d'assez longue date, et que la réunion de Bruxelles, décidée à la fin de mai, s'est tenue à la fin d'août. Ce délai de trois mois a permis de provoquer et de recevoir les adhésions de différentes œuvres appartenant aux pays étrangers, même du Brésil et de l'Uruguay, qui ont envoyé des déléguées. Mais

1. Voir notre numéro du 1er avril 1909 : *La ligue patriotique des Françaises*, ou : *Le Devoir politique des catholiques*, chap. X.

il paraît qu'il s'est trouvé trop court pour informer aucune autre association dans notre pays. Ni la *Ligue des Femmes françaises*, plus ancienne que la *Ligue patriotique*, et non moins vivante, quoique faisant moins de bruit, ni l'*Œuvre des campagnes*, plus ancienne encore, et dont l'apostolat est si beau, ni aucune autre enfin, ne reçut le moindre avis. Tout se passa comme si la *Ligue patriotique des Françaises* voulait se donner devant les déléguées étrangères comme représentant à elle seule l'action sociale catholique exercée par les femmes en France et se faire décerner plus sûrement la direction de l'entreprise. Ce fut, en effet, ce qui arriva.

L'excuse du manque de temps ne serait donc qu'un mauvais prétexte, et le dessein d'exclusion apparaît évident.

Il ne manquait cependant pas d'œuvres féminines, actives et prospères, qu'il eût été convenable d'inviter à ces réunions, et dont le but concordait parfaitement avec celui qu'on annonçait : la défense de la foi, des libertés religieuses et l'action sociale chrétienne. Au lieu de cela, on a attendu que la réunion ait eu lieu, que les statuts fussent arrêtés; et alors, l'Aumônier-Conseil de la *Ligue patriotique* s'est chargé d'adresser une courte circulaire aux présidentes des autres œuvres, en les plaçant simplement en présence du fait accompli.

Toutefois, on trouverait peut-être une raison de cette exclusion dans une motion émise à la réunion de Bruxelles, avec un tact tout anglais, par Miss Fletcher :

> Je demande que nous n'admettions que les associations s'occupant d'*action sociale*, et non pas uniquement les œuvres de piété. Il me semble beaucoup plus important, surtout dans les commencements, d'être absolument d'accord plutôt que très nombreuses. Je dis ceci parce que l'idée d'une fédération internationale est bien attrayante, et sans doute il y aura des sociétés qui seront attirées vers nous ***et qui, j'ose le dire, ont plus de piété que d'intelligence pour comprendre de quoi il s'agit*** (1).

C'est à cette motion intelligente qu'on doit sans doute de voir le premier but modifié après ces réunions, et l'*Echo* du 15 septembre annoncer qu'on se réduit à un « programme social », lequel reste à déterminer.

La délicate observation de Miss Flechter explique aussi sans doute l'exclusion des autres œuvres françaises, et, en particulier, de la *Ligue des Femmes françaises* contre laquelle il est parmis de croire qu'elle était surtout dirigée. Si l'on n'avait déjà, pour le penser, de multiples raisons fondée sur l'attitude, et, il faut le dire, sur les menées constantes de la *Ligue patriotique* et du parti constitutionnel auquel elle s'était inféodée, dans l'intention de faire rentrer dans l'ombre cette autre ligue, de paralyser toute son action, et de faire croire à son entier effacement, même à sa disparition, on en trouverait une nouvelle preuve dans le rapport de Mlle Frossard, où

1. *Fédération-Internationale*, compte-rendu des réunions de Bruxelles. Brochure publiée par le secrétariat de la Ligue patriotique, page 84.

les points de suspension ne laissent à la vérité qu'une place trop imperceptible. En voici textuellement le début :

Origine de la Ligue. — C'est en 1901, alors que dans notre chère France la suppression de nos libertés, la violation des droits sacrés des consciences, faisaient éclater l'évidence du complot maçonnique, que des femmes, cédant à l'impulsion de leur cœur, formèrent le dessein d'entraîner, dans une protestation qu'elles espéraient devoir être victorieuse, toutes leurs sœurs de France.

Protestations et pétitions pour répondre à la laïcisation des écoles et des hôpitaux · à l'enlèvement du crucifix dans les écoles, les hôpitaux, les prétoires ; à la suppression des aumôniers dans l'armée et la marine ; la quête en vue de faciliter l'élection des candidats catholiques, fut les premiers actes que réalisa la Ligue... Beaucoup espéraient le succès de ces nobles, mais trop éphémères efforts. Il fallait plus... C'était un courant qu'il s'agissait de remonter. Le mal n'était pas seulement dans les lois, il était aussi dans les âmes ; il n'était pas seulement chez ceux qui déchristianisaient la France. Il était aussi, dans un degré jusqu'alors ignoré, chez ceux qui la laissaient déchristianiser.

En conséquence, il s'agissait de *s'organiser*, de s'associer, de se mettre en état de barrer la route aux adversaires de la religion. Il s'agissait de réveiller de leur indifférence, de leur léthargie, celles qui faisant profession de catholiques, se désintéressaient néanmoins de toute action apostolique.

Il s'agissait d'entraîner dans une immense coalition, dans le parti de Dieu, la majeure partie de la nation.

L'entreprise était grande : soumise à l'appréciation du vénéré cardinal Richard, archevêque de Paris, l'entreprise fut bénie et approuvée.

La Ligue était fondée, et ce sont ces traits principaux, qui, petit à petit, se sont nettement dessinés, que je voudrais essayer de vous faire connaître (1).

Or, en 1901, la *Ligue patriotique des françaises* n'existait pas. Et, dans ces lignes, toute vérité est travestie.

Il n'est personne, même en France, et plus encore, parmi les déléguées étrangères, qui, en les lisant ou les écoutant, ne dût croire que ces « femmes », cette « Ligue » qui, en 1901, réalisèrent ce premier et magnifique effort, c'étaient les femmes de la *Ligue patriotique*, c'était leur Ligue. Encore une fois, elle n'existait pas. Ce fut uniquement l'œuvre de la *Ligue des Femmes françaises*. Par quel scrupule Mlle Frossard évite-t-elle si soigneusement de la nommer?

Ses efforts « trop éphémères » se sont poursuivis et développés sans interruption jusqu'à l'heure présente. Elle aussi, elle reconnut qu'il fallait plus, et consacra son dévouement à l'action sociale, bien avant que la *Ligue patriotique* y portât ses soins.

Ceux qui ont lu l'article ou le chapitre que je lui ai précédemment consacré et auquel je renvoie plus haut, saisiront l'insinuation de tendances politiques dirigée contre la *Ligue des Femmes françaises* sans la nommer : « le mal n'était pas seulement dans les lois ». Il en a été fait complète justice dans cette précédente étude.

Mais, si ce reproche est faux, la prétention de la *Ligue patriotique* de s'être constituée en vue d'une « action apostolique » et de former l'immense coalition du « parti de Dieu » ne l'est pas moins.

1. Brochure citée plus haut, page 46.

La *Ligue patriotique*, je l'ai raconté et prouvé pièces en mains, est née à l'instigation de M. Piou, d'une scission opérée dans la *Ligue des Femmes françaises* par des moyens peu honorables, en vue de soutenir l'*Action libérale populaire* qui représentait le parti de Dieu, on sait comment.

C'est au mois de mai 1902, un an après le glorieux soulèvement dont elle paraît ici s'attribuer le mérite, qu'elle a ainsi pris naissance; les réunions dont elle sortit, datent du 22 et du 24 de ce mois. On lit dans ses premières circulaires, où se découvrent beaucoup d'autres choses intéressantes :

> Le Comité de l'*Action libérale*, où sont représentées toutes les régions de la France, parut, mieux que tout autre groupe, offrir à nos Comités, avec un point d'appui *une orientation sûre*, la hardiesse (?) et l'élan qui jaillissent de l'union.
>
> ... Vous vous demandez sans doute, Mesdames, comment vous pouvez coopérer à cette grande œuvre dont vous comprenez maintenant la nécessité. Vous pouvez coopérer de deux façons : par la parole et par le sacrifice. Par la parole, en montrant à tous ceux qui vous entourent le péril qui menace l'Eglise et la France, *en les* pressant de donner leur adhésion à l'*Action libérale populaire et à la Ligue patriotique des Françaises* (1).

La *Ligue patriotique*, dira-t-on, s'est désormais détachée de la politique et s'applique uniquement à l'action sociale. Je n'en disconviens pas et la loue fort de cette conversion, encore que l'esprit dont elle est née l'anime, même aujourd'hui plus qu'on ne voudrait le laisser voir. Témoin, la récente campagne privée de son Aumônier-Conseil le P. Pupey-Girard, auprès des évêques français, pour faire obtenir à M. Piou le Grand-Croix de l'Ordre de Pie X. Témoin, la sélection qu'elle continue de faire parmi les journaux religieux pour sa propagande de la bonne presse, et l'exclusion donnée aux journaux d'opposition. De curieux renseignements nous viennent encore présentement à ce sujet des personnes même qui travaillent à cette propagande.

Mais enfin, dira-t-on encore, ne vaudrait-il pas mieux garder le silence sur toutes ces choses? Il faudrait surtout ne pas les faire. Mais, tant qu'elles se produiront, beaucoup de gens se féliciteront, dans l'intérêt de la salubrité publique, qu'il y ait encore une plume assez indépendante pour les relever et pour traduire en gestes humains le conte du fabuliste :

> Du palais d'un jeune lapin
> Dame belette un beau matin
> S'empara. *C'est une rusée.*

E. B.

1. Pour plus de détails, voir l'article ou le chapitre cités plus haut.

UNE INTERVIEW DE MONSEIGNEUR FUZET

Un écrivain radical et anticlérical, M. Albert Sauzède, le même qui reçut les remerciements de Mgr Mignot pour une analyse de ses doctrines dans le *Siècle* (1), vient d'obtenir la faveur d'un entretien avec Mgr Fuzet, archevêque de Rouen. Il en raconte le détail dans le *Siècle* du 29 novembre. La *Dépêche* de Rouen a reproduit ce récit.

Ce fut à Nîmes, à l'occasion du jubilé de Mgr Béguinot. Voici ce que M. Sauzède rapporte :

... Nous avons hâte d'en venir à l'entretien que l'archevêque de Rouen a bien voulu nous accorder.

Pendant que se termine à Saint-Stanislas le banquet des prélats, nous attendons M. Fuzet chez l'un de ses vieux amis qui tient à honneur de le recevoir toutes les fois qu'il vient à Nîmes. Tous les deux sont de 1839, l'archevêvêque Germain de Toulouse, aussi, que la maladie a retenu loin du jubilé Béguinot. Le vieil ami évoque le lointain passé où Fuzet et Germain étaient l'un et l'autre vicaires à la cathédrale. Il me révèle que c'est l'amitié de l'un qui a fait l'heureuse fortune de l'autre, au temps où M. Dumay avait en M. Fuzet un inspirateur écouté. « Voilà, dit-il, M. Fuzet est resté le bon garçon d'autrefois et Germain est quelque peu ébloui par l'éclat des grandeurs. »

L'archevêque arrive. Il était mince et sec en jeunesse vicariale. Le voici imposant et plein de bonhomie avenante. Nous désirions connaître son avis sur le singulier décret concernant la première communion, d'où le catholicisme ne retirera qu'affaiblissement de son influence, au dire de prêtres éclairés et de M. Chapon lui-même.

« Oh! répond l'archevêque, mon sentiment importe peu! Il y aura une première communion à sept ans, mais le désir général est qu'après une instruction religieuse qui durera deux, trois ans, une communion plus solennelle intervienne. » M. Fuzet parle assez librement sur la matière; il sait que son avis est celui de l'épiscopat en général. On cherche des accommodements, et il faudra bien en trouver, car les fidèles eux-mêmes ont de la peine à s'accoutumer aux conséquences de la décision vaticane.

— « Monseigneur, quelle est votre impression sur l'état actuel de l'Eglise? »

Et comprenant à quel point le prélat serait embarrassé de formuler une opinion sur une base si large

— « Que signifie, ajoutons-nous, l'attitude de Pie X vis-à-vis du sillonisme? »

— « Le pape a dit à ces jeunes gens ce que je leur prêchais moi-même dans le diocèse de Rouen : « Ne mêlez pas la politique à la Religion! » Aucune doctrine politique ne doit se prévaloir du catholicisme. On peut être un fidèle pieux et admirer, suivre au besoin le mouvement de Marc Sangnier. »

— « Avez-vous lu, Monseigneur, le discours prononcé par Sangnier, dimanche dernier, à Paris au manège du Panthéon? »

— « Cher monsieur, je ne lis plus aucun journal. J'ai reçu le *Siècle* jusqu'à la Séparation. Je ne lis plus que le *Bulletin religieux* du diocèse de Rouen. »

— « C'est bien peu, répliquai-je. Vous êtes-vous à ce point retiré des nobles agitations de la pensée moderne, vous, le prélat des inquiétudes intellectuelles et du libéralisme toujours en éveil? »

— « Je suis mort, je suis mort! » répond M. Fuzet avec un accent pénétré d'une émotion intense.

Cela signifie, en interprétant la conversation qui suivit, que l'archevêque de

1. Voir notre numéro du 1er mars 1909, p. 423.

Rouen veut la paix pour lui-même, n'ayant pu l'obtenir pour son Eglise. Je crois comprendre qu'il est pleinement soumis à Rome, quant à l'attitude extérieure. Pour le reste, oui (il ne l'a pas déclaré en termes catégoriques, mais cela se lit dans ses yeux souriants et résignés), qu'on le laisse maître de sa conscience! « Je ne souhaite que d'être un bon évêque ».

Si cela peut faire plaisir à Pie X et à Merry del Val, nous leur présentons un prélat d'élite qu'ils ont maté à l'aide de leurs Benigni et de leurs Rocafort. Stupides stérilisateurs d'intellectualité généreuse, ils ont éteint cette mâle énergie : *Ubi solitudinem faciunt pacem appellant.* M. Fuzet ne leur causera plus d'ennuis : il ne lèvera plus la tête. Il est rentré dans le rang. Il y marche au pas. *Perinde ac cadaver.* Ecoutez sa traînante mélopée : « Je suis mort! Je suis mort! »

ME, ME, ADSUM QUI FECI !...

Quel est ce nouveau Nisus, qui découvre aujourd'hui noblement sa poitrine, et appelle sur lui-même tout l'effort de ses adversaires, en revendiquant à haute voix l'honneur de son fait d'armes? — C'est un écrivain, précédemment caché sous le masque de l'anonymat le plus épais, et qui, maintenant, fait voir le bout de son nez, sans qu'on reconnaisse exactement sa figure.

Il donne aujourd'hui son nom, qui est Jules Pierre. Son fait d'armes, c'est d'avoir répandu de tous côtés, l'an dernier, des feuilles anonymes contre l'*Action française*, pour la convaincre d'amoralisme et d'athéisme. Ces feuilles viennent de prendre, sous sa signature, l'ampleur d'une brochure volumineuse, avec ce titre prometteur : *Avec Nietzsche*, A L'ASSAUT DU CHRISTIANISME. *Exposé des théories de l'Action française.*

Il est, certes, aussi naturel, de s'appeler Jules-Pierre que Jean-Louis ou Barbier. Mais, même quand on a le bonheur de posséder un nom qui vous permet de rester obscur dans la masse, on a toujours quelque moyen de se faire reconnaître, si l'on croit devoir se montrer à visage découvert.

Supposons, par exemple, que M. Jules Pierre soit prêtre. La mention de cette qualité serait déjà une précision. Si sa brochure se trouvait éditée dans le diocèse auquel il appartient, c'en serait une autre. Un prêtre de tel nom et de tel diocèse : cela constituerait une spécification suffisante.

M. Jules Pierre est prêtre, en effet, quoiqu'il n'en prenne pas ici le titre. J'espère ne pas me tromper sur sa personnalité, en disant, qu'ancien vicaire de Montrouge, il est curé des Lilas, à Paris, depuis 1909. Mais sa brochure est éditée à Limoges. Rien à dire à cela. Seulement, il en résulte que Jules Pierre, ainsi présenté, ressemble encore trop à beaucoup de Jean-Louis, et qu'il risque d'être pris pour un Jules Pierre du Limousin.

Je ne sais si cette omission de sa qualité et le choix d'un éditeur de province lui ont paru un motif légitime de faire paraître son livre sans *imprimatur*, quoiqu'il y fût doublement obligé par cette qualité et par la matière de son ouvrage. Mais, je crains que cette infraction ne lui attire les sévérités de certains amis politiques qui en faisaient un crime à des écrivains comme moi, à une époque où

les prescriptions de l'Encyclique *Pascendi* n'avaient pas encore tranché certains cas controversés et sur des sujets où la liberté était plus grande (1).

M. Jules Pierre reconnaît aujourd'hui avoir été pour quelque chose dans les feuilles anonymes de l'an dernier. « Empêché par un ministère absorbant d'écrire sur l'invasion du Nietzchéisme l'ouvrage projeté, *je laissai quelques amis tirer de mes notes* quelques textes Nietzschéens d'Action française. (Préface, p. VI). Il se serait donc borne à fournir la matière. D'ailleurs, ajoute-t-il, il tenait si peu à tenir son nom caché, que lui-même le révéla à beaucoup de personnes. On l'excusera de n'avoir pu le faire connaître à tous ceux à qui on les fit parvenir par des moyens dérobés. Il n'a pas tenu qu'à lui, nous dit-il, que le jour où il pourrait signer ne fût arrivé plus tôt. C'étaient sans doute, les mêmes raisons qui obligèrent à supprimer de ces feuilles tout nom d'imprimeur, aussi bien que d'auteur, et à les ravaler ainsi au niveau des productions inavouables. Respectons le secret de ces obstacles et de leur disparition.

M. Jules Pierre ne nous apprend pas s'il doit cette liberté aux occupations moins absorbantes de son ministère. Toujours est-il, qu'emporté aujourd'hui par le besoin des aveux, il n'en retient plus aucun. Après avoir confessé qu'il laissa quelques amis tirer de ses notes quelques textes, il ajoute quatre lignes plus bas : « L'*auteur* avait d'ailleurs si peu l'intention de tenir son nom caché, etc.. », et, en haut de la page suivante : « C'est l'audace de leurs dénégations qui a forcé *l'auteur des six feuilles primitives* à les appuyer de deux cent cinquante pages nouvelles ». Il semble donc que M. Jules Pierre ait laissé peu à faire à ses amis, et que « résolu à écrire au bas des pages projetées », de son nouvel écrit :

Me, me, adsum qui feci!

il aurait pu ajouter encore avec le héros de Virgile :

Mea fraus omnis...

Je n'ai point l'intention de discuter ici son œuvre. On devinera ce qu'il lui a fallu rechercher et entasser de textes, et combien d'autres, de sens tout différent, il a dû écarter, pour échafauder les thèses suivantes qui portent toute sa démonstration :

I. Les grands chefs de l'A. F., MM. Vaugeois, Ch. Maurras et consorts, *l'ont fondée dans le but déterminé de ruiner la religion dans les âmes, et ils n'ont changé ni d'idées, ni de programme.*

II. Leur impiété universelle et déclarée sur le terrain du dogme aboutit, en pratique, à des conséquences diamétralement opposées à la morale chrétienne, dont ils rejettent et bafouent les plus essentielles prescriptions comme ils rejettent et bafouent toute la doctrine de Jésus-Christ. Et la preuve, c'est que la moitie de cet ouvrage, composée de leurs propres paroles, n'est qu'un long blasphème.

III. *La feinte bienveillance qu'ils affectent de témoigner à l'Eglise catho-*

1. Voir notre numéro du 1er mars 1909, page 390.

lique est inspirée par les raisons les plus propres à la faire haïr et méprise par les fidèles sincères et toutes les âmes honnêtes, attendu qu'ils déclarent ne l'aimer qu'en raison de son infidélité à Jésus-Christ et à l'Evangile, ou de son impuissance.

IV. *Loin que les catholiques de l'A. F. y aient la même autorité et la même influence que les impies, ceux-ci revendiquent la principale autorité et y exercent la principale influence.*

Je signalerai seulement à M. Jules Pierre une lacune de sa brochure. Il a oublié d'expliquer comment, malgré ce dessein de ruiner la religion dans les âmes, qui demeure tout l'objectif des fondateurs, le journal *L'Action française* est, de tous les journaux religieux peut-être, celui qui donne, sur les questions intéressant la défense de l'Eglise, la note la plus exacte, la plus courageuse, et la plus en harmonie avec la pensée du Saint-Siège.

Loin de moi l'intention d'émettre le moindre doute sur la sincérité du zèle qui l'a poussé à cette rude entreprise. Mais certaines divergences politiques influent parfois sur nos jugements humains. Certaines tendances démocratico-religieuses, mêlées à ces divergences politiques, expliqueraient encore mieux la guerre faite aux partisans déterminés de l'autorité dans l'un et l'autre ordre. Ne serait-ce pas le même abbé Pierre qui, dans la *Vie catholique* de l'apostat Dabry, soutenait cette gageure que l'héroïque champion des libertés catholiques contre Bismarck, Windthorst, nous prêchait par son exemple le ralliement à la République et concluait ainsi son article : « Windthorst n'a été si grand que parce qu'il a été le modèle du parfait rallié » (1), et qui, dans l'*Univers* du 3 septembre 1896, écrivait ces lignes tout imprégnées du souffle démocratique qui a rendu si suspects les fameux congrès sacerdotaux :

Et nous aussi, à Reims, nous avons voulu faire aux choses de notre temps, ce bon visage dont Dieu nous a fait, à nous, prêtres un devoir d'état.

Disant définitivement adieu aux déclarations belliqueuses que nul effort sérieux n'accompagne, et bonnes seulement à exciter l'ennemi, nous avons envisagé virilement les périls de l'heure présente, et demandé à Jésus-Christ, par Notre-Dame de Reims, d'élever nos cœurs à la hauteur de notre tâche.

Nous avons songé moins à gémir qu'à nous armer, moins à invectiver nos adversaires qu'à faire nous-mêmes l'examen de notre propre conscience, moins à formuler des réclamations vaines qu'à user en hommes et en citoyens des libertés qui nous restent, pour mériter d'obtenir un jour celles qui nous manquent encore.

Si la difficulté de s'y reconnaître entre les Pierre et les Jean-Louis m'avait commettre ici une erreur, je serais heureux de la réparer.

Je ne retiendrai pas, en finissant, une observation personnelle, qu'on aurait tort de trouver empreinte de mélancolie.

1. *La Vie catholique*, 24 mars 1899. — Voir *Cas de conscience*, p. 336 et ss.

Celui qui écrit ces lignes exprime librement sa pensée sur les hommes et les faits, en se laissant uniquement guider par ce qu'il croit être l'intérêt certain de l'Eglise, de la vérité, de la justice, de la morale publique. Sa tâche ne lui permet de travailler directement pour aucune cause politique. Les uns lui reprochent d'être trop *Action française*. Ils en trouveront encore ici un prétexte. Mais il connaît aussi des membres de l'*Action française* qui se font scrupule d'appuyer son œuvre, parce qu'il a des amis impérialistes et ne se déclare pas franchement royaliste. Il n'en continuera pas moins à suivre sa voie nettement tracée, qui l'appelle à combattre toutes les formes de l'illusion libérale, à soutenir selon ses faibles moyens les défenseurs de la grande cause catholique à quelque parti qu'ils appartiennent, sans se solidariser avec aucun de ces partis.

E. B.

LE PIED DANS LE CAMP ADVERSE

On lit dans l'*Action française* du 6 décembre :

L'Ecole des Hautes Etudes sociales qui distribue le funeste enseignement que l'on sait, offrait dimanche soir, à l'Hôtel Continental, un banquet à ses amis. Le prétexte de cette petite fête était le dixième anniversaire de sa fondation de l'Ecole : c'est en 1900, en effet, que Mlle Zélie Weill fondait, avec le concours de financiers protestants et juifs, et sous le patronage du doyen Alfred Croiset, ce centre de propagande antifrançaise au quartier Latin.

L'œuvre de Mlle Dik May ou Zélie Weil fut célébrée longuement au dessert, par le ministre de l'instruction publique, le protestant Maurice Faure. Rien de plus naturel que cet hommage rendu, au nom du gouvernement des Quatre Etats confédérés, aux meilleurs serviteurs de ces Quatre Etats.

Ce qui est moins naturel, c'est la présence à cette petite fête judéo-protestante, de MM. *Marc Sangnier*, directeur de la *Démocratie*, *Paul Bureau* et Julien de Narfon, qui voisinaient sans honte avec Théodore Reinach, avec Grunebaun-Ballin, juif de séparation, avec M. Gaston Doumergue, l'auteur des fameux projets qui tendent à supprimer en France l'enseignement catholique, avec le huguenot Raoul Allier, dont les articles du *Siècle* sont si uniformément inspirés par la haine de l'Eglise...

On comprend très bien dans quel intérêt le doyen Croiset cherche à attirer autour de sa table, comme dans ses chaires, des personnalités catholiques . elles donnent à son entreprise un air de « neutralité » ou, si l'on veut, d'éclectisme, propre à rassurer les jeunes Français défiants. Mais les catholiques qui facilitent ce travestissement de l'Ecole, sont, pour le moins, des dupes.

Toutefois, parmi les convives dont l'*Action française* relève la présence, il en est un qui était exactement à sa place en cette compagnie : c'est M. J. de Narfon, chroniqueur religieux du *Figaro*: L'homme est connu. Son dernier service rendu à la cause catholique est la conférence qu'il a faite, ces jours derniers, à l'Ecole des Hautes Etudes sociales. L'*Action,* journal huguenot-modernisant, n'a pas manqué d'en faire un compte rendu, que voici :

Hier après-midi, à l'école des Hautes Etudes Sociales, notre confrère M.

Julien de Narfon, a parlé sur l'*information religieuse*, et il a prononcé, au cours de sa conférence, des paroles qu'il est intéressant de relever.

M. de Narfon est un catholique convaincu. Il l'a déclaré sans ambages. Et il a dit que le journaliste qu'il est s'est efforcé de ne jamais oublier ses devoirs de catholique

Mais à côté de ses devoirs, a dit aussi M. de Narfon, la presse catholique a des droits de libre critique à l'égard des directions de l'autorité spirituelle, et, ces droits, elle semble, depuis un certain temps, vouloir les laisser prescrire.

Cette fâcheuse croyance que les fidèles sont un troupeau qui doit suivre aveuglément ses pasteurs, tend à devenir dominante chez les catholiques, a déclaré le conférencier. C'est là un abus et qui est grave, car, étant accepté de plus en plus, il pourra, un beau jour, être érigé en loi. Il est temps de réagir.

Et M. de Narfon a signalé, notamment, que Pie X n'était point infaillible, en tant qu'il condamnait le Sillon; pas davantage infaillible dans son encyclique *Pascendi* contre le modernisme, ni dans son décret *Lamentabili*, auquel le *Motu proprio* consécutif ordonnait pourtant une soumission absolue. Et le serment antimoderniste imposé au clergé était ainsi entaché d'excès de pouvoir. De même, les directions politiques données par le pape n'obligent point. Il n'y a point un péché de « démocratisme ».

Sur tous ces points, en histoire, en philosophie, en science, en politique, M. de Narfon a revendiqué la liberté de parole et de plume des catholiques, sous la seule réserve de ce qui a trait à des articles de foi.

Enfin M. de Narfon a vigoureusement dénoncé cet autre modernisme, celui des ultramontains, qui travaillent à élever une barrière entre le monde moderne et l'Eglise, en érigeant en articles de foi des exagérations et des erreurs.

Certes, M. de Narfon n'a point prêché la révolte contre Pie X. Il a dit qu'il fallait savoir faire certains sacrifices à l'unité catholique.

Mais il n'en a pas moins adressé aux catholiques libéraux un vigoureux appel pour défendre leur liberté contre les empiétements de « l'ecclésiasticisme ».

Paroles courageuses, trop rares chez les catholiques — et qui, sans doute, ne feront point plaisir à la Cour de Rome.

Toujours aux aguets à la porte des prélats, M. de Narfon a récemment tenté d'interviewer le cardinal Luçon, à propos de son voyage à Rome. Econduit avec politessse, avec une politesse excessive, il a eu du moins la satisfaction d'enregistrer dans le *Figaro* du 6 décembre la réponse d'un vicaire général de Son Eminence, dont voici les premières lignes.

Le lecteur ne s'y méprendra point, et devinera sans peine que ce langage vraiment trop flatteur est personnel à un secrétaire empressé à se montrer aimable, mais ignorant à un rare degré des hommes et des choses de la presse.

Procure de Saint-Sulpice, 2 décembre.

Monsieur,

Son Eminence le cardinal Luçon donnerait volontiers au *Figaro* et à son correspondant le témoignage de bienveillance que vous souhaitez. *Ce lui serait une occasion de remercier le* Figaro *de son dévouement à la cause religieuse et de bon nombre d'articles qu'il a publiés sur les graves questions qui préoccupent les catholiques de France.*...

ERRATA

C'est par erreur que, dans le numéro du 1er décembre *(Le Clergé dans la presse)* il a été dit que M. l'abbé Lissorgues, directeur de la *Croix du Cantal*, était aussi directeur de la *Semaine religieuse* de Saint-Flour. Mais il est exact que ce prêtre, aujourd'hui aumônier de la jeunesse cantalienne pour l'arrondissement d'Aurillac et conférencier de la *Bonne Presse* pour tout le diocèse, dont on a lu dans ce numéro l'étrange article, a plusieurs fois écrit dans cette *Semaine religieuse* des comptes rendus louangeurs d'ouvrages modernistes (1).

AVIS POUR LA PROPAGANDE

EMM. BARBIER. — *L'Éducation de la Pureté.* Prix : 0 fr. 30; franco : 0 fr. 40.
id. — *La Critique catholique.* Prix: 0 fr. 25 ; franco : 0 fr. 35.
id. — *Le devoir politique des catholiques.* Prix: 1 fr.; franco: 1 fr. 30
id. — *Les infiltrations maçonniques dans l'Église.* Prix : 3 fr. 50; franco : 3 fr. 80.

1. Voir *Les Démocrates chrétiens et le modernisme*, pages 207 et 402.

AVIS

Afin d'éviter les complications de correspondance et les retards dans les envois, les personnes qui veulent se procurer quelque numéro de la Revue *sont priées d'adresser directement leur demande à l'*ADMINISTRATION (Maison Desclée, De Brouwer et Cie, 41, rue du Metz a LILLE (Nord), *et non pas à la* DIRECTION *dont le siège est à Paris.*

Même recommandation pour tout ce qui concerne les abonnements et le service de la Revue.

Le Gérant : G. STOFFEL

IMP PAR DESCLÉE, DE BROUWER ET Cie LILLE. — 8.135.

LA FAILLITEDE L'ÉVOLUTION (1)

Il n'est point de mot ni de système qui, depuis cinquante ans, ait eu la vogue du mot évolution, du système de l'évolution. Il a régné, non seulement dans les sciences naturelles, où l'évolution, avec Darwin, *l'Origine des espèces* et la *Descendance de l'homme*, avec Hæckel, *l'Histoire naturelle de la création*, a eu vite régénéré et complété le transformisme de Lamarck; mais encore dans les sciences philosophiques et morales, où, avec Herbert Spencer, on a prétendu tout expliquer dans l'homme, facultés et principes premiers, raison et conscience, par l'évolution naturelle et l'hérédité qui en a transmis les résultats accumulés par les générations antérieures.

« Pour le philosophe, dit M. Le Dantec, un naturaliste bien connu, le transformisme est le système qui explique l'apparition *progressive et spontanée* de mécanismes *merveilleusement coordonnés*, comme celui de l'homme et des animaux supérieurs ».

L'évolution s'est même implantée dans la littérature, avec l'*Evolution des genres* de l'illustre Brunetière, et dans la théologie moderniste, qui affirme l'évolution des dogmes comme résultant de deux forces antagonistes, les besoins, force progressive, et la tradition, force conservatrice (2). Sans aller aussi loin, combien de théologiens et d'exégètes, de philosophes et de professeurs libéraux (3), qui font des efforts louables pour concilier avec les théories évolutionnistes la Bible et la *Genèse*, racontant la création du monde et des espèces vivantes, et pour soutenir ce qu'ils appellent un « évolutionnisme mitigé », avec un Dieu créateur donnant à la matière, dès l'ori-

1. Voir la *Revue de Philosophie*, septembre-octobre, numéro spécial consacré à cette question; — la *Revue du Clergé français*, octobre 1909, l'*Etat actuel du Transformisme* par M. Wintrebert, professeur au Grand Séminaire d'Issy; — Brunetière, La *Moralité de la doctrine évolutive*, 1895; — Depéret, doyen de la Faculté des sciences de Lyon, *Les Transformations du monde animal*, 1907; — le P. Wasmann ;— M. Elie de Cyon; — M. Delage, professeur à la Sorbonne, *l'Hérédité et les grands problèmes de la biologie;* — Zeiller, membre de l'Institut, *Eléments de Paléobotanique;* — le P. Gémelli; — M. Torrend, de l'Institut des sciences naturelles de Lisbonne, *Le Transformisme dans le règne végétal;* — Gaston Bonnier, *Nouvelle Revue;* — Tuccimei, *Revista Internazionale*, décembre 1898 et *Un système en décadence*, 1908; — Mgr Blanc, *La Pensée contemporaine*, octobre 1909; — Fillion, *la Bible*, I, etc., etc.

2. Encyclique *Pascendi*.

3. Le Saint-Père, par le *Motu proprio* du 1er septembre 1910 et la *Lettre* du cardinal de Laï, secrétaire de la Sacrée Congrégation consistoriale, à Son Eminence le cardinal Vaszary, primat de Hongrie, 20 octobre 1910, vient d'interdire aux séminaristes « la lecture de tout journal ou périodique, même excellent », et des journaux et revues « qui traitent des événements quotidiens de la vie politique, ou des *questions sociales et scientifiques, agitées continuellement et non encore résolues*. » C'est assurément le cas, pour l'évolutionnisme.

gine, le pouvoir d'évoluer sans cesse, de se transformer continuellement, indéfiniment, de produire à la longue des espèces de plus en plus parfaites dans leur organisation physiologique, jusqu'à l'homme, dont le corps pourrait venir d'un singe supérieur! (1).

I

Tout d'abord, il semble que cet « évolutionnisme mitigé », cette transformation des êtres en êtres de mieux en mieux organisés, est incompatible avec la dernière décision de la Commission biblique sur « le caractère historique des trois premiers chapitres de la *Genèse* », 30 juin 1909. Elle déclare, en effet, — et l'on sait l'autorité que lui a donnée Sa Sainteté Pie X par le décret du 18 novembre 1907 — que « les récits des trois premiers chapitres de la *Genèse* contiennent des récits d'événements véritables, c'est-à-dire correspondant à *la réalité objective* et à la vérité historique; qu'en particulier on ne peut révoquer en doute le sens littéral historique, là où il s'agit de faits relatés.. qui touchent les fondements de la religion chrétienne, comme sont, entre autres, la *création de toutes choses* par Dieu à l'origine du temps *(la création de toutes choses, rerum universarum, et non pas de la matière primordiale, pouvant devenir d'inorganique organique, d'organique organisée et vivante, et de vivante d'une vie rudimentaire, vivante d'une vie de plus en plus parfaite, dans des espèces nouvelles s'élevant sans cesse au-dessus des espèces antérieures)*, la création spéciale de l'homme, la formation de la première femme par un emprunt fait au premier homme » : ce qui exclut absolument, semble-t-il, l'hypothèse évolutionniste de l'organisme humain descendant du gorille, du chimpanzé ou de l'orang-outang.

Sans doute, « l'auteur sacré, dans la rédaction du premier chapitre de la *Genèse*, ne s'est pas proposé d'enseigner scientifiquement la constitution intime des choses visibles et l'ordre complet de la création, mais plutôt de donner à son peuple une connaissance vulgaire, telle que la comportait le langage commun de ce temps-là, adaptée aux idées et à la capacité intellectuelle des contemporains ». Or, les contemporains de la *Genèse* distinguaient clairement, sinon scientifiquement, les genres et les espèces d'être vivants, et ils comprenaient « l'auteur sacré », lorsqu'il dit à neuf ou dix reprises que les créations divines furent des créations de genres et d'espèces distinctes :

1. Ces conciliateurs à outrance du dogme et de la prétendue science contemporaine ne tombent-ils pas sous le coup de ce que disait Sa Sainteté Pie X, dans son Encyclique sur saint Anselme, 21 avril 1909, « de la candeur ingénue, de la volonté ardente portant des hommes entreprenants à rechercher la conciliation des éléments les plus opposés, à savoir *les erreurs de la science humaine faillible et la foi divine* »?

Chapitre 1er, V. 11 : « Et ait : Germinet terra herbam virentem et facientem semen, et lignum pomiferum faciens fructum *juxta genus suum*...

Et Dieu dit : que la terre produise de l'herbe verdoyante, et faisant une semence, et des arbres fruitiers portant des fruits *selon leur espèce.*

V. 12. Et protulit terra herbam virentem, et facientem semen *juxta genus suum*, lignumque faciens fructum, et habens *unumquodque* sementem *secundum speciem suam*...

Et la terre produisit de l'herbe verdoyante et faisant une semence *selon son espèce*, et les arbres portant des fruits et ayant *chacun une semence selon son espèce*...

V. 21. Creavitque Deus cete grandia et omnem animam viventem atque motabilem, quam produxerant aquæ *in species suas*, et omne volatile *secundum genus suum*...

Et Dieu créa les grands poissons et tous les animaux doués de vie et de mouvement, que les eaux produisirent *chacun selon son espèce*, et tous les oiseaux, *chacun selon son espèce.*

V. 24. Dixit quoque Deus : Producat terra animam viventem *in genere suo*, jumenta et reptilia, et bestias terræ, *secundum species suas*...

Dieu dit aussi : Que la terre produise des animaux vivants *selon leur genre*, des animaux domestiques, et des reptiles, et des bêtes de la terre, *selon leurs espèces.*

V. 25. Et fecit Deus bestias terræ *juxta species suas*, et jumenta, et omne reptile terræ *in genere suo.*

Et Dieu fit les bêtes de la terre *selon leurs espèces*, et les animaux domestiques, et tous les reptiles de la terre, *selon leur genre.*

V. 29... Ecce dedi vobis omnem herbam... et universa ligna, quæ habent in semetipsis sementem *generis sui.*

Voilà que je vous ai donné toutes les herbes qui portent une semence sur la terre, et tous les arbres qui ont en eux une semence *selon leur espèce.* »

Est-il possible d'être plus explicite dans l'affirmation de la création directe et immédiate par Dieu de toutes les espèces végétales et animales?

Tous ces textes, si clairs et si précis, n'avaient laissé aucun doute aux exégètes (1), aux théologiens, jusqu'à l'apparition du système évolutionniste. Mais aussitôt que ce système eut été formulé, sans même attendre qu'il fût scientifiquement établi, ou que du moins il se présentât comme une hypothèse vraiment scientifique, expliquant un grand nombre de faits, *sans être contredit par aucun*, les snobs du

1. Voir la Bible de M. Fillion : *Genèse*, I, v. 12 et suivants.

libéralisme catholique l'accueillirent, au lieu de lui demander d'abord ses titres de créance. Ne fallait-il pas « s'adapter aux idées modernes, à la science moderne? » Notez que la science véritable, représentée par M. de Quatrefages et M. Pasteur en France, M. Agassiz, en Amérique, M. Russell-Vallace, en Angleterre, se prononçait catégoriquement contre toute évolution des espèces. Mais qu'importait ce verdict si autorisé à des philosophes, à des théologiens catholiques, que n'arrêtaient ni les textes formels de la Bible, ni leur interprétation tant de fois séculaire? Il fut de mode, dans beaucoup de cours de philosophie et de théologie catholique — il serait facile de citer des noms — d'accepter et d'enseigner l'évolutionnisme mitigé. Ainsi formés, de jeunes esprits aventureux étendaient hardiment l'évolutionnisme de l'histoire naturelle à la morale, à la philosophie tout entière, et, par une généralisation encore plus fâcheuse, à la théologie et à ses dogmes séculaires. Qui ne sait que l'évolution, ainsi importée d'une fausse philosophie dans une exégèse plus fausse encore, a été la cause principale, sinon unique, des erreurs de Loisy, comme de tous les modernistes, d'après lesquels, tout est variable dans la religion, tout est soumis aux lois de l'évolution, sous peine de mort, le dogme, l'Eglise, le culte, les Livres Saints, la foi elle-même? (Encyclique *Pascendi*).

On eût évité ces dangereuses erreurs, si l'on se fût montré plus circonspect pour une théorie, séduisante peut-être, mais qui, au point de vue purement scientifique, n'a jamais en sa faveur aucune preuve, aucune probabilité sérieuse.

II

Brunetière lui-même, qui s'était tant inspiré de l'évolution dans ses théories littéraires, écrivait en 1895, dans la *Moralité de la doctrine évolutive :* « Ce que j'avoue moi-même, c'est que la *Descendance de l'homme* de Darwin ou l'*Histoire naturelle de la création* du professeur Hæckel ne sont, de leur vrai nom, que des *romans scientifiques*. Il n'est pas « prouvé » que les espèces animales varient, et surtout qu'elles se transforment; il n'est pas « prouvé » que la « concurrence vitale » ou la sélection naturelle » soient autre chose que de « grands mots »; et il n'est pas « prouvé » que l'homme descende de l'animal ».

Sans doute, Brunetière n'était pas un spécialiste; mais outre que les philosophes et les théologiens qui croyaient à l'évolution n'étaient pas plus savants, ni même, sans leur faire injure, aussi savants que lui, voici des témoignages de spécialistes, de savants aussi qualifiés que possible, sur la valeur scientifique de Lamarck, de Darwin et de Hæckel, surfaits démesurément par le besoin de grandir des hommes dont les hypothèses, pensait-on, porteraient un coup mortel à la Bi-

ble, à la religion chrétienne, à la théorie créationniste, admise jusqu'ici par les Cuvier, les Ampère, les Dumas, les Claude Bernard, les Pasteur, les plus grands savants dont s'honore le XIXe siècle.

M. Charles Depéret, correspondant de l'Institut, Doyen de la Faculté des sciences de Lyon, dans son livre de la Bibliothèque de la Philosophie scientifique (Flammarion), *Les Transformations du monde animal*, 1907, montre sans peine que tout système évolutionniste est construit arbitrairement avec des formules creuses et contredit par les faits. Il exécute surtout la *Physiologie zoologique* de Lamarck, que les transformistes et les évolutionnistes admirent tant qu'ils en ont célébré le centenaire par l'érection d'une statue à l'auteur, 1909 :

Un style lourd et diffus, parfois même peu intelligible, dit M. Depéret, des redites incessantes et inutiles, un exposé dogmatique, qu'illustrent trop rarement des exemples concrets, brièvement cités et souvent mal choisis, des échappées sans fin dans le domaine psychique, rendent la lecture des ouvrages de Lamarck à la fois pénible et peu démonstrative pour le naturaliste (pp. 27-28).

... Presque tous les rapports admis par l'auteur sont inexacts, superficiels et contredits par toutes les données embryologiques et paléontologiques. Comment peut-il se faire que Lamarck, qui connaissait si parfaitement les animaux invertébrés, ait pu, sur de simples motifs d'habitat, rattacher les insectes aux vers intestinaux, faire dériver les crustacées des arachnides, et ceux-ci des insectes, contrairement à l'ordre d'apparition géologique de tous ces groupes?

Comment a-t-il pu concevoir, pour les vertébrés, des filiations aussi monstrueuses que celles qui consistent à faire descendre les poissons des mollusques, les oiseaux des tortues, et à prendre les mammifères marins, qui sont de date relativement récente, pour la souche de tous les mammifères terrestres? De semblables conceptions sont véritablement déconcertantes de la part d'un observateur aussi éminent que le fut Lamarck, et ne peuvent guère s'expliquer que par *un désir immodéré de construire à la hâte, même au prix de l'erreur, une synthèse grandiose de tout le règne animal.* De trop nombreux exemples de ces synthèses hâtives et généralement fausses se révéleront à nous en poursuivant l'histoire des doctrines paléontologiques jusqu'à notre époque (p. 32).

Page 348 : « La perspective la plus vraisemblable est que nous devons renoncer à jamais à résoudre ou au moins à poursuivre plus loin le passionnant problème des débuts de la vie sur le globe ».

M. Depéret est encore trop tendre, même dans cette critique cinglante de la *Philosophie zoologique* de Lamarck. M. Paul Combes, dans un amusant article publié par le *Cosmos* du 9 février 1907, sous ce titre : *A la mémoire de Lamarck*, a relevé toute une série de passages de ce livre tellement risibles et ridicules, qu'on serait tenté de les attribuer à M. de Crac ou à Tartarin de Tarascon. C'est une lecture à faire : elle est à la fois réjouissante et démonstrative.

Ecoutons maintenant M. Le Dantec, un athée notoire : « Il y aura bientôt un siècle, disait-il en 1909, que Lamarck a publié sa *Philosophie*

zoologique. Les naturalistes vont lui élever une statue cette année, à l'occasion de ce glorieux anniversaire, mais beaucoup penseront peut-être que cet hommage posthume vient trop tard, *puisque ceux qui tressent des couronnes au père du transformisme ont déjà abandonné pour la plupart ses conceptions les plus essentielles*. Une théorie nouvelle, basée sur des expériences contrôlées, a vu le jour depuis quelques années...; or, cette théorie dite des *mutations* ou des *variations brusques* est la négation du lamarckisme; je dirais presque que *c'est la négation du transformisme lui-même...*

« Depuis quelque temps, en effet, beaucoup admettent avec Hugo de Vries, d'Amsterdam, qu'il se produit parfois dans les espèces l'apparition d'un être, d'un descendant, qui est un véritable monstre par rapport aux parents; cet être serait alors l'ancêtre d'une génération nouvelle, toute différente de celle dont il est issu.

« Franchement, dit M. Le Dantec, j'aime autant admettre que tous les caractères de structure ont apparu à la fois par hasard, et que fortuitement il s'est formé sur terre un oiseau, comme une locomotive se serait formée miraculeusement dans un bain de fonte refroidie ».

Et ce qu'il y a de merveilleux dans la nouvelle hypothèse — merveilleux qu'elle se garde bien d'expliquer — c'est que le nouvel être est tout à fait adapté au milieu dans lequel il va vivre.

« La merveille, dit encore le même auteur, n'est ni dans l'animal ni dans le milieu : *elle est dans les rapports de l'animal et du milieu* ».

Darwin n'est pas mieux apprécié par les savants que Lamarck. — D'abord, notre Académie des Sciences n'a jamais voulu de lui comme membre correspondant, tant elle faisait peu de cas de ses hypothèses. — Et puis, Darwin lui-même, sur la fin de sa vie, s'aperçut que c'était une illusion de vouloir expliquer les modifications des êtres et de leurs organes avec le seul principe de la sélection naturelle; on a établi, depuis, que les expériences du naturaliste anglais étaient souvent inexactes et que des volumes entiers reposaient sur des faits notoirement faux; du reste, nul ne reconnaît plus actuellement à la *sélection* et la *lutte pour la vie* le pouvoir de former des races durables.

Au commencement du monde, la vie s'est développée dans un même milieu; pourquoi s'est-elle différenciée, aussi bien dans le règne végétal que dans le règne animal? Comment de nouveaux organes ont-ils pris naissance? Pourquoi dès le début y avait-il une harmonie entre les différentes parties du corps? Pourquoi tout ceci a-t-il subsisté sous forme de loi? Pourquoi y avait-il autrefois, comme aujourd'hui, une harmonie entre certains êtres, fleurs et insectes, par exemple? Le darwinisme ne le dit pas (1).

1. Les darwiniens et les néo-darwiniens considèrent la sélection naturelle

L'être le plus fort et le plus apte, en un mot le mieux organisé, ne subsiste pas nécessairement : il a pu mourir par accident. Sur un nombre considérable de personnes qui voyagent en chemin de fer, ceux qui meurent par accident ne sont pas les plus faibles. Nous les disons aussi victimes du hasard ! Si nous transportons la comparaison dans le domaine de la nature, nous en arriverons à conclure que le hasard seul a réglé l'apparition d'espèces merveilleusement adaptées au milieu dans lequel nous les voyons vivre à toutes les époques, ce qui constitue une impossibilité flagrante.

Le darwinisme veut expliquer un système d'organisme, c'est-à-dire un *ordre* et non pas un *chaos*, en s'appuyant sur des variations fortuites; il échoue lamentablement, et nous pouvons dire de lui, avec M. Driesch, qui vient de publier une étude documentée sur la question :

« *La complète banqueroute du darwinisme comme théorie générale de la descendance est donc tout à fait hors de doute.* »

Hæckel, le célèbre professeur d'Iéna, prenait naguère sa retraite au moment où son autorité de savant s'effondrait dans le ridicule de falsifications avérées. Cet homme qui, un demi-siècle durant, a combattu le christianisme et la foi en Dieu au nom de la science positive, ne serait au fond qu'un faussaire, qui a fabriqué de la fausse science pour les buts qu'il se proposait.

C'est du moins le refrain peu réjouissant qui l'accompagnait dans sa retraite, et au sujet duquel un spécialiste en la matière, le P. Wassmann, écrivait les lignes suivantes :

« Qu'en est-il des « falsifications de figures d'embryons » reprochées à Hæckel, et comment celui-ci s'est-il justifié de cette accusation ? C'est ce que nous allons établir en quelques points :

» 1° Dans la première édition de son ouvrage : *Histoire naturelle de la création* (1868), Hæckel avait reproduit trois fois le même cliché, pour prouver que les embryons de l'homme, du singe et du chien, ne peuvent être distingués les uns des autres. Trois fois aussi, il avait reproduit le même cliché, pour montrer que les embryons du chien, du poulet et de la tortue, sont d'une similitude telle qu'on les confond facilement entre eux.

» Mais Rütimeyer eut vite fait de découvrir le *truc* et blâma fortement l'auteur de l'ouvrage de s'être rendu coupable d'une telle improbité scientifique. Ce fut un rude coup porté au crédit de Hæckel comme savant.

» Telle est l'histoire des « trois clichés » qui, la première fois, donna occasion d'accuser Hæckel de falsification de figures.

» 2° En 1874, l'anatomiste Wilhelm His, de Leipzig, soumit à un

---

comme le seul facteur de l'évolution; les lamarckiens maintiennent l'importance prépondérante de l'influence du milieu et de l'hérédité des caractères acquis. (Le Dantec : *Lamarckiens et Darwiniens*, 1899).

examen approfondi les figures d'embryons contenues dans l'*Histoire naturelle de la création* et l'*Anthropogénie*, du même auteur.

» La conclusion à laquelle il arriva fut celle-ci : à savoir que la plupart des prétendues *originalités* de Hæckel n'étaient que de pures inventions de sa part et étaient représentées d'une manière tout à fait fantaisiste. Il lui reprocha alors d' « avoir joué légèrement avec les faits » et lui refusa désormais le titre de « naturaliste », auquel appartient tout d'abord la probité et le respect absolu de la vérité basée sur les faits.

» 3° Hæckel a répondu à ces accusations dans la « conclusion apologétique » de la quatrième édition de son *Anthropogénie*, publiée en 1891.

» Il avoue que, par la triple reproduction d'un seul et même cliché, pour illustrer trois objets très semblables, il a commis « une sottise souverainement inconsidérée ». C'est donc reconnaître comme vraie l'affaire des « trois clichés », découverte par Rütimeyer.

» Contre les allégations de His, concernant les figures d'embryons inventées ou maquillées par lui, il ne trouve d'autre excuse que celle-ci, à savoir que ce sont là des « représentations schématiques », qui, naturellement, comme telles, ont été imaginées par lui, mais que la plupart des savants ayant coutume d'agir ainsi, on ne peut les lui reprocher comme étant des falsifications.

» Hæckel n'a oublié qu'une chose en écrivant cela, c'est que les autres savants donnent les références de leurs figures, et ont soin d'indiquer celles qui sont purement schématiques; car autrement ils tromperaient leurs lecteurs, qui croiraient que l'auteur a réellement vu ce qu'il n'a fait qu'imaginer.

» Or, d'après le propre aveu de Hæckel, la plus grande partie des centaines de figures contenues dans son *Anthropogénie* ne sont que des figures schématiques, alors que c'est le petit nombre d'entre elles qu'il donne comme telles. Il a donc trompé ses lecteurs, sans compter que, d'autre part, ou bien il ne donne pas de références pour ses figures, ou bien, s'il en donne, c'est d'une façon tellement générale qu'on ne peut contrôler si la copie répond à l'original.

» 4° Cette question des falsifications scientifiques de Hæckel est revenue récemment sur le tapis avec Arnold Brass, dans sa brochure : *Le Problème simiesque* (1908), et un certain docteur X, dans la *Münchner allg. Zeitung* (19 décembre 1908), de même qu'avec un nombre considérable d'articles de journaux, soit en Allemagne, soit en dehors de l'Allemagne.

» Brass prétend que, dans son ouvrage *le Problème de l'homme* (1907), Hæckel a donné une série de figures fausses ou modifiées d'une manière tendancieuse. Il l'accuse même d'en avoir falsifié à dessein.

» Hæckel a essayé de se laver de ces accusations dans un article du

journal socialiste la *Berliner Volkszeitung* (29 décembre 1908), intitulé : *Falsifications scientifiques.* Voyons s'il y a réussi.

» Dans la première partie de cet article, où il traite la question des « figures d'embryons falsifiées », il avoue humblement que, en réalité, « une petite partie » de ces figures, « peut-être six ou huit pour cent », ont été falsifiées dans le sens indiqué par Brass. Ce sont toutes celles par lesquelles il s'est vu obligé de combler, au moyen d'hypothèses, des lacunes sur lesquelles les faits sont muets. Ces figures sont donc purement schématiques et de son invention propre.

» Dans la seconde partie de l'article où il s'occupe des *Figures exactes et des figures schématiques,* Hæckel prétend que, s'il a commis des faux dans la représentation des embryons, il a des centaines de complices assis avec lui au banc des accusés, complices parmi lesquels se trouvent beaucoup des biologistes les plus en vue, attendu que le plus grand nombre des figures que ces savants ont l'habitude de donner dans leurs ouvrages ne sont pas « exactes », mais plus ou moins « arrangées, schématiques ou construites ».

» Si donc on lui fait un reproche de falsification à cause de ses figures schématiques, ce reproche, il faut l'adresser également à tous les savants qui usent de ce genre de figures..

» 5° Tel est le point précis sur lequel porte l'essai de justification de Hæckel. Est-il solide? Ne l'est-il pas? Il ne peut guère y avoir de doute à ce sujet. Ici s'applique, dans toute sa vérité, le proverbe : « Qui s'excuse s'accuse ».

» Le côté pitoyable de cette défense n'a pas échappé non plus aux amis du vieux professeur. Si quelques-uns d'entre eux ont essayé de le sauver du naufrage, en se solidarisant avec lui et en cherchant à expliquer ses explications, d'autres n'ont pu s'empêcher de dire crûment leur sentiment à ce sujet. Ainsi le professeur Kœlsch de Zurich qui écrivait dernièrement : « Quand j'ai lu les lignes que Hæckel a consacrées à sa justification, j'en ai rougi pour lui » (1).

Hæckel, un faussaire, Darwin, un imaginatif en « banqueroute », Lamarck, un constructeur de système erroné : voilà le bilan des fondateurs du transformisme et de l'évolutionnisme, exaltés au delà de toute mesure par les passions anticléricales.

III

Voyons maintenant si les théories transformiste et évolutionniste ont plus de valeur scientifique que leurs auteurs respectifs.

M. Delage, le grand biologiste de la Sorbonne, écrit dans l'*Hérédité et les grands problèmes de Biologie générale*, p. 184, note : « Je

1. Ces détails sont empruntés à un article de M. L. Colin, paru dans la *Semaine religieuse* de Paris.

suis absolument convaincu qu'on est ou n'est pas transformiste, non pour des *raisons* tirées de l'histoire naturelle, mais en *raison* de ses opinions philosophiques... Je reconnais sans peine qu'on n'a jamais vu une espèce en engendrer une autre, ni se transformer en une autre, et que l'on n'a aucune observation absolument formelle démontrant que cela ait jamais eu lieu. J'entends une vraie bonne espèce, fixe comme les espèces naturelles, et se maintenant comme elles elles sans le secours de l'homme ».

Les transformistes et les évolutionnistes ont cherché d'abord à asseoir leur système sur la *Paléontologie* et la *Géologie*, qui laissent à la nature des milliers d'années et même de siècles pour opérer toutes les transformations ascensionnelles, dont une époque aussi peu étendue que la nôtre ne saurait nous offrir des exemples suffisants.

Eh bien! lisez les paléontologistes les plus fameux : Davidson, Carruthers, Plaff, Gosselet, Grand'Eury, Barrande, Albert Gaudry même, qui penchait théoriquement pour le transformisme : tous vous diront que, sur 25.000 espèces classées, ils n'ont jamais trouvé des intermédiaires entre les espèces soi-disant issues les unes des autres.

Or, si la nature hésite, s'il faut des milliers d'années pour fixer un type, nous devrions surtout rencontrer ces intermédiaires, ces formes de transition.

Carl Vogt lui-même nie le progrès dans les espèces paléontologiques, et, dans ses *Leçons sur l'homme,* il parle irrévérencieusement des « hérésies darwinistes ».

Un paléobotaniste, justement célèbre, M. Laurent, du Muséum de Marseille, écrivait en octobre 1906 : « L'apparition des groupes est noyée dans le nébuleux de l'horizon mystérieux de la naissance de la vie ».

M. Zeiller, membre de l'Institut, établit dans ses *Eléments de Paléobotanique* .

1° Que, dès le début, la plupart des groupes du règne végétal se montrent aussi tranchés qu'aujourd'hui et qu'on ne voit *nulle part* le passage graduel qu'on pouvait s'attendre à observer.

2° Que l'examen comparatif des classes, ordres, familles, des types génériques d'une même famille, les espèces des mêmes genres fournissent matière aux mêmes constatations.

3° Lorsqu'on examine les types dont on peut suivre les variations *dans toute leur étendue*, on voit ces variations s'arrêter à certaines limites, *sans franchir les intervalles* qui les séparent des types les plus voisins.

4° La discontinuité est d'autant plus accentuée qu'on s'adresse à des groupes d'ordre plus élevé. « Les espèces de la flore houillère, au lieu de se transformer peu à peu les unes dans les autres, nous offrent en général une individualité bien accusée, demeurant fixe pen-

dant tout le cours de leur existence ou du moins ne variant qu'entre des limites déterminées.. Les espèces et les genres se succèdent par voie de *substitution* et non par voie de *transformation graduelle* et il paraît en être de même à tous les niveaux ».

M. Carruthers, président de la société de Géologie de la Grande-Bretagne, déclare que « toutes les preuves tirées de la Paléontologie sont *contre l'évolution et* qu'aucune n'est en sa faveur ».

D'après les transformistes, les premiers êtres, bactéries, myxomycètes, champignons ou algues à plasma très simple, sont dépourvus de chlorophylle, et, étant incapables de fixer leur carbone, ils requièrent absolument l'existence de plantes à chlorophylle, c'est-à-dire d'êtres bien plus fortement organisés. Et voilà l'évolution rendue impossible à son premier pas.

De plus, à l'aurore de la vie sur le globe, à l'époque des mers cambriennes, on voit paraître des êtres prodigieusement organisés, les *trilobites,* dont les yeux avaient 15.000 facettes. Comment les transformistes les expliquent-ils?

On a trouvé dans le terrain silurien, au Groenland, l'aile d'un blatide, animal aussi bien organisé que le scorpion : comment a-t-il pu paraître à une époque rudimentaire et reculée comme celle du terrain silurien?

Avec la Paléontologie et la Géologie, les transformistes et les évolutionnistes allèguent en faveur de leur système l'*Embryogénie* et la *Biologie.*

Or, dans un numéro spécial de la *Revue de Philosophie,* M. l'abbé Peillaube, de l'Institut catholique de Paris, a réuni les réponses de savants d'origine fort diverse, mais tous unanimes à conclure contre le transformisme, au nom de la Biologie comme de l'Embryogénie.

Le R. P. Gémelli, Franciscain, ancien assistant à la chaire d'histologie de Pavie et membre de l'Association sanitaire de Milan, écrit ce qu'on va lire et qui est une réfutation péremptoire du transformisme mécaniciste de Hæckel : « Ce qui n'était dans le passé qu'une hypothèse est devenu un fait certain et chimiquement démontré, à savoir que *les sucs de chaque espèce d'animaux sont différents de ceux des autres espèces,* à cause de la présence de certaines substances, et qu'ils ne diffèrent pas seulement quantitativement, c'est-à-dire suivant la proportion des substances chimiques mélangées ensemble, mais encore qualitativement... Nous sommes ainsi amenés à penser que les diverses molécules de séro-albumine ne sont pas seulement le produit de coordinations diverses de forces physico-chimiques, mais encore d'une activité spéciale de l'organisme, c'est-à-dire d'une *force vitale,* qui dirige, coordonne et harmonise les différentes énergies des organismes ».

Les considérations sur la chlorophylle et l'hémoglobine démontrent l'erreur de ceux qui veulent expliquer les complexes phénomènes de la biologie par de simples considérations chimiques; elles démontrent encore que les manifestations de la vie ne dépendent pas seulement d'une certaine composition chimique, mais aussi d'une certaine structure morphologique spéciale, l'une et l'autre si intimement unies et mêlées qu'il est presque toujours impossible de les séparer sans amener la mort de la matière vivante.

« L'adaptation, ou la propriété en vertu de laquelle un organisme tend à se conserver, en fuyant les conditions défavorables à la vie et en cherchant celles qui lui sont favorables, n'est point réductible aux forces physico-chimiques et suppose une énergie *vitale* ».

La Biologie regarde comme une erreur « cette assertion du mécanicisme, que l'être vivant n'est qu'une machine ». Elle a été amenée à reconnaître dans les êtres vivants une activité spéciale qui, partant d'un simple germe, construit tout l'organisme suivant un plan arrêté et harmonieux.

Les études les plus récentes sur l'*hérédité* (en vertu de laquelle les enfants sont toujours semblables aux parents), nous forcent à reconnaître dans les organismes un principe vital, formel, téléologique, irréductible, autonome.

La ménanique ou la physiologie du développement, a amené Driesch à admettre dans la vie un fait autonome, irréductible et soumis à des lois propres : ce facteur, c'est l'entéléchie d'Aristote, la forme substantielle des scolastiques.

« On a parlé de *décadence*, de *crise*, de *funérailles* du darwinisme : rien de plus justifié ».

Quant aux prétendus arguments tirés par Hæckel de l'*Embryogénie* et consistant à montrer dans l'embryon humain les formes ancestrales des animaux dont il descendrait, M. Donnadieu, docteur ès sciences, professeur aux Facultés catholiques de Lyon, en montrait l'inanité bien avant que l'on eût convaincu Hæckel de falsifications honteuses, et que M. de Cyon et le P. Eric Wasmann, jésuite, en eussent fait justice d'une manière péremptoire et décisive.

Le *Journal médical de Bruxelles*, organe de la Faculté de médecine de l'Université maçonnique de cette ville, rendait ainsi compte, en mars 1910, d'un ouvrage de 400 pages de M. de Cyon, « que 45 ans de recherches expérimentales ont placé à la tête de nos physiologistes contemporains ».

« Chemin faisant, la *réfutation du darwinisme* est engagée et poursuivie avec tous les arguments scientifiques, braqués en position victorieuse. Quant à la *science et aux théories de Hæckel*, elles apparaissent comme une *caricature* prétentieuse et grotesque, où l'igno-

rance le dispute à la mauvaise foi. C'est ainsi que le Batybius, masse informe et mucilagineuse, devait figurer au fond de la mer le premier organisme vivant apparu par génération spontanée. On sait aujourd'hui que ce soi-disant ancêtre des règnes végétal et animal n'est pas autre chose qu'un dépôt de gypse se formant dans l'eau. Et puis, quels procédés d'exposition, indignes d'un homme de science ! »

D'autre part, le P. Eric Wasmann, l'un des biologistes les plus estimés de l'Allemagne, vient de réfuter brillamment les fantaisies transformistes d'Hæckel, dans l'ouvrage : *La Biologie moderne et la Théorie de l'Evolution.* Il y montre que cette théorie est beaucoup plus contraire à la science qu'à la Bible. Il attaque vivement l'argument fondé sur la présence dans l'homme d'organes dits rudimentaires, où l'on a voulu voir les restes d'organes plus développés chez nos ancêtres animaux. « Ces organes, dit-il, ne sont appelés par nous inutiles que parce que nous en ignorons l'utilité. Telle glande, le thymus, l'hypophyse, les thyroïdiennes, classées naguère parmi les inutilités reçues en héritage, sont maintenant reconnues comme de première importance pour l'organisme tout entier et même pour l'équilibre mental ».

La Revue de Philosophie conclut catégoriquement :

« Hæckel, dans son *Anthropogénie,* quatrième édition, 1891, dit : « L'histoire du germe est un abrégé de l'histoire de l'espèce. La Phylogénèse (1), c'est-à-dire l'évolution paléontologique de l'espèce, est la cause mécanique de l'Ontogénèse, c'est-à-dire du développement embryologique de l'individu. Voilà la loi fondamentale du développement organique ».

« Longtemps admise comme une vérité indiscutable, cette « loi » commence à être battue en brèche de toutes parts (2), et on substitue à la formule de Hæckel celle de Hertwig : « L'Ontogénèse est la récapitulation des formes qui obéissent aux lois de développement organique et vont du simple au complexe ».

Battus complètement par l'Embryogénie et la Biologie, le transformisme et l'évolutionnisme le sont encore par l'*Entomologie.*

D'après M. Fabre, le roi des entomologistes, auquel on a rendu cette année un hommage bien tardif en le décorant de la Légion d'honneur, « de nombreux Hyménoptères, *avant la ponte,* font des provisions pour leurs larves futures, et, *invariablement,* des provisions plus abondantes (le double) pour les cellules où elles (les mères) déposeront un œuf femelle, et des provisions réduites de moitié pour les cellules des œufs mâles.

1. Du grec φῦλον, race.

2. M. Vialleton de Montpellier, en a montré la fausseté dans *Un problème de l'Evolution La théorie de la récapitulation des formes ancestrales au cours du développement embryonnaire,* 1908.

« Ainsi, au moment où nos biologistes modernes ne savent encore rien définir de fixe au sujet de l'embryogénie et de la diversité des sexes, nous avons une foule d'insectes qui, *avant la ponte*, savent déjà le sexe d'un œuf encore renfermé dans les flancs de la mère!

« Comment a eu lieu l'évolution de l'instinct chez ces merveilleux prophètes, par ailleurs si stupides, lorsqu'il ne s'agit pas de la conservation de l'espèce?... Et comment ont-ils acquis une science que l'homme avec toute son intelligence ne possédera sans doute jamais? Comment ensuite peuvent-ils si invariablement transmettre cette science de l'avenir, une fois acquise, alors que toutes les théories transformistes et l'expérience universelle sont unanimes à nier l'*hérédité de la science acquise?* »

Il y a aussi les fourmis neutres, les abeilles neutres : d'où viennent-elles, d'après la théorie évolutionniste, et comment se conservent leurs instincts et leurs organes, auxquels l'hérédité est tout à fait étrangère? Darwin, lui-même, avouait que c'était pour l'évolution un problème insoluble; mais il n'allait pas jusqu'à condamner son système, incompatible avec des faits précis.

La *Physiologie* animale et végétale conclut aussi formellement contre l'évolutionnisme que les autres sciences naturelles.

M. Torrend, de l'Institut des sciences naturelles de Lisbonne, établit, par son étude *Le transformisme dans le règne végétal,* que les myxomycètes, organismes les plus simples du règne végétal ou animal et très semblables aux fameuses monères d'Hæckel, ont la propriété de se fusionner avec d'*autres de la même espèce,* mais jamais avec d'autres d'*espèces différentes même les plus voisines.* Ils sont les plus réfractaires aux influences des milieux, qui seraient souveraines d'après les transformistes lamarkiens.

M. Torrend reconnaît que des espèces actuellement fixes peuvent être modifiées sensiblement, par la main de l'homme ou par accident (1), mais jamais au delà de certaines limites spécifiques.

« L'histoire naturelle *ne cesse de fournir des preuves évidentes contre le transformisme complet.*

» Pour ce qui est du transformisme mitigé, qui admettrait l'apparition simultanée ou successive d'une foule d'espèces différentes, dont l'origine serait tout de même due à l'évolution successive d'un fantaisiste plasma primordial, c'est une théorie tout aussi *antiscientifique* que les autres (le transformisme complet et celui d'Hæckel). La croyance à la génération spontanée est opposée à toute expérienrience entreprise dans ce sens. On ne peut admettre ni une vie animale même élémentaire sans l'existence *simultanée* de la vie vé-

1. La double bosse et les callosités aux genoux n'existent pas chez les chameaux sauvages et sont héréditaires chez les chameaux domestiques. Mais cela ne constitue pas une différence spécifique.

gétale qui doit lui servir d'aliment, ni la vie d'un plasma primordial, sans matière nucléine, soit diffuse en forme de chromidies, soit agglomérée en forme de noyau.

» Rien donc, absolument rien, si ce n'est une forte dose de subjectivité, — j'ajouterai aussi une espèce de suggestion jointe à un manque d'indépendance de caractère chez beaucoup de naturalistes actuels, la peur d'être mis au ban de la science — et la volonté de se passer à tout prix d'un Créateur ne peut, dans l'étude de la nature, porter un naturaliste à admettre le transformisme absolu. Au contraire, s'il est réfléchi, tout le portera à s'arrêter devant des barrières *infranchissables.* »

Ainsi donc, de toutes les sciences dont l'évolutionnisme s'est réclamé, de la Géologie comme de la Paléontologie et de la Paléobotanique, de la Biologie comme de l'Embryogénie, de la Botanique comme de la Zoologie, arrive la même réponse décisive : « Le transformisme n'a aucune preuve pour lui; il les a toutes contre lui ».

IV

« Mais, dit-on, le transformisme, l'évolutionnisme est accepté, prôné, par tous les savants contemporains. « Le principe de l'Evolution, a écrit M. Wintrebert, recueille aujourd'hui, parmi les savants, l'unanimité des suffrages » (1).

D'abord, serait-ce vrai, il faudrait s'inscrire en faux contre une opinion courante, au nom de la science véritable, qui la réprouve, comme elle en a réprouvé tant d'autres au cours des siècles : la nature ayant horreur du vide; le soleil tournant autour de la terre.

Et puis, est-il exact que tous les savants, les vrais savants soient évolutionnistes? — Ecartons d'abord les primaires, — j'allais dire les primates — Primaire, Rogie et Despiques, et autres auteurs de *Manuels* condamnés par les Evêques, et qui tiennent par-dessus tout à nous faire descendre du singe. Une dame fort spirituelle, entendant soutenir ce paradoxe par Littré, qui était fort laid : « Quand je vous regarde, lui dit-elle, je puis y croire; mais quand je vous écoute, cela m'est impossible ». Littré, lui, était un savant; mais ce serait faire injure à la science que d'en parler à propos de nos Aliborons. — Ecartons encore les auteurs de livres à l'usage de l'enseignement secondaire de l'Etat, comme Caustier et autres : ce ne sont pas des savants, mais des demi-savants, qui écrivent pour se ménager les faveurs officielles, en propageant leurs idées sectaires, matérialistes et athées.

Les vrais savants, qui servent la science et non un parti, s'appellent en France Cuvier, Dumas, Pasteur, Delage, Zeiller, Depéret, Le

1. *Revue du Clergé français*, oct. 1909, p. 76.

Dantec, et l'on a vu. qu'ils condamnent sans appel Lamarckisme et Darwinisme

« Personne, disait M. Le Dantec à l'ouverture de son cours de biologie à la Sorbonne; personne ne me contredira, si j'affirme qu'une grande partie des recherches publiées jusqu'à ce jour est absolument inutilisable, parce que ces recherches ont été entreprises sans méthode ».

M. Edmond Perrier, directeur du Muséum et qui est évolutionniste par sentiment, ne cherche pas à dissimuler notre ignorance :

Nous sommes donc fort ignorants des causes qui ont régi l'évolution des êtres organisés. M. de Quatrefages aura rendu un des services les plus éminents à la zoologie en démontrant dans ses beaux cours... combien cette ignorance est profonde; personne n'aura plus fait pour dissiper les fantômes derrière lesquels on a essayé, souvent sans le vouloir, de dissimuler cette ignorance. (Préface des *Emules de Darwin*).

Quant aux arbres généalogiques qu'on nous propose pour expliquer la descendance des espèces, M. Perrier n'est pas tendre pour leurs auteurs, et il s'élève contre leurs incohérences et leurs contradictions.

M. Gaston Bonnier, de l'Institut, terminait un article de la *Nouvelle Revue*, sur « les évolutions de l'évolution », par ces remarques suggestives :

Darwin lui-même, vers la fin de sa vie, s'aperçut que c'était une illusion de vouloir démontrer les modifications des êtres et de leurs organes avec ce seul principe de la sélection naturelle. Cette notion, il faut bien le reconnaître, est impuissante à expliquer l'origine des espèces, et aucune expérience n'en démontre l'exactitude. Bien plus, les éleveurs et les agriculteurs ont constaté que ce n'est jamais par la sélection que se sont formées des races durables, soit parmi les animaux domestiques, soit parmi les plantes cultivées.

Ce sont toutes ces raisons qui ont tourné les esprits des naturalistes vers un Lamarckisme nouveau, épuré, si l'on peut s'exprimer ainsi, étayé sur des observations attentives et surtout sur des expériences précises.

Et voilà qu'au moment même où l'on remet en honneur l'adaptation au milieu physique comme cause principale des variations, où tous les travaux des savants semblent concorder vers le Néo-Lamarckisme, une nouvelle tentative d'évolution des idées cherche à se produire depuis quelques années : c'est la théorie de la Mutation, qui vient de naître à la suite des belles expériences du professeur Hugo de Vries, d'Amsterdam. La Mutation est en train de révolutionner la philosophie des sciences naturelles.

Qu'est-ce donc que la Mutation? Quelles sont ces fameuses expériences de De Vries?

Ces expériences sont des cultures très spéciales qui conduisent à la création artificielle de sortes nouvelles de végétaux ayant acquis des caractères héréditaires.

Nous pouvons nous demander maintenant ce qui résulte, en définitive, de toutes ces théories, de ces évolutions multiples du transformisme.

Serons-nous nœgalistes, lamarckistes, darwinistes ou mutationnistes? Une mixture habile de ces systèmes, contrôlée par les faits, est-elle actuellement possible?

Non, certainement, et, dans l'état actuel de la science, il faut bien avouer que les procédés par lesquels s'effectue l'évolution nous échappent.

Mais alors que devient le transformisme même? Est-il bien prouvé que les êtres vivants dérivent les uns des autres?

Tout remettre en question : c'est à quoi semblent nous conduire les changements successifs qui se sont produits dans les idées des savants.

Si de la France nous passons à l'*Allemagne*, M. Jacques Maritain, agrégé de l'Université (1) nous dit qu'en Allemagne le darwinisme est absolument abandonné par les vitalités, Gustave Wolf, Noll, de Hartmann, Reinke, Pauly et son école, Driesch, qui admet une entéléchie vitale.

Le néo-vitalisme allemand exclut formellement et totalement le darwinisme, réduit catégoriquement le transformisme au rôle d'hypothèse historique et est même, implicitement, antipathique à cette tendance.

Driesch, le distingué professeur de Heidelberg, écrivait le 15 mai 1902, dans *Biologisches Centralblatt* . « Pour les hommes compétents, le *Darwinisme est mort depuis longtemps*. Ce qu'on a encore apporté récemment en sa faveur n'est plus qu'un éloge funèbre, basé sur ce principe *de mortuis nihil nisi bene*, et avec la conscience intime de celui qu'on défendait ».

Dès 1883, Weismann s'inscrivait en faux « contre toute hérédité des caractères acquis », admise par Lamarck et même par Darwin, dans la dernière édition de l'*Origine des espèces*.

Les prétendus catactères acquis étaient en réalité des caractères innés, dont la transmission ne soulève aucune difficulté.

Kellogg et Kollmann, résumant toutes les critiques contre le darwinisme, en tirent cette conclusion : « *La sélection ne peut rien créer.* Elle n'a donc aucun rôle dans la formation des espèces ».

Passons en *Hollande*, où Hugo de Vries, d'Amsterdam, a démonétisé le transformisme, et où l'on a étudié le minétisme, c'est-à-dire les ressemblances que certains être vivants, des animaux le plus souvent, présentent soit avec des objets inanimés, soit avec d'autres êtres vivants, de groupes parfois éloignés, ressemblances de couleur, *homochromie*, ressemblances de formes, *homomorphie*. Le mimétisme, d'après le juriste biologiste hollandais Piepers, bien loin de prouver la vérité du darwinisme, fournit contre lui une objection décisive.

En *Italie*, M. Tuccimći terminait en ces termes le procès de l'évolutionnisme, dans la *Revista internazionale* de décembre 1898 :

« Il résulte de tout ce qui vient d'être dit que l'état actuel de l'évolutionnisme est celui-ci : 1° les faits directs, qui devraient prouver la descendance, font défaut, de l'aveu même des darwinistes; 2° la doctrine de la sélection, imaginée par Darwin, offre des lacunes im-

1. *Revue de Philosophie*, sept.-octobre 1910.

possibles à combler; elle n'est qu'une planche pour retarder le naufrage du système; 3° le lamarckisme, lui aussi, s'affaisse sous le poids des objections de Niegeli et de Weismann, et, sans la secousse que lui a donnée Darwin, personne n'en parlerait; 4° de l'aveu même des évolutionnistes, le sauvetage du système tenté par Wagner, Niegeli et Weismann, n'est qu'un ramassis de phrases, selon le mot de Claus, une métaphysique des plus nuageuses, dirai-je à mon tour, qui n'a rien à voir avec les faits ».

On a lu plus haut le témoignage du P. Gémelli,:

Pour le *Portugal*, nous avons entendu M. Torrend.

Pour l'*Angleterre*, M. Carruthers a été aussi explicite que possible contre le transformisme.

Le professeur anglais Vines dit catégoriquement « Il est bien établi que la sélection naturelle, capable sans doute de perpétuer les espèces, *n'a jamais pu expliquer l'origine d'aucune* ». C'est cependant cette origine que Darwin s'était donné la tâche d'expliquer, comme l'indique le titre même de son grand ouvrage.

Le professeur américain Wilson, le plus éminent peut-être des naturalistes qui étudient présentement la vie cellulaire, déclare que « l'étude de la cellule semble tout à fait avoir élargi plutôt que resserré l'énorme hiatus qui sépare du monde inorganique les formes même les plus basses de la vie ». — Le professeur Moore appelle « pernicieuse » la théorie suivant laquelle les cellules vivantes ne possèdent d'autre forme de l'énergie que celle de la matière non-vivante. — Le docteur Haldane écrit que « nous sommes beaucoup plus éloignés qu'il y a 50 ans d'une explication physico-chimique de la vie ».

La multiplication même des systèmes qu'on voudrait substituer à la sélection naturelle, mutationisme de Vries, Mandélisme, Weismanisme, Lamarckisme et Néo-Lamarckisme, prouve assez qu'il n'y a pas encore de théorie évolutionniste qui soit accceptable.

Pourquoi donc des catholiques comme M. Wintrebert, professeur au Grand Séminaire d'Issy-les-Moulineaux, dans la *Revue du clergé français*, d'octobre 1909, à propos du centenaire de Darwin, 1909, ou même tel professeur de Louvain (1) parlant, en 1909, à ceux d'Oxford, patronnent-ils une hypothèse qui n'a jamais eu pour elle aucune probabilité scientifique (2) et dont la faillite est constatée par tous les vrais savants de France, d'Allemagne, de Hollande, d'Italie, de Portugal, d'Angleterre et d'Amérique?

Mgr Th. DELMONT.

1. Voir les reproches que leur adressait à ce sujet la *Pensée contemporaine* de Mgr Elie Blanc, novembre 1909.

2. M. Wintrebert lui-même termine son article, *L'état actuel du Transformisme*, en avouant « que les faits (rappelés par lui) ne sont pas une preuve directe. Jamais on n'a constaté de manière indiscutable la formation d'une espèce nouvelle ». Et alors, ne faut-il pas rejeter le darwinisme au nom de la méthode expérimentale?

LA SOCIÉTÉ CATHOLIQUE LIBÉRALE D'IL Y A CINQUANTE ANS

Sous ce titre : *Hommes et choses de mon temps,* M. le marquis de Castellane a crayonné, avec beaucoup d'esprit et d'un style très alerte, une esquisse de la société dite catholique libérale du milieu du siècle dernier. Nous ajouterons, pour parler le langage de nos jours, que c'est une œuvre très vécue; il semble, en effet, que si jamais la mémoire avait manqué à l'auteur voulant rappeler ces précieux souvenirs, il lui eût suffi de se regarder dans un miroir pour reproduire presque trait pour trait l'image de la partie la plus distinguée de cette société-là; car il en a été et il en est encore un modèle assez accompli. Aussi peut-il paraître exagéré d'avancer, comme il le fait, que, « de Napoléon III à M. Fallières, la France a plus vieilli que de Hugues Capet à Louis XVI » (1).

Les mêmes neiges, à peu près, qui sont tombées sur la tête de M. de Castellane sont tombées sur la nôtre, et, quelque lointaines que se trouvent nos jeunes années, les choses, à ne les considérer qu'au point de vue de la politique des catholiques libéraux, ne se présentent pas à nos yeux sous un aspect tellement différent. A écouter ces messieurs, il ne fallait que les mettre au pouvoir; mais la société actuelle, si irrévérencieuse qu'elle est devenue, serait capable de dire qu'on les y a assez vus; et nous, les simples catholiques, qu'ils maltraitaient uniquement, en haine du *Syllabus,* nous n'avons pu, pour ainsi dire, que nous laisser traîner à leur suite. Ce n'est point notre faute si les principaux d'entre eux ont été autant de Varus auxquels un Auguste chrétien serait en droit de demander compte de ses légions. Le plus grand malheur est qu'eux ou leurs héritiers sont demeurés aussi contents d'eux-mêmes que jadis, et se retrouvent prêts à offrir au public le spectacle des mêmes exploits, si la Providence le permettait, pour notre plus grande humiliation.

« Les catholiques » — dit l'auteur qui vient d'écrire la vie éminemment instructive du grand homme d'Eglise que fut Dom Guéranger — « les catholiques étaient [et sont encore] divisés en deux groupes : ceux qui avaient comme premier souci la liberté de l'Eglise et le maintien de ses droits dans une société encore chrétienne, et ceux qui premièrement s'efforçaient de déterminer la mesure de christianisme que la société moderne pouvait supporter pour ensuite inviter l'Eglise à s'y réduire » (2).

Pour ceux-ci, le catholicisme « libéral », c'était — c'est encore

1. Page 2.

2. *Dom Guéranger, Abbé de Solesmes,* par un moine bénédictin de la Congrégation de France. (Paris, Plon, 1910) : II, 11.

— le catholicisme « éclairé » (1), par opposition à celui des catholiques d'intelligence assez obscure pour s'en tenir à la pure doctrine de l'Eglise qu'expriment l'encyclique *Mirari vos*, le *Syllabus* et l'encyclique *Pascendi*. Aussi, « de 1865, année de la proclamation du *Syllabus*, jusqu'à la réunion à Rome du concile du Vatican, *ce ne fut qu'un long murmure*.... parmi ces hommes de foi » que M. de Castellane « a tous connus, vus à l'œuvre » (2). Il prononce que la définition de l'infaillibilité du Pontife romain a, pour ainsi dire, sonné « le glas » de ce catholicisme « éclairé », et il peint le désespoir de « braves gens », tels que les habitués du salon de sa mère, « lorsqu'après tant d'efforts faits pour maintenir l'Eglise catholique *dans le mouvement général des choses*,... ils virent ce qui leur était le plus cher au monde, *leur Eglise* [*sic*], s'émietter dans une impopularité croissante, et hélas! *sans remède* » (3).

Mais les sonneurs de glas s'étaient évidemment trompés : ce n'était là qu'une fausse agonie du catholicisme libéral; car notre auteur lui-même en fait revivre assez les partisans pour saluer, radieux — d'accord avec le citoyen Gambetta *e tutti quanti* — l'avènement à la chaire de Pierre, du cardinal Pecci, « leur pape rêvé » (4), qu'il ne craint pas de proclamer « leur général en chef » (5). Et comment leur cause serait-elle perdue, puisque, selon M. de Castellane, ce pape a « octroyé au libéralisme ses lettres de naturalisation » (6), et que, par ce simple moyen, « son œuvre a pu se résumer en « une Eglise triomphante, tout simplement? » (7). Qu'ajouter à ce *tout simplement?...*

« La société, c'était eux et leurs amis; l'épiscopat, c'était, parmi les évêques, ceux qui partageaient leurs doctrines, les seuls, disait-on, qui eussent le sens exact des nécessités sociales » (8). Mgr Dupanloup, « que nul, autrefois, n'avait jugé aussi sévèrement que M. de Montalembert » (9), « marchait à la tête de ces *prévoyants* » (10). C'était, dit Mme de Castellane à l'auteur, son fils, qu'elle menait, en 1852, à La Chapelle-Saint-Mesmin (11), « le plus grand évêque de ce

1. Castellane, p. 42.
2. Page 67.
3. Page 68.
4. Page 101-102.
5. Page 78-79.
6. Page 100. — Nous avons noté, dans la *Critique* du 15 février 1909 (t. I, p. 362), que les modernistes tiennent habituellement le même impudent langage.
7. Page 101.
8. *Dom Guéranger*, II, 132.
9. *Dom Guéranger*, II, 71. — Le P. Lacordaire avait été jugé de même (*Ibid*), par un homme si supérieur à tous deux, et surtout à M. Dupanloup.
10. Castellane, p. 63.
11. M. de Castellane ne dissimule pas qu'on était aussi chichement nourri

temps, et tel sans doute que, depuis Bossuet, il n'en a plus existé de semblable!... » (1). Mgr Dupanloup, personnage surfait entre tous, n'était certainement pas éloigné de penser ainsi de lui-même, car il cachait sous d'humbles dehors un orgueil extrême (2). M. de Mun a rapporté de lui une terrible parole (3). C'était en 1872, à Versailles :

... Il s'emporta contre Mgr Mermillod dans un langage si vif que j'en fus bouleversé, — écrit notre grand orateur, à propos du concile du Vatican. — Presque à demi-voix, je dis : « Ah ! Monseigneur, quel trouble pour nous, simples fidèles, quand nous voyons de si profondes divisions subsister entre ceux de qui nous attendons la lumière : vous étiez pourtant d'accord sur le fond ! » L'évêque, sur ce mot, le visage empourpré, bondit du fauteuil à la Voltaire sur lequel il était assis, et s'écria : « D'accord sur le fond ! ne dites pas cela, *nous ne l'avons jamais été !* » Puis, comme effrayé de sa propre parole, peut-être aussi de l'émoi qu'il lisait dans mes yeux, il s'arrêta,... et je pris congé.

On sait que Mgr Dupanloup, pendant le concile, prétendait n'être qu'*inopportuniste*, touchant la définition de l'infaillibilité pontificale.

M. de Mun, parlant d'un ancien ami de sa famille, ajoute charitablement que l'évêque d'Orléans « venait, dans une lettre pastorale, de proclamer solennellement, avec une noble simplicité, son adhésion au dogme défini par le concile ». Non seulement cette adhésion si tardive ne fut pas sans causer un nouveau scandale (4); mais je sais un prêtre, un religieux, un prélat, homme d'Eglise par excellence, de la race des Pie et des Guéranger, et encore vivant, grâces à Dieu, qui exprima à M. Bougaud, ancien grand vicaire de Mgr Dupanloup, le regret de ce que cet évêque, après avoir tant scandalisé par ses procédés vraiment odieux, ne se fût pas senti obligé de réparer plus largement sa faute. M. Bougaud répondit — le prélat a sa lettre entre les mains — que, pour quiconque connaissait bien Mgr Dupanloup, il n'y avait pas lieu de s'étonner, car il n'y avait pas en lui « l'étoffe nécessaire »... Et pourtant il était allé jusqu'à exciter le ministre Daru — ce lourdaud si présomptueux — à me-

que mal lavé dans cette célèbre pépinière libérale, et que « la porte n'était ouverte aux arts d'agrément et aux langues vivantes que contre une forte rançon ». Quant aux fameuses représentations théâtrales en langue grecque, l'auteur nous révèle qu'elles frisaient la farce.

1. Page 5. (Voir p. 8, 10, 27-29, 31-32).

2. La duchesse de Dino a bien deviné M. Dupanloup quand, à propos du rôle qu'il joua auprès de M. de Talleyrand mourant, elle dit : « Cet abbé peut bien être ambitieux ». (*Chronique de 1821 à 1832*, II, 139. Voir aussi III, 153).

3. Le comte Albert de Mun : *Ma vocation sociale.* (Paris, Lethielleux, s. d. [1908], in-12), p. 45-46.

4. *Dom Guéranger*, p. 396 et 403.

nacer le Pape de retirer les troupes françaises de Rome, afin d'interrompre le Concile (1).

Si l'Empire libéral eût pu durer, contre toute sage prévision, Mgr Dupanloup se fût certainement offert la joie de s'en instituer le consulteur d'office : gouverner, exercer l'autorité publique dans toute sa plénitude, c'est l'objet des souhaits les plus ardents de tout bon politicien libéral (2), qui met volontiers sous le boisseau la lumineuse hypothèse de Malines et de La Roche-en-Brény, quand l'occasion se présente à lui favorable : il est juste d'observer que, dans ce cas, nos libéraux se mettent toujours scrupuleusement en devoir de sacrifier l'Eglise à l'Etat.

En 1877, je fus chargé, auprès de M. de Fourtou, au cabinet duquel je me trouvais momentanément, d'une mission qui me permit de lui parler avec une certaine liberté, et ce ministre me fit l'honneur de me répondre avec beaucoup d'ouverture. Je lui demandai comment il se faisait que le gouvernement eût jugé utile de déclarer si piteusement qu'il n'était point « *le gouvernement des curés.* — C'est Mgr Dupanloup qui nous a adjurés de faire cette déclaration, pitoyable en effet, je l'avoue », me répondit M. de Fourtou (3).

« Les plus illustres fidèles de cette petite église » qu'était le salon de Mme la marquise douairière de Castellane, et, « les plus combatifs », étaient, avec Mgr Dupanloup, M. de Montalembert, M. Cochin, M. de Falloux, le P. Gratry; les autres MM. de Meaux, de Carné, Hilaire et Charles de Lacombe, de Cumont, Lavedan, « étaient en quelque sorte leurs porte-paroles et leurs aides-de-camp » (4).

1. Castellane, p. 69-70. — Voir Emile Ollivier, *L'Empire libéral*, t. XIII (Paris, Garnier, 1908; in-12), et surtout le tome III de l'*Histoire du Concile du Vatican*, par le P. Granderath, (Bruxelles, Dewit, 1909).

2. On sait que Mgr Dupanloup fut, pour tous ceux qui dépendaient plus ou moins de lui, un véritable tyran; partout où il se trouvait, il agissait en maître : « Il faisait trotter l'abbé Lagrange, futur évêque de Chartres et son historiographe, « comme une bête de somme » — dit M. de Castellane (p. 64); — Mgr Chapon, actuellement évêque de Nice, faillit perdre la vie à son service, et une foule de prestolets entrés chez lui bien portants, en sortaient bientôt, et pour toujours, anémiés sans ressource ».

3. Au cours du même entretien, M. de Fourtou se plaignit de ce que Mgr Dupanloup lui eût comme imposé M. Léon Lavedan, en qualité de directeur de la presse; « or, me dit-il encore, c'est M. Lavedan qui a jugé très habile de commettre ce qu'on a appelé : le mensonge du *Moniteur des Communes*, dont on s'est tant servi contre nous ». Si Mgr Dupanloup avait enfin obtenu le chapeau, on pourrait dire que M. Lavedan a été comme son éminence grise, la bure à part. Il fut le principal agent de Sa Grandeur dans le monde laïque, et notamment au *Figaro*, où, sous le pseudonyme de « Philippe de Grandlieu », il a joué, dans les affaires religieuses, un rôle analogue à celui que remplit aujourd'hui M. de Narfon. M. de Fourtou me dit aussi, comme il le dit à M. de Mun (Article du comte Albert de Mun, intitulé : *Sunt lacrymæ*, dans le *Gaulois* de décembre 1910), que le maréchal de Mac-Mahon lui avait malheureusement refusé l'état de siège.

4. Castellane, p. 70, 77, 90.

Tout n'est pas imposant dans les portraits que M. de Castellane retrace de ces « illustres » : il y met des touches comiques dont il a eu manifestement l'intention d'égayer ses lecteurs, et nous n'avons pas à nous priver de nous en amuser, pour notre part, quoique le fond des choses, pour les fidèles de la grande Eglise à laquelle nous appartenons, soit plutôt attristant.

Avant de se rendre au concile, l'évêque d'Orléans avait dit au P. Gratry : « En mon absence, je vous confie la place, gardez-la! » Investi de la sorte, « le P. Gratry, de doux agneau qu'il était, devint mouton enragé ». Il arrive, un matin, chez Mme de Castellane, « l'œil en feu », et s'écrie : « Je viens de découvrir les cahiers de 1789! Ils sont admirables! » Et il se met à déduire de sa découverte « mille arguments » contre l'infaillibilité du Souverain Pontife, et à célébrer en même temps la Révolution qui avait réalisé tant de progrès admirables (1).

M. Cochin « avait tous les stigmates du parfait catholique libéral. Il en portait jusqu'aux marques extérieures, le cache-nez gris légendaire qui, durant vingt ans, donna à tous les adeptes de la cause une physionomie spéciale ». Parfois il risquait, dans ce salon royaliste, « quelque couplet en faveur de la République ».. Puis « il fallait le voir, appuyé à la grande cheminée, semant les anecdotes piquantes sur le corps épiscopal créé par l'Empire » (2).

M. de Castellane a sans doute oublié ces « piquantes anecdotes », lorsque, plus loin (3), il veut nous assurer que « pas un des hôtes » de sa mère « n'aurait eu devant elle l'idée de toucher au prochain, et moins encore de l'écorcher, fût-ce légèrement ». Aussi bien a-t-il jamais été de salon où l'on n'ait jamais médit, ne fût-ce que « légèrement », et Mme de Castellane ne semblait-elle pas y inviter un peu quand elle demandait si curieusement à chacun qui entrait : « Eh bien! Monsieur, qu'est-ce qu'il y a de neuf? » (4). Le neuf, en pareil cas, n'émane pas toujours des « hautes sphères politiques et religieuses dans lesquelles avaient l'habitude de planer » (5) les hôtes de la mère de l'auteur, témoin ces « piquantes anecdotes ». On peut supposer, il est vrai, qu'aux yeux de cette mère de « la petite église libérale » et de ses hôtes, les évêques qui ne marchaient pas sous la bannière de « l'Evêque » par excellence ne devaient entrer que difficilement dans la catégorie du « prochain ».

Après M. Cochin, c'est le grand chef des *quatrevingtneuvistes*, M. de Falloux, que l'auteur nous présente (6) comme « celui dont le per-

1. Pages 71-74.
2. Pages 75-79.
3. Page 85.
4. Page 84.
5. Page 85.
6 Pages 79-83.

sonnage se détachait en traits les plus lumineux au salon de la rue de Grenelle », s'évertuant constamment à distinguer la sacrée « Révolution » de 1789 des autres vulgaires « révolutions », prêchant, « presque chaque soir... que l'Eglise, comme les autres institutions, devait, sous peine d'anémie, marcher avec son temps ».

M. de Castellane ne se tient pas pourtant de nous montrer ce « lumineux » personnage aux pieds de l'une des héroïnes du salon de la rue de Grenelle.

Nos catholiques libéraux — dit-il — pour être libéraux et catholiques, n'en étaient pas moins hommes... Je ne sais, si, un certain soir, je n'ai pas surpris M. de Falloux à genoux devant la princesse Marceline Czartoriska, tandis qu'elle exécutait une mazurka de son maître Liszt! Je me hâte d'ajouter qu'à cette date elle avait cinquante-cinq ans et que son galant admirateur n'en comptait pas moins de soixante-dix (1).

« Il est à remarquer — écrit plus haut notre auteur — qu'à aucun moment... M. de Falloux ne fut l'objet du moindre blâme. Son frère veillait, a-t-on dit : son frère? Ah! le pauvre homme!... *Faro un cardinale che fara ridere il mondo*, avait dit un jour Pie IX. Ce fut la seule vengeance que ce pape exerça contre le plus ardent critique de son attitude vis-à-vis des puissances séculières » (2).

M. de Castellane rappelle que Louis Veuillot a fait dériver Falloux de *fallax*. Louis Veuillot et son frère ont abondamment prouvé que ce n'était pas là un simple jeu de mots. Nous lisions dernièrement dans la très intéressante *Chronique* de la duchesse de Dino (3), à propos de la suppression du journal l'*Univers*, en 1860 :

Paris, 15 avril 1860. — ... L'opinion de M. de Falloux et celle de bien d'autres, est que M. Veuillot, dans son inexplicable mésaventure, a été un traître et son propre espion au profit du gouvernement d'ici. En effet, c'est la seule manière de comprendre ce chef-d'œuvre de bêtises de la part de quelqu'un qui est spirituel et aguerri.

Chaque mot est à peser dans ce petit morceau comme une exacte expression de la mentalité de la société catholique libérale d'hier... et d'aujourd'hui : car voici la note qu'ajoute l'éditeur de 1910, Mme la princesse Radziwil, née Castellane :

Ces soupçons n'étaient pas tout à fait sans fondement, car le journal l'*Univers*, supprimé par une ordonnance [*sic*] du 29 janvier 1860, motivée par une opposition directe de ce journal contre les droits de l'Etat (4), reparaissait par la bienveillance du gouvernement, quelques jours après, sous ce titre nouveau, *Le Monde*, rédigé également par M. Veuillot.

1. Pages 92-93.
2. Pages 81-82.
3. IV (1910), p. 343 et note.
4. Crime *antiquatrevingneuviste* bien caractérisé.

Ne serait-ce pas à rendre le P. Loriquet jaloux, s'il était vrai que cet estimable religieux eût imaginé la spirituelle histoire de M. de Buonaparte lieutenant général du Royaume pour Sa Majesté Louis XVIII?

On eût été bien surpris de ne pas voir venir au salon de la rue de Grenelle M. Thiers, « qui était, à cette date, la coqueluche du Tout-Paris raisonnant et pensant » (1). Des lettres que nous avons publiées jadis, en partie, dans la *Vérité* (2), montrent combien « l'ancien démagogue qui, en 1832, avait présidé au sac de l'archevêché, l'agent du déshonneur de la duchesse de Berry » (3), l'historien apologiste de la Révolution, était devenu l'homme du parti royaliste.

C'était en 1869, M. Thiers se présentait aux électeurs de Lille en même temps qu'à ceux de Paris, de Marseille et de Poitiers. Au sujet de sa candidature à Lille, le comte de Falloux écrivait au comte d'Hespel (4) :

[Fin d'avril 1869. — L'original ne porte point de date].

Monsieur le comte,

Je suis sûr qu'on ne peut vous paraître importun ou indiscret lorsque l'on remplit un devoir, et c'est bien réellement un devoir que j'accomplis en me permettant de vous envoyer de loin mon ardent suffrage dans votre prochain scrutin.

Personne n'a vu de plus près que moi le dévouement et l'énergie de M. Thiers, chaque fois qu'un principe social a été en péril. Il y aurait donc plus que de l'injustice, il y aurait à mon sens une véritable ingratitude si nous méconnaissions aujourd'hui de tels services, après en avoir recueilli les fruits en tant d'occasions diverses et depuis tant d'années. La liberté (5), la religion et l'ordre forment non pas une coalition, mais une naturelle alliance sur le nom de M. Thiers, parce que tous trois ont reçu de lui les gages les plus signalés. Rien de ce qui a été fait ou reconquis d'efficace depuis vingt ans ne l'a été sans lui, et, dans le plus grand nombre des questions, c'est surtout à lui qu'on a dû le succès. Personne ne sait à un plus haut degré unir la fidélité libérale à la fermeté conservatrice, et les grandes institutions religieuses n'ont pas de plus puissant auxiliaire, parce qu'on sait bien qu'elles sont pour lui non un instrument de parti ou de domination, mais l'indispensable élément de toute

1. Page 46.

2. N° 3; 18 juillet 1893.

3. Castellane, p. 50.

4. Elu membre de l'Assemblée nationale pour le département du Nord, en 1871; mort en 1885.

Je n'avais pas signé l'article, et je n'avais pas nommé le destinataire, à qui j'avais l'honneur de tenir de près, ni l'archevêque de Cambrai, ni le pays où l'affaire avait eu lieu. M. Lavedan vivement intrigué, adressa là-dessus à M. Auguste Roussel, une longue lettre à la décharge de son grand patron laïque, qui a été publiée dans la *Vérité* du 28 du même mois, avec une sagace réponse du très regretté rédacteur en chef de ce brave journal. M. Lavedan ayant supposé qu'il s'agissait de l'élection de Poitiers, M. Roussel lui révéla qu'il s'agissait de celle de Lille, mais sans nommer le comte d'Hespel.

5. La liberté avant la religion chez nos libéraux de profession.

société civilisée. Son caractère s'est élevé sous le feu du combat à la hauteur de son talent. Priver d'un tel défenseur les principes dont on veut le triomphe, ce serait, il me semble, s'aveugler bien étrangement sur toutes les épreuves qui les attendent encore.

Veuillez donc me pardonner, Monsieur le comte, mon insistance près de vous, et, si j'osais, près de nos amis communs.

J'ai trop le sentiment des dangers de notre situation au dedans et au dehors pour ne pas mettre mon patriotisme au-dessus des convenances, et je suis convaincu qu'en tout cas vous n'agréerez pas avec moins d'indulgence l'expression bien sincère de ma plus haute et très cordiale considération.

A. de FALLOUX.

P. S. — Veuillez me pardonner l'écriture étrangère; mes yeux sont absolument hors de service.

Une sage politique pouvait conseiller des ménagements envers M. Thiers, qui avait en effet rendu, à sa manière, des services à notre cause, pendant les dernières années, et qui pouvait être appelé à en rendre encore du même genre; mais son passé et son *caractère* trop connu commandaient aussi aux catholiques de ne se livrer pas à lui; or, les soi-disant modérés ont passé la mesure, en cette circonstance comme en tant d'autres. M. de Falloux ne s'est pas borné à présenter M. Thiers comme un personnage utile; il l'a vanté en des termes qui pourraient presque s'appliquer à un O'Connell. Une pareille attitude, quand on sait le malheureux prestige que la réputation d'habileté de M. de Falloux exerçait sur une grande partie de la société, explique mieux que tant d'hommes, si honnêtes du reste, mais si peu habitués aux affaires, qui ont siège à l'assemblée de 1871, se soient laissés jouer par le « sinistre vieillard » à qui nous devons la République actuelle.

M. Thiers s'indigna extrêmement de ce que Mgr Régnier, le vénérable cardinal-archevêque de Cambrai, parût lui préférer un bon gentilhomme catholique tel que M. des Rotours, et il en écrivit à M. d'Hespel en ces termes qu'il vaut la peine de citer pour montrer la ridicule présomption et la vulgarité native du personnage :

Paris, 1er mai 1869.

... Vous devez avoir reçu, à l'heure qu'il est, une excellente lettre de M. de F... De grandes influences ont écrit [*sic*] à Monseigneur. Je vous conseillerais, moi, d'aller un de ces jours, à Cambrai... Dites-lui... que je n'ai pas voulu répliquer à une lettre qu'il m'avait écrite, *mais que j'en demeuré fort mécontent en ce qui le concerne...*

A. THIERS.

[Mai 1869] — L'original de la lettre suivante n'est point daté.

... Je ne sais si vous avez vu M. de Cambrai. Je crois toujours qu'il conviendrait de le voir et *d'être sévère* en lui parlant en mon nom.

... Dites à Monseigneur que... le succès est très probable, serait certain

sans l'intrigue dont je me plains, et *dont je rends Monseigneur responsable.* Dites-lui qu'après les services que j'ai rendus à la cause *qu'il dit* lui être si chère, après le soin que j'ai mis à faire accueillir tous ses vœux à Anzin, j'avais droit à d'autres procédés de sa part, droit surtout à n'être pas sacrifié à une intrigue de *faux dévots.*

Cette lettre, bien entendu, doit être pour vous seul : *vous la lirez à Monseigneur en balbutiant, de manière à pouvoir omettre les mots trop vifs, mais en lui avouant que vous les passez par respect...*

Peut-on ne pas se souvenir ici du pittoresque surnom de « Foutriquet » infligé à M. Thiers?... Il convient de dire que celui à qui était adressé ces lettres était trop du monde, connaissait trop bien Mgr Régnier et s'honorait trop de le compter parmi les amis de sa famille pour se prêter à une telle comédie.

La fin peint le désintéressement affecté de l'auteur :

... Du reste, je ne désire la députation que par devoir; je ne soutiens ma candidature que par dévouement *à la cause libérale*, et toute cette peine que je me donne est un *pur acte de patriotisme*. Je sais bien que Monseigneur se soucie fort peu de ce côté de la question; mais qu'il sache que *les amis de la liberté sont les seuls soutiens sérieux de l'indépendance de l'Eglise* (1) et qu'ils seront fort émus d'une conduite aussi peu honnête et aussi peu intelligente...

A. THIERS.

Voilà comme M. Thiers était arrivé à capter la confiance de gens qui avaient tant de sujets anciens de se défier de lui. A Bordeaux, « en moins de deux jours, dit M. de Castellane (2) nous l'avions bombardé chef du pouvoir exécutif, négociateur de la paix, commandant en chef de nos armées, conseiller sans réplique, en un mot, de ce que nous devions croire et penser... »

Peu après le duc Decazes (3) allait, avec M. de Castellane, « solliciter, de la part des princes d'Orléans, l'ancien ministre de leur père, de

1. C'est nous qui avons souligné certains passages de cette correspondance.

2. Page 169.

3. Eminent franc-maçon, digne fils de son père, l'un des plus grands malfaiteurs politiques des temps modernes, celui qui a écrit de M. le comte de Chambord ce fameux : « Nous le tenons ! », en 1873. (Voir l'ouvrage si fortement documenté de M. Arthur Loth : *L'échec de la restauration monarchique en 1873;* Paris, Perrin, 1910).

A propos de ce duc, on ne trouvera pas déplacé, dans une *Revue* qui constitue un si précieux recueil de documents authentiques, l'extrait suivant des *Mémoires* du prince Clovis de Hohenlohe (tome II, publié en 1909, page 417) : « *Paris, 18 févier 1878.* — ... Aujourd'hui entretien avec l'abbé » [précepteur des enfants], chez Decazes. Il me démontre de manière très » intéressante que l'Université catholique aurait ceci de bon qu'il s'y constituerait, avec le temps, une faculté de théologie française indépendante. » A l'heure qu'il est, la faculté devait se soumettre à Rome; mais, le » jour où l'on se sentirait de force, on parviendrait bien à tenir tête à » Rome et à fonder une église française. (Il se défendait de l'appeler gallicane). »

permettre aux enfants de Louis-Philippe de rentrer en France :

M. Thiers — poursuit notre auteur (1) — était en train de déjeuner, à *l'hôtel de France*, en tête-à-tête avec sa belle-sœur et avec sa femme. Sans façon il nous fit immédiatement entrer comme de vieux amis pour lesquels il n'y a jamais d'alibi. Mais voilà qu'à peine le duc Decazes eut formulé sa requête, le chef du pouvoir exécutif pâlit, puis blêmit, puis empoigne la première assiette qui lui tombe sous la main, puis la lance à toute volée à travers la salle à manger, en s'écriant : « Qu'ils n'y viennent pas, vos princes, ou je les fais fusiller ! » *(sic).*

Il n'y avait pas que M. Thiers admis au cénacle royaliste, catholique, mais surtout très libéral, de la rue de Grenelle : il y avait aussi de misérables et hypocrites arrivistes tels que M. Cochery, voire M. Wilson ! (2).

Nous ne pouvons mieux faire, pour caractériser, en résumé, le salon de Mme de Castellane, que de laisser la parole à son fils (3) :

.. Un des cachets les plus caractéristiques du salon de ma mère [c'était] le cachet religieux, j'allais dire clérical, et c'eût été un tort; car il n'exista jamais de société à la fois plus croyante et plus frondeuse que celle qui y fréquentait. Né au lendemain de la publication du *Syllabus*, il épousa aussitôt le *distinguo* de ceux qui, laissant de côté les professions de foi considérées non seulement comme inutiles, mais encore comme dangereuses, s'efforçaient de convaincre le gros public que c'était simple fantaisie papale, ne devant en rien modifier les relations entre les catholiques et les Etats auxquels ils appartenaient.

Le dernier chapitre du livre que nous venons d'examiner : *Monde, demi-monde, grand monde et fin du monde*, est rempli d'observations assez justes (4).

HYRVOIX DE LANDOSLE.

---

1. Page 51.
2. Pages 56-57.
3. Pages 62-63.
4. A signaler aussi d'assez curieuses pages (p. 94 et suivantes) sur l'impératrice allemande et reine de Prusse, Augusta, amie de la duchesse de Dino et de sa fille, la marquise de Castellane, que notre auteur nous dit avoir été « sans que beaucoup s'en soient douté, l'un des personnages inspirateurs de la politique religieuse prônée avec tant d'éclat, durant dix ans, au salon de sa mère. »

Malgré son ton badin, le petit livre de M. Castellane contient des renseignements authentiques, dont les historiens auront à tenir compte, notamment en ce qui touche la conduite du « centre droit » (p. 205-208), à propos de la lettre du 27 octobre 1873 qu'écrivit M. le comte de Chambord, et de la façon dont les secrétaires de ce groupe parlementaire rédigèrent le procès-verbal de leur réunion. Comme M. de Castellane blâme la lettre du prince et la regrette, il n'est point suspect quand il rapporte que le Roi avait parlé de « solution », et non pas de « transaction ».

LA FRANCE SAUVÉE DU SCHISME ET DE L'HÉRÉSIE PAR S. S. PIE X [1]

Des amis m'ont demandé si je ne craignais pas d'avoir donné une idée affaiblie des forces actuelles du modernisme en France et tracé un tableau trop flatteur du triomphe de l'Eglise sur elles. J'ai décrit ce que je crois être l'exacte vérité. Mais il y a une contre-partie dangereuse. Ce que le modernisme a perdu comme profession de ses doctrines, il le conserve, du moins, en puissance, par la diffusion de son esprit. La doctrine moderniste est vaincue, mais l'esprit moderniste subsiste; il subsiste partout où règne l'esprit démocratique. Le modernisme baisse la tête et se tait, mais l'esprit démocratique lui ménage encore des intelligences et des sympathies dans beaucoup d'esprits. Le lecteur a déjà perçu quelque chose de leurs étroits rapports. Il s'agit d'en achever la description pour révéler cette sorte de secret des cœurs, et expliquer ce qui fait l'obstacle à l'entière et chaleureuse adhésion des catholiques français aux victorieuses mesures prises par S. S. Pie X.

Ces rapports ont déjà apparu dans une commune notion de l'autorité, qui se retrouve la même à la base du modernisme et de la démocratie, telle qu'on la conçoit et la prône de part et d'autre. Il faut maintenant observer les applications ou conséquences pratiques qui en découlèrent depuis plusieurs années.

Sans remonter plus haut, quoique l'époque antérieure dût apporter aussi d'intéressantes contributions à cette étude, rappelons, en quelques traits, ce que fut l'américanisme.

C'est d'une actualité plus vive que certains n'aimeraient à le reconnaître. La lettre de Pie X sur le *Sillon* est là pour nous en faire souvenir. Le modernisme était virtuellement contenu dans ce système que, dès lors, M. l'abbé Maignen désignait par cette heureuse expression : « une erreur d'avenir », dans ce « catholicisme nouveau » qui se présentait comme l'adaptation nécessaire de l'Eglise aux conditions nouvelles de nos sociétés. Quelles étaient, en effet, les opinions novatrices que Léon XIII condamnait en lui par la lettre *Testem benevolentiæ?* Elles y sont résumées dans ces formules : afin de ramener plus facilement les dissidents, l'Eglise doit atténuer certains dogmes ou les laisser dans l'ombre; sa discipline doit s'élargir, et il faut admettre une liberté qui permette à chacun davantage de s'abandonner à son inspiration

1. Voir les numéros des 1er et 15 décembre 1910.

et à son élan personnel. De ces faux principes, découlent certains faux corollaires : le Saint-Esprit suffit aujourd'hui à diriger les âmes et qu'il n'est plus besoin de direction extérieure; les vertus naturelles sont mieux appropriées aux temps présents que les vertus surnaturelles; les vertus *passives* convenaient aux siècles passés, mais il faut aujourd'hui cultiver de préférence les vertus *actives;* les vœux de religion sont opposés au génie de notre temps; la vie religieuse a peu d'utilité dans l'Eglise, etc...

En réalité, l'Américanisme mettait tout en question. C'est une évolution générale dans la foi et dans la vie intérieure de l'Eglise, dans l'ascétisme et dans la vie sociale.

Il faut donc bien se garder de croire que l'intérêt de la question soit aujourd'hui purement rétrospectif. L'Américanisme vit toujours, son esprit a profondément pénétré par un côté ou par l'autre même chez nombre de catholiques. Religion d'indifférence dogmatique, il est la cause de l'anarchie doctrinale qui va toujours s'aggravant: religion de l'évolution dans tout ordre de connaissances, et religion de libre interprétation, il est au fond des théories évolutionnistes de M. Loisy et de son exégèse, il soutient la confiance et l'audace de ses sectateurs ou imitateurs; religion de vie intérieure, à la mode protestante, il autorise le dénigrement des cérémonies du culte; religion de liberté individuelle, il détruit l'amour de l'Eglise et le respect de son autorité; religion de bien-être, il inspire les déclamations de nos abbés ou apôtres démocrates apportant au peuple un évangile terrestre; religion de tolérance et de concessions, il suggère aux dirigeants, prêtres, journalistes, hommes d'action, cette absurde et fatale chimère d'une union entre les catholiques réelle et féconde, obtenue par le silence sur les opinions erronées et les scandales.

Or, sous quel aspect l'Américanisme parvint-il à se faire accepter si naturellement et si promptement en France? — Il se présentait, avant tout, comme la *religion de la démocratie,* et ce fut à ce titre qu'il trouva tant et de si ardents prôneurs.

Au quatrième congrès scientifique international des catholiques tenu à Fribourg, en juin 1897, le recteur du collège américain à Rome, Mgr Denis O'Connel, présentait et définissait, pour ainsi dire officiellement, *l'Américanisme.*

Examiné de bonne foi, dit-il, il ne représente pas autre chose que le loyal dévouement des catholiques américains aux principes sur lesquels le gouvernement est fondé, et leur conviction intime que ces principes offrent aux catholiques des avantages sérieux pour promouvoir la gloire de Dieu, le développement, l'épanouissement de l'Eglise et le salut des âmes en Amérique (1).

1. L'Eglise catholique aux Etats-Unis est avant tout l'Eglise d'Amérique. » Bargy, *la Religion dans la société aux Etats-Unis.* Colin, 1902, p. 186. « Le patriotisme de l'Eglise américaine a été mis à l'épreuve. C'est en améri-

« L'œuvre du P. Hecker, dit M. Klein, dans la préface qu'il a donnée à la vie de son héros, est d'avoir montré les harmonies profondes qui rattachent le *nouvel état de l'esprit humain* au véritable christianisme et aux plus intimes rapports de l'âme avec Dieu ». Et encore sa mystique s'applique *à tout chrétien dans la vie moderne.* » Et enfin : « Il a établi les principes intimes de la *formation sacerdotale pour les temps qui commencent.* »

Quels sont ces temps nouveaux qui commencent? Quelle est la caractéristique de cette vie moderne qui a de telles exigences? Quel est ce nouvel état de l'esprit humain qui s'impose à Dieu lui-même, au point de le mettre dans la nécessité de changer les rapports qu'il a eus depuis Notre-Seigneur Jésus-Christ avec les âmes rachetées du sang divin?

A ces interrogations, les Américanistes répondent : C'est la démocratie.

« La forme gouvernementale des Etats-Unis *est préférable à toute autre* pour les catholiques. Elle est plus favorable que d'autres à la pratique des vertus qui sont les conditions nécessaires du développement de la vie religieuse dans l'homme. Elle lui laisse une plus grande liberté d'action, par conséquent lui rend plus facile de coopérer à la conduite du Saint-Esprit. Avec ces institutions populaires, les hommes jouissent d'une plus grande liberté pour l'accomplissement de leur destinée. L'Eglise catholique sera donc d'autant plus florissante dans cette nation républicaine que les représentants de l'Eglise suivront de plus près, dans la vie civile, la *doctrine républicaine...* » (Vie du P. Hœcker, pages 280-281).

« La vie de l'homme, dit encore le P. Hecker, dans l'ordre naturel et temporel, *marche vers la liberté et l'indépendance personnelle,* et c'est un changement radical. » Parce que l'homme moderne devient partout un citoyen libre, Hecker jugeait qu'il fallait lui façonner un tempérament moral *différent du temps où il était sujet d'une monarchie.* Il fallait *développer sa volonté, éduquer son sentiment de la personnalité.*

C'est de là que l'Américanisme déduisait la nécessité de substituer les vertus actives aux vertus passives, c'est-à-dire, en définitive, les vertus naturelles aux vertus chrétiennes. Ecoutons encore M. l'abbé Klein, historien du P. Hecker :

Les vertus passives, cultivées sous l'action de la Providence pour la défense de l'autorité extrieure de l'Eglisée alors menacée, produisirent d'admirables

canisant les fidèles qu'elle en a perdu plus de la moitié : en les familiarisant avec la langue, les lois, les mœurs de leur nouveau pays, elle a hâté leur désertion vers le protestantisme ou vers la libre-pensée... De chaque catholique l'Eglise veut faire un Américain, même au risque de préparer en lui un protestant. *Le loyalisme envers le pays passe même avant le dévouement à la foi.* » Bargy, p. 185. — Inutile de souligner le rapprochement que cette dernière phrase évoque.

effets comme uniformité, discipline et obéissance. *Elles eurent leur raison d'être alors que presque tous les gouvernements étaient monarchiques. Maintenant ils sont ou républicains ou constitutionnels, et sont censés être exercés par les citoyens eux-mêmes.Ce nouvel ordre de choses demande nécessairement l'initiative individuelle, l'effort personnel.* Le sort des nations dépend du courage et de la vigilance de chaque citoyen. C'est pourquoi, sans détruire l'obéissance, les vertus actives doivent être cultivées de préférence à toutes les autres aussi bien dans l'ordre naturel que dans l'ordre surnaturel. Dans le premier, il faut développer tout ce qui peut fortifier une légitime confiance en soi; dans le second, on doit faire une large place à la direction intérieure de l'Esprit-Saint dans l'âme individuelle.

« Le type de dévotion et d'ascétisme sur lequel on les forme (les catholiques) n'est bon qu'à réprimer *l'activité personnelle*, cette qualité sans laquelle, de nos jours, *il n'y a pas de succès politique possible. L'énergie que réclame* la *politique moderne n'est pas le fait d'une dévotion comme celle qui règne en Europe.* »

Sans insister davantage sur une démonstration désormais suffisante, recueillons ces paroles de l'ex-abbé Dabry dont le mérite est de n'avoir jamais refusé un aveu :

Pourquoi ce livre (la Vie du P. Hecker, par M. Klein) a-t-il eu cette fortune? Pourquoi a-t-il été plus particulièrement bien accueilli par les démocrates chrétiens et ardemment attaqué par leurs adversaires, c'est-à-dire par les libéraux et les gallicans (!!)? Malgré les différences de fond, *l'Américanisme et la démocratie chrétienne se sont reconnus comme des frères* et se sont donné réciproquement des témoignages d'affection et d'estime... (1).

Religion de la démocratie! C'était là, en effet, une lettre de créance qui devait assurer à l'Américanisme un accueil sympathique auprès de cette masse de catholiques français qu'emportaient alors le courant de la démocratie chrétienne et la ferveur du ralliement à la République. Ce catholicisme élargi, mais toujours authentique, s'offrait à point pour faire éclater de victorieuses harmonies entre l'Eglise et la démocratie, et apportait à celle-ci, une sorte de consécration religieuse.

Si l'on veut comprendre à quelle profondeur le virus pénétra durant cette période dans l'esprit de notre jeune clergé et dans les milieux catholiques, il faut se rappeler comment et par qui l'Américanisme leur fut présenté.

Le prêtre devenu apostat, Charbonnel, qui devait, un peu plus tard, rencontrer à peu près les mêmes sympathies pour son projet d'un congrès des religions à Paris, en 1900, énumérait, dans un article de la *Revue chrétienne*, (1er octobre 1898), les patrons de l'Américanisme en France.

Parmi eux, c'étaient tout d'abord, M. l'abbé Klein, professeur à l'Institut catholique de Paris, traducteur de la vie du P. Hecker, et véritable annonciateur du catholicisme nouveau; M. Captier,

1. *La Vie catholique*, 14 mars 1899.

supérieur du grand séminaire de Saint-Sulpice; M. Gondal, professeur de dogme au même séminaire, etc...

A ce propos, le P. Maumus, dominicain, connu pour son intimité avec Waldeck-Rousseau, et pour ses livres en faveur du mouvement démocratique, écrivait au sujet d'un pompeux éloge du libéralisme américain par M. André, prêtre de Saint-Sulpice :

« *Quand on songe que ces pages sont écrites par un membre de la Congrégation de Saint-Sulpice, si pieuse, si régulière, si modeste, si dévouée, si fidèle à la tradition et à la coutume, et qu'elles sont lues dans les maisons où se forme le clergé français, n'ai-je pas raison de dire que les idées nouvelles sont en progrès ?* Elles ne s'arrêteront pas, parce qu'elles sont justes et vraies : *d'elles dépend l'avenir de l'Eglise ; c'est par elles que l'Eglise aura droit de cité dans les sociétés modernes* » (1).

L'*Ami du Clergé,* dont le crédit est si grand et la doctrine ordinairement si pure, mais entraîné par un zèle intempérant pour la politique de ralliement, qui lui faisait créer « le péché monarchiste, » disait du livre de M. Klein : « *Il ne peut être que très profitable aux ecclésiastiques...* ils y trouveront des points de vue nouveaux pour eux, *qui agrandiront leurs horizons et donneront à leurs idées plus de* JUSTESSE, *en même temps que plus de* LARGEUR » (2).

La *Revue du Clergé Français,* patronnée par l'Institut catholique de Paris, comparait le P. Hecker aux Pères de l'Eglise, que dis-je? elle n'était pas loin d'en faire un nouveau messie.

« Ses aptitudes de métaphysicien faisaient qu'il y avait en lui l'étoffe d'un *théologien de premier ordre,* dans le sens que le mot revêt *lorsqu'on l'applique à certains Pères de l'Eglise tels que saint Justin ou saint Augustin.*

» ... Les entretiens familiers du religieux américain, sur les pentes verdoyantes du Salève, en face de l'étendue azurée du lac de Genève et des cimes neigeuses des Alpes, faisaient involontairement songer aux discours du Sauveur sur les bords du lac de Génézareth ou dans les montagnes de la Galilée » (3).

L'*Univers,* réputé alors le vrai, l'unique « bon journal », parce qu'il soutenait avec passion la politique de ralliement, et, quoi qu'il en fût, le seul écouté du clergé, ne pouvait se défendre d'appuyer le mouvement. Sous la plume de M. Tavernier, il consacrait un long article louangeur à la vie du P. Hecker, (7 juillet 1897), et reproduisait maintes informations favorables à l'Américanisme, (en particulier, 6 mai et 24 juin 1898). Ce qui n'empêchait pas son directeur, M. Eugène Veuillot, d'écrire avec une étonnante défaillance de mémoire et une extraordinaire facilité à se démentir lui-même, dans l'espace de trois lignes : « Quant à

1. *Les catholiques et la liberté politique,* p. 280.

2. 23 décembre 1897.

3. mars 1898.

la vie du P. Hecker, *nous n'avons pas publié d'appréciation sur cet ouvrage (!)*... Mais, nous n'oublions pas qu'un des nôtres, sans entrer dans l'examen détaillé de l'ouvrage, a fait de la vie du P. Hecker, *un éloge mérité* » (1).

Peu de mois après, l'*Univers*, toujours sans favoriser l'Américanisme, revenait sur ce sujet, pour renchérir sur l'*Ami du Clergé* :

L'Ami du Clergé vient de consacrer une très longue et très remarquable étude à l'*Américanisme*. Nous ne pouvons songer à la reproduire tout entière. Au moins en voulons-nous donner de larges extraits, qui renseigneront nos lecteurs sur ce que des théologiens éminents — sérieux et convenables, ceux-ci — pensent de ce sujet. *D'aucuns trouveront sans doute que* l'Ami du Clergé *aurait pu faire un peu plus large la part du bon, un peu moins vaste la part du mauvais dans l'Américanisme. L'excellente revue ne leur paraîtra point avoir péché par excès d'indulgence.*

Le 24 juin 1898, il insérait une lettre d' « un théologien et canoniste romain », où il était dit : « le livre de l'abbé Klein est une biographie, et pas autre chose (??), biographie qui a le don de déplaire aux *réfractaires*, et cela est une bonne note ». Les réfractaires! La même lettre accusait M. l'abbé Maignen d'être leur « raison sociale ». La seule passion de combattre les « réfractaires » à la politique de ralliement, qui dénonçaient l'Américanisme, poussait, en effet, l'*Univers* à le soutenir. Dans ses colonnes encore, l' « incomparable » M. Bœglin, son grand correspondant romain, venait à son tour de prêcher cauteleusement le catholicisme nouveau, religion de la démocratie, l'innocente de tout reproche, d'appeler la séparation de l'Eglise et de l'Etat, etc... « L'Eglise des Etats-Unis a donc *son esprit, son instrument d'expansion. C'est la démocratie et la liberté* » (2).

Les semaines religieuses démocratiques faisaient chorus. M. G. Fonsegrive directeur de la *Quinzaine*, se constituait l'ardent champion de la doctrine nouvelle, et invectivait passionnément ses contradicteurs. La *Justice sociale* de M. l'abbé Naudet, il va sans dire, et la *Vie catholique* de M. Dabry, qui jouissaient alors de la faveur de presque tous les organes religieux et pénétraient dans les séminaires, jetaient feu et flammes pour elle. Le *Correspondant* lui consacrait des articles élogieux (3). C'était de toute part, un concert de sympathies et d'applaudissements.

Voilà dans quelle atmosphère a grandi notre nouvelle génération.

***

Ce n'est pas tout. Ce qui s'est produit alors, ne pouvait manquer

1. 9 mai 1898.
2. 7 novembre 1898.
3. 25 mai et 10 juin 1897.

de se renouveler. La même raison devait concilier au modernisme, dans ses formes plus récentes et plus développées, la bienveillance, la faveur de ceux qui, chez nous, se réclament de l'esprit démocratique, ou, tout au moins, leur imposer une sage réserve en présence de ses entreprises.

On concevra qu'il n'en pouvait être autrement, si l'on considère les deux caractères principaux du modernisme : systématisation scientifique du libéralisme, et tentative de démocratisation de l'Eglise.

M. l'abbé Gayraud a écrit : *La Démocratie chrétienne n'a rien de commun avec l'américanisme, l'affaire de Madame Marie du Sacré-Cœur, les congrès sacerdotaux, la néo-apologétique, le criticisme biblique, les nouveautés théologiques, etc...* » (1) Et M. Decurtins a développé le même thème dans une brochure honorée d'une lettre très flatteuse du cardinal Merry del Val. Cette approbation sanctionnait le caractère de l'action populaire chrétienne, telle que l'avaient défini Léon XIII, et, après lui, Pie X. Il est clair, en effet, que, spéculativement, et contenue dans ces sages limites, elle n'a aucune relation avec ce courant d'erreurs. Mais, pratiquement, et si l'on parle non plus du droit, mais du fait, non plus des principes posés, mais de la conduite, non plus de la démocratie chrétienne, mais des démocrates chrétiens, c'est tout le contraire qu'il faut dire.

Ils ont été les vulgarisateurs du modernisme, comme ils l'avaient été des nouveautés énumérées par M. l'abbé Gayraud.

Et, tout d'abord, quels furent les protagonistes de la loi de séparation entre l'Eglise et l'Etat? Les démocrates chrétiens, y compris, malgré sa solide théologie, l'ardent démocrate qu'est M. l'abbé Gayraud; non pas eux tous, il est vrai, parce que tous n'étaient pas également avancés, mais on peut dire, eux seuls, parmi les fidèles. C'étaient leurs orateurs, leurs écrivains, leurs organes. Il y aurait un chapitre curieux à écrire sur ce sujet. Les matériaux en sont faciles à recueillir.

Il en fut de même, comme au temps de l'américanisme, à peu de chose près, pour tout le mouvement moderniste. Les plus ardents démocrates se montraient les plus fougueux pour sa défense. Il suffit de nommer MM. Naudet et Dabry, mais il faudrait citer aussi la plupart des autres. J'ai constitué, sur ce sujet, un dossier complet et écrasant, facile à consulter (2). Il ne peut être question de le rouvrir ici. Qui voudra le parcourir, ne conservera plus un seul doute. On y trouvera aussi le témoignage des complicités de cer-

---

1. *La Démocratie chrétienne*, 1902.

2. Voir *Les Démocrates chrétiens et le modernisme*, in-12. Lethielleux, Paris, 1908.

tains journaux catholiques ou Semaines religieuses favorables au mouvement démocratique.

Que devait-il en résulter pour la formation d'esprit de la jeunesse ecclésiastique ou laïque, habituée à considérer les chefs de ce mouvement comme ses vrais guides et prise pour eux d'enthousiasme? Comment ne se serait-elle pas imbue de l'esprit moderniste?

***

Mais, qui plus est, et pour achever de l'égarer, c'est sous le couvert même de l'autorité de l'Eglise, du Saint-Siège, que les erreurs de l'un et l'autre parti étaient mises publiquement chaque jour, sans qu'aucune voix autorisée s'élevât, pendant trop longtemps, pour démentir et dénoncer cette imposture. L'histoire le constatera avec stupéfaction.

Il faut en rappeler, par quelques traits, les audaces, pour expliquer les embarras du changement de front qu'il s'agirait aujourd'hui d'opérer Ce détail est essentiel, dans l'analyse de l'état d'esprit que nous décrivons. Sans ce regard sur le passé, le présent demeurerait une énigme.

A une époque, où l'*Univers* tenait encore bon au milieu de l'ébranlement général, son directeur, Eugène Veuillot, adressait cette réplique au cardinal Lavigerie qui lui reprochait en termes outrés de ne pas marcher avec le « pape vivant » (18 janvier 1884) :

> Mais la différence que nous ne faisions pas entre les deux pontificats, d'autres la firent dès le début, avec audace. ***Toute la presse catholique libérale, tous ceux qui, si longtemps et sur des points si graves, avaient, sous Pie-IX, oublié ce qui est dû au*** PAPE VIVANT, ***s'empressèrent de représenter Léon XIII comme voulant donner gain de cause à des tendances et des idées que son illustre prédécesseur avait repoussées, à des hommes qu'il avait écartés.***
>
> *L'Univers* était trop « papiste » pour s'inquiéter de cette polémique. Cela ne faisait pas le compte de ses adversaires, ***et parce qu'ils avaient, vous le savez, Eminence, fait opposition à Pie IX, ils ne cessèrent de nous représenter comme devant faire opposition à Léon XIII. Ils cherchaient là, tout à la fois, une arme contre nous, et une justification de leur passé, si fâcheux et cependant si toléré.***
>
> Nous vîmes tout de suite cette manœuvre et nous la méprisâmes...

Trois écrivains catholiques figurant au premier rang des apologistes de ce qu'on appelait la politique nouvelle, MM. Anatole Leroy-Beaulieu, Melchior de Vogüé et Etienne Lamy, ont rencontré la même expression fâcheuse pour caractériser cette prétendue évolution.

En 1893, dans le livre intitulé : *la Papauté, le socialisme et la démocratie* (1), M. Anatole Leroy-Beaulieu écrivait :

> La brèche de la Porta Pia a ouvert au Saint-Siège des perspectives nouvelles. Les bornes du *non possumus* ont été déplacées.

1. Paris, Calmann Lévy, 1893.

A la même époque, M. le vicomte E. Melchior de Vogüé disait :

Le *non possumus* est désormais une formule de protocole, encore obligatoire dans les encycliques et les allocutions consistoriales, mais qui ne clôt pas la porte aux négociations et aux espérances modérées (1).

Peu après, M. Etienne Lamy, à la fin du volume publié en 1896, à l'occasion des fêtes jubilaires de Reims (2), ne craignait pas d'opposer Léon XIII à Pie IX et de terminer ainsi sa comparaison :

Pie IX songeant au péril de toute concession à l'erreur avait été le Pape du *non possumus*.

Léon XIII, pensant au secours dont la société a besoin et dont l'Eglise est la source, a été LE PAPE DU POSSUMUS.

Novateurs et démocrates rivalisaient dans l'application de cette tactique dévoilée par M. l'abbé Maignen, qui consistait à accaparer, en quelque sorte, l'influence de l'autorité suprême, pour la faire servir à l'avènement de leur parti. Quand le *Journal de Roubaix* disait, après le conclave de 1903 : « Pie X sera l'abbé Lemire de la Papauté », il ne faisait que continuer ce jeu nouveau, si complètement mis hors d'usage aujourd'hui par S. S. Pie X.

Commençons par les novateurs.

Les *Annales de philosophie chrétienne* sont à peu près au premier rang par leurs témérités doctrinales. Le directeur de cette revue, M. l'abbé Denis, dont les ouvrages furent depuis censurés, écrivait en décembre 1901

En résumé le catholicisme doit être présenté à nos contemporains selon leur mentalité, selon leurs habitudes acquises et particulières... Les penseurs laïcs, les universitaires, les sociologues, les politiques de bonne foi ne peuvent venir à l'Eglise que dans ces conditions à la fois particulières et générales. *Faisons des directions pontificales le lien commun de l'action rénovatrice ; qu'elles soient autant un point de départ qu'un point d'arrivée.*

... Grégoire XVI, qui condamna Lamennais, sous la pression gallicane et monarchique, s'accommoda, à contre cœur, il est vrai, d'une attitude qui n'était pas, en France, catholique. On sait ce qu'il en est résulté depuis soixante ans : un abaissement de l'idée chrétienne au triple point de vue politique, social, intellectuel. *Léon XIII n'a que peu ménagé les immobilités convaincues, les dogmatiques statiques, le classicisme insuffisant et périmé. Il s'est montré le pape des transitions prudentes mais nécessaires ; il s'est mis résolument sur le terrain de toutes les adaptations possibles ; action colossale, inouïe, très rare dans l'histoire de l'Eglise ;* action providentiellement favorisée par une merveilleuse longévité.

« Faire des directions pontificales le lien commun de l'action réno-

1. *Spectacles contemporains.*
2. *La France chrétienne.*

vatrice » : on ne pouvait tracer plus clairement la marche des efforts parallèles des modernistes et des démocrates.

C'est à quoi chacun s'employait de son mieux.

S'agissait-il du projet d'un Congrès des religions lancé par M. Charbonnel, M. Georges Goyau commençait le plaidoyer favorable qu'il lui consacrait dans le *Monde* du 14 octobre 1825, en disant :

Léon XIII, dans sa lettre *Præclara* et dans sa lettre au peuple anglais, *met en lumière aussi ce qui rapproche et non ce qui sépare. Il a senti que l'Eglise catholique, prémunie par les enseignements de Pie IX contre les attaques et même contre les surprises de l'erreur, peut désormais, sans péril pour son intégrité, abaisser ses ponts-levis*, et qu'on ne commet aucun attentat contre la vérité absolue en cherchant des points de contact avec ceux qui ne la possèdent pas tout entière.

S'agissait-il des congrès sacerdotaux, la *Semaine religieuse* de Bourges écrivait :

Aussi fut-il (le congrès de Bourges) attaqué par tous *les ennemis des directions pontificales*, par tous ceux à qui cette union avec Rome déplaît, *réfractaires notoires, violents ou dissimulés* dans le passé, *gallicans* ou *régaliens* de toutes nuances, *tandis que les amis fidèles et dévoués du Saint-Siège applaudissent unanimement.*

S'agissait-il du projet de Mme Marie du Sacré-Cœur et de ses attaques contre l'éducation des couvents, le chroniqueur religieux du *Figaro* écrivait (8 octobre 1898) :

Nous savons de source certaine que Mgr Sueur, archevêque d'Avignon, qui a quitté Rome ces jours derniers, a longuement entretenu le Saint-Père et le cardinal Secrétaire d'Etat des polémiques si violentes auxquelles a donné lieu dans la presse catholique de France le livre de la Mère Marie du Sacré-Cœur sur les religieuses enseignantes. Mgr Sueur, *dont l'esprit d'initiative et l'actif dévouement aux instructions pontificales sont hautement appréciés* au Vatican, a reçu l'assurance que, etc...

Nos informations personnelles nous permettent de confirmer les renseignements ci-dessus. Le Saint-Père désire que la polémique prenne fin. Mme Marie du Sacré-Cœur a toute liberté de poursuivre le projet qui a été annoncé, œuvre utile, entreprise sous le patronage si ferme et si clairvoyant de Mgr l'archevêque d'Avignon.

Mais c'est surtout dans l'affaire de l'américanisme, ce vrai frère et parrain du modernisme, que la tactique se dévoila avec le plus d'impudence, et il faut le dire, avec le plus d'impunité.

Une correspondance de Rome adressée au *Courrier de Genève* (31 octobre 1898) et qui fit le tour de la presse — était-elle due à M. Bœglin ? — disait :

Je vous ai dit tout à l'heure que la cause américaine avait contre elle les jésuites et les dominicains, réconciliés pour la circonstance. Mais il faut ajouter que cette hostilité est contrebalancée par de hautes, très hautes

influences. *L'Américanisme compte en effet au premier rang de ses protecteurs le pape et le cardinal Rampolla.* Léon XIII a toujours témoigné une très vive sympathie aux chefs de l'américanisme, Mgr Ireland, le cardinal Gibbons, etc... *C'est même uniquement cette sympathie qui a permis à l'américanisme de prospérer et de se développer. Esprit large et compréhensif Léon XIII a vu jusqu'à ce jour dans l'américanisme le meilleur mode d'adaptation du catholicisme aux conditions nouvelles de la société moderne. Pour le cardinal Rampolla, cette question se relie d'une façon très étroite à la politique démocratique et républicaine que le Vatican a inaugurée en France et que le cardinal secrétaire d'Etat voudrait voir triompher partout.* A l'abri d'aussi hautes protections, l'américanisme peut se sentir en partie rassuré. Je suis persuadé que Léon XIII, s'il formule quelques critiques et quelques réserves, ne lancera pas contre lui cet anathème et cette condamnation en bloc dont Grégoire XVI frappa autrefois Lamennais et Montalembert et la généreuse tentative de *l'Avenir.*

A son tour, la *Revue du Clergé français,* (mars 1898), formulait ce jugement :

Les instructions du Pontife Romain orientant les catholiques français vers la République en sont, à l'heure actuelle, une application pratique, et nul n'ignore avec quelle énergique persévérance, ouvertement ou obliquement, les détracteurs de Mgr Ireland s'élèvent contre cette application.

Nul n'a égalé, on le sait, le lyrisme de l'évêque de Baltimore, dont les discours enthousiasmèrent notre jeune génération. Il s'écriait dans celui du 10 novembre 1889 :

Léon, je te salue, *Pontife de ton siècle,* providentiel chef de l'Eglie dans cette grande crise de son histoire. Comme il est vrai que Dieu veille sur son Eglise! *Il semblait qu'elle fût arrivée au moment suprême de sa vie au milieu des hommes.* L'abîme entre elle et le siècle s'élargissait de plus en plus.. Les catholiques, effrayés, découragés, se faisaient de l'isolement une loi, un dogme. C'est alors que Léon vient prendre le gouvernail. D'un coup d'œil, il se rend compte des éléments courroucés, des bas-fonds et des écueils, et voilà que, sous sa main, le vaisseau vogue *dans une direction nouvelle.*

Et dans un autre, du 28 mars 1827 :

Des réfractaires, des rebelles contre Léon XIII, on en trouve hors de France. On en trouve où l'on devrait le moins s'attendre — en Amérique. Il y a, naturellement, des divisions parmi les catholiques d'Amérique, non pas, à la vérité, dans ce qui est strictement matière de foi et de mœurs, mais dans les tendances et les mouvements et *dans les adaptations aux circonstances et aux environnements modernes.* Il ne devrait y avoir pour nous qu'une tendance, un mouvement, un mode d'adaptation, *ceux qui sont indiqués par Léon.* La séparation d'avec Léon, *l'opposition à ses directions,* n'est autre chose qu'une rébellion, quels que soient ses efforts pour se dissimuler, en Amérique comme en France, sous les titres spécieux de *conservatisme,* de *catholicisme traditionnel, de religieuse crainte des nouveautés. Ceux qui résistent en Amérique à la direction donnée par Léon sont des rebelles et des réfractaires, quoiqu'ils osent se donner comme les seuls catholiques véritables et loyaux.* Les noms n'ont guère d'importance, il n'y a que les réalités qui

comptent. Les loyaux catholiques n'ont qu'un nom, catholiques. Ils n'ont qu'une règle d'action, la volonté et l'exemple de Léon. On pense quelquefois que les catholiques d'Amérique sont divisés sur les questions des races et des langues. Il n'en est pas ainsi. *S'ils sont divisés, c'est que la grande majorité suit la direction de Léon et que quelques-uns se tiennent à l'écart. Les loyaux catholiques et les réfractaires n'appartiennent pas qu'à une langue.*

On comprendra, d'ailleurs, l'enthousiasme avec lequel notre jeune clergé et toute cette jeunesse qui se vantait d'être « la génération de Léon XIII » (1), accueillait ces discours, si l'on se souvient que Mgr Ireland, attiré à Paris par les chefs du Ralliement, pour y exposer « la situation du catholicisme aux Etats-Unis » (18 juin 1892), avait terminé sa conférence, pleine d'allusions à la situation de l'Eglise en France, en s'écriant :

Je ne dois pas achever cette partie de ma causerie sans vous dire que nous autres, catholiques américains, nous sommes aujourd'hui un peu fiers du fait que *la République a eu l'approbation et la bénédiction spéciale du Saint-Siège.*

Suivant notre doctrine Monroë, je ne veux pas me mêler des affaires des autres pays. Mais je dois dire que j'ai dans mon cœur un vif sentiment de reconnaissance pour le grand pays *qui est cause que la République fut canonisée par Léon XIII.*

De son côté, le grand informateur de la presse catholique, l'universel et incomparable M. Bœglin, écrivait dans l'*Univers* du 7 novembre 1898, en faisant la chaude apologie de l'Américanisme :

Au moment où Léon XIII et ses témoins dans le monde essaient de baptiser « l'héroïne sauvage » du P. Ventura, les Américains nous livrent, dès lors, de beaux exemples à imiter. *C'est probablement pour ce motif que les adversaires de l'orientation romaine s'efforcent, par tous les procédés, d'arrêter le rayonnement de cette méthode de travail,* le va-et-vient un peu tumultueux et confus encore entre les deux mondes. On veut atteindre, dans cette lutte, non point un système philosophique ou moral, qui n'a pas de consistance, mais une force, qui, presque inconnue en Europe, est la vie même des Etats-Unis. De là, les efforts des artisans d'équivoques et de confusions; de là, les paralogismes et les manipulations de textes et de théories, pour inquiéter les consciences *et troubler les gardiens de l'orthodoxie.*

Cette machination se brisera contre la réalité. A ce titre, les Etats-Unis sont une vivante leçon de choses, et ils le resteront. NOUS POUVONS LEUR FAIRE DE LARGES EMPRUNTS, QUI HATERONT LA RÉALISATION DES ENSEIGNEMENTS DE LÉON XIII.

Même après la condamnation du système, il plaidait encore en sa faveur et écrivait dans une autre correspondance :

La visite de Mgr Ireland au Saint-Père marque une date fortunée pour l'Eglise des Etats-Unis et pour la politique générale du catholicisme.

Une coalition des factions de tous les réactionnaires de tous les pays avait livré une dernière attaque *à l'Américanisme et à toutes les idées du pontificat actuel.*

1. M. Jean Lerolle, président général de l'A. C. J. F.

En vain des esprits opiniâtres, trop asservis à leurs préjugés pour accepter l'*évolution actuelle*, se livreraient-ils là-dessus à des commentaires. Un avenir prochain fera paraître que telle est l'idée, la ferme intention de Léon XIII. Des actes publics vont suivre.

Ces incidents auront une heureuse influence *sur le cours normal de la politique papale.*

Il n'était pas le seul à parler ainsi. Les partisans de la démocratie ne pouvaient souffrir la pensée que la condamnation de l'américanisme lui portât quelqu'atteinte et déployaient tous leurs efforts pour l'en préserver. Aujourd'hui que l'Encyclique *Pascendi* et la Lettre sur le *Sillon* a fait enfin la lumière complète et prononcé le jugement sans retour, il est piquant de relire, par exemple, ce que M. le chanoine Dehon, supérieur d'une congrégation religieuse, écrivait dans un long article qui serait à citer tout entier, contre M. l'abbé Meignen et contre Mgr Delassus, dont les ouvrages avaient provoqué la sentence pontificale. Et comme son propre exemple condamne leurs exagérations!

« *Il faudrait aussi un volume pour relever tout ce qu'il y a d'erreur, de subtilités, de sophismes, de malveillances, dans ces publications de M. Charles Meignen.* Il y a dans ses livres en apparence un grand zèle pour la défense de la vérité : mais, au fond, il y a surtout une passion politique violente contre les ralliés et les démocrates, chrétiens, c'est-à-dire *contre ceux qui suivent les directions pontificales.*

» Il y avait quelque chose à faire contre certaines tendances d'esprit américaines. Plusieurs passages de la vie du P. Hecker étaient à reprendre. Quelques pages auraient suffi pour signaler ces déviations de doctrines. Mais comme M. Meignen a cru voir quelque parenté entre l'Américanisme et les doctrines du ralliement et de la démocratie chrétienne qu'il abhorrait, il s'est étendu sans mesure contre l'Américanisme dans ses volumes où l'on chercherait en vain quelque grain de charité. Il veut à tout prix que toute l'Eglise des Etats-Unis ait été atteinte par l'Américanisme. Comme plusieurs évêques ont déclaré que les doctrines condamnées n'existaient pas à leur connaissance en Amérique, « cela prouverait, dit M. Meignen, que ces prélats ne sont pas exempts des erreurs condamnées par le Saint-Père et que, par conséquent, le mal est plus grand qu'on ne saurait le dire ». C'est charitable pour ces évêques.

» Il ne suffisait pas à M. Meignen et à M. Delassus d'exagérer l'Américanisme, il fallait en faire un bloc avec toutes les erreurs contemporaines, il fallait surtout y englober à toute force les ralliés et les démocrates chrétiens. On cherchait quelque phrase téméraire ou erronée d'un démocrate chrétien pour les compromettre tous. On en faisait des américanistes, puis on mettait tout cela dans le même sac avec l'apostat Charbonnel, avec les « déserteurs », avec le protes-

tant Sabatier. C'est odieux, mais la passion politique ne connaît point de mesure.

» M. Delassus, lui, a la main encore plus lourde. Avec quelques phrases, souvent faussées, tronquées, mal interprétées, il compromet les ralliés et les démocrates chrétiens, puis en les mêlant, comme fait M. Meignen, avec les américanistes, avec les défroqués et les protestants, il fait de tout cela des suppôts du diable, des francs-maçons, des précurseurs de l'Antéchrist ».

Un rédacteur du *Sillon* avait cru devoir passer condamnation sur l'Américanisme, dont la jeune école s'était montrée si enthousiaste, et cherchait seulement à dégager « le programme et l'action démocratiques » que « Léon XIII n'aurait pu condamner, sans condamner du même coup l'œuvre de son pontificat ». Le fondateur de la revue, M. Paul Renaudin, rétablit la situation en ces termes :

« Bref, avec presque tous nos amis en ce moment, vous paraissez vous hâter de jeter par-dessus bord tout le superflu pour essayer de sauver l'essentiel, et, pardonnez-moi le mot, vous *lâchez* des hommes ou des idées que vous souteniez, dans l'espoir, semble-t-il, que ces concessions vous en épargnent d'autres.

» Permettez-moi de croire que c'est peine perdue.

» Donc laissez-moi vous poser deux questions au sujet de cette attitude : 1° Est-elle bien franche ? 2° Est-elle bien politique ?

» *Ne serait-il pas plus franc d'avouer que le Pape semble en train de renier peu à peu* — ou de *laisser renier et défaire,* dans ce qu'elle a d'humain et par suite de destructible, bien entendu — l'*œuvre de son glorieux pontificat ?* Cela peut et doit nous attrister : cela ne peut ni ne doit nous décourager. Mais pourquoi ne pas le constater ?

» Ne serait-il pas plus politique aussi, tout en nous soumettant, par esprit d'obéissance, à l'Eglise, dans toute la mesure nécessaire, de dire nettement que ces soumissions ne sont ni des rétractations (notre orthodoxie n'étant atteinte en rien, et le magistère infaillible ne s'exerçant aucunement dans ces Lettres ou ces décisions de Congrégations), ni des renonciations à travailler et agir ? Croyons-nous moins, après ces documents, que notre devoir est de chercher une conciliation entre le dogme catholique et les idées du siècle, de travailler à une adaptation progressive du catholicisme à toutes les forces qui mènent notre monde moderne ?

» Ne faut-il pas éviter avec soin de paraître *lâcher* une cause et des idées que nous continuons à croire bonnes en elles-mêmes, qui sont la raison d'être de notre vie et de notre action, et, dirai-je, la sauvegarde même de notre foi ?

» Car, le jour où nous nous prendrions à douter que le catholicisme soit adaptable et capable de progrès, ce jour-là croirions-nous encore en lui ?

» Donc, quand Rome nous avertit que nous faisons fausse route, ou que nous allons trop loin, ou nous nous trompons sur le choix des moyens, les applications, etc., soumettons-nous à son jugement, en toute sincérité d'esprit et de cœur. Mais faisons bien le départ de ce qui nous atteint vraiment et de ce qui ne nous atteint pas. Et ne laissons pas supposer par notre attitude, aux catholiques, que nous sommes des gens brûlés, aux incroyants qu'il n'y a « rien à faire » avec le catholicisme ».

Au risque de quelque longueur, il faut citer encore ce fait éloquent. M. l'abbé Quiévreux, l'un des adversaires les plus violents de M. l'abbé Meignen, a vu mettre à l'index un de ses ouvrages : *Le Paganisme au XIXe siècle*. Un peu plus tard, 1901, M. l'abbé Klein, atteint indirectement par la condamnation de l'américanisme, mais poursuivant toujours son entreprise d'importation, fit paraître sous le titre « Opportunité » un recueil des discours de Mgr Spalding, célébré dans notre presse catholique à l'envi de ceux de Mgr Ireland, et l'envoya, sans doute avec une parole consolatrice, à son ami, M. Quiévreux. Celui-ci, de lui écrire aussitôt cette lettre livrée au public :

« Mon cher ami,

» Il faut que je vous embrasse avec la plus chaleureuse tendresse. A peine avais-je reçu le coup *si brutal* qui me frappait, que votre main accourait, et, impuissante à empêcher la blessure de creuser son trou sanglant jusqu'au cœur, elle s'appuyait onctueusement sur la plaie, la comprimait, l'anesthésiait et faisait mieux encore : elle l'embaumait.

» Vous me montriez la cicatrice que votre cœur porte encore à son côté gauche, et qui, bien fermée, n'y a pas moins laissé un vif stigmate, *pareil à notre insigne honneur*. Tout de même, je ne suis pas jaloux : *et votre blessure, ami, restera plus glorieuse*.

» Or, cela s'est fait tandis que nous combattions tous deux presque en frères d'armes, en avant, non sans prudence pourtant; et que nous n'avions en vérité, d'autre souci que de faire front à l'ennemi, ou mieux encore, à notre temps, à son esprit invincible de liberté, de science et de progrès..

» C'est lui, ce « petit livre », qui m'a ôté mon dernier doute sur mon œuvre et sur moi-même, par la pensée fondamentale du « Paganisme au XIXe siècle », *et sur la pure conscience que j'ai eue en l'écrivant de suivre avant tout, et je puis ajouter exclusivement, les sublimes inspirations de Léon XIII*. Les défaillances de détail ne me troublent point, une fois l'idée-mère sauvée et triomphante. »

Ainsi un jugement doctrinal du Saint-Siège désavouant un système dangereux, ou même la sentence condamnant un ouvrage, sont un titre d'honneur pour ceux qui ont erré, et le livre proscrit de M. Quiévreux n'en a pas moins été écrit exclusivement selon les inspirations du Pape!

Qu'on juge des orgueilleuses présomptions et de l'aveuglement avec lesquels S. S. Pie X se trouve aux prises.

J'ai insisté sur cette époque parce qu'elle est intimement liée avec

la période actuelle. Cette histoire donne la clef de ce qui se passe encore aujourd'hui. Si ce n'est plus au nom de l'Eglise, c'est, on le sait assez, au nom de ses intérêts, de ses besoins nouveaux, de ses intentions présumées, et comme ses plus fidèles interprètes, que les novateurs ont continué, élargi la tentative américaniste.

***

La tactique des démocrates était la même. Elle est demeurée, on peut le dire, plus obstinée encore. Il a fallu le récent éclat de la Lettre sur le *Sillon* pour la déjouer. Mais, si l'on jette un regard sur ce passé, on comprendra mieux à quel point ils se trouvent désarçonnés.

Ecoutons d'abord ce que leur inculquait le parrain de l'américanisme en France. Préludant à sa mission, M. Klein publiait en 1893, un livre plusieurs fois réédité (1), dont le titre seul était déjà plein de promesses : *Nouvelles tendances en religion et en littérature.* La double évolution, religieuse et politique, y est saluée et affirmée en des passages significatifs du genre de ceux-ci :

Quel vent de Pentecôte a donc passé sur l'Eglise de France, secouant à les briser ses rameaux vieillis, dispersant les branches mortes, ramenant à l'air, au soleil, à la vie, ses tiges vertes et jeunes?...

Les Encycliques de Léon XIII, la conférence de Mgr Ireland, le succès d'ouvrages aussi graves que ceux de M. Anatole Leroy-Beaulieu, les discours de Grenoble, de Lille et de Bordeaux, ce vaste mouvement qu'on commence à appeler *l'Evolution* et qui suscite à bon droit de si hautes espérances, tout semble annoncer, pour le siècle qui déjà se lève, *la réconciliation entre l'Eglise et le monde moderne, entre la démocratie et la Papauté.*

« Fidèles disciples de l'Evangile, des Pères de l'Eglise, des grands Docteurs du moyen-âge *et de Léon XIII*, nous tendons aux contemporains, nos frères, une main loyalement amie, avec la conscience de garder nous-mêmes notre foi intacte *et sans leur demander le sacrifice d'aucune de leurs aspirations. Entre l'Eglise et le Siècle il ne s'agit pas de concessions réciproques, mais d'une explication loyale.* Si jusqu'ici, par un malheur où il y a peut-être la faute de tous deux, ils se sont gravement méconnus, l'heure est venue aujourd'hui de se voir tels qu'ils sont, et de s'entr'aimer. »

Et voici encore quelle sorte d'abandon M. Klein ne craignait pas de consentir au « siècle » au nom du Pape :

Sous la suprême direction du Pape Léon XIII, où vont aujourd'hui les catholiques de vingt à trente ans, ceux qui ont l'âge des armées actives?... *Si l'on tient à connaître le but de tous ces mouvements, et à quoi bon cette stratégie nouvelle,* voici peut-être ce qu'il faut répondre :

Les catholiques acceptent sans la discuter ni la combattre, *même légalement* (2), la constitution de fait qui régit leur pays, se tiennent, dans cette mesure, hors de la politique; mais ils revendiquent le droit de prendre

1. La troisième édition est de 1898.

2. C'est M. l'abbé Klein qui souligne.

part, comme tous les autres citoyens, aux manifestations de la vie sociale et publique. *Sans s'occuper davantage de thèses absolues dont l'application est reconnue impossible. ils ne réclament pour eux-mêmes et pour l'Eglise que l'égalité dans la liberté, et ils sont résolus, pour le jour où leur cause triompherait, à ne jamais mettre leurs adversaires en dehors du droit commun* (1).

Mgr Turinaz, en écrivant sa brochure retentissante « Les périls de la foi et de la discipline de l'Eglise en France », dénonçait les empiétements des démocrates chrétiens laïques sur le terrain religieux et dans la formation du clergé. M. Léon Harmel, M. Fonsegrive et M' Marc Sangnier y étaient principalement mis en cause. Mais faisaient-ils autre chose que remplir une mission du Pape, ou se conformer exactement à ses directions?

M. Harmel, qui fut en quelque sorte le patriarche du parti et chez qui se tenaient les réunions où furent élaborées les unions clandestines de séminaristes, fit entendre à plusieurs reprises, lors du congrès d'Amiens qui précéda celui de Mouvaux, ces étonnantes assertions :

Le pape m'a dit : *Harmel. nous nous faisons vieux, il faudra que quelqu'un continue notre œuvre ; soyez un semeur d'idées parmi le jeune clergé.*

Il y a quelques années, — raconte Mgr Turinaz, — à la fin d'un dîner dont les convives étaient assez nombreux, un religieux, voulant constater jusqu'où allait... l'ambition de M. Harmel, lui adressa quelques éloges et termina en l'appelant le *Pape laïque!* Les amis de M. Harmel applaudirent avec enthousiasme et lui remercia en pleurant de reconnaissance. Je tiens le fait de ce religieux lui-même, qui n'est pas le premier venu. Dans un passage de sa correspondance avec ses bien-aimés amis. M. Harmel parle aussi de « *cette démocratie chrétienne dont Léon XIII lui a confié la direction* ».

Pour ne rappeler ici qu'une seule de ses tentatives, qui heureusement échoua, celle de transformer le Tiers-Ordre de Saint-François, proprement école de vertus et de perfection chrétienne, en un vaste agent du parti démocratique, M. Harmel écrivait à ses bien-aimés amis au sujet du projet de congrès formé à ce dessein (1899) :

1. Sans doute, mais veut-on dire que les catholiques s'engagent à ne jamais réprimer l'épouvantable licence qui est aujourd'hui couverte par le droit commun, ou seulement à respecter tous les droits individuels qu'il reconnaît aujourd'hui? Il y a donc encore là une équivoque. L'égalité de tous devant la loi n'est pas un principe discutable. Cependant cette égalité de traitement sera-t-elle exclusive de tout privilège, comme l'exemption du service militaire pour le clergé? Et surtout la liberté, base et mesure du droit commun, peut-elle avoir la même acception, la même étendue, le même but, pour le catholique et pour le libéral rationaliste ou libre-penseur qui s'affranchit de la morale et de la religion?

Quand donc lees catholiques comprendront-ils que, de leur part, la prétention de s'accommoder parfaitement des principes issus de la révolution ne peut être que supercherie, ou défection, ou candide ignorance?

Toute la question du libéralisme catholique est là.

Le Saint-Père espère qu'un tel congrès lancerait les idées et que le Tiers-Ordre deviendrait activement social, comme il le désire ardemment..

Le Saint-Père voit dans ce congrès un moyen pratique de prendre personnellement en main la direction et la propagande du Tiers-Ordre dans toutes les nations, selon les vues qui ont dirigé ses encycliques...

Aussitôt en France, nous consulterons nos amis et les RR. PP. Franciscains, pour commencer *l'action réclamée par le Pape.*

M. Fonsegrive, directeur de la *Quinzaine*, qu'on peut appeler le doctrinaire du parti, a écrit, vers 1900, un ouvrage en deux volumes, où il esquisse le portrait et les œuvres d'un évêque tout à fait « fin de siècle ». En réponse aux critiques que cet ouvrage souleva de la part de quelques-uns, il répondait dans une préface :

Dans la suite de ces volumes, l'auteur n'a ainsi eu d'autre dessein que d'aider, dans la faible mesure de ses forces, *à la diffusion de la pensée souverainement féconde de Léon XIII.* C'est toujours le même dessein qui a inspiré *le Journal d'un Evêque*, comme les *Lettres d'un Curé*. A chaque page du *Journal, on peut retrouver la trace des inspirations pontificales.*

Ne nous arrêtons pas en ce moment à chercher cette trace dans la théorie sur l'évolution du dogme (1), ou dans cette heureuse adaptation de l'Eglise à la vie moderne qui permet aux religieux d'accepter les fonctions municipales (2), ni dans les principes fortement américanistes de ce jésuite recteur de collège : « Le salut des âmes était autrefois dans la docilité et la soumission; il est aujourd'hui dans la liberté et dans la critique » (3). Laissons ici de côté cent autres traits de la réforme religieuse. N'observons qu'au point de vue du libéralisme politique le héros présenté par M. Fonsegrive en ces termes :

« L'auteur a imaginé d'abord un prêtre, puis un évêque, non pas de caractère ou d'intelligence extraordinaires, mais simplement d'une énergie, d'une intelligence tout à fait moyennes, animés de l'esprit sacerdotal ou épiscopal tel que l'Evangile permet de le concevoir, *tel que les encycliques pontificales l'ont fortement dessiné* ».

Voyons d'un peu plus près quel est ce prêtre, cet évêque, « tel que les encycliques pontificales l'ont fortement dessiné », et qui, à ce titre, fut salué par tant de gens comme un modèle parfait. Suivons le candidat que M. Fonsegrive va faire nommer, et apprenons à quoi l'évêque « le plus évêque qui se puisse concevoir » devra sa nomination. Il est d'abord en visite chez le Nonce :

— Vous êtes terrible, dit le Nonce. La politique exige qu'on ne rende pas

1. *Journal d'un évêque*, 1re partie, pp. 256, 257, 328.

2. 1re partie, p. 244.

3. 1re partie, p. 254.

toujours tous les coups que l'on reçoit. Qu'en pense Monsieur l'archiprêtre ?

— Monseigneur, répondis-je, *la seule bonne politique est celle qui réussit. Or, il est bien aisé de voir que celle que suivent dans ce pays les catholiques n'est pas bonne puisqu'elle ne réussit pas,* puisqu'elle ne paraît pas plus près de réussir aujourd'hui qu'il y a trente ans.

Ce candidat modèle surprendra peut-être par sa morale, mais on ne lui reprochera point de ne pas avoir « le sens politique ». Il y mieux, et je crains bien que le parfait évêque de M. Fonsegrive, imbu du plus pur esprit des directions pontificales et pénétré des idées du pape, ne paraisse à beaucoup de lecteurs catholiques un prêtre indigne de sa mission, un homme méprisable.

Ce même archiprêtre, heureux candidat, subit un interrogatoire, un examen de la part du Directeur des cultes qui lui demande quelles sont ses relations avec « son député et son sénateur, tous deux de la plus pure nuance gouvernementale ». L'archiprêtre répond :

M. le député et M. le sénateur sont très serviables, leur vie privée est irréprochables et leurs femmes sont d'excellentes chrétiennes. Ils habitent tous les deux sur ma paroisse et je n'ai personnellement qu'à me louer d'eux.

— Vous n'avez jamais eu avec eux de différends ?

— Je n'ai pas eu d'occasion. En réalité, *nous sommes au mieux.* Ils ont obtenu *pour mon église tous les fonds dont j'ai eu besoin.*

Ils *dînent chez moi,* je *dîne chez eux,* leurs femmes quêtent à l'Eglise...

— Alors vous faites voter pour eux ?

— *Mais je ne fais voter pour personne.* Ces Messieurs ne le demandent pas eux-mêmes.

— Pourtant ils ne doivent pas tout à fait vous plaire ? Ne sont-ils *pas francs-maçons ?*

— *Je ne les crois pas très dévots,* dis-je en riant, mais *il y a pire.*

— Cependant leurs votes ne doivent pas toujours vous aller ?

— J'ai toujours pensé, monsieur le Directeur, que quand on ne *peut rien aux choses, le mieux est de n'y pas penser. Ces messieurs votent à leur guise. Je n'y puis rien. Qu'importe, après, mon avis ?*

— Si vous étiez le maître, vous changeriez cependant les choses ?

— *Quelles choses ?* repris-je de plus en plus étonné, monsieur le Directeur veut s'amuser un peu d'un pauvre curé.

. . . .

Mais que voulez-vous que je vous dise, monsieur le Directeur ? assurément nous sommes souvent tracassés et les lois ne sont pas *tout à fait justes pour nous. Mais comme ni vous ni moi n'y pouvons rien faire, que nous servirait-il d'en parler ? — ! ! !*

Et c'est bien là, en effet, l'attitude politique que des voix même plus autorisées, n'ont cessé de préconiser au nom du Saint-Siège. Lorsque la loi d'abonnement, succédant à la loi des Fabriques (mai 1895), préludait à la spoliation complète des Congrégations religieuses, en les frappant d'une énorme taxe, cent fois inique, Mgr Fu-

zet, archevêque de Rouen, qui s'était bruyamment prononcé pour le devoir de la soumission, répondait dans une lettre publique à l'avis contraire émis par le cardinal Langénieux :

Il ne s'agit, en ce moment, de rien moins que de savoir si l'Eglise de France va abandonner son attitude pacifique et perdre les résultats acquis des directions pontificales, pour entrer en campagne ouverte contre le gouvernement et s'engager dans un effrayant inconnu.

Fidèle à des sentiments invincibles qui m'inclinent à rechercher dans la concorde de l'Eglise et de l'Etat, un des principaux éléments de la prospérité de la religion et de la patrie; *toujours docile aux directions pontificales,* qui nous recommandent d'apporter, dans nos relations avec le gouvernement de la République, autre chose qu'un vain respect, *je ne me résigne pas à renoncer,* même sur la parole révérée de Votre Eminence, *à une attitude et à des idées qui me semblent conformes aux traditions de l'Eglise et aux nécessités du temps. Il y aurait, de ma part, incohérence et trahison à proclamer la faillite d'une politique ecclésiastique que je tiens pour bonne et grande, même dans la situation actuelle.*

Et l'*Univers* qui, après s'être d'abord prononcé en faveur de la résistance, selon l'instinct naturel de son sens catholique, avait incliné de jour en jour vers le parti de la soumission, finissait par dire, sous la plume de son directeur, Eugène Veuillot :

Nous n'avons jamais dit, ne l'ayant jamais cru, jamais pensé, qu'il fallait voir des réfractaires dans tous les catholiques que l'esprit de résistance, très légitime et très louable en soi, poussait à condamner toute congrégation, toute communauté résignée à subir, comme le permet Rome, la loi d'abonnement. Ce que nous avons indiqué, le voici nettement : *si les outranciers de la résistance, ceux qui l'ont comprise en voulant l'imposer dans des conditions inacceptables pour d'autres, ne sont pas tous des réfractaires, tous les réfractaires sont avec eux* Cela est indéniable. *Oui, les réfractaires et les semi-réfractaires, les francs et les obliques, font, à l'ombre de la loi d'abonnement, un mouvement tournant contre la politique du Pape* (1).

*
* *

Mais laissons de côté le détail des événements, pour observer de plus près le système de suggestions continues, grâce auquel on était parvenu à persuader à presque toute une génération qu'elle cédait à la voix, aux volontés du Saint-Siège, en se lançant à corps perdu dans la démocratie politique et sociale. Ce dernier regard, après ce qu'on a déjà vu, fera mesurer la force du coup de massue que la Lettre sur le *Sillon* a fait s'abattre sur ces illusions et achèvera de faire comprendre que les victimes en soient demeurées étourdies.

L'Encyclique de Léon XIII sur « la condition des ouvriers » n'avait de nouveau que l'application d'une doctrine constante et connue à un état social récemment modifié par des transformations économiques d'une rapidité extraordinaire. Elle fut le grand tremplin dont

1. 26 novembre 1825.

le parti démocrate chrétien crut pouvoir s'emparer, mais il prit un élan si désordonné que le tremplin bascula.

Le jeu fut le même en France qu'en Italie, avec des suites pareilles.

La revue *La Démocratie chrétienne* a publié en 1894, et répandu de tous côtés, une brochure ayant pour titre : *De quel côté vont les encouragements du Pape?* Ils vont, dit-elle, à notre Ecole, dont les chefs s'appellent Léon Harmel, l'abbé Naudet, l'abbé Pottier, Mgr Ireland... (page 7) et cette revue concluait en disant :

Nous n'avons eu qu'un but : Démontrer que le Pape a des sympathies et des préférences pour les *chefs*, les *Doctrines* et *Œuvres* de cette Ecole, que nous pourrions appeler désormais *l'Ecole pontificale* (p. 44).

Ces chefs, c'étaient encore, naturellement, ou ce furent dans la suite, l'abbé Lemire, Marc Sangnier, etc... Au premier rang du parti était alors M. l'abbé Klein qui n'hésitait pas à défigurer ainsi le document pontifical :

Tout entière, d'ailleurs, cette Encyclique, dont la publication est un des plus grands événements de l'histoire religieuse, se dresse comme un exemple et une preuve à l'appui de l'idée que nous défendons. *Il y est moins question du paradis que du salaire, de la propriété et des syndicats; moins question de patience au milieu des épreuves que de justice sociale.* C'est le privilège d'une Eglise vivante, enchaînée à la tradition et capable d'initiative, de pouvoir, sans jamais renier aucun de ses principes, insister suivant les époques sur les idées dont le monde éprouve un plus vif besoin (1).

Ce trait est suffisant pour évoquer le souvenir des autres témérités, des grossiers paradoxes, des surenchères de mauvais aloi qui constituèrent pour une si grande part « les doctrines et les œuvres » des chefs de cette « Ecole pontificale ».

On les vit surtout à l'œuvre dans les retentissants congrès nationaux de la Démocratie chrétienne. Citons un simple extrait du plus grand organe catholique, l'*Univers* (22 octobre 1897) annonçant le congrès de l'année suivante. Chaque ligne en serait à souligner. Il donne le diapason exact.

« Le congrès national de la Démocratie chrétienne, qui se tenait à Lyon en novembre 1896, a brusquement rompu avec cette conception traditionnelle : par la netteté pratique de son programme et de ses vœux, il marque d'une date heureuse l'histoire sociale de notre époque : par son importance numérique, son éclat et sa vie, par son retentissement qui atteignit en échos d'enthousiasme ou de haine les extrémités les plus lointaines de la bataille des idées, il s'élève au-dessus des manifestations doctrinales d'une école ou des assises politiques d'un parti. Il fut un signe des temps, la vibrante éclosion d'un nouvel état d'âme, la preuve que sous les cendres éteintes de conservatisme, qu'en face de la génération qui traîne son éplo-

1. Nouvelles tendances en Religion et en Littérature, p. 125.

rement vers la tombe et l'oubli, une autre s'est levée qui regarde le progrès sans colère, l'avenir sans effroi, et pense qu'il faut être coupable ou fou pour méconnaître les transformations sociales, nier l'évidence, maudire la République et, sortes de hannetons en délire, s'atteler au monde pour le ramener en arrière. C'est la génération audacieuse qui ne veut pas enrayer, mais équilibrer les forces populaires, et prétend que les sociétés ne vacilleront plus sur des bases incertaines quand on leur aura rendu l'appui pondérateur de la justice chrétienne : c'est elle qui croit qu'entre le siècle mouvant et l'Eglise immuable il n'y a pas plus de contradiction qu'entre le voyageur qui passe et l'astre qui l'éclaire dans l'immobilité des cieux. »

Quel était l'organisateur de ces congrès ? Le directeur de la *France libre* de Lyon, M. Mouthon, le futur Mouthon du *Matin !* C'est à lui que M. Léon Harmel, à qui, si l'on croyait son propre témoignage, Léon XIII avait confié la direction de la démocratie chrétienne, écrivait à la veille du congrès de 1897 :

C'était bien à vous qu'il appartenait de le convoquer, vous, vrai Français de France, qui avez tenu si haut le drapeau de l'honneur national. *Vous avez eu l'intelligence de l'intervention paternelle du Saint-Père pour notre salut. Fidèle aux directions de Léon XIII,* vous n'avez pas hésité à affirmer bien haut votre préférence pour les petits et les humbles par votre loyale adhésion et votre dévouement à la Démocratie chrétienne.

... *Oui, mon cher Mouthon, propagez partout les enseignements de Léon XIII* dont la parole est infaillible pour tous les fidèles, et particulièrement libératrice pour la France.

Mais il importait de faire obtenir à « l'Ecole pontificale » un diplôme officiel.

En 1898, M. Harmel conduisait à Rome avec grand éclat un pèlerinage de démocrates chrétiens, et, dans son adresse au Saint-Père, sollicitait une bénédiction qui consacrât le nom et le parti : « Nous la demandons spécialement pour les bataillons d'avant-garde, pour les groupes de *la Démocratie chrétienne* qui ont ici de nombreux représentants. Ils sont vos fils soumis, attentifs à vos enseignements pour les suivre avec plus de promptitude et plus de fidélité ».

Mais la réponse du Pape déçut cette attente. Répondant en français, il évita de prononcer même le mot de Démocratie; et tandis que M. Harmel attirait son attention sur les groupes d'ouvriers, Léon XIII sembla prendre à tâche de souligner surtout la nécessité de soumettre l'action sociale à la direction ecclésiastique.

Les organes du parti n'en changèrent pas moins cet insuccès en triomphe, témoin ce journal, orné d'une croix à son frontispice, la *Croix du Forez*, qui publia, le 22 août, avec ce titre en grosses lettres : « Léon XIII bénissant la Démocratie chrétienne », cet article d'une fantaisie à laquelle il faudrait donner un autre nom, s'il n'y avait à faire la part d'une bonne foi trop aisée à surprendre :

Dans la basilique de Saint-Pierre à Rome, Léon XIII a béni solennelle-

ment, devant les ouvriers français du récent pèlerinage, *la démocratie chrétienne.*

L'illustre Pontife, prenant le drapeau national du Sacré-Cœur, l'a étreint dans ses bras diaphanes, l'a baisé avec effusion et l'a béni d'une façon toute particulière. De suite après, toujours du haut de son trône, *Léon XIII a dit d'une voix forte : « Je bénis spécialement la démocratie chrétienne et j'engage les catholiques à suivre cette voie. »* Il ajoute : « Qui obéit au Pape obéit à Dieu, qui désobéit au Pape désobéit à Dieu. »

Les cardinaux qui présidaient le repas au Belvédère *ont, dans tous leurs toasts, parlé avec enthousiasme de la démocratie chrétienne,* et les pèlerins français de l'acclamer par des applaudissements frénétiques.

La démocratie chrétienne est bien le véritable parti populaire de demain, le parti de l'avenir!...

Voici comment, l'incomparable M. Bœglin, toujours dans l'*Univers* (25 octobre 1827), célèbre cet événement, et, comme pour bien vérifier que les directions pontificales, c'est lui, pousse et admoneste tout ensemble le Pape avec un tact aussi inimitable que sa faconde ampoulée. L'oracle est sur son trépied jour et nuit. Il parle longuement, mais n'ennuie jamais.

Il y a comme un printemps dans la vie de l'Eglise. Le réveil est partout. Depuis que Léon XIII a parlé au siècle, cette Eglise, que la science voulait reléguer dans le musée des grandes choses mortes, reprend sa course féconde et sollicite l'attention universelle. Le parti chrétien des réformes sociales, guidé par Rome, a pris le premier rang parmi ces causes de renaissance et d'irrésistible ascendant. Avec une prescience impeccable des besoins et des devoirs actuels, Léon XIII *a placé les forces religieuses au cœur des questions sociales,* qui marquent notre époque d'un trait distinctif.

Les grands hommes d'Etat sont ceux qui ont su lire dans l'âme de leurs temps, et en extraire, par leur génie, les puissances nouvelles qui y sommeillaient. Ce sont les « représentatifs » dans le sens d'Emerson. Léon XIII appartient à cette famille.

Il a fait entrer le vaisseau immortel de Pierre dans les eaux courantes, et les eaux semblent prendre une direction sûre et pacifique ..

Le pèlerinage ouvrier français, qui vient de symboliser à Rome, *l'alliance de la démocratie avec l'Eglise,* a mis en lumière ces leçons et ces faits. Il a montré avec quelle tendresse le vicaire de Celui qui a prononcé la première parole de pitié : *Misereor super turbam,* accueille, bénit et encourage le monde des humbles auxquels le christianisme a réservé, dans la hiérarchie des honneurs, la première place. On a voulu disserter sur le silence de Léon XIII, à propos de la démocratie chrétienne, comme si la papauté avait l'habitude d'employer des mots dont la signification a varié et variera peut-être constamment. Quelques-uns ont prétendu que ce silence était une condamnation. Il y a je ne sais quoi de mélancolique dans ces byzantinismes. Comme nous sommes loin de nos grands docteurs, de la haute sérénité qui les distinguait, de la largeur d'esprit qui marquait leurs enseignements. *Condamner la démocratie!* Mais les adversaires songent-ils à tout ce qu'il y a de monstrueux et d'antitraditionnel dans ce simple énoncé? Quoi! à travers tous les *stades* de l'humanité, au sein des oligarchies les plus jalouses et aux temps des monarchies absolues, les Pères, les Papes, les docteurs, les théologiens, malgré leurs préférences et les égards dus au milieu, n'ont cessé de reconnaître la légitimité de la démocratie. Et, au moment

où la démocratie « coule à pleins bords », *au moment où elle est la base et le sommet de l'édifice social, où elle est comme la religion politique de l'humanité,* l'Eglise condamnerait la démocratie ! La papauté se mettrait en conflit avec toute l'atmosphère du siècle ! Elle attirerait sur l'Epouse du Christ toutes les malédictions et toutes les hostilités du monde ! Combien la papauté comprend mieux sa mission ! Si, parmi les partisans de la démocratie chrétienne, des têtes généreuses et trop échauffées peuvent confondre l'absolu et le relatif, dépasser la mesure, commettre des imprudences, ce sont là des cas individuels, que la mauvaise foi peut seule feindre de confondre avec l'ensemble du mouvement.

Aussi en face d'oppositions ardentes, le pèlerinage ouvrier a marqué le « *sacrement de confirmation* » *de la démocratie chrétienne,* lui donnant force et prudence..

L'année suivante pèlerinage renouvelé et même tentative, avec un peu plus de réserve. Cette fois, Léon XIII répondit à M. Harmel :

Pour vous, très chers fils, qui êtes la France du travail, vous n'ignorez pas qu'à vous aussi incombent d'importants et graves devoirs qui intéressent la société tout entière. *Et puisque vous venez de faire allusion à la démocratie.* voici ce que, à ce sujet, Nous devons vous inculquer :

Si la démocratie s'inspire aux enseignements de la raison éclairée par la foi ; si, se tenant en garde contre de fallacieuses et subversives théories, elle accepte avec une religieuse résignation et comme un fait nécessaire, la diversité des classes et des conditions ; si, dans la recherche des solutions possibles aux multiples problèmes sociaux qui surgissent journellement, elle ne perd pas un instant de vue les règles de cette charité surhumaine que Jésus-Christ a déclarée être la note caractéristique des siens ; si, en un mot, la démocratie veut être chrétienne, elle donnera à votre patrie un avenir de paix, de prospérité et de bonheur. Si, au contraire, elle s'abandonne à la révolution et au socialisme : si, trompée par de folles illusions, elle se livre à des revendications destructives des lois fondamentales sur lesquelles repose tout l'ordre civil, l'effet immédiat sera, pour la classe ouvrière elle-même, la servitude, la misère et la ruine.

J'ai cité ces paroles afin que le lecteur puisse juger par le commentaire de l'audace avec laquelle on s'emparait du moindre mot du Pape. Il va voir comment ces graves avertissements étaient convertis un une consécration officielle, donnée, non à la démocratie chrétienne, mais au régime politique de la démocratie. Ecoutons encore l'*Univers,* la grande voix des catholiques (10 octobre 1898). C'est M. Pierre Veuillot qui tient la plume.

Cette France, que Léon XIII veut heureuse, forte et grande, cette France, qu'il aime et bénit, *en laquelle Il met le premier espoir de l'Eglise, c'est la France démocratique.*

Décisives sont les paroles prononcées par le Saint-Père à ce sujet.

Dans son adresse, M. Harmel avait dit :

« La démocratie chrétienne, entendue selon le vrai sens catholique, peut rencontrer des adversaires, qui ne la connaissent pas, mais elle ramènera au sein de l'Eglise les foules que le socialisme révolutionnaire en aurait éloignées. »

En répondant à l'illustre modèle des patrons chrétiens, le Pape reprend, *accepte, adopte* le mot « *démocratie* », *le mot et l'état politique et social qu'il représente. Considérant comme établi régulièrement et solidement le règne de la démocratie,* Léon XIII, avec ce coup d'œil si prompt, si profond et si sûr, avec sa résolution si nette, si ferme et si judicieuse, voit et dicte les devoirs de ce nouvel ordre, de cette nouvelle puissance, émue encore de son avènement, troublée de son pouvoir, incertaine de son esprit et de sa direction. Le pilote inspiré signale les écueils et montre le port, et Il dit à la démocratie : Sois chrétienne; tu donneras à la France la paix, la prospérité, le bonheur...

Il faut donc accepter, sans réticences ni regrets stériles et suspects, mais loyalement de plein cœur, la démocratie. Et il faut travailler, avec prudence, ardeur, obstination, à la rendre chrétienne. Quel encouragement pour ceux qui ont entrepris cette tâche difficile et nécessaire, rendue plus pénible par tant de contradictions. La parole du Souverain Pontife les consolera de toutes les amertumes. Ils savent maintenant que la victoire est possible. Car, si le Pape nous dit de travailler à faire la démocratie chrétienne, c'est donc que la démocratie peut le devenir. Le vicaire de Jésus-Christ n'engagerait pas les catholiques dans une voie sans issue.

A cette époque, malgré tant d'efforts, la démocratie n'avait pas encore pu, même sous le nom de démocratie chrétienne, obtenir la ratification de son droit de cité dans le catholicisme. Mais le moment n'était plus éloigné où le Saint-Père, obsédé par tant de manœuvres, et, comme l'a écrit M. Fonsegrive, « cédant à de pressantes sollicitations », allait enfin la lui accorder. L'Encyclique *Graves de communi* parut au commencement de 1901. On sait avec quelles précautions, sous quelles réserves et restrictions, jointes aux avertissements les plus graves, Léon XIII autorisait par cet acte l'action populaire catholique, si clairement définie par lui, à se parer du nom de démocratie chrétienne.

Cette fois, ce fut le triomphe. La dernière digue parut avoir cédé sous la pression du flot, et tout fut submergé. Léon XIII n'avait entendu autoriser que l'usage du mot expurgé de son sens politique; en un clin d'œil et comme par mot d'ordre, il fut tenu pour avéré qu'il sanctionnait tous les faits. « Le Pape a accepté le mot et la chose » : tel fut aussitôt le cri; et la chose, c'était, non plus l'action populaire chrétienne, mais les exemples, « les doctrines et les œuvres » des démocrates chrétiens.

M. Marc Sangnier, qui marchait alors tout au premier rang, écrivait dans le *Sillon :* « Dès lors la démocratie chrétienne fait partie intégrante du catholicisme... *il n'est donc plus loisible de refuser d'être démocrate chrétien* ». L'abbé Bœglin écrivait à tous les journaux qui s'alimentaient de ses correspondances :

Ce n'est pas la première fois que Léon XIII approuve et consacre la Démocratie chrétienne... En fait les catholiques sociaux, les démocrates chrétiens ou les chrétiens sociaux, ont été, au sein du catholicisme, *les seuls qui aient*

répandu les doctrines romaines... L'encyclique actuelle marque avec éclat le triomphe doctrinal et disciplinaire des démocrates chrétiens...

Et, pour m'en tenir à ces exemples, l'abbé Dabry, dans la *Vie catholique* :

Le Pape a parlé. Il consacre le *vocable* et *le fond* de la démocratie chrétienne.

L'orientation des doctrines catholiques vers les questions sociales fait désormais partie de l'enseignement de l'Eglise... *l'Eglise reprend aujourd'hui le véritable esprit de la révolution.*

En France, comme en Italie, ce fut, sous le couvert de démocratie chrétienne, un débordement de démocratie politique et sociale. Le Pape avait accepté le mot et la chose. Le jeune clergé, le *Sillon*, l'association catholique de la Jeunesse française elle-même, nageaient en pleine eau démocratique, et l'on sait que ceux qui n'entraient pas dans ce courant étaient réputés « les ennemis intérieurs du catholicisme ». Sa funeste progression échappait plus et attirait moins l'attention du Saint-Siège de ce côté-ci des monts que de l'autre, à cause de la distance, et parce que le mouvement s'y développait avec moins de heurts. Mais, rien qu'à voir le lien de sympathie et de solidarité qui unissait les démocrates de l'un et l'autre pays, on devinait que la même œuvre se poursuivait parallèlement des deux côtés. Et c'est un trait qu'il faut encore marquer.

En Italie, comme en France, les recommandations pontificales étaient si peu observées que, moins d'un an après l'Encyclique, Léon XIII dut intervenir avec autorité. En échange de la reconnaissance du nom accordé aux démocrates italiens, le Pape leur avait demandé le sacrifice de leur autonomie en les rattachant à l'Œuvre des Congrès. Ce fut l'objet de résistances qui obtinrent un demi-succès. Le ton n'en était guère rassurant, car, par exemple, la direction du *Domani d'Italia*, annonçant l'envoi au Saint-Siège et aux évêques d'un memorandum sur la question, disait dans le même numéro :

La direction du *Domani d'Italia* reste pour le moment à son poste, forte de la confiance de ses amis. Quant à l'avenir, nous attendrons le résultat des démarches annoncées plus haut (l'envoi du mémorandum au Vatican). En tout cas, le but de notre journal demeure invariable... Nous chercherons... *à faire sortir le christianisme des sacristies et à le ramener dans la vie, à associer notre profond amour du catholicisme à toutes les saines et bonnes aspirations du temps,* à combattre pour la démocratie, pour les progrès du droit social, pour l'organisation publique des classes, *pour que les classes inférieures passent des mains des anciens gouvernements féodaux au peuple des nouvelles démocraties.*

Et le groupe démocrate chrétien de Rome adoptait le 18 février l'ordre du jour suivant :

Le groupe démocratico-chrétien de Rome accepte, en signe d'obéissance et d'attachement filial au Saint-Siège, les directions pour l'action économico-sociale des catholiques, confirmant de nouveau son inébranlable confiance que l'alliance efficace du catholicisme avec la démocratie sera le gage de prochains heureux succès pour les revendications de l'Eglise *et les ascensions civiles des humbles vers la paix sociale dans le christianisme.*

Par une lettre du cardinal Rampolla, il fut accordé que « les forces de la démocratie chrétienne », au lieu d'être subordonnées et incorporées à l'Œuvre des Congrès, lui seraient simplement « coordonnées » (18 février). Mais le mouvement d'indépendance ne se ralentit point. Dans l'espace de quelques mois, le Pape dut infliger un blâme public à l'abbé Murri, à divers organes, et enfin, le 27 janvier 1902, parut la célèbre Instruction de la Congrégation des Affaires ecclésiastiques sur l'action populaire ou démocratie chrétienne, nouvel effort pour conjurer les déviations croissantes qui devaient produire les funestes résultats que l'on sait.

Or, pendant ce temps, quelle opinion les grands journaux catholiques français donnaient-ils de ces graves incidents à leur public ? Ils n'avaient qu'une préoccupation, en atténuer la portée. Et cette préoccupation allait jusqu'à leur en faire rejeter, à mots à peine couverts, la responsabilité sur la froideur de l'Œuvre des Congrès pour la démocratie, et à se porter garants — ah ! le bon billet ! — de la fidélité des démocrates aux directions du Saint-Siège. Ne fallait-il pas avant tout que rien ne ralentît le mouvement en France ?

C'est encore l'*Univers* qu'il faut citer. L'un de ses correspondants romains ordinaires, Mgr Glorieux, lui adressait le 16 juin 1901 cette prose émolliente :

Voilà trois mois qu'a paru l'Encyclique *Graves de communi;* ses fruits sont déjà manifestes.

La masse des catholiques et des prêtres italiens a puisé dans les enseignements et les directions du Pape une nouvelle ardeur; l'immense majorité a pris sans difficulté le drapeau de la démocratie chrétienne. Une dizaine d'évêques au moins ont adopté ce même sujet pour leur mandement de Carême...

Voilà pour le gros de l'armée des catholiques italiens. Mais *aux deux extrémités*, on constate encore *une légère divergence.* D'une part, la présidence du Comité permanent, dans ses circulaires, *évite d'employer le terme de démocratie chrétienne.* Don Albertario le lui a reproché l'autre jour assez violemment. Pourtant, la divergence est plutôt superficielle. La présidence approuve publiquement dans ses propres circulaires les documents très significatifs et très précis que publient, d'après les ordres du Comité général, les membres de la section d'Economie chrétienne, MM. Toniolo, Medolago, Rezzara...

On le voit donc : ces difficultés paraissent faciles à vaincre. *Il n'en est pas moins vrai que le soin avec lequel la présidence évite de parler de « démocratie chrétienne » excite des soupçons et produit une fâcheuse impression sur une certaine partie des groupements de jeunes démocrates chrétiens ; par une réaction assez facile*

à comprendre, leur adhésion à l'œuvre des congrès reste plus extérieure qu'intime et cordialement confiante.

Mais il serait injuste d'exagérer leurs torts, ET LE PAPE, QUI EST AU COURANT DE TOUT CE QUI SE PASSE, CONTINUE A MONTRER POUR CES BENJAMINS DE L'ACTION SOCIALE UNE PRÉDILECTION MARQUÉE.

Il n'en faut d'autre preuve que ce qui se passait, il y a un mois, au congrès de Milan...

Ce qui s'est passé à Milan se reproduira vraisemblablement par toute l'Italie. Ce serait donc une précipitation bien mal avisée, sinon de l'injustice, de vouloir trouver dans la petite crise présente une occasion nouvelle de critiquer les démocrates chrétiens en leur attribuant tous les torts.

On peut se rassurer; ce n'est pas chez les catholiques italiens, de quelque nom qu'ils s'appellent, qu'on trouvera jamais des réfractaires aux directions pontificales. ***Les journaux des démocrates chrétiens n'ont reçu du Pape jusqu'ici que des éloges et des approbations ; tous ceux qui les attaquent pourraient-ils en dire autant ?***

Cette bonne volonté générale permet de prévoir ce qui va se passer. *L'Osservatore Romano* le disait l'autre jour dans un judicieux article...

On le voit; il n'est pas question de lancer des excommunications. Au contraire. On demande à tous de rester cordialement dans le rang, et en même temps, *on réclame de l'œuvre des congrès elle-même les efforts nécessaires pour attirer et garder ces juvéniles impatiences dans son orbite.*

Grâce à la présence immédiate du Pape et à la sincère bonne volonté de tous, ce résultat, on peut en être sûr, n'est ni douteux, ni lointain.

Pour le moment, IL SERAIT INEXACT D'EXAGÉRER LES PETITES DIFFICULTÉS PRÉSENTES (1) *et injuste d'en attribuer toute la responsabilité à une seule des parties.*

Quant à *La Croix*, qui aimait à garder sur des faits de cette nature un silence prudent, son correspondant, Mgr Vaneufville, ne pouvant pousser la discrétion jusqu'à ne pas parler de l'Instruction de la Congrégation des Affaires ecclésiastiques, commençait ainsi sa lettre en termes qu'on aurait crus soufflés par M. Bœglin :

C'est pour parer à toute fâcheuse conséquence de *ce qu'on pourrait appeler* UN EXCÈS DE BIEN que, sous l'instigation de Léon XIII, le cardinal Rampolla vient d'adresser aux évêques d'Italie les documents que nous publions.

Y voir une condamnation de la démocratie chrétienne serait les déna-

1. Le préambule de l'Instruction de 1902 portait :

« Personne n'ignore comment se sont manifestées, surtout dans ces derniers temps, des divergences d'opinions concernant le mode de développer et de promouvoir l'action démocratico-chrétienne en Italie, chose qui n'a pas peu contribué à troubler cette union et cette harmonie tant désirées et tant inculquées par le Saint-Père. »

Ainsi donc le Souverain Pontife constate de nouveau que l'harmonie entre catholiques est troublée et l'union compromise, et cela à cause des divergences d'opinion concernant le mode de développer et de promouvoir l'action démocratico-chrétienne.

Déjà le Pape avait fait cette même constatation lors de la publication de l'Encyclique *Graves de Communi*. Il disait :

« Les graves discussions sur la question sociale qui ébranlent en plus d'une nation et depuis longtemps l'union des cœurs, vont chaque jour se multipliant; leur ardeur est telle que les esprits les plus sages en viennent, à bon droit, à ne plus savoir que penser et à être saisis d'inquiétude. »

turer. C'en est seulement une réglementation *et l'on ne réglemente que ce qui est autorisé*.. Comment supposer du reste que le Saint-Siège vienne à se déjuger et condamner aujourd'hui ce qu'il approuvait hier. C'est outrager la plus haute autorité de la terre de lui prêter ces contradictions!

Ne peut-on pas dire que, sans l'outrager directement, il y avait un respect pour lui et des ménagements pour les autres qui n'étaient pas loin de la trahison?

Arrêtons-nous là.

***

Ce n'est pas sans regret, sans avoir à surmonter plus d'une répugnance, que j'ai rappelé tout cela. On aimerait mieux oublier et n'être désagréable à personne. Mais l'intelligence de ces faits passés est nécessaire à celle du présent. Encore une fois, si l'on ne connaît la genèse du mal, si l'on renonce à scruter la plaie, comment jugera-t-on du remède?

Il l'a sondée, cette plaie, il en a mesuré les ravages et jugé les causes invétérées, ce grand Pape qui porte d'une main paternelle et sûre le fer dans sa profondeur.

Qu'on relise la Lettre sur le *Sillon* à la lumière de ces faits. Elle apparaîtra comme le remède souverain à ce mal que, sous le nom d'*esprit démocratique*, il a vu capable de répandre la gangrène dans tout le corps religieux, comme il l'explique et le décrit admirablement.

Si celui-ci est docile à sa main, et, pour sortir des images, si les esprits sont dociles à sa direction, si les cœurs s'unissent généreusement à sa volonté, le sens catholique, profondément atteint, revivra.

Pour l'heure, le malade se montre encore maussade. C'est cependant pour lui une question de vie ou de mort.

Quant à nous, nous élevons vers S. S. Pie X un cri d'admiration et de reconnaissance.

Les catholiques français devraient tous s'unir dans cet élan. Ils en ont un motif très spécial dans la sollicitude particulière que le Saint-Père a manifestement pour leur patrie. Est-ce présomption de dire qu'il pense surtout à elle, dans ses angoisses présentes et au milieu de tant d'abandons? C'est pour elle surtout qu'il parle, qu'il agit, c'est sur sa foi traditionnelle, sur son attachement pour le Saint-Siège, providentiellement renouvelé au cours du XIXe siècle, qu'il compte pour refaire un pays chrétien qui soit comme le pivot du catholicisme au milieu des sociétés ébranlées. Oui, je crois qu'une des grandes pensées de S. S. Pie X est de refaire une France catholique. C'est une œuvre à laquelle il consacre un dévouement, un amour héroïques qui devraient tous nous enflammer.

Le bon sens, le bon sens chrétien des simples ne s'y trompe pas. J'en recueillais, ces jours derniers, la naïve et forte expression dans un de ces mots spontanés que l'analyse déflore. Tout y est exprimé cependant: la majesté, la force, la splendeur de l'action pontificale, et l'enthousiasme reconnaissant du peuple pour qui elles se déploient. C'est la parole d'un commerçant qui, au sortir d'une conversation d'affaires avec un membre de l'*Action française* jetant à la fin cette interrogation : et notre pape Pie X? répondait avec un beau geste : « Pie X, Monsieur? Pie X, c'est le premier roi de France! »

Emm. BARBIER.

INFORMATIONS ET DOCUMENTS

M. JOSEPH SERRE ET LES "INFILTRATIONS MAÇONNIQUES"

Le chapitre consacré à M. J. Serre, dans les « Infiltrations maçonniques », a provoqué, de sa part, l'intéressante lettre qu'on va lire. La seule équité nous ferait un devoir de l'insérer; ce devoir nous est rendu encore plus facile, par la courtoisie de sa réclamation. Nous aurons seulement à la faire suivre des remarques qu'elle comporte.

Lyon, 73, Cours d'Herbouville, 8 déc. 1910.

Monsieur l'Abbé,

« Je viens, un peu tardivement, de lire votre beau volume *Les Infiltrations maçonniques dans l'Eglise*, important et remarquable travail où je n'ai pas été surpris de figurer dans 25 pages.

« Voulez-vous me permettre, puisqu'il s'agit de mon honneur de croyant, quelques petites observations qui diminueront notablement, je l'espère, la portée de vos critiques.

« 1° La page que vous déclarez « faire tache » sur ma « belle orthodoxie » (ce qui prouve que vous croyez à cette dernière), cette page *Une hypothèse mystique sur l'origine de l'Homme*, est brûlée depuis longtemps. Dès que j'ai su que cette idée était suspecte à l'Eglise j'ai détruit toutes les brochures, à peine parues, j'ai même écrit aux quelques personnes que je savais en avoir un exemplaire, pour le leur reprendre et le brûler. Vous voyez, Monsieur l'Abbé, que mon zèle contre l'hérésie a presque l'ardeur du vôtre (ce qui est un beau témoignage en ma faveur, surtout quand il est à mes dépens).

» 2° Les fréquentations ou collaborations que vous me reprochez sont anciennes pour la plupart et n'existent plus. Elles ne prouvaient nullement d'ailleurs le caractère suspect de ma pensée, car je n'ai jamais adopté les erreurs de ces personnes ou de ces revues. Je croyais bon au contraire de répandre mes idées dans des milieux suspects ou neutres plutôt que convertis et catholiques.

» 3° Je vous ferai observer que j'écris surtout pour les incroyants ou les demi-croyants, qui ont besoin de moi, les autres n'en ayant que faire.

De là ma façon un peu paradoxale, un peu neuve, de présenter les choses. Il y a mille aspects, mille paysages dans l'orthodoxie, peut-on dire. *Non nova*, je suis d'accord avec vous; *sed nove*, cela n'est pas défendu, je pense.

» La même bonne intention m'a fait parfois choisir des éditeurs non catholiques, afin d'atteindre un certain public.

» 4° Evidemment, ces bonnes intentions de ma part ne m'absoudraient pas, si mon œuvre était « dangereuse et mauvaise ». Je vous avoue que je ne puis le croire. Les quelques paradoxes qu'on pourrait me reprocher ont disparu de la deuxième édition du livre dont vous citez la première *(l'Eglise et la Pensée)*. Le contexte les expliquait d'ailleurs; malheureusement les critiques ne peuvent pas citer le contexte. Je voulais montrer, selon la belle thèse de l'abbé de Broglie qui n'a jamais été suspecte à l'Eglise, que le catholicisme renferme *éminemment* dans sa transcendance divine tout ce qu'il y a de beau et de bon dans les religions humaines, et qu'il est la religion parfaite, *la* Religion, avec une majuscule.

» 5° Quant à ma thèse de la Conciliation des contraires et de la Largeur d'esprit, vous semblez croire que j'entends par « contraires » le vrai et le faux, le bien et le mal, c'est-à-dire les contradictoires et l'absurde, tandis que j'entends par là, (je m'en suis expliqué cent fois) « les formes opposées et complémentaires du Bien et du Vrai », qui sont toutes dans le catholicisme et constituent l'orthodoxie même.

» Au fond, Monsieur l'Abbé, nous faisons la même œuvre. Cette orthodoxie, que vous défendez si bien, j'en montre la grandeur, l'ampleur, la beauté, et je justifie votre zèle. Je n'ai pas d'autre *doctrine* que la vôtre, et je l'entends dans le même sens. Nos *méthodes* seules diffèrent, mais tout chemin n'est-il point bon qui mène à Rome, et à Rome intégrale. Ne croyez pas que ma *Conciliation* ait le moindre rapport avec le *Concessionnisme* ou le *ninimisme* des libéraux demi-croyants, dont je suis l'adversaire résolu. Au fond je suis un *absolutiste*, un *intégraliste* au sens philosophique du mot, et ma largeur d'esprit très réelle, très sincère n'est (et c'est là l'originalité de ma méthode) qu'une préparation, une grandiose justification de l'intransigeance. N'avez-vous point remarqué ma philosophie de l'*anathème?*

» Je voudrais donc, Monsieur l'Abbé, que vous ayez pour moi des sentiments un peu plus fraternels, puisque mon but est absolument le vôtre. Ma conviction est que si vous me compreniez tout à fait, vous ne me combattriez pas. J'ai conquis M. l'abbé Delmont; et M. l'abbé Elie Blanc, dans la page que vous citez de lui (p. 223 de votre livre) ne fait que me répéter et s'approprier ma thèse, ce qui est une singulière façon de prouver que j'ai tort. Le malentendu entre lui et moi est qu'il croit que ma philosophie est le *syncrétisme*, tandis que c'est le *synthétisme*, ce qui n'est pas du tout la même chose. Compléter « Jésus par Bélial » serait pour moi le plus affreux des blasphèmes — et une sottise. Je ne rêve pas du tout de compléter la mentalité catholique par une autre, ou par d'autres, mais de montrer que la mentalité catholique est la mentalité complète, ce qui est bien différent. Et c'est alors qu'elle a le droit d'être intransigeante!

» 6° Ma *Vie d'Ernest Hello*, publiée par la Bonne Presse et chaudement recommandée par *la Croix*, vous la nommez « une sorte d'attentat littéraire et religieux » parce que je fais d'Hello un esprit large, au lieu d'un intransigeant superbe — ce qu'il était aussi en effet. Mais pour moi l'un n'empêche ni n'exclut l'autre. Hello était un esprit large *et* intransigeant. Il avait *d'autant plus* raison de haïr le mal, que le mal est vide et négation pure,

comme le prétend ma philosophie; le mal n'est si horrible que parce qu'il n'est que cela : néant, destruction et désespoir, et rien autre chose.

» 7° Enfin, permettez-moi de relever quelques petits détails de votre texte, qui ont leur importance. Vous me faites dire : « Dieu c'est *l'être* à l'état de nature », j'avais dit : *l'Etre* (avec une majuscule) ce qui est très différent (p. 235). — Dans une note (p. 226) vous imaginez cette phrase : « Cet homme n'est pas méchant » comme exemple de proposition philosophique; et cela n'a rien de philosophique. — A mes définitions métaphysiques de *l'hérésie* ou de *la vertu* vous répondez avec M. Blanc (p. 227) que la vertu est une habitude morale », et l'hérésie « la négation obstinée d'un dogme », double évidence qui n'avait rien à démêler avec mes thèses. — Un peu plus loin, avec le même M. Blanc, vous dites que « deux vérités peuvent *contraster* mais ne sont pas *contraires*, qu'il ne peut s'agir de les *concilier* mais de les harmoniser », — ce qui devient une pure question de mots.

» Excusez, Monsieur l'Abbé, cette trop longue lettre. N'ayant nulle prétention à l'infaillibilité, je me déclare prêt à rétracter toute erreur doctrinale, voulant, comme vous, garder ma foi pure de toute hétérodoxie et de tout contact mauvais. Des prêtres très orthodoxes, des laïques ultra-intransigeants m'ont maintes fois félicité de mes œuvres et de ma philosophie, capable, disaient-ils — « de faire grand bien ». Vous voyez que tous les avis ne sont pas les mêmes.

» Dans l'espoir, Monsieur l'Abbé, que vous voudrez bien publier cette lettre intégralement dans le prochain numéro de votre revue *La Critique du Libéralisme* où ont paru les attaques, je vous prie d'agréer l'assurance des sentiments les plus respectueux de votre tout dévoué,

» Joseph SERRE. »

Le lendemain, cette lettre était suivie d'un post-scriptum accompagné de la carte suivante :

« Je prie Monsieur l'Abbé Barbier de vouloir bien joindre la page ci-incluse à ma Lettre d'hier dont elle est le Post-Scriptum, et l'insérer avec elle dans le prochain numéro de sa revue, dont j'apprécie d'ailleurs la valeur et l'intérêt très actuel.

» Tout en requérant cette insertion, au nom de la défense de la foi elle-même, j'assure encore une fois M. Barbier des sympathies d'un frère d'armes qu'un peu de brume lui a fait prendre de loin pour un ennemi. »

« *P. S.* — Mon feuilleton philosophique de la *Justice sociale* est antérieur de composition et d'envoi à l'Encyclique *Pascendi*. Le modernisme n'y est d'ailleurs que dans les *mots*, non dans les *choses*. — Une dernière remarque. Dans votre minutieuse enquête sur mes œuvres, (dont je vous remercie en tant qu'auteur) vous vous montrez un habile avocat du diable, mais votre sujet même vous interdisait de parler de celles de mes études où je combats le modernisme *(M. Loisy et la Clé de sa méthode)*, le spiritisme *(Lettres philosophiques)*, le libéralisme et la fausse conciliation de M. Paul Sabatier, le faux traditionnalisme *(Un athée catholique, M. Jules Soury)*, la fausse science, et toutes les négations modernes. Vous ne pouviez non plus parler de ma collaboration à des revues ultra-orthodoxes, telles que l'*Université catholique* de Lyon, ni de tout ce qui prouve avec évidence que je ne suis ni gnostique, ni ésotériste, ni théosophe, mais catholique intégral. Cela ne rentrait pas dans votre thèse. Pourtant la justice est une balance, et la

pensée, si elle veut être juste, une *pesée*. Avec votre digne collègue, M. Elie Blanc, vous n'admettez pas que la vérité soit un équilibre : je m'en aperçois, et à mes dépens. Ne prenant qu'une moitié de mes œuvres, et, dans cette partie, seulement quelques phrases dont, forcément, vous écartez le contexte. vous réussissez à créer contre moi une apparence d'hétérodoxie. Je crois fort que cette apparence n'est qu'une illusion d'optique. Il serait bien plus facile en tout cas, et plus utile peut-être, de tirer de l'ensemble de mes œuvres une vaste apologie de l'Eglise. Tel fut du moins le but et l'intention de ma foi, à laquelle vous voulez bien d'ailleurs rendre un hommage dont je vous demeure reconnaissant.

» J. S. »

Je suis très désireux d'accorder à M. J. Serre toute satisfaction légitime. Mais, d'autre part, en cette matière, la conciliation ne saurait se faire au détriment des intérêts de la vérité qui sont en cause.

M. J. Serre n'est point pour nous un ennemi, mais un frère qui se trompe de chemin. On l'en a averti. Il me voudrait animé, à son égard, de sentiments plus fraternels, c'est-à-dire qu'il croit avoir à se plaindre d'un manque de charité chrétienne. La charité fraternelle qui commande de ne point présumer témérairement des intentions et de rendre justice à tous, mais qui est fondée sur l'amour de Dieu et le zèle pour son service et qui, s'étendant à tous les hommes, est due, en premier lieu, à tous les vrais enfants de l'Eglise, commande aussi de s'opposer, autant qu'on le peut, à l'invasion des erreurs dans son sein, et de combattre publiquement celles qui, publiquement, se propagent. Et, alors, ce devoir exige qu'on en contredise les auteurs. C'était le cas.

Il ne m'en avait point coûté de dire : « M. J. Serre est, nous en sommes persuadé, un catholique très sincère. Il en a la réputation probablement très méritée. » (15 sept. 1910, p. 674). Il émet ici une profession d'attachement aux doctrines de l'Eglise qui l'honore et qui écarterait, s'il en était besoin, tout doute sur ses intentions. Mais, ce ne sont pas les intentions, ce sont les faits dont il s'agit. Il affirme n'avoir pas d'autres doctrines que ses contradicteurs; il en a cependant appuyé de très différentes. Il se pique d'un zèle égal contre l'hérésie; mais il me permettra de dire que c'est un zèle bien peu sûr et bien peu éclairé. Quand on veut faire œuvre d'apologiste, la condition première est de connaître la vérité catholique. Comment M. Serre a-t-il pu, à propos des origines de l'homme, prendre à son compte les inventions anticatholiques de la Gnose, sans se douter de ce qu'il faisait, et écrire qu' « elles n'altèrent aucune vérité chrétienne? » (l. c. p. 677). Il est prêt à rétracter toute erreur. On ne peut que louer cette noble disposition. Mais l'erreur émise fait son chemin. Il eût été plus sage de ne pas se mettre dans le cas de rétractations insuffisantes pour en réparer l'effet. La collaboration d'un homme de la valeur de M. Serre, pourrait assurément être précieuse pour la controverse catholique, mais quand il dit que nous faisons la même œuvre, je suis

bien obligé de lui faire remarquer qu'il se trompe et que la sienne n'est pas la nôtre. Il ne veut voir, dans la différence qu'une question de méthode : en quoi il se rencontre, encore sans s'en douter, avec les modernistes. Et j'ai le regret de maintenir que sa méthode, définie par lui en ces termes qui suffisent déjà à en révéler la témérité : « Une nouvelle conception de l'orthodoxie, » est « dangereuse et mauvaise ». A-t-il même une exacte conception de l'orthodoxie? Il ne faudrait pas la chercher dans ce passage de sa lettre où il dit qu'elle est constituée par les formes complémentaires du bien et du vrai. L'orthodoxie consiste très simplement à conformer sa croyance et ses doctrines aux enseignements de l'Eglise. Elle n'est pas ailleurs, et il ne saurait y en avoir de conception nouvelle. L'orthodoxie offre, nous dit-on, « des paysages divers ». Passe pour l'image. Mais c'est à la condition que ces paysages soient pris de son point de vue exact. Etait-ce la cas de M. Serre?

Cela dit, il faut ajouter quelques remarques.

Les explications de M. J. Serre ne me paraissent malheureusement apporter aucun éclaircissement sérieux aux critiques dont sa « vaste apologie de l'Eglise » a été l'objet, ni en infirmer la portée. Elles manquent même de netteté en plus d'un point ou témoignent des mêmes illusions.

Il a retiré une brochure qu'il n'aurait pas fallu écrire. C'est pour le mieux. Mais, en dehors de là, il a multiplié les articles et fait une propagande très active de ses autres écrits où il expose sa nouvelle conception de l'orthodoxie. Certains « paradoxes » ont été abandonnés dans une seconde édition de l'*Eglise et la pensée.* Il lui en avait été donné acte (l. c. p. 690). Mais j'ai montré, au même endroit, que c'était un abandon de pure forme et que l'auteur n'avait pas su se défendre d'y revenir. Aussi bien, ces paradoxes sont-ils essentiels à sa méthode.

Les collaborations ou fréquentations qu'on lui reproche sont anciennes. Encore est-il qu'elles sont la preuve de rapprochements regrettables et d'une communauté de sympathies peu rassurante. Et, d'ailleurs, M. Serre écrivait ses articles dans les *Entretiens idéalistes,* concurremment avec ceux de M. Paul Vulliaud, dans les années 1908, 1909 et jusqu'en mai 1910. Est-ce donc si ancien?

C'est un désir très louable de se faire lire par les incroyants et les demi-croyants, surtout quand on ne leur présente pas pour véritable une doctrine frelatée; mais ce désir excuse-t-il un catholique de se faire éditer par les librairies qui se font une spécialité des publications les plus impies?

Sur le fond même de sa fameuse théorie, la lettre de M. Serre montre qu'il n'a pas encore saisi la témérité et le danger de ses « paradoxes. » Après avoir écrit en cent endroits et sous cent formes différentes que « la vérité est dans l'union des contraires », il ne voit ici qu'une

« question de mots » entre deux vérités qui *contrastent* et deux vérités, ou plutôt deux propositions, *contraires*. Il y a cependant toute la différence d'une apparence simple à la réalité profonde. Tant que M. Serre n'aura pas d'abord fait accepter que les mots de la langue française signifient tout autre chose que ce qu'ils ont exprimé jusqu'ici, sa conception de la vérité et de l'orthodoxie, quoi qu'il en soit, se présentera comme un *syncrétisme*, c'est-à-dire comme une erreur capitale et non comme l'équivalent du *synthétisme* que le catholicisme réalise.

Si le modernisme n'était que dans les mots de ses articles publiés par la *Justice sociale*, ce serait déjà trop, car le modernisme dans les mots ainsi pratiqué, introduit le modernisme dans les idées. On n'habille pas la vérite du nom de l'erreur. C'est l'illusion et la manie de M. Serre (l. c. p. 689). Mais, en outre, sa mémoire le sert mal deux fois. C'est postérieurement à l'Encyclique *Pascendi*, (le 7 décembre 1907), qu'il écrivait dans ce journal un compte-rendu fort louangeur de l'*Expérience religieuse* de W. James, œuvre éminemment moderniste, et en s'associant explicitement aux propositions les plus téméraires de l'auteur (1).

Quant à sa vie d'Ernest Hello, c'est une formule trop vague, trop incomplète et trop inexacte, de dire qu'il a simplement montré en lui le type de l'esprit catholique « large *et* intransigeant ». La largeur qu'il lui prête, et qui permet à M. Serre de mettre presque toutes ses théories personnelles au compte de son héros, est incompatible avec la saine intransigeance qui a fait la gloire de celui-ci. Les chaudes recommandations de *la Croix* ne changent rien à cela. M. Henri Hello, prêtre, neveu du grand écrivain, nous a adressé une lettre fort explicite, pour s'associer à notre protestation contre cette sorte « d'attentat littéraire et religieux ». Mais M. Serre n'apporte rien au débat qu'une rectification de pure apparence, je crois inutile d'insister sur ce point.

Les sympathies et encouragements qu'il se flatte d'avoir reçus d'éminents catholiques, ne sauraient non plus tenir lieu d'arguments. Les faits sont ce qu'ils sont. Tels que je les ai exposés — et, après les citations détaillées que j'ai faites, M. Serre n'a guère bonne grâce à se plaindre qu'on n'en donne pas le contexte, — il faudrait montrer qu'ils ne sont pas entachés d'erreur. Peut-être, au surplus, M. Serre se flatte-t-il trop aisément d'avoir conquis les suffrages. Voici ce que Mgr Delmont m'écrit pour ce qui lui est personnel :

Lyon, 12 décembre 1910.

« Cher Monsieur le Directeur,

« J'ai conquis M. l'abbé Delmont », vous écrit M. Joseph Serre.

« Conquis » à *sa personne* de catholique pratiquant, poète à ses heures, je le suis.

1. *Les Démocrates chrétiens et le modernisme*, p. 146.

Mais conquis à *ses idées* « de synthèse nouvelle et universelle », de religion d'Eglise à l'esprit large, je ne le suis certainement pas.

Que M. Joseph Serre veuille bien se rappeler notre dernière entrevue aux Facultés catholiques de Lyon, où mon éminent collègue, Mgr Blanc et moi, nous avons vivement combattu *ses idées*.

Ce n'était pas le fait d'hommes « conquis », pas plus conquis que M. Henri Hello, protestant contre la transformation de son oncle en une sorte de théosophe.

M. Joseph Serre doit donc rayer de ses papiers « la conquête de l'abbé Delmont » : si modeste et si facile qu'elle soit, elle ne datera que du jour où M. Joseph Serre aura renoncé à ses fâcheuses théories.

Bien à vous, cher Monsieur le Directeur,

Mgr Théodore DELMONT.

M. Serre se plaint encore de ce que j'ai passé sous silence certains autres écrits dont l'orthodoxie lui ferait honneur. Je n'ai pas dit qu'il n'ai rien écrit de bon. Mais ce qu'il a écrit de bon ne saurait justifier ce qu'il a écrit de mauvais. Toujours victime de son système, il paraît croire que la vérité est dans l'équilibre de l'un et de l'autre. En matière de foi, l'axiome conserve toute sa valeur : *Bonum ex integra causa, malum ex quocumque defectu.* L'intégrité est la condition absolue de l'œuvre bonne, et toute erreur la gâte. Or, dans celle de M. Serre, l'erreur surabonde à son insu. Elle perce même parfois dans les pages qu'il croit pures, malgré son effort sincère pour défendre la vérité. Je pourrais ajouter que je n'ai pas, non plus, relevé tous ses écrits imprudents, comme par exemple, sa récente et enthousiaste apologie de Lacuria dans les « Entretiens idéalistes » (1910), qu'il a ensuite fait tirer en brochure et répandue de son mieux. Peut-être serons-nous amenés à y revenir.

Je veux surtout faire observer que les témoignages d'estime et d'approbation accordés à M. Serre par des catholiques ne sauraient faire un équilibre légitime à ceux, beaucoup plus formels, qui lui sont venus de la part d'écrivains qui travaillent manifestement contre l'Eglise. Il ne se peut que les éloges des uns et des autres soient également justifiés. De toute nécessité, il y a illusion d'une part ou de l'autre. Je laisse au lecteur de juger de quel côté est la présomption d'une méprise.

Il sait déjà que M. Paul Vulliaud adhère avec enthousiasme à la philosophie de M. Serre et voit en lui « une lumière de notre temps », et que le Dr Alta en a fait un compte-rendu des plus élogieux (l. c. p. 218).

Mais, puisque le nom de ce dernier revient sous ma plume, j'entrerai ici dans quelques nouveaux détails. Ils montreront quelles sont les vraies affinités de M. Serre, et, la circonstance s'offrant, achèveront d'édifier sur le rôle joué si longtemps par ce malheureux prêtre, jusqu'au jour où les « Infiltrations maçonniques » l'ont définitivement démasqué.

On se souvient de sa participation au mouvement occultiste, de ses articles impies dans la *Justice sociale*, et de son *Evangile de l'Esprit*, œuvre de révolte et de haine contre l'Eglise, qui se couvre des théories de la Gnose.

Voici d'abord un détail piquant. On sait que le nom d'Alta est le pseudonyme sous lequel M. Mélinge s'est toujours caché. Pour lancer la philosophie de M. J. Serre dans le grand monde, il trouva moyen d'en faire accepter un compte-rendu détaillé par le *Gaulois* (27 décembre 1895), et, afin de donner plus de crédit à sa réclame, s'avisa que son nom véritable, d'ordinaire si dissimulé, sonnerait assez aristocratiquement et en même temps demeurerait assez déguisé, s'il y joignait un titre nobiliaire. L'article parut donc avec cette signature : Comte Mélinge.

Le Comte Mélinge présentait au public du *Gaulois* « un petit livre de la dimension des *Pensées*, tout au plus, ou des *Lettres provinciales*, et qui est tout simplement un petit chef-d'œuvre de réflexion, de bon sens, de bon style, et, par surcroît, *le plus concluant et le plus fin remède à ce scepticisme découragé qui est la maladie de nos contemporains*. »

Ce petit livre, c'était « A la découverte du vrai », de M. J. Serre : « *véritable éclair de Pentecôte* dans notre nuit où le vrai gît plus perdu, plus inaperçu que l'était l'esprit sous la lettre pour les Juifs du temps de Pilate, etc.. M. J. Serre est aussi un découvreur de voie nouvelle », etc..

Dans l'*Initiation* (juin 1900), le Dr Mélinge consacre un autre article, plus développé, non moins haut de ton, à la brochure « au Large », du même découvreur, et y développe, avec enthousiasme, sa théorie de la vérité, résultant de l'union des contraires, comme « un retour à la largeur vraiment catholique, c'est-à-dire universaliste ».

Il y a des docteurs, dont la garantie suffit à rendre suspecte tout système religieux qu'ils approuvent; et plus ils s'échauffent pour une théorie, même émise par d'honnêtes esprits, moins ceux-ci doivent se sentir assurés d'être dans la vérité. M. Mélinge est de ces docteurs au premier chef. M. J. Serre en serait-il à l'apprendre?

Sans m'étendre davantage sur les révoltes et les blasphèmes du prêtre infatué d'orgueil qui le chaperonnait avec tant de zèle, je me bornerai à deux textes. En 1901 et 1902, M. Mélinge, aliàs Dr Alta, a écrit dans l'*Etincelle*, sous le pseudonyme d'Eleuthère, une série d'articles dont le leit-motiv est la nécessité de renouveler la foi et l'Eglise par la science et la Gnose; c'est le même que celui de l'*Evangile de l'Esprit*, et ici, comme là, c'est toute l'Ecriture, l'Evangile surtout, dont les textes viennent à tout instant corroborer cette thèse impie. Eleuthère s'efforce

de soulever le clergé et les laïques contre l'absolutisme et la scandaleuse ignorance de l'Eglise. Un jour, il intitule son article : « Paroles à mon frère le prêtre-serf »; le lendemain : « Paroles à mon frère le laïc-serf ». Le premier débute ainsi :

Voici des années que j'étudie les choses de l'Eglise dans la société et dans les livres, et j'ai acquis la certitude que la hiérarchie ecclésiastique, du haut en bas, vit dans une atmosphère toute factice qu'elle s'est faite à elle-même, et absolument séparée de la vie intellectuelle de l'humanité, tant dans l'antiquité chrétienne que dans les temps modernes. De ce chef, exagérant jusqu'à l'absurde son rôle conservateur, elle s'est constituée comme une embolie dans le système intellectuel de l'humanité globale, et, de là, sa haine pour le progrès de l'esprit humain et ses prohibitions dans le champ vaste de la recherche des lois et des principes sans lesquels il est impossible de rien comprendre aux faits, etc...

Un autre jour (novembre 1901), voici comment ce curé d'une paroisse, qui faisait chaque semaine le prône et le catéchisme, parlait d'une des vérités les plus fondamentales de la religion. Après avoir invoqué contre l'ignorance et la malfaisance de l'Eglise les preuves historiques, il en invoque une, d'ordre théologique :

Tout le système catholique est basé sur l'idée du péché originel. Eh bien! *je mets au défi* (ainsi souligné) un théologien, quel qu'il soit, de me dire ce que c'est que le péché originel. Aucun d'entre eux n'a jamais su et ne sait pas encore quelle est la nature et l'essence du péché originel. J'ajoute que, le jour où ils le découvriront, ils se tairont plus que jamais. Mais ce jour-là n'a pas encore jusqu'ici lui pour eux. — Ces vérités-là, il est bon de les carillonner, pour rappeler à ceux qui ont le devoir de savoir, que leur ignorance est un péché mortel, pour eux-mêmes, et pour les autres dont la vie éternelle leur est confiée.

Dernier trait. Après la condamnation du modernisme, en 1908, il a paru une brochure intitulée : *L'Encyclique antimoderniste : objections à Pie X, par Jean II.* L'imprimeur se cachait aussi bien que l'auteur, sous cette firme fictive : Héliopolis, Mikaël, éditeur, 1908. Le fond, le style, certains traits gnostiques, auraient peut-être permis de devenir l'auteur de ces impiétés sacrilèges. Mais la « Revue du spiritualisme moderne » (14 juillet 1910), qui s'ouvre, d'ailleurs, par un article du Dr Alta, nous en épargne la peine par cette réclame sous la couverture : « L'Encyclique antimoderniste, etc... Petit chef-d'œuvre de logique, d'une portée toujours actuelle et qui dépasse son titre. On y trouve et on y reconnaît les qualités solides de l'auteur de l'*Evangile de l'Esprit.* » Cet exécrable pamphlet était encore l'œuvre de M. Mélinge, curé de Morigny.

Nous ne pouvons donc que nous féliciter d'avoir démasqué ce loup déguisé sous l'habit d'un pasteur.

S'il est de ceux avec qui M. J. Serre a cessé ses relations, il est juste d'en donner acte à celui-ci. Mais, quelles que soient ses dispositions personnelles, son répondant était hier ce qu'il est aujourd'hui. Quelle peut être la valeur d'une « apologie de l'Eglise » à laquelle ses pires ennemis applaudissent?

A défaut des arguments directs qui ne paraissent pas avoir prise sur son intelligence, cet argument indirect ne devrait-il pas faire comprendre à M. J. Serre que nous avons quelque raison de considérer son œuvre comme « dangereuse et mauvaise? »

Il aurait peut-être souhaité que nous insistions moins. Cette réponse lui montrera, du moins, qu'on le prend au sérieux. Quels services, en effet, il pourrait rendre à la cause catholique, en consacrant à la pure orthodoxie le talent et les dons remarquables d'écrivain qu'il a gaspillés dans sa vaine et présomptueuse tentative!

Emm. Barbier.

CAUSONS SÉRIEUSEMENT

Causons sérieusement, lecteur ami ou inconnu, de choses qui sont sérieuses.

Figaro se hâtait de rire du monde, pour n'être pas obligé d'en pleurer. On voit des choses qui, prises superficiellement ont un côté bien plaisant, et l'on pourrait en rire, mais à la condition que le rire fût assez perçant pour tuer par son éclat. Malheureusement on ne meurt plus du ridicule dans cette France où il y a maintenant à peu près autant d'histrions que de personnages jouant un rôle politique. Et puis, le public rendu de plus en plus *indifférent* et insouciant de tout par ce charlatanisme général, ne retire du persiflage le plus juste qu'une satisfaction fugace, sans en retenir ni même en comprendre la leçon. Si le public — je parle du peuple catholique — comprenait, il pleurerait d'humiliation pour lui-même et pour sa noble et sainte cause.

Une question de moralité est toujours sérieuse; elle l'est d'autant plus qu'elle se pose dans un ordre plus général. L'amoralité politique a des conséquences encore plus graves que l'amoralité privée.

C'est un principe, n'est-ce pas? que quiconque exerce l'autorité, l'influence, doit mettre ses exemples à l'unisson de ses conseils, sous peine de s'enlever tout prestige, d'affaiblir ses leçons, et même d'en déconsidérer l'objet à proportion du désaccord que l'on constaterait entre ses paroles et ses actes.

Qu'un père de famille léger de mœurs adresse à son fils de hautes leçons de morale; qu'un prêtre cupide prêche le détachement avec de grands éclats; qu'un poltron exalte le courage militaire, ou qu'un homme politique, dont l'attitude a offert pendant quinze ans le spectacle de tous les compromis se donne pour l'apôtre de l'intransigeance, le cas est toujours le même, le résultat aussi, résultat inévitable, qui est de discréditer des vertus si peu prises au sérieux par celui même qui joue le rôle de les inculquer.

Et si cette inconséquence est le fait d'hommes ambitionnant d'être reconnus pour chefs, acceptés comme tels, s'ils se font comme une gageure de mettre autant d'emphase dans leurs déclamations qu'il y a eu de faiblesse dans leurs actes, et cela, quand il s'agit de représenter la grande cause catholique, convenez qu'il en rejaillit une sorte de déshonneur sur elle et que c'est là un spectable immoral.

Certes, on n'est pas toujours coupable d'avoir erré, encore que les chefs. ou ceux qui se mettent en avant pour l'être, assument des responsabilités particulières. Mais, quand on a donné le mauvais exemple, on ne peut reconquérir le droit de parler et celui d'être écouté qu'à une condition, c'est de confesser son erreur et de dire bien haut : Ne faites pas ce que j'ai fait, mais faites ce que je vous conseille aujourd'hui. Cela ne donne pas beaucoup de prestige, j'en conviens, et c'est pourquoi il pourrait être plus sage de s'effacer. Mais c'est indispensable, si l'on ne veut pas perpétuer des équivoques et entretenir un scepticisme fatal aux plus belles causes.

Sans cela, loin de réveiller les énergies catholiques, ces discours ampoulés ne feront que les maintenir en léthargie.

C'est le grave reproche que méritent certains journaux, certains orateurs catholiques, beaucoup plus préoccupés, il faut bien le dire, de conserver leur place à notre tête, que de donner les exemples nécessaires de sincérité et d'abnégation.

Obligés, sous la forte et irrésistible impulsion de S. S. Pie X, s'ils ne veulent être jetés à la côte, d'adopter un langage, et, en apparence du moins, un plan de conduite opposé à ceux qu'ils avaient tenu jusqu'ici, ils plaident aujourd'hui le pour avec autant de chaleur, sinon avec autant de conviction, qu'ils soutenaient hier le contre. Leur premier devoir eût été d'expliquer loyalement, et à leur honneur, une contradiction qui saute à tous les yeux, en reconnaissant la nécessité d'une conversion, en professant qu'ils ne sont plus ce qu'ils ont été, en désavouant ce qu'ils ont fait dans le passé à l'encontre de ce qu'ils affirment dans le présent. Mais l'amour-propre et une vanité vulgaire les en empêchent. Ils ont cru, eux aussi, qu'il leur suffirait de « s'adapter » à la situation nouvelle; ils ont l'air de croire que la cause sacrée de la religion s'accommodera bien d'être défendue par eux comme celle de l'ordre l'est par M. Briand, et ils ne s'aperçoivent même pas, dans leur palinodie, qu'ils déblatèrent contre eux-mêmes.

Ces observations, auxquelles je regrette de ne savoir pas donner plus de force, sont déjà venues plus d'une fois sous ma plume au spectacle des événements d'hier. Un récent discours de M. Piou, président de l'*Action Libérale*, en renouvelle l'actualité.

La Croix du 17 décembre nous apprend que, le jeudi précédent, s'est tenue, rue Monsieur, la réunion annuelle de la *Presse régionale*.

Les lecteurs de cette revue connaissent bien cette association fondée sous les auspices de M. Piou et de M. Féron-Vrau. Ils savent que, sous le prétexte de créer une presse catholique, elle a dépensé beaucoup d'argent pour substituer à la véritable presse religieu-

se une presse essentiellement constitutionnelle, c'est-à-dire absolument inoffensive et pas mal opportuniste.

La Croix nous donne l'allocution prononcée par le président de l'*Action Libérale* au banquet qui suivit la réunion et l'intitule en grands caractères : « Important discours de M. Piou ». Quel est le discours de M. Piou qui n'est pas « important », surtout pour *La Croix?* Important, celui-ci l'est, en effet, au point de vue des réflexions qu'on vient de lire.

Après de longs compliments, l'orateur aborde la partie substantielle de sa harangue, dont le moindre défaut est peut-être l'absence de toute pensée ferme, de tout programme tant soit peu net, déguisée par la boursouflure du ton.

Supposez que le banquet se tenant chez un intransigeant de mon espèce, il s'y soit permis, sans nommer personne, une critique cinglante de M. Piou et de l'Action libérale; et dites s'il aurait pu mieux s'exprimer qu'en ces termes :

L'heure est venue de parler net, d'agir net.

Qui peut se persuader encore, devant la persistance et l'audace des agresseurs, que par des concessions, des transactions, on se prépare une situation moins dure? Le moindre mal! nous en mourons. Le moindre mal peut être le pire des maux. *(Applaudissements).*

Le pire des maux, c'est l'effacement, l'abdication, la complaisance pour les méchants! Il y a quelque chose de pire que le reniement déclaré, c'est l'abandon souriant de ses principes, c'est le lent glissement avec des airs de fidélité. « Je crains plus le poison que la hache », disait Windthorst, et moi aussi je crains l'empoisonnement pour les catholiques. Je crains qu'ils ne se persuadent qu'en cédant aujourd'hui sur un point, demain sur un autre, ils désarmeront leurs adversaires et trouveront grâce. Qu'ils se feraient de grandes illusions! Quand ils auront livré doucement ce qui fait leur force, leur sève, leur vie, ils seront les prisonniers du pouvoir, prisonniers honteux d'eux-mêmes; car en sacrifiant leur liberté, ils n'auront pas gardé la dignité qui honore la défaite et prépare la revanche.

M. Piou poursuit :

Oserai-je prononcer un mot, que beaucoup d'entre vous trouveront d'une singulière audace : Soyez intransigeants; à cette heure, votre intransigeance est votre sauvegarde.

Compter sur des concessions sérieuses est folie! Vous jouer, vous énerver, voilà tout ce qu'on veut pour vous! Devant une pareille situation, plus dangereuse que l'hostilité déclarée, il faut parler ferme et dire sans détour à vos adversaires : « Ne comptez pas sur nous pour être ni des complices ni des dupes. *(Applaudissements).*

Continuez donc à éclairer le pays comme vous le faites tous les jours. Dites-lui les choses telles qu'elles sont, dites-lui qu'il n'a rien à espérer que de son courage et de sa ténacité. Et puis, aussi, maintenez la discipline dans votre parti; je me trompe, maintenez la discipline dans nos rangs, car nous ne sommes pas un parti. Ne laissez pas d'espoir à ceux qui vous abandonnent ou qui vous trahissent. Le Christ a dit : « Il ne faut pas rompre le roseau à demi-brisé, mettre le pied, sur la mèche qui fume encore... » Et nous devons, dans nos combats, nous inspirer de sa parole.

Soyons pleins d'indulgence pour les personnes, pleins de compassion pour les faiblesses; oublions même les injustices et les injures. Mais, quand des soldats jettent leurs armes, quand ils abandonnent les rangs au plus fort de l'action, soyez inflexibles. Ne leur dites pas : Vous aurez encore notre concours; vous n'aurez plus notre estime. Ni concours ni estime : à cette condition, nous conserverons au milieu des angoisses que nous traversons la phalange résolue, inébranlable, dont nous avons besoin pour tenir tête à l'ennemi. La victoire ne dépend pas de nous. Ce qui dépend de nous, c'est de conserver sans tache notre drapeau.

Si nous sommes une minorité, soyons une minorité qui honore sa cause et jusqu'à sa défaite arbore son drapeau. Nous n'en imposerons que par notre cohésion, notre inflexible ténacité, par la confiance que nous inspirerons à nos amis, le respect que nous inspirerons à nos adversaires.

Je passe pour modéré, eh bien! laissez-moi vous dire que j'ai trop vécu dans la vie publique pour n'être pas pleinement éclairé, pour croire à l'efficacité des demi-mesures. On ne gagne rien par le silence, par les capitulations plus ou moins déguisées, par les habiletés dans lesquelles on finit toujours par s'embourber.

Nous ne serons quelque chose qu'en restant intégralement tout ce que nous devons être. Revendiquons nos droits sans violence, sans passion, mais avec une fermeté que rien ne désarme, et une clairvoyance que rien ne trouble.

On s'est toujours imaginé qu'on aurait raison des catholiques avec de bonnes paroles, de vagues promesses, quelques sourires aimables. Non, mille fois non.

La paix, nous la souhaitons de toutes nos forces, mais la paix avec l'honneur.

Lorsque vous aurez montré que vous ne capitulerez pas lâchement, et convaincu tous ceux qui vous lisent de la nécessité d'une résistance obstinée, vous aurez utilement servi notre cause. On ne craint que les forts, on ne compte qu'avec ceux qui résistent.

Quand les puissants trouvent en face d'eux des hommes résolus, ils sont plus prêts aux concessions, que lorsqu'ils ont affaire à des timides ou à des courtisans.

L'Eglise a plus gagné à l'attitude du Saint-Père au lendemain de la Séparation, qu'à toutes les concessions pécuniaires dont on prétendait payer son abdication. Jamais l'Eglise n'a paru plus puissante que le jour où elle a tout sacrifié pour garder l'intégrité de sa constitution et la plénitude de son institution...

Je bois à la presse catholique, à ses fiers écrivains dont le cœur vaut le talent, qui sur les terrains les plus difficiles ne reculent jamais, n'abandonnent jamais leur poste de combat. Je bois à ces inflexibles, à ces inlassables, qui ne capituleront ni aujourd'hui, ni demain, ni jamais! *(Longues salves d'applaudissements).*

Oh! ces « inflexibles » de la *Presse régionale,* qu'ils ont dû baisser modestement la tête, en savourant le juste éloge de leur inflexibilité!

Mais infortunée cause catholique, si elle se paie de cette monnaie fausse et de ces vaines parades.

M. Piou a failli reculer devant sa propre audace, en donnant un

conseil d'intransigeance. Cela se comprend de sa part. C'est ce qu'il a dit de plus naturel.

Mais laisson de côté le persiflage.

Il veut sans doute qu'on le prenne au sérieux. Y a-t-il même un homme plus sérieux que M. Piou? Sa parole ne peut avoir d'autre signification que de confirmer ses exemples. Mais si les exemples donnent aux paroles le plus sanglant démenti, quel sera le fruit de ses conseils? Il ne saurait être autre que de persuader à tous ces ménagers de la chèvre et du chou, comme M. Piou se le persuade à lui-même, que l'effacement, les compromis et les reculades du président de l'*Action Libérale* sont pour les catholiques le comble de l'intransigeance. Ou, s'ils ne l'ont pas cru, comme ils ont dû rire, le nez dans leur verre, de ce grand chef, pourtant si sérieux!

Et je dis que c'est là un spectacle immoral, d'une immoralité d'autant plus grande qu'il tourne à la dérison d'une cause plus sacrée.

Car, enfin, c'est hier même qu'on a vu des soldats et aussi des lieutenants de M. Piou « abandonner les rangs au plus fort de l'action » pour accorder à M. Briand une confiance scandaleuse. Est-ce d'eux qu'il a cru parler en s'écriant : « Vous n'aurez plus notre estime; ni concours ni estime »? M. Piou se serait évanoui, si l'on avait donné un tel sens à son discours. C'est hier même, qu'à l'heure où s'engageait le combat, lui-même se faisait porter absent par congé. Il est revenu ensuite prendre sa place, quand il a vu que d'autres marcheraient sans lui et qu'il passerait pour déserteur.

L'effacement qu'il condamne, n'est-ce pas celui de cette minorité qui, au lieu d'honorer sa cause jusqu'à la défaite en arborant son drapeau, ne se résignait pas, malgré les affronts publics de Briand ou de Méline, à être l'adversaire d'un gouvernement persécuteur?

Ce « glissement avec des airs de fidélité », qui lui inspire de si justes inquiétudes, « ces capitulations plus ou moins déguisées dans lesquelles on finit par s'embourber », n'est-ce pas toute l'histoire des campagnes électorales qui, de période en période, ont réduit l'ancienne opposition catholique, nombreuse, compacte et agissante, à ne plus compter comme nombre et à n'être plus qu'un simulacre de parti?

Qui donc s'est persuadé que, « par des concessions, des transactions on prépare une situation moins dure », sinon le grand politique qui, à l'heure où s'élaborait la séparation de l'Eglise et de l'Etat, bernait Rome avec l'espoir de mettre Rouvier dans sa poche et d'acheter Clémenceau?

L'on remonterait ainsi, d'événements en événements, jusqu'à la fondation de l'*Action Libérale* basée sur ce programme du pur libéralisme : « La liberté, ***sous toutes ses formes et tous ses aspects***, dans le domaine politique comme dans le domaine de la conscience, voilà ce qui peut nous guérir »; jusqu'à l'époque où M. Piou, prenant en main la conduite des catholiques constitutionnels (1892), débutait par l'invention tant célébrée de ce « programme minimum » qui a donné lieu aux plus inconcevables applications de ce moindre mal dont, en effet, nous mourons.

Et ce libéralisme de M. Piou n'est pas relégué dans une histoire déjà ancienne, puisque, même après le discours de S. S. Pie X pour la béatification de Jeanne d'Arc, il osait affirmer encore son vieux programme, et donner pour mot d'ordre, avec Cyr, de *La Croix*, que rien n'était changé.

Que dis-je? C'est aujourd'hui même que se manifeste le libéralisme persistant du grand chef de l'action catholique et son attachement obstiné aux illusions que je viens de rappeler. Nous allons le saisir sur le fait. J'ai observé plus haut que M. Piou, dans son discours à la *Presse régionale*, avait omis d'allumer sa lanterne en s'expliquant sur ces « droits » qu'il invite les catholiques à soutenir avec une intransigeance désespérée, et que l'emphase du ton dissimulait l'absence de toute pensée ferme, de tout programme tant soit peu net. Ce n'était que prudence de sa part. Toute vérité n'est pas bonne à affirmer partout. Mais ce que le Président de l'*Action libérale* s'abstient de dire à Paris, il le proclame plus librement en province, devant des auditoires plus choisis.

Un journal de Besançon, l'*Eclair Comtois* donne le compte-rendu « sténographié » du discours prononcé par M. Piou, le 11 décembre (huit jours avant l'autre) au punch d'honneur qui lui fut offert en cette ville. Le premier est comme l'ébauche du second. Afin qu'on n'en doute pas, je citerai ce passage de la fin :

Vous dites : « Ah! ce radical-ci est moins mauvais que celui-là ». A la Chambre, ils sont tous aussi mauvais les uns que les autres. Laissez tous ces gens-là de côté. Soyez battus, mais soyez-le sur un homme à vous, qui représente bien vos idées! Soyez la phalange qui ne capitule pas! Ce sera un des nôtres, dites-vous, ou ce ne sera pas!... (Bravo! Bravo!).

Et j'ajoute : Si celui que vous aurez choisi vous trahit, s'il manque aux engagements qu'il a pris, exécutez-le sans pitié!... C'est comme cela qu'on donne du courage aux autres. Quand ceux-ci sauront qu'ils ont derrière eux un peuple qui les juge, ils n'auront pas envie de vous trahir pour dîner chez un ministre.

Telle est, mes chers amis, la ligne de conduite que vous devez suivre. Ce n'est pas que je veuille que vous ne contractiez pas d'alliances. Au contraire, pourvu que ce soient des alliances vraies, sincères, et propres. Il faut savoir s'entendre, mais il ne faut pas s'entendre en faisant des concessions sur des questions de liberté. Il faut comprendre qu'à l'heure actuelle il ne peut y avoir aucune concession, quand il s'agit de défendre sa conscience. C'est elle la grande attaquée, aujourd'hui, c'est à vous d'en être les champions. Il faut, sur ce point être des intransigeants!... Ce mot vous étonnera dans la bouche d'un vieux libéral, mais il n'est pas trop fort.

Mais, à Besançon, M. Piou s'est montré plus explicite sur les principes qu'il s'agit de défendre, sur ces « droits » sacrés qu'il nous invite à servir avec une indomptable énergie. C'est même la principale partie de son discours.

J'y relève d'abord, au point de vue démocratique, ce passage qui ferait croire que notre grand leader n'a pas eu le loisir de lire la lettre de S. S. Pie X sur le *Sillon* :

Nous sommes, nous, le parti des ruraux, le parti des humbles! *La reli-*

gion dont nous nous réclamons, ne veut connaître d'autre égalité ou inégalité parmi les hommes, que celle du sacrifice ou de la vertu. Et ce sont ces principes que nous avons essayé de mettre en pratique!

Voici maintenant pour le programme de défense catholique. Ceux qui connaissent la politique du Ralliement et de l'Action Libérale verront clairement que M. Piou n'a rien abandonné ni rien appris. Ses clichés sont inusables.

Ni privilèges, ni faveurs ! Nous voulons que ceux qui ne pensent pas comme nous puissent exprimer leur pensée ; nous voulons essayer de les convaincre, on ne nous forcera jamais à les opprimer. (Applaudissements répétés).

Nous voulons le droit commun. Il nous suffit. Est-ce que, par hasard, la Vérité est entrée dans le monde avec le patronage et les faveurs des puissants?... Elle s'est dressée contre eux quand ils ont commis des abus. Au temps des martyrs, le pouvoir public appartenait à César. Ce ne sont pas les chrétiens qui l'ont tracassé. Il les a frappés! Il les a refoulés dans les catacombes comme des bêtes féroces. Les chrétiens surent souffrir! Ils avaient en face d'eux des maîtres impérieux et durs : C'étaient des Césars cruels qui les faisaient massacrer. Et cependant, quand ils allaient à la mort ils disaient : « César, ceux qui vont mourir te saluent! »

Ils ne s'insurgeaient donc pas contre l'autorité légale, quelque hostile qu'elle leur fût. Ils la respectaient.

Saint Paul disait : « Respect à César! Je suis citoyen romain et j'en remplis les devoirs. » Et cela vous explique pourquoi nous éliminons toutes les querelles de parti et que nous disons comme disaient les premiers chrétiens et comme disaient les apôtres : « Respect au pouvoir établi et guerre à la violence, à l'oppression et à l'injustice », ces deux choses-là ne sont nullement inconciliables.

Nous disons en troisième lieu : Amélioration du sort des travailleurs!... Ce n'est pas pour quelques-uns seulement que la vérité a été apportée!... Ce n'est pas pour une élite que le Christ est mort sur la croix. Il est mort pour tous, et il a voulu que le salut de tous fût assuré.

Voilà qui peut rassurer les pacifiques sur les conséquences de l'opposition formidable que M. Piou est en train de soulever. C'est bien la même que depuis quinze ans : opposition formidable, mais héroïquement fidèle à la défense du terrain constitutionnel et des principes glissants du libéralisme.

Est-ce que ces professions d'intransigeance dans la bouche d'hommes qui se gardent bien de désavouer leur passé, ne sont pas, en pareille matière, une sorte de profanation? Car la cause de la religion et de la foi ne supporte pas d'être ainsi traitée.

A l'heure où j'achève d'écrire ces lignes, vient de paraître l'*Univers* du 18 décembre. Sous ce titre : « Paroles opportunes », il reproduit tout le passage du discours de M. Piou à la *Presse régionale* cité plus haut, et son directeur ajoute : « *Nous sommes heureux de retrouver sous cette forme éloquente, les idées que nous soutenons depuis si longtemps avec une conviction passionnée.* »

Ainsi donc, l'intransigeance qui convient aux catholiques, l'horreur des compromis et du moindre mal qu'ils doivent avoir, la résistan-

ce aux glissements funestes, sont celles dont l'*Univers*, à l'envi de M. Piou, leur a donné l'exemple « depuis si longtemps » et « avec une conviction passionnée », par exemple, lorsqu'en 1893, il repoussait la candidature de Paul de Cassagnac, ce grand chrétien, en faveur du libre-penseur judaïsant Bascou; lorsqu'il flirtait avec l'américanisme et donnait la main aux novateurs et aux démocrates chrétiens les plus avancés, ou lorsque Pierre Veuillot, au lendemain des élections de 1906, réformait en ces termes la conduite des catholiques vis-à-vis du suffrage universel : « Comment jamais le reprendre? En usant à son égard d'autres procédés. Au fond, si nous en disons beaucoup de mal, *pratiquement nous l'honorons trop. Nous croyons l'échauffer en lui parlant de droit, de liberté, de nobles sentiments. Il bâille. Et nous l'entretenons aussi des injustices de la veille. Il s'endort. Nous l'ennuyons, tout simplement. Imitons les Jacobins, les sectaires et les socialistes, qui savent l'estimer à sa juste valeur et le prendre comme il est. Causons avec lui, surtout, de ses intérêts matériels et du lendemain. Voilà ce qui l'intéresse. Nous ne disons pas qu'il faille renoncer à toute revendication, à toute protestation d'ordre moral. Coûte que coûte, on doit s'affirmer ce qu'on est, et maintenir le droit. Mais il faut faire cela pour nous-mêmes, et aussi pour l'avenir, plus que pour l'électeur...* »

Voilà ce qu'était « depuis si longtemps » cette « conviction passionnée ».

Voilà comment la conviction d'hier nous est donnée pour garantie de celle d'aujourd'hui. Car, si ce n'est pas là ce que les Piou et les Veuillot veulent nous faire entendre, s'ils nous contestent le droit de le dire, l'opinion catholique, abusée et bernée, doit se retourner vers eux et leur demander bien en face : alors, de qui se moque-t-on ici?

E. B.

DOCUMENTS POUR L'HISTOIRE DE LA L. P. D. F.
ET DE L'A. L. P.

On a lu dans le dernier numéro les observations provoquées par le projet d'une Fédération internationale des Ligues catholiques et par le rapport de la secrétaire générale de la *Ligue Patriotique des Françaises* à la réunion qui se tint à Bruxelles dans ce dessein.

Ces observations étaient comme un chapitre complémentaire de l'histoire de cette ligue et de celle de l'*Action Libérale populaire* déjà racontées par cette revue. On n'a qu'à consulter les tables des tomes déjà parus.

Nous avons estimé nécessaire de relever les inexactitudes du rapport de Mlle Frossard sur les origines de la L. P. D. F., que nous avions présentées précédemment sous leur vrai jour, documents en mains.

Mlle Frossard a donné, en cette circonstance, pour expliquer et légitimer, sans paraître en avoir besoin, la formation de la L. P. D.

F., cette raison qu'il s'agissait de bien autre chose que d'élections : « Le mal n'était pas seulement dans les lois », et l'on sait que le grand reproche adressé par la L. P. D. F. à la *Ligue des Femmes Françaises* était d'avoir un but électoral.

Or, à tous les redressements que le devoir, le besoin de vérité et de justice nous ont déjà fait opposer à ces assertions par lesquelles la bonne foi de beaucoup de personnes a été surprise, va s'ajouter un document encore inédit, qui appuiera sans réplique nos remarques sur le rapport de Bruxelles.

On lit dans l'Echo de la *Ligue Patriotique des Françaises* (2me année, n° 14, février 1904, page 301) un article intitulé : « Le L. P. D. F. Ce quelle est, ce qu'elle veut », dont voici le début :

« Née de l'indignation générale, la *Ligue Patriotique* veut protester contre l'injustice, réagir contre l'indifférence, protéger l'âme du peuple et l'âme de l'enfant, et travailler, par tous les moyens d'action à la portée des femmes à défendre la Foi et la liberté !

» La *Ligue Patriotique* veut une France chrétienne c'est à-dire croyante et aimante... *Mais pour cela il faut des lois chrétiennes*, et, **fondée dans un but électoral**, elle poursuit son œuvre :

» 1° *Par une préparation immédiate qui est la* **Caisse électorale ;**

» 2° Par une préparation éloignée mais influente qui consiste :

» A éclairer,

» A « rendre service ».

» A éclairer par la Diffusion de la bonne Presse, par les Conférences et les Causeries populaires...

» A « rendre service » par la création ou le développement des institutions sociales, telles que les Secrétariats du peuple, les Mutualités, les Syndicats de femmes, la Caisse de l'enfance, les garderies d'enfants.. qui ont pour but le relèvement moral et matériel des classes ouvrières, etc... ».

Voilà, je le répète, qui est sans réplique.

Puisque l'occasion s'en offre, j'ajouterai aussi à tant d'autres documents, deux pièces détachées, émanant, il est vrai, d'un groupe local, mais qui donneront un spécimen de ce que produisait la collaboration de la L. P. D. F. et l'A. L. P.

Le commentaire sera superflu pour ceux qui savent lire et tant soit peu réfléchir.

Il s'était fondé, en 1905, dans le XIVe arrondissement de Paris, une feuille mensuelle intitulée « L'Action sociale » où l'intime union des deux Ligues s'affirmait plus ouvertement que partout ailleurs.

Voici l'article qu'on lisait dans le premier numéro de la première année, janvier 1905, sous le titre : « La Paix sociale ».

La réconciliation entre tous les Français paraissait, il y a quelques années, bien près de s'accomplir (on est en 1905).

D'une part, les présidences sages et tolérantes de Sadi Carnot et de Félix Faure

avaient préparé l'apaisement; d'autre part, par respect pour la parole pontificale, l'opposition intransigeante des partis monarchistes s'éteignait peu à peu, *et la République, indiscutée, acceptée de tous, de presque tous*, si l'on veut, *entrait, semblait-il, dans une ère de concorde et de vraie liberté* (en 1899).

Assurée du lendemain, à l'abri des menaces, la République paraissait en état de réaliser toutes les belles promesses d'autrefois.

Les consciences seraient réellement libres : on pourrait s'associer comme on voudrait, grouper à son gré, des sympathies, des aspirations ou des intérêts; on chercherait loyalement les remèdes des souffrances humaines; on tendrait la main aux faibles; on relèverait les abattus. La Fraternité aurait enfin son jour.

Hélas! ce fut là un beau rêve, mais ce ne fut qu'un rêve!

La République ne devint pas ce qu'elle avait promis de devenir : le gouvernement de tous pour tous.

Les Jacobins veillaient; ils s'emparèrent du pouvoir (en 1899).

Aussitôt, sous prétexte de défendre la République que personne ne menaçait ils inaugurèrent un régime de persécution et de tyrannie. Ils érigèrent en principe que la République était leur bien propre. Pour être un républicain, il fallut penser absolument comme eux sur toutes les questions religieuses, sociales, politiques, voire même sur toutes les questions historiques, scientifiques et littéraires.

Tous les esprits indépendants ou soupçonnés d'indépendance devinrent suspects et furent traités en ennemis.

Et depuis plus de cinq ans (???), la France vit — ou plutôt se meurt — sous un régime d'odieuse oppression.

Les meilleurs des Français sont proscrits.

Une à une les libertés conquises nous sont ravies.

Les consciences sont violées; aucune croyance n'est respectée.

Le mensonge et la délation sont élevés à la hauteur d'institutions politiques.

On trompe les malheureux et on se moque de leurs souffrances puisqu'on ne fait rien pour eux.

On excite à la haine les uns contre les autres les fils de la même patrie; entre les partis en lutte, le fossé se creuse et s'élargit au point de devenir infranchissable; le désordre est partout, les ruines s'amoncellent, et l'on se demande avec angoisse si la France, trahie par ceux mêmes qui ont mission de la défendre, survivra à de pareils déchirements!

Eh bien! il ne faut pas, il ne faut jamais désespérer de la France. Elle a eu, elle aura toujours de superbes et de triomphants réveils!

Nous nous sommes groupés autour d'un Français dont le patriotisme ne connaît ni les défaillances, ni les découragements. Sous la direction de Jacques Piou, chef aussi expérimenté que courageux, l'*Action Libérale Populaire* s'est donné pour mission de reconstruire en notre France ce qui a été détruit, de reconquérir ce qui a été perdu!

Œuvre immense!

Mais la difficulté de la tâche doit stimuler l'effort.

Travaillons à la réconciliation des Français ; éteignons les haines ; apaisons les discordes ; propageons la vérité, qui unit ; combattons l'erreur, qui divise ; soyons les apôtres de l'amour par la parole et surtout par l'exemple ; unissons dans un même élan de fraternité ceux d'en haut et ceux d'en bas !

C'est là l'*Action sociale!*

Cette action ne sera pas vaine. Des Français ne restent jamais indifférents. quand on leur parle de justice et de charité.

Ainsi, l'*Action Libérale Populaire* redonnera à la France, à la vieille nation chrétienne, sœur aînée des nations civilisées, le moyen le plus sûr de retrouver sa force et sa grandeur, de continuer dans le monde sa sublime mission d'éducatrice, et encore, et toujours, d'y faire, selon l'énergique expression du poète, son métier de flambeau ! C. BAZELET.

Un autre jour (Première année, n° 6), on lisait :

C'est dans son pays, à Saint-Gaudens d'abord et à Toulouse ensuite, que notre président Jacques Piou est allé ce mois-ci porter la bonne parole.

Il y a obtenu tout le succès que lui mérite sa chaude et persuasive éloquence.

Des magnifiques discours, qu'ont applaudis avec enthousiasme les compatriotes de notre président, nous détachons ces quelques lignes que nous méditerons tous avec profit :

« L'*Action Libérale Populaire* est à la fois une école de guerre et une famille. On n'y connaît pas d'autres distinctions que celles du dévouement, ni d'autre hiérarchie que celle du sacrifice. Tous les rangs y sont confondus dans une sainte égalité.

» *Partout elle veut prendre l'offensive dans l'intérêt du peuple. Elle ne se présente pas à lui comme une libératrice prédestinée : elle est convaincue que le salut viendra du peuple et ne profitera qu'à lui.*

» *Son programme implique d'avance la renonciation aux privilèges et aux faveurs ; elle ne cherche qu'à élever vers la justice, vers le bien-être, vers l'instruction, tous les humbles que tourmente l'ignorance et devant lesquels se pose le terrible problème du pain quotidien !*

» Il faut que ce programme corresponde bien au sentiment général, puisque l'*Action Libérale Populaire* est aujourd'hui une force : elle sera demain une puissance », etc...

Ce ne sont là que des échantillons recueillis dans des numéros dépareillés. Que serait une histoire un peu générale? E.B.

A PROPOS DE MONTALEMBERT

Nos lecteurs ont appris la fusion de la *Libre Parole* avec le *Peuple Français*. Nous les avons prévenus que si le journal de M. Féron-Vrau, dirigé par M. Bazire, avait jugé avantageux d'effacer son titre devant celui que Drumont illustra, c'était néanmoins lui qui absorbait la vaillante feuille de combat, et que la nouvelle *Libre Parole* devenait ni plus ni moins une autre conquête de cette fameuse *Presse régionale* qui tend à accaparer toutes les forces du journalisme religieux.

Le projet avorté du centenaire de Montalembert vient de fournir à la *Libre Parole* une belle occasion de révéler de quel esprit elle est.

Il est à peine utile de faire remarquer l'injustice de l'accusation qui reprocherait aux catholiques les plus intransigeants de se refuser à saluer dans Montalembert une des plus grandes illustrations de la cause religieuse au cours du XIXe siècle. Mais il y a eu deux

parties bien différentes dans la carrière du grand orateur, et la question, dans le cas pendant, serait de savoir au profit de laquelle les instigateurs du projet travaillaient. Le libéralisme n'est point mort. Son apologie s'étale dans de tout récents ouvrages d'histoire hautement vantés, et si ce sont les auteurs ou les fervents de cette apologie qui ont pris, comme il semble bien, l'initiative de cette manifestation, on comprendra qu'elle n'ait pas inspiré le même enthousiasme à tout le monde. Est-il vrai, qu'au Vatican, on en ait conçu quelque défiance et que, consulté, on ait laissé entendre que cette manifestation serait trouvée inopportune? Je ne le sais que par le bruit public, mais il n'y aurait pas de quoi surprendre.

Dans ce cas, les catholiques qui, comme le propriétaire de *La Croix* et le directeur de la *Libre Parole*, se piquent d'être plus entièrement soumis et dévoués que tout autres à toutes les directions du Saint-Siège, devraient au moins observer une réserve prudente, et ils feraient preuve d'un mauvais esprit en prenant de là occasion d'invectiver gratuitement contre les « intransigeants ». A tout le moins devraient-ils avoir le courage de parler clair s'ils ont à s'en prendre à quelqu'un, et devraient-ils renoncer enfin à un système d'insinuations dont les réticences calculées ne dissimulent pas l'inanité, mais laissent à découvert le procédé peu loyal.

Voici l'article de la *Libre Parole* :

Centenaire du Barreau, centenaire de Musset, centenaire de Stendhal... De tous côtés, ce ne sont que fêtes et commémorations.

Mais, parmi tous ces centenaires, il en est un qui ne sera point célébré : celui de Montalembert. L'année 1910 s'achèvera sans que les catholiques aient osé glorifier cette grande mémoire.

Il paraît — c'est tout au moins le bruit qui court — que des démarches ont été faites, mais sans succès. Un petit clan, qui se vante bien haut de diriger la politique catholique (hélas!) et de représénter, à l'exclusion des Evêques et des laïcs militants, le mouvement religieux en France selon les désirs du Vatican, a mis Montalembert en interdit.

Mauvais catholiques seraient ceux qui, sous les menaces dirigées en 1910 contre la liberté d'enseignement, oseraient se souvenir de la grande conquête de 1850. Montalembert était un « libéral ». Ce mot dit tout, suffit à tout, dispense de toute reconnaissance, clôt toute discussion et constitue un verdict définitif qui doit rejeter dans l'ombre, dans l'oubli, la lumineuse et loyale figure d'un grand catholique et d'un grand Français.

Et les catholiques acceptent cela!

Ils en sont à ce degré de pusillanimité crédule qu'ils prennent pour un mot d'ordre de Rome ce qui n'est que la consigne vindicative d'une petite camarilla sans autorité, sans talent, sans crédit.

Certes, nous sommes, de ceux qui, dans les luttes entre catholiques au XIXe siècle, eussent, en plus d'une occasion, combattu avec Louis Veuillot contre Montalembert, Dupanloup et Falloux. Si nous péchons ici, ce n'est point par excès de libéralisme.

Tout de même, il faut avoir l'esprit bien médiocre ou la rancune bien tenace pour ne pas saluer en Montalembert un des plus glorieux champions de l'Eglise en France et dans le monde.

Au moment où « les fils de Voltaire » organisent des apothéoses à leurs

pitoyables grands hommes, les « fils des croisés » rougissent du nom de Montalembert. Ferry exalté, Montalembert renié : voilà où nous en sommes.

C'est un mensonge et une calomnie que de rejeter sur Rome l'odieux de pareilles manœuvres. L'Eglise, « cette mère » que Montalembert a défendue et vengée avec des accents immortels, n'a jamais favorisé l'ingratitude; surtout, elle n'élève pas ses fils à entretenir entre eux de si mesquines querelles.

Alors? — Il serait peut-être temps de demander leurs titres ou leur mandat à ces prétendus internonces qui, depuis quelque temps, sèment la défiance, la division et le ridicule dans les rangs catholiques.

Quelques jours après, la *Libre Parole* disait encore :

Notre « Billet du Matin » sur le centenaire de Montalembert nous a valu une nombreuse correspondance. On veut bien de partout nous féliciter d'avoir exprimé des regrets que partagent presque tous les catholiques; et en même temps on nous donne des renseignements, on entre dans des détails que nous ne publierons pas, car ils ne contribueraient point à établir cette union catholique, que nous regrettons de voir rompue en une circonstance où elle aurait dû s'affirmer.

Mais un de nos correspondants, particulièrement bien informé, nous écrit : « Vous avez vu juste. Ce ne sont pas des responsabilités individuelles qu'il faut mettre en cause, à propos de cet incident, mais un état d'esprit, une atmosphère créés ces temps derniers par un petit clan grâce à l'influence dont il se targue. »

L'*Univers*, se croyant visé, fit une réplique qui se terminait par cette juste remarque :

Au surplus, il est trop clair que cet incident n'est qu'un prétexte. Le but de l'article est manifestement de dénoncer, sous le couvert du double anonymat dont l'assaillant se protège lui-même et dont il veut embarrasser son ennemi, ce prétendu « petit clan », cette « camarilla » hypothétique et ces soi-disant « internonces », qui, dépourvus de toutes les qualités, mais accablés de tous les défauts, prétendent interpréter les directions de Rome et font le plus grand mal aux intérêts catholiques.

Il y a là des accusations de la plus haute gravité. Eh bien! pour en apprécier la valeur, nous voulons savoir deux choses : d'abord, qui les porte; ensuite, contre qui elles sont portées.

La *Libre Parole* en a trop dit pour s'arrêter en chemin. Qu'elle se rétracte ou qu'elle s'explique!

La *Libre Parole* se borna à répondre, sans s'expliquer, que M. F. Veuillot n'était point en cause. « S'est-il fait jamais passer pour l'internonce du pape? »

Je crois que tous les organes catholiques s'associeraient à la déclaration de M. F. Veuillot, quoiqu'après tout ils n'aient pas à se défendre, s'ils ne le pouvaient, et, pour ma modeste part, je la fais entièrement mienne : « Disons tout d'abord que nous sommes demeurés complètement à l'écart des négociations dont le centenaire a été la cause ou l'objet. Nous n'avons su qu'indirectement et tardivement les difficultés survenues à ce propos. Nous croyons toutefois en

connaître assez pour tenir en suspicion les renseignements de la *Libre Parole* ».

M. Veuillot ajoute ce trait qui vient à l'appui d'une observation faite précédemment :

Un seul détail, en attendant. Nous avons été informés, après coup, qu'un éminent catholique avait suggéré, pour donner à la célébration du centenaire un caractère évident d'union et de réconciliation, de faire appel au concours du directeur de l'*Univers*. Cette invitation, que le neveu de Louis Veuillot eût acceptée tout de suite et de grand cœur, ne lui a pas été faite. *Elle ne cadrait probablement pas avec les intentions des promoteurs de la solennité.*

Et maintenant, il est facile d'apprendre à la *Libre Parole* par qui le projet a été divulgué et à qui est dû, en premier lieu, son avortement. Elle verra que les « internonces » et les fanatiques y sont pour peu de chose.

M. P.-H. Loyson a publié dans la *Grande Revue* du 25 novembre un article intitulé : « Montalembert libéral et l'interdiction de son centenaire », dont voici les premières lignes :

Dans son numéro des mois de juillet-août derniers, la *Revue moderniste internationale* annonçait que *les catholiques libéraux*, désireux de fêter le centenaire du comte Charles de Montalembert, né à Londres le 29 mai 1810, avaient demandé à l'archevêque de Paris, Mgr Amette, et au comte Albert de Mun, de présider la fête : l'archevêque aurait prononcé un sermon à Notre-Dame et le comte de Mun un discours dans une des plus grandes salles de Paris. *L'archevêque, effrayé, a répondu d'une manière évasive.* Le comte de Mun a déclaré qu'il serait opportun de mettre en lumière le Montalembert de la liberté d'enseignement, mais qu'il faudrait escamoter le Montalembert des dernières années.

L'archevêque espérait qu'une fois passée la fatale date du 29 mai, *les catholiques libéraux* le laisseraient tranquille. Mais ceux-ci tinrent bon et voulurent reporter le centenaire à cet hiver. Pie X vient de défendre cette manifestation.

Les internonces et les fanatiques ne seraient donc pas les seuls à avoir douté de l'opportunité et à s'être méfiés du sens que la manifestation pourrait prendre.

M. P.-H. Loyson profite de l'occasion pour publier quelques documents inédits qui ne sont pas de ceux dont s'honorerait le plus la mémoire du pauvre grand Montalembert. Je citerai l'un ou l'autre à deux fins : montrer que sa gloire n'est pas assez pure pour que l'on puisse confier sans danger à n'importe quelle bouche le soin de la célébrer, mais aussi, donner à la *Libre Parole* la satisfaction de constater, par endroits, que son ton et son langage d'aujourd'hui sont un écho, trop fidèle peut-être, de ceux du Montalembert d'alors.

Sa première lettre est datée du 20 juin 1864, d'un moment où mon père venait d'être attaqué dans le journal de Louis Veuillot. Montalembert lui écrit, de son château de la Roche-en-Breny :

« Mon Révérend Père.

» Nos lettres se sont croisées. Vous auriez dû recevoir dès le 19 la lettre

que j'ai eu l'honneur de vous écrire en arrivant ici. Votre lettre de cette date m'arrive ce matin en même temps que la dénonciation du *Monde*. Le pourvoyeur ordinaire de la nouvelle inquisition, M. l'abbé Jules Morel, si vanté par la *Civilta cattolica,* n'a pas manqué aux devoirs de sa charge. Vous voilà officiellement dénoncé et, en attendant mieux, diffamé aux yeux de trente mille curés de France qui, avec une béate crédulité, adoptent sur parole tous les jugements de la secte odieuse qui domine et exploite le catholicisme de nos jours. Jusques à quand durera l'empire de ce *terrorisme* exercé par des journalistes sans mission et sans pudeur, terrorisme dont il n'y a pas d'exemple antérieur dans toute l'histoire ecclésiastique? Le moment où ce joug impur sera brisé tarde bien à paraître. Mais je cesserais d'être catholique, si je pouvais croire que l'Eglise dût se personnifier dans de tels hommes ou sanctionner de tels principes et de tels procédés. Malheureusement, avant de disparaître, ils feront beaucoup de mal et un mal dont la guérison devient de plus en plus difficile... »

Un peu plus tard, Montalembert écrivait encore :

« Je veux vous signaler en passant la troisième partie de l'instruction synodale de M. l'évêque de Poitiers (1) comme la formule la plus rigoureuse en même temps que la plus repoussante des doctrines que l'on prétend aujourd'hui donner pour base de *l'orthodoxie politique* et imposer comme articles de foi à tous les catholiques. Il est impossible de lire ce programme sans être amené à comprendre et même à excuser les mesures prises de tout temps par le pouvoir temporel pour protéger l'indépendance de l'Etat et de l'individu. Pour moi, j'ai passé vingt-cinq ans à défendre l'Eglise sans soupçonner un seul instant que les actes et les opinions de mes adversaires recevraient un jour une si éclatante justification du sein même de l'Eglise de France et au XIXe siècle (2) ».

L'écrivain de la *Grande Revue* cite de longs passages d'une brochure qui fut comme le testament politique de Montalembert, écrite à propos de la chute de la reine d'Espagne, Isabelle II, en 1868. Il n'osa la publier de son vivant. Et lorsque l'ex-père Hyacinthe auquel il avait permis de la faire éditer après sa mort, fit paraître cet opuscule « *L'Espagne et la liberté* » dans la *Bibliothèque Universelle* et *Revue Suisse* (Lausanne, n° de mai 1876), les héritiers de Montalembert le traduisirent en justice et firent supprimer l'édition.

Nous citerons un passage, où le grand catholique d'autrefois s'empare du mot d'un journal espagnol qui avait écrit : « Si la reine Isabelle succombait, l'Espagne serait perdue pour le catholicisme, pour la cause de l'ordre en Europe, *et le dernier gouvernement chrétien aurait disparu du Vieux-Monde* ». Lors même que le texte ne l'eût pas dit aussi clairement, personne ne s'y pouvait méprendre, le nom de gouvernement *chrétien* n'était employé que dans le sens de gouvernement catholique, et pour éviter une répétition du mot. L'histoire achèvera de démontrer si cette prévision était chimérique. Voici ce que l'ancien champion du catholicisme en prenait occasion d'écrire :

1. Mgr Pie.

2. Lettre du 13 août 1865.

« Ainsi donc, à en croire ces étranges oracles, dix-neuf siècles après que le Dieu vivant a triomphé pour toujours de la mort et du mal sur le calvaire. « Mors et vita duello conflixere mirando », il n'y a plus de gouvernement chrétien dans le monde !

» Qu'il n'y en ait jamais eu, ce serait là une autre thèse, et qui se pourrait discuter; mais qu'il y en ait eu, et toujours jusqu'à nos jours, et qu'ils aient disparu avec la reine Isabelle II, voilà qui est merveilleux !...

» L'Angleterre, où règne depuis trente ans une femme qui porte la couronne la plus resplendissante du monde moderne, sans que le souffle de la moindre calomnie ait osé en ternir l'éclat; qui, montée au trône à dix-huit ans, a été, pendant un tiers de siècle, le modèle des épouses, des mères et des veuves; qui n'a exercé son autorité royale qu'avec le concours des hommes, non seulement les plus illustres, mais les plus intègres et les plus irréprochables de son pays, depuis Wellington et Peel, jusqu'à Gladstone et lord Derby; qui, disons le mot, n'a jamais eu d'amants, et, par conséquent, ne les a jamais fait passer de sa couche royale au commandement de ses armées, ni à la table de son conseil; l'Angleterre n'est pas un gouvernement chrétien ! Mais l'Espagne, sous Isabelle II, voilà le dernier type du genre qui nous restait ! C'est raide, comme on dit, ce me semble, dans la langue du second Empire. Ce qui est plus raide encore, c'est que de telles folies puissent se débiter au nom du catholicisme et de la cause de l'ordre en Europe, et que, grâce au système d'intimidation et de diffamation, comme l'écrivait ces jours-ci l'évêque de Sura, qui prévaut parmi nous, personne ou presque personne, dans la presse catholique du vieux monde, n'ose dénoncer ou repousser de si coupables aberrations. Cependant, qu'on y prenne garde : vouloir que la société moderne, ou qu'un chrétien quelconque, mis dans cette société et destiné à y vivre, estime plus haut l'état de l'Espagne sous Isabelle II que celui de l'Angleterre sous Victoria, et vouloir cela au nom de l'Eglise catholique et du parti de l'ordre en Europe, c'est imputer à ce parti et à cette Eglise la plus triste et la plus menaçante des responsabilités. J'engage tous ceux qui ont charge d'âmes, chez nous et ailleurs, à y réfléchir sérieusement. »

» ... Jamais le genre humain n'avait enfanté une race plus virile, plus laborieuse, plus indépendante et plus magnanime...

» Nulle part l'absolutisme n'a été plus complet, plus universel : nulle part les résistances générales, provinciales, locales, personnelles n'ont été plus étouffées, et nulle part aussi, la déchéance n'a été plus universelle, plus rapide, plus irrémédiable. La lutte y avait tout vivifié, tout régénéré, tout fécondé; le monopole y a tout perdu. Tant qu'il y a eu lutte entre le catholicisme et l'islamisme, tant que la royauté y a été contenue par les Cortès, par la féodalité, par les communes, tout y a fleuri. Le jour où, dans l'ordre politique, la royauté, avec l'aide de l'inquisition, a tout absorbé, tout écrasé; le jour où l'Eglise victorieuse a voulu abuser de la victoire, exclure et proscrire d'abord les Juifs, puis les Maures, puis les Protestants, puis toute discussion, tout examen, toute recherche, toute initiative, toute liberté, ce jour-là, tout a été perdu. Les vainqueurs descendent au rôle également et alternativement abject de persécuteurs et d'esclaves. Puis viennent le vide, le néant, l'oubli, le discrédit, universel...

» ... Obéir et jouir, à condition de ne se mêler de rien, mais avec la faculté de prier le bon Dieu tant qu'on voulait, c'était là le sort que réservait aux peuples l'ancien régime envisagé sous son point de vue le plus favorable... » (1).

1. On trouvera l'histoire de cette publication et des derniers rapports de

Ecoutons encore un instant M. P.-H. Loyson :

Montalembert n'eut pas seulement la douleur de voir l'Eglise promulguer le Syllabus et condamner la liberté à diverses reprises, il vit encore les débuts du concile qui devait déclarer infaillible le pape, organe de ces condamnations.

Il souffrait profondément. Peu de jours avant sa mort, il disait à l'un de ses visiteurs, M. Van der Meersch : « Si nous ne sommes plus catholiques, du moins nous resterons chrétiens », et à un autre, l'abbé Martin de Noirlieu : « Comme je suis troublé dans ma foi ! » (1).

Enfin, le 7 mars 1870, six jours avant sa mort, il priait mon père de faire imprimer dans la *Gazette de France* une lettre où il essayait d'expliquer qu'il n'y avait point de contradiction entre son opposition au concile et son ultramontanisme du temps où il avait renié Lamennais. Dans ce document il s'exprimait ainsi :

« Qu'est-ce qui pouvait nous faire soupçonner, en 1847, que le pontificat libéral de Pie IX, acclamé par tous les libéraux des deux mondes, deviendrait le pontificat représenté et personnifié par *l'Union* et la *Civiltà ?* Au milieu des cris unanimes que poussait alors le clergé en faveur de la liberté comme en Belgique, de la liberté en tout et pour tous, qu'est-ce qui pouvait nous faire deviner l'incroyable volte-face de presque tout ce même clergé en 1852? Qui est-ce qui pouvait prévoir l'enthousiasme de la plupart des docteurs ultramontains pour la renaissance du césarisme, les harangues de Mgr Parisis, les mandements de Mgr de Salinis, et surtout le triomphe permanent de ces théologiens laïcs de l'absolutisme, qui ont commencé par faire litière de toutes nos libertés, de tous nos principes, de toutes nos idées d'autrefois, devant Napoléon III, pour venir ensuite immoler la justice et la vérité, la raison et l'histoire en holocauste *à l'idole qu'ils se sont érigée au Vatican ?* » (2).

Ce sont là des faits qu'on aimerait à laisser dans l'ombre, mais ce ne pourrait être qu'à la condition que les vrais catholiques en conservent au fond d'eux-mêmes le souvenir, et, par lui, soient rendus prudents.

Si l'évocation d'un nom dont la gloire est voilée de telles ombres

---

Montalembert avec mon père dans le second livre de M. Albert Houtin sur Charles Perraud, *Autour d'un prêtre marié, histoire d'une polémique* (chez l'auteur, 18, rue Cuvier, Paris Ve).

1. Ces propos sont notés dans le journal de mon père. Le premier a été publié par M. Houtin dans *Autour d'un prêtre marié*, p. 231, le second est inédit. En voici le texte même :

« 28 avril (1870). — « M. Martin de Noirlieu m'a rapporté ces paroles que M. de Montalembert lui disait quelques jours avant sa mort : « Oh ! Monsieur le Curé, comme je suis troublé dans ma foi ! » — « Vous, troublé dans votre foi? lui répondit le digne prêtre; mais votre foi repose sur Jésus-Christ, sur sa grâce et ses sacrements et elle n'est pas dans la pantoufle du pape ! »

Montalembert écrivait déjà à mon père, le 21 octobre 1868 : « Rien n'éclaire ceux que leur devoir oblige à nous tracer le chemin de la vérité. Aussi suis-je affligé, attristé, troublé jusque dans ma foi, plus que je ne l'ai jamais été de ma vie, par tout ce que je vois et tout ce que j'entends ».

2. Lettre publiée par la *Gazette de France* du 8 mars et le *Journal des Débats* du 9 mars 1870.

leur sert à renouveler contre d'autres catholiques, qui ont le tort d'être demeurés fidèles à une doctrine plus pure, les invectives auquelles le pauvre Montalembert se laissait entraîner, qui donc accuserons-nous de « semer la défiance, la division et le ridicule parmi les catholiques? » Je le demande à la *Libre Parole*.

Son seul exemple justifierait la sagesse de la mesure contre laquelle elle récrimine sur le dos des internonces.

E. B.

P. S. — M. J. de Narfon, dans le *Figaro* du 20 décembre, raconte la genèse du projet avorté. Son récit confirme ce qu'on a lu plus haut. Le piquant de l'affaire est de voir le catholique qu'est M. de Narfon donner à ceux de la *Libre Parole* une discrète leçon d'équité et de modération.

Il ne convient pas que l'on croie à un oubli. Un comité du centenaire, dont M. de Mun voulut bien accepter la présidence, fut sur le point de se créer au mois de juin dernier, et Mgr Amette, archevêque de Paris, y donna d'abord les mains... Des difficultés surgirent, sur lesquelles il vaut mieux étendre un voile discret. On en resta là.

Plus tard furent jetées les grandes lignes d'un deuxième projet, plus modeste, mais acceptable encore. La cérémonie religieuse du centenaire aurait eu lieu à Sainte-Clotilde. L'éminent curé de cette paroisse, M. le vicaire général Gardey, était tout heureux de prêter son église pour cette solennité. L'éloquent évêque de Dijon, Mgr Dadolle, avait accepté de se charger du panégyrique. Par ailleurs, on devait organiser, à la salle des Agriculteurs, une grande réunion où MM. Piou, président de l'Action libérale, et Gerlier, président de l'Association catholique de la jeunesse française, auraient pris la parole. Enfin il était convenu qu'un buste de Montalembert serait inauguré au Cercle du même nom, 104, rue de Vaugirard.

Mgr Amette a cru devoir s'opposer à la réalisation de ce programme. Pourquoi? Ceux qui connaissent l'archevêque de Paris savent bien que sa décision n'a pu s'inspirer d'aucun motif vulgaire ou même personnel. Mais on est réduit aux conjectures.

Faut-il attribuer ce piteux résultat à je ne sais quelle manœuvre de certains catholiques qui ne pardonneraient pas à Montalembert son libéralisme? C'est ce que l'on semble croire à la *Libre Parole*, dans l'un des récents « billets du matin » »

Très franchement, je suis convaincu que les soupçons de notre confrère tombent à faux et que la petite camarilla qu'il accuse est tout à fait étrangère à l'échec du centenaire de Montalembert. Mais, par contre, il a absolument raison de dégager dans cette affaire la responsabilité de Rome, qui n'y est certainement pour rien.

Peut-être Mgr Amette aura-t-il craint que le centenaire de Montalembert, au lieu d'unir momentanément les catholiques, ne contribue à les diviser un peu plus. S'il en est ainsi, quelle tristesse de penser qu'une pareille hypothèse n'est pas hors de toute vraisemblance! Pourtant, il ne faut rien exagérer, pas même notre manie de nous quereller à tout propos.

Le Bulletin de Sainte-Cécile (10 décembre 1910), rédigé par M. l'abbé Birot, archiprêtre de la cathédrale d'Albi, consacre son premier article au centenaire de Montalembert. Nos lecteurs connais-

sont d'assez longue date cette feuille et son directeur. On lit dans cet article :

S'il faut attribuer à la pusillanimité, plutôt qu'à l'oubli, l'abstention des catholiques français devant cette illustre mémoire, ce sentiment est d'autant plus misérable que — nous nous plaisons à le croire pour l'honneur de l'Eglise et de ses chefs, — rien au monde ne le justifie. C'est le privilège de la mort et du temps d'effacer les divergences accidentelles qui séparèrent les hommes pour ne laisser subsister que le souvenir des services rendus aux causes qu'ils aimèrent. Et ils seraient à plaindre, les catholiques d'aujourd'hui, à quelque nuance d'opinion qu'ils appartinssent, qui n'auraient pas le cœur d'unir dans un égal hommage de respectueuse et reconnaissante admiration des hommes comme Veuillot, Mgr Pie, Dom Guéranger d'une part, et de l'autre, comme Dupanloup, Montalembert et Lacordaire.

Charles de Montalembert, dans sa laborieuse carrière, ne fut « ni à l'abri de toute défaillance, ni exempt de toute illusion. » Il aima la liberté au point de lui faire trop de crédit : et sans professer expressément l'erreur doctrinale du libéralisme, il put laisser croire qu'il en faisait la base de sa conception politique. Au moment du Concile, il se prononça contre l'opportunité de la définition de l'infaillibilité pontificale. Mais n'était-ce pas alors son droit strict? Comme l'a dit éloquemment Mgr Breton, « on ne reste pas » quarante ans sur le champ de bataille à combattre pour des idées, sans » être blessé ou même parfois vaincu. Il n'y a pour ne pas commettre de » fautes que les gens qui ne font rien, et pour ne pas se tromper, que ceux » qui ne parlent ni ne pensent. Mais l'homme qui a écrit : « Je vous jure » que s'il m'arrivait jamais d'être non plus indirectement compromis, mais » solennellement condamné par Rome, je m'y présenterais le lendemain avec » aussi peu d'embarras que la veille, sûr d'y porter un cœur droit, des in» tentions désintéressées et un inébranlable amour de l'Eglise, — cet homme » a mérité d'être proposé pour modèle à tous les catholiques qui ont à cœur » de dévouer leur vie au service et à la défense de la vérité. »

On voit à qui s'appliquerait le jugement plutôt vif de M. Birot sur les opposants. Il ne s'en est pas douté. Quant aux paroles de l'éminent Recteur de l'Institut catholique de Toulouse, rapportées aussi par M. de Narfon, rendent-elles un son juste? Si Montalembert, même seulement compromis, était demeuré dans les humbles dispositions de sa jeunesse, il eût évité un éclat qui ne fut point sans scandale. Il a trop tristement démenti ses déclarations d'alors pour qu'il soit opportun de lui en faire gloire aujourd'hui. On a vu plus haut ce qu'il en restait. Oui, sans doute, on est excusable de se tromper, mais, d'abord, cela n'empêche pas qu'il y a des erreurs et des exemples funestes, et, de plus, il y a des avertissements qui devraient prévenir l'obstination de l'orgueil. Quand M. Birot demande si Montalembert n'avait pas le droit strict de s'opposer à la définition de l'infaillibilité, on peut lui répondre, sans examiner ce « droit », qu'en toute chose il y a aussi la manière, et que celle de Montalembert ne fut pas très louable.

Et l'on peut conclure, contrairement à M. Birot affirmant que « rien ne justifie » la décision adoptée, que la façon dont Mgr Breton et lui plaident la cause, suffirait, comme celle de la *Libre Parole,* à en démontrer la sagesse.

Ce post-scriptum écrit, voici qui en appelle un second. Le journal de M. Marc Sangnier, *La Démocratie,* a trouvé pour sauver la face

du libéralisme, un argument ingénieux dont ni M. Birot, ni Mgr Breton ne se sont avisés. Lisez plutôt cette conclusion de son premier-Paris consacré à Montalembert.

Les idées dont Montalembert fut, jusqu'à son dernier soupir, le champion infatigable étaient, sous la Monarchie de Juillet, le programme de tous les catholiques. C'est plus tard seulement que l'on s'avisa de suspecter leur orthodoxie. Le livre que Mgr Parisis publia sous ce titre : *Cas de conscience à propos des libertés exercées ou réclamées par les catholiques* expose le thème que Montalembert développera plus tard dans ces deux discours célèbres · *l'Eglise libre dans l'Etat libre.* Or, personne ne suspecta l'orthodoxie du livre de l'Evêque de Langres, tandis que les discours de Montalembert soulevèrent une véritable tempête. Quelle différence y a-t-il donc entre le livre et les discours? Le livre est écrit sous le règne de Louis-Philippe et les discours furent prononcés sous le second Empire. Mais une différence de dates ne suffit pas pour changer une doctrine, aussi nous croyons pouvoir nous en tenir à cette idée pour laquelle Montalembert lutta jusqu'à son dernier jour : la liberté de droit commun est aujourd'hui l'arme la plus solide pour la défense de l'Eglise.

Continuer son œuvre est la meilleure manière d'être fidèle à sa mémoire.

On voit que c'est très simple. Que parle-t-on des déviations du grand orateur? Le Montalembert du congrès de Malines et de 1870 n'est pas autre que celui de la liberté d'enseignement. Il était alors ce qu'il fut depuis. Ce sont ses premiers admirateurs qui ont changé avec l'esprit des régimes. Voilà ce qu'on fait endosser à tous les catholiques, et voilà comment *La Démocratie* instruit son public.

Quant à cette conclusion que la liberté de droit commun demeure l'arme la plus solide pour la défense de l'Eglise, c'est le cas de reconnaître qu'une différence de dates ne suffit pas pour changer une doctrine. Et comme il semble bien que c'en soit une, et non un expédient, que *La Démocratie* entend maintenir, nous observerons que c'est la doctrine du Libéralisme, dont chez M. Sangnier, on ignore sans doute la faillite.

HEUR OU MALHEUR

Un prêtre, assidu lecteur de *la Croix*, nous adresse l'intéressante lettre que voici :

Monsieur l'Abbé,

Encore quelques réflexions que me suggère un entrefilet de journal et que je prends respectueusement la liberté de vous communiquer; toujours pour en faire ce que vous jugerez bon, ad majorem Dei (et Veri), gloriam.

Pauvre Espagne! Heureuse France!

Voici ce qu'on lisait dans la *Croix de Paris*, 11 et 12 décembre 1910, au cours d'un article sur la situation religieuse en Espagne :

« ... Le jour où Alphonse XIII, délaissant Maura, a commencé la politique » de concessions au point de vue religieux (concessions qui ont si bien réus- » si à son ami Manuel!) il a perdu ses meilleurs partisans, et la cause carliste » s'est accrue d'autant de notables unités. Catholique est devenu en Cata- » logne synonyme de carliste, et dans ce double et intime sens, ce der-

» nier terme est encore plus employé que le premier. Déjà fort important, » le nombre des partisans de don Jayme s'accroît de jour en jour.. A peu près » toutes les bonnes familles espagnoles sont carlistes. Nous n'épiloguons » pas, nous constatons. Nos sources d'informations sont de premier ordre. » D'ailleurs personne ne songe à contester ce fait, c'est l'évidence même. »

A ce passage de son correspondant, la *Croix* renvoie à la note suivante :

1. « En France nous avons des *leaders* (italique dans le texte) royalistes » parfaitement libres-penseurs ! Ceci n'est pas une assertion gratuite, mais un » fait. »

Quel est le but de cette note, quel est l'esprit qui l'a fait insérer? Ce sont deux points que nous ne chercherons pas à éclaircir; on pourrait s'y tromper... Mais on peut du moins y voir ce qui s'y trouve, c'est-à-dire une justice rendue aux royalistes français ! Les a-t-on assez accusés d'enchaîner la religion aux destinées d'un parti, de la compromettre dans des luttes politiques ! C'était l'antienne obsédante de tous les ralliés, libéraux, démocrates.. Remarquez que la religion n'a jamais été invoquée à l'appui de la thèse royaliste, comme elle l'a été pour le ralliement, l'Action libérale populaire, le Sillon; les royalistes n'avaient que ce tort irrémissible d'aimer en général personnellement la religion, et de la défendre... mais voilà qu'on reconnaît enfin qu'un de leurs *leaders* est parfaitement libre-penseur; le parti n'est donc plus inféodé à la religion, il ne la compromet plus ! Et comme c'était là, on nous l'a bien rassasié aussi, la cause première de tout l'anticléricalisme, de toutes les persécutions dont la France a souffert depuis 30 ans; la France et l'Eglise vont respirer. — Heureuse France ! — mais non moins malheureuse Espagne, qui va connaître les maux que cause un parti dont les membres sont unanimement catholiques déclarés ! A quand des prières publiques pour que le ciel envoie à ce parti quelques bons libres-penseurs?

Des fâcheux diront peut-être que le parti royaliste français, à présent qu'on veut bien y reconnaître des libres-penseurs, devient par ce voisinage un péril pour la foi des jeunes catholiques qui s'y aventureraient... On sait que le parti républicain, les partis progressiste et libéral, sont très éloignés d'offrir ce danger ! A cela je crois qu'on peut opposer trois anciens et bons arguments.

Il est regrettable, il est triste pour un catholique, de voir un homme baptisé comme lui qui a perdu la foi, surtout si par ailleurs cet homme montre des idées généreuses; mais 1° cet homme, *libre-penseur déclaré*, est par cela même moins dangereux que des catholiques déclarés qui se laissent entraîner cependant à toutes les nouveautés modernistes, sillonnistes, démocratiques; de ceux-ci, on ne se méfie pas, et on est séduit par eux sans s'en apercevoir; n'est-ce pas pour cette raison entre autres que S. Paul ordonne à ses chrétiens de rompre absolument avec ceux de *leurs frères* qui leur seraient un sujet de scandale, mais non pas avec les païens qui seraient dans le même cas?

2° Ce *libre-penseur déclaré*, que vient-il faire? fait-il de la propagande pour athéisme? Il est bon de savoir que s'il est venu à ce parti composé en immense majorité de catholiques, ou s'il en a été l'initiateur, c'est qu'une croyance au moins leur est commune, la croyance à la nécessité absolue du catholicisme pour la grandeur, pour l'existence même de la France, dans le présent et l'avenir comme dans le passé. Cette thèse, dirons-nous comme la *Croix*, n'est pas une assertion gratuite, c'est un fait; c'est une des grandes thèses, sinon la première du parti. Un libre-penseur s'y rallie? Mais c'est un exemple de plus à ajouter à ceux que les apologistes de tous les temps, sauf, peut-être du nôtre, se sont empressés de recueillir et de mettre en valeur; c'est : la grandeur, la divinité du catholicisme, prouvées par les aveux, les hommages des

incrédules; toutes les apologies ont ce chapitre. Il est vrai que des apologistes modernes ont retourné tout cela; il suffit qu'un article de notre *Credo* ait trouve un incrédule pour qu'on lui dénie tout autorité, pour qu'on en déclare toute démonstration impossible. Exemple : Berthelot était un grand savant, or il était athée, donc les preuves de l'existence de Dieu ne s'imposent pas à l'esprit humain; voilà ce que j'ai lu quelque part, au lieu de répondre, avec le concile du Vatican, qu'elles ne s'imposent qu'à la raison droite, *recta ratio*, et que Berthelot pouvait être très faible sur le terrain philosophique, sur le terrain du bon sens; on vous dira que c'est le traître à demi-savant, le *bêta*, et que c'est une bêtise de plus.

Revenons à un 3e argument, que nos pères dans la foi ont reçu du Maître : a fructibus eorum cognoscetis eos. Sous quelle étiquette trouve-t-on au Parlement, les votes les plus francs, les plus catholiques? Dans la rue, qui est contre le triomphe paisible du mal, contre l'exhibition paisible de l'immoralité au théâtre? Qui a fait le coup de poing pour Jeanne d'Arc, qui l'a fait pour son insulteur?

L'OUEST-ÉCLAIR NOUVEAU JEU

M. Desgrées du Loû, fondateur et directeur de l'*Ouest-Eclair*, vient de publier en tête de ce journal un article magistral en son genre, une sorte de manifeste très digne d'attention.

Avec un courage dont il faut lui savoir gré, il dénonce franchement la rupture du pacte d'union entre la cause catholique et celle de la démocratie. Ce que M. Marc Sangnier met en pratique sans le dire ouvertement, son fidèle camarade, introducteur du *Sillon* en Bretagne, se fait un mérite de le professer. Et cette profession de principes est leur réponse à la lettre de Pie X.

Elle signifie clairement ceci : du moment que l'Eglise refuse de patronner la démocratie, elle n'a plus à compter sur la presse catholique démocratique pour la défense de ses doctrines et de la cause religieuse. Celle-ci fera de la politique, et elle laisse aux journaux « religieux » le soin du reste.

Mais il faut voir dans quel langage cela est dit :

Nos lecteurs peuvent nous rendre ce témoignage que nous nous appliquons soigneusement, surtout depuis trois ou quatre années, *à leur éviter l'ennui des polémiques religieuses. Nous ne sommes ni des théologiens, ni des sacristains.* Les graves et difficiles questions qui occupent les uns ne sont pas de notre compétence, et quant aux petites disputes qui passionnent les autres, elles ne nous intéressent aucunement.

Nous sommes des *laïcs*, ou, si l'on veut, *des gens du monde*, qui vivons dans le monde, et qui nous entretenons avec nos semblables des événements du jour et de leurs conséquences possibles. Plus exactement encore, nous sommes des citoyens français qui aimons notre pays, qui souhaitons de le voir heureux, libre et fort; des *républicains* qui croyons que la République peut et doit réaliser un jour cette espérance; des *démocrates* qui faisons nôtre cette définition de Proudhon : « Le progrès, c'est la réalisation de la justice »; *des libéraux*, enfin, qui détestons l'intolérance, quelle qu'elle soit et d'où qu'elle vienne, et qui, pour ce motif, défendons aujourd'hui la liberté de conscience des catholiques contre les ennemis de l'Eglise avec la *même fermeté que nous défendrions demain contre ces mêmes catholiques*, s'ils entreprenaient de la

persécuter *la liberté de conscience des protestants, des israélites ou des libres-penseurs*. Et toutes ces idées, tous ces sentiments, nous les exprimons sans prétention, sans chercher midi à quatorze heures, si je puis dire, et le plus simplement du monde, parce qu'en effet ce sont des sentiments et des idées simples. Nous sommes *de braves gens;* nous possédons quelque culture; nous avons un peu étudié l'histoire, un peu le droit, un peu l'économie politique; avec cela, nous avons vécu, observé et réfléchi : nous croyons, en plus de cette instruction et de cette expérience, avoir assez de lucidité d'esprit, assez de bon sens et — serait-ce trop nous flatter? — assez de logique, pour pouvoir mettre en ordre les résultats de nos études et de nos observations. Ce travail accompli, nous racontons ce qui se passe autour de nous, le plus clairement et le plus complètement qu'il nous est possible; et, quand il y a lieu, nous apprécions les faits, les actes et les paroles, de ce point de vue patriotique, *démocratique et libéral* auquel j'ai dit que nous étions placés. Voilà ce qu'est l'*Ouest-Eclair : un journal laïque, un journal de gens du monde*, encore une fois, ou, comme l'on s'exprimait au XVIIe siècle, d' « *honnêtes gens* »; *un journal qui entend ne se mêler en aucune façon de ce qui ne le regarde pas et qui, notamment en ce qui concerne les choses religieuses, est plus que jamais décidé à s'imposer la discrétion la plus absolue. Que le théologien médite saint Thomas, que l'évêque gouverne son diocèse et le curé sa paroisse, que le suisse fasse la police du sanctuaire et que le sonneur sonne ses cloches : c'est leur affaire, ce n'est pas la nôtre. Comme aussi, c'est la nôtre, et non point la leur, de donner à la politique de l'*Ouest-Eclair *la direction qui nous paraît la meilleure, la plus intelligente, la mieux adaptée à son objet, la plus conforme aux intérêts de la patrie et de la République.* «Si chacun balayait devant sa porte, dit un proverbe des Flandres, la rue serait propre ». Eh bien, nous nous chargeons de balayer devant la nôtre, et nous prions qu'on nous en laisse le soin. Mais nous n'avons nul désir d'empiéter sur le domaine du prochain : à chacun son balai, à chacun sa fonction, sa besogne et sa liberté.

Et, plus loin :

Notre rôle, en effet, n'est pas de requérir, au nom de l'orthodoxie religieuse contre les doctrines de nos adversaires; j'ajoute que ce n'est pas non plus dans nos goûts; une telle attitude a un je ne sais quoi qui nous répugne et, s'il faut que cette besogne soit faite, nous préférons que d'autres s'en chargent. ...L'*Ouest-Eclair* n'est pas un *journal religieux*, l'*Ouest-Eclair* est un *journal politique* républicain, *dirigé par des catholiques*, etc...

Voilà ce qu'il y avait au fond de ce dévouement dont les démocrates chrétiens faisaient si bruyante parade envers l'Eglise. Le charme est rompu. Puissent tous les yeux se dessiller!

Le Gérant : G. STOFFEL

AVIS

Afin d'éviter les complications de correspondance et les retards dans les envois, les personnes qui veulent se procurer quelque numéro de la Revue *sont priées d'adresser directement leur demande à l'*ADMINISTRATION (Maison Desclée, De Brouwer et Cie, 41, rue du Metz à LILLE (Nord), *et non pas à la* DIRECTION *dont le siège est à Paris.*

Même recommandation pour tout ce qui concerne les abonnements et le service de la Revue.

IMP. DESCLÉE, DE BROUWER ET Cie

41, RUE DU METZ, LILLE.— 8.192.

LE PRINCE-ABBÉ MAX DE SAXE
ET L'UNION DES ÉGLISES

Des hommes qui n'ont rien de commun avec l'Eglise catholique, des protestants, des libres-penseurs, des athées, des apostats, conjurés pour sa destruction, s'affublant d'un masque de modernisme qui leur donne figure de lui appartenir comme membres véritables, quoique insoumis, s'appliquent à cultiver, grâce à cet abominable et lâche subterfuge, les germes de désunion et d'apostasie qui fermentent réellement dans son sein.

Il ne faut pas nous laisser tromper à ce jeu ni prendre trop tôt l'épouvante. Le manifeste contre le récent *Motu proprio* attribué aux prêtres catholiques modernistes pourrait bien, nous l'avons dit, n'être que le fruit de cette infernale machination. Elle n'est malheureusement pas sans résultats, parce qu'il existe un état d'esprit dont elle surexcite les dispositions mauvaises en leur donnant l'illusion d'être une vraie force de résistance. Plus d'un infortuné est tombé dans le piège. On ne peut douter, d'après les indiscrétions même de ceux qui y cédèrent, du crime commis d'un cœur léger par plusieurs et il est difficile de calculer leur nombre. C'est pourquoi, des actes comme la lettre pastorale de Mgr Laurans, évêque de Cahors, qui a réfuté les énormités de ce factum et a montré à ses prêtres son caractère monstrueux, n'en gardaient pas moins toute leur opportunité. Les injures qu'un prêtre apostat, M. Vanière, en prend occasion d'adresser au vaillant prélat dans le dernier numéro de la *Revue moderniste internationale* sont une preuve qu'il avait touché juste (1).

Mais voici un nouveau cas où il nous paraît facile de saisir l'imposture sur le fait. Le *Siècle*, journal huguenot-libre-penseur, auquel il faut savoir gré de ne pas se donner lui aussi pour moderniste, a offert à son public, le 29 décembre, la primeur d'un article que la *Revue chrétienne* du 1er janvier 1911 devait contenir. C'est une justification des prêtres-parjureurs. Elle n'apporte rien qui n'ait déjà été dit et ressasse les mêmes misérables prétextes. Mais, cette longue pièce est signée : « Un professeur de séminaire ». Or, sa rédaction même suffit à prouver l'usurpation de cette qualité. L'auteur n'est pas prêtre et n'a pas été élevé dans la foi. Son langage le trahit, car aucun homme ayant appartenu de cœur à l'Eglise ne se serait exprimé dans des termes qui dénotent aussi clairement l'étranger :

1. Il faut répéter, à l'appui de ce qui vient d'être dit, que cet organe d'un prétendu « modernisme » international, a pour collaborateurs ordinaires des libres-penseurs et des apostats.

C'est sur l'invitation de mon intelligence, après étude personnelle ou expérience collective, que j'ai pris le chemin des églises. J'ai eu alors, et j'ai encore et j'aurai toujours le droit et le devoir, si j'en suis capable, d'examiner les témoignages que présente le catholicisme, d'étudier les traditions ecclésiastiques, les livres de la Bible, l'histoire des dogmes, dans les mêmes conditions d'objectivité et d'indépendance scientifique que ferait un historien et un critique non confessionnel.

Il y a, même parmi les professeurs de nos séminaires et de nos Instituts catholiques, des hommes plus ou moins ouvertement favorables au courant moderniste. Il serait puéril et dangereux de le dissimuler. On les en a trop défendus. Ce n'est pas en fermant les yeux sur un aussi grand mal qu'on en préviendra les effets. Mais nous qui ne sommes pas de ceux qui s'évertuent à le pallier, nous sommes les premiers à croire et à dire qu'on leur ferait cependant injure, même à ceux que l'obstination de l'orgueil de l'esprit a entraînés à charger leur conscience d'un parjure aussi grave, en les croyant capables de porter à des revues anticatholiques des attaques contre l'Eglise aussi absurdes qu'impies, dans le goût de celle-ci :

C'est sans doute parce qu'aucune Eglise n'a plus usé et abusé de définitions et d'anathèmes; et c'est aussi parce qu'elle a, pendant de longs siècles, tellement absorbé et domestiqué ce qui existait de science, qu'elle n'a jamais soupçonné que la science pourrait s'émanciper un peu, et qu'elle deviendrait tout autre chose que l'humble et docile servante des théologies. Et à cela, personne ne peut rien. Ce catholicisme du passé pèse d'un poids terrible sur la situation angoissante où se débat le catholicisme d'aujourd'hui, qui meurt et qui voudrait vivre.

Il se trouve parmi nos professeurs des esprits faussés, présomptueux et téméraires, dont la responsabilité est grande devant Dieu et devant l'Eglise, mais il n'y a certainement pas d'apostat honteux.

Ce n'est pas une raison pour nier l'existence du péril qu'ils font courir à la jeunesse cléricale ou laïque qu'ils enseignent, et du danger qu'ils constituent au sein du catholicisme. Quand la voix du Vicaire de Jésus-Christ le dénonce avec tant d'éclat, c'est une sorte de trahison que de la mettre en doute ou de l'affaiblir comme si on la jugeait imprudente. Ce péril est d'autant plus redoutable, ce danger d'autant grand, qu'il ne se produit pas au grand jour. C'est une raison de plus pour ne pas manquer de saisir la tête du monstre quand elle apparaît et de constater ses ravages d'ordinaire dissimulés.

Le récent article du prince-abbé Max de Saxe sur l'union des Eglises est une occasion de ce genre. Il importe donc de recueillir de cet incident les leçons qu'il contient.

***

Tout le monde en connaît maintenant l'histoire.

Certains catholiques qui travaillent avec une constance méritoire à l'Union des Eglises ont voulu fonder une nouvelle revue. Et ils ont demandé au monastère célèbre de Grottaferrata et à son abbé Don Pellegrini de se charger des soins de sa publication et de son édition.

L'abbaye de Grottaferrata, dans les Monts Albains, aux portes de Rome, existe depuis plus de 1.000 ans. Elle doit son existence à saint Nil, un moine venu des pays grecs de la Calabre. Et durant ce millénaire, conservant soigneusement les rites et la liturgie grecque, elle n'a cessé d'être auprès du Siège apostolique, la preuve vivante de l'intérêt et de l'affection que conserve toujours l'Eglise romaine pour l'Eglise d'Orient.

La nouvelle revue est intitulée : *Roma e l'Oriente*. Son premier numéro est daté de novembre; il a paru à la fin du mois sans avoir cependant l'approbation ecclésiastique. Il débute par une déclaration de la direction, en italien et en grec.

Il y est dit que chaque écrivain garde seul la responsabilité de ses articles. C'est là-dessus que le directeur, Don Pellegrini, s'est fondé pour décliner celle de l'écrit de l'abbé Max de Saxe, quoique, paraît-il, il en ait soigneusement revu les épreuves.

Tous les exemplaires de ce numéro ayant été supprimés par ordre du Saint-Office, cet article n'est connu du public que par des extraits. Nous en avons une copie intégrale entre les mains. Il est écrit en français, mais on découvre en plus d'un passage la tyrannique influence d'une langue étrangère.

Ce qui en fait l'importance, c'est la position de l'auteur rapprochée de l'état d'esprit que révèle cet écrit.

Le prince-abbé Max est professeur dans une Université catholique, celle de Fribourg, en Suisse. Il y enseigne le droit canon et la liturgie. C'est donc un homme qui, par profession, doit connaître à fond la constitution de l'Eglise, son histoire, le sens de ses mystères, et qui exerce la charge d'y initier les étudiants placés sous sa direction; un homme dont les idées serviront de guide à cette jeunesse, et dont les convictions personnelles auront nécessairement une influence sur la formation de son esprit, lors même que, par un certain scrupule, il éviterait de les lui inculquer entièrement.

Or, que nous révèle cet article? — Une méconnaissance radicale et une négation au moins implicite de la constitution essentielle de l'Eglise, d'où des critiques et des attaques dirigées contre elle qu'on ne saurait comment qualifier; une ignorance non moins complète, ou tout au moins l'oubli complet du rapport intrinsèque entre les dogmes et la révélation divine, qui équivaut pratiquement à une négation de la foi.

Bien entendu, nous n'en parlons qu'objectivement. Mais c'est le fait, et non les dispositions intimes de l'auteur, qui importent ici.

Voilà donc les opinions qu'émet publiquement un professeur d'Université catholique! Voilà les opinions d'un homme auquel est confié le soin de former pour sa part une élite de catholiques! Voilà de quoi il la nourrit, car c'est bien le même homme, avec les mêmes convictions, qui écrit cela et qui enseigne.

Je ne sache pas qu'on puisse imaginer une preuve et une manifestation plus évidentes du péril que court la foi même dans certains milieux où elle devrait être professée plus pure. Et cela peut aider à comprendre que l'heure est vraiment tragique pour l'Eglise.

Presque tous les journaux ont fait valoir, et le directeur de la Revue *Rome et l'Orient*, dans sa lettre de désaveu, publiée par l'*Osservatore romano* donne à entendre, que l'abbé Max de Saxe s'est borné à exposer les arguments et les griefs des Grecs, sans se les approprier. On aimerait à le croire, pour n'avoir à lui imputer qu'une imprudence et un défaut de clarté. Malheureusement le texte ne permet aucune méprise sur ce point. On le verra plus en détail. Je me borne ici à un ou deux traits caractéristiques.

« Même en Occident, on n'a pas perdu complètement l'idée que la réconciliation de l'Eglise orientale avec celle d'Occident devrait s'accomplir d'une autre manière que le retour des hérétiques ». Ce ne sont pas les Grecs qui parlent ici, mais l'auteur, et évidemment pour son propre compte. Son article a pour but d'exposer ces autres moyens. Après avoir expliqué, non pas au nom des Grecs, mais bien comme une opinion personnelle, en quoi ils pourraient consister, notamment dans le vrai principe sur lequel former l'union et sur « le règlement des différences dogmatiques », que nous ferons connaître plus bas, l'auteur dit formellement : « Si donc je parle et j'écris sur l'union, je veux qu'on l'entende dans ce sens-là. Je ne veux tromper ni les Latins ni les Orientaux, en leur faisant croire que je ne comprenne autre chose dans cette conception. Cette vue peut paraître contradictoire à plusieurs choses que j'ai anciennement écrites et dites moi-même. Mais plus on étudie cette question, plus l'opinion change ».

Il n'y a donc pas de méprise possible. C'est bien son opinion personnelle que l'abbé Max de Saxe a fait connaître, et il a voulu qu'on le sache.

On a cherché une autre excuse dans ses exemples de vertu, dans son abdication des grandeurs, dans sa vie retirée, simple et pieuse.

Le prince Max de Saxe, frère du roi de Saxe, a quarante ans. Après avoir fait à Leipzig ses études de droit, il débuta dans la carrière des ar-

mes, à laquelle il renonça bientôt, comme à la vie des cours, pour entrer dans les ordres. Il se prépara au sacerdoce à Eichstatt, en Bavière, et fut ordonné prêtre le 26 juillet 1896. Orateur et polyglotte, il a souvent prêché à Paris, dans notre langue, non sans succès. Il voyage beaucoup. Il est allé plus d'une fois en Grèce, à Constantinople, dans les Balkans, pour s'entretenir avec les métropolites et les principaux théologiens de l'Eglise grecque, dans le noble dessein de collaborer selon son pouvoir à l'union des Eglises. Il faillit, sous le pontificat de Léon XIII, être nommé à l'évêché de Strasbourg. Il occupe maintenant les chaires de droit canonique et de liturgie à l'université catholique de Fribourg. Très peu soucieux de bien-être, plus simple dans sa mise et dans ses goûts et volontairement plus pauvre que le plus humble de ses confrères, obstiné à repousser toutes les tentatives que fait périodiquement, avec un insuccès toujours égal, son royal frère pour l'amener à une manière de vivre plus conforme à sa naissance, les quatre murs nus d'une petite chambre suffisent aux rêves généreux, mais quelquefois imprudents, de ce fils et frère de roi (1).

On ne saurait, certes, imaginer d'exemple plus édifiant. Mais tout ce que l'on invoquera en ce genre ne peut qu'aggraver le danger de cet autre exemple : l'esprit d'erreur et de révolte (conscient ou non) abrité sous le manteau de la vertu. Est-ce la première fois, dans l'histoire de l'Eglise, que l'un a servi à favoriser l'autre, sans calcul, je le veux bien, de la part de ceux chez qui ils se trouvaient réunis? Et, sans remonter plus haut, l'ardeur du zèle religieux tant exaltée dans la personne des sillonnistes, leurs exemples de piété et de dévoûment prêchés à tout le monde, n'ont-ils pas trop longtemps couvert la propagande de doctrines que le Saint-Siège a dû enfin dénoncer avec éclat?

Je viens de parler de l'esprit de révolte. C'est de quoi soulever la protestation de beaucoup de gens. Ma pensée n'est point d'imputer ce sentiment à l'auteur, dont la soumission d'ailleurs suffirait à le mettre à couvert. Mais j'avouerai bien que je suis exaspéré du mérite qu'on lui fait de ses dispositions à se soumettre, et surtout des conséquences qu'on en tire pour réduire presque à rien la portée d'un acte aussi scandaleux.

Comment! Voilà un professeur d'Université catholique qui se livre aux récriminations les plus fausses et aux critiques les plus acerbes contre l'Eglise, mais il n'a pas l'intention de porter atteinte au respect qui lui est dû; qui met formellement en doute, sous des expressions ambiguës et contradictoires, la primauté efficace du Siège de Saint-Pierre, mais il n'a pas cessé d'y croire; qui tient pour facultatifs « tous les dogmes que la théologie (?) latine des temps postérieurs (au schisme) a développés *comme vrais*, mais qui n'a pas cru violer la foi; qui, en un mot, admet et défend toutes les positions du schisme, mais proteste qu'il n'a pas entendu nuire à l'Eglise, et, au bruit du scandale qu'il cause, se déclare prêt à tou-

1. Le *Figaro*, 26 décembre 1910.

tes les soumissions qu'il vient, en effet, d'accomplir. Et, avant même que cela soit fait, tout le monde estime ou veut faire croire que c'était beaucoup de bruit pour peu de chose.

Mais j'aimerais cent fois mieux en un sens, qu'il eût réellement parlé avec la conviction qu'exprimait son langage, au risque d'être trouvé moins prompt au désaveu. On aurait au moins affaire à quelque chose de saisissable; une telle audace ne passerait pas pour inoffensive; et il y aurait plus à espérer de la solidité du retour, si la lumière de la discussion réussissait à le procurer (1). Car, je demande — et c'est là le vrai point de vue sous lequel il faut considérer les choses, parce que le cas doit être généralisé — quel est donc cet état d'esprit qui permet à des catholiques, à des prêtres, à des professeurs de notre haut enseignement, de tout saccager avec une telle inconscience dans le domaine de la discipline et de la foi, et qui les empêche de sentir la double impiété de négations à la fois aussi audacieuses et aussi peu raisonnées?

N'est-ce pas là, quand on ne perd pas de vue la fermeté d'adhésion aux vérités divines en quoi consiste essentiellement la foi, qu'apparaît l'immensité du gouffre creusé sous les pas des catholiques? Cependant tel est bien le véritable esprit moderniste. Nous verrons que c'est exactement celui de l'abbé Max de Saxe.

Mais qui veut le comprendre? Il y a comme une conspiration pour conjurer l'effet du scandale et en étouffer le bruit fâcheux. Bien plus, peu s'en faut que l'incident ne tourne à la gloire du héros. On voit se reproduire de tout point pour lui ce qui s'est passé pour M. Sangnier et le *Sillon* après la condamnation dont S. S. Pie X les a frappés. Leurs erreurs, à quoi bon en parler? L'Eglise a prononcé, tout est fini, rien de cela n'existe plus, pas même, sans doute, le mal qu'ils ont fait. Mais l'humilité de leur soumission, quel admirable spectacle! Ce sont bien là ces jeunes gens dont le Pape luimême a fait un éloge si mérité. Ne retenons que cet éloge, et qu'on ne parle plus du reste. Ils sortent « grandis » de « l'épreuve ».

Il n'en va pas autrement pour l'abbé Max de Saxe. Il ne faut même pas que sa soumission ait été trop complète. Lisez *Le Figaro* :

1. Une si grande témérité jointe à des dispositions si dociles a valu au Prince Max de se voir adresser par l'apostat qu'est l'ex-père Hyacinthe, une lettre publique qui trahit la déception des ennemis de l'Eglise, mais où l'apparence est en leur faveur. Elle débute ainsi :

« Le 2 janvier 1911. — Monseigneur, Quand on pense ce que vous pensez — car vous le pensez encore, et vous n'avez pu du jour au lendemain, sur des questions de faits, changer vos convictions les plus réfléchies devant les injonctions de ce même pouvoir dont vous veniez de contester l'exercice; — quand, dis-je, on pense ce que vous pensez, on ne doit pas le dire pour se voir immédiatement obligé à le rétracter, ou, en d'autres termes, à parler et au besoin à jurer contre sa conscience... »

Certaines dépêches assurent qu'il a demandé pardon à Sa Sainteté, *mais il est douteux que sa rétractation ait revêtu une forme aussi excessive.*

On ne demande pardon que d'une faute, et une erreur n'est point par elle-même une faute, à moins qu'on ne l'ait commise de mauvaise foi, hypothèse absolument invraisemblable dans le cas dont il s'agit. Il n'y a pas lieu de douter que le prince de Saxe n'ait apporté à sa soumission nécessaire toute l'humilité, *mais aussi toute la dignité voulue.* Il a reconnu s'être trompé. Il déteste son erreur et regrette le scandale qu'elle a pu causer. On peut être certain que le Pape ne lui en a pas demandé davantage.

Edifiez-vous avec *La Croix* elle-même :

On nous télégraphie de Rome que le prince-abbé Max de Saxe a signé la formule de rétractation qui lui a été proposée.

A la suite de cette soumission, il a été reçu par le Saint-Père, à qui il a demandé pardon. Le Pape l'a accueilli très paternellement et s'est montré très satisfait de sa rétractation.

Le prince repartira incessamment pour la Suisse, où il reprendra, au moins jusqu'à nouvel ordre, ses leçons à l'Université de Fribourg.

Le roi de Saxe a été informé par télégramme de l'issue de cet incident.

L'*Echo de Paris* croit savoir que, « *au Vatican, on n'a pas voulu attacher une importance excessive à cet incident, et on a tenu compte du fait que l'auteur de l'article incriminé est connu pour ses sentiments de piété et d'humilité, et s'est toujours montré un prêtre exemplaire* ».

Le *Bulletin de la Semaine* reproduit ce qu'écrit le correspondant romain de la *Kolnische Volkseitung* :

Dans les milieux informés du Vatican, on dit que le prince Max aurait, dans certaines parties de son article, reproduit presque mot à mot des assertions de l'ex-historien ecclésiastique de Munich Aloys Pichler dans les deux volumes de son « Histoire de la séparation religieuse de l'Orient et de l'Occident » parus en 1864 et mis à l'Index.

Bien que l'incident ait produit une impression troublante (???) sur le Pape Pie X, *on saurait au Vatican apprécier les hauts mérites de prêtre du prince et l'on chercherait à oublier le fait en admettant que l'auteur a été guidé par une bonne intention* et serait arrivé à d'autres conclusions s'il avait mieux pris connaissance du sujet. Au surplus, le prince Max a adressé au Saint-Père une lettre de soumission en exprimant le regret qu'il ait été mal compris (!!!).

Aussi bien, tout ce bruit n'est-il pas malencontreux? Les *Neue Zürcher Naschritten,* de Zurich, journal catholique comme le précédent, publient à la place de leur éditorial (numéro 342) un article envoyé de Fribourg, et qui sort évidemment du milieu de l'Université.

Cet article censure amèrement l'*Osservatore Romano* parce qu'il a publié la déclaration du R. P. Abbé Pellegrini sur l'article du Prince Max de Saxe. A l'entendre, l'*Osservatore Romano* aurait dû se taire. Et cela pour deux raisons. La première envisage la publicité de l'ar-

ticle. Le journal dit que l'article du Prince étant publié dans une revue à petit tirage n'aurait pu se répandre et il serait passé presqu'inconnu. Donc il ne valait pas la peine de lui faire une réclame. L'autre, fondamentale et plus générale, est celle-ci : Le Saint-Siège devait se taire pour éviter un scandale, pour éviter que nos ennemis se réjouissent de nos divisions. — « Cela a fait la plus gran- » de joie de la presse acatholique à laquelle l'*Osservatore Romano* » aurait pu épargner ce plaisir ».

Nous ne discuterons pas ces beaux motifs de silence. La *Correspondance de Rome* en fait complète justice. Mais elle commence par observer

Naturellement les *Neue Zürcher Nachrichten* répondront qu'elles n'ont pas même nommé le Vatican et qu'on s'en est pris à l'*Osservatore Romano* qui, à les entendre, ne devait pas souffler mot sur l'affaire. Mais cette distinction, bien vieille, nous fait sourire.

Nous savons comment certains milieux traitent l'*Osservatore Romano!* — Mettez qu'il publie comme un journal quelconque, une correspondance quelconque dont quelques passages peuvent servir à ces messieurs; vous lirez dans leur presse : l'*Osservatore Romano*, organe officiel du Saint-Siège, vient de publier un article d'une extrême importance, etc., etc.; ces déclarations du journal pontifical nous autorisent à constater, etc., à déduire, etc., à continuer, etc., etc. » (1).

Mais mettez que l'*Osservatore Romano* publie, ex officio, un document, une note dont l'inspiration est indiscutable jusqu'à la forme matérielle de sa publication; très probablement ce document, cette note n'agréera pas à ces messieurs. Alors ils s'envelopperont dans un silence dédaigneux ou ils attaqueront l'*Osservatore* qui devient, pour la circonstance « ce journal » tout court.

Ainsi il ne serait pas sérieux de douter que l'*Osservatore Romano* a publié, par ordre, la déclaration du R. P. Abbé Pellegrini : tout le monde l'a compris; tout le monde ne pouvait pas ne pas le comprendre.

Donc les milieux dont les *Neue Zürcher Nachrichten* se sont fait l'écho, ont osé censurer le Saint-Siège en lui faisant savoir qu'il a mal fait de parler de l'article princier dans son *Osservatore Romano*, et que le Saint-Siège aurait dû se taire.

Rome parle trop et trop fort. C'est ce qui fait le mal. La *Correspondance de Rome* se fait avec humour l'écho des modernistes :

Ah! que cette voix romaine est bien agaçante, est bien angoissante! Tout effort, tout moyen ne sera pas de trop pour réussir à la faire taire; car, malgré tout, trop de gens encore l'entendent, la désirent, la demandent pour agir en conséquence — ce qui dérange affreusement ces messieurs!

Et il faut les voir à l'œuvre, pour comprendre l'importance de la question.

Le Pape parle des luttes continuelles qui troublent l'Eglise. — « Taisez-vous, Saint-Père, pour l'amour de Dieu! ne, voyez-vous pas que dans vos

1. C'est ce qui se produisit, récemment encore, à l'occasion d'une simple correspondance insérée dans l'*Osservatore Romano*, parce qu'elle ménageait l'interconfessionnalisme économique en Allemagne. (N. D. L. R.)

paroles on peut voir un outrage au Grand Lama du Thibet? voulez-vous le massacre des chrétiens thibétains? voulez-vous avoir sur le dos le gouvernement chinois, suzerain de Lhassa? aimez-vous à avoir affaire avec le Japon toujours jaloux contre les influences occidentales? préparez-vous des complications internationales, des guerres intercontinentales?! ».

Le Pape flétrit l'outrecuidance du siècle. — « Ah! Saint-Père, que faites-vous? nous allons voir surgir tous les savants, tous les intellectuels contre nous! on nous accablera sous l'accusation d'obscurantisme, de jésuitisme, de papisme! ah! ne provoquez pas notre grand siècle de lumière! ah! respectez la Culture, la Cultuure, la Cultuuure! »...

C'est ainsi que, peu à peu, on est arrivé à imprimer en tête d'un journal catholique une censure au Saint-Siège parce qu'il ne s'est pas tu même vis-à-vis d'un incident, tel que l'article du Prince Max.

A l'heure où nous revoyons les épreuves de cet article, la Lettre de S. S. Pie X sur l'Union des Eglises vient de paraître. Elle se termine en donnant paternellement acte au Prince-abbé de sa soumission, mais après avoir prononcé sur son écrit avec une fermeté sévère qui inflige un rude démenti à certaines informations rapportées plus haut.

« Cet écrit fourmille de tant et de si graves erreurs théologiques, » et même historiques, qu'il était difficile d'en accumuler davantage en moins de pages.

. . . .

» Par ce simple résumé des erreurs dont cet écrit est rempli, vous » comprendrez facilement, Vénérables Frères, qu'il ait été pour tous » ceux qui l'ont lu un très grave scandale, et que Nous-même ayons » été extrêmement surpris d'y voir la doctrine catholique si nette- » ment et si impertinemment dénaturée, en même temps que divers » points relatifs à l'histoire du schisme oriental si hardiment faussés.

« ... Nous avons cru, devoir, Vénérables Frères, porter ce qui pré- » cède à votre connaissance, non seulement pour que vous sachiez » que les propositions précitées, Nous les réprouvons comme faus- » ses, téméraires, étrangères à la foi catholique, mais aussi afin que, » autant qu'il est en votre pouvoir, vous vous efforciez d'écarter des » peuples qui sont confiés à votre vigilance un fléau si pernicieux... ».

***

Venons à l'analyse de cet article.

Nous la prendrons du point de vue le plus intéressant dans la question, celui qui révèle la psychologie de l'auteur.

Il ne s'agit pas d'entreprendre ici une réfutation au double point de vue historique et dogmatique. Elle viendra probablement de plus haut (1).

1. On sait qu'elle est venue. On trouvera aussi plus loin, parmi les informations et documents, un remarquable article de M. Arthur Loth sur la question.

Tout se rattache à la manière dont le Prince Max conçoit l'union.

Il part de ce principe qu'elle ne peut avoir d'autre base solide et loyale que celle des points sur lesquels les parties divisées sont d'accord.

Cela paraît fort juste aux esprits irréfléchis. Mais c'est tout simplement le principe du libéralisme.

Faux même dans l'ordre politique, il est bien plus faux encore dans celui de la vérité religieuse, parce que l'un est mieux défini et plus immuable que l'autre. On le pressent avant toute explication. De ce germe pernicieux découle directement le modernisme, et c'est pourquoi le prince Max est amené à tomber dans toutes ses illusions sans peut-être s'en rendre compte.

Ce beau principe, si favorable aux prétentions de l'orgueil individuel ou collectif, n'a qu'un défaut : c'est de supposer que l'acceptation de la vérité est libre, ou plus exactement et plus à fond, que l'esprit humain demeure toujours juge de la vérité.

Nous l'avons entendu préconiser en France, depuis vingt ans surtout, au point de vue politique, ce seul système valable et viable d'union. C'est en son nom qu'on a demandé aux catholiques de mettre de côté ce que les « honnêtes gens », rationalistes dits modérés, n'admettent pas comme eux, et de renoncer une bonne fois à des droits contestés, à toutes les immunités de l'Eglise, pour se placer sur le terrain de la liberté et du droit commun, du fameux « programme minimum », et des principes désormais intangibles de la Révolution. On oubliait seulement qu'il y a une vérité politique, liée à la vérité religieuse, et entraînant des obligations inéluctables, sous peine de complète déchéance. L'histoire des démocrates chrétiens et celle des ralliés à la République nous a montré où cela conduit.

Cependant la vérité religieuse ne consiste pas seulement, comme la vérité politique, dans un certain nombre de principes généraux. Elle définit des dogmes particuliers, qui s'imposent avec toute la force de l'autorité divine dont elle émane directement. Que sera-ce si l'on introduit dans cet ordre la maxime du libéralisme? C'est pourtant ce que fait notre professeur de droit canon et de liturgie, en la poussant à toutes ses conséquences.

« Le premier pas à faire, pour qu'on puisse espérer de voir le plan réalisé, serait donc de bien définir ce qu'on entend sous ce nom d'union, et comment elle devra être établie. Mais c'est ce qu'on n'a jamais fait ». A en croire le Prince Max, l'Eglise latine « toujours habituée à commander» a simplement voulu imposer à l'Eglise orientale «sa notion d'union à elle, sans bien se demander si cette idée agréerait à sa sœur... Pour l'Eglise occidentale l'union était toujours identique avec soumission complète ». L'abbé Max de Saxe insiste, tout

au long de son article, sur les prétentions dominatrices et intéressées de l'Eglise latine, qui ne donnent pas à sa manière d'entendre l'union d'autre caractère que celui du triomphe sur un « adversaire vaincu ».

« L'Eglise orientale, au contraire, a toujours envisagé l'union sous un autre point de vue. Pour elle, union est amitié, concorde et fraternité, mais non soumission ». Et l'auteur développe, comme on le verra plus bas, les points sur lesquels l'Eglise grecque ne cédera jamais et que la justice défend de lui imposer. « La juste notion (de l'union) ne se retrouvera-t-elle pas au milieu des deux conceptions, de sorte qu'on puisse emprunter les idées de chacune d'elles? Je n'entends pas sous le nom d'union une soumission complète qui apparaîtrait être une contradiction contre les termes *(sic)* », c'est-à-dire, sans doute, qui serait contradictoire avec l'unique manière dont il semble au prince Max qu'on doive concevoir l'union.

C'est donc bien, encore une fois, son opinion personnelle, et non pas seulement les vues de l'Eglise grecque qu'il expose. Il faut voir quelles applications il tire de son principe.

***

Voici le point dont il part. Après avoir exposé que « l'Eglise grecque considère les deux branches de la chrétienté comme deux sœurs égales en dignité et en droit l'une à l'autre » et qu' « elle a encore l'idée que, pour s'unir, il faut revenir au point où l'on s'est séparé »; qu'en conséquence, d'après elle, « les deux grandes moitiés de la chrétienté devraient croire les mêmes choses qu'elles ont cru d'un commun accord avant de se séparer », notre auteur fait proprement siennes ces vues, en concluant : « Ces deux branches du christianisme sont absolument sœurs l'une de l'autre, égales sous tous les rapports ».

L'Univers observe justement :

On voit facilement l'équivoque de ce passage. Personne n'a jamais songé à contester que l'Eglise latine et l'Eglise grecque sont deux sœurs, égales en dignité et en droits.

Mais ces deux sœurs doivent reconnaître l'autorité d'un même Père : le Souverain Pontife. Si « union » est vraiment fraternité vis-à-vis de l'Eglise latine, elle doit être en même temps soumission vis-à-vis du Chef de l'Eglise latine, parce que, successeur de Pierre, il est Chef de l'Eglise catholique, de l'Eglise du Christ tout entière.

La « Hiérarchie pontificale » qui se publie tous les ans au Vatican, met bien en relief cette harmonieuse hiérarchie.

« Rome — dit-elle en tête de la nomenclature des sièges épiscopaux — Rome, dont l'évêque est Vicaire de Jésus-Christ, successeur du Prince des Apôtres, Souverain Pontife de l'Eglise universelle, Patriarche de l'Occident, Primat d'Italie, archevêque et métropolitain de la province romaine, souverain des domaines temporels de la sainte Eglise romaine ».

Le 12 février 1908, une fonction solennelle était célébrée selon le rite

grec dans la basilique de Saint-Pierre. Le Pape y prenait une part active, donnait les bénédictions dans la langue et le rite grecs. Il y apparaissait en un mot, comme le chef de l'Eglise grecque. Si, comme patriarche d'Occident, il est le frère des patriarches orientaux, ceux-ci doivent reconnaître en lui, comme successeur de Pierre et vicaire du Christ, leur chef suprême, et se soumettre à son autorité monarchique.

L'abbé Max de Saxe en convient, mais avec des équivoques et des correctifs qui équivalent à une négation de cette primauté. Il est toujours dominé par cette pensée que l'union ne doit pas être la soumission.

Il n'existe aucun privilège ni droit de législation de l'Eglise occidentale comme telle. Au contraire, les peuples d'Orient sont beaucoup plus anciens que ceux de l'Occident d'aujourd'hui. Les Evêques d'Orient possèdent la même dignité que ceux de l'Occident. Il peut donc justement s'agir de soumission à l'Evêque de Rome en tant que celui-ci a des droits sur l'Eglise universelle, mais non d'humiliation vis-à-vis de l'Eglise d'Occident. Mais la difficulté est celle-ci que la papauté romaine apparaît aux Orientaux *comme une institution latine mais non catholique et universelle.* Pour eux être soumis au Pape et être soumis à l'Eglise latine est la même chose. *Il faudrait donc bien distinguer entre la position du Pape comme chef spécial de l'Eglise latine et celle qu'il occupe vis-à-vis de l'univers.* Mais ordinairement ces deux choses se confondent et personne ne se donne la peine de les distinguer clairement. *Même vis-à-vis du Pape, il ne faudrait pas parler d'une soumission de l'Eglise orientale dans le plein sens du mot.*

Ici, quelques vues historiques :

On oublie l'histoire, on ne sait même plus ce qui était anciennement. Voilà pourquoi on veut créer à l'Eglise orientale une situation qu'elle n'a jamais occupée.

La constitution ecclésiastique telle qu'elle se présente aujourd'hui est bien différente de ce qu'elle était anciennement. Notre-Seigneur avait donné des privilèges à saint Pierre. Cependant nous ne rencontrons point de vestige de soumission de saint Paul vis-à-vis de lui. Au contraire il se considère comme un frère absolument égal à saint Pierre et se vante même de l'avoir blâmé. De même l'Eglise catholique n'était pendant des siècles, de fait, *point une monarchie.* Chaque Evêque gouvernait librement son diocèse, celui de Rome néanmoins avait des droits tout particuliers à s'occuper des affaires de l'Eglise universelle, et exerçait une très grande puissance. Mais celle-ci était de tout temps beaucoup plus grande en Occident où il était patriarche qu'en Orient. Il n'exerçait point de juridiction directe sur les diocèses d'Orient mais exerçait indirectement une influence sur eux, lorsqu'il s'occupait des affaires de l'Eglise universelle.

Dans le IX[e] siècle surtout, la constitution ecclésiastique a radicalement changé en Occident. L'Eglise *devint une monarchie absolue* et ressembla à un Etat qui est divisé en provinces.. L'Evêque de Rome *devint le supérieur immédiat de tous les Evêques.* Toutefois les affaires ecclésiastiques durent être réglées à Rome. Les lois qui y étaient dictées devinrent la règle de conduite pour toutes les Eglises. C'est ce système qui a tiré en partie son

origine des décrétales du peudo-Isidore qui ont paru à cette époque. Ce système est certainement bon et utile en Occident. Il y fortifie la concorde et l'unité des mœurs. Mais on voulait dès le commencement l'imposer à l'Eglise orientale. *Et ce fut certainement une des principales causes qui conduisirent à la Séparation des Eglises.*

Parfois l'Eglise de CP. se pliait aux exigences de Rome et paraissait être soumise à ce système nouveau mais c'était toujours à contre-cœur. Le maintien de cette intention de la part de Rome a aussi toujours rendu une union impossible. Aujourd'hui on est si accoutumé en Occident à ce système exercé depuis plus de mille ans, *qu'on ne croit pas qu'elle puisse exister sans lui* et qu'on a même perdu l'idée que les circonstances étaient autrefois différentes. *Si on parle de l'antiquité chrétienne, on se la représente toujours de la même manière que la constitution ecclésiastique d'aujourd'hui.* Si donc on conclut des unions, on veut toujours les concilier à ce système monarchique, tel qu'il est établi aujourd'hui.

Si on laisse d'un côté leurs rites aux Orientaux, on les soumet tout de même complètement à la juridiction du Pape *et même d'une Congrégation romaine.* Ils doivent suivre beaucoup de lois exclusivement latines et toute la théologie des Latins sous tous les rapports. Ce ne sont donc en vérité que des Latins en costume oriental (parfois même (sans) costume oriental et avec des prières orientales, mais plus des représentants bien authentiques de la vraie Eglise orientale. *Ils sont une contradiction vivante de toute l'histoire ecclésiastique de l'antiquité et de l'Orient.*

D'où il ressort clairement qu'aux yeux du professeur de droit canon et de liturgie à l'Université catholique de Fribourg la forme monarchique de l'Eglise n'est pas d'institution divine. Il ne paraît pas s'embarrasser beaucoup plus que les Grecs des définitions et canons du Concile du Vatican, qui portent : « Nous enseignons et déclarons, » selon les témoignages des Evangiles, que la primauté de juridic- » tion sur toute l'Eglise de Dieu a été immédiatement et directement » promise et conférée au bienheureux apôtre Pierre par le Christ Notre- » Seigneur... Si donc quelqu'un dit que le bienheureux apôtre Pierre » n'a pas été établi par le Christ Notre-Seigneur chef de tous les » apôtres et chef visible de toute l'Eglise militante; ou qu'il a seule- » ment une primauté d'honneur, mais non une primauté de propre » et vraie juridiction reçue directement et immédiatement du mê- » me Jésus-Christ Notre-Seigneur, qu'il soit anathème. — Si quelqu'un » dit que le Pontife romain (il s'agit des successeurs de Pierre) a » seulement un office d'inspection et de direction, mais non un plein » et suprême pouvoir de juridiction sur l'Eglise universelle, non seu- » lement dans ce qui touche la foi et les mœurs, mais en ce qui » concerne la discipline et le gouvernement de l'Eglise répandue dans » tout l'univers; ou qu'il a seulement le premier rang, mais non la » plénitude de ce pouvoir suprême; ou que son pouvoir n'est pas » ordinaire et immédiat soit sur toutes les Eglises et chacune d'elles, » soit sur tous les pasteurs et fidèles et sur chacun d'eux, qu'il soit » anathème ».

Il semble cependant que voilà assez clairement définie la position du pape vis-à-vis de l'Eglise universelle. Mais notre professeur ne saurait l'accepter pour les Grecs. Il plaide même l'invalidité de l'adhésion qu'ils donnèrent, dans le second concile de Lyon (1274) et dans celui de Florence (1438-1445), à une définition équivalente de celle-ci. Il faut voir les flétrissures qu'il inflige à l'honneur de l'une et l'autre Eglise pour les amener à reconnaître le véritable terrain d'union. Chez l'Eglise latine, l'ignorance de l'histoire ecclésiastique et l'ambition politique sous lesquelles se déguise son « hypocrisie ». Chez les Grecs, une ignorance non moindre, et une hypocrisie non moins flagrante, qui les a fait solennellement souscrire, par des motifs également politiques, à des définitions que, dans leur cœur, ils repoussaient. Les mêmes causes justifient les Grecs de rejeter les décisions dogmatiques qu'ils avaient souscrites au Concile de Florence sur la procession du Saint-Esprit et l'existence du purgatoire.

On est porté parfois à parler des bienfaits que l'Occident aurait donnés à l'Orient. Et l'on ne réfléchit pas à tout ce que la politique et la tendance des peuples d'Occident, et même la papauté, furent toujours, du moins dans les temps postérieurs, dirigées contre l'Orient. On oublie que, par le couronnement de Charlemagne, on a formellement cherché à détrôner Byzance, presque même à disputer à ses monarques le titre d' « empereurs romains », qu'on a fait la guerre aux empereurs et qu'on leur a arraché leurs possessions légitimes d'Italie en se basant sur la donation pseudo-Constantline *(sic)*. On oublie que ce furent les prétendus croisés *(sic)* qui renversèrent l'Empire d'Orient, asservirent la Grèce, etc...

Les Grecs ne peuvent donc pas croire au désintéressement de la Papauté dans l'union qu'elle leur propose, désintéressement aussi suspect encore aujourd'hui qu'autrefois (1).

En effet, nous voyons que l'Eglise orientale a presque toujours refusé d'accepter la conception romaine de l'union qui lui paraissait inadmissible et il n'y a aucun doute qu'elle ne l'acceptera jamais non plus dans l'avenir. Ce n'était que sous l'influence de circonstances politiques bien pressantes, qu'elle a parfois montré une tendance à reconnaître ce système que Rome désirait et qui lui paraissait odieux. *C'est à cause de raisons politi-*

1. « Alors on commencera en Orient à croire au désintéressement de Rome et à la sincérité de ses désirs d'union. Jusqu'ici on a gardé l'idée que tout cela ne procède pas d'un esprit vraiment chrétien, mais de l'ambition et de la soif de gouverner. Si Rome soumet les Orientaux au régime qu'elle tient actuellement en vigueur, elle en retire des avantages... On pourra donc toujours dire qu'elle agit par égoïsme en faisant ces démarches. Si les Evêques d'Orient doivent se procurer une reconnaissance de Rome en payant des milliers de francs pour une bulle de préconisation, comme doivent le faire ceux d'Occident, on leur dira en vain que c'est pour le salut des âmes qu'on a changé leur position, etc... » Le prince Max de Saxe paraît ignorer, cette fois encore, que la commission chargée de l'Orient à la Propagande fait gratuitement l'expédition de toutes les affaires et que l'une de ses fonctions est de distribuer des secours financiers aux diocèses orientaux.

ques que les Empereurs de Byzance firent des offres de pareille union à Rome. C'est par des motifs politiques très pressants qu'on accepta pour quelques instants à Lyon et à Florence ce système occidental : à Lyon pour se débarrasser des prétendants latins qui menaçaient le trône grec de Byzance; à Florence pour délivrer Constantinople de la main des Turcs. Certaines parties de l'Eglise orientale, telles que les Ruthènes, ont définitivement accepté ce système tel que Rome le désirait. Mais il est bien certain que l'Eglise orientale en général le refusera toujours et ne pourra même pas l'accepter selon son point de vue.

L'unité ecclésiastique a présupposé de tout temps l'unité de foi. Mais est-il à croire que l'une des deux Eglises renoncera à son point de vue doctrinal? L'Eglise orientale orthodoxe ne le fera certainement jamais. Elle a conservé tous les dogmes intacts, tels qu'ils furent prêchés par tous les membres de l'Eglise catholique dans l'antiquité chrétienne. Elle ne recevra pas facilement des définitions émanées de l'Eglise occidentale sans sa coopération. *Car ce qu'elle a signé à Florence, c'était à contre-cœur ; elle était forcée par les circonstances.* Comment peut-on espérer voir l'Eglise orientale confesser la procession du Saint-Esprit du Fils, puisqu'elle se tient au texte verbal de l'Evangile, aux Pères de l'Eglise, au concile œcuménique de CP., au symbole commun de la foi, qui tous ne parlent que de la procession du Père! Il en est de même de plusieurs autres points dogmatiques qui nous divisent encore. L'Eglise latine pourra-t-elle de son côté renoncer à ces définitions des temps postérieurs sur la procession du Saint-Esprit, sur le Purgatoire? etc. Ce n'est guère à penser parce qu'elle dira toujours que ce ne sont que des développements et des précisions de l'ancienne doctrine. Mais est-il pour cela juste qu'elle impose à sa sœur d'Orient ses vues comme elle l'a fait à Lyon et à Florence? Non, encore une fois, car c'est pour cela qu'on soutient l'*hypocrisie ; on fait professer aux gens des choses qu'ils croient fausses.*

Ce qui a manqué dans tous les temps, c'est la connaissance de la vérité, de l'état des choses tel qu'il est. Ecoutons le prince Max décrire la navrante incapacité des Pères des conciles de Lyon et de Florence, et l'on comprendra le cas qu'on est en droit de faire de leurs définitions. Après cela, l'autorité des conciles deviendra ce qu'elle pourra.

Au Concile de Florence tous ces différents points furent traités, mais une partie d'une manière assez superficielle. On ne connaissait ni l'histoire de l'Eglise ni les Pères. Les Latins se servirent d'arguments faux pour prouver aux Grecs *que l'Esprit-Saint procède aussi du Fils.* On cita même une prétendue parole du VII[e] Concile œcuménique qui aurait enseigné cela et ce n'était qu'un texte faux. De même on cita des textes faux des Pères ecclésiastiques, on en interpréta d'autres d'une manière artificielle selon le dogme latin. Ce n'était pas certes par mauvaise volonté qu'on agit ainsi. On croyait probablement de bonne foi que les textes faux qu'on citait étaient authentiques et ni Grecs ni Latins ne possédaient alors assez de jugement critique ni de sens historique pour pouvoir discerner textes apocryphes et textes authentiques. La masse même des prétendus textes patristiques enseignant la procession du Fils, en imposa tellement à certains Grecs, à ce qu'il paraît, qu'ils n'osèrent rien opposer, et qu'à cause de cela ils acceptèrent la doctrine latine, croyant qu'elle avait été comme telle déjà ensei-

gnée par les anciens Pères. *Il en est un peu de même jusqu'à nos jours.* Presque jamais cette doctrine et les difficultés qu'elle présente ne sont bien développées.

Il en est de même *de la Primauté du Pape.* On emploie les moindres preuves de l'antiquité qui démontrent une autorité quelconque de l'Evêque romain, comme preuve du dogme de la primauté telle qu'elle est aujourd'hui enseignée. On ne distingue jamais bien et on identifie sans aucun souci des textes qui ne sont aucunement dogmatiques avec le dogme même. On se rend ainsi la tâche bien facile, mais on ne tranche pas le nœud des difficultés dont on ne s'est pas même aperçu. Il y a donc une grande différence entre une puissance qui existe de fait et une doctrine qui enseigne qu'elle est établie directement par Dieu même. Néanmoins, les deux choses sont absolument identifiées par la polémique. Et chaque Père qui donne un titre honorifique quelconque à un Evêque romain est déjà cité comme un témoin du dogme de la Primauté.

La même manière d'argumenter se rencontre quant *à la question du Purgatoire.* On considère la question de l'efficacité des prières pour les morts et celle de l'existence d'un Purgatoire comme absolument identiques. Mais elles ne le sont pas. Car chacun *(sic)* qui prie pour les défunts, n'accepte déjà par cela même l'idée d'un lieu de purgation.

La question de la *transsubstantiation* dans la messe n'a été jamais de tout temps à ce qu'il paraît sérieusement examinée en Occident, etc..

Et que l'on ne dise pas : ce sont là peut-être les faux-fuyants des Grecs, mais de quel droit imputer à l'écrivain de les prendre à son compte? C'est bien lui-même qui parle quand il écrit : « Le point de vue de chacune des Eglises *semble absolument justifié, ni l'une ni l'autre ne saurait être accusée d'hérésie.* Que reste-t-il donc, sinon de trouver un accord?

***

C'est ici qu'on va voir comment il faut entendre l'union.

Le lecteur l'a déjà pressenti, instruit peut-être par l'application qu'il a vu faire du système dans la politique religieuse des catholiques français. Il est bien simple. Puisque l'une des deux parties rejette la vérité, l'autre n'a qu'à en faire le sacrifice et à accepter le terrain qu'on lui impose. Cela ne se dit pas crûment, mais au fond, il n'y a pas autre chose.

C'est cependant un peu plus délicat dans l'ordre dogmatique, mais on va voir qu'avec un peu de dextérité, les difficultés se tournent.

La position de l'Eglise grecque est donc celle-ci :

Elle a encore l'idée que pour s'unir, il faut revenir au point où l'on s'est séparé. Les deux grandes moitiés de la chrétienté *devraient donc croire les mêmes choses qu'elles ont cru d'un commun accord avant de se séparer.* Leurs relations mutuelles devraient aussi être les mêmes, telles qu'elles existaient anciennement. Elle considère les doctrines du moyen âge latin et en outre les doctrines dogmatisées au XIX[e] siècle, comme des déviations. Selon son opinion, l'Eglise occidentale a abandonné l'ancien fondement doctrinal pour introduire des nouveautés, tel *(sic)* que la procession du Saint-Esprit

du Fils et non exclusivement du Père, l'existence d'un Purgatoire, la Primauté du Pontife romain et d'autres points semblables. Il faudrait donc que l'Eglise occidentale se débarrasse de ces doctrines qui empêchent l'union et la concorde fraternelle. Du moment qu'elle aura fait ce sacrifice, la concorde qu'elle a troublée par ces nouveautés, sera rétablie.

Il faudrait pouvoir prouver qu'il y a, du moins sous beaucoup de rapports, *point de vraie différence de foi, mais seulement de formules théologiques entre les deux.*

Alors l'union sera de suite possible, et chacune des deux Eglises pourra garder sa manière à elle d'enseigner et de confesser la vérité, sans que l'une impose à l'autre son système dogmatique. Il serait donc du devoir de l'Eglise occidentale de prouver à l'Eglise orientale que ses définitions *ne sont que des espèces de conclusions* tirées des prémisses connues dans l'antiquité chrétienne. L'Eglise orientale reconnaîtra cette manière de voir comme bonne et légitime, *sans se sentir obligée à prêcher elle-même tous ces dogmes*, et c'est ainsi qu'on vivra en paix, l'un à côté de l'autre. sans s'accuser mutuellement.

Des hérétiques enseignant de fausses doctrines ne sauraient être tolérés dans la communion ecclésiastique. Mais pourquoi ne serait-il pas possible qu'il y ait des gens dans l'Eglise, *qui ne croient aucune erreur et qui tout de même ne professent pas tout ce que l'Eglise occidentale de nos jours enseigne?* Les saints des premiers siècles ont été sans doute membres de l'Eglise catholique et même des ornements les plus beaux, et tout de même ils n'ont pas professé que le Saint-Esprit procède du Fils, qu'il y ait un Purgatoire, que la Sainte Vierge soit conçue sans péché, etc. Eh bien! l'Eglise orientale se trouve toujours encore dans la même situation. Elle n'a pas pris part *à ce développement doctrinal de l'Occident*, qui lui est resté étranger, elle se trouve dans l'impossibilité de reconnaître tout cela. Qu'on lui laisse *donc la position que les saints des premiers âges occupaient;* qu'on lui permette de se sauver en confessant ce que les martyrs, ce que les docteurs de l'Eglise ont confessé. *Ces divergences de théologie ne doivent donc pas empêcher l'union.*

Il faudrait même dire mieux : il ne s'agit pas de rétablir ou de créer une union qui n'existe pas, mais il faut donner *une expression plus vivante* à celle qui a toujours existé et qui ne s'est jamais perdue complètement. Il serait le meilleur point de vue de dire : jamais l'Orient et l'Occident n'ont été complètement séparés l'un de l'autre; il y a eu seulement des jalousies, des hostilités, un refroidissement regrettable, mais le lien doit devenir plus fort, et les relations doivent être extérieures et visibles, non seulement invisibles. Il y aurait donc *accord de foi* et en même temps divergences en certains points qui par les uns seraient enseignés, pour ainsi dire, *implicitement*, c'est-à-dire en tant qu'ils sont pour la grande partie, contenus de cette manière dans l'ancienne doctrine, par les autres explicitement. *Si plus tard il y avait une fois un concile œcuménique et libre de toute la chrétienté* où même les Orientaux sans être contraints par aucune pression morale, se persuaderaient complètement de la vérité des enseignements occidentaux et les *accepteraient formellement*, alors elle aussi *(sic)* pourra prêcher explicitement et annoncer ces vérités, ce qui sera d'autant plus heureux. — VOILA LE SENS DANS LEQUEL JE COMPRENDS le MOT D'UNION. Cela doit être sous tous les rapports quelque chose d'absolument libre, non une *violation des consciences.*

Et je dis que tout cela — ce sens dans lequel le professeur de

l'Université catholique de Fribourg déclare entendre l'union — est du plus pur modernisme, d'un modernisme plus complet, parce qu'il est professé pour le compte d'une Eglise entière, mais qui est exactement celui des modernistes condamnés par l'Encyclique *Pascendi*, malgré laquelle, eux aussi, seraient également fondés à prétendre qu'ils demeurent catholiques, « quoiqu'ils ne professent pas tout ce que l'Eglise occidentale de nos jours enseigne ». Pourquoi ne les laisserait-on pas, eux aussi, dans la position que les saints des premiers âges occupaient? » Ce n'est pas le fait d'être soumis plus directement à la juridiction de l'Eglise latine qui les oblige à croire, mais l'autorité qu'ils doivent reconnaître aux vérités définies. Or, eux non plus, n'ont pas collaboré à ces définitions et ne les ont pas librement consenties.

Quelle est donc cette différence entre la foi nécessaire et « les formules théologiques » qui en contiennent les définitions? Celles-ci ne seraient alors que « des espèces de conclusions », mais, en définitive « les dogmes que la théologie latine des temps postérieurs *a développés comme vrais* » n'auraient pas d'autre portée que celle-là et seraient soumis à révision.

Quelle notion a donc notre professeur de la nature du dogme et de son rapport intrinsèque avec la Révélation apportée au monde par Jésus-Christ? Ces dogmes que l'Eglise latine a développés, y étaient-ils, oui ou non, contenus? Les Conciles ont-ils innové en matière de foi? Les saints des premiers âges demanderaient-ils aujourd'hui à ces définitions leurs lettres de créance, et se croiraient-ils dispensés de les admettre?

* * *

Voilà donc comment concevoir l'union.

On demeure confondu et épouvanté de penser qu'un prêtre, chargé de former une élite de catholiques, puisse pousser à un tel point l'audace ou l'inconscience, et sans lui manquer de respect, on peut dire qu'avant d'enseigner le droit canon et la liturgie, il lui faudrait se faire expliquer le catéchisme.

Mais l'on se dit aussi qu'un tel état d'esprit et une assurance si déconcertante ne s'expliquent pas sans l'influence d'un milieu. Il faut une ambiance propice à l'éclosion spontanée de telles pensées. Et quelle autre ambiance, quel autre milieu que ceux de l'Université où le prince Max enseigne dans la ville suisse de Fribourg? Est-ce donc là une conséquence de l'esprit qui règne dans ces foyers intellectuels? On en voudrait douter. Malheureusement beaucoup d'autres indices et d'autres témoignages le confirment.

J'estime si nécessaire de dissiper les illusions soigneusement en-

tretenues à cet égard, qu'au risque de soulever l'irritation de plusieurs, je produirai, en terminant, l'un de ces témoignages qui est de date toute récente, 22 novembre 1910. C'est une appréciation d'ensemble sur cette Université exprimée par un homme qui en a vécu toute l'histoire, dans une lettre adressée à un ancien compagnon. Si elle paraît se soucier peu des ménagements, on se souviendra qu'elle n'a pas été écrite en vue de la publicité.

Il me semble que le nouveau Fribourg vous intéresserait...

Je dis le *nouveau* Fribourg, car vous chercheriez en vain, où vous l'avez laissée, la petite cité qui abrita jadis avec amour l'Union féconde dans un cadre harmonieux; elle est maintenant changée en une caverne hospitalière aux seules nuées... c'est une cuve infecte où l'on prépare aux germes d'anarchie un intense bouillon de culture, non certes pour les tuer ni amortir leur virulence. Vous verriez une université que les Dominicains régissent étroitement — je veux dire avec un exclusivisme étroit — et dont l'âme cependant leur échappe absolument; elle n'est plus guère informée ou informatrice que de modernisme. — Vous trouveriez un milieu professionnel : des corporations de professeurs ou d'étudiants où le fondateur autochtone Decurtius devrait naturellement influer, et qui lui sont devenues si hostiles que le grand brave homme n'y peut plus vivre. Les Dominicains ne semblent nullement affectés du sort ridicule qui leur est fait. — Bien mieux, ils semblent donner les mains à tout ce qui leur est contraire... Cela les... regarde... Mais votre vieux compagnon Decurtius n'accepte pas d'être ainsi évincé et annihilé.

Comment ce changement s'est effectué... Il faut que pour me comprendre vous tourniez un instant votre esprit sur la fantasmagorie qui se joue ici. Heureusement que vous connaissez assez la nature des êtres dont je parle pour reconstituer le tableau sur quelque os bref et détaché.

Imaginez un nouveau Fribourg où des catholiques français ont importé l'esprit de Genève : les idées suisses. La revue *Demain* qui est la plus belle expression de ce protestantisme ennuyeux et honteux, s'est préparée, bouclée, recrutée ici — elle a trouvé ici le terreau spécial où se développer. — Un Fribourg moderniste où l'émigration du personnel de Stanislas a apporté et mis en valeur toute la substance des Blondel, Le Roy, Bergson, etc.

Un Fribourg libéral : J'ai entendu un abbé fort distingué et diplômé soutenir dans une conférence que l'interprétation donnée par notre vieille association catholique de l'Encyclique *Rerum novarum* était erronée et sans fondement... que c'était le geste libéral d'un pape libéral... et ce conférencier était en communion parfaite d'idées avec son auditoire...

Un Fribourg sillonniste amené par Bruhnes dans les eaux de Sangnier, etc., etc., etc.

Et vous entendez bien que je vous désigne les quelques spécialités qui, dans les individus ne sont pas séparées. La tendance générale est protestante, et il n'est point ici de sillonniste dont l'agitation ne procède logiquement d'une doctrine moderniste, individualiste, etc., etc.

Tout cela pullule, s'agglomère, prend une forme larvaire et sournoise sous la direction des professeurs français qui ont un prestige spécial et sont à la mode. Cela pique, mort et disparaît...

A vrai dire, ils ne prennent même plus la peine de se transformer, de se distendre comme des méduses au moment du danger, car ici rien ne les gêne ni ne les retient.

Le gouvernement catholique est surtout empiriste et à court d'argent : il voit dans le genre spécial de métèques qui encombrent son université, un moyen d'augmenter les inscriptions. Il est d'ailleurs flatté de tenir quelques professeurs de la main de M. Liard. Ces professeurs sont recrutés par Brunhes et il suffit que Lorin garantisse leur orthodoxie. Ils enseignent ici une théologie à laquelle on s'intéresse, le succès que leur prépare leur élégance parisienne en fait aussitôt des arbitres universels, ils jugent des Dogmes de la Foi et de la morale, admettent que la politique d'Aristote et de saint Thomas a eu son mérite. Mais l'Eglise ne saurait s'y tenir. Pendant ce temps, les Pères Del Prado, Weiss, Michel, Montagne, etc., enseignent dans le vide, dans l'inattention ou le dégoût public, on les traite ouvertement de vieilles perruques et comme bon nombre de leurs frères en saint Thomas ne se gênent guère pour les dédaigner : il s'ensuit que les Dominicains ne sont pas d'accord : l'unité leur manque. — On se rend vite compte à les entendre que l'interprétation et le commentaire Lovanien du problème fondamental de la vérité a jeté le désarroi parmi eux. On accuse ouvertement plusieurs d'entre eux. — et non sans quelque fondement — de n'être au fond, que des idéalistes mal couverts du manteau d'Aristote...

Une chose est certainement frappante chez bien des jeunes pères, c'est leur allure de parvenus que la discipline et la méthode de leur haute doctrine ne réussit plus à leur faire perdre. Jadis, ils franchissaient l'étape en devenant lecteurs — ils restent aujourd'hui des primaires hantés du besoin de se mettre à la mode scientifique du jour ne s'apercevant pas de combien souvent ils retardent.

Ils détestent Brunhes et les laïcs par esprit vulgaire de coterie, mais au fond, ils l'envient et c'est lui, plus fin qu'eux, qui les fait monter à l'échelle.

Ces temps-ci, le clan moderniste dirigé par Brunhes a réuni une vaste cabale contre Decurtins, en suite de sa campagne contre le modernisme et de la clairvoyance qu'il manifeste à l'encontre des Dominicains, contre les tendances de l'Université...

Le tableau paraîtra peut-être bien sombre, mais ce n'est pas l'aventure du Prince Max qui le ferait croire chargé de trop vilaines couleurs.

Emm. BARBIER.

LE SURNATUREL DANS LA BIBLE

(second article) (1)

Ce n'est point le goût de la polémique qui me ramène sur ce sujet. Ce goût, je ne l'ai jamais eu. Aujourd'hui, mon grand âge et ma santé détruite suffiraient bien à me l'ôter. Je ne suis d'ailleurs point l'ennemi d'une exégèse sagement progressiste, à la condition qu'elle soit vraiment sage, c'est-à-dire qu'elle ne perde pas de vue le but que doivent avoir tous les travaux de défense de l'Eglise, surtout quand il s'agit des Saintes Ecritures. Quelle que soit la valeur tech-

1. Voir le numéro du 15 décembre 1910.

nique des siens, on ne doit pas l'envisager, du point de vue catholique, séparément de leur utilité pour les âmes.

C'est bien ainsi, sans doute, que le comprend une revue dirigée par des prêtres éminents, qui n'a pas pris sans dessein le titre de Revue *pratique* d'apologétique, et qui disait dès le premier jour dans son programme : « Catholiques, nous le sommes par la soumission absolue à tous les dogmes et à toutes les définitions infaillibles de l'Eglise; bien plus, nous nous efforcerons de nous inspirer toujours des délicatesses de ce sens catholique qui nous fait penser et apprécier comme l'Eglise, alors même qu'elle ne définit pas ».

L'exégèse de M. Lesêtre et ses leçons ont-elles assez souci de toutes ces délicatesses? C'est ce doute qui m'a fait émettre les observations précédentes. J'en ai encore plusieurs à présenter. Cet article pourrait avoir pour sous-titre : Des conclusions de l'exégèse progressiste comparées avec la fin pour laquelle Dieu nous a donné la Bible.

***

Essayez après avoir lu avec l'attention qui lui est dûe, la *Revue Pratique d'Apologétique*, de lire sur l'Ecriture Sainte quelque bon théologien catholique. Je l'ai fait et m'en suis bien trouvé et je suis persuadé que chacun en retirerait tout l'agrément et le profit que j'y ai trouvé. De plus, et ce n'est pas peu de chose, on serait dispensé de lire cet article. Quoique cela vous intéresse peu, je vous dirai que j'ai un grief contre les Revues et les articles qu'elles publient, les miens y compris : c'est qu'elles dispensent trop souvent leurs abonnés de lire des livres qui leur seraient infiniment plus utiles, les instruisant mieux que les articles de Revue dont ils se contentent, eux ou leur presse.

Le théologien auquel je me suis adressé est tout à fait contemporain. Il n'ignore ni R. Simon, ni Strauss, ni Renan, ni Harnack. Mais ces Messieurs n'ont pas le don de troubler le calme de son argumentation, ni d'ébranler la force absolument convaincante de ses raisons. S'il ne prenait la peine de les citer et de les réfuter à leur tour, on dirait que pour lui, ni eux ni leurs disciples n'ont jamais existé, tellement il paraît peu préoccupé de ce qui les occupe, eux, exclusivement.

Tout de suite, mon théologien nous prend sur ses ailes, les ailes de sa doctrine, et vous emporte loin, bien loin de ce à quoi s'acharnent les exégètes. Il commence par vous montrer et même vous faire toucher du doigt les analogies qu'il y a entre le Verbe de Dieu incarné et le Verbe de Dieu écrit.

Et aussitôt après, de longs passages des Pères de l'Eglise les plus célèbres vous disent avec une parfaite clarté ce qu'est à leurs yeux et aux yeux de l'Eglise, le Verbe de Dieu écrit, l'Ecriture Sainte.

Dieu seul en est l'auteur et l'Ecriture Sainte contient tout ce que Dieu a voulu nous dire, par elle, et ne contient rien autre de plus. Tout y est vérité, car tout y a Dieu pour auteur. Il a inspiré, assisté et guidé les instruments humains dont il s'est servi pour les écrire.

Sans doute, ces instruments humains de Dieu demeurent hommes, sans doute, ils ont agi en hommes, c'est-à-dire avec leur intelligence, leur volonté, leurs habitudes d'esprit, leur caractère, etc. Mais ce sont là des faits qui attirent peu l'attention des Pères. Et comment en aurait-il pu être autrement, convaincus comme ils l'étaient, que ces hommes n'étaient que des canaux par lesquels la parole de Dieu même arrivait jusqu'à eux? Saint Augustin les compare à la main qui écrit ce que la tête lui dicte. Saint Grégoire le Grand va plus loin encore, ils ne sont que la plume dont Dieu s'est servi pour nous transmettre ses ordres. Vous demanderiez-vous, dit-il, en recevant une lettre qu'un grand de la terre aurait daigné vous écrire, vous demanderiez-vous de quelle plume il s'est servi? Non, vous chercheriez seulement à bien entendre ce qu'il vous fait savoir.

Ce n'est pas que nombre de questions qui occupent les exégètes d'à présent, fussent insoupçonnées des Pères. De tout temps il y a eu d'habiles gens heureux de montrer qu'ils s'élèvent bien au-dessus du vulgaire en critique littéraire et connaissances historiques ou autres. En attendant que ces habiles gens se demandassent le nombre d'auteurs qu'ont eus la Genèse ou Isaïe, ils commençaient à se demander les noms et le nombre des auteurs des Psaumes. Théodoret leur répondait : Qu'est-ce que cela peut bien me faire que ce soit de David ou de quelque autre que Dieu se soit servi pour me pénétrer des pensées et des sentiments qu'il a mis dans les Psaumes?

Dieu étant l'auteur de la Bible, l'erreur ne peut s'y trouver jamais, en aucune manière. Il y a certes, dans le Livre Saint des obscurités et même des contradictions apparentes. Mais, dit saint Clément, il faut croire alors que le traducteur a mal rendu le texte ou que le copiste a commis quelque erreur, ou enfin que je ne suis pas capable de comprendre. Et saint Jérôme jette des cris d'aigle blessé parce qu'on l'accuse d'avoir corrigé la Bible. Il faudrait être insensé, dit-il, et sacrilège. Je n'ai fait que la délivrer des nuages dont l'avaient déshonorée l'ignorance ou la négligence des éditeurs.

Il serait facile de multiplier les citations et à bien peu de frais, je veux dire, sans avoir besoin de recourir aux sources. Il suffirait d'avoir le P. Petau sous les yeux; nous les trouverions réunies chez lui.

Ces Pères, nous fait remarquer mon théologien, en traitant comme ils le faisaient l'Ecriture Sainte, se conformaient à l'exemple de

Notre-Seigneur Jésus-Christ et de ses apôtres. Là encore des textes. Il ajoute que c'est là le sens de l'Eglise, qui en effet, dans sa liturgie et partout, se sert de l'Ecriture comme les Pères. — Est-il nécessaire de faire observer que ni les Pères ni l'Eglise n'ont jamais été en peine de distinguer un proverbe populaire ou une métaphore d'un miracle, pas plus qu'une métaphore dans la manière de rappeler un miracle ne les gênait pour reconnaître le miracle même. *Flumina plaudent manu,* ne leur faisait pas penser que les fleuves, alors, eussent des mains pour applaudir; mais : *Mare vidit et fugit,* sans leur faire croire que la mer Rouge eût des yeux, ne les empêchait nullement de voir un vrai miracle dans le passage par tout un peuple, de la mer Rouge à pied sec.

Ce n'est pas mon théologien qui se met en peine de réduire le plus qu'il se pourra ou davantage le surnaturel dans la Bible, qui est à ses yeux surnaturelle elle-même du premier mot au dernier. Il ne s'effraie ni de l'arrêt du soleil de Josué, ni de la baleine de Jonas. Tout cela est arrivé pour lui et je l'avoue, pour moi aussi.

Encore moins songe-t-il à imaginer des hypothèses qui puissent plus ou moins permettre de croire que lorsque Moïse ou saint Paul affirment que le Seigneur leur a dit quelque chose à répéter à son peuple, on peut croire, sans offense pour leur véracité, que le Seigneur ne leur a rien dit du tout, mais qu'ils parlent *selon le protocole oriental ou en vertu d'une délégation générale.* En un mot, tout est simplicité et clarté chez lui, tout contente l'âme chrétienne à la vieille mode et l'affermit dans la foi.

Oui, j'ai pris grand plaisir à relire ce théologien et je vous renouvelle le conseil d'imiter à cet égard mon exemple. Les exégètes catholiques, ceux surtout qui s'occupent trop de ce qu'on pense de l'Ecriture en Allemagne, gagneraient considérablement à faire, eux aussi, ce qu'ils viennent de m'obliger de faire moi-même.

En quittant mon théologien pour revenir à nos exégètes catholiques, j'éprouve une impression qui a quelque lointaine analogie avec ce que dut éprouver saint Paul lorsqu'après avoir été ravi jusqu'au troisième ciel, il se retrouva sur cette pauvre terre froide et ténébreuse. Moi aussi, j'ai quitté un lieu de lumière et de paix, une région de foi et de divines certitudes, pour me retrouver parmi des ténèbres de toute sorte, «*des difficultés qu'il serait puéril de se dissimuler et dont la solution adéquate n'existe pas*», tellement qu'il faut se réfugier dans l'autorité de l'Eglise pour se tirer d'affaires. Je me dis aussitôt : peut-être eût-il été plus simple, moins long et moins dangereux, de commencer comme on faisait jadis, par où vous êtes obligé de finir et de ne pas s'éloigner d'abord des antiques directions ou du sens de l'Eglise, puisqu'à la fin, vous êtes obligé d'y revenir.

Oh! ce n'est pas que les exégète contredisent en rien les Pères de

l'Eglise. Au contraire. Comme eux et toute l'antiquité et les temps modernes, ils croient avec les saints conciles de Trente et du Vatican, à la divine inspiration des Ecritures, ils affirment comme toute l'Eglise que Dieu en est l'auteur et que les hommes dont il s'est servi ont été ses instruments. De plus, ils acceptent d'avance les décisions de la Commission biblique, sauf à se réserver de les expliquer, mais sans leur porter la moindre atteinte, comme par exemple, les casuistes expliquent le décalogue. Oui, ils croient comme les Pères et comme l'Eglise.

Seulement ils nous parlent de tout autre chose. A leur école, notre attention se détourne, non pas peu à peu, mais très vite, de l'Auteur unique des Ecritures, de Dieu, et nous voici presque exclusivement occupés de ses instruments, je veux dire des hommes dont les différents livres de la Bible portent le nom. Il faut savoir une multitude de choses diverses à leur sujet. Il faut savoir, c'est bientôt dit, et ce n'est point de savoir qu'il s'agit. Il faut agiter à leur sujet beaucoup de questions dont la plupart restent sans solution adéquate. L'auteur a-t-il écrit sous la seule inspiration divine? a-t-il pu savoir autrement ce qu'il raconte? L'a-t-il su par tradition orale ou en ayant sous les yeux quelque document plus ancien? et dans ce cas, quelle est la valeur de ce document humain inséré dans l'Ecriture. En un mot, ce qui pour les Pères était de médiocre ou de nulle importance, devient le sujet ou l'objet principal qui occupe nos modernes exégètes. Ils font naître sous leur plume des difficultés qui peuvent remplir l'esprit de doutes ou de tentations, pour le plaisir de ne pas les résoudre. Mais au moins, ils montrent qu'ils ne sont pas tombés à ce degré de puérilité qui ignore ou méprise.

A dire simplement ce que je pense de ce travail, j'avouerai qu'il ne me semble pas seulement inutile. Je lui trouve je ne sais quelle ressemblance avec le travail de certains savants, qui, à force d'étudier la création et de s'appliquer à en connaître le détail et les lois, ont fini par ne plus voir le Créateur. La plupart ne l'ont pas nié, non, ils n'ont pas même pris cette peine. Simplement ils ne s'en occupent pas. Ils ne croient pas avoir besoin de cette hypothèse ou de cette quantité négligeable. C'est ainsi que se fait pour beaucoup le progrès de la science — et il me semble bien que le progrès de l'exégèse se fait d'une manière semblable. Que voulez-vous, Broussais ne trouvait jamais l'âme à la pointe de son bistouri et les juifs n'aperçurent jamais la divinité de Jésus-Christ, même après avoir percé sa chair mortelle par les clous des bourreaux et la lance du centurion. Vous auriez beau examiner au microscope le plus puissant une hostie consacrée, vous n'y découvririez pas la présence réelle, et vous commettriez en vain le sacrilège de la soumettre aux réactions chimiques les plus modernes, sans parvenir à

y découvrir la preuve de la transsubstantiation. C'est que certains faits sont perceptibles par les sens et sautent aux yeux; mais il en est d'autres que la raison seule peut atteindre et d'autres enfin qui ne sont aperçus qu'à la lumière de la foi.

Ce n'est donc pas seulement faire œuvre vaine que de chercher à la lumière de la raison et à l'aide des progrès d'une ou de plusieurs sciences nouvelles ce qui ne se voit qu'aux divines clartés de la foi, c'est s'exposer à bien des déboires et à des déboires funestes à la foi elle-même.

Quoi, dira-t-on, vous dédaignez la science, la beauté de l'effort intellectuel des hommes et les progrès qui en sont la suite. Je ne méprise rien du tout, seulement je voudrais que chaque chose fût à sa place, et quant au progrès, parlons-en.

Je demande simplement ceci : peut-on appeler progrès ce qui nous éloigne de notre fin, ce qui détourne de quelque manière que ce soit la créature du but même de son existence, de ce qui est la seule raison de sa durée? Or, Dieu, Dieu seul est notre fin. Le connaître, l'aimer, le servir, le seul but de notre existence, et faire tout cela plus parfaitement la seule raison de notre durée, ou si vous préférez, de notre vie ici-bas. Or, Dieu s'est fait connaître à nous naturellement par la création et surnaturellement par la révélation. Et voici qu'un groupe d'hommes qui se disent savants ne semblent donner qu'un seul but à la science : prouver que Dieu n'existe pas, que nous n'avons aucun besoin de lui, rien à faire avec lui, que notre raison et la convenance des lois de l'univers nous suffit et suffit à tout. Voici qu'un autre groupe, qui est au fond le même, nous dit à son tour il n'y a pas plus de révélation qu'il n'y a de création et de Créateur : tout cela appartient au même genre de fables! Et parce que ceux du premier groupe inventent chaque jour quelque application des lois naturelles et les font servir à rendre la vie d'ici-bas plus commode, et que ceux du second groupe lisent les caractères cunéiformes et savent le grec, nous trouvons que nous faisons des progrès, tandis que nous sommes envahis de toute part par le mensonge, l'impiété, l'immoralité, l'impudicité et que, comme les païens d'autrefois, il n'y a plus pour nous ni Dieu, ni Christ, ni espérance. Allons donc!

Ce qui ne rend pas l'homme meilleur et le détourne de sa foi ou seulement la lui fait oublier, ne peut pas être un progrès. Appelez-le amusement, si vous voulez, puisqu'au fond, c'est l'équivalent de la chasse du grand seigneur dont parle Pascal; appelez-le comme vous voudrez, mais non pas progrès.

J'entends bien que nos exégètes sont remplis des meilleures intentions. Ils veulent l'honneur de l'Eglise catholique; ils veulent en

le procurant par leurs travaux, prévenir le scandale des faibles, qui ne manquerait pas de se produire, si les catholiques savants laissaient sans réponse les blasphèmes des ennemis de la révélation. Ils espèrent même amener ceux-ci au seuil de la foi catholique et la leur faire désirer, demander à Dieu. Certes, de telles intentions sont louables et trouverait-on quelqu'un qui osât les blâmer? Mais ne supposent-elles pas aussi quelque illusion chez les catholiques généreux qui les conçoivent ou les accueillent?

Examinons cela en commençant par la fin. Pouvez-vous espérer d'être vraiment utiles aux exégètes rationalistes, pouvez-vous l'espérer avec quelque fondement?

Les faits, d'abord, nous l'avons marqué dans notre précédent article, les faits vont absolument à l'encontre de cet espoir. Nous avons dû voir. hélas! que par cette méthode, plusieurs des nôtres sont arrivés à l'apostasie et que pas un seul des leurs ne s'est converti. Il n'en pouvait être autrement.

Ont-il, en effet, la bonne foi dans leur erreur que suppose votre espoir? Ce n'est pas prêter aux riches que de la leur supposer. Il est facile de le constater. Depuis cinquante ans et plus, il se fait chaque année à Lourdes des miracles éclatants. Des centaines de milliers de personnes l'attestent. Parmi celles qui ont vu, examiné, discuté les faits, on compte nombre d'hommes compétents par leur science, au-dessus de tout soupçon par leur moralité. Personne ne peut ignorer ce que je viens d'écrire. En fait, personne ne l'ignore. Eh bien! citez un seul des exégètes rationalistes qui ait daigné aller voir ce qui se passe à Lourdes. Vous ne le pourrez pas. Pourquoi en est-il ainsi? C'est qu'ils ont peur de la vérité. Ils craignent, après avoir vu, de ne plus pouvoir continuer à clamer : le miracle est impossble; d'être obligés de confesser que le miracle existe, donc il y a un Dieu créateur et demeuré maître de son œuvre, donc la révélation est possible, donc, la grande affaire, l'unique ici-bas est de connaître, aimer et servir ce Dieu, et le plus grand des crimes est de saboter sa création ou sa révélation pour s'empêcher soi-même et empêcher les autres de consacrer leur vie à ce Dieu, leur Père céleste et leur unique fin.

Ces conséquences leur font une telle peur, qu'au lieu d'aller examiner et de s'assurer ainsi s'ils ont tort ou raison, ils s'enfuient jusqu'en Chaldée ou ailleurs afin d'y chercher quelque nouveau fait ancien, qui paraisse leur donner raison, ou découvrir au moins quelque brique, quelque stèle ou autre chose qui augmente leur renom de savant. Avouez que la bonne foi ferait juste le contraire et qu'ils achètent cher le malheur d'être inexcusables devant Dieu et devant les hommes.

De plus, il faudrait pour leur être utile, qu'ils fissent quelque cas de votre travail. Or, ils le méprisent, parce que vous n'êtes pas un

savant qui proclame l'absolue liberté de la science. Vous croyez qu'il y a quelqu'un, Dieu, et quelque chose, l'autorité de l'Eglise, au-dessus de votre raison. Dès lors, vous parlez contre la science, contre la liberté inviolable de la science. Quoi, dénier au savant rationaliste le droit de se tromper éperdument et de persévérer! Quoi, admettre qu'il faut croire ce qui est prouvé, même si c'est miraculeux ou incompréhensible! Quel crime abominable. Celui qui le commet — et c'est tout catholique qui le commet nécessairement et même tout déiste — est disqualifié comme savant, à jamais, et digne de tous les mépris

C'est que, entre leur philosophie et la vôtre, il y a un abîme aussi infranchissable que le chaos qui séparait Abraham du mauvais riche, enseveli dans l'enfer. Vous savez qu'il y a un Dieu, créateur et maître de la nature. Ils prétendent savoir le contraire. Vous savez que Dieu peut intervenir librement, à son gré, dans les affaires de ce monde, établir le surnaturel sur le naturel. Ils affirment le contraire. Et tandis que vous, par tout votre travail, établissez le bien fondé de votre science et de votre foi, que ce travail, vous le faites sincèrement et loyalement, eux, au contraire, ferment les yeux sur tout ce qui s'oppose à leur système et, de vive force, obligent les faits qui leur sont contraires, à déposer en leur faveur. En vain, votre zèle vous conduira à réduire au minimum et même moins encore, ce que vous appelez le surnaturel dans la Bible, c'est-à-dire les miracles. Il vous en faudra toujours conserver beaucoup trop à leur gré. Une partie au moins du surnaturel dogmatique est miraculeux, et vous devez l'admettre. Votre converti en espérance, s'il veut l'être raisonnablement, devra admettre par une étude raisonnable, au moins un minimum de miracles historiquement certains et de prophéties certainement accomplies, qui seront ses raisons de croire. Il faut absolument en venir là. Or, il ne le veut à aucun prix. Réduisez tout avec saint Paul au fondement indispensable de la Résurrection de Jésus-Christ, vous avez vu dernièrement ce que fait, hélas! du plus incontestable des faits objectifs de l'histoire, un prêtre, alors déjà apostat en secret et qui l'est ensuite devenu publiquement.

Et remarquez, s'il vous plaît, que votre effort d'alléger le plus que vous pouvez la Bible (toute surnaturelle), du surnaturel miraculeux, n'est pas seulement inutile en ce sens que leur système ne leur permet d'admettre aucun miracle, rien de surnaturel. Mais il l'est autant pour votre converti hypothétique, à qui il deviendra indifférent, s'il est logique, d'en admettre cinquante ou seulement vingt, dès qu'il sera convaincu de l'existence d'un Dieu tout-puissant que rien n'empêche de faire ce qu'il veut.

Pour le dire en passant, j'ai toujours professé la plus vive admiration, à l'égard de nombre d'exégètes catholiques qui font de grands

efforts pour montrer que les miracles dont ils sont obligés de parler, sont aussi bénins, c'est-à-dire aussi raisonnables ou explicables que possible, et que, ne pouvant se dispenser de heurter les lois naturelles, ils ne le font qu'avec respect et en amortissant le heurt avec un soin touchant. En vérité, un miracle est une œuvre de Dieu dont il est écrit : *Omnia quæcumque voluit fecit ;... dixit et facta sunt, mandavit et creata sunt.*

Malgré les bonnes intentions qui président à ce système, qu'on pourrait appeler l'art de dorer la pilule ou de la sucrer, je crains bien que ceux qui en usent en soient les premières et les seules victimes. Effet nécessaire de la fréquentation trop prolongée de la mauvaise compagnie, car la mauvaise compagnie intellectuelle est bien plus funeste que la mauvaise compagnie morale. On finit par se laisser prendre soi-même aux explications édulcorantes que l'on offre aux autres. La contradiction se produit alors; elle fait naître le plus souvent l'obstination dans l'opinion d'abord émise, et ce qui a commencé dans un sentiment de charité, demeure et se perpétue par un mouvement d'amour-propre.

***

Bientôt on adopte la manière de parler de ceux qui ne sont plus des adversaires: on fait comme eux-mêmes des rapprochements plus qu'étranges entre Hamourabi et Moïse, par exemple, on emploie des termes plus extraordinaires encore si c'est possible, on dira, avec M. Lesêtre, que les Hébreux furent *monolâtres* avant d'être *monothéistes* (1).

1. Ce passage mérite d'être cité en entier. Il peut servir d'exemple de la manière dont nos sages exégètes s'entendent à défendre et à appuyer les décisions de la Commission biblique. M. Lesêtre justifie de cette singulière façon la première réponse de celle-ci sur le caractère historique des trois premiers chapitres de la Genèse, qui oblige à reconnaître « la création de toutes choses faite par Dieu dès le commencement ».

« Cette affirmation ressort de tout le premier chapitre de la Genèse. Dieu y » apparaît unique, tout puissant, souverainement sage, faisant exister les » créatures sans le secours de personne, les organisant, leur assignant leur » place et leur fonction, et régissant en maître même celles d'entre elles que » les contemporains de Moïse révéraient comme des divinités. On peut épiloguer plus ou moins sur le sens du verbe *bara*, que l'on traduit par « créer ». » *Les langues antiques n'avaient pas de mots pour exprimer l'idée de « création », étrangère aux conceptions philosophiques des anciens.* Mais de l'ensemble du texte se dégage nettement cette affirmation que Dieu est le » maître absolu de toute existence et de toute vie et que, sans lui, il n'y » aurait ni ciel, ni terre, ni lumière, ni astres, ni végétaux, ni animaux, ni » harmonie entre tous ces êtres.

» Ce dogme est à la base de toute la théologie biblique. *Que les anciens Hébreux n'en n'aient pas compris toute la portée, et que longtemps ils aient été* » *plutôt* MONOLATRES que MONOTHÉISTES, il n'y a pas lieu de s'en étonner, » *étant données les idées ambiantes et la difficulté de s'élever tout d'un coup (??)* » *à une conception supérieure de la divinité.* Mais quand, *plus tard*, les prophètes et les psalmistes ont célébré le Dieu unique, en face duquel les dieux » des nations n'étaient pas seulement des puissances inférieures, mais de purs » néants, ils n'ont fait que proclamer dans toute sa rigueur intransigeante » le dogme formulé par Moïse. » (*Revue pratique d'apologétique*, avril 1910, p. 8.)

Cela revient à dire que le genre humain, sans en excepter les anciens Hé-

Cette opposition de mots, ces Hébreux *monolâtres* avant d'être *monothéistes*, me jettent dans une anxiété cruelle. Qu'est-ce que leur auteur a voulu nous dire ou plutôt, sans nous le dire, nous faire entendre par là? Je crains de le deviner si j'adopte le sens obvie des mots, et il n'est pas possible que ce soit la pensée de M. Lesêtre. Entre *monolâtre* et *idolâtre* quelle différence autre que celle-ci : l'idolâtre confère la divinité à plusieurs objets matériels et les adore; le monolâtre ne fait ces deux mêmes choses qu'à l'égard d'un seul objet matériel. L'un a plusieurs fétiches, l'autre se contente d'un seul. Comment celui qui s'est contenté d'un seul fétiche arrive-t-il plus tard à l'adoration du seul Dieu vivant et véritable, au monothéisme? On ne nous le dit pas; mais cela se comprend tout seul; l'évolution naturelle de l'esprit humain a fait cette merveille; au fond naturelle comme lui ou comme elle. Ce serait en une seule phrase, même en un seul mot, l'entrée et la victoire du système rationaliste. Il n'est pas possible que l'auteur que nous étudions ait eu cette pensée, même sous forme de tentation.

Mais alors, pourquoi employer des termes qui la supposent et l'imposent? Nous le saurons quand on nous l'aura dit.

En attendant, voyons si les faits connus de tout le monde, permettent de supposer cette monolâtrie.

Le premier des Hébreux est Abraham. Viennent ensuite Isaac et Jacob. Dieu se pare du titre de Dieu de ces trois patriarches, avec une complaisance encore plus grande que celle qu'il montra pour Job et ses admirables vertus. Nous avons là une grande période qui embrasse plus de trois siècles. Est-ce le temps de la monolâtrie? Jamais au contraire, le monothéisme ne fut plus parfait. Il semble que toute la vie surnaturelle d'Israël a été premièrement déposée dans l'âme du père des croyants. Où trouver une foi aussi parfaite? une obéissance aussi prompte, une espérance qui se conserve contre l'espérance même, une plus parfaite adoration de Dieu et de son droit absolu sur toutes ses créatures? L'Eglise se plaît à proclamer qu'il connut le mystère suradorable de la Trinité des personnes dans la parfaite unité de la nature : *tres vidit et unum adoravit*. Notre-Seigneur Jésus-Christ nous le montre soulevé par le désir de voir son jour, sa vie terrestre de Sauveur, de Verbe incarné

---

breux, issus pourtant du patriarche Jacob, avaient complètement perdu la Révélation primitive; que celle enseignée par Moïse n'était plus cette révélation primitive conservée dans les traditions des patriarches, mais une révélation toute nouvelle, laquelle demeura incomprise pendant assez longtemps; car ce fut *plus tard* seulement, bien postérieurement à Moïse lui-même, et par l'enseignement des prophètes et des psalmistes, que le monothéisme aurait pris naissance chez les Hébreux, avec la connaissance du dogme de la création que Moïse lui-même n'a point formellement enseigné, car la langue n'avait pas encore de mot pour l'exprimer, quoique ce dogme se dégage, c'est-à-dire *se déduise* de « l'ensemble du texte » sans y être affirmé explicitement. Voilà une série de conséquences graves. (N. D. L. R.)

et il ajoute : il le vit il se réjouit. Donc, comme la Trinité, l'Incarnation et la Rédemption lui ont été connues. Ce n'est donc pas Abraham qui fut monolâtre. Faut-il croire qu'il ne dit rien de sa religion à son fils bien-aimé, à son héritier et l'héritier de la bénédiction divine, ou bien est-ce Isaac qui négligea de transmettre à Jacob la meilleure part de l'héritage d'Abraham?

Mais après les trois patriarches, les juifs se montrent constamment jaloux de se couvrir de leur nom. Ils sont leur race et non pas seulement selon la nature, ils le sont, ils entendent l'être aussi selon la religion ou la grâce.

Je ne contesterai pas que, devenu un grand peuple, Israël n'ait renfermé dans son sein des ignorants, même des impies et des apostats. Je veux même qu'à certaines époques, sous les juges, par exemple, l'ignorance ait été grande et presque universelle et que les mauvais exemples des peuples idolâtres voisins, n'aient entraîné, surtout par les femmes, nombre d'Israélites à des actes d'idolâtrie. Mais c'était alors de l'idolâtrie et non pas de la monolâtrie. La vérité vraie, s'il m'est permis d'employer ce mot, c'est que de tout temps, et maintenant encore, beaucoup d'ignorants se sont contentés de la foi du charbonnier; juifs, ils croient sans plus ce que croyaient leurs pères catholiques, ce que croit l'Eglise. Il y a deux ou trois ans, les petits juifs monothéistes défendaient à coups de pierres leur foi contre les athées de la laïque. Je crois qu'ils n'auraient pas su faire une thèse sur leur monothéisme; mais ils croyaient comme depuis Abraham, avaient cru leurs pères, toute la race dont ils sont issus.

Je ne trouve pas la place où il soit possible d'établir historiquement la monolâtrie trop généreusement prêtée au peuple qui fut longtemps le peuple de Dieu. Je ne crois pas que d'autres puissent la trouver, par la simple raison que c'est une hypothèse sans nul fondement et que tout contredit. Ou bien il faut remonter jusqu'aux ancêtres d'Abraham. Mais alors, c'est oublier pour quelle fin Dieu ordonna à Abraham de sortir de son peuple, de sa famille et de la maison de son père, et que ce peuple, cette parenté d'Abraham n'était pas monolâtre, mais idolâtre.

Cette opposition de mots qui cache de si graves sous-entendus, notre auteur ne l'aura pas inventée. M. Lesêtre paraît limiter son ambition à vulgariser ce qu'il croit être le progrès de l'exégèse, et à rapporter avec exactitude le point précis où sont arrivés (il faudrait dire peut-être — où se sont réduits), les plus en vue des exégètes qui sont, ou se disent catholiques.

Mais la fonction même qu'il assumait ne lui faisait-elle pas un devoir de n'accepter et de ne transmettre leurs dires que sur preuves certaines, irréfutables? Or, où sont-elles ces preuves pour le cas qui nous occupe? Les quelques faits qui pourraient être relevés dans

le livre des Juges manquent tout ensemble d'universalité et d'antiquité. On ne peut alléguer avec une apparence de vraisemblance à ce double titre que le fait de l'adoration du veau d'or. Mais était-ce vraiment à Jahvé qu'ils pensaient en accomplissant cet acte de monolâtrie? Ne revenaient-ils pas plutôt au culte égyptien du bœuf Apis, auquel nombre d'entre eux s'étaient sans doute laissé entraîner durant leur longue captivité? Et puis combien de temps dura cet acte abominable? Un jour, deux jours peut-être. Comparez-le dans sa réalité aux expressions dont se sert notre auteur, en parlant de la monolâtrie d'Israël. On dirait avec autant de justice et de vérité que les premiers temps de la Révolution française furent monolâtres, parce qu'un jour d'orgie la raison humaine émancipée et incarnée dans une prostituée fut sous le nom de déesse Raison, adorée par quelques sadiques d'impiété.

J'aurais aimé qu'à l'occasion du veau d'or, M. Lesêtre fît au contraire ressortir combien le culte extérieur, sensible, est dans les instincts, les besoins, les nécessités presque de la double nature humaine, combien il répond à la faiblesse de notre intelligence et quelle aide les sens prêtent par lui à l'âme qui veut s'élever vers Dieu. Si l'Eglise a raison en effet, de chanter à la suite de saint Thomas d'Aquin le : *Præstet fides supplementum, sensuum defectui*, il n'est pas moins juste de reconnaître qu'à leur tour les sens viennent très efficacement en aide sinon à la faiblesse, du moins à la légèreté de notre foi, en lui montrant dans un endroit précis de l'espace, l'objet de son adoration.

C'est à ce besoin que nous crée notre faiblesse que vous avez daigné subvenir, Seigneur, d'abord par l'institution du Tabernacle et du Temple, dont vous fîtes la demeure de votre gloire, en même temps que la figure des réalités futures qui devaient contenir pour nous et nous donner votre Fils, le Verbe éternel, je veux dire la chair mortelle de Notre-Seigneur Jésus-Christ et les espèces sacramentelles.

Mais n'était-ce point déjà ce Fils, ce Verbe que vous offriez à l'adoration de votre peuple dans le tabernacle et dans le saint des saints, puisqu'il est dit qu'il est la splendeur de votre gloire?...

Il n'est peut-être pas hors de propos de remarquer ici que ce secours du culte extérieur n'est pas ce qui apparaît d'abord dans l'histoire religieuse. Au premier moment, pour Adam comme pour Abraham, nous ne voyons qu'un culte purement spirituel et individuel. C'est plus tard, que Seth et Moïse (1) instituent le culte public,

1. Seth ne dut commencer à célébrer le culte officiel, solennel et public du Seigneur — *ipse cœpit invocare nomen Domini*, que lorsqu'il eut qualité pour cela, c'est-à-dire après que la mort d'Adam l'eût établi chef (moralement pontife et roi) de l'humanité. Il pouvait y avoir alors mille ans au plus depuis la chute, que Dieu était invoqué d'une manière privée ou en famille. De même Moïse n'institua le culte national que lorsqu'il eut été établi le chef de son peuple.

et ce n'est pas seulement parce que les descendants sont inférieurs aux ancêtres en intelligence et en esprit religieux, c'est aussi pour les aider à vivre dans l'unité et la paix, dans la société de Dieu et des hommes. Nous ne sommes en effet parfaitement l'animal raisonnable, dont parlent les philosophes, qu'à condition de demeurer l'animal politique et religieux.

Ceci nous amène à une autre remarque aussi utile.

A la suite de ses exégètes, M. Lesêtre nous assure que les langues les plus anciennes n'ont pas de mot pour exprimer le fait et l'idée de la création *ex nihilo* (du néant).

J'aurais voulu qu'il leur répondît d'abord : Qu'en savez-vous? Des langues plus anciennes que l'hébreu, même en lisant couramment les hiéroglyphes et les caractères cunéiformes, vous savez peu de chose et le peu que vous savez, vous ne le savez pas bien. Vous le comprendrez, si vous voulez bien supposer avec moi que ce soit du français devenu langue morte, momifiée depuis deux mille ans, que s'occupent les savants. Essayez de vous rendre compte des embarras que leur causeraient les deux mots *créer* et *adorer*, par l'abus déplorable que l'on en fait aujourd'hui. Que pourraient-ils penser après avoir lu par exemple qu'il faut *adorer* Dieu, que penseraient-ils en lisant que Paul adore sa femme, laquelle adore la toilette, manger des fraises et aller en automobile, au théâtre qu'elle adore? Et ce n'est rien en comparaison des difficultés qu'ils auraient avec le mot *créer*. « Dieu a créé le ciel et la terre ». Oui, mais Bismarck a créé l'unité allemande. Cependant ce n'est pas lui qui est le créateur de la puissance de cette nation, mais l'empereur actuel en créant une marine redoutable, malgré les difficultés que lui créaient les socialistes. Il faut convenir que son élévation avait créé en lui des devoirs nouveaux qu'il avait su comprendre et remplir. Pendant ce temps en France, un étranger créait l'anticléricalisme d'où est sortie l'école sans Dieu et la séparation, qui ont créé un état de guerre civile dans ce pays, guerre à laquelle ni Drumont ni Maurras, en créant leurs journaux respectifs, n'ont pu mettre fin. Un Coquelin créait Cyrano ou le rôle de Cyrano dans la pièce de Rostand. Nous nous reconnaissons sans peine dans cette étrange variété de significations du même mot. Mais comment s'y reconnaîtrait le savant que nous supposons? Notre langue vivante avec nous, s'explique avec nous elle-même. Morte pour lui, elle ne dirait pas ses secrets, les morts ne parlent pas. Les documents seraient en petit nombre et souvent incomplets. Après beaucoup de temps et de patience, s'il était sincère il dirait : Je ne sais pas le sens. S'il ne l'était pas, ou s'il était dominé par un système, il choisirait ou au hasard ou dans le sens de ce système. Autre chose ne semble pas possible.

Mais il y a plus, et je prétends au contraire, que le mot créer, dans

le sens que nous lui donnons, c'est-à-dire de production *ex nihilo*, avait nécessairement son équivalent dans les langues les plus anciennes. M. Lesêtre ne voit que deux hypothèses qui puissent expliquer que Moïse ait connu ce fait, et il a raison. Ou la tradition le lui a fait connaître, ou Dieu le lui a révélé. Il n'y a pas en effet de milieu. Mais la tradition n'aurait pas conservé seulement quinze jours la mémoire de ce fait et de l'idée qui le représente, si un mot ne l'avait exprimé, un mot ayant pour chacun ce sens clairement déterminé et invariable. Il s'agit en effet d'un fait en dehors et au-dessus de tous les autres faits dont les sens rendent témoignage, d'un fait opposé jusqu'à un certain point à ce même témoignage qui nous assure que rien ne se fait de rien, d'un fait unique et que nul n'a vu et qui ne doit pas se reproduire. Veuillez y réfléchir un instant, et vous verrez que c'est là un cas où il faut que l'homme pense la parole entendue avant de pouvoir exprimer ou reproduire la pensée qu'elle exprime. C'est l'évidence même.

Que si Dieu a fait la révélation complètement, c'est-à-dire sans nul contact antérieur à une traduction antique, Moïse a dû connaître le mot en même temps que percevoir l'idée du fait, et le transmettre avec sa signification.

Après cela, que l'on continue à dire tant qu'on voudra que le premier mot de la Genèse *Bara*, ne signifie pas proprement créer de rien. Ce mot porte tout l'édifice religieux, juif d'abord et chrétien ensuite. Qu'importe ce que peuvent dire les grammairiens, la signification de ce mot est divinement révélée et Dieu ne ment pas.

***

Plus je réfléchis et moins je comprends. Mais aussi plus je vois que l'auteur lui-même souffre de son œuvre; quel effet cette même œuvre produira-t-elle donc chez les jeunes lecteurs de la Revue Pratique d'Apologétique? L'auteur connaît les Pères; il est savant, il a pour lui l'expérience et la maturité. Ses lecteurs ont bien peu de ces mêmes garanties. Ils sont fort exposés à prendre en toute vérité le système qui ne perd jamais de vue la fragilité de la raison contemporaine et veut la ménager pour la sauver. J'avouerai que je crains de ce côté de grands ravages. On parle tant de la crise de la foi dans le jeune clergé maintenant! Et puis, de degré en degré on peut monter beaucoup ou descendre beaucoup.

Exemple : Un de mes confrères voyageait il y a quelques jours en compagnie d'un abbé démocrate, bien connu, qu'il ne me plaît pas de nommer. Les deux voyageurs se connaissaient de longue date, la conversation ne tarda pas à s'engager. — La foi du jeune clergé, dit l'abbé démocrate, traverse une crise redoutable. — A qui la faute? répondit le capucin. Vous avez, vous surtout, une grande res-

ponsabilité à cet égard. — Mon cher ami, reprend l'abbé, il vous faut lire l'ouvrage d'un tel ministre protestant (ici le titre, le nom de l'auteur et celui du libraire). Il met en miettes les traditions que l'on tenait pour les plus respectables. — Et pourquoi ne me conseillez-vous pas de lire Cornelius a Lapide ou tout autre écrivain catholique qui les défend et les fortifie ces mêmes traditions, en même temps qu'il sait me les faire aimer? — L'abbé n'invoqua pas cette fois le fait si évident que, seuls ceux qui démolissent ont raison et sont agréables à lire, disant quelque chose de nouveau. Il l'a fait en d'autres circonstances.

« S'il est puéril de ne pas vouloir se rendre compte des difficultés qui se rencontrent, même dans les thèses traditionnelles les mieux établies *(sic)* et qu'elles n'ont pas de solution adéquate »; il est peut-être très imprudent d'attirer trop l'attention des médiocres sur ces difficultés. Il y a ici-bas nombre de têtes faibles, qui se croient solides parce qu'elles sont aventureuses et que les dangers les attirent loin de leur faire peur. Celles-là voudront voir de leurs yeux, pouvoir assurer qu'elles se sont rendu compte par elles-mêmes, qu'elles ont bien regardé, examiné attentivement, sondé l'abîme, et que véritablement il n'est pas possible d'en voir le fond. Or, dès qu'elles en approchent, le vertige s'empare de ces faibles têtes, trop confiantes en elles-mêmes, et si elles se penchent sur l'abîme, il les attire à lui et, le vertige aidant les absorbe. Plus d'un a roulé jusqu'au fond et y est resté. Les Anges que vit Jacob montaient et descendaient l'échelle mystérieuse. Au besoin, même sans l'échelle, après être descendus ils auraient remonté, parce qu'ils avaient des ailes, des ailes qui manquent à l'intelligence et à la foi des médiocres, qui ont confiance en leur génie. Ils descendent, cela leur est facile, la raideur de la pente les entraîne et ils sont trop faibles pour résister; ils descendent; mais la force manque comme les ailes pour remonter.

Du reste des difficultés, j'entends de celles qu'on ne peut résoudre d'une manière qui satisfasse la moyenne des esprits, il y en a partout et l'on ne pourrait faire un seul pas si l'on ne se décidait à marcher avant de les avoir résolues. Quel système philosophique répond à toutes les objections sans laisser aucun doute? Le fait qu'on les a inventés et réinventés en si grand nombre répond suffisamment. Dernièrement, quelqu'un de la tribu des Monod, mal satisfait de tout ce qui sent l'unité, même du panthéisme, a ressuscité en un juste volume, le vieux dualisme, et il n'entend pas qu'on le réfute sommairement comme par une sorte de question préalable; il demande qu'on examine en détail et sérieusement toutes ses raisons et chacune d'elles. Et pourquoi pas? Ce qu'il nous propose n'est pas, ainsi que le jeu de l'Oie, renouvelé des Grecs. Cela vient de bien plus loin; cela vient de la Perse, de la Perse antique d'abord,

puis de nouveau plus tard, de la Perse encore, Manès après Zoroastre, à qui Nœillse a fait un regain de célébrité en persisant son nom. Est-ce que le Monod qui leur succède ne serait pas quelque peu persan lui-même? Mais laissons sa fantaisie. La difficulté qui ne peut manquer de se rencontrer dans la vérité est, j'ose le dire, comme la signature de Dieu même. Quoi, les œuvres de génies de tout premier ordre présenteront des difficultés pour la foule, et les œuvres de Dieu n'en auront pas pour ces génies et pour ces foules? Polyeucte, Athalie, l'Histoire des Variations ont été accueillis froidement à leur apparition, est-on bien sûr de les entendre comme les entendaient leurs auteurs, encore aujourd'hui et après tous les commentaires des critique de métier? Qui est absolument certain d'avoir le sens que Pascal donnait à ses Pensées? Un autre Pascal, égal et semblable au premier, s'il existait, en serait capable; mais nul autre que lui. Ainsi pour le chef-d'œuvre de Corneille, de Racine, de Bossuet. Celui qui les comprendra le mieux sera celui qui leur ressemblerait davantage; un autre eux-mêmes les comprendrait parfaitement.- Mais Dieu habite une lumière inaccessible; son premier attribut est son incompréhensibilité. Comment se pourrait-il que cet attribut divin ne fût pas imprimé sur les œuvres de Dieu, avec tous les autres? Qu'il s'agisse de la Création ou de la Révélation, de l'œuvre naturelle ou de la surnaturelle, il y faut cette marque de Dieu; la difficulté sans solution adéquate, la difficulté qui oblige à recourir à l'autorité, la difficulté qui oblige l'orgueil de la raison à s'incliner et à recevoir le joug de Jésus-Christ. Plus nous nous élèverons dans la connaissance de Dieu et de Jésus-Christ, plus surtout nous nous transformerons à la ressemblance de ce même Jésus-Christ et plus les difficultés diminueront. Disparaîtront-elles entièrement pour nous au ciel? Nous irons certainement de clarté en clarté conduits et entraînés par l'esprit de Dieu et cette ascension dans la lumière durera toute l'éternité. Donc, nous aurons toujours à apprendre et de Dieu et de l'œuvre de Dieu; cependant il n'y aura plus de difficultés, l'amour les aura toutes résolues.

Saint Augustin en déclarant qu'il accuserait, non la Bible, mais sa propre intelligence, devant les difficultés qu'il ne pourrait ni résoudre ni faire avec justice, retomber sur le traducteur ou le copiste, saint Augustin faisait moins un acte de foi sincère et de véritable humilité, qu'il ne montrait la profondeur et la clairvoyance de son prodigieux génie chrétien. Si nous avions sa science de Dieu et de Jésus-Christ, sa conception du péché et des exigences de la sainte justice et douce miséricorde de Dieu, si surtout nous comprenions comme lui l'Amour infini, nous verrions comme lui et sans nous en soucier plus qu'il ne le fait, les difficultés de la Bible. Ces difficultés, il nous est bon de les connaître. Elles nous fournissent l'occasion de rendre à l'incompréhensible divin le culte d'adoration et d'amour

qui lui est dû; elles concourent avec ce que nous comprenons ou croyons comprendre, à nous faire mieux connaître et mieux servir notre Dieu. Cependant, ce devoir accompli, ne nous attardons pas inutilement à les examiner, de peur de donner à l'ennemi qui connaît notre orgueilleuse curiosité, le temps de nous tenir des discours semblables à ceux qu'il tint à notre première mère. Nous avons mieux à faire qu'à l'écouter.

D'ailleurs, il nous serait impossible d'en retirer un autre fruit quelconque. Dieu en effet, n'a voulu en inspirant les Ecritures, nous enseigner aucune science humaine. Il n'a voulu nous apprendre ni la géologie, ni la géographie ni l'histoire, ni les langues orientales. Pour tout cela, nous avons des maîtres sur la terre, aux dissertations, contradictions, disputes, desquels il a livré le monde : *mundum tradidit disputationibus eorum.* S'il a daigné se faire notre pédagogue, c'est uniquement pour nous communiquer la science des saints. Le Verbe de Dieu écrit ne nous est pas donné pour une autre raison que le Verbe de Dieu incarné. Et l'amour de Dieu pour le monde nous a donné successivement l'un et l'autre, ou plutôt le même Verbe de ces deux manières, afin que nous le connaissions, l'aimions, le servions et que par ce moyen, nous ayons la vie éternelle.

C'est ce que nous enseigne le grand Apôtre. *Tout* ce qui a été écrit (il parle en cet endroit de l'Ancien Testament; mais ce qu'il dit s'applique également et même à plus forte raison au Nouveau), tout ce qui a été écrit l'a été pour notre instruction (religieuse) afin que par la patience et la consolation des Ecritures, nous gardions l'espérance (de la vie éternelle). L'Espérance suppose le désir. Or, la vie éternelle, en quoi ici-bas consiste-t-elle? Notre-Seigneur lui-même répond : *Hæc est vita æterna ut cognoscant te solum Deum verum et quem misisti Jesum Christum.* Dieu veut être sous les voiles sacrés de l'Ecriture, d'une chair humaine et des espèces eucharistiques, l'objet de notre foi la plus vivante et la plus éclairée, afin de devenir pour l'éternité l'objet de notre amour et la source de notre vie divine et bienheureuse. Nous trouverons dans les Ecritures ce que Dieu y a mis et certes c'est assez; il est inutile d'y chercher ce qu'il n'y a pas mis; inutile n'est pas assez dire, nuisible est l'expression exacte.

Je ne sais où il serait possible de trouver un exemple aussi parfait de l'usage que nous devons faire des saintes Ecritures, de l'esprit dans lequel il faut les lire, du désir ardent et persévérant d'en recueillir le fruit, tout le fruit pour lequel l'amour condescendant de Dieu les a dictées, que celui qui se déroule du commencement à la fin du psaume 118. Lisez-le une fois de plus avec attention, vous surtout qui le récitez tous les jours, vous souvenant qu'il est inspiré comme tout le reste de la Bible, et vous serez assez instruit de ce

que vous devez chercher dans la Bible pour l'honneur de Dieu qui l'a dictée et pour votre propre utilité.

Connaître le seul Dieu vivant et véritable! Lui seul peut nous donner la connaissance dont parle Jésus-Christ, celle qui nous met dès ici-bas en possession commencée de la vie éternelle. Car Dieu, personne ne l'a vu, et la création ne le fait connaître que d'une manière imparfaite. Il a fallu que lui-même se racontât deux fois par son Fils unique qui est dans son sein. Et qu'est-ce que tout le reste en comparaison de cette science de Dieu? Comment se fait-il que l'on cherche autre chose que cette science dans le livre sacré qui l'enseigne? Car non seulement il nous fait connaître que Dieu est *Celui qui est*, celui qui a en lui-même, en lui seul la raison et la source de son être, mais il nous introduit dans le secret redoutable et sacré de sa vie intime. Il nous le montre vivant d'une vie infinie, bienheureuse, parfaite, Père, Fils et Saint-Esprit. Le Père engendrant dans son propre sein un Fils qui lui est égal et consubstantiel et, des deux comme d'un seul principe, procédant le Saint-Esprit. Toutes les perfections divines nous sont manifestées; aucun de ses glorieux attributs ne demeure dans l'ombre.

Il est infiniment pur et saint; il n'a besoin de rien hors de lui-même. S'il manifeste sa toute-puissance par des œuvres faites hors de lui-même, il le fait dans la plénitude de sa liberté et par conséquent, le fait par amour.

C'est l'amour qui guide en toutes choses sa sagesse et sa puissance, l'amour qu'il a, qu'il ne peut pas ne pas avoir pour lui-même, pour sa gloire, pour son droit souverain de créateur; mais l'amour aussi qu'il a pour tout ce qu'il a créé, surtout pour l'homme, sa créature de prédilection. En lui, et il le fait apparaître dans sa conduite à notre égard, la miséricorde et la vérité se rencontrent, la justice et la paix s'embrassent. Mais il est un fait divin que la Bible s'applique à mettre constamment en lumière, c'est que Dieu remplit tous les temps et tous les espaces de sa présence et de son action. Qu'il agisse d'une manière miraculeuse ou en laissant aux lois que lui-même a établies leur libre jeu, c'est lui seul qui est la cause première de tout, excepté de nos péchés. Les miracles, il les fait parce qu'il le veut, les lois qui gouvernent la création, il les a établies le voulant et voulant avec elles toutes leurs conséquences qu'il prévoyait. Oui, c'est là ce qui apparaît surtout dans la Bible et spécialement dans l'Ancien Testament. On peut dire que la présence de Dieu s'impose à tout instant, se manifeste dans chaque événement; qu'il s'agisse de faits qui regardent l'humanité entière ou le peuple qu'il s'était choisi. C'est que cette présence de Dieu produit également la crainte qui est le commencement de la sagesse et l'amour qui en est la consommation, la crainte qui éloigne du péché et l'amour qui élève la

vertu jusqu'à l'héroïsme, et que Dieu, par les Ecritures, veut nous donner l'espérance assurée de la vie éternelle.

Le lecteur attentif et pieux, après avoir recueilli cette leçon de l'Ancien Testament, lira sans étonnement et avec une joie indicible dans le Nouveau : « Tous vos cheveux sont comptés et pas un ne tombe à terre sans la volonté du Père qui est dans les cieux ». Et sa joie redoublera encore quand il lira un peu plus loin : « Tout coopère au bien de ceux qui aiment Dieu », et encore : « C'est enfants de Dieu qu'on nous appelle et que nous sommes réellement ». Alors sa science de Dieu est complète autant qu'elle peut l'être ici-bas. Il se sait et souvent se sent dans la main de Dieu, de Dieu, notre Père, l'objet de sa constante et paternelle sollicitude. Les événements qui composent la suite de sa vie, sauf les fautes qu'il a le malheur de commettre, sont autant de visites que, dans son amour, lui fait le Père céleste et qui toutes, l'incitent à aimer toujours plus et à louer sans cesse ce Dieu dont le nom qu'il nous a révélé le dernier par saint Jean, est Amour : *Deus charitas est et qui manet in charitate in Deo manet et Deus in eo.*

Je ne crois pas qu'aucun de ceux qui ont lu avec soin et avec respect la sainte Bible conteste rien de ce que je viens d'écrire. Il s'en trouverait au contraire beaucoup pour se plaindre de ce que je n'ai pas assez dit. Ceux-là savent qu'il faudrait un livre considérable et excuseront la brièveté qu'impose un article.

Mais ceux-là aussi comprendront combien inutile est toute tentative qui a pour but de *minimiser* le surnaturel dans la Bible. Ceux-là, les croyants, veux-je dire, tout en admettant sans peine tous les miracles qu'il plaira à Dieu de faire raconter par les écrivains sacrés, n'ont aucun besoin personnellement de miracles; ils voient et adorent Dieu partout, dans les événements de l'histoire ou de leur propre vie, comme dans les lois qui régissent l'univers et des retouches qu'elles subissent. Peut-être dans le secret de leur cœur, rendent-ils d'éclatantes actions de grâces au Très-Haut pour les miracles de miséricorde dont ils ont conscience d'avoir été l'objet, et qui les ont atteints presque toujours, sans ombre de ce qu'on appelle ordinairement miracle. Mais de ce qui est écrit de miraculeux à Lourdes ou ailleurs, ils en sont impressionnés médiocrement. Ils n'en ont pas besoin plus que de tout autre fait pour s'élever à la Cause première de tout bien.

Et quant aux autres, surtout quant à ceux qui, au contraire, ne voient Dieu nulle part, ils n'ont pas besoin seulement que le surnaturel se réduise à peu, ils veulent qu'il soit réduit à rien. Que si la curiosité les conduit à Lourdes et qu'il leur arrive d'être témoins d'un miracle, ils seront sans doute vivement impressionnés et s'ils sont de bonne foi, ils l'avoueront. Mais leur vie frivole ne

tardera pas à les reprendre et ils vérifieront la parole d'Abraham au mauvais riche : « S'ils n'écoutent pas Moïse et les prophètes, alors même qu'ils verraient quelqu'un ressusciter d'entre les morts, ils ne croiraient pas. »

Et, après Dieu, l'Envoyé de Dieu, Notre-Seigneur Jésus-Christ, quel soin prend dans la Bible, le divin Esprit, pour nous le faire connaître aussi parfaitement que cela est possible hors du ciel ! Avec une hâte divine, c'est de lui bien plus que d'Adam, sa préfigure, qu'il nous parle dès les premiers chapitres de la Genèse, et il ne cessera pas de nous entretenir de Lui jusqu'aux derniers mots de l'Apocalypse. Que notre science de Jésus-Christ, auprès de laquelle tout le reste n'était pour saint Paul que du fumier, que cette science serait misérable et j'ose dire insuffisante, sans la Bible ! Sans doute, à parler en toute rigueur, nous aurions pu nous en passer, comme la terre peut se passer du soleil d'abord, et l'Eucharistie et l'infaillibilité auraient pu nous en tenir lieu, comme la lumière diffuse et l'humidité pouvaient pour la terre, remplacer le soleil; c'est-à-dire de quelle manière insuffisante à notre piété, à notre amour, à notre progrès spirituel ! Tout ce que nous saurions de Jésus-Christ sans la Bible, est contenu dans les trois symboles des Apôtres, de Nicée et de saint Athanase, pas de quoi remplir une page. Il est vrai, l'indispensable, l'absolument nécessaire au salut est là. Peut-être quelques âmes contemplatives, par la méditation de l'Eucharistie et l'étude des conditions de la présence réelle auraient pu soupçonner, deviner la pauvreté, la sainteté, la vie de prière et d'obéissance de Notre-Seigneur sur la terre; mais soupçonner, deviner n'est pas savoir, n'est pas voir surtout dans ce détail et cette intimité qui prennent le cœur.

Sans l'Evangile en particulier, l'une des principales fins du message que Jésus-Christ nous apportait de la part de son Père et celle qui était le plus chère à son Cœur, n'eût pu être obtenue. Comment aurait-il été notre modèle, comment l'aurait-il été surtout à l'égard du culte qu'il faut rendre à Dieu ! Remarquez que c'est principalement de l'adoration parfaite, pleine d'amour et traduite par une obéissance qui va jusqu'à la mort inclusivement, qu'il nous donne l'exemple, c'est de cela qu'il se glorifie saintement dans la prière sacerdotale, lorsqu'il dit : *Pater, manifestavi nomen tuum hominibus quos dedisti mihi.*

Sans le récit détaillé de la Passion et de la Sainte Enfance, où serait la source de la force et de la douceur de la piété catholique ? et quel moyen auraient à leur disposition les âmes généreuses pour connaître le Sacré-Cœur et entrer à sa suite dans les voies de la réparation ? Les préceptes nous manqueraient en même temps que l'exemple.

Cependant toute la doctrine qui nous est nécessaire pour bien connaître Jésus-Christ, n'est pas dans l'Evangile. Elle est, si je puis dire, répandue à profusion dans toute la Bible.

Des figures admirables de Lui, se trouvent dans les livres historiques; les prophètes nous parlent de sa génération éternelle et de sa naissance dans le temps, d'une Vierge immaculée. Ils proclament sa royauté universelle et son sacerdoce éternel. Ils racontent avec détail les douleurs, les ignominies de sa Passion future et son efficacité pour le salut de tous, le caractère spirituel de son règne qui ne doit point finir et la gloire de son second avènement. Et tout cela, figures et prophéties, trouve dans le Nouveau-Testament, surtout dans les écrits de saint Paul, un écho puissant qui fait retentir toutes ces vérités jusqu'aux confins du monde et du temps, après les avoir rendues encore plus lumineuses et plus profondes. Oui, c'est bien cela : toute la Bible étant pour nous conduire à la vie éternelle et même pour nous la conférer en substance dès maintenant, nous pénètre de la connaissance du seul Dieu vivant et véritable et de Celui qu'il a envoyé, Jésus-Christ Notre-Seigneur.

Tout le reste des saints Livres se rapporte à cette connaissance nécessaire, tout le reste tend ou à l'augmenter en nous donnant par les faits, des vues plus vraies des perfections divines, ou à nous rendre plus aptes à les recevoir en nous apprenant à devenir meilleurs par l'exemple ou le conseil des saints.

S'il semble qu'il y ait autre chose encore et autre chose qui ne paraisse en aucune manière se rapporter à Dieu et à Jésus-Christ, les saints nous ont appris par l'interprétation ou morale, ou mystique ou analogique à trouver dans ces passages même ce qui sert à la vie éternelle.

***

Je ne traiterai pas la question des divers sens de l'Ecriture, ni si l'Esprit-Saint les à tous eus en vue lorsqu'il inspirait les auteurs sacrés. Je rappellerai simplement que nous ne savons pas prier comme il faut si l'Esprit-Saint ne prie en nous et que, par conséquent, c'est de la même source que vient l'Ecriture et les sentiments de piété véritable qu'elle nous suggère.

Hélas! que tout cela est loin de certains de nos contemporains qui devraient le plus en être pénétrés! Il y a peu d'années, à B... que j'habitais alors, un abbé qui arrivait de Saint-Sulpice et à qui un directeur du séminaire demandait où il en était de ses études d'Ecriture Sainte, lui répondit : L'Ecriture Sainte! où donc est-elle? — Le directeur fut suffoqué. Cependant il reprit haleine assez pour conseiller à cet abbé radical d'aller étudier à Rome. Il espérait ainsi que le radical y trouverait peut-être sa guérison et surtout que son radicalisme ne ferait pas de mal au séminaire de B...

Il y a cinquante-six ans maintenant, j'entrai au séminaire de Perpignan. J'étais comme un sauvage, sortant d'un collège mal famé et qui méritait cette réputation. Tout ce que je voyais et entendais m'était nouveau et m'impressionnait. Je vois encore et il me semble entendre un directeur lisant de sa voix grave et un peu sourde quelques versets du saint Evangile et terminant sa lecture par cette prière que nous avons déjà citée : « Mon Dieu, je crois et j'adore toutes les vérités que je viens de lire. Faites-moi la grâce de les professer et d'en faire un saint usage ».

Cette prière qui revenait tous les jours à la même heure, me pénétrait peu à peu et pénétrait sans doute tous mes condisciples. Peut-être est-elle de M. Olier ou de quelqu'un de ses premiers disciples. Il est certain que sa prière était la formule exacte de la foi de tous les chrétiens et des sentiments dont ils étaient pénétrés à l'égard de la Bible. Les schismatiques l'auraient signée aussi bien que les catholiques et les protestants l'auraient aussi acceptée, peut-être avec le regret qu'elle n'exprimât point l'inspiration verbale de toute l'Ecriture. Seuls les sociniens et les libertins en auraient ri. Mais ensemble ils étaient à peine une quantité négligeable. Ce qui était alors pour les catholiques c'était ce qui n'avait pas cessé d'être depuis les premiers jours de l'Eglise. Et maintenant?

Maintenant, outre les radicaux dont j'ai parlé plus haut, il y a les progressistes qui sont tels avec sagesse, plus ou moins, c'est-à-dire qui mettent plus ou moins de temps à devenir radicaux. La Bible est toujours là. C'est l'arbre de vie planté au milieu du paradis de l'Eglise et cet arbre est d'une beauté, d'une majesté dont rien n'approche; sa frondaison est éternellement jeune, il est couvert des fruits les plus savoureux et des fleurs les plus belles et les plus odorantes. Mais radicaux et progressistes ne perdent pas leur temps à l'admirer et à désirer de se nourrir de ses fruits. Ils ont mieux à faire. Ils saisissent un microscope puissant et vont droit au tronc, le microscope à l'œil. Longuement, attentivement, ils examinent si ce tronc n'a pas subi quelque injure du temps ou quelque insulte des vers, des insectes, des bêtes. Ce qu'on veut à tout prix trouver, on le trouve toujours, parce qu'on croit l'avoir trouvé. Alors, fiers de leur découverte, ils s'en vont contents, la publier. Ils ont rendu service à l'humanité entière.

Peut-être est-ce à cause des services qu'ils rendent ainsi à l'humanité, que tant de jeunes abbés sont si occupés de socialisme, de sillonisme, de démocratie, de sport, etc., sans compter le modernisme, qu'ils n'ont plus le temps de s'occuper de Dieu, de leur salut éternel et de celui du prochain — et peut-être est-ce aussi pour cela que tant d'œuvres humanitaires ne naissent que pour mourir, sans avoir produit aucun bien.

*
* *

Pour terminer mettons sous les yeux du lecteur une page de M. Lesêtre que nous ferons suivre de quelques brèves remarques. C'est le meilleur moyen de le convaincre lui-même de l'inutilité pour ne pas dire plus, du travail qu'il offre aux jeunes lecteurs de la *Revue Pratique d'Apologétique*. Il commente cette décision de la Commission biblique :

I. Les divers systèmes d'exégèse imaginés et soutenus avec des apparences scientifiques, pour exclure le sens littéral historique des trois premiers chapitres du livre de la Genèse, sont-ils solidement fondés ? — Non.

D'après les systèmes en faveur dans l'exégèse rationaliste, les trois chapitres en question sont rapportés à deux auteurs différents : *Gen.*, I-II, 4 *a*, appartient à P (*Priestercodex*, le Code sacerdotal), et *Gen.*, II, 4 *b*-IV, 26, appartient à J (le Jéhoviste). L'auteur de P aurait écrit pendant la captivité, ou même après le retour des exilés, et il se serait probablement servi de documents anciens. Le Jéhoviste daterait du IX[e] siècle, et, le premier, aurait donné un récit succinct de la création (*Gen.*, II, 4 *b*-7). Il dépend d'ailleurs des traditions babyloniennes, recourt constamment aux anthropomorphismes et montre Iahvé agissant à la manière d'un homme (*Gen.*, II, 7, 8, 21, 22; III, 8; etc.). L'autre rédacteur raconte la création dans un ordre simple et naturel, en ne conservant qu'une donnée mythique, celle du chaos. Il parle de la création de l'homme sans y chercher mystère et dispose toute sa narration avec une méthode qui est le sûr indice d'un travail de manipulation arbitraire sur des traditions ou des documents antérieurs. Il va de soi que les deux récits n'ont rien d'historique, et, plus sûrement encore, rien d'inspiré.

Pour justifier cette conclusion, les critiques ont cherché des raisons dans la teneur même du texte, dans sa forme littéraire, dans la place que font à ces récits les écrits bibliques postérieurs à l'époque assignée à la composition du Pentateuque par la tradition juive et catholique. Leurs observations ne manquent pas toutes de justesse; il y a même certaines constatations textuelles dont la réalité s'impose et sur lesquelles il serait puéril de fermer les yeux. Mais toutes les remarques des critiques n'ont pas la même valeur; beaucoup sont plus arbitraires que scientifiques, comme on le verra à propos de l'authenticité du Pentateuque. Par conséquent, les conclusions qu'on en tire pèchent par la base, et la Commission biblique se refuse à considérer ces conclusions comme « solidement fondées ». La *logique* lui donne raison.

Dans le fond, le principal argument des critiques reste sous-entendu, mais irréductible. Pour eux, le surnaturel est inadmissible, d'où il suit nécessairement que les trois premiers chapitres de la Genèse ne peuvent absolument rien contenir d'historique, puisque l'écrivain n'a pu connaître ni par lui-même, ni par d'autres hommes, la réalité des choses qu'il raconte. Il est clair qu'à cet argument l'exégèse n'a rien à répliquer; elle ne pourra intervenir efficacement que quand la philosophie, celle du simple bon sens, lui aura préparé le terrain, en faisant accepter par les critiques la possibilité du surnaturel. En attendant, la Commission biblique a encore le droit de ne pas tenir pour « solidement fondé » le principe fondamental de la négation du surnaturel.

Toutefois, ce n'est pas perdre son temps que de suivre pas à pas les critiques dans leur dissection des textes. On y apprend que les thèses traditionnelles les *mieux établies* ne sont pas à l'abri de toute difficulté, que les passages bibliques *les plus clairs en apparence* ont leurs obscurités, et que l'autorité doctrinale de l'Eglise n'est pas inutile pour dirimer, aux yeux

du croyant, certains conflits qu'une étude purement intrinsèque des textes est capable de soulever, *mais fort incapable de résoudre d'une manière adéquate.* C'est ce qui fait que nombre de questions bibliques demeureront toujours insolubles pour ceux qui traitent la Bible comme un livre purement humain, et qu'aucune exégèse catholique ne convaincra totalement les critiques rationalistes. Le rôle de cette exégèse ne peut guère qu'éclairer et rassurer les croyants, en leur montrant que leur foi est raisonnable et que les conclusions qu'on lui oppose ne sont pas « solidement fondées ».

Je ne saurais partager l'impartialité avec laquelle il expose la théorie rationaliste. Son esprit français pourtant, ne souligne rien d'un sourire, son âme sacerdotale ne laisse pas échapper un mouvement d'indignation. Il nous dit avec calme que d'après ces messieurs, les trois premiers chapitres de la Genèse ont deux rédacteurs, et que l'un d'eux est prêtre. Oui, prêtre, pas scribe ou lévite ou sacristain. Ils le savent de bonne source; quelque jour, ils nous diront son nom et la couleur de ses cheveux. Quant à l'autre rédacteur, apparemment il n'était rien, pas même académicien. Le rédacteur-prêtre aurait perpétré son travail de falsification sacrilège au IXe siècle. De mon temps c'était Esdras qui était l'accusé et son œuvre aurait eu une date bien plus récente. Ne nous plaignons pas du changement. Peut-être en allant ainsi à reculons comme les écrevisses, les rationalistes n'arriveront-ils à Moïse. Que dis-je, ils le dépassent déjà. Moïse n'a fait que juxtaposer des documents antérieurs (V. p. 836). D'où la conclusion qu'il n'y a ni vérité, ni inspiration en ces trois chapitres. Saint Augustin aurait trouvé que le manque de vérité suffisait et n'eût pas ajouté, ni inspiration. Mais nous, avec notre goût de la précision et de la clarté, nous mettons les point sur les i et les pléonasmes dans nos phrases.

Après cela, M. Lesêtre expose avec une impartialité toujours sereine, que plusieurs des observations des rationalistes faites sur le texte, etc., sont très fortes, quoique toutes n'aient pas la même valeur. D'où il conclut que la *logique* donne raison à la Commission biblique, quand elle déclare que les hypothèses rationalistes n'ont pas de solide fondement.

Dans l'intérêt de ses jeunes lecteurs, M. Lesêtre n'aurait-il pas dû faire quelques remarques? Il aura supposé qu'ils sauront les faire d'eux-mêmes; mais est-ce bien sûr pour la majorité? Il aurait dû au moins pour ces derniers dire quelque chose comme ceci : prenez garde que toutes les raisons du monde, même les plus fortes, même celles qu'on ne sait pas réfuter ne peuvent rien contre un fait; laissez dire les rationalistes, puisqu'il n'est pas en votre pouvoir de leur fermer la bouche, mais vous offenseriez Dieu et le bon sens en attachant la moindre importance à leurs discours. Toutes les raisons des impies éteignent-elles une seule des flammes de l'enfer? Mais prenons un exemple tout matériel. J'ai vu l'obélisque d'Héliopolis,

il est en deux morceaux à la suite d'un accident quelconque et je fais ce raisonnement : Un bloc en deux morceaux n'est pas un bloc, mais deux blocs, donc cet obélisque n'est pas, quoi qu'en disent les auteurs, un monolithe; je constate sur le même monument des traces de calcaire, de fer, etc., et je dis : ce monument n'est pas exclusivement en granit rose, malgré les affirmations des anciens. Mes deux raisonnements sont l'évidence même, personne ne les réfutera. S'il me plaît, j'en ajouterai d'autres de moindre valeur. Tous ensemble empêcheront-ils l'obélisque en question d'être un monolithe en granit rose venu des carrières de Sienne? Or, la Bible est un monument aussi, et un monument divin. Quel raisonnement peut l'empêcher d'être ce qu'elle est?

De plus, jeunes gens, ne confondez pas *logique* et *vérité*. Ce n'est pas la *logique* qui donne raison à la Commission biblique, mais la *vérité*. La logique ne donne ni raison ni tort à personne, ce n'est pas son affaire. J.-J. Rousseau usait bien de la logique et presque toujours il avait tort.

M. Lesêtre nous montre ensuite le fond de l'intelligence du rationaliste : elle est et veut être irréductible dans son affirmation que le surnaturel est impossible. C'est fort bien. Mais il ne prend pas soin de faire observer que cet état d'esprit annule d'avance tout ce que le rationalisme pourra inventer contre la révélation. Il ne fait pas ressortir assez non plus, que l'abîme ou le chaos qui le sépare de la foi est infranchissable : je veux dire que nos raisons si vraies soient-elles et nos raisonnements quelque justes qu'ils puissent être ne peuvent l'atteindre et ne sauraient le convertir. Que les nôtres par conséquent, sont doublement insensés qui se laissent impressionner par les leurs. Surtout M. Lesêtre est trop poli pour dire carrément aux rationalistes : Messieurs, j'ai le regret de devoir vous apprendre que vous n'atteignez pas même le niveau de l'homme animal dont parle saint Paul, et qu'il déclare et montre incapable de percevoir les choses qui sont de l'Esprit de Dieu. Rien n'empêchait l'homme animal de saint Paul d'être bon philosophe, aussi peut-il se convertir; mais vous, vous philosophez tellement de travers, que vous êtes cuirassés aussi bien contre l'évidence des faits que contre les avances de la miséricorde de Dieu. Se contenter après cela, de dire que la Commission biblique avait le droit de déclarer, etc., c'est maigre.

Mais ce qui me semble tout à fait inexplicable, de la part de M. Lesêtre, c'est la conclusion. Il exhorte à écouter les rationalistes quand il devrait, au moins comme prêtre, les déclarer plus dangereux que la peste. « On apprendra (sans doute avec profit pour la foi), « que les thèses les plus traditionnelles *les mieux établies*, etc... « et les passages *les plus clairs en apparence*... ». D'où la nécessité de se ré-

fugier dans l'Eglise. Mais il ne remarque pas qu'il a tout ensemble ébranlé la solidité de cet abri et singulièrement diminué l'envie ou le désir d'y chercher un refuge. Où est l'autorité de l'Eglise si la Bible est si faible? Puis-je prouver autrement que par la Bible, considérée comme document humain que l'Eglise et l'autorité de l'Eglise sont choses divines? Il me faut des motifs de crédibilité solides et vous me montrez qu'ils ne sont pas tels! Je crains qu'ici nous soyons sur le seuil du fidéisme ou de la pétition de principes.

Il m'est infiniment pénible de devoir relever tout cela; je n'ai pas oublié un seul instant que c'est à propos d'un vétéran du sacerdoce et des études bibliques que ma conscience m'a obligé à faire ces observations. Mais il le fallait. Non pas seulement parce qu'il faut être l'ami de la vérité plus que de Platon; mais surtout parce qu'en ces temps troublés, il faut avoir pitié des âmes plus que jamais, parce que plus que jamais elle sont exposées à leur perte, et cela par je ne sais quel libéralisme doctrinal. On commence par être tolérant pour les personnes, qui peut-être le méritent et qui en tout cas, en ont besoin; on continue par le devenir pour les doctrines qui, à cause des personnes et du libéralisme, n'inspirent plus assez d'horreur; on finit par parler comme si la vérité qui vient de Dieu et qui sauve et l'erreur qui sort du puits de l'abîme étaient choses entre lesquelles il y a à peine quelque différence de nuance. Ceci n'est pas pour M. Lesêtre; mais pour beaucoup d'ecclésiastiques modernes et qui se croient et se disent savants (1).

P. Exupère.

L'ÉDUCATION DE LA PURETÉ

UNE LETTRE DE M. L'ABBÉ FONSSAGRIVES

L'article que j'ai publié sur l'*Education de la pureté* (15 novembre 1910) m'a fait courir un gros risque auquel je dois probablement m'estimer heureux d'échapper par l'insertion d'une lettre.

Pendant plus de trois semaines, M. l'abbé Fonssagrives, l'un de ceux dont j'avais pris la liberté de critiquer la théorie, annonça à qui voulait l'entendre qu'il m'intentait des poursuites devant l'Officialité diocésaine en réparation de mes violences injurieuses et du

1. Nous avons également reçu d'un prêtre distingué communication d'observations importantes au sujet des *Récits de l'histoire sainte*, de M. l'abbé Lesêtre, particulières à l'un de ces récits, l'histoire de Samson. Nous les publierons prochainement. Le très respectable auteur lui-même ne verra point une pensée d'animosité personnelle dans cette insistance de la critique, justifiée par un souci égal au sien de servir l'Eglise et les âmes. (N. D. L. R.)

préjudice moral causé à un homme de sa situation. Ceux qui ont lu cet article en éprouveront quelque suprise. Il paraît cependant que mon cas était encore plus mauvais, car, selon lui, ses conseillers ayant mûrement examiné le corps du délit, estimaient qu'il y avait matière à une action en justice correctionnelle, avec toute chance de succès. Ces menaces, dont l'écho m'était revenu directement par ceux qui les avaient entendues, n'avaient été officiellement confirmées par l'Archevêché de Paris, pour ce qui le concernait. Je me bornai à répondre que j'attendrais paisiblement la preuve de mes torts. Aucune citation n'est venue, ni d'un côté ni de l'autre.

Le plaignant a sans doute renoncé à ces poursuites, je ne sais pour quelle cause, car j'ai reçu de lui la demande d'une longue insertion. Sa lettre datée du 23 décembre n'a pu trouver place dans le numéro du 1er janvier qui, à cette date, était déjà mis en pages.

C'est un dédommagement que j'aurais mauvaise grâce à lui refuser, quoiqu'il en abuse de plus d'une manière. Il eût obtenu de moi cette satisfaction au simple titre d'équité et de courtoisie; mais M. Fonssagrives, n'ayant sans doute renoncé qu'avec regret à son premier projet, veut la tenir du droit légal. Peu importe.

A défaut d'autres avantages, M. Fonssagrives me laisserait celui de n'avoir mêlé à la critique de ses idées aucune de ces personnalités dont il épice la fin de sa lettre, et que je ne retrancherai pas comme je pourrais le faire.

De tout cela je ne garde que le regret de ne pouvoir ajouter à sa satisfaction en exprimant plus à l'aise la haute estime et la très sincère considération que j'avais jusqu'ici pour sa personne, auxquelles celui de me trouver séparé de lui sur une question particulière ne nuisait pas. De là vient que je m'en suis tenu strictement à la critique de ses idées, sans le viser.

Mais mon tort impardonnable est évidemment de m'être permis cette critique. Je laisse au lecteur le soin de trouver dans sa réponse soit une preuve de ce qu'il appelle mes injustices ou violences, soit un seul argument opposé à ceux que j'ai fait valoir.

Ce, qu'en revanche, il y aura vite découvert c'est l'art de tout confondre.

La défense de M. Fonssagrives se réduit toute à ceci : je lui ai prêté très à tort d'ériger son système d'initiation en règle absolue, et j'ai eu de mon côté le tort non moindre de donner la même inflexibilité à celui du silence. Or, cette règle du silence absolu étant impraticable, je suis obligé, il le constate, d'y admettre des exceptions, entourées des mêmes réserves et des mêmes précautions qu'il recommande lui-même dans l'application de ses conseils, lesquels, loin d'avoir cette forme absolue, sont au contraire subordonnés aux circonstances particulières. Par conséquent, et en définitive, l'école traditionnelle dont j'exposais la méthode se rencontre avec lui, et nous

nous trouvons agir en vertu des mêmes idées, des mêmes principes. On verra que M. Fonssagrives n'objecte pas autre chose.

Cette défense est peut-être fort ingénieuse et fort adroite mais premièrement, elle pèche radicalement par la base, et, en second lieu, elle relègue dans une ombre épaisse la différence des principes d'où découle celle des conduites.

Elle pèche par la base, car je n'ai ni attribué à M. Fonssagrives, ou plus exactement aux catholiques prôneurs de l'éducation sexuelle, ni donné à la méthode traditionnelle ce caractère d'inflexibilité dont il tire des conclusions si favorables à son apologie et à ses rétorsions. J'ai même écrit exactement le contraire et défendu les uns comme les autres de cette exagération, car je commençais en disant : « Notre pensée n'est point de contester toute valeur aux arguments invoqués en leur faveur, *ni de donner à nos conclusions le caractère d'absolu que ses défenseurs* (ceux de l'éducation sexuelle) *se gardent de revendiquer pour les leurs* » (P. 145). J'ai même tellement tenu compte des réserves faites en pratique par M. Fonssagrives et les autres, que je disais plus loin : « Du reste, je dois le dire, il y a, me semble-t-il, au fond de tout cela, une question mal posée, plutôt qu'une opposition réelle et profonde » (P. 157). Il n'y a donc point de contradiction de notre part là où M. Fonssagrives en dénonce une si bruyamment, et l'imputation contre laquelle il proteste n'est qu'imaginaire.

On voit aussi par où se produit un certain rapprochement dans la pratique. Mais j'ajoutais : « Cela n'empêche pas que le principe mal posé, imprudemment lancé, encore plus mal compris de ceux auxquels il s'adresse, fait son chemin et produit des effets désastreux. C'est ce que j'appelle poser la pyramide sur sa pointe ». En effet, si M. Fonssagrives n'a pas prétendu faire de l'initiation aux mystères de la vie un principe absolu d'éducation, il n'est pas moins vrai qu'il l'a présentée, avec moins de réserve qu'il ne le dit ici, comme une règle à peu près commune dans le temps actuel; et il est aussi mal venu à atténuer aujourd'hui, presque jusqu'à l'effacement, ce qu'il a écrit à quinze mille exemplaires, qu'à violenter ce que j'ai dit de la première formation morale donnée par les parents à leurs fils afin d'y trouver l'équivalent de l'instruction technique préconisée par lui. C'est une nouvelle confusion. Les points d'interrogation dont il scande chacun de mes mots dans ce passage ne sauraient en changer le sens. Je me permettrai d'ajouter que si l'on appliquait le même procédé à certains des siens, le jeu serait autrement naturel et instructif, par exemple, quand il écrit qu'il faut apprendre aux enfants « à n'user qu'avec respect des organes (?) que Dieu leur a donnés » et « à conserver intactes les énergies physiques (?) dont ils auront à rendre compte à Dieu ». Il est vrai qu'il ne donne pas le commentaire approprié à ces enfants.

M. Fonssagrives me reproche d'avoir créé de toutes pièces un *système* ou une *Ecole* en prenant dans un livre des phrases détachées du contexte pour les rapprocher d'autres phrases écrites par des auteurs différents d'opinions, de manière à outrepasser ou à dénaturer sa pensée, et il estime avec raison que ce procédé serait trop commode et peu loyal.

Ce qui est trop commode, c'est ce moyen de défense invoqué vaguement, sans le soutenir par aucune précision, comme le font de nos jours tous ceux dont on relève les erreurs. J'ai cité intégralement des passages de huit ou dix lignes, parfois davantage, extraits des écrits de M. Fonssagrives ou d'autres auteurs, dont les propositions ont un sens très complet et fort clair. Ç'a été sans prêter nullement aux uns ce qui appartenait aux autres, mais en montrant que leur accord sur le fond, quoi qu'il en fût de certaines différences accidentelles, constituait en effet un système et une école. Eux-mêmes, sans excepter M. Fonssagrives, ont bien prétendu opposer à l'ancienne méthode, une méthode nouvelle. Puisqu'il use largement du droit de réponse, pourquoi n'apporte-t-il aucune constatation de quelque abus de ce genre? C'est ce que, pour ma part, je ferai vis-à-vis de lui un peu plus loin. Cela eût été plus utile, plus correct aussi, que d'amener, pour y trouver une occasion d'invectives, des citations d'un autre auteur que je n'ai point faites, mais en passant à côté des arguments que j'avais empruntés à celui-ci.

M. Fonssagrives prend trop volontiers pour lui et pour lui seul ce qui a été dit de ses émules et se charge de répondre pour tous. Passons-le-lui. Mais pour nous en tenir à ce qui lui est personnel, il importe de montrer qu'il se fait la partie facile et belle, en disant que nous avons les mêmes principes. Non, il a bien émis des principes très différents des nôtres, et dont l'opposition ne peut manquer d'avoir ses conséquences dans la pratique, quoi qu'il en soit d'une sollicitude également sincère pour les âmes et des ménagements reconnus nécessaires de part et d'autre. Il faut qu'il me permette de le rappeler.

Cette différence porte principalement sur deux points capitaux qui sont indéniables : au point de vue spéculatif, la valeur morale de la méthode d'initiation, et, au point de vue pratique, l'extension qu'il convient de lui donner. Sur ces deux points il y a divergence profonde entre l'école traditionnelle et la nouvelle école où M. Fonssagrives tient un des premiers rangs.

Il ne peut oublier ni refuser de reconnaître qu'il y avait un programme et un principe dans cette maxime de l'Ecriture qu'il a donnée comme une sorte d'épigraphe à son livre de l'*Education de la pureté*, par une application que j'ai appelée à dessein « abracadabrante » pour en signaler la criante fausseté : « Vous connaîtrez la vérité : et la vérité vous délivrera ». Cette vérité qui doit délivrer l'enfant

ou l'adolescent du mal et du péril du péché, c'est l'initiation scientifique à certaines lois physiologiques. Cette vérité qu'ils ont le droit de connaître, ce sont ces mystères de la vie. Et je profite de l'occasion pour faire remarquer le postulatum, contraire à la doctrine chrétienne, qui est latent au fond de tout ce système de la nouvelle école, car il suppose que la curiosité en cette matière est légitime. On verra M. Fonssagrives parler dans sa lettre de ce droit, d'un certain droit de l'enfant à connaître ces mystères physiologiques. Qu'est-ce que ce droit? L'enfant, l'adolescent ont droit à être défendus contre le péril qui les menace à leur insu. La question est de savoir comment, et si l'éveil de leur curiosité exige légitimement qu'elle soit complètement satisfaite. C'est là que la divergence est complète, conséquemment à la manière d'apprécier les avantages ou les inconvénients de l'initiation. Les uns la croient sans danger; ils la disent inoffensive en elle-même, et plus encore à cause de l'intelligence avec laquelle ils sauront la communiquer : les autres tiennent que cette innocuité est illusoire, j'en ai dit les raisons, et, à l'encontre de ceux aux yeux de qui l'adolescent, parvenu à ce point, ne peut être efficacement prémuni que par une connaissance *claire et complète*, ils estiment qu'une connaissance *confuse* du mal, jointe aux avertissements de la conscience et à l'aide de la grâce divine, non seulement suffit en beaucoup de cas pour le préserver, mais encore qu'une connaissance plus claire et plus complète l'exposerait souvent à manquer gravement à ses devoirs envers Dieu et envers lui-même qui, en pareille matière, sont l'unique source et l'unique mesure de son droit.

L'opuscule de M. l'abbé Fonssagrives est partagé en deux parties: l'Education de la pureté dans la première enfance et au collège, l'Education de la pureté après le collège.

C'est dans la première, très principalement, et même pour l'âge qui précède la puberté, que M. Fonssagrives préconise l'application de sa méthode. Le troisième paragraphe est intitulé : « Funestes conséquences du silence que croient devoir garder certains parents au sujet des mystères de la vie ». Un autre pose la question : « A quel âge doit se faire l'iniation scientifique? » M. Fonssagrives déclare ses préférences pour l'âge antérieur à la puberté (p. 67 à 70). Est-ce donc à cet âge, et dans un cas aussi général, qu'apparaît la nécessité impérieuse par laquelle, seule, M. Fonssagrives affirme aujourd'hui légitimer l'initiation? Lorsqu'il écrit que les parents manquent à leur devoir « quand ils n'apportent pas une attention soutenue *à saisir les occasions* de satisfaire la curiosité de leurs fils par des réponses franches et nettes », sont-ce donc autant de circonstances qui imposent cette obligation? Et encore, lorsqu'il écrit qu' « on ne peut faire l'éducation de la pureté sans se renseigner d'abord sur ce qu'est l'impureté », ne s'ensuit-il pas, par la logique la plus claire, que généralement, et non pas seulement dans

des cas isolés, il ne saurait y avoir d'éducation de la pureté sans initiation? N'est-ce pas encore un principe général qu'émet M. Fonssagrives, en demandant que l'enseignement scientifique soit joint à l'enseignement religieux? « Il ne faut donc pas craindre d'associer à l'enseignement religieux des conseils scientifiques qui viendront corroborer, appuyer et compléter cet enseignement. Ces conseils, dont il serait puéril de méconnaître par une fausse pudeur la haute portée, le retentissement prolongé dans l'ordre moral, dans l'ordre intellectuel, dans l'ordre social, *ne peuvent plus être négligés aujourd'hui où l'adolescent n'est plus élevé dans le sanctuaire de la famille* » (P. 54).

Il est vrai qu'il reste à M. Fonssagrives la ressource de se plaindre qu'on se borne à citer des phrases détachées du contexte. Mais s'ils est disposé désormais à écarter ces maximes, pour ne retenir que les sages conseils dont son livre abonde sur les ménagements à observer dans la culture des âmes, nous serons les premiers à le féliciter de cette heureuse inconséquence, non sans regretter encore l'effet de ses premières leçons. Qu'il veuille bien seulement reconnaître la fidélité de notre exposé.

Autre grief. M. Fonssagrives s'indigne d'avoir été appelé par moi moderniste. Sa protestation serait, certes, légitime, si je m'étais permis, malgré la nouveauté dont il se fait un titre, d'appliquer ce qualificatif malsonnant à un prêtre aussi peu suspect que lui de verser dans l'hérésie. Heureusement il n'en est rien. L'unique chose qué j'ai écrite est qu'il ne faudrait pas ajouter au modernisme philosophique, exégétique, dogmatique « un modernisme pour enfants » (p. 161). Le seul rapprochement de ces deux mots exclut le sens propre où M. Fonssagrives veut faire prendre ici le premier. En outre, cela était dit en général, sans aucune application personnelle. C'est donc du bruit pour rien.

Mais le trait qui lui a été le plus cuisant est, je crois bien, le rapprochement établi entre les francs-maçons et les catholiques prôneurs de l'éducation sexuelle. Il fait intervenir ici un prêtre distingué au jugement duquel ce serait une véritable injustice de chercher entre eux un élément commun. Rien de plus vrai, s'il s'agit de principes communs de morale : j'ai marqué aussi fortement que personne ne le pourrait faire ce qui, sous ce rapport, sépare les uns des autres. Mais s'il est question d'une parité de langage et de considérations pratiques, et c'est le cas, c'est là un point de fait qui ne saurait se trancher par l'autorité même du plus éminent théologien, d'un fait que tout homme de sens médiocre est aussi bien capable de constater. Le lecteur l'a déjà fait sans doute. Mais, il ne sera pas inutile de faire ressortir indiscutablement cet élément commun.

L'*Acacia* impute à la force des préjugés la répugnance des parents à adopter la méthode nouvelle : M. l'abbé Fonssagrives écrit dans sa dédicace aux parents qu' « il ne faut pas se laisser asservir par les préjugés » (1) et plus loin (p. 134 de son opuscule), à propos de la préparation au mariage, il cite une page de M. l'abbé Lesêtre, s'élevant contre la fausse réserve qui empêche de parler du mariage dans les couvents et les collèges, où celui-ci traite ce préjugé de « répugnant ». L'*Acacia* dit qu'il faut choisir entre les deux systèmes : l'ignorance ou la connaissance (2) : c'est la thèse même de M. Fonssagrives et des autres écrivains que j'ai cités. L'*Acacia* dit que « jamais un enseignement scientifique ne provoque de pensées lascives » et que « la science est chaste par elle-même » : M. Fonssagrives écrit : « Je ne sache pas que la connaissance des fonctions physiologiques soit en opposition avec la chasteté, et la vraie pudeur a-t-elle vraiment à protester contre un enseignement scientifique, sagement formulé ? » (3). L'*Acacia* dit que « les parents doivent, sans hésitation, répondre catégoriquement aux questions de l'enfant » : M. Fonssagrives écrit qu' « ils manquent à leur tâche.. s'ils n'apportent pas une attention soutenue à saisir les occasions de satisfaire leur curiosité par des réponses franches et nettes » (4). Enfin, l'*Acacia* décrit longuement l'impossibilité de conserver les enfants dans l'ignorance en des termes qui sont exactement les mêmes que ceux employés par les catholiques partisans du même système, pour aboutir aux mêmes conclusions. Et l'on dira que c'est une véritable injustice de trouver entre eux et lui un élément commun !

Quand l'*Acacia* termine en disant que la « Franç-Maçonnerie a pour devoir de seconder puissamment ceux qui se proposent de répandre ces notions d'éthique spéciale », n'est-ce pas l'indice que l'organe franc-maçon a bien reconnu, lui, cet élément commun et se propose de l'exploiter ? Et n'ai-je pas raison de dire que le patronage et l'autorité de la Maçonnerie sont acquis aux catholiques qui se font les apôtres de cette éthique ?

Le rapprochement était donc légitime, et quoiqu'il ne concernât pas uniquement M. Fonssagrives, il est clair qu'il est aussi exact en ce qui le concerne personnellement que pour les autres.

Après cela, que telle proposition formellement immorale, émise par le rédacteur de l'*Acacia* à travers les deux pages que j'ai citées intégralement de peur que les coupures fissent soupçonner une altération du sens général, ne puisse être attribuée sans injure à de vrais catholiques, à plus forte raison à un prêtre aussi respectable que M.

1. *La Critique du Libéralisme*, pp. 162 et 157.
2. *L. c.*, p. 162.
3. *L. c.*, pp. 163 et 136.
4. *L. c.*, pp. 163 et 135.

l'abbé Fonssagrives, c'est ce dont le bon sens du lecteur me dispensait de l'avertir. M. Fonssagrives se montre révolté que je l'accuse de professer, comme l'écrivain franc-maçon, qu'il n'y a rien de honteux dans les maladies vénériennes. Son indignation ne saurait être, en effet, assez grande, si aucun homme de bon sens pouvait être tenté de croire que telle fût ma pensée. J'ose dire que, non moins que la haute réputation de M. Fonssagrives, le respect dont je ne me suis pas départi à son égard, écartait avec évidence cette supposition outrageante pour lui. Si bien que, s'il n'était juste d'admettre les susceptibilités, même excessives, de l'honneur sacerdotal en pareille matière, j'avouerais ne voir là que puérilité et mauvaise chicane.

Enfin, où M. Fonssagrives finit vraiment par abuser et par trop se méprendre, c'est en invoquant comme un argument sans réplique l'autorité des approbations qu'il a obtenues pour sa brochure, et en demandant que j'en insère le texte tout au long, jusqu'à diverses formules d'imprimatur qui n'ont rien à voir là.

Je ne veux cependant pas qu'il puisse se plaindre de se le voir refuser, quoique j'ignore si, parmi ses approbateurs, les survivants le trouveront tous de leur goût.

Après ce défilé, M. Fonssagrives demande avec un accent de triomphe quelle autorité j'ai à opposer à ces témoignages. Je dirai modestement : celle des raisons que j'ai fait valoir et auxquelles il n'a rien répondu. Il ne prétend sans doute pas que les appprobations accordées à un écrit interdisent à quiconque le droit de le discuter. Je crois que ma discussion garde toute sa valeur. Et puisque M. Fonssagrives lui-même, comme les autres membres de son école, ne dissimule pas qu'il s'agit d'une méthode nouvelle, j'ajouterai que nous avons pour nous l'autorité d'une tradition chrétienne séculaire, dont le poids est plus considérable que celui des quatre ou cinq approbations sur lesquelles il s'appuie. Ceux même qui les ont données ne le contesteraient pas.

Voici maintenant sa lettre.

***

Paris, le 23 décembre 1910.

Monsieur l'Abbé.

On m'a communiqué un article que vous aviez fait paraître dans votre Revue et que vous venez de publier sous forme de brochure.

Je ne veux point vous demander ici pourquoi votre opuscule, qui raite cependant d'une grave question de morale, n'est pas revêtue

du *Nil obstat* ou de l'*Imprimatur* nécessaires que portent en première page tous mes écrits (1).

Je ne viens pas davantage protester contre votre tendance à créer de toutes pièces un *Système* ou une *Ecole* en prenant dans mon livre des phrases détachées du contexte pour les rapprocher d'autres phrases écrites par des auteurs différents d'opinions, de manière à outrepasser ou à dénaturer ma pensée.

Il y a là un procédé de discussion auquel je ne suis pas habitué et que je me reprocherais sincèrement d'avoir jamais employé.

Je préfère, Monsieur l'Abbé, aller au fond même de la question.

Votre critique me paraît en effet très criticable.

Vous m'accusez (— ce que je ne saurais admettre —) d'avoir érigé en règle absolue et obligatoire l'initiation des jeunes gens à la vie sexuelle. J'ai toujours professé au contraire que cette initiation ne doit être faite que lorsqu'elle est imposée par les circonstances; qu'il faut, dans ce cas, n'agir que d'une manière individuelle avec tact et prudence, et tenir alors un compte exact de l'âge, de la précocité de l'enfant, du milieu social où il vit et avec lui sa famille; qu'il faut enfin se garder jalousement de dire la moindre chose qui pourrait porter atteinte à la modestie. (Conseils aux Parents et aux maîtres, p. 45) (2). Je n'ai jamais cessé d'affirmer que dans cette délicate question de l'Education de la Pureté, l'éducation doit avoir une méthode mais non pas un système, et qu'il doit se méfier de toute exagération. Cette mesure que j'estimais indispensable, l'avez-vous observée dans votre plaidoyer en faveur de l'ignorance absolue, et n'avez-vous pas mérité le reproche que vous me faites à tort d'avoir préconisé un système? Celui que vous préconisez, vous : le système du silence complet ne serait pas moins dangereux que le système contraire, et je crois avoir mieux que vous échappé au danger de tomber dans le parti-pris. En définitive je n'ai fait qu'établir ce fait incontestable que, aujourd'hui plus que jamais, il fallait toujours surveiller, aider et surtout prévenir l'initiation forcément ame-

---

1. M. Fonssagrives m'excusera de lui apprendre la raison qu'il ne me demande pas. C'est tout simplement que les commentateurs de la Constitution *Officiorum* sont d'accord que la prescription ne s'applique pas au tiré à part d'un article de revue déjà soumis à la censure. La raison en saute aux yeux. *Imbelle telum sine ictu.* En français, on dit : c'est un coup d'épée dans l'eau.

2. Qu'on relise les pages où j'avais établi que l'initiation ne devenait nécessaire que lorsque la surveillance des parents ou des maîtres se trouvait paralysée et demeurait incomplète, lorsque l'Education de la Pureté était livrée au hasard, à des conversations avec des camarades plus âgés, à de mauvais livres ou de mauvais journaux, à des spectacles malsains, aux exhibitions de la rue, etc... Alors, ai-je dit, *mieux vaut* la pleine lumière venant du foyer familial, etc.. (Note de M. Fonssagrives.)

née par la vie, que les parents n'avaient pas le droit de manquer à la confiance de leur fils en mentant devant une curiosité en éveil, que chaque âme d'enfant requérait une solution individuelle et loyale du problème, au moment où le problème se posait impérieusement.

Je n'ai pas dit autre chose. Et vous-même, au fond, êtes-vous, autant que vous le dites, persuadé de la valeur de ce système de l'ignorance que vous voulez opposer à ma méthode?

1° Ne proclamez-vous pas en effet, (sans doute — pour me servir de vos propres expressions — dans un moment d'inexplicable distraction), *la légitimité de l'initiation quand elle est d'une utilité certaine, et pourvu qu'on la proportionne strictement à ce besoin* » (cfr. votre article, p. 157) (1).

2° N'affirmez-vous pas que « *les parents et les maîtres catholiques ont un devoir positif* (ibid., p. 137) *de donner à l'enfant l'éducation de la Pu reté (?)* (2), que c'est *pour eux une tâche impérieuse d'avertir l'enfant du danger de certains contacts (?), de former et diriger sa conscience en lui intimant avec gravité et force (?), quand l'occasion le demande (?), qu'il y a péché dans ce qui est déshonnête (?), de lui recommander expressément (?) de ne se permettre rien de semblable (?)...*

Cela, Monsieur l'Abbé, suppose un certain droit tout au moins à être éclairé de la part de l'enfant qui veut naturellement savoir (3). Il est donc à vos yeux certaines circonstances dans lesquelles il est légitime d'initier l'enfant dont la curiosité est éveillée, où il peut y avoir un « *devoir positif;* » une « *tâche impérieuse* » de le « mettre *en garde contre le vice, de ne pas le laisser seul aux prises avec le mal* ». Vous le dites, et je suis d'accord avec vous. Mais pourquoi dès lors vos attaques contre ma méthode? Et que devient votre système de l'ignorance?

Le principe qui vous fait ici, (en quelques lignes perdues, il est vrai, dans plus de trente pages) vous départir de votre intransigeance est le principe même que j'avais posé et soutenu. Ah! sans doute, — je vous entends, — vous me reprochez *de me dérober aux conséquen-*

---

1. Il n'y a ici aucune distraction. Celle de M. Fonssagrives est de paraître croire que nous avons une même manière d'envisager cette utilité. Or, nous l'apprécions de points de vue opposés. D'après lui, cette initiation est inoffensive et préservatrice, c'est pourquoi il la conseille même avant l'âge de la puberté. Nous l'estimons périlleuse, et, à cet âge, très imprudente; nous tenons qu'il la faut différer le plus possible. Comment M. Fonssagrives peut-il oublier cette différence?

2. Oui, mais pas le vôtre, M. l'abbé, car vous appliquez ici à l'instruction technique et complète ce que j'ai écrit de la première formation morale et d'une connaissance confuse; et vous défigurez ainsi ma pensée et mes paroles.

3. Eclairer l'enfant sur son devoir et l'initier clairement aux mystères de la vie sont deux choses bien différentes.

ces de ce principe par impossibilité de m'acquitter jusqu'au bout de la tâche déclarée obligatoire et de ne parler que de prudence, de diversions adroites, de réserve indispensable. Mais cela même confirme que je n'ai pas voulu recommander un système absolu, que je n'ai encore une fois formulé qu'une méthode. Et cela me donne en même temps l'occasion de vous dire : « Comment oseriez-vous pousser jusqu'au bout votre système de l'ignorance absolue après les restrictions que je viens de relever sous votre plume. Et de quel droit me reprochez-vous d'avoir admis des tempéraments qui étaient à l'appui de ma thèse, lorsque la vérité vous oblige à apporter à votre système des concessions qui le ruinent? »

Ce n'est pas dans tous les cas, Monsieur l'Abbé, votre critique qui peut être de nature à me détourner de la voie dans laquelle je me suis engagé. Si les libres-penseurs préconisent une initiation brutale, générale et matérialiste, vous leur opposez, vous, la politique de l'autruche ou des muets du sérail; nous les combattons, nous, en conseillant une initiation individuelle, réservée, prudente et chrétienne. S'ils abusent de l'enseignement scientifique, vous niez à cet enseignement toute importance, nous estimons, nous, qu'il est bon et permis d'en user, afin précisément d'aider l'enseignement religieux que j'ai toujours placé dans mon ouvrage à la base de l'Education de la Pureté, que j'ai toujours considéré comme étant à la fois supérieur et absolument nécessaire.

Chercher entre mes idées et celles des Francs-Maçons un élément commun et blâmable serait donc commettre, ainsi que me l'écrivait M. l'abbé Gaudeau, une véritable injustice.

Mais cette injustice, vous l'avez commise, Monsieur l'Abbé, en invitant vos lecteurs à lire (pp. 161 et 162) deux pages d'une Revue maçonnique, et *à constater* que, *s'ils n'étaient pas prévenus, ils croiraient entendre M. l'abbé Fonssagrives ou tel autre catholique non moins honorable, tant est parfaite la ressemblance du langage tenu et des raisons invoquées de part et d'autre.* Je cite textuellement vos paroles. Or, je trouve dans ces deux pages une affirmation que je dois relever : « *Il me semble également indispensable d'informer les jeunes gens des maladies vénériennes, de leur expliquer comment, en général, elles sont contractées, et de leur assurer qu'il n'y a* AUCUNE HONTE *à en être atteint.* »

Et vous osez dire qu'on croirait m'entendre!

Ah! Monsieur l'Abbé, je vous plains!... (1).

Vous ajoutez aussitôt que votre lecteur « *suffisamment édifié* » *pourra remarquer comment le système de la néo-éducation chrétienne de la Pureté et cette pure doctrine maçonnique se rejoignent par leur caractère libéral et scientifique.* »

1. N'est-ce pas plutôt M. Fonssagrives qui est à plaindre de ne rien trouver de plus sérieux?

Evidemment, ce lecteur déjà averti par vous (p. 155) que nous avons accusé « *l'Eglise de s'être appliquée à dévoiler* TOUTE *l'économie des relations sexuelles et d'avoir fait de ces* DONNÉES IMMONDES (sic) *l'objet de son enseignement* » (1). Ce lecteur auquel vous nous avez d'ailleurs représentés comme suspects *de Modernisme* (pp. 139 et 161) (2) sera tout disposé à voir en nous les précieux auxiliaires de la Franc-Maçonnerie

Je lui dois par conséquent, et je dois à tous ceux qui auront lu votre article (— je ne puis malheureusement pas atteindre ici les souscripteurs de votre brochure—) de leur faire connaître les noms de quelques-unes des personnes qui ont été mes complices, qui ont approuvé les mêmes idées que vous attaquez comme contraires à la morale chrétienne. C'est là ce qui me reste à dire :

Puisque, Monsieur l'Abbé, je n'ai pas eu l'*heur* d'être compris par vous, puisque je n'ai pu éclairer votre religion, je serai peut-être plus heureux auprès de ceux de vos lecteurs qui liront ces pages. Ils doivent savoir que, si je suis devenu un malfaiteur public, l'autorité ecclésiastique doit revendiquer une large part de responsabilité dans les forfaits que j'ai pu commettre (3). Vous n'avez pas vous-même employé ces expressions, mais vous vous êtes amplement servi, Monsieur l'Abbé, pour écrire votre article, d'un pamphlet belge anonyme intitulé « *Les meurtriers inconscients des âmes:* vous en avez excusé les *vivacités de forme à cause de la gravité des intérêts engagés;* vous en avez cité plusieurs pages avec un véritable *plaisir;* vous en avez adopté les idées au point que je me suis demandé parfois en vous lisant si je ne me trouvais pas en présence d'une réédition écrite, il est vrai, avec plus d'art, plus de prudence et dans un meilleur style.

Cette brochure que vous couvrez de votre autorité ne se contentait pas de m'atteindre dans mon ministère sacerdotal même (4), elle

1. Ces paroles se trouvent en effet dans une citation. J'aurais peut-être formulé ma pensée en d'autres termes, mais, au demeurant, ceux-ci se trouveront exprimer la vérité, si les parents se font un devoir de répondre à toutes les questions de leurs enfants.

2. Cette assertion, qui revient encore plus bas, est inexacte. Ni à la page 139, ni en aucun autre endroit de mon article, il n'est question de modernisme. Le seul mot que j'ai écrit est celui que j'ai cité plus haut et qui se trouve à la page 161.

3. Ne l'engagez pas trop. Elle ne vous en saurait peut-être pas trop bon gré.

4. *Cf.* p. 39, notre 1. Nous lisons : « M. Fonssagrives affirme qu'il n'a pas connu un seul jeune homme qui se soit perdu parce que ses parents l'avaient instruit très jeune. Il faut supposer qu'il a toujours eu affaire avec des jeunes gens qui n'avaient rien à perdre. Ajoutons que M. Fonssagrives est un ancien élève de l'Université et qu'il

me plaçait comme vous le faites, parmi les modernistes, elle me ménaçait des foudres du jugement dernier qui m'étaient certainement réservées (1).

Je répondis simplement que de telles attaques ne relevaient pas de la critique : Volontiers, disais-je, je les eusse dédaignées; mais la charité qui manque à mes détracteurs me presse : elle me fait un devoir de prier très sincèrement le Souverain Juge, qu'Il leur épargne à eux-mêmes, au moment du *Dies iræ*, le châtiment réservé à tous ceux qui auront gravement manqué envers le prochain à la justice et à la vérité, par pensée, par parole, par action, par écrits, à tous ceux qui auront sciemment tenté d'assassiner un de leurs frères dans l'estime des honnêtes gens.

Que m'importe, ajoutais-je, avec quelque vivacité (mais vous saurez « *excuser cette vivacité étant donnée la grandeur des intérêts engagés* »). Que m'importe, après tout, l'opinion des Tartufes ou des Arsinoés (2) qui me représentent comme un corrupteur d'âmes, dès lors que j'ai pour moi l'opinion de parents, de maîtres, de médecins vraiment chrétiens, de prêtres, d'archevêques, de cardinaux qui ont apporté à mon œuvre et à ses traducteurs consciencieux le précieux appui de leur approbation sans réserve.

Mon ouvrage, en effet, le même que vous censurez, a reçu les *Imprimatur* suivants :

Permis d'imprimer.

Paris, le 6 juin 1907.
E. THOMAS,
Vicaire général.

Permis d'imprimer de la traduction en langue espagnole.

Madrid, 1er décembre 1906.
† JOSÉ MARIA,
Evêque de Madrid-Alcala.

Imprimatur de la traduction en langue italienne 1910.

Fr. Albertus LEPIDI. O. P. S. P.A.
Magister.

---

habite Paris ». — Voilà deux crimes irrémissibles! Ailleurs l'auteur anonyme me place, ainsi que ceux qui ne partagent pas son opinion, parmi les *modernistes*, modernistes, il est vrai, d'un genre spécial. Le mot est gros, mais l'insinuation distille :

« Les langues ont toujours du venin à répandre,
Et rien n'est ici-bas qui s'en puisse défendre ».

1. Hé! M. Fonssagrives lui-même se montre-t-il beaucoup plus tendre pour les parents qui ne se font pas un devoir d'initier leurs enfants? (Voir mon article, p. 134).

2. Prenez garde à l'Officialité, M. l'abbé!

Imprimatur : Josephus CEPETELLI,
Patriarcha Constantin.
Vices gerens.

Vos lecteurs seront peut-être étonnés de ces autorisations; ils le seront encore en lisant quelques lettres d'approbation. (J'en tiens d'autres à leur disposition, si vous le désirez, et nombreuses), reçues d'hommes dont l'expérience égalait au moins la vôtre.

C'est l'Eminentissime Cardinal Maffi qui écrit au docteur Rinaudo, traducteur italien de mon *Education de la Pureté,* la lettre suivante :

ARCHEVÊCHÉ
DE
PISE.

Pise, Purification, le 2 février 1910.

Très cher Monsieur Rinaudo,

Vous avez fait une bonne œuvre et je m'en réjouis de tout cœur en vous remerciant de la saine parole que vous répandez ainsi en Italie. Je n'ai pas de doute que le livre ne trouve chez nous l'accueil qu'il a eu au delà des Alpes, et ici encore il sera, pour les parents et les maîtres, un guide délicat et sage en une matière où la science et la délicatesse ne se seront jamais trop développées.

Je vous bénis dans le Seigneur..

Votre dévoué,

P. Card. MAFFI,
Archevêque de Pise.

C'est Monseigneur l'Evêque de Bayonne dont vous avez cité le témoignage :

EVÊCHÉ
DE
BAYONNE.

Bayonne, le 14 août 1901.

Monsieur l'Abbé,

J'ai lu dans la *Quinzaine* vos excellentes pages. Vous avez là une question très délicate à traiter, et, à l'exemple de saint François de Sales, vous l'avez traitée très délicatement. On a bien fait de vous y amener. Vous avez un bon outil en main et de l'expérience : vous avez su vous en servir, et ce sera tout au profit de nos chers jeunes gens. Continuez et achevez. C'est neuf peut-être; mais c'est très utile. Faut-il au moins que la simple récitation de l'*Ave Maria* ne soit pas troublante à un certain âge.

Le parallèle que vous avez établi entre l'hygiène du corps et l'hygiène de l'âme est très exact; tout comme la méthode personnelle que vous préconisez est la seule vraie, la seule praticable.

Toujours reconnaissant de la sollicitude dont vous entourez vos jeunes gens à Paris, je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, avec mes félicitations pour votre travail, l'assurance de mes sentiments dévoués en Notre-Seigneur.

† FRANÇOIS,
Evêque de Bayonne.

C'est encore Monseigneur l'Evêque de Vannes qui me faisait l'honneur de m'écrire.

ÉVÊCHÉ
DE
VANNES.

Vannes, le 13 août 1901.

Cher Monsieur le Chanoine,

Je viens de lire avec grande attention l'article que vous publiez dans la *Quinzaine*. Ecrit avec une entière mesure sur un sujet scabreux et délicat, il me semble propre à éclairer tous ceux qui ont la redoutable mission de former l'adolescent et de l'initier aux choses de la vie. Que d'innombrables enfants, arrivés à l'âge critique où se dévoile fatalement le mystère de l'existence, sont laissés absolument à eux-mêmes et à leurs passions naissantes, sans qu'une voix autorisée et écoutée leur serve de guide!

Pauvres esquifs sans pilote et sans gouvernail, jetés aux hasards des flots écumants, et qui iront échouer misérablement sur une rive inclémente et désolée! Je vous félicite donc de votre utile travail, et je serai heureux d'apprendre qu'on le répand partout à profusion. Ce sera pour beaucoup, Dieu aidant, la lumière et le salut.

Dans le même ordre d'idées, continuez avec confiance la série d'articles que vous vous proposez de faire paraître. Ils seront lus avec autant d'intérêt que de profit.

Je vous bénis avec les chers vôtres, et je me redis, cher Monsieur le Chanoine,

Bien tout à vous, en Notre-Seigneur,

† A. JEAN,
Evêque de Vannes.

Voici le témoignage du vénéré prélat qui dirige les œuvres du diocèse de Paris, Mgr Odelin :

ARCHEVÊCHÉ
DE
PARIS.

Paris, le 16 mars 1902.

Cher Monsieur Fonssagrives,

J'ai lu avec le plus vif intérêt votre travail sur l'*Education de la pureté*. Vous traitez avec toute la délicatesse voulue un sujet particulièrement délicat, et avec toute la compétence que donne l'expérience d'un long ministère auprès des jeunes gens.

Ayant passé moi-même onze ans avec la jeunesse, je ne puis qu'approuver vos idées et vos conseils. L'ignorance n'est pas l'innocence. Mais l'initiation ne doit pas être collective, ni se faire *ex professo* dans des cours publics; elle doit rester individuelle et doit se faire avec tact, prudence et opportunité; elle doit être non seulement physique, donner au jeune homme la connaissance des forces qu'il porte en lui-même et de leur destination; mais encore morale, lui inculquer le sentiment de ses devoirs, et de ses responsabilités pour le présent et pour l'avenir.

Votre travail sera très utile non seulement aux parents et aux maîtres,

mais encore aux prêtres auxquels est confié le ministère si important de la jeunesse.

Veuillez agréer, cher Monsieur Fonssagrives, l'assurance de mes sentiments bien dévoués en Notre-Seigneur.

H. ODELIN,
Vicaire général,
Directeur des Œuvres diocésaines.

Je ne veux point prolonger ces citations; mais il ne se trouve pas que des prêtres parmi vos lecteurs. S'il y a parmi eux des médecins, je leur recommanderai la lettre suivante :

Monsieur l'Abbé,

Depuis la célèbre conférence du P. Lacordaire sur l'*Epreuve*, je n'ai pas lu de pages plus touchantes que celles que vous m'avez confiées. Je crois que cette forme d'enseignement hygiénique et moral peut faire un grand bien autour de vous *et au delà*. Tâchez de trouver le moyen que cette lumière arrive un peu partout, qu'elle pénètre les foyers chrétiens où le père et la mère indécis et timorés, s'enveloppent dans le silence qu'ils croient prudent et qui, tout au contraire, est plein de périls. Je ferai, dans ma modeste sphère, tout ce qui dépendra de moi pour que votre beau travail soit connu, apprécié et utilisé.

Je vous renouvelle, Monsieur l'Abbé, l'assurance respectueuse de mes sentiments tout dévoués.

Dr GOURAUD,
Médecin de la Charité,
Président général de la Société des Médecins chrétiens.

Quelle autorité pouviez-vous apporter, Monsieur l'Abbé, après ces témoignages que vous connaissiez pour la plupart puisque vous aviez lu ma brochure? Vous avez allégué votre expérience, et je serais injuste si je ne reconnaissais pas la part considérable que vous avez prise, pendant de longues années, à l'éducation des enfants dans plusieurs collèges de cette Société de Jésus à laquelle vous avez cru devoir renoncer *inopinément, dites-vous, pour prendre part à la lutte extérieure des idées* (1). Cependant, en ce ministère d'éducateur que

1. Je n'ai nullement écrit cela, quoique M. Fonssagrives le souligne comme textuel. J'ai bien écrit les derniers mots, mais ceux qui les précèdent, évoquant un fait d'ordre personnel dont je n'ai rien dit, n'appartiennent qu'à la plume de M. Fonssagrives. En reliant les uns aux autres par un « *pour* » qui est de son invention, il réussit à donner à la détermination qu'il rappelle un motif complètement faux. Cette détermination n'eut aucun rapport avec celle qui me fit prendre part à la lutte des idées. C'est par une transposition également fantaisiste que M. Fonssagrives attribue à la première le caractère inopiné que ma phrase appliquait, sans méprise possible, à la seconde. Je ne l'accuserai pas pour cela de chercher à assassiner les gens, mais il me donne le droit de lui dire qu'il lit mal et que ses citations ne sont pas assez consciencieuses. — Et voilà un exemple de ces re-

vous devez parfois regretter, car vous n'y aviez pas encouru les foudres de l'*Index* (1), vous ne vous adressiez qu'à une clientèle choisie mais restreinte. Les juges de notre différend apprécieront peut-être que j'étais mieux placé — recevant au Cercle du Luxembourg de nombreux jeunes gens sortis non seulement de vos maisons, mais des collèges ecclésiastiques des petits séminaires et des lycées, - pour juger de l'efficacité des deux systèmes en opposition (2). J'ai combattu l'absolutisme du vôtre, comme j'avais combattu l'absolutisme du système préconisé par les membres de la Société de prophylaxie sanitaire et morale. Il m'a été pénible de constater que j'avais été mieux compris et plus courtoisement critiqué par nos adversaires communs que par vous.

Je compte, Monsieur l'Abbé, que vous voudrez bien, conformément au droit que me confère la loi et dans le but de rassurer vos lecteurs mal informés de mon orthodoxie, insérer cette réponse dans le prochain numéro de votre Revue.

Veuillez agréer l'assurance de mes sentiments distingués.

J. FONSSAGRIVES,
Directeur de l'Association Générale des Etudiants Catholiques.

***

C'est moi qui ai le regret de ne pas trouver dans la réponse de M. l'abbé Fonssagrives une modération égale à celle que je crois avoir irréprochablement observée dans ma critique. Aucune de ses réponses ne me convainc de m'en être départi un instant.

Et maintenant, je ne saurais me plaindre de voir l'attention publique ramenée par lui sur cette grave question de l'éducation de la pureté. Mais, s'il se trouvait n'avoir, par sa défense, ni rendu sa cause meilleure, ni même gagné un accroissement de considération personnelle, ce n'est pas à moi qu'il devrait s'en prendre.

Emm. BARBIER.

---

dressements qu'il est toujours simple d'apporter quand on croit avoir légitimement sujet de se plaindre de voir sa pensée et son texte trahis sciemment ou maladroitement.

1. M. Fonssagrives ne se trompe pas. Je regrette, en effet, quelquefois, d'avoir maintenant affaire avec des hommes chez qui l'on ne trouve plus ces sentiments de dignité morale que nous avons, lui et moi, si longtemps inculqués à notre chère jeunesse, en lui apprenant à maîtriser les impulsions trop vives de l'amour-propre qui portent à répondre par des personnalités plutôt que par des explications.

2. Est-ce donc en cultivant les étudiants de son Cercle que M. Fonssagrives a découvert la nécessité d'initier les enfants aux mystères de la vie avant l'âge de la puberté?

INFORMATIONS ET DOCUMENTS

« CANONISATION PATRIOTIQUE »

Le 1er janvier a eu lieu, à Rome, au palais Farnèse, la réception des élèves de l'Académie de France et de l'Ecole française d'archéologie, conduits par leurs directeurs, M. Duchesne et M. Carolus Durand, et du clergé de Saint-Louis-des-Français, à la tête duquel se trouvait M. Guthlin; après quoi l'ambassadeur a reçu la colonie française. En réponse à l'adresse que le président de la Chambre de commerce française a lue au nom de la colonie, M. Camille Barrère a prononcé l'allocution suivante :

Messieurs,

Je remercie votre président des paroles obligeantes qu'il m'a fait entendre. Il me donne l'occasion de dire combien j'apprécie votre présence et votre démarche.

Elles servent à me remémorer une circonstance dont j'ai quelque raison de me féliciter, encore qu'elle ne me rajeunisse pas. Ce jour est, en effet, le treizième anniversaire de l'époque où, répondant aux intentions de mon gouvernement et de mon pays, j'abordai la tâche glorieuse et difficile de rétablir des rapports de confiance et d'amitié entre deux grands peuples trop longtemps divisés par de stériles malentendus. Mais je vois parmi vous l'un de nos compatriotes dont la mission a dépassé la mienne par sa durée; je veux, sans plus tarder, lui offrir mes félicitations et les vôtres sur l'insigne honneur qui lui est échu.

Une première fois, l'Académie française avait distingué la France à Rome dans la personne de ce grand homme de bien, de ce grand patriote qu'était le cardinal Mathieu; c'est encore à Rome qu'elle lui a cherché un successeur; de cela tous nos compatriotes en Italie, je dirai même tous ceux de notre nationalité hors des frontières, lui ont été vivement reconnaissants, car ils avaient conscience que l'illustre Compagnie honorait, dans la personne de Mgr Duchesne, le porte-drapeau à l'étranger de la science et de l'érudition françaises. Dans quelques semaines, le directeur de l'Ecole farnésienne prendra place parmi ses pairs. Il ne lui déplaira pas, je pense, de savoir que la sympathie et la haute estime de ceux qui sont ici lui feront cortège. Vous le connaissez tous, messieurs, vous savez comme moi qu'à une science impeccable, Mgr Duchesne joint les dons les plus rares de la pensée et de l'écriture. Dans le domaine de l'esprit, c'est de lui qu'on peut dire qu'il en a assez pour en donner à son interlocuteur. Dans l'exégèse historique, il affirme depuis longtemps la maîtrise qui lui vaut une célébrité européenne. Depuis plus de seize ans, il dirige en grand savant l'Ecole française; et il a exercé une influence profonde sur toute une génération de jeunes maîtres qui lui doivent, en outre de précieux et féconds enseignements, l'orientation intellectuelle de leur carrière. J'ajoute que cette longue mission (elle n'est pas heureusement près de finir), il l'a remplie avec un tact et une discrétion auxquels souscrirait le diplomate le plus exigeant. Aussi la diplomatie et la science ont-elles pu, durant des années nombreuses, vivre sous ce même toit en un accord parfait et démontrer ainsi qu'elles ne sont pas plus incompatibles dans leur pratique que dans leurs fins (1)....

1. Discours publié par le *Figaro* du 2 janvier 1911.

Transporté d'aise par ce compliment de l'ex-communard qui représente si dignement le gouvernement de la République française auprès de la triste monarchie subalpine, dans la ville de Saint-Pierre, M. Duchesne, digne successeur du cardinal Mathieu, après avoir remercié l'ambassadeur, a ajouté :

« Je vais m'absenter de Rome pour aller me faire recevoir par l'Académie; » mais j'y arriverai muni d'une CANONISATION PATRIOTIQUE qui ne doit pas étonner en ce palais, et dont je suis fier. » (1)

Puisque nous sommes en Italie, Monseigneur Duchesne, qui est un si fin plaisant, n'aurait sans doute pas trouvé mauvais d'être salué là-dessus du nom de *Signor Pantalone.*

Voici, du reste, le commentaire qu'il estime bon de laisser donner de l'incident, *Urbi et Orbi.* C'est le *Secolo,* de Milan, qui tient la plume (2) :

La courte allocution prononcée par M. Barrère, à la réception du nouvel an, tenue au palais Farnèse, au cours de laquelle il a prononcé un éloge enthousiaste de Mgr Duchesne, est un acte élevé et courtois de gratitude de la part du gouvernement français, *qui prend une signification particulière en raison de l'attitude hostile, du Vatican envers un homme dont les études sont si profondes.*

Le *Matin* du 3 janvier publie, en outre, cette dépêche :

TURIN, 2 janvier. — *Du correspondant particulier du « Matin »* (par téléphone). — Les journaux annoncent que, dans quelques jours, paraîtra la traduction italienne de « l'Histoire de l'Eglise » de Mgr Duchesne, qui a enfin obtenu l'approbation supérieure.

On se souvient que tout d'abord la traduction italienne de l'œuvre avait été frappée d'interdiction.

Nous comptons nous occuper de cette *Histoire* dans la *Critique du libéralisme,* où notre directeur a déjà publié, le 15 novembre 1910, un si intéressant article sur l'auteur en question.

H. de L.

RÉPONSE A DIVERS

Les récentes publications contre l'*Action française* faites par deux prêtres, MM. Lugan et Jules-Pierre, ont paru à un certain nombre de gens une heureuse occasion de lancer quelques bonnes pierres dans notre jardin.

Ils s'étonnent que la *Critique du Libéralisme,* appliquée à signaler les erreurs contemporaines, ne s'associe pas à cette campagne; et ce silence leur paraît la preuve évidente d'une partialité politique, ne laissant pas de doute sur les mobiles cachés qui nous font agir.

C'est ainsi que *Les Entretiens idéalistes,* qui ne manquent pas de

1. Cf. *Le Journal* du 2 janvier 1911, p. 2, col. 4.
2. Cf. *Le Matin* du 3 janvier 1911, p. 3, col. 6.

bonnes raisons pour s'en mêler, terminent une analyse du livre de M. Jules-Pierre, par ces lignes (25 décembre 1910) :

Nous avons tenu à bien marquer l'opposition évidente qu'il y a entre les doctrines, car on oublie, en général, ce reproche de libéralisme que mérite cependant l'Action Française. La vigilance bien connue de M. l'Abbé Emmanuel Barbier, directeur de la Critique du Libéralisme, se trouverait-elle, ici, en défaut ?

Voici encore une lettre, sans date ni adresse, extraite de notre courrier de ces derniers jours.

Monsieur l'Abbé,

Après avoir lu la note que vous avez consacrée à l'abbé Jules Pierre et à son livre, je me suis procuré ce livre, je l'ai lu, et cette lecture faite, je me suis expliqué le caractère à la fois étrange et mélancolique de votre note. M. le curé des Lilas a fait *ce que vous auriez dû faire* et ce que vous n'osiez pas tenter. C'est vous qui auriez dû procéder à cette analyse des doctrines de l'*Action française* vous qui avez si bien démasqué les sillonnistes et les modernistes. Malheureusement, vous n'êtes pas libre. Vous êtes enchaîné par l'affection et la reconnaissance. Aussi assistons-nous à ce bizarre spectacle d'une publication créée pour mettre les catholiques en garde contre toutes les erreurs et qui accorde la protection de son silence à l'athéisme. Tout cela est lamentable Je comprends qu'en lisant le livre de l'abbé Jules Pierre vous ayez ressenti l'aiguillon du remords.

J'ai l'honneur d'être, Monsieur l'Abbé, votre très humble serviteur.

R. SIGNOL.

Mais le tour le plus joli est celui qu'a imaginé M. Lugan lui-même, en nous écrivant le 19 décembre ce malin billet :

Albi, 19 décembre 1910.

Monsieur l'Abbé,

Votre revue combattant l'erreur partout, je suis convaincu que vous serez heureux d'insérer dans ses pages une partie du travail où j'examine la position de « l'*Action française* » en face de la doctrine catholique.

Je suis, monsieur l'abbé, votre humble serviteur en N.-S.

R. LUGAN

7, Place Saint-Sulpice, Paris (VIe).

Sachons gré à M. Lugan de la modestie qui l'empêche de m'inviter à faire une nouvelle édition complète de son livre.

Je dois simplement faire remarquer aux uns et aux autres qu'ils se trompent d'adresse, et je leur dirai, pour être clair, que tout cela ne nous regarde pas.

Non, cela ne nous regarde pas, car *La Critique du Libéralisme* n'a nullement pour objet de combattre « l'erreur partout », c'est-à-dire toutes les formes d'erreurs :

Son objet est très spécial et parfaitement déterminé : elle se ren-

ferme entièrement dans la critique du libéralisme CATHOLIQUE; elle poursuit uniquement le redressement des erreurs émises *par les catholiques*. de leurs illusions, de leurs compromis, et la restauration parmi eux du véritable sens catholique. Elle s'oppose, autant qu'elle le peut. aux efforts, aux petites trahisons qui ont pour but de leur faire prendre le change sur leurs vrais intérêts, et elle rencontre sur son chemin celles qui, sous le couvert d'un beau zèle pour la morale religieuse, discréditent perfidement quiconque n'entre pas dans la conjuration démocratique.

Dès lors, nous n'avons pas plus à nous occuper de la philosophie personnelle de M. Maurras et de quelques-uns de ses amis que de toute morale libre-penseuse. Et plus la leur est « athée », moins elle rentre dans le champ de notre critique.

Mais quand nous voyons des prêtres comme MM. Lugan et Jules Pierre, et tant d'autres à leur suite, confondre indistinctement dans leurs condamnations nombre de catholiques excellents avec leurs alliés ou amis positivistes, et, au lieu de se borner à faire le procès personnel de ceux-ci, imputer leurs erreurs à tous, dénoncer l'*Action Française* comme une machine de guerre expressément dirigée contre la religion, alors que le journal de l'*Action Française* est notoirement défenseur de l'Eglise, nous sommes pleinement dans notre rôle en disant à ces auteurs, parce qu'ils sont catholiques, prêtres, qu'ils font une besogne néfaste, que leur thèse est un outrage à la vérité, et que l'aveuglement démocratique peut seul, à grand' peine, les excuser de leur mauvaise foi.

Cela ne nous empêche pas de juger comme eux la valeur intrinsèque du système philosophique et politique personnel à M. Maurras ou à d'autres, sans toutefois admettre celle de toutes les analyses qu'en font leurs critiques, ni sans remarquer que ces erreurs personnelles ont été de plus en plus élaguées des principes de l'*Action Française* à mesure que s'organisait le parti. Nous déplorons aussi sincèrement qu'eux le malheur de ces belles intelligences encore retenues hors de la vérité; mais nous les voyons en marche vers elle, et c'est pourquoi l'injustice et l'odieux de ces attaques outrées nous paraissent absolument déplorables.

Quoi qu'il en soit de cet espoir, il ne faut pas se lasser de signaler la contradiction flagrante dans laquelle tombent leurs adversaires. Un de nos correspondants la signalait récemment. Comment! Depuis vingt ans, ces mêmes hommes qui n'auront de repos qu'après avoir fait excommunier l'*Action Française* — ce qui leur ménage encore de longues campagnes — n'avaient cessé de fulminer contre les catholiques qui voyaient un danger dans l'alliance avec les honnêtes gens de tous les partis, sur le terrain de la liberté et du droit commun; pour eux, c'était l'unique condition de salut; demander compte de leurs principes à ces auxiliaires était d'une stupide intransigeance, du moment qu'ils apportaient un concours sincère à cette défense : et aujourd'hui que l'*Action Française* réclame la liberté et les droits de l'Eglise avec une franchise et un courage que

n'ont jamais eus ces libéraux, ils se lèvent violemment contre elle et lui envoient toutes leurs malédictions.

Voilà qui explique également les reproches que nous leur adressons et notre abstention dans la querelle philosophique.

M. l'abbé Lugan nous excusera donc de le laisser poursuivre seul sa besogne.

E. B.

L'EXPORTATION DU SILLONNISME

Un programme de modernisme polonais

" L'ESQUISSE DU NOUVEAU PROGRAMME " DE M. ETIENNE JELENSKI, DIRECTEUR DU JOURNAL " ROLA " DE VARSOVIE

Le document qu'on va lire est d'une grande importance. Il est révélateur du rayonnement du libéralisme français à l'étranger. C'est à la malheureuse Pologne, amie de la France, si opprimée elle-même et si divisée, qu'il se rapporte.

C'est un programme du modernisme polonais, dont le sillonnisme forme la base, un mélange de Sangnier et de Tolstoï. Il serait exagéré de donner ce programme pour la pure expression du sillonnisme, il s'y mêle bien des choses. Mais, outre un fond d'idées dont la source est facile à discerner, les auteurs, afin sans doute de la bien indiquer, ont choisi pour vignette de leur brochure un décalque de celle de la revue du *Sillon :* les deux bœufs attelés à la charrue que pousse saint François.

Voici sur cette exportation du libéralisme et sillonnisme français ce qu'écrit un de nos correspondants polonais, qui occupe un rang distingué parmi les défenseurs des doctrines catholiques.

« Le mouvement moderniste et démochrétien de Pologne s'inspire » de l'exemple de la France. Un jeune professeur de séminaire qui » a fait ses études à Paris et y a appris plus de sociologie démo» cratique que de théologie, a publié en Pologne une brochure sur » la démocratie chrétienne où il cite à chaque instant les Naudet, » Dabry, Lemire, Sangnier, Gayraud, etc. Un excellent organe catho» lique l'a réfuté. Il n'en a pas fallu davantage pour qu'il soit ac» cusé par M. Miecznik, du *Journal Universel,* de vouloir fonder une » nouvelle secte, celle des chercheurs d'hérésies.

» Un autre jeune professeur de l'académie ecclésiastique de Saint» Pétersbourg, qui a fait ses études à Paris et à Louvain, a publié » lui aussi, une plaquette où les mêmes idées démocratiques et no» vatrices sont exposées. La presse libérale prend chaudement la dé» fense de ces écrits ecclésiastiques et tourne en dérison ceux qui » se permettent de les contredire. Le mot d'ordre est qu'il n'y a » pas de modernisme.

» Détail caractéristique. On a fait venir à Varsovie un représen» tant officiel du *Sillon,* en la personne de M. Cousin (le « Père Cou» sin »), marianite, conseiller et père spirituel du *Sillon* depuis son

» origine, un de ses apologistes attitrés. Un prêtre de cette congré-
» gation, M. Verrier, a dirigé pendant une année un internat à Var-
» sovie; des relations ont été nouées avec le *Sillon* et un groupe
» sillonniste a été fondé. Les trois journaux qui représentent en Po-
» logne le mouvement moderniste manifestent leur sympathie pour
» Sangnier et son œuvre.

» Bien peu de gens, en Pologne, lisent les encycliques, il y en a
» donc bien peu qui soient en garde contre ce danger et capables
» d'en discerner les symptômes ».

Ce document ne peut manquer d'attirer l'attention de ceux qui se préoccupent du courant actuel des idées parmi les catholiques et de l'influence exercée par le mouvement français. Nous en reproduisons la traduction intégrale, reçue de Pologne, malgré sa longueur, la saveur étrangère du style, et l'allure bizarre de cette pièce.

« Rola » est un journal catholique de Varsovie, dirigé par M. Etienne Jalewski. Le traducteur fait précéder son envoi de ces observations.

La propagande moderniste en général et sillonniste en particulier a été menée en Pologne (surtout en Pologne russe) depuis longtemps et avec beaucoup d'entrain. A Varsovie et ailleurs tout le monde connaît certaines personnes et certains milieux qui ont poussé activement cette propagande, il est aussi notoire que leur presse n'a manqué aucune occasion pour exalter à tort et à travers le *Sillon*, hommes et choses.

L' « Esquisse du nouveau programme » que M. Etienne Jelenski, directeur de « Rola », vient de lancer, n'est que la résultante de la propagande en question. Quiconque a lu la « Vie profonde » et autres écrits de M. Sangnier et les produits principaux de la presse sillonniste, s'apercevra bien vite que l' « Esquisse » de M. Jelenski n'est que le Sillonnisme dans le pire sens du mot.

Du reste, l'auteur lui-même a senti si bien la chose, qu'il a publié son « Esquisse » à part, en une plaquette à couverture blanche et avec le symbolique croquis du *Sillon* (saint François avec les bœufs arateurs) calqué matériellement des plaquettes sillonnistes bien connues.

Inutile d'insister sur le grand danger de cette propagande organisée d'un sillonnisme polonais, au lendemain de la condamnation du sillonnisme, c'est-à-dire des erreurs du Sillon français, et dans un moment si critique pour l'orthodoxie et pour la discipline catholiques un peu partout.

Nous donnons ici la traduction le plus exacte que possible de l' « Esquisse », nous devons nous excuser si elle n'est pas un morceau littéraire, le style apocalyptique du texte est très difficile à rendre exactement et en bon français.

Nous aurions pu nous contenter de donner seulement les passages caractéristiques de l' « Esquisse »; mais nous ne voulons pas qu'on emploie, encore une fois. la tactique très populaire parmi les modernistes, de crier qu'on a tronqué tendancieusement leurs textes. Le voici tout entier, on le jugera plus sûrement !

Enfin nous joignons à la traduction de l' « Esquisse » celle de la réclame de « Rola »; cette réclame est, elle aussi, très suggestive grâce aux noms d'écrivains bien connus pour leur modernisme. Ce sont des points mis sur les *i* du programme.

Voici d'abord cette réclame. Elle est, à elle seule, fort suggestive. A côté de noms inconnus de lui, le lecteur français en reconnaîtra plusieurs qui lui sont familiers et verra quels débouchés notre libéralisme trouve pour. l'exportation.

RÉCLAME

Rola, hebdomadaire social, littéraire et scientifique, s'imprime à Varsovie, 28e année. Sa partie courante dans les feuilletons, les articles et la chronique est l'expression du jugement catholique moderne sur tous les événements du moment et sur les problèmes de la vie.

Rola a publié dernièrement les études plus étendues de : Mgr Niedzialkowski, du professeur-docteur V. Czerkavski, de l'abbé-docteur Radziszewsik, de M. Théodore-Jesko Choinski, du docteur Casimire Lubecki, du docteur-député Kopycinski, du professeur Paciorkiewicz et d'autres.

Rola donne une image fidèle et riche de l'état de la mentalité européenne dans le domaine des problèmes religieux, philosophiques et sociaux dans ses nombreuses traductions et résumés de la littérature étrangère (anglaise, française, allemande, russe, italienne et espagnole).

Rola publiera dans le temps le plus proche une série d'articles développant et complétant « l'Esquisse du nouveau programme » entre autre, prendront la parole : MM. T. Fopp, Janusz Jamontt, Alex. Jarkowski, Paul Krzyzny, Henri Tyszka, l'abbé Marck (pseudonyme), Mme Starzenska, A.-L. Szymanski, Antoine Worytus.

Quant aux travaux plus étendus originaux, *Rola* imprimera les études : de Mgr *Niedzialkowski*, « « Les fruits du paganisme »; de l'abbé-professeur docteur *J. Matulewicz*, « Courte esquisse de l'état actuel de la question sociale »; de *M. Grott*, « Les juifs polonais et lithuaniens sont-ils des sémites »; ainsi que son étude « Renan sur les juifs »; de *P.-K.*, « Harnack sur l'essence du christianisme »; de *Paul Krzyzny*, « La plus large conception des choses »; de *M. Etienne Jelenski*, « Les bases de la psychologie de la foi », ainsi que ses « Saintes Légendes » (nouvelle façon d'envisager les vies des saints et la signification de l'hagiographie); « Salut, ô vie » (sur la consistance de la vie d'outre-tombe, sur les bases des plus modernes recherches de la psychologie et de la théologie catholique): *de Bezimienny* l'Inconnu), « Du fond des cachots et des fumées » (série d'articles sur les conditions ouvrières dans Zaglebie), « Les exilés volontaires » (sur l'émigration en recherche du travail) et beaucoup d'autres.

Dans le plus bref délai seront aussi publiés sur la littérature étrangère les articles : « La femme dans la hiérarchie de l'Eglise »; — « La science dans la lumière des idées religieuses modernes »; — « La peur de la vérité »; — « Nouvelle conception de la catholicité »; — « La formation religieuse »; — « La grâce et l'action »; — « Les sept péchés capitaux des intellectuels russes », etc., en se basant sur les. œuvres : de Mgr *Bonomelli*, Mgr l'archevêque *Mignot*, Mgr *Ottocar Prohaszka*, Mgr *Keppler*, du professeur *M. de Hunnynck*, du professeur *B. Allo*, de *O. A. de Poulpiquet*, de l'abbé-docteur *J. Mausbach*, du professeur-docteur *Beck*, du professeur A. Ehrhard, de *Joseph Serre*, de Bulhakow, etc.

Dans la partie littéraire — outre les œuvres originales, des traductions des romans et nouvelles de *Benson*, de *Fogazzaro*, de Jaegerson, de Leal, du P. Coloma, de *Handel-Hazzetti* et des autres littérateurs catholiques.

ESQUISSE DU NOUVEAU PROGRAMME

Reprodution de " Rola "

Je ne motive pas, je n'explique pas, je ne pose pas d'exemples. — Je détache seulement les derniers bouts des longs écheveaux de pensées et je lance dans ce programme seulement les dernières conclusions, des conclusions ni faites au hasard, ni exclusives — conclusions souvent si laconiques, qu'elles peuvent sembler des paradoxes, mais « le paradoxe est la sténographie de la pensée ».

Pour les développer et les motiver le temps viendra directement après : c'est-à-dire dans les numéros futurs de « Rola », dans ses collections annuelles à venir.

En attendant il s'agit du schéma de l'ensemble, d'une chose assez menue pour qu'elle puisse pénétrer partout, et tellement catégorique qu'elle puisse impressionner quiconque lui consacrera quelques moments.

La crise politique que nous avons vécue, a amené sur ses traces une crise spirituelle. Toutes les deux, celle passée et celle qui dure, ont révélé aux yeux perspicaces, — à côté d'un abaissement général du niveau moral, une certaine pénurie fondamentale et inquiétante, — pénurie immense, dont souffre notre société, d'hommes forts, d'unités inébranlables, dominant par l'énergie de leurs caractères le flot des circonstances, et sachant diriger la vie sociale aussi bien au moment des soulèvements populaires, que dans les périodes d'épuisement.

Cette pénurie *d'aujourd'hui* — c'est la débâcle certaine du *demain*.

A vrai dire, ce n'est pas spécialement *notre* fait; au contraire, c'est un fait général, c'est le côté faible de toute la grande civilisation moderne, menaçant de ruine durant les cataclysmes sociaux, et aperçu généralement par les esprits de première force (Ehrhard, Foerster, R. Zaitschich, Mgr Prohaszka, Bulhakow et beaucoup d'autres). Mais pour nous, qui avons doublement besoin de forces, — ce manque d'hommes, devient doublement dangereux.

Le caractère mécanique et tout extérieur de la culture contemporaine s'empare toujours plus distinctement et plus universellement de notre vie nationale. Nous fondons avec une croissante persuasion et obstination son avenir et son développement, sur des moyens extérieurs, sur l'accommodement des rapports politiques et des changements sociaux, économiques, en méconnaissant toujours plus foncièrement cette vérité d'une gravité de premier ordre, que tout développement national, et tout avenir de la société dépend, avant tout et d'une manière absolue, du *perfectionnement de l'homme*, de la formation intérieure de l'individu.

La vie intérieure des individus est l'unique force réelle créatrice, — l'unique moteur conduisant l'humanité vers les conquêtes supérieures de la civilisation, — l'unique garantie de la solidité du développement de toute culture — l'unique fondement, sur lequel on puisse appuyer les espérances pour les temps à venir.

La crise intellectuelle que nous passons actuellement, approfondit dans notre société les traces douloureuses du marasme universel des forces morales de l'humanité contemporaine, et elle s'accentue principalement par la peur, presque panique, des individus et des groupements sociaux — en général devant tout effort intérieur, spirituel, intellectuel, mais surtout devant l'effort de la volonté.

Et cependant l'étendue et la force du vouloir sont la mesure de la vie humaine. L'homme ne vit qu'autant qu'il est capable de vouloir raisonnablement.

Là, où il n'y a pas de *vie intérieure*, il ne peut y avoir de caractères forts, il ne peut y avoir aucunement des vouloirs trompés et sublimes.

Seul l'homme qui vit intérieurement, sait vouloir distinctement et fortement, et est capable de bien employer la force spirituelle concentrée, pour la reconstruction de la réalité extérieure.

Plus il surgira dans la société d'unités ayant une vie intérieure, intense et concentrée, plus la nation deviendra vigoureuse, et commencera à vivre avec plus de profondeur et d'étendue. La culture de la personnalité rendra la culture de la nation « plus virile et plus consciente ».

Cette méconnaissance contemporaine, si générale, de la question de la formation intérieure, et cette attente de tout agissement salutaire, de tout bien — des changements extérieurs et des perfectionnements techniques — provient de la conception de la nature de l'homme — actuellement presque universellement admise, — conception fondamentalement contraire au christianisme.

Si on reconnaît pour axiome, que l'homme est bon de par sa nature, qu'il ne faut seulement que lui donner les conditions d'existence matérielles et sociales nécessaires pour qu'il puisse développer ses instincts naturels supérieurs, — alors toute pensée de la nécessité du perfectionnement intérieur et de l'effort du travail sur soi, s'éteint.

Au contraire, d'après le concept chrétien de l'homme et de la corruption de sa nature, la vie intérieure est une nécessité des plus fondamentales — *substance* de la vie religieuse.

La satisfaction du besoin ci-devant indiqué, doit émaner surtout de nous, des hommes à l'âme greffée sur le christianisme et cultivée par la religion. Notre presse catholique hebdomadaire et quotidienne — plus que tous les autres organes de la presse, doit tendre à créer ce courant puissant qui apporte à la culture nationale contemporaine une nouvelle provision de forces indispensables pour elle.

Mais cela n'existe pas.

Est-ce là tout ce qu'on pourrait et devrait faire; — est-ce que cela suffit qu'on lutte d'une manière primitive, stérilement avec la libre-pensée existante ou imaginaire, et qu'on se borne à noter les événements du mouvement catholique dans l'Occident?

Cela, c'est une action négative et passive qui ne peut créer rien, aucune valeur réelle, positive et qui soit suffisante même pour conserver celles qui existent déjà. C'est une misérable végétation des plantes sous le linceul de neige, de laquelle il faut passer à tout prix, au plus vite — vers *la vie*, — afin de ne pas geler et devenir cadavre. Il faut penser, — penser avec une telle force, que cette pensée engendre l'acte — au travail *positif*, qui *infiltre dans la société de nouvelles richesses d'idées*, de nouvelles pensées, de nouvelles conceptions, qui éveilleraient en elle des passions nouvelles et sublimes, des nostalgies et des problèmes qui *formeraient de nouvelles et plus parfaites formes de la vie individuelle, familiale et sociale.*

Heureusement, — chaque jour augmente le nombre de ceux qui ont pris en horreur et dégoût l'indolence de la routine intellectuelle, et à qui le suranné et la banalité de la pensée sont devenues insupportables.

Ceux-ci sentent que chaque jour accroît et augmente la nécessité de fondre sur ce royaume indépendant du vieillot et de la routine, d'une telle manière que cela puisse secouer les âmes jusqu'au fond, les blasés s'en scandaliseront, auront de l'épouvante et se disperseront en confusion, mais les éléments sains seront ravis et emportés sur ces voies, sur lesquelles, uniquement et exclusivement, se trouve la *vraie* vie, immense et radieuse, digne qu'on souffre pour l'avoir — voie de *l'enthousiasme spirituel.*

Ceux-ci sentent qu'il faut avec toute la force dire, crier, tonner dans les yeux ternes et fuyants de ces aveuglés sur la valeur de la vie, que c'est assez de ramper, assez de ce pétrissement de la vie, que c'est une joie que de vivre activement, sublimement, dans la plénitude, — d'une vie concentrée dans l'enthousiasme. Non pas persévérer, mais s'élancer de toutes les forces en avant, dans les hauteurs, et avec chaque année non seulement plus en avant, mais aussi plus vite, plus rapidement pour pouvoir enfin passer à travers la mort comme une flèche lancée par une corde royalement, magnifiquement tendue, flèche qui perce l'épaisseur du feuillage des arbres et va... au ciel.

L'action de créer des hommes forts, de former des caractères — chose indispensable pour l'épanouissement universel et la stabilité de la culture moderne en général, et par conséquent aussi pour notre avenir national, — est conditionnée par l'intensité de la vie intérieure.

La vie intérieure, le travail sur soi-même, la culture de la personnalité, sont la conclusion indispensable de la conception chrétienne sur l'homme, et c'est en même temps *l'essence de la religion.*

Pour être bref : de quoi s'agit-il donc.

De *l'action religieuse.*

En quoi va-t-elle différer de l'action actuelle.

En tout : par le sujet, la forme, la tension...

Parcourez les années de la « *Rola* », des 27 années passées, ou plutôt feuilletez les pages : « Le quart de siècle de luttes ». Vous y trouverez une longue chaîne pas encore rouillée — de campagnes, de luttes, de combats, toujours courageux, souvent victorieux. Ils sont tous unis, joints par un même cachet commun; tous ensemble — ils ne sont qu'un seul et long combat pour les *bases élémentaires éthiques*, pour les droits du décalogue dans la vie sociale. Ici il s'agissait du troisième commandement, là du sixième, ailleurs du septième.

Tel était le ton principal, fondamental du travail de jusqu'à présent.

Ce quart de siècle de combat pour le Décalogue c'est ce puissant bloc taillé — sans lequel on ne peut pas s'avancer plus loin, mais sur lequel on doit irrévocablement marcher pour aller plus loin, ce sont les fondements jetés sous le travail des années à venir — première marche du cortège vers les hauteurs. La seconde — est aujourd'hui devant nous.

Sans rompre avec le passé, sans rien négliger, il faut cependant déplacer le centre de gravité sur la marche suivante. Telle est la loi de l'élévation, de l'ascension.

Le ton principal, fondamental du travail futur sera *la lutte pour le règne du Credo.*

Là-bas, on arrachait l'ivraie, les mauvaises herbes, on labourait les friches, — maintenant est venu le temps des semailles, qui doivent pousser.

Et pour qu'il puisse pousser précoce, touffu, il faut jeter le grain frais. Frais — le plus frais, vivant — le plus vivant. Aux hommes du XXe siècle il faut s'adresser avec un langage du XXe siècle, et ne lutter pour la vie d'aucun autre siècle, mais seulement pour la vie du XXe siècle. Car il faut vivre et parvivre sa *propre* vie, non celle d'autrui, et ceci se rapporte également aux individus, comme aux générations humaines.

Nous devons tout rendre nouveau...

Nous devons rendre nouvelle notre conception de la vie — et la vie, les conceptions sur l'homme et — l'homme, les conceptions sur le travail, et le

travail les conceptions de la religion et — de ce qui est son essence. Nous devons rafraîchir nos conceptions sur la prière, l'humilité et l'ascèse...

Nous devons tout rendre *nouveau*...

Tout rendre nouveau...

Tout rendre nouveau dans le Christ.

Renouveler, et renouveler constamment dans dix ans, les conceptions qui sont aujourd'hui le dernier mot de la compréhension de ces choses — s'effaceront et se faneront; nous en acquerrons alors de nouvelles, encore plus vives, encore plus précises et plus proches et plus profondément vraies.

Mais aujourd'hui *notre* société vit dans ce domaine par des conceptions, non pas même d'il y a dix ans, mais d'il y a un demi siècle et plus en arrière.

Ceci peut suffire à l'usage personnel de ceux pour qui il suffit d'aller chaque dimanche entendre la messe dans l'église, une fois par an se repentir au confessionnal afin d'avoir la conviction d'avoir honorablement accompli ses devoirs religieux, à qui il semble qu'ils font un sacrifice quand ils soumettent à la discipline de l'Eglise non leurs principes et leur action mais leur stupidité et leur inactivité religieuse.

Mais à *nous*, cela ne suffit pas. Nous voulons *vivre de la religion*, la respirer comme l'air, l'avoir dans le cœur comme le sang, toujours le même et toujours nouveau.

A nous ne suffisent pas les « visites » à l'église, ni la discipline sourde, aveugle, automatique qui est un blasphème, un outrage suprême envers ce qui prend en esclavage non par violence, mais par sa lumière, qui lie non par commandement, mais par la conviction, qui rend docile non par violence mais par le plus doux abandon d'amour.

Nous *devons* nous mettre par nos idées et notre vie religieuse au niveau de notre siècle, notre génération, au même rang que les nations qui nous ont devancés; les atteindre et marcher ensemble plus loin...

Voyez. Tout ce qui est mauvais, stupide, erroné, afflue constamment chez nous hâtivement, comme les immondices dans les égouts après une averse. Et la culture réelle, lumineuse, rayonnante, le souffle pur des régions lointaines se traîne des dizaines d'années de l'Occident...

Nous l'appelons avec nostalgie...

Nous?... Que signifie ce mot : Nous? Cela veut-il dire — les jeunes? Les jeunes? Et oui, et non. Jeunes, mais non suivant la mesure d'années, jeunes, mais de la fraîcheur qui ne flétrit pas, de la jeunesse des âmes qui ne connaissent pas de vieillissement.

Regarde! Vois-tu ce prêtre, blanc comme une colombe, mais au visage plein de jeunesse éternelle? — C'est un des nôtres. Vois-tu cet étudiant avec cette juvénile insouciance rayonnante dans ses yeux? — C'est un des nôtres. Vois-tu cette mère d'enfants adultes et sa fille dans l'aurore lumineuse d'une sincérité presque enfantine, — et cet homme à l'âge mûr renfermé en lui-même, vivant profondément? Ce sont des Nôtres, des nôtres... jeunes, vieux, bien portants, malades, natures épanchées ou renfermées en soi — peu importe... pourvu que *vivants*, vivants de la plénitude de la vie.

Les *enthousiastes de la vie.*

Oui. Enthousiastes de la vie, car nous voulons non seulement vivre nous-mêmes dans la plénitude, mais enflammer cette grande foule des *sommeillants* du désir et de la fierté, de la royauté de *la vie*, car nous plaignons ce qui rampe, parce que cela rampe, ce qui végète, parce que cela ne connaît pas la réalité — plus douce des rêves les plus doux.

Ecoute. Dans les éléments qui composent le monde tu ne peux augmenter

d'un atome la matière dans sa quantité déjà fixée, ni ajouter la moindre dose d'énergie. Mais tu peux les dominer et *multiplier la vie*, multiplier dans une quantité inconcevable par la pensée, la vie végétale, animale, humaine...

Et cela c'est ta domination, et cela c'est *l'essence de la civilisation :* multiplier la vie, augmenter la vie, la rendre plus large et profonde et élevée, plus fortement puisante, plus ardente et plus divine, — la vie individuelle des particuliers sur tous les degrés sociaux et par elle la vie de famille et la vie de la nation.

C'est la règle sans exception — le but de chaque individu humain, de chacun — partout où il est, et le but de l'humanité entière, depuis le commencement jusqu'à la fin.

Et tendre à atteindre le maximum de la vie et lui conférer la plus haute valeur — c'est justement *l'action religieuse.*

***

Il y en a qui soupirent après les temps passés.

Je ne sais pas si les temps passés étaient meilleurs que les nôtres, ni en quoi notamment, mais je sais *pour sûr*, qu'il n'y a pas d'autres temps outre *l'actuel*, dans lequel j'aurai pu, et moi et vous, faire quelque chose de bien, démontrer par l'action que « nous n'avons pas reçu en vain des âmes immortelles ».

Qu'est-ce que la contemporanéité ?

La contemporanéité — c'est la patrie dans le temps comme la terre sur laquelle nous sommes nés et avons grandi, est la patrie dans l'espace.

Celui qui n'aime pas la contemporanéité, n'a pas puisé dans les profondeurs de l'amour de la patrie, malgré je ne sais quels attendrissements profonds sur l'histoire de la nation.

Mais aimer, c'est — apercevoir les lacunes, les besoins, et les satisfaire avec un ardent souci, aimer, c'est — prévoir les dangers et les prévenir même au prix des sacrifices.

Aussi — si la pourpre de la fierté nous enflamme à la pensée de l'éclat de *nos* temps, de la course, du galop presque, de la pensée humaine, avec lequel elle file dans l'avenir, s'il nous est difficile de cesser de suivre de nos yeux amoureux ce vol étourdissant sur les ailes du génie — néanmoins nous ne fermons pas les yeux sur les manques, les maladies de notre siècle et de notre société, et surtout sur la choquante inégalité du développement de divers domaines de la civilisation contemporaine. Nous voyons clairement le déclin tragique de son splendide édifice vers le réalisme de la vie, déclin menaçant à la ruine.

Mais qui, sinon *nous*, est destiné, *créé* pour le prévenir, pour détourner ce danger imminent, par l'accumulation en nous et dans la nation de la plus grande quantité de l'élément qui manque à la culture actuelle : la culture des caractères, la culture de la personnalité, la culture religieuse. Par cela, non seulement nous contribuerons à stabiliser les conquêtes civilisatrices déjà faites, mais aussi nous coopérerons le plus fructueusement à leur développement toujours plus avancé, plus éclatant et plus rapide.

Celui dont la vie intérieure sera plus profonde et plus ardente, celui-là rayonnera plus intensivement par sa vie tout autour de lui, celui-là multipliera d'autant plus assidûment la vie dans sa famille, dans son entourage, et avant tout dans chacun de ses travaux — aussi bien s'il est question de cultiver une terre stérile, que de découvrir les plus profonds problèmes de l'humanité.

Car l'action religieuse doit embrasser et comprendre en elle tout le monde et toute la vie humaine depuis le berceau du nouveau-né jusqu'au delà de la résurrection. De sorte que rien de ce qui est humain ne lui soit indifférent.

L'action religieuse, ce n'est pas seulement l'enseignement de la Foi, ni seulement la pratique de la morale. L'action religieuse, c'est la culture de la vie, la formation, l'organisation de la vie, c'est — si vous voulez, plus de précision — la *concentration de la vie humaine sur le principe Divin* de la vie des individus et par eux de la vie dans les familles et de la vie de la nation, de la vie *entière* depuis les bases les plus élémentaires jusqu'aux sommets les plus exubérants, de la vie dans toute son extérieure banalité et dans toute son éternelle profondeur.

La religion, c'est la concentration de toute la vie sur le principe Divin.

La vie concentrée sur un principe quelconque, imprégnée d'une idée quelconque, acquiert de la valeur. Et plus et mieux elle est concentrée, plus haute est la valeur qu'elle acquiert. Car une pareille concentration attribue aux vouloirs et aux actes une force et une sûreté presque instinctive.

Mais tout principe exclusivement *seul*, une seule thèse dirigeante dans la vie, fût-elle aussi sublime que l'amour de la patrie, aussi lumineuse que l'amour des déshérités, aussi sublime que l'amour de la science ou de l'art, resserre la vie, la rétrécit, l'appauvrit, la prive de la plénitude et de l'étendue..

Tout monodéisme, même le plus honorable, augmente la tension de la vie, mais il est en même temps en réalité une étroitesse de pensée et le resserrement des sentiments.

Entrelacement de conclusions désespéré..

Et cependant un tel monodéisme *unique* existe, — monodéisme avec lequel la vie gagne puissamment en intensité et en plénitude.

Evidemment il en est ainsi seulement alors, quand le principe sur lequel nous concentrons notre vie, embrasse le total de la vie, le tout, l'universalité, la *catholicité.*

Ceci est évident, et cependant à beaucoup de monde cela peut paraître paradoxal. Car aujourd'hui généralement, on voit trop concrètement sous l'universalité du catholicisme des données statistiques et des espaces géographiques, et trop peu — ou point du tout — l'universalité de l'idée, l'universalité des vérités et l'universalité de la joie.

Dans le catholicisme est tout ce qui — quelque part, et en toute chose — est vérité et élément du bonheur.

La conception du monde, absolument la plus large, plus large que toutes celles qu'on peut penser et s'imaginer, est donnée à l'homme non pas par l'ainsi nommée « libre pensée » ni par aucun catholicisme libéralisant, mais uniquement et exclusivement par l'orthodoxie catholique raisonnable (1) de laquelle, hélas ! la plupart de nos formalistes bornés n'ont pas même une faible idée. Et puisque le catholicisme renferme l'universalité, le tout de la vérité, le tout du bonheur, le tout de la vie — de même y retrancher quelque chose l'amoindrirait également, limiterait, rétrécirait ce *maximum* de l'étendue de la pensée humaine — ce qu'il est et ce qu'il *doit* rester.

La religion est la concentration de la vie sur le principe Divin, concentration qui attribue à la vie la tension la plus forte.

1. Nous consacrerons cette année un traité spécial à un plus large éclaircissement de cette phrase en l'appuyant par des preuves convaincantes.

Le catholicisme est le principe le plus large de tous ceux qu'on puisse concevoir.

Il est donc tout à fait facile de comprendre ce qu'est *la religion catholique* pour un homme qui brûle du désir de conférer à sa vie la plus haute valeur.

***

L'action religieuse est l'organisation, la concentration de toute la vie sur le principe Divin, donc, au premier rang, de la vie de l'individu, de sa propre vie.

Pour cela il faut avant tout connaître ce principe, il faut *connaître la doctrine catholique.* Il ne suffira pas cependant que le principe que nous connaissons soit pur, orthodoxe : son interprétation doit répondre au niveau de notre esprit et doit être moderne. La pureté, le niveau approprié, et la modernité — ce sont les trois conditions fondamentales, desquelles dépend toute l'influence de cette doctrine sur notre vie.

La première condition s'explique d'elle-même, sa nécessité est évidente. Il n'est non plus difficile de reconnaître la seconde comme indispensable. La doctrine catholique est destinée pour tout le monde, elle doit donc avoir autant de différentes manières d'interprétations, combien il y a de divers niveaux de mentalité humaine : depuis l'enfant, l'ignorant — jusqu'au génie. Et alors seulement elle peut être conçue et connue profondément, clairement quand son exposition répond au niveau de l'esprit qui la reçoit. Si la doctrine catholique ne t'a pas ravi par sa largeur, ne t'a pas enchanté jusqu'à l'enthousiasme par la beauté de sa construction, cela signifie que tu n'en as pas encore rencontré une exposition qui réponde au niveau et à l'espèce de ta mentalité.

L'interprétation que tu as rencontrée jadis avait pu être convenable à ton développement intellectuel des années d'adolescence, donc, évidemment, elle ne peut répondre au niveau intellectuel des crises juvéniles ou de l'équilibre de la maturité intellectuelle de l'âge viril. Les interprétations avec lesquelles tu es venu en contact, avaient eu un niveau trop bas ou trop élevé, par rapport à celui dans lequel tu vis intellectuellement, mais aussi elles pouvaient être seulement exprimées par des notions passées, décolorées, usées, et par cela même moins accessibles à la génération d'une autre époque.

Pour un homme instruit ce n'est pas assez de connaître la doctrine catholique, dans un certain moment défini, statiquement. Il doit constamment *l'approfondir* dynamiquement, dans le mouvement, il doit avoir une participation permanente dans son développement et son épanouissement.

Dieu a confié son *Credo* au génie de l'humanité. L'humanité ne crée pas les vérités naturelles, mais les constate, en découvre toujours de nouvelles, en s'enfonçant par la pensée dans le sein de la nature. — L'humanité ne crée pas les vérités surnaturelles, mais les découvre également dans la Révélation toujours plus précisément, toujours plus clairement et plus vivement connue.

Or, suivre la voie et la marche de la pensée humaine dans ce domaine, marche qui presque chaque année apporte de nouvelles conquêtes, — constitue le droit naturel de l'homme comme de suivre les traces de la science dans toutes ses branches.

La théologie est la spécialité des théologiens, l'exégèse celle des exégètes; mais dans la même mesure, selon laquelle l'histoire est la spécialité des historiens, la philosophie celle des philosophes, la technique celle des

techniciens. Et comme il est difficile d'appeler instruit un homme qui n'aurait pas en main de temps en temps un livre ou un périodique traitant de l'histoire, de la philosophie, des sciences naturelles, et qui ne prendrait pas connaissance, même sommairement, des œuvres les plus remarquables concernant ces domaines, de la science, de même il est impossible de reconnaître pour intelligent un ignorant, à qui suffirait pour toute la vie la provision de connaissance religieuse acquise à l'école, — qui même des travaux les plus éminents sur le champ de la théologie, de l'exégèse, de l'apologie, — ne saurait rien, et ne désirerait rien savoir.

Mais le travail purement intellectuel, la connaissance et l'étude du principe sur lequel nous devons concentrer notre vie, c'est à peine la préface de la religion. On atteint la pleine culture de la personnalité par l'ensemble de la vie intérieure, par la concentration de cette vie en soi au moyen de la prière, de l'humilité, de l'ascèse...

La prière est un moyen d'augmenter la vie. La piété qui n'augmente pas chaque jour la productivité de la vie dans l'action — est un culte vide, stérile, mort. La bigoterie est un blasphème comme toute inactivité.

L'humilité est un moyen d'augmentation de la vie. Fermer les yeux sur sa propre valeur, c'est mentir à soi-même, nier ce que Dieu affirme. Ne pas connaître les dons de Dieu, c'est une faiblesse, c'est un amoindrissement de la gloire de Dieu, c'est un obstacle dans l'accomplissement du devoir toujours égal à toutes les capacités que nous a données la Providence. L'humilité n'est pas et ne doit jamais être la négation de notre existence, de notre force, de notre capacité, mais seulement la négation de soi comme but et source de tout. Et comme la vie s'élargit par cette négation!

L'ascèse est un moyen d'augmenter la vie. Ce n'est pas la mortification (immobilité, état de mort) qui est le sujet ou même la partie principale de la morale catholique, qui a pour but exclusif *l'animation*, l'épanouissement de la vie C'est uniquement pour assurer le triomphe à une vie plus élevée qu'elle applique les apparences de quelque chose de contraire aux phénomènes les plus vils de la nature humaine. Mais qui veut tuer, étouffer ses passions naturelles, celui-là est un gaspilleur du feu dont Dieu l'a gratifié. Aujourd'hui il nous faut des hommes aux grandes, fortes passions. Ce n'est pas étouffer les passions et les exterminer qu'il faut, mais les former et les réformer d'incendie brutal qu'elles sont, en un feu consumant, en une aspiration vers une vie et un bonheur toujours plus large et plus élevé — voilà l'essence de l'ascèse.

Après la vie... et après le bonheur. Car il ment, il ment cent fois à soi-même et aux autres, celui qui soutient que l'homme est créé pour souffrir. Dieu hait la souffrance. Mais il se trompe non moins aussi, celui qui pense que l'homme est créé pour *être* heureux.

L'homme est créé pour *conquérir* le bonheur. Et le bonheur se conquiert non par le don gratuit du sort, mais par l'effort, la force, la violence. Il ne faut pas demeurer en attente, mais il faut se frayer le passage à soi-même.

Le bonheur — ce n'est pas l'œuvre du hasard, mais l'œuvre de l'art, le plus grand de tous les arts l'art de la vie. Et.. puisse cela tomber le plus profondément possible dans les âmes polonaises — le bonheur des vivants doit être vivant, ne peut être en aucune mesure inactif, un stupide état béat. Le bonheur n'est pas un état, *le bonheur, c'est l'action.*

***

La religion est la concentration de la vie sur le principe Divin. Si nous obtenons une telle concentration parmi les individus particuliers, nous dirons

que *ces* individus, *ces* hommes sont religieux. Si nous obtenons la concentration de la vie de famille, nous dirons que ces familles sont religieuses.

Le degré de la concentration est la mesure de la religiosité.

Il arrive souvent que les unités qui composent une famille, sont religieuses, et malgré cela on ne peut pas dire de cette famille qu'elle est religieuse. Car même un degré considérable de culture de la personnalité, ici, ne suffit pas encore, n'est pas tout. La famille comme un tout, comme un organisme uni, comme un être vivant, doit avoir sa *propre vie* qui n'est ni la somme ni l'alliance physique de la vie des hommes qui la composent. La famille, pour être vivante *en plénitude* doit non seulement avoir sa propre initiative, mais aussi sa propre âme, autrement dit, elle doit posséder *l'idée* qui concentrerait sa vie.

Dire que la famille chrétienne doit être morale, honnête, pieuse, c'est dire à peine la moitié, c'est énumérer seulement ses marques négatives, dire que la famille doit posséder des idées, c'est transposer ses exigences de *l'être* à *l'agir*, de l'état à l'action, c'est en cela seulement que s'exprime la plénitude de sa destinée, de son but.

La famille n'est pas et ne peut pas être un but en elle-même. Dans la famille, la vie de chaque individu, tant de l'homme que de la femme, tant des parents que de l'enfant, ne doit pas se rétrécir ni disparaître, au contraire, par la famille, elle devrait devenir plus complète et s'élever vers de nouvelles sphères du développement, inaccessible dans la vie individuelle.

D'un côté, la famille, comme ensemble, doit servir par sa vie à la vie de l'organisme social et à la vie de l'idée dans la nation.

« Le meilleur des hommes est le meilleur fils de la patrie ». Voilà le point de départ du patriotisme contemporain, large et sublime.

Le meilleur des hommes sera celui dont la vie est plus parfaitement, entièrement concentrée sur le principe suprême, c'est-à-dire, le meilleur des hommes sera le meilleur catholique.

Donc, si tu veux être le meilleur Polonais parmi tous, sois le meilleur catholique, non pour la raison de l'alliance historique du catholicisme avec la Pologne, — car c'est une raison secondaire — super-appréciée du point tactique — mais parce que le catholicisme bien conçu nourrit le plus puissamment la flamme de la vie, la rend plus complète et plus fructueuse.

Tout catholique raisonnable doit tendre vers le maximum de la vie en tout, donc dans la vie nationale il doit concentrer et tendre toutes ses forces à élever l'énergie civilisatrice de la nation.

Mais si, parmi les devoirs qui s'imposent aux familles polonaises actuelles il faut insister surtout sur ce qui concerne l'idée, sur cette condition que chaque famille ait en elle une idée, de la force, du mouvement et de la vie, qui soit comme sa propre âme; d'un autre côté, parmi les conditions auxquelles doit répondre le patriotisme polonais contemporain, il faut au contraire insister avant tout pour qu'il devienne moins abstrait, moins détaché de la terre et de ses besoins, plus concret, plus *organique*.

Le patriotisme ce n'est pas seulement la conscience que possède la nation de son individualité historique et morale, conscience qu'on acquiert au moyen de l'étude de l'histoire et du culte des traditions nationales, mais c'est également la force civilisatrice très concrète, toujours *contemporaine,* active dans toute la génération et dans chaque individu.

Si tu bâtis une chaumière, si tu construis un édifice public, si tu écris une œuvre ou fondes une association de mutualité, — fais tout de façon que cela puisse devenir une gloire, car tu *construis la Pologne*.

Tout travail pour augmenter la culture contemporaine, toute action éco-

nomique, scientifique, sociale, culturale, etc., doit demeurer *organiquement* dans la notion du *travail national.* Si tu n'imprègnes pas tous tes actes de fierté et de l'éclat de la coopération nationale, ils demeurent toujours remplis d'intentions égoïstes, d'esprit de caste, ou d'un altruitisme nébuleux, sans nerf. Ils seront insignifiants ou nuls. Seul le souffle de l'amour inné de la patrie est capable de leur donner la blancheur, de verser le sang dans les veines, d'éveiller l'élan nécessaire.

Ecarter du grand organisme du travail national un de ces travaux, fût-il le plus sublime et le plus universellement humain, ou bien même le plus prosaïque, lié seulement à un petit groupe social — aurait cette conséquence désastreuse que chacun de ceux qui auraient eu la vocation de se consacrer à un tel travail, ne se sentira point, de toute son âme, sa solidarité, son union organique avec la nation.

Quand se gravera dans l'opinion des masses profondes, le préjugé, que l'action politique ou l'éveil de la conscience nationale sont seuls un travail national, — alors disparaîtra la possibilité d'inculquer en chaque particulier le sentiment de la responsabilité nationale.

Parvenir à ce que chaque Polonais, chacun sans exception, partout où il se trouve et quoi qu'il puisse faire, — se dise : « Moi aussi je suis responsable du sort de ma nation, et vivre avec ce sentiment inséparable, vivre de la vie dans la plénitude, voilà l'idéal le plus avancé du *patriotisme organique.*

Les *familles fortes d'idées,* le *patriotisme organique vivant,* ce sont à côté de la *culture de la personnalité,* les trois jalons de l'action pour former, concentrer la vie, *l'action religieuse,* trois devises dominantes du nouveau programme pour le temps le plus proche.

Mais la patrie ne peut pas être un but en elle-même. Le travail national est le domaine qui prolonge le développement de la vie individuelle, et la forme qui résulte du travail réuni tendant vers les buts plus élevés, vers la multiplication de la vie, son augmentation, l'action de la rendre constamment plus large et plus profonde, et plus élevée, partant plus forte, plus ardente et plus divine vers l'épanouissement de la civilisation.

Mais aussi la civilisation ne peut pas être un but en elle-même. Le but indépendant doit être pour l'homme le bonheur, le but définitif — le bonheur suprême.

Le bonheur le plus grand de tous ceux qu'on puisse s'imaginer évidemment est celui dont jouit Dieu. La participation au bonheur personnel de Dieu, — cela est déjà le sommet des désirs humains au-dessus duquel il n'y a plus de mesure. Vers cette immensurabilité du bonheur, vers le bonheur Divin, l'homme marche et l'humanité s'avance par le Christ. Avec le maximum du bonheur, le maximum de la vie, c'est le sommet de l'épanouissement de l'humanité...

Cependant, descendons de ces hauteurs dans les plaines de la réalité. Mais en descendant, emportons avec nous une des plus profondes conceptions de la vie pratique, et notamment que *le devoir moral n'est autre chose qu'une condition indispensable pour le bonheur.*

Mais il ne suffit pas de lire cette phrase, c'est peu de comprendre la pensée, de concevoir l'idéal, de le reconnaître pour véritable, il faut en vivre, et alors... alors la vie se transformera, s'ensoleillera...

La vie des créatures est, pour le dire le plus généralement, la tendance indépendante vers la réalité, vers l'idéal. Entre l'une et l'autre une certaine tension règne toujours, cette tension indique à tout organisme le but de sa vie. Si son état réel répondait entièrement à l'idéal de la vie, il n'exis-

terait alors pour lui aucune tâche, il ne pourrait développer aucune activité. Car considéré du point le plus sublime, le but du travail c'est l'incarnation graduelle de l'idéal désigné à l'organisme, donc c'est l'action de vaincre la séparation entre l'idéal et la réalité. Et là où il n'y a pas de travail, là aussi il n'y a pas de vie.

Nous connaissons notre réalité par les expériences quotidiennes, souvent douloureuses, parfois tragiques, et si nous ne sentons pas tous également ses misères, s'il y a parmi nous des gens à qui même les foudres qui fondent sur Jasna Gorà ne sont pas en état d'ouvrir plus largement les yeux — c'est parce que, ne connaissant pas la réalité, ils ne connaissent pas l'idéal.

Et voilà pourquoi la lutte que nous avons à mener, avant d'obtenir que le « nouveau programme » devienne une *nouvelle vie* — doit se jouer avant tout dans le domaine de l'idée.

Nous devons nous poser pour première tâche de promouvoir l'infiltration dans la société de nouvelles richesses d'idées, de nouvelles pensées, de nouvelles conceptions, d'y réveiller des désirs nouveaux plus élevés, des nostalgies et des problèmes. C'est la tâche propre de la presse catholique.

Mais un académicien abstrait c'est la négation d'une conception des choses entière, complète, dans laquelle la théorie se fusionne avec la vie. Nos démarches doivent donc être en même temps dirigées vers la formation de formes nouvelles et plus parfaites de la vie de l'individu, de la famille, de la société, — et vers la production du *royaume de l'action* respirant l'enthousiasme dans chaque cœur, dans chaque milieu social.

C'est dans ces deux directions qu'ira le développement prochain du dit « Esquisse du nouveau programme » sur les colonnes de « Rola »; et c'est dans ces deux directions qu'ira avant tout son prochain travail.

Nous ne nous illusionnons pas une seconde; dans une société qui vit si superficiellement et si extérieurement, comme est la nôtre — la création d'un mouvement conduisant aux profondeurs de l'âme de l'homme, s'appuyant en entier sur l'unique force réellement créatrice, sur *l'énergie de la vie intérieure*, est une tâche inexprimablement difficile.

Nous ne nous illusionnons pas non plus sur ce point : à savoir que outre les forces naturelles qui existent dans notre nation peu vigoureuse et peu entreprenante (les forces de l'inertie et de la loi de gravitation vers la ligne du moindre effort) nous rencontrerons sur notre chemin, contre nous, des individus et des groupements sociaux non seulement sciemment ennemis de la doctrine catholique mais aussi inconsciemment ennemis, contraires à ce qu'on l'exprime dans le langage moderne, qu'on traduise l'idée en langue de vie et d'action.

C'est par un chemin épineux et plein de blocs pierreux, — non seulement chez nous mais partout, — que tout programme nouveau conduit les phalanges de ses adeptes vers le service de Dieu et de la Patrie, oui, par un chemin épineux et pierreux, mais tellement sublime, tellement digne de l'homme, tellement utile à la société, qu'aucun cœur pur, courageux, fier, ne peut résister au charme de cette marche à travers les airs d'aigle du travail d'idée.

Voulez-vous aller avec nous, et avec nous conquérir le pays pour la pensée religieuse, large, vaillante, créatrice de la vie?

Venez, recueillis en vous-mêmes, consumés par le transport intérieur, vivants par l'enthousiasme ardent! Venez pour l'effort, le travail, les labeurs pénibles.

Nous ne vous promettons point d'honneurs ni de louanges humaines, point de récompenses en dehors de la plus douce jouissance de la conscience

de sa propre valeur, en dehors des délices de la connaissance et de la sûreté de ce que par vos mains et vos cœurs une mer de confiance et d'espérance coule sur les dévorantes flammes d'amertume de ce bas monde : que la fleur défaillante se redresse, que le cœur humain gagne en vigueur, que la vie du monde augmente, et en dehors... en dehors du bonheur suprême avec lequel le Christ accueille les âmes qui volent inaltérablement dans les hauteurs vers Lui.

L'UNION DES ÉGLISES

M. Arthur Loth est un érudit dont la science honore l'Eglise autant qu'il s'est honoré lui-même par le talent et le courage admirables avec lesquels il la défend depuis si longtemps dans la presse.

On lira avec le plus grand intérêt l'article qu'il vient de consacrer à la question de l' « Union des Eglises » dans l'*Univers* du 5 janvier :

Le récent manifeste publié sous le titre : « Pensées sur l'union des Eglises » par un personnage ecclésiastique haut titré, était fait pour étonner autant que pour scandaliser. Il y avait lieu, en effet, de se demander comment l'auteur pouvait être si peu au courant de son sujet, ou comment, le connaissant, il avait pu le traiter de cette manière.

Les griefs doctrinaux de l'Orient contre Rome dont il s'est fait l'interprète ne peuvent plus être mis en avant aujourd'hui. Les questions qui faisaient d'un différend dogmatique entre l'Eglise grecque et l'Eglise latine, principalement celle du *Filioque* ou de la procession du Saint-Esprit, dans les rapports des trois personnes de la divine Trinité, et celle de la primauté du Pontife romain, ont été réglées à deux reprises, d'un commun accord et d'une manière solennelle et définitive, dans les conciles de Lyon en 1274 et de Florence en 1439. Il n'y a plus à y revenir. Les décisions de Lyon, de Florence font loi pour les deux Eglises, puisque l'une et l'autre y ont participé.

L'Eglise grecque, qui se prévaut du titre d'Eglise des sept conciles œcuméniques, devrait compléter ce nombre et s'appeler au moins l'Eglise des neuf Conciles œcuméniques, car les Conciles de Lyon et de Florence, ont été, pour les Grecs, des conciles œcuméniques au même titre que les sept conciles antérieurs au schisme auxquels ils prétendent s'en tenir, puisque l'Eglise d'Orient y a pris part comme celle d'Occident, et que les décisions y ont été prises en commun pour faire loi d'un côté comme de l'autre.

Jamais, en effet, conciles ne furent plus œcuméniques que ces deux-là. Celui de Lyon, spécialement convoqué dans la pensée du saint Pape Grégoire X qui le présida, pour mettre fin au schisme oriental et ramener les Grecs à l'unité, vit venir à lui les représentants de l'Eglise grecque, porteurs de la profession de foi de l'empereur Michel Paléologue et de vingt-six métropolitains orientaux, et c'est avec le concours de cette députation officielle de l'Empire et de l'Eglise de Constantinople que l'union fut conclue et proclamée sur les bases de la croyance en la procession du Saint-Esprit *ex utroque* et de la reconnaissange de la primauté de l'Eglise de Rome. Les actes conciliaires en font foi.

Plus solennel encore fut le concile de Florence, présidé par le Pape Eugène IV, en personne, auquel assistèrent l'empereur Jean Paléologue lui-même, qualifié alors d'empereur des Romains, et le représentant de l'empereur d'Occident, et le patriarche de Constantinople, chef de toute la hiérarchie de l'Eglise grecque, avec les délégués des patriarches d'Alexandrie, d'Antioche et de

Jérusalem, du métropolitain de Kiew et de toute la Russie, et trente-trois métropolitains orientaux. Toutes les questions de dogme, de hiérarchie et de discipline furent longuement discutées de part et d'autre. On finit par s'entendre sur le *Filioque*, sur la consécration, l'épiclèse et le pain azyme, sur la primauté d'honneur et de juridiction du Saint-Siège, le purgatoire, le mariage des prêtres.

L'union était définitivement conclue, malgré l'opposition de quelques dissidents et du plus fougueux d'entre eux, Marc d'Ephèse, lorsque le patriarche de Constantinople, Joseph, vint à mourir. Quelques heures avant sa mort, le chef hiérarchique de l'Eglise grecque avait rédigé une profession de foi, adressée à l'empereur, son « fils en Jésus-Christ », dans laquelle il disait : « ... Je pense et je crois pour dogme tout ce que pense et croit l'Eglise catholique et apostolique de Notre-Seigneur Jésus-Christ, celle de l'ancienne Rome. Je me conforme à tout cela par conviction. De plus, je déclare, pour l'information de tous, que Sa Sainteté le Pape de Rome est le Père des Pères, l'évêque suprême et le vicaire de Notre-Seigneur Jésus-Christ. Je confesse aussi le purgatoire des âmes. »

C'est en conformité de cette croyance, professée par le patriarche de Constantinople, l'ensemble des dignitaires et représentants de l'Eglise grecque, que fut promulgué, en grande pompe et en grande joie, le 6 juillet 1439, en présence du Pape, de l'Empereur, de tout le clergé oriental et occidental, le décret d'union des deux Eglises, rédigé et lu dans les deux langues grecque et latine.

Si, par suite d'oppositions et d'intrigues racontées dans toutes les histoires ecclésiastiques, l'union scellée à Lyon, et de nouveau conclue et confirmée à Florence, ne fut pas longtemps et partout maintenue, elle n'en reste pas moins comme le témoignage de la communauté de foi établie entre les deux Eglises au XIIIe et au XVe siècles. Rien n'a pu ôter aux conciles de Lyon et de Florence leur caractère d'œcuménicité et, par conséquent, leur valeur imprescriptible. L'union, quoique rompue de fait, existe toujours en droit. Aujourd'hui encore, les différentes communautés de Grecs-unis en bénéficient.

Il n'y a donc plus et il ne peut plus y avoir, d'après les principes mêmes de l'Eglise orientale sur les conciles œcuméniques, de questions de dogme pouvant diviser les deux Eglises. Il ne subsiste contre l'union que des objections sans fondement théologique et des prétextes qui ne sont que des échappatoires, puisque, après Florence, le Pape laissa aux Grecs la libre jouissance de tous leurs usages et coutumes ecclésiastiques, y compris le mariage des prêtres et l'autonomie de leurs rites liturgiques.

Les récriminations sur le *Filioque*, inséré dans le symbole latin, après le concile de Nicée, sur la primauté du Saint-Siège, sur le purgatoire, n'ont plus d'objet, après les conciles œcuméniques de 1274 et 1439. En y revenant, l'auteur des « Pensées sur l'union des Eglises » se montrait singulièrement en retard sur l'histoire. Les griefs tirés de ces points de doctrine ne peuvent plus être aujourd'hui que des griefs de mauvaise foi, puisque ces questions-là ont été élucidées et tranchées d'un commun accord, entre les deux Eglises. Les dogmes nouveaux de l'Immaculée Conception de la Vierge Marie et de l'infaillibilité personnelle du Pontife romain, chef de l'Eglise universelle, ne sauraient être rejetés, comme des innovations de l'Eglise latine, par l'Eglise grecque, sans que celle-ci ne s'arrogeât en même temps le droit de décréter seule que ce ne sont pas là des dogmes de foi; ils rentrent, d'ailleurs, dans les croyances et les traditions de l'Eglise grecque primitive, comme l'ont montré nombre de savants historiens et liturgiques.

Il n'y a donc pas non plus d'autres conditions de l'union des Eglises à chercher que celles qui ont été réglées d'un commun accord, lorsque cette union fut

heureusement réalisée. Et au lieu de revenir sur les anciens griefs, comme s'ils étaient toujours existants, l'auteur du manifeste rappelé plus haut, aurait dû se souvenir de la mémorable encyclique *Præclara*, adressée, le 20 juin 1894, par S. S. Léon XIII, aux princes et aux peuples, et dans laquelle, s'occupant d'abord de l'Orient, il disait, au sujet même de la doctrine : « Les différences entre les Eglises d'Orient et nous ne sont pas très accentuées. »

Il en est ainsi, en effet, en droit. Depuis que les questions dogmatiques ont été définitivement réglées par les deux conciles de Lyon et de Florence, il ne subsiste que des divergences vraiment sans importance, telles que la question de l'*épiclèse* dans la consécration eucharistique, celle de la communion laïque sous une seule espèce, celle de la substitution du pain azyme au pain levé, celle du baptême par infusion, au lieu du baptême par immersion, et autres encore moins « accentuées ». Et même dans son admirable Encyclique, Léon XIII les avait réduites à moins que cela encore, en montrant qu'il était possible de concilier l'unité avec les diversités de rite et les autonomies traditionnelles.

***

On ne comprendrait pas, en supposant l'église grecque, aujourd'hui gréco-russe, conséquente avec elle-même, et d'accord avec les conciles œcuméniques de Lyon et de Florence, que le schisme se prolongeât chez elle, pour d'aussi futiles raisons, les seules qui subsistent réellement, si le schisme n'était pas commandé par la raison politique, et entretenu par le préjugé national.

Aussi haut qu'on puisse remonter, on trouve, en effet, la politique à l'origine du schisme oriental; il est, pour ainsi dire, un fruit naturel de cet Empire bâtard de Byzance, qui n'avait plus de raison d'être dans l'Europe nouvelle, que le Turc a renversé sans efforts, en venant s'installer à Constantinople, et que la Russie autocratique, ensuite, a cherché à relever à son profit, en perpétuant chez elle un état religieux, où elle croit trouver sa principale force. Et il est bien vrai que l'Empire des Tsars a son fondement dans le schisme. C'est de là que le souverain tire le prestige et l'autorité spirituelle, qui sont le support de son autocratie temporelle. Et c'est à la faveur de ce double pouvoir que Pierre le Grand et ses successeurs ont pu poursuivre le rêve de refaire l'Empire de Constantinople à leur profit, aux dépens de l'existence des petites nationalités ses voisines et au préjudice des intérêts du reste de l'Europe.

La vraie question d'Orient, c'est celle du schisme. Depuis le temps qu'elle s'est ouverte, elle reste pendante « parce que la solution n'en est pas où on la cherche. Avec un Orient catholique, ou la question n'existerait pas, ou elle se présenterait tout autrement. Les Papes l'avaient compris ainsi, et, en ne cessant pas, depuis le Xe siècle, de travailler à l'extirpation du schisme et à la reconstitution de l'unité catholique, ils travaillaient en même temps et à sauver l'Orient de la domination musulmane, qui prit si facilement la place de l'empire décadent de Byzance, en proie à de vaines querelles théologiques, et à préserver l'Europe occidentale d'un futur Empire autocratique, fondé sur le double pouvoir spirituel et temporel, qui ne pouvait être pour elle qu'une source de troubles et de dangers.

Ainsi l'avaient compris pareillement plusieurs de nos rois de France, qui semblent avoir eu le pressentiment de l'avenir, en s'employant, eux aussi, à l'extinction du schisme oriental.

C'est, par exemple, un fait peu connu chez nous, qui n'avons que des *Histoires de France* de seconde et de troisième main, sans en excepter celle de Lavisse et Cie, que le concours donné par Charles le Bel, d'accord avec le Pape Jean XXII, à un nouveau projet de réunion des églises grecque et latine, cinquante-trois ans après le Concile de Lyon, un siècle avant celui de Florence. Les do-

cuments, trop rares, malheureusement, en existent dans le Trésor des Chartes, aux Archives nationales. Mais, si un de nos érudits les plus sérieux, M. Omont aujourd'hui membre de l'Institut, n'y avait été voir, personne ne s'en serait douté et l'on ne constate pas que nos historiens compilateurs aient, depuis lors, profité de ses recherches.

En se remettant dans la pensée du moyen âge, qui n'a pas cessé d'être celle des Papes, comme on la voit si bien exposée dans l'Encyclique *Præclara*, on comprend la question de l'union des Eglises à un point de vue autrement large et élevé que celui des doléances et revendications particularistes, dont l'auteur des « Pensées sur l'union des Eglises » s'est fait si fâcheusement l'écho, ne voyant de la question que le côté étroit, après avoir trop subi l'influence de lourds livres allemands hérétiques. Mais aujourd'hui sa noble soumission le prépare à devenir un nouvel apôtre de l'union selon les vues de Rome. Et puisse-t-il y réussir pour le bien général de l'Eglise!

Arthur LOTH.

UNE LETTRE DE M. L'ABBÉ THELLIER DE PONCHEVILLE

M. l'abbé Thellier de Poncheville nous adresse une lettre en cinq points, qu'on pourrait réduire en quatre lignes à sa juste valeur (1).

Paris, le 3 janvier 1911.

Monsieur le Directeur,

Si j'ai bien lu la *Critique du Libéralisme*, — ce passe-temps m'était permis pendant la grève des confiseurs — c'est à cinq reprises que votre Revue m'a cherché querelle au cours de l'an dernier. Vous m'aviez reproché d'abuser de mon droit de réponse quand je me suis justifié une première fois contre vos allégations désobligeantes (15 octobre 1909). Aujourd'hui il n'est pas excessif d'estimer que c'est vous qui abusez du droit d'attaque, et puisque vous semblez vous étonner de mon long silence, vous ne vous plaindrez plus que je vous donne encore la réplique. Ce sera fait en cinq points.

1° Devant une grande assemblée populaire d'Aurillac j'avais déclaré, en réponse à une interruption libre-penseuse, que les excès imputés aux tribunaux de l'Inquisition ne m'empêchaient pas plus de garder ma foi et de donner ma vie à l'Eglise, que les atrocités de la République de 93, où périrent plusieurs de mes parents, ne m'empêchaient d'accepter la constitution républicaine de la France moderne (2). Là-dessus, un collaborateur de la *Critique* (15 avril) me traite « d'étrange conférencier... qui piétine la cendre sanglante de ses aïeux (!) et fait passer la piété filiale et l'amour de Dieu bien après l'amour aveugle de la République ». Suis-je vraiment coupable de tant de crimes? Mérité-je pour un seul mot tant d'éloquence et de courroux? Et pour avoir parlé de République, faut-il que je fasse perdre à ce point son sang-froid à un professeur de Faculté? Ni lui, ni vous n'auriez donc jamais rencontré de catholiques, prêtres, religieux, ou qui le furent, fidèles au Roi et à l'Empereur, malgré le soufflet de Nogaret et l'emprisonnement de Fontainebleau? Les voilà, eux aussi, traîtres à leur piété filiale, puisqu'ils font passer l'amour du Pape après « l'amour aveugle » de l'Empire ou de la Monarchie!

Apaisez l'émoi de votre correspondant, s'il en était réellement besoin. Mgr de

1. Il suffira, sur plus d'un, de renvoyer le lecteur au texte de la revue.

2. 15 avril 1910, p. 26, et aussi 1er décembre 1909, p. 188.

Saint-Flour, mieux placé pour juger ma parole et peut-être plus impartial dans ces questions politiques, m'a envoyé le lendemain même de cette « étrange » conférence, une lettre de remerciements et de félicitations pour le bien qu'elle avait produit. Je m'en tiens à son témoignage. Et d'un.

2° Le 15 juin suivant, la *Critique* fait grand tapage autour de quelques lignes écrites au sujet de l'abbé Lemire. Elle les publie une seconde fois dans son numéro du 15 novembre (1): elle les fait reproduire (??) dans la presse française et jusqu'au Canada; elle les communique au *Nouvelliste de Lyon* pour le documenter contre moi, comme une pièce compromettante de mon dossier.

Je n'ai aucune difficulté à m'expliquer sur ce point. Il ne s'agit nullement là d'une lettre à M. Lemire, ainsi qu'on l'a dit et que vous l'avez reproduit par erreur, mais d'un simple extrait tronqué d'une correspondance privée à un ami.

Je n'y formulais même pas mon appréciation personnelle sur le rôle politique du député d'Hazebrouck. Constatant la grande sympathie qu'il s'est acquise, par son dévouement dans les milieux populaires, « qui ignorent, écrivais-je, ses interventions religieuses regrettables », j'indiquais seulement l'interprétation défavorable qui y serait donnée à son échec. Mon contexte formulait d'ailleurs sur l'attitude de M. Lemire des réserves que je n'ai pas à faire connaître au public.

C'est à mon insu qu'il a été publié de cette lettre intime un passage qui rendait inexactement ma pensée. Je n'en ai eu connaissance que plusieurs mois après, par la réclame que lui a faite votre Revue, laquelle d'ailleurs ne m'a pas averti davantage de cette citation, ni du démenti qu'elle attendait de moi. (Car j'oserai vous avouer que je ne lis pas plus habituellement la *Critique du Libéralisme* que le *Cri des Flandres*).

Pour si fâcheuse qu'elle ait été, cette publication incomplète ne m'a pas surpris. Votre revue m'avait habitué à de semblables procédés, et mon correspondant pouvait du moins alléguer à sa décharge qu'il n'avait pas, en me citant ainsi, l'intention de me nuire.

Malgré l'importance que vous avez cherché à donner à ce fragment de correspondance personnelle, des faits que la discrétion ne me permet pas de vous dire, me garantissent que mon attitude n'a pas été, en ce second cas encore, jugée aussi condamnable que le zèle du bien vous le faisait désirer.

3° M. Paul Tailliez déplore au 1er septembre que « pendant ces vacances, des retraites ecclésiastiques aient été prêchées par des prêtres zélés pour leur démocratisme », — et il me cite à ce tableau d'honneur en compagnie de l'abbé Desgranges (2).

Je me réjouis de pouvoir une fois de plus, calmer les charitables inquiétudes de vos collaborateurs.

Encore que la proposition m'en ait déjà été faite, dans un sentiment de confiance que j'ai, comme vous, jugé excessif, je n'ai jamais prêché de retraites pastorales. J'en prêchais si peu en septembre dernier, à l'époque où la *Critique* tremblait pour l'orthodoxie des prêtres confiés à mes mains, que j'étais alors à 5.000 kilomètres de France, au congrès eucharistique de Montréal, où l'on me faisait parler à une assemblée sacerdotale et en plusieurs importantes réunions. Il arriva même que des Evêques et des Cardinaux assistèrent à quelques-unes d'entre elles et ne parurent pas trop effrayés du mal que j'y pouvais faire.

1. 15 juin 1910, p. 287; 15 novembre, p. 226.

2. 1er septembre 1910, p. 587. — Pour préciser, le fait est celui-ci : M. Th. de P. était invité à prêcher deux retraites de jeunes prêtres dans le diocèse de Chartres.

Sans doute, en ces témoignages fâcheux de bienveillance à mon égard, votre habituelle pénétration vous fera-t-elle découvrir jusqu'au cœur de la hiérarchie catholique, trace de faiblesse ou péril de modernisme. Mais à mon tour je serai assez impertinent que de vous demander s'il n'y a pas du libéralisme et du laïcisme dans ces leçons qu'un de vos rédacteurs laïque se permet d'adresser aux Evêques, juges de choisir qui leur plaît, et même qui vous déplaît, pour prêcher à leur clergé. Et voilà ma réponse à votre troisième accusation.

4o Je renonce à discuter le résumé fantaisiste donné le 1er octobre de ma conférence à la Semaine sociale de Rouen. Elle a été soumise à des censeurs plus qualifiés que M. Devigne et dont l'appréciation me suffit. Ils ont bien voulu me dire que ma réfutation de la thèse de Jaurès sur l'évolution du Catholicisme était particulièrement forte et doctrinale. Cela me vaudra peut-être de votre part moins de sévérités dans la critique que vous en pourrez faire. L'imprimatur de l'Archevêché de Lyon n'impose pas à tous les catholiques de partager les idées que j'ai soutenues, mais il les invite du moins à ne pas les dénoncer comme hérétiques ou simplement « libérales ».

J'ai eu la patience de compter les lignes que m'a consacrées votre chroniqueur. Quand mon texte sera publié, je vous prierai d'en insérer, si je le juge opportun, pour le double de cette longueur, afin que votre public puisse comparer et apprécier par lui-même ce que vaut un compte-rendu fait à coup de phrases découpées et déformées.

Pour le moment, je ne veux relever, comme mensonger, que le mot ridicule prêté, à mon propos, au président de la conférence qui suivit la mienne. Assez de raisons semblaient demander que la malveillance qui n'épargne pas le fils respectât du moins son père.

5o Le 15 novembre m'apporte enfin la copie d'une lettre envoyée contre moi au *Nouvelliste de Lyon*, lequel, jugeant sans doute le procédé trop mesquin, n'en inséra qu'un extrait sans même donner mon nom. Elle n'ajoute rien d'ailleurs aux accusations précédentes. Mais puisqu'elle reproduit à nouveau la phrase d'un journal radical de Rouen qui louait mon « libéralisme », il ne vous déplaira pas d'y ajouter cet autre paragraphe du même journal qui exposait mon « intransigeance ». Ces lignes vous avaient échappé sans doute.

« Il y a quelque chose d'immuable dans l'Eglise, c'est la doctrine chrétienne. » L'humanité peut changer, le dogme ne changera pas. La monde passera, » l'Eglise restera debout dans son éternité. C'est le devoir du Pape et des catholiques, de conserver intact le dogme qui doit demeurer fixe, et de résister avec intransigeance à l'erreur. »

C'est en ces termes excellents que la *Dépêche de Rouen* résumait ma conférence. Et je serais tenté de la trouver en cela plus loyale que certaines revues catholiques. Mais ce serait commettre un nouveau péché de libéralisme qui me serait difficilement pardonné.

A cela se bornent les « témérités » que vous avez jugé nécessaire de relever dans ma doctrine durant tout l'an de grâce 1910. Je me réjouis qu'elles ne soient pas plus graves et m'étonne qu'elles ne soient pas plus nombreuses.

Etant donné d'une part le nombre de conférences que je donne chaque année — plusieurs par semaine, — et le nombre de lettres que j'écris — plusieurs par jour; — d'autre part, la sollicitude vigilante que vous étendez sur ma propagande, ramassant des raclures de journaux pour apprécier mes discours, et des découpures de papier à lettre pour connaître mes secrètes pensées, je dois m'estimer fort heureux de n'avoir pas mérité de plus fréquents reproches.

Si je les additionne et les pèse, ils font un total assez léger. Si je les compare aux approbations autorisées reçues d'ailleurs, ils me donnent une

proportion assez rassurante. Si je m'avise enfin de remarquer que toutes vos dénonciations frappent habituellement ceux qui ne vont pas dans le sens de vos opinions politiques et qu'aucun de vos coups ne s'égare sur les partisans de l'Empereur ou du Roi, j'en viens à me rassurer tout à fait en concluant que ma grande témérité est sans doute de n'appartenir pas au camp des adversaires de la République.

Militant de l'Action française, mes défaillances doctrinales bénéficieraient de ce silence indulgent et même de cette approbation publique dont vous couvrez les infiltrations païennes de l'œuvre de M. Maurras. Son journal ne vous paraît-il pas « de tous les journaux religieux, celui qui peut-être donne, » pour la défense de l'Eglise, la note ... la plus en harmonie avec la pensée » du Saint-Siège »? (15 décembre). Que ne suis-je athée et monarchique pour me faire pardonner, moi aussi, tous mes écarts et recueillir de tels éloges?

Mais parce qu'au lieu d'une restauration monarchique, mon espoir est de restaurer la société française contemporaine dans le Christ; parce qu'en vue de cet apostolat je ne rejette rien de la vie politique et des espérances sociales modernes qui soit compatible avec l'enseignement de l'Eglise et les directions du Saint-Siège : je suis, parmi beaucoup d'autres coupables du même méfait, épié, chicané, dénoncé ... au nom d'une orthodoxie qui a de telles complaisances pour les incroyants!

C'est peut-être votre droit et votre goût de poursuivre cette œuvre. Mais permettez-moi de vous dire que si nous nous appliquions mutuellement les mêmes procédés; si mes amis s'avisaient de faire *la Critique de la Critique du Libéralisme*, et consacraient tout leur temps à fulminer contre vos propres propositions qui leur paraissent discutables, nous ne ferions qu'accroître indéfiniment nos divisions sans étendre beaucoup le règne de Dieu sur terre.

Peut-être même nous mettrions-nous en état permanent de désobéissance à l'article 18 du *Motu Proprio* de Pie X sur l'action populaire chrétienne que je me permets de vous rappeler : « Ils (les écrivains catholiques) doivent faire » tous leurs efforts et tous les sacrifices pour que règnent entre eux la cha- » rité et la concorde, évitant l'injure et le blâme. Quand surgissent des » motifs de désaccord, *avant de rien publier dans les journaux*, ils devront » en déférer à l'autorité ecclésiastique qui y pourvoira suivant la justice ».

Si j'espérais que sa réalisation fût possible, je vous prierais d'accepter cette prescription du Pape en souhait de bonne année. Je vous demande du moins de la remettre sous les yeux de vos lecteurs, ainsi que ma présente lettre, dans votre prochain numéro.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur, mes salutations respectueuses en N.-S.

L'abbé THELLIER DE PONCHEVILLE.

Dans cette réponse, le côté spirituel fait tort au côté sérieux. M. de Narfon a comparé l'éloquence de M. Th. de Poncheville à celle de Marc Sangnier, il est aussi son émule dans l'art de se défendre. C'est la même candeur savante, la même crânerie dans le faux-fuyant. C'est le triomphe des à-côté. Dans ce cas, une réponse est toujours trop longue.

La vraie question est celle des erreurs démocratiques de M. Th. de Poncheville. Sur ce point que répond-il? Rien, absolument rien. Les critiques de M. P. Devigne se trouvent exactement conformes aux textes publiés par *La Croix* de Paris et par *La Croix* de Rouen. Celles-ci rapportent des propositions en opposition formelle avec l'en-

seignement infaillible du Pape dans la lettre sur le *Sillon* (1). Ce ne sont plus que des « raclures » de journaux. M. Th. de Poncheville se borne à répondre qu'à côté de ces erreurs, il a dit de bonnes choses. Que serait-il donc sans cela? L'impie et sectaire *Dépêche de Rouen* lui en donne acte, cela efface-t-il la flétrissure des éloges qu'elle fait de son libéralisme? (2).

Le *Cri des Flandres* a cité de lui une lettre où l'on voit que, dans ses conférences, il fait applaudir l'abbé Lemire comme le type et le modèle du prêtre contemporain. Le fait est-il exact? Parfaitement. Cette lettre n'était pas destinée à la publicité. Est-ce ma faute? M. Th. de Poncheville pousse l'habileté jusqu'à s'en prendre à moi de n'avoir publié que ce que son ami a livré. Et pourquoi donc n'a-t-il pas donné au public du *Cri des Flandres* les essais de justification qu'il croit nécessaires pour celui de notre revue?

Mais il a bien raison de penser que le jour où il cesserait d'être démocrate, nous n'aurions probablement plus d'erreurs à lui reprocher, car ses erreurs tiennent à ses illusions démocratiques. Comme ces erreurs découlent nécessairement de sa passion démocratique, il ne conçoit pas qu'on puisse les combattre sans agir sous l'impulsion d'une autre passion politique.

Cependant, quand nous louons le journal de l'*Action française* d'être le plus fidèle et le plus courageux écho des directions du Saint-Siège en ce qui concerne la défense des intérêts de l'Eglise, nous ne couvrons pas plus sa politique ni la philosophie personnelle de M. Maurras, que M. Th. de Poncheville ne souscrit aux impiétés des représentant du régime cher à son cœur et à la politique de M. Briand.

Quant à nous refuser le droit de relever et de combattre publiquement les erreurs que lui et ses amis propagent publiquement, malgré les condamnations du Saint-Siège, je l'invite simplement à lire notre numéro du 1er juillet 1910 entièrement consacré à établir ce droit et ce devoir de critique, lorsqu'il prendra quelque loisir après sa prochaine tournée mondiale. E. B.

LA CONJURATION MODERNISTE

C'est à titre d'information que nous reproduisons la dépêche suivante, parue dans le *Siècle* du 7 janvier.

Qu'elle soit un bluff ou non, on constatera une fois de plus qu'au lieu de parler de forces et de congrès modernistes, on devrait dire simplement le congrès et la conjuration des apostats qui n'ont plus rien à voir avec l'Eglise, jusqu'au jour où son divin Chef apparaîtra pour juger les vivants et les morts.

« Rome, 6 janvier 1911. — Au congrès moderniste international, » qui aura lieu cette année à Rome, le groupe italien comprendra » les 32 religieux qui ont quitté l'Eglise catholique. Leur chef sera » l'abbé-député Murri.

1. 15 sept. 1910, pp. 717, 720 et 15 novembre 1910, p. 225.

2. *L. c.*, p. 723.

» Le groupe italien présentera, entre autres, les propositions sui-
» vantes :

» 1° Organisation d'une église moderniste avec un chef unique;
» 2° Création de séminaires et d'écoles modernistes; 3° Organisation
» d'une propagande moderniste dans les séminaires et écoles catho-
» liques ».

ERRATA

Page 403, note 3. — Le mot : « Nous le tenons! » visant M. le comte de Chambord, n'est pas de M. Decazes, mais bien de M. de Cumont : il se trouve dans un télégramme adressé à M. de Falloux, et qui a été communiqué au R. P. Dom Chamard, par le chef de la gare d'Angers.

(Cf. Arthur Loth : *L'échec de la restauration monarchique en 1873*. Paris, Perrin, 1910, p. 346).

Le document capital de ce livre magistral de M. Loth est une lettre *inédite* de M. Decazes au comte Bernard d'Harcourt, du 14 août 1873, et qui dévoile toute la perfidie de l'intrigue libérale à cette époque.

H. DE L.

P. 415. — Au lieu de « l'évêque de Baltimore » lire : l'archevêque de Saint-Paul (Mgr Ireland).

AVIS

En priant nos chers abonnés de constater une fois de plus les efforts et sacrifices que fait la Revue pour les informer largement, jusqu'à doubler plus d'une fois son chiffre normal de quarante pages, nous voulons seulement faire constater aux plus nouveaux que cette dérogation spontanément faite à leur avantage ne doit être considérée par eux que comme accidentelle.

L'abondance des matières nous oblige à remettre au prochain numéro la suite des articles de notre collaborateur, L. P. de Castegens, sur *le modernisme social*.

AVIS

Afin d'éviter les complications de correspondance et les retards dans les envois, les personnes qui veulent se procurer quelque numéro de la Revue *sont priées d'adresser directement leur demande à l'*ADMINISTRATION (Maison Desclée, De Brouwer et Cie, 41, rue du Metz à LILLE (Nord), *et non pas à la* DIRECTION *dont le siège est à Paris.*

Même recommandation pour tout ce qui concerne les abonnements et le service de la Revue.

Le Gérant : G. STOFFEL

IMPRIMÉ PAR DESCLÉE, DE BROUWER ET Cie. — 8.242

SAINT THOMAS MODERNISÉ

Nous assistons, en vérité, à un spectacle aussi étrange qu'attristant. En 1895, l'abbé Gayraud publiait sous ce titre : *Saint Thomas et le Prédéterminisme,* un opuscule où il disait que « l'opinion qu'il s'était formée et qu'il avait professée concernant les rapports de la divine Providence avec la libre volonté de l'homme, s'était un peu modifiée à la suite d'une étude nouvelle et plus indépendante des textes de saint Thomas ».

Dominicain et titulaire de la chaire de philosophie à l'Institut catholique de Toulouse, le Père Gayraud s'était posé en adversaire convaincu du Molinisme. Entré dans le clergé séculier, privé de sa chaire, mais recouvrant son indépendance, l'abbé Gayraud comprit aussitôt d'une manière différente la théologie de saint Thomas.

Dans une brochure parue en 1892, un autre Dominicain, le P. Maumus — celui-là même qui appelait Waldeck-Rousseau la plus grande âme du siècle — imputait à l'Angélique Docteur, en matière politique, les doctrines les plus inattendues. Commentant cette phrase : *Ad populum pertinet electio principum,* il y appuyait le *dogme* du suffrage universel et de la souveraineté nationale, alors que le grand Docteur, par le terme de *principum,* désigne simplement les échevins, prévôts, baillis, etc., et que le mot *populum* doit s'entendre de l'ensemble des corps constitués qui forment la commune ou la cité.

Un peu plus loin, le Père, à l'aide d'un passage tronqué, mettait sur le compte de saint Thomas « une des pires erreurs de la Révolution, celle qui fait du pouvoir législatif un des droits essentiels de la multitude.

Mais voici qui est plus grave.

***

Un troisième fils de saint Dominique, le P. Sertillanges, — désavantageusement connu par une rétractation qui lui fut imposée à propos de son adhésion à la thèse condamnée de M. E. Le Roy, — le P. Sertillanges vient de publier chez Alcan une *Etude sur saint Thomas,* où se lisent les lignes suivantes :

« Le saint Thomas des *Sentences* n'est pas celui de la *Somme théo-*
» *logique* Ils procèdent l'un de l'autre, mais ne sont pas identiques.
» S'il avait vécu sept siècles, avec la miraculeuse fécondité de son
» esprit, croit-on que l'Aquinate se fût répété sans cesse ? Lui qui a
» tant pris à Aristote, à Platon, à Averroès et à Avicenne, à Albert le
» Grand, à tout le monde, car la pensée est toujours une collaboration

» universelle, croit-on qu'il eût passé à côté d'un Descartes, d'un Leibnitz, d'un Kant, d'un Spinoza, de vingt autres, sans en rien prendre?

» Le supposer serait lui faire une injure sanglante. C'est bon pour l'émigré tenace et veule, de revenir dans une patrie évoluée, n'ayant, lui, « rien oublié et rien appris ».

» Ou bien notre idéal ne serait-il pas d'être thomistes, comme saint Thomas aujourd'hui le serait?

» Quand il eut mené presque au terme la Somme théologique, il parlait, prétend-on, de la brûler; après six siècles, signerait-il sans remaniements ni additions, un seul de ses articles? On peut gager à coup sûr qu'il les recommencerait. Et ce seraient les mêmes et c'en seraient d'autres pourtant; car l'ampleur en serait différente, la nutrition renouvelée et par conséquent aussi la capacité nutritive » (1).

Du coup, les apostats sont en liesse.

« Peut-être est-ce là le dernier carré qui va bravement au sacrifice. On peut le croire, si ces modernistes du dernier tonneau ressemblent à cet autre, le P. Sertillanges, qui vient de publier, non sans courage, une étude sur saint Thomas.

» Nous ne formons qu'un vœu, c'est que ces lignes, si fort au-dessus de la portée intellectuelle du successeur de saint Pierre, ne tombent pas sous ses yeux. Nous craindrions fort qu'elles ne lui inspirassent d'autres réflexions que celles-ci:

Les lignes en question ne sont pas faites pour surprendre ceux qui ont suivi attentivement le conférencier de Besançon en janvier 1908. Le Sertillanges de 1910 est celui-là même qui se créait une popularité fâcheuse dans la salle Grandvelle.

***

Il me semble entendre encore sa parole séductrice. Ce n'est d'ailleurs pas ma mémoire qui m'en rapporte l'écho à trois années d'intervalle; il a été recueillli sur-le-champ dans des notes dont je garantis l'exactitude absolue :

« La Religion est une institution humano-divine; de là des con-

1. Je me hâte de dire que je n'entends nullement rabaisser le mérite d'une œuvre remarquable par bien des côtés; je ne conteste pas davantage la science et les grandes qualités de l'auteur. Je dirai même que le charme qu'on éprouve à le lire ou à l'entendre, est tel qu'il faut faire un violent effort sur soi-même pour se résoudre à critiquer. Son habileté est si prodigieuse qu'il trouvera toujours le moyen de vous dire : « Je suis tout à fait de votre avis; vous ne m'avez pas compris, mon cher, mais vous enfoncez des portes ouvertes. »

Il importe ici de considérer les tendances, l'aboutissement des doctrines, leur influence sur les esprits déjà désemparés par le modernisme. C'est à ce point de vue, surtout, que j'ai voulu me placer.

2. L'abbé Dabry.

séquences formidables et éclairantes; elle sera, tout à la fois, éternelle comme Dieu, *variable, évolutive et progressive comme l'homme;* elle est une relation dont l'un des termes demeure immuable et *dont l'autre est soumis au changement.* Elle se fait voyageuse avec l'homme; elle est un germe qui se nourrit de ce qui se présente à lui dans le cours des siècles; elle chemine entre les vérités éternelles et les mentalités contemporaines, cherchant des passages à niveau pour aller des unes vers les autres, s'efforçant d'opérer une synthèse d'éternité et de temps, d'absolu et de relatif.

» ... Nous sommes à un tournant de l'esprit humain. Pour un certain nombre de nos contemporains, le Christianisme est une croyance vieillie, démodée, dépassée. Notre rôle d'apologistes sera de présenter la Religion comme une chose vivifiante, *plutôt que comme une routine vénérable ou une consigne inflexible, même sacrée...* Ne donnons pas à entendre que le dogme catholique *est une sorte de théorème sacré* qui vient s'implanter brutalement dans notre intelligence pour en fermer les issues, une sorte de spécialité qui vient se juxtaposer à nous, sans aucune attache à ce que nous sommes... Faisons plutôt apparaître le dogme *comme une réponse faite par Dieu à une question toujours actuelle.*

» Au point de vue moral, la Religion sera offerte, moins comme une contrainte que comme un secours infiniment désirable... La mortification sera considérée, non comme une pratique allant à tuer l'homme, mais *comme un moyen de promouvoir l'élan de l'esprit...*

« L'apologétique sera *progressive.* Les esprits religieux ont volontiers peur du changement. La perfection, évidemment, serait de jeter l'ancre dans les espérances éternelles, quitte à laisser aller le navire à la surface des flots. Pratiquement, ce n'est guère possible. Aussi bien, chaque fois que dans le cours des siècles, *un grand génie* s'est levé pour faire part de ses découvertes, a-t-il trouvé en face de lui quelque représentant du Dogme qui s'effrayait de ces nouveautés. Répétons-le encore : la Religion n'est pas une force qui arrête; même *quand Rome a parlé, il n'est pas toujours vrai de dire que la cause est finie :* le progrès se poursuit.

» L'apologétique sera *empreinte de tolérance...* L'immense majorité de nos adversaires est faite d'illusionnés, d'hommes de demi-vérités. Pour les tirer de leurs erreurs, le meilleur serait de commencer par être de leur avis. De fait, partout il y a une étincelle de vérité, gardons-nous de l'éteindre, fomentons-la plutôt. Nous-mêmes *nous n'avons pas la vérité intégrale;* pourquoi donc nous montrer intransigeants?

« L'apologétique n'est pas une bataille; il serait plus vrai de dire qu'elle est un tournoi. Le premier avantage de cette attitude sera de ne pas blesser nos adversaires; le second, de respecter la galerie qui nous entend et qui reconnaîtra les vrais disciples du Christ à

la charité que nous ferons paraître; le troisième, *de nous enrichir des vérités cachées sous les erreurs.* Cherchons à dégager ces parcelles de vérité et pénétrons-nous bien de cette maxime · QUE LA VÉRITE GAGNE A VOISINER AVEC L'ERREUR ».

***

En présence d'affirmations aussi formidables, j'envoyai au conférencier, avec l'assentiment de Mgr Petit, notre archevêque, des observations groupées sous les titres suivants : 1° la méthode apologétique; 2° la nature du Dogme; 3° l'évolution du Dogme; 4° l'explication de l'axiome : *Roma locuta est, causa finita est;* 5° les relations de la vérité et de l'erreur.

Le R. Père, reconnaissant le bien-fondé de ces observations, confessa qu'il y avait eu dans son discours des « équivoques verbales »; mais, loin de les dissiper dans les conférences qui suivirent, il ne fit qu'en amonceler de nouvelles.

Après la troisième conférence, la plus osée de toutes (1), je jugeai à propos d'écrire à Mgr l'Archevêque la lettre suivante :

1. Au sortir de cette conférence, un professeur agrégé de la Faculté des lettres me disait : « Le Père lâche tout; après l'avoir entendu, je ne vois plus qu'il soit nécessaire d'avoir la foi ou la grâce ou d'appartenir à l'Eglise. » D'autres déclaraient : « Si tout ce qu'il dit est vrai, il faut avouer qu'on nous en demande beaucoup trop. » Voici le résumé de la 2e partie.

Il s'agit de la part de Dieu dans l'acte de foi.

Il y a des situations d'esprit telles que celles-ci : « Je voudrais mais je ne puis pas croire. Je voudrais que votre religion fût vraie, mais elle est fausse... »

Nous n'envisageons pas cette sorte de situation, mais bien celle d'un homme qui se dit : « Oui, la religion est admirable, la propagation du christianisme est un phénomène stupéfiant, merveilleux, divin; celui qui s'agenouille fait bien... » Et lui ne s'agenouille pas. Que se passe-t-il donc dans cet homme? Que lui manque-t-il? La bonne foi? Non. L'intelligence? Plutôt, cependant ce n'est pas un sot. Alors, quoi?

Il lui manque un rayon d'en-haut, le grain de la grâce céleste tombant dans le sillon du labeur humain. Il y a immobilité; la volonté ne se détermine pas. Que faut-il faire? Appeler de là-haut ce qui manque. Prier? Mais, comment, puisqu'on ne croit pas?

Il y a dans ce cas, une prière spéciale, la prière de l'athée : « Seigneur, si tu existes, aie pitié de moi ». C'est un cri du cœur, c'est l'appel de la sentinelle dans la nuit. Qui va là? Dieu? le Néant? Prier ainsi, c'est déjà un acte de bonne volonté et qui mérite une réponse de Dieu.

A la prière il faut ajouter un travail moral. La vérité parle à tous sous forme de vérité morale et quand la vérité parle, elle a droit qu'on lui réponde. Lorsque le soleil du printemps donne sur les plantes, il veut que les bourgeons s'ouvrent et fleurissent; il en est de même pour les âmes : le Verbe de Dieu éclaire tout homme. Vous savez que vous êtes un homme, que vous avez des frères qu'il faut aimer, traiter avec justice, avec bonté; si vous pratiquez ces choses, vous méritez le vrai!

Toutefois, ces conditions remplies, il peut arriver qu'on dise encore : « Je ne crois pas, je ne puis pas croire ».

Que faire?

— Attendre l'heure de Dieu. « Il y a une heure de Dieu pour tout homme et il suffit qu'il ne fasse rien contre la Providence ». *(Lacordaire).* Et celui-là est un chrétien par le cœur!

Objection — Pour être chrétien ne faut-il pas accepter, signer le *Credo?*

« ... Usant du privilège que me confèrent les fonctions que je tiens de la confiance de Votre Grandeur, je viens Vous signaler pour la seconde fois les témérités dont s'émaillent les conférences du Père Sertillanges.

» Ces discours renferment des « nouveautés nuisibles » et une doctrine peu sûre.

» Ce n'est pas que je conteste à l'orateur la possibilité de donner à ses thèses, en les expliquant, un sens à peu près catholique; il n'en est pas moins vrai que, prises en elles-mêmes, et dans la signification que beaucoup leur donnent, elles frisent l'immanentisme,

---

Ne faut-il pas appartenir à l'Eglise? — « Hors de l'Eglise, point de salut ».

Réponse. — Je signe le Credo, Je signe la formule : « Hors de l'Eglise, point de salut », mais je l'explique. Une distinction tout d'abord :

Cette formule ne vise pas les personnes mais un système, elle s'oppose à : « toutes les opinions se valent », mais ne signifie pas que tout y soit faux. Il y a du vrai et du bien partout, dans toutes les opinions, sauf en celles tout à fait perverses...

Et l'Eglise préfère une mauvaise religion à l'absence de toute religion; et l'homme qui ne se rend pas compte de la divinité de l'Eglise, n'est pas tenu d'y entrer.

Si un homme se trompe, il n'est pas mauvais par cela seul qu'il fait une chose mauvaise Un exemple : Je fixe dans ma tête les quatre points cardinaux; on me déplace sans que j'y prenne garde; je regarde le Sud au lieu de faire face au Nord; je crois être dans le vrai en disant : « J'ai le Nord devant moi. » Je me trompe mais ne suis point responsable.

Or la vérité qui nous juge est celle que nous avons au cœur, et si la foi au Christ elle-même nous apparaît comme une chose mauvaise, il est mauvais d'y croire.

Saint Thomas dit : « ... On n'a le droit de se convertir que par une conviction de cœur ».

Il est donc possible de se sauver en fait dans toutes les situations. Cela nous ramène à ceci, que tous les cœurs également disposés se valent. (III)

Un pilote dans la nuit noire, n'a pas d'étoile pour se guider, il suivra sa boussole; si elle se détraque, il n'est pas responsable. L'homme qui suit sa route, la route de son art, la raison, est un fils de Dieu. Dieu ne fait pas acception de personnes, il considère la bonne volonté du cœur, peu importe l'origine, que l'on soit de la Cafrerie ou de France, protestant ou schismatique et même anticlérical — je vais jusque-là — anticlérical non haineux, bataillant avec des armes loyales et courtoises.

— Donc, la Religion chrétienne n'est pas si étroite qu'on veut bien le croire. Non pas qu'il faille en prendre à son aise, mais celui qui ne sait pas n'est pas coupable faisant mal. — Tous les chemins mènent à Rome et à plus forte raison à Dieu.

— L'Eglise véritable est l'humanité elle-même, car celui qui veut le mal pour le mal est en dehors de l'humanité, c'est un homme dégradé (III)

— Celui qui a le cœur droit est un chrétien de cœur, un fils de Dieu; il est dans l'âme de l'Eglise (II)

— Les vrais hérétiques et schismatiques sont hérétiques et schismatiques du bien, de la raison, du genre *humain*, avant de l'être au jugement de l'Eglise.

— Toutes les religions voisinent dans leur fond, dans ce principe de bonne volonté (II). Pourtant il ne faut pas les mêler ni juger par la surface. Il faut engager à entrer dans les cadres officiels de la vérité religieuse; mais, provisoirement, les âmes de bon vouloir doivent voisiner.

— La religion est large comme le monde, large comme le Christ, large comme Dieu, achèvement de notre vie dans l'éternel (III).

se teintent fortement de pélagianisme et jettent le trouble dans les consciences. Il convient, d'ailleurs, de ne pas oublier que l'orthodoxie du R. Père, depuis l'adhésion donnée au pragmatisme de M. Le Roy, demeure justement suspectée.

» Que Votre Grandeur excuse la franchise avec laquelle je me permets de Lui rappeler les termes du *Motu proprio* de Sa Sainteté, en date du 18 novembre dernier. « Nous recommandons de nouveau » et véhémentement aux Ordinaires des diocèses qu'ils veuillent être » de la plus grande vigilance à l'égard des maîtres de l'enseignement; » qu'ils interdisent le magistère à tous ceux qui seront trouvés imbus des erreurs modernistes, curieux de nouveautés nuisibles, ou » pas assez dociles aux prescriptions du Saint-Siège, de quelque fa- » çon qu'elles s'émettent.. »

« Nombre de prêtres instruits et avisés du diocèse sont d'accord avec moi pour trouver que ces conférences ont trop duré, que l'effet en est funeste et que le jour où elles seront déférées à Rome, elles seront certainement censurées ».

Rome, en effet, fit savoir peu après, que ces discours déplaisaient. Le conférencier reçut une admonestation de Mgr Petit, qui s'abstint de paraître à la dernière conférence.

***

Et voici que M. Sertillanges cherche aujourd'hui à embrigader saint Thomas lui-même dans l'équipage moderniste. Je me demande tout d'abord ce qu'un tel génie — je parle de saint Thomas — a pu emprunter au « chien enragé qui, poussé par une fureur exécrable, ne cessait d'aboyer contre le Christ et contre la foi catholique » (1). Aux yeux de tous les théologiens du XIVe siècle, Averroès fut « le lac immense où aboutirent tous les courants d'impiété et de philosophies négatives des siècles antérieurs ». Saint Thomas, dans son *Unité de l'intellect contre les Averroïstes,* démontre que ce disciple de Mahomet avait mal entendu, sinon falsifié les livres d'Aristote, et qu'au lieu d'exposer sa philosophie, il l'avait travestie indignement. Non, je ne vois pas, en vérité, ce que le Docteur Angélique a trouvé, comme fond et comme méthode, dans les écrits du blasphémateur qu'Orcagna a représenté, au Campo-Santo de Pise, entre l'Antéchrist écorché vif et Mahomet mis en pièces par les démons (2).

Mais comment le P. Sertillanges oublie-t-il de citer parmi les initiateurs de saint Thomas, cet admirable Pierre Lombard qui a créé la « science théologique », en introduisant dans l'exposition de la

1. C'est en ces termes que Pétrarque nous présente Averroès.

2. Le fond de l'Averroïsme peut se réduire à ces quatre thèses : la négation de la Providence, l'éternité du monde, l'unité de l'intellect humain, la suppression de la liberté morale.

doctrine révélée ce plan, cet ordre, cette méthode, cette dialectique puissante, ces principes solides qui, exagérés par Alexandre de Halès, mais perfectionnés par Albert le-Grand, ont frayé la voie au Docteur Angélique?

Est-ce pour faire mieux ressortir les avantages que trouve la vérité à « voisiner avec l'erreur », que l'impur Averroès a pris la place du Lombard?

***

Mais saint Thomas eût gagné, paraît-il, à vivre après Leibnitz, Descartes, Spinoza et Kant!

Croit-on qu'une intelligence aussi merveilleusement organisée que la sienne ait eu besoin de Leibnitz pour analyser le rapport entre la foi et la science? Eût-il épousé son *Harmonie préétablie?* Lui eût-il pris son *Déterminisme psychologique* ou ravi sa *Monade?*

Cajetan n'est qu'un disciple; mais combien son analyse est plus pénétrante que celle du philosophe de Leipsick! (1).

Que l'Ange de l'Ecole ait su tirer parti du *Calcul différentiel*, sa nature si éminemment synthétique permet de la croire; mais quelle influence la Métaphysique si manifestement fausse de Leibnitz, en dépit de quelques aperçus profonds, aurait-elle bien pu exercer sur un tel Maître? Autant dire que Napoléon Ier aurait modifié ses principes de stratégie ou de tactique, après voir lu les « Mémoires du maréchal de Moltke » (2).

Descartes! Pour beaucoup, il est demeuré l'idole. Il n'est pas à croire que sa théorie des idées innées eût prévalu auprès du Docteur Angélique sur l'*Intellect agent* du Stagyrite. D'ailleurs, saint Thomas ne connaissait-il pas les *formes platoniciennes?* Comment aurait-il pu admettre que la matière a pour essence l'étendue et que les esprits sont essentiellement constitués par la pensée?

Toute la philosophie et toute la théologie de saint Thomas reposent sur la distinction entre l'*acte* et la *puissance*, distinction que Descartes rejette absolument.

Eût-il été séduit par les avantages du *Doute méthodique?* Avec Aristote, Platon, et saint Clément d'Alexandrie, il admet la nécessité d'un certain doute à l'origine des recherches scientifiques (3). Mais le doute cartésien est tout autre. De quel droit Descartes donne-t-il de l'objectivité aux perceptions du sens intime tout seul? Comment, par le fait de son doute, échappe-t-il à l'emprise du scepticisme? C'est à bon droit que Sanseverino a porté sur ce philosophe l'appréciation suivante : « Nous regardons comme un fait indubitable que tou-

1. Cf. Cajétan : *In Sum. theol.*, I^a^ qu. 60, 2 et Leibnitz : *Theod.*, P. I, § 35.

2. On sait que les traités si universellement réputés du général Jomini le faisaient sourire à Sainte-Hélène.

3. In lib. III Metaph., lect. I.

tes les monstrueuses erreurs qui, à partir de cette époque jusqu'à nos jours, ont jeté une si grande perturbation dans les sciences divines et humaines, sont sorties de la *méthode cartésienne* et des *principales doctrines* de son auteur ».

Mais ne faut-il pas avoir perdu toute retenue, pour venir affirmer que la philosophie de saint Thomas se fût perfectionnée par la lecture des ouvrages du juif Spinoza, le père du panthéisme moderne? Est-ce une gageure? Elle serait en tout cas fort déplacée.

Et pour finir, c'est à Kant lui-même que le grand Docteur eût demandé des lumières! Mais n'est-ce pas de l'auteur du *Criticisme* qu'on a pu dire que sa théorie sur la connaissance est la machine de démolition la plus perfectionnée, qui se rencontre dans l'histoire des égarements de la pensée humaine?

N'est-ce pas lui que les documents pontificaux de ces dernières années nous signalent comme le véritable patron de tous les modernistes et spécialement des immanentistes?

***

Rappelons-le : c'est par l'ordre formel de Pie IX que les critiques formulées par le P. Liberatore contre Descartes, Kant et Rosmini, furent insérées dans la *Civiltà Cattolica.* Et c'est précisément comme antidote aux erreurs de ces philosophes et de leurs disciples que les trois derniers papes ont prescrit le retour à la philosophie scolastique.

Ecoutons Pie IX : « Il ne peut être douteux pour personne que si l'on remet en honneur cet enseignement dont *l'abandon a été la source de tant de maux,* l'on n'arrive à extirper le mal jusqu'à sa racine et à guérir le monde. Or, ce résultat ne sera atteint par aucun moyen plus efficace que par la doctrine de saint Thomas » (1).

Et Léon XIII : « Tandis que nous déplorons les conséquences d'une *philosophie qui a été viciée il y a trois siècles,* Nous vous félicitons du zèle que vous avez mis à restaurer les principes qui, *seuls,* peuvent donner un secours efficace pour défendre la religion, pour réfuter les sophismes et pour faire briller la vérité. Certes, vous ne pouviez choisir un meilleur guide que saint Thomas » (2).

« Nous avons l'espérance certaine que de la restauration universelle de la philosophie de saint Thomas résulteront pour le bien commun les plus signalés bienfaits; c'est-à-dire, *lorsqu'après la destruction des funestes erreurs de doctrine qui détournent de la voie un grand nombre d'esprits et ébranlent les fondements de tout ordre,* en verra enfin briller à nouveau la lumière de cette sagesse natu-

1. Bref au cardinal Riario Sforza.

2. Lettre du 21 juin 1880.

rellement propre à affermir les âmes dans l'amour et la possession de la vérité » (1).

Il faudrait citer toute l'encyclique *Aeterni Patris*. Son objet principal est de substituer la philosophie thomiste aux doctrines antiscolastiques *qui ont prévalu à partir du XVIe siècle.*

Aucun doute n'est possible : c'est bien à la méthode cartésienne, c'est à toutes les philosophies qui ont eu cours depuis Descartes que le Saint-Siège entend opposer une digue infranchissable.

Dire que saint Thomas eût modifié ses thèses au contact de philosophes désavoués par les papes est une manière de contrecarrer l'enseignement de la Chaire apostolique. Cet enseignement, Pie X, dans un *Motu proprio* tout récent, le maintient avec la plus grande énergie : « En ce qui regarde les études, Nous voulons et ordonnons que *la philosophie scolastique soit mise à la base des sciences sacrées.* Et quand Nous prescrivons la philosophie scolastique, ce que Nous ordonnons par là — ceci est capital — *c'est la philosophie que nous a léguée le Docteur Angélique.* Nous déclarons donc que tout ce qui a été édicté à ce sujet par Notre Prédécesseur reste pleinement en vigueur et, en tant que de besoin, Nous l'édictons à nouveau et le confirmons, et ordonnons qu'il soit par tous rigoureusement observé. Que dans les séminaires, les évêques en imposent et en exigent l'observance, et que les professeurs sachent bien que s'écarter de saint Thomas, surtout dans les questions métaphysiques, ne va pas sans détriment grave » (2).

***

Mais ce n'est pas seulement la doctrine philosophique du Maître qu'on *tend à discréditer;* sa théologie elle-même retarde :

« Quand il eut mené presque au terme la *Somme théologique,* il parlait, prétend-on (??) de la brûler; après six siècles, signerait-il sans remaniement un seul de ses articles? ON PEUT GAGER A COUP SUR QU'IL LES RECOMMENCERAIT. Et ce seraient les mêmes, et c'en seraient d'autres pourtant ».

« Ce seraient les mêmes », voilà l'équivoque où se révèle l'ordinaire procédé du prestigieux équilibriste. « C'en seraient d'autres », voilà, sans doute, le fond de sa pensée.

Et c'est un fils de saint Dominique qui ne craint pas de détruire par un trait de plume la gloire la plus éclatante et peut-être la plus pure de son Ordre!

Ici encore, ici surtout, le R. Père parle en adversaire des enseignements de la Chaire infaillible :

« Ce grand Docteur (saint Thomas) a formé un corps si compact

1. Allocution du 27 juin 1882.

2. *Sacrorum Antistitum.*

de toutes les sciences en les rattachant à des principes inébranlables. il les a si clairement expliquées et les a exposées dans un si bel ordre, qu'il n'y a pas de vérité qu'il n'ait abordée, pas d'erreur contre laquelle il n'ait fourni des armes capables de la terrasser » (1).

Cette appréciation de Pie IX est si juste que le P. Pègues, dans son récent Commentaire, s'est inspiré uniquement des premières questions traitées dans la Somme théologique, pour réfuter les erreurs contemporaines touchant l'existence et la nature de Dieu.

En cette même année 1874, le même pape adressait aux élèves en théologie de Naples ces remarquables paroles : « Le saint Docteur a ÉTÉ DOUÉ D'UN ENTENDEMENT PRESQUE ANGÉLIQUE ; il a écrit sur les choses humaines et divines de telle manière, QU'IL A MÉRITÉ L'APPROBATION EXPRESSE DE NOTRE-SEIGNEUR LUI-MÊME ».

Mais voici Léon XIII :

« Il faut qu'à ces théories nous opposions une science vraie, appuyée sur des principes solides, enseignée par une méthode appropriée et sûre, conforme à la Foi et à la Révélation.

» Cette véritable science, nous pensons qu'elle est celle-là même qui, *partant des Pères de l'Eglise, a été rédigée en un corps complet de doctrine* par les Docteurs scolastiques et *surtout par leur prince, saint Thomas d'Aquin,* lequel a été comblé des plus magnifiques éloges par les Conciles œcuméniques et par les Pontifes romains » (2).

« Nous venons de rappeler (3) que *la doctrine des Pères de l'Eglise était échue à saint Thomas d'Aquin,* le maître des scolastiques; qu'il avait montré *tant de génie* et de puissance à la bien ordonner, à la rendre claire et à l'enrichir, qu'il semble bien AVOIR ATTEINT LA SUBLIMITÉ CORRESPONDANT A SON SURNOM DE DOCTEUR ANGÉLIQUE » (4).

« Il vous sera utile de compulser fréquemment les immortels volumes de saint Thomas d'Aquin. Il est, en effet, admirablement approprié à vos besoins, et par la PROFONDEUR DES PENSÉES et par l'ABONDANCE DE LA PLUS SUBLIME DOCTRINE, surtout dans cette partie de ses œuvre où il traite des vertus et des vices » (5).

***

Faut-il, après des témoignages aussi décisifs, parler des éloges exceptionnels qu'ont accordés au Docteur Angélique les papes Clé-

1. Lettre de Pie IX du 11 mai 1874.
2. Allocution du 24 novembre 1878.
3. Dans l'encyclique *Æterni Patris.*
4. 4 juillet 1880.
5. Lettre au cardinal de Luca, 1879.

ment VI, Nicolas V, Benoît XIII, saint Pie V, Clément XII, sans parler des autres? En instituant l'Université de Toulouse, Urbain V disait : « Nous voulons que vous suiviez la doctrine de saint Thomas, comme étant véridique et catholique ». Innocent XII imposait la même obligation à l'Université de Louvain et Benoît XII la renouvelait pour Grenade. Je citerai encore cette parole d'Innocent VI, admise comme l'équivalent d'une règle doctrinale : « Etant exceptées les formules dogmatiques, on ne trouve nulle part mieux que dans saint Thomas *la propriété des termes*, la JUSTE MESURE DES QUESTIONS, *la vérité des propositions*. Ceux qui tiennent la doctrine de saint Thomas ne sont jamais surpris en dehors du sentier de la vérité; et, au contraire, *ceux qui la combattent sont toujours suspects de quelque erreur* ». Qui donc ignore que, dans les conciles œcuméniques de Lyon, de Vienne, de Florence, de Trente et du Vatican, saint Thomas semblait présider lui-même aux délibérations et fournir la rédaction des décrets et des définitions dogmatiques?

J'ai réservé pour la fin les célèbres déclarations de Jean XXII :

« Sa science ne pouvait être que miraculeuse.. A lui seul, il a donné plus de lumières à l'Eglise que tous les autres docteurs, et l'on profite plus en une année seulement dans ses livres que pendant une vie tout entière dans ceux des autres.. IL A FAIT AUTANT DE MIRACLES QU'IL A COMPOSÉ D'ARTICLES ».

Voilà pour le fond de la doctrine.

Est-ce le style du grand Docteur qui a heurté la délicatesse du R. Père? Il ignore donc cette appréciation d'Urbain V : « Saint Thomas a revêtu d'un style très agréable les plus magnifiques pensées ». Ce style, il ne sait donc pas que Leibnitz et M. Cousin lui-même l'ont admiré. Il n'a jamais lu dans les *Sources*, cette phrase du P. Gratry : « Saint Thomas est inconnu de nous, parce qu'il est trop grand. Son livre, comme l'eût dit Homère, est un de ces quartiers de roc que dix hommes de nos jours ne sauraient soulever. Comment notre esprit, habitué aux délayures du style contemporain, se ferait-il à la densité métallique du style de saint Thomas d'Aquin? »

Rien donc à réformer dans le fond ni dans le style. La critique de M. Sertillanges vise-t-elle la méthode? Un universitaire, M. Ch. Jourdain, va lui répondre : « Le mérite propre de saint Thomas comme écrivain est de porter dans l'argumentation scolastique toute la netteté, la correction, je dirais même parfois l'élégance qui est compatible avec la sécheresse de sa méthode » (1).

Mais ce mot de *sécheresse*, un autre excellent juge l'efface : « Cette méthode qui consiste à proposer d'abord les doutes et les objections, puis, à affirmer et à prouver la vérité controversée et à achever la

1. Ch. Jourdain : *La philosophie de S. Thomas.*

victoire en détruisant les raisons de l'adversaire, n'est ni sèche ni monotone; elle est naturelle, exacte, décisive » (1).

***

Résumons-nous.

Quand un génie tel qu'Aristote a fixé de son regard d'aigle l'*Etre* et l'âme humaine, on peut dire que l'ontologie est faite et que les lignes maîtresses de la psychologie sont tracées à tout jamais. Les siècles ont-ils modifié la théorie de la *matière* et de la *forme substantielle?* Qu'est-ce que la philosophie moderne a trouvé à lui substituer de raisonnable? Je ne fais pas au P. Sertillanges l'injure de croire qu'il ignore les constatations les plus récentes faites par les biologistes (2).

En philosophie, c'est Aristote ou ce n'est pas lui : il faut choisir. Le syncrétisme, en fait de conceptions transcendantes, est une utopie.

Quant à la théologie de saint Thomas, c'est faire à ce Maître « une injure sanglante » que de venir prétendre qui s'il vivait, il songerait à la modifier.

Quoi! Les conciles œcuméniques ont estimé la *Somme* presque à l'égal de la Bible; les papes nous disent qu'elle condense toute l'Ecriture et toute la Tradition; Jean XXII nous affirme que la science du Docteur Angélique est miraculeuse et qu'il a fait autant de miracles qu'il a écrit d'articles; le Verbe Incarné lui donne ce magnifique témoignage : « *Bene scripsisti de me, Thoma* », et voici que, placidement, on vient nous dire : « L'Aquinate recommencerait sa Somme; il en modifierait tous les articles... Et ce seraient les mêmes et c'en seraient d'autres! »

Qu'est-ce que toute cette vaine phraséologie? Si c'en étaient d'autres, comment seraient-ce les mêmes? Et si c'étaient les mêmes, comment nous offriraient-ils une NUTRITION RENOUVELÉE?

Ayez donc le courage de vos opinions. Vos insinuations sont un manifeste. Vos intentions peuvent être très bonnes et, pourtant, vous

1. Mgr Bourquard.

2. Ce qui n'était dans le passé qu'une hypothèse est devenu un fait certain et chimiquement démontré, à savoir que *les sucs de chaque espèce d'animaux sont différents de ceux des autres espèces*... et qu'ils ne diffèrent pas seulement quantitativement, c'est-à-dire suivant la proportion des substances chimiques mélangées ensemble, mais encore qualitativement... Nous sommes ainsi amenés à penser que les diverses molécules de séro-albumine... sont le produit d'*une activité spéciale de l'organisme*, c'est-à-dire d'une FORCE VITALE qui dirige, coordonne et harmonise les différentes énergies des organismes ». (P. Gémelli).

La mécanique ou la physiologie du développement, a amené Driesch à admettre dans la vie un fait autonome, irréductible et soumis à des lois propres : ce facteur, c'est l'entéléchie d'Aristote, la FORME SUBSTANTIELLE des scolastiques. V. l'article de Mgr Delmont, dans la *Critique du Libéralisme*, 1er janvier 1911.

faites œuvre de démolisseur. Vous ruinez le respect de l'autorité et de la Tradition dans le cœur des jeunes, qui n'ont aucunement besoin d'être excités pour courir sur des pentes fatales. Vous allez à l'encontre des directions pontificales, qui visent à arracher les intelligences à la déformation où les jette cette philosophie à laquelle, selon vous, saint Thomas aurait sacrifié. Vous espérez qu'en tendant la main à vos adversaires, vous les attirerez à la Foi et vous ne voyez pas que, par là, vous énervez la vôtre. Depuis que vous vous essayez à cet apostolat moderniste, je vois bien quels sont les désastres subis; pourriez-vous me dire où sont vos conquêtes? Pas un de ceux que vous avez voulu atteindre n'est entré au bercail, mais chaque jour l'un de vos amis afflige l'Eglise par son exode.

Non, mille fois non, la Religion n'est pas un germe qui évolue; elle est une conservation vivante : « *Depositum custodi* ». Le germe et l'arbre sont deux substances spécifiquement distinctes; l'Eglise de la première génération est substantiellement identique à celle du XX[e] siècle.

Il faut, pour vous juger, lire entre vos lignes apparemment orthodoxes; vos phrases n'ont l'air de rien, et elles sont grosses de ruines, d'apostasies et de scandales.

C'est le motif qui nous fait pousser le cri d'alarme. Vous auriez grand tort d'y voir une atteinte à la charité. Notre conception de la charité chrétienne est différente de la vôtre, voilà tout. Cette vertu, pour nous, consiste à préserver le troupeau. Or, le troupeau de Jésus-Christ n'a rien de plus précieux que la Foi.

Chanoine J. MARCHAND.

L'HISTOIRE DE SAMSON D'APRÈS M. L'ABBÉ LESÊTRE

Le trouble où j'ai vu un excellent catholique jeté par la lecture de l'article de M. l'abbé Lesêtre sur Samson (1) m'a fait étudier cet article. Je dois dire franchement qu'il me paraît fort contestable et qu'il appelle de nombreuses rectifications.

On dirait que l'auteur a peur du surnaturel, tellement il cherche à en réduire le champ et à en diminer la portée, soit dans l'interprétation des faits racontés, soit dans l'étendue de l'inspiration divine de l'Ecriture. Il cède plus qu'il ne le croit, au courant rationaliste.

Il serait puéril de voir partout des miracles et l'Eglise a toujours

1. *Revue pratique d'Apologétique*, 1er décembre 1907.

été très réservée à cet égard; mais c'est une grande témérité, pour ne pas dire une impiété, de nier l'intervention divine dans des faits historiques qu'on ne peut expliquer naturellement qu'en torturant le texte sacré et en allant contre l'interprétation traditionnelle.

Avant d'aborder le sujet quelques préliminaires sont nécessaires.

Moïse et Josué avaient prédit aux Hébreux qu'il dépendait d'eux d'être heureux ou malheureux. Ils seraient opprimés par leurs ennemis s'ils désobéissaient au Seigneur, et ils retrouveraient la liberté en revenant au culte de leurs pères. Cela s'est vérifié six fois de suite, dans l'espace de trois cents ans. Les Israélites vivaient alors sans chefs, sans assemblées d'Etat, sans qu'une tribu ait de liaison avec une autre, sans qu'il y ait, au milieu d'eux, une autorité souveraine chargée de l'administration de la justice et de la répression des désordres publics. C'était le régime de la théocratie, la loi de Moïse ayant réglé tous les détails de la vie religieuse, civile et sociale. De temps en temps, cependant, quand les malheurs du peuple avaient assez duré, Dieu « suscitait » des hommes chargés de délivrer Israël. Ils se signalaient d'abord par quelques exploits individuels, souvent miraculeux, puis se mettaient à la tête de leurs compatriotes et chassaient l'ennemi de leur patrie. Cette délivrance, toujours providentielle, ne manquait pas, une fois la paix rétablie, de leur donner, sur leurs concitoyens, une grande autorité dont ils profitaient pour faire respecter la Loi. De là leur nom de juges.

Le rôle de Jeanne d'Arc, au commencement du XVe siècle, ressemble assez à celui de ces chefs dont la dignité n'était ni élective, ni héréditaire.

Samson était un de ces juges. M. Lesêtre veut bien admettre que ce n'est pas un personnage imaginaire, mais il le rapetisse tellement que sa vie n'a plus rien d'extraordinaire. Ainsi explique-t-il l'apparition d'un Ange annonçant sa naissance, simplement par ce fait qu'il devait être « Nazir ». Le nazaréat était une sorte de vie religieuse dont la principale obligation consistait à ne pas boire de vin et à laisser croître ses cheveux. Ces religieux dont les vœux, d'ailleurs, étaient presque toujours temporaires, n'étaient point tenus au célibat, aussi étaient-ils très nombreux et l'on ne voit pas que ce genre de vie, auquel Samson devait être voué, puisse motiver l'envoi d'un Ange pour annoncer sa naissance. Cette apparition s'explique très bien, au contraire, par la *mission divine* du personnage qui en est l'objet et par le rôle extraordinaire qu'il doit remplir au milieu de son peuple. Il est vrai que M. Lesêtre nie cette mission divine et, dans les exploits de Samson, ne voit aucune preuve d'une force surhumaine.

Il est dit, dans le texte sacré, qu'à la vue d'un jeune lion qui fondait sur lui, « *l'esprit de Dieu s'empara de Samson,* et que, sans

rien avoir dans les mains, il le déchira avec autant de facilité qu'on sépare les membres d'un jeune agneau qui a été cuit. ». Il est donc très téméraire de dire qu'il n'y a rien de miraculeux dans l'acte de Samson, et, si David en a fait autant, c'est qu'il était lui-même assisté de Dieu (voir le 1er Livre des Rois. Chap. XVI, V. 13).

David, tout jeune encore, demande à se mesurer avec le géant Goliath et, lorsque Saül lui objecte : « Tu ne saurais résister à ce Philistin parce que tu es un enfant, tandis que celui-ci a toujours été à la guerre depuis sa jeunesse », il répond : « Lorsque votre serviteur menait paître le troupeau de son père et qu'un lion ou un ours venait s'emparer de quelqu'une de mes bêtes, je courais après eux, je les attaquais et je leur arrachais la proie d'entre les dents; et, lorsqu'ils se jetaient sur moi, je les prenais à la gorge, je les étranglais et je les tuais... *Le Seigneur qui m'a délivré des griffes du lion et de la gueule de l'ours,* me délivrera encore de la main de ce Philistin. »

Il est de toute évidence que David attribue la force prodigieuse à une assistance surnaturelle de Dieu. Et si d'autres, qu'il conviendrait de citer, ont accompli les mêmes exploits, on peut affirmer que pour eux, comme pour Samson et David, l'esprit de Dieu était là. C'est ce que dit expressément saint Paul dans cet admirable chapitre XI de son Epître aux Hébreux. Passant en revue tous les grands événements de l'Ancien Testament, il les attribue à la foi, c'est-à-dire à l'intervention miraculeuse de Dieu. « C'est par la foi, dit-il, que Noé a été sauvé du déluge... que Moïse a fait passer son peuple à travers la mer Rouge... que les murs de Jéricho sont tombés... *que Samson et David ont brisé la gueule des lions* ».

Quant aux héros de la mythologie grecque ou assyrienne, comme Hercule et Gilgamès, nous n'avons pas à tenir compte de leurs prouesses, puisque ce sont des personnages fabuleux, et ce rapprochement, étrange de la part de M. Lesêtre, montre une liberté trop grande à l'égard des récits bibliques.

L'enlèvement des portes de Gaza arrachées avec leurs gonds et transportées à plusieurs lieues de distance, ne paraît pas davantage à M. Lesêtre une action extraordinaire, car, dit-il, il faudrait connaître le poids des portes... C'est rigoureusement vrai, mais, on sent que c'est là un subterfuge, car les portes qui ferment l'entrée d'une ville fortifiée devaient être assez solides pour résister aux attaques de l'ennemi, et, apparemment, ce n'est pas un homme qui pouvait les enlever. — Une fois la force miraculeuse de Samson établie et prouvée, pourquoi épiloguer ainsi sur chacune de ses manifestations?

Par-ci, par-là, cependant, après beaucoup d'atténuations, M. Lesêtre avoue que l'historien sacré signale l'intervention de Dieu dans la mission de Samson. Mais, il faut s'entendre, dit-il, sur l'interprétation à donner au récit biblique.

1° Ce récit aurait été écrit longtemps après les événements : ce qui suppose, de la part de l'historien, l'impossibilité d'être renseigné exactement.

2° L'auteur aurait utilisé des sources anciennes portant des traces, plus ou moins accentuées, de l'imagination populaire.

3° Ces épisodes, plus ou moins légendaires, incorporés dans le récit ne nuiraient pas au but que se proposait l'écrivain sacré, lequel ne visait, paraît-il, qu'à édifier ses lecteurs sans se préoccuper de la vérité des faits qu'il raconte.

4° La Commission biblique, instituée à Rome, par Léon XIII, pour la surveillance des études sur l'Ecriture Sainte, confirmerait cette manière de voir.

5° D'après une note empruntée à un commentaire des Livres des Macchabées par un Jésuite allemand, l'Inspiration divine ne garantirait que ce qui concerne la foi, les mœurs et aussi l'histoire, mais, dans ce dernier cas, il faut que l'historien sacré déclare expressément qu'il entend dire la vérité ou que son récit serve de fondement à des conclusions dogmatiques.

6° Cette règle d'interprétation aurait été adoptée par saint Jérôme lui-même.

Reprenons une à une et examinons de près ces audacieuses affirmations.

1° Les détails si précis et si minutieux sur les allées et venues de Samson ainsi que sur ses faits et gestes prouvent que ce livre a été composé par un auteur très au courant des événements, soit qu'il en ait été le témoin, soit qu'il ait eu entre les mains des documents contemporains des événements. D'ailleurs, les faits eux-mêmes étaient assez importants et assez notoires pour que le souvenir en fût gardé fidèlement chez les Juifs, sans altération possible.

L'auteur constate avec regret qu'à l'époque dont il retrace l'histoire il n'y avait pas encore de roi pour réprimer l'idolâtrie, comparant ainsi le passé avec le temps plus heureux où il vivait, c'est-à-dire avec l'époque de Saül ou de David qui proscrivirent l'idolâtrie sous les peines les plus sévères. Mais il ne parlerait pas de la sorte s'il avait vu les idoles installées à nouveau par des rois infidèles à leur mission, Salomon, Jéroboam, etc. De plus, d'après son récit, la citadelle de Jérusalem est encore au pouvoir des Chananéens et s'appelle Jéhus. David s'en empara la septième année de son règne. L'auteur écrivait donc avant cette époque, c'est-à-dire *très peu de temps après la mort de Samson.*

2° En quoi la vie de Samson, telle qu'elle est décrite, porte-t-elle la marque de l'imagination populaire? Est-ce à cause des faits merveilleux qu'elle renferme; mais, alors, toute l'Ecriture Sainte serait, pour la même raison, sujette à caution.

Et que fait-on, ici, de l'Inspiration? « Tous les livres, dit Léon XIII,

dans son Encyclique sur l'Ecriture Sainte, et chacun d'eux tout entier, que l'Eglise a reçus comme sacrés et canoniques ont été, *dans toutes leurs parties,* composés sous la dictée de l'Esprit-Saint; et tant s'en faut qu'à l'inspiration divine une erreur puisse se mêler, que non seulement de soi cette inspiration exclut toute erreur, mais encore l'exclut et la repousse avec la même nécessité absolue qui la repousse et l'exclut de Dieu, souveraine Vérité... Il importe donc peu que l'Esprit-Saint se soit servi de mains humaines pour les écrire et cet usage n'autorise nullement à dire que, si l'Esprit-Saint, leur auteur principal, n'a pu se tromper, du moins, il n'est pas impossible que quelque erreur ait échappé aux écrivains inspirés. L'Esprit-Saint, en effet, par une influence surnaturelle, les a si bien excités à écrire, si bien mis en mouvement, si bien assistés dans leur style, qu'en même temps ils concevaient avec justesse, voulaient reproduire avec fidélité et exprimaient avec une vérité infaillible tout ce qu'Il leur dictait et cela seul. Autrement Il ne serait pas, Lui-même, l'auteur de la Sainte Ecriture tout entière ».

On ne dit pas que l'inspiration a supprimé tout travail personnel chez les écrivains sacrés, ni que ceux-ci ne se soient servis, pour écrire, de témoignages étrangers ou de documents antérieurs, mais, après avoir ainsi étudié et dès qu'ils se sont mis à écrire, l'Esprit-Saint les a dirigés dans leur rédaction.

3° Léon XIII répond à ce troisième argument dans la même Encyclique. « Il serait absolument impie de limiter l'Inspiration à quelques parties seulement de l'Ecriture ou d'accorder que l'auteur sacré s'est trompé. Intolérable, en effet, est la conduite de ceux qui ne craignent pas d'affirmer que l'Inspiration divine s'étend uniquement à ce qui touche la foi et les mœurs et *cette affirmation provient chez eux de cette pensée que la vérité du sens doit être cherchée bien moins dans ce que Dieu a formellement dit que* DANS LE MOTIF POUR LEQUEL *Il a parlé ainsi* ».

4° et 5° Voici la question qui avait été posée à la Commission biblique sur les « Citations implicites » contenues dans les Livres saints :

« Pour résoudre plus facilement les difficultés que présentent quelques textes de la Sainte Ecriture se rapportant à des faits historiques, est-il permis à l'exégète catholique de regarder ces passages comme une citation tacite ou implicite d'un document écrit par un auteur profane dont l'auteur sacré ne prétendrait pas garantir ou faire siennes toutes les affirmations et, par conséquent, dont les dites affirmations ne seraient pas exemptes d'erreurs ? »

Cette théorie, on le voit, a une parenté très étroite avec la thèse que M. Lesètre s'efforce de soutenir en l'appuyant sur toutes sortes de citations et même sur la décision de la Commission biblique. Or, voici ce que la Commission a répondu, avec l'approbation du Pape, le 13 février 1905.

« Cela n'est pas permis, sauf dans le cas où il est démontré, sans contestation possible, 1° que l'Ecrivain sacré cite les paroles ou les documents d'un autre, 2° qu'il n'approuve pas et ne fait pas siennes ces citations ».

Est-ce le cas ici? Evidemment non. C'est même tout le contraire qui est vrai. M. Lesêtre l'avoue lui-même, puisqu'il reconnaît que l'Ecrivain sacré a bien l'intention de nous renseigner exactement sur l'histoire de la période qu'il résume (page 339, cinquième et sixième lignes) et de nous représenter comme miraculeuse l'intervention de Samson (page 338, quatrième et cinquième lignes du deuxième paragraphe). Pourquoi donc admettre cette hypothèse d'une citation implicite de documents ou de traditions populaires?

6° Les passages empruntés à saint Jérôme n'ont aucun rapport avec la question qui nous occupe et, à coup sûr, le saint Docteur serait très surpris des énormités qu'on lui fait dire en appliquant quelques lignes tirées de ses œuvres à l'histoire de Samson et des autres grands personnages de la Bible.

D'abord, les mots latins « *non multa* » ne veulent pas dire : « beaucoup de choses », comme a traduit M. Lesêtre, mais « peu de choses », « quelques-unes ». Et ici, saint Jérôme parle de certaines expressions employées par les auteurs sacrés et que, effectivement, il convient de ne pas prendre à la lettre. Tel est, par exemple, le passage où il est dit que le soleil s'est arrêté sur l'ordre de Josué. L'hypothèse qui place la terre au centre du système planétaire et qui suppose que le soleil tourne autour était admise par tous les peuples anciens. Dès lors, l'Ecrivain sacré devait, pour être compris, employer une expression conforme à l'opinion de son temps et à la manière commune de parler. Quand même il aurait connu le vrai système, il ne se serait pas exprimé autrement. N'est-ce pas ainsi, d'ailleurs, que l'on parle encore aujourd'hui et les bulletins de l'Académie des sciences ou du Bureau des longitudes ne disent-ils pas que le soleil « se lève » ou « se couche » à telle heure?

Ce grand fait historique était donc exprimé « d'après l'opinion du temps où il se rapporte, et non d'après ce que renfermait la vérité réelle ».

On voit, par là, combien nous sommes loin des conclusions que croit pouvoir tirer M. Lesêtre d'une remarque de Saint Jérôme et combien il se trompe en appliquant à un livre tout entier ce qui est dit seulement de quelques *expressions* de la Bible.

Voici enfin un autre grief, plus grave que les précédents, contre l'article de M. Lesêtre. Il fait de Samson un criminel et un meurtrier qui part en guerre contre les ennemis de sa patrie et les combat « par des moyens qui n'ont rien d'évangélique ». Ce ne serait, som-

me toute, qu'une espèce de Mandrin, opérant sous l'œil bienveillant de Dieu et avec sa complicité.

Il n'est pas possible de dénaturer davantage le récit de la Bible, ni de jeter plus de trouble dans l'esprit des lecteurs à la pensée que Dieu, qui est le père de tous les peuples, puisse approuver un pareil brigandage. Au lieu de rabaisser ainsi des épisodes qui rentraient dans le plan divin, il eût mieux valu donner des explications que beaucoup ignorent et sans lesquelles il est impossible de rien comprendre à la vie et aux actes des Israélites.

Lorsque Dieu promet de donner la Palestine à la postérité d'Abraham, Il dit qu'Il n'accomplira sa parole que dans quatre cents ans, parce que les iniquités des peuples qui l'habitent ne sont pas encore parvenues à leur comble (Gen. c. 15 et 16). Dieu leur accorde donc quatre cents ans pour changer de conduite; Il ne prononce l'arrêt de leur destruction que lorsqu'ils sont devenus incorrigibles; ainsi s'exprime le Livre de la Sagesse (C. 12).

Après l'énumération de leurs crimes, des impudicités contre nature, de tous les genres d'idolâtrie, des superstitions et des cruautés par lesquelles ils souillaient leur culte, des sacrifices de victimes humaines et de leurs propres enfants, etc : « Voilà, dit le Seigneur, (Lévit., C. 17, V. 20), les abominations dont les Chananéens ont infecté la terre; c'est pour cela qu'elle les vomira et que je veux les exterminer : gardez-vous de les imiter, de peur que je ne vous détruise à votre tour ».

Ces malheureux peuples n'ont profité ni des miracles qu'ils avaient vu opérer par la toute-puissance divine, ni de l'exemple d'une religion pure qu'ils avaient sous les yeux, ni d'une législation sage qu'il ne tenait qu'à eux d'embrasser; au contraire, ils se sont endurcis et ont constamment travaillé à pervertir le peuple de Dieu, à l'humilier et à le détruire. Telles sont les raisons de la rigueur avec laquelle Dieu les a traités dans sa colère, après avoir employé inutilement, à leur égard, les voies de douceur, de patience et de miséricorde.

Lorsque Dieu a résolu de punir une nation, il est libre de se servir de tel fléau qu'il juge à propos: d'une famine ou d'une contagion, des traits de la foudre ou de l'épée des conquérants. Quelle que soit la manière dont Il frappe, c'est une impiété et une absurdité d'accuser sa justice. Sans doute, il y eut bien des innocents sacrifiés dans l'exécution de la sentence portée contre les Chananéens et les enfants à la mamelle ne pouvaient avoir mérité la mort. Cette raison, qui serait triomphante contre un roi qui prononcerait un tel anathème, n'est d'aucun poids contre l'auteur de la vie qui ne prive jamais ses créatures de rien dont Il ne puisse les dédommager magnifiquement. Ce fut donc sur l'ordre formel de Dieu que Josué, Gédéon, Samson, Saül et David exterminèrent les peuples de Chanaan

et, plus d'une fois, ils se rendirent coupables en épargnant ceux qu'ils devaient détruire. C'est pour cela que Saül fut rejeté. Ecoutons le prophète Samuel parlant à Saül : « Voici ce que le Seigneur m'a dit cette nuit même : Il vous a sacré roi sur Israël et Il vous a dit : Allez, faites passer au fil de l'épée les Amalécites qui sont des méchants, combattez contre eux jusqu'à ce que vous ayez tout tué. Pourquoi donc n'avez-vous point écouté la voix du Seigneur et pourquoi avez-vous péché contre Lui? C'est un crime de ne pas se soumettre à sa volonté. Puisque vous avez rejeté la parole du Seigneur, le Seigneur vous a rejeté à son tour.. et Il vous a arraché des mains le royaume d'Israël pour le donner à un autre qui vaut mieux que vous » (Liv. 1, des Rois. Ch. XVII.)

Loin de voir un malfaiteur dans la personne de Samson, les Pères de l'Eglise y ont découvert, au contraire, une figure de Jésus-Christ. Samson, disent-ils, naît d'une mère stérile et Jésus-Christ d'une mère vierge, l'un et l'autre d'une manière miraculeuse. Leur naissance est annoncée par un ange à leurs mères dans les mêmes termes et, ensuite, confirmée aux maris de l'une et de l'autre par une vision. Dieu ne fait naître Samson que pour délivrer Israël de la servitude des Philistins et Jésus-Christ ne vient au monde que pour délivrer l'humanité de ses péchés. Samson est nazir et consacré à Dieu dès le sein de sa mère; Jésus-Christ a été le nazir par excellence. Leur enfance est dépeinte par l'Ecriture dans les mêmes termes. L'Ecriture dit de Samson : « L'enfant crut et le Seigneur le bénit et son Esprit commença à être avec lui ». Et elle dit de Jésus-Christ : « *L'enfant croissait et se fortifiait, étant rempli de sagesse, et la Grâce de Dieu était en Lui* ». Samson va chercher une épouse dans une terre étrangère et Jésus-Christ répudia la synagogue pour contracter une alliance avec les gentils. Jésus-Christ ne parle aux étrangers, comme Samson, qu'en énigmes. Il ne révèle sa doctrine mystérieuse qu'à l'Eglise, son épouse, et cela, à l'insu de la synagogue, sa mère. Samson est doué d'une force extraordinaire sans que rien l'indique au dehors. Jésus a la puissance divine, mais, extérieurement, Il ressemblait à tous les autres hommes et il n'y avait que ses miracles qui fissent voir la vertu qui était en Lui. Comme Samson, Jésus est devenu le sujet de la risée des hommes, Il a subi leurs railleries et leurs opprobres, mais, au moment où ses ennemis se croient maîtres de lui, Il trouve dans sa mort le principe même de son triomphe.

Comme le dit le dernier texte de saint Jérôme cité par M. Lesêtre, il serait trop long de parcourir tout les faits et gestes des Juges et de rapporter au Vrai Soleil tous les actes de la vie de Samson (dont le nom signifie soleil) qui le figuraient (1). C'est par là que

1. « Longum est universa judicum gesta percurrere, et totam Samson *fabulam* ad veri solis (hoc quippe nomen ejus sonat) trahere sacramentum.

nous terminerons en soulignant la légèreté ou l'ignorance de M. Lesêtre qui ne voit pas que le mot *fabula,* dans le texte cité, signifie non pas une tradition orale, ni une histoire populaire, mais simplement *une figure, une ombre.* Cela n'empêche pas le curé de Saint-Etienne-du-Mont de parler au nom de la science et de traiter de haut les partisans de l'enseignement traditionnel.

L. MUSY.

ALLONS AU PEUPLE! OU MODERNISME SOCIAL [1]

III

COMMENT LES MODERNISTES SOCIAUX VONT AU PEUPLE

Lors de l'investissement de Paris par les Allemands, en 1870, L. Veuillot écrivait : « La France est un calice qui a contenu le corps et le sang du Christ, des mains infâmes l'ont arraché du tabernacle, l'ont souillé, l'ont rempli de boissons impures. Mais Dieu n'a pas perdu de vue cet or profané, déformé et avili, et n'a pas oublié son ancienne gloire. S'il le jette au creuset, ce n'est pas pour l'anéantir, c'est pour le purifier. Lui ayant rendu sa pureté, il lui rendra sa forme et sa splendeur, et il le remplira de nouveau du vin qui germe la vie ».

Ce calice d'or, c'est l'Eglise qui l'avait ciselé avec une délicatesse infinie, et l'avait donné aux peuples. Avec le sang du Christ, elle y avait mis un immense amour maternel. Et c'est merveille de voir comment en jaillirent, le long des siècles, les flots de la vie chrétienne en même temps que les œuvres innombrables destinées à l'entretenir.

Il y a donc bien longtemps que l'Eglise va au peuple!

Comme on l'a dit précédemment, elle y allait — pour les choses qui touchent moins directement à Dieu, — d'abord par le ministère des diacres, ensuite par l'entremise des religieux de tous Ordres, vrais chevaliers-servants de la Miséricorde, vrais chemineaux de la Charité sous toutes ses formes.

Aujourd'hui comme hier, l'Eglise continue d'aller au peuple; mais que les temps sont changés et combien autres les conditions de l'existence, alors que les hommes enfiévrés et affairés ne songent plus

1. Voir les numéros des 15 novembre et 1er décembre 1910.

qu'à la terre! Comment leur réapprendre à regarder parfois le ciel? Comment les ramener à Dieu?

Beaucoup y travaillent, prêtres et laïques; beaucoup s'y emploient de toute leur âme. Et plus que jamais éclosent partout les œuvres sociales.

Toutefois, les hommes d'œuvres, tout en se proposant presque toujours le même but à atteindre, suivent un double courant.

Les uns, fortement imprégnés d'esprit surnaturel et de saine doctrine, entendent faire des œuvres de charité, et non des œuvres simplement sociales. Dans ces œuvres de charité ils poursuivent avant tout le côté divin. S'ils sont prêtres, ils leur donnent l'impulsion, ils les dirigent de haut; ils s'y mêlent peu. Pasteurs d'âmes, ils restent pasteurs, se réservent dans ces œuvres le rôle spirituel, c'est-à-dire ce qu'il y a de supra-terrestre, ce qui touche à l'âme et à Dieu : ils laissent à d'autres ce qui est plus voisin de la matière. Si les vieilles corporations existaient encore, ils les organiseraient d'emblée en une confrérie religieuse, avec son saint patron, avec sa bannière, avec sa chapelle spéciale dans l'église; mais ils n'assisteraient guère aux assemblées traitant des questions du métier ou délibérant des intérêts matériels. — Pour tout dire en un mot, ils demeurent l'âme des œuvres, « *mens agitat molem* », mais, comme les anges qui meuvent les sphères célestes : sans se confondre avec elles.

Ces hommes de Dieu ont compris et ils réalisent dans tous les actes de leur ministère pastoral la devise que se choisirent les Apôtres, au jour de l'élection et de l'ordination des sept diacres : *Nos vero orationi et ministerio verbi instantes erimus.*

Et les œuvres qu'ils inspirent prospèrent pour le salut des âmes et l'honneur de l'Eglise, alors que, tout à côté, demeurent stériles ou fondent comme les neiges d'antan, d'autres œuvres similaires que ne vivifie point le même souffle d'En-Haut.

C'est évidemment dans cet ordre d'idées ou, si l'on veut, en vue de promouvoir et de maintenir l'esprit surnaturel dans les œuvres sociales, que hier encore la Sacrée Congrégation consistoriale, dans un décret émanant du Souverain Pontife, adressait aux Clercs séculiers et réguliers ces graves paroles :

« Conformément à l'enseignement de saint Paul qui dit : « Quiconque est consacré au service de Dieu ne se mêle pas aux affaires séculières », l'Eglise a eu pour discipline constante et pour loi perpétuelle d'interdire aux Clercs la gestion des affaires profanes, sauf dans certaines circonstances spéciales et extraordinaires, et avec une autorisation régulière. « Comme, en effet, selon les termes du Concile de Trente, du sommet où ils sont élevés, ils dominent les intérêts du siècle », il faut qu'entre autres choses, ils observent avec le plus grand soin « les prescriptions multiples et salutaires relatives à l'interdiction des affaires séculières ».

« De nos jours, avec la grâce de Dieu, il s'est fondé dans le monde catholique des œuvres très nombreuses en vue de l'amélioration temporelle du sort des fidèles, notamment des banques, des caisses de crédit, des caisses rurales, des caisses d'épargne. Ces œuvres, le clergé doit les approuver grandement et les favoriser. Mais, il ne faut pas qu'elles le détournent des devoirs de son état et de sa dignité, ni qu'elles l'engagent dans le commerce et l'exposent aux soucis, embarras et dangers inhérents à ces occupations » (1).

Les dangers signalés ici, les hommes d'œuvres ne les évitent pas toujours. Et, sans parler des laïques, combien de prêtres allant au peuple avec un zèle incontestable se laissent détourner des devoirs de leur état! Combien tout au moins — tel Moïse couvrant d'un voile, avant de se présenter aux Israélites, les deux gerbes de lumière qui auréolaient son front depuis qu'il parlait à Dieu et que Dieu lui parlait sur la sainte montagne, — combien de prêtres, dis-je, croient très habile de dissimuler le plus possible l'homme de Dieu sous les dehors de l'homme du peuple! (2).

« On a dit au prêtre : La cause de la stérilité de ton ministère et de ton impopularité, ce sont tes prétentions au surnaturel. Descends de ces hauteurs d'où tu crois dominer la foule; comble l'abîme que tu as creusé entre toi et la société moderne; marche dans les basses vallées, dans la poussière et la boue de ce monde. Que ta vie soit celle de tous; moins tu seras prêtre, plus tu seras compris et suivi. Parle à ces multitudes avides de bien-être, ivres d'orgueil, affolées par les conquêtes de la science, le seul langage qu'elles puissent entendre. Arrière la foi simple et docile! Arrière la folie de la croix! Silence à Jésus-Christ crucifié! » (3).

Ils ne manquent pas, hélas! ceux qui descendent sous l'illusoire prétexte de condescendre; ceux qui pour être plus près du peuple se font peuple en quelque sorte, poursuivant comme le peuple et avec la même passion, je ne sais quelles revendications égalitaires, sacrifiant comme le peuple les principes les plus essentiels de l'ordre social.

Tandis que les hommes d'œuvres vraiment surnaturels — ceux qui tendent la main au peuple pour l'aider à monter jusqu'à Dieu et que l'Eglise bénit parce qu'ils font son œuvre, — crient sans cesse et bien haut les vérités fondamentales : Tu ne prendras pas, tu ne con-

---

1. Décret du 18 novembre 1910.

2. Il n'en manque pas, grâce à Dieu, qui savent porter un esprit vraiment sacerdotal dans les œuvres exigées par un nouvel état social et encouragées par le Saint-Siège. Mais, à côté de ceux-là, combien d'autres auxquels s'applique ce qui est dit ici!

3. Mgr Turinaz, *Panégyrique du Curé d'Ars*, 3 août 1905.

voiteras même point le bien d'autrui; de par Dieu, les hommes ne sont pas égaux quoi qu'on en dise, et la société se compose de classes distinctes; cherche, si tu veux, le mieux être : Dieu ne le défend pas, mais sans oublier que le bonheur, ici-bas, est très relatif et que le bonheur complet ne se trouve qu'au Ciel; — les autres, ceux qui descendent, ceux que j'appelle modernistes sociaux et les seuls que vise cette modeste étude, semblent avoir partie liée avec les socialistes pour ébranler, pour démolir, pour niveler le vieil édifice.

Consciemment ou non, ils partent en guerre avec les socialistes.

Contre la propriété individuelle;

Contre la hiérarchie des classes sociales;

Contre l'idéal surnaturel du christianisme.

Voici quelques traits, entre mille.

***

Que les socialistes de métier ameutent les masses par le fameux cri de l'envie : « La propriété, c'est le vol », à la bonne heure! ils restent dans leur rôle. Mais, que des catholiques, que des clercs fassent chorus avec eux, voilà qui déconcerte, quand on songe que le droit de propriété privée est un droit primordial réclamé par toutes les exigences de la nature humaine, et dont la méconnaissance amènerait inévitablement la ruine de la société elle-même.

De tous les droits de l'homme dont on parle à temps et à contretemps, n'est-ce pas l'un des plus sacrés?

Je me trouvais naguère dans la demeure d'un employé de houillère, au pays noir. Sa maison... était ravissante d'ordre, reluisante de propreté et, au salon du moins, confinait au luxe.

Cet honnête homme était un ancien ouvrier de fond : il avait commencé par abattre la veine; il avait travaillé ses quatorze heures par jour, en un temps où l'on ne gagnait qu'un franc soixante-quinze à ce labeur-là... Mais, rangé, sobre, économe, il avait fait des réserves; il avait acheté une action, puis deux, puis trois, et ainsi de suite. D'ouvrier de fond il était devenu ouvrier de jour, puis marqueur, puis, commis, puis comptable, puis chef d'administration. A l'heure où il me parlait, il avait soixante-cinq ans et sa fortune allait de deux cent cinquante à trois cent mille francs...

Eh bien! qu'est-ce que la richesse de cet homme? au premier coup d'œil, un peu d'or et quelques papiers à fond teinté liés en rouleau dans le tiroir d'un coffre... Cet or et ces papiers qu'est-ce que c'est en soi? Rien qu'une convention, un signe. La richesse de cet homme, c'est du travail! du travail accumulé, emmagasiné pendant cinquante ans et couché là sous l'étiquette de ces actions et de cette monnaie. L'or, le papier ne sont qu'une couverture : la chose qu'ils

couvrent, c'est la sueur de cet ouvrier pendant cinquante ans, c'est son sang brûlé, ses muscles usés, sa vie répandue; c'est lui-même enfin dans l'œuvre de son intelligence et de ses bras.

On a dit, un jour : « La propriété, c'est le vol ». Cet ouvrier peut répondre : Ma propriété, c'est moi! » Quelle est la concupiscence assez dépravée, assez abrutie, pour oser, en présence de cette fortune aussi personnelle que le sang, lever des yeux de convoitise : « à moi! »

S'il y a un droit de propriété évident, incontestable, supérieur à toutes les discussions et à tous les sophismes, un droit devant lequel tout homme, à moins de renoncer au bon sens, doit s'incliner. C'est bien celui-là!

Or, de même que cet homme a transmis à ses enfants son sang et sa chair; de même, l'heure venue, il leur transmettra sa fortune, le fruit de son sang et de sa chair.

Nul ne peut préjuger de l'avenir, mais il est évident que si dans cette famille sont conservées les traditions paternelles d'ordre, de travail, d'économie, de modération dans les désirs, de prudence dans les entreprises; si, ni l'orgueil ni la paresse ne viennent jeter en travers leur folie et leur fainéantise, cette petite fortune va grandir encore, et il ne faudra pas attendre trois générations pour que l'ouvrier ait fait souche de gros propriétaires.

Si, maintenant, de ces descendants heureux, on demande encore : Leur fortune, qu'est-ce que c'est? du travail, du travail accumulé de génération en génération et, sous la forme morte de l'or, vivant toujours et prêt à donner son fruit.

Ce qui se passe de nos jours s'est passé dans tous les temps. L'origine de toutes les fortunes légitimes... est le travail : travail des bras ou travail de l'intelligence; travail de la mine ou travail de l'industrie, mais travail toujours... « Tu ne prendras pas le bien d'autrui». Pourquoi? parce que ce bien, c'est son travail et son sang... c'est lui-même » (1).

On ne saurait mieux dire ni parler de la propriété en termes plus saisissants et plus pittoresques.

Or, il faut bien le redire, il est des catholiques, — tels l'abbé Naudet, Marc Sangnier et autres sillonnistes, qui n'ont pas compris ou du moins pas accepté ces raisonnements du bon sens.

Il y a quelques années, — juin 1907 — M. l'abbé Naudet prêchait le mois du Sacré-Cœur dans une des grandes églises paroissiales de Clermont. Dès les premiers jours il se lança dans les plus hautes questions sociales, avec une hardiesse telle qu'on se di-

1. P. van Tricht, S. J., *Conférences*, VII, 126.

sait, en ville : « Venez-vous ce soir entendre le socialiste? » Et c'était bien, en effet, le tribun du socialisme. A l'entendre, le pauvre, le travailleur n'a que des droits et pas un devoir; le riche, avec son or, n'a que des vices et pas un noble sentiment, alors même qu'il donne à pleines mains et qu'il se donne lui-même, — comme les nobles victimes du Bazar de la Charité qui, au dire de l'abbé, faisaient le bien uniquement par ostentation ou snobisme.

Presque toute la station fut une sorte de surenchère. Là où les socialistes promettent — pour demain! — une maison confortable, M. Naudet promet un château; là où les socialistes promettent un château, M. Naudet promet un palais... un vrai paradis terrestre!

N'alla-t-il pas jusqu'à dire, un jour, presque textuellement « que le propriétaire qui enclôt d'un mur son bosquet ou son parc commet une sorte de crime, parce que le peuple ne pourra pas s'y asseoir à l'ombre des arbres du bon Dieu? » — comme si, ami lecteur, vous vous rendiez coupable en fermant votre porte, le soir, au risque d'empêcher le passant d'entrer et de l'exposer à passer la nuit à la belle étoile.

Ces prédications étranges produisirent un certain émoi : les meilleurs fidèles n'y venaient plus; quelques prêtres, — deux au moins — protestèrent par écrit devant l'Evêque; un commandant sortit une fois de l'église avec les membres de sa famille, au bon milieu de la conférence en articulant à mi-voix une protestation toute militaire... Enfin, le curé de la paroisse crut devoir intervenir pour conjurer ou calmer l'orage.

Dans un numéro supplémentaire de son *Bulletin paroissial*, il publia un article sous ce titre : *Faut-il assister aux Conférences religieuses?*

Après avoir répondu aux quatre objections : — Je n'ai que ce moment à passer en famille; — Les heures ne me conviennent pas; — Notre magasin n'est pas fermé à l'heure du sermon; — Il y a trop de prédications, — l'auteur du manifeste en vient à l'objection principale qui vise le prédicateur lui-même. Je transcris mot pour mot : le morceau en vaut la peine.

— « Mais le prédicateur, quelque talent qu'il ait et bien qu'il ait été entendu avec faveur dans les plus illustres cathédrales, qu'il ait été honoré de nombreux suffrages d'évêques, qu'il ait un talent et un zèle incontestable, dit des choses qui ne me plaisent pas, émet des opinions qui ne m'agréent pas ».

« Mon frère, écoute.

» Tu es catholique. Tu dois donc savoir que la doctrine des prêtres catholiques relève du seul jugement des Evêques et du Pontife romain. Sois en paix : si la témérité d'un homme fait subir quel-

que atteinte à cette vérité, ils la vengeront, ils la défendront, ils la sauveront; leur grande voix éclatera avec des accents qui confondront l'erreur. Mais il ne nous appartient pas, à nous, d'usurper le mandat de nos pasteurs et de soumettre au contrôle de notre jugement, alors que nous sommes sans mission et trop souvent sans lumières, le ministère sacré.

» Catholique, tu dois aussi te souvenir que ta foi ne doit pas être un étau pour étreindre et pour étouffer l'esprit humain. Il y a des vérités définies et qui forment l'objet de notre croyance, et il y a des opinions libres. Ne sois pas prompt à oublier le vieil adage chrétien : *In dubiis libertas,* dans les choses douteuses, à tous la liberté. — Que personne ne touche à ma foi, pour laquelle je donnerais mon sang, ma conscience l'exige; mais que je n'aille pas faire des articles du *Credo* d'opinions discutables et libres, livrées par l'Eglise à la controverse! Prédicateur, tu formules une thèse et tu crois devoir prendre parti pour telle opinion contre telle autre? Va, c'est ton droit, de même que le mien, en des questions abandonnées par l'Eglise à la libre discussion de tous, est de ne pas me ranger à ton sentiment et de garder le mien que je crois appuyé sur de bonnes raisons; mais je n'aurai pas l'intelligence assez étroite et assez tyrannique pour vouloir que tu adoptes mon idée ou que tu ajoutes cette idée humaine au symbole catholique.

» Notre foi laisse très vaste, immense et tout ouvert le champ des opinions libres. Nous savons que saint Pierre et saint Paul, saint Augustin et saint Jérôme, Bossuet et Fénelon, discutèrent, et non pas sans vigueur, sur des questions douteuses; dirons-nous qu'ils cessèrent pour cela, les uns ou les autres, d'être de vrais catholiques? L'intransigeance absolue sur les points définis et qui appartiennent à notre foi, une très grande largeur d'esprit et une entière tolérance pour tout le reste, sont les notes caractéristiques d'une mentalité éclairée et vraiment catholique.

» Ah! nous nous divisons bien trop, nous baptisés, pour des questions très secondaires et souvent pour des subtilités, alors qu'il nous faudrait nous serrer les coudes et marcher ensemble à la défense du seul drapeau que nous ayons : la croix de Jésus-Christ, de la seule doctrine que nous professions : le *Credo.*

» Peu importe que ce *Credo* soit annoncé au monde par un pape plus tolérant ou par un pape moins tolérant, par un prêtre plus indulgent que sévère, ou plus sévère qu'indulgent : dès lors que c'est un prêtre catholique, dès lors que c'est le pape, je trouve sur ses lèvres mon *Credo,* la vérité divine, je l'accepte et je l'applaudis, indifférent à la question de savoir si le vêtement dont on l'habille est d'une coupe qui m'est agréable ou non, d'une mode moderne ou surannée, et nullement désireux de répéter cette vieille parole : *Dic nobis pla-*

centia, homme de Dieu, dis-nous des choses qui nous fassent plaisir ».

Que de réflexions suggère et mériterait ce long plaidoyer, presque aussi étrange que les Conférences de M. Naudet dont il prend la défense! — Depuis quand les bergers, — voire les brebis à leur manière, — n'ont-ils plus le droit et le devoir de crier au loup? Depuis quand une doctrine n'est-elle hétérodoxe ou dangereuse qu'après sa condamnation par l'Evêque ou par le Pape? Singulière et mince consolation, en vérité, que de dire au malade : Achetez donc les drogues du pharmacien d'en face! Il se peut qu'il vous empoisonne; mais s'il le fait, tenez-vous tranquille : il y a des juges à Berlin et l'apothicaire aura son compte! Et puis, ce dithyrambe en l'honneur de la largeur d'esprit, de la tolérance, du libéralisme! Et cette insistance à limiter le *Credo* catholique aux seules vérités définies, pour ranger toutes les autres dans le champ des opinions libres! Et ce *Credo* qu'on affecte de trouver aussi bien sur les lèvres parfois trop faillibles, hélas! du simple prêtre, que sur les lèvres du Pape toujours infaillible quand il enseigne lui-même! Et cette entorse donnée au sens de « cette vieille parole : *Dic nobis placentia!* » Car, après tout, si les fidèles n'ont pas le droit de crier : Homme de Dieu, dis-nous des choses qui nous fassent plaisir! ils ont bien au moins le droit d'exiger que l'homme de Dieu ne leur enseigne pas des erreurs manifestes, *Dic nobis recta!*

On n'a jamais trop de lumières, même en Auvergne. Pendant que l'abbé Naudet prêchait « sa bonne doctrine » à l'église, Marc Sangnier vint la prêcher au Théâtre, le 16 juin 1907, dans une sorte de congrès d'un jour.

Lui aussi, devant ses très nombreux auditeurs, quoique moins crûment ou moins franchement, il fit bon marché de la propriété individuelle. Si bien que le lendemain un journal local pouvait dire, sans se départir d'une certaine courtoisie bienveillante : « Quand Marc Sangnier a achevé sa conférence, un des contradicteurs, M. Girod, professeur de philosophie au Lycée de Clermont, lui pose enfin cette question catégorique : « Etes-vous ou n'êtes-vous pas socialiste? Admettez-vous, oui ou non, la légitimité de la propriété individuelle? »

« Nous devons à la vérité de reconnaître qu'à cette question si nettement posée, et sans doute quelque peu embarrassante pour lui, Marc Sangnier n'a fait aucune réponse précise. Il a dit une fois de plus qu'il considérait la société actuelle comme mal organisée, que la transformation n'en saurait être faite seulement par l'Etat, mais par les ouvriers eux-mêmes » (1).

« La société actuelle est mal organisée ». Tel est le grief com-

1. L'*Avenir du Puy-de-Dôme*, 17 juin 1907.

mun de tous les modernistes sociaux, et, pour ainsi dire, leur cri de guerre. La société actuelle est mal organisée, donc il faut la reconstituer de toutes pièces, non seulement par une répartition plus équitable de la richesse, mais encore par le nivellement général des classes sociales dans l'égalitarisme.

Presque dès les premiers jours de son pontificat, dans un des premiers actes de son suprême magistère, Pie X eut à cœur d'avertir solennellement les hommes d'œuvres et de les mettre en garde contre des théories qui trop souvent voisinent de près avec les théories mêmes du socialisme.

« La société humaine, disait le pontife, la société humaine telle que Dieu l'a établie est composée d'éléments inégaux.. les rendre tous égaux est impossible et serait la destruction de la société elle-même... L'égalité des divers membres de la Société consiste uniquement en ce que tous les hommes tirent leur origine de Dieu leur créateur, qu'ils ont été rachetés par Jésus-Christ et qu'ils doivent, d'après la mesure exacte de leurs mérites et de leurs démérites, être jugés. récompensés ou punis par Dieu... En conséquence, il est conforme à l'ordre établi par Dieu qu'il y ait dans la société humaine des princes et des sujets, des patrons et des prolétaires, des riches et des pauvres, des savants et des ignorants, des nobles et des plébéiens, qui, tous unis par un lien d'amour, doivent s'aider réciproquement à atteindre leur fin dernière dans le ciel, et sur la terre leur bien-être matériel et moral » (1).

Et le pape concluait par ce très grave avertissement : « Enfin, que les écrivains catholiques, en soutenant la cause des prolétaires et des pauvres, se gardent d'employer un langage qui puisse inspirer au peuple de l'aversion pour les classes supérieures de la société. Qu'ils ne parlent pas de revendication et de justice, lorsqu'il s'agit de pure charité.. »

Combien parlent et agissent à l'encontre de ces sages recommandations!

Ne les oubliait-il pas, Marc Sangnier, quand il disait, dans sa conférence du théâtre de Clermont : « Au point de vue économique le *Sillon* veut que l'ouvrier ne reste point l'aide inconscient de la machine; il veut qu'il ait sa part dans la direction du travail. Pour cela, les ouvriers doivent s'unir, former des syndicats, des coopératives indispensables à la création de la société future. Le régime du patronat et du salariat ne paraît pas, en effet, aux sillonnistes une organisation nécessaire et éternelle; sa disparition est probable, tôt ou tard, comme ont successivement disparu l'esclavage, puis le servage.. » (2).

1. Pie X, *Motu proprio*, 18 décembre, 1903.

2. L'*Avenir du Puy-de-Dôme*, 17 juin 1910.

Marc Sangnier alla si loin dans ses doléances prolétariennes, que, vers la fin de la réunion un socialiste militant s'écria : « Je me tourne vers les adeptes du *Sillon* qui rêvent de catholicisme libéral, et je leur dis : Continuez à répandre, à semer cette idée de l'iniquité sociale actuelle. Vous éveillerez ainsi dans les âmes l'idée de la justice et de la révolution, et nous n'aurons pas d'auxiliaires plus précieux que vous » (1).

N'oubliait-il pas également les instructions de Pie X, le vénérable évêque qui écrivait, un an plus tard, — 11 juin 1908 — aux organisateurs de la « semaine sociale » de Marseille : ... « En présence des complications qu'ont introduites — dans la question sociale et la question du travail, — les conditions modernes du machinisme et du capitalisme, ce ne sera pas trop de tout le savoir et de toute la foi de vos distingués collaborateurs pour donner enfin droit de cité parmi nous aux principes de liberté et de charité qui doivent, dans un société chrétienne, remplacer l'antique loi païenne de l'esclavage et celle, *moins ancienne, mais presque aussi barbare, de l'offre et de la demande.*

« Ce sera l'honneur de la « Chronique du Sud-Est » d'avoir fait beaucoup, à la suite de Léon XIII, pour faire comprendre et admettre par nos contemporains ce progrès que nous appporte l'Evangile, et que repoussent seuls les adversaires systématiques de cette divine Loi ».

Qu'est-ce à dire ? Peut-on croire vraiment, pour peu qu'on lise l'histoire de l'Eglise, que les principes de liberté — vraie — et de charité n'aient encore jamais eu droit de cité nulle part dans la société chrétienne, après vingt siècles d'Evangile ? N'est-ce pas forcer un peu la note que de prêter à la « Chronique du Sud-Est » une bonne part des clairvoyances du pape, et aux « semaines sociales » les lumières d'un Concile œcuménique ? A vrai dire, il leur en faudra beaucoup pour trouver le moyen de remplacer « la loi barbare de l'offre et de la demande ! »

Le producteur offre ses produits au consommateur qui les demande, le commerçant sa marchandise à l'acheteur, l'écrivain sa prose au lecteur, l'ouvrier son travail à qui en a besoin... où est le mal ? où est la barbarie, si les produits, si la marchandise, si la prose, si le travail offerts reçoivent une rémunération équitable ? La barbarie ne se trouverait-elle pas plutôt dans le collectivisme égalitaire où personne n'offrirait plus rien, parce que personne ne voudrait plus travailler ?

Trop souvent, dans ces questions extrêmement complexes, la plume trahit la pensée. Autrement il faudrait reconnaître que cette pen-

1. *Id.*, *ibid.*

sée n'est pas toujours conforme à la pensée du pape, et que maints catholiques, même parmi les clercs, manquent invariablement le coche de Rome, parce qu'ils recherchent les véhicules plus perfectionnés ou plus modernes. Ne fut-ce pas l'histoire d'un grand nombre, quand il s'agissait ou de l'infaillibilité du pontife romain, ou de l'américanisme, ou des rêves scolaires de Marie du Sacré-Cœur, ou des associations cultuelles, ou de la résistance aux inventaires, ou du modernisme doctrinal, ou des questions sociales agitées par le *Sillon*, ou enfin — hier encore — de la première communion des petits enfants?

On a dit de Louis Veuillot qu'il avait le sens catholique, le sens romain, au point de participer de quelque façon au privilège de l'infaillibilité religieuse : on voudrait rencontrer ce privilège chez tous les croyants.

***

Au demeurant, et pour en revenir aux questions sociales, pas n'est besoin d'amener les masses populaires ni d'exciter leur envie, encore moins d'amorcer leurs convoitises égalitaires! Il y a beau temps qu'elles se répètent à elles-mêmes, de génération en génération, ce que se disaient déjà, au temps de Savonarole, les habitants de Florence, partisans d'un certain impôt progressif, la *Decima scalata* : « Notre pays est comme une pièce de drap qui pourrait fournir à tous les citoyens des manteaux convenables; mais le drap est si mal réparti que certaines personnes ont un manteau dans lequel elles s'enveloppent trois fois et qui est pourvu d'une longue queue traînant à terre, tandis qu'il ne reste pas même assez d'étoffe à d'autres pour se faire une veste » (1).

Eh oui! par suite de la déchéance originelle, l'homme trouve toujours trop chiche sa part de toutes choses, trop mesurée sa place au soleil. Au lieu de faire effort, dans les limites de l'ordre divin, pour se hausser jusqu'à ceux qui lui semblent plus grands que lui, il cherche, par tous moyens, à les abaisser à son propre niveau. Un jour, durant la Révolution, le club « la Commune de Paris » ne s'avisa-t-il pas de décréter la démolition de tous les clochers de France, « parce que, disait Hébert, leurs flèches blessent l'égalité! »

Aussi bien, pourquoi le passé nous a-t-il légué ces flèches aériennes? pourquoi a-t-il élevé sur un piédestal certaines familles ou certaines individualités? Pourquoi tous les hommes ne sont-ils pas de même taille?

« Le principe générateur de la démocratie, disait récemment M. l'abbé Dubois dans la *Revue du Clergé français*, c'est la notion de la personne humaine, l'idée que l'homme vaut par lui-même, en tant qu'homme, indépendamment de sa nationalité, de sa condition, de

1. Villari, *Jérôme Savonarole*, II, 148.

sa naissance ou de sa fortune, c'est-à-dire de toutes les circonstances extérieures. Or, cette idée est authentiquement chrétienne ». — Elle est non moins authentiquement fausse !

« Sans doute, répondait Mgr Delassus (1), tout homme a sa valeur comme homme. L'erreur démocratique est de ne tenir compte dans la société que de cette valeur et de ne point faire état de ce qui vient s'y ajouter : le supplément de dignité que donne à l'individu l'éducation (educere), qu'opèrent en lui les traditions de ses ancêtres, le rang auquel sa famille s'est élevée, par les vertus qu'ont pratiquées les générations dont il est sorti, la noblesse de la nation à laquelle il appartient, — l'erreur, en un mot, est de ne vouloir dans l'individu aucune distinction sociale, de ne lui reconnaître d'autres droits que les *Droits de l'homme*, et de faire ainsi passer sur tous le niveau égalitaire ».

Voilà comment les modernistes sociaux vont au peuple. — Dans leur démocratisme à outrance ils se laissent entraîner par le courant populaire, sans chercher jamais à le remonter, jusqu'à ce qu'ils glissent insensiblement et sans le savoir dans les bas-fonds du socialisme. Chemin faisant, dans leurs écrits, dans leurs discours, dans leurs gestes, ils abandonnent à vau-l'eau les principes les plus essentiels de propriété, de hiérarchie des classes... Ils démocratisent tout et toujours; ils démocratisent l'Evangile et le Christ lui-même ! Car ils veulent donner au peuple une autre mentalité religieuse, une autre conscience, un autre idéal.

C'est un des reproches que leur adresse le Pape :

« La vérité est que les chefs du *Sillon* se proclament des idéalistes irréductibles; qu'ils prétendent relever les classes laborieuses en relevant d'abord la conscience humaine; qu'ils ont une doctrine sociale et des principes philosophiques et religieux pour reconstruire la société sur un plan nouveau; qu'ils ont une conception spéciale de la dignité humaine, de la liberté, de la justice et de la fraternité; et que, pour justifier leurs rêves sociaux, ils en appellent à l'Evangile interprété à leur manière, et, ce qui est plus grave encore, à un Christ défiguré et diminué... » (2).

Le clairvoyant Pontife ajoute :

« Dès que l'on aborde la question sociale, il est de mode dans certains milieux d'écarter d'abord la divinité de Jésus-Christ, et puis de ne parler que de sa souveraine mansuétude, de sa compassion pour toutes les misères humaines, de ses pressantes exhortations à l'amour du prochain et à la fraternité. Certes, Jésus nous a aimés d'un amour immense, infini ! et il est venu sur terre souffrir et mou-

1. *Semaine religieuse*, de Cambrai, 5 nov. 1910.

2. Pie X, Lettre aux Evêques sur le *Sillon*.

rir pour que, réunis autour de lui, dans la justice et l'amour, animés des mêmes sentiments de charité mutuelle, tous les hommes vivent dans la paix et le bonheur. Mais, à la réalisation de ce bonheur temporel et éternel, il a mis, avec une souveraine autorité, la condition que l'on fasse partie de son troupeau, que l'on accepte sa doctrine, que l'on pratique la vertu et qu'on se laisse enseigner et guider par Pierre et ses successeurs. Puis, si Jésus a été bon pour les égarés et les pécheurs, — il n'a pas respecté leurs convictions erronées, quelque sincères qu'elles parussent; il les a tous aimés pour les instruire, les convertir et les sauver. S'il a appelé à lui pour les soulager ceux qui peinent et qui souffrent, ce n'a pas été pour leur inspirer le sentiment d'une dignité indépendante et rebelle à l'obéissance. Si son Cœur débordait de mansuétude pour les âmes de bonne volonté, il a su également s'armer d'une sainte indignation contre les profanateurs de la maison de Dieu, contre les misérables qui scandalisent les petits, contre les autorités qui accablent le peuple sous le poids de lourds fardeaux sans y mettre le doigt pour les soulever. Il a été aussi fort que doux; il a grondé, menacé, châtié, sachant et nous enseignant que souvent la crainte est le commencement de la sagesse et qu'il convient parfois de couper un membre pour sauver le corps. Enfin, il n'a pas annoncé pour la société future le règne d'une félicité idéale, d'où la souffrance serait bannie; mais par ses leçons et ses exemples, il a tracé le chemin du bonheur possible sur terre et du bonheur parfait au ciel : la voie royale de la Croix. Ce sont là des enseignements qu'on aurait tort d'appliquer seulement à la vie individuelle en vue du salut éternel; ce sont des enseignements éminemment sociaux, et ils nous montrent en Notre-Seigneur Jésus-Christ autre chose qu'un humanitarisme sans consistance et sans autorité ».

A la suite de ces graves paroles qui projettent une si vive lumière sur cette trop pâle étude, me sera-t-il permis de faire encore une simple réflexion finale? C'est que les modernistes sociaux, — presque tous, — dans leurs étapes toujours descendantes, présentent invariablement au peuple comme idéal de gouvernement, pour leur société future, la république! Avec elle, ils vivent en coquetteries évidentes. — En cela, d'ailleurs, ils restent conséquents avec eux-mêmes: la république n'est-elle pas de leur Ecole et ne professe-t-elle pas les mêmes doctrines? N'a-t-elle pas proclamé les droits de l'homme à l'encontre et au détriment des droits de Dieu? N'a-t-elle pas inscrit sur toutes nos murailles les trois mots quasi évangéliques : Liberté, Egalité, Fraternité? N'a-t-elle pas, du moins pour autant qu'elle le pouvait, démoli les clochers?

Dieu leur pardonne! Mais quel pauvre idéal! La république impie, athée, sectaire, vivant de persécution et de haine, mâtinée de jui-

verie et de protestantisme, les mains pleines de sang et de rapines, en un mot : hideux souillon dont personne au monde ne saurait faire la toilette! Et c'est l'idéal qu'on prêche aux foules en leur annonçant les délices de l'ère nouvelle!

Malgré soi, on songe à Lady Macbeth de Shakespeare regardant sa main rouge de sang et prononçant ces sombres paroles : « Va-t-en, maudite tache, va-t-en!... Ah! qui aurait cru que ce vieillard eût tant de sang! Quoi! mes mains ne seront jamais propres? Il y a toujours là une odeur de sang! et tous les parfums de l'Arabie ne parviendraient pas à la faire disparaître! »

Eh non!

« La mer y passerait sans laver la souillure,
Car l'abîme est immense et la tache est au fond! »

(A suivre). LOUIS-PAUL DE CASTEGENS.

UNE LEÇON DU LIVRE DE MADAME J. ADAM

Les relations intimes des chefs du *Kulturkampf* allemand et des politiciens sectaires de notre république maçonnique apparaissent, magistralement évoquées, dans un livre récent qui a déjà donné lieu à de nombreuses controverses. Le grand homme en baudruche dont le monument, au geste emphatique dépare, de façon si disgracieuse, la place du Carrousel, y est pris sur le fait de mensonge et d'indigne trahison de ces sentiments patriotiques auxquels il a dû sa popularité.

L'ouvrage de Mme Juliette Adam : *Après l'abandon de la revanche,* où il y aurait à relever sans doute bien des réflexions de puérile vanité politique ou de prétentieuse coquetterie, a du moins le tardif mérite de placer sous leur vrai jour les fantoches d'hier et les odieux pantins d'aujourd'hui.

Quand on a parcouru ses pages attristantes, il devient évident que notre république persécutrice est bien la fille de ce protestantisme prussien qui hait à la fois notre culture catholique et notre mentalité latine. Bismarck remporta une seconde et plus terrible victoire sur la malheureuse France, en lui imposant, par sa diplomatie personnelle, un régime déshonorant qui profanait son passé et compromettait, par l'irréligion et la corruption, son relèvement dans l'avenir. Avec le sens averti d'un ennemi acharné, le Chancelier de fer avait deviné que, chez nous, République et impiété marcheraient de pair, et, qu'avec un tel régime, il n'avait pas à redouter le relèvement possible de notre pauvre pays.

Mme Adam cite dans son livre (1) une lettre bien convaincante à cet égard, à elle adressée (2) par un architecte de Reims, M. Gosset, sur la haine que Bismarck professait à l'égard du catholicisme : « Dans l'ivresse du triomphe, en passant à Reims le 6 novembre 1870, M. de Bismarck a dévoilé à deux personnes, dont l'une vit encore, M. Verlé, député, ses plans d'avenir. « *La force du catholicisme,* a-t-il dit, *est en France;* si nous pouvons l'en extirper, *nous serons maîtres des Latins.* »

En dépit d'une éducation nettement hostile aux idées religieuses, et placée dans un milieu politique aussi peu favorable que possible à une modification de sa mentalité dans le sens des principes traditionnels qui ont fait la grandeur de notre pays, l'amie de Gambetta en vint, par le fait seul de son patriotisme sincère, à entrevoir quelque chose de la vérité. Elle s'écarta insensiblement de son idole, à mesure qu'elle se convainquit davantage du rôle affecté que Gambetta continuait à jouer devant l'opinion, en flattant le désir de revanche des foules, tandis qu'il flirtait par mesquine vanité de prétendu profond politique, avec le démon prussien, aussi ennemi de la France que de la religion romaine! Elle comprenait, en somme, que sa République si longtemps rêvée, maintenant qu'elle la voyait à l'œuvre, était néfaste au pays, dans la mesure même où elle persécutait le catholicisme, et que l'idée de patrie subissait les mêmes atteintes que l'idée religieuse.

« J'étais de plus en plus hantée, dit-elle (3), par la conviction que le détachement de l'idée de revanche chez nos amis était une raison de leur haine du catholicisme, et mille rapports nouveaux de certaines idées entre elles, m'assaillaient.

» Je songeais que la France catholique avait, durant des siècles, éte superbement patriote, que Dieu et le roi, Dieu et la patrie, se tenaient peut-être plus étroitement que je ne l'avais cru jusque-là. Je me disais *que la République ne pouvait être patriote que si elle était respectueuse des conditions religieuses* comme en Amérique, comme en Suisse, et que la République persécutrice de la religion catholique ne devait plus être patriote... *Ne donnant pas la revanche, elle donnait logiquement du prêtre à manger.*

» Gambetta, qu'on accusait de ne pas réaliser le programme de Belleville, et qui avait plus d'une fois souri de l'accusation, commençait à le réaliser de la façon la plus dangereuse. La séparation de l'Eglise et de l'Etat, non seulement s'annonçait par la spoliation de l'Eglise, mais *ceux qui la tyrannisaient adjuraient le Souverain Pontife d'ordonner à ses ouailles l'acceptation de la République avec ses menaces.*

1. *Après l'abandon de la revanche*, p. 396.
2. 5 janvier 1908.
3. Mme Juliette Adam. *Après l'abandon de la revanche*, p. 380.

» Le but de la désorganisation de l'Eglise était poursuivi de façon flagrante. »

Combien de fois les apôtres acharnés du *Ralliement* ne nous ont-ils pas accusé de ne pas comprendre notre devoir religieux, quand nous formulions de timides observations sur les prétendus avantages d'une entente dont toutes les conséquences nous étaient funestes? Nous voyions nos chefs faire à l'Etat toutes les concessions, tolérer toutes les hontes, accepter tous les mépris, se laisser imposer des pasteurs douteux, et nos persécuteurs les plus acharnés se tournaient ensuite vers le Souverain Pontife pour requérir son appui et solliciter ses foudres contre les infortunés qui ne trouvaient pas que tout était pour le mieux dans la meilleure des Républiques!

En vain prétendions-nous que les vrais intérêts de la religion auraient mieux été sauvegardés par une diplomatie plus ferme, par des résistances plus audacieuses, par une lutte plus virile. Au lieu d'un Windhorst nous eûmes des A. de Mun et des Cochin, aussi, la République, loin d'aller à Canossa, renouvela par le voyage de M. Loubet à Rome, et par la dénonciation unilatérale du Concordat, le soufflet d'Anagni.

Qui aurait pu s'attendre à une telle faiblesse, à de si nombreuses abdications? Les sectaires eux-mêmes n'osaient espérer voir le chemin s'aplanir si aisément au-devant d'eux et, malgré leur audace, ils se demandaient parfois si l'opinion d'un pays en somme catholique, et non encore perverti jusqu'aux moelles par une presse corruptrice, une école athée et un système d'oppression systématique et d'odieuses délations, ne se révolterait pas.

Mme Adam rappelait à Gambetta, à la suite d'un grand dîner chez E. de Girardin, en octobre 1879, que le *Kulturkampf* avait trop mal réussi à Bismarck pour le recommencer en France. « Il est allé à Canossa, lui disait-elle (1), et vous devriez lâcher Ferry, comme Bismarck a lâché Falk. Les lois de Mai et les lois Ferry sont sorties des mêmes conceptions, et, si un Bismarck a cédé à l'Eglise de Rome avec le nombre restreint de catholiques qu'il y a en Prusse, pourquoi ne céderiez-vous pas en France, où il y en a trente-huit millions?

» *Le pape vient à nous*, me dit Gambetta.

» Stupéfaite, j'ajoute : Admettons, ce que je ne crois pas. Mais pourrez-vous vous arrêter dans votre lutte contre l'Eglise, quand vous aurez laissé faire la trouée aux radicaux-socialistes? Croyez-vous arrêter Brisson et Clémenceau?... »

Les infernales combinaisons du Niçois, inspiré par Bismarck, et secondé par les Paul Bert, les Ferry, les Brisson, eurent pour complices les concours de tous les catholiques libéraux. Le jour où leurs conseils, leurs ruses et leur pernicieuse obstination eurent vraiment

1. *Après l'abandon de la revanche*, p. 422.

amené le Pape à la République, tout était prêt pour la rupture entre notre pauvre pays et Rome.

Heureusement, Dieu veillait, et, au prix de sacrifices immenses, l'honneur de l'Eglise demeura sauf.

On se demande si les révélations de Mme Adam n'auraient pas eu plus de mérite à éclater il y a vingt ans, dix ans, même, dans un généreux élan d'indignation, alors qu'elles auraient pu servir à éclairer les esprits et à permettre aux égarés de se reprendre?

Elle eût sans doute prêché dans le désert. Arrivés au point où nous sommes parvenus, instruits par l'expérience de ces dernières années et surtout par les lumineux enseignements de Notre Saint-Père Pie X, il demeure tant d'aveugles volontaires qui n'ont pas encore entrevu le plan infernal de la Franc-Maçonnerie et qui seraient heureux, à quelque prix que ce soit, de tendre encore les mains vers l'impossible conciliation, rêve toujours caressé des libéraux!...

G. P.

A l'appui de l'article de notre collaborateur, si éloquent dans sa concision, nous citerons une lettre écrite à Bismarck, le 23 décembre 1877, par son agent Henckel de Donnesmarck. Elle n'est pas seulement écrasante pour la mémoire de Gambetta. Elle l'est aussi pour la politique catholique de conciliation à outrance dont on nous a fait un crime de dénoncer l'illusion et la duperie. C'est un document dont le P. Lecanuet aurait peut-être tiré un parti heureux dans son *Histoire de l'Eglise de France sous la Troisième République*.

... Avant-hier, Gambetta m'a fait faire une communication « par une occasion sûre ». Il m'a rappelé qu'au milieu de novembre je lui avais exprimé mon opinion personnelle sur ce point : que le chancelier ne croirait jamais à la sincérité du gouvernement français à l'égard de l'Allemagne, aussi longtemps que sa politique extérieure serait dans les mains cléricales et *Gontaut, ambassadeur à Berlin*. Gambetta m'avait alors répondu que, à la fin de l'année, ces difficultés n'existeraient plus. *Or, le choix d'un protestant* (Waddington) *pour le ministère des affaires étrangères*, et le remplacement de Gontaut par Saint-Vallier, *qui a été désigné par le prince de Hohenlohe comme une personnalité agréable et sympathique à l'Allemagne*, ces deux nominations survenues dans l'intervalle avaient manifesté du désir de la France d'entrer en bons rapports avec l'Allemagne. Gambetta demandait donc si, en échange, on ne pouvait espérer un témoignage de sympathie officielle à l'égard de la France, par exemple, à propos de l'Exposition projetée, tout en maintenant la non participation de l'Allemagne à cette Exposition. Gambetta ajoutait qu'une communication de cette nature serait présentement la très bien venue pour le ministère.

Je lui ai répondu aujourd'hui qu'il ne m'appartient pas de décider sur des questions pareilles et qu'en tout cas *une attitude résolue contre Rome serait le plus sûr moyen d'arriver à un rapprochement ultérieur.*

A la fin du mois d'octobre, Votre Excellence a bien voulu me faire écrire par son fils que le fait d'entretenir des relations avec le « prussien » Bismarck pourrait nuire à Gambetta dans l'opinion de ses compatriotes. A ce

propos, je puis vous faire connaître que le prestige de Gambetta sur son parti est indiscuté et que le dictateur de Tours est resté l'autocrate des républicains.

Si vous voulez bien m'y autoriser, je prendrai sur moi de vous envoyer Gambetta à Varzin, et, naturellement, selon que vous jugerez à propos, publiquement ou secrètement.

Vous n'avez besoin que de faire un signe.

Le « père Joseph » du gouvernement actuel, l'homme sur qui repose la majorité parlementaire vous apportera, dans leur extension la plus large, l'empressement et le concours de la France, pour réaliser ce qu'il estime nécessaire à l'établissement de relations régulières et confiantes en Europe et à la solution de la crise industrielle et commerciale : *à savoir une politique commune de l'Allemagne et de la France contre Rome*, le rétablissement *d'un régime de confiance entre les deux pays*, une entente réciproque sur le budget de la guerre.

INFORMATIONS ET DOCUMENTS

IMAGERIE NÉO-GNOSTIQUE

Rarement, dans l'histoire du christianisme, l'enfer a livré à l'Eglise d'aussi furieux assauts qu'à l'époque présente; rarement, surtout, il avait poussé simultanément l'attaque avec autant de chances apparentes de succès de tous les côtés à la fois, excitant du dehors la conspiration presque universelle des puissances du monde, et, tout ensemble, suscitant de l'intérieur des conjurations plus redoutables encore.

La forme actuelle de cette conjuration intérieure en révèle le caractère satanique. Détruire l'Eglise ne serait pas assez; il faut, quand on lui aura ôté son Dieu, son Christ, ses dogmes, ses sacrements, qu'elle conserve son nom et une apparence de vie pour servir de temple à l'impiété et faire adorer le mal sous le nom du souverain Bien.

S'emparer de l'Eglise, voilà le vrai but de cette conspiration. *Non prævalebunt!* Mais le sort de tant d'âmes, qui est l'enjeu de la lutte, donne à celle-ci une tragique horreur.

Nous ne devons pas nous effrayer, mais nous appliquer de toutes nos forces à déjouer les embûches. Le tumulte et le tapage menés par l'ennemi ne sont pas ce qui nous le fait le plus craindre. C'est un signe de sa faiblesse. On a lu dans le dernier numéro l'annonce d'un congrès dit de modernistes qui doit se tenir cette année à Rome, où il s'agirait de nommer une sorte d'antipape. Les efforts secrets de propagande par la corruption et l'hypocrisie sont autrement à redouter que la puissance de celui-ci.

Je veux aujourd'hui signaler encore ces efforts qui tendent à séduire même les âmes pieuses et à leur insinuer le venin de l'erreur sans qu'elles y prennent garde. Ce sera un nouveau trait ajouté à notre récente histoire des *Infiltrations*.

Celui-ci a de particulier et de caractéristique que c'est une propagande par l'imagerie religieuse, moyen facile de tromper la bonne foi des simples.

L'inventeur, pour le dire tout de suite, n'est autre que M. Albert Jounet, bien connu des lecteurs de nos *Infiltrations,* qui se donnait, il y a quelques années, pour le chef des catholiques modernistes français, transformé aujourd'hui, ou plutôt se montrant sous un jour plus naturel et plus vrai, avec la qualité de chef du *christianisme ésotérique.*

L'image que je vais décrire, et dont plusieurs exemplaires sont entre mes mains, m'a été communiquée par un missionnaire qui en avait reçu deux cents, à titre gracieux, pour la propagande. Ce don lui venait d'un négociant catholique, fabricant d'ornements d'église à Marseille, qui, lui-même, en avait reçu un dépôt à cette fin. Elle porte la firme d'un éditeur catholique de Paris. Je ne nomme ni l'un ni l'autre, persuadé que leur bonne foi a été surprise.

Celle des fidèles pourrait l'être d'autant plus facilement qu'on lit au verso de l'image, au bas d'une prière à la Très Sainte Trinité, en faveur du Pape et de la hiérarchie, le permis d'imprimer de Mgr l'évêque de Fréjus, daté du 4 octobre 1906.

C'est, en effet, une image de dévotion à la Trinité, mais offrant un sens ésotérique qui, malgré des signes sensibles, doit échapper au commun des dévots pour lesquels, sans doute, on réserve de l'expliquer quand l'usage aura quelque peu consacré cette représentation. En réalité, elle glorifie la Trinité et l'unité néo-gnostiques, qui n'ont rien de commun avec le Dieu un dans sa nature et trine en personnes qu'adore notre foi catholique.

Les seules inscriptions qui entourent le triangle sacré, symbole du mystère, suffiraient pour en avertir. Elles portent au-dessus : « *Deo soli et Trinitatis uno* », et, au-dessous : « *per sanctissima corda Jesu et Mariæ* » : Au Dieu unique et un de la Trinité, par les très saints Cœurs de Jésus et de Marie.

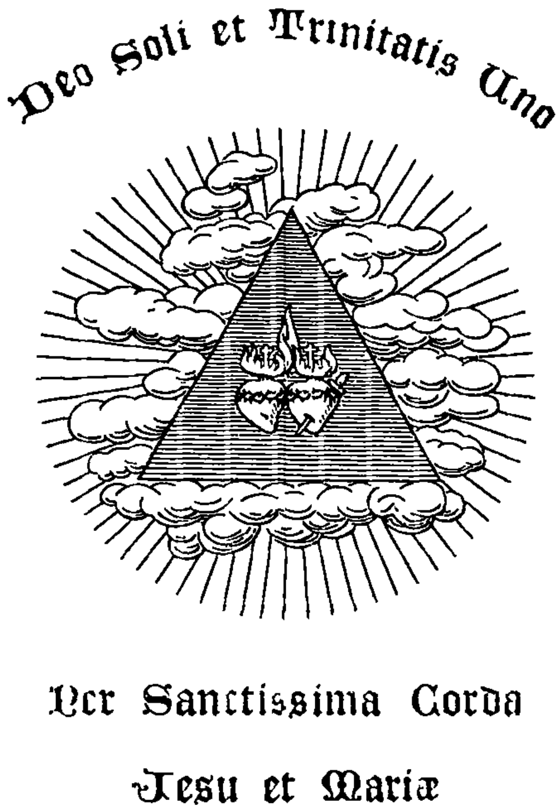
Je doute bien que l'éditeur ait soumis cette œuvre au visa épiscopal, et là serait sa faute, car cette rédaction est manifestement contraire aux règles de langage imposées par la théologie, quand il s'agit du plus grand mystère de la religion. Elles proscrivent toute formule qui supposerait la pluralité de nature ou exclurait celle des personnes dans la Trinité. Or, si cette expression très insolite « le Dieu de la Trinité » n'exclut pas assez clairement la pluralité de nature, cette autre « le Dieu unique de la Trinité » tombe certainement sous le second cas et ne peut être admise, parce qu'elle inclut l'unité de personne aussi bien que celle de nature.

Pour comprendre ce qui se cache sous cette formule aussi captieuse que bizarre, il faut se rappeler ce qu'est la Trinité ésotérique des néo-gnostiques, telle que M. Jounet l'enseignait au congrès de l'*Alliance spiritualiste* (1) et que la Gnose l'expose (2). Dieu est l'Etre un, unique, simple, infini; quand on dit qu'il y a en lui trois personnes, il faut entendre seulement trois aspects, trois déterminations de son activité, laquelle se déploie par le développement de sa nature ou

1. Les Infiltrations maçonniques, p. 72, 73.

2. L. c. p. 88.

de son unité androgyne, de la Première et de la Seconde Pensée du Père; et l'on va voir que cette image en introduit discrètement le symbole au sein même de la représentation de la Trinité. La brume d'or et de rayons diamantés dont l'emblème de la Trinité s'enveloppe ici est sans doute pour figurer les émanations qui se développent autour du divin Plérôme.



Cette autre expression « les très saints Cœurs de Jésus et de Marie », qui n'est pas moins insolite, pourrait n'être attribuée qu'à un manque involontaire de précision théologique. La foi catholique a toujours distingué, même par son langage, le culte d'adoration dû au Cœur de Jésus-Christ, en vertu de l'union hypostatique, et celui d'hyperdulie qu'elle rend à la Très Sainte Vierge, comme élevée au-dessus de toutes les créatures saintes, quoiqu'elle ne cesse pas d'appartenir à leur ordre. Elle dit pour conserver cette distinction : le Sacré-Cœur de Jésus et le saint Cœur de Marie.

Mais, ici, la confusion est voulue, d'autant que, pour les gnostiques, le Christ et sa divine Mère ne sont pas le Verbe incarné dans une nature humaine et la personne de la Vierge immaculée choisie pour être sa mère, mais plutôt de simples entités dont la nature divine est le prototype et qui se retrouvent dans son sein même.

Et c'est ce que notre image exprime en le dissimulant à moitié. Sur le fond d'or du triangle, au centre de ce symbole de la Trinité, sont, très légèrement dessinés en noir, d'un trait que l'œil discerne

à peine à première vue, deux cœurs entrelacés, également surmontés d'une croix au milieu des flammes qui s'en échappent, et, détail encore plus caractéristique, ces flammes se rejoignent et s'unissent au-dessus d'eux en une sorte de langue symbolisant évidemment l'unité androgyne au sein de Dieu.

Faites accepter de telles images par la dévotion populaire. Ce sera un enseignement muet dont l'explication lui sera utilement donnée un peu plus tard.

J'ai attribué à M. Jounet la paternité de cette parodie hypocrite et sacrilège, qui se couvre de l'orthodoxie des prières inscrites au verso de l'image, et dont la première est l'oraison de l'office de la Sainte Trinité.

Ce n'est pas sans de bonnes raisons. L'aveu des dépositaires serait déjà suffisant, et aussi de la commande faite par lui à celui de Marseille d'une bannière or et rouge de grande dimension, reproduisant cette image. Mais il a pris lui-même la peine de confirmer le fait.

Dans son numéro du 1er avril 1910, *La Revue* (ancienne « Revue des Revues ») contient un article signé Philippe de Néri (Madame Marylie Marcovitch) qui lui est consacré. C'est une interview de cet écrivain avec le chef du christianisme ésotérique. Celui-ci entretient son interlocuteur de ses projets de réformation du culte catholique et lui en révèle le procédé par un aveu qui donne toute l'explication de sa propagande par l'image : « Le christianisme ésotérique est tout entier dans la pensée profonde. Il peut, au besoin, se passer de temples et de signes, *même s'accommoder du culte officiel en y appliquant un sens secret* ».

Or, voici ce que raconte Philippe de Néri :

« Le Christianisme ésotérique ne compte encore que de modestes cénacles, mais la pensée de son chef va vers les temples de l'avenir. Ce sont bien ces mêmes belles églises qu'élevèrent des artistes pieux, mais certains symboles universels de l'occulte, qui traversèrent tous les âges et eurent leur place dans tous les temples, s'y mêleraient aux symboles chrétiens. Le savant Kabbaliste, qui vient de nous donner « la Clé du Zohar », ne saurait oublier l'occulte dans la réalisation, même hypothétique, de ses beaux rêves.

« Dans le vitrail central de son église, en arrière de l'autel et, le dominant, il voit resplendir le triangle d'or de la Trinité, environné de brumes d'or et de rayons diamantés. Au centre, pour un rappel plus précis de catholicisme, rayonneraient les cœurs associés de Jésus et de Marie. Au-dessus du triangle, l'inscription : *Deo soli et Trinitatis Uno ;* au-dessous : *per sanctissima Corda Jesu et Mariæ.* »

Le reste n'apprendrait rien au lecteur des *Infiltrations.* Je veux cependant, pour rafraîchir sa mémoire, citer cette page de l'entretien, qui lui montrera ce qu'est au juste, pour M. Jounet, imagier, la dévotion au très saint Cœur de Jésus égale à sa dévotion envers la Trinité.

Le christianisme ésotérique, m'explique Albert Jounet, est le christianisme accepté dans le principe de l'Homme-Dieu, mais avec cette différence qu'il appuie davantage sur son incarnation divine *dans l'humanité*. C'est l'application du mot de saint Paul : Il y a un rudiment du Christ en chacun de nous.

— Malgré l'autorité très orthodoxe du grand Apôtre des Gentils, cette définition sent un peu le fagot! Partout ailleurs elle m'apparaîtrait blasphématoire : ici, c'est à peine si elle me surprend. Elle illustre en quelque sorte, mes réflexions premières. Et, de nouveau, mes yeux se fixent sur le jeune Mage en qui, même physiquement, beaucoup du Christ semble s'être incarné.

— Le christianisme ésotérique, reprend Albert Jounet, fait prédominer l'intérieur sur l'extérieur, le fond sur la forme, le général sur le particulier, *l'éternel sur l'historique,* et, par conséquent, *le Christ éternel sur le Christ de l'histoire.*

Il va, comme l'Evangile de saint Jean, du Verbe au Christ et non pas du Christ au Verbe. Le Christ éternel est en quelque sorte plus accessible à l'homme que le Christ historique, parce qu'il est toujours à notre portée. Pour l'esprit populaire, il est vrai, un événement est plus certain qu'une idée; pour un affiné philosophique une idée est plus certaine qu'un événement lointain, *affirmé mais non contrôlable.*

— Ainsi, dis-je, le Christ éternel serait, pour vous, *une sorte de Christ-Humanité,* épars en chacun de nous et réalisable par nous; *un Christ-entité* dont le Christ Jésus aurait été *le symbole ou,* si j'ose dire, *la synthèse!*

— Précisément. Et remarquez ceci. Dans ce Christ éternel étaient déjà comprises — sous une forme ancienne, bien entendu, — des idées analogues aux idées modernes sur la conscience subliminale, sur l'hypothèse d'une unité entre toutes les consciences subliminales, et aussi d'une force générale subtile qui est comme le revêtement et l'accompagnement de cette conscience. Et cela explique beaucoup de paroles du Christ, qui paraissent d'abord orgueilleuses ou incompréhensibles. En un mot, dans le « Comment » des relations entre Dieu et l'homme dans l'Homme-Dieu, le Christianisme ésotérique voit des éléments inaperçus du Christianisme extérieur, et en accord avec la science psychique moderne.

O épaississement de ces esprits affinés! Les contradictions monstrueuses dans lesquelles ils tombent, et la chute d'une profondeur insondable dans laquelle ils entraîneraient cette Humanité qu'ils prétendent égaler à Dieu, sont le juste châtiment de l'orgueil que leur souffle le Père du mensonge, l'immortel ennemi de Dieu et de tous ses enfants.

E. B.

ÉPILOGUE

A la suite de certaines informations données par la presse sur les causes qui ont fait échouer le projet d'une grande manifestation religieuse pour fêter le centenaire de Montalembert, la « Semaine religieuse de Paris » a publié le communiqué que voici :

« Le centenaire de la naissance du comte Charles de Montalembert tombait le 15 avril 1910. Certains journaux ont prétendu que » Mgr l'archevêque de Paris n'en avait pas permis la célébration : » cette information est absolument inexacte. Sa Grandeur avait, au

» contraire, autorisé une solennité à la mémoire de l'illustre orateur » et avait promis de la célébrer, *en y mettant seulement pour condition qu'elle serait organisée avec le concours de notabilités catholiques* DE TOUTE NUANCE, *de manière à éviter, dans cette manifestation, ce qui aurait pu réveiller d'anciennes divisions. Cette condition ne s'étant pas réalisée, on a renoncé à la solennité projetée.* »

Cette note, en dégageant Mgr l'archevêque de Paris, réduit à néant les insinuations de la *Libre Parole* contre les intransigeants dont l'opposition aveugle aurait fait échouer ce projet. Elle met à découvert l'inanité du prétexte que celle-ci avait cru y trouver pour s'élever contre les « internonces » en des termes qu'on n'a point oubliés et exciter l'indignation contre ces intransigeants fanatiques. On se souvient que ce journal était même revenu sur ce sujet, en disant qu'il avait reçu des renseignements et des détails précis. C'est toujours la méthode de ces gens qui excellent dans l'art d'accuser sans nommer personne, afin de ne pas s'exposer à un démenti et d'influer impunément sur l'opinion.

Cette fois, le démenti, un démenti complet, vient d'où la *Libre Parole* ne l'attendait pas. Mais elle ne s'en embarrasse guère.

Le communiqué de l'archevêque établit clairement que le projet agréé par S. G. Mgr Amette, a échoué parce que la condition proposée par lui aux initiateurs n'a pas été remplie. C'est donc à ceux-ci qu'incombe la responsabilité. Qui sont-ils? Seraient-ce les internonces et les intransigeants? La *Libre Parole* ne le croira jamais, et que deviendraient alors ses accusations? C'étaient les catholiques libéraux. Pourquoi ont-ils préféré voir échouer leur projet, plutôt que d'y associer des catholiques de toute nuance? C'est que la manifestation, telle que l'entendait Mgr Amette, ne correspondait plus à leur dessein. Et cela justifie tout ce que nous avons écrit. Dira-t-on qu'ils ont fait ces démarches et qu'elles ont échoué devant l'opposition des irréductibles? Le directeur de l'*Univers*, qui aurait dû être un des premiers sollicités, a déjà répondu pour son compte qu'aucune invitation ne lui était venue. Est-ce que, si d'autres, priés, s'y étaient refusés, on n'aurait pas mis en avant et fait sonner bien haut ces refus?

Que restait-il à la *Libre Parole*, en reproduisant ce communiqué, que de se reconnaître mal informée? Mais elle n'a pas ces scrupules de loyauté. De nouveau, elle cherche des équivoques.

La *Semaine religieuse* de Paris publie la note suivante, relativement au centenaire de Montalembert.

Nous la reproduisons *in extenso* avec l'article qu'elle cite, puisque c'est un de nos *Billets du Matin* qui a provoqué l'incident.

On y verra que, contrairement à l'affirmation d'un de nos confrères, loin d'interdire la célébration du centenaire, Mgr l'archevêque de Paris, l'avait autorisée — au contraire, très volontiers.

Ce n'est donc pas de ce côté qu'il faut chercher la responsabilité. L'article des *Etudes* que cite la *Semaine religieuse* les laisse suffisamment deviner, encore qu'elle les voile d'une excuse d'opportunité.

La « Semaine religieuse », on l'a vu, ne voile rien du tout, elle constate un fait.

Quant à l'article du P. Léonce de Grandmaison, directeur des *Etudes*, reproduit par celle-ci, il fait comprendre les motifs qui pouvaient s'opposer à l'opportunité du projet, mais ne contient pas même une allusion à ceux qui l'ont fait échouer, une fois lancé.

Le fait reste ce qu'il est.

Je ne puis me retenir d'ajouter un mot sur cet article.

Beaucoup de gens l'auront considéré comme un petit chef-d'œuvre de modération. Et l'on sait que la modération est la vertu qui doit nous sauver.

Pour mon humble part, je n'ai pas lu sans une impression mélancolique ce passage :

> Le temps, à vrai dire, n'est pas encore venu où l'on pourra laisser aux fermes et lentes justices de l'histoire l'appréciation tout à fait équitable des quinze dernières années du grand orateur chrétien. Alors seulement, on pourra ne plus voir en lui l'homme d'un parti. Alors, en face d'une autorité désormais incontestée, on pourra évoquer *en pleine lumière* celui qui, par amour de la liberté, dépassa parfois les justes limites des revendications libérales. Sans pratiquer dans la vie de Montalembert une coupure chimérique et historiquement indéfendable, on pourra proposer en modèle le jeune pair de 1830, l'historien généreux de sainte Elisabeth, l'avocat inspiré des grandes causes, le chrétien fervent de toujours. On pourra, sans détriment pour la vérité historique, désormais connue dans tous ses détails, sans crainte pour le sens catholique averti et affiné, *jeter une ombre pieuse* sur les exagérations de plume et de paroles échappées aux années du déclin.

Nul, encore une fois, parmi les catholiques, ne saurait oublier les immenses services rendus à leur cause par l'illustre Montalembert. Mais nul, non plus, sans pratiquer une coupure dans sa vie, ne saurait dissimuler ses écarts et l'influence très fâcheuse qu'il a exercée « en dépassant parfois les justes limites des revendications libérales. » Pourra-t-on « sans détriment pour la vérité historique » ne plus tenir compte de cette influence et de ses résultats? Le sens catholique plus « averti et affiné » couvrira-t-il aussi d'une « ombre pieuse » les condamnations éclatantes et multipliées que Pie IX a portées contre le libéralisme catholique, ou l'histoire montrera-t-elle qu'elles étaient sans objet et ne s'appliquaient ni à Montalembert ni à ses amis? C'est pourquoi, plus tard comme aujourd'hui, « l'ombre pieuse » répandue sur ses « exagérations » sera plus favorable à sa mémoire que la « pleine lumière ». Je ne vois pas comment l'une se concilie avec l'autre. Mais je demeure très convaincu que, même dans l'avenir, la piété des bons catholiques adressant en premier lieu son culte à la vérité et à l'Eglise, ne voilera point la lumière par les ombres. Montalembert demeurera pour la postérité un chrétien illustre, un admirable champion de nos libertés religieuses, mais que le libéralisme a égaré dans une fausse voie.

E. B.

A PROPOS DE L'UNIVERSITÉ CATHOLIQUE DE FRIBOURG

Nous ne marchandons pas la justice qui leur est due aux hommes qui, après avoir contribué à lancer les catholiques dans la voie d'une fausse démocratie et sur la pente du modernisme, font aujourd'hui de sincères efforts pour les ramener. Mais, à nos yeux, nous l'avons dit plus d'une fois, ce ne doit pas être une justice oublieuse de l'histoire dont les enseignements sont indispensables pour l'intelligence du présent, et sans lesquels, au grand détriment d'une saine orientation des esprits, les mêmes noms pourraient symboliser des tendances fort opposées entre elles. Il importe donc que chacun garde ses responsabilités. Les confusions seront ainsi prévenues, sans que le bon exemple donné aujourd'hui perde rien de sa valeur. Il importe extrêmement de connaître les causes qui ont produit la déplorable situation actuelle, pour en éviter le retour.

A ce titre, nous ne pouvons refuser la communication suivante d'un de nos collaborateurs.

« MONSIEUR ET CHER DIRECTEUR,

» Vous avez publié, dans la *Critique* du 15 janvier (p. 487), une correspondance terriblement suggestive à l'exactitude de laquelle je crois qu'il n'y a guère à reprendre, si ce n'est en un point.

» M. Decurtins est représenté là comme un adversaire aussi héroïque qu'impuissant du modernisme, au sein de l'Université catholique de Fribourg. Apparemment M. Decurtins s'est converti, au souffle de l'Encyclique *Pascendi:* c'est très bien; mais, au moment où la dite Université entre dans l'histoire écrite, ce n'en est pas moins un devoir pour les hommes qui connaissent celle de sa fondation de ne laisser point dénaturer les faits.

» M. Decurtins, qui a été l'*organisateur* de cet Institut, — comme M. Python, chef du gouvernement, son ami intime d'alors, en a été le *fondateur*, — est le premier responsable du modernisme qui peut y régner *ab initio*.

» Pour ce qui est des professeurs français, par exemple, M. Decurtins n'a rien trouvé mieux que de les aller demander à la *Revue des Deux-Mondes* — celle de 1889 — et à des adversaires déclarés de l'Eglise tels que M. Paul Meyer, afin, disait-il en propres termes, que l'Université de Fribourg fût vraiment « scientifique ». Pour lui, les maîtres catholiques, tels que Léon Gautier et Lecoy de la Marche, n'étaient que des « ganaches » : cela rime assez avec les « perruques » dont il est question dans la lettre de votre correspondant.

» Je serais bien étonné que M. Decurtins et M. Python m'obligeassent à en dire davantage... et, à la vérité, je n'en ai aucune envie : je l'ai assez prouvé jusqu'à présent.

» Veuillez, Monsieur et cher Directeur, agréer une nouvelle expression de mes sentiments de respectueuse affection.

» HYRVOIX DE LANDOSLE. »

P. S. — J'ai déjà dit, en passant, dans cette *Revue*, pour rétablir la vérité, que M. Decurtins, précisément à l'époque de la fondation de l'Université catholique de Fribourg, avait marché la main dans la main des socialistes, avec son autre ami, le prêtre-professeur Beck. J'ai vu, au lendemain de la publication de l'encyclique *Rerum novarum*, M. Decurtins navré, ainsi que plusieurs autres, de ce que le Pape n'eût point contesté le droit de propriété privée, tandis que ces messieurs trouvaient habile de parler, en même temps, au public, comme si la lettre pontificale eût été à peu près leur œuvre.

Versailles, ce 17 janvier 1911.

LE SCANDALE DE LA « LIBRE PAROLE »

Ce n'est pas sans tristesse, mais c'est sans hésitation aucune, que nous relevons comme vraiment scandaleux pour les catholiques l'article que la *Libre Parole* du 25 janvier dirige contre la *Correspondance de Rome* et personnellement contre l'éminent dignitaire de la Cour pontificale qu'elle sait comme tout le monde, en être l'inspirateur.

Ne pouvant le passer sous silence, et obligés d'en parler, à l'heure de mettre sous presse, sans avoir le droit de préjuger des réparations qu'en haut lieu on pourra juger nécessaires, nous devons éviter d'envenimer la question. Mais, tout en contenant nos sentiments indignés, il nous est impossible de ne pas souligner l'extrême inconvenance d'un pareil acte et la détestable attitude d'un journal que tout obligeait à les éviter.

Voici d'abord le fait qui y a donné occasion. La *Libre Parole* avait récemment publié une correspondance de Rome relative à de prétendus projets de Sa Sainteté Pie X pour la réforme du régime des Cardinaux, qui était de nature à soulever l'émotion de tous côtés et à ajouter aux embarras déjà si grands du Saint-Siège, en excitant sans raison des mécontentements contre lui parmi le monde religieux. L'intention doit sans doute être mise hors de cause, mais il est certain qu'on ne se serait pas attendu à voir répandre par un journal sincèrement catholique des informations dignes de cette presse aux allures louches dont la préoccupation quotidienne est d'agiter les esprits par des rumeurs de ce genre.

La *Correspondance de Rome* créée pour les démentir, pour appuyer toutes les directions du Saint-Siège par des commentaires autorisés et renseigner les catholiques sur les faits intéressant la vie de l'Eglise, a relevé en termes énergiques cette imprudence.

Au ton de cette note, à laquelle on prend soin par ménagement d'enlever tout caractère officieux, il est impossible de ne pas s'apercevoir qu'elle est cependant formulée avec autorité.

Nous avons le regret de constater que le correspondant romain de la *Libre Parole*, de Paris, ne se montre pas toujours tel que devrait être le collaborateur d'un journal catholique.

Tant qu'il a visé des personnes, nous nous sommes tu, soit parce que cela ne nous regardait pas, soit parce que nous étions sûrs d'interpréter le

désir des attaqués par lui en dédaignant de relever ses insinuations. Mais aujourd'hui ses canards sont tels qu'ils ne peuvent pas ne pas exciter des sentiments désagréables vis-à-vis de Pie X et en général à l'égard du Saint-Siège. C'est pour cela que, comme toute feuille catholique, nous nous croyons en droit de protester.

Et afin que nos lecteurs avertis et sincères puissent constater et apprécier par eux-mêmes le ton et la portée de ces singulières correspondances, nous reproduisons tout entière la note parue dans la *Libre Parole* du 14 courant.

Il est à peine besoin d'ajouter que toutes les nouvelles de cette note sont fausses, de la première à la dernière. Elle fait le pendant avec la note de ce « catholique » du *Matin* annonçant que le Pape allait supprimer le corps diplomatique du Saint-Siège.

Cette campagne voudrait-elle « appeler des protestations »? elle mérite à peine des démentis, le dédain serait peut-être mieux.

Que cette note ait quelque raideur, nous n'avons pas à en juger. On s'explique que la *Libre Parole* en ait été mortifiée. Mais, quel que fût son déplaisir, la source dont émanait la correction devait lui imposer une réserve respectueuse, et, de plus, le tort de son correspondant n'étant pas contestable, elle ne devait pas hésiter à retirer ce qu'il avait avancé, en colorant le désaveu comme on sait le faire chaque jour dans la presse.

Au lieu de cela, voici la nouvelle correspondance qu'elle publie sous ce titre : « Mise au point » qu'on appellerait facétieux, si cette mise au point n'était une injure inqualifiable :

On nous écrit de Rome :

24 janvier. — Une feuille de périodicité irrégulière, qui s'imprime à Rome sous forme de correspondance et qui, à l'aide d'équivoques plutôt fâcheuses, essaie de se faire passer pour un organe du Vatican, attaque violemment, dans le style de « facchino » qui lui est propre, l'un des correspondants romains de « La Libre Parole ».

Plusieurs fois déjà le Vatican a fait savoir que cette feuille n'était ni « officielle » ni « officieuse ». Ces démentis ne sont pas superflus. Le ton grossier de cette correspondance, sa basse polémique, ses attaques inconsidérées contre les personnalités catholiques les plus respectables, enfin sa gallophobie passionnée compromettraient en effet gravement le Saint-Siège, si Celui-ci n'avait dès le premier moment mis les choses au point (1).

Cette feuille, propriété privée d'un prélat domestique qui a des fonctions au Vatican, profite des renseignements que celui-ci lui procure. Mais à côté d'informations souvent exactes, elle publie les articles les plus furibonds et les plus grotesques, dans un charabia macaronique qui fait à Rome la joie des salles de rédaction. A la Secrétairerie d'Etat où l'on parle admirablement le français, on déclare que c'est une preuve surabondante du caractère tout personnel de la publication.

Mais cela ne fait pas le compte du monsignor qui se livre à une campagne de propagande active pour obliger les évêques à s'abonner à sa feuille. C'est

1. Le Saint-Siège n'a fait aucune déclaration de ce genre et n'a infligé aucun démenti à la *Correspondance de Rome*, comme on l'insinue mensongèrement. C'est celle-ci, qui, pour des raisons faciles à comprendre, se défend de prendre un caractère officiel. Et l'on s'appuie sur l'*Autorité* de cette affirmation pour lui en nier toute autre.

lui, en effet, qui empoche tous les bénéfices. Il a complètement échoué en Italie, en Suisse, en Belgique et en Espagne. Alors il a jeté son dévolu sur la France où pendant quelque temps il a pu faire croire au caractère officieux de sa publication, grâce à la réclame que lui a faite un journal ecclésiastique, avec lequel il avait passé des accords.

Mais plusieurs évêques ont protesté et depuis quelque temps l'entreprise périclitait. Ce n'était pourtant pas faute d'habile réclame. Pour faire croire à son caractère officieux, la correspondance de Rome publiait des annonces dans ce goût-ci : « Battisti, « dentiste préféré » du Saint-Père », ou « Marotti, fournisseur de cire du Saint-Siège ».

Allez donc contester le caractère officieux d'une feuille qui était en aussi bons termes avec le « dentiste préféré » du Saint-Père!

Ces inconvenances ont valu au prélat trop avide de nouvelles remontrances.

Mais il y a des choses plus graves.

Le produit de sa petite feuille ne lui suffisant plus, il essaie par mille moyens de se procurer des correspondances dans les grands journaux étrangers. La nuance importe peu pourvu que la rémunération soit bonne. Tel grand journal protestant ne dissimule pas qu'il tient ses renseignements de cette source. Et aux agapes qu'offre fréquemment l'éclectique prélat, les journalistes Francs-Maçons, sont, chose étrange! les plus nombreux.

Malheur au journal catholique qui refuse de passer sous ses fourches caudines. Il est immédiatement pris à partie dans la petite correspondance en baragouin qui sert les rancunes et les intérêts de son directeur anonyme.

Ce petit chantage n'a en soi aucune importance.

L'essentiel est que l'on sache bien que le Vatican ne saurait en aucun cas couvrir des agissements qu'il ignore.

On se demandera tout d'abord comment un journal catholique peut entretenir à Rome un correspondant capable de se livrer à de telles attaques contre un organe, officieux ou non, rédigé si près du Vatican.

Personne ne se méprendra sur la mauvaise foi de l'excuse détournée dont on se couvre en disant que le Vatican ignore ce qu'écrit la *Correspondance de Rome*. Tout l'article lui donne le plus clair démenti, puisqu'on sait bien que le haut prélat attaqué en termes aussi injurieux occupe un poste éminent à la Secrétairerie d'Etat. C'est faire monter l'injure encore plus haut que lui, de prétendre qu'on se contenterait d'y fermer les yeux sur des « agissements » d'un de ses membres, comme ceux qu'on décrit.

Ce sera une douloureuse surprise pour tous les catholiques de voir la *Libre Parole* s'associer à la campagne de diffamation des journaux sectaires et des feuilles modernistes, contre un organe qui est si évidemment l'écho de la pensée du Vatican, et contre le personnage vénérable qui soutient l'assaut de toutes les forces coalisées pour désagréger l'Eglise. L'appui qu'elle leur aura fourni n'est-il pas un scandale?

Et le scandale, il faut le dire, se double d'une lâcheté. On profite de la situation ambiguë à laquelle les réserves nécessaires obligent la *Correspondance de Rome*, et de l'impossibilité où son rang met le prélat visé de se découvrir, pour l'insulter impunément. Si

la situation était nette, nous verrions la *Libre Parole* tout obséquieuse.

Et quel est ce journal? Il a pour propriétaire M. Féron-Vrau, maître de la Croix et de la plupart de nos feuilles religieuses, pour directeur, M. H. Bazire, ancien président général de l'Association de la Jeunesse catholique, précédemment directeur du *Peuple Français* avec lequel la *Libre Parole* a fusionné, et qui, l'on s'en souvient, lançait de concert avec M. Féron-Vrau, ces circulaires où ledit *Peuple Français* était donné pour le seul vrai journal catholique du matin, le seul vraiment dévoué au Saint-Siège.

Voilà le journal qui renchérit sur les injures du *Temps* et du *Bulletin de la Semaine*, ou plutôt qui les laisse bien loin derrière lui dans ces attaques et se ravale au niveau de la *Lanterne*.

Est-il vrai, comme l'affirment des gens très au courant des choses, qu'une grosse partie des fonds pour cette réorganisation du *Peuple Français*, après plusieurs avatars, a été fournie par madame Siegfried, protestante récemment convertie, qui, dans son zèle de néophyte, a fait de son château de Langeais, en Touraine, un centre du *Sillon*? Le fait serait piquant. Mais suffirait-il pour expliquer ce qui se passe?

D'ailleurs, nous voulons croire que la réflexion éclairera les directeurs de la *Libre Parole*, car nous ne pouvons supposer que, malgré l'inconsistance de leurs idées, ils ne sentent pas que leur intérêt même, à défaut d'un sentiment plus élevé qui dominera certainement chez eux, ne les oblige à effacer autant qu'ils le pourront cette page malheureuse.

E. B.

REPENTIR A CROCHETS

Il y a une forme de fausse humilité que, dans le langage familier des ascètes, on appelle une humilité à crochets, pour désigner le procédé détourné par lequel certaines gens, en se faisant humbles, cherchent à s'attirer des éloges et à se faire reconnaître des mérites.

M. l'abbé Turmel, sur qui l'attention vient d'être ramenée par la condamnation portée par le Saint-Office contre son ouvrage : « Histoire de la théologie positive, du Concile de Trente au Concile du Vatican », nous donne, à cette occasion, un joli exemple de soumission ou de repentir à crochets, qui, par un tour non moins ingénieux, consiste à compromettre les autres avec lui.

Déplaisant chez tout autre et à l'égard de qui que ce soit, un pareil procédé devient vraiment odieux de sa part, si l'on considère, d'un côté, le rôle misérable qu'il a joué, et, de l'autre, le caractère de ceux derrière lesquels il prétend s'abriter.

Voici la lettre de soumission que M. Turmel vient d'adresser à Mgr Dubourg, archevêque de Rennes :

» Rennes, le 12 janvier 1911.

» Monseigneur,

» J'ai publié en 1906 une étude de théologie historique que les révérends Pères Jésuites m'avaient demandée, qu'ils avaient scrupuleusement examinée, qu'ils avaient approuvée. Edité sous leur patronage, mon livre avait,

en outre, reçu l'approbation de l'Archevêque de Paris. Toutefois, il traitait de matières délicates où les erreurs étaient faciles à commettre.

» Le Saint-Office, par son décret du 2 janvier, vient m'apprendre qu'elles ont été commises. Inaltérablement attaché à la sainte Eglise, ma mère, sachant qu'elle a reçu les paroles de la vie éternelle et qu'elle est toujours éclairée par les lumières du Saint-Esprit, j'adhère de toute mon âme à sa décision infaillible, heureux si, par ma soumission absolue, je puis la consoler au milieu des épreuves qui l'affligent en ce moment.

» Le livre signalé par le décret du 2 janvier sera retiré du commerce.

» Je suis, Monseigneur, de Votre Grandeur, le très respectueux serviteur.

J. TURMEL, *prêtre.*

Loin de nous la pensée de contester la sincérité de cette soumission. Mais que son auteur eût été mieux inspiré en faisant simplement acte d'humilité !

Même si le décret du Saint-Office avait été pour M. Turmel la première révélation de ses erreurs, il ne serait pas excusable de chercher à faire partager à d'autres la responsabilité. Qu'est-ce que cela change à la sienne? Il eût mieux fait de prétexter qu'il avait été entraîné par Herzog et par Dupin.

M. Turmel gâte, en effet, sa lettre en disant que le Saint-Office « vient de lui apprendre » qu'il s'est trompé.

On le lui avait déjà appris par de cuisantes démonstrations qui s'appliquaient à tout son système. A ces démonstrations établies par des procédés strictement scientifiques, M. Turmel, homme de science, n'a trouvé à opposer qu'un démenti pur et simple, sans explication aucune.

Quand un écrivain ecclésiastique demeure convaincu d'avoir recouru à l'anonymat pour répandre les inventions les plus impies du modernisme, la simple prudence, et, s'il est sincère dans ses désaveux, le plus vulgaire sentiment de respect, auraient dû le faire s'abstenir d'associer, de près ou de loin, le nom de Mgr l'archevêque de Paris au sien, et de le couvrir aussi inutilement de la tolérance obtenue.

Et quelle est cette « *approbation* » invoquée par M. Turmel? Le simple *imprimatur*, qui n'en est point une. En eût-il quatre formules diverses à étaler sous nos yeux, comme récemment M. l'abbé Fonssagrives, l'autorité du Pape serait là, s'exprimant dans l'Encyclique *Pascendi*, pour nous avertir que ce laisser-passer peut être dû à l'indulgence excessive ou à l'inadvertance des examinateurs et qu'il ne doit pas faire obstacle à de légitimes prohibitions.

Quant aux Pères Jésuites, nous n'avons pas à dire s'ils ont manqué de vigilance et trop cédé au faux mouvement scientifique d'alors, en lui accordant leur confiance et en recherchant son concours, à une époque où il n'était pas encore démasqué. Mais, en les mettant en cause d'une manière générale, au lieu de rappeler ce qui a pu être l'imprudence de l'un ou de l'autre — excuse déjà déplacée — M. Turmel se montre encore expert à donner le change et, d'ailleurs, s'attirera sans doute de leur part des rectifications méritées.

Pour la nôtre, nous ne voulons pas manquer de leur rendre cette justice de rappeler que, tandis que M. Saltet exécutait magistralement Dupin-Herzog, les jésuites s'en prenaient à Turmel lui-même et dé-

nonçaient l'audace incroyable de son système dans les articles signés de lui.

Je n'ai plus sous la main les articles du P. Portalié, dans les *Etudes*, qui l'ont si vigoureusement mis en pièces et qui auraient dû suffire déjà pour « apprendre » à M. Turmel la gravité de ses erreurs. Le P. Portalié ramenait à ces trois points les principes de la théologie turmélienne : 1° L'histoire des doctrines renverse irrémédiablement la prétendue immutabilité des dogmes catholiques; 2° il faut distinguer la théologie du peuple et la théologie des docteurs ordinairement en conflit, mais dont la première finit toujours par assujettir l'autre; 3° la valeur des arguments scripturaires et patristiques est absolument nulle pour expliquer l'histoire des dogmes. Ce n'est, en effet, ni l'Ecriture ni la Tradition qui suggèrent les doctrines, mais, au contraire, les doctrines nées de la théologie populaire qui, après coup, cherchent une justification dans l'Ecriture et les Pères et se logent comme elles peuvent dans des textes qu'elles sont obligées de « saboter ».

Et le docte jésuite démontrait avec une rigueur impitoyable que le grand « saboteur », c'était M. Turmel.

C'est ce que celui-ci a oublié sans doute et que nous nous faisons un devoir de rappeler.

Au reste, encore une fois, même si ce qu'il dit dans sa lettre était rigoureusement exact, tout devait empêcher M. Turmel d'en parler.

E. B.

SUPPLÉMENT DE RÉPONSE

En insérant dans le dernier numéro la lettre de M. l'abbé Thellier de Poncheville, nous avons estimé superflu d'en discuter les détails. Il en est un qui visait l'un de nos collaborateurs. Celui-ci demande à le relever. Voici sa lettre :

Lyon, 17 janvier 1911.

« Cher Monsieur le Directeur,

» M. l'abbé Thellier de Poncheville se donne bien du galon, en se se figurant, sans l'ombre d'un motif, que « pour avoir parlé République il a fait perdre son sang-froid à un professeur de Faculté ». Ce n'est pas du tout « perdre son sang-froid » que de se permettre de critiquer un Monsieur qui critique toutes les fidélités.. qui lui manquent et se vante d'aimer la République, quoiqu'elle ait guillotiné sept de ses ancêtres.

» Je n'ai été que l'écho d'un grand nombre de ses auditeurs à Aurillac, et ce n'est pas mon « émoi » que ce plaisantin doit apaiser, mais l'émoi de ceux qui l'ont entendu. Ils m'ont prié de traduire leurs plaintes contre d' « étranges » propos, que je ne connaissais pas et que m'a apportés la *Croix du Cantal*. On n'est jamais trahi que par les siens.

» M. Thellier de Poncheville, qui oublie que

L'esprit qu'on veut avoir gâte celui qu'on a,

nous demande si nous ne connaissons pas de catholiques « fidèles au Roi ou à l'Empereur, malgré le soufflet de Nogaret et l'emprisonnement de Fontainebleau », et faisant dès lors passer l'amour du Pape après « l'amour aveugle de l'Empire ou de la Monarchie. »

» Ni Nogaret, ni Philippe le Bel, ni Napoléon n'ont guillotiné sept Papes ni sept de nos ancêtres. Nous les blâmons pour leur indigne conduite envers Boniface VIII et Pie VII mais nous n'oublions pas qu'ils furent beaucoup moins coupables que la République, faisant mourir Pie VI de douleur à Valence et faisant apostasier deux fois la France chrétienne, en 1793 et en 1905.

» Apprenez donc votre histoire, Monsieur l'abbé, au lieu de donner des leçons de « sang-froid » à un « professeur de Faculté », ou de plaisanter quand il faudrait réfléchir.

» Si Mgr de Saint-Flour a qualité pour vous « féliciter du bien » que vous faites, n'importe qui, Monsieur, a qualité pour relever vos manquements à la « piété filiale », et aussi, pour trouver mauvais que vous n'ayez pas répondu à un instituteur qui vous disait : « Il y a de mauvais instituteurs comme il y a de mauvais prêtres. » Eh bien! non, Monsieur, la proportion n'est pas la même. Il y a 40 % de mauvais instituteurs, d'après M. Rouvier lui-même, et il n'y a que 4 ou 5 mauvais prêtres sur 100,000, d'après les statistiques officielles.

» Si vous aviez ainsi répondu à M. Auriac, le *Progrès du Cantal* et autres feuilles anticléricales n'auraient pas triomphé de votre insignifiante réplique à votre contradicteur.

» Mais vous ne voulez tenir compte que des « félicitations » qu'on vous adresse, et quiconque vous blâme poliment « perd son sang-froid ». Le vôtre, en tout cas, ne s'accorde point avec la logique et l'histoire.

» Veuillez agréer, cher Monsieur le Directeur, mes meilleurs sentiments.

» Mgr Delmont. »

LA DEUXIÈME DE M. L'ABBÉ FONSSAGRIVES

M. Fonssagrives revient à la charge, toujours au nom du droit légal. Je pourrais me borner à répondre qu'il a déjà épuisé ce droit et s'est enlevé tous les autres. Mais il s'est donné tant de mal pour se poser en victime de personnalités malveillantes et injustes, il a mis ou cherché à mettre tant de monde en mouvement pour venger de prétendues insultes à son honneur, que je ne veux pas me refuser à moi-même l'occasion de prouver une fois de plus que c'est bien à tort et qu'il ne gagne rien à vouloir absolument rabaisser à une question de personnes la discussion que j'avais posée uniquement sur le terrain plus élevé des idées.

***

Paris, le 25 janvier 1911.

Monsieur l'Abbé,

Je viens de lire votre nouvel article et je n'y trouve pas la réponse

que, d'après ce que l'on m'avait dit, je devais attendre de vous (1)

1° Vous niez m'avoir rendu suspect de modernisme, et vous écrivez que cette assertion est « *inexacte* » : « *Ni à* LA PAGE 139, *ni en* AUCUN » ENDROIT *de mon article, dites-vous, il n'est question de modernisme. Le seul* » *mot que j'ai écrit est celui que j'ai cité plus haut et qui se trouve à la* » *page 161.* »

Or, A LA PAGE 139 de votre article se trouvent les lignes suivantes : « *Sans doute il y a des prêtres parmi ces initiateurs. Mais n'y en avait-il pas* » *à l'origine de tous les faux mouvements qui, de nos jours, ont fait dévier* » *l'action catholique? L'Américanisme, la démocratie confessionnelle,* LES IDÉES » MODERNISTES, *par qui donc ont été prêchées ces nouveautés? Les Associations* » *cultuelles n'avaient-elles pas de chauds partisans dans le clergé?* »

Ce n'est donc pas seulement à la page 161 où vous écriviez : « *Nous* » *avions bien assez du modernisme théologique, du modernisme exégétique,* » *du modernisme social, sans qu'on vienne nous prêcher aussi le* » *modernisme pour enfants* », mais c'est encore à *la page 139* que, malgré vos dénégations, vous avez insinué mes attaches au modernisme (2).

2° Vous aviez invité vos lecteurs à lire (pp. 161 et 162) deux

1. Elle y est pourtant, quoiqu'elle n'ait pas été annoncée à son de trompe, comme les poursuites de M. Fonssagrives. Personne n'en avait été prévenu, je ne sais donc ce qu'on avait pu lui annoncer. N'y ayant rien vu, il demeure heureusement libre de n'en pas tenir compte et de recommencer sa complainte. Je crains seulement que le lecteur ne l'écoute en fredonnant le refrain du petit navire.

2. Le passage visé a un sens bien clair. Il répond à cette objection qu'on pourrait invoquer en faveur de la nouvelle éducation de la pureté : mais il y a des prêtres parmi ses initiateurs. Et il montre par des exemples connus que ce n'est pas une garantie complète. — Où y a-t-il là une insinuation quelconque de modernisme, soit générale contre les partisans de cette méthode nouvelle, soit particulière contre M. Fonssagrives? Quand même il me ferait écrire en lettres hautes comme l'obélisque qu'il y a eu des prêtres parmi les fauteurs des idées modernistes — (en doute-t-il?) — en quoi cela signifie-t-il que ceux favorables à l'éducation sexuelle sont aussi des modernistes? M. Fonssagrives s'en rend peut-être mieux compte qu'il ne veut l'avouer, car, après avoir écrit dans sa première lettre que je l'avais « rangé parmi les modernistes », il ne se plaint plus ici que d'une insinuation.

Mais il y a infiniment mieux. Il m'oblige à répéter qu'il lit mal et que ses citations ne sont pas assez consciencieuses. Mon texte porte : « Sans doute, il y a des prêtres parmi ces initiateurs, ET MÊME DES PLUS RECOMMANDABLES. » Voilà ce qui était pour lui : un hommage à sa personne, destiné à bien marquer que la critique s'arrêtait aux idées émises sur une question particulière. Mais il n'a pas voulu le voir, pour ne pas perdre une occasion de se draper. Ainsi, dans ce passage même où il faut à tout prix que je l'aie accusé de modernisme, il est rangé parmi les prêtres les plus recommandables. M. Fonssagrives comprendra-t-il l'inanité de ses efforts pour se poser en victime? Il se donne vraiment trop d'importance et prend trop de place.

pages d'une Revue maçonnique et « *à constater que s'ils n'étaient pas » prévenus, ils croiraient entendre M. l'abbé Fonssagrives ou tel autre » catholique non moins honorable, tant est* PARFAITE *la ressemblance » du langage tenu et des raisons invoquées de part et d'autre.* » Et, dans ces deux pages se trouvait une « *proposition* » que vous reconnaissez aujourd'hui être « *formellement immorale* ».

J'avais le droit de m'insurger contre une semblable assimilation; l'honneur sacerdotal me faisait un devoir impérieux de le faire. Vous ne voyez, vous, dans ma protestation que « *puérilité et mauvaise chicane* ». Cela suffit à prouver que j'ai de l'honneur sacerdotal une conception différente de la vôtre, et que le reproche d'avoir été un des auxiliaires de la franc-maçonnerie en tenant un langage, en invoquant des raisons d'une *ressemblance parfaite* avec le langage et les raisons des pires ennemis de ma foi, devait m'être un reproche particulièrement sensible. Vous l'auriez vous-même certainement ressenti à ma place? (1).

Appelé par l'ordre de mes supérieurs à un poste que je n'ai jamais été amené à quitter (— et la lutte extérieure des idées a bien pu se présenter à moi comme à vous avec ses grandeurs et ses servitudes, ses entraînements et ses risques), — j'ai cru devoir donner aux parents et aux maîtres quelques conseils, fruits d'une longue expérience qui m'avait montré les résultats fâcheux et du système de l'ignorance et du système d'un enseignement obligatoire et absolu.

Vous vous demandez si c'est « *en cultivant les étudiants de son » Cercle que M. Fonssagrives a découvert la nécessité d'initier les » enfants aux mystères de la vie avant l'âge de la puberté?* » Cette demande ne saurait m'atteindre puisque je n'ai jamais professé l'initiation obligatoire pour tous, mais elle semble dépasser les limites d'une polé-

1. Sans revenir sur ce que j'ai déjà répondu, en des termes dont je crois que les plus pointilleux se seraient tenus pour satisfaits, il me suffira simplement de citer ce que j'avais écrit, pour montrer que ce grief est aussi nul que le précédent, et que c'est vraiment là, en effet, puérilité et mauvaise chicane. Car ces lignes excluent formellement l'application dont M. Fonssagrives tient à avoir été l'objet.

Je commençais par dire en parlant du rédacteur de l'*Acacia* :

« *Peu importe ici la différence, l'opposition complète entre sa con- » ception maçonnique de la morale et celle adoptée par les catholi- » ques dont nous avons parlé. Ou plutôt, plus cette opposition est grande,* » plus est frappante la rencontre des uns et des autres dans le choix » des mêmes moyens pour moraliser l'enfance et la jeunesse.

« *Laissant donc de côté ce qui est spécial à la morale maçonnique,* » mais sans oublier le but que l'auteur se propose, je lui cède la » parole, en invitant le lecteur à constater que, s'il n'était pas pré- » venu, il croirait encore entendre M. l'abbé Fonssagrives ou tel autre » catholique non moins honorable, tant est parfaite la ressemblance » du langage tenu et des raisons invoquées de part et d'autre » (p. 161).

Quant à la ressemblance des raisons invoquées de part et d'autre en faveur de l'initiation, et du langage dans lequel ces raisons sont présentées, le lecteur en a suffisamment jugé.

mique individuelle et viser une œuvre qui depuis soixante-dix ans a fait ses preuves (1). Elle me ramène dans tous les cas au fond même du débat lequel, dans votre premier article, vous apparaissait simplement comme le fait d' « *une question mal posée plutôt que d'une opposition réelle et profonde* » (2), mais qui, dans votre réponse, est devenu » *une opposition de principes très différents qui ne peut manquer d'avoir des* » *conséquences dans la pratique* ».

Puisque vous continuez, Monsieur l'Abbé, à ne tenir dans les citations que vous faites de ma brochure aucun compte de mes réserves formelles, puisque vous persistez contre l'évidence à me représenter comme le représentant d'un système d'initiation obligatoire et absolue pour tous les enfants avant l'âge de la puberté (3), il me semble parfaitement oiseux de perdre à vous suivre dans votre lutte contre des moulins à vent, car vos griefs, en ce qui me concerne, sont uniquement créés par votre imagination, un temps que je pourrai consacrer plus utilement ailleurs.

Je ferai simplement appel aux lecteurs de votre manière de procéder. Je retourne à mon ministère, Monsieur l'Abbé, et je vous laisse à vos polémiques.

Veuillez, conformément à la loi, insérer cette réponse dans votre prochain numéro et agréer mes salutations.

J. Fonssagrives,
Directeur de l'Association générale des Etudiants catholiques.

---

1. Je crois que si la discussion se poursuivait, le monde entier finirait par se trouver engagé dans la querelle de M. Fonssagrives, et je ne suis pas sûr d'échapper cette fois à ses étudiants, qu'il avait déjà de la peine à contenir, comme il l'a dit à plus d'un.

Cependant qu'y a-t-il ici? Une simple et toute naturelle réponse *ad hominem*. M. Fossagrives disait que le milieu « choisi et restreint » ou s'est déroulé ma carrière d'éducateur ne m'avait pas permis aussi bien qu'à lui, directeur d'un cercle d'étudiants, de juger de la valeur des deux systèmes. Je réponds en lui faisant observer par son propre cas, que l'expérience d'un éducateur n'est pas strictement limitée à sa fonction spéciale. Car, ce n'est pas la direction des étudiants qui lui donne à lui-même une compétence particulière pour parler des avantages de l'initiation des enfants aux mystères de la vie avant l'âge de la puberté. — Et voilà qui est diriger des attaques contre l'œuvre du cercle du Luxembourg! On devine bien qu'elles auront pour effet naturel de soulever contre moi ses membres, ses amis et ses protecteurs. Qui refuserait à M. Fonssagrives un talent incomparable pour dramatiser les choses les plus simples et faire une montagne de rien?

2. Mais, alors, cher Monsieur l'abbé, de quoi aviez-vous à vous plaindre, si c'est là ce que signifiait mon article, et à quoi bon votre première lettre?

3. M. Fonssagrives m'oblige à lui faire observer que, s'il avait déjà fort mauvaise grâce à s'en plaindre après la lecture de mon article, il est tout à fait inexcusable de parler encore ainsi après mes rectifications sur sa première lettre.

***

L'article qui a donné occasion à cette polémique stérile et regrettable n'avait donc rien qui pût la provoquer.

M. Fonssagrives ne s'est embarrassé de rien pour transformer la critique courtoise de ses idées en attaques contre sa personne.

Mais il n'a pas pris garde que, pour être en droit de prendre un ton aussi hautain que celui de ses lettres et pour traiter son contradicteur de haut en bas, il faudrait tout au moins être bien sûr de ne pas s'exposer à être convaincu de manquer de bon sens ou de bonne foi.

E. B.

ERRATA

1. — Une coquille qui s'est glissée à la page 515, au commencement de mon article sur l'Education de la pureté, me fait dire que j'avais été prévenu *officiellement* des intentions de poursuites de M. l'abbé Fonssagrives par l'archevêché. C'est *officieusement* qu'il faut lire.

E. B.

2. — Dans le numéro du 1er janvier, p. 434, au début de la lettre de M. J. Serre, au lieu de : où je n'ai pas été surpris de figurer dans 25 pages, lire : où je n'ai pas été peu surpris..

AVIS

Afin d'éviter les complications de correspondance et les retards dans les envois, les personnes qui veulent se procurer quelque numéro de la Revue *sont priées d'adresser directement leur demande à l'*Administration (Maison Desclée, De Brouwer et Cie, 41, rue du Metz à Lille (Nord), *et non pas à la* Direction *dont le siège est à Paris.*

Même recommandation pour tout ce qui concerne les abonnements et le service de la Revue.

Le Gérant : G. Stoffel

IMPRIMÉ PAR DESCLÉE, DE BROUWER ET Cie. — 8.286

HISTOIRE INTIME

L'histoire intime dont je dédie le récit à nos abonnés est celle de leur revue. Elle sera presque entièrement écrite par eux-mêmes. Mais, qu'ils se rassurent tout d'abord, la discrétion sur laquelle ils ont droit de compter n'aura point à en souffrir.

Souvent ils m'ont questionné sur les difficultés et les progrès de notre œuvre, avec un intérêt touchant qui me faisait sentir qu'ils se considèrent comme de la maison.

C'est, en effet, le caractère particulier de cette œuvre. Les abonnés de *La Critique du Libéralisme* forment une famille par l'esprit et par le cœur. Je les connais à peu près tous. Notre public est restreint, mais c'est un public d'amis. Nous sommes d'allure trop résolue pour être acceptés des autres, à part quelques exceptions. Il y a aussi un petit groupe d'ennemis, chefs modernistes ou agents de la politique du Bloc, qui nous suivent pour se tenir au courant de ce qui se pense et se dit dans notre milieu. S'ils regardent aujourd'hui dans l'intérieur de la maison, je ne m'embarrasse point de leur curiosité.

Un double motif me porte à écrire cette histoire intime pour cette chère famille d'abonnés qui vivent des mêmes sentiments et des mêmes espérances sans se connaître. Elle satisfera leur désir de savoir si nos efforts trouvent de l'écho, s'ils sont compris, s'ils atteignent un résultat. Elle les associera à nos consolations, et quelque peu à ce qu'il nous faut supporter. Ce sera répondre d'un coup à tous ces témoignages de sollicitude qui nous arrivent presque chaque jour. Mais aussi, et ce n'est pas une raison moins engageante, ce sera saisir sur le vif, par le seul document, l'état d'esprit contemporain, dont l'analyse est l'objet ordinaire de nos études, et, par conséquent, poursuivre celui-ci sous une forme nouvelle. Ce tableau n'aura donc point un intérêt simplement rétrospectif. Les traits qui se rapportent à la fondation de la revue défendront son opportunité actuelle en justifiant nos prévisions d'alors. On verra dans le reste, autour de cette revue, l'opposition entre les deux courants d'opinion qui partagent encore aujourd'hui les catholiques. Toutefois, ayant principalement pour but d'encourager nos amis, nous ferons la part beaucoup plus large à celui de la sympathie, et ne citerons des mauvais compliments que ce qui sera utile pour mettre en valeur les autres, et, je dirai bien, pour excuser ce qu'ils ont d'excessif.

J'avoue cependant ne pas me sentir très embarrassé de le produire et crois pouvoir le faire sans m'abandonner à une présomption vaniteuse. Ceux en faveur de qui je m'y décide comprendront aussi bien que moi que les éloges vont aux principes affirmés plus directement qu'à l'homme, dont je connais mieux qu'eux la faiblesse et

l'insuffisance, à ses collaborateurs non moins qu'au directeur; ils comprendront aussi que le dessein de faire toucher à chacun du doigt combien sont encore vivaces chez beaucoup d'autres les vieilles convictions qu'ils gémissent de voir s'éteindre autour d'eux, m'autorise à être moins discret que s'il s'agissait d'une apologie personnelle.

Il me faudra nécessairement faire un choix parmi tant de pièces. Je prendrai les plus parlantes, autant que leur nature le permettra, car il en est, non des moins suggestives, dont la teneur suffirait à découvrir la source. Ce choix devra cependant être assez abondant pour que le tableau ait du corps. Ce ne sera évidemment pas sans un certain inconvénient de monotonie; cependant, chaque document a bien sa physionomie propre, et, pour ceux qu'intéressera cette histoire, tous les détails ont un sens.

***

La création de la *Critique du Libéralisme* et le but qu'elle poursuit ont un rapport si étroit avec les campagnes antérieures de son directeur, que celles-ci se relient directement à son histoire. Sans songer à faire ici la leur, il sera bon de peindre en quelques traits rapides les réactions qu'elles produisirent en divers sens sur les esprits. Ce sera décrire l'état de l'opinion à l'heure où la *Critique* parut.

D'abord cette carte, en réponse à l'envoi des *Idées du Sillon*, qui, d'un côté, par sa précision, de l'autre, par la fonction de celui qui l'envoyait, en dit bien long en peu de mots :

L'abbé X..., vicaire général, supérieur du grand séminaire de..., remercie M. l'abbé Emmanuel Barbier de la brochure qu'il lui a envoyée sur « Les idées du Sillon », et lui exprime en toute franchise la conviction que : entre les idées démocratiques du *Sillon* et celle de l'Encyclique (celle de Léon XIII sur la démocratie chrétienne) et autres documents, *il n'y a point d'opposition ni de divergence.* (Ainsi souligné).

Ce supérieur de grand séminaire est encore actuellement en fonctions. J'ignore s'il faut en dire autant de cet autre dont la lettre, également datée de 1905, reflète, sous la forme la plus modérée, l'état d'esprit le plus commun dans le clergé.

Le 31 juillet 1905.

« Monsieur l'Abbé,

» J'ai reçu, il y a quelques jours, votre brochure sur le Sillon.

» Bien que je ne puisse être pleinement d'accord avec vous sur le

fond et sur l'opportunité de cette publication, je veux commencer par vous remercier de cet envoi.

» Mais vous me permettrez de dire, en toute franchise, quelle impression me reste de cette lecture.

» Ceux qui ne connaîtront le Sillon que par vous en auront une assez triste idée. Vos observations, vos arguments sont présentés avec un art bien capable d'impressionner les lecteurs. A moins que le parti pris qui se laisse deviner dès les premières pages, ne les mette en garde contre l'influence qu'on veut exercer.

» Je ne suis plus un jeune, Monsieur l'abbé, mais il y a plus de quarante ans que je m'occupe de la jeunesse. Supérieur du petit séminaire de X... pendant vingt ans, j'ai fait connaissance alors avec l'association catholique de la Jeunesse française dont je reçois tou jours la Revue (aujourd'hui les Annales).

» Vous voyez par là que je ne suis pas exclusif. J'estime que nous devons avoir le cœur assez large pour accorder une sympathie réelle à tout ce qui est bon.

» Or, le Sillon ne me paraît pas si mauvais, si dangereux qu'il vous plaît de le dire. Il tranche avec les œuvres similaires; il a son idéal particulier, ses méthodes à lui.. mais on y découvre une intensité de vie chrétienne qui doit, ce me semble, dissiper les craintes, Il veut surtout former des apôtres; mais il pose en principe que l'on sera apôtre *dans la mesure où l'on sera saint.* Et là-dessus il indique la réforme intérieure dont chacun a le devoir de s'occuper, la lutte contre soi-même, la nécessité de pratiquer ce que l'on veut enseigner, inculquer aux autres.

» Voilà bien, si je ne me trompe, la pure substance de l'Evangile!

» Maintenant, que la forme laisse parfois un peu à désirer, je n'en disconviens pas. Et toutefois le danger est-il bien grave? Que de fois des prédicateurs autorisés oublient la précision théologique! On ne les condamne pas pour cela, on explique leurs paroles, et tout est dit.

» Ce qui frappe dans l'œuvre du Sillon, c'est la bonne volonté non moins sincère qu'ardente qui anime ses membres. Pourquoi nous exposer à décourager ces vaillants? Pourquoi les rendre suspects à l'opinion catholique?

» A l'heure où nous avons tant besoin de toutes nos ressources, est-il opportun d'amoindrir une force sociale importante?

» Je me hâte et je dois serrer mes idées aussi bien que mes lignes.

» J'arrive à la Démocratie qui, pour un certain nombre, est le péché capital du Sillon.

» S'il y a un fait qui éclate à tous les yeux, c'est la tendance universelle, dans la masse du peuple, vers un état démocratique. Sous quelle forme spéciale se fixera cette aspiration qui date déjà de loin — le comte de Chambord le reconnaissait lui-même. — il serait difficile de le prévoir dès maintenant.

» Mais, puisque l'assemblée constituante de 1871 nous a donné la République; puisque la prudence, la sagesse politique, aussi bien que les directions de Léon XIII, nous indiquent le terrain constitutionnel comme le meilleur point d'appui, faut-il faire un crime au Sillon de s'y établir?

» En France, hélas! on discute, on se divise, on se bat pour des mots. La démocratie fait son chemin malgré tout. Ne vaut-il pas mieux habituer nos oreilles, si elles en ont besoin, à ce mot qui n'est pas plus barbare que tant d'autres : Aristocratie, Oligarchie, etc.? J'ajoute que le Sillon entend la démocratie dans le sens le plus avantageux à la nation et à l'Eglise.

» Enfin l'Eglise elle-même nous indique la conduite à tenir. Elle avertit, elle éclaire la voie devant ceux qui marchent; elle signale les écueils à éviter : c'est le rôle d'une bonne mère. Mais a-t-on le droit d'en conclure qu'elle condamne, qu'elle veut décourager, arrêter ceux qui veulent défendre sa cause? Cela ne me paraît pas admissible.

» Excusez-moi, Monsieur l'abbé, le temps me manque pour traiter ces questions comme je l'aurais voulu. Je suis toujours porté à défendre les jeunes; c'est pour eux que je prie tout spécialement, parce qu'ils sont la bonne volonté, l'ardeur, la générosité... Je crois que Notre-Seigneur les aime et les soutient. Il daignera en faire les instruments du triomphe que nous espérons

» Avec mes excuses, veuillez agréer, Monsieur l'abbé, l'hommage de mes sentiments respectueux ».

Pendant que les Supérieurs de Grand Séminaire admiraient le *Sillon* et prenaient en pitié nos critiques, voici comment un jeune prêtre me décrivait l'état de ces maisons.

26 juin 1906.

« Monsieur l'Abbé,

» Je m'excuserai d'abord d'avoir attendu jusqu'à ce jour pour vous remercier des nombreuses brochures que vous avez eu la bonté de me faire parvenir. Elles ont fait ici beaucoup de bien, je vous assure. Malheureusement, le mal est aussi très grand et je doute qu'il y ait un autre Séminaire plus contaminé que celui de X...

» Je vous apporte quelques indications que vous trouverez peut-être intéressantes. Nous avons ici un Grand et un Petit Séminaire. Si vous voulez nous les passerons tous les deux en revue. Et d'abord le Grand. A tout seigneur, tout honneur.

» Au Grand Séminaire il n'y a guère que des *démocrates*. On n'y jure que par Marc Sangnier, Lemire, Naudet, Dabry, etc. En revan-

che le nom seul de Cassagnac est un cauchemar, une terreur. Dernièrement un démocrate me disait que toutes les fois que Cassagnac prendrait part à la lutte, la bataille serait infailliblement perdue. Il faut être aveugle pour ne pas voir cela, ajouta-t-il. Je compte donc sur vous, Monsieur l'abbé, pour persuader à ces jeunes gens d'abandonner la lutte, de quitter le journal, la politique et tout le bazar pour aller planter leurs choux.

» Mais revenons à la question, et remontons, si vous voulez bien, à huit années en arrière. J'étais alors au début de mon Grand Séminaire. La propagande du Sillon battait son plein. Quantité de brochures circulaient en toute liberté. Ils avaient même fondé un journal à eux dans le Séminaire. Il était intitulé « *La Chaîne* ». J'allais oublier de vous dire que les brochures étaient achetées avec le bénéfice d'un magasin curieux que le président du Sillon avait monté dans sa chambre. Il vendait de l'essence, du pétrole, des cahiers, encres, plumes et que sais-je encore! On achetait tout cela un sou ou deux moins cher qu'ailleurs, *pour la propagande*. Ces nouvelles et ridicules fonctions ne tardèrent pas à mériter au marchand le surnom de « Juif » : On allait acheter chez « le Juif ».

» Comme vous pouvez facilement l'imaginer, la rédaction du « canard », la vente des « denrées », la préparation des multiples conférences que l'on débitait les jours de promenade sur les syndicats, sur les questions politiques, sociales, quelquefois aussi sur les fumiers et autres engrais, était la « grande affaire » de la maison et à vrai dire nombreux étaient les élèves qui ne faisaient pas autre chose. Les examens théologiques y trouvèrent si peu leur compte que notre regretté Archevêque Mgr X... s'en émut.

» Il vint à trois reprises différentes protester contre cet état de choses. Il fut excessivement catégorique et devant la communauté au complet (maîtres et élèves), il défendit expressément de détourner au profit des études sociales un temps qui revenait de droit à la théologie. Il permit cependant aux élèves qui faisaient leur dernière année de se livrer à ces études « de temps à autre et aux moments perdus ».

» Il ne réussit guère qu'à se faire traiter de « radoteur vieillot », de « rétrograde » et autres amabilités du même genre. Les antisillonistes, assez forts à cette époque, indignés de voir l'Archevêque ainsi traité surveillèrent activement la propagande, confisquant impitoyablement toutes les brochures qui leur tombaient dans les mains.

» Vous pensez que les choses s'envenimèrent. Ce fut toute l'année des discussions bruyantes, violentes parfois. L'ordre n'existait plus guère que de nom. M. l'abbé X..., supérieur, fit le mort jusqu'au dernier jour afin de pouvoir tolérer et même encourager les idées nouvelles. Pour n'avoir pas à s'affirmer pour ou contre les instructions

de Monseigneur, il s'abstint de jamais intervenir pour rétablir le bon ordre.

» Aujourd'hui les « rétrogrades » sont partis et les « avancés » sont maîtres de la place. Aussi, pas de gêne, comme vous pensez.

» Au Petit-Séminaire le mal est immense également. C'est d'ailleurs d'ici que l'on chauffait le Grand-Séminaire autrefois et qu'on lui prépare les recrues encore aujourd'hui.

» Le corps des professeurs est profondément divisé à cause de ces idées depuis cinq ou six ans. A cette époque cette division fit grand tapage et même quelque peu scandale. Cela n'a pas porté bonheur à la maison qui meurt tout doucement. En ce moment la surexcitation est passée, mais la propagande sillonniste se poursuit avec ardeur. Pour cela il y a deux moyens principaux

» Les *conférences,* et la *congrégation.*

» Ces conférences sont faites par le professeur d'histoire, M. X..., aux élèves de rhétorique et philosophie une fois au moins par semaine. Elles ont été inaugurées cette année. Je vous envoie, ci-joint, le relevé de quelques propositions qui ont paru hasardées à un élève de philosophie et qui est venu m'en parler. Désormais il doit prendre des notes à toutes les conférences, je vous tiendrai au courant.

» Ils ont encore un autre moyen de propagande, plus efficace peut-être que le premier c'est la congrégation de Saint X.. On ne traite évidemment pas ces questions aux réunions de la congrégation, mais chaque semaine au moins une fois, le directeur réunit chez lui à huit heures du soir les officiers et *par privilège* aussi quelques congréganistes de deuxième classe. Ces réunions se prolongent jusqu'à neuf heures et demie ou dix heures. On y lit la « *Justice Sociale* », le « *Bulletin de la Semaine* » et autres publications du même acabit, ensuite on cause. Le direcetur chauffe à blanc toutes ces cervelles, et comme ce sont en somme des élèves qui ont une certaine influence, ils propagent autour d'eux les idées du « Maître ». Est-il besoin de dire que tous sont affiliés au *Sillon?* Des brochures nombreuses du « Nouveau Messie » ou de ses lieutenants circulent dans les études. Elles viennent toujours du directeur. Vous devinez s'ils ont la partie belle dans la discussion. Mais depuis quelques jours ils ont le verbe beaucoup moins haut. Leurs adversaires sont armés. Une dizaine ont lu vos brochures et je vous prie de croire qu'ils ont pris des notes.

» Comme vous le voyez, au lieu d'être une pépinière de prêtres, cette maison n'est qu'une pépinière de républicains démocrates sillonnistes. Quelques parents indignés de voir leurs enfants ainsi transformés par des maîtres à qui ils ne les avaient certes pas confiés pour cela, sont venus se plaindre. On a étouffé la chose.

» Ces jours derniers, nos bons socios ont reçu une tuile plus forte.

Trois *conférences cantonales* ont remis par l'intermédiaire de leur doyen un rapport à Mgr X..., lui demandant de surveiller l'enseignement et la propagande politique qui se fait dans les deux séminaires. La chose fait assez de tapage en ce moment. Je tâcherai de vous faire parvenir sous peu des détails complémentaires à ce sujet. On assure que plusieurs autres conférences ont l'intention de suivre l'exemple des trois premières.

» Je ne vous en dirai pas davantage aujourd'hui. Je m'en veux même d'avoir été si long. C'est vraiment barbare de ma part de vous infliger ainsi plus de huit pages par ce temps de canicule intolérable alors que je n'ai pourtant aucune vengeance à tirer de vous, bien au contraire.

» En terminant, je fais des vœux pour que vos ouvrages si remarqués, communiquent à vos nombreux lecteurs l'ardeur et le courage qui vous animent. Je me propose de vous seconder de mon mieux dans ma petite sphère.

» Veuillez, je vous prie, Monsieur l'abbé, agréer avec mes remerciements l'assurance de ma profonde sympathie ».

D'un autre bout de la France, de la catholique Bretagne, une mère de famille dont le sentiment illusionné, mais parfaitement sincère, est bien fait pour provoquer une compassion émue, m'objurguait en ces termes :

21 août 1906.

« Monsieur l'Abbé.

« Il faut que le Sillon soit *bien* bon pour subir de telles attaques ».

» Voilà les paroles d'un jeune royaliste militant, après qu'il a lu votre brochure.

» Vos attaques blessent en plein cœur les amis du Sillon. Sangnier en sera peiné, mais il sait que les disciples du Christ-Jésus doivent souffrir et que ce n'est que « par la mort » que la rédemption s'opère et nous conduit à la résurrection.

» Sachez que les mères des sillonnistes vont vous flétrir, Monsieur, parce que vous troublez la conscience de leurs fils. Vous troublez nos enfants au moment où ils se convertissent, où ils commencent à aller au Vrai qui est Jésus-Christ avec toute leur âme.

» La Cause pour nous, c'est Dieu, c'est à Lui que nous voulons consacrer nos chers enfants. C'est en Lui que la démocratie est belle. C'est Lui seul qui rapproche les classes parce qu'il commande l'humilité.

» Vous allez détourner de la voie droite quelques sillonnistes, mais la réclame que vous faites d'autre part va amener de la Jeunesse

catholique ses unités au Sillon. En chrétienne, je vous pardonne, mais avec une profonde douleur ».

Mais voici un autre son, tout différent :

Paris, 31 juillet 1906.

« Monsieur l'Abbé,

» Je suis un des « représentants de Celui qui est la Voie, la Vérité, la Vie », à qui vous dédiez vos « Erreurs du Sillon », et je viens de lire votre « étude documentaire ». Même après vos autres brochures sur ce même sujet, j'ai éprouvé un nouveau soulagement d'âme et de conscience.

» Je suis « jeune », moi aussi. Et entouré de prêtres sillonnistes, je ne connais que trop l'humilité de cette « élite », la tolérance de ces tombeurs de « la réaction et de l'intolérance », l'« amour » de leur « amitié » qui n'est pour les Philistins qu'éloignement, dédain, âpreté, hostilité même, l'exclusivisme de leur « âme commune ».

« Pharisaïsme, division, mauvaise foi », que vous dites vrai! Et permettez-moi, inconnu, de vous remercier de votre *acte* d'intelligence et de courage, et de vous dire que si vous êtes honoré de l'exaspération de ces disciples de l' « Amour », bien des sympathies et des reconnaissances vont à vous pour votre livre libérateur. Acte d'intelligence, puisqu'ON ne prévoit pas que cette démence de démocratie exaspérée de notre jeune clergé et l'indulgence bénissante de nos évêques recommencent l'aberration des abbés Constituants et des prélats Louis XVI. Acte de courage, puisque le tapage, l'audace, les empiétements, les infaillibilités du Sillon en imposent même à nos chefs dont j'ai entendu plus d'un gémir du désordre et de la division qui se glissent dans les collèges, séminaires, paroisses, avec ce « mouvement » d'agitation.

» Qu'attendent-ils donc? Il faut entendre les Sillonnistes répéter avec une satisfaction inquiétante : « Ils ont peur de nous! » Cet énervement de l'autorité — prélude, en partie responsable, de l'avenir, comme pour l'autre révolution — sera douloureusement puni en constatant de quel côté seront les non « réfractaires », si l'épreuve en vient, puisque c'est un principe au Sillon d'éviter même toute apparence d'opposition à l'idéal gouvernement dont nous jouissons. J'entendais dernièrement un des théologiens du Sillon se divertir de la subtilité avec laquelle l'abbé Murri savait échapper à l'autorité et à la censure et je pensais qu'un jour, quand notre Autorité d'Opéra-Comique, comme le carabinier, se présentera trop tard, le Sillon cilsalpin fera la pirouette tout comme son frère transalpin : ils l'ont d'ailleurs déjà promis : nous avons le livret avant la représentation. Mais pourquoi vérité en deçà des Alpes, erreur au delà? Je comprends peu.

» Voilà ce que je trouve effrayant! Ce n'est pas le tintamarre d'Armée du Salut que font ces bons petits enfants qui jouent à l'homme et au socialiste et sont tout fierrots de faire peur aux grandes personnes, aux « bourgeois », aux « gens bien pensants ».. Non, c'est cette folie prérévolutionnaire de ce *jeune* clergé et l'adjectif est psychologiquement trop plein de sens! de ces inconscients qui se proclament les seuls conscients, de ces enfants qui jouent avec le feu. Et c'est encore plus peut-être — ma foi, tant pis! — l'inconscience des anciens, de nos chefs! Je lisais, il y a quinze jours, *La Croix* — qui entre parenthèses recommande les publications (et réunions) du Sillon, et pas les vôtres. — *La Croix* qui se pâmait d'aise sur les travaux du Congrès aurait dû, ce me semble, étudier cette inquiétante question de l'esprit actuel de nos séminaires où une jeunesse, déjà enivrée de son âge et de l'ébullition contemporaine, est lancée dans des « doctrines », des entraînements, des « directions », des « mouvements » les plus avancés et les plus récents, évidemment, par de jeunes prêtres étonnés (!) et infatués de se voir improvisés, parfois bien imprudemment, « directeurs », par le malheur des temps. C'est là et c'est par eux que sévit le Sillon, et demain, nous allons entendre dans quantité de paroisses de jeunes énergumènes palabrer contre les « bourgeois », « réactionnaires », « gens bien pensants ».. qu'ils seront heureux d'autre part de trouver pour leur tendre la main. Espérons que les fidèles « bien pensants » seront plus évangéliques que les abbés mal pensants.

» Jusque dans nos petits Séminaires se développe cette propagande facile et tolérée. Les professeurs, qui comme la plupart des jeunes abbés sont en quête de nouveautés aventureuses et ont souci d'étonner leur entourage, et plus que les autres ont l'esprit plus ou moins juste et sacerdotal, les professeurs y sèment les publications du Sillon et, avec des commentaires encore plus exaltés, « emballent » ces adolescents pour qui la « Cause » passe avant la vocation et qui préfèrent révolutionner dans leur imagination la société et batailler contre les moulins de leurs rêves que travailler leur français et leur latin, comme les grands séminaristes, leur religion et leur théologie.

» Vous savez bien, par les nouvelles que vous pouvez recevoir de vos anciennes maisons, qu'il en est de même de nos collèges, où les jeunes professeurs, traduisant par là leurs rivalités personnelles, ont divisé les élèves. Et on voit ces bambins se disputer et même se battre entre « démocrates » et « royalistes ». Je connais des parents qui se plaignent, d'autant que les enfants prennent très souvent au collège les idées contraires à leur milieu familial, c'est psychologique, qui se plaignent et préféreraient la préparation des examens. Il n'y a plus d'enfants, c'est sans doute pourquoi il n'y a plus d'hommes.

» Aussi, Monsieur l'abbé, vous faites bien, et soyez-en remercié, de poser les éléments d'une « réponse autorisée ». Il serait grand temps

— peut-être est-il trop tard — qu'elle vînt. Mais ce n'est pas tout de dédier ce livre aux prêtres, il faut le leur faire connaître; tant, chez les nôtres, sont si peu avertis ou si insouciants et ne font que suivre le mouvement ambiant, sans prendre la peine ou être capables de le juger. Aussi, pardonnez-moi cette idée que d'ailleurs vous avez eue déjà sans doute : vous devriez, comme tant d'auteurs et d'éditeurs, qui ne servent que rarement aussi juste « cause » ou ne servent que la leur, vous devriez faire un tract, annonçant, présentant, analysant votre livre, ne serait-ce qu'en reproduisant la table, et l'envoyer aux évêques..., curés..., prêtres..., grands et petits séminares, collèges, patronages, cercles d'études... Car beaucoup ne le connaissent que mal par des dénigrements. Ce serait sans doute des frais, d'abord, mais ce serait une bonne œuvre qui porterait avec elle sa récompense.

» Et c'est vous qui seriez un « nouveau messie » et un « Evangéliste » en ouvrant les yeux aux aveugles et en rendant la parole aux muets.

» Je termine quand m'arrive le journal annonçant la lettre aux évêques italiens. Enfin la vérité est en marche... Passera-t-elle le tunnel? Espérons-le, espérons qu'elle ne s'y enfumera pas tellement que les intéressés ne puissent, suivant la psychologie hérétique, la reconnaître. Car suivant l'énergique expression du Pape : « Pieni l'animo... » Nous en avons plein le dos... et nous vous répétons son autre parole : « Clama ne cesses... ».

Je m'en tiens à ces traits pour cette période, et laisse de côté, afin d'abróger, les divers mouvements d'opinion qui se manifestèrent à l'occasion de mes écrits sur l'*Action Libérale* et la politique de Ralliement. On en peut suffisamment juger par cette esquisse, et d'ailleurs ils se retrouveront plus loin. Ce qui concerne le *Sillon* conservait un intérêt supérieur d'actualité.

Abordons maintenant notre véritable sujet.

***

Il ne saurait y avoir rien de plus intime, concernant les commencements de cette revue, que la délibération prise par son fondateur avec lui-même, en présence de Dieu, au moment décisif où, tous les préliminaires étant posés, il s'agissait de lui donner ou non l'existence. Mais quelle raison de la faire connaître? La même, ni plus ni moins, qu'ont aujourd'hui nos amis de défendre l'opportunité d'une œuvre qu'ils entendent contester fréquemment et contredire parfois non sans violence. Les considérations en face desquelles il fallut se placer alors sont celles qu'on n'a pas cessé d'invoquer contre elle. La satisfaction de voir que l'opposition rencontrée depuis n'avait rien pour

nous surprendre; que les questions se tranchent de plus en plus selon nos prévisions; que celles-ci et notre dessein répondaient avec une parfaite justesse à des besoins dont l'évidence croît plutôt qu'elle ne diminue, n'est-elle pas faite pour fortifier leur attachement à cette œuvre qu'ils ont contribué à constituer par leur adhésion et pour augmenter leur confiance?

La mienne à leur égard — je ne parle que pour eux, les autres m'en excuseront — se montrera en leur permettant de lire au fond de mes dispositions et sentiments personnels.

Cette délibération est la première pièce qui s'est offerte à mes yeux en rouvrant mes cartons. La voici sous la forme où elle fut écrite, selon la méthode proposée par saint Ignace de Loyola pour fixer les déterminations importantes. Elle consiste à formuler et à mettre en regard les raisons pour et contre le sujet donné, puis à en faire la balance aux yeux de la raison éclairée par les vues surnaturelles, afin d'en dégager une conclusion claire et positive.

PROJET D'UNE REVUE INTITULÉE « LA CRITIQUE DU LIBÉRALISME »

I. — La projet en soi.

Contre

L'heure paraîtra mal choisie. Beaucoup la déclareront très inopportune.

On dira que les uns et les autres, modernistes, démocrates et libéraux, se sont soumis au Pape.

Nous touchons au moment où *l'union* va se faire entre tous les catholiques.

La résistance à la tyrannie jacobine est en voie d'organisation.

Pourquoi apporter un ferment de trouble ?

Il faut laisser dormir désormais la question du Ralliement.

D'ailleurs, la masse du public ne se soucie de rien. Chimère que de prétendre le réveiller !

Pour

Les soumissions ne sont pas toutes sincères. Même celles-ci sont passives plutôt qu'actives.

L'esprit moderniste subsiste et sera long à détruire. En beaucoup de lieux, on a pour lui des complaisances, et, en d'autres, une tolérance dont il profitera.

La fausse démocratie continue ses ravages.

L'action sociale est souvent mal orientée.

Le libéralisme règne à peu près partout. Aucune force vivante ne s'applique à le contenir. L'esprit public a besoin d'être informé, réveillé, stimulé. Notre presse religieuse étouffe tout et endort l'opinion comme à dessein. Il y a une école catholique à restaurer, un esprit catholique à refaire ou à soutenir là où il survit, un drapeau à relever.

L'amour de la paix et de l'union

CONTRE

POUR

est un sentiment fort beau, mais le libéralisme en fait un leurre. Ces agneaux sont intraitables.

Les essais pratiques d'union se limitent à des tentatives de réorganisation des ressources et des œuvres religieuses. La restauration d'une politique chrétienne n'est pas même ébranlée. L'union sur ce terrain est souvent mise à un prix inacceptable par ceux qui en prêchent plus hautement le devoir.

Il n'y a encore qu'une résistance verbale.

Sur la politique de ralliement, il y a deux réponses. On la laissera dormir autant qu'elle-même dormira et renoncera à s'imposer au nom de l'Eglise. Et, de plus, ici, comme en d'autres questions, il est toujours nécessaire de s'instruire par le passé. Lorsqu'on tient tant à le couvrir d'un voile, c'est qu'on ne veut pas le laisser mourir.

Quant à la masse du public, ce n'est point elle qu'il s'agit de viser. Elle est hors de notre atteinte. Mais ce n'est pas d'elle non plus qu'il y a lieu de se préoccuper le plus. Le grand point est d'arriver à la fraction très appréciable des esprits demeurés sains, de leur offrir un point d'appui solide, de leur rendre confiance et courage ; d'en éclairer d'autres qui cherchent sincèrement la vérité, de tenir l'adversaire en respect et de révéler la situation réelle aux chefs de la Hiérarchie.

La matière même manquera pour une revue d'un genre aussi spécial. Les modernistes se taisent. Les dé-

L'erreur n'a pas disparu, loin de là. Les mêmes causes produiront les mêmes effets. L'esprit moderniste a

CONTRE	POUR
mocrates et les libéraux deviennent prudents. Il y a des choses dont on ne pourra parler librement.	de profondes ramifications. Les libéraux ne sont pas changés et conservent de l'assurance. Le Sillon n'est malgré tout qu'ébranlé. Les événements apporteront des faits, et les collaborateurs des idées. Au surplus, il ne s'agit pas seulement de s'en prendre à l'erreur flagrante. La vraie tâche, plus délicate, sera plutôt de réagir contre les tendances. Il y aura beaucoup à faire de ce côté.

II. — Considérations personnelles

CONTRE	POUR
Il y aura contre la revue et contre son directeur un déchaînement de tous ceux qui flirtent avec le modernisme, des démocrates chrétiens, de L'*Action libérale* et des associations ou ligues qui lui sont inféodées. Invincible conspiration du silence d'une part, et, de l'autre, campagnes de dénigrement.	Cela ne peut faire doute. Mais il y a une contre-partie. Tout ce qui leur est opposé, dans le clergé et parmi les laïques, les journaux non ralliés, les associations indépendantes du mouvement libéral, accueille mes écrits avec une sympathie parfois très marquée. C'est le milieu pour lequel il s'agit de parler et par lequel on peut agir. Les contradictions sont aussi un élément de succès. Cela est vrai même d'un point de vue humain, beaucoup plus encore du point de vue de la foi et quand on travaille pour Dieu et l'Eglise.
La mise à l'Index sera exploitée de toute façon pour me déconsidérer et me fermer la bouche. N'est-ce pas une gageure de reprendre sitôt la plume et de mettre mon nom en tête d'une revue ?	Ce sera la gageure d'une conscience sûre d'elle-même et de la vérité qu'elle sert. Sans parler de tant d'autres, Mgr de Ségur eût-il bien fait de renoncer à son apostolat d'écrivain, après avoir vu mettre un de ses opuscules ascétiques à l'Index, en 1870, en compagnie de Dœllinger? Mgr d'Hulst, dont la théorie exégétique provoqua l'Encyclique *Providentissimus*, re-

CONTRE

POUR

nonça-t-il à ses fonctions et à son ministère après ce grave démenti ? L'un et l'autre méritèrent-ils d'être déconsidérés ? Et cependant il ne s'agissait pas seulement d'une question de forme, dans leur cas, mais de la doctrine.

Ceux dont la sympathie et l'appui me seront nécessaires n'ont heureusement pas exagéré les conséquences du coup. C'est, après tout, ce qui importe le plus.

Les conditions dans lesquelles la Revue se présentera : autorisation ecclésiastique, comité de patronage, choix des collaborateurs, seront une garantie rassurante.

J'ai un bout de notoriété, je rencontre de franches sympathies. La revue sera vivante, pratique. La Providence sera là.

Et quant au reste, il n'y a qu'à dire : *Bonum mihi qui humiliasti me !* Seigneur, il m'est bon d'être humilié.

Pour m'improviser directeur de revue, je manque des vastes connaissances historiques, philosophiques, théologiques, plus que beaucoup d'autres qui se tiennent plus effacés.

L'objet de la revue sera restreint et surtout pratique ; ce ne doit pas être une œuvre d'érudition, mais de vulgarisation. Elle demande principalement la rectitude du sens catholique, la sûreté de jugement, le sens des questions, la probité.

Je puis recourir, en cas de besoin, aux avis et conseils d'amis sûrs.

Ceux qui savent et qui devraient agir ne parlent pas.

Ma réponse à ceux qui s'étonneront a déjà été donnée par un autre en un cas analogue : « Quand le prophète se tut, l'ânesse de Balaam parla. »

CONTRE	POUR
Il en est de même du talent nécessaire d'écrivain.	Cela est également vrai. Et cependant j'ai acquis quelque notoriété par mes livres. Au reste, il ne s'agit point de soigner son renom d'écrivain, mais d'aller a la bataille pour Dieu, l'Eglise et les âmes. Et dans ce cas, *virtus in infirmitate perficitur*.

III. — Considérations matérielles (1)

Les frais d'impression sont assurés pour les premiers temps, mais il faudra pourvoir en outre à ceux de la collaboration. Si celle-ci n'est pas rétribuée, pas de fonctionnement certain, peut-être pas de concours sérieux. Avec toutes les chances conjurées contre soi, combien s'écoulera-t-il de temps, avant que la revue soit assez développée pour se suffire à elle-même ?	Le plus nécessaire est acquis. Il faut remercier Dieu de l'avoir offert. N'y a-t-il pas là une indication de la Providence ? A ce point de vue, ne pas oublier qu'Elle veut que l'on compte sur elle, et qu'il est même bon d'avoir à le faire. La possibilité de rencontrer de nouveaux concours, si la revue marche, n'étant point fermée, il n'y a donc pas d'autre imprudence à commencer que celle de faire à la Providence une part déjà justifiée.

Conclusion.

Tout examiné, ce projet se présente comme viable et utile à M. D. G.

Sic Maria me adjuvet !

Le 2 octobre 1908, premier vendredi du mois, fête des saints Anges Gardiens, second jour du mois du Rosaire.

(Signature).

***

La détermination une fois arrêtée en ce jour choisi à dessein, le premier numéro fut lancé le 15 octobre, sans aucune annonce préalable, sans un abonnement souscrit. Les premières circulaires partirent avec lui. Il fallait se trouver en ligne avant que personne cherchât à barrer le chemin.

1. On comprendra qu'ici je supprime certaines précisions.

Quelles furent les conséquences? Pour le dire, je n'ai plus désormais qu'à laisser parler les autres.

Un abonné du midi m'écrivait le 22 décembre 1909 :

« Très Révérend Père,

» Bien qu'il m'en coûte beaucoup à vous le dire, persuadé que vous serez très peiné en apprenant cette ignoble manœuvre de vos adversaires, je tiens cependant, afin que vous puissiez prendre les mesures nécessaires, à vous la signaler.

» Les démocrates et les libéraux racontent à tout venant que vous êtes « *interdit* ». Voici comment j'ai eu connaissance de cette calomnie. Il y a quelques jours en causant avec quelqu'un qui comme moi est un adversaire irréductible du libéralisme, j'ai été amené à parler de votre revue. Mon interlocuteur en avait lu un certain nombre de numéros et me dit toute la sympathie qu'il avait pour cette publication. « Malheureusement, ajouta-t-il, le Père Barbier étant interdit... ». Bien entendu je ne lui laissai pas achever sa phrase et je lui demandai qui avait pu le renseigner aussi mal. Il me répondit que toutes les fois qu'il avait eu à parler de vous ou de vos écrits, on lui avait dit que votre témoignage était négligeable, puisque vous étiez interdit.

» Inutile de vous dire, Très Révérend Père, que j'ai mis au courant de la vérité cette personne qui désormais sait à quoi s'en tenir. Mais beaucoup d'autres partagent peut-être la même erreur et j'ai cru vous rendre service en vous mettant au courant.

» Veuillez agréer, Très Révérend Père, l'hommage de mon profond respect ».

Je dois la lettre suivante, du 10 avril 1910, à la communication d'un ami auquel elle était écrite par un professeur d'Institution ecclésiastique.

« Cher Monsieur,

» Comment pouvez-vous me demander si je reçois *La Critique du Libéralisme?* Ce sera la dernière revue que j'abandonnerai lorsque mes moyens ou mes yeux ne me permettront plus de lire. Oui, je dévore les articles « IGNOBLES » de M. Barbier. (Le mot est de l'un de mes chers confrères). — Pardon, ai-je dit à ce bon Monsieur, l'avez-vous lu quelquefois? » — « Oh! bien sûr que non, jamais! »

» Ainsi, ce jeune clergé sillonniste, moderniste et surtout fumiste juge et ne lit pas; tout comme ce bon M. Pisani. Ce pauvre chanoine s'est perdu dans les *Barbier;* il a été rasé de main de maître (1). J'ai offert l'autre jour au réfectoire 100 francs à celui d'entre nos abbés

1. Voir les numéros des 1er et 15 septembre 1909 : La paille et la poutre. — Une réponse de M. le chanoine Pisani.

qui trouverait dans la collection de *La Critique du Libéralisme*, je ne dis pas un article ignoble, mais une page seulement injuste. Je suis bien certain de garder mon argent.

» Oui, j'ai eu maintes fois la pensée d'écrire au P. Barbier, pour lui dire combien sa Revue me faisait plaisir! Mais qui suis-je, moi? et quelle valeur ont mes louanges? Si vous avez le bonheur de l'aborder, dites-lui qu'il y a à X... un abbé qui demande tous les jours à la Sainte Vierge de conserver ce vaillant, ce bon soldat du Christ et de l'Eglise.

» Mais ici je suis seul : bien seul dans ces idées-là. M. le Directeur reçoit aussi cette Revue — c'est M. X... qui l'a abonné — mais je vous prie de croire qu'il ne partage pas les idées de la dite Revue... »

La mercuriale qu'on va lire perd un peu de son poids par l'anonymat dont l'auteur se voile, mais elle est bien suggestive. Cette lettre date des premiers temps de la revue. Le timbre postal est celui d'Amiens.

« Monsieur l'Abbé,

» On vient de me remettre entre les mains quelques exemplaires de votre Revue « *La Critique du Libéralisme* ». En attendant que pour la seconde fois Rome vous impose le silence et vous condamne de nouveau, ainsi que je vous l'avais prédit, il y a quelques années, je tiens à protester contre les insinuations aussi malveillantes qu'injustes que votre Revue contient à l'adresse des hommes plus chrétiens que vous, qui consacrent leurs talents, leur santé et leur vie à la défense de la cause catholique.

» Deux partis extrêmes rendront toujours impossible dans l'Eglise l'union que demande aux catholiques le Souverain Pontife : celui que vous représentez et le Sillon. Ecrivez des pages et des pages en faveur ou contre cette affirmation, peu m'importe, il est probable que je ne les lirai pas. Que vous le vouliez ou non, le parti qui réussira et ne *sombrera jamais* est celui qui sera en tout et *toujours* soumis au Pape, quel qu'il soit. C'est le parti que le grand journal catholique « *La Croix* » a toujours soutenu. C'est pourquoi ce journal, rédigé dans un esprit admirablement chrétien, a eu un succès sans précédent, auprès de tous les vrais catholiques.

» Si, le jour où vous vous coucherez pour ne plus vous relever, vous osez dire comme saint Paul : *Bonum certamen certavi*, tant mieux pour vous; ce sera une preuve que vous aurez été de bonne foi dans votre imprudente lutte contre les vrais défenseurs de l'Eglise. Mais si vous ajoutez ces autres paroles de l'apôtre : *fidem servavi*, vous ferez une monstrueuse erreur.

» Non, ne croyez pas que le rôle que vous remplissez soit de nature à conserver la foi dans les âmes. Quand on voit un prêtre se lancer dans la politique, voulant régenter l'Eglise, ses chefs, les cri-

tiquer, les *insulter*, comme vous l'avez fait dans le passé — votre dernière condamnation vous a rendu sur ce point un peu plus réservé, je vous en félicite. Quand on voit, dis-je, un prêtre se lancer dans un combat qu'il n'a point autorité pour diriger, on se contente de hausser les épaules et de le plaindre. Malheureusement il entraîne dans ses aberrations quelques confrères dénués de jugement. Aussi je n'hésite pas à faire cette déclaration : J'ai trois vicaires sous ma juridiction et deux prêtres habitués dans ma paroisse. A partir du jour où je saurais qu'un de mes vicaires est abonné à votre pernicieuse Revue, je demanderais immédiatement son changement; de même que le jour où j'acquerrais la certitude qu'un des prêtres habitués de ma paroisse y serait également abonné, je lui interdirais l'entrée de mon presbytère et la compagnie de mes vicaires.

» Pour que vous ne vous mépreniez pas sur ma pensée, je déclare également que j'agirais de la même façon à l'égard du « Sillon ».

» Ceci dit, permettez-moi, Monsieur l'Abbé, de vous donner un conseil que vous ne suivrez pas probablement : pendant les quelques années qui vous restent encore à passer sur la terre, *travaillez donc en prêtre*, si vous voulez que Dieu récompense un jour en vous le zèle sacerdotal, déployé tout entier pour sa gloire et pour le bien de l'Eglise.

» Je plains Monseigneur l'Archevêque de Paris d'être obligé de vous subir dans son diocèse; vous devez être pour lui une bien lourde croix; c'est ce qui m'explique l'absence d'*Imprimatur* que j'ai cherché en vain dans votre Revue. Il est probable que je le chercherai encore longtemps avant de le trouver (1).

» Croyez bien, Monsieur, qu'en vous disant tout cela je n'exprime pas uniquement mes propres sentiments; je suis l'interprète d'un bon nombre de mes confrères qui partagent absolument ma manière de voir et qui déplorent la vôtre.

» Que Dieu vous éclaire!

» Un curé-doyen entièrement dévoué au Pape et à l'Eglise ».

Autre anonyme. Celui-ci, prêtre également, est de l'Ouest. S'il ne signe pas sa lettre, il marque cependant un lieu de résidence.

---

1. L'*imprimatur* n'est point exigé pour les journaux et les revues. Il en rendrait la périodicité régulière souvent impossible, lorsqu'ils ne sont pas rédigés et imprimés à proximité de l'évêché. La Constitution *Officiorum* de Léon XIII défend aux prêtres d'en prendre la direction sans l'autorisation de leur évêque. L'Encyclique *Pascendi* prescrit en outre de leur attribuer un censeur qui examinera les articles après leur publication *(postquam edita fuerint)* et fera redresser leurs erreurs, s'il y a lieu. Sur tous les points, la *Critique du Libéralisme* est parfaitement en règle.

Le 14 octobre 1909.

« Monsieur le Directeur,

» La lecture du dernier numéro de *La Critique du Libéralisme* (1) m'a particulièrement édifié sur le parti pris et la mauvaise foi qui président à la rédaction de votre Revue.

» On y fait un grief à la *Jeunesse Catholique* de ne professer un culte spécial pour aucune forme de gouvernement (2). On l'accuse de verser par là même dans *l'Indifférentisme.* Or, l'Indifférentisme, dites-vous, étant condamné par le *Syllabus,* la Jeunesse Catholique devient une association suspecte.

» Le cas est grave; et ce qui est plus grave encore, c'est que les Evêques nombreux qui favorisent la Jeunesse Catholique n'ont pas l'air de voir l'abîme où ils mènent leurs ouailles. Il est temps qu'on les avertisse.

» Que dit donc le *Syllabus?*

» Chaque homme est libre d'embrasser et de professer la *religion* que la lumière de sa raison lui fait regarder comme véritable ».

» Il n'y est pas question d'opinion politique. Au surplus, Pie X laisse à chacun la liberté de préférer la forme constitutionnelle qui lui plaît; on ne voit nulle part qu'il oblige personne à fixer son choix sur une forme de gouvernement ou sur une autre. Il admet donc l'indifférentisme en matière de forme constitutionnelle (3).

» Mais alors que devient l'accusation si grave portée contre la Jeunesse Catholique et admise peut-être à l'aveugle par quelques-uns de vos lecteurs?

» C'est ainsi que par des arguments spécieux vous faussez la conscience des simples, et vous entretenez la division dans le camp des catholiques.

» Vous faites une œuvre mauvaise! Vous vous efforcez de démolir tout ce que d'autres font — avec un dévouement qui a l'avantage appréciable d'être encouragé par les Chefs de l'Eglise. Vous combattez tous les hommes, toutes les revues, tous les journaux sur lesquels l'Eglise s'appuie pour tenir tête à l'impiété. Mais vous ne bâtissez rien vous-même; vous n'attaquez pas l'ennemi commun. Vous

1. 1er octobre 1909. Notes sur l'A. C. J. F.

2. Oh! pardon, c'est le contraire.

3. L'auteur des notes visées observait très justement que le *Syllabus* condamne le principe du fait accompli. Il aurait pu ajouter : et l'indifférentisme politique. La lettre de Pie IX *Singulari quidem* du 17 mars 1856, à laquelle se réfèrent les propositions XV, XVI, XVII, XVIII dit : « *Il y a peu de différence entre cette forme hideuse de l'indifférentisme* (sur la société civile et chrétienne) et le système sorti du sein des ténèbres de l'indifférentisme entre les diverses religions ». L'Eglise admet bien l'indifférence des formes constitutionnelles *in abstracto,* mais elle condamne tout régime de fait fondé sur l'indifférentisme.

tirez sur ceux que vous devriez soutenir. Ce n'est pas là l'œuvre d'union prêchée par le Souverain Pontife.

» Vous voulez bien l'union, mais autour de vous. N'y comptez pas. L'union se fera autour du Pape et des Evêques, avec ou sans vous. Vous et les vôtres, vous pourrez, par votre insoumission, retarder le triomphe de l'Eglise; espérons que vous ne l'empêcherez pas. Aussi bien votre Revue se donne une importance qu'heureusement elle n'a pas.

» Mais il est écœurant, à l'heure où l'Eglise a besoin de tous ses enfants pour aller à la bataille, de voir un corps de troupes refuser de marcher à l'ordre des chefs. — Vous avez refusé obéissance à Léon XIII. N'essayez pas le nier. En face de cette obstination, Pie X fait des avances et vous tend la main; et vous refusez de la serrer loyalement.

» C'est un curé de campagne qui sent le besoin de vous dire les sentiments pénibles qu'il éprouve en vous lisant. Il songe à la troupe imprudente qui se fit écraser au temps des Machabées : « Ils n'étaient pas de la race de ceux par qui Israël devait être sauvé ». Il n'attend du reste ni une réponse, ni un amendement de la Revue que vous dirigez.

» Recevez, Monsieur le Directeur, l'assurance de mes meilleurs sentiments ».

Voici une note différente, plus pacifique, très courtoise, mais je ne sais si elle ne révèle pas une faiblesse d'esprit aussi grave. Elle a pour signataire un éminent homme de bien, habitant une ville importante de l'Ouest.

2 mars 1910.

« Mon Révérend Père,

» Sur le conseil du bon P. X... je vous ai demandé un abonnement à *La Critique du Libéralisme*. Pour éviter toute équivoque je commence par vous dire que je n'ai aucune attache avec l'A. L. P. et que la personne de son président m'est peu sympathique.

» J'ai lu avec un vif intérêt les principaux articles de votre revue. Néanmoins je vous demanderai de ne plus me l'envoyer, car je ne vous cache pas que je ne peux me faire à l'idée que des articles comme : « *Le seul journal catholique du matin* » (1), ou, « *Risum teneatis* » (2), puissent être utiles à la cause de la religion. Je ne défends pas le Peuple Français que je connais peu. Je défendrais, en revanche envers et contre tous *La Croix* dont j'ai toujours admiré le sens

1. 15 décembre 1909. *(Le Peuple Français).*

2. 1er mars 1910.

chrétien et l'esprit de charité, le seul journal où je vois le surnaturel dans les tendances et dans la rédaction (1).

» Mais, en dehors de toute personnalité de journaux, je ne trouve pas dans ces polémique l' « *oleum lætitiæ* » qui fait qu'en lisant un article, vous sentez qu'il tend au bien et ne fait appel à aucun sentiment mauvais. Au contraire, l'*acetum iracundiæ, indignationis* même, si vous le voulez, me paraît un dissolvant là où nous avons si grand besoin de lubrifiant.

» Je vous supplie, mon R. Père, de ne pas voir là une critique qui serait impertinente et que je ne me permettrai pas; mais, faisant en toute occasion appel à l'union et à la concorde entre catholiques, je ne voudrais pas être abonné à une revue aussi *divisante* que la vôtre.

» Il est fort possible que je me trompe lourdement, mais j'ai crû de mon devoir de vous faire connaître mon état d'âme.

» Je vous prierai de vouloir bien me servir sous forme d'une petite prière, le reste de mon abonnement de même que, de mon côté, je prierai pour le succès de votre œuvre en tant qu'elle est utile au bien de la religion.

» Veuillez agréer, mon R. Père, l'hommage de mon profond respect ».

Je laisse le lecteur à ses réflexions sur cette lettre. Tandis qu'il s'y abandonne, tournons le feuillet et ouvrons un nouveau chapitre.

***

Cinq jours après l'apparition du premier numéro de la revue, un archiprêtre de cathédrale m'écrivait d'une ville du Sud :

Le 20 octobre 1908.

« Monsieur l'Abbé,

» Voulez-vous permettre au Curé de la Cathédrale qui n'a pas l'honneur de vous connaître, mais qui vous lit depuis longtemps avec toute la joie que l'on goûte quand on voit la vérité vengée et les intrigues démasquées, de vous exprimer combien il est heureux à la pensée que vous allez enfin nous donner la Revue que nous attendons avec une si légitime impatience! Cette annonce que j'ai lue dans l'*Action française* et l'*Autorité* me ravit et je prends la respectueuse liberté de vous dire toute la satisfaction que j'en éprouve.

» Quels vœux je forme et quelles prières j'adresse au bon Dieu pour que vous réussissiez pleinement dans la grande tâche que vous en-

1. La réponse a déjà été faite dans un article spécial consacré au double aspect de *La Croix*. N° du 15 septembre 1909, p. 497. *Mise au point*.

treprenez (et qui s'impose aujourd'hui plus que jamais). Le libéralisme nous envahit de toute part, et ses tenants, plus ou moins hypocrites, nous font un mal incalculable. On ne dira jamais assez haut leur perfidie et les agissements qu'ils emploient pour fausser les idées et faire prévaloir des doctrines si formellement condamnées. Non, certes, qu'ils les affichent ouvertement. Ils n'oseraient, sachant bien qu'ils seraient vite percés à jour; mais ils rampent sournoisement dans l'ombre et le venin du modernisme dont ils sont toujours infestés, ils travaillent à l'inoculer sous toutes les formes. Ah! de grâce, Monsieur l'Abbé, ne les épargnez pas; ils nous conduiraient à la ruine, et c'est bien à eux que nous devons depuis longtemps la déchéance et l'apathie dont nous mourons lentement.

» Ceci très *confidentiellement*.

» J'ai passé hier quelques bonnes heures avec un *consulteur du Saint-Office* qui m'a raconté par le menu tous les moyens *déloyaux* qui avaient été employés pour faire mettre à l'index votre *Progrès du Libéralisme*. Je n'ai pas besoin de vous dire que vous avez en haut lieu de très bons et très dévoués amis.

» Veuillez croire, Monsieur l'Abbé, à mes plus respectueux et plus dévoués sentiments en N.-S. ».

Autres échos, plus modestes, mais de son non moins franc. Ce sont deux curés de paroisses rurales, l'un du Centre, l'autre de l'Ouest

Le 15 octobre 1908.

« Monsieur l'Abbé,

» Je viens de lire dans l'*Action française* qu'aujourd'hui, fête de sainte Thérèse, paraît le premier numéro d'une revue intitulée *La Critique du Libéralisme*, etc.

» Il y a longtemps que j'attendais une revue dans l'esprit de celle que vous allez diriger. Depuis la disparition de la *Vérité Française*, je ne connaissais pas de revue ni de journal religieux nettement antilibéral et antirévolutionnaire. Puissiez-vous grouper autour de votre revue ces champions de l'orthodoxie qui dans la Vérité luttèrent pendant dix ans contre le libéralisme! On ne leur a point pardonné leurs succès.

» Vous aurez des ennemis acharnés; mais soyez assuré aussi que vous ne manquerez pas d'amis dévoués.

» La condamnation du « Libéralisme sous le pontificat de Léon XIII » me fit bien de la peine, car je vis entouré de sillonnistes qui eux étaient dans la jubilation. Vous relevez le gant et vous faites bien.

» Que le Christ-Docteur bénisse votre revue!

» Veuillez, Monsieur l'abbé, me compter parmi les abonnés de votre

revue, et daignez agréer l'hommage de mon sincère et respectueux dévouement ».

3 novembre 1908.

« Monsieur l'Abbé,

» Je m'abonne avec joie à votre Revue antilibérale dont je viens de recevoir le prospectus.

» Sous le règne désastreux du libéralisme, je me disais souvent : Qui donc saura et osera faire l'histoire de ces tristes années, célébrées par une presse esclave ou hostile comme les plus glorieuses de l'Eglise !

» Aussi, avec quelle satisfaction j'ai lu vos livres ! Avec quelle douleur j'ai appris la condamnation, ou plutôt la mise à l'index de votre trop véridique histoire !

» A propos du ridicule éloge de M. Piou publié dans *La Croix* il y a bientôt 15 jours, j'avais préparé un article que j'ai hésité à envoyer à l'*Autorité.*

» Ce n'est plus d'actualité.

» Je vous l'envoie cependant pour vous montrer que s'il y a beaucoup de dupes dans le clergé des paroisses, il y reste encore des réactionnaires.

» Je voudrais adoucir quelque peu l'amertume que vous avez dû éprouver, en vous offrant un respectueux et sympathique hommage d'admiration ».

Cette autre adhésion est d'un représentant des œuvres catholiques dans le Midi :

20 décembre 1908.

« Monsieur l'Abbé,

» Dès l'apparition de votre vaillante revue, je me suis considéré comme un de vos abonnés obligés, car je suis, en effet, de ceux qui ont le plus applaudi à votre si énergique et si nécessaire campagne contre les pioutistes, sillonnistes et autres tenants du modernisme, de ceux aussi qui ont ressenti le plus douloureusement l'épreuve que vous avez si dignement et si chrétiennement supportée. Dieu merci ! vous avez repris courage, et, avec l'approbation de l'autorité ecclésiastique, vous êtes revenu à votre poste de combat. Je m'en réjouis, pour ma part, bien vivement et je me promets un grand plaisir de la lecture de *La Critique du Libéralisme.* Que Dieu vous soutienne et vous récompense ! Des lutteurs de votre trempe sont trop rares pour qu'ils aient le droit de se décourager, même devant les avanies et les attaques les plus imméritées.

» Veuillez agréer, Monsieur l'abbé, l'expression de mes sentiments les plus respectueux et sympathiques ».

A cette période de début, la Supérieure d'un grand couvent français, à Rome, m'écrivait :

Le 12 novembre 1908.

« Mon Révérend Père,

» Je viens enfin auprès de vous, et, à ma peine de n'avoir pas su trouver le loisir de vous écrire, se joint la pensée que je grossis peut-être le nombre de ces gens oublieux de l'estime et du dévouement qu'ils ont donné une fois.

» J'ai lu les deux numéros de la revue qui nous arrive en double.

» Je vous dirai, mon Père, la pensée qui s'en dégage pour moi; le mot appréciation serait téméraire de ma part. La pensée, c'est que vous donnez *la vérité;* quand on a lu les articles « *Les Prêtres ouvriers* » et le reste, je voudrais pouvoir mettre devant les esprits opposés ces pages imprégnées de justesse. Mais, hélas! combien peu les liront! Et c'est toujours parce que le vrai n'est pas lu, étudié, dit et entendu que nous descendons toujours, toujours...

» Mon Père. Le croirez-vous? tout ce que j'écoute me conduit à dire ce que disait un Evêque en haut lieu : « Nous sommes perdus ». Et cela semble très dur à écrire, même entre vrais Français; comment le dire à des étrangers... qui en souriront.

» Adieu, mon Révérend Père. Priez pour celle qui vous reste dévouée avec respect ».

D'un religieux français, vivant à l'étranger :

5 novembre 1908.

« Cher Monsieur l'Abbé,

» Il me tardait de retrouver un peu de loisir pour vous dire le vif intérêt avec lequel je lis votre *Revue*. Le second numéro est bien digne de l'attente de vos amis. En le lisant, j'ai mieux compris encore la nécessité d'une telle publication.

» Depuis que la *Vérité* n'est plus, on ne trouve nulle part un tableau, ou plutôt un écran sur lequel soient projetées les erreurs et tendances modernistes. J'ai lu, cette année, beaucoup de publications plus ou moins capables de me renseigner sur ce sujet, mais la lecture d'une seule de vos livraisons m'en apprend plus qu'un mois d'exploration à travers la presse.

» Cela fera grande impression à Rome.

» Déjà, le discours de Piou témoigne de l'inquiétude que votre *résurrection* lui cause.

» Ce discours fait du mal, en France, mais il lui nuira à Rome.

» Les lecteurs et les sympathies vous viendront de plus en plus. Lentement peut-être, mais sûrement.

» Amis et ennemis ont été surpris de la soudaineté de cette publication, nullement annoncée, sinon en dernière heure.

» Quand on verra que vous vivez, que nulle autorité légitime ne vous blâme, certaines méfiances se dissiperont.

» Déjà, l'article de l'*Unità* vous fait grand bien. La simple mention faite par la *Corrispondenza* n'est pas moins significative.

» Le reste se fera par les attaques mêmes de l'adversaire.

» Il n'est pas nécessaire, d'ailleurs, d'avoir une grande diffusion pour exercer un influence sérieuse. Il suffit d'atteindre les chefs.

» Veuillez agréer, cher Monsieur l'abbé, avec mes vœux pour le succès de vos efforts, l'assurance de mon respectueux dévouement en N.-S. ».

Le même écrivait un an après :

21 juin 1909.

« Cher Monsieur l'Abbé,

» Après chaque nouvelle livraison de votre revue, je suis tenté de vous écrire que c'est la plus intéressante. Je ne saurais vous exprimer combien tous ceux à qui j'ai pu en procurer la lecture en sont enchantés.

» J'ai appris hier que les PP. Jésuites de Malines, auxquels les dernières livraisons ont été passées, en sont très frappés. C'est une révélation pour eux. Ils déclarent qu'ils ne se faisaient aucune idée de la situation de la France, telle que vous la dévoilez, et que cela change tous leurs points de vue.

» Ces détails, je les tiens d'un jésuite belge, très antilibéral.

» Je ne doute pas que, à Rome, l'impression ne soit aussi très profonde. Mettre une documentation pareille à la portée de tous ceux qui veulent lire, est un service de premier ordre rendu à l'Eglise.

» Le moment approche où la conspiration du silence cessera.

» Veuillez agréer, cher Monsieur l'Abbé, l'assurance de mon respectuex dévouement en N.-S. ».

Mais ne nous éloignons pas des commencements. C'est encore de Rome que viennent ces lettres de deux prêtres, membres du haut enseignement :

Rome, le 20 octobre 1908.

« Monsieur l'Abbé,

» Je viens de lire sur l'aimable invitation du R. P. Supérieur, le premier fascicule de *La Critique du Libéralisme.*

» Permettez-moi de vous dire la satisfaction profonde que m'a procurée la lecture de ces pages si fortement pensées et si bien écrites. Par ces temps, où l'inconscience des uns et l'aveuglement des autres ont amassé tant de nuages autour des questions fondamentales, il est bien important de faire œuvre de salubrité publique au point de vue moral, et œuvre de ferme et solide critique au point de vue scientifique, en démasquant courageusement l'erreur et en mettant en lumière les vrais principes de la doctrine catholique. Votre revue fera l'un et l'autre, et elle contribuera ainsi, dans une large mesure, à cette restauration dans le Christ, tant désirée par le Souverain Pontife.

» Veuillez agréer, Monsieur l'abbé, l'expression de mes sentiments les plus distingués et les plus respectueux ».

Rome, le 25 décembre 1908.

« Bien cher Monsieur l'Abbé,

» Vous êtes trop bon de m'écrire une si aimable lettre. J'ai certes le désir de vous être agréable et utile; mais les choses ne vont pas toujours au gré de nos désirs.

» Veuillez agréer toujours pour le moment mes vœux respectueux et affectueux. Je demande à Dieu qu'après le calvaire vous ayez un jour le Thabor.

» Devant tout homme de bonne foi vous apparaissez sous votre vaillante revue comme un preux de l'orthodoxie, un vrai serviteur de l'Eglise. J'aime à croire que vous trouverez un évêque qui présentera ici les numéros parus de la revue en faisant remarquer que si on a naguère fait des réserves au sujet du point de vue politique de l'auteur, il n'y a ici et il n'y a jamais eu ailleurs que pleine orthodoxie et défense vigoureuse de la doctrine.

» Mes félicitations pour le dernier numéro comme pour les autres. Il y a des gens qui ne doivent pas être contents de vous. Mais cela n'est pas pour vous faire peur.

» Union de prières, cher Monsieur l'Abbé, et veuillez agréer, avec mes vœux, l'expression de mes sentiments respectueux et les meilleurs ».

De ce dernier, dix mois après :

Rome, le 18 octobre 1909.

« Cher Monsieur l'Abbé,

» A mon passage à Paris, je n'ai pas même essayé de vous voir, ayant la certitude que vous n'y étiez pas à cette époque, fin août. J'aurais été très heureux de vous revoir, de vous dire toute ma respectueuse sympathie. Vos travaux et l'ensemble des études qui parais-

sont dans *La Critique du Libéralisme* s'imposent incontestablement à tout esprit qui veut se rendre compte de son époque et discerner le bon grain du mauvais. Pour mon compte, il n'y a pas de revue que je lise plus attentivement.

» J'ai la conviction que beaucoup d'autres que moi vous tiennent le même langage. Moi tout cela ne va pas sans fatigues et sans soucis. Je prie Dieu de vous aider et de vous soutenir ».

Du même encore, un an plus tard, au sujet des « Infiltrations maçonniques » :

Rome, le 4 novembre 1910.

« Cher Monsieur l'Abbé,

» Vous êtes infatigable! et l'on se demande comment vous pouvez suffire à tant de travail. J'avais déjà lu dans la vaillante Revue votre beau travail sur les infiltrations maçonniques. Mais je vous remercie beaucoup de m'avoir envoyé le volume. Pour vous féliciter, je n'ai qu'à emprunter les paroles de l'éminent évêque de Périgueux : « Eclai-» reur d'avant-garde, comme vous l'avez été pour le *Modernisme* et » le *Sillon*, vous l'êtes encore pour les infiltrations maçonniques dans » l'Eglise ».

» Combien vous devez être satisfait de voir votre si intéressant périodique si rapidement faire son chemin aimé des uns et redouté des autres!

» Je vous souhaite grand courage, cher Monsieur l'Abbé, et je vous prie d'agréer, avec mes remerciements, l'expression de mes sentiments respectueux et les meilleurs en N.-S. ».

Revenons encore aux premières adhésions. Celle-ci est d'un vicaire de grande ville :

Le 20 novembre 1908

« Monsieur l'Abbé,

» C'est avec la plus vive satisfaction que j'ai appris la fondation d'une nouvelle Revue sous votre direction. Lecteur bienveillant de vos ouvrages, laissez-moi vous dire en toute franchise que l'œuvre que vous avez entreprise est, à mon avis, la plus belle et la plus nécessaire que nous ayons eue en France depuis dix ans. Et ce n'est pas là seulement l'expression d'une opinion personnelle, c'est la conviction de tout un groupe de prêtres de X..., — non des moindres pour le savoir, — qui vous sait gré d'avoir pris cette initiative et en particulier d'avoir donné les noms des prêtres du diocèse souscripteurs à l'œuvre du « plus grand Sillon ».

» Allez de l'avant, Monsieur l'Abbé; combattez sur tous les terrains ce libéralisme trompeur, fils de la Révolution, qui nous fit et nous fait toujours tant de mal! Tout ce qu'il y a de vigoureux, de sain et de traditionnel dans le clergé français, vous approuve et marche à votre suite ».

» Et comme les actes sont le fruit de la conviction, soyez assez bon, Monsieur l'Abbé, de me compter au nombre de vos abonnés. »

Un autre archiprêtre de cathédrale :

23 décembre 1908.

« Monsieur l'Abbé,

» Je réponds à votre désir en vous envoyant une série de noms et d'adresses de personnes avec qui nous sommes en communauté de vues et qui me paraissent susceptibles de pouvoir s'abonner à votre, j'allais dire à *notre* revue, tant elle répond aux besoins de nos âmes. Il manquait parmi tant de voix justes ou fausses, la parole vraiment libre, dégagée de toute autre influence que celle de la vérité, et même, si je l'ose dire, de tout patronage officiel qui criât : Casse-cou! partout où il y a un péril d'erreur. Je suis heureux de pouvoir vous redire que votre pensée a été comprise du moins par quelques-uns et que vous faites l'œuvre qui devait être faite comme elle doit être faite. Je retrouve en vous lisant le son catholique, le vrai, celui qui a formé mon oreille aux harmonies de la foi durant les quatre ans de mon séjour à Rome pendant les dernières années de Pie IX. Je suis bien occupé, absorbé par mon ministère, mais quand vous arrivez tous les quinze jours, ce m'est un repos d'écouter cette cloche et je me dis : Enfin!... en voilà un qui a le courage.

» Je comprends que ce poste soit périlleux et que vos fonctions de douanier soient souvent douloureuses; je comprends encore que vous soyez allé à cette besogne sans entraînement. Je m'explique enfin qu'il soit difficile de ne pas dresser quelque procès-verbal téméraire; mais vous rendez service. Le libéralisme nous tue plus sûrement que la persécution. Les œuvres sociales, etc., sont nécessaires, mais on bâtit sur le sable si on ne bâtit pas sur la doctrine.

» Ma lettre est confidentielle, bien entendu. Ah! que souvent on ronge le frein quand on est dans le rang et encore avec le grade de caporal et qu'on envie souvent la liberté des francs-tireurs! Je ne puis ni ne dois en dire plus long, mais M. l'abbé X..., je crois, vous renseigne et vous comprenez mon silence.

» En terminant je me demande pourquoi je vous écris avec cette liberté, en vieille connaissance, presque *en vieil ami*. Il en fut de même avec le P. X..., de Y..., que j'ai eu la joie d'avoir pour pré-

dicateur du dernier Carême, lequel m'a beaucoup parlé de vous. Il est si bon, et c'est si rare! de trouver des esprits qui sont de la famille!

» Excusez cette longue lettre, Monsieur l'abbé, et croyez à mes sentiments respectueusement dévoués en N.-S. ».

Plus récemment, le même vénérable correspondant m'écrivait à propos des « Infiltrations » :

1er août 1910.

« Monsieur l'Abbé,

» Votre numéro d'aujourd'hui que nous venons de lire dans une réunion d'amis est une révélation. Vous mettez en pleine lumière tout un bouge ténébreux où les pires ennemis de l'Eglise préparaient le plus perfide des coups de main. Nous, les tenants de la tradition, nous sentions bien une influence occulte qui paralysait nos mouvements et s'exerçait jusque sur nos meilleurs catholiques, mais nous ignorions son origine et ses tendances. Votre premier article d'aujourd'hui nous ouvre les yeux et nous attendons la suite avec impatience. Ma lettre a pour objet de vous envoyer les félicitations et les remerciements d'un groupe de vos abonnés et aussi de vous encourager et de vous soutenir dans la lutte que vous menez avec tant de persévérance et de talent.

» Je me rappelle vous avoir écrit dès le début de votre campagne pour vous dire que vous n'étiez pas seul à voir le danger et vous féliciter d'avoir le courage d'entreprendre une œuvre d'assainissement qui devait attirer sur vous une coalition de libéraux. Je suis heureux, après trois ans, de constater votre succès. D'autres pourront vous reprocher l'indépendance de votre plume; nous pensons, nous, que la guerre est la guerre et qu'on ne peut utilement défendre une cause sans tirer l'épée. Pour des raisons de convenance que vous comprendrez trop bien, je ne peux entrer avec vous au champ clos; mais croyez bien que nous utilisons vos armes.

» Votre revue fait du bien, Monsieur l'Abbé, et vous n'avez pas peu de mérite bien des fois à baisser l'épée par respect et déférence pour des adversaires qui ne vous ménagent pas. Savoir se taire et garder sa plume est la charité du critique et vous le faites, nous le savons.

» Courage donc, Monsieur l'abbé. Vous nous dites quelquefois que votre courrier vous apporte des blâmes; celui d'aujourd'hui vous apporte des félicitations. Nous mourons de libéralisme. Défendez les droits absolus de la vérité; il reste, Dieu merci, nombres de prêtres en France qui sont fidèles aux saines doctrines et beaucoup de jeunes esprits de bonne foi qui n'attendent que de les connaître pour s'y dévouer.

» Veuillez agréer, Monsieur l'Abbé, l'assurance de mon respectueux dévouement en N.-S ».

En me reportant de nouveau aux premiers jours, je trouve cette lettre d'un félibre de Provence :

« Cher Monsieur l'Abbé,

» J'achève de lire la *Revue*, et je tiens à vous dire immédiatement et en toute sincérité, que je la crois appelée à faire le plus grand bien, chez les Laïcs, et dans le Clergé, qui, hélas! a grandement besoin de lumières!

» Votre œuvre naît à son heure, et ce doit être sûrement Dieu qui vous inspira votre lumineuse Idée.

» Avant de connaître l'esprit du nouveau périodique, je vous ai crié : Bravo! convaincu, par avance, que vous ne pouviez que bien agir; aujourd'hui, que j'ai examiné chacun des articles parus, plus volontiers encore, je vous adresse mes félicitations!

» Ah! combattez-le, ce libéralisme, si insinuant, si prenant, mais si faux, qui aurait fini par gangrener l'Eglise de France, cette merveilleuse Eglise, admiration de tous, ce qui aurait été, de tous nos désastres, le pire!

» Je ne suis qu'un remueur de terre, mais parfois quand je regarde plus haut, je vois un ciel si noir, si orageux, planant sur ma Patrie, qu'il m'est très doux de voir et de saluer, de temps en temps, les éclaircies, bien rares, qui se montrent!

» J'en ai salué deux : l'une est *L'Action Française;* l'autre, celle que vous travaillez si fort, à élargir! L'une pour la France; l'autre pour l'Eglise!...

» J'ai dispersés, un peu partout, vos Feuilles-Programmes. Les personnes visées sont maintenant atteintes. Dieu fasse qu'elles s'empressent de vous fournir l'obole — que je regrette de ne pouvoir vous envoyer, malgré mon désir! — et qui est si nécessaire à toute œuvre.

» Le Maître soit avec vous, cher Monsieur l'Abbé, pour moi, je suis et resterai longtemps,

» Votre Ami dévoué, X...

» Félibre des Sept-Douleurs.

» Ce 21 octobre 1908 ».

Quelque temps après, cet ami lointain avait la gracieuse inspiration de dédier au directeur de la *Critique* une petite poésie provençale :

« Prèire à l'amo d'elèi; cor, gounfle d'espéranço qui luches, sens cregnènço, e sèmpre e de pertout.

» Pèr la Glori de Dieu e lou Bèn de la Françó.

» Bravo!... Toun Obro es bello et te douno assuranço qué Grestian e Francis, soun pèr tu.

» *Mau-gras-tout!* »

« Prêtre, à l'âme d'élite; cœur ,rempli d'espérance
Qui luttes, sans crainte, toujours et de tous côtés,
Pour la gloire de Dieu et le Bien de la Patrie,
Bravo! Ton œuvre est belle, et te donne l'assurance
Que Chrétiens et Français, sont pour toi,

» *Malgré tout!* »

» X..., Félibre des Sept-Douleurs ».

Nous sommes encore dans les premiers mois. Un religieux français écrit à la date du 25 décembre 1908 :

« Mon Révérend Père,

» Un ami m'a abonné à votre Revue. Elle m'intéresse énormément. Je n'ai pas l'honneur de vous connaître personnellement; mais je lis et fais lire vos ouvrages contre le « Sillon » et le libéralisme.

» Recevez mes très humbles, très respectueuses, et *très sincères* félicitations.

» Quel soulagement éprouve, en vous lisant, la conscience de l'homme fait à l'image de Dieu, à plus forte raison celle du chrétien, du prêtre!

» Quand on a souffert de voir les ravages du libéralisme « catholique » (1), quand on les a, comme nous, touché du doigt si longtemps, on éprouve, en vous lisant, la satisfaction profonde et intense que donne la vérité vengeresse et libératrice.

» Veuillez recevoir l'expression de mon profond respect ».

Rapprochées l'une de l'autre, les deux lettres suivantes, sorties de la même plume, celle d'un curé-doyen du Sud-Ouest, sont d'un intérêt piquant. Je ne sais si la seconde n'est pas encore plus honorable pour lui que pour ceux à qui elle rend hommage. Comme elle rachète l'aimable ironie de la première! Celle-ci avait été provoquée par l'envoi des premiers numéros :

« Très vénéré Monsieur l'Abbé,

» Vous avez été bien aimable de penser à moi pour la lecture de votre vaillant et si strictement orthodoxe Revue. J'en ai été très heureux et aussi très fier, car, malgré la différence de nos tempéraments, vous êtes l'un des hommes à l'estime et à la sympathie desquels je tiens le plus. Et vos intentions que je crois deviner, ajoutent au prix de votre gracieuse attention.

» Vous avez voulu, n'est-ce pas? essayer d'une cure de théologie et de bon sens sur l'esprit de cet opiniâtre libéral dont la sincérité mérite quelque pitié. Et docile à vos désirs, j'ai avalé d'un trait les trois numéros,

C'est savoureux, pour un amateur de polémique tel que moi. Et toujours la même méthode, qui consiste à asséner sur la tête de l'adversaire des coups de documents. Vous avez un collaborateur, *Spectator*, qui, sous ce rapport, vous ressemble comme un frère. S'il n'est que votre disciple, il s'est merveilleusement approprié vos doctrines, vos méthodes, votre style, et jusqu'à vos colossales lectures.

» M. Paul Tailliez n'est pas moins sévère que ses deux compagnons d'armes. Vous formez un triumvirat avec lequel il va falloir compter, et qui promet d'inspirer une salutaire terreur à tout ce qui monte une œuvre charitable ou tient une plume théologique. Tudieu! messieurs, vous n'êtes pas tendres pour les transactions, les imperfections et les à-peu-près. On n'a qu'à se bien tenir, ou sinon gare! J'ai le frisson, quand je songe que vous avez trouvé mon nom, cité comme celui d'un précurseur, dans une lettre sillonniste insérée à la dernière page de votre fascicule du 15 novembre. Ma qualité de menu fretin m'a valu votre indulgence et vous vous êtes contenté de supprimer mon nom. Merci : Il pouvait m'arriver pire. Votre Œuvre mérite assurément le titre que vous lui avez donné : mais elle porterait encore mieux son nom, si vous l'aviez nommée le *Censeur* religieux, politique et social.

» Eh oui, Monsieur l'Abbé, vos observations sont peut-être toutes bien exactement vraies de la première à la dernière ligne de vos trois numéros, et il se pourrait cependant que vous n'ayez pas raison de les faire toutes. Dieu me garde de prétendre à donner des avis à un maître de votre talent. Mais je crains qu'en voulant relever tout ce qui apparaît inexact ou seulement équivoque, on ne soit fatalement amené à censurer les plus méritants et les meilleurs des nôtres.

» Et cette attitude, outre qu'elle semble bizarre et fâcheuse, a cela de regrettable qu'elle condamne celui qui la prend à périr sous les coups de l'humanité coalisée contre lui. Je ne le voudrais pas pour votre Revue qui a excellemment sa raison d'être. Puis le souci de la Vérité traditionnelle devient aisément, si l'on n'y prend garde, le souci des opinions traditionnelles, et ce n'est pas la même chose. Celui-ci ne s'accorde pas toujours avec un progressisme éclairé et prudent, et en vous lisant je me demandais si, venu au monde cinquante ans plus tôt, vous auriez favorisé ou contrarié l'éclosion de certaines thèses exégétiques, politiques et sociales aujourd'hui consacrées par des plumes très orthodoxes et même par des actes pontificaux. Quoi qu'il en soit et mes chicanes eussent-elles l'ombre d'un fondement, il n'en reste pas moins que vous faites œuvre fort utile, œuvre de science fort avertie, et que la lecture de votre Revue me fera grand bien. J'y prendrai des leçons de saine doctrine, de logique et de bon sens — et ce qui me laisse l'espoir d'en profiter, c'est que je reconnais en

'avoir grand besoin. Merci donc, très vénéré Monsieur l'Abbé, de m'avoir procuré ce grand bienfait spirituel, je le paierai en ferventes prières pour votre succès, ainsi qu'en reconnaissante et respectueuse sympathie.

» Recevez, très vénéré Monsieur l'abbé, l'hommage de mes meilleurs sentiments en N.-S. ».

« Très vénéré Monsieur l'Abbé,

» Il vous importe peu assurément d'avoir mon opinion, aujourd'hui plus justifiée qu'il y a trois mois, sur votre vaillante *Critique*. Mais j'éprouve, moi, le besoin de vous la dire, et c'est un besoin de justice, de reconnaissance et de sympathie. Vous n'avez, certes, modifié aucune de mes positions. Je reste libéral (droit commun) en religion, républicain en politique, démocrate en sociologie, progressiste en exégèse, et sillonniste première manière pour l'éducation des nouvelles générations catholiques; libéral et républicain par tactique et nécessité, progressiste par prudence, et démocrate par conviction. Ces réserves faites, et elles ne sont pas en absolue contradiction avec la *Critique* qui ne poursuit que les abus, je suis entièrement de votre avis. Le libéralisme religieux pousse la tolérance de l'erreur jusqu'à ne plus oser crier la vérité, les républicains catholiques tournent le dos aux catholiques conservateurs et désarment devant la tyrannie républicaine; les démocrates méconnaissent l'admirable mouvement des Jaunes et ne savent parler aux ouvriers que de leurs droits, jamais de leurs devoirs; les progressistes, qu'un abîme sépare des modernistes, le franchissent trop souvent pour aller les embrasser; et les sillonnistes sont en train d'accumuler d'irréprochables sottises. Tout cela est lamentable. Vous et vos collaborateurs le dites bien haut à ceux qui ne s'en doutent pas encore. Bravo! Vous le faites mieux voir à ceux qui l'avaient déjà pressenti. Merci! Merci pour moi. Je lis attentivement quatre ou cinq Revues. Aucune ne me fait le bien que je retire de la vôtre. Aucune ne m'offre un aussi poignant intérêt. Je n'en passe pas une ligne. Et je vous prie de m'inscrire parmi vos abonnés payants pour l'an prochain.

» Recevez, très Vénéré et cher Père, le respectueux hommage de mon affectueuse admiration ».

Amenée aussi par la communication des premiers numéros, cette lettre d'un jeune publiciste belge

Le 23 novembre 1908.

« Monsieur l'Abbé,

» Je vous remercie bien vivement de l'envoi gracieux des deux premiers exemplaires de votre très intéressante revue. Je vous suis très

reconnaissant de cette bienveillante attention, et je saisis avec joie cette occasion pour vous exprimer ma respectueuse, mais profonde sympathie, et le sincère désir que j'ai de contribuer, dans la mesure bien faible malheureusement de mes moyens, à la diffusion de votre vaillante publication.

» Depuis longtemps, Révérend Monsieur, j'admirais l'énergie et le talent que vous mettez si utilement au service de la noble cause de l'Eglise, et, n'eût été la crainte de vous importuner n'étant pour vous qu'un inconnu, je vous aurais écrit déjà, bien avant aujourd'hui, pour vous dire mon admiration et mon entière adhésion à la saine et forte doctrine que vous défendez. J'ai lu en effet, lors de leur apparition, tous vos ouvrages sur le devoir des catholiques vis-à-vis du Libéralisme et du Sillonnisme. Je les ai relus, je les ai médités, je les ai fait lire à mes camarades. J'étais alors étudiant, je n'avais pas à ma disposition, pour servir à ma propagande, la publicité d'un quotidien. Mais témoin des *ravages* qu'exerce surtout parmi la jeunesse, — et particulièrement parmi cette fière et généreuse jeunesse universitaire, que l'ardeur de ses enthousiasmes, et la soif de l'Idéal rendent si facile à entraîner vers des mirages brillants, — l'hypocrite et insinuante doctrine du Sillon, je consacrais dès lors tous mes efforts, toute l'influence que je pouvais avoir, à combattre cette doctrine, à en préserver l'esprit et le cœur de mes camarades. Car, vous le savez sans doute, le Sillonnisme a pénétré dans notre si catholique Belgique, et, de Liège et de Verviers, qui sont ses quartiers-généraux, il s'infiltre peu à peu dans les milieux catholiques du pays. Il a malheureusement à son service des apôtres acharnés au prosélytisme, et dont, bien souvent, l'ascendant exerce une pression fâcheuse sur la bonne volonté naïve de nos jeunes gens.

» Vous n'ignorez probablement pas que la plupart de nos journaux catholiques, et notamment le *Bien Public* de Gand, défendent sournoisement, mais systématiquement, la déplorable tactique du Ralllienent. Ils présentent vertueusement à leurs lecteurs les monarchistes français comme des énergumènes, des hallucinés, don Quichotte surannés de causes défuntes. Ils citent avec complaisance les extraits de *La Croix* ou de *L'Univers*, répètent avec dévotion les oracles de M. Jacques Piou, et certains correspondants français, parmi lesquels brille M. Louis Teste, corroborent et surenchérissent avec une ridicule insistance... ».

D'un chanoine titulaire de Paris, qui avait une première fois envoyé ses félicitations :

» Respectueuses félicitations à M. l'abbé Em. Barbier pour ses articles du dernier numéro, principalement pour celui sur la *Maison so-*

ciale (1). C'est ce qu'il dit si bien qu'il faut dire, comme aussi à propos de la neutralité et de l'alliance des catholiques avec les protestants, quant au fonds commun de croyances qui justifie cette union en certains cas *contre* l'irréligion et la libre-pensée, ainsi que cela s'est fait en Hollande, mais non pas *avec* ceux qui n'apportent rien et qui veulent faire disparaître tout. Des prêtres, même de bons chanoines, ont besoin qu'on leur accentue cela...

L'abbé d'un monastère bénédictin :

15 janvier 1909.

« Monsieur l'Abbé,

» Encore que j'écrive de Belgique, c'est de France (comme le prouve d'ailleurs le timbre réduit d'affranchissement) que je prends la liberté de vous adresser cette lettre.

» C'est pour vous remercier sincèrement de la *Revue* dont vous êtes le Directieur si parfaitement renseigné.

» Je me réjouis beaucoup d'avoir abonné mon Monastère à « *La Critique du Libéralisme.* Je me réjouis spécialement du bien que votre Revue ne peut manquer de faire à tous ses lecteurs. Les pauvres Catholiques de France ont besoin d'entendre un langage net, étranger à toutes les réticences qui égarent les esprits inattentifs ou simplistes. J'ai tenu à lire et à commenter l'excellent article signé par la Rédaction « *sur la condition indispensable de la neutralité scolaire* » (2). Rien de plus juste, rien de plus opportun.

» Dieu est quelqu'un. Dieu s'affirme. Le premier devoir des chrétiens est d'affirmer Dieu. On est pour ou contre Dieu. La neutralité est forcément hypocrite et mensongère.

» Excusez-moi, Monsieur l'Abbé, de vous avoir tracé ces lignes. Mais je suis si satisfait d'une Revue qui est si opportune, que je n'ai pu résister au désir de vous dire ma reconnaissance et de vous adresser mes meilleurs souhaits. Que Notre-Seigneur bénisse vos efforts et ceux de vos dignes collaborateurs.

» Daignez agréer, Monsieur l'Abbé, l'hommage de mon profond respect. »

Un professeur de philosophie dans le petit séminaire d'un diocèse particulièrement infecté de sillonnisme :

« Monsieur l'Abbé,

» Je vous remercie de votre dernier numéro; je l'ai trouvé très

1. 1er mai 1909.

2. 15 décembre 1908.

intéressant. J'ai été en particulier très ému par votre rapport présenté à Rome (1). Oui, c'est bien ainsi que m'apparaissent les choses dans le milieu très restreint où je puis les observer.

» Mais alors d'où vient le mal? J'ai remarqué, depuis quelques années, que tous les étudiants ecclésiastiques, qui nous reviennent de l'Institut catholique de Paris, nous reviennent libéraux, modernistes, sillonnistes; qu'ils se soutiennent entre eux, qu'ils s'efforcent par tous les moyens de propager leurs idées dans le grand Séminaire, dans les petits séminaires, dans le clergé, qu'ils appuient les prêtres de leur bord, créent en leur faveur des courants d'opinion qui les portent aux postes favorables pour la propagande.

» N'y aurait-il pas une organisation occulte qui aurait établi son centre de propagande à l'Institut catholique de Paris, pour agir de là sur tous les diocèses?

» Cette idée me tourmente depuis quelques mois, et je serais très heureux, si à cet égard vous pouviez me rassurer.

» Comme aussi je gémis de ne pouvoir m'attacher à aucune de ces associations catholiques, qui ont pourtant eu vogue, Action libérale, Jeunesse catholique, Sillon, car en y entrant il faut renoncer à professer publiquement une partie du catholicisme, la plus élevée, la grande idée du moyen âge, enseignée par le *Syllabus* et les encycliques, et qui donne à l'Eglise, fille de Jésus, une prise si profonde et si bienfaisante sur la société et sur l'individu.

» Une seule parmi ces associations fait bon accueil à l'âme catholique tout entière, semble-t-il, l'Action Française. Mais les opinions positivistes de quelques-uns de ses écrivains, les opinions positivistes et païennes de son principal penseur, quoique étrangères à l'œuvre qui s'est constituée sur un point bien précis, ne présentent-elles pas un danger? n'entr'ouvreront-elles pas une condamnation? Sur ce point encore je serais heureux d'être renseigné.

» Où m'arrêter? à qui me fixer? Vraiment je ne le sais plus. Je sais bien moins encore à qui adresser les jeunes gens qui me demandent conseil.

» Mes sentiments les plus dévoués en N.-S. J.-C. »,

L'article auquel le début de la lettre précédente fait allusion, réponse aux campagnes de dénigrement prévues, provoque des lettres comme celle-ci, émanant d'un supérieur de collège ecclésiastique :

Le 4 mars 1909.

« Bien Cher et Révérend Père,

» J'ai peu de temps en ce moment. Je ne veux pas cependant retarder d'un jour de plus la satisfaction particulièrement intense que je

1. 1er mars 1909 : *Quelques éclaircissements.*

prends à vous dire le plaisir apporté à mon âme par votre *Critique* du 1er mars.

» Bravo ! Cette *explosion* de la vérité, je la souhaitais depuis longtemps. Je trouvais même qu'elle se faisait un peu attendre. J'étais impatienté vraiment de tout ce qui se disait de-ci, de-là. Sans doute, ce que vous m'aviez écrit suffisait à former ma conviction, mais nullement à confondre les calomniateurs de bonne ou mauvaise foi. A cette heure, me voilà, ou plus exactement, *nous* voilà armés (je dis *nous*, car vous avez des amis à X..., en dehors de moi).

» Encore une fois, bravo et merci ! Je ne crains qu'une chose : c'est que vous ayez *trop* raison, et que cela ne vous vaille d'autres ennuis. Je sais, il est vrai, que vous ne les redoutez pas. Croyez dans tous les cas que je prie beaucoup pour vous.

» Vous voudrez bien le faire un peu pour moi...

» Autre chose que je désirerais savoir non pas tant pour moi, qui ne crois rien de ce qu'on m'a dit à cet égard, que pour un ami (de moi et de la Revue) qui a été impressionné du racontar.

» Quelqu'un — dont, m'a-t-il dit, on ne peut pas *a priori* dédaigner les dires — a prétendu que Pie X était au moins *autant*, sinon plus, partisan du ralliement que Léon XIII, qu'il *n'ose pas* le prescrire, mais que, s'il l'osait, il serait encore plus impératif que son prédécesseur.

» Pour moi, la chose est absurde, jusqu'au « *s'il osait* » (Pie X nous a montré qu'il osait hardiment tout ce qu'il croyait nécessaire), mais enfin, pour faire plaisir à notre ami, je vous pose la question : Avez-vous quelque renseignement positif qui puisse démentir nettement l'information du personnage important dont il s'agit ?

» Je vous saurais fort gré, dès que vous le pourrez, de me dire un mot à ce sujet.

» Agréez, bien cher et Révérend Père, l'assurance de mon tout respectueux et affectueux dévouement en N.-S. ».

Auguste Roussel, le vétéran de la véritable presse catholique, si regretté, et qui devait, un peu plus tard, honorer la revue de sa collaboration, écrivait dès le premier jour :

Paris, 2 mars 1909.

« Mon bien cher Père,

» Si ce n'était le jour d'envoi de mon article hebdomadaire pour *L'Univers*, j'aimerais à vous dire plus longuement quel plaisir m'a fait votre chère *Revue*, reçue ce matin. Avant tout j'ai dévoré vos *Eclaircissements*.

» Ce *Pro Domo* est un chef-d'œuvre d'habileté, de calme et de force ; je l'ai lu, non seulement avec admiration mais avec émotion...

» ... Merci, mon cher Père, de toute la bonne joie que vous donnez aux intégristes.

» Votre bien dévoué,

» Auguste ROUSSEL »

D'un religieux capucin, réfugié à l'étranger :

4 mars 1909.

« Monsieur l'Abbé,

» Dieu soit béni; et vous, soyez mille fois remercié de tout ce que vous avez dit dans « *La Critique* » du 1er mars, et de l'avoir dit, et d'avoir dit tout cela. J'en ai été si heureux qu'hier matin, premier mercredi de Mars, j'ai dit une messe d'action de grâces en l'honneur de saint Joseph. Combien doit être content de vous le protecteur de l'Eglise universelle et spécialement sans doute de l'Eglise de France! aussi bien Louis XIV ne la lui a-t-il pas confiée en quelque sorte en demandant aux évêques du royaume, le 19 mars 1661, que sa fête fût désormais plus solennelle et chômée...

» Courage, Monsieur l'Abbé.

» Tous les vrais catholiques français doivent vous admirer et prier pour vous. Pour moi je le fais de tout cœur.

» Daignez agréer, Monsieur l'abbé, avec l'assurance de mes faibles prières, l'expression de mon respectueux dévouement en N.-S. ».

Du même, après la condamnation du *Sillon :*

23 septembre 1910

« Monsieur l'Abbé,

» Je viens enfin joindre mes félicitations à toutes celles — innombrables — qui vous sont arrivées de toutes parts après la condamnation du Sillon. Ce seront peut-être les dernières, mais non les moins sincères ni les moins vives. Et précisément parce que vous en avez tant reçu je vous prierai de ne pas me répondre.

» De plus en plus le Souverain Pontife, l'Eglise, vous donne raison sur toute la ligne; et ici en particulier sur ce point que c'était surtout la doctrine qui était à condamner.

» J'attendais, pour voir l'attitude qu'allait prendre définitivement M. Sangnier, et je n'ai pas plus de confiance qu'au premier jour : dans votre article vous avez été très charitable et très complet comme toujours.

» Hélas! il est à craindre que beaucoup de sillonnistes ne restent imbus de leurs erreurs, et ne les répandent d'autant mieux dans le reste de la jeunesse que la hiérarchie ne sera plus sur ses gardes. Puissé-je me tromper!

» Avec cette belle vaillance dont vous êtes coutumier, vous venez de démasquer complètement le Dr Alta..

» Comment est-il possible que l'évêque de Versailles n'en sût rien ou n'ait pas agi! Comment est-il possible qu'une dizaine d'évêques français — gardiens et défenseurs de la foi, de la doctrine dans leurs diocèses — n'aient pas vu ou n'aient pas voulu voir les innombrables et formidables erreurs du Sillon depuis longtemps si clairement exposées par Pie X?

» Et que disent-ils à ce sujet maintenant?

» C'est renversant.

» Mais après tout, un plus grand nombre encore n'avaient pas voulu voir ou n'avaient pas vu ce qu'étaient les cultuelles, ce qu'est l'école neutre. Oui, nous étions et nous sommes encore bien malades : du moins le dernier *Motu proprio* montre que Pie X est largement renseigné, que Dieu nous le conserve encore au moins 10 ans.

» Daignez agréer, Monsieur l'Abbé, avec mes félicitations, l'assurance de mes faibles prières et l'expression de mon respectueux dévouement en N.-S. J.-C. ».

Un curé vendéen :

« Digne Monsieur l'Abbé,

» J'ai l'honneur de vous adresser ci-inclus le prix de mon abonnement à votre excellente Revue, que je lis avec le plus vif intérêt, quoiqu'il en résulte pour moi une bien douloureuse impression. Hélas! que d'ivraie répandue dans le champ du Père de famille — et par quelles mains?... C'est à confondre de voir que, dans la « race élue » elle-même, un si grand nombre persistent à donner à l' « homme ennemi » un concours si fatal! O aveuglement de l'orgueil et profondeur du mal!... Mais Dieu a des serviteurs restés fidèles et vigilants pour déraciner l'erreur partout où elle se montre; lesquels, avec l'aide d'En Haut, assureront le triomphe de la Vérité contre le mensonge quelque dissimulé qu'il soit. Votre Revue en particulier, Monsieur le Directeur, est un flambeau lumineux porté hardiment et qui dissipe, pour sa part, beaucoup de ténèbres.

» Je vois avec une grande satisfaction que mon journal, l' « Espérance du Peuple », de Nantes, vous donne tout son appui. Si vous le recevez, et que vous ayez le temps de le parcourir, vous aurez peut-être remarqué ma protestation jointe à celle de M. X..., en ma qualité d'aumônier de la Jeunesse Catholique de ma paroisse, à propos du chant de la « Marseillaise » qui a clôturé le Congrès de l' « Action Libérale Populaire », tenu à Paris, et les idées *démocratiques* qui y ont été consacrées en principe, avec le désir, déjà manifesté, de les faire partager par tous les groupes de Jeunesse catholique de France. Lerolle, Bazire et Cie comptent sans les pasteurs, qui ont la garde de ces

braves jeunes gens, et qui sauront les prémunir contre des infiltrations si funestes, quoi qu'on puisse dire au nom de la discipline. — Pas tant parler de *démocratie* à ces braves jeunes gens; pas tant leur répéter qu'ils sont des « Catholiques *Sociaux* », ou qu'ils sont « *Sociaux* parce que catholiques » : qu'ils soient de *bons catholiques tout court*, en se montrant tels en toute occasion, c'est tout ce qu'ils peuvent être de mieux, ce qui ne leur empêchera pas les études utiles et l'action pour le bien dont ils sont capables. Ce n'est pas que je suspecte les sentiments profondément chrétiens et les bonnes intentions des hauts chefs de la Jeunesse catholique de France, mais telle que m'apparaît l'organisation en elle-même, elle m'inspire une grande défiance pour être trop près du « Sillon » : on y trouve toutes les idées de Marc Sangnier opportunément ménagées, et son esprit, si on n'y prend garde, perce partout. Mais c'est une question, digne Monsieur l'Abbé, où vous êtes meilleur juge que moi et je vous l'abandonne, regrettant toutefois pour MM. Piou et Lerolle qu'ils aient refusé de répondre à l'appel de MM. Xavier de Cathelineau, de Lamarzelle et de Ramel pour se rencontrer avec eux sur le terrain exclusivement religieux et participer à une confédération catholique qui serait dans les vœux du Pape. Ces Messieurs veulent être tout et paraître tout seuls. J'ai trouvé bon le numéro de notre « Semaine Religieuse », autrefois si favorable au Ralliement et qui a tant de fois recommandé l'A. L. P., lui inflige un blâme en faisant sien un article de la « Correspondance hebdomadaire » à l'occasion de son dernier Congrès.

» Mais entraîné par les choses, je ne vous ai pas encore dit, Monsieur le Directeur, pardonnez-le-moi, combien j'ai été sensible à l'ouverture dont vous m'avez honoré dans votre si confraternelle réponse : Oui, nos idées sont bien communes et vous voyez que notre confiance l'est aussi... ».

Du même, cette autre lettre encore plus touchante :

2 août 1909.

« Vénéré et admirable Monsieur l'Abbé,

» J'attends toujours avec impatience le prochain numéro de votre Revue, que je dévore, en attendant que le suivant vienne. — Vous faites un bien considérable.

» Nombre d'ecclésiastiques modernisants — je ne dis pas *modernistes :* de ceux-là qu'y a-t-il à attendre?... et ils sont légions, hélas! — mais nombre de prêtres voisinant le modernisme et pioutistes, qui se prévalaient de votre condamnation (!?) pour s'élever contre votre plume, laquelle est un flambeau, je me plais à le redire, reviennent à

des idées plus réfléchies et acceptent mieux les raisonnements contraires aux leurs. Ils ne disent pas nettement : « *Erravimus* »; mais il est visible qu'ils le comprennent et qu'ils l'avouent *in petto*, sous bénéfice de circonstances atténuantes alléguées pour couvrir une significative retraite.

» Le 26 juillet, la Conférence cantonale se tenait à X... On a beaucoup parlé de votre excellente Revue, et vous pensez si, pour ma part, je l'ai prônée! Il n'y a pas eu la moindre note défavorable à M. l'abbé Em. Barbier. La note au contraire était plutôt en sa faveur, très en sa faveur même. Il y avait cependant là de bons confrères contre lesquels j'avais soutenu de rudes assauts pour défendre l'auteur du « Progrès du Libéralisme sous le Pontificat de Léon XIII ». Ils paraissent voir aujourd'hui que le blâme n'a eu pour objet que la non opportunité du livre paru trop tôt, du moins avec une accentuation, sans laquelle il eût été indemne de tout reproche.

» D'ailleurs « Le Problème de l'heure présente » de Mgr Delassus et « Le Ralliement » de Léon de Chésac, ne laissent-ils pas la même impression, comme aussi bien le « Cas de conscience », qui n'a pas été censuré?

» J'ai dit à ces Messieurs, et aucun ne m'a contredit : « M. l'abbé » Barbier est un lutteur du plus grand mérite, qui s'impose au respect » et qui a droit à toutes les sympathies — précisément même, parce » qu'atteint très péniblement, dans des circonstances qui seraient à » expliquer et d'où sortirait sa pleine justification, il s'est soumis » avec un sentiment d'humilité sacerdotale et filiale, qui ne fait que » le grandir. Et il n'a pas été *boudeur* (que M. l'Abbé me par» donne l'expression) — comme tant d'autres orgueilleux — mais » est resté au poste de combat, avec son arme retrempée dans » la sainte humilité et d'autant plus sûre, pour défendre avec un » nouveau zèle l'Eglise sa mère et la Vérité sa passion : défense qu'il » soutient avec une sincérité, une vaillance et un talent qu'on ne peut » nier, que mon modeste jugement admire ».

» Du reste on a rendu hommage, digne Monsieur l'Abbé, à votre parfaite urbanité de polémiste : Vous redressez, vous rappelez nettement à la vérité; vous démasquez et confondez l'erreur, mais sans donner jamais aucun motif de froissement. Ceux qui méritent d'être repris, n'ont qu'à dire, après vous avoir lu, ce qu'on disait au sortir des sermons de Bourdaloue : « *Je suis mécontent de moi-même;* je me suis trompé; je reviens de mon erreur ». Bourdaloue ne convertissait pas tout le monde; vous ne ramènerez pas non plus tout le monde à la Vérité; mais vous l'aurez *maintenue*, ce qui est beaucoup. Vous en aurez la gloire — plutôt non, la gloire ne convient qu'à Dieu; à nous ne convient que la confusion devant Dieu! — Mais vous en aurez le mérite et la récompense, récompense que vous avez déjà dans les suffrages qui vont à vous, et dont je suis si heureux!

» Veuillez agréer, cher et digne Monsieur l'Abbé, les plus respectueux et dévoués hommages d'un vieux prêtre de 68 ans.

Un archiprêtre de cathédrale, dans le Sud-Est :

19 mai 1909.

« Monsieur l'Abbé,

» Je ne suis pas un abonné de demain de votre vaillante revue. Mon abonnement date déjà de quelques mois.

» Je me plais à vous dire que *La Critique* me donne toute satisfaction, parce que j'y trouve toutes mes idées.

» Jeunes ecclésiastique, je fus un lecteur passionné de l'ancien *Univers*, et plus tard un fidèle abonné. Mais quand cette feuille fit son évolution vers les idées libérales, je n'hésitai pas à la quitter pour prendre *La Vérité*, où je trouvai avec M. Roussel, l'esprit et les traditions laissés par Louis Veuillot. Cependant à l'époque de la fusion, je n'ai pas voulu me séparer de M. Roussel, un vaillant celui-là, que j'aime beaucoup, et je retournai à *L'Univers*. Mais ce cher ami n'y a pas, il est facile de le voir, la liberté de sa plume. Je me suis donc déterminé à cesser mon abonnement à une feuille où le Directeur, le vrai, mène le mouvement vers les idées libérales et démocratiques et feint de croire que rien n'est changé dans les directions pontificales; une feuille où MM. Piou et Gayraud sont manifestement des amis du premier degré; où les Naudet, les Marc Sangnier, les Fonsegrive trouvaient, hier encore, les plus chaudes sympathies; une feuille où le catholique le meilleur est traité en ennemi et vertement rejeté s'il ne montre pas patte de rallié, car on est encore pour le ralliement à *L'Univers*.

» Monsieur l'abbé, ne vous laissez pas décourager par les criailleries et les injures de ces gens-là. Dénoncez-les, démasquez-les, s'ils crient, c'est que vous frappez juste. Mais mon conseil est bien inutile. Vous êtes vraiment de la race des forts.

» Veuillez agréer mes religieux et bien dévoués sentiments ».

De l'étranger, un prêtre français écrivait à peu près à la même époque :

Le 18 avril 1909

« Monsieur l'Abbé,

» Combien de fois, depuis la création de *La Critique du Libéralisme*, n'ai-je pas été sur le point de vous écrire pour vous féliciter du courage héroïque et de la doctrine éminente que vous déployez dans le

combat pour la vérité de Dieu! Je cède à la fin à un mouvement devenu trop impérieux pour le contenir davantage. Grâce à vous, la vérité possède encore un témoignage en France. Continuez, persévérez en dépit de toutes les amertumes dont je suis bien persuadé, sans les connaître dans le détail, qu'on ne manquera pas ou plutôt qu'on n'aura pas déjà manqué de vous abreuver. Votre article sur l'A. C. J. F. m'est arrivé juste au moment où je me disposais à vous prier de l'écrire, tant nos pensées se répondent. Je me permettrai aujourd'hui de vous soumettre deux considérations, dont il me semble que vous pourriez tirer parti : la première, sur le grand danger que des laïques investis d'une autorité presque royale, tel M. Piou, ou parvenus à la domination des esprits, tel M. Féron-Vrau, ne se laissent entraîner comme malgré eux à une conduite funeste à l'Eglise, mais nécessaire pour garder l'empire dont ils jouissent; la seconde, que ceux qui, sous prétexte d'accepter la Constitution, prétendent détourner les catholiques du parti royaliste, se mettent en opposition avec la Constitution elle-même, laquelle, plaçant la souveraineté populaire au-dessus de tout, laisse chacun maître, non seulement d'avoir une opinion ou même de la professer, mais encore d'en préparer le triomphe aux élections, dût la forme du gouvernement courir le risque d'en être changée.

» Veuillez, Monsieur l'abbé, transmettre mes amitiés à M. Paul Tailliez, et croire à mon respectueux et vif dévouement en N.-S. ».

Peu de temps après, le même ajoutait :

Le 23 mai 1909.

« Monsieur l'Abbé,

» Je vois que vous partagez mes alarmes au sujet de l'empire toujours plus étendu que se ménage M. Féron-Vrau. Je vous en conjure : ne perdez plus de vue ce péril. Abattons ces potentats laïques du spirituel. L'Encyclique *Pascendi* nous y convie dans sa mémorable leçon sur l'erreur qu'il y a à croire que les laïques puissent devenir pour l'Eglise un principe d'avancement. J'ai appelé sur le même point l'attention de certains évêques, et telle note de la *Corrispondenza Romana*, parue presque en même temps que le discours du Saint-Père, m'a apporté comme une preuve que mon avis avait été entendu et transmis en haut lieu. La *Corrispondenza* annonçait une reconstitution de l'union des catholiques français par la hiérarchie. Il est certain que M. Féron Vrau a autant de pouvoir à lui seul que vingt évêques ensemble. Cela n'est pas tolérable, ni les Piou, ni les Lerolle...

» Laissez-moi continuer à savourer le plaisir exquis que vos savantes évolutions me causent. Vous avez une manière d'accabler l'ennemi sous le poids des citations, de ses propres citations, qui ne

laisse aucune ouverture à la réplique. Etonnez-vous après cela qu'ils ne répondent mot. Vos récents avertissements sur la *Presse Nouvelle* m'ont été des plus précieux; car, au lendemain de cette lecture, je recevais des offres de correspondance de la part du *Bureau d'Informations religieuses et sociales*. Sans vous, le caractère de cette entreprise, dérivée de la *Presse Nouvelle*, m'eût échappé. Ces gens-là sont habiles; rien dans leurs prospectus qui vous mette sur vos gardes. Avouez, Monsieur l'Abbé, qu'ils n'ont guère gagné à vous faire mettre à l'*Index*, et veuillez me croire

» Votre très humble et très dévoué serviteur en N.-S. ».

On commence à s'occuper aujourd'hui des ouvrages admis dans les collèges catholiques. La lettre ci-dessous, écrite par une directrice d'enseignement dans une grande ville du centre, dira l'opportunité de cette enquête :

13 mai 1909.

« Monsieur l'Abbé,

» Abonnée de la première heure à *La Critique du Libéralisme*, je suis avec un intérêt passionné tout ce que vous dites ou laissez deviner des louches compromissions auquelles l'hérésie libérale entraîne la majorité des catholiques : *ecclesia discens* et, hélas! *ecclesia docens*, les compromissions, ces hérésies je les retrouve à tous les pas et sous toutes les formes dans la carrière de l'enseignement qui est la mienne : et bien des fois, déjà, rencontrant dans les livres classiques, dans les revues pédagogiques qui portent le nom de chrétiennes de véritables énormités, j'ai souhaité qu'une voix autorisée jetât un cri d'alarme et montrât nos générations catholiques empoisonnées dès l'alphabet : ceci dit sans hyperbole aucune.

» Des documents analogues à celui que je joins à ma lettre vous offriraient-ils, Monsieur l'Abbé, une utilité quelconque? En ce cas, je vous les transmettrais avec joie, trop heureuse d'apporter quelques munitions à ceux qui soutiennent le bon combat.

» Veuillez agréer, Monsieur l'Abbé, l'assurance de ma respectueuse considération ».

D'un Père capucin, résidant en France :

21 mai 1909.

« Monsieur l'Abbé,

» Depuis la *fusion* de la *Vérité* avec l'*Univers*, je gémissais de la conjuration libérale de nos bons journaux, réputés catholiques, contre la *Vérité*; l'approbation de votre Revue si bien documentée m'a consolé,

je ne suis pas le seul à me réjouir du bon combat que vous menez avec tant de vaillance, au grand déplaisir de vilains amoindrisseurs de la vérité catholique.

» Par tous les moyens en mon pouvoir je fais connaître votre excellent organe.

» Chaque jour je demande à Dieu par Marie Immaculée de vous soutenir dans la lutte.

» Je suis étonné que les oiseaux de nuit que vous combattez si vigoureusement, n'aient pas tout mis en œuvre pour vous briser la plume !

» Je plains ceux qui ne comprennent pas 1° que la doctrine est la piété de l'intelligence : « In doctrinis glorificate Deum; »

» 2° Que la Vérité est tyrannique, mais Elle est assez belle Dame pour que nous combattions et souffrions pour Elle.

» Veuillez croire, Monsieur l'Abbé, à mes sentiments respectueux et reconnaissants en Notre-Seigneur ».

D'un chanoine du Sud-Ouest :

26 septembre 1909.

« Monsieur l'Abbé, et vénéré Maître,

» Permettez à un des dix premiers abonnés de votre lumineuse revue, « *La Critique du Libéralisme*, de vous adresser avec l'expression de toute son admiration, l'assurance du dévouement des prêtres nombreux, qui n'ont pas perdu de vue, qu'avant de défendre les droits de l'homme, il fallait avant tout maintenir et défendre les droits de Dieu, et qui vous lisent avec une admiration toujours croissante. Chacun de vos numéros devient une source de profonde réflexions sur le mal qui nous mine, et indique en même temps le seul remède à cette diminution de la foi qui anémie notre peuple chrétien et surtout notre jeune clergé : le maintien haut et ferme des droits de Dieu; quand les droits de Dieu seront maintenus, les droits de l'homme, droits très relatifs qui en découlent, seront appliqués dans la mesure que l'Eglise n'a cessé d'indiquer.

» Au milieu des attaques dont vous êtes l'objet depuis si longtemps, ne vous laissez pas décourager, vous menez le bon combat, et vous avez avec vous tous les prêtres fidèles à la vraie tradition et aux vrais enseignements de l'Eglise. Y a-t-il au monde un rôle plus beau que celui de défendre les droits de Dieu? Ici vous comptez des amis nombreux, ils vous approuvent, et prient pour vous.

» Ma communauté du Carmel a une prière toute spéciale pour vous qui défendez la bonne et sainte doctrine; que ce petit témoignage

d'estime et de pieux souvenir vous soit un petit réconfort au milieu des peines que vous devez rencontrer sur votre route.

» Je suis heureux de me dire, cher Monsieur l'Abbé et vénéré Maître, votre tout dévoué in X° ».

D'un protonotaire apostolique, résidant dans l'Est :

« Monsieur l'Abbé,

» Veuillez m'abonner à votre revue *La Critique du Libéralisme*. J'ai reçu les numéros que le cher archevêque de Chambéry vous avait dit de m'adresser et j'y trouve mes idées et mes principes bien défendus. Bravo! Extirpons le *vetus fermentum*. Tant qu'il restera un atome, nous ne serons pas sauvés.

» Croyez à mes félicitations ».

Un prêtre vendéen :

25 juin 1909.

« Monsieur l'Abbé,

» Abonné à la Revue *Critique du Libéralisme*, je suis un de vos disciples et de vos admirateurs.

» Permettez-moi de vous offrir mes remerciements et mes félicitations. Vos articles sont pour mon esprit un régal savoureux, et je me réjouis en pensant que la vérité a du moins quelques soldats qui l'aiment et la défendent.

» Courage! Monsieur l'abbé! Au sein de la désolante apathie de notre clergé, vous avez des amis dévoués qui vous comprennent, et qui vous soutiennent de leurs sympathies et de leurs prières, dans les rudes et nécessaires combats contre la perte du libéralisme.

» Je me fais gloire d'être au premier rang. A ce titre, je vous demanderais de vouloir bien m'envoyer votre carte. J'ai ici quelques mots des Veuillot (d'avant le Ralliement) des Magnard, des Fèvre, des Belleville... Avec bonheur, je joindrai votre souvenir à celui de ces vaillants dont vous perpétuez la glorieuse génération.

» Veuillez agréer, Monsieur l'Abbé, avec la nouvelle expression de mes sentiments les plus dévoués ».

Un prêtre retraité, de l'Ouest :

28 juillet 1909.

« Monsieur l'Abbé,

» De plus en plus charmé de vous lire et consolé au plus haut point de voir en nos temps de plus en plus tristes, en vous, un défenseur énergi-

que de la vérité, pouvant disposer de quelques biens en ce monde, et désirant le faire moi-même, *dum tempus habemus*, je vous envoie ci-joint ma petite offrande pour votre œuvre militante et défensive.

» J'avais déjà, du vivant du cher et regretté M. Roussel, à qui vous avez rendu un si juste hommage, envoyé quelque secours pour le soutien de la *Vérité française* si malheureusement disparue. Vous continuez en partie son œuvre.

» Je ne puis m'empêcher aussi, en relisant pour la seconde fois, l'admirable vie de Dom Guéranger, de reconnaître qu'au point de vue de la défense des vrais principes, vous faites encore là, la même œuvre avec le même courage. Hélas! le succès ne répond pas à toute votre ardeur ni aux désirs de vos lecteurs et de vos admirateurs Mais le succès ne dépend pas de nous. Il ne faut pas nous demander, suivant une parole de l'énergique évêque d'Angers, Mgr Freppel, si nous aurons le succès, car Dieu, ne nous demandera que ce que nous pouvons et nous devons lui donner : Avez-vous bien combattu le *bonum certamen?*

» Je vous offre donc pour l'instant une somme de *cent francs*, ci-jointe en mandat poste, et destinée dans ma pensée à la diffusion de votre Revue, v. g. à une dizaine d'abonnements gratuits d'un an ou à l'envoi de numéros spécimens suivant votre gré.

» Vous tairez mon nom, si vous voulez publier *mon geste*.

» Tout ceci avec recommandation à vos bonnes prières de moi et de mes plus chers défunts au nom desquels j'agis en toutes mes œuvres de charité ».

Un aumônier de province :

Le 25 janvier 1910.

« Cher Monsieur l'Abbé,

» Permettez à un inconnu de vous déranger quelques instants.

» Depuis deux mois, je résiste au désir de vous écrire, et cependant je cède aujourd'hui. Il est évident, Monsieur l'abbé, que la faveur ou la défaveur que pourraient trouver près de moi vos écrits, ne peuvent être pour vous d'un grand poids; mais c'est moi, qui ne puis plus résister au besoin de vous crier mon admiration. Il y a deux mois seulement que je lis *La Critique du Libéralisme*, (et j'ai voulu posséder la revue complète) et vraiment je ne croyais pas qu'il se trouvât encore *un homme* qui osât défendre la vérité jusque dans ses derniers retranchements.

» J'avais déjà lu avec beaucoup de satisfaction *La Foi catholique* de M. Gaudeau, mais je ne croyais pas qu'il y eût un champion qui osât descendre dans l'arène et ainsi s'exposer à son tour à une critique presque universelle. Hélas! Monsieur l'abbé, votre revue me montre combien le mal est profond. Je vous avoue que je croyais au modernisme, mais je ne croyais pas que ce mal (appelez-le libéralisme, si vous

voulez), et aussi répandu. Et malheureusement, (j'aurai la franchise de l'avouer) vu l'étendue du mal votre revue est complètement inutile. Il n'y a plus rien à faire, nous sommes bien perdus. En disant que votre revue est complètement inutile, je me trompe. Si, elle servira, *plus tard*, à rétablir la vérité historique. Vous me pardonnerez bien ce langage un peu cru, mais vous-même, n'êtes-vous pas un peu de mon avis lorsque vous écrivez dans votre dernier numéro, à la page 372 : « Eh bien! ayons néanmoins le courage de crier la vérité, une fois de plus, *fût-ce dans le désert* ». En effet, aujourd'hui, le prêtre qui veut soutenir *un peu* les idées que vous défendez si vaillamment, est traité de rétrograde, ou tout au moins, ses paroles sont accueillies par un sourire. — Aussi, Monsieur l'Abbé, permettez-moi, de vous adresser toutes mes félicitations. J'oserais même vous demander (devant aller à Paris prochainement) l'honneur d'être reçu de vous. En effet, je serais si heureux de pouvoir vous dire toute la joie que me procure la lecture de votre revue. Chaque fois que je la lis, je ne puis m'empêcher de faire cette simple réflexion : « Monsieur l'abbé Barbier a raison, toujours raison... ».

» Je supplie Notre-Seigneur de vous conserver force et santé pour défendre sa cause avec tant de zèle. Je souhaite aussi avoir l'honneur un jour de causer quelques instants avec vous.

» Veuillez agréer, Monsieur l'abbé, l'hommage de ma plus respectueuse admiration.

» Votre très humble in X. J. ».

Un Supérieur des PP. Rédemptoristes :

4 juillet 1910.

« Monsieur l'Abbé,

» Depuis longtemps déjà, je voulais vous féliciter et vous remercier de votre vaillante attitude.

» Abonné à *La Critique du Libéralisme*, je vous lis avec bonheur et je recommande votre Revue le plus possible. Sur mon initiation, on la recommande en Vendée et en Bretagne également.

» Le numéro du 1er juillet (1) est parfait comme réponse à tant de sots doucereux qui ne savent plus que la vérité doit être intransigeante et que là est la charité.

» Ne vous découragez pas, cher Monsieur l'abbé : vous avez avec vous tous ceux qui aiment la vraie vérité et qui sont enchantés de la trouver chez vous.

» Ce nombre augmentera forcément.

» Nous y travaillerons de tout notre pouvoir : car je ne suis pas seul à penser ainsi : tous mes amis partagent ces sentiments.

1. Examen de conscience : Les droits de la critique catholique.

» Veuillez agréer, je vous prie, l'assurance de mon cordial et fraternel respect en N.-S. ».

Un docteur en droit canon et en théologie :

5 août 1910.

« Monsieur l'Abbé,

» De retour de mes vacances, j'ai immédiatement parcouru tout l'arriéré qui s'était accumulé en mon absence. Laissez-moi vous féliciter sincèrement de votre excellent « examen de conscience », qui répond à toutes les objections et... rive quelques clous, non moins que pour la page d'histoire sur l' « esprit nouveau ». L'article de M. Paul Taillicz est bien envoyé et Mgr Chapon n'aura pas envie de le décorer comme son ami le P. Lecanuet (1). J'attends avec impatience la suite des « Infiltrations maçonniques ». Monsieur le curé de X... que j'ai vu aujourd'hui m'a demandé de vos nouvelles.

» Bon courage, cher Monsieur l'Abbé : vous valez une armée et vos ennemis vous estiment à votre valeur, c'est bien le moins que vos amis en fassent autant et éprouvent du bonheur à vous le dire.

» Bien respectueusement vôtre en N.-S. ».

L'adhésion ouverte que je vais citer a un prix particulier à cause de la position éminente occupée dans la science catholique par le signataire de cette lettre :

Paris, 14 novembre 1909.

« Monsieur le Directeur,

» Un ami vient de me prêter un numéro de votre Revue, *La Critique du Libéralisme.* Je suis si profondément peiné de la perpétuité des manifestations modernistes, que je désire me tenir au courant de ces désastreuses manifestations. En conséquence, je vous prie de me compter désormais au nombre de vos abonnés.

» Veuillez agréer,

» Monsieur le Directeur, l'expression de mon respect.

» P. Bulliot. »

» Il me paraît souverainement utile qu'une *documentation suivie* soit réunie sur ce point. La faiblesse et le silence en face d'un ennemi qui ne désarme pas ne peuvent conduire qu'à la défaite.

» Cette lettre est de ma part un acte d'adhésion à vos efforts et n'a aucun caractère confidentiel.

» Prière de m'envoyer, s. v. p., les numéros de l'année courante. »

1. N° du 15 juillet 1910.

Un docteur en théologie, écrivain et prédicateur réputé :

5 novembre 1910.

« Mon Révérend Père,

» Que j'ai donc l'air de vous oublier! Il n'en est pourtant rien, rien du tout; et je ne saurais vous dire avec quel intérêt je suis la belle campagne que vous menez, ni combien j'admire votre théologie si sûre, votre logique impitoyable, votre documentation surprenante. Vous vous faites des ennemis; mais on revient à vous : *L'Univers*, par exemple, et il ne faut pas désespérer de *La Croix* qui déjà s'est améliorée. Voyez comme elle traite Lemire, quoique l'abbé de Poncheville le défende, du moins c'est ce qu'il faisait il y a quelques mois en ma présence.

» N'avez-vous pas toute une panoplie de crosses? (1).

» Enfin n'avez-vous pas Rome? »

Le procureur général d'un Ordre religieux, à Rome :

31 octobre 1910.

« Mon Très Révérend Père,

» Le séjour de notre P. Général en France se prolongeant plus que nous le pensions, je ne veux pas attendre son retour à Rome pour vous transmettre ses remerciements et les nôtres pour le précieux volume que vous lui avez adressé, « *Les Infiltrations Maçonniques dans l'Église* ».

» C'est de tout cœur que nous vous remercions, non seulement de l'ouvrage, mais surtout du courage et de la vaillance avec lesquels vous défendez les droits de la vérité.

» Je suis trop petit pour vous féliciter, mais laissez-moi vous dire que je me réjouis sincèrement à la vue du bien que vous avez déjà fait et que vous ferez encore, et que nous prions pour vous. Daigne N.-S. multiplier vos imitateurs, et rendre enfin à la vérité le droit de se faire entendre dans la pauvre France catholique!

» Je recommande partout *La Critique du Libéralisme* et je fais des vœux pour qu'elle arrive sous les yeux de tous les intellectuels.

» Je reste, mon très Révérend Père, comme mon T. Rme Père, votre très dévoué en N.-S. ».

Après le récent article sur l'*Education de la pureté*, un Père Jésuite belge, bien connu pour ses ouvrages de direction spirituelle, écrivait à l'un de ses amis qui nous communique cette lettre :

1. Allusions aux approbations épiscopales.

20 novembre 1910.

« Mon Révérend et cher Père,

» Comme c'est à vous que je dois l'abonnement à la Revue *Critique du Libéralisme*, je tiens à vous exprimer une fois de plus ma reconnaissance. Chaque numéro est attendu avec impatience et lu avec profit. Je n'eusse pas soupçonné que la matière dût être si féconde! Le dernier numéro m'a tout particulièrement intéressé, à cause de l'Education de la pureté. Depuis longtemps je sentais le sophisme et le danger de la thèse que l'on prône sous ce nom, mais je n'ai pu le préciser suffisamment. J'entrevoyais vaguement ce que M. l'abbé Barbier précise de main de maître.

» Décidément il a en partage non pas seulement la fermeté du jugement et la solidité de la doctrine, mais encore la clarté dans l'exposition. Je comprends qu'il ne puisse être du goût de ceux qui n'apprécient pas ces qualités!

» Mais, mon cher Père, il ne suffit pas de louer un article comme celui-là, il faut le répandre. Il devrait aller partout où sont allées les brochures malencontreuses du parti adverse. Et pourquoi ne pas espérer convertir un peu certains des promoteurs de la thèse?...

» Puisse son article ouvrir les yeux à beaucoup!

» Je reste, mon Révérend et cher Père, votre bien affectueusement uni en N.-S. ».

D'un Père Jésuite français :

4 janvier 1911.

« Mon cher et Révérend Père,

» Bravo! vous êtes un des meilleurs soutiens de la doctrine. Votre « Revue » est un fameux « conseil de vigilance! » Si tous avaient autant de doctrine, de sincérité, d'intransigeance « vraie » pour le dogme que vous en avez, nous n'aurions pas tant de misères chez la gent sacerdotale.

» J'aime vous dire cela, en ce début d'année, en vous envoyant mes souhaits affectueux, l'expression de mon « inaltérable » dévouement et de ma gratitude ».

***

J'ai voulu grouper ensemble quelques lettres de laïques. Elles ne paraîtront pas moins éloquentes en leur genre.

12 avril 1909.

« Mon cher Ami,

» Je ne résiste pas au désir de vous exprimer la satisfaction si complète avec laquelle j'ai lu les deux derniers numéros de *La Critique du Libéralisme.* Vous ne sauriez croire quelle véritable jouissance vous faites éprouver à vos lecteurs en démasquant avec une si impitoyable clarté les misérables équivoques. Les demi-mensonges, les atténuations de vérité à l'aide desquels les catholiques libéraux et démocrates cherchent à tromper les bonnes âmes. Vous ne leur passez rien et le plus terrible pour eux, c'est que vous les écrasez toujours avec leurs propres textes. Mais que de tristes choses cette lecture nous révèle! Ce qu'il y a d'énervant, d'agaçant dans tout cela, c'est que ces gens-là ont la prétention de se réserver le monopole du catholicisme, d'être les catholiques purs, les catholiques par excellence. C'est à ce point qu'il faut faire un effort sur soi-même et se raidir contre ses propres impressions pour ne pas prendre en dégoût ce terme de catholique qu'on galvaude ainsi en lui faisant désigner tant de petites lâchetés, pardonnez-moi le mot, de rosseries, de manque de droiture et de sincérité. On dirait vraiment que ce monde-là a pris à cœur la tâche de justifier le sens que nos adversaires donnent au mot « Jésuite » et contre lequel nous avons toujours protesté.

» Ce qu'il y a de plus cocasse, c'est que ces niais ne cessent de nous prêcher l'union et de nous reprocher d'y faire obstacle. Dernièrement à Paris le P. X... prêchant la Passion le Vendredi-Saint a cru devoir saisir cette occosion de dire à un auditoire que tous les catholiques devaient faire abstraction de leurs préférences personnelles pour marcher tous unis derrière leurs curés et leurs évêques, il leur promettait que de cette façon ils seraient invincibles. Hélas! quelle belle cacophonie cela ferait : Voyez-vous les uns marchant derrière Mgr Fuzet ou Mgr Mignot et les autres derrière Mgr de Cabrières. Les uns emboîtent le pas aux Klein et aux Dabry et les autres derrière Mgr Delassus et l'abbé Maignen. Quand on a vu le spectacle lamentable des divisions qui se sont produites entre les Ordres religieux, de la désinvolture avec laquelle ils se sont lâchés les uns les autres, de la variété infinie de leurs tendances, comment n'eût-on pas parlé de cette fameuse union?

» Il y a des gens qui s'imaginent que pour traîner une voiture il suffit d'y atteler quatre chevaux. Evidemment cela va très bien tant que l'on ne bouge, mais dès qu'on s'avise de se mettre en branle, si les quatre chevaux n'ont pas été dressés et s'il n'y a pas un bon cocher, tout va à la débandade.

» Hélas! c'est autre cas. Ces malheureux qui nous disent de ne pas faire de politique, de considérer comme chose indifférente les formes de gouvernement, il ne nient pas qu'en France surtout l'Eglise

elle-même n'échappe pas à l'influence anarchique de la République parlementaire, de ce régime qui ne peut être que le règne des partis et qui oblige l'Eglise elle-même à entrer dans son parti.

» Le plus joli est qu'on n'entend parler que de lutter, de combattre, de résister, de montrer de l'énergie, et ces pauvres bêtes ne voient pas qu'ils se laissent tout simplement emporter dans le désarroi général, sans faire autre chose que de s'agiter dans le vide. Ils n'ont pas une idée sérieuse, pas une doctrine, pas un principe, pas même une notion historique; ils se paient de mots et de phrases creuses.

» Mais je crois que le moment est proche où les événements se chargeront de nous débarrasser de ces bavards encombrants.

» Ce régime républicain qu'ils proclament intangible n'existe pour ainsi dire plus que de nom. Bientôt il n'y aura plus que Piou et ses amis à y croire encore. En fait nous marchons à l'anarchie qui d'ailleurs ne peut pas durer, et d'une façon ou d'une autre, il faut un maître. Si nous persistons à ne pas vouloir celui que nos traditions nous désignent, il y en a un qui est tout prêt à poser sa candidature et à l'appuyer avec un million de baïonnettes : c'est l'empereur d'Allemagne. Autrement dit, nous sommes bien près de subir le sort de la Pologne et toutes les jeunesses catholiques du monde ne nous l'éviteront pas.

» Dans tous les cas, mon cher ami, les gens comme nous pourront, quoi qu'il arrive, se rendre cette justice : qu'ils auront dit la vérité, toute la vérité. Je remercie encore du plaisir que vous m'avez procuré et vous prie de croire à mes sentiments toujours bien sincèrement dévoués ».

26 janvier 1903.

« Mon cher Père,

» Je vous remercie vivement de votre envoi. Je le reçois en plein milieu de mon déménagement. Mais je trouve les questions que vous traitez si passionnantes que je n'ai pas hésité à en entamer un morceau. Je tremble quand je me rappelle où nous en étions tous il y a peu d'années.

» Malgré le fond de doctrines inculqué par la Compagnie, l'adhésion à ce fameux ralliement nous livrait à l'envahissement progressif du libéralisme.

» Tous ces modernistes et démocrates étaient encore très loin de nous; mais nous descendions tout doucement vers eux. Je ne puis assez vous dire le sentiment de désarroi et de démoralisation dont, malgré tout, j'avait conscience et qui peu à peu effritait, minait toute énergie chez moi à voir que je n'avais plus aucun principe où m'accrocher, rien de ferme qui pût servir de point d'appui dans ce glissement lent vers des idées qu'avaient combattues jusqu'ici toutes les

générations catholiques. Et puis pourquoi résister? tout évoluait, tout était relatif, donc acceptable sous un certain angle, etc., etc.

» Je vais prendre le train; je pense et j'écris en télégraphe. Pardon.

» Quel malentendu que ce mot démocratie : les uns y entendent souveraineté du peuple; les autres, les dupes : pitié du peuple. C'est une Babel où les bien intentionnés sont mis dedans affreusement!

» Quelle chose magnifique que le génie de Maurras venant nous raffermir dans ce chaos! Je n'avais jamais lu Maistre: je viens de le découvrir. C'est inspiré!

» Dès qu'un peu d'ordre régnera ici, je me permettrai de vous envoyer mon adhésion motivée à Maurras, il y a deux ans.

» Si vous passez par X..., j'ai une chambre pour vous.

» Vous avez votre bonne et grande part dans cette renaissance et cette cure de nos esprits. Grand merci, mon Père, et croyez-moi respectueusement votre affectionné,

6 décembre 1908.

« Mon cher Père (1),

» On dirait que j'ai pris le vent de l'actualité avant l'aller vous trouver. J'ai déjà envoyé à M. Desclée ma souscription et suis impatient de recevoir les livraisons. J'ai trouvé un extrême intérêt dans celle que vous m'avez fait parvenir. Ayant toujours beaucoup lu tout le temps que j'étais à Paris les revues ecclésiastiques de tous les genres, en particulier les « Annales de Ph. Chrét. » et la fameuse « Revue du Clergé », la question m'était connue. Ce Turmel m'a confondu plus d'une fois : son aventure est extraordinaire. L'abbé Lejay a été mon professeur de grammaire comparée : oh! l'ennuyeux, l'ennuyeux! Il n'avait pas le charme de F. Klein dont la petite flûte, pour n'être pleine que de vent, trouvait moyen de plaire; je ne parle pas de l'affreux Bureau. Comment ne nous débarrasse-t-on pas de ces gens-là!

» Ma femme a pris grand intérêt à votre lecture, elle aussi. Grâce à Dieu, mes beaux-parents lui ont donné une forte culture à base de latin et cela lui ouvre l'accès de bien des questions sérieuses.

» Je vous remercie, mon cher Père, d'avoir bien voulu me dire quelques mots de ce qui vous concerne. Je le savais en gros ainsi que ce qu'a dit Dom Besse dans *La Gazette* sur l'affaire de l' « Imprimatur », qui a permis à un gros personnage français de vous faire tordre le cou. Prise comme vous l'avez prise, je crois qu'on peut établir en règle générale qu'une épreuve de ce genre attire par la suite

1. Cette lettre est du même.

avec l'estime de ceux qui ont mission pour commander, les bénédictions du Bon Dieu.

» Au revoir, mon révérend et cher Père, tous mes remerciements et veuillez recevoir l'assurance de mon respectueux attachement.

19 décembre 1909.

« Le plus gravement blessé des survivants de Castelfidardo, le Marquis d'Anselme de Puisaye, officier au Z. P., fils du fondateur en 1848 du premier collège libre en France (celui d'Avignon) présente ses respectueuses félicitations au Père Em. Barbier pour la sûreté de doctrine, la franchise et la netteté de *La Critique du Libéralisme*, dont il fait sa plus agréable lecture.

» Il le prie de vouloir bien agréer l'expression de tous ses vœux ».

Nice, 6 octobre 1909.

« Monsieur l'Abbé,

» Quoique n'étant pour vous qu'un inconnu, je me permets en renouvelant mon abonnement à votre si nécessaire et si utile revue *La Critique du Libéralisme*, de venir vous présenter mes respectueuses félicitations.

» Je me plais à espérer que les sujets traités si parfaitement dans la revue, auront déjà ouvert les yeux à un grand nombre de membres du clergé et de catholiques, tellement infectés de libéralisme, qu'on en vient à douter de leur bonne foi. Vous rendez ainsi un immense service à la cause catholique par eux si compromise en France.

» J'admire aussi votre œuvre pour le courage qu'il vous a fallu pour l'entreprendre. C'est triste à dire, mais vous avez dû subir bien des haines tenaces, des insinuations malveillantes, peut-être des calommies perfides.

» Puisse la pensée de l'approbation et de la sympathie des hommes encore en possession de toute la vérité, contribuer à vous encourager dans l'accomplissement de votre devoir!

» Daignez agréer, Monsieur l'Abbé, l'assurance de mon profond respect et de ma très grande sympathie ».

19 mai 1910.

« Mon cher Père,

» Si vous saviez quel bien supérieur vous me procurez en ce moment! Je suis plongé dans la lecture du « Devoir pol. des Cath. », plongé est le mot, puisque je vous suis, pas à pas, à travers le ma-

rais de l'A. L. P. Je l'avoue, j'ai aidé jadis de mes 10 fr. à la confection de « la tarte à la crème » de Piou : j'en ai mangé, avec mes meilleurs amis de X... : j'ai été en 1902, présenté à l'inventeur... mais j'ai quitté la pâtisserie où je me faisais houspiller pour oser dire que Léon XIII s'était mis le doigt dans l'œil, à propos du Ralliement.

» Que voulez-vous, j'ai été *élevé* à X...

» Vous rappelez-vous, en 73, quand on chantait : « Sauvez Rome et la France! » et, qu'on évitait, dans sa toilette d'écolier, ce qui eût ressemblé à du tricolore? Souvenirs sacrés! Heureux enfantillages, je le veux, mais qui étaient comme la fleur de tout ce qu'on semait de sacré en nous! Ça, certes, vous savez, le Pape, le Roi, la France! Ça durera autant que le monde et par conséquent autant que l'Eglise.

» Malheureuse, oh! oui, la jeunesse qui a pris ses vingt ans à l'heure de l'américanisme et de ses succédanés. Je l'ai dit cent fois, à mon cher ami Bazire : Une jeunesse qui n'a pas comme idéal de détruire, de renverser, de se battre, n'arrive à rien : Elle se condamne à l'impuissance, menée qu'elle est par des avocats, dont le cerveau est déformé par l'étude du droit et façonné à faire prédominer la légalité. Aussi je m'applaudis que pas un de mes trois aînés ne soient appliqués à ce genre de travail.

» A X..., ma ville, — l'archiprêtre me le disait naguère, il y a deux monarchistes : un notaire, clerc de Lycée, sans enfants, et moi, qui en ai plusieurs. Ils seront peu riches, mais ils aiment l'idée monarchique d'instinct, je dirai mieux, de par la grâce de leur baptême. Ils aiment l'Eglise, parce que je leur apprends toute sa beauté en leur apprenant sa liturgie. Je suis un fervent de Dom Guéranger.

» Et il y en aurait une série d'articles à faire sur l'abandon de la liturgie par le clergé. On transforme les églises en salles de projections : on se rue au théâtre chrétien, aux conférences. On multiplie des œuvres secondaires « sociales » et le jeune clergé, qui, au séminaire, n'apprend rien en fait d'art religieux, qui passe par la caserne, se désintéresse complètement des cérémonies du culte et de leur symbolisme profond et instructif. Il n'en saurait souffler mot à des fidèles qui ne comprennent plus rien, mais rien, à ce qui se fait dans une église où, par routine ou vague piété, ils viennent bailler, surtout quand on se livre devant eux à l'éloquence de la chaire. En voilà encore une plaie!

» Je pense que l'article de Veuillot : « La lutte contre le Libéralisme » a dû vous surprendre. C'est pas possible, on le lui aura commandé. Le malheur de tous ces gens-là, c'est d'être appelés, par les circonstances, à traiter des sujets qui les dépassent de cent coudées. Mon impression est que tout ce qui est A. L. P. et J. C. patauge, mais là, en grand. Et puis, l'orgueil les tient. Dame! on

n'est *pas* des saints! Et quand on s'est vu au *gouvernail*, sur la barque de Pierre, et qu'on se voit envoyé au banc des rameurs, c'est dur à digérer.

» Que j'aurais de plaisir à causer avec vous, mais j'ai une plume qui me démange d'écrire et qui ne fait rien, parce que horriblement paresseuse.

» Je vous ai déjà écrit une fois, mais vous ne m'avez pas répondu. Je sais bien que vous avez autre chose à faire. Cependant un petit accusé de réception me consolerait de tant d'ennuis qui me pressent. Oh! soyez tranquille, je ne me ferai pas une réclame dans les journaux!

» Ma vaillante femme est restée obstinément fidèle à la « Ligue des Femmes françaises » : moi, je vous reste fidèlement dévoué.

» Votre ancien élève d'il y a 37 ans ».

Marseille, 27 mai 1910.

« Mon Révérend Père,

» Un de mes amis m'a communiqué dernièrement le numéro de *L'Univers*, dans lequel un article de François Veuillot était consacré à votre ouvrage sur « Le Devoir politique des catholiques » (1). Permettez-moi, après la lecture du dit article et après celle également de celui que vous avez publié dans le dernier numéro de *La Critique* sur *La Croix* et le Sillon, de venir vous dire toute ma respectueuse sympathie en présence des agissements de vos adversaires, car je ne peux appeler autrement ceux qui ne semblent connaître à votre égard que l'injustice et la malignité. Quelle vertu ne vous faut-il pas, mon Révérend Père, et quelle grâce de Dieu pour ne pas être accablé de tristesse en voyant tout le dévouement et la clairvoyance que vous mettez au service de la cause de l'Eglise et de la France, ne vous valoir de la part de ces soi-disant fervents catholiques que persiflages ou insinuations dédaigneuses, au moment même où ils prétendent vous louer! Je ne saurais vous dire, Mon Révérend Père, combien je souffre de tant de mauvaise foi et lâcheté. Ces bons apôtres ont une âme et une plume de fiel, sous leurs apparences de sucre, toutes les fois qu'il s'agit de rendre hommage à quelqu'un qui a raison contre eux.

» Mais ces vilenies doivent vous attirer de la part des vrais catholiques des sympathies et amitiés d'autant plus ardentes et fidèles. Croyez, du moins, aux miennes, quelque faible que soit le concours que je puisse vous apporter dans votre vie de combat quotidien, et soyez assuré, Mon Révérend Père, de mon plus affectueux et respectueux dévouement ».

1. Voir le n° du 1er juin 1910 : A l'*Univers* et à la *Croix*.

« Monsieur l'Abbé,

» Vous excuserez un jeune homme qui vous est tout à fait inconnu de venir vous importuner et interrompre un instant ce temps que vous consacrez à la défense de la vérité religieuse. Si je vous suis inconnu, depuis plusieurs années déjà j'ai suivi avec le plus vif intérêt et la plus grande sympathie la lutte que vous livrez au libéralisme. Et c'est précisément parce que j'ai le bonheur d'avoir compris dès l'âge où l'on commence à penser tout ce qu'a de néfaste cette détestable hérésie des temps modernes, que je me suis décidé à consacrer ma vie à combattre par la plume et par tous les moyens qui seront en mon pouvoir le subtile et satanique lébéralisme.

» Sorti du collège où j'ai eu à souffrir de la part de mes professeurs sillonnistes les vexations que vous connaissez, j'ai l'intention de me rendre à Paris pour continuer mes études afin de me rendre à même de servir efficacement en même temps que la France la cause sacrée de la vérité religieuse.

» Malheureusement ce n'est pas à 19 ans que l'on peut avoir beaucoup d'expérience, et pour parvenir à l'état de publiciste catholique auquel je me destine, je ne sais trop de quel côté diriger mes études. J'ai l'intention de faire de la théologie, de la philosophie, de l'histoire, de la politique, etc., enfin tout ce qui peut me mener à un ensemble de connaissances nécessaires pour pouvoir défendre par la presse mes idées et les saines doctrines que vous professez. Aussi n'ai-je pas crains de m'adresser à vous, Monsieur l'Abbé, pour faire appel à votre expérience et vous demander conseil.

» Peut-être me trouverez-vous bien osé de venir m'adresser ainsi à quelqu'un que je ne connais pas, mais encore une fois si je ne vous ai jamais vu, si je n'ai jamais correspondu avec vous, depuis plusieurs années je vous admire, je m'intéresse à vos travaux et à votre polémique, si bien que je puis vous regarder comme un de mes maîtres, et c'est à ce titre que je viens me confier à vos conseils et vous offrir, à défaut de talent, mon dévouement le plus absolu pour défendre la cause de la vérité religieuse.

» Je vous serais donc infiniment reconnaissant, Monsieur l'abbé, si vous pouviez m'aider de vos conseils sur la voie à suivre et sur la méthode à employer. Si vous pouviez également m'indiquer à Paris un établissement tenu par des religieux ou des prêtres séculiers non sillonnistes où je puisse prendre pension, pour pouvoir de là suivre les cours et me livrer aux études que nécessitent mes travaux, je vous serais extrêmement obligé.

» Vous m'excuserez, Monsieur l'Abbé, de venir ainsi vous importuner, et vous daignerez agréer avec ma reconnaissance l'assurance de mon plus profond respect ».

Lille le 5 juillet 1910.

« Très honoré Monsieur,

» J'ai terminé hier soir la lecture de votre « Examen de conscience » (1). Cela va vous valoir une nouvelle bordée d'injures de ceux qui à défaut de raisons n'ont que cette arme. Aussi je tiens à vous en dire de suite mon sentiment que je résume d'un mot : Bravo! bravo! sans restrictions ni réserves. On ne peut mieux dire, plus clairement, plus logiquement et plus charitablement.

» C'est Veuillot, je crois, qui a appliqué le nom de charitain à ceux qui ont toujours à la bouche le mot de charité pour fermer celle de ceux qui les démasquent.

» Ces gens demandent la paix pour qu'on les laisse accomplir en paix leur œuvre néfaste.

» Ils sont comme les voleurs dont le premier soin est d'endormir les chiens pour qu'ils n'aboient pas au voleur.

» Je vous admire dans chacun des numéros de la *La Critique*, mais cette fois-ci j'ai tenu à vous le dire.

» Vous avez bien raison : la réfutation d'une erreur anonyme fait beaucoup moins d'effet que lorsqu'on y met le nom.

» C'est charité de crier au loup quand il est dans la bergerie; mais c'est charité surtout quand ils y sont « in vestimentis ovium ».

» Ceux que vous démasquez vous donnent l'occasion de pratiquer le mépris des injures ainsi que leur pardon. Ce n'est peut-être pas un grand mérite quand on voit leur grossièreté.

» Veuillez agréer l'expression de mon affectueux respect.

» Votre dévoué,

» Gustave Théry,
» Avocat ».

1er novembre 1910.

« Mon Révérend Père,

» Votre souvenir m'est précieux; aussi suis-je très sensible à l'envoi de votre livre sur les infiltrations maçonniques dans *l'Eglise*. — Le mot dans *le clergé* ne serait-il pas plus exact? permettez-moi respectueusement cette remarque.

» L'étude sur le même sujet parue dans *La Critique du Libéralisme*, m'avait frappé; aussi ai-je ouvert le volume avec empressement. — Vous montrez d'une manière saisissante la marche en avant et habile des disciples de Satan contre l'Eglise de Jésus-Christ.

» Le but de l'humanité semble être plus spécialement aujourd'hui de développer ce qui flatte notre orgueil et augmenter notre bien-être

1. No du 1er juillet 1910.

matériel. — La masse des individus absorbée par le tout pour la vie, s'intéresse peu aux discussions spiritualistes qui restent du domaine des gens d'études, par conséquent plus spécialement du clergé.

» Vous faites donc œuvre d'assainissement et très utile en montrant le danger là où il est véritablement.

» Mais quel travail, quelle tâche vous vous êtes imposée! Comment le cerveau pourrait-il suffire, sans l'aide de Dieu, à tout ce que vous lui apportez et exigez de lui?

» En vous lisant, je me dis parfois : par l'écrit et la plume ne remplissez-vous pas vis-à-vis la Papauté la mission de Jean dans le désert, proclamant la vérité dans Jésus-Christ, montrant le mensonge, la fausseté chez les pharisiens.

» Agréez, mon Révérend Père, l'expression de mes sentiments respectueux et bien dévoués ».

3 février 1911.

« Monsieur l'Abbé,

» J'avais l'intention de vous demander directement deux abonnements nouveaux, afin d'avoir l'occasion de vous féliciter de l'œuvre salutaire à laquelle vous consacrez votre talent, votre zèle, votre repos. Mais pour ne pas compliquer vos absorbantes occupations, j'adresse ma demande à la maison Desclée, tout en me réservant de vous écrire pour satisfaire au besoin que j'éprouve de vous apporter le témoignage d'admiration de mon âme chrétienne soulagée et délivrée. Il y a donc, enfin, une voix en ce monde qui s'élève pour venger la vérité intégrale!... De toutes les charités, n'est-ce pas la première, l'indispensable, l'essentielle; et pour me servir d'un mot du grand Louis Veuillot, celle qui fait « l'air respirable des âmes »?

» Je suis de l'ancienne génération élevée à l'Ecole de « l'Univers » première manière, puis pressurée, étouffée dans l'air pestilentiel du mensonge sous toutes les formes, et enfin, après trente ans d'oppression, réconfortée, revivifiée par l'air salubre, l'air respirable de la vérité. Louis Veuillot fut couvert d'injures et détesté; le pauvre Auguste Roussel est mort à la peine, ruiné, abreuvé de toutes les amertumes. Vous êtes, à votre tour, la bête noire, le cauchemar de tous les ennemis conscients ou inconscients de la sainte Eglise. Heureux ceux qui se sacrifient pour la Justice et à qui Dieu pourra dire : « *Bene scripsisti de me!...* ».

» Votre admirateur reconnaissant.

» Je rouvre ma lettre pour vous dire que pendant mon séjour à Rome (mai-juin 1910), j'ai été heureux de constater dans les milieux les plus autorisés, combien on savait, en haut lieu, apprécier et votre œuvre et votre personne. »

***

Pour mettre fin à cette longue enquête, je citerai encore deux témoignages sacerdotaux, de date toute récente. Le premier, émanant d'un Supérieur de grand séminaire, l'autre d'un modeste curé dont la confession touchante est le plus bel hommage que nous ayons pu souhaiter.

6 janvier 1911.

« Mon cher Révérend Père,

» C'est avec les Rois que je viens vous féliciter et vous remercier de la vaillante campagne que vous menez contre le Libéralisme de toute nuance.

» Que saint Michel vous assiste dans l'assaut permanent que vous livrez à l'idole du jour, et que Jeanne d'Arc vous cuirasse de son armure pour guerroyer contre tant de Mécréants!... ».

Le 13 janvier 1911.

« Monsieur l'Abbé,

» Je suis déjà un vieux lecteur de *La Critique du Libéralisme* et par conséquent un de vos fervents admirateurs. Depuis longtemps je remets à vous écrire malgré le grand désir que j'en ai. Je profite de la nouvelle année pour le faire.

» Votre œuvre est admirable! Je ne suis pas le premier à vous le dire, mais j'ai été un des premiers à le penser.

» Hélas! trop peu nombreux sont ceux qui vous lisent dans notre pauvre clergé de X... si arriéré, si atteint par le Libéralisme! Je ne dois pourtant pas jeter la pierre aux autres, car moi aussi j'ai péché.

» A vingt ans je dirigeais la Conférence d'études sociales au Grand Séminaire de X... J'allais au Val-des-Bois chez le Père Harmel où je faisais connaissance avec Sangnier, alors lieutenant de sapeurs et qui déjà préparait le Sillon, avec l'abbé Lemire, avec l'abbé Thellier de Poncheville, l'abbé Glorieux aujourd'hui Monseigneur, etc...

» Je revenais de ce Congrès fanatisé et je réunissais mes condisciples pour leur faire des conférences sur la Démocratie chrétienne et la nécessité de combattre les Réfractaires (style Harmel). J'ai été victime aussi des Infiltrations maçonniques. La correspondance secrète entre séminaires fonctionnait alors et je recevais le mot d'ordre de l'abbé Leleu et consorts pour le transmettre à d'autres. Nous recevions aussi des revues libérales entr'autres la *Démocratie chrétienne* de l'abbé Six, laquelle comptait beaucoup d'abonnés parmi nous. Par mon ardeur et mon esprit de propagande, j'ai beaucoup contribué à répandre l'erreur parmi mes condisciples, les prêtres de maintenant. Quant aux jeunes clercs d'aujourd'hui ils continuent l'œuvre d'autrefois avec le même esprit, hélas!

» Mes illusions avaient peut-être une excuse : J'avais vingt ans! Et les idées en question étaient nouvelles! Les jeunes d'aujourd'hui me semblent bien vieux puisqu'ils en sont encore où nous en étions il y a douze ans et qu'ils sont en retard sur la jeunesse laïque dont l'évolution est si pleine de promesses! Mais faisons-leur crédit. Ils viendront à nous. Avec des champions tels que vous et vos collaborateurs, les erreurs libérales verront beau jeu.

» Pour mon compte j'ai beaucoup réfléchi. Il y a sept ou huit ans j'ai abjuré les erreurs libérales et démocratiques et depuis je ne perds aucune occasion de propager dans le clergé les Vérités dont vous êtes le plus zélé défenseur.

» Mon autorité est nulle. Pourtant je me joins à ceux qui vous crient de toutes leurs forces : « Continuez la lutte, Monsieur l'Abbé. Votre mission vient de Dieu! La preuve en est dans les colères que vous déchaînez et dans la haine dont vous êtes l'objet. L'œuvre de Dieu ne s'est jamais faite sans contradiction. Ce n'est pas à moi à vous l'apprendre; mais permettez à un humble, à un petit curé d'une petite paroisse de vous redire la parole de saint Paul : « Argue, increpa, opportune et importune ».

» Si on crie contre vous, c'est parce que vous frappez fort et au bon endroit. Continuez!

» D'ailleurs s'il en est qui vous haïssent, il en est d'autres qui vous admirent, qui vous comprennent, qui vous aiment (pardonnez-moi) et qui prient pour vous et pour la grande cause que vous défendez avec tant d'intrépidité, de courage et d'abnégation.

» J'ai parlé souvent de vous avec un de mes amis, le bon abbé X... C'est moi qui lui ai fait connaître votre œuvre. Je n'ai pas à m'en repentir. En voilà un qui vous comprend.

» Veuillez, Monsieur l'Abbé, excuser la liberté un peu excessive de mes naïfs hommages et agréer, avec mes vœux, l'expression de mes sentiments les plus respectueux. »

***

Mais, puisque ce numéro constitue une sorte de livre d'or de la *Critique du Libéralisme,* il est une autre série de documents qui doit y avoir aussi sa place. Ce sont les approbations épiscopales adressées à son directeur, pour les articles sur les « *Infiltrations maçonniques.* »

ÉVÊCHÉ DE MONTPELLIER.

Le 18 septembre 1910.

« Monsieur l'Abbé,

» Je vous remercie d'avoir gardé si fidèlement la mémoire d'une rencontre déjà ancienne, et dans laquelle j'étais l'obligé, tandis que je trouvais auprès de vous l'accueil le plus gracieux et le plus sympathique.

» Vous me demandez d'appuyer de mon nom la réimpression que l'on va faire de vos articles sur les « *Infiltrations maçonniques dans l'Eglise* ». Je n'ajouterai rien à la valeur de ce travail si étendu, si important, et qui, pour un grand nombre de catholiques et de membres même du clergé, aura tous les caractères d'une révélation, la révélation de ce « mystère d'iniquité », opposé au « mystère de divine condescendance », dont parlait l'Apôtre saint Paul!

» J'ai quelquefois pensé que, sur le Calvaire, en assistant à l'agonie de Notre-Seigneur, le Prince de ce monde avait frémi de colère lorsqu'il avait entendu le *consummatum est* du Rédempteur, triomphant par sa mort elle même. Dès lors, mesurant tout ce qu'il avait perdu, tout ce qu'il allait perdre dans la suite des âges, le démon s'était promis de ne pas subir humblement sa défaite, de n'y pas acquiescer et de mettre tout en œuvre, au cours des siècles, pour paralyser, sinon pour détruire, l'Eglise et son action dans le monde.

» Vos vastes études dévoilent le travail à rebours fait avec une si extraordinaire persévérance par tous les ennemis de la religion pour s'opposer d'abord, puis pour l'entraver et le retarder, au mouvement de conversion qui entraînait le monde vers Jésus-Christ.

» Les persécutions sanglantes ont trompé l'espoir des bourreaux elles ont baigné et fait pousser et fleurir les racines du grand arbre de la Croix. La foi a émergé des catacombes comme, après une aurore assombrie par les nuages, le soleil embrase tout l'horizon.

» Mais alors, vous le dites, d'autres antres se sont ouverts, non plus à côté des saintes galeries où dormaient les reliques des martyrs, mais dans des assemblées secrètes, rigoureusement fermées à tous les regards comme à toutes les oreilles. Une conspiration, aussi étendue que la terre elle-même, s'est peu à peu formée; elle s'est patiemment et savamment préparée à conquérir l'empire du monde, se servant des passions comme d'autant d'instruments et profitant avec une habileté inouïe de tous les moyens pour attirer et retenir des multitudes d'alliés.

» Elle est aujourd'hui la maîtresse incontestée d'une grande partie de l'humanité; et les efforts combinés de ses partisans lui ont déjà gagné de si nombreuses victoires qu'elle ne doute plus de son avenir.

» Elle se croit assurée du succès définitif et prochain : Le triomphe du Calvaire aura duré vingt siècles; il va cesser, et le triomphe sera pour l'irréconciliable ennemi de Dieu.

» Vous annoncez tous ces funestes projets; vous découvrez la trame si bien ourdie de la révolution antichrétienne. Il faudrait tout craindre d'ennemis si disciplinés et secondés par tant de volontés, dont la complicité, quelquefois inconsciente, est assurée à toutes les violences dont l'Eglise catholique sera l'objet et la victime.

» Mais Dieu se se laisse pas mépriser. A l'heure marquée par lui, il se lèvera et les chaînes, si lourdes soient-elles, dont il aura permis

que nos bras soient chargés, tomberont pareilles à des fils d'araignée !

» Je bénis l'œuvre et l'ouvrier; et je suis, Monsieur l'abbé, votre dévoué serviteur *In Christo.*

» † Fr. M. A. Év. de Montpellier ».

ÉVÊCHÉ DU PUY.

Le Puy, le 23 septembre 1910.
Fête de S. Lin, pape et martyr.

« Monsieur l'Abbé,

» J'achève de lire le dernier numéro des articles que vous avez consacrés dans votre excellente et très catholique revue : *La Critique du Libéralisme,* aux « Infiltrations maconniques dans l'Eglise ».

» Le meilleur éloge de ces études, que vous vous proposez de rééditer en un volume de deux à trois cents pages, consiste dans les actes du Saint-Siège visant le Modernisme et le Sillonnisme. Après la confirmation de vos thèses par une autorité si haute, tout examen doctrinal serait de trop. *Roma locuta est, causa finita est.* Je me permets cependant de vous féliciter de la vigueur avec laquelle vous avez soutenu la vérité.

» Votre polémique d'ailleurs, comme le titre l'indique, n'est pas restreinte aux erreurs précitées; elle atteint tout un système de tentatives frauduleuses qui ne tend à rien moins qu'à ressusciter les théories à la fois ridicules et blasphématoires si souvent dénoncées par les premiers Pères de l'Eglise, et notamment à introduire dans la conscience de certains catholiques une négation plus ou moins déguisée de la divinité de Jésus-Christ.

» Votre documentation à cet égard est aussi convaincante que minutieuse.

» J'ai trouvé dans vos pages un abondant et très opportun commentaire de l'avertissement que saint Jean donnait déjà aux fidèles dans sa première épître, ch. IV, v. 3. — « Tout esprit qui divise Jésus n'est pas de Dieu — voyez plutôt une apparition anticipée des œuvres et des séductions de l'Antéchrist ». *Omnis spiritus qui solvit Jesum ex Deo non est, et hic est antichristus de quo audistis quoniam venit et nunc jam in mundo est.*

» Cette condamnation dont le saint apôtre frappait les hérétiques de la période apostolique ne s'applique-t-elle pas avec un étonnant à propos aux nouveaux prophètes de l'ésotérisme qui, à l'exemple de leurs ancêtres, entendent passer pour fidèles, mais ne s'en efforcent pas moins d'altérer la doctrine catholique et de gagner à leur cause les vrais chrétiens?

» Recevez, Monsieur l'abbé, l'assurance de mes sentiments dévoués.

» † Th. François, Evêque du Puy ».

ÉVÊCHÉ DE CAHORS.

Cahors, le 30 sept. 1910.

« Cher Monsieur l'Abbé,

» Votre livre « *Les Infiltrations maçonniques dans l'Eglise* » causera des surprises de plus d'une sorte. Les uns feindront de s'étonner que vous assimiliez la Franc-Maçonnerie au culte de Satan; les autres seront plus étonnés encore que, parmi les adeptes ou fauteurs de ce culte, vous comptiez des hommes qui se disent enfants soumis de l'Eglise. Mais il est, hélas! plus d'une manière de servir le « mauvais », et certains sont ses esclaves qui ne croient pas en lui.

» Je vous félicite, cher Monsieur l'Abbé, d'avoir signalé, avec preuves à l'appui, les progrès ténébreux d'une secte qui reste toujours fidèle aux procédés de celui qui fut homicide et menteur dès le commencement.

» Veuillez agréer, cher Monsieur l'Abbé, mes sentiments bien dévoués en N.-S.

» † VICTOR-ONÉSIME, Ev. de Cahors ».

ARCHEVÊCHÉ DE CHAMBÉRY.

Chambéry, le 2 octobre 1910.

» Bien Cher Monsieur,

» Excusez-moi d'avoir attendu si longtemps de vous donner une réponses au sujet des pages si solides et si vraies que vous avez écrites sur les *Infiltrations maçonniques dans l'Eglise.*

» Tout d'abord, que je vous dise un merci affectueux. Défenseur intrépide de l'orthodoxie catholique, vous êtes sur tous les points où elle est attaquée ou menacée de l'être. Avec une franchise et une sincérité que j'admire, vous défendez la vérité, telle qu'elle veut l'être, sans crainte et sans hésitation.

» Assurément, les *Infiltrations maçonniques,* telles que vous les dénoncez sous le nom d'*occultisme* et d'*ésotérisme,* sont peu connues dans nos campagnes et ne peuvent guère par elles-mêmes, tant elles sont obscures, y causer le moindre ravage; mais dans le monde qu'on appelle aujourd'hui *intellectuel* ou *semi-intellectuel,* elles sont réellement dangereuses. L'ignorance de beaucoup en matières religieuses et la ressemblance plus ou moins affectée que l'on veut établir entre ces connaissances occultes et les bases de la religion chrétienne, exposent à de réels périls des âmes jeunes et inexpérimentées. Il sera donc extrêmement utile que dans ces temps de troubles et d'hésitations pour plusieurs, vos pages, si elles sont mises en brochure, se répandent abondamment dans un certain monde où, si l'on est encore catholique, on ne craint pas de s'attacher à certaines nouveautés doctrinales qui seraient pour beaucoup la ruine de la foi et du surnaturel.

» Ici, comme dans toute question doctrinale, c'est l'Eglise qu'il faut voir, l'Eglise qu'il faut entendre. En matière de philosophie, de dogme et de morale, c'est elle qui a la vérité intégrale, pure de toute erreur et de tout alliage fâcheux.

» Daignez agréer, bien cher Monsieur l'Abbé, l'assurance de mes sentiments affectueux et dévoués.

» † FRANÇOIS-VIRGILE, Arch. de Chambéry ».

ÉVÊCHÉ DE VERDUN. Bar-le-Duc, en tournée de confirmation le 10 octobre 1910.

« Bien Cher Monsieur l'Abbé,

» Depuis longtemps, j'applaudis à l'énergie avec laquelle vous dénoncez les périls qui menacent la doctrine catholique, particulièrement en France. Vous êtes une de ces sentinelles à qui on peut demander avec confiance d'une réponse, et d'une réponse éclairée : *Custos, quid de nocte?*

» Votre nouveau livre est un nouveau service rendu à la vérité religieuse et aux catholiques. Vous signalez un danger que beaucoup ignoraient jusqu'ici. L'écueil apparaissait bien parfois à la surface, mais il était plus caché que visible et n'en était que plus redoutable. Il est bien vrai que l'ésotérisme nous envahit et qu'il est propagé chez nous par la Franc-Maçonnerie.

» Pour ma part, je vous félicite de votre clairvoyance et vous redis mes affectueux sentiments en N.-S.

» † JEAN, Evêque de Verdun ».

ÉVÊCHÉ DE PÉRIGUEUX ET DE SARLAT.

Périgueux, le 12 octobre 1910.

« Cher Monsieur l'Abbé,

» Vos articles sur les *Infiltrations maçonniques* m'ont tristement intéressé.

» Eclaireur d'avant-garde, comme vous l'avez été pour le Modernisme et le Sillon, vous signalez, à nos portes, une secte nouvelle qui tendrait à devenir l'universelle religion, comme la Maçonnerie aspire à donner au monde la république universelle.

» Et comme rien, à présent, dans le camp de l'idée, n'a l'espoir d'aboutir sans le prestige de la science, la science est, ici, proclamée l'idéal.

» Que sera la « gnose » en effet, sinon l'apothéose de la science?

» Ce point de vue n'est pas sans suggérer à l'esprit un rapprochement entre la gnose et le modernisme, de telle sorte que l'une semble devoir être le terme fatal de l'autre. Ici et là, la raison émancipée reste maîtresse d'elle-même, et proclame définitive sa victoire sur la foi.

» Mais, en prenant congé du dogme, l'agnostique a-t-il donc éteint l'instinct religieux en lui? Et les faits n'ont-ils pas démontré qu'après deux siècles de matérialisme, il y a, aujourd'hui, une faim du surnaturel qui veut être à tout prix satisfaite? Comment, sous cette influence spiritualiste, en dehors de toute religion positive, le modernisme, — dût-il y trouver le châtiment de l'orgueil, — ne subirait-il pas la magie de cette colossale synthèse doctrinale, éclectiquement faite des erreurs du passé et des plus attrayantes conceptions scientifiques du jour?

» C'est cette synthèse de l'erreur et du progrès qu'à l'aide d'une documentation abondante et précise, vous avez voulu révéler au lecteur. Celui-ci vous saura gré d'avoir soutenu son attention plus haut que le répugnant naturalisme de l'école ésotérique. Il vous sait gré surtout d'avoir mis en lumière le danger d'une méthode spiritualiste antichrétienne, qui accapare les deux plus puissants mobiles de l'esprit humain à l'heure actuelle : l'instinct religieux séduit par des expériences tangibles de l'au delà, et les aspirations scientifiques, ravies par la systématisation doctrinale de tous les progrès.

» Bon courage dans la lutte. *Nunc antichristi multi facti sunt.*

» Croyez, cher Monsieur l'Abbé, à mon affectueux respect en N.-S.

» † HENRY-JOSEPH, év. de Périgueux et Sarlat ».

ÉVÊCHÉ DE MONTAUBAN.

Montauban, le 3 novembre 1910.

« Monsieur l'Abbé,

» Il y a quelques jours à peine, deux prêtres distingués, enrichis des plus insignes diplômes universitaires et qui malheureusement ne sont pas de mon diocèse, me disaient : « Il y a tant de modernistes autour de nous, que nous sommes tentés parfois de nous demander si nous qui défendons les vérités traditionnelles, nous ne sommes pas atteints d'une manière de folie ».

» Il serait, je le crois, excessif de prendre ces paroles à la lettre. Mais elles prouvent évidemment que, dans certaines régions, malgré toutes les encycliques de notre admirable Pie X, un grand nombre de laïques, et d'autres peut-être modernisent encore, avec la prétention d'être catholiques sans le Pape ou, pour le moins, l'être des catholiques plus éclairés que le Pape.

C'est profondément triste. Mais qui s'en étonnerait? Il y a si longtemps que les *infiltrations maçonniques* et *libérales* pénètrent plus avant qu'on ne pensait et déforment, dans les intelligences, la vraie mentalité catholique!

» Le mal est profond. Pour le guérir, il faut créer une nouvelle atmosphère, toute pure celle-là, sans aucun mélange d'erreur. C'est à quoi travaillent vos livres, votre revue, vos articles, avec une sûreté de

doctrine, une abondance de documentation, une vigueur de logique dont je vous félicite et vous remercie.

» Vous aviez commencé ce courageux et nécessaire travail, avant que Pie X eût parlé. Votre clairvoyance le continue dans les « *Infiltrations maçonniques* », en dénonçant l'ésotérisme, comme elle avait démasqué le Modernisme et le *Sillon*.

» Votre nouvel ouvrage ne mérite pas moins de succès que ses devanciers.

» Je lui désire un grand nombre de lecteurs. Il empêchera ceux qui seraient tentés de croire qu'ils soint singuliers parce qu'ils pensent comme le Pape, de succomber à cette déraisonnable tentation. Il rappellera à ceux qui ont été piqués du ver moderniste, qu'il y a une sagesse dont Jésus-Christ a dit qu'elle est folle et que, si on ne veut pas s'égarer en de misérables rêveries, il faut, suivant le conseil d'Ampère, « devenir humble.. point raisonneur avec Dieu ». J'ajoute, ce qui est tout un : « *et avec l'Eglise* ».

» Agréez, Monsieur l'abbé, avec mes félicitations et mon merci, l'assurance de mes sentiments dévoués en Notre-Seigneur.

» † PIERRE, évêque de Montauban ».

ÉVÊCHÉ D'ANNECY.

Annecy, le 5 novembre 1910.

« Monsieur l'Abbé,

» Je vous remercie de l'envoi de votre nouvelle publication : Les *Infiltrations maçonniques* dans l'Eglise. Malgré mes nombreuses occupations du moment, j'en ai lu une bonne partie, et je tiens à vous dire « quam primum » toute ma reconnaissance pour le profit que je retire de la lecture de votre livre, et l'admiration que vous m'inspirez par vos si nombreux travaux.

» L'Evangile que nous lisons aujourd'hui montre bien le rôle que vous représentez dans l'Eglise. Le Père de famille avait semé du bon grain; mais quand la semence eut levé, les serviteurs trouvèrent de l'ivraie parmi le bon grain. Le Père de famille averti et sachant que l'ivraie avait été semée par l'ennemi, se réserva de l'arracher au temps de la moisson pour la livrer aux flammes.

» C'est, me semble-t-il, une parabole qui peut, en partie, vous être appliquée.

» Les infiltrations maçonniques sont-elles autre chose que l'ivraie semée à pleines mains dans le champ du Père de famille? Vous êtes le bon serviteur qui reconnaît la mauvaise semence, et en dénonce la présence. Il faut croire que le Père de famille averti et vigilant, arrachera au temps de la moisson la paille malfaisante et la livrera aux flammes.

» Quoi qu'il en soit, les bons catholiques sont bien et dûment mis au courant du travail ténébreux de l'homme ennemi; ils se met-

tront en garde pour ne pas confondre le bon grain avec l'ivraie. Les documents que vous avez découverts et publiés les y aideront puissamment.

» Recevez donc, Monsieur l'abbé, avec mes sincères félicitations, l'assurance de mes sentiments bien dévoués en Notre-Seigneur.

» † PIERRE-LUCIEN, Evêque d'Annecy ».

ÉVÊCHÉ DE BLOIS.

Blois, le 27 octobre 1910.

« Monsieur l'Abbé,

» J'ai lu avec un vif intérêt votre étude sur « les infiltrations maçonniques dans l'Eglise », et il m'est agréable de vous adresser les félicitations qu'elle mérite. Sentinelle vigilante, vous avez dévoilé le danger de certaines théories occultistes que des écrivains habiles s'appliquent à répandre de nos jours. Sous le couvert de profession de foi catholique et d'un inébranlable attachement à l'Eglise et au Pape, ils arrivent à surprendre des esprits non prévenus.

» Ils se font les ardents défenseurs de l'ésotérisme, et leur pensée maîtresse ne tend à rein moins qu'à le confondre avec le catholicisme lui-même dont il refléterait l'enseignement traditionnel.

» Par une documentation nourrie de faits et de citations irrécusables, vous mettez en lumière le but qu'ils poursuivent : détruire la foi et ruiner l'œuvre du Christ.

» Vous avez donc fait une œuvre utile dont il convient de vous féliciter grandement.

» Veuillez agréer, Monsieur l'abbé, l'expression de mes sentiments respectueux et dévoués.

» † ALFRED-JULES, Evêque de Blois ».

ÉVÊCHÉ DE BAYONNE.

Bayonne, le 3 novembre 1910.

« Monsieur l'Abbé,

» Merci de votre livre : *Les Infiltrations maçonniques dans l'Eglise.* J'avais lu déjà ces pages dans votre instructive et bien vivante Revue, mais j'étais en course dans mon diocèse pendant qu'elles paraissaient; ma première lecture avait été un peu rapide, j'y reviendrai maintenant avec plus de loisir.

» Pourquoi de tout le volume ne feriez-vous pas une brochure alerte, populaire qui ne s'encombrerait pas de documents, mais se contenterait des références? Vous auriez plus de lecteurs.

» Tous mes compliments pour vos courageuses campagnes.

» Agréez, Monsieur l'abbé, l'expression de mes sentiments tout dévoués en Notre-Seigneur.

» † FR.-MARIE,
» Evêque de Bayonne ».

ARCHEVÊCHÉ DE CAMBRAI.

Cambrai, le 9 novembre 1910.

« Monsieur l'Abbé,

» Vous avez eu la bonté d'adresser au vénérable Archevêque de Cambrai, Mgr Sonnois, un exemplaire du volume dans lequel vous avez réuni les remarquables articles sur *Les Infiltrations maçonniques dans l'Eglise*, publiés dans votre savante et très utile revue *La Critique du Libéralisme.*

» L'état de santé de Mgr Sonnois ne lui permet pas de vous écrire lui-même pour vous remercier, Monsieur l'abbé, et pour vous féliciter de ce nouveau service rendu au clergé et à l'Eglise. Je le fais en son nom et de sa part.

» Certes, beaucoup, en lisant le titre de vos articles et celui de votre livre, ont dû être profondément surpris. Quand on vit dans une atmosphère qui, tout doucement et insensiblement, se vicie et se sature de gaz malsains, on n'y prend garde souvent que trop tard, quand on est soi-même empoisonné. Ainsi en est-il de plus d'un, en ce qui regarde les erreurs modernistes. C'est donc un service de premier ordre que vous rendez, Monsieur l'abbé, en prévenant du danger, en montrant le péril, en dénonçant le poison. Soyez-en vivement remercié !

» Veuillez, Monsieur l'abbé, agréer, avec les remerciements de Mgr l'Archevêque, l'assurance de mes sentiments respectueux.

» Albert SONNOIS, Chan. vic-gén. ».

A ces lettres si flatteuses est venue s'ajouter tout récemment celle du vénérable Mgr Monnier, évêque de Lydda.

Cambrai, le 1er Février 1911.

« Monsieur l'Abbé,

» Mgr Delassus m'a fait remettre de votre part, votre livre *Les Infiltrations,* etc. Je viens d'en terminer la lecture, et je reste sous l'impression d'un double sentiment que je veux vous dire.

Le premier est *un étonnement attristé :* je dois avouer que j'ignorais la profondeur, l'étendue et la puissance d'action du mal que vous signalez. Je savais bien qu'une partie de notre jeunesse avait été séduite par le *Sillon;* qu'une partie aussi de notre jeune clergé, le *Lemirisme* aidant, avait subi quelque atteinte du Modernisme; mais j'étais loin de connaître à fond toutes ces erreurs et leurs sources empoisonnées. Absorbé par les sollicitudes du Supériorat au Petit Séminaire, et ensuite par les détails infinis de l'administration diocésaine, je n'avais de temps que pour les affaires courantes. Ce n'est pas faire injure à notre clergé, dont le ministère est si chargé, de dire qu'il est dans la même impossibilité.

C'est pourquoi, et c'est mon deuxième sentiment, j'éprouve le besoin de vous féliciter. Votre livre m'a beaucoup appris, il apprendra beaucoup à tous les prêtres qui ont au cœur l'amour de la vérité catholique et de la sainte discipline. Je sais combien est pénible cette chasse apostolique faite aux erreurs courantes et aux nouveautés dangereuses. Elle provoque des colères, des démentis injurieux, des insinuations malignes; il faut du courage pour braver tout cela, et continuer avec une héroïque persévérance la poursuite de l'ennemi jusqu'à la porte de son antre impénétrable.

Ce courage, vous l'avez eu dans les *Infiltrations* et vos autres ouvrages; vous l'avez dans votre revue bimensuelle : *La Critique du Libéralisme Religieux, Politique, Social.*

Je vous en félicite et je vous en remercie.

Veuillez agréer, Monsieur l'Abbé, l'expression de ces sentiments,

† Henri MONNIER,
Évêque de Lydda.

INFORMATIONS ET DOCUMENTS

LE SERMENT ANTI-MODERNISTE EN ALLEMAGNE

Les journaux modernistes et antireligieux ont fait autant de bruit qu'ils ont pu autour d'une prétendue capitulation du Saint-Père qui aurait dispensé le clergé d'Allemagne du serment imposé à celui des autres pays.

Ainsi présentée, la nouvelle était inexacte et mensongère.

Un cas particulier s'offrait en ce pays de gouvernement protestant, c'est celui des prêtres professeurs dans les Universités dépendantes de l'Etat et nommés par lui à leur charge. S. S. Pie X a jugé dans sa sagesse qu'il y avait lieu d'interpréter bénignement la loi dans cette circonstance, pour enlever une occasion de conflit et pour ôter un prétexte aux agitations que le protestantisme se montre prompt à soulever.

Mais, loin d'avoir montré quelque faiblesse en cela, loin de se laisser impressionner par les clameurs des uns ou l'esprit d'insoumission des autres, le Saint-Père à fait éclater une fois de plus en cette occasion l'admirable et magnanime fermeté d'âme qui rendra son pontificat illustre entre tant d'autres.

C'est ce dont témoigne la lettre de Sa Sainteté au cardinal Fisher, en date du 31 décembre 1910.

Mais nos feuilles catholiques, libérâtres, qui avaient fait écho avec empressement aux rumeurs par lesquelles on cherchait à faire prendre cette concession pour un échec et un recul, se sont bien gardées de citer ce grave document.

Le Pape explique d'abord que la dispense est restreinte aux seuls prêtres occupant la situation de professeurs dans ces Universités. *et n'exerçant aucun ministère sacerdotal*, car, s'ils étaient en même temps prédicateurs, confesseurs, etc., ils seraient de ce chef tenus au serment. On voit que cette dispense a pour unique raison d'éviter l'apparence d'un acte de juridiction exercé par l'Eglise sur les professeurs de l'Etat, comme tels. Mais le Pape les invite à prêter spontanément le même serment que les autres, il les en presse fortement, et voici avec quelle haute fermeté, avec quelle autorité dédaigneuse des criailleries et des basses critiques, le Saint-Père rappelle à tous indistinctement les sentiments d'obéissance et de fidélité dont ils doivent s'inspirer. Qu'on lise avec attention ces graves paroles :

« Si ceux auxquels il est concédé de s'abstenir du serment, com- » me professeurs, préfèrent user librement de cette licence, peut-être » ne feront-ils pas soupçonner par là la pureté de leur doctrine, mais » ils se montreront misérablement serviles devant le jugement des » hommes, craignant lâchement l'autorité de ceux qui crient et ré- » pètent, non par conviction, mais par haine de la profession ca- » tholique, que ce serment de foi viole la dignité de la raison hu- » maine et fait obstacle au progrès de la science » (1).

Voilà comment capitule le Pape! Une si grande modération unie à un courage si intrépide font l'admiration de tous les vrais catholiques.

L'EXPLICATION D'UN SCANDALE

Il faut revenir brièvement sur l'attitude de la *Libre Parole* à l'égard de la *Correspondance de Rome*.

Ce sera plus pour en chercher l'explication que pour insister sur de nouveaux faits.

Ceux qui pourraient s'ajouter ne feront que corser l'exemple. A ce titre, il n'est cependant pas inutile de relever le dernier.

En repoussant avec dédain l'article bassement injurieux où la *Libre Parole* s'en prenait, non pas seulement à la feuille romaine, mais personnellement à l'un des plus importants dignitaires de la Secrétairerie d'Etat du Saint-Siège, *La Correspondance de Rome* appuya son jugement d'un nouveau trait, en reproduisant un article de ce journal en faveur de la double exposition de Turin et de Rome contre laquelle proteste toute l'opinion catholique.

La *Libre Parole* avait à invoquer pour excuse, plus ou moins heureuse, que c'était là une réclame commerciale, mais que le journal n'avait pas manqué de qualifier, à d'autres jours, comme il le devait, l'odieuse et impie manifestation dont Rome usurpée va être le théâtre.

1. Le *Bulletin de la Semaine* (8 février, p. 67) donne cette traduction singulièrement édulcorée : « Je ne dirai pas qu'il y aura lieu de douter de leur orthodoxie, mais il faudra penser qu'ils ont sacrifié leurs meilleures convictions aux préjugés des savants anticléricaux ». Et il ajoute avec impertinence que cette lettre « est de nature à aggraver de façon regrettable une situation déjà tendue. »

Avec tout autre confrère catholique, la *Libre Parole* se fut sans doute contentée, en fournissant des explications loyales, de lui faire observer que sa bonne foi avait été surprise, et, si elle-même avait été complètement sincère, elle eût ajouté que la sienne aussi, ou sa vigilance l'avait été quelque peu. Une méprise était, en tout cas, plus excusable à Rome qu'en France.

Au lieu de cela, que fait la *Libre Parole?* Elle intitule sa réponse : « *Insigne mauvaise foi* » et agrémente l'explication que nous avons indiquée des mêmes insinuations calomnieuses et des mêmes imputations révoltantes que dans l'article précédent.

Nous avons relevé les attaques dirigées contre la *Libre Parole* par une petite feuille anonyme qui s'imprime à Rome, en français, ou plus exactement en patois franco-italien, sous le titre de *Correspondance*. Nous avons dû repousser l'agression par une mise au point qui a montré à ses auteurs que nous étions bien renseignés. Et encore n'avons-nous pas dit le quart de ce que nous savons! (1).

Hors d'elle-même, la petite feuille s'emporte en une réplique où le ridicule le dispute à la puérilité.

Elle nous traite de « journal blocard ». Parfaitement! (2) La preuve en est dans une note de publicité, simple renseignement commercial, qui a paru en bas d'une page dans un de nos derniers numéros, comme dans la plupart des journaux parisiens.

. . . .

Si la petite feuille avait la moindre pudeur, elle réparerait sa calomnie en reproduisant les passages que nous venons de citer.

Mais elle est trop prudente! Elle tient trop (et pour cause) à demeurer en bons termes, avec les organes blocards italiens, avec toute cette clique dont jamais elle ne relève les articles si abominables, particulièrement en ce moment, contre le Pape. Elle ferait cependant bien mieux de balayer devant sa porte.

Nous ne cherchons point une querelle, c'est de la « phantaisie », selon la propre expression de la petite feuille, dont nous respectons l'orthographe. Et de la fantaisie malhonnête!

Où trouver l'explication d'une explosion d'hostilité aussi violente contre l'organe romain? Comment un journal catholique a-t-il pu en venir au point d'insulter aussi gravement la *Correspondance de Rome* et même le haut dignitaire qui l'inspire? Je ne parle pas des motifs peu honorables, déjà indiqués, qui lui ont donné ce courage facile, mais des causes d'un tel état d'esprit.

Il n'en faut pas chercher d'autres que le dépit concentré de jeunes libéraux devant les fermes directions du Saint-Siège en faveur

1. La seule rédaction de la prétendue correspondance romaine rappelée ici laissait voir clairement qu'elle avait été rédigée à Paris, dans les bureaux de la *Libre Parole*. Ces lignes en sont l'aveu superflu, mais candide.

2. Quand on accuse les autres de mauvaise foi, il faut se donner garde de prêter flanc au même reproche. La *Libre Parole* se plaint d'avoir été traitée de « journal blocard ». La *Correspondance de Rome* avait dit qu'elle « imprime des choses dignes d'un journal blocard ». La différence est grande. Et le mot se trouve une fois de plus tristement justifié.

d'une action franchement catholique, dont la *Correspondance de Rome* est l'interprète fidèle et courageux.

Ces tenants de la politique de ralliement, ces anciens dirigeants de l'Association de la Jeunesse Catholique, ardents soutiens de M. Piou et de l'*Action Libérale Populaire*, qui imposaient si strictement à leurs troupes une fausse abstention politique, sous couleur d'acceptation du terrain constitutionnel, tandis qu'eux-mêmes cherchaient à s'ouvrir, avec l'appui de cette ligue, l'accès aux carrières politiques, n'ont pu voir sans un amer désenchantement leur fameuse tactique convaincue d'impuissance et de stérilité, répudiée par un Pape qui en a mesuré les funestes conséquences. Ils n'ont pu se résoudre à voir mettre en doute la valeur de leurs chefs, à entendre les avertissements plus ou moins directs qui leur étaient adressés. Ils prétendent bien demeurer les catholiques les plus dévoués, mais sans entrer franchement dans la voie où on les appelle.

La *Correspondance de Rome* les y ramenait chaque jour. Et, comme elle doit éviter de s'attribuer ouvertement l'autorité qui conviendrait au rôle qu'elle exerce, et même de s'en défendre, elle s'est trouvée là pour servir sans danger de déversoir à toutes ces rancœurs. Se voyant dans la nécessité d'écouter sa voix, ou d'en nier le droit, ils ont cru pouvoir prendre impunément ce dernier parti, et, pour le justifier, il ne leur restait qu'à traiter d'égal à égal, ou plutôt de haut en bas, ceux qui les gênaient.

Ce spectacle est singulièrement instructif, si l'on considère que le comité de rédaction de la nouvelle *Libre Parole* n'est autre, à peu de chose près, que celui de l'ancien *Peuple Francais*, bien connu de nos lecteurs, et que les premières places y sont tenues par M. H. Bazire, ancien président général de l'A. C. J. F., et par M. J. Denais, ancien membre du comité directeur de cette association.

Il fut un temps, encore peu éloigné, où, même dans de hautes sphères, on trouvait exagérées et excessives les réserves que nous faisions sur l'attitude de certains dirigeants de la Jeunesse Catholique. Il est vrai que, précédemment, on en pensait autant de nos critiques sur le *Sillon*, sur l'*Action Libérale*, etc.. Notre seul regret est d'avoir eu trop raison sur toute la ligne.

E. B.

***

M. Paul Féron-Vrau nous adresse une rectification que nos lecteurs accueilleront avec une satisfaction égale à la nôtre. Il n'est plus propriétaire du *Peuple Français*. On comprend qu'il ait tenu à se dégager publiquement en cette circonstance et nous l'en félicitons; n'ayant aucun parti pris contre personne nous sommes même heureux de lui avoir donné occasion de rectifier ce point. Sil y a eu erreur de notre part, c'était en toute bonne foi. La lettre du directeur de *La Croix* semble dire que celle-ci avait déjà fait connaître ce qu'il en est. Cela nous avait échappé, probablement parce que cette retraite a été moins bruyamment annoncée que ne l'avait été la prise de possession, lorsque M. Féron-Vrau écrivait en tête de son jour-

nal qu'il s'annexait le *Peuple Français* pour se conformer au désir du Pape.

Le nouvel avatar du *Peuple Français* avait donc aussi mal réussi que les précédents. Nous verrons si celui qui vient de s'opérer donnera des résultats plus heureux.

Paris, le 4 février 1911. (1)

Monsieur le Gérant de la *Critique du Libéralisme.*

Monsieur,

A l'occasion d'une polémique entre la *Correspondance romaine* et la *Libre Parole* et avec des intentions sur lesquelles la teneur de votre article ne saurait laisser de doute, vous affirmez que je suis le propriétaire de la *Libre Parole.* J'ai pour mes confrères catholiques de ce journal une très grande sympathie, mais je n'ai pas les titres que vous me prêtez bénévolement pour prendre la responsabilité dont vous me gratifiez. La *Croix* a nettement posé la question lorsque s'est produite la fusion du *Peuple Français* et de la *Libre Parole.*

Si vous voulez plus de précisions encore vous saurez que, lors de ma reprise du *Peuple Français*, mon contrat portait que si je cessais la publication de ce journal j'en rendais la propriété pleine et entière à ses anciens propriétaires.

Pour continuer l'œuvre qu'ils avaient entreprise, ils se sont unis à la *Libre Parole;* je ne pouvais que m'en réjouir puisque c'était pour cette œuvre un gage de succès définitif, mais je cessais en même temps vis-à-vis de la direction de cet organe modifié la responsabilité que j'avais jusque-là.

Veuillez, je vous prie, rectifier auprès de vos lecteurs votre information et agréer l'assurance de ma considération distinguée.

Paul FÉRON-VRAU.

L'INCONSCIENCE D'UN MORALISTE

C'est de M. l'abbé Lugan qu'il s'agit.

Dans une réponse récente à ceux qui reprochent à la *Critique du Libéralisme* de ne pas consacrer une partie de ses efforts à combattre la philosophie positiviste et religieuse de quelques chefs de l'*Action Française,* j'ai cité ce billet de lui, que j'avais pris simplement pour une invitation malicieuse à le citer ·

Monsieur l'abbé,

Votre revue combattant l'erreur partout, je suis convaincu que vous serez heureux d'insérer dans ses pages une partie du travail où j'examine la position de l'*Action française* en face de la doctrine catholique.

Je suis, Monsieur l'abbé, votre humble serviteur en Notre-Seigneur.

H. LUGAN.

Persuadé, semble-t-il, que les plaisanteries les meilleures sont celles qu'on fait le plus durer, M. Lugan m'écrit cette seconde lettre :

1. Cette lettre ne nous est parvenue que le 9.

Monsieur l'abbé,

J'ai eu l'honneur de vous écrire pour vous proposer de publier dans votre Revue la suite de mon travail sur l'*Action française*. Vous ne voudrez pas m'exposer, à ce que, malgré toutes mes précautions, je le donne à quelque périodique suspect. C'est ce qui m'est arrivé pour le précédent. Je l'avais refusé à une revue qui m'eût *payé*, mais qui avait renom de moderniste Je m'étais décidé pour « les Entretiens » qu'on me faisait lire depuis un an et où j'avais vu des articles antimodernistes. Il paraît que je me suis trompé. Vous m'aiderez à réparer cette erreur, aussi bien je vous offre ma collaboration gratuite.

Recevez, Monsieur l'abbé, l'hommage de ma considération distinguée.

H. LUGAN.

16, rue de l'Ecole-Mage à *Albi* (Tarn).

Le moraliste austère qu'est M. Lugan apparaît donc doublé d'un amusant mystificateur. C'est évidemment ainsi qu'il faut le prendre, car, s'il n'avait voulu se montrer facétieux, il ferait là une figure si grotesque que je ne me sens pas le droit ni le courage de lui attribuer une autre intention.

Mais, en mettant ainsi les choses au mieux, son cas n'en devient pas bien meilleur.

Son premier billet était donc une offre de collaboration. J'espère qu'on m'excusera de m'y être mépris. Faute, sans doute, de posséder la belle simplicité démocratique, je ne me suis pas douté que M. Lugan croyait pouvoir entrer chez nous comme un âne dans un moulin. L'impertinence m'eût même paru grossière de la part d'un écrivain — je laisse de côté ce qu'un prêtre doit à son caractère — qui m'avait précédemment reproché d'approuver l'union de catholiques sincères avec quelques chefs incroyants de l'*Action Française* sur le terrain politique, tandis que je signalais comme un péril celle du *Sillon* avec les *Unions chrétiennes* protestantes sur le terrain moral et social (1). Il me souvient même qu'il écrivait sur ce second point : « Les vrais amis de la religion et même d'une saine théologie trouveront ces affirmations pour le moins exagérées et dangereuses ». Je ne lui demanderai pas, après la Lettre de S. S. Pie X sur le *Sillon*, s'il compte le Pape parmi eux.

En outre, à moins d'agir avec autant de discernement qu'une corneille qui abat des noix, M. Lugan ne devait pas ignorer, non seulement ce qu'on pense ici de sa campagne contre l'*Action Française*, mais les critiques très fermes dont ses conceptions égalitaires dans l'*enseignement social de Jésus* avaient été l'objet de notre part, sans parler du reste (2).

Voilà pourquoi je n'avais d'abord compris qu'à moitié sa plaisanterie, dont la forme était d'ailleurs bien ambiguë. C'est aussi la raison qui me fait en voir l'agréable continuation dans sa seconde lettre. Car, encore une fois, si ce n'est pas une facétie, sa bévue serait trop digne de compassion.

1. Voir notre numéro du 15 février 1909, p. 84.

2. 15 octobre 1909 : *Un dogme de 1889*.

Mais, quelle que soit sa pensée, il y a surtout un point sur lequel il fait preuve d'une inconscience — je ne puis pas me permettre de dire d'une sorte de cynisme — bien fâcheuse pour lui et qui donnera une singulière idée de sa valeur théologique et de ses jugements moraux. Qu'il parle plaisamment ou sérieusement, comment ce grave moraliste peut-il laisser échapper de tels aveux! Il a donc lu pendant un an « *Les Entretiens idéalistes* » sans s'apercevoir des énormités religieuses qu'ils contiennent? (1). Ou, s'il les a vues, voilà donc de quel ton indifférent et dégagé il en parle?

Si brèves que soient les lettres de M. Lugan, il écrit donc encore trop. C'est ce que j'exprimerai, pour me mettre au niveau de sa familiarité, en rappelant un proverbe trivial, que nos lecteurs, habitués à un autre ton, excuseront pour cette fois : quand on crache en l'air, cela vous retombe sur le nez. E. B.

LIBÉRALISME SOCIALISTE DE LA « CROIX DU CANTAL »

Naguère, à Aurillac, deux socialistes, un instituteur, M. Tourtoulou, ancien candidat à la députation dans l'arrondissement de Mauriac, et le citoyen Maurange, faisaient une conférence publique. Elle fut critiquée par les feuilles radicales du cru : le *Progrès*, l'*Indépendant du Cantal*, l'*Avenir*, le *Réveil* :

Voici, en effet, en quels termes le *Progrès*, rendant compte de la conférence Tourtoulou, s'adressait à ce dernier :

« Vous êtes venus opposer le pauvre au riche, l'ouvrier au patron, le métayer au propriétaire, l'ouvrier agricole au fermier, comme si tous ces travailleurs étaient des ennemis, comme s'ils pouvaient, s'ils devaient vivre les uns sans l'aide des autres. Les uns ne peuvent pas vivre sans les autres, le patron ne peut pas se passer de ses ouvriers pas plus que ses ouvriers ne peuvent se passer de lui; ils sont donc condamnés à jamais à vivre ensemble, sans pouvoir jamais se séparer; ils doivent donc avoir confiance les uns en les autres, s'entr'aider et s'entr'aimer..

Voilà un langage que les économistes de l'école libérale applaudiraient avec vigueur. Le *Réveil* des F.·. M.·. le trouvait excellent.

Eh bien! la *Croix du Cantal*, 22 janvier 1911, ou plutôt son rédacteur en chef, M. l'abbé Lissorgues, se peignait lui-même dialoguant ainsi avec un bourgeois, qui lui disait, au sortir de la conférence socialiste :

— Quels fous que ces socialistes!

— (M. Lissorgues)... (?)

— Vous ne trouvez pas qu'ils sont fous!

— Cette appréciation des conférences des citoyens Tourtoulou et Maurange, dis-je, me paraît sommaire.

— Je veux dire que leur raisonnement ne tient pas debout, et que c'est du boniment. Tourtoulou, d'abord, avec ses airs doux et rêveurs, avec sa physionomie fine, n'est qu'un sentimental. Ce n'est pas avec des sentiments

1. Sans parler du temps de sa collaboration qui a duré près d'un an et s'est prolongée jusqu'à ces derniers mois.

qu'on fait de la politique et qu'on résout les difficultés sociales. Que pouvons-nous à la cupidité idiote d'un Chauchard, à l'immoralité d'un Duez?... Je ne pense pas que la harangue de Tourtoulou ait beaucoup impressionné ce bon peuple qui, cependant, par courtoisie, l'applaudissait.

— Qu'il s'en faut, mon cher, que je sois de votre avis!

— Toujours la joie, qui vous est chère, de la contradiction!...

— Non, je ne discute pas pour le plaisir. Vous m'avez donné votre avis. Voilà le mien. Il est entendu que Tourtoulou est dépourvu d'idées générales. S'il en possède, il n'en fait point étalage. *Mais il nous émeut sur la misère des ouvriers, il nous* INDIGNE *contre l opulence oisive et perverse des riches. Il attise soigneusement les haines sociales, ces haines dont Jaurès a dit qu'elles sont fécondes. En effet, elles amèneront le crépuscule sanglant du Grand Soir.*

— Vous croyez donc à l'efficacité du discours de l'instituteur Tourtoulou?

— Oui, j'y crois. Tourtoulou a fait ce soir œuvre de bon révolutionnaire. Comme ce chimérique dangereux est de bonne foi, et qu'il croit à la bonté du socialisme, il dormira, cette nuit, avec une conscience heureuse.

— Cependant, il n'usait dans son discours, que de sophismes grossiers!

— Oh! le discours de Tourtoulou est facile à résumer : « *Ceux qui travaillent sont terriblement pauvres ; ceux qui ne font rien sont nantis de richesses dont ils se servent pour le plaisir, non pas pour le bien. Voilà le mal que le socialisme veut guérir* ». Cette thèse est d'une grande simplicité et le peuple n'aime pas les raisonnements longs et sinueux. Cette thèse a été, par Tourtoulou, illustrée d'exemples saisissants, et le peuple aime les images. Je vous dis que Tourtoulou, ce soir, a fort mal servi la cause du capitalisme!...

— Et vous pensez que ces bons ouvriers qui l'écoutaient sont conquis au socialisme?

— Je dis qu'ils ouvraient, durant les phrases de l'instituteur, des yeux démesurés. Vous avez entendu comme moi le bruit de leurs applaudissements.

— En somme, vous me paraissez bien sympathique a ce Tourtoulou!

Eh! eh! fis-je en riant, je le préfère aux radicaux. D'abord, vous le savez bien. on le dit de bonne foi. Puis, je lui sais gré de ce qu'il a dit contre Duez, contre les radicaux...

Et M. Lissorgues en vient à dire deux fois que, dans le socialiste, il y a « *une âme de vérité* ».

Quelle « âme de vérité » peut-il y avoir dans la négation de la propriété individuelle, que le droit naturel et l'Eglise déclarent inviolable et sacrée? Dès le début de notre pontificat, disait Léon XIII en 1901, nous avons cru de notre devoir d'avertir publiquement les catholiques des *erreurs profondes*, cachées dans le socialisme. » Que fait aussi M. Lissorgues de l'article XIXe du *Motu proprio* de Pie X, 18 décembre 1903 : « Que les écrivains catholiques, en soutenant la cause des prolétaires et des pauvres, *se gardent d'employer un langage qui puisse inspirer au peuple de l'aversion pour les classes supérieures de la société.* » Or, on l'a vu, l'article de la *Croix du Cantal* « *s'indigne contre l'opulence oisive et perverse des riches...*, contre ceux qui ne font rien et sont nantis de richesses, dont ils se servent pour le plaisir, non pas pour le bien...

La *Croix du Cantal* devrait se rappeler que l'Encyclique sur le *Sillon* demande que les prêtres qui « s'occupent des questions sociales, soient

munis des *grades de docteurs en philosophie et en théologie.* » Ce n'est certes pas le cas de M. l'abbé Lissorgues.

***

Dans la *Croix du Cantal* du 5 février.

Après un éloge des sillonnistes, qui « auraient fait des merveilles d'apostolat », après une exécution de l'*Action française* où, « à côté de beaucoup de snobs déplaisants et de doctrinaires têtus » (1), il y a, tout de même, quelques jeunes gens généreux, comme Maxime Réal del Sarte, on lit, sous la signature de Jean d'Aurillac, l'abbé Lissorgues :

Pour nous, nous ne pensons pas qu'une transformation politique guérirait nos maux. J'ai rencontré, au cours de mes voyages et dans les congrès, *des catholiques de tout pays, des belges, des américains, des anglais, des suisses.* Ils vivent sous des régimes politiques divers. *Cependant, ils souffrent des mêmes maux que nous.*

Comment! Les « catholiques *belges*, souffrent des mêmes maux que nous », eux qui sont au pouvoir depuis 26 ans, et qui ont fait de leur patrie le pays le plus prospère du monde, alors que nous, catholiques français, nous souffrons de l'apostasie nationale la plus honteuse, nous voyons Dieu chassé de partout, des écoles, des hôpitaux, de l'armée, de la marine, et nous sommes traités nous-mêmes comme des « parias! »

Les « catholiques *américains* souffrent des mêmes maux que nous », eux qui ont la liberté pleine et entière du culte, des écoles primaires, secondaires, supérieures, dans un Etat chrétien, qui s'honore chaque année de remercier Dieu solennellement de ses bienfaits!

Les « catholiques *anglais* souffrent des mêmes maux que nous », eux qui ont la répartition proportionnelle du budget entre toutes les écoles, et qui au Canada et à Londres, après avoir recueilli nos Religieux et nos Religieuses expulsés, ont cru faire, en l'honneur du Dieu de l'Eucharistie, méconnu et proscrit presque partout, en France, des manifestations aussi grandioses qu'édifiantes!

Les « catholiques *suisses* souffrent des mêmes maux que nous », eux qui, dans les cantons catholiques, sont maîtres des affaires, comme à Fribourg, et, dans les cantons protestants, voient tous leurs droits respectés, consacrés par la loi, comme à Lausanne, Genève et ailleurs, où nos Religieux expulsés ont trouvé l'asile que leur refuse la République française!

Pour écrire ce qu'écrit M. Lissorgues, il faut être d'un optimisme aveugle, ou plutôt d'un « doctrinarisme têtu », qui veut à tout prix faire croire aux lecteurs que notre République est acceptable, alors que, pour les catholiques, elle est pire que la Chine et le Japon, moins persécuteurs. Th. D.

1. C'est d'autant plus odieux que deux officiers d'Aurillac, MM. de Butler et Arrighi de Casanova viennent d'être sacrifiés par le préfet juif Hélitas et envoyés l'un à Libourne, l'autre à Belfort, par suite de rapports maçonniques.

ENFONCÉE, LA CORRESPONDANCE DE ROME

La *Correspondance de Rome* nous paraissait tenir le record des injures dont un organe dévoué au Saint-Siège pût être l'objet de la part des catholiques de la *Libre Parole*. Je crois qu'elle doit désormais nous céder le premier rang, et la meilleure justice que nous puissions tirer de l'article que nous lisons en toute dernière heure dans celle-ci (11 février) est certainement de lui donner sans commentaire la publicité de notre revue. Elle l'intitule : « *Les calomnies d'un raseur* ». L'*Ouest-Eclair*, avec plus d'esprit dans le même genre, m'appelait l'abbé Merlan du Rasoir. Il reste encore à la *Libre Parole* un petit progrès à faire de ce côté. Mais, pour la perfidie, personne ne lui en remontrera. E. B.

Le succès croissant de *La Libre Parole* agrandie provoque de petites jalousies et des dépits quelquefois bien amusants.

Dans une minuscule revue créée par lui et qui tire, nous assure-t-on, à cent exemplaires, un certain abbé Barbier raconte que *La Libre Parole* serait acquise soit par M. Féron-Vrau, directeur de la « Croix », soit par une Mme Siegfried, protestante convertie (?!)...

M. Féron-Vrau a cru devoir démentir ce grotesque racontar dans une note de la *Croix*, tout en nous assurant de ses sympathies confraternelles — ce dont nous le remercions.

Est-il besoin de dire que nous ne connaissons, en fait de Siegfried, que le huguenot sectaire, député du Havre, auquel nous n'avons jamais ménagé nos attaques. Si sa femme est convertie, tant mieux pour elle, mais la vérité nous oblige à déclarer que cette conversion ne s'est traduite par aucune libéralité à notre endroit.

Nous n'aurions pas relevé ces inepties, si elles n'étaient le symptôme d'une petite campagne de perfidies dont nos lecteurs feront bien, à l'occasion, de moucher les auteurs, — sans omettre de nous prévenir, pour que nous achevions la correction.

Quant à l'abbé de la petite revue, peut-être ferait-il bien de se tenir tranquille, et de refréner l'incontinence de sa polémique.

Dans le même numéro, où il attaque si malhonnêtement « La Libre Parole », il insulte aussi l'éminent aumônier du Cercle du Luxembourg, notre excellent ami M. le chanoine Fonssagrives; il prétend redresser le R. P. Sertillanges, puis le savant abbé Lesêtre, curé de Saint-Etienne-du-Mont, enfin le directeur des « Etudes », revue des Pères de la Compagnie de Jésus. Dans un précédent numéro, il s'en prenait, paraît-il, au R. P. Janvier, le grand orateur des Conférences de Notre-Dame!

Une simple question :

Ce Barbier qui se pose en censeur des catholiques, des prêtres, des religieux les plus réputés, serait-il le même qu'un « certain jésuite qui a dû quitter la Compagnie par la toute petite porte »?

Serait-il le même qu'un certain « Barbier mis à l'index »?

Si c'est lui, nos compliments. Nous préférons de beaucoup ses attaques à ses éloges.

ERRATA

Numéro 56 du 1er février, p. 558, ligne 23, ajouter après les deux points : *Bilem commovent* (2).

Le Gérant : G. Stoffel

IMPRIMÉ PAR DESCLÉE, DE BROUWER ET Cie. — 8.361

PAGANISATION

Ce n'est pas seulement dans le domaine doctrinal et par les opérations de l'esprit que se manifeste ce libéralisme contre lequel nos coups, Dieu merci! portent désormais avec une efficacité visiblement croissante. Il n'était pas possible que, de la théorie, le système ne descendît pas à la pratique, et c'est l'observation, même superficielle, des faits qui nous prouve que, destituée de ses prérogatives dans l'ordre intellectuel, la souveraineté de l'idée chrétienne est pareillement déchue dans l'ordre moral, dans les habitudes de la vie familiale, dans les relations de la vie mondaine, dans le fonctionnement des œuvres même catholiques, et jusque dans les us et coutumes de nos églises.

A réunir ces faits, à classer avec un peu de méthode les remarques auxquelles ils donnent lieu, à relever les négligences, les faiblesses, les complaisances dont ils sont le signe, on ne risquera pas, pensons-nous, de faire œuvre vaine, car on aura montré dans les réalités qui nous entourent, la répercussion non douteuse, et singulièrement funeste, de l'erreur libérale, uniquement envisagée jusqu'ici sous son triple aspect religieux, politique, social, et qui comporte bien, ce semble, une quatrième subdivision, où figureraient les effets du libéralisme dans la pratique courante des individus, des familles et de la société.

C'est cette catégorie, à vrai dire, qui répondrait à la désignation : « libéralisme social »; mais comme celle-ci est déjà réservée aux particularités de la « sociologie » et des relations « économiques », force nous est, pour éviter toute confusion, de passer outre aux exigences de la symétrie terminologique. A défaut d'étiquette précise, le mal dont nous allons parler possède du moins une objectivité dont conviendra bien vite le lecteur. Et, pour tout dire, il y apercevra sans peine l'effet d'une sorte de paganisation d'un peuple jadis chrétien.

L'histoire de l'Eglise rappelle la surprise et l'indignation qu'éprouvèrent ses docteurs le jour où ils s'aperçurent que le monde, après tant de sang versé pour le triomphe de la foi, se réveillait arien. Que diraient-ils, aujourd'hui, au spectacle de nos catholiques qui, après tant de combats apparemment livrés pour la défense du même trésor, se comportent, à la lettre, comme des païens? L'oblitération de l'esprit chrétien peut seule expliquer, en effet, telles démarches, telles façons d'agir, tels usages, que nous allons passer en revue.

Veritates diminutæ sunt a filiis hominum: cette plainte de l'écrivain sacré sur la diminution des vérités traditionnelles parmi les humains, s'applique fort bien au libéralisme doctrinal : mais ce que nous allons dire atteste, dans leur conduite elle-même, une dépression dont le secret n'est autre qu'une véritable et à jamais fâcheuse

obnubilation de l'esprit surnaturel, à ce point qu'ils ressemblent désormais plus à des païens qu'à des catholiques sincères, et qu'ils se sont extérieurement identifiés à ceux dont l'apôtre saint Jacques avait dit : *Ne dixeritis eis : ave,* gardez-vous même de les saluer...

I

Notre dessein, cela va sans dire, n'est pas de comprendre la vie privée dans le champ que nous assignons à cette critique : il ne saurait s'agir ici que de la vie extérieure, publique, des catholiques; et aussi bien, n'est-ce pas à cette condition qu'une telle étude pouvait entrer dans le cadre de cette Revue?

De même, nous laisserons de côté ce qui a été dit déjà, et fort bien dit, sur les compromissions qui ont conduit tant d'œuvres initialement catholiques à croire qu'elles feraient merveille en poursuivant, dans des tractations « interconfessionnelles », l'acquisition d'une âme commune ».

Mais, pour ce qui est des œuvres même le plus explicitement dénommées catholiques, quelle est, par exemple, leur attitude au regard du précepte dominical? Une lettre, due à la plume d'une dame aussi experte que dévouée, signalait une ville où, du mois de novembre au mois de mai, pas un dimanche ne se passe, sans que le public catholique soit convié, l'après-midi, à une fête donnée par une œuvre catholique : et la dite fête comporte invariablement des places payées, un buffet, des quêtes, toutes choses qui suppriment *ipso facto* la sanctification du dimanche pour les spectateurs, et le repos hebdomadaire pour les serviteurs réquisitionnés. Nulle trêve, ni pendant le Carême, ni surtout pendant l'Avent, n'est accordée à cette périodicité assidue des mondanités « bienfaisantes ».

Ce qui se fait dans cette ville n'est d'ailleurs pas une exception, et l'on pourrait en citer vingt autres, où la mode des « matinées » théâtrales et musicales du dimanche a été simplement et docilement transposée dans l'accoutumance des catholiques, sans qu'il soit venu à l'esprit d'aucun d'eux de réfléchir à la déchéance qu'implique cette substitution, aux « vêpres » chrétiennes, des « matinées » d'inspiration païenne...

Détail particulièrement suggestif : parmi les dames patronnesses de ces œuvres catholiques qui fixent à l'après-midi du dimanche toutes leurs réunions oratoires et autres, il en est une qui vice-préside en même temps l'Œuvre dominicale. Or, cette Œuvre dominicale s'efforce d'obtenir que les boulangers soient dispensés de porter le dimanche le pain à domicile, en quoi elle ne mérite que des éloges : mais comment cette dame, suivant l'expression de Mgr Duchesne, « aménage-t-elle ses opinions successives », puisqu'elle met en mouvement, le dimanche, pour les œuvres autres que l'Œuvre dominicale,

nombre de personnes rétribuées, y compris ces boulangers d'élite : les pâtissiers? Et comme les matinées dont nous parlons durent aisément de deux heures à sept heures et demie, les vêpres ne sont pas seules délaissées, le sermon et le salut le sont pareillement par tant de femmes et de jeunes filles qui sont désignées à journée faite comme de ferventes catholiques et des chrétiennes exemplaires.

Voilà pour l'hiver. C'est bien pis l'été de vie paroissiale, il n'y a dès lors plus trace. Chaque dimanche, une réunion hippique appelle loin de l'église la majorité des paroissiens : l'automobile les y emporte, et c'est en route qu'il entendent furtivement une messe basse, heureux quand ils ne se contentent pas d'un fragment réduit à l'excès. Il arrive ainsi que nombre de catholiques réputés passent hors de chez eux tous leurs dimanches d'été. Nous laissons deviner les fruits que peut donner cet absentéisme dominical, et nous demandons comment on le peut concilier avec l'exercice de ce patronage social dont tant d'hommes revendiquent les profits alors qu'ils en ont les premiers aboli les charges.

Qu'à la campagne, où les gens ne peuvent se déranger aisément la semaine, on choisisse une ou deux fois par an le dimanche pour tenir, après les vêpres, dont l'heure est alors anticipée à cet effet, une réunion d'un caractère récréatif, avec ou sans quête, mais non payante; que, même à la ville, on donne aux familles ouvrières une fête, non payante encore, et dégagée de ce complément , gros d'œuvres serviles qu'on appelle buffet, nous l'admettons sans peine; mais que ceux et celles dont toutes les journées et les soirées sont libres, fixent au dimanche leurs réunions diverses, c'est là une incorrection et, en définitive, une profanation qui ne saurait trouver d'excuse suffisante dans l'inconscience et la légèreté de qui la commet.

Serait-ce en vain que Notre-Dame de la Salette, dont les prédictions se réalisent couramment sous nos yeux, dans les inondations, dans les mauvaises récoltes, dans les tremblements de terre, aurait expressément annoncé le châtiment de la violation du dimanche? Que les croyants, du moins, révèlent dans leur conduite extérieure leur fidélité à ce précepte fondamental. On célèbre la foi du Canada, et les splendeurs du récent Congrès eucharistique de Montréal en ont donné un incomparable témoignage : mais ignore-t-on que le dimanche y est rigoureusement sanctifié, et que la proscription par les évêques de toutes fêtes payantes ce jour-là n'empêche pas les œuvres catholiques d'y être florissantes?

II

Le courant « paganiste » auquel s'en prennent ces lignes porte malheureusement ses ravages au sein même des foyers. L'on a sujet,

en vérité de rechercher par quoi certaines familles cataloguées comme catholiques se distinguent, en matière de réunions mondaines, de celles qui se vantent de ne point l'être. En ce qui concerne leur incidence, d'abord, n'est-il pas vrai qu'en temps de pénitence, ces réunions se donnent aussi fréquemment, sinon plus, qu'en d'autres temps? Le carême est lettre morte pour la frivolité des organisateurs de ces fêtes.

Mais que dire du programme de ces fêtes? La comédie de salon est à la mode : sans insister sur les périls personnels auxquels expose leur préparation ou leur exécution, sait-on bien toutes les compromissions qu'amène le choix des productions littéraires et dramatiques qu'on y interprète, jusque dans les familles qui gardent au dehors un renom de respectabilité?

On nous a cité l'une d'elles où l'on avait joué une œuvre d'Anatole France, et aucune des femmes qui participaient à la représentation, soit comme actrices, soit comme spectatrices, ne s'est souvenue que cet auteur a la lourde responsabilité d'avoir, après Cauchon, après Voltaire, après Thalamas, insulté ou tout au moins dénimbé Jeanne d'Arc. On étonnerait cependant ces mêmes femmes si l'on doutait de leurs connaissances littéraires ou de leur goût; plus encore les froisserait-on, si on leur contestait le droit d'aller ensuite célébrer au dehors et faire acclamer la Bienheureuse, elles qui ont applaudi ou fait applaudir son plus récent blasphémateur.

Ce n'est là, cependant, qu'un exemple entre mille. Ce qui est certain, c'est que nombre des pièces représentées dans ces soirées familiales, que des mères censées chrétiennes organisent pour la distraction d'une assistance composée en partie de jeunes gens et de jeunes filles, traitent l'institution du mariage, et la fidélité conjugale, et le mérite des familles nombreuses, presque avec autant de mépris que le font les auteurs les plus licencieux des théâtres parisiens.

A côté des comédies de salon, faut-il oublier les « bals blancs », et surtout les « bals d'enfants »? A coup sûr, la vanité des parents, bien plus que l'agrément des enfants, trouve son compte à ces exhibitions ridicules, où, en appelant à la rescousse tous les raffinements de la coquetterie, l'on prend plaisir à initier prématurément l'enfance elle-même au plaisir de la danse. Il n'est cependant pas d'entreprise sportive, philanthropique, professionnelle, qui ne se pique d'avoir chaque année son bal d'enfants, et qui n'escompte la présence, à ces réjouissances d'une déconcertante précocité, de petits danseurs et de petites danseuses recrutés jusque dans les familles catholiques. N'est-ce pas là encore une concession grave à la paganisation?

Même il n'est pas rare de voir de telles familles prendre elles-mêmes l'initiative de divertissements de ce genre, et organiser, chez elles, des matinées dansantes, qui ont d'ailleurs lieu le dimanche aussi bien que les autres jours. Ou les mots n'ont plus de sens, et les choses

n'ont plus de portée, ou cette façon de concevoir la vie comme un carnaval presque ininterrompu doit être déclarée inconciliable avec la dignité ou la simple modestie chrétienne. Et l'on ne peut qu'être inquiet de l'avenir d'une société où les principes de la vie chrétienne sont à ce point méconnus même par les familles catholiques qui en ont ou qui en devraient avoir la garde.

A ces familles, pratiquement infidèles à leurs obligations morales, le souvenir ne revient-il donc jamais des heures douloureuses que traverse présentement l'Eglise de France? Oublient-elles qu'avec un acharnement inlassable, les ennemis de leur foi poursuivent et rêvent d'étendre encore la perversion scolaire parmi les enfants du peuple? Oublient-elles que, jusque dans ses églises, Notre-Seigneur Jésus-Christ, qui, sous le Concordat, suivant une image brutale mais juste, n'habitait qu' « en garni », ne demeure plus qu'en vertu d'une tolérance révocable, et, à l'instar des vagabonds, sous la surveillance de la haute police?

Mais comment ces pensées leur viendraient-elles? Une cloison étanche semble systématiquement établie, pour elles, entre tout ce qui se rattache à la vie mondaine et tout ce qui relève de la religion et de la conscience. Aussi la notion de la pénitence quadragésimale se perd-elle bientôt dans le souvenir de ces jeunes filles et de ces femmes : et de même que leurs buffets ignorent toutes les règles de l'abstinence, leurs divertissements du samedi soir se prolongent assez pour rendre impossible, même matériellement, l'audition de la messe du dimanche. Leur vie, démunie de ces adjuvants qui créent les habitudes sérieuses, se désurnaturalise insensiblement, jusqu'à les acheminer aux pires défaillances : c'est bien la paganisation, et l'église n'enferme plus pour elles le sens profond et sacré qu'a défini Maurice Barrès.

III

Nous venons de parler de nos églises, et d'exprimer le regret que la condition légale qui leur est présentement imposée n'émeuve pas davantage un si grand nombre de familles censées catholiques. Mais sortirons-nous de notre domaine, si nous constatons que les églises elles-mêmes ne sont pas à l'abri de ce courant de paganisation qui prend partout, sur les influences chrétiennes, une avance affligeante?

Il ne s'agit pas ici, qu'on nous entende bien, de « mettre la main à l'encensoir », de tenter, par voie de critique, une manifestation « joséphiste », ou de nous ingérer dans une sphère où le clergé doit conserver intacte la plénitude d'une indépendance qui lui est chère à juste titre. Il s'agit, en prenant les choses du point de vue de l'observation extérieure, d'examiner si les rapports des particuliers avec

le lieu saint sont toujours réglés de manière à ce que le lieu saint reste tel, en ce sens que Dieu y garde la première place, si bien que, sous aucun prétexte, cette place ne soit usurpée par tel ou tel particulier, c'est-à-dire par une créature : car, en ce cas, il y aurait implicitement déification de celle-ci, ce qui constitue proprement la paganisation.

Qu'on y réfléchisse un instant, et l'on percevra la gravité de cette question. L'église, telle que la conçoit et la constitue la religion catholique, n'est pas seulement dénommée « lieu saint » pour être usuellement distinguée de tous les lieux profanes. Ce n'est que dans le système, éclectique jusqu'au blasphème, des fondateurs du musée Guimet, ou encore dans la symétrie législative rêvée par MM. Briand et consorts, que l'église catholique a pu être assimilée à tels autres temples des théurgies périmées ou persistantes.

Non! notre église est autre chose, et elle est infiniment plus que tout cela. Qu'elle revête la splendeur esthétique des grandes cathédrales ou qu'elle soit réduite aux proportions d'un oratoire sans aspect, qu'elle n'éveille que pitié ou qu'elle inspire des pages éloquentes comme celle que Maurice Barrès a produite l'autre jour à la Chambre, l'église catholique a ce privilège éminent, cette préexcellence souveraine d'être l'habitacle de l'Homme-Dieu. C'est même la raison profonde du rôle irremplaçable que Maurice Barrès assignait à l'église dans la conception de l'âme française : que vaudraient, en effet, les consolations et les élévations que cette âme croit éprouver à la vue de l'église ou dans l'église, si elles n'étaient comme l'émanation suprême et la dernière brise du parfum qu'y laisse ce séjour de l'Homme-Dieu?

D'un accent non moins émouvant, mais plus pénétré de foi catholique, le regretté sénateur Lucien Brun, combattant à la tribune du Sénat, le 11 mars 1884, l'article du projet de loi municipale qui livrait au maire la clef des clochers, s'écriait : « L'église, c'est la maison de » Dieu... Dieu lui-même est là! Il est là, le Dieu vivant, l'âme de notre » âme, l'objet adorable de notre foi et de notre amour. Il est là! » Paroles où il importe de reconnaître, non point l'effusion d'une piété affective ou le fugitif élan d'un mysticisme enthousiaste, mais bien l'énoncé littéral d'un acte de foi requis par le péril de la profanation projetée.

Aussi bien, que sont elles-mêmes toutes ces définitions de l'église, sinon la traduction du texte que la liturgie répète au jour d'une dédicace ou en la fête de la Dédicace de toutes les églises? *Terribilis est locus iste: hic domus Dei est, et porta cœli, et vocabitur aula Dei.* « Ce lieu est auguste, c'est la maison de Dieu, c'est la porte du ciel, et on l'appellera la résidence de Dieu ».

Mais, tout cela connu, et le rôle de l'église étant tel indubitablement, par quel renversement des notions essentielles, par quelle

perversion des habitudes courantes, ou par quelle inconcevable négligence, parvient-on à faire de ce lieu consacré une appropriation, même éphémère, pour quelque créature?

Eh! quoi? l'Homme-Dieu est ici réellement et substantiellement présent; il a fait de ce lieu son séjour de prédilection; c'est ici qu'il rencontre, aujourd'hui comme autrefois pendant sa vie mortelle, la plénitude de « ses délices », lesquelles sont « d'être avec les enfants des hommes »; c'est ici qu'il est assidûment accessible à tous, pour le bien de tous autant que pour sa propre et bien légitime gloire : et voici qu'on fait, à certains jours, à certaines heures, litière de ce privilège souverain, de cette propriété inamissible, de cette préemption irrévocable, au profit de quelque mortel dont la vanité ne craint pas de se substituer, à l'occasion d'un événement heureux ou malheureux qui lui est tout personnel, à la Majesté qui règne en ce lieu! Délibérée, cette confiscation serait sacrilège; consentie par complaisance ou par égard pour « la mode », elle demeure extrêmement fâcheuse, car elle scandalise toujours le simple et sincère croyant.

Tel est cependant le commentaire qu'inspire la pompe, démesurément humaine, de ce qu'on appelle, à Paris, les « grands mariages ». Vainement la solennité respective des fêtes liturgiques est-elle graduée avec une minutie dont chaque détail est justifié par des raisons précises, tirées du dogme, de la vie de Notre-Seigneur ou des traditions religieuses locales. Bien au-dessus de l'échelle ainsi établie, se place le rite des « grands mariages », lequel comporte un déploiement illimité de fleurs, de cierges, de luminaires, de tentures, de tapis, de prie-Dieu chamarrés, de fauteuils étincelants, de chants et de musique variée.

Les fiancés sont-ils du moins des chrétiens zélés? Il n'importe! Leur frivolité, en l'occurrence, compte plus que leur piété, et c'est elle qui impose ce faste, par quoi s'éclipse l'éclat des plus grandes d'entre les solennités propres de l'église. Elle reçoit d'ailleurs son salaire, ou mieux son châtiment, dans la cohue qui fait cortège à cette exhibition mondaine. La foule s'y presse, en effet, comme à un spectacle sensationnel, avec la même avidité de voir, le même besoin de critiquer, la même insouciance, le même irrespect. C'est l'ordinaire rendez-vous des habilleuses et des modistes, et la mariée n'est, dans leur pensée, qu'un idéal « mannequin ».

L'assistance même invitée se met à l'unisson de ce tohu-bohu; elle se bouscule pour gagner quelques places à l'heure du défilé, et, jusqu'à ce qu'arrive cette heure, elle bavarde intarissablement sur toute sorte de thèmes. Combien, dans ces « fidèles » occasionnels, songent à élever vers Dieu la plus brève des invocations pour appeler ses grâces sur les conjoints, à l'heure où ceux-ci vont s'engager dans de si graves devoirs et accepter de si hautes responsabilités? Ils ont, les uns et les autres, si peu conscience de ce qu'ils viennent faire,

et du lieu où ils sont, et du sacrifice trois fois saint qu'on y célèbre, qu'ils ne prennent pas garde à l'espiègle distraction des quêteurs et des quêteuses, lesquels, nous l'avons vu, continuent de quêter pendant l'élévation!

Et notez que cette pompe indue se déploie même en « temps de pénitence ». Il n'y a ni Avent, ni Carême qui tienne. Jusque dans la quinzaine de la Passion, à Paris, la même église s'est, à notre connaissance, remplie trois fois de verdure et de fleurs, comme une salle de spectacle cependant que les christs et les statues de saints gardaient leurs voiles de deuil, et protestaient en vain par leur symbolisme muet contre cette inconvenante dérogation. Sans doute, à Paris, vu les rentrées tardives après la longue période des fugues estivales, vu la fréquence des déplacements, l'on est obligé de faire plus de concessions qu'ailleurs quant à l'époque de la célébration des mariages. Mais, outre que nos remarques ont un caractère général, sans relation avec tel ou tel cas particulier, n'est-il pas vrai que, pendant l'Avent et pendant le Carême, le rite des cérémonies nuptiales est amputé de certaines prières que comporte le « propre » de la messe de mariage, et ne devrait-on pas, logiquement, supprimer aussi, et *a fortiori*, toute cette décoration accessoire aussi offensante pour le sentiment et la dignité de l'Eglise que choquante pour le catholique simpliste?

Le moyen de remédier à cette paganisation des cérémonies nuptiales? Ce n'est pas à nous de le suggérer, Mgr Duchesne dirait : de « l'asséner »... Nous osons seulement penser, et, respectueusement, nous osons dire que le curé de Paris ne perdrait pas sa peine, qui mettrait un beau jour son *veto* à de pareilles pratiques, et qui, par lui-même, non par des tiers, signifierait aux intéressés sa volonté de laisser à Dieu sa place dans l'église, à la liturgie la rigueur de ses règles, au respect du lieu saint son inviolabilité.

IV

Ce que nous déplorons à propos des mariages, nous avons pareillement sujet de le critiquer à l'occasion des enterrements. Ce n'est un secret pour personne qu'il y a, dans nos églises, plus de signes d'affliction, pour les obsèques de gens qui, leur vie durant, n'y mirent guère les pieds, qu'on n'en manifeste, le vendredi-saint, pour commémorer la mort de Notre-Seigneur Jésus-Christ. L'Eglise est, ces jours-là, positivement expropriée à la requête de la famille du *de cujus*, instrumentant par le canal de l'administration des pompes funèbres. Le monogramme du Christ ou du saint patron de l'église est supplanté par les initiales du défunt, auréolées d'une couronne, dont l'attribution précède effrontément les jugements divins. Tout l'horaire

paroissial est, aussi bien que l'*ordo* diocésain, saccagé par cette occurrence d'intérêt individuel. L'accès de l'église est à peine possible à qui n'est pas de la famille, ou de la suite du défunt, ou de la foule indifférente que les convenances sociales ont attirée derrière sa dépouille.

A cette foule, pour la durée du service, appartient l'église confisquée. Elle en fait un instrument d'ostentation, un rendez-vous de civilité, un *hall* avec guichet pour condoléances : des tables sont installées où des huissiers recueillent les signatures, tandis que les *reporters* s'y ravitaillent pour la rubrique des « échos mondains ». Au défilé qui suit l'absoute, et dans une intention sans doute charitable à l'égard d'amis éplorés, l'on s'embrasse comme en un lieu profane. Que dire des fleurs et des couronnes, et du mépris que leur luxe effréné oppose au sentiment de l'Eglise sur la matière, expressément rappelé dans ces dernières années? Encore, si à chacune de ces manifestations, dont le but est surtout de plaire aux survivants, correspondait un *De Profundis* récité pour l'âme du mort! Mais combien y songent?

La presse modernisante a fait grand bruit, récemment, du dessein qu'elle prêtait au Saint-Siège de vouloir réglementer plus sévèrement les funérailles chrétiennes, en en prescrivant le refus à qui n'aurait pas, de son vivant, donné les marques d'un minimum de pratique catholique. Tout ce que nous pouvons dire d'un tel dessein, sans rechercher s'il fut conçu, c'est que l'Eglise aurait pleinement le droit de le concevoir. Mais, par exemple, ce que nous n'hésitons pas à ajouter, c'est que rien n'est plus déplaisant que les raisons au nom desquelles ladite presse repoussait, avec une sorte de pitié, l'éventualité d'une telle réglementation.

Eh quoi! disait-elle en substance, veut-on pour tout de bon tarir les ressources du culte? De quoi vivront donc nos églises, si l'on se met à exiger, avant d'y accueillir un mort qu'il ait de son vivant fait ses Pâques? — A quoi nous répondons, ingénument peut-être : en vérité, n'y a-t-il plus que cette raison-là pour justifier la pratique courante de nos églises, et sommes-nous descendus si bas? Scrupuleux jusqu'à la chimère quand ils veulent faire échec aux décrets de Pie X sur l'âge où il convient d'admettre les enfants à la première communion, les publicistes modernisants pousseraient-ils, en matière d'enterrements, le souci du casuel jusqu'à la demi-simonie? Le comble serait, vraiment, qu'aux observations consignées ci-dessus touchant la paganisation des funérailles, on n'eût à objecter que cette considération monétaire...

Dom Besse, clôturant à Lille sa brillante série de conférences sur le catholicisme libéral, l'a défini, en dernière analyse, un « catholicisme de transaction ». Par les remarques que nous venons de faire

sur l'oubli pratique de l'esprit chrétien dans tant de domaines, on a vu comment la « transaction » conduit trop souvent à l'abdication...

Paul TAILLIEZ.

LE COURS DE M. L'ABBÉ NAUDET

Certains professeurs auraient besoin de se remettre à l'école, afin d'apprendre ce qu'ils ont la prétention d'enseigner aux autres. C'est, en particulier, le cas de M. l'abbé Naudet qui occupe une chaire au collège libre des sciences sociales, où il vient de traiter, en neuf leçons, de l'Eglise catholique et de la réforme. C'est peu pour un sujet aussi vaste; c'est beaucoup trop, à notre gré, pour la manière dont il s'est acquitté de sa tâche. M. l'abbé Naudet est une vieille connaissance pour nos lecteurs qui n'ont pas oublié les très justes et très mordantes critiques dont son enseignement fantaisiste et modernisant a été l'objet dans cette revue. Avec sa compétence et sa verve ordinaires, M. Paul Tailliez en a fait bonne justice. N'enseigne pas l'histoire qui veut, et surtout l'histoire de l'Eglise. On ne devient pas professeur par le seul fait qu'on est admis à faire des conférences sur tel ou tel sujet. L'enseignement de l'histoire requiert une compétence toute particulière et une longue préparation. Je ne sache pas que des études spéciales ou des aptitudes hors ligne aient mis M. l'abbé Naudet en état de distribuer aux autres une science dont il ne paraît avoir que d'incertaines lueurs. Mais il a sans doute compté sur les grâces d'état, et plus encore sur un public qui en sait beaucoup moins que lui. De fait l'auditoire, en grande partie, composé de l'élément féminin, est d'autant plus acquis aux idées du conférencier qu'il serait incapable d'en avoir d'autres.

Rien ne vous donne mieux une idée du peu de culture intellectuelle et du néant des principes chez la plupart des auditeurs de cours publics, comme la fréquentation de ces mêmes cours. Chaque fois que le conférencier lance une énormité ou formule un jugement erroné, il est sûr de recueillir de nombreux applaudissements. Nous ne parlons, bien entendu, que des cours dont nous faisons ici la critique. Cette remarque, nous avions eu l'occasion de l'appliquer aux leçons de Mgr Lacroix : elle trouve mieux encore ici sa vérification. On ne peut contester à Mgr Lacroix, réserve faite de sa doctrine historique qui porte la marque du plus complet libéralisme, certaines qualités de l'historien et du conférencier : nous n'en saurions dire autant de M. l'abbé Naudet. Le seul point commun entre les deux conférenciers est qu'ils font montre du même libéralisme, ce qui veut dire que leur enseignement reflète les mêmes erreurs.

On ne s'attend pas ici à ce que nous reprenions, par le menu, les neuf conférences que M. l'abbé Naudet a consacrées à son sujet : l'Eglise catholique et la réforme. La tâche nous serait d'ailleurs malaisée, le plan du conférencier étant aussi indécis que sa doctrine est flottante. Ce à quoi nous bornerons nos critiques, c'est aux idées générales par où se trahit l'esprit de son enseignement. C'est aussi la seule étude que nous permet le cadre de cette revue.

« La réforme, disait M. Guizot, est, pour appeler les choses par leur nom, une insurrection de l'esprit humain contre le pouvoir absolu dans l'ordre religieux ». Ce jugement d'un protestant porte la marque d'une vérité historique. Tel ne paraît pas être l'avis du conférencier, qui se rapproche beaucoup plus de ce qu'écrivait à ce sujet George Sand, à savoir : « que la réforme fut une de ces protestations qui ouvrent une soupape à l'étouffement universel ». Dès sa deuxième leçon, en effet, M. l'abbé Naudet nous dira que la réforme au XVIe siècle ne fut pas une soudaine révolte contre l'Eglise, mais qu'elle prend ses racines dans le passé religieux et politique de la France. Elle n'est pas sortie, ajoute-t-il, des brumes du Nord; elle n'est pas le produit exclusif des races germaniques. Cette révolution eut lieu chez les races latines, et elle fut amenée par les abus qui existaient partout dans l'Eglise. Le lecteur aura déjà corrigé, de lui-même, cette assertion inexacte dans son acception générale, et erronée dans sa teneur. Qu'il y ait eu des abus et de graves abus dans l'Eglise à cette époque, personne ne le conteste, et le Concile de Trente est là pour prouver que l'on pouvait y porter remède, sans bouleverser la constitution de l'Eglise et porter atteinte à ses dogmes. M. l'abbé Naudet évite de caractériser, comme l'avait fait un protestant même, M. Guizot, ce mouvement d'insurrection de l'esprit et de la chair contre tout l'ordre religieux. Il se contente de dire que la réforme fut un cas particulier dans le grand renouveau qui s'imposait à la chrétienté. Déjà au XIe siècle, dit-il encore, une crise semblait menacer la société. Ce qui la sauva fut un fait purement religieux : la force des moines. Il n'en fut pas ainsi au XVIe siècle. La réforme catholique était donc à reprendre. Mais l'Eglise ne compte plus que sur les forces de l'Etat. La réforme religieuse fut une opération de police. D'interne qu'elle devait être, elle allait être dirigée contre les personnes. De la part des auteurs de la répression, il y eut des colères. Ce fut la cause de l'anticléricalisme. Et encore : dans l'Occident, le cri général réclame la réforme de l'Eglise. Il faut réformer l'Eglise dans son chef et dans ses membres. Une réforme était nécessaire. On la chercha longtemps dans différentes voies : les uns dans le mysticisme et l'outrance de la vie chrétienne, d'autres allèrent tout droit à l'hérésie.

On suivit donc deux méthodes différentes. Les grands réformateurs, dit d'ailleurs avec raison le conférencier, furent les saints : saint Fran-

çois d'Assise, saint Bernard, sainte Colette, etc. Comprenant les nécessités de leur temps, ils attaquèrent l'Eglise dans ses intimes profondeurs. Ceux-là n'étaient pas des révolutionnaires. A cela nous ne pouvons que souscrire. Mais pourquoi ajoute-t-il aussitôt : l'Eglise tenait seulement au progrès. La plupart de ces Saints poussaient à l'évolution et non à la révolution. Mais puisqu'il s'agit d'abus à réprimer, de scandales à faire cesser dans l'Eglise, on ne voit pas bien ce que vient faire ici l'évolution ni le progrès. Les saints, dans leur vie comme dans leurs aspirations, ne faisaient qu'affirmer le besoin de retour aux pures traditions de l'Eglise. Il n'y avait dans leurs rangs ni de modernisants ni d'évolutionnistes. Ils se contentaient de pratiquer les éternelles vertus du christianisme : ce en quoi ils se montraient, en effet, de véritables réformateurs, par leur entière soumission à l'Eglise et l'acceptation intégrale de ses dogmes. Mais comment empêcher ces malheureux abbés démocrates de voir partout le progrès et l'évolution comme un remède à tous les maux?

Comment parler de la réforme, même en France, sans dire un mot de Luther? Ce mot, nous l'avons eu : c'était un tempérament admirable. Au commencement, il voulait une évolution (encore!); l'idée de rupture n'est venue que plus tard, et M. Naudet n'est pas très éloigné d'en rendre responsable l'attitude des légats du Pape, diplomates fort au-dessous de leur tâche. On dira même que la réforme a eu des antécédents avant Luther. Des chrétiens de marque, des curés, des moines avaient élevé des protestations contre la déformation de l'Eglise. Et l'on ajoute : de saint Bernard à saint François d'Assise, de saint François d'Assise à Savonarole, les mêmes sources d'information et les mêmes tendances doivent faire réfléchir les historiens. Ou ne nous comprenons rien à ce rapprochement, ou nous y voyons une intention de parallèle entre le but poursuivi par de saints personnages et un Luther. Nous désirons nous tromper, car nous ne pouvons pas soupçonner le conférencier d'avoir voulu établir une comparaison entre l'œuvre révolutionnaire d'un moine révolté et libertin, et les efforts tentés par de saints religieux, comme saint Bernard et saint François, justement effrayés des désordres et des scandales de leur temps, pour ramener l'Eglise à l'observance des fortes disciplines et à la pratique des vertus évangéliques. Du Ve au XIVe siècle, nous dit M. Naudet, l'Eglise combat pour la vie. Les choses allèrent bien tant que dura la lutte. Mais vint la crise de déchéance, qui se manifesta par la baisse du domaine intellectuel et moral dans l'Eglise.

L'inquisition, dit-il, est le signe irrécusable d'une Eglise dégénérée. Au lieu de justifier l'Eglise des accusations mensongères de ses ennemis, et de rétablir la vérité historique, démesurément exploitée par la mauvaise foi et le parti pris, sur une institution dénaturée à plaisir, le

conférencier se contente d'enfourcher le dada de nos adversaires et de lancer, en passant, l'anathème au tribunal ecclésiastique.

Mais soyons juste envers M. Naudet. Il lui arrive aussi de dire des choses vraies, par exemple quand il rend hommage à l'Ordre des Jésuites, et au rôle bienfaisant qu'il joua, au cours de ces luttes religieuses, pour le maintien de l'intégralité de la doctrine, dont le Concile de Trente consacra le triomphe. Parlant plus loin des changements progressifs qu'amenèrent, dans la mentalité européenne, les événements tant religieux que politiques, il reconnaît à l'Eglise une grande facilité d'adaptation aux idées nouvelles, tout en demeurant inflexible sur les dogmes. Il fallut, dit-il, que l'Eglise se pliât aux exigences d'une nouvelle mentalité. C'est ainsi qu'elle s'attira les sympathies qui se manifestaient à son égard. Mais pourquoi ajouter cette réflexion malheureuse il est un moment pour la société adulte où elle cherche à se débarrasser de la tutelle. Les âmes sont plus ardentes pour trouver les libertés. Il n'y a là rien d'incompatible avec l'esprit de l'Eglise : le lien n'est pas rompu. Ainsi notre société actuelle ne se soucie pas beaucoup des couvents; elle préfère les hôpitaux, les refuges, les maisons d'instruction, les *Sanatoriums*. Elle peut procurer des vertus austères, religieuses qui se mettent au service des besoins sociaux. Notre société moderne est pour la religion libre, qui sort du cloître et des sacristies, se met au niveau de toutes les aspirations et de tous les besoins, et concourt à l'avènement utilitaire d'un nouveau monde. Celui qui ne le voit pas est un aveugle. Il ne faut pas que la religion se confine dans le domaine de l'abstrait : la société s'en dégoûte et l'abandonne.

Dans ces quelques réflexions, dont nous donnons le sens exact, on retrouve en germe toutes les erreurs du libéralisme quant à la mission sociale de l'Eglise. Sous prétexte de s'adapter au mouvement des idées modernes, il faut que l'Eglise se départisse de la rigidité de ses principes, de l'inflexibilité de sa discipline, du rigorisme de ses lois, pour se plier aux exigences du mouvement. Ainsi, nous dit l'abbé Naudet, notre époque se soucie fort médiocrement des couvents, elle leur préfère les *Sanatoriums*. On voit la conséquence : Donc l'Eglise doit faire bon marché des couvents, pour satisfaire au goût du jour et porter toute sa sollicitude sur les *Sanatoriums*. Que voulez-vous? Les couvents, c'était bon au temps des austères vertus, n'est-ce pas, M. le conférencier? Aujourd'hui, les mœurs sont moins rigides et les sanatoriums sont plus en situation. L'Eglise doit donc s'adapter aux idées et aux nécessités du jour, comme un premier ministre s'adapte aux exigences d'une nouvelle situation. On n'imagine pas un libéralisme plus élastique. Avec cela on nous dit que le lien entre l'Eglise et la société civile n'est pas rompu pour si peu. La société n'a donc qu'à demander, l'Eglise est toute prête à satisfaire à ses exigences. Le libéralisme ne connaît pas de limites. Il

est d'ailleurs dans la logique de ses principes. Où est en effet la ligne de démarcation entre le libéralisme et les concessions extrêmes?

Personne ne le sait et ne l'a jamais dit.

M. Naudet sera mieux inspiré quand il reconnaîtra dans les saints les grands réformateurs, ayant accumulé en eux toutes les forces de la rédemption, rendant Dieu aimable par leur impérieuse bonté, et fécond leur enseignement par la prédication de leurs vertus. A leur exemple, il se fit dans les âmes vigoureusement douées un travail profond qui fut le point de départ de courants nouveaux. La société moderne a un tempérament à partir de cette époque. Il est de l'essence du libéralisme de mélanger les choses vraies avec les choses fausses, d'où il résulte une doctrine inconsistante, sans point d'appui et sans aboutissement. Le terrain s'effondre sous ses pas. C'est le néant des principes.

Ailleurs, le conférencier étudie la vie intellectuelle de l'Eglise, représentée par les grands théologiens. Il veut bien reconnaître que la théologie, reflet de la raison humaine, répond aux besoins de l'âme. Il compare la théologie dogmatique à une symphonie qui a des retentissements différents. C'est comme l'œuvre d'un grand maître où l'âme se laisse emporter par son impressionnabilité. Ce sont les mêmes notes, les mêmes sons, cependant les visions sont différentes sur chaque idéal. De même, dans les dogmes religieux, pour faire sortir le son il faut l'amour et la foi. Il faut donc adapter sa mentalité pour s'unir au concept divin. Toute croyance doit faire partie du concert harmonieux de l'Eglise. Dans un phrase mélodique, il y a une dominante. L'Eglise recueillera la notation. La théologie du moyen âge tend à réduire cette vie intellectuelle en un corps de doctrine. Les scolastiques ont été des architectes. Mais avant que cette théologie ne soit apparue, on ne pensait pas à composer un système, une codification juridique de la doctrine catholique. Du jour où la théologie devint un corps de doctrine, les juristes s'en sont emparée et l'inquisition est alors apparue.

Ou nous nous trompons fort, ou nous voyons dans tout ce passage, dont nous rapportons le sens aussi complet que possible, comme un regret donné au temps où la théologie ressemblait à un concert harmonieux où chacun, selon son impressionnabilité personnelle, pouvait percevoir les sons à sa convenance. Ou cette logomachie méridionale ne signifie rien ou elle signifie cela. Après cela, nous accordons que le conférencier a rendu hommage aux grands scolastiques, en particulier à saint Thomas, à saint Bonaventure, à Duns Scot, tout en plaisantant chez eux l'abus du syllogisme. Mais il va bientôt reprocher aux théologiens du moyen âge leur esprit retardataire, ennemi du progrès. Ces théologiens, dit-il, ne comprenaient pas qu'une méthode nouvelle fût une nécessité. Forts de la vérité dont ils avaient la garde, ils acceptaient à la lettre *toutes les données* de la Bible. Le progrès se fit donc malgré eux et souvent contre eux. Si M. Naudet

s'en réjouit, il est à plaindre, car je ne sache pas que nos exégètes modernes aient lieu de se féliciter d'avoir délaissé les voies tracées par nos grands scolastiques. Le progrès accompli contre eux marque un recul de la théologie et de la philosophie, et la condamnation des erreurs modernes et modernistes, comme la remise en honneur, par Léon XIII et Pie X, de la théologie scolastique, infligent au conférencier une leçon dont il ne semble pas avoir tenu compte. M. Naudet a trouvé le moyen de faire rire une partie de son auditoire, aux dépens de la théologie arriérée, notamment sur l'idée de formation de la nature tirée de la genèse, sur la signification des portes de l'Enfer, sur la création du monde en six jours de vingt-quatre heures, etc. Et il ajoutait : cette confiance dans l'écriture, les théologiens la transportaient aux Pères de l'Eglise. Saint Augustin, entre autres, jouissait d'un crédit incomparable. Nulle contradiction n'était permise. De plus la méthode de généralisation leur était commode, pour atteindre les régions intellectuelles les plus reculées.

Ainsi équipée, la théologie se sentait de force à aborder tout ce qui touchait de près ou de loin à la religion. Sa tâche était d'extraire la vérité cachée : sa méthode était la déduction. C'était son principal instrument de découverte. Exemple : en présence d'une solution de ce genre : Dieu a pu faire cela, a dû faire cela, ils concluaient : Donc il l'a fait. Ils possédaient les plus étonnantes richesses d'information sur les anges, les esprits célestes, l'histoire de la création, le paradis terrestre. Aujourd'hui dit M. Naudet, on a peine à croire au paradis terrestre (!!!). Eux (les théologiens) pouvaient indiquer où il se trouvait. Il semble qu'ils connaissaient tous les desseins de Dieu. Ils connaissaient la place de l'Enfer. Un théologien tenait que l'Enfer avait 30 kilomètres de diamètre. Cela, paraît-il, était suffisant pour les milliards d'êtres qui ont paru sur la terre. Il va sans dire que ce persiflage du plus mauvais goût a provoqué l'hilarité des auditeurs : c'est tout ce que cherchait, sans doute, le conférencier. Et il ajoute : la doctrine des scolastiques n'a pas empêché que Galilée, Laplace, Copernic n'aient eu raison contre elle. Nous ne rouvrirons pas le débat sur un sujet auquel le conférencier paraît étranger. Mais une science très informée tend de plus en plus à remettre en discussion toutes les grandes questions touchant la mécanique céleste, qui semblaient définitivement tranchées. Et n'est-ce pas hier que M. Poincaré, dont personne ne contestera la haute autorité, déclarait devant l'Académie des Sciences, qu'il n'y avait pas plus de raisons scientifiques à croire à la rotation de la terre autour du soleil qu'à celle du soleil autour de la terre? Ce qui est certain, c'est que la science tend de plus en plus à corroborer les données de la bible, et à se mettre en complet accord avec le livre de la Genèse. Ce point a été magistralement mis en lumière dans un livre qui demeure, en dépit de la recherche des nouveautés, un chef-d'œu-

vre d'apologétique : nous voulons parler des études sur le christianisme d'Auguste Nicolas. Depuis, les découvertes scientifiques n'ont fait que fortifier la thèse du pieux et savant apologiste. M. Naudet ferait bien, avant d'aborder des sujets de cette gravité, de se mieux documenter. Cela vaudrait infiniment mieux que les plaisanteries avec lesquelles il prétend égayer son auditoire.

M. Naudet complète son appréciation sur les théologiens du moyen âge : ils avaient peu de lecture et beaucoup de pénétration. Ils réfléchissaient beaucoup. Esprits renfermés dans de petits horizons, sauf saint Thomas, ils se contentaient de peu d'auteurs. La nullité du moyen âge, à ce point de vue, ne peut être mise en doute. L'art d'interpréter les faits leur était inconnu. Quant aux prédicateurs du XIIIe siècle, il les exécute allégrement : leurs sermons, où la seule forme syllogistique était employée, n'étaient qu'arguties et déductions. Que vient-il nous dire, après cela, que vers la fin du XIIIe siècle le grand mouvement théologique et philosophique avait atteint son apogée, pour ajouter ensuite que jusqu'au XIVe siècle on en était à l'élaboration de la vérité, et que l'école est immobilisée! On se complaît au feu de la dialectique. Au lieu de tirer du dogme une philosophie, on pense construire une philosophie précieuse et systématique. Dans ce temps, continue-t-il, les sciences expérimentales prenaient leur essor, dans une course rapide. La philosophie ne pouvait pas les suivre : la scolastique restait en route. Puis il vient à parler de la vieille université de Paris et des efforts tentés pour la pénétrer d'un souffle nouveau. Mais les Universités provinciales ne suivirent pas le mouvement qui fut alors étouffé. Cependant se posait la question de la réforme intellectuelle au sens du catholicisme. Une refonte s'imposait donc. On en avait assez de cet archaïsme. Et alors M. Naudet entonne un hymne au progrès : Il ne faut pas craindre la lumière. Instruits par le passé nous savons qu'on ne fait pas les idées à coups de bâton. Quand on s'appuie sur un fond de croyances, ce qui s'y ajoute participe de l'immobilité. Il faut conserver les idées éternelles, mais pas les nôtres : c'est dans cet abîme que tombèrent les théologiens du moyen âge.

De tout ce verbiage inconsistant, il serait difficile de dégager une pensée directrice chez le conférencier, et lui-même serait fort embarrassé de formuler un jugement ferme sur une époque qu'il ne paraît connaître qu'à travers les légendes créées par des esprits férus de nouveautés, et fanatisés par le progrès. Mais il n'est pas douteux que pour M. Naudet la vie intellectuelle, au moyen âge, ne se ressentît des ténèbres qui régnaient alors.

Serons-nous plus heureux avec la vie morale et religieuse de l'Eglise, dont il a traité dans sa quatrième conférence? Pour bien juger une époque, nous dit-il, il faut revenir en arrière et suivre le développement, à travers les âges, de l'Eglise catholique. De là un tableau

rétrospectif des premiers siècles du christianisme, du rôle social de l'Evangile, des conquêtes libératrices qu'il opère, de la part du catholicisme dans les progrès matériels. Mais il ne suffit pas, dit-il fort justement, d'assurer les progrès matériels. Les hommes qui détiennent la pensée chrétienne aspirent plus haut. Ils élèvent les cathédrales, symboles qui guident les multitudes vers l'infini du Ciel. Tout cela est très bien, mais pourquoi faut-il que, venant à parler du rôle de la papauté, dans les premiers siècles de l'Eglise, des vicissitudes de l'autorité pontificale, il se plaise à contredire une vérité historique que nul ne saurait contester? Il nous dira bien que la papauté fut le grand ouvrier dans l'œuvre de la formation de la patrie chrétienne, mais ce sera pour ajouter que le monarchisme pontifical fut d'une évolution graduelle, et que l'histoire nous le montre se créant, se légitimant lui-même, les théologiens laisssant d'ailleurs, à l'arrière-plan, les prérogatives d'ordre spirituel. Ce qui l'amène à dire que le dogme de la primauté pontificale fut soumis à la loi du progrès. Cette thèse renouvelée du gallicanisme n'est rien moins qu'erronée. On a toujours reconnu dans le Pape non seulement une prééminence d'honneur, mais une primauté de juridiction et d'autorité dans toute l'Eglise. Cette primauté est un article de foi. Les plus grands évêques de l'antiquité se sont adressés au Saint-Siège pour faire réformer les jugements injustes rendus contre eux.

Comme nous ne faisons pas ici un cours d'histoire ecclésiastique, nous ne suivrons pas le conférencier pas à pas, ce qui nous fournirait l'occasion de redresser bien des erreurs de doctrine autant que d'histoire. Mais encore est-il que, si nous ne pouvons entrer dans le détail, il nous faut signaler les points que la critique la moins susceptible ne saurait laisser passer.

Dans ce qu'il appelle l'âge de fer de la papauté, c'est-à-dire du IXe au Xe siècle, nous allons avoir un tableau poussé au noir des désordres et des scandales des Pontifes. L'Eglise rarement, nous dit-il, vit humiliation plus profonde, livrée qu'elle était à des femmes ambitieuses et débauchées. Sous Benoît IX, peu s'en fallut que l'Eglise ne fût régie par un Pontife marié. Le trône pontifical peut s'acheter et se vendre : trois papes se le disputent. A partir du jour où l'empereur germain usurpant les pouvoirs spirituels, nomma les Papes, ce fut l'abaissement de la papauté. Jamais l'Eglise n'avait été si complètement asservie à l'Etat. C'est une histoire lamentable et atroce. Bientôt l'Eglise tombe en esclavage. C'est une corruption effrénée, à un degré tel qu'on ne peut en avoir une idée. Simonie, habitude du mariage, concubinage, incontinence, élections faussées, abus des investitures : tel est l'épouvantable tableau que le conférencier fait passer sous les yeux de l'auditoire, et peu s'en fallut qu'il ne fût pris d'un frisson d'horreur. Le lecteur sera vite rassuré en apprenant que ce tableau est emprunté à Michelet. Ce sont là les sources aux-

quelles M. Naudet donne sa préférence. Mais quiconque est au fait de l'histoire ecclésiastique, aura vite fait de dégager la vérité historique de ces exagérations méridionales qui relèvent plutôt du mélodrame que de la saine critique. Et M. Naudet d'ajouter : tout l'Ordre religieux était atteint de contagion, jusqu'au jour où Hildebrand sauva la pureté et la liberté de l'Eglise. Grégoire VII refoula la corruption, et avec lui commença une histoire nouvelle de la papauté. Jusqu'à Grégoire VII le pape était le premier des patriarches (!!!). Grégoire VII, le génial ouvrier des splendeurs et des magnificences de la foi, créa la papauté. Si M. Naudet s'était contenté de dire : illustra et raffermit la papauté, il serait resté dans le vrai; il a mieux aimé commettre un non-sens historique et doctrinal. Dans la conférence suivante, consacrée aux ouvriers de la réforme, les grands Papes, les grands Evêques et les grands moines, M. Naudet reviendra plus particulièrement sur Grégoire VII, non sans s'être de nouveau longuement étendu sur ce qu'il appelle les scènes d'abomination des Papes de Tusculum. A la veille du Xe siècle, dit-il, il y eut une tentative de réforme. Nicolas Ier, Pape, en fut le principal initiateur. Il fit un effort vigoureux, mais le succès ne fut que momentané. Il avait le sentiment élevé de la Papauté traditionnelle. Il se fait remarquer par une ferme disposition d'exercer une magistrale suprématie. Sur les débris de l'empire carolingien, il compte comme le plus grand Pape depuis Grégoire Ier. Toutefois cette grandeur ne s'impose pas à l'imagination. L'ascendant qu'il exerçait, il le devait surtout au prestige de la papauté. Le caractère de la papauté commence à se dessiner. Elle exerce au moyen âge une magistrature suprême et universelle. Cette magistrature est un des premiers de ses devoirs qui survit au démembrement de l'empire de Charlemagne : il restera la plus grande force morale de la papauté. Après Nicolas Ier, l'obscurité se fit encore. Les Papes ne marquent qu'une empreinte momentanée. Vient ensuite la seconde édition des scandales dont il a été déjà question.

Si nous avons rapporté ce passage qui, en lui-même ne donne lieu à aucune critique particulière, c'est pour mieux faire ressortir les contradictions dont l'enseignement historique de M. Naudet fourmille, sans qu'il s'en aperçoive. On nous disait tout à l'heure que la papauté n'existait, pour ainsi dire pas, avant Grégoire VII, et voilà maintenant qu'on rencontre dans un de ses prédécesseurs, Nicolas Ier, un pape qui a le sentiment élevé de la papauté traditionnelle, qui exerce, ce qui est vrai d'ailleurs, une magistrature *suprême et Universelle.* Il faudrait pourtant s'entendre. Nul n'est forcé de connaître l'histoire de l'Eglise. mais encore est-il qu'il conviendrait, quand on l'enseigne, d'avoir des idées plus nettes et une doctrine plus ferme. M. Naudet chercherait-il plus à intéresser son public qu'à faire de l'histoire sérieuse?

Reconnaissons, pour être juste, que M. Naudet a consacré à Hildebrand qui gouverna l'Eglise sous le nom de Grégoire VII, les meilleures pages de son cours. Il le montre, pénétré de la grandeur de ses responsabilités, s'appliquant à réformer les mœurs du clergé et à soumettre le pouvoir civil à la Papauté : ce qui constitue l'œuvre propre de son Pontificat. Dans la sombre tragédie de Canossa, où le pouvoir civil d'Henri IV est abaissé, il signale un acte de la puissance spirituelle et temporelle de ce grand Pape. Mais pourquoi tout aussitôt, cherche-t-il à restreindre la portée de la démarche du monarque? est-ce pour placer une boutade qui a fait rire l'auditoire? En venant à Canossa, dit-il, demander à être relevé des censures pontificales, Henri IV n'était que roi des Germains et pas Empereur. Son geste de repentance n'entraînait pas un acte très humiliant Le costume du pénitent n'avait alors rien d'humiliant : c'était une chemise.

Pour ma part, ajoute M. Naudet, je n'y vois pas d'inconvénient (rires dans l'auditoire). L'hilarité calmée, M. Naudet continue à peu près dans ces termes : le château de Canossa dominait la plaine au-dessous des Alpes. Des chroniqueurs ont représenté Henri IV attendant les pieds dans la neige. Le Pape aurait mis à l'entrevue des conditions très dures. Les choses se passèrent autrement. Henri IV fut reçu entre la première et la deuxième enceinte d'où l'on pouvait pénétrer dans le château. Il y eut, il est vrai, des négociations. Quant aux conditions très dures dont on parle, c'est un tableau fait pour la légende. D'ailleurs l'intérêt tragique de la scène était ailleurs. Ceux qui y assistèrent de loin, pensent la prendre pour un triomphe de la papauté; mais la réalité des faits devait aboutir à l'abandon de cette opinion. La victoire de la Papauté fut d'ordre religieux et plus grande que celle de l'ordre politique... Il y eut dans la situation de Grégoire VII un point faible. Il n'était pas un homme politique. Henri IV savait que les sentences portées contre lui ne pouvaient pas avoir un effet complet jusqu'à la Diète d'Ausgbourg. C'est là que Grégoire voulait juger le roi déjà condamné par l'Eglise. Mais Henri IV encouragé par les seigneurs lombards, oublia ses promesses, opposa au Pape une résistance opiniâtre et lui déclara la guerre... C'est dans l'âme de Grégoire que se passa alors le drame. Il y a là un tout autre aspect de la question. Quand on dit : Aller à Canossa, on a l'habitude d'y voir une victoire de la Papauté. Mais la difficulté réside dans l'habileté d'Henri IV. Le Pape fut vaincu par sa charité... Il y a, comme on le voit par cette citation exacte quant au sens, une appréciation fantaisiste du drame de Canossa qui tend singulièrement à diminuer le triomphe de la Papauté sur le pouvoir civil, dans la fameuse querelle des investitures. Quoi qu'en dise M. Naudet, aller à Canossa signifiera toujours s'humilier devant le pouvoir souverain de la Papauté en matière spirituelle, et les restrictions qu'il apporte au dénoue-

ment final des événements, ne changent rien au sens et à la portée de ce grand fait historique.

M. Naudet aurait-il aussi l'intention d'impliquer Grégoire VII dans l'affaire des fausses décrétales? Ce qu'il insinue le laisserait facilement supposer. Quoi qu'il en soit, il rappelle volontiers le mot de Frédéric II : « Quand je vois quelque chose de bon à prendre, je le prends. Après on trouve des justifications ». Plus loin, le conférencier nous dit qu'on a longuement disserté sur le point de savoir si cet effort pour établir la monarchie de l'Eglise a été un bien. Mais là-dessus il évite de donner son opinion personnelle. Il se borne à constater que si l'on trouve chez Grégoire VII l'idée dominatrice, ce pape tient surtout à l'autorité divine, et cette autorité divine, c'est lui. Et il ajoute cette réflexion : le libéralisme intellectuel paraît une faute à des esprits entiers. Les transactions seulement conviennent à ceux qui doutent. M. Naudet ne se doutait sans doute pas qu'en émettant ces vérités, il prononçait sa propre condamnation Où le conférencier nous semble contredire l'histoire et les historiens qui ont écrit sur Grégoire VII, c'est quand il ne voit dans sa doctrine politique qu'une œuvre secondaire. Lui-même d'ailleurs se contredira plus loin en reconnaissant que, dans sa lutte contre le pouvoir civil, Grégoire VII eut pour lui le sentiment profond de la chrétienté. Puis il ajoute : quant à la question de droit, elle n'est pas tout à fait tranchée. Il y a trois opinions sur les relations des pouvoirs civils et religieux. Dans la première, le pouvoir civil relève de l'Eglise; dans la seconde l'Eglise n'a qu'un pouvoir de contrôle dans le domaine civil; dans la troisième enfin, l'Eglise n'a aucun contrôle sur le pouvoir civil. Chaque opinion, dit-il, a ses partisans. La théorie des pouvoirs civils affranchis de l'Eglise est, à l'heure actuelle, celle de l'Amérique. M. l'abbé Naudet a eu raison de ne pas ajouter que telle aussi est la théorie adoptée par la France, il eût été, sans doute, forcé de reconnaître que sous le soi-disant régime de séparation de l'Eglise et de l'Etat, jamais l'Eglise n'a été plus asservie à l'Etat, plus tyrannisée, plus odieusement persécutée par lui. Nous voulons être généreux en prêtant ce sentiment au conférencier. Quoi qu'il en soit, M. Naudet a évité soigneusement de se ranger à une des trois opinions sur les relations des pouvoirs civils et religieux, et de formuler, comme c'était le cas ici, la doctrine de l'Eglise sur ce sujet. La question en valait la peine. Le conférencier n'a-t-il aucune opinion sur la matière? Nous ne voudrions pas paraître lui faire un procès de tendance en lui en prêtant une; mais, comme, d'autre part, nous connaissons la thèse du libéralisme sur cette question des rapports de l'Eglise et de l'Etat, et que M. Naudet ne peut se défendre d'appartenir à l'école libérale, nous inclinons à croire que, pour lui, l'idéal des rapports de l'Eglise et de l'Etat est le « chacun chez soi ». Cette théorie, avons-nous besoin de le dire,

est absolument contraire à la doctrine catholique, et puisque le conférencier a cru bon de ne pas la rappeler, qu'il nous permette de l'exposer en deux mots. En principe les deux sociétés, religieuse et civile, sont, à la vérité, distinctes et indépendantes, chacune dans son ordre et dans un certain sens, mais elles ne sont nullement séparées pour cela. Un lien étroit les unit, puisqu'elles répondent à un double besoin de l'homme : son salut éternel et la sécurité de sa vie temporelle. Ces deux choses sont pareillement liées entre elles, comme le sont la fin et les moyens. Chacune de ces sociétés est constituée avec une fin, une origine, une autorité, des ministres et des droits entièrement distincts : chacune est donc une souveraineté ayant une existence propre, indépendante de l'autre dans sa sphère. L'Eglise étant le royaume visible de Dieu sur la terre, peut revendiquer cette indépendance à meilleur titre encore que l'autre, et exercer son pouvoir dans les limites de son action et de son objet propres. Il serait donc faux de faire dépendre l'une de l'autre et soumettre l'une à l'autre quant à l'exercice de ses droits. Mais chaque homme en particulier est soumis à l'une et à l'autre sous des rapports différents : à la loi civile pour les affaires temporelles, et à l'autorité de l'Eglise pour les spirituelles. Il en résulte que s'il y avait opposition entre leurs lois et les exigences de leurs fins diverses, l'autorité et la fin les plus excellentes, devraient l'emporter. Il suit de là que l'autorité religieuse peut corriger les lois civiles qui nuiraient au salut des âmes ou qui blesseraient les droits des particuliers. Car par là même ces lois seraient contraires à l'honnêteté, sans laquelle le bien propre de la société ne saurait être obtenu. Mais tant que l'honnêteté demeure sauve, l'Eglise n'intervient jamais dans les fonctions du pouvoir civil. Et c'est très justement qu'on peut dire qu'elles sont vraiment indépendantes quant à leur fin et à leur objet propre. Mais de cette indépendance de l'Eglise et de l'Etat au point de vue absolu, naît pour ces deux sociétés une dépendance relative et mutuelle d'un certain genre. L'Eglise aide l'Etat, en réglant les mœurs des citoyens, en leur recommandant le respect et l'observation des justes lois, l'obéissance à l'autorité légitime, et en procurant, par les moyens spirituels le développement de toute vertu et la prospérité de l'ordre moral. L'Etat, de son côté, aide l'Eglise dans la poursuite de sa fin, en la protégeant, en réprimant les attaques des impies contre elle et en lui procurant les moyens d'exercer plus facilement son action salutaire.

Ainsi entre les deux pouvoirs, terrestre et divin, se forme une union amicale et sans confusion des offices propres à chacun d'eux. Le moyen âge, sauf les imperfections de la faiblesse humaine, a réalisé cet idéal chrétien. Le protestantisme en a arrêté le développement et la révolution, sa fille, en a consommé la destruction complète.

On voit combien cette thèse est contraire aux utopies et divagations

libérales, et condamne les funestes théories modernes sur l'omnipotence de l'Etat.

Voilà ce qu'aurait dû dire M. l'abbé Naudet : le sujet l'y conviait. Nous le disons à sa place, ou plutôt nous avons rappelé la doctrine des Papes, des Pères de l'Eglise, des docteurs, des théologiens et des juristes chrétiens.

Nous arrêtons ici cette étude. Il nous restera à faire des quatre dernières conférences de M. l'abbé Naudet un deuxième et dernier article.

STANISLAS DE HOLLAND.

ALLONS AU PEUPLE ! OU MODERNISME SOCIAL (1)

IV

CHERCHEZ PREMIÈREMENT LE ROYAUME DE DIEU

Au sujet des premiers articles publiés ici sous ce titre : *Allons au peuple, ou modernisme social,* nous trouvons dans l'excellente *Revue catholique et royaliste* — 20 décembre, 1910, — quelques critiques, fort courtoises d'ailleurs, que nous tenons à transcrire en entier parce qu'elles nous fourniront la matière de certaines précisions et réflexions qui ont leur importance.

Monsieur,

Je lis dans une Revue qui sert puissamment la cause de la vérité, *La Critique du Libéralisme,* un article qui a peut-être échappé à l'attention de vos rédacteurs catholiques sociaux et sur lequel ils feront certainement des réserves.

Cet article intitulé « *Allons au peuple* » est signé Louis-Paul de Castegens.

« Allons au peuple ! mieux vaudrait dire, écrit l'auteur : Allons à Dieu ! » en y entraînant le peuple. »

Ceci est exact, mais il ajoute : « Ce mot : *Œuvres sociales* me chagrine » singulièrement, — sans doute parce qu'il ressemble, presque à s'y méprendre, » dre, et pour le son et pour le sens, à cet autre mot : *Œuvres socialistes.* »

Et plus loin :

« Pourquoi parler avec une affectation fatigante de christianisme social, » de catholicisme social ?

» Eh ! mon Dieu, que le catholicisme reste donc chrétien et le catholicisme » catholique ! Ce fut ainsi qu'il conquit le monde, et c'est ainsi encore qu'il » s'y maintiendra ou de nouveau en fera la conquête. » »

Et l'article continue, enveloppant dans la même critique les catholiques

---

1. Voir les numéros des 15 novembre, 1er décembre 1910 et 1er février 1911.

sociaux et *leurs proches parents,* les démocrates chrétiens, faisant le procès aux œuvres sociales, à l'action sociale, les accusant de faire de l'agitation sans profit et de détourner les esprits du véritable but catholique, qui est de prêcher le catholicisme et tout uniment le catholicisme.

Sans doute l'article paraît écrit pour le clergé qui, à l'occasion des œuvres sociales s'est un peu détourné de sa mission sacerdotale, mais il a une autre portée.

C'est de favoriser une tendance qui est à remarquer aujourd'hui chez des catholiques très recommandables. Du fait que la question sociale a été mal comprise par certains esprits et les a conduits à des erreurs, ils veulent supprimer la question sociale.

« *Soyez catholiques, restez catholiques et tout ira bien* ».

Mais si toute question doit être étudiée et résolue à la lumière de la foi et sous l'inspiration de la Doctrine, elle ne doit pas être supprimée par là-même. Autrement c'est la suppression de la vie terrestre tout entière.

A des ouvriers qui viennent vous demander s'ils peuvent associer leurs intérêts, voire même les défendre contre des patrons trop enclins à faire prévaloir les leurs, pouvez-vous répondre simplement : « Soyez catholiques »?

A des patrons qui viennent vous demander le moyen de se défendre contre les grèves injustes, le sabotage, pouvez-vous répondre simplement : « Soyez catholiques? »

A des agriculteurs, des négociants, des industriels, qui voudraient se syndiquer pour lutter contre la concurrence, pouvez-vous répondre simplement : « Soyez catholiques? »

Si cette réponse : « Soyez catholiques » suffit à tout, sans autre recherche, il n'y a plus, non seulement de question sociale, mais de question agricole, de question industrielle, de question économique, de question politique, de question de quelque ordre que ce soit, excepté la question religieuse.

Sans doute la question religieuse prime et commande toutes les autres questions, mais par là-même qu'elle les prime et les commande, elle ne les supprime pas.

Il n'est pas sérieux de rapprocher *œuvres sociales* et *œuvres socialistes*, et de leur donner le même sens.

Œuvres sociales présupposent seulement œuvres concernant la société et je pense qu'il y a une société.

Œuvres socialistes sous-entendent une doctrine connue et condamnée.

Je ferai la même remarque pour les dénominations : *Catholiques sociaux* et *démocrates chrétiens* qui n'indiquent point une parenté si étroite que M. de Castegens veut le faire croire.

Les Catholiques sociaux, sont des catholiques qui s'occupent de la question sociale et des œuvres sociales.

Les démocrates chrétiens, qu'ils le veuillent ou qu'ils ne le veuillent pas, sont attachés, par le nom même qu'ils portent, à une doctrine sociale et politique, entachée de beaucoup d'erreurs.

Mais pourquoi s'appeler catholiques sociaux et non pas catholiques tout simplement?

Parce que malheureusement dans la classe élevée, il y a beaucoup de catholiques pratiquants, dévots même, qui sont individualistes et c'est pour nous distinguer d'eux que nous nous appelons catholiques sociaux.

Catholiques à qui le sort de leurs frères moins avantagés est parfaitement indifférent, qui se croient libérés de toute obligation vis-à-vis d'eux lorsqu'ils leur ont fait quelque aumône, qui profitent pour leur confort et l'économie de leurs deniers d'avantages qui ne sont acquis qu'au prix d'une

misère morale et matérielle facilement constatable, qui ne veulent d'ailleurs ni la constater eux-mêmes, ni que d'autres la constatent, catholiques égoïstes ou qui renferment leur charité dans le cercle de leur famille, catholiques qui ne sentent rien de la commisération de l'Eglise pour le peuple, catholiques enfin qui se réjouiront de lire l'article de M. de Castegens et y reposeront leur conscience.

Et c'est là le danger de cet article et de la tendance que j'ai signalée.

L'Eglise n'a rien changé à ses enseignements.

Les Encycliques de Pie X ne détruisent pas les Encycliques de Léon XIII.

Dans l'une d'elles, (Rerum novarum) la condition des ouvriers est reconnue digne de préoccuper les Catholiques, et le Pape leur indique les moyens de remédier à une situation déclarée imméritée.

Dans une autre, il admet la dénomination de Catholique social, comme il permet avec des réserves et une interprétation spéciale, celle de démocrates chrétiens.

Je ne vois donc pas pourquoi on reprocherait à des Catholiques de prendre le titre de Catholiques sociaux, et de poursuivre, en se conformant aux instructions de l'Eglise, et par une action sociale, la réorganisation d'un ordre social catholique.

Pour édifier une église il ne suffit pas de placer une chaire sur le terrain où l'on veut l'élever, et de prêcher la charité et le travail, il faut encore choisir des ouvriers, former des ateliers, exécuter des plans, en un mot organiser l'entreprise de la construction.

Nous avons une société chrétienne à refaire, nous ne la referons pas en prêchant seulement la doctrine. Pour la réorganiser, il faut agir et en agissant pour la société, nous ferons nécessairement de l'action sociale.

Les Catholiques sociaux disent : « Allons au peuple », mais ils ne le disent pas dans le même esprit que les ambitieux, les politiques, les révolutionnaires et les Catholiques libéraux.

Ils ne vont point au peuple pour lui présenter une souveraineté aussi dérisoire que mal fondée.

Ils vont à lui avec la fonction et l'autorité que Dieu leur a données dans la société, et dans l'esprit que Jésus-Christ leur a enseigné par son exemple et ses paroles : « Je suis au milieu de vous comme celui qui sert. »

Pardonnez-moi encore de vous envoyer toutes mes impressions, mais je vois que pour défendre la vérité, il faut défendre toutes les vérités.

Veuillez agréer, Monsieur, l'assurance de mes sentiments les plus distingués et les plus dévoués.

M. Le Gouvello,
Lieutenant-colonel en retraite.

Peut-être eût-il été plus naturel, plus conforme aux usages de la polémique, que la lettre de colonel Le Gouvello parût tout d'abord dans *La Critique du Libéralisme :* nos lecteurs connaissant les articles incriminés semblaient, pour en entendre la critique, plus indiqués et mieux informés que les lecteurs de la *Revue catholique et royaliste*, qui, la plupart, les ignorent.

Quoi qu'il en soit, dans ces causeries sur le modernisme social, je n'ai pas blâmé ou du moins je n'ai pas voulu blâmer les œuvres en elles-mêmes, à Dieu ne plaise ! puisque j'ai montré, en dix ou douze grandes pages, comment dès son berceau l'Eglise est allée au

peuple par une merveilleuse floraison d'œuvres de miséricorde spirituelle et corporelle. Je ne dis pas, je ne crois pas avoir, comme l'a compris M. Le Gouvello : « Soyez catholiques sans plus, restez catholiques, et tout ira bien sans que vous vous occupiez de la terre »; mais je dis : soyez catholiques d'abord, catholiques avant tout! surtout soyez et restez catholiques dans ce que vous nommez les œuvres sociales, sinon ces œuvres demeureront stériles, si même elles ne contribuent pas, de conserve avec le socialisme, à donner sans le savoir un coup de pioche à l'édifice social. « La foi sans les œuvres est une foi morte », dit la Sainte Ecriture. N'est-il pas tout aussi vrai de dire que les œuvres sans la foi sont des œuvres mortes? Il faut les rendre vivantes en les imprégant de surnaturel. Il fut un temps où Luther avait la prétention de sauver les âmes par la foi sans les œuvres : le temps serait-il venu où les catholiques sociaux pourraient sauver le peuple par les œuvres sans la foi? — Je ne le pense pas, et c'est ce que j'ai essayé de dire.

Il en est parmi eux, je me plais à le redire, qui exercent l'action sociale selon les vraies directions et le véritable esprit de l'Eglise. Mais sont-ils les plus nombreux? Je ne le crois pas. Combien d'autres, et des plus bruyants, prennent pratiquement l'accessoire pour le principal et le moyen pour la fin! On ne me convaincra pas que la contre-partie soit inopportune. Et, après tout, fais-je autre chose que traduire en mon faible langage les parties les plus essentielles des enseignements sociaux de Léon XIII et de Pie X?

Il faudra toujours en revenir à la parole du divin Maître : « *Quærite primum regnum Dei et hæc adjicientur vobis*, cherchez d'abord le royaume de Dieu, et ces choses, et tout le reste vous sera donné par surcroît Je vais même jusqu'à penser que ces vocables : « *hæc*, et ces choses, et le reste » renferment tout à la fois et la question sociale et la question agricole et la question industrielle et la question politique et la question de quelque ordre que ce soit.. toutes questions terrestres qui se résoudraient comme d'elles-mêmes si nous cherchions avant tout le royaume de Dieu.

Et parce que le peuple, peu soucieux du royaume de Dieu, ne cherche que « ces choses d'en-bas », est-il opportun de l'y pousser davantage? Ne convient-il pas, au contraire, de lui faire sans cesse entrevoir des choses infiniment meilleures?

Par suite d'un engouement et d'un emballement qui étaient à prévoir, beaucoup de braves gens, prêtres et laïques, ont si peu gardé et, aujourd'hui encore, gardent si peu la mesure dans leurs œuvres sociales que, à y regarder de près, les âmes semblent ne plus exister pour eux. On voit souvent tout au moins, dans la paroisse, les œuvres spirituelles négligées ou laissées au second plan et l'activité du pasteur et des catholiques sociaux absorbée par les œuvres maté-

rielles, — tellement que certains prêtres paraissent plutôt *pasteurs* du corps auquel, au nom de la sainte Eglise, ils promettent bonne provende, que *pasteurs* des âmes qui meurent de faim.

Pourquoi ne pas constater et signaler cette tendance trop générale? pourquoi ne pas dire aux hommes d'œuvres : Soyez catholiques et restez catholiques! soyez prêtres et restez prêtres!

Au risque de contrister un peu plus M. Le Gouvello, je répète que les mots *œuvres sociales, catholicisme social* ne me disent rien qui vaille, — catholicisme *social* surtout, même en supposant que Léon XIII ait admis ou baptisé cette dernière dénomination : le catholicisme cessera d'être le catholicisme le jour où il faudre l'étayer d'un qualificatif quelconque.

En tout cas, à quoi rime la classification nouvelle de catholiques sociaux et catholiques individualistes et que vient-elle faire ici? comme si l'on ignorait qu'il y a toujours eu de par le monde des hommes égoïstes au cœur dur, des catholiques même auxquels « le sort de leurs frères moins avantagés est parfaitement indifférent ». Pourquoi ne pas s'en tenir tout uniment à la vieille distinction entre catholiques charitables et catholiques qui ne font point la charité?

Et puis, prêter aux catholiques tout court si vilaine figure; affirmer sans restriction que « leur confort et leurs deniers sont acquis au prix d'une misère morale et matérielle facilement constatable », n'est-ce pas lancer une accusation aussi grave que gratuite? N'est-ce pas renforcer sans le vouloir les clabauderies des socialistes contre les injustices sociales? N'est-ce pas même, de quelque façon, rééditer la prière du pharisien : « O Dieu, je te rends grâces de ce que je ne suis pas comme le reste des hommes qui sont rapaces, injustes... je donne la dîme de tout ce que je possède... »

— Ainsi soit-il! serait-on tenté de répondre.

Assurément, bon nombre de *catholiques sociaux* donnent l'exemple d'un dévouement admirable. Mais, sont-ils les seuls? Les autres catholiques, ceux qui ne s'occupent pas directement d'œuvres sociales; ceux qui ne font pas de théories, pas de discours, pas de congrès, pas de syndicats, pas de caisses rurales, pas de mutualités... sont-ils, par cela même, aussi individualistes et aussi égoïstes qu'on veut bien le donner à entendre? Le chrétien ne peut-il pas faire le bien, beaucoup de bien, sans faire de bruit et sans sonner de la trompette? La main droite s'ouvre peut-être plus largement quand la main gauche ignore ce qu'elle donne. Par contre, s'il y a loin de la coupe aux lèvres, il y a souvent plus loin de la bourse aux théories humanitaires.

Jaurès, dit-on, a beau château et beaux écus au soleil : je ne sache pas qu'il en soit prodigue envers ses frères de misère. Et pourtant, où trouver plus beau parleur et champion plus fervent des causes sociales ou socialistes?

Si les catholiques sans épithète, foncièrement conservateurs et traditionalistes, répugnent fort à adopter le vocable *catholicisme social*, ils n'aiment guère davantage celui de *démocratie chrétienne*. C'est que, sous le couvert de ces deux néologismes, les idées socialistes et révolutionnaires font tout doucement, mais très sûrement, leur chemin et se répandent à travers les masses populaires.

Pour se convaincre de ces glissements presque inévitables, il suffit de rappeler, au hasard du souvenir, certains prêches de l'abbé Naudet et de Marc Sangnier — deux catholiques sociaux et démocrates chrétiens que les socialistes, on l'a vu dans un précédent article, revendiquent pour « leurs meilleurs collaborateurs et leurs plus précieux auxiliaires ».

Que si l'on veut s'édifier un peu plus à ce sujet, qu'on lise ce passage récent d'un journal socialiste de Belgique :

« Il est un moyen qui opérera... rapidement l'infiltration des idées modernes, c'est le développement de la démocratie chrétienne.

» La démocratie chrétienne est le coin qui élargira l'ouverture par où nos idées pénétreront dans le bloc dense des masses catholiques.

» Les milieux qui nous sont obstinément hostiles et fermés lui sont au contraire d'un accès facile; et l'accueil parfois empreint de sauvagerie auquel peuvent s'attendre nos propagandistes se fait pour eux bienveillant et sympathique. Ils font l'éducation de cette masse inaccessible...

» Ils sèment, mais c'est pour nous que sera la plus large part de la récolte. Laissons-les donc semer!

» Ménageons la démocratie chrétienne et favorisons-la.

» Elle n'est pas à l'avant-garde de notre armée; on peut la comparer, en quelque sorte, à ces bandes irrégulières qui explorent et font connaître un pays avant qu'il puisse être régulièrement colonisé » (1).

Et ainsi, trop souvent, se réalise le vieil aphorisme : *Sic vos non vobis*.

— Mais pas du tout! répondent les catholiques sociaux : Par nos œuvres sociales nous faisons l'éducation des masses populaires, précisément pour les arracher d'entre les mains des socialistes et les donner à l'Eglise; que voulez-vous de meilleur?

« Imaginez une société où dans l'âme d'un chacun, avec l'amour inné du bien individuel et du bien familial, régnerait l'amour du bien professionnel et du bien public; où, dans la conscience d'un chacun, ces amours se subordonneraient de telle façon que le bien supérieur primât toujours le bien inférieur, cette société-là ne pourrait-elle pas à peu près se passer d'autorité et n'offrirait-elle pas l'idéal de la dignité humaine,

1. Journal *Le Ralliement*, décembre 1909.

chaque citoyen ayant une âme de roi, chaque ouvrier une âme de patron? Arraché à l'étroitesse de ses intérêts privés et élevé jusqu'aux intérêts de sa profession, et plus haut, jusqu'à ceux de la nation entière, et plus haut encore, jusqu'à ceux de l'humanité... le cœur humain élargi par l'amour du bien commun, embrasserait tous les camarades de la même profession, tous les compatriotes, tous les hommes » (1).

Beau rêve, assurément! Mais pourquoi faut-il que ce ne soit qu'un rêve!

Voilà tantôt cinquante ans que l'on va au peuple avec les nouvelles méthodes; que l'on travaille, avec une merveilleuse ardeur et un zèle admirable, à faire l'éducation du peuple et à lui infuser « une âme de roi ». Et jamais, semble-t-il, ce peuple n'eut autant âme de roturier!

Combien il serait moins « attaché à la glèbe », combien serait plus avancée son éducation si, comme au beau temps jadis, on s'appliquait à lui donner tout simplement une âme de chrétien!

« Cherchez premièrement le royaume de Dieu ». Il faut en revenir toujours à cette grande maxime de Notre-Seigneur Jésus-Christ.

— Soit! poursuivent les catholiques sociaux. Mais, à une époque où les questions sociales priment toutes les autres, où la recherche du bien-être matériel est presque l'unique souci, voulez-vous que l'Eglise demeure enfermée dans sa vieille tour d'ivoire et se serve d'armes depuis longtemps rouillées et démodées?

— Je ne veux rien et n'ai pas le droit de rien vouloir. Mais, j'estime que l'Eglise qui, pour le redire en passant, se plut toujours parmi les petits et ne se désintéresse nullement des choses terrestres, — j'estime que l'Eglise a pour mission primordiale de donner les choses célestes. Elle n'a pas à changer de tactique dans la mêlée; ses armes, aujourd'hui comme hier, sont des armes surnaturelles.

Les armes de l'Eglise? ce sont celles mêmes que maniaient les apôtres, sans s'inquiéter beaucoup de savoir si elles étaient « modernes », et aussi perfectionnées que celles du monde païen, — alors que saint Paul écrivait : « *Non existimavi me scire aliquid inter vos, nisi Jesum, et hunc crucifixum* ». A ces armes que l'on nous présente comme démodées, et non pas à d'autres, Jésus-Christ promit la victoire : Gardons-les ou reprenons-les, nous n'en trouverons pas de meilleures!

Comment ne pas se souvenir, à ce propos, du jeune berger de Bethléem, David, allant livrer combat au géant Goliath? Tout d'abord, pour qu'il pût lutter avec des chances un peu moins inégales,

1. Pie X, *Lettre sur le Sillon.*

on le couvrit de l'armure toute « moderne » du roi Saül. — Oh! dit le champion du peuple de Dieu, cette panoplie, non faite pour moi et pour laquelle je ne suis point fait, gêne mes mouvements et paralyse mes forces : je ne puis pas marcher comme cela à la bataille!

Et, déposant cette armure trop compliquée, il reprit simplement sa fronde, ramassa quelques cailloux polis dans le torrent, invoqua le Dieu d'Israël, et, d'un seul coup, il terrassa le philistin couvert de fer.

Se tromperait-il beaucoup celui qui affirmerait que nos défaites ou, pour parler plus exactement, nos insuccès actuels dans les luttes religieuses, viennent, non point certes de ce que nos armes ne sont pas de la dernière mode ou du dernier modèle, mais précisément de ce que nous avons abandonné les armes saintes, toutes surnaturelles, que Dieu forgea à notre taille et à notre mesure, pour en prendre d'autres qui ne nous conviennent point et qui rateront toujours dans nos mains?

La société se meurt faute de surnaturel. Et je ne pense pas que les catholiques sociaux, ni les démocrates chrétiens, pas plus que les socialistes, n'arrivent jamais à la guérir, s'ils continuent d'aller au peuple en lui promettant beaucoup de terre alors qu'il faudrait lui apporter beaucoup de ciel.

Il n'est pas bon, tout au moins, de compromettre l'Eglise en l'engageant sans expresses réserves dans les nouveautés de la question sociale.

« La question sociale est à la fois une *question morale* et une *question économique*. Dire que l'Eglise tient la clé *morale* du problème, c'est dire une chose absolument exacte et très facile à justifier. Mais tient-elle aussi la solution économique? Non. Et voilà précisément où est le danger.

« Il n'est pas bon, notamment, que le peuple s'accoutume à voir dans ses prêtres simplement des gens capables de guérir toutes ses blessures et de donner satisfaction à tous ses appétits.

« Promettre et réaliser la prospérité temporelle des hommes n'est point notre affaire, encore que nous puissions légitimement y coopérer de notre mieux, — mais à la condition de ne jamais laisser se ternir devant les peuples le caractère surnaturel et à portée éternelle de la mission divine que Jésus-Christ nous a léguée pour continuer avec lui, en lui et comme lui, l'œuvre suprême de la Rédemption des âmes... Théoriquement et pratiquement la *question sociale*, avec toutes ses dépendances, n'est qu'un point de détail bien mince dans le plan divin de la vie surnaturelle (1).

Trop souvent toute l'activité humaine s'absorbe dans ce menu dé-

1. Voir *L'Ami du Clergé*, 15 avril 1897.

tail; le grain de sable aveugle et empêche de voir la montagne; le naturel tue le surnaturel.

A force de dire au peuple que le catholicisme est *social*, que l'Eglise est *sociale*, c'est-à-dire s'occupe des intérêts matériels, on le confine dans les horizons purement terrestres, et il finit par croire : 1° que ces biens matériels sont les meilleurs; 2° qu'ils sont les seuls, puisqu'on ne lui parle guère que de ceux-là; 3° que l'Eglise a reçu la mission de les donner, en donnant le bonheur ici-bas.

Or, qu'arrivera-t-il le jour où le peuple aura été persuadé par nos prédications, par nos conférences démocratiques ou sociales que l'Eglise peut lui fournir le pain qui lui manque? Il arrivera qu'il la mettra en demeure de tenir ses promesses. Et alors, toujours insatiable, il ne tardera pas à l'accuser de ne pas être à la hauteur de sa mission; puis, insensiblement, il en viendra à la bouder, à lui tourner le dos, à la haïr. Plus d'une fois même, il prendra rang parmi les socialistes qui certes donnent beaucoup moins que l'Eglise, mais qui promettent — pour demain— le paradis terrestre.

Dans ces questions sociales si complexes, on oublie trop deux principes philosophiques de haute importance :

1° « L'homme ne vit pas seulement de pain ». Le bien-être matériel, facteur infime et infirme dans la vie humaine, ne donna jamais un brin de bonheur vrai. Je suis heureux quand quelque chose de divin chante dans mon âme; mais si rien n'y sonne et n'y résonne, je suis malheureux, bien malheureux! Quand même le corps ne manquerait d'aucune des jouissances les plus raffinées que procure le luxe moderne.

2° Le progrès, généralement plus matériel que moral, excite les convoitises sans donner le moyen de les assouvir; il crée le besoin factice, maladif, presque irréductible, le besoin, c'est-à-dire le désir anxieux, la recherche frénétique de ce que l'on connaît et que l'on croit nécessaire.

On ne convoite pas ce que l'on ne connaît point. Voyez-vous ce berger qui paît son troupeau sur la montagne? il se contente du laitage de ses brebis et de leur laine, de pain noir et d'eau claire, de son toit de chaume ou de feuillage, de sa cabane mobile comme la tente des patriarches, sous le ciel pas toujours bleu. Il ne convoite rien autre chose; sa pauvreté lui semble richesse, car il ignore toutes nos superfluités. Il prie, il chante, il espère, il prend la vie en philosophe sans le savoir : il est heureux.

Mais que le progrès fasse briller à ses yeux les mille vanités des gens en apparence plus fortunés, il mourra d'envies et de besoins en face des choses que sa pauvreté ne pourra acquérir et dont pourtant, au dire de ses appétits éveillés, l'homme ne saurait se passer.

Le progrès matériel aiguise donc les appétits déjà existants en nous et il crée des appétits nouveaux sans apporter de quoi les satisfaire. La toilette, le luxe de l'ameublement, le journal, le café, le tabac, le thé, le théâtre.. Qui donc souffrait jadis parce qu'il n'avait pas ces choses? personne, à coup sûr, puisque personne n'en savait l'existence. Aujourd'hui, au contraire, tous y ont goûté plus ou moins, assez pour que l'appétit soit éveillé. Et comme, le plus souvent, cet appétit amorcé ne trouve plus d'aliment, la foule hurle, crie à la misère. Les ouvriers gagnent, dans certaines villes et dans certaines industries, des sommes fort raisonnables, et ils clament : Je meurs de faim! Donnez-leur le double, ils crieront probablement plus fort, parce que de nouveaux appétits se seront éveillés dans leur âme que vos gros salaires ne suffiront pas à satisfaire.

Le corps, selon qu'on l'habitue à commander ou à obéir, peut aller très loin dans ses exigences ou ses renoncements : le simple pli d'une feuille de rose empêche le sybarite de dormir; l'ascète dort sur une planche ou sur un lit de sarments, et l'on prouverait difficilement qu'il est plus malheureux.

Celui-là résoudrait pleinement ce que, de nos jours, on appelle la question sociale, qui ferait entendre aux masses que la vie du corps n'est pas toute la vie; que le progrès matériel n'est pas tout le progrès, et que le bonheur consiste, non pas à courir après les jouissances inférieures au risque de ne jamais les saisir, mais à savoir s'en passer le plus possible par la maîtrise de soi-même et la vision confortante de biens meilleurs dans un meilleur monde.

Ainsi raisonne la philosophie la plus élémentaire. Ainsi même raisonnait jadis la philosophie païenne. Et nos catholiques sociaux trouveraient peut-être quelque profit à méditer le sage conseil qu'Epicure donnait jadis à Idoménée : « Voulez-vous enrichir Pythoclès? n'ajoutez point à ses richesses, ôtez à ses désirs ». N'est-ce pas la raison même? et le plus riche des hommes n'est-ce pas celui qui désire le moins ou qui méprise le plus les richesses?

Plus d'un sage estimera, j'imagine, que Diogène le cynique n'était point pauvre, ni miséreux, qui marchait pieds nus en toute saison, qui dormait sous les portiques des temples enveloppé dans son unique manteau, qui avait pour logis habituel son tonneau légendaire, qui pour toute requête disait au roi Alexandre : « Ote-toi de mon soleil! » qui, un jour, — le Louvre conserve le beau tableau que le Poussin a consacré à cette scène, — aperçut un enfant buvant à la fontaine dans le creux de sa main et il s'écria : « Cet enfant m'apprend que je conserve encore du superflu! » — et il jeta son écuelle.

Dieu me garde de prétendre que les hommes doivent et puissent vivre à la Diogène! Ce cynique orgueilleux n'est ni à admirer ni à imi-

ter. Mais les hommes ne pourraient-ils pas généralement simplifier leur vie, et surtout se libérer d'une foule de besoins purement factices qui, l'imagination aidant, les rendent si malheureux?

La modération dans les désirs, le renoncement, la mortification, le détachement des biens terrestres ne pourrait-on pas soutenir que Notre-Seigneur Jésus-Christ qui « n'eut pas même une pierre où reposer sa tête », ne nous a pas prêché autre chose?

« Dans les situations pénibles, disent les Chinois, il faut savoir se faire le cœur petit ». Ce dicton signifie sans doute qu'il ne faut pas se gonfler le cœur d'appétits trop impérieux, d'ambitions malsaines, de convoitises maladives. Et dans ce sens la sagesse chinoise parle d'or, moins bien toutefois que les chrétiens d'antan qui disaient Il faut savoir se faire un cœur haut, et pareil à l'encensoir, toujours fermé du côté de la terre, toujours ouvert du côté du ciel.

Le bonheur se trouve dans les régions divines, et pas ailleurs.

Augustin, jeune encore, mais en passe de devenir le grand saint Augustin, avait cherché le bonheur un peu partout dans la littérature, l'éloquence, la philosophie, dans le manichéisme et plus bas encore. Et sa haute intelligence cherchait toujours au delà, et son cœur ne s'emplissait jamais.

Un soir, — il a raconté lui-même et tout le monde connaît cette sorte de vision, — un soir, sur les bords de la mer bleue, pensif, rêveur, l'âme doucement bercée par le cantique des vagues, le regard fouillant les flots immenses, il s'écria tout à coup : O mer qui vous étendez devant moi, sans bornes, êtes-vous la beauté que je cherche, pouvez-vous me donner le bonheur?

— Et voilà qu'une voix qui lui semblait sortir des eaux tranquilles retentit juqu'à son oreille : « *Quære super nos! Quære super nos!* Cherche plus haut, monte plus haut! »

Se retournant du côté des montagnes d'où descendaient les grandes ombres du soir, il reprit : Montagnes qui vous perdez dans les nues, pareilles à de vagues fantômes aux formes indécises, êtes-vous la beauté que je cherche, pouvez-vous me donner le bonheur? — Et des sommets vaporeux une voix descendit qui disait . « *Quære super nos!* Cherche plus haut, monte plus haut!

Cependant, la nuit grandissait avec les ombres et les étoiles s'allumaient au firmament. Augustin, regardant le ciel, poursuivit : Astres qui brillez sur ma tête, ô mondes étoilés qui vous mouvez avec tant d'harmonie et de magnificence, êtes-vous la beauté que je cherche, pouvez-vous me donner le bonheur? — Et les étoiles répondirent — car les étoiles parlent à qui sait les entendre — « *Quære super nos!* Cherche plus haut, monte plus haut! »

Et Augustin, montant toujours, pénétra jusque dans le sanctuaire du monde angélique; et, s'adressant au plus brillant des Séraphins, il demanda : Etes-vous la beauté que je cherche, pouvez-vous me donner le bonheur? — Interrompant un instant leurs concerts, les esprits célestes répondirent : « *Quœre super nos!* Cherche plus haut, monte plus haut! »

Plus haut, il n'y a que le monde de Dieu. Là, le fils de Monique ne sut dire que ces mots : « Je vous ai connue bien tard, je vous ai aimée bien tard, ô beauté toujours ancienne et toujours nouvelle! Vous avez façonné pour vous le cœur de l'homme, et il ne connaît pas de repos tant qu'il ne repose pas en vous! *Fecisti nos ad te, Domine, et irrequietum est cor nostrum donec requiescat in te!*

Ici, saint Augustin est l'écho de la pauvre humanité tout entière. Ne nous leurrons pas, et surtout ne leurrons pas les simples; ne nous laissons pas prendre aux mirages séducteurs du désert. Les œuvres sociales, les catholiques sociaux ne ramèneront jamais l'homme au paradis terrestre. Dieu, lorsqu'il en chassa nos premiers parents, plaça à l'entrée un chérubin armé d'un glaive de feu. Et le chérubin fait bonne garde.

Louis-Paul de CASTEGENS.

LE CLERGÉ ET L'ÉDUCATION

Sous ce titre très large et que ne justifie point l'étude qu'il annonce, M. Julien de Narfon a publié, dans le *Figaro* du 9 février 1911, un article où se révèle une fois de plus l'esprit modernisant de cet étrange chroniqueur du « monde religieux ».

Il s'agit « d'une fondation intéressante (?) » — non pas « du clergé » de France — mais de l'un de ses membres qui a « pris sa retraite », M. l'abbé Leroux, ancien curé-doyen d'Airvault, dans les Deux-Sèvres (M. de Narfon se trompe, en mettant ce canton dans l'Indre-et-Loire) et créateur de « l'école des Chênes-Verts, près de Loudun, dans la Vienne, qui se réclame franchement des principes d'éducation en honneur à l'école des Roches, à l'école de Liancourt, au collège de Normandie et à Planchoury ». Il paraît que « l'ouverture récente de cette école » serait « un événement intéressant au point de vue de l'évolution des idées en matière d'enseignement (?).

La nouvelle école, en effet, si ce n'est pas un prêtre qui la dirige officiellement, se présente néanmoins avec un patronage ecclésiastique du meilleur aloi. Et c'est là une *chose trop inattendue* pour qu'on ne la note pas curieusement au passage.

Que peut-il y avoir « d'inattendu » dans le « patronage ecclésiastique » d'une école « qu'un prêtre ne dirige pas officiellement » ? C'est le cas de toutes les écoles primaires, libres et chrétiennes, que ne dirigent pas les curés et vicaires, mais qu'ils ont fondées pour la plupart et qu'ils « patronnent » aussi efficacement qu'ils le peuvent dans leur paroisse, dont ces écoles sont le joyau le plus précieux. C'est aussi le cas des anciens établissements d'enseignement secondaire moderne, dirigés autrefois par des Frères et maintenant par des sécularisés ou même de simples laïques, mais tous également religieux et se réclamant du « patronage ecclésiastique », qui les recommande avec raison à toutes les familles chrétiennes.

Ce qu'il y a « d'inattendu » dans la fondation de l'école des Chênes-Verts, c'est l'esprit qui doit l'animer, d'après son fondateur lui-même, M. l'abbé Leroux, interwievé par M. de Narfon, pour ne pas dire compromis aux yeux de tout éducateur vraiment sacerdotal, ou simplement catholique.

I

Ecoutez d'abord les étranges théories de l'échappé de séminaire qu'est M. de Narfon.

L'éducation tout entière reposait autrefois sur le *principe d'autorité* et, parallèlement, sur *l'obéissance* (1). Des hommes audacieux essayèrent, il y a quelques années, de changer ces *bases traditionnelles*, en s'inspirant des conceptions éducatives d'Outre-Manche. Ils s'étaient avisés que *la grande affaire de l'éducation*, ce *n'était pas d'apprendre aux enfants à obéir, mais à se diriger eux-mêmes*, puisqu'il s'agit de faire de ces enfants des hommes, et que, sans abandonner tout à fait la culture *des vertus passives*, il convenait de faire une plus large part désormais aux *vertus actives* et de s'appliquer donc principalement à développer dans les jeunes âmes cette précieuse *faculté d'initiative* que les anciennes méthodes tendaient plutôt à abolir, mais à la développer en la disciplinant, c'est-à-dire en donnant à l'enfant le goût, en même temps qu'une notion plus juste et *un sentiment plus élevé, de sa responsabilité.*

N'est-ce pas là, pour ainsi dire, toute la quintessence de l'Américanisme et du Sillonnisme, condamnés par le Saint-Siège ? « Vertus passives », obéissance, humilité, patience, subordonnées entièrement aux « vertus actives », seules indispensables, ou du moins prédominantes à notre époque (2), ainsi que le disent les Américanistes ; notion plus juste et sentiment plus élevé de la « *responsabilité* » qu'a tant prônée le *Sillon*, dont l'idéal était de faire arriver, « de porter à son maxi-

1. C'est moi qui souligne tous les passages en *italique.*

2. « Les vertus *passives* convenaient mieux aux siècles passés ; les vertus *actives* sont mieux adaptées au temps présent », disait Léon XIII résumant l'Américanisme, dans sa lettre au cardinal Gibbons, 22 février 1899.

mum la conscience et la *responsabilité* civique de chacun », comme l'écrit Sa Sainteté Pie X, résumant « la théorie, on pourrait dire les rêves du *Sillon* », dans l'admirable Encyclique *Notre charge apostolique*, que M. de Narfon s'obstine à ignorer, ou plutôt à contredire.

L'éducation « traditionnelle », à base « d'autorité » réclamant « l'obéissance », s'inspirait des besoins même de la nature humaine, viciée et corrompue par le péché originel; il faut donc en redresser les instincts pervers ou les mauvais penchants, que La Bruyère signalait avec tant de finesse, en disant : « Les enfants sont hautains, dédaigneux, colères, envieux, curieux, intéressés, paresseux, volages, timides, intempérants, menteurs, dissimulés; ils rient et pleurent facilement; ils ont des joies immodérées et des afflictions amères sur de très petits sujets; ils ne veulent point souffrir de mal et aiment à en faire : ils sont déjà des hommes » (1) qui corrigera ces travers? La religion et la grâce, aidées d'une « autorité » — non pas « consentie » comme le dit encore le *Sillon* — mais sachant commander et se faire « obéir ».

La « précieuse faculté d'initiative » n'était pas du tout « abolie » par les « anciennes méthodes », comme l'insinue M. de Narfon. Il oublie ce que dit la sagesse des siècles, que le meilleur moyen d'apprendre à commander, c'est d'apprendre à obéir ». Il oublie surtout que tant de générations de Français, élevées dans « l'obéissance traditionnelle » que leur imposait « le principe d'autorité », ont eu les plus généreuses, les plus admirables « initiatives » dans les œuvres de piété, de charité, dans l'industrie, le commerce et la colonisation, les sciences, les lettres et les arts. Ce n'est que depuis la Révolution, que la France, égarée », bien loin de ses traditions religieuses et nationales, se laisse distancer par l'initiative que M. Desmoulins a décrite dans « *La Supériorité des Anglo-Saxons* », préface retentissante de l'Ecole des Roches, dont ce soi-disant « succès » n'a pas été « contagieux » d'après M. de Narfon lui-même.

Mais voici qui est plus grave sous la plume de cet ennemi de « l'éducation d'autrefois » et du prétendu « esprit de routine » :

> L'Université est *traditionaliste* et, si l'on peut ainsi dire, *uniformiste*, parce qu'elle reçoit de l'Etat son mouvement initial. Quel est donc celui de ses grands-maîtres qui exprimait *naguère* sa joie à la pensée que le même jour, à la même heure, dans tous les lycées de France, les élèves de cinquième faisaient un thème latin?

Eh, quoi! reprocher à l'Université d'Etat d'être « traditionaliste » « uniformiste », précisément à l'heure où elle l'est le moins, où les anciens programmes de Fortoul (le ministre dont parle M. de Narfon comme « exprimant sa joie *naguère*, » c'est-à-dire il y a soixante ans) et de Victor Duruy ont été saccagés de fond en comble, changés cinq à

1. Les *Caractères:* XI, 50.

six fois, en 1874, en 1880, en 1885, en 1890, en 1895, en 1902, et établis contrairement à toutes les « traditions » des humanités classiques, au point de provoquer « l'abaissement des études secondaires », constaté par la grande enquête Ribot, en 1899, et « la crise du français » dont tous les journaux et toutes les revues se plaignent à l'heure actuelle ! Décidément, le « modernisme » littéraire et éducateur de M. de Narfon n'est pas plus heureux que son « modernisme » théologique.

Du reste, cette erreur grossière sur le « traditionalisme » de l'Université ne va point sans une injustice à l'égard de l'enseignement libre. Sans doute, il est en général, d'après M. de Narfon, « moins uniformiste (que l'enseignement universitaire), parce qu'il n'obéit pas à l'impulsion d'un premier moteur unique ». Hélas ! n'est-il pas trop obligé de suivre « l'impulsion » de l'Etat, qui a le monopole absolu des programmes et des examens auxquels doit préparer l'enseignement libre; ainsi privé de toute libre « initiative » ?

Mais voyez où paraît l'injustice de notre éducateur improvisé :

L'éducation de la *responsabilité*, dit-il, se pratique, à des degrés divers, dans certaines maisons d'origine dominicaine ou oratorienne. Mais *les Jésuites*, et après eux ceux qui leur ayant succédé, se reconnaissent *tributaires de leur esprit, y sont demeurés complètement réfractaires*. C'est d'ailleurs la méthode éducative des Jésuites, à base d'obéissance passive, et non pas celle des Dominicains et des Oratoriens, où une part plus ou moins grande est faite à l'initiative de l'enfant, qui est généralement pratiquée *dans les collèges ecclésiastiques* et, à *plus forte raison*, *dans les petits séminaires*.

Voilà donc « les petits séminaires, les collèges ecclésiastiques », même celui de Bazas, où fut élevé M. de Narfon, les établissements des « Jésuites » et de leurs « successeurs », accusés, sans détour, d'être demeurés absolument réfractaires à l'éducation de la *responsabilité* », c'est-à-dire en somme de la volonté libre et maîtresse de tous ses actes vraiment humains. Mais ces établissements n'ont jamais fait autre chose, par leur enseignement chrétien, moral et religieux avant tout, que de former des hommes *responsables* » des « catholiques sans peur et des Français sans reproche ». Ce fut l'œuvre, non pas seulement des Oratoriens, des Dominicains, attachés assez tard à cette grande mission, mais encore et surtout des Jésuites, ces éducateurs par excellence de la jeunesse française, dans la seconde moitié du XVIe siècle, aux XVIIe et XVIIIe siècles, à la fin du XIXe siècle, jusqu'aux décrets de 1880 et à la loi du 1er juillet 1901, que M. de Narfon ferait bien de flétrir comme une loi scélérate de proscription, au lieu de blâmer sans raison aucune, l'excellente éducation donnée par des proscrits si regrettés de toutes les familles chrétiennes.

II

Pour mériter les éloges et la réclame qui lui fait le sillonniste et

moderniste de Narfon, il faut que M. l'abbé Leroux en ait, sinon l'*esprit* du moins les fâcheuses tendances.

Aussi bien le chroniqueur si peu religieux du « monde religieux » au *Figaro* félicite-t-il M. Leroux d'être le « président de cette Alliance des prêtres ouvriers », dont notre excellent collaborateur, M. Paul Tailliez, faisait si bien justice dans un article remarqué de la *Critique du Libéralisme,* 1er novembre 1908, et « inspirateur » du beau livre de M. l'abbé Louis Ballu : les *Métiers possibles du prêtre de demain*, dont il a écrit la préface. Les initiatives hardies ne lui font pas peur, dès qu'il les juge utiles et fécondes; *la tradition n'est pas pour lui une tour d'ivoire*, où il croie convenable de se mettre à l'abri *des courants d'opinion qui agitent le siècle.*

Tant pis pour M. l'abbé Leroux, si vraiment il oublie, comme on l'en accuse, la « tour d'ivoire » de « la tradition » dont saint Paul disait surtout pour les prêtres : « *Tenete traditiones quas didicistis* (1); gardez les traditions que vous avez apprises »; et s'il ne sait pas « se mettre à l'abri des courants d'opinion qui agitent le siècle », dont le même saint Paul dirait aujourd'hui avec autant de raison qu'au premier siècle de l'ère chrétienne : « *Nolite conformari huic sæculo* (2); ne vous conformez pas à l'esprit de ce siècle. »

L'idéal de M. l'abbé Leroux est un « système d'instruction et d'éducation » qui, comme celui de M. de Narfon, des Américanistes et des sillonnistes, « serre de plus près les *besoins actuels* et donne de meilleures armes à l'écolier, *pour qu'il arrive déjà à être quelqu'un* et n'ait plus au sortir du collège qu'à *développer sa personnalité*...

Notre dévouement aux enfants est surtout fait *du respect que nous portons à leur personnalité*, et ce souci, qui découle d'ailleurs en droite ligne de l'évangile, permet de leur faire voir, de leur proposer, de leur faire désirer toute la beauté de la vie chrétienne.

De ces enfants il s'agit de faire des *hommes aux consciences vigilantes*, exactes, exigeantes pour eux-mêmes, des travailleurs utiles, qui joignent le travail manuel au travail intellectuel, parce que c'est une nécessité générale d'être plus ou moins ouvrier, comme c'est une autre nécessité de connaître les *langues vivantes* (3), parce que la vie devient en quelque sorte de plus en plus internationale. La question économique, travail et produit, domine tout le reste. Nous sommes convaincus de cela, et c'est pourquoi, par des méthodes nouvelles, plus sûres, plus rapides (4), par une sorte d'entraînement constant, nous

1. 2e *Epître aux Thessaloniciens;* II, 14.

2. *Epître aux Romains :* XII, 2.

3. On a fait remarquer maintes fois que « les langues vivantes, même quand « on les pratique constamment, en les parlant aussi bien qu'en les écrivant », ne sont ni éducatrices ni formatrices de l'esprit. Il y faut les langues anciennes apprises, non pas « grâce à l'abondance des explications et traductions orales », mais par l'exercice lent et fécond du thème latin, de la version latine, qui donnent à l'esprit la souplesse, la justesse, la finesse et surtout la connaissance du français, dérivé presque entièrement du latin.

4. « Plus rapides » peut-être, mais non pas « plus *sûres* »: rien ne

visons *à dégager de plus en plus*, doucement, dans une proportion logique, naturelle, *la personnalité de l'enfant*, son caractère, *son autonomie* presque, si ce n'était trop dire à cet âge.

« Autonomie de l'enfant, dégagement de la personnalité, respect de la personnalité, développement de la personnalité, consciences vigilantes et éclairées, rien ne manque au langage de M. l'abbé Leroux de ce que Sa Sainteté Pie X a condamné dans le *Sillon* qui « comprend la dignité humaine à la manière de certains philosophes dont l'Eglise est loin d'avoir à se louer », Kant et les kantistes, qui disent que « chaque homme est *autonome*. »

« A la base de toutes les falsifications des notions sociales fondamentales, le *Sillon* place une fausse idée de la *dignité humaine* (1). D'après lui, l'homme ne sera vraiment homme, digne de ce nom, que du jour où il aura acquis *une conscience éclairée*, forte, indépendante, *autonome*, pouvant se passer de maître, *ne s'obéissant qu'à elle-même* et capable d'assurer et de porter, sans forfaire, les plus graves *responsabilités*. Voilà de *grands mots avec lesquels on exalte le sentiment de l'orgueil humain;* tel un rêve qui entraîne l'homme sans lumière, sans guide et sans secours dans la *voie de l'illusion*, où, en attendant le *grand jour de la pleine conscience, il sera dévoré par l'erreur et les passions*. Et ce grand jour, quand viendra-t-il? *A moins* de changer la nature humaine (ce qui n'est pas au pouvoir du *Sillon*), viendra-t-il jamais? Est-ce que les saints, qui ont porté *le dignité humaine à son apogée*, avaient cette dignité-là?... »

Que M. l'abbé Leroux médite ces grandes et belles paroles. Et, puisqu' « en sa qualité de prêtre, particulièrement intéressé par la question religieuse », il veut que « les enfants mis en présence du fait religieux soient capables d'en comprendre la portée et qu'ils aient la conviction que *la religion élève parallèlement au savoir* (2), *mais plus facilement* et plus haut », ne faut-il pas qu'il proteste contre M. de Narfon écrivant :

« Et voici la *merveille: l'école des Chênes-Verts*, encore que patronnée ouvertement sinon dirigée par des prêtres, *n'est point confessionnelle?*

Oui, vraiment, c'est une « merveille », mais une triste et douloureuse « merveille » qu'une école « fondée » par un prêtre, « patronnée ouvertement par des prêtres », ne soit « point confessionnelle », catholique, chrétienne!

---

saurait suppléer à la culture classique générale que donnent les humanités « traditionnelles ».

1. C'est la « personnalité » humaine dont parle M. Leroux.

2. « *Parallèlement* au savoir » n'est pas assez dire : « la religion » est bien *plus efficace* que le « savoir », dont Rabelais lui-même disait : « science sans conscience est une grande mégère ».

Est-ce que M. l'abbé Leroux ignore que Pie X, après Léon XIII, a dit catégoriquement qu'il « vaut mieux ne pas faire d'œuvres que de les faire non-confessionnelles, non catholiques » ? « Que tous se pénètrent bien de cette idée, écrivait, le 26 décembre 1910, notre grand Pape Pie X, *qu'on ferait œuvre absolument vaine, si d'abord on ne maintenait fidèle et entière la foi catholique.* » L'épiscopat français dans sa *Lettre* magistrale du 14 septembre 1909, a condamné la *neutralité* non seulement pour l'enseignement primaire, mais encore pour l'enseignement secondaire au nom de Léon XIII, de Pie X et du *Syllabus*, au nom de l'Eglise de tous les temps, au nom même de l'Evangile où le Sauveur nous dit : « *Qui n'est pas avec moi est contre moi.* » Un prêtre peut-il être contre lui dans une école neutre ?

« Le *respect* des convictions religieuses d'autrui, » ou plutôt leur « tolérance » quand elles sont erronées, ne saurait exiger « que toute la France de demain puisse passer par l'école non confessionnelle des Chênes-Verts », ainsi que le souhaite M. de Narfon, avec un libéralisme, très condamnable chez un laïc, impardonnable chez un prêtre éducateur comme M. Leroux.

Th. DELMONT.

LES EUNUQUES DU CATHOLICISME

On me pardonnera ce titre un peu osé. Il y a des idées qui, à de certaines heures, demandent à être exprimées avec toute la vigueur possible.

Quelle est la grande erreur du libéralisme catholique ? C'est la séparation de la politique et de la religion, ainsi que l'article de M. Flourens, cité dans le présent numéro, le rappelle excellemment. Elle a des degrés. Erigée en doctrine, c'est une hérésie. Pratiquée en fait, sous le prétexte de se conformer aux exigences de l'hypothèse, sans prétendre porter préjudice à la vérité que la thèse oblige d'admettre, elle constitue l'erreur des catholiques libéraux. Celle-ci, à son tour, a des formes diversement accentuées, selon qu'elle s'exerce plus ou moins ouvertement dans le domaine de la vie politique, ou qu'elle préside, à l'état de principe latent, aux œuvres de formation catholique, telles que les associations de jeunes gens, les patronages, etc...

C'est sur ce dernier terrain que nous allons la saisir, encore agissante.

Dans la vie politique, cette illusion fatale a été surtout entretenue sous une forme en apparence bénigne, mais d'autant plus dangereuse, par les partisans du Ralliement et par l'*Action libérale* qui en était l'organisation pratique. En dépit de certaines manifestations oratoires dans les Congrès, son fameux loyalisme constitutionnel envers un régime athée et persécuteur la mettait dans la nécessité de séparer le plus pos-

sible la cause politique de la cause religieuse. Transposant dans un ordre de faits déterminés, et imposant au citoyen, l'indifférence spéculative que l'Eglise, société surnaturelle, professe pour son compte à l'égard des formes de gouvernement, sous la réserve absolue de droits auxquels cet ordre de faits est diamétralement contraire, elle était inévitablement conduite à chercher tous les prétextes de ne pas prendre fait et cause pour ces droits en exerçant son action politique. Ce fut toute la raison de ses compromis, de ses abstentions et de sa lamentable faiblesse. Et si quelque prêtre tenant la plume réclamait de ces libéraux, comme nous n'avons cessé de la faire dans cette revue et dans d'autres écrits, une conduite plus conforme à leur devoir, on tentait de leur fermer la bouche en les accusant d'oublier le leur pour se lancer dans la politique, alors qu'ils avaient uniquement souci des intérêts religieux (1). Tant on comprenait peu l'intime connexion des deux causes. A ceux-là aussi, s'applique la forte réponse de Pie X dans sa Lettre sur le *Sillon*, dont Sa Sainteté condamnait l'abstention religieuse en politique : « Certes, ce n'est pas l'Eglise qui est descendue sur le terrain politique, on l'y a entraînée et pour la mutiler et pour la dépouiller. Le devoir de tout catholique n'est-il pas d'user des armes politiques qu'il tient en mains pour la défendre, et aussi pour forcer la politique à rester dans son domaine et à ne s'occuper de l'Eglise que pour lui rendre ce qui lui est dû? »

Par une autre conséquence non moins fatale, les groupements qui, comme l'*Association catholique de la Jeunesse Française*, eurent le tort de s'associer ou inféoder à l'*Action libérale*, contrairement à leur but et en contradiction manifeste avec l'abstention politique qu'ils prétendaient imposer, contribuèrent puissamment, sous l'influence du même préjugé, à inculquer aux œuvres de jeunesse ce principe d'abstention qui aboutit à faire de leurs membres de vrais eunuques de la défense politique et religieuse.

On ne plaide pas ici pour l'immixtion de la politique dans ces œuvres de formation. Il est admis par tout le monde qu'elle doit être évitée. Les patronages, comme les groupes de jeunesse catholique, doivent laisser la politique de côté. Encore faut-il bien savoir, pour ne pas tomber dans des exagérations regrettables où l'erreur libérale trouverait son compte, que ce n'est point là une question de doctrine, mais de prudence pratique imposée par les conditions particulières que nous font la situation politique du pays et le malheureux état d'esprit qui y règne. On pourrait même se demander si cette prudence n'est pas poussée à des limites extrêmes et si, dans ce cas aussi, la peur d'un mal ne nous conduit pas dans un pire. Mais enfin ceci n'est pas en discussion.

Mais les membres de ces œuvres de jeunesse — et notez que ce

1. Voir par exemple, dans ce numéro, l'article calomnieux du *Peuple français*.

Ne sont pas seulement des jeunes gens de seize ou dix-huit ans, et qu'un certain nombre en ont vingt ou davantage — seront-ils condamnés, par le fait de leur adhésion à l'une de ces œuvres, à s'abstenir complètement de toute action politique, même en dehors d'elles ? Là est la question.

Cette seule supposition paraît absurde et en quelque sorte monstrueuse. On touche du doigt que ce serait tomber dans le séparatisme libéral. Il ne sert de rien d'invoquer, à la faveur des confusions qu'engendre le terme de politique, que la politique de parti, ayant pour objet de faire prévaloir telle ou telle forme de gouvernement, n'a rien à voir avec la défense de la cause religieuse. C'est toujours la même confusion entre une vérité abstraite et une question de fait. Pratiquement, le devoir de défendre la cause religieuse sur le terrain politique, qui incombe à tout vrai catholique, implique le droit d'user de toutes les libertés politiques légitimes. Or, ainsi que le rappelle S. S. Pie X dans sa Lettre sur le *Sillon*, dans le passage déjà cité qui, pour le noter en passant, est une nouvelle abrogation de la politique ralliée : « Nous n'avons pas à démontrer que l'avènement de la démocratie universelle n'importe pas à l'action de l'Eglise dans le monde. Nous avons déjà rappelé que l'Eglise a toujours laissé aux nations le souci de se donner le gouvernement qu'elles estiment le plus avantageux pour leurs intérêts ». Pratiquement encore, une expérience incontestable, qui est l'exemple même de ces abstentionnistes sévères s'inféodant à une politique constitutionnelle, démontre que nulle action politique ne se peut exercer sans se rattacher à l'une de ces formes. Il fut un temps où l'on pouvait, à plus ou moins bon droit, croire que les catholiques français n'avaient pas la liberté de ce choix, mais, aujourd'hui, prétendre encore, comme l'*Action libérale* et les rédacteurs de la *Croix* le firent au lendemain des nouvelles directions pontificales, que « rien n'est changé » serait un intolérable abus contre lequel on ne saurait protester avec assez de force. »

Qui ne voit aussi que cette interdiction faite aux membres des œuvres de jeunesse de ne prendre aucune part à l'action politique, à titre individuel, et en dehors des groupements dont ils font partie, aurait pour résultat de priver la défense catholique d'un excellent appoint, d'immobiliser présentement des forces vives et de les énerver par avance pour la suite ? Cette jeunesse devrait donc choisir entre déserter les Œuvres si utiles à sa préservation ou renoncer à toute initiation à la vie politique. Encore une fois, c'est absurde et intolérable.

Cependant tel est le choix auquel on la réduit aujourd'hui encore, en plus d'un endroit. Et il est trop vrai de dire que pour certains directeurs de ces Œuvres « rien n'est changé », pas même leur prétention d'imposer cette abstention au nom de l'Eglise, de sa doctrine et de la « théologie » (1).

Pour s'expliquer de tels faits, il faut remonter à leur cause et se rappeler en quels termes tout cela était récemment formulé comme un

principe rigoureux par l'Association de la Jeunesse catholique. Quoi d'étonnant que les aumôniers ou directeurs de certains groupes le mettent encore en pratique?

Dans une brochure intitulée : *La Jeunesse catholique : Idées et doctrines* (1), avec une préface du président régional de l'Association, et dont l'auteur, M. Louis Duval, a reçu la complète approbation de M. J. Lerolle, président général de l'A. C. J. F., on lisait à la page 54 :

On nous dit : je veux faire partie d'un groupe royaliste ou républicain, à titre personnel, privé, sans engager en cela l'Association dont je fais partie. *Je réponds: non*, car si un membre consacre quelques heures, ou quelques jours à l'un et l'autre mouvement, il y aura auprès du public une équivoque constante, équivoque d'autant plus dangereuse que si, au lieu d'être un ou deux membres dans cette situation, la majorité d'un groupe se rallie à un groupement politique, il sera impossible de ne pas voir dans le groupe de Jeunesse Catholique un mouvement politique (2). Cette ligne de conduite pratique est motivée par ce prnicipe général : la question actuelle à résoudre, la grande œuvre à réaliser, c'est rétablir l'ordre social chrétien, et cela, c'est du moins la conviction de l'A. C. J. F., ne se fera que par une action catholique et sociale; la question politique est secondaire.

Enfin une raison supérieure milite en faveur de l'opinion que nous émettons ici : oui ou non, sommes-nous convaincus que l'œuvre essentielle, capitale est, non pas de changer l'étiquette gouvernementale, mais de transformer la mentalité de la nation, de lui redonner une pensée chrétienne et morale, de réaliser un ordre chrétien dans la société? Si nous pensons qu'il importe de remplacer le bonnet phrygien par la couronne, qu'on aille à la politique; si au contraire on estime qu'il faut changer les cœurs et les esprits en faisant rentrer l'idée catholique et sociale, qu'on reste chez nous. *Et je ne vois pas pourquoi à titre individuel on aurait une conviction qu'à titre de l'A. C. J. F. on ne partagerait plus. (!!)*

La même interdiction est formulée dans une publication officielle de l'A. C. J. F., le tract n° 7 :

L'A. C. J. F. n'est ni une Association politique, ni une Association électorale. Elle n'est au service ni à la remorque d'aucun parti.

Cependant comme elle s'est fondée, non pas dans un milieu idéal et abstrait, mais dans un pays déterminé, la France, dans un temps déterminé, le XXe siècle, dans un état social déterminé, la *démocratie*, sous un régime politique déterminé, le *régime républicain*, c'est dans *ces conditions de fait* que l'A. C. J. F. entend exercer son action *religieuse et sociale*, la dégageant ainsi de *toute préoccupation politique*. Libre à chacun des membres de l'A. C. J. F. de garder sa pleine liberté d'appréciation sur ces conditions de fait. Mais si, cessant de considérer l'action religieuse et sociale comme *le seul but* de ses efforts, quelqu'un d'entre eux venait à penser qu'il doit utiliser la force morale ou traditionnelle du catholicisme comme un moyen propre à réaliser tel ou tel régime politique différent du régime établi, *celui-là suivrait une méthode inconciliable avec celle de l'A. C. J. F., et se mettrait lui-même en demeure de choisir, d'adopter l'une et de renoncer à l'autre.*

1. Rennes, imprimerie Rioux-Rouzé, 1907.

2. Mais il va sans dire que cela ne s'applique pas aux déclarations de loyalisme constitutionnel.

Cela se retrouve encore non moins clairement dans un article de la *Vie nouvelle*, organe général de l'A. C. J. F., par M. Louis Dubois, président de l'Association en Bretagne :

... L'A. C. J. F. n'est pas un parti politique, elle n'a pas de programme politique et n'exige de ses membres aucune profession de foi politique (1).

Or nous ne sommes plus au moyen-âge, pas même sous la monarchie ou sous l'Empire, nous sommes au XXe siècle, en pleine Démocratie et sous la République : Voilà le fait...

La République est un fait (2), et nous ne demandons à personne de la considérer autrement, tout en laissant à chacun la liberté d'en penser ce qu'il veut. Mais précisément parce que la République est un fait, nous la reconnaissons comme telle et plaçons notre action sur le terrain constitutionnel.

Ce n'est pas nous qui en avons décidé ainsi, nous n'avons fait que suivre les enseignements de la Papauté. En faisant le ralliement Léon XIII n'avait eu d'autre pensée que de libérer nettement l'intérêt religieux de la mainmise de partis, et, quoi qu'en disent certains, Pie X conserve sur ce point la même attitude que son prédécesseur; il suffit pour s'en convaincre de lire son *Motu proprio* et ses Encycliques.

C'est là, d'ailleurs, non pas une nouveauté, *mais l'enseignement traditionnel de l'Église qui nous ordonne de ne pas nous préoccuper du régime établi (!!!)*

Enfin, l'un des membres fondateurs de l'A. C. J. F., ayant élevé des objections contre cette étrange discipline, l'auteur de la brochure citée plus haut répondait dans la *Jeune Bretagne* :

Je suis heureux, d'autre part, qu'on ait si bien saisi ma pensée quand j'affirme qu'il y a « *incompatibilité absolue entre le fait de professer certaines doctrines politiques ou économiques et le fait d'être membres de l'A. C. J. F.* » C'EST LA CONVICTION PROFONDE DE L'A. C. J. F., QU'UN MEMBRE DE L'ASSOCIATION NE PEUT PAS FAIRE PARTIE D'UN GROUPEMENT POLITIQUE QUELCONQUE — ACTION FRANÇAISE OU AUTRE — car ces groupes ne poursuivent pas le même but que la J. C.

Sur quoi le président général de l'Association, M. J. Lerolle, lui écrivait :

J'ai lu avec le plus vif intérêt vos articles de la *Jeune Bretagne*, et je tiens à vous en féliciter. Ils sont tout à fait « dans la ligne ». Rarement on a mieux marqué le sens de notre action.

J'ai fait entrevoir plus haut, les conséquences de ce bel et fallacieux indifférentisme. Elles dépassent l'ordre politique où ses erreurs sont

1. Non, elle se contente de leur interdire de professer une autre opinion politique que l'opinion républicaine.

2. La république est un fait, le régime de la Terreur était un fait; le choléra, quand il règne, est un fait aussi. Est-il possible que des catholiques ne sentent pas qu'un tel langage est une totale abdication de cette conscience civique à la formation de laquelle ils consacrent uniquement leurs efforts!

déjà si fâcheuses. Les choses vécues ayant en ces questions une éloquence particulière, j'en donnerai un spécimen de date toute récente. C'est une lettre du 3 février 1911, adressée par un jeune homme à l'un de ses anciens professeurs, qu'il a ensuite autorisé à la communiquer. On peut la rapprocher de celle citée à la page 665 de notre dernier numéro. L'une et l'autre décrivent l'état d'esprit engendré par ces faux principes. Tous n'en seront pas victimes au même degré, plusieurs y échappennt sans doute par une heureuse inconséquence et par légèreté d'esprit, mais combien d'autres n'en sont pas guéris!

Cher Monsieur l'abbé,

... Je ne m'avancerais pas sur un terrain assez brûlant en ce moment, si la personne avec qui j'ai parlé de vous cet été, ne m'avait dit : « Tiens! vous connaissez M. l'abbé X..., savez-vous qu'il est très favorable à l'Action française? » — J'ai répondu : « Non! mais cela ne m'étonne pas! » Et cette nouvelle m'a ravi! Car, sans plus de précautions je vous l'avoue, je suis Action française jusqu'aux moelles, jusqu'aux fibres! Ne riez pas de mon enthousiasme : j'ai été si loin de ces idées-là! Je ne puis assez reprocher à l'Association de la Jeunesse Catholique de m'avoir jeté dans le Libéralisme par le ralliement et la Démocratie. Je voudrais avoir le temps de vous expliquer comment, tout en restant plein de zèle pour les œuvres et catholique bien convaincu, ces idées-là tout de même me faisaient du mal, un mal que je n'ai bien vu qu'en les quittant et à grand'peine et à grand renfort le lectures, de discussions. Il n'y a que cinq ans que les idées saines, fortes, fermes ont recommencé à reprendre racine et à fructifier dans mon intelligence. Le R. P. Descoqs a beau dire, ma pensée catholique est sortie bien plus claire, plus forte, plus confiante quand les idées d'Action française l'ont eu dégagée des nuées démocratiques, libérales, pour y restaurer le culte de l'ordre français, des lettres classiques, l'amour de l'histoire de France et le sens de l'utilité de la hiérarchie sociale. Jamais je n'ai compris comme depuis que je suis à l'Action française les profondes vérités des idées sociales de M. de la Tour du Pin. Le virus démocratique et libéral se glisse dans les âmes à leur insu par le ralliement. Si l'on reconnaît la nécessité d'admettre le régime actuel parce qu'il est une évolution devant laquelle il faut s'incliner, on ébranle dans les esprits la notion de la différence infranchissable qui sépare la vérité de l'erreur et peu à peu tout y passe. Je me sentais séduit par l'Américanisme, par Mère Marie du Sacré-Cœur, etc.; un moment même je me demandai pourquoi Loisy n'aurait pas raison sur l'évolution de la conscience messianique de Notre-Seigneur. Tout cela pour moi faisait partie du même état d'esprit qui appelait le progrès, la réconciliation générale, la cité future. Bien entendu je me rendais un compte fort vague de tout ce que je ressentais et n'y ai vu net qu'après. Mon affection pour la Compagnie de Jésus m'a sauvé de ces dangers, j'en suis convaincu, et ne m'a permis que de vagues sympathies pour tout cela : mais le germe y était et, où serais-je allé, s'il avait développé ses conséquences? On finit par se persuader que toute intransigeance est mauvaise, qu'on peut s'arranger avec tout. Au moment de la mort de Léon XIII, je priais à toutes forces pour que Dieu préservât l'Eglise d'un Pape inintelligent. A ce moment j'aurais accepté les cultuelles, raide comme balle et n'aurais jamais compris le Pontifical de Pie X. Voyez ceux de mes anciens amis les Bazire et les

Denais : ce ne sont plus que des politiciens libéraux, pour qui les directions du Pape expliquées par une feuille qui a l'autorité de la « Correspondance de Rome », sont presque une monstruosité qui met leur plume en fureur!

L'Action française a réveillé en moi tout un fonds d'idées solides et saines parce que vraies, fermes et ordonnées : mais ce fonds, c'est vous qui l'avez ensemencé. Je me suis rappelé alors fort bien tout ce que vous nous disiez contre le romantisme, sur la vérité, sur la tolérance, etc.; et vous souvenez-vous de vos notions d'esthétique que vous nous dictiez? Aussi, mon cher Père, ma reconnaissance est-elle plus grande ou du moins plus éclairée que jadis, et, si vraiment on m'a bien renseigné sur votre sympathie pour un mouvement qui me paraît digne de tous les enthousiasmes et de tous les espoirs, je serais extrêmement heureux...

***

Les mêmes causes ne sauraient manquer de produire les mêmes effets. C'est pourquoi il ne faut pas se lasser de les signaler.

En les relevant, je le fais uniquement au point de vue des principes et du droit, sans prendre pour cela parti pour tel groupement politique ou pour tel autre. La position où je me suis placé dès le début pour juger les faits religieux de notre époque n'a pas varié : je défends le droit pour les jeunes gens d'adhérer à l'*Action Française*, comme je l'ai réclamé et vengé quand il s'agissait de la *Ligue de résistance catholique*, comme je le ferais en faveur de l'A. C. J. F. elle-même, si elle était victime des absurdes exclusions prononcées par elle contre les autres.

Voici les faits.

Le premier se passe dans l'Aveyron. La paroisse de Decazeville possède un groupe de Jeunesse catholique dont le vicaire est aumônier. Ce prêtre imposait tout récemment aux membres du groupe les conditions suivantes, il ne se contentait pas de les ériger en règle, mais il exigeait que les jeunes gens y souscrivissent en les signant.

1° Ne jamais s'affilier à aucun groupe politique.

2° Abandonner complètement la lecture des journaux l'*Action Française* et la *Démocratie*, ainsi que toutes les brochures de l'un et l'autre parti.

3° S'interdire toute propagande directe et avouée ayant pour but d'enrôler les membres du groupe dans un parti politique.

4° Au cas où dans l'avenir les conditions ci-dessus paraîtraient impossibles à accepter, en prévenir immédiatement l'aumônier ou le président du groupe.

Est-ce assez complet!

Veut-on par là interdire à ces jeunes gens la lecture de tout journal politique militant, soit royaliste, soit républicain? Mais alors la proscription est beaucoup trop limitée. Est-ce un moyen de les façonner à l'indifférentisme politique, en leur permettant uniquement les journaux qui se font une règle de n'attaquer ni le gouvernement ni le régime? Quelqu'interprétation que l'on donne, de telles mesures dé-

passent manifestement ce qu'on est en droit d'exiger de la jeunesse des Œuvres catholiques, pour empêcher l'agitation politique d'y pénétrer.

Mais, au fond, de quoi s'agit-il? Cela saute aux yeux. Le seul but est d'empêcher ces jeunes gens d'adhérer à l'*Action française.* C'est un abus d'autorité, que ne rend pas plus excusable le caractère sacerdotal de ceux qui se le permettent. Il n'y a plus de *Sillons* que des *Sillons* catholiques placés sous la direction des évêques. A-t-on constaté une propagande des brochures de l'ancien *Sillon?* La *Démocratie* est devenue un simple journal politique comme les autres, émettant des idées assurément contestables, mais pas plus que d'autres dont on n'a point songé à parler. On ne la nomme ici que pour colorer l'exclusion de l'*Action française.* Ce n'est pas plus habile que légitime.

Voici un autre fait, non moins suggestif.

A Preignac, dans la Gironde, un ancien officier supérieur, ayant vu sa brillante carrière entravée par la délation et compromise par ses convictions religieuses courageusement affirmées, se consacre à la propagande catholique et sociale. Il a créé et organisé de toutes pièces à ses frais, un patronage, investi de l'existence légale, lui fournissant un local commode et pourvu de tout le matériel nécessaire. L'œuvre prit sous sa direction un développement remarquable et figura brillamment dans tous les concours de la région. Tout allait parfaitement d'accord avec le vicaire de la paroisse, directeur spirituel du patronage Il comptait en 1910 une centaine de jeunes gens.

Vers la fin de cette année, le fondateur, appuyé par les membres de son patronage, tint victorieusement tête dans les réunions aux conférenciers blocards qui cherchaient à agiter le pays. Quelques-uns de ces jeunes gens s'étant intéressés à la lutte, formèrent dans la suite une section d'*Action française,* sous la direction du même chef, avec la présidence d'un autre membre du Comité du patronage.

Mais, pour bien marquer la différence, on choisit pour la section d'*Action française* un local différent de celui du patronage. Ce fut celui d'une bibliothèque pour la diffusion des bons livres, créée par le même infatigable ouvrier. Un certain nombre des jeunes gens du patronage, une trentaine environ, vinrent se faire inscrire à ce groupe et demandèrent à être Camelots du Roi, avec le consentement de leurs familles Par une précaution nouvelle, il fut convenu qu'ils iraient vendre leur journal en dehors de la localité et que chacun vendrait dans une autre commune que la sienne.

Ces mesures de prudence, prises afin de ne pas éveiller les susceptibilités, n'empêchèrent point les libéraux de prendre ombrage. Bientôt, une lettre du président général de l'union des patronages du Sud-Ouest, vint signaler au directeur l'inconvénient « d'introduire la politique dans les patronages » (11) et l'invitant à cesser toute action de nature à susciter une critique de ce genre.

Celui-ci répondit avec une fermeté respectueuse que l'action politique ne pouvait être interdite ni blâmée en dehors du patronage; que, dans l'espèce, il n'y avait aucune confusion des deux œuvres; que l'action politique constituait un complément nécessaire de notre action catholique, et que c'était faire le jeu de l'adversaire que de condamner à l'inaction l'élite de la jeunesse française. Les choses en restèrent là, mais les rancunes subsistèrent.

Or, entre temps, le vicaire de la paroisse avait été changé. En décembre 1910, le nouveau, après avoir plusieurs fois manifesté sa désapprobation, déclara au directeur, en invoquant des ordres supérieurs, qu'il y avait incompatibilité entre la qualité de Camelot du Roi et celle de membre du patronage. Il ajoutait que c'était là une *question théologique* que lui seul, en qualité de représentant de l'Eglise, avait le droit de trancher, et il mit en demeure les jeunes gens de choisir : ou renoncer au rôle de Camelot ou être exclus du patronage.

Pour de pauvres enfants de la campagne, très attachés à leur devoir et pleins de dévouement, ce cas de conscience inattendu fut cruel. Leur directeur, fort de la légitimité du droit de tout bon Français de s'occuper des affaires de son pays, surtout quand il voit ce pays rouler à l'abîme, maintint ces jeunes gens dans leur décision.

Une réunion du bureau du patronage eut lieu peu après. Le vicaire y répéta qu'il agissait à l'instigation de ses chefs hiérarchiques, que, comme représentant du pouvoir spirituel, dans une question d'*ordre théologique* et comme directeur d'un patronage catholique, il n'avait à tenir compte de l'avis d'aucun tiers. Enfin à une question précise qui lui fut posée, il répondit :

« *Non, il n'est pas permis à un jeune homme, appartenant à un patronage catholique, de participer à une action politique quelconque, même en dehors du patronage.* »

L'épilogue ne manque pas d'intérêt. L'abbé, ayant donc de sa propre autorité exclu du patronage les Camelots, qui en étaient certainement les membres les plus méritants et les plus dévoués, leur directeur lui déclara qu'il refusait désormais son concours à une œuvre qui imposait à ses membres la neutralité politique, même en dehors de l'enceinte où cette œuvre peut légitimement prétendre exercer son action, et qu'il lui retirait la disposition du local qui lui appartenait.

Mais l'abbé avait tout prévu. Dès le lendemain, il déménageait tout le matériel, bien qu'il ne lui appartînt pas, dudit immeuble, pour le transporter dans un autre local, depuis longtemps « *envisagé* ». Puis deux ou trois jours après, sans tambour ni trompette, il convoqua les jeunes gens et les membres honoraires sur lesquels il savait pouvoir compter, érigea cette réunion en assemblée générale à laquelle il fit élire un nouveau bureau, dont il se nomma président et le tour fut joué.

C'est ici que se poserait plus justement une question de théolo-

gie morale : celle de savoir si la direction spirituelle exercée par le prêtre dans une œuvre qu'il n'a point contribuée à fonder et pour laquelle il n'a rien fait matériellement, lui confère un droit de propriété et le rend maître absolu de cette œuvre. Mais cette question est ici secondaire

L'autre est d'intérêt plus général. Cette conduite qui prétend s'appuyer sur la théologie ne s'appuie en fait que sur une erreur, et, loin d'être conforme à la doctrine, lui est contraire.

S'il s'agissait seulement de prévenir l'immixion de la politique dans une œuvre de formation catholique, on pourrait invoquer, non pas la doctrine, qui est absolument étrangère a cette question toute pratique, mais les exigences d'une discipline justifiée par les circonstances, sans oublier les réserves indiquées plus haut.

Mais on a vu que le cas est tout autre. Cet appel à la doctrine a pour but d'interdire les membres des œuvres catholiques de s'associer, individuellement et en dehors d'elles, à une action politique. C'est l'erreur libérale signalée au début de cet article. L'unique principe qui l'inspire, qui n'est point un principe de doctrine, mais de conduite, est celui-ci : *il ne faut pas qu'on puisse reprocher aux catholiques de faire de la politique.* C'est le principe de la peur, qui a paralysé toute notre action depuis si longtemps, comme M. Flourens le rappellera plus bas, et que le libéralisme régnant aujourd'hui en maître parmi eux ose bien couvrir du nom de la « théologie ».

Ces incidents ne sont que la continuation déguisée de la politique de ralliement, de celle de l'*Action libérale* et de ces groupements de catholiques *constitutionnels* qui ont paralysé toute résistance et déformé la mentalité publique, en voulant imposer aux citoyens d'un pays, en faveur d'un ordre de faits déterminés, comme je l'ai dit, l'indifférence purement spéculative que l'Eglise, société surnaturelle professe à l'égard des divers régimes, sous la réserve expresse de droits dont cet ordre de faits déterminés est la négation radicale.

C'est pourquoi l'on ne peut qu'encourager la résistance à de tels abus, sauf les cas particuliers où la déférence pour l'autorité des Evêques, qui, sans doute, se défendront de couvrir ceux-ci, demanderait le sacrifice momentané d'un droit incontestable.

Emm. BARBIER.

INFORMATIONS ET DOCUMENTS

L'AVEUGLE OBSTINATION DE M. L'ABBÉ LEMIRE

Le citoyen-abbé Lemire s'obstine, malgré les avertissements sévères de Rome et les protestations publiques de son archevêque, Mgr Dela-

maire, contre « le scandale » de son attitude, à parler à la tribune de la Chambre des députés en homme qui a une soutane de trop.

C'était le mardi, 14 février : M. Malavialle, député radical-socialiste de l'Aude, disait, avec toute la franchise d'un sectaire :

Pour assurer la persistance de l'action du maître en dehors même de l'école, il faudrait aussi créer des *patronages laïques*, dotés de ressources suffisantes, afin d'*arracher l'enfant à l'influence des patronages ecclésiastiques* si nombreux, si puissants et si habiles, qui *détruisent le bienfait de l'enseignement laïque.*

M. Lemire. — N'exagérez pas; ils peuvent *compléter*, mais non *détruire*.

M. Malavialle. — S'il n'y avait que des ecclésiastiques comme vous, ce serait la vérité; mais je ne pense pas qu'il en soit ainsi. *(Très bien! très bien!)*

M. Vazeille. — C'est la thèse; à côté il y a l'hypothèse.

M. Lemire. — Ici nous traitons toujours la thèse. Je ne fais que rappeler ce qui doit être : au fond nous voulons tous le plus grand bien.

M. Lefas. — Très bien!

M. le ministre de l'instruction publique. — Ah! si tout le monde vous ressemblait!

Voilà les compliments du F.: . M.: . Maurice Faure et du radical-socialiste Malavialle mérités par M. l'abbé Lemire, pour avoir dit que « les patronages ecclésiastiques » peuvent compléter, mais non *détruire* le bienfait de l'enseignement laïque » : comme si cet enseignement laïque, même neutre, était « un bienfait » « à compléter », au lieu d'être, comme l'a si bien dit la *Lettre* collective de l'Episcopat, un « principe faux en lui-même et dangereux en ses conséquences », « dénoncé et condamné à toutes les époques et pour tous les pays par les Souverains Pontifes », surtout par Pie IX et Léon XIII! L'école neutre étant « réprouvée par l'Eglise », c'est le devoir des « patronages ecclésiastiques », non pas de « compléter » une œuvre néfaste, mais d'en « *détruire* » les effets pernicieux, d'autant plus déplorables « qu'à l'heure actuelle, disent nos Evêques, un grand nombre d'écoles, soi-disant neutres, ont perdu ce caractère. Les instituteurs qui les dirigent ne se font pas scrupule d'*outrager la foi* de leurs élèves, et ils commettent cet inqualifiable *abus de confiance*, soit par les livres classiques, soit par l'enseignement oral, soit par mille inerties que leur impiété leur suggère. »

Et il faudrait, d'après M. Lemire, que « les patronages ecclésiastiques « complètent » cet « abus de confiance », cet « outrage à la foi » chrétienne! Quel étrange aveuglement chez un prêtre! Mais pour qu'on ne nous accuse pas d'exagération, voici les propres paroles de M. Lemire à l'*Officiel* du mercredi 15 février :

M. Lemire. — Je me suis permis d'interrompre tout à l'heure M. Malavialle qui opposait les patronages ecclésiastiques à l'école laïque, pour lui dire : Les patronages, quels qu'ils soient, ne doivent pas être créés *pour détruire* ce qui se fait à l'école; leur rôle est de *compléter* et non de *contrarier*.

M. Lucien Voilin. — Hélas! il n'en est pas ainsi dans la réalité.

M. Lemire. — Il en serait ainsi si tout le monde était partisan de la paix.

Je le suis! Mais je ne voudrais tout de même point passer pour un homme indifférent, *oublieux de sa religion dans ces questions scolaires.*

Qu'est-il donc autre chose que « cet homme oublieux de sa religion », et des principes inviolables proclamés par les augustes chefs de cette « religion » ?

***

Mais voilà que M. Lemire, dans une improvisation à bâtons rompus, où il parle de l'Ecole normale, de la colline Sainte-Geneviève, de la crise du français, du respect dû à la religion, des bonnes intentions des instituteurs, etc., amène tout cela tant bien que mal, de la manière suivante : je cite d'après le compte-rendu analytique, plus savoureux et plus exact que l'*Officiel,* arrangé après coup :

Nous devrions donner l'exemple au pays et nous abstenir de toute théorie de combat.

M. RAFFIN-DUGENS. — C'est ce que j'essayais de faire hier.

M. LEMIRE. — Peut-être bien; mais cette tentative n'était guère évidente, puisqu'en lisant ce matin votre discours, je me disais : « Voyons! abbé Lemire, avec ta soutane, tu devrais intervenir. » (Rires et mouvements divers.)

Cependant, M. Raffin-Dugens a dit des choses très justes que je veux souligner.

Et il souligne, en effet, le respect de l'instituteur pour le pauvre Indien qui va en pèlerinage à 300 ou 400 kilomètres, et pour l'Algérien qui invoque Allah. Il réclame le respect pour le protestant des Cévennes, qu'il ne faut pas tourner en dérision :

Pour ma part, je ne l'admettrais pas, mon cher M. Raffin-Dugens, de même que je n'entends pas non plus qu'une institutrice quelconque se permette de sourire de la petite Bretonne qui va au cimetière dire une prière sur la tombe de ses parents. *(Très bien! très bien!)* Je n'entends pas davantage que, dans mon pays, un instituteur regarde avec pitié le petit garçon qui s'agenouille devant le calvaire de la grand'route. *(M. Raffin-Dugens fait un signe d'assentiment).*

Alors tout va bien; si nous sommes d'accord sur le respect mutuel de nos convictions religieuses et de nos opinions philosophiques, nous aurons fait un pas énorme vers la pacification de ce pays; nous aurons écarté de *lui la guerre scolaire,* la plus triste, la plus néfaste, la plus impardonnable de toutes, parce que de ses ravages et de ses ruines seraient victimes de pauvres petits de dix à douze ans. *(Très bien! très bien! sur divers bancs. — Interruptions à l'extrême-gauche).*

M. RAFFIN-DUGENS. — Dites cela à messeigneurs les évêques! J'ai cité le cas de celui qui a traduit les instituteurs devant le tribunal de Nantua...

Ainsi donc, ce sont « les évêques » qui font « la guerre scolaire », ou plutôt, d'après M. Lemire, dans son optimisme béat, elle n'existe même pas, puisque nos adversaires ont « le respect de nos convictions religieuses ». N'est-ce pas le plus immérité des hommages et pour les laïciseurs et pour le plus grand nombre des instituteurs laïques? Comme l'a très bien dit M. Tavernier dans l'*Univers* du 16 février :

Les succès personnels que, de la sorte, il obtient près de nos ennemis, tournent au détriment de la cause qu'il croit défendre. M. Lemire ne peut pas admettre que nous ayons affaire à un monde animé d'hostilité religieuse. Ce prêtre-député n'a donc rien lu ni rien entendu de ce qui s'écrit et de ce qui se dit depuis trente ans dans les milieux libres-penseurs et à la Chambre même! Pourtant, les documents où s'étalent les préjugés, les passions, les visées, les manœuvres de la libre-pensée sectaire remplissent des volumes qui composent toute une bibliothèque. Depuis trente années, l'athéisme manœuvre à la façon d'un conquérant, tantôt hypocrite, tantôt enivré d'audace. Ce fait qui résume notre politique contemporaine est non avenu pour M. Lemire. Ni Paul Bert déclarant, dès le début, que l'enseignement catholique conduit les esprits « au fanatisme et à l'imbécillité »; ni, en dernier lieu, M. Viviani s'écriant : « Nous sommes attelés à une œuvre d'irréligion »; ni dans l'intervalle, tous les Buissons de la pédagogie officielle et du Parlement notifiant qu'ils veulent « l'école athée, la justice athée, la société athée », et que c'est pour y arriver qu'ils ont conçu et appliqué et qu'ils vont aggraver la laïcisation; de tout cela, M. l'abbé Lemire ne tient pas compte. Il se montre décidé à n'en rien savoir...

Il n'a même relevé que des « choses très justes » dans le discours du primaire député de Grenoble, M. Raffin-Dugens, qui n'a été qu'un tissu de banalités, aussi anticléricales que « grotesques » : « un rêve », disait le *Gaulois*, aux yeux duquel Raffin-Dugens était « incommensurable ». D'une injure faisant un drapeau, cet étrange socialiste s'est flatté d'être « un aliboron », comme l'a dit Barrès ironiquement; et il a largement justifié ce titre par des bourdes comme celles-ci :

— S'il reste des illettrés, c'est qu'il reste encore des écoles confessionnelles...

— Les inspecteurs primaires ont un grave défaut : ce sont des savants...

Il s'est montré fort irrité contre le cardinal Luçon, qui a osé reprocher à l'école laïque d'être l'école sans Dieu, et, convaincu qu'il va dire quelque chose de très spirituel, M. Raffin-Dugens fait applaudir par ses amis de l'extrême-gauche cette plaisanterie de mauvais goût :

— Ces messieurs, ne peuvent pas parler d'école sans Dieu, car si Dieu est partout, comme ils l'affirment, il doit être aussi à l'école laïque... (???)

M. Buisson lui-même l'a rappelé à l'ordre, à propos du sentiment religieux. Il n'est pas jusqu'au F.:. Maurice Faure qui ne se soit insurgé contre ce pédagogue en rupture de classe, appelant les inspecteurs primaires des bureaucrates, alors qu'ils devraient être « les commis-voyageurs de la bonne pédagogie ». On a dû le subir matin et soir, l'entendre « blâmer » « la croisade organisée par les membres de l'épiscopat contre l'école laïque », faire l'éloge des livres de Primaire, inaugurer « le bandit corse », au risque de se faire rabrouer vertement par le commandant Driant, par M. Damélou, et finir par ces deux ou trois perles :

— Si j'ai été heureux d'être élu, c'est pour vous montrer un instituteur laïque.

— Je me suis toujours, pour ma part, attaché à apprendre à mes élèves à ne

pas se moquer des habitudes et des croyances des autres pays en leur montrant que celles du nôtre n'étaient pas plus respectables.

— Celui qui n'a jamais eu de sueur au front n'a pas le droit de manger du pain.

Eh bien! dans tout ce discours incohérent, saugrenu, grossier contre l'Eglise, M. Lemire n'a trouvé que des sujets de compliments à faire à « son cher Raffin-Dugens », compliments qu'on lui a rendus par les applaudissements de la gauche, qui étaient pour lui un châtiment, et par des injures aux évêques, qui seraient pour lui un remords, s'il savait encore en avoir dans sa conscience de prêtre catholique.

Mais non, il a réclamé en termes d'un mauvais goût choquant le « respect » et non pas « la tolérance » de ses opinions :

Je veux le respect des opinions, et non la tolérance. On tolère le mal, et je n'entends pas être toléré dans le monde. *(Très bien! très bien!)* Ce mot sonne mal et me rappelle *certaines maisons qui n'ont rien de recommandable.* Je ne l'admets pas dans des discussions qui engagent la conscience. J'entends, comme croyant, comme chrétien, être respecté, et la liberté des cultes, comme toutes les autres, est matière à respect et non à tolérance.

M. Thalamas. — La libre-pensée doit être *respectée* aussi.

M. Lemire. — Je ne vous ai jamais dit que je ne *respectais* pas la libre pensée.

Ainsi M. Lemire, qui vient d'affirmer très justement que l'on ne fait « que tolérer le mal » et l'erreur, ne craint pas de se déjuger à deux minutes d'intervalle et de dire qu'il « respecte la libre-pensée », tolérable, mais non pas respectable, certes.

Aussi voyez les éloges dont le couvrent M. Talamas et l'aliboron Raffin-Dugens.

M. Thalamas. — Vous, c'est entendu, vous la respectez.

M. Raffin-Dugens. — Si tous les prêtres étaient comme vous!

Hélas! seraient-ils encore prêtres par l'esprit, s'ils disaient à l'horrible insulteur de Jeanne d'Arc, de « l'angélique », comme l'appelaient ses contemporains ce que lui a dit le citoyen-abbé Lemire :

Je n'ai aucune difficulté à m'entendre avec M. Thalamas qui est *le plus libéral des libres-penseurs.* Sa libre-pensée ne le gêne en rien, et j'admire — de temps en temps — l'aisance avec laquelle il s'y meut. *(On rit).*

Franchement on demeure stupéfait d'une telle inconscience, même après avoir vu M. Lemire s'asseoir dans les rangs de la gauche démocratique Il en est à faire des mamours, sur le dos de Jeanne d'Arc et de l'Eglise, aux Thalamas, aux Raffin-Dugens et autres Aliborons.

Th. Delmont.

RELIGIEUX SÉCULARISÉ

La diffamation calomnieuse à laquelle la *Libre Parole* n'a pas craint de recourir contre moi s'étant produite à l'heure où notre dernier numéro allait paraître, le temps manquait pour y joindre les observations qu'auraient attendues nos lecteurs. Ils les trouveront ici. Je tâcherai de les donner avec sang-froid.

Inutile d'insister tout d'abord, abstraction faite du reste, sur l'injustice, pour ne pas dire la bassesse, d'un tel moyen de polémique, que réprouvent les mœurs de toute presse honnête, et auquel des journalistes catholiques, des représentants de la cause catholique, devraient répugner plus que personne, surtout à l'égard d'un prêtre dont la carrière, déjà longue, est exempte de tache.

Tels sont bien cependant les auteurs responsables de cette inqualifiable agression, car le soin principal de la rédaction de la *Libre Parole* incombe à M. H. Bazire, ancien président général de l'A. C. J. F. et à M. J. Denais, ancien membre du Comité directeur de cette association. Ils y conservent le même rôle qu'au *Peuple français*, où ils étaient entourés de plusieurs de leurs camarades.

C'est là l'explication du fait.

Je reconnais ne pas leur avoir ménagé les critiques. Mais c'est un droit dont j'ai toujours usé loyalement. Elles ont pu leur causer un déplaisir d'autant plus vif qu'elles étaient invariablement appuyées de documents qui ne permettaient pas d'en contester la justesse. C'est sans doute pour cela qu'il n'y a jamais été répondu autrement que par des personnalités outrageantes, d'abord en termes cauteleux, et enfin sous cette forme brutale.

Il faudrait rappeler, d'une part, mes articles ou informations sur le glissement de l'A. C. J. F. vers la politique, vers une politique de libéralisme, et sur ses agissements peu loyaux, depuis le jour où elle dévia de ses principes en s'inféodant à l'*Action libérale* dont M. Bazire était devenu l'un des secrétaires-généraux; de l'autre, mes articles sur le *Peuple français*, depuis que des membres honoraires et actifs de l'A. C. J. F. en avaient pris la direction. On peut se souvenir, par exemple, de celui où, relevant une circulaire impertinente signée de M. Feron-Vrau et de M. Bazire, d'après laquelle il n'existait pas, jusqu'à la constitution du nouveau *Peuple français*, un seul journal du matin qui fût « intégralement et fièrement catholique », je citais parallèlement deux autres circulaires; l'une adressée aux groupes de l'A. C. J. F., qui le donnait pour tel, l'autre, aux Comités de l'*Action libérale*, qui les assurait de son inféodation à la politique de M. Piou (1). Tel fut encore l'article où je dévoilai les manœuvres dissimulées du *Peuple français* pour faire échouer, dans une élection municipale de Paris, la candidature catholique, au profit d'un candidat patronné par le comité radical socialiste (2). Il faudrait citer bien d'autres traits.

---

1. 15 décembre 1909. Le seul journal catholique du matin.

2. 1er février 1910. La scandaleuse histoire d'une élection.

Comment se défendirent le *Peuple français* et ses rédacteurs ? Par un silence absolu sur les faits, et par des insinuations venimeuses, comminatoires, contre l'écrivain qui ne s'en troubla point.

C'est ainsi qu'ils disaient au commencement de 1910 dans leur journal :

Deux ou trois anciens religieux, *qui ont quitté leurs congrégations dans des conditions qui n'ont rien de particulièrement brillant*, se sont sécularisés au point de ne plus faire que de la politique (???) Ils émettent la prétention de diriger l'action catholique ; et contre ceux qui ne partagent point leur passion politique, ils ont recours aux pires violences du langage et aux procédés les plus suspects (???).

Comme il s'agit de prêtres, nous ne démasquerons leurs intrigues que contraints et forcés. *Mais, dans leur propre intérêt, nous leur conseillons de ne point abuser. Il y a limite à tout.*

Ces lignes, où apparaît l'extraordinaire prétention des libéraux de refuser la parole à ceux qui ne pensent pas comme eux, ne pouvaient s'appliquer qu'à un seul.

Quelques mois plus tard, 29 mai 1910, après les élections législatives où M. Bazire avait encore échoué, et à l'occasion desquelles j'avais empêché la publication d'une brochure contre lui (1), le *Peuple français* revenait à la charge. Renouvelant d'abord les pronostics optimistes de l'*Action libérale*, il disait :

Quelle sera la politique de demain ? Il est difficile de le prédire.

Les radicaux conservent le pouvoir, c'est entendu ; mais il est douteux que malgré leurs efforts, malgré les coups montés, les scandales préparés de longue main comme celui de « sœur de Candide », ils puissent, sous l'inspiration et avec l'aide de la Franc-Maçonnerie, galvaniser les passions sectaires.

La France est lasse de la persécution religieuse. On ne la lui imposera pas de nouveau.

De là à prétendre qu'une ère de réparation s'ouvre pour les catholiques brimés et spoliés, il y a un abîme.

Mais n'est-ce rien que d'avoir atteint le point mort de l'anticléricalisme ?

Le point mort paraît avoir repris vie. On expliquait ensuite que tout dépendrait du rapprochement du clergé avec le peuple « en se confiant sur la Providence plus que sur les châtelains pour le denier du culte », et de l'œuvre, à longue échéance, sans doute, de l'évangélisation sociale. En un mot, pas de politique.

Alors, charge à fond contre les « brouillons », les « hannetons », les « vibrions », qui estiment cette méthode incomplète. Et cela se terminait par ces injures visant plus clairement la même personne :

*Regardez la plupart des coryphées ecclésiastiques de cette campagne. Plusieurs sont des moines défroqués, qui ont quitté leur congrégation au mauvais moment — au moment de la persécution, — et qui, depuis, ont eu des désagréments avec l'*Index.

1. 15 mai 1910, page 128.

Ils ne s'en érigent pas moins en champions de l'orthodoxie et en guides politico-religieux.

J'aurais pu répondre à ces insulteurs que la persécution, particulièrement contre la Compagnie de Jésus, ne datait pas d'hier, mais de vingt-cinq années, et que, depuis 1880, j'en avais supporté par mes emplois une charge plus lourde que la plupart de mes confrères. Si l'on parlait de la dispersion définitive en 1901, elle était accomplie depuis quatre années, quand vint ma sécularisation. Que signifie, dans cette affaire, le moment de la persécution ?

La sécularisation volontaire d'un religieux, est, il faut le reconnaître, un fait insolite, de nature très grave. Il pose une question de conscience parfois très angoissante. Mais cette question de conscience se débat entre l'intéressé, ses supérieurs et Dieu. Lorsque la sécularisation est régulièrement accomplie, sans qu'aucun scandale en ait été l'occasion, il est naturel que, même alors, elle soit accueillie par les bons catholiques avec regret, avec réserve, mais elle échappe à leur jugement même privé, bien plus encore à leur appréciation publique, comme fait intérieur de conscience. Et, de fait, n'a-t-on pas vu, de nos jours comme à d'autres époques, des religieux sécularisés vivre entourés de l'estime générale du monde ecclésiastique ou laïque, et fournir une carrière de bons services pour l'Eglise, sans que personne se permît de leur faire un crime d'une détermination qu'ils ont prise sincèrement devant Dieu? Il y a des noms présents à beaucoup de mémoires : sans parler des vivants, le P. Ratisbonne, le P. Lavigne, grand missionnaire jésuite, et, pour ne citer que cet autre exemple, le frère du Pape Léon XIII, Joseph Pecci, qui, après avoir quitté la Compagnie de Jésus, fut élevé au cardinalat.

Il ne faut rien moins que les entraînements de la « passion » politique et la mansuétude bien connue des libéraux, pour expliquer ce dont nous sommes témoins. Mais expliquer n'est pas excuser. Et il reste que c'est une vile injure d'appliquer à tout religieux sécularisé l'épithète de « moine défroqué ».

Reprenons la suite des faits.

En ces derniers temps, la *Correspondance de Rome* avait causé de vifs déplaisirs au *Peuple français*. Elle s'était permis de relever les défaillances de la politique pioutiste, et même de critiquer certains articles de M. de Mun (1). Le dépit accumulé dans ce parti en présence des fermes directions du Saint-Siège allait finir par éclater violemment. Une note très justifiée de la *Correspondance de Rome* sur les informations romaines de la nouvelle *Libre Parole* en fut l'occasion. On connaît les faits. C'est ce que nous avons nommé justement : le scandale de la *Libre Parole*. Notre dernier numéro en a donné l'explication.

Mais, à cette explication, il manquait quelque chose, ainsi que me le fait observer un correspondant. On se déchargeait sur la feuille romaine et sur le haut prélat qui l'inspire, du mécontentement qu'on ne peut

---

1. 1er août 1910, p. 458.

témoigner au Pape lui-même. Ayant pris ouvertement fait et cause pour eux, j'aurais peut-être dû m'attendre à être traité comme eux. « Ce qui vous est arrivé avec la *Libre Parole*, m'écrit ce correspondant qui est un vénérable religieux, me flatterait beaucoup si j'étais à votre place. Ce qui arrive à la *Correspondance de Rome* est ce qui vous arrive aussi. On frappe le pape sur votre dos. Tous ceux qui sont avec le pape sont odieux à ceux qui sont contre le pape, et on le leur témoigne avec ou sans occasion ». Et il ajoute : « Je voudrais seulement savoir si ceux qui vous diffament prendraient ce tort vis-à-vis de qui pourrait leur envoyer des témoins. J'avoue que j'en doute... Je les crois lâches de toute manière, sauf quand ils ne risquent rien. Mais c'est l'être un peu plus ».

Il n'y a pas d'occasion qui légitime les procédés diffamatoires et calomnieux. Justice a été faite de ceux de la *Libre Parole* à mon égard par la lettre suivante :

« Paris, le 13 février 1911.

» Monsieur le gérant,

» On me communique un article de la *Libre Parole* du 11 février, que son auteur s'est abstenu de signer.

» Il y est dit que « j'ai dû quitter la Compagnie de Jésus par la toute petite porte ».

» Si au-dessus de ces insinuations diffamatoires que je me sente personnellement, mon honneur d'écrivain religieux me commande de ne pas les laisser passer.

» J'ai, en effet, quitté la Compagnie de Jésus, à laquelle je garde le souvenir le plus reconnaissant et le plus profond attachement. Je l'ai quittée, comme l'ont fait d'autres de mes confrères, à la même époque, pour des motifs personnels, mais n'ai nullement *dû* la quitter, et n'en suis nullement sorti *par la toute petite porte*.

» Au contraire, ma sécularisation a été toute volontaire, et mes supérieurs d'alors, loin de m'évincer, ont bien voulu, pour me retenir, faire des instances dont je m'honore.

» Je vous prie d'insérer, conformément à la loi, ce démenti dans votre plus prochain numéro, à la place où a paru cet article.

» Recevez, monsieur le gérant, mes compliments distingués.

Emmanuel BARBIER, *prêtre*.

J'aurais pu rappeler à cette occasion la lettre que m'adressait récemment M. J. Denais, à propos de mon livre : *Le Devoir politique des catholiques* où sont réunis la plupart des articles intéressant la question présente :

Je vous dirai très franchement qu'à mon sens un tel ouvrage constitue une mauvaise action. Libre à chacun, certes, de professer et d'exposer les opinions qu'il lui convient, mais il m'a toujours paru superflu de diriger des attaques violentes contre les personnes, et il me semble criminel qu'un prêtre les formule précisément contre des catholiques... Lorsque j'avais l'honneur d'être votre élève dans la maison que vous dirigiez, j'apprenais le

besoin de la solidarité entre maîtres, élèves et anciens élèves. J'ai fait tout ce que j'ai pu pour me rappeler toujours cette leçon.

Qui l'eût cru? D'autre part, le *Bulletin de la Semaine* qui ne devait pas manquer de reproduire l'article de la *Libre Parole*, a été prié d'insérer la réponse donnée plus haut, accompagnée de ces observations :

« La *Libre Parole* se plaint d'avoir été *calomniée*. Elle cite deux faits. J'ai dit, par une erreur excusable, que M. Feron-Vrau, ancien propriétaire du *Peuple français*, était encore à la tête des journaux fusionnés. Il serait bien piquant que la *Libre Parole* s'estimât diffamée par là. J'ai rapporté le bruit selon lequel une protestante convertie au catholicisme et protectrice du Sillon aurait fourni une bonne partie des fonds nécessaires à cette fusion : ce bruit peut être mal fondé, mais en quoi est-il calomnieux?

» La diffamation est une atteinte à l'honneur. Elle s'appelle calomnie, quand elle est aussi fausse dans son objet, qu'elle est contraire, de sa nature, aux lois d'une polémique honnête. Et si, pour comble, elle s'abrite derrière l'anonymat, elle mérite deux fois d'être réprouvée par tous les honnêtes gens. L'article de la *Libre Parole* est une diffamation et une calomnie, aggravée par l'anonymat.

» Je regrette de constater que le *Bulletin de la Semaine*, en reproduisant cet article, en le qualifiant d'exécution *salubre*, en partage la responsabilité et dément une tradition dont il s'honorait jusqu'ici. »

On aura peine à croire que la *Libre Parole* ne se soit pas arrêtée devant un démenti catégorique, auquel elle n'avait rien à opposer.

En l'insérant, elle l'accompagne d'observations aussi venimeuses que sa première attaque, où il n'est pas difficile de reconnaître, j'ai regret de le dire, l'inspiration de quelque religieux malveillant et poussant à l'excès l'exclusivisme corporatif. En outre, elle se prévalait de mon silence sur le point de l'Index. Une réplique était nécessaire. Elle prit cette forme.

« Paris, le 18 février 1911.

» Monsieur le gérant,

» Je regrette d'avoir à occuper le public de ma personne une nouvelle fois, mais le commentaire dont vous accompagnez ma lettre m'y oblige :

» 1° — Vous dites que je donne de ma sortie de la Compagnie de Jésus « l'interprétation qui me plaît ». Accepter cela serait accepter la version diffamatoire qui a provoqué ma première réponse. Non, Monsieur, je ne donne pas l'interprétation « *qui me plaît* », je donne l'interprétation *qui est*. C'est une question de faits, de preuves, celles-ci sont à votre disposition.

» 2° — Vous croyez tirer avantage de ce que je n'ai pas répondu sur la question de l'*Index*. J'avais réduit ma réponse au plus indispensable, mais je ne demande pas mieux que de vous satisfaire.

» Oui, l'un de mes ouvrages a été mis à l'Index. Et j'accepte même, sans difficulté, que les manœuvres qui ont provoqué cette sentence ne

l'empêchent pas d'être justifiée. Je m'y suis soumis aussitôt, pleinement.

» Vous prétendiez qu'elle devait me réduire au silence, tout au moins me disqualifier comme écrivain. »

Outre l'absurdité de cette prétention, contre laquelle protesteraient mille exemples que je pourrais citer, et des plus autorisés, vous pourriez savoir que, si cet ouvrage péchait par une liberté de jugements trop grande et prématurée, sur une question spéciale, les critiques de la fausse démocratie, du libéralisme politico-religieux et du modernisme, qui en formaient la principale partie, ont eu, comme tous mes autres écrits, une confirmation éclatante dans l'Encyclique *Pascendi*, dans la Lettre de S. S. Pie X sur le *Sillon* et dans les nouvelles direcrections pontificales.

Cette absolue conformité de mes appréciations avec les jugements du Saint-Siège m'a valu en outre, en ces derniers mois, les approbations publiques des archevêques et évêques de Cambrai, Chambéry, Annecy, Bayonne, Blois, Cahors, Montauban, Montpellier, Périgueux, Le Puy, Verdun.

En voici de courts extraits, qui font un singulier contre-poids à l'absolue mise à l'index que la *Libre Parole* se croit en droit de m'infliger.

. . . .

Je vous fais grâce du reste. Mais vous comprendrez, qu'appuyé sur de tels témoignages, je me trouble assez peu de vos excommunications.

Et ce n'est pas la calomnie, pour employer avec plus de raison le langage dont vous vous servez; qui les rendrait plus fortes aux yeux des gens équitables, même si elle ne s'abritait pas derrière l'anonymat (1).

Je vous prie, monsieur, d'insérer, etc...

Emmanuel BARBIER, *prêtre.*

C'est peut-être trop insister. Il pouvait suffire de laisser l'opinion publique apprécier ces mœurs nouvelles de la presse qui permettent, je ne dis pas à un journal simplement honnête vis-à-vis d'un adversaire discutable, mais à des journalistes catholiques, à des représentants de la cause catholique, à l'égard d'un prêtre dont ses ennemis même apostats avaient eux-mêmes respecté l'honneur, qui permettent, dis-je, de répandre contre lui des soupçons déshonorants, sans pouvoir les appuyer sur rien, et de les maintenir malgré ces démentis, comme si l'on croyait pouvoir le mettre en demeure de se disculper.

Le public de tous les partis, on n'en peut douter, jugera de tels procédés comme ils le méritent, et il dira, en premier lieu, qu'avant de s'ériger en juge public de la conscience et de l'honneur d'autrui, il faudrait tout d'abord donner soi-même d'autres exemples.

Voilà ce que les rédacteurs de l'ancien *Peuple Français* ont fait de la *Libre Parole* qui fut le journal de Drumont!

On peut gager cependant que, dans les congrès diocésains ou au-

1. Il me faut recourir aux sommations d'huissier pour obtenir l'insertion de cette lettre. Tout le monde reconnaîtra que la *Libre Parole* a le cynisme de la déloyauté.

tres, et dans certaines organisations pour la propagande de la bonne presse, où l'ancienne *Libre Parole* était exclue des journaux à répandre, parce que c'était un organe d'opposition insuffisamment constitutionnel, on fera une place d'honneur à la nouvelle qui, aujourd'hui, jette de la boue sur des personnages haut placés au Vatican et sur ceux qui soutiennent leurs efforts pour faire entendre la voix du Pape.

Emm. BARBIER.

ARRIÈRE LE LIBÉRALISME

Dans l'*Entente catholique* du 12 février, M. Flourens, ancien ministre de la troisième République, adhère une fois de plus, aux idées que nous n'avons cessé de défendre et fait, avec l'autorité qui s'attache à son nom, le procès des errements de la politique libérale qui est la grande cause de notre affaiblissement. Cette page, qui honore son auteur, mérite d'être citée.

... Dès que nous nous sommes assis sur les bancs de l'école et, plus tard, dès que nous sommes entrés dans le monde, tous nos maîtres nous ont dit, tous les princes de la parole et les chefs de groupes nous ont répété : « Soyez » catholiques à l'église, c'est très bien, soyez-le même discrètement dans » vos familles, passe encore, mais, au nom même des intérêts sacrés qui nous » sont également chers, dès que vous pénétrez dans le domaine de la poli- » tique, mettez votre drapeau dans votre poche et cachez-le bien. Autrement » vous gâteriez tout. Vous causeriez le tort le plus grave à la cause que » vous voulez servir et vous compromettriez le résultat d'efforts que nous » poursuivons depuis des années, qui n'ont amené jusqu'ici, il est vrai, » que des défaites, mais qui sont sur le point d'aboutir à de merveilleux » résultats.

» Dites-vous libéral, c'est le mot du présent et de l'avenir. La liberté, nous » la voulons tous et personne n'oserait se dire antilibéral. Sous ce vocable » élastique, vous pouvez former des ligues, ententes ou unions, avec tous les » honnêtes gens que vous rencontrerez, nul ne s'en offusquera.

» Rangez-vous sous la bannière du libéralisme. Sous ses larges plis elle » peut abriter toutes les combinaisons, même avec les francs-maçons et les » Juifs. C'est là qu'est l'espoir. Pour sauver la société chrétienne, il faut » la placer sous l'égide des grands Juifs. »

Nous nous révoltons à la fin. Nous réclamons pour les Catholiques le droit d'avoir leur place au soleil même de la politique, d'arborer leur drapeau et de défendre leurs intérêts sans se soumettre aux convenances d'un libéralisme areligieux.

« Vous serez moins nombreux à la Chambre, nous dit-on ». Parlons-en. Votre fameux système nous procure en effet de grandes satisfactions électorales ! A quoi sert un assemblage hétérogène qui se disperse comme une nuée de moineaux, dès qu'il s'agit de s'affirmer par un vote?

Nous sommes des vaincus. Je le sais. Mais les représentants des peuples vaincus savent conserver dans les parlements étrangers, en face de la majorité des vainqueurs, la fierté de leur intransigeance. Les produits bâtards de vos fameuses combinaisons ne rêvent que de se perdre dans la foule des admirateurs du pouvoir. Les premiers consolent leurs compatriotes de leur défaite par leur fermeté; les autres nous couvrent de ridicule par leurs palinodies.

Vous nous promettez monts et merveilles de la protection des hauts francs-maçons et des grands Juifs. Mais voilà, à ma connaissance, plus d'un quart de siècle que nous vivons sous le sceptre de ces gracieuses majestés. Il n'est que trop facile d'apercevoir le bien qu'elles nous ont fait.

Joseph Reinach a accordé sa généreuse protection au père du Lac et aux congréganistes. Allez leur demander quels avantages en ont retiré ceux qui ont placé en lui et en ses similaires leur confiance.

Je n'ai pas vu une occasion où les intérêts capitaux de la religion étaient mis en cause sans que les Catholiques, agents inconscients, mais bien connus de la Juiverie et de la Maçonnerie, allassent, de bancs en bancs, désarmer les résistances, effrayer les timides, pousser les lâches à la trahison, les prudents à l'abstention. Ils invoquaient le nom prestigieux de Reinach qui menaçait de retirer à l'Eglise sa protection tutélaire, si on lui désobéissait.

Au moment des dernières élections législatives, quelques Catholiques demandaient à poser la question au peuple, assemblé dans ses comices, dans les termes suivants : « Voulez-vous que vos enfants soient élevés moralement » ou amoralement? Voulez-vous qu'ils deviennent des honnêtes gens ou des » apaches ? »

Le bloc prit peur. Joseph Reinach inventa aussitôt, pour détourner le péril, une combinaison; il y fit entrer avec M. Charles Benoist, M. Buisson; avec M. Vaillant, M. Groussau; avec M. Piou, M. Jaurès; avec les progressistes, l'Alliance démocratique; avec les unifiés, l'Action Libérale. Il fut convenu qu'on ne parlerait plus de la question des écoles; elle serait provisoirement ajournée. Les élections se feraient exclusivement sur la réforme électorale.

Ces messieurs affirmaient doctement, à qui voulait les entendre, que le pays ne comprendrait rien aux controverses sur l'enseignement, tandis qu'il n'était pas un électeur, si ignorant fût-il, qui ne sût facilement le mécanisme de la représentation proportionnelle.

Il en fut ainsi décidé. Le scrutin donna les résultats que vous savez, et la Chambre à peine constituée, nomma la commission de la réforme électorale. A la surprise des naïfs, le Président, élu par cette commission, fut, non pas M. Charles Benoist, l'apôtre convaincu de la réforme, mais M. Buisson, le machiavel de la Laïcisation. La commission, entraînée par son président dans un dédale de discussions byzantines sur les diverses modalités d'application de la proportionnalité, se laisse tranquillement conduire à une impasse, au fond de laquelle elle échouera misérablement, tandis que le roublard Buisson dépose sournoisement, dans un coin du maquis de la loi de finances, un amendement pour étrangler les pères de famille qui veulent que leurs enfants croient en Dieu.

Nous en avons assez d'être représentés par des libéraux, puisque libéral veut dire aujourd'hui esclave des juifs et des francs-maçons. Nous voulons un parti catholique qui soit catholique.

FLOURENS,
Ancien ministre.

RENGAINES

Les libéraux ne peuvent supporter qu'on les discute, eux, leurs théories, leurs écrits. Là où on leur oppose froidement des faits, ils crient à la violence et à la calomnie. Si on leur reproche une erreur, ils se plaignent d'être taxés d'hérésie. La liberté et le droit de critique semblent n'exister que pour eux.

Un jeune abonné de cette revue nous communique quelques obser-

vations judicieuses à propos d'une de ces manifestations que nous avions, par lassitude, dédaigné de relever. Sous sa plume, elles auront plus d'intérêt. M. Jean Guiraud, qu'elles concernent, est bien connu de nos lecteurs.

Monsieur l'abbé,

» Si quelqu'un de vos collaborateurs ou des abonnés de votre Revue ne l'a déjà fait, permettez-moi de vous signaler un article récent où la *Critique du Libéralisme* et son directeur sont visés. Il a paru dans la « Revue des Questions historiques » du 1er janvier 1911.

Les pages 216-235 de cette livraison contiennent un compte rendu critique de trois ouvrages récents sur la 3e République : ceux de M. Debidour, de M. Hosotte et enfin celui du R. P. Lecanuet.

C'est au sujet de cet ouvrage précisément discuté dans votre Revue, il y a quelque mois, que l'auteur de l'article, sous le couvert de la sereine impassibilité du critique, s'attaque à vous et aux autres « chercheurs d'hérésies ».

Je ne vous analyserai pas l'article, vous le saurez faire mieux que moi ; je me permettrai de vous signaler seulement quelques passages. C'est ainsi que nous lisons page 232, au second alinéa :

« ... Ce livre devait soulever les plus vives controverses. Elles n'ont pas manqué. Malgré la lettre élogieuse de l'évêque de Nice, le *nihil obstat* et l'*imprimatur*, délivrés par la Curie archiépiscopale de Paris, les chercheurs d'hérésie ont accusé le P. Lecanuet d'hérésie, et de celle qui est, à leurs yeux, la plus grave, l'hérésie du libéralisme. Nous ne prétendons pas délivrer un brevet d'orthodoxie à l'auteur : cela regarde l'Ordinaire, et l'Ordinaire a laissé passer le livre apparemment parce qu'il ne l'a trouvé ni hérétique, ni dangereux, ni téméraire. Qu'il nous suffise de renvoyer ces farouches orthodoxes aux pages si mesurées et si substantielles, dans lesquelles le P. Lecanuet a distingué, d'après les encycliques de Léon XIII, *Libertas, Diuturnum, Immortale Dei*, le libéralisme doctrinal et théologique qu'il condamne avec l'Eglise, et la liberté pratique qui, dans les temps présents, est une nécessité commandée par la politique et la charité (Cf. p. 350-354). Accuser à ce propos (??) l'auteur de ce livre d'hérésie (??), ce serait accuser Léon XIII lui-même, dont le P. Lecanuet s'approprie les paroles. »

Il est pénible de voir un homme de talent, mêlé de près au mouvement religieux, accabler les « chercheurs d'hérésie » sous de tels arguments. Je ne veux par vouer le P. Lecanuet aux foudres de l'*Index*, ce n'est pas mon affaire, mais n'a-t-on jamais vu condamner — et parfois après plusieurs années, comme il vient d'arriver récemment — des ouvrages qui avaient paru avec toutes les garanties désirables ?

Pour le fond de la question, les « farouches orthodoxes » s'en rapporteront à la *Critique du Libéralisme*, du 15 juillet 1910 (1), et ne trouveront pas que cet article permette de dire :

1. Article de M. Paul Tailliez : *Mgr Chapon et le P. Lecanuet* — E. B. *Une page d'histoire : l'Esprit nouveau.*

« Qu'on aurait dû démontrer la fausseté des assertions que l'on ne saurait admettre, en apportant, au lieu d'injures, des arguments et des faits. » (p. 233).

Remarquons bien que personne n'est désigné, mais les termes vagues dont *on* se sert sont savamment choisis. Ainsi — on ne nomme personne — dans le dernier alinéa de l'article (in cauda venenum) on lit : (p. 234).

« ... Les pires injures ont été adressées à la mémoire du dernier pontife, auquel d'aucuns ont voulu opposer le pape actuellement régnant; oublieux de leur caractère, des prêtres mêmes ont accumulé les pamphlets contre sa mémoire, méritant pour cela les justes sanctions de l'Index... »

» On voit à qui est adressée cette phrase; je ne la discuterai pas; je me permettrai de dire que je souffre de voir dans une revue aussi sérieuse s'imprimer de telles choses, écrites après tout, par un catholique sincère, qui vient encore de témoigner son attachement à l'Eglise par une excellente réfutation des manuels condamnés.

Peut-être l'écrivain, en rédigeant sa phrase de la page 234, a-t-il oublié ce qu'il a écrit un peu plus haut, à la page 231.

« Ce qui fit défaut à plus d'un aussi, ce fut la tolérance de la charité, deux vertus éminemment chrétiennes cependant, qui furent étouffées trop souvent par l'esprit de parti... »

Je ne veux juger personne; M. Jean Guiraud, — car c'est de lui qu'il s'agit — se jugera lui-même.

Il me permettra cependant de faire miens — malgré ces détails — plusieurs de ces jugements, et entre autres celui-ci : (p. 232-233)

« ... Il est beau, quelle que soit l'opinion que l'on soutient, de l'affirmer parce qu'on la croit vraie, et de ne pas reculer pour cela devant les attaques injustes, les calomnies et les haines. »

Cela peut s'adresser plus encore à d'autres qu'au P. Lecanuet.

Veuillez recevoir, M. l'abbé, mes sentiments distingués. »

UNE RÉUNION « SELECT »

M. J. de Narfon ,dans le *Figaro,* rend compte d'une réception en l'honneur de Mgr Duchesne, organisée par le *Bulletin de la Semaine,* à propos de sa réception à l'Académie. Comme le dit l'*Univers,* c'est une page digne d'être notée, à titre documentaire, pour l'histoire des idées contemporaines.

Notre excellent confrère le *Bulletin de la Semaine* avait convié hier une élite de prêtres, de catholiques, d'hommes politiques, de savants à une réception organisée dans ses bureaux pour fêter l'entrée à l'Académie française de l'éminent directeur de l'Ecole de Rome.

Reconnu :

MM. Thureau-Dangin, de l'Académie française; l'abbé Brémond, l'abbé Chauvin, directeur de l'école Massillon, le P. Laberthonnière, directeur des *Annales de philosophie chrétienne;* l'abbé Lecanuet, l'historien de Montalembert; l'abbé

Naudet, l'abbé Klein, MM. Sicard, curé de Saint-Pierre de Chaillot, et Lesêtre, curé de Saint-Etienne-du-Mont, l'abbé Ackermann, MM. Morizot-Thibaud, Lacour-Gayet, Zeiller, Paul Viollet, Héron de Villefosse, Noël Valois, A. Leroy-Beaulieu de Nolhac, Lemoine, Boutroux, membres de l'Institut; Mmes Godard de Crais et Perdrieux; Georges Blondel, Béchaux, Chaumeix, Fonsegrive, Paul Bureau, professeur à l'Institut catholique de Paris; MM. Lemire, Lefas, Engerand, Lamy, Robert David, Ferri de Ludre, députés; Mithouard, conseiller municipal; Charles Dupuis, secrétaire de l'Ecole des sciences politiques; René Pinon, de nombreux membres de l'Université; notre excellent confrère Janne et quelques publicistes dont plusieurs appartiennent, il va sans dire, à la rédaction de la *Croix* (1).

Réception d'ailleurs très simple; pas de discours. Et réception d'autant plus cordiale, pendant laquelle Mgr Duchesne a tenu les assistants sous le charme de son esprit. Les présentations étaient faites par M. Imbart de La Tour, dont on connaît le dévouement généreux et très averti à la grande cause de la liberté religieuse, et par notre distingué et très aimable confrère M. Scarpatett.

MM. Denys Cochin et d'Haussonville, absents de Paris, s'étaient excusés.

Mgr Duchesne, qui n'est plus à Paris que pour quelques jours, emportera à Rome, de cet après-midi où les catholiques les plus éminents au point de vue de l'intelligence et du savoir lui ont prodigué tant de marques de profonde admiration et de respectueuse sympathie, le meilleur souvenir.

IMPORTANTE DÉCLARATION DE M. PIOU

C'est dans la *Libre Parole*, le 21 février de l'an 1911, que, sous ce titre, on lit ce qui suit. La moindre déclaration de M. Piou, on le sait, est toujours importante. Il n'émet que des oracles. Celui-ci est une réédition de ses plus anciens. C'est ce qui lui donne, en effet, un grand intérêt à l'heure actuelle.

Hier soir, dans une salle très élégante de la rue Pigalle, a eu lieu le punch offert par M. Guillard, le nouvel élu du quartier Saint-Georges, à ses électeurs.

La réunion, placée officiellement sous le patronage de l'Action Libérale Populaire — dont M. Guillard préside la section du 9e — était présidée effectivement par M. Jacques Piou.

Après diverses allocutions prononcées par MM. Marcel Habert et Joseph Denais, conseillers municipaux, et Jules Bourgeois, ancien magistrat, après les remerciements très joliment tournés de M. Guillard et son salut cordial à son ancien concurrent, M. Lagache, M. Jacques Piou a prononcé un discours, fort chaleureusement applaudi, où il s'est particulièrement attaché à ces deux idées, dont l'une découle de l'autre :

1° Il faut débarrasser la France des sectaires, des jacobins, des Francs-Maçons et des Juifs;

2° Pour accomplir l'œuvre du salut, il faut que tous les gens de bonne volonté se tendent la main ouvertement « et non pas sous la table », et qu'ils le fassent tout de suite, sans attendre les seconds tours, en constituant une organisation de combat *unique, sous un seul drapeau, avec une seule devise : « Patrie, Liberté, Progrès »*.

---

1. *La Croix* a excusé ses rédacteurs, en disant qu'ils étaient venus à titre professionnel.

On voit que, pour l'*Action libérale* pour la *Libre Parole*, fidèle aux engagements du *Peuple Français* et pour ses directeurs, il n'y a « rien de changé » dans les vieilles méthodes de défaite; que les pressantes instances de S. S. Pie X exhortant les catholiques à arborer franchement leur drapeau demeurent lettre morte, et que ceux de ce parti entendent n'en pas avoir d'autre que celui dont les fausses couleurs abritent toutes les équivoques et conduisent à toutes les défections : *Liberté! Progrès!* Voilà, pour eux, la « seule » devise des catholiques. C'est aussi celle de nos ennemis. Embrassons-nous!

Un bon point de plus à la *Libre Parole*.

INFILTRATIONS PROTESTANTES

Nous lisons dans l'*Univers* du 19 février 1911 (p. 2, col. 1)

La *Société biblique de France* qui a été chargée de publier la nouvelle version synodale de l'un et l'autre Testament, a répandu en France, depuis 1864 jusqu'en 1909 inclus, 1.191.675 volumes chiffre déjà supérieur à celui qu'a fourni, depuis 1818, la *Société biblique protestante de Paris*. Celle-ci est la plus « avancée » en matière biblique; mais celle-là paraît plus sectaire. Elle continue, d'ailleurs, parmi les catholiques, l' « apostolat » de sa devancière, la *Société biblique française et étrangère*.

Pour donner une idée du style de cet « apostolat », je veux transcrire ici un passage caractéristique pris dans un des derniers numéros de son Bulletin trimestriel :

> ... Nous avons mis plusieurs exemplaires du Nouveau Testament et de la Bible à la disposition d'un prêtre catholique libéral. Il nous écrit pour nous remercier de cet envoi :
>
> « Les saints volumes ont été distribués non seulement à mes fidèles, mais aussi à ceux des paroisses voisines, lesquels les ont acceptés avec grand plaisir... Si la France avait lu la Bible et s'en *était inspirée*... si elle n'avait mis le Pape à la place du Christ, certes, son prestige et sa puissance s'en seraient accrus. Pour moi, je n'ai qu'un seul regret, c'est de n'avoir pas connu vingt ans plus tôt la Société biblique de France. J'aurais fait plus de bien encore que je n'en ai fait à ces malheureux catholiques désabusés de Rome, et qui, semblables à des troupeaux errants, sans guide et assoiffés de vérité, ignorants de la Parole sainte, s'en vont grossir les rangs de l'incrédulité » (1).

Immédiatement après cette misérable citation, que l'on voudrait croire apocryphe, le *Bulletin* rapporte les termes de « lettres adressées, dit-il, par deux jeunes séminaristes catholiques à l'un de nos amis, qui avait fait don à chacun d'eux d'un exemplaire de notre Nouveau Testament revisé »...

Ces choses-là en disent plus que toutes les statistiques du monde.

1. *Société biblique de France*, *Bulletin trimestriel*, 10e année, 1909, Paris, 48, rue de Lille, p. 12.

Le Gérant : G. STOFFEL

IMPRIMÉ PAR DESCLÉE, DE BROUWER ET Cie. — 8 392

APPROBATION DE S. G. MGR DUBOIS
ARCHEVÊQUE DE BOURGES

La lettre élogieuse et les hauts encouragements que Mgr l'Archevêque de Bourges daigne nous adresser et joindre à ceux de ses éminents collègues de l'épiscopat, nous sont particulièrement précieux dans les circonstances présentes. Nos amis uniront leur reconnaissance à la nôtre.

E. B.

Archevêché de Bourges,

Bourges, le 12 mars 1911.

Cher Monsieur l'Abbé,

L'*histoire intime* de la *Critique du Libéralisme* que je viens de lire dans votre si intéressante Revue, me rappelle que je vous dois une réponse depuis trop longtemps. Vous m'avez adressé, il y a plusieurs mois déjà, votre livre sur *Les Infiltrations maçonniques dans l'Eglise,* me demandant mon appréciation sur l'œuvre et son auteur; et, jusqu'ici, je n'ai pas eu le loisir de le faire.

Les articles de la *Critique du Libéralisme* que reproduit vot e nouvel ouvrage, quand ils parurent l'an passé, furent pour moi comme une révélation : je ne croyais pas si profond le mal, ni si étendue l'influence doctrinale de la Franc-Maçonnerie et de ses ramifications. Que des juifs et des libres-penseurs idéalistes soient séduits par les mensonges de la Gnose et de la Kabbale, on le comprend. Aussi bien n'est-ce là que le commentaire par les faits de la parole de l'Apôtre : « *Cum cognovissent Deum, non sicut Deum glorificaverunt aut gratias egerunt, sed evanuerunt in cogitationibus suis.* » Mais, que des catholiques, même libéraux, se laissent prendre à ces rêveries dangereuses, voilà bien ce qui est inconcevable et profondément attristant.

Vous avez donc bien fait, chez Monsieur l'Abbé, de faire paraître vos articles en volume. Je vous en félicite et je souhaite à cet ouvrage une large diffusion, afin qu'il éclaire beaucoup d'âmes qui ont le désir sincère de la lumière et de la vérité. Il peut être utile à tous ceux, prêtres et fidèles, que le libéralisme aurait égarés.

Je prends volontiers occasion de cette lettre, Monsieur l'Abbé, pour vous féliciter aussi de la vaillante campagne que vous menez contre toutes les erreurs libérales et modernistes. Je ne sais ce qu'il faut louer davantage, de votre courage ou de votre perspicacité à dénoncer les fausses doctrines et à démolir les réputations équivoques... Ce rôle de sentinelle avancée vous convient à merveille.

Avec mes meilleurs compliments, agréez, cher Monsieur l'Abbé, l'assurance de mes respectueux et bien dévoués sentiments.

† Louis, Arch. de Bourges.

LIBÉRALISME HISTORIQUE A PROPOS DE JEANNE D'ARC (1)

— Avez-vous lu, dans la *Revue des Deux-Mondes*, la « *Jeanne d'Arc* » de M. Gabriel Hanotaux? disait à un prêtre un autre prêtre qui se classe volontiers parmi « les intellectuels ».

— Certainement, je l'ai lue.

— Merveilleuse, n'est-ce pas? d'érudition, d'ampleur, d'art historique, de respectueuse admiration pour notre héroïne nationale?

— Oui, l'érudition est remarquable, l'information très étendue, l'auteur n'ignore presque rien des travaux récents sur Jeanne d'Arc; mais de l'Averdy et bien d'autres écrivains antérieurs sont passés sous silence. L'ampleur du cadre où est placée Jeanne d'Arc honore grandement l'historien qu'est M. Hanotaux. Son art, très réel, se traduit, pourtant, quelquefois en un style trop lourd, obscur même : il faut s'y reprendre à deux et trois fois pour bien saisir la pensée de l'écrivain. Quant à son admiration pour Jeanne d'Arc, elle est aussi sincère que patriotique; mais...

— Comment? Vous faites des restrictions, des réserves?

— Et même de très graves, à propos du « surnaturel » en Jeanne d'Arc, que M. Hanotaux ne supprime pas en paroles, puisqu'il parle des « prophéties » et des « miracles » de la Pucelle d'Orléans, mais qu'il détruit radicalement par l'explication qu'il essaie d'en donner.

— Décidément, vous êtes par trop difficile : au lieu de vous montrer très reconnaissant à M. Hanotaux d'avoir démoli le pamphlet injurieux de M. Anatole France...

— Démoli, c'est beaucoup trop dire, puisque M. Hanotaux écrit, *Revue des Deux-Mondes*, 15 mai, p. 242 : « M. Anatole France a livré au public une biographie complète de Jeanne d'Arc, où l'illustre écrivain a présenté, avec un art consommé, la thèse de l'école rationaliste... » Est-ce là une démolition?

— Mais il y a autre chose contre Anatole France.

— Oui, indirectement, ses théories historiques sont plusieurs fois condamnées, mais non pas sa thèse « rationaliste », qui est celle de M. Hanotaux, sauf l'hallucination de Jeanne et le cynique irrespect pour la Pucelle.

— C'est que vous l'avez lu avec des préventions.

— Sans autre prévention que ma foi catholique et française.

— Et pourtant, je connais des professeurs de collèges libres, professeurs de philosophie, professeurs d'histoire, qui regardent comme un chef-d'œuvre la « Jeanne d'Arc » de M. Hanotaux.

— C'est que leur « libéralisme », comme le vôtre, cher confrère,

---

1. *Jeanne d'Arc*, par M. Hanotaux; *Revue des Deux-Mondes*, 15 mai, 1er et 15 juin, 1er et 15 juillet, 1er août 1910.

fait trop bon marché du « surnaturel », du « divin ». La *Revue du Clergé français*, 15 septembre 1910, si favorable à l'œuvre de M. Hanotaux, est obligée de reconnaître, p. 684, qu'il « se rattacherait de préférence à une sorte de positivisme agnostique, et que rien ne « garantit le *théisme* de M. Hanotaux ». Les *Etudes*, tout en le louant, 20 août 1910, le comparent au protestant Auguste Sabatier.

— Alors, que vous faut-il?

— La vérité intégrale sur Jeanne d'Arc, que M. Hanotaux n'a pas plus donnée que les rationalistes ses précurseurs. »

Cette conversation authentique montre clairement que le « libéralisme historique », est loin d'être mort dans l'enseignement libre et ecclésiastique, ainsi que le prouvent, d'autre part, les approbations données par des prêtres, professeurs de cet enseignement, aux *Cours d'Histoire* de M. Malet, si justement critiqués par M. Talmeyr et M. Roger Duguet, de l'*Univers* (1).

I

Pour nous en tenir à la « *Jeanne d'Arc* » de M. Hanotaux, ancien ministre des affaires étrangères, historien de *Richelieu* et de la *Troisième République*, ce n'est pas, comme il le dit lui-même, p. 246, « un récit continu de la vie de Jeanne d'Arc », mais un examen « des grands problèmes que pose cette vie et qui seront, pendant longtemps encore, livrés à la discussion des hommes ». Cet examen, M. Hanotaux l'a fait avec une conscience, une sagacité qui l'honorent autant que la patriotique conviction qu'il exprime dès le début, p. 242, qu' « aucune nation moderne n'a, dans ses annales, une figure pareille à celle de Jeanne d'Arc, héroïne, sainte et martyre »... « On a dit avec une grande et sage raison, qu'elle fut l'expression de la race... « âme française » plus que tous autres, ce bon sens,

1. « L'enseignement libre, dit M. Duguet, qui accueille et défend aujourd'hui le Cours de M. Malet, a tout au moins une qualité: il pratique jusqu'à l'excès le pardon des injures.

« Voici, en effet, le paragraphe que M. Malet, dans son *Epoque contemporaine*, édition de 1907, consacre à la liberté d'enseignement :

« *Les lois de réaction : la loi Falloux.* — La disparition des chefs républicains les plus énergiques facilita le vote des lois de réaction. La première fut une *loi sur l'enseignement*, célèbre sous le nom de *loi Falloux*, du nom d'un député catholique qui la prépara, en qualité de ministre de l'Instruction publique...

« La loi Falloux fut votée par les catholiques que guidaient leurs convictions religieuses. Elle le fut aussi par un grand nombre de monarchistes à qui le progrès religieux était indifférent, mais qui pensaient avec Thiers, leur porte-parole et l'ardent défenseur de la loi, qu'il fallait « rendre toute-puissante l'influence du clergé sur l'école », parce que le clergé propage « la bonne philosophie », celle qui dit à l'homme qu'il est ici-bas « pour souffrir ». Pour ceux-là, la loi Falloux était avant tout un moyen d'entraver la diffusion des réformes sociales, en préparant des générations de résignés ».

ce courage vif, cette repartie prompte, ce coup d'œil juste, cette alacrité, cette bonne humeur, tout cela, c'est la France. »

Voilà qui nous change très heureusement du ton odieux de M. Thalamas, de l'ironie irrévérencieuse, égrillade, du romancier Anatole France, et même des histoires admiratives, mais incomplètes des Joseph Fabre, des Siméon Luce, des Michelet, des Henri Martin et des Quicherat (1).

L'impartialité de M. Hanotaux, si méritoire chez un incroyant, ne va pas sans quelques regrettables concessions à la thèse « rationaliste ». P. 242, en note, M. Hanotaux met sur le même pied des Histoires de Jeanne d'Arc absolument dissemblables pour l'esprit et la valeur : « Depuis que les ouvrages « classiques », en quelque sorte, ont paru, depuis les beaux travaux de Quicherat, de Vallet de Viriville, de Michelet, de Henri Martin, de Vallon » — la *Jeanne d'Arc* de Vallon, catholique sincère, diffère totalement de celle de Henri Martin, de Michelet, du Quicherat, des *Aperçus nouveaux*, et surtout de Vallet de Viriville, paléographe de mérite, mais historiographe sectaire et « immédiatement au-dessous de rien » — « l'histoire de Jeanne d'Arc a été renouvelée surtout par les recherches de MM. de Beaucourt, de Coville, Tuetey, Siméon Luce, Marius Sepet » — voilà encore des historiens consciencieux, comme MM. de Beaucourt et Marius Sepet, dont les noms jurent accouplés à celui de M. Siméon Luce, avec sa *Jeanne d'Arc à Domrémy*, critiquée par M. Hanotaux lui-même pour ses « conjectures téméraires », p. 282, et qui « ne nous offre qu'une Jeanne d'Arc impossible et monstrueuse », dit le P. Ayroles — « et, tout récemment, par les travaux de MM. G. Lefèvre-Pontalis, Pierre Champion, le comte Durrieu, l'abbé Misset, le comte de Pange. Mais il faut citer au premier rang, les publications du P. Deniffle et de M. Châtelain, celles de M. Noël Valois et l'élégant récit de M. Petit-Dutaillis dans l'*Histoire de France*, publiée sous la direction de M. Lavisse ». Cet « élégant récit » est d'un rationalisme tel qu'il a été la principale source où a puisé M. Anatole France, sans le dire. (Dunand : *Jeanne d'Arc et l'Eglise*).

Quant à M. Andrew Lang, protestant écossais, qui a rendu un si bel hommage à Jeanne d'Arc, dans la *Pucelle de France*, 1909. M. Hanotaux est sévère, en appelant ce livre « exact et distingué, mais n'ayant rien d'original au point de vue de la documentation ». Il oublie complètement cet autre ouvrage de M. Lang, *La Jeanne d'Arc de M. Anatole France*, protestation aussi vigoureuse qu'éloquente contre l'improbité historique du pamphlet anticatholique et antifrançais de l'auteur de la *Rôtisserie de la reine Pédauque*.

Mais ce ne sont là que des imperfections, qui indiquent une ten-

1. Du moins dans ses *Aperçus nouveaux sur Jeanne d'Arc*.

dance inévitable chez un libre-penseur. Voici des reproches tout autrement sérieux qu'il faut adresser à M. Gabriel Hanotaux.

« Dans la carrière de Jeanne d'Arc, dit-il, p. 246, il y a quatre mystères, le mystère de la *formation* ou des origines, le mystère de la *mission*, le mystère de l'*abandon* et le mystère de la *condamnation* ».

Pourquoi tant de « mystères », d'autant plus que le mot « mystère » n'est point pris dans son sens ordinaire pour une vérité qu'il faut croire, quoiqu'on ne puisse pas la comprendre? On comprend très bien la *condamnation* et l'*abandon* de Jeanne d'Arc, et même sa *mission* et sa *formation*. Ce ne sont que des « problèmes, de grands problèmes », comme le dit M. Hanotaux lui-même quelques lignes plus haut. Il avoue encore, p. 245, que « le jour où l'on aura révélé le fond des sentiments et le dessous des ambitions « bourguignonnes », on aura donné la clef de l'histoire de Jeanne d'Arc ». Elle n'a donc pas de « mystère » véritable, d'autant plus que le 1er juillet 1910, p. 37, M. Hanotaux écrit : « Ainsi, alterne le rythme de cette prodigieuse carrière : la *formation* fut humaine, la *mission* divine, l'abandon fut *humain*, la *condamnation* sera divine ». Voilà qui nous déroute complètement : la scélératesse de Pierre Cauchon et des Universitaires comdamnant Jeanne d'Arc pour servir l'Angleterre, en dépit de toutes les lois divines et humaines, civiles et ecclésiastiques, cette scélératesse peut-elle être qualifiée de « divine? » Pourquoi? Comment? On ne le dit pas.

Ce qui n'est pas moins surprenant, c'est l'affirmation répétée plusieurs fois que la « formation » de Jeanne d'Arc fut purement « humaine ». Et M. Hanotaux l'attribue entièrement d'abord à la piété de la mère de Jeanne, au « pèlerinage qu'elle fit, en 1429, au sanctuaire de Notre-Dame du Puy,... quoique *postérieur* » au départ de Jeanne pour sa mission, p. 250, puis au voyage de son père, doyen de Domrémy, auprès du sire de Baudricourt, représentant à Vaucouleurs du roi de France.

En somme, p. 280,... pour le peuple, foulé par les uns, pillé par les autres, il n'y avait qu'une Majesté, le Roi. C'est à ce recours suprême qu'il fallait en venir pour sauver le pays et pour sauver la foi, comme le père de Jeanne l'avait fait, en implorant la justice du magistrat, et comme la mère de Jeanne l'avait fait, en priant au sanctuaire de Notre-Dame du Puy. Pourquoi chercher d'autres influences ou d'autres préparations humaines? Jeanne n'a qu'à regarder autour d'elle et recueillir ce que les exemples du foyer lui enseignent. Sa mère, son père, ont été avant l'apparition de l'archange *ses seuls maîtres.*

Mais d'abord, de cette « apparition de l'archange », il n'est pas dit un mot dans les 44 pages consacrées par M. Hanotaux à la « formation » de Jeanne d'Arc. Pas un mot, non plus, de sainte Marguerite

et de sainte Catherine, « ses maîtresses », disait-elle, comme saint Michel était « son gouverneur ». Ou plutôt, à l'avant-dernière et à la dernière page, on lit : « La voix répétait... La voix disait... La voix lui fit reconnaître »; mais quelques lignes plus haut, on a vu que c'est sous la pression de « *circonstances émouvantes* », le péril imminent d'Orléans, le serment de foi et hommage prêté par le duc de Bar au roi Henri VI (avril 1429) « que Jeanne se décide ». — Or, quand ce serment fut prêté, il y avait deux mois que Jeanne était « décidée » et partie de Vaucouleurs le 23 février 1429; et le siège d'Orléans, qui date du 8 octobre 1428, n'avait pas encore commencé, lorsque Jeanne s'était « décidée » à aller une première fois à Vaucouleurs trouver Baudricourt, mai 1428. Il est vrai que M. Hanotaux fait remarquer que cette « première démarche avait coïncidé avec « cette circonstance émouvante », l'annonce répandue que « Vaucouleurs allait être attaquée ». Mais dès cette époque Jeanne « reconnut Baudricourt, quoiqu'elle ne l'eût jamais vu... et elle lui dit qu'il fallait qu'elle vînt en France ». Elle était donc « décidée » par les ordres de « la voix ».

Et puis, comment croire que le père et la mère de Jeanne ont été « ses seuls maîtres » ? Il y avait, en 1429 tant de jeunes Françaises, lorraines et champenoises, languedociennes et auvergnates, très pieuses et très patriotes, dont la mère avait été en pèlerinage au sanctuaire du Puy, parmi « ces foules, de loin prosternées », que M. Hanotaux décrit longuement, pp. 256-264 (1), et dont le père avait été

1. Faut-il relever ici les erreurs d'histoire religieuse commises par M. Hanotaux ? — 1re erreur, p. 253. Il dit de la « Vierge noire » du Puy qu'elle remontait, peut-être, aux temps druidiques, — elle ne remonte qu'à saint Louis — attestant, comme tant d'autres monuments analogues, la survivance des cultes locaux que l'Eglise, *désespérant de les abolir, avait adoptés et consacrés* ». L'Eglise n'a rien « adopté et consacré » des « cultes druidiques, sauf, à Chartres, l'autel dédié par un pressentiment traditionnel, à « la Vierge Mère, *Virgini Pariturœ* », dont les Druides n'avaient qu'une idée très vague. — 2e erreur, p. 256. « Notre-Dame du Puy était, par excellence — Notre-Dame de Chartres l'avait été plus tôt et l'était encore — le centre de la piété *nouvelle* qui, dans le culte de la Sainte Vierge, s'attachait surtout au *mysticisme* de la pureté et de la chasteté » : comme si c'était là une chose « nouvelle »; comme si, dès la primitive Eglise, dans les Catacombes, dans l'Orient chrétien et dans l'Occident, on n'avait pas toujours vénéré la pureté et la chasteté idéales de Marie! — 3e erreur, p. 257 : Ce serait « au Puy que saint Dominique aurait institué le Rosaire ». Non, c'est à Toulouse, contre les Albigeois. — 4e erreur, p. 257. « Louis XI donna également dans cette ville, à l'*Angelus*, sa forme régulière. Aussi cette église était appelée, par excellence, l'*angélique* ». Ce nom lui venait, non pas de Louis XI, — elle ne l'aurait pas eu au temps de Jeanne d'Arc, — mais du IVe siècle et de la consécration faite par les anges du premier sanctuaire du mont Anis, de la « chambre angélique ». — 5e erreur, p. 257 : « Pour les dévots de la Vierge du Puy, *Virgo Aniciensis*, elle était, par excellence, la « Vierge annoncée » : *Virgo Aniciensis* veut dire « Vierge du mont Anis ». — 6e erreur, p. 258 : « Elles (les milices religieuses) prient, c'est-à-dire qu'elles *veulent* » : prier, ce n'est pas *vouloir* seulement, c'est demander à Dieu ce qu'on veut obtenir. — 7e erreur, p. 522, août 1910 : « S'il y a une chose

en rapport avec un représentant, un capitaine du Roi, comme Baudricourt; et pourtant, il n'y eut qu'une Jeanne d'Arc, parce que, seule, Jeanne d'Arc fut « formée » par Dieu, saint Michel, sainte Catherine et sainte Marguerite, pendant cinq ans entiers, comme le rapporte M. Hanotaux lui-même, pp. 262, 482-483, 488, pour « venir au roi de France, de par Dieu, de par la Vierge Mère et tous les benoîts saints et saintes du Paradis », pour être « envoyée au roi de France de par Dieu, le Roy du ciel », afin de faire lever le siège d'Orléans, de faire sacrer le roi à Reims et de « bouter dehors les Anglais », Voilà la « formation » de Jeanne, attestée maintes fois par elle-même, et « elle ne ment jamais, dit M. Hanotaux, p. 482... Il faut la croire... Comment être incrédule à un tel récit (celui de l'héroïne devant ses juges, garanti d'un si poignant contrôle et authentiqué) d'un tel sceau? »

II

Après avoir ainsi parlé d'or, reconnu même en gros « les prophéties » et les « miracles » ou le « miracle » attribué à Jeanne, — la résurrection d'un enfant mort-né à Lagny — après s'être fait honneur en écrivant, p. 500 : « Entre la raison et la foi, il n'y a ni contradiction, ni combat nécessaire; *il est d'une très haute raison d'accepter la foi*, et la foi fait sans cesse appel à la raison », M. Hanotaux en vient à constater qu'à propos de Jeanne d'Arc, « la lutte reste vive entre croyants et non croyants ».

Voici donc les explications, ajoute-t-il : il y eut, dans le siècle de Jeanne d'Arc et de son vivant, trois opinions, trois systèmes : 1° l'explication populaire française, répandue et acceptée, avec une spontanéité incroyable, très loin et très vite à l'étranger : Jeanne est une thaumaturge; Dieu lui a donné, avec la sainteté, une délégation de la puissance divine; 2° la thèse des juges et des adversaires : Jeanne est inspirée du diable et de l'esprit malin; elle est suspecte et peut passer pour sorcière; en tous cas, simulée, blasphématrice, hérétique et, à la fin, relapse et apostate. Le mieux qu'on en puisse penser est qu'elle a été suscitée par les chefs des Conseils et des armées de Charles VII pour abuser la superstition populaire; 3° enfin, la thèse royale, celle qui est développée surtout au procès de réhabilitation, par ceux qui portèrent la parole au nom de la cour et dont les allégations évidemment concertées tendent toutes au même but : Jeanne fut envoyée de Dieu avec mission expresse de sauver les affaires de France au moment du Siège d'Orléans et de faire couronner le roi à Reims. Après quoi, sa mission est achevée. Le tribunal de Rouen a condamné une innocente, dont l'intervention avait prouvé que Dieu se prononçait pour la dynastie de Valois.

---

démontrée, c'est que les *doctrines*, ne sont que des *tentes* pour nous abriter un jour. « Voilà le relativisme le plus cru ».

Il me semble que tant d'erreurs auraient dû arrêter, refroidir les admirations enthousiastes de certains prêtres pour la « Jeanne d'Arc » de M. Hanotaux.

On pourrait faire remarquer à M. Hanotaux qu'il n'y a aucune différence entre « l'explication populaire » et ce qu'il appelle « la thèse royale » : le « peuple » et le « roi » voyaient également en Jeanne « l'envoyée de Dieu, la messagère de Dieu « à la France » et à son « roi », qui s'identifiaient alors, comme M. Hanotaux le reconnaît à plusieurs reprises.

Mais comme « les trois systèmes » dont il parle « admettent le miracle, une intervention extra-humaine », le rationalisme de M. Hanotaux l'arrête net, et il commence par trouver « dans le siècle même de Jeanne », p. 502, « des interprétations plus réservées » que celles du « peuple français », des catholiques français, sur « le miracle » de Jeanne d'Arc : ce sont celles du cardinal Sylvius Piccolomini, le futur Pape Pie II, et de saint Antonin de Florence.

Or, les *Mémoires* du futur Pape Pie II débutent par ces mots sur Jeanne d'Arc : « *Divino afflata spiritu, sicut res gestæ demonstrant.* (Elle était) poussée par l'*esprit divin*, comme le démontrent les grandes choses qu'elle a accomplies ». — Pourquoi M. Hanotaux a-t-il supprimé ce passage, ainsi que cet autre du même Pape : « De notre temps, Jeanne, vierge lorraine, *divinement inspirée*, ainsi qu'on le croit; *Nostra ætate Johanna, Virgo Lotharingensis*, DIVINITUS, ut credunt, *admonita* ». (*De l'état de l'Europe sous Frédéric III*). — Ces deux textes indiquent nettement que, dans la pensée du Pape Pie II, Jeanne d'Arc était « l'envoyée de Dieu ». S'il a écrit la phrase citée par M. Hanotaux : « *Divinum opus an humanum inventum fuerit, difficile affirmaverim*; fut-ce œuvre divine ou humaine, il me serait difficile de l'affirmer », et non pas, « *j'aurai peine* à le dire », comme traduit M. Hanotaux, p. 501, ce n'est que pour complaire à Jean Jouffroy, légat bourguignon au Congrès de Mantoue, qui, sachant que Piccolomini écrivait ses *Mémoires*, lui recommanda « une discrétion », un doute, réfutés et démentis par ce qui précède et ce qui suivra dans le récit du cardinal historien. Jouffroy lui dit, entre autres choses, que « Jeanne gardait les pourceaux », ce qui est tout à fait inexact.

Quant au texte de saint Antonin de Florence, le voici d'abord en latin: *Quo autem spiritu ducta, vix sciebatur. Credebatur magis spiritu Dei Hoc patuit ex operibus suis. Nihil enim in ea inhonestum videbatur.* M. Hanotaux traduit : « Sous quelle inspiration, *on ne le savait.* Mais on croyait plutôt que c'était celle du *Saint-Esprit.* Cela résultait de ses *actions*, dans *lesquelles* rien ne paraissait de contraire aux mœurs ». (Nous avons souligné les mots qui nous semblent défectueux). N'y a-t-il pas dans l'union des deux dernières phrases, séparées par saint Antonin, une atténuation, involontaire sans doute, de la force d'un texte que le P. Ayroles et bien d'autres regardent comme décisif pour la croyance de saint Antonin à la *divine* mission de Jeanne? Il fallait traduire, semble-t-il : « Quel esprit la dirigeait? On avait peine à le savoir » (et non pas, *on ne le savait*). Mais on croyait plutôt que

c'était l'*esprit de Dieu*. C'est ce qui parut évident par ses *œuvres* (et non pas ce qui *résultait* de ses *actions*). En effet, rien ne paraissait en elle (et non pas dans ses actions) qui fût déshonnête ».

D'ailleurs, quelque « considérables » que soient les témoignages de Pie II et de saint Antonin, favorables à la *divinité* de la mission de Jeanne, on pourrait leur opposer, s'ils étaient défavorables, le témoignage du Clerc de Martin V écrivant en 1429, *Nouveau Document*, etc., publié par Léopold Delisle, 1905 :

Les forces réunies de l'univers n'auraient pas pu faire en un mois ce que la Pucelle accomplit en trois jours. A qui l'attribuer, sinon *à Celui qui peut faire tomber une grande foule sous les coups de quelques hommes, et pour qui le salut d'un grand nombre n'offre pas plus de difficultés que le salut d'un petit nombre. C'est donc à vous, mon Dieu, Roi de tous les rois, que je rends grâces d'avoir humilié le superbe en le brisant et d'avoir maltraité vos adversaires par la force de votre bras.*

A ces paroles, loyalement citées par M. Hanotaux, pp. 722-723, ajoutez les témoignages multipliés, non plus d'Italiens, placés loin des événements merveilleux auxquels a présidé la Pucelle; mais de presque tous les hommes d'Eglise du « siècle de Jeanne », en France. Ils ont dit après Gerson : « *A Domino factum est istud;* c'est là l'œuvre du Seigneur » : Jacques Gelu, archevêque d'Embrun; Thomas Basin, évêque de Lisieux; Elie de Bourdeilles, évêque de Périgueux; Berruyer, évêque du Mans; Bochard de Vauxelles, évêque d'Avranches; Jean Machet, évêque de Castres; Juvénal ou Jouvenel des Ursins, archevêque de Reims; le cardinal d'Estouteville, archevêque de Rouen; les grands théologiens Théodore de Lellis et Bréhal, etc., disent tous avec le jeune Guy de Laval, écrivant à sa grand'mère veuve de Du Guesclin : « Cela semble *chose toute divine* de voir et d'ouïr la Pucelle »; ou bien avec Dunois d'Alençon et La Hire : « *Tous les faits de la Pucelle semblaient plus divins qu'autrement* ».

D'après M. Hanotaux, p. 502, « Rome ne s'est pas montrée si absolue sur la question des miracles, des prophéties, des visions ». S'il veut dire que Rome n'en a point fait un article de foi, M. Hanotaux a raison. Mais il ajoute : « Le Bref du Pape Pie X célèbre « l'héroïcité des vertus de la vénérable servante de Dieu, Jeanne d'Arc, vierge », mais sans ajouter *martyre*. Il est dit que, jeune, elle a entendu « la voix de Michel, prince de la milice céleste », qu'elle a été « émue par des avertissements *du ciel* », « poussée par un souffle *divin* »...; toutefois, cette intervention de la Divinité n'est indiquée que par des paroles *atténuées*. « Ainsi *le Ciel* combattit contre les ennemis du nom français; ainsi fut *miraculeusement* sauvée la patrie ». — Ce ne sont pas du tout « des paroles atténuées » que ces affirmations si claires de « l'intervention de la divinité » : « *le Ciel* » ou Dieu « combattant » pour la France, et la patrie française « sauvée *miraculeusement* ».

Il nous faut, d'ailleurs, nous inscrire en faux contre M. Hanotaux affirmant que « *nulle part* (dans le *Bref* de Béatification) il n'est question des *apparitions*, pas plus que des *prédictions* de Jeanne d'Arc ou des *faits extraordinaires* qui lui sont attribués ».

D'abord, le *Bref* affirme que, lorsqu' « il ne restait aux vaincus (les Français) ni refuge, ni espoir de salut, alors, *Dieu*, qui a toujours entouré d'un amour particulier cette nation noble entre toutes, *suscita une femme* « pour délivrer son peuple et pour se conquérir une gloire éternelle ». — Si ce n'est pas là « l'intervention » directe « de la Divinité », agissant lorsque tout est humainement perdu, les mots n'ont plus de sens dans aucune langue.

Le *Bref* dit encore : « *La vie tout entière* de la magnanime et très pieuse Jeanne d'Arc, surnommée la Pucelle d'Orléans, fut *un long prodige* ». — N'est-ce pas l'affirmation la plus catégorique de tous « les faits extraordinaire attribués à Jeanne d'Arc durant « sa vie tout entière, un long prodige? »

Quant aux « *apparitions* », les voici nettement mentionnées par le *Bref* : « Jeanne, occupée à ses travaux habituels dans le verger de son père, *entendit la voix de Michel*, prince de la milice céleste, telle qu'elle se fit entendre jadis à Judas Machabée : « Reçois des mains de *Dieu* le glaive sacré, pour abattre les ennemis de mon peuple d'Israël » (II, Mach., XV, 10). — Les « apparitions » dont Jeanne a été favorisée sont ainsi mises sur le même pied que les apparitions bibliques les plus miraculeuses. — Voyez maintenant énoncée la multiplicité de ces apparitions *divines*. « Surprise d'abord, la vierge timide, après de *nouveaux avertissements du Ciel*, et poussée par un souffle *divin*, n'hésita pas à laisser sa houlette pour l'épée. Ni la piété filiale, ni les périls d'un long voyage, ne purent la détourner de sa *mission divine* ». — N'y a-t-il pas là, clairement affirmées, d'abord la « formation » toute « céleste » et nullement « humaine », comme l'a dit M. Hanotaux, de notre héroïne nationale, et puis, la « divinité » de sa mission patriotique?

Voulez-vous voir dans le *Bref* « les prédictions » de la Pucelle? Lisez : « Elle manifeste au Roi Charles VII *le message* qu'elle croit lui avoir été confié par Dieu, et assurée des indications du Ciel, *elle promet* de délivrer Orléans. C'est alors, que *Dieu*, « qui rend le courage à ceux qui n'en ont plus et décuple la force des faibles » (Is. XL, 11), *dota* cette pauvre villageoise, qui ne savait pas même ses lettres, de cette sagesse, de cette doctrine, de cette habileté militaire, et même de cette connaissance des *choses cachées et divines qui ne pouvaient laisser de doute à personne que le salut du peuple fût en elle* ». — Pourquoi M. Hanotaux, après avoir cité loyalement toute la première partie de cette phrase, arrête-t-il sa citation, à « connaissance des *mystères divins* » (expression qui frise ici le contre-

sens)? Serait-ce parce qu'il est de ceux à qui tant « de choses divines » ont « laissé des doutes? »

Le *Bref* insiste sur le caractère miraculeux des exploits de Jeanne: « Après une lette glorieuse, *aidée de l'assistance de Dieu*, elle répand la terreur parmi les troupes ennemies, qui sont repoussées et dispersées, et le 7 mai 1429, elle leur fait lever le siège d'Orléans »... Après le sacre de Reims, le *Bref* dit encore : « Ainsi furent vaincus, *avec l'aide du ciel*, les ennemis du nom français, et Jeanne d'Arc, ayant *miraculeusement sauvé sa patrie*, avait terminé sa mission », miraculeuse par là même.

Enfin, le *Bref* met encore une fois Jeanne d'Arc sur le même pied que les héroïnes inspirées de la Bible, et lui « applique à juste titre ce qui a été dit à la gloire de Judith : « Parmi toutes les nations qui auront entendu ton nom, le *Dieu d'Israël sera glorifié à cause de toi* » (Judith : XIII, 31).

Pourquoi donc un historien éminent comme M. Hanotaux a-t-il si mal lu un *Bref* aussi clair, aussi explicite sur la mission « divine » de Jeanne d'Arc que le *Bref* de sa Béatification, 11 avril 1909?

Pour enlever tout « doute » à l'illustre académicien, citons encore l'Office de la Bienheureuse Jeanne d'Arc, approuvé par la Sacrée Congrégation des Rites, et parlant aussi « des apparitions » par lesquelles, « pendant cinq ans, saint Michel, sainte Catherine, sainte Marguerite, familières avec Jeanne, la convainquirent de sa misson *divine* ».

III

M. Hanotaux est mieux inspiré, quand il écrit, p. 504 :

> Il faut reconnaître que, s'il s'est présenté, depuis la mort du Christ et la conversion de Constantin, une circonstance où, au point de vue catholique, l'intervention de la Providence ait pu paraître nécessaire, c'est à l'heure où parut Jeanne d'Arc.

Mais pourquoi ajouter en homme qui ne croit pas à la divine immortalité de l'Eglise :

> Si la France eût succombé, si la France fût devenue anglaise, ou si elle eût été partagée entre l'Angleterre et une Bourgogne à demi-allemande, si le duché de Bourgogne s'était élargi et installé en royaume sur la Meuse et sur le Rhin, laissant Paris, Nantes, Bordeaux, et peut-être Toulouse aux Plantagenets, *c'en était fait* des pays latins, c'en était fait de la pensée et de la civilisation méditerranéenne, en tout cas, *de la tradition romaine.*
>
> *Rome*, encore sous le coup du schisme, *n'eût pas résisté* à l'assaut formidable que la « Réforme » extérieure à l'Eglise se préparait à lui livrer. Dans l'anarchie païenne de l'Italie, dans la floraison du luxe violent et sensuel propre à l'hégémonie bourguignonne, l'écroulement du trône de Charlemagne et de saint Louis eût creusé *un gouffre* qui, probablement, *n'eût jamais été comblé.*

Si, certes, « ce gouffre eût été comblé », comme l'a été celui que creusait aux X[e] et XI[e] siècles le schisme de Photius et de Michel Cellulaire, enlevant à Rome tout l'Orient chrétien; comme l'a été celui qui s'ouvrait au XVI[e] siècle, où le Luthéranisme, le Calvinisme et l'Anglicanisme détachaient de Rome plus de la moitié de l'Europe chrétienne. Rome « eût résisté » aussi bien que jadis, quand le « monde s'étonna de s'éveiller arien » : c'est que Rome a pour elle les promesses infaillibles de Celui qui a dit à Pierre : « Tu es Pierre, et sur cette pierre je bâtirai mon Eglise, et les portes ou les puissances de l'enfer ne prévaudront pas contre elle : *Et portæ inferi non prævalebunt adversus eam.* »

Par contre, M. Hanotaux renverse d'un coup droit, aussi vigoureux que scientifique, la théorie de M. Anatole Franc et autres Thalamas, qui font de Jeanne une « hallucinée ».

La « science moderne », dit-il, ne connaît que des *cas*, plus ou moins singuliers, de névropathie, d'hallucination, d'extase. Pour cette école, l'action extraordinaire de Jeanne d'Arc s'explique par une prédisposition pathologique. Jeanne est une malade, elle est en proie à des crises de surexcitation nerveuse, relevant du vaste empire de l'hystérie.

La science ne serait pas pleine de doute au sujet de telles affirmations, qu'au nom de la science elle-même, il serait difficile de les accepter. Considérer Jeanne, une personne si droite, si vertueuse, si parfaitement équilibrée, si entière, comme une détraquée, une désordonnée, victime de tares physiologiques ou de lésions cérébrales, cela échappe complètement à la conception que nous avons normalement de la maladie et de la santé. Pendant les trois années qu'elle passe sous le verre grossissant de l'histoire, pas un acte vil, extravagant, incohérent ou seulement médiocre, pas une fausse note, hilarante ou mélancolique. Cette hardiesse, cette gaieté familière et sincère, cet entrain dans la bataille, devant les grands de ce monde, devant ses juges, dans sa prison, cette attache énergique à la plus noble des vertus féminines, la chasteté, est-ce là la tenue physique et morale d'une malade? En sa pleine et vigoureuse activité, elle présente, au contraire, la réunion la plus extraordinaire de facultés puissantes, admirablement pondérées.

Le mieux est de se rallier à la conclusion de celui qui a signé la dernière « opinion médicale » sur « le cas » de Jeanne d'Arc, le docteur Dumas : « Par son intelligence, par sa volonté, Jeanne resta saine et droite, et c'est à peine si la pathologie nerveuse éclaire faiblement une partie de cette âme. »

Mais après avoir loué sans réserve cette excellente page de notre historien, pourquoi faut-il que nous ayons à déplorer les quinze à seize pages, 505 à 522, qui commencent ainsi :

Mais alors les « visions », les voix, tout cet appareil ultra-terrestre, dont son propre témoignage a entouré sa vie!... Puisqu'elle n'a jamais menti, elle a vu les anges et les saintes, elle a reçu les ordres divins, elle a perçu de ses sens, et subi, de son intelligence et de sa volonté, toute cette intervention céleste qui lui imposa sa mission; enfin elle a accompli cette mission elle-même avec une incompréhensible maîtrise des hommes et des événe-

ments... Si Jeanne n'est pas une visionnaire, une hallucinée, une extatique, qui est-elle donc? L'énigme de son existence subsiste tout entière.

M. Hanotaux vient de donner le mot de cette énigme, en reconnaissant que Jeanne, qui « ne mentit jamais », a eu des « visions », réelles, objectives, entendu des « voix », de vraies voix d'anges et de saintes, puisqu'elle disait à Rouen, de saint Michel et des anges : « *Je les ai vus des yeux de mon corps aussi bien que je vous vois* »; et de sainte Catherine, de sainte Marguerite : « *Elles étaient parées de belles et riches couronnes, Je les accolais. Elles fleuraient si bon.* » Certes, c'était le cas d'appliquer la maxime de M. Hanotaux lui-même : « *Il est d'une très haute raison d'accepter la foi* », ou du moins « l'intervention de la divinité » dans les affaires de ce monde. Mais le rationalisme n'a pas permis à notre éminent historien de faire cet acte « d'une très haute raison » et il en vient à nier l'objectivité, la réalité des « visions » de Jeanne d'Arc, à dire que les « apparitions » de saint Michel et des anges, de sainte Marguerite et de sainte Catherine, n'étaient que des phénomènes internes et purement subjectifs. Lisez plutôt, pages 516, 517 et 522 :

La « vision » est, en somme, *la suprême retraite de la personnalité* (1), de la personnalité active, indépendante et volontaire. Elle est le *refuge dans le sein de Dieu*, pour y capter la force de Dieu. Elle est la source des « vocations »; *elle retombe sur le cœur d'où elle s'élance*, comme un jet d'eau rejaillit sur lui-même, du ciel. La « vision » est une « *vue* » *extrêmement intense et convaincue* de la Vérité qui est Dieu : aussi, elle est *généralement* accompagnée d'un ordre : « Fille de Dieu, va, va! »

Ainsi, ces paroles, adressées à Jeanne d'Arc seule par ses « Voix », sont pour M. Hanotaux « l'accomplissement général », non pas d' « apparitions » objectives, mais de « visions », de « vues » « intenses et convaincues de la Vérité! »

La « vision » suppose la foi et l'impose. On ne peut dire à quelles frontières indicibles le surnaturel et l'humain entrent en contact, et de le dire ne nous appartient pas. Ces hommes seuls, ces *surhommes* pourraient nous expliquer comment *leur œil a saisi et mesuré, dans une illumination soudaine, des vérités et des lois sous-jacentes* aux lois apparentes de l'Univers. Mais leur *effroi* de tout ce qu'ils ont aperçu d'insondable *est tel qu'ils se taisent.*

Voilà Jeanne d'Arc devenue un « surhomme » nietzschéen. En tout cas, son « effroi de l'insondable » ne l'a pas fait « se taire », et, au péril de sa vie, elle a affirmé, non pas « des vérités et des lois sous-jacentes aux lois apparentes de l'Univers », ce qui, pour cette « paysanne », cette « bergerette », n'aurait aucun sens, mais les « apparitions »

1. C'est moi qui souligne les mots essentiels.

réelles, visibles et tangibles de ses anges et de ses saintes, lui intimant des ordres au nom du « Roi du ciel ».

On appelle « génie », continue M. Hanotaux, une certaine *maîtrise des procédures* (?) ordinaires de la raison, capable de *brusquer la marche* trop lente des choses favorables à l'humanité (1). Le génie est, pour nous, à l'opposé du talent et de la technique, quelque chose de mystérieux et de *divin*, un *don*.

Outre que « le talent » est un *don* comme le « génie », *don* inférieur sans doute, mais *don* véritable, le « génie » n'a rien de commun avec les « apparitions », de saint Michel, de sainte Catherine et de sainte Marguerite Des hommes de « génie », tels que Alexandre, Annibal, César, Napoléon, n'ont jamais entendu de « Voix » comme notre héroïne nationale : ses « Voix » avaient précisément pour fonction de suppléer au « génie » qu'elle n'avait pas, en lui communiquant les lumières qui lui manquaient. Cette théorie de M. Hanotaux sur le « génie » de Jeanne d'Arc explique l'épigraphe qu'il a mise en tête de son étude : « Qu'y a-t-il de plus près de Dieu que le génie dans le cœur d'un enfant? » *(Balzac)*.

La « vision » m'apparaît comme un *procédé intellectuel*, plus rare encore (que le génie), un *don d'essence supérieure* qui n'est fait qu'à ceux qui le *réclament avec une infinie confiance*. Le Bien, qui veut naître, avertit une âme choisie et la suscite. La « vision » rompt avec les servitudes, les pédantismes, les raisonnements, les doctrines. La « vision » est un *essor*, une *délivrance*. Elle est *le coup d'aile qui gagne le ciel*, avec l'inéblouissable regard qui soutient l'éclat du soleil.

L'histoire soutient — à l'encontre de cette métaphysique bien étrange, dominée par un déterminisme inconscient, qui fait dire à M. Hanotaux, page 506, que « les êtres admirablement doués » « naissent parce qu'ils doivent naître » (?) — que Jeanne d'Arc, au lieu de « gagner le ciel d'un coup d'aile » a vu « le ciel » *descendre près* d'elle avec « ses anges et ses saintes », pendant plus de six ans : depuis sa treizième année jusqu'au milieu de la dix-neuvième. Et puis, s'il suffisait de « réclamer avec une infinie confiance » ce « don d'essence supérieure » qui s'appelle la « vision », combien y aurait-il eu et y aurait-il encore de personnes douées de « visions » comme Jeanne d'Arc?

Le propre de Jeanne d'Arc fut d'appliquer l'autorité de la « vision » et de l'inspiration célestes *aux actes de la vie civile et laïque*. Sur ce champ, qui échappe en partie à la *religion*, elle se fait une loi d'agir conformément à la volonté divine, ayant le sentiment réaliste et *nouveau* (?), que les choses du siècle sont, non moins que celles de la religion, sous le regard de Dieu.

1. Comment reconnaître là le génie artistique, le génie poétique, le génie militaire?

Ce sentiment pouvait-il être « nouveau » dix siècles après la *Cité de Dieu*, de saint Augustin, et le traité du *Gouvernement divin*, de Salvien? D'ailleurs, Jeanne d'Arc obéissant à ses « Voix » qui lui disaient tout d'abord : « Sois bonne et pieuse fille; va souvent à l'église »; Jeanne d'Arc, vouant dès lors à Dieu sa virginité, a bien appliqué « l'autorité » de « la vision » aux choses de « la religion », avant de l'appliquer aux « actes de la vie civile et laïque », avec une « obéissance » qui fût toujours « consciente et libre ».

Voici la conclusion de M. Hanotaux, p. 521, 523 :

La virginité était une force exceptionnelle, en ce temps (pas plus que dans les autres), parce qu'elle était le symbole de la résistance au Malin. Si Jeanne n'eût pas été « la Vierge », la « Pucelle », l'amante absolue de la pureté, elle fût restée la petite bergerette ou fût devenue une fille des camps.

Sans doute, nous ne trouvons pas mauvais qu'on applique à Jeanne d'Arc le mot de saint Bernard à propos de la sainte Vierge : « *Virginitate placuit*; c'est par sa virginité qu'elle plut à l'Eternel ». Mais n'y avait-il pas, dans la France si chrétienne du XVe siècle, dans ses cloîtres, comme dans ses villes et ses campagnes, bien des « vierges », des « pucelles », « amantes de la pureté et du devoir »? Et s'il n'y a eu qu'une Jeanne d'Arc, c'est que Dieu a voulu faire de « la petite bergerette » la libératrice inspirée de la Patrie française. Dieu se plaît à « choisir les faiblesses du monde pour en confondre les forces : *Infirma mundi elegit Deus ut confundat fortia.* »

Les visions de Jeanne ont donc pour raison sa *vertu;* sa mission, c'est *son âme se projetant en actes;* son *histoire* (y compris les *visions*) est une *psychologie transcendante*, parce qu'elle est le reflet de cette volonté divine qui l'a formée, élue, consacrée. Les *grandes âmes* ne se limitent pas aux choses de la terre, parce qu'il leur tarde d'être hors de la terre. Aux vertus *surhumaines*, besognes surhumaines, tout se tient et *s'explique*.

Eh bien, non : rien ne « s'explique » dans cette théorie rationaliste, excluant le « surnaturel », le « miracle » et les remplaçant par le « surhumain », par « une psychologie transcendante », par un « don d'essence supérieure » au « génie », par « un procédé intellectuel, plus rare encore » que le génie, mais toujours « naturel » et « humain » et propre aux « grandes âmes ».

Ne voir dans la « mission de Jeanne d'Arc » que « son âme se projetant en actes », et dans « son histoire (y compris ses visions) qu'une psychologie transcendante, ... reflet de la volonté divine qui l'a formée », c'est nier absolument les témoignages les plus catégoriques de celle « qui ne mentit jamais » et qui crut jusqu'à la mort « que ses Voix ne l'avaient pas trompée »; c'est défigurer ce que le *Bref* de Béatification appelle si bien le « long prodige de sa vie tout entière »

de Jeanne d'Arc, qui « entendit la voix de Michel », reçut de « nouveaux avertissements du Ciel » et fut « poussée par un souffle divin » pour accomplir sa « mission divine », et, avec « l'assistance de Dieu », « l'aide du Ciel », « sauver miraculeusement sa patrie. »

. Ne peut peut-on pas s'étonner qu'après cette explication de M. Hanotaux, qui n'explique rien et dénature tant de choses surnaturelles et divines, un journal catholique populaire ait écrit, le 5 juin dernier?

Ayant promis de respecter le mystère de la vie de la bienheureuse Pucelle, M. Hanotaux tient parole. Un incroyant ne saurait pénétrer avec plus de clairvoyance et de délicatesse le problème de la mission de Jeanne d'Arc.

IV.

M. Hanotaux, p. 481, dit de Jeanne d'Arc : « *Elle est naturellement surnaturelle* » : contradiction flagrante dans les termes; on ne peut être surnaturel que surnaturellement. Entre le naturel et le surnaturel, il y a un abîme, tout l'abîme qui sépare le fini de l'infini, l'homme de Dieu : le surnaturel, c'est Dieu dans l'homme.

Ce surnaturel gêne tant notre historien libre-penseur qu'il cherche à s'en débarrasser de son mieux, p. 484 « L'expression dont Jeanne se sert le plus souvent, pour qualifier l'ordre d'en-haut, c'est « mon conseil », ou « la voix ». Il est remarquable que des anges et des saintes qui lui furent envoyés, il n'est pas fait mention *une seule fois* avant le procès »

Certainement il y a là exagération. Malgré « toute la modestie » de Jeanne d'Arc, si bien reconnue par M. Hanotaux, malgré l'extrême discrétion qu'elle mettait à parler des « apparitions » dont la favorisait le Ciel, et dont elle n'avait rien dit, ni à son confesseur, ni à sa famille, elle était parfois forcée par les circonstances d'invoquer l'autorité de ses « Voix », et non pas toujours de sa « Voix », et par là même des « anges et des saintes qui lui étaient envoyés ». — Ainsi, à Poitiers, elle avait certainement parlé aux théologiens de sa « Voix », puisque Frère Seguin, de Seguin, dominicain, lui demanda quelle langue parlait sa « Voix ». « Une langue meilleure que la vôtre », lui répondit-elle Il parlait limousin. — Quand le Roi eut nommé Jeanne « chef de guerre » et voulut lui offrir une épée :

« Gentil sire, dit Jeanne, le Roi du ciel y a pourvu lui-même.

— Comment cela?

— *Mes « Voix »* m'ont révélé que mon épée était sous l'autel de sainte Catherine de Fierbois. »

On pourrait multiplier les exemples, depuis la scène de Loches, entre le roi, Dunois et la Pucelle sur « *sa voix* », jusqu'à l'assaut de Paris, repoussé une première fois et que Jeanne, quoique blessée, voulait renouveler, sur l'ordre de ses « *Voix* ». Nous pourrions nous conten-

ter du témoignage de Jean d'Aulon, cité par M. Hanotaux, p. 483, sur « le conseil », « les anges et les saintes » de la Pucelle :

Quand la Pucelle avait quelque chose à faire pour le fait de sa guerre, elle m'a dit à moi qui vous parle que « son conseil » lui avait dit ce qu'il y avait à faire. Je lui demandai quel était « son conseil » : elle me répondit que *ses conseillers étaient trois*, parmi lesquels *l'un résidait toujours* avec elle, *l'autre allait et venait* souventes fois vers elle et la visitait; et le *troisième*, celui avec lequel les deux autres délibéraient. Une fois entre les autres, je la priai et lui fis requête qu'elle voulût bien une fois me *montrer* icelui conseil. Elle me répondit que je n'étais pas assez digne, ni vertueux pour *le voir;* et sur ce, je me désistai de lui en parler plus avant et de m'en enquérir.

Si d'Aulon voulait que la Pucelle lui *montrât* son « conseil », et si elle lui répondait qu'il n'était pas digne de le *voir*, c'est que tous deux croyaient à ces *trois* apparitions réelles.

Mais nous avons mieux pour répondre à qui nous affirme « qu'avant le procès, il n'est pas fait mention une seule fois des anges et des saintes envoyés » à Jeanne. Charles VII, anoblissant Guy de Cailly, à la demande de la Pucelle, rappelle comment Cailly « l'a reçue dans son château de Reuilly, près de Chécy, lorsque pour la première fois elle approchait d'Orléans, à la suite *des divines apparitions des anges qui l'y invitaient, céleste faveur dont le même Guy de Cailly a été rendu participant, ainsi que nous en avons* été pleinement informé par *Jeanne elle-même.* » Ainsi donc, Jeanne avait parlé de « ses anges » à Cailly; Cailly, plus heureux que d'Aulon, les avait vus; Charles VII en avait entendu parler par tous les deux, et il attestait la chose à tous ses sujets, en juin 1429, *ad perpetuam rei memoriam.*

Ce qui, à nos yeux est beaucoup plus grave, c'est la manière dont M. Hanotaux entasse, pour ainsi dire, pp. 485, 486, 487, une partie de ce que raconte l'histoire sur « les apparitions, les prophéties, les miracles » de Jeanne d'Arc, sans indiquer en rien le rôle que tout ce « surnaturel » exerçait à point voulu sur tout son entourage et décidait les plus réfractaires à suivre son entraînante initiative.

Ainsi, nous lisons, p. 495 :

« Le vrai miracle de la vie de Jeanne d'Arc est toujours le même, la promesse d'accomplir et l'accomplissement. » Et, p. 499 : « Tout le miracle était dans l'accomplissement. C'est ce miracle qu'il faut accepter. »

Oui; mais « l'accomplissement » eût été impossible sans beaucoup d'autres miracles aussi certains, qui ont fait reconnaître la mission « divine » de Jeanne par Baudricourt, d'abord, puis par Charles VII et les théologiens de Poitiers, sans parler du peuple.

Pour Baudricourt, voici ce que raconte M. Hanotaux, d'après Jeanne d'Arc elle-même, p. 284.

Arrivée à Vaucouleurs, elle reconnut Robert de Baudricourt, quoiqu'elle ne l'eût jamais vu : ce fut la voix qui le lui fit reconnaître; car la voix lui dit qui il était. S'adressant à Robert de Baudricourt, elle lui dit qu'il fallait qu'elle vînt en France. Robert, deux fois, lui refusa et la repoussa; *mais la troisième fois, il consentit et lui donna des hommes*, et la voix avait dit qu'il en serait ainsi.

Pourquoi donc Baudricourt, après l'avoir repoussée et menacée de la souffleter, lui « donna-t-il des hommes la troisième fois »? Ainsi présenté, le fait est inexplicable : c'est un effet sans cause. Rien de plus simple, au contraire, que le changement d'attitude de Baudricourt, lorsqu'on veut bien se rappeler que, le 12 février 1429, à cent lieues du champ de bataille, Jeanne annonçait à Baudricourt la défaite des Harengs : « Aujourd'hui, le gentil Dauphin a eu, près d'Orléans, grand dommage. » La *Chronique de la Pucelle* et le *Journal du siège d'Orléans*, disent que Baudricourt apprit ensuite officiellement cette défaite et que *c'est ce qui le détermina* à faire équiper Jeanne pour qu'elle partît, accompagnée par des hommes d'armes.

Pourquoi M. Hanotaux, qui rapporte cette prophétie, p. 488, ne l'a-t-il pas mise à sa place historique? « Mystère », pour employer son langage, ou plutôt embarras de l'incroyant, qui, sans nier le surnaturel, l'élimine de son mieux et en tait les résultats, seuls capables d'expliquer le miracle de « l'accomplissement » des grandes choses opérées par Jeanne d'Arc.

Ainsi encore, pour les *prophéties et les faits d'intuition* de Jeanne d'Arc, M. Hanotaux en cite une douzaine sur soixante, environ, constatés par l'histoire à Domremy, Vaucouleurs, Chinon, Poitiers, Orléans, Rouen, ainsi que le P. Ayroles l'a montré dans sa *Vraie Jeanne d'Arc*. Il donne comme « non réalisée » l'entrée à Paris, qu'elle n'a jamais prophétisée pour elle-même, mais seulement pour Charles VII.

Il dit d'ailleurs, 1er août 1910, p. 523 :

Elle avait beaucoup d'avenir dans l'esprit, personne ne le conteste, et c'est pourquoi *ses contemporains lui attribuaient le don de prophétie.*

Elle ne l'avait donc pas réellement?

Quant aux prophéties annonçant son arrivée, Jeanne, d'après M. Hanotaux, « ne les affirme ni ne les nie », p. 486. « Sans *croire* à ces prophéties qui couraient le monde, elle les connaissait. Elle s'en était même *servie*, pour convaincre son hôte, Le Royer, et son oncle Laxart ». — Or, si Jeanne, « qui ne mentit jamais », d'après M. Hanotaux, ne croyait pas aux prophéties l'annonçant, pourquoi disait-elle avec tant d'assurance à son oncle Laxart et à Catherine Le Royer ou Le Charron : « *Est-ce que vous ne savez pas qu'il a été prophétisé* que la France serait perdue par une femme et qu'elle serait relevée par une Vierge des Marches de Lorraine? « Je me rappelai alors l'avoir ouï dire, ajou-

te dans sa déposition Catherine Le Charron, et j'en éprouvai un saisissement... »

Comment donc M. Hanotaux, au lieu de citer les faits purement et simplement, va-t-il chercher des explications comme celle-ci, p. 487 : « Ces prophéties relatives à l'intervention de la femme pour réparer la faute de la femme, sont de tradition dans l'Eglise ». — Dans la « tradition de l'Eglise » il est et il a été question de la Vierge Marie réparant la faute d'Eve, mais jamais « d'une Vierge des Marches de Lorraine sauvant la France, perdue par une femme », Isabeau de Bavière.

Après le sire de Baudricourt, Charles VII se décida à croire Jeanne et ses inspirations; mais comment et pourquoi? M. Hanotaux dit bien, p. 495, que

« le Roi fut convaincu par ce que lui dit Jeanne « Secret » ou « signe », il s'agit toujours, en somme, de ce qui fait le nœud de tout le drame; la promesse formelle de la couronne par l'hérédité et par le sacre. »

Est-ce bien exact? Il ne le semble pas.

D'abord, il y a un fait « surnaturel » omis par M. Hanotaux : c'est l'*intuition* par laquelle Jeanne introduite, à Chinon, dans une grande salle, éblouissante de lumières, va droit à Charles VII, qu'elle n'a jamais vu et qui se cache sous un modeste costume au milieu de puissants seigneurs :

« Dieu vous donne bonne vie, gentil sire, lui dit-elle.

— Mais je ne suis pas le roi, répond Charles VII. Le roi, le voilà. »

Et il désigne le comte de Clermont en costume royal.

« En nom Dieu, réplique Jeanne, vous l'êtes et non un autre. »

Ce fait d'*intuition* extraordinaire frappa singulièrement la cour et le Roi, mais ne suffit pas pour triompher des hésitations et des méfiances de Charles VII, alors dénué de tout. Il y fallut la révélation faite au Roi par Jeanne « d'un secret connu de lui seul et de Dieu ».

« Ce qu'il y a de plus précis, dit M. Hanotaux, p. 494, c'est la déposition de Jean Pasquerel, le confesseur de Jeanne. » Et une note de la page 495 met en garde contre « le récit de Pierre Sala, écrit en 1516, c'est-à-dire cent ans plus tard dans les *Hardiesses des grands Rois et Empereurs*, et où il répète ce qui lui a été dit par Guillaume Gouffier, seigneur de Boissy, *confident de Charles VII*. Mais à regarder les choses de près, le récit de Boissy ne diffère pas sensiblement de celui de Jean Pasquerel. »

Eh bien, « regardons-y de près » avec M. Hanotaux. Voici d'abord la « déposition » de Jean Pasquerel sur les paroles de Jeanne d'Arc au gentil Dauphin, à Chinon :

« Moi je te dis, de la part de Messire, que tu es vrai héritier de France et fils du Roi; il m'envoie vers toi, pour te conduire à Reims, afin, si tu le veux, que tu y reçoives la couronne de ton sacre. » Ces paroles furent

entendues des assistants auxquels *le Roi dit que Jeanne lui avait révélé des choses secrètes qui n'étaient sues et ne pouvaient être sues que de Dieu, ce qui lui donnait grande confiance à elle.* »

« Tout ce que je viens de dire, ajoute Pasquerel, je le tiens de Jeanne elle-même, n'ayant pas été présent, lorsque cela se passait. »

Pasquerel ignore donc « le secret » révélé au Roi.

Pierre Sala et de Boissy le savent, le disent :

« Et pour ce qu'il serait malaisé à entendre à quelques gens que le Roi ait ajouté foi aux paroles d'icelle (Jeanne), sachez qu'elle lui fit, de par Dieu, un message tel, qu'elle lui déclara un secret enclos dedans son cœur, si bien qu'il ne l'avait révélé de sa vie à aucune créature, sinon à Dieu en son oraison. Et pour cela, quand le Roi ouït cette Pucelle lui dire à part ce qui ne pouvait être su par elle, sinon par inspiration divine, dès lors *il mit toute sa conduite et ses espérances entre ses mains.* »

Or, voici le secret :

« Le Roi entra un matin en son oratoire tout seul; et là il fit en son cœur, sans prononciation de parole, une humble requête et prière à Notre-Seigneur, que, *s'il était vrai fils descendu de la noble maison de France,* et que le royaume dût justement lui appartenir, il lui plût de le lui garder et défendre, ou, au pis, de lui donner la grâce d'échapper sans mort ou prison. »

Qui ne saisira la « *différence très sensible* », quoi qu'en dise M. Hanotaux, entre un témoin qui ignore un secret et un autre qui le raconte si clairement et en montre toutes les conséquences historiques?

D'ailleurs, il n'y a pas que le témoignage de Jean Pasquerel qui soit « précis », parmi les contemporains de Jeanne sur le secret révélé au Roi.

Le *Greffier de la Rochelle,* Hugues Guibert, dit : « On raconte qu'elle (Jeanne) dit *au Roi en secret certaines choses dont le Roi fut émerveillé.* »

Thomas Basin, évêque de Lisieux, affirme que « le Roi commença à ajouter foi à la Pucelle, après les signes et *certaines manifestations de très profonds secrets,* donnés en preuves de la mission et du commandement du Ciel. »

Alain Bouchard, l'annaliste de Bretagne, dit la même chose.

La *Chronique Morosini,* composée de lettres, toutes écrites au temps de Jeanne d'Arc, dit formellement : « Le Dauphin la crut folle, possédée du démon... Celle-ci, voyant qu'on n'ajoutait aucune foi à ses paroles, *lui fit connaître des choses qui, dit-on,* n'étaient connues que de Dieu et du Dauphin. »

Jean d'Aulon, le fidèle écuyer de Jeanne, témoigne par écrit, le 28 mai 1456, que « la dite Pucelle *parla au Roi notre Sire secrètement et lui dit des choses secrètes,* que je ne sais pas; ce que je sais bien, c'est que, peu de temps après, ce même seigneur envoya quérir quelques-uns des gens de son conseil, entre lesquels j'étais, moi qui parle, et qu'il

leur dit que cette Pucelle lui avait déclaré être envoyée de par Dieu pour l'aider à recouvrer son royaume. »

Les témoins de la révélation du secret, à qui Jeanne avait fait prêter serment de se taire, étaient le duc d'Alençon, Machet, qui fut évêque de Castres, Robert de Trèves et Christophe d'Harcourt.

Ainsi donc, le « secret enclos dans le cœur du Roi », dont la révélation fut le « signe » de la mission *divine* de Jeanne d'Arc, n'était ni « la promesse formelle de la couronne par l'hérédité et par le sacre », ni « la promesse d'accomplir et l'accomplissement », p. 495.

(*A suivre.*) Th. DELMONT.

MIETTES POUR L'HISTOIRE

La publication des papiers de Waldeck-Rousseau par le *Matin* ne révèle, à proprement parler, rien de nouveau, mais elle renferme quelques traits inédits qui méritent d'être notés et conservés comme miettes pour l'histoire.

Quelle que soit l'inspiration non encore dévoilée dont procèdent ces indiscrétions sensationnelles, elles rendent à certaines gens les plus vilains services. Comme l'a dit un de nos meilleurs journaux, le feu grand homme dont la défroque mentale s'étale ainsi sous les yeux du public, à peu près comme un mobilier vendu après décès, n'y gagnera certes pas en considération. Nous avions toujours pensé beaucoup de mal de lui : à présent nous en pensons encore bien davantage. Waldeck-Rousseau n'avait pris le pouvoir que pour sauver Dreyfus; il en servit la cause par volonté et non point par conviction; pour la faire triompher, il tenta d'asservir l'ordre judiciaire à l'ordre exécutif, et, de son côté, le général de Galliffet abaissait jusqu'à la honte son panache et l'honneur passé de sa carrière de soldat.

Mais ce n'est pas le rôle personnel des hommes du gouvernement qui nous intéresse ici, c'est ce que leurs rapports officiels avec le Saint-Siège ajoutent à ce que nous savions déjà de sa politique française.

Il n'est pas question non plus de rentrer à ce propos dans l'histoire générale de celle-ci. Presque tout le monde se plaît à dire encore aujourd'hui qu'il est trop tôt pour le faire. Cela s'entendrait très bien s'il s'agissait de l'écrire complète. Beaucoup de documents ne sont pas encore venus au jour. Mais, si l'on parle d'un jugement à porter sur sa valeur et ses résultats — et c'est bien aussi sur ce point qu'on nous demande cette réserve — c'est tout comme si l'on disait que les événements sont encore trop proches de nous pour permettre d'avoir un avis sérieusement motivé sur la politique de Briand, ou même de Méline, et des autres ministères de la République. Je ne

disconviens d'ailleurs point que la question soit délicate. On s'épargne des peines en l'écartant. Ce ne serait que sagesse si elle était simplement rétrospective. Malheureusement elle n'a pas encore perdu son actualité. et l'on aura beau opposer des négations intéressées, c'est un fait, confirmé chaque jour par cent exemples divers, que l'attitude des catholiques, des laïques, des ecclésiastiques et même des religieux, dans les événements actuels, leur position à l'égard des erreurs multiformes du libéralisme, sont en fonction de leur sentiment sur cette politique et de leur attachement à son maintien.

Ils ont cependant un argument supérieur à invoquer, celui du respect dû à la mémoire d'un Pape récemment disparu. On ne saurait, sans la violer, dire ni écrire qu'il s'est trompé dans l'appréciation d'un fait humain, qu'il s'est mépris sur un régime politique dont son admirable droiture, son amour de la France et ses dispositions conciliantes l'ont empêché de reconnaître l'esprit essentiellement antichrétien. C'est du moins ce dont nous avertissent des revues, des écrivains ou des hommes de toute situation, qui jugent fort librement les actes du Pape régnant dans le gouvernement spirituel de l'Eglise et ne font pas difficulté de laisser comprendre de mille manières que la répudiation solennelle de la loi de séparation entre l'Eglise et l'Etat, la condamnation éclatante du modernisme, le rappel énergique aux principes de l'action catholique, la prescription du serment antimoderniste, le décret sur l'âge de la première communion, et toutes les mesures par lesquelles S. S. Pie X s'efforce de préserver la foi, de restaurer la discipline, sont autant de « gaffes » qui compromettent l'Eglise au lieu de promouvoir ses intérêts. Parlez-nous du ralliement à la République ! C'est sur de pareilles matières qu'on ne saurait élever un doute sans diminuer l'autorité spirituelle du Vicaire de Jésus-Christ, et même sans porter une atteinte au moins indirecte à son infaillibilité.

Toutefois, évitons de ranimer en ce moment des questions irritantes en insistant sur les conclusions qu'on pourrait dégager de ces faits nouveaux, et bornons-nous autant que possible à une notation sans autre suite entre les différents points que celle de leurs rapports communs. Contentons-nous de ne pas se laisser perdre ces miettes.

***

Un premier détail à conserver concerne le satisfecit décerné à certains Ordres religieux pour leur attitude à l'égard de la République jacobine et pour les loyaux services qu'elle a rendus à sa politique.

Une dépêche de l'ambassadeur de la République à Rome, en date du 20 janvier 1901, communique au président du Conseil des renseignements très précis sur l'organisation de l'Ordre des Dominicains et sur le nombre de ses religieux, grâce à l'obligeance de leur Général qui a mis tous ses catalogues à sa disposition. M. Nisard termine en disant :

Leurs quatre provinces de France présentaient en 1898 un effectif de 876 religieux. dont 532 résidant sur le territoire français et 342 occupés dans les pays de missions. Dans le personnel de la curie généralice de Rome, l'élément français est représenté par deux assistants sur quatre et par la personnalité du procureur général. Ces religieux, y compris le maître général, P. Frühwirth, ont toujours témoigné la plus louable déférence vis-à-vis de cette ambassade.

Quelques mois après, à l'heure de l'application de la loi de 1901 contre les Congrégations, M. de Navenne, premier secrétaire de l'Ambassade, adressait en leur faveur à Waldeck-Rousseau cette recommandation infiniment suggestive (7 octobre 1901) :

Au moment où le délai que la loi du 1er juillet accorde aux congrégations non autorisées pour déposer une demande à l'effet d'obtenir ladite autorisation vient d'expirer, je crois de mon devoir de rappeler à Votre Excellence l'attitude qu'avait prise, il y a deux ans, et qu'a conservée jusqu'à ce jour l'ordre dominicain.

Par une dépêche du 20 octobre 1899, je faisais savoir au département que le général des Frères-Prêcheurs, prévoyant les mesures répressives que les demarches téméraires des assomptionnistes pouvaient suggérer au gouvernement de la République (1), avait adressé aux provinciaux français de l'Ordre l'invitation de s'abstenir de tout acte qui pourrait être interprété comme établissant un lien de solidarité quelconque avec d'autres congrégations religieuses. J'ajoutais que l'assistant m'avait prié de faire savoir en son nom à Votre Excellence la nature des instructions qui répondaient d'ailleurs aux sentiments de déférence des dominicains à l'égard des pouvoirs établis.

La date de cette déclaration est caractéristique. L'attitude du général des Prêcheurs ne s'est pas démentie depuis lors. Il s'est montré, dès la promulgation de la loi du 1er juillet, partisan déclaré d'une politique de soumission, avant même que la congrégation romaine des évêques et réguliers se fût prononcée, avant que le Pape eût laissé aux intéressés la faculté de prendre parti selon leurs intérêts. Encore aujourd'hui le père Frühwirth, quoique Autrichien de nationalité, continue d'adresser aux différentes missions françaises de son Ordre des conseils de sagesse et de déférence à l'égard des pouvoirs civils.

J'ai tenu à mettre Votre Excellence en mesure d'apprécier, par les faits, l'esprit qui inspire la direction de l'Ordre dominicain, de façon à permettre au gouvernement d'éclairer, le cas échéant et s'il le croit nécessaire, la religion des Chambres appelées à se prononcer sur la prise en considération ou le rejet de la demande formulée par les religieux en question.

L'admirable solidarité entre les Congrégations religieuses si magnifiquement affirmée en 1880, et brisée dès cette époque par la fameuse Déclaration que celles non directement atteintes par les Décrets signèrent la mort dans l'âme pour déférer au désir de Léon XIII, se trouva dissoute pour jamais Un instant, on espéra la voir revivre en présence de la

1. Pour satisfaire aux réclamations du Gouvernement, Léon XIII désavouait la politique opposante des Assomptionnistes et leur demandait d'abandonner la direction de la *Croix*, Voir l'histoire de cet épisode dans mon ouvrage *Cas de conscience*, chap. V, pages 99-ss.

loi d'accroissement en 1895, grâce à l'impulsion généreuse d'un grand nombre d'évêques, mais elle ne tint pas devant l'attitude opposée du cardinal Rampolla, secrétaire d'Etat, prévenu d'ailleurs par la défection de plusieurs d'entre elles, soucieuses de sauvegarder leurs intérêts propres et leurs œuvres (1).

En 1901, la seule ligne de conduite fut chacun pour soi. Tout le monde y périt. Ni l'intime amitié du P. Maumus avec Waldeck-Rousseau, dont il ne cessa point d'exalter « la grande et chère mémoire », ni « la déférence des Dominicains à l'égard des pouvoirs établis » et leur empressement peu noble à les informer de leur soumission, ne sauvèrent davantage leur Ordre, malgré l'assurance qu'ils ne cachaient pas d'être épargnés.

C'est le cardinal Rampolla lui-même qui se charge de rendre aux Jésuites le même témoignage que l'ambassade aux Dominicains et de faire valoir les services que leur attitude rend à la cause de la République. Le trait, quoique bref, n'est pas moins savoureux. M. Nisard écrit le 21 octobre 1900 :

Aussi, dès ce premier entretien, le cardinal est-il revenu sur les services que les Congrégations rendent à l'Eglise; *et pas seulement à elle*, en insistant sur l'esprit de soumission et de déférence dont les plus considérables auraient encore donné des preuves récentes au gouvernement de la République. Il m'a signalé notamment l'attitude de celle des Jésuites.

Le P. du Lac, de regrettée mémoire, que ses nombreuses et hautes relations rendaient naturellement l'oracle de ses confrères, persuadait à tout le monde autour de lui, lorsque se discutait au Parlement la loi contre les Congrégations, qu'elle ne serait point votée, car, au fond, Waldeck-Rousseau n'en voulait pas; votée, on pouvait du moins être certain, pour la même raison, que le ministère ne l'appliquerait pas. Hélas !

Je ne sais à quels récents services, à quelles marques nouvelles de déférence à l'égard des pouvoirs établis le Cardinal Rampolla faisait allusion. On connut, à cette époque, l'interdiction renouvelée dans les maisons de la Compagnie de recevoir les journaux dirigés par leurs défenseurs les plus courageux et les plus dévoués, Paul de Cassagnac et Drumont, et la *Vérité française*, le seul journal qui soutînt encore le bon combat au point de vue doctrinal, mais dont les articles, comme l'écrivait le cardinal Rampolla dans une lettre fameuse à son directeur, M. Auguste Roussel, « dans l'esprit des lecteurs, nourrissent la conviction que vainement on attendait la paix religieuse d'une telle forme (?) de gouvernement, et souvent présentent les choses de façon à donner à penser que la situation s'aggrave au lieu de s'améliorer ».

1. On trouvera un récit très intéressant de ce triste épisode dans le chapitre XVII de la vie de Dom Sébastien Wyart, par le chanoine Fichaux, (Giard, 2, rue Royale, Lille; Lethielleux, 10, rue Cassette, Paris). Cet ouvrage est aussi instructif qu'édifiant.

Personne n'ignore, non plus, que la plupart des membres de cet Ordre, par un zèle d'obéissance, dont le principe du moins est infiniment respectable, furent et sont demeurés les apôtres discrets, mais très influents, de la politique de ralliement. Plusieurs même, en faisaient un point spécial d'instruction dans les retraites spirituelles.

Ne nous arrêtons pas à rechercher quelle a pu être, même au sein des Ordres religieux, à l'égard des erreurs démocratiques, libérales et modernistes ou semi-modernistes, l'influence de la politique de leurs membres, ni si ceux-ci ont su se garder de concessions et demeurer sur ce terrain des soldats d'avant-garde réagissant contre ces erreurs par tous les moyens d'action extérieure ou privée. C'est ici le cas ne ne pas insister.

***

Un mot de l'ambassadeur concernant le rôle personnel du cardinal Rampolla, qu'il était mieux que personne à même de juger, mérite aussi d'être noté (dépêche du 21 octobre 1900) :

La situation religieuse dans notre pays et les tendances du gouvernement de la République continuent à former le principal objet de ses préoccupations, et le succès de la politique, *dont il n'est pas, quoi qu'on dise, le simple serviteur*, apparaît plus que jamais lié dans sa pensée au plus ou moins de solidarité entre la France et la Papauté.

Le point souligné est de ceux qu'il faut laisser à l'histoire le soin d'éclaircir davantage. Ce n'est pas qu'on ne puisse appuyer déjà sur des faits connus l'appréciation de M. Nisard. Il est notoire qu'en certain cas le Secrétaire d'Etat, ayant la charge d'appliquer dans les faits la ligne de conduite arrêtée par son auguste chef, a jugé nécessaires et a fait accorder à sa politique des concessions auxquelles lui-même répugnait. Il en fut ainsi, par exemple, pour la soumission des Congrégations au droit d'accroissement et à la taxe d'abonnement. Léon XIII encourageait la résistance conseillée par les évêques, ce fut son ministre qui l'arrêta et décida la capitulation. Le chapitre de la vie de Dom Sébastien Wyart cité plus haut, contient à ce sujet des documents précis, présentés avec une discrétion qui n'en affaiblit pas la portée. Mais, encore une fois, il ne peut s'agir ici que de relever un trait.

Les mêmes dépêches laissent saisir la situation poignante que faisait au Saint-Siège, devant les proscriptions imminentes de 1901, cette politique d'entente avec le gouvernement que vingt ans et plus de République radicale n'avait point découragée, qu'il ne se résignait pas, même alors, à abandonner, et, qu'en fait, il devait encore soutenir, même après le complet échec des douloureuses négociations pendantes, malgré la violation de tous les engagements et l'indigne fourberie de ce gouvernement cyniquement dévoilée.

D'après ce que m'a dit Son Eminence, le Pape continue d'être assailli de doléances et de récriminations; s'il a résisté jusqu'ici à ces obsessions, si aucune influence n'a pu le faire dévier de la ligne de conduite qu'il s'était tracée, comment pourrait-il se défendre d'appréhensions de plus en plus vives sur la façon dont on entend en France lui faciliter l'accomplissement de l'œuvre de modération et d'apaisement à laquelle il a voué toute sa volonté et tout son pouvoir de Pontife souverain? (21 octobre 1900).

Un mois plus tard (7 octobre) M. Nisard rapporte encore ce langage du cardinal :

Vous avez été témoin des tentatives chaque jour plus pressantes qui sont faites pour ramener le Pape à une politique toute différente de celle que la France doit à son initiative et dont elle a eu tant à se louer. Quelles armes on vient de fournir à ceux qui ne cessent de lui représenter l'inutilité de ses efforts et l'échec auquel serait fatalement vouée, d'après eux, toute politique d'entente avec la République française!

Le 27 février 1901, même note :

J'ai déjà fait connaître à Votre Excellence le sens général et les traits essentiels du langage qui m'a été tenu, mais je dois insister sur l'accent qu'ont pris les paroles du Saint-Père lorsqu'il a parlé de cette loi qui rendait vains ses efforts pour éclairer et pacifier les esprits en France, et assurer, par l'union de tous, le repos et la grandeur de notre pays. On sentait combien il reste attaché à cette politique d'entente avec la France, qui a été l'idée directrice de tout son pontificat, et combien il en coûterait au vieux pontife de se voir obligé de porter les mains sur son œuvre.

C'est sur un ton de tristesse profonde mais aussi de calme énergie, que Léon XIII, envisageant les devoirs en face desquels le placerait une politique de violence et de persécution, a affirmé de nouveau sa ferme intention de n'y point faillir.

Un peu auparavant, l'ambassadeur avait déjà dit (23 janvier 1901) :

A sa dernière audience, le cardinal Rampolla s'est montré particulièrement attristé et préoccupé de la situation que le développement même de la discussion de la loi sur les associations tend à créer au Saint-Siège vis-à-vis de la France. Le Pape, d'après lui, est de plus en plus affecté de ce qui lui vient de France. Il avait reconnu, recommandé, appuyé la République *comme constituant un régime acceptable pour tous, modéré, libéral, essentiellement compatible avec les principes du christianisme*. Nul ne s'est mépris en France sur les avantages que la République, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur, a pu retirer de cette attitude du Saint-Siège...

Le Pape sera t il obligé de constater aujourd'hui qu'il s'est trompé en considérant que le gouvernement républicain pouvait être un gouvernement de liberté, de paix et d'union, ami du Saint-Siège?

Rendant compte d'une audience personnelle auprès de Léon XIII (le 10 novembre 1900), M. Nisard rapportait ainsi ses paroles :

Le Pape a rappelé qu'il n'avait pas cessé d'inviter les catholiques à accepter la république, *mais une république chrétienne, héritière des traditions*

et continuatrice du rôle de la grande nation catholique qu'est la France, au témoignage même du gouvernement. S'il s'agit *désormais* (?) d'une république où prévaudraient l'esprit de secte et les passions des ennemis irréductibles de l'Eglise et du christianisme, *comment pourrait-on attendre du Souverain-Pontife qu'il conviât les croyants à s'y rallier?*

Quelles que soient d'ailleurs les tristesses et les anxiétés de l'heure présente, les sentiments du Saint-Père pour la France n'ont pas changé, et le maintien de son prestige et de la situation qui lui appartient dans le monde demeure parmi les plus chères préoccupations du Souverain-Pontife.

Mais, en présence d'éventualités aussi graves que celles qu'il lui faut envisager aujourd'hui, le Pape, gardien suprême des droits de l Eglise, a des devoirs auxquels il ne faillira pas.

C'est sur cette affirmation dont le ton accentuait encore la portée que Léon XIII a particulièrement insisté au cours de l'audience qui a duré plus d'une heure.

Enfin, dans une autre dépêche du 20 janvier 1901, citons ces paroles qui témoignent de la sagacité du diplomate pour saisir les nuances :

Il (le Pape) a rappelé son bon vouloir et l'efficacité de son intervention, lorsqu'on lui avait signalé certains abus. Je ne saurais trop insister sur la fermeté avec laquelle ont été exprimées les réserves faites en vue de l'adoption définitive de la loi. Mais le Pape a évité de donner à sa pensée une forme comminatoire, et à sa parole un tour qui pût engager ses résolutions ultérieures.

En effet, malgré la douleur et la déception cruelles que causèrent au cœur du Pontife la dispersion et la spoliation définitive des congrégations religieuses et ce redoublement de guerre acharnée contre les catholiques, il ne renonça pas encore à l'espoir d'une conciliation ni à la politique par laquelle il avait compté l'obtenir.

Les lois de proscription étaient déjà portées, leur application suivait déjà son cours, lorsqu'approchèrent les élections législatives de 1902. On vit alors le ministère de M. Waldeck-Rousseau recourir à l'intervention du Saint-Siège avec l'impudence coutumière des Cabinets précédents, avec le même succès.

Le *Livre Jaune* publié par lui plus tard, et où ne se lisent pas les détails précédents, en contient d'autres qui ne laissent pas de doute sur ce point.

Le ministre Delcassé écrivait à notre ambassadeur :

Je viens d'être informé par le Président du Conseil, ministre de l'Intérieur et des Cultes, que certains prélats se rendent à Rome pour obtenir du Pape quelque déclaration retentissante et hostile à la politique du gouvernement. Je n'ai pas besoin de vous faire remarquer combien grave à tous les points de vue serait le succès d'une pareille démarche, au lendemain des débats où le gouvernement s'est élevé avec autant d'énergie que d'efficacité contre les propositions de rupture avec le Saint-Siège, attitude qui lui a valu les vifs remerciements du Nonce. La campagne électorale qui va s'ouvrir en serait exaspérée, et il est trop facile d'en prévoir l'influence sur les résolutions

de la Chambre prochaine. Je suis convaincu que vous ne ferez pas vainement appel à la prévoyance du Pape et à l'esprit politique du cardinal Rampolla.

En effet, l'ambassadeur répond :

Je me suis attaché, chaque fois que l'occasion s'en est présentée au cours de nos entretiens, à prémunir le Secrétaire d'Etat contre toute manifestation de la nature de celle que vise votre lettre du 25 janvier dernier. Les intentions dans lesquelles différents prélats, d'après les informations recueillies par le Ministre des Cultes, se rendraient prochainement à Rome, m'ont permis d'insister avec énergie sur les conséquences particulièrement graves qu'entraînerait, à la veille des élections générales, une initiative qui ne manquerait pas d'être interprétée comme une tentative d'intervention dans nos affaires intérieures. — (O ironie!...)
L'attitude et les paroles du Secrétaire d'Etat m'ont laissé l'impression qu'il se rendait lui-même très exactement compte du danger qu'il y aurait pour le Saint-Siège à accueillir des suggestions dont son Eminence, d'ailleurs, dans le cas où elles viendraient à se produire, n'a pas paru mettre en doute l'insuccès.

M. Flourens, qui fut, à son heure, ministre des affaires étrangères, et qui, par conséquent, sait lire les documents diplomatiques, disait dans un rapport sur la séparation de l'Eglise et de l'Etat, à la Société d'économie sociale (1) :

Je vous engage à lire ce Livre jaune : il est fort intéressant; il n'est pas long, et il vous révélera tout un côté de la question, sur lequel on jette, en ce moment-ci, un voile complaisant et discret. Vous y apprendrez que toutes les négociations entamées et poursuivies entre le ministère de la défense républicaine et le Saint-Siège, pendant toute la période qu'il comprend, ont eu pour but et pour effet, non d'assurer le fonctionnement régulier du régime concordataire en France, ou le maintien et la conservation du protectorat diplomatique de la France en Orient et en Extrême-Orient, mais d'*assurer le maintien et la conservation, aux affaires, du ministère Waldeck-Rousseau, et le succès des élections qu'il patronnait.* Vous verrez, dans ce fascicule trop écourté, hélas! et pourtant d'une lecture singulièrement suggestive, que l'intervention du Souverain Pontife a été, à maintes reprises, sollicitée avec ardeur par le ministère Waldeck-Rousseau, soit pour faciliter le vote de lois délicates, soit pour aplanir les difficultés qui surgissaient sur le chemin des entreprises ministérielles, soit pour étouffer certaines polémiques gênantes pour certains hommes en place, soit enfin et surtout pour assurer le triomphe des candidatures officielles, *et qu'elle n'a jamais été refusée.*

***

L'*Univers*, et après lui la *Revue catholique et royaliste*, ont récemment relevé quelques phrases de l'*Ami du Clergé* où l'on sent que cette revue ecclésiastique, généralement si sûre dans les questions de doctrine, a de la peine à rompre avec les errements politiques qui lui firent exagérer au delà de toutes bornes les directions de Léon XIII en décrétant le péché de monarchie. Voici le passage visé :

1. *La Réforme sociale*, 1er avril 1905.

« Le Pape Léon XIII, dans son encyclique sur la constitution des Etats, » a posé en principe que *les peuples pouvaient se donner le gouvernement qu'ils » préfèrent.* Dans sa conduite à l'égard de la France, il a constamment supposé » que *le gouvernement de fait existant depuis un certain temps doit loyale- » ment être reconnu et respecté.* »

Les deux phrases soulignées sont aussi inexactes l'une que l'autre, mais l'erreur de la seconde a plus de conséquences.

La Revue *catholique et royaliste* relève ainsi la première.

Cette phrase n'est point de Léon XIII. Voici ce qu'il dit, dans son Encyclique *Diuturnum* sur l'origine du pouvoir civil.

« ... Aussi, réserve faite des droits acquis, il n'est point interdit aux peu- » ples de se donner telle forme politique qui s'adaptera mieux, ou à leur » génie propre, ou à leurs traditions et à leurs coutumes. »

Ceci n'a pas du tout le même sens que la citation de l'*Ami du Clergé*, et ce qui accentuera encore la différence, c'est la recherche de ce que l'on doit entendre par *le peuple.*

Le peuple, est-ce la multitude des gens à un moment donné, ou est-ce la nation dans son passé, dans son présent et dans son avenir?

Si on comprend le peuple comme la nation dans son passé, dans son présent et dans son avenir, vérité sur laquelle on ne saurait trop appuyer : « la » forme de son gouvernement naît de l'ensemble des circonstances histo- » riques ou nationales qui font surgir dans une nation ses lois tradition- » nelles et même fondamentales et par celles-ci se trouve déterminée telle » forme particulière du gouvernement, telle base de transmission des pou- » voirs suprêmes. » *(Encyclique au clergé de France).*

Il est facile de voir maintenant ce qu'il y a à penser de la préférence du peuple dans le choix de son gouvernement.

La seconde proposition, prise comme elle est énoncée, prêterait au pape Léon XIII une doctrine bien voisine de celle du fait accompli.

Il est étrange que Léon XIII ait pu dire que c'était le temps qui décidait du droit, qui justifiait par conséquent l'injustice, consacrait le vol et la concussion.

Voici ce que Léon XIII a dit :

« Par conséquent, lorsque les nouveaux gouvernements, qui représentent cet immuable pouvoir (celui qui vient de Dieu) *sont constitués*, les accepter n'est pas seulement permis, mais réclamé, voire même imposé par la nécessité du *bien social* qui *les a faits* et les maintient.

... Et ce grand devoir de respect et de dépendance persévérera tant que les exigences du *bien commun* le demanderont, puisque ce bien est après Dieu dans la société la loi première et dernière ». (Encyclique sur le Ralliement).

C'est donc sur le *bien commun*, sur le *bien social*, qu'est fondée l'acceptation d'un gouvernement et non sur sa durée.

C'est le *bien commun*, le *bien social* qui fait la légitimité d'un gouvernement suivant l'opinion de l'Eglise et lui assure son approbation :

« Rien n'empêche que l'Eglise n'approuve le gouvernement d'un seul ou » celui de plusieurs, pourvu que ce gouvernement soit juste et appliqué » au *bien commun.* » *(Diuturnum.)*

« On peut affirmer également en toute vérité que chacune d'elles (for-
» mes du gouvernement) est bonne, pourvu qu'elle sache marcher droit à
» sa fin, c'est-à-dire le *bien commun* pour lequel l'autorité sociale est *consti-*
» *tuée* » *(Lettre au clergé Français.)*

Donc, un gouvernement n'est constitué que lorsqu'il a pour raison le *bien commun.*

Sans doute les gouvernements peuvent changer, mais la raison de leur existence légitime ne change pas :

« Ces changements sont loin d'être toujours légitimes à l'origine, il est
» même difficile qu'ils le soient. Pourtant, le critérium suprême du *bien com-*
» *mun*... impose l'acceptation de ces nouveaux gouvernements. »

Néanmoins, je serais presque tenté de plaider les circonstances atténuantes en faveur de l'*Ami du Clergé,* quoique j'aie eu fortement maille à partir avec lui sur cette même question, il y a quelques années.

Les rapports de M. Nisard cités plus haut confirment ce dont on ne pouvait déjà douter, à savoir que Léon XIII, en décrivant, dans son Encyclique sur le ralliement, les conditions qui confèrent à un pouvoir nouveau le droit d'être « loyalement reconnu et respecté » les croyait suffisamment justifiées par notre République, et lui reconnaissait ce caractère de pourvoir au *bien social* et au *bien commun* dans une mesure acceptable. Aujourd'hui, personne n'oserait plus la soutenir. Alors que reste-t-il à ceux qui, pour une cause ou pour une autre, ne peuvent se décider à reconnaître qu'ils se trompaient et à abandonner cette politique, sinon de dire tout simplement que, selon Léon XIII : *« le gouvernement de fait existant depuis un certain temps doit loyalement être reconnu et respecté. »*

C'est à quoi sont réduits beaucoup d'autres avec l'*Ami du Clergé.*

***

Cette douloureuse « constatation » faite par Léon XIII huit à dix ans après sa *Lettre* sur le ralliement établit encore, avec une autorité sans égale, que, si le ralliement a échoué, ce n'est pas la faute des soi-disant « réfractaires », comme l'ont dit les Naudet, les Dabry, les Garnier, et l'abbé Frémont dans sa brochure : *La grande erreur politique des Catholiques français,* si vigoureusement refutée ici même par M. Paul Taillez, mais bien la faute du gouvernement républicain », qui, maçonnique dans ses Présidents, ses ministres, ses lois et toute sa politique, n'a répondu que par des ingratitudes et des insolences à tous « les services » que lui avait rendus Léon XIII.

D'ailleurs, M. Etienne Lamy lui-même, un des premiers chefs du ralliement, ne disait-il pas à l'Académie française, en y recevant Mgr Duchesne :

Ce pontife (Léon XIII) rêvait de recommencer la grande histoire, en éconciliant la force de l'Eglise et celle de la France. Pour rétablir une paix

dont il mesurait tous les avantages et dont il faisait toutes les avances, il rappela que l'Eglise n'est, par ses doctrines, ni solidaire ni ennemie d'aucune forme politique, et engagea les catholiques français à accepter leur gouvernement. Auprès d'eux, il voulut se ménager des interprètes; il désignait le plus autorisé en appelant à Rome un Français comme cardinal; il choisit, parmi les évêques de France, celui qui paraissait le plus décidé d'opinions, le moins timide de tempérament, le plus prêt à être poussé et à pousser les autres. Et, quand le cardinal Mathieu, ennemi-né des inimitiés, eut l'espoir de devenir un lien de concorde entre le pape, l'Eglise de France et le gouvernement, il connut la joie de ceux qui vouent, aux causes les plus chères à leurs cœurs, les plus spontanés de leurs instincts. *L'échec vint d'où Léon XIII ne l'avait pas prévu. Il ne croyait demander aucun sacrifice au gouvernement français en demandant justice pour les catholiques, et il jugeait impossible qu'un Etat repoussât au dedans l'accession de partisans nouveaux, et, au dehors, les bons offices d'une amitié active.* Mais, peu après la nomination du cardinal, le gouvernement de la France passait à des philosophes certains que le sentiment religieux est une maladie de l'esprit, et que l'*élimination* du catholicisme est le grand-œuvre de la société moderne... *Le zèle de Léon XIII pour l'alliance précipita la rupture entre l'Etat et l'Eglise.* Celle-ci n'avait plus qu'à s'enfermer dans sa patience : supporter et attendre.

***

Si Léon XIII s'est trompé en considérant que » la République en France « pouvait être un gouvernement de liberté, de paix, et d'union, ami du Saint-Siège », il ne fallait à aucun prix persévérer dans cette erreur, et Sa Sainteté Pie X nous en a heureusement affranchis.

Les *Lettres* de M. Nisard, révélatrices de la pensée de Léon XIII et, à ce titre, exclues du *Livre Jaune* publié par le Gouvernement français, ont aussi l'immense avantage de montrer l'accord de principes, au point de vue politique comme au point de vue religieux, entre deux Papes, Léon XIII et Pie X, qu'on oppose si souvent l'un à l'autre, avec une mauvaise foi sans égale.

Léon XIII disant qu'il ne peut « accepter » ni faire accepter par « des croyants » d' « autre République » qu'une « République chrétienne », n'est-ce pas dix ans à l'avance, Sa Sainteté Pie X déclarant, le 19 avril 1909, aux 40.000 Français réunis à Rome pour la béatification de Jeanne d'Arc, « *qu'il ne peut prétendre à l'amour, cet Etat, ce gouvernement*, quel que soit le nom qu'on lui donne, *qui, en faisant la guerre à la Vérité. outrage ce qu'il y a dans l'homme de plus sacré.* Il pourra se soutenir par la force matérielle... On lui obéira, parce que la religion prêche et ennoblit la soumission aux pouvoirs humains, « *pourvu qu'ils n'exigent pas ce qui est opposé à la sainte loi de Dieu...* Mais jamais (l'obéissance) ne méritera le nom de *vénération et d'amour.* »

Comment les démocrates, qui s'en vont criant : « Vive la République quand même! » concilient-ils leur esprit catholique, esprit fait de soumission aux Papes, à Pie X comme à Léon XIII, avec un « amour », une « vénération, de la République » anti-chrétienne dont nous sommes

affligés et que réprouvait formellement Léon XIII aussi bien que la réprouve Pie X ?

Pie X n'a fait que dire publiquement en 1909 ce que Léon XIII confiait douloureusement, en 1900, à notre ambassadeur avant son rappel de Rome, et précisément pour éviter ce rappel avec la rupture qui devait le suivre.

De même encore, Pie X n'a eu qu'à publier la protestation préparée par Léon XIII et le cardinal Rampolla contre la visite incorrecte du Président Loubet au roi d'Italie, usurpateur de Rome et des Etats pontificaux.

La République française, étant, non plus « chrétienne », mais athée et sectaire depuis la Séparation et tant d'autres lois néfastes, Sa Sainteté Pie X n'avait qu'à appliquer les principes posés par Léon XIII et à ne plus « convier les croyants à se rallier » à un Gouvernement où « prévalent l'esprit de secte et les passions des ennemis irréductibles de l'Eglise et du Christianisme. »

C'est ce qu'il a fait très clairement, quoi que puissent en dire ceux qui ont intérêt à soutenir qu'*il n'y a rien de changé*, du côté de Rome, dans la politique religieuse de la France.

Le discours que vient de prononcer le cardinal Luçon, archevêde Reims, à l'ouverture de la réunion provoquée pour créer l'*Union des catholiques* est, à cet égard, aussi suggestif que précis. Après avoir montré la nécessité de l'union, son Eminence a dit :

Dès son avènement au Souverain Pontificat, Pie X a exprimé le vœu de voir les catholiques s'unir et s'organiser pour la défense des intérêts religieux, inséparablement liés d'ailleurs à ceux mêmes du pays et de la société, dont la religion est la base et la sauvegarde.

Sur quel terrain? — *Comme terrain d'entente, Léon XIII avait proposé le terrain constitutionnel.* Il n'a été qu'incomplètement obéi : beaucoup ne pouvant pas réussir à distinguer le régime politique de ses lois antireligieuses ont refusé à cause de celles-ci de se rallier à celui-là, et n'ont pas consenti à se placer sur le terrain constitutionnel (1); et l'entente tant désirée, tant recommandée ne s'est point faite; et la séparation de l'Etat d'avec l'Eglise a trouvé les catholiques de France aussi divisés, plus divisés peut-être qu'avant la tentative de Léon XIII. Pie X montant sur le trône pontifical, à l'heure même *où l'insuccès* apparaissait *définitif*, n'hésita point cependant à reprendre l'œuvre tentée par son prédécesseur, plus urgente que jamais. Il résolut d'essayer à son tour de la mener à bonne fin. Son premier soin fut de faire disparaître les causes de division, les obstacles à l'union. *L'expérience avait démontré que la première de ces causes était le terrain d'entente précédemment choisi : il écarta cet élément de discorde.*

---

1. Il doit être permis d'ajouter, et il serait facile de prouver par les faits, que personne, pas même l'autorité ecclésiastique, n'est parvenu à observer pratiquement cette distinction spéculative. Ceux qui prêchaient l'acceptation du régime ont été fatalement amenés à accepter, ils disaient à subir, pour sauver la face, les lois successives d'oppression. Eux-mêmes donnaient ainsi raison à ceux qui, voulant résister aux unes, s'estimaient contraints de repousser l'autre.

Voilà donc le « terrain constitutionnel », le « ralliement » à la République « écarté » par Sa Sainteté Pie X comme « élément de discorde » et comme inacceptable après un « insuccès définitif ».

Le cardinal Luçon continue et il en vient à dire, à propos de Pie X, exactement ce que disait Léon XIII dans un entretien que ne connaissait certainement pas Son Eminence le 23 février, puisque la publication est postérieure :

Considérant d'une part que les circonstances de fait sont changées, que *le pouvoir n'a répondu aux adhésions des catholiques que par de nouvelles mesures persécutrices, qu'il s'est violemment séparé de l'Eglise en la spoliant, qu'il devient de ce chef plus difficile que jamais d'amener tous les catholiques au ralliement* demandé par son prédécesseur; — mais estimant, d'autre part, que, si l'accord des catholiques ne peut être obtenu sur le terrain constitutionnel, il ne faut pas pour cela renoncer à l'union nécessaire, mais essayer de la réaliser sur un autre terrain; — il *convie les fidèles à s'unir sur le seul terrain où il leur soit possible de se rencontrer*, dont le choix ne peut motiver aucune dissidence, *celui des intérêts religieux*, abstraction faite de toute autre considération. Sans blâmer ceux qui se placent ou qui restent sur le terrain constitutionnel, *il n'exige plus que l'on s'y mette.*

Ne serait-il donc pas temps que les *Croix* départementales et autres organes libéraux, démocratiques et sillonnistes *n'exigent* plus des catholiques, royalistes, impérialistes ou autres, une adhésion à la République, qui, non seulement n'est plus demandée, conseillée, mais qui paraît « plus difficile que jamais » pour ne pas dire impossible, à des Français ne devant et ne voulant accepter, comme Léon XIII, qu'une « République chrétienne » ?

D'ailleurs, Son Eminence le cardinal Luçon, interprète si autorisé de Sa Sainteté Pie X, ajoute clairement :

Appelés à s'unir, les catholiques se demandaient à quel centre se rallier, autour de quel chef se grouper. Léon XIII avait bien désigné, quoique d'une manière seulement officieuse, tel personnage politique, pour représenter sa pensée; *mais un homme politique, par cela même précisément qu'il est un homme politique, ne peut manquer d'être suspect ou peu sympathique à ceux qui ne sont pas de son parti, parmi lesquels il peut se trouver de bons serviteurs de l'Eglise.* Pie X fit cesser ce motif d'hésitation en déclarant nettement que du moment que les catholiques veulent s'unir sur le terrain religieux, *leurs chefs naturels sont les évêques;* et parce que chaque évêque ne peut commander que dans son propre diocèse, il indiqua que les organisations se feraient par diocèses.

Ainsi donc, organisation des forces catholiques par diocèses, sur un programme nettement et exclusivement religieux, par le groupement de tous les catholiques et de tous les honnêtes gens acceptant ce programme autour de l'évêque et sous sa direction, *tel fut, tel est le mot d'ordre du Saint-Siège.*

Désormais en France, ni M. Piou, ni l'*Action libérale,* ni la *Croix*

ni l'*Univers*, n'ont aucune investiture de Rome pour nous imposer leurs idées politiques. « Suspects », ou « peu sympathiques », par cela même qu'ils sont d'un « parti », le parti républicain, M. Piou et ses amis n'exercent pas plus d'autorité directrice que les royalistes de l'*Action française* ou les impérialistes de la Jeunesse plébiscitaire. Aux uns et aux autres, on ne demande qu'une chose, c'est d'être catholiques, de suivre « leurs chefs naturels, les évêques, et de lutter à outrance contre « la République anti-chrétienne », contre « le gouvernement de malheur », comme l'appelle Mgr Ricard, qu'on ne saurait, d'après Léon XIII, ni accepter, ni faire accepter par des croyants.

Le cardinal Luçon le dit excellemment :

Aujourd'hui que la France est divisée en deux camps armés, qu'une lutte à mort est engagée entre ceux qui veulent rester fidèles à la foi du Christ et ceux qui ont juré de l'exterminer; aujourd'hui que l'Etat s'est séparé violemment d'avec l'Eglise, et la traite en ennemie; aujourd'hui qu'elle subit de la part des sectes, sur tous les points à la fois, un des plus formidables assauts qu'elle ait jamais essuyés, qui ne voit que la défense de la religion est devenue l'affaire de tous; que *tous doivent y participer*, non seulement par une passive obéissance en se laissant conduire, *mais par une active coopération à ses luttes et à la vie catholique ?*

Donc, action religieuse, dans le but principalement de conserver au peuple sa foi, groupement des croyants, afin qu'ils puissent résister plus facilement aux attaques de l'impiété.

Pour cela, conclut Son Eminence, il faut « demander à nos adhérents d'avoir dans quelque genre d'élection que ce soit, mais plus particulièrement dans les élections législatives, *une attitude franchement catholique, en s'engageant à n'accorder leurs suffrages qu'aux candidats qui leur donneront des garanties au point de vue des intérêts religieux, à quelque parti d'ailleurs qu'ils appartiennent*. Ce n'est point là, Messieurs, faire de la politique, c'est tout simplement remplir un impérieux devoir de conscience. »

La grande autorité qui s'attache aux déclarations de S. E. le Cardinal Luçon déterminera, on peut l'espérer, un nouveau pas en avant dans la voie de la véritable *entente catholique* du vrai *parti catholique*, tel qu'on doit le concevoir. Elles confirment, en précisant encore davantage sa raison d'être et son application, le mouvement inauguré par NN. SS. les archevêques de Chambéry et de Toulouse, suivi par un bon nombre de leurs éminents collègues, dans l'organisation des unions catholiques diocésaines.

Il nous sera bien permis, pour notre part, de nous réjouir de voir s'affirmer de plus en plus nettement le plan d'organisation que nous avons plus d'une fois exposé (1). Ainsi verra-t-on se réaliser l'union nécessaire de la religion et de la politique, sans que, cependant, personne ne sorte de son rôle.

Elle se réalisera par deux opérations convergentes, qui, loin de se

1. Notamment le 15 novembre 1909 : *L'union des catholiques*.

contredire ou de s'annuler réciproquement, se combinent et se complètent à souhait.

L'une, dirigée par les évêques, fait l'union entre les catholiques sur le terrain de leurs intérêts religieux, en dehors de tous les partis, réservant ainsi la liberté politique de chaque individu et de chaque groupement, mais, loin de se désintéresser de la politique électorale, se donne pour objet de déterminer les conditions auxquelles les catholiques accorderont leur concours aux candidats, quel que soit leur drapeau politique. Elle discipline l'union des catholiques sur ce terrain religieux et donnera à leurs efforts la cohésion qui lui manquait jusqu'ici.

L'autre sera celle des groupements politiques offrant les candidats qui accepteront le programme ainsi déterminé et s'engageront à en faire la base de leur action, en subordonnant leurs compétitions de parti aux intérêts de son triomphe.

En fixant les bases de l'union catholique, les évêques, dont c'est la mission incontestable, dissiperont toutes les hésitations et les difficultés que les groupes politiques peuvent rencontrer dans la détermination des intérêts à défendre. En mettant leurs forces et leur organisation au service de l'union formée sur ces bases, les partis politiques lui donneront les moyens d'action sans lesquels on attendrait en vain, sinon de longtemps, des résultats positifs et sérieux.

Ceux-ci ayant désormais entre eux ce point de rapprochement commun, étranger à ce qui les divise, et que, laissés à eux-mêmes, ils n'auraient pas pris assez efficacement le souci d'établir, seront naturellement amenés à se concerter au point de vue de cette défense et résistance catholique, abstraction faite de leurs divergences et sans autre sacrifice de leur liberté.

Ainsi renaîtra, sous une forme nouvelle, mieux adaptée aux besoins présents, mais identique dans son principe, l'ancienne *Union conservatrice*, fondée en 1873, par l'illustre polémiste et orateur catholique, Paul de Cassagnac, et où se rencontraient avec lui les Keller, les Lucien Brun, les Chesnelong, les Mackau, les Albert de Mun, et les sommités de chaque parti. Œuvre née d'une noble inspiration religieuse et patriotique, qui fut pendant quinze ans une digue insuffisante sans doute contre le flot toujours montant du radicalisme anticlérical, mais qui, plus d'une fois, repoussa victorieusement ses efforts et fut bien près de nous donner la victoire dans les élections de 1885. Décriée, depuis l'époque où Léon XIII désavoua sa dernière formule, l'*Union de la France* chrétienne patronnée par le cardinal Richard pour en sauver l'idée directrice, bafouée depuis lors par ces catholiques nouveau jeu auxquels la résistance paraissait folie et qui se vantaient d'apprivoiser un ennemi haineux en le flattant, en se mettant à ses pieds, comme l'*Alliance conservatrice* a été vengée de cette pitié méprisante par l'impuissance désastreuse de tous leurs simulacres d'organisation!

C'est la même pensée qui avait été plus récemment reprise par la

Ligue de résistance catholique, ayant à sa tête les deux fils du grand lutteur et leur ami M. Jules Delahaye, et par l'*Entente catholique* dont ils étaient encore les inspirateurs. Les obstacles, venant de causes diverses, qui arrêtèrent ces nobles tentatives, disparaissent progressivement et nous avons le ferme espoir de voir bientôt se reconstituer cette véritable union catholique, rajeunie et heureusement transformée par l'influence plus directe de l'Episcopat sur elle.

En la formant « en dehors et au-dessus de tous les partis politiques », nos évêques, et le cardinal Luçon à leur tête, déclarent qu'ils n'entendent pas se désintéresser de la politique électorale. C'est là le nœud de cette union. C'est le point de départ d'une action toute nouvelle, qu'on essaiera vainement d'entraver en opposant certains exemples.

La *Démocratie* de M. Marc Sangnier (8 février 1911) donne le compte-rendu, évidemment communiqué par un auditeur plus ou moins autorisé, d'un discours prononcé par Mgr Touchet, évêque d'Orléans, dans un des banquets paroissiaux qu'il fait organiser et préside avec un zèle infatigable, à travers toutes les communes de son diocèse. Il nous paraît impossible de croire que ses paroles soient rapportées exactement, bien que ce journal les cite en italiques.

On s'expliquera peut-être, à la rigueur, que la difficulté de ramener aujourd'hui les hommes à un centre religieux et le désir de rétablir leurs rapports avec le clergé, fasse recourir, comme dans plus d'un diocèse, à ce système de banquets paroissiaux présidés par l'évêque, et de fêtes récréatives jointes à une cérémonie religieuse, en élargissant le caractère de l'union *paroissiale* jusqu'à la définir, comme en des circulaires que nous avons sous les yeux « *œuvre de fraternité entre hommes sympathiques à la cause de la Patrie et de la Liberté de conscience* » (1). On pourra comprendre, avec un peu de largeur d'esprit, qu'à l'occasion de ces fêtes annuelles d'unions paroissiales, le curé donne lecture au prône du programme de séances récréatives avec les noms de tels ou tels acteurs des théâtres parisiens.

Mais le besoin de calmer les susceptibilités et de faciliter les adhésions ne pousse certainement pas un évêque, quand il se présente comme père et chef du troupeau, à dédoubler en sa personne le pasteur et le citoyen, à ne reconnaître même au premier, dans la question politique, que le simple droit de l'autre.

Voici ce que rapporte la *Démocratie :*

Le groupement paroissial de Montargis célébrait dimanche dernier sa fête annuelle. Monseigneur Touchet la présidait. L'évêque d'Orléans prit la parole à la messe. Il rappela aux nombreux hommes présents l'unique but des associations paroissiales : faire une œuvre religieuse; il exhorta ses auditeurs à se livrer à un travail de réforme personnelle.

A midi, un banquet fraternel réunissait 200 convives dans la salle du Cercle Lavigerie. L'évêque, dans son toast, distingua très nettement de l'action politique

l'action religieuse qui doit être exclusivement celle d'une association paroissiale. Je remercie Monsieur le curé, dit-il, d'avoir émis cette idée que nous ne faisons pas de politique dans nos banquets, que vous n'en faites pas dans vos réunions... *Il y a une chose que je veux dire : c'est que jamais, je ne présenterai à vos suffrages ni un sénateur, ni un député, ni un conseiller municipal. Cela ne me regarde aucunement. Je vote pour qui je veux, du mieux que je peux : vous faites comme moi.*

Lors même qu'il estimerait mieux faire en s'enfermant en pratique dans cette abstention, l'évêque, il doit être permis de le croire encore, éviterait de la professer et de l'ériger en principe dans ses discours. Il n'aurait garde d'abandonner, de renier le droit qui lui appartient essentiellement d'éclairer l'électeur catholique sur son devoir. Autre chose serait le soin trop délicat peut-être de désigner nommément des candidats à son choix, et autre chose de lui reconnaître une indépendance absolue. Le cardinal Luçon, les archevêques de Chambéry, de Toulouse et tous les prélats qui ont adopté le même plan qu'eux, concilient excellemment la liberté politique de l'électeur avec l'impérieux souci des intérêts religieux, en évitant la dissociation chère au libéralisme, et c'est précisément l'affirmation de leur droit, son acceptation par les catholiques, qui opère cette jonction féconde.

***

Puisque le discours du Cardinal Luçon nous a conduits jusqu'au temps actuel, jetons un regard dans cette arche sainte qu'est l'*Action libérale*, palladium de nos résistances, qui devait enfermer dans ses flancs et faire surnager au-dessus du flot montant de l'anticléricalisme, tous les animaux de la création, je veux dire toutes les espèces de gens épris de la vraie liberté. A vrai dire, le patriarche qui l'a construite n'était guère parvenu qu'à y faire entrer une seule espèce, par échantillons d'ailleurs nombreux, la plus sincère, mais aussi la plus naïve. Les autres se flattèrent de nager plus à l'aise sans se laisser enfermer. Mais, tandis que les eaux ne cessent de s'élever, au lieu de décroître, voilà, que, chaque jour, de plus en plus, l'arche se vide de ses hôtes. Les imprudents sont attirés par l'abîme et cèdent au vertige. Pour peu que cela dure, M. Piou restera seul à son poste de salut. Aussi bien, c'est l'arche elle-même qui s'enfonce et fait eau de toutes parts.

On a déjà compté ses avaries multipliées. Les récents débats qui ont amené la chute du ministère Briand y ont provoqué de telles dislocations, qu'il reste à peine désormais, on peut le dire, quelques planches disjointes.

On votait sur l'ordre du jour qui affirmait la confiance de la Chambre en M. Briand pour appliquer les lois contre les congrégations et soutenir la politique anticléricale qui est tout le ressort du régime.

Ce vote a montré une fois de plus l'incohérence et l'impuissance lamen-

table du groupe que M. Piou conduit avec ce talent de tacticien consommé qui lui est si généralement reconnu. Il ne se doutait pas du démenti immédiat qu'il allait recevoir des siens, lorsque, au cours de cette même discussion, un adversaire du Cabinet ayant jeté à M. Briand cette apostrophe : Vous aurez pour vous les voix de l'*Action libérale*, M. Piou se leva pour protester en ces termes : L'*Action libérale* ne vote pas pour M. Briand; cela s'est présenté une seule fois et pour trois voix seulement. Sa phalange s'est partagée en plusieurs tronçons. Sur trente et un députés de l'*Action libérale*, il s'en est trouvé neuf pour voter en faveur de M. Briand, une demi-douzaine a voté contre, d'autres se sont réfugiés dans une prudente abstention, tandis qu'une quatrième escouade, celle des absents par congé, prenait l'air des champs.

Où sont les électeurs qui comprendront cette sage politique, et qui sauront s'ils doivent, avec M. Piou, refuser leur estime et leur confiance à Briand, ou la lui accorder avec MM. de Mackau, Plichon, de Chappedelaine, Desjardins, etc... ?

Quel effondrement!

Je sais bien que les députés catholiques avaient, selon eux, une excellente excuse pour repêcher le ministère. C'était la peur d'un pire et le principe du moindre mal. Ils ne faisaient après tout qu'imiter leurs devanciers depuis l'époque où, en 1893, ils votaient, avec la chaude approbation de tous les ralliés, l'ordre du jour de l' « esprit nouveau » conçu en termes tout semblables. Les uns et les autres fermaient les yeux sur l'abominable principe qu'on leur demandait de sanctionner, dans l'espoir d'en obtenir une application mitigée et d'échapper au sort qu'eût provoqué leur refus de concours. Mais je sais aussi que ce même axiome du moindre mal, cette peur du pire qui excusait à leurs yeux un vote contraire à leur conscience, outrageant pour leur propre honneur, auront encore tout autant de poids le jour où, après Briand, il s'agirait de sauver Combes lui-même, menacé par quelque meute plus enragée que la sienne. Et ainsi de suite, toujours.

Mais cela n'empêchera pas les hommes, les prêtres et les religieux les plus recommandables de continuer à soutenir l'*Action libérale* par tous leurs moyens d'influence, et de répandre de leur mieux la pitié, la défiance et l'hostilité plus ou moins franche à l'égard de ceux qui réclament un retour à une politique chrétienne, puisant sa force dans la confiance en notre foi et en nos droits.

Puissent les paroles si autorisées et si graves du cardinal Luçon être entendues et comprises!

***

Encore une miette, la dernière et, celle-ci, plus desséchée, à recueillir avec les autres.

Elle est détachée des faits et gestes de la *Ligue patriotique des*

Françaises dont l'histoire est intimement liée à celle de l'*Action libérale*, et se trouve déjà dans cette revue.

C'est un nouvel éclaircissement, ou plutôt un document nouveau concernant l'origine de cette Ligue sur laquelle on a mis tant de soin à égarer l'opinion (1).

On sait que le thème convenu était de reconnaître une concordance de but impliquant des rapports de mutuel appui entre les deux associations, mais de nier toute influence de l'*Action libérale* sur les raisons d'être de la *Ligue patriotique*, pour dissimuler les causes de la triste scission opérée par celle-ci au sein de la *Ligue des Femmes françaises*, et donner à la nouvelle ligue l'apparence d'une simple évolution de l'ancienne, afin de sauver la face et d'absorber la ligue-mère. « Bonne entente et secours réciproque » entre l'*Action libérale* et la *Ligue patriotique*, telle était la formule officielle.

Nous avons déjà montré plus d'une fois l'inutilité de ces équivoques préméditées, et fait ressortir les déclarations contradictoires qu'elles amenaient inévitablement à laisser échapper.

On en trouvera un nouvel et bien suggestif exemple dans les deux pièces suivantes, qui se lisent l'une à la suite de l'autre, dans l'*Echo de la Ligue patriotique* (nº 16, avril 1904, pages 338 ss).

La première est une lettre de la présidente de la Ligue, Mme la B^nne^ de Brigode, à une vice-présidente, Mme la Ctesse de Mérode, née de La Rochefoucauld, pour bien affirmer la position choisie.

Paris, le 25 mars 1904.

Ma chère Amélie,

Vous avez bien raison de dire et de dire très haut que notre *Ligue* n'a aucune opinion ni aucune nuance politique. Les personnes qui composent le Comité ne se sont jamais demandé quelles étaient leurs préférences politiques. Nous ne sommes donc ni bonapartistes, ni républicaines, ni monarchistes. Notre but, notre seul but est de défendre notre foi et nos libertés si méprisées, si odieusement foulées aux pieds. Ah! si l'on pouvait et si l'on voulait comprendre avant qu'il soit trop tard!

Notre *Ligue* garde son autonomie *et n'est inféodée à aucune Ligue d'hommes.* Elle est *amie* et *alliée* de l'*Action Libérale Populaire* qui s'étend chaque jour et devient une véritable force, défendant toutes les libertés que nous essayons de défendre nous-mêmes.

Pour les élections, nous comptons soutenir et aider les candidats antiministériels à quelque opinion qu'ils appartiennent, en nous appuyant sur l'*Action Libérale Populaire* qui pense comme nous, mais est bien plus à même que nous de juger de l'opportunité de tel ou tel candidat (2).

1. Voir les numéros des 1er avril 1909, pages 523-ss.; 15 décembre 1910 pages 365-ss.; 1er janvier 1911, pages 150-ss.

2. Et l'on sait par l'histoire que M. Piou recourait à l'intervention de la secrétairerie d'Etat pour se faire livrer les fonds électoraux de la *Ligue des Femmes Françaises*, de peur qu'ils ne servissent à l'élection de candidats catholiques monarchistes.

Voici, ma chère Amélie, le résumé très vrai de notre programme; vous pouvez le dire hautement.

Et que Dieu nous vienne en aide! c'est pour lui seul que nous luttons.

Bne DE BRIGODE,
Présidente.

Mais la seconde pièce détruit la première, avec une autorité non moins certaine. C'est un article de M. l'abbé Lemarescal, conférencier et prédicateur attitré de la Ligue, pour laquelle il a dépensé sans compter son zèle et son remarquable talent d'écrivain et d'orateur, et chargé de prêcher les ligueuses dans chacun de leurs congrès nationaux à Lourdes. Il a donc aussi qualité pour parler en leur nom. Dans cet article, il souligne d'abord le dédain avec lequel les blocards regardèrent la formation de la ligue :

Les fins politiques comme M. Waldeck-Rousseau raillaient les nobles Ligueuses. Les libres-penseurs ne nous épargnaient pas leurs traits. Leur haine, hébétée par le succès, manquait pour cette fois seulement de clairvoyance.

Bast! disaient-ils, est-ce que les catholiques sauront jamais ouvrir les yeux? Est-ce qu'ils seront jamais autre chose qu'un parti d'illuminés et de fainéants? Leurs recrues? Bonnes femmes à genoux..., citoyens désabusés et boudeurs; hommes prêts à la critique, incertains dans l'action. Est-ce qu'ils cesseront de faire de la prière et de l'espérance l'abri de leur craintive pusillanimité? Agir? Oser? Des catholiques? Allons donc! Ils croiraient manquer de foi s'ils étaient perspicaces, de confiance en Dieu s'ils pratiquaient le vieil adage . Aide-toi, le Ciel t'aidera.

Il poursuit, plus bas, avec ces formes connues, qui confondent l'origine de la *Ligue patriotique* et celle des *Femmes françaises* et donnent discrètement à entendre que celle-ci mérite bien le dédain de nos ennemis.

Un peu plus nos railleurs eussent vu juste. La Ligue eût suivi l'antique tradition. Fatiguée de l'insuccès apparent de son premier effort, elle se serait rejetée dans la vague espérance des interventions surnaturelles, elle fût devenue une simple archiconfrérie où l'on se serait contenté de pleurer, d'ouvrir l'aumônière, et de hâter par des pèlerinages l'arrivée du héros qui nous sauvera par miracle, sans nous et malgré nous.

Dieu merci, au tournant décisif de son histoire, un coup de pouce a fait sortir la Ligue patriotique de l'ornière où elle allait tomber. La Ligue s'est redressée face à l'avenir. Elle est entrée avec une belle vaillance dans le droit chemin. *Elle est devenue la section féminine de l'Action Libérale Populaire.* C'est sa nouveauté que cette alliance, C'EST SA RAISON D'ÊTRE ET SON PROGRAMME, c'est la cause des brillants succès qu'elle note chaque jour.

Elle a renie son origine, diront quelques Ligueuses qu'effarouche la largeur d'esprit de l'*Action Libérale Populaire.* Oh! que non pas! La Ligue s'est contentée d'évoluer avec intelligence. Elle a fort bien compris qu'une Archiconfrérie ne sert de rien ajoutée à tant d'autres, mais qu'une Ligue répond à des nécessités présentes, que son but est d'organiser les chrétiens pour la conquête de la Liberté et pour la défense de l'Eglise.

Mais s'allier à l'A. L. P., c'est s'inféoder à un parti, c'est faire de la politique? La belle affaire! Sommes-nous tellement enfants qu'on s'imagine nous faire un épouvantail avec des mots?

D abord, l'A. L. P. n'est pas un parti politique, c'est la Ligue de la Liberté. Des hommes dont les opinions diffèrent, qui n'ont ni le même idéal, ni les mêmes regrets, ni les mêmes espérances, y fusionnent et marchent sous la même discipline, parce qu'ils combattent sous un même drapeau. Ce drapeau est celui de la Liberté...

Toutes ces miettes sont précieuses à recueillir. On dira peut-être qu'elles sont l'histoire d'un passé. Ce ne serait pas une raison de les dédaigner. Mais ce passé, encore tout proche de nous, se relie étroitement au présent. Plût à Dieu que son influence ne se fît plus sentir!

Emm. BARBIER.

INFORMATIONS ET DOCUMENTS

« CROIRE SANS PREUVES »

M. Etienne Lamy a prononcé un discours très remarquable pour la réception de Mgr Duchesne à l'Académie. Il est même juste de dire que le laïque s'est montré supérieur au prêtre, je ne dis pas pour le talent, quoique je le pense, car chacun peut avoir son avis sur ce sujet, mais au point de vue de la dignité chrétienne, en cette circonstance où elle devait savoir se montrer. Le récipiendaire a même reçu de son parrain une très académique leçon de maintien. Nous devons savoir gré à M. Lamy d'avoir aussi noblement parlé.

Il a cependant, parlant en catholique, prononcé une phrase grosse d'équivoques, ou plutôt d'erreurs énormes sur ce qui est le fondement même de la religion. L'on se demande comment un chrétien aussi éclairé que sincère, doublé d'un lettré illustre, chez lequel la clarté et la précision s'allient à l'élégance du style, a pu, dans cette occasion solennelle, s'oublier à ce point. Pour féliciter Mgr Duchesne d'exercer une critique historique sérieuse et même sévère, qui mérite peut-être à ses ouvrages, aux yeux des mécréants, un peu de l'admiration que les catholiques feront bien de lui mesurer, pas n'était besoin de donner de la foi chrétienne une notion inepte en philosophie et condamnée en théologie. M. Lamy a dit :

CROIRE SANS PREUVES EST UNE ABDICATION QUE L'ON DOIT A DIEU, MAIS A DIEU SEUL.

Voici le passage tout entier. Je n'entends pas nier, je suis même sûr que la pensée personnelle de l'orateur est susceptible d'une interprétation orthodoxe Il s'agit de l'expression qu'il lui donne. On se demandera également si la démarcation entre le domaine de la foi et celui de la science historique n'est pas bien obscurément exprimée. Enoncée en

ces termes, elle rend sans doute la « pensée maîtresse » de Mgr Duchesne, mais n'est peut-être pas inacceptable pour les modernistes eux-mêmes.

Croire sans preuves est une abdication que l'homme doit à Dieu, mais à Dieu seul, et par laquelle il n'a pas droit de suspendre, *hors des dogmes*, ses facultés d'être intelligent et libre. Livrer à la foi, dans l'histoire même religieuse, la part de l'étude, c'est appauvrir les traditions, soutenues par l'autorité seule, des certitudes, que l'intelligence aurait conquises, et, si cette intelligence se donne des certitudes contraires à ces traditions, tourner de légitimes conquêtes en préjugés contre l'infaillibilité de l'Eglise. Ne pas favoriser ces confusions, ne pas transporter l'esprit d'examen dans les régions de la foi, ni l'esprit d'autorité dans l'étude de l'histoire, est votre pensée maîtresse. Vous acceptez le dogme sans hésitation ni réserve, les yeux fermés, à genoux, comme un fidèle. L'histoire vous trouve assis et les yeux ouverts, comme un juge. A l'histoire vous appliquez les règles de l'histoire. Elle a le devoir de connaître les faits, le droit de les commenter, il ne lui est permis ni de les céder ni de les asservir. Non que votre conscience soit indifférente aux aides ou aux embarras que vos recherches peuvent apporter à votre culte. Mais vous êtes sûr qu'on n'offense pas Dieu en racontant les faits comme il les a permis. Rendu plus hardi par cette foi même, vous soumettez à une enquête rigoureuse ce qui prétend à votre respect historique, vous fouillez les végétations parasites qui enveloppent, déforment, étouffent les réalités, vous demandez aux légendes leur origine, aux dévotions leurs titres, aux faits leur preuve. Vous tenez à être le moins crédule des croyants

Caractériser ainsi la foi, c'est ruiner le *rationabile* de l'*obsequium fidei*, enlever à l'humble assentiment de la foi son fondement rationnel explicitement affirmé comme essentiel par le Concile du Vatican, et donner au mot « foi » corrélatif du mot « croire » le sens absurde mais courant que lui attribuent les ennemis de la Révélation, selon la formule popularisée par eux : la foi, c'est quand on croit sans preuves.

Toute notion générale de foi ou de croyance pouvant s'appliquer en même temps à la foi de la raison en elle-même ou aux premiers principes qu'elle est obligée d'admettre sans pouvoir se les démontrer, à la foi historique, à la croyance naturelle en Dieu, à la foi surnaturelle, à la foi catholique, devient facilement un nid d'équivoques. Entre ces différentes notions, même entre la première et la dernière, il y a des analogies, mais aucune idée générique ou spécifique. La foi aux premiers principes est d'un ordre tout différent de la foi historique ou de la croyance naturelle en Dieu, et la différence n'est pas moins complète entre celles-ci et la foi surnaturelle ou catholique. Le catholique instruit doit donc se garder soigneusement de ces équivoques et veiller toujours à ne pas introduire dans la notion de la foi catholique, comme le fait M. Lamy, un élément qui lui soit étranger et même contraire.

Celle-ci, à la prendre comme elle est donnée, et sans mettre aucunement en doute, cela va sans dire, la pureté de la foi de son auteur, n'est qu'un démarcage d'origine protestante. Elle rappelle l'*assensus cæcus*, l'assentiment aveugle de la religion Réformée. Elle s'accorde surtout avec le subjectivisme kantien qui applique le mot « foi »,

ainsi démarqué, aux premiers principes de la raison qui ne sont pas démontrables, parce qu'ils n'ont pas besoin de l'être, étant perçus évidemment et immédiatement par une intuition directe de l'esprit. Il y a un abîme entre le *Glaube* de Kant et le *fides* latin caractérisant le genre d'assentiment propre à la foi chrétienne.

Le rapport entre ces deux termes ne dépasse pas l'analogie. M. Brunetière, dans un article fameux sur le *Besoin de croire*, l'a violemment soulignée, en écrivant : « C'est la croyance qui est la raison de la raison ». Parole exacte, en ce sens que la raison raisonnante ne peut pas se rendre totalement compte des vérités primordiales telles que celles-ci : une même chose ne peut pas être et ne pas être, il n'y a pas d'effet sans cause, et autres semblables. Ces vérités, la raison en a l'intuition directe, immédiate, et fonde ainsi ses opérations sur l'Absolue vérité, sans qu'elle soit capable, à cause de sa nature finie, de l'embrasser totalement. Il y a donc dans notre perception de l'absolu un élément direct de connaissance et un élément d'acceptation de l'imperfection plus ou moins sentie de notre connaissance, qui est l'imperfection même de notre nature en face de l'absolu. L'élément de connaissance est plutôt désigné par l'ancienne école quand nous disons avec les anciens : l'*intuition* des premiers principes ; le second, quand nous disons avec les modernes : la *croyance* à ces vérités premières. Ils emploient de préférence ce terme parce qu'ils s'arrêtent au mirage d'une démonstration totale, critique et directement démonstrative de ces vérités.

L'analogie avec la foi chrétienne consiste en ce que, de part et d'autre, il y a dans l'objet de la connaissance un élément sur lequel le raisonnement n'a directement aucune prise, et qui, par conséquent, demeure obscur, et en ce que, prenant conscience de l'obscurité de cette intuition, nous devons l'accepter humblement telle qu'elle est (1). L'Absolu règne en deçà du point de départ de la raison comme il règne en delà de ses limites supérieures.

Mais assimiler la foi surnaturelle à l'acceptation des premiers principes de la raison que nous devons admettre ou « croire sans preuves » serait ni plus ni moins en nier la condition essentielle.

Cette question d'analogie élucidée, il est facile de montrer en peu de mots que tout est faux dans la formule de M. Lamy.

Croire sans preuves peut s'entendre d'un absolu défaut de preuves soit intrinsèques soit extrinsèques. Croire sans preuves *intrinsèques*, c'est-à-dire sans percevoir par soi-même l'*évidence* de la vérité en question, ni immédiatement, s'il s'agit des premiers principes indémontrables, ni médiatement, à l'aide d'une démonstration, lorsqu'il s'agit de vérités qui ne sont pas évidentes par elles-mêmes ; et sans preuves *extrinsèques*, c'est-à-dire sans motifs certains de crédibilité, garantissant la valeur du témoignage sur l'autorité duquel se fonde la croyance, est une *abdication ;* oui, cela est vrai, mais cette abdication est indigne d'une intelligence éclairée. Si c'est d'elle que l'on parle en disant qu'elle est « *due à Dieu* », rien de plus faux. Car elle serait aussi indigne de la

1. Abbé Gaudeau. *Le besoin de croire et le besoin de savoir.*

sagesse de Dieu que contraire à la saine raison. Dieu et l'Eglise, en exigeant notre foi, répudient une telle abdication. Le Concile du Vatican a confirmé une fois de plus la doctrine antique, en déclarant formellement que les preuves fournies par la raison sont la base essentielle de la foi. Dire que, cette abdication, on la doit à Dieu et à *Dieu seul*, serait un outrage de plus à la foi, comme si l'on voulait bien marquer que, seule, elle fait exception aux lois de la raison et de la conduite humaine et se met en dehors d'elles.

Croire *sans preuves intrinsèques* mais *avec preuves extrinsèques*, c'est-à-dire avec l'évidence certaine, immédiate ou médiate, des motifs de crédibilité, qui garantissent la valeur du témoignage divin ou humain sur lequel s'appuie la croyance soit surnaturelle soit naturelle est une *abdication:* qui l'oserait soutenir? car toute créature intelligente a deux voies pour connaître un fait ou une vérité : ou d'en percevoir par elle-même l'évidence, ou de s'en rapporter à des témoignages dont l'autorité soit recevable. Cette seconde voie est même, pour la masse du genre humain, la principale source de ses connaissances. Toute l'histoire est fondée sur elle. Et c'est pourquoi, pour le dire en passant, Dieu n'aurait pu choisir une voie plus sûre, plus accessible à tous, plus conforme aux lois de l'esprit humain et de la société humaine, que celle de la foi.

Qu'une abdication de cette sorte, la foi au témoignage, soit due à Dieu, rien de plus exact, car Dieu, étant la vérité même, qui ne peut ni se tromper ni nous tromper, a le droit d'être cru quand il parle; et l'adhésion à son témoignage est le meilleur usage que la raison puisse faire de ses facultés.

Mais dire que cette abdication n'est due qu'*à Dieu seul*, est retomber dans l'absurdité, car le témoignage humain est aussi recevable. L'éducation de l'homme, les institutions de la société, l'histoire reposent en premier lieu sur elle.

N'est-il pas regrettable de voir nos leaders catholiques libéraux énoncer de pareilles faussetés dans les cérémonies officielles où ils sont censés exprimer la pensée catholique, et y donner de leur foi une notion faite pour provoquer les blasphèmes des rationalistes, qui ne peuvent que mépriser une croyance proposée comme un assentiment sans preuves!

LE « SEL DE LA TERRE » AFFADI

M. l'abbé Birot, vicaire général et curé de l'église métropolitaine (Sainte-Cécile) d'Albi, est un des partisans les plus résolus, les plus diserts, et je me permettrai de dire, les plus retors, de l'adaptation de l'Eglise aux conditions de la société moderne. Cette revue a eu plus d'une fois à parler de ses gestes (1). Le plus récent mérite d'être signalé à ceux qui cherchent à comprendre par quelles influences s'est

1. 1er avril 1909 : *Les idées du Curé de Sainte-Cécile.* — 1er juin 1909 : *La « vile neutralité » : un discours de M. l'abbé Birot.* — 25 août 1909 : *Le « discours évangélique » de M. l'abbé Birot.* — 15 novembre 1909 : *La méthode loysiste appliquée aux directions pontificales.* — Etc... Consulter l'index alphabétique de chaque tome.

produit et se soutient le courant de décomposition intellectuelle et religieuse par lequel nombre de catholiques sont entraînés aujourd'hui.

C'est un article paru en tête du Bulletin paroissial qu'il rédige, le 12 février 1911.

Ce morceau est intitulé : « Le sel de la terre ». De telles pages, dont le vrai sens n'est obvie que pour des esprits frères, demandent à être pesées avec attention. Elles ne sont pas seulement pleines d'idées fausses. Les omissions et prétéritions n'ont pas moins d'importance que les affirmations. C'est la pensée qui se dérobe qu'il faut pénétrer, soit quant au fond du sujet, soit quant à l'intention particulière qui inspire la plume de l'écrivain.

Celle-ci le lecteur jugera si je m'avance trop en le disant, pourrait bien n'être pas autre que la critique, transparente malgré les formes vaporeuses dont elle s'enveloppe, du gouvernement de l'Eglise par notre glorieux pape Pie X. Il paraît difficile de ne pas voir que le procès fait à une certaine conception du catholicisme est au fond le sien et celui de ses directions.

D'autre part, il est sans doute exact de dire que le christianisme « tel que le conçoit Jésus » (??) est « une puissance d'expansion et de pénétrante vivification ». Mais quels sont ses moyens? Quels droits lui acquerra son établissement dans les sociétés humaines?

On ne vous parlera que d'un rayonnement paisible, dont la demi-obscurité ne laissera plus distinguer ses traits les plus essentiels. Cette prétendue lumière, « cette chaude puissance de ses rayons » qui doit vivifier le monde, est-ce la foi sans laquelle il n'y a pas de christianisme? Cherchez seulement une allusion dans ces pages au devoir qu'ont les nations chrétiennes de respecter et de conserver la foi que les apôtres doivent prêcher au monde, sans laquelle il n'y a de salut ni pour les individus ni pour les peuples. Cherchez, dans cet exposé du christianisme et de l'Eglise, une simple allusion à cette royauté sociale « telle que Jésus la conçoit » c'est-à-dire la veut en vertu de ses droits souverains. Dites si l'Eglise, selon M. Birot, offre encore quelque chose de son caractère essentiel d'Eglise « militante » et si elle paraît conserver quelque chose des droits acquis au cours des siècles. Le christianisme ne serait encore aujourd'hui qu'un fait individuel, non un fait social.

La condition de l'Eglise ce n'est plus la lutte pour la défense et le maintien de la foi; c'est la paix, la paix à tout prix et avec tout le monde. Elle se contentera de « rayonner ». Tandis qu'elle devra reconnaître aux sociétés le droit d'évoluer à leur guise, elle même devra renoncer aux bénéfices de son propre développement, qui deviendraient un obstacle à la paix, car il est inadmissible que ces droits se trouvent en conflit avec ceux que les sociétés se donnent. Et c'est pourquoi, quant à elle, M. Birot l'invite à ne pas sortir des langes de son berceau, et à se considérer, après vingt siècles d'existence et de conquêtes, dans l'état toujours précaire et impuissant où elle était à son origine. M. Birot veut nous convaincre que si le christianisme cesse de reposer

sur lui, il se corrompt. Il ne s'aperçoit pas qu'au lieu de conserver au « sel de la terre » sa saveur et sa force, c'est lui qui l'affadit et le réduit à n'avoir plus aucune vertu.

Voici cet article. Il faut le citer en entier, je m'y permets des soulignements.

« Vous êtes le sel de la terre... Vous êtes la lumière du monde... »

Je n'ai jamais rencontré, en relisant le discours sur la montagne, ces fières paroles sans me sentir envahi par le sentiment de la dignité de la vocation chrétienne et de la haute responsabilité qu'elle entraîne.

« Si le sel vient à s'affadir, par quoi le remplacera-t-on? » Le sel est indispensable à la vie : l'organisme qui en serait privé descendrait rapidement la pente de la décrépitude et de la mort. Et la lumière? « On n'allume pas une lampe pour la mettre sous le boisseau, mais sur le chandelier... Qu'ainsi votre lumière brille devant les hommes!... »

Certes, ce ne sont là que des images, vives et saisissantes comme en comporte la langue d'Orient. Mais, dans une telle bouche, les images même sont lourdes de doctrine. Elles couvrent de leur voile léger la vraie pensée du Maître, la philosophie (?) de l'Evangile.

Dans ces paroles, vibre une singulière confiance. On sent que le Christianisme, tel que le conçoit Jésus, est une puissance d'expansion et de vivifiante pénétration. Ce n'est pas une caste mystérieuse, un cénacle d'initiés, un cercle fermé. Le royaume de Dieu n'est point un parti étroit et exclusif, jaloux de ses frontières et de ses privilèges. C'est une semence que jette au vent le semeur. C'est une parole que chacun attend, que chacun peut recevoir. « Petit troupeau », sans doute, que celui des disciples; mais petit troupeau qui ne craint pas d'affronter le grand jour, troupeau d'agneaux qui se disperseront « au milieu des loups » sans avoir à les craindre; plante menue comme le sénevé, mais qui deviendra un grand arbre dont les rameaux convieront « tous les oiseaux du ciel »; ferment caché, mais vigoureux, qui sera répandu « dans toute la masse », s'y mêlera, et suffira à la transformer et à la vivifier.

Ainsi il semble bien que le Christ prévoit que les vrais disciples de l'Evangile seront, au sein de la société humaine, longtemps, toujours peut-être, une minorité, une élite. L'action de l'Evangile, par conséquent de l'Eglise qui en est l'organe extérieur, s'exercera par une sorte de rayonnement spirituel, analogue à celui de la lumière, par une diffusion de sa vertu propre, semblable à l'action du sel et d'un ferment.

Combien ce point de vue paraît éloigné de l'idée froide et ambitieuse que donnent de l'Eglise ceux qui l'ignorent, la dénigrent ou l'exploitent; et que cette marche de l'Evangile diffère *des méthodes toutes militaires* que l'on entend parfois préconiser!

Au lieu de cette lumière qui illumine par la paisible et chaude puissance de ses rayons, *une morne discipline qui imposerait une aveugle obéissance;* au lieu de ce feuillage hospitalier dont la fraîcheur attire les oiseaux du ciel, *une sorte de prison grillagée où toute liberté serait suspecte;* au lieu de ce ferment qui se propage, de ce sel qui se fond, se répand, se mêle et s'insinue, *un bloc dur, exclusif, qui heurte ou qui repousse tout ce qu'il n'absorbe pas; une société qui se ferme, qui s'isole, au sein de l'autre société, la grande société humaine, et lui fait la guerre pour la soumettre et l'assujettir,* au lieu de l'améliorer en la transformant.

Se séparer, s'isoler, sous prétexte de se fortifier, semble être la seule idée le mot d'ordre exclusif de beaucoup de catholiques. Vivre à part pour ne point

se contaminer; *faire de l'Eglise une sorte de lazaret ou de ghetto*, au milieu du monde moderne, pour en éviter les pestilences; dans la vie nationale, avoir son parti; ***dans la vie économique, ses ateliers, ses banques, ses syndicats, ses fabriques, ses magasins ; dans la vie intellectuelle, ses journaux, ses livres, ses écoles, ses académies ; une cité dans la cité, un état dans l'état : d'une cité à l'autre, établir en permanence la défiance, la haine, l'opposition irréductible, le malentendu systématique***, en attendant l'heure propice du coup de main, de l'assaut définitif et sans merci qui assurera le prétendu « triomphe de l'Eglise » (ou de ses partisans), voilà, n'est-il pas vrai? un rêve bien différent de celui que la parole de Jésus suggérait à ses auditeurs, dans la paisible solitude du désert de Galilée.

On « humanise » ainsi l'Evangile. De tous les genres de modernismes, il n'en est point de plus opposé à la tradition chrétienne (1). Deux siècles après la mort du Sauveur, saint Justin l'apologiste, voulant caractériser aux yeux de la haute société romaine l'action du Christianisme et le justifier par les faits, présentait de l'Eglise naissante et déjà forte, un tableau tout différent : « La foi chrétienne a dépassé, disait-il, les bornes de l'empire, et il n'est pas de catégorie d'hommes, Grecs ou Barbares, qu'ils vivent dans des palais ou sous la tente, qui n'invoquent le nom de Jésus crucifié et ne fassent monter leurs actions de grâces vers le Père universel. » — « Nous sommes d'hier, s'écrie Tertullien, et déjà nous avons tout envahi, les villes, les îles, les places fortes, les municipes, les conseils, les camps, les tribus, les décuries, le palais de l'empereur, le Sénat, le forum. Nous ne vous laissons qu'une chose : les temples des faux Dieux ! » Encore deux siècles plus tard l'Eglise devait-elle envahir ces temples eux-mêmes et les consacrer au Dieu véritable !

C'est à cette glorieuse méthode, qui a donné à l'Evangile un si merveilleux et si bienfaisant épanouissement, que nous devons rester fidèles. Maintes fois Jésus réprima les idées trop simples et les façons tranchantes des apôtres et de Pierre lui-même, au temps où « ils ne savaient pas encore de quel esprit ils étaient. » Venus après eux, nous ne pouvons pas, nous, l'ignorer. Nous ne pouvons pas souhaiter de voir tomber le feu du ciel sur les villes coupables.

De quel droit, d'abord, limiter, par une tactique tout humaine, l'action divine de la grâce? Quelle est cette excommunication préalable jetée sur tout un monde qu'on devrait gagner et qu'on rejette, qu'on se ferme et qu'on voue d'avance à sa perte? « Je ne suis pas venu appeler à moi les justes, disait Jésus, mais les pécheurs. » Et n'est-ce point manquer de foi, faire preuve de défiance quant à l'efficacité du Christianisme, que de le cloîtrer, comme si on redoutait pour lui le contact de la vie, et qu'on le jugeât incapable de remplir sa mission sanctificatrice? « Hommes de peu de foi, disait Jésus dans la tempête, pourquoi doutez-vous? »

Ce serait méconnaître non moins gravement les lois de la vie elle-même. On trouve cette indication dans la parole du Maître, en la creusant. Les images qu'il emploie y conduisent. Sous le boisseau, que devient la lumière? Elle s'éteint. Il lui faut le plein air qui l'avive et lui garde son éclat et son rayonnement. Et le sel, s'il ne se fond et ne se mêle, s'il s'isole et se

---

1. Pardon ! Il y a d'abord le modernisme philosophique et théologique, qui sape les bases de la foi ou ruine ses dogmes. Mais il y a aussi, comme presque également dangereux, le modernisme de ces réformateurs libéraux qui, sous couleur de zèle pour l'Église, ne craignent pas de faire d'elle une indigne caricature ressemblant trait pour trait à celle qu'en tracent ses ennemis. L'un et l'autre sont un péril beaucoup plus certain; et le second, qui prétend s'autoriser de la tradition, n'est qu'une audacieuse suppression de l'histoire et de l'œuvre des siècles.

coagule en grumeaux, non seulement il ne communique pas aux aliments sa saveur nécessaire, mais il est lui-même amer et nauséeux sous la dent. *Et s'il s'incruste dans l'organisme comme un corps étranger, au lieu d'en vivifier toutes les parties, alors, il y provoque une fièvre intense, une impitoyable réaction, des abcès, jusqu'à l'élimination du corps parasite.* Tel fut le pharisaïsme juif, prototype de toutes les formes du cléricalisme. Si dans un pays il arrivait au Catholicisme cette disgrâce *d'être mis en opposition avec la vie de ce pays,* comme un élément inassimilable et hostile, *ce ne pourrait être que par une altération profonde de sa divine essence, une infidélité à sa vraie mission et à sa méthode propre;* et rien ne pourrait le préserver du sort que l'Evangile assigne au sel affadi « qui n'est plus bon à rien, sinon à être jeté dehors et foulé aux pieds des hommes! »

Ainsi donc, s'il arrivait au catholicisme d'être mis en opposition avec la vie de ce pays, c'est-à-dire avec ses institutions et ses lois, ce ne saurait être l'effet d'une perversion de celles-ci et de la haine des ennemis de Dieu, mais uniquement d'un défaut d'adaptation de la part de l'Eglise, d'une altération profonde de sa divine essence, d'une infidélité à sa mission qui est de mettre la paix au-dessus du reste, et à sa méthode propre, laquelle n'est évidemment autre que celle du libéralisme!

UN APOTRE LYONNAIS : L'ABBÉ SIFFLET

Plusieurs journaux catholiques viennent d'annoncer la mort d'un prêtre de Lyon, M. l'abbé Sifflet, avec de grands éloges funèbres. Aucun n'accompagne ces éloges de réserves sur son rôle d'écrivain religieux et sur son genre d'apostolat. Il y en avait cependant de considérables à faire. C'est toujours un danger de présenter aux catholiques sous le seul aspect de saints et d'apôtres des hommes qui, même avec un grand zèle et d'édifiantes vertus, soutinrent par la plume et la parole des opinions téméraires, des erreurs opposées à la foi. Ce fut le cas de M. l'abbé Sifflet qu'on peut classer parmi les modernistes. On se demande comment, aujourd'hui encore, après les sentences si graves portées par le Saint-Siège, des croyants sincères peuvent favoriser l'erreur par de telles prétéritions.

Sous la plume d'un ecclésiastique qui signe abbé J. Lavarenne, la *Démocratie,* de M. Marc Sangnier (25 février 1911) consacre un long article à M. Sifflet avec le titre que nous donnons à cet article.

M. l'abbé Sifflet, devenu, après un court vicariat, aumônier de l'Ecole professionnelle de la Salle, dirigée par les Frères de la doctrine chrétienne, vit passer et grandir là la plupart des jeunes chrétiens qui occupent aujourd'hui dans le commerce et l'industrie une place de choix.

Il fut (nous dit-on) l'un des prêtres qui exercèrent la plus profonde influence sur l'élite de la jeunesse lyonnaise... Elle fut incalculable. Ses cours, ses instructions, étaient des chefs-d'œuvre de verve et de simplicité. Son apologétique pleine de clarté et de bon sens, sa parole pleine de bonhomie éclairaient et enthousiasmaient les âmes. La plupart de ses « anciens » sont devenus à leur tour des apôtres, et peuplent les œuvres lyonnaises. Et son influence ne fut pas moindre sur les maîtres que sur les élèves.

Au reste, on peut dire qu'il n'est pas à Lyon un prêtre ou un homme d'œuvres qui ne l'ait approché et aimé. Pendant plusieurs années, il dirigea les réunions hebdomadaires de vacances des séminaristes lyonnais. Il célébrait pour eux la messe, et donnait une instruction selon sa « manière »...

Tout ceux qui sont allés à lui en certaines heures douloureuses, en sont revenus réconfortés. Il avait sa manière encore de consoler ceux qui souffraient. Rarement, il attaquait directement le mal. Mais il racontait des histoires. Et, peu à peu, de tous ces récits, de sa voix, de sa personne même, se dégageait une impression d'optimisme éclairé et de confiance robuste. Il savait apporter aussi aux âmes la conviction et la lumière. Au lendemain de sa mort, l'un de ceux qu'il a sauvés de l'incroyance écrivait : « Plus qu'il ne l'a cru, il a contribué à maintenir, orienter et asseoir en moi comme en tant d'autres les certitudes définitives sur lesquelles avec bonheur on édifie sa vie. C'est lui, qui, au moment le plus décisif de mes anxiétés, me donna confiance en l'avenir et sérénité dans la détermination prise. J'allais à lui à cœur ouvert; son christianisme était si apaisant, son bon sens d'une telle rectitude! »

L'article dont nous citons ces extraits célèbre ainsi sous trois aspects distincts l'apôtre, le père spirituel et l'ascète.

Mais on ne dit pas ce qui rendait son christianisme si « apaisant », en quoi consistait son « optimisme éclairé », ni ce que pouvaient être ces instructions « à sa manière ». Il ne sera pas superflu de le rappeler brièvement, pour juger de ce que put être l'influence de M. Sifflet sur l'élite de la jeunesse lyonnaise et montrer le danger, même actuel, de cet enthousiasme intempérant. Bornons-nous à deux souvenirs.

M. l'abbé Sifflet est l'auteur d'un *Cours lucide et raisonné de doctrine chrétienne* qui eut plusieurs éditions. Le vaillant évêque de Nancy, Mgr Turinaz, dans sa brochure : *Les périls de la foi et de la discipline dans l'Eglise de France* le dénonça comme contenant les erreurs les plus graves et même des propositions formellement hérétiques. En voici quelques-unes, tirées de la troisième édition :

Péché originel. — « Prise au sens littéral, cette vérité du catéchisme : par le péché originel, l'homme est devenu sujet à la concupiscence, à la douleur et à la mort, serait une absurdité » (p. 88), car... Adam innocent aurait souffert et serait mort (pp. 89-98).

« Il n'est pas de foi que les catholiques évitent plus facilement l'enfer que les non-catholiques... »; ce serait faire de la vie éternelle un jeu de cartes (pp. 159).

D'ailleurs les vertus naturelles sauvent « tous ces déshérités (ouvriers, etc.), qui n'ont que des vertus sauvages, mais grandes : la parole donnée, l'amitié jusqu'au sacrifice, le bon cœur et la franchise; je n'ose pas les mettre en enfer pour avoir oublié le catéchisme et ses prescriptions » (p. 433).

« L'évangélisation rend plus facile le bonheur surnaturel », cependant « le nègre, par défaut de missionnaire, ne sera pas en enfer, mais il ne sera plus au ciel des élus; il aura un bonheur naturel, comme les enfants que le baptême n'a pas atteints, mais pas la vue de Dieu face à face » (p. 165).

Eucharistie. — « Jésus-Christ n'est présent dans l'hostie que par son action. Il dilate son action par un rayonnement substantiel comme le soleil est présent à chaque caillou, comme la vapeur se dilate ». (Nota : substantiel, dans sa langue, égale actif) (pp. 209-210).

« Le Sang de Jésus-Christ n'est pas dans l'Eucharistie. Il ne faut à aucun prix laisser croire aux intelligences naïves, que les trente-cinq litres de sang qui coulaient dans les veines de Jésus-Christ vivant se trouvent d'une façon quelconque dans une parcelle de pain » (c'est-à-dire sous l'espèce) (p. 174, note).

Résurrection — « A la mort on peut croire que l'âme ne marche pas seule vers l'éternité, elle conserve la substance (monade) de son corps » (p. 313), « organisme subtil » (p. 316).

Enfer. — Peine du dam. Elle « peut être épouvantable, mais l'est-elle?... Nous ne savons... » (p. 423). Ici-bas elle existe, nous nous en accommodons (p. 423).

Peine du sens. Après la mort, pas de sens, donc pas de feu (p. 397). Après la résurrection, la monade qui sera notre corps ne pourra être brûlée (p. 399).

« En tout cas, même pour les monstres, pas si épouvantable que disent les mystiques, car comment a-t-on osé prêter à Dieu des vengeances si monstrueuses?... Comment adorer un tel Dieu?... Dans mon infirmité, je me sens meilleur que lui » (p. 411).

Eternité des peines. — « C'est une impiété d'imaginer un Dieu tel qu'on rougirait de l'imiter. Que signifie ce Roi des Cieux à qui vous ôtez dans son empire de l'autre monde le droit de grâce? » (p. 346).

M. Sifflet fut collaborateur de l'abbé Naudet à la *Justice sociale*. Tel article qu'il y écrivit atteignait le maximum des audaces de cette feuille dont la témérité n'avait guère de bornes. On sera édifié sur ce que devaient être ces instructions religieuses « à sa manière » qui influèrent si heureusement sur la formation de l'élite lyonnaise, en se reportant aux conseils pour la prédication qu'il fit paraître dans ce journal (4 et 18 mai 1901). L'inconvenance et la grossièreté du ton y égalent la hardiesse des attaques contre la doctrine catholique concernant l'expiation satisfactoire du Christ et les applications qui en découlent.

Six fois sur dix, au récit de la passion, les prédicateurs nous montrent le Père Eternel maître offensé impitoyable, accumulant sur son Fils en prières toutes les malédictions méritées par les humains, le frappant de toutes les douleurs. Dieu, comme un souverain réellement irrité, accable sans miséricorde l'innocent; c'est dans ce sang qui coule à la flagellation et au Calvaire, qu'il se venge des injures faites à sa dignité par d'autres créatures.

Sans sourciller autrement, quelques-uns d'entre nous prêtent véritablement à Dieu des façons d'agir qu'un père, même catégoriquement sans peur, rougirait d'adopter. On se croirait encore à l'histoire de ce seigneur qui faisait battre un petit berger du voisinage, quand l'héritier du castel avait fait une sottise, avec cette différence que Dieu substitue son Fils à un berger criminel.

Sérieusement, entre nous, un père, un commandant qui se conduirait d'une manière aussi monstrueuse, ne mériterait-il pas d'être expédié aux galères, ou d'être enfermé à triple clef dans une maison de triples fous et avec camisole de force?... — !!!

Quand cesserons-nous d'enseigner une doctrine invraisemblable, uniquement parce que d'autres auteurs soumis à l'influence de leur époque l'ont enseignée?

Saint bon Sens, patron de l'Eglise universelle, veillez sur nous, pauvres bavards!!!

Ma raison se révolte à la peinture que l'on ose me faire de ce Dieu vindicatif qui *punit* son Christ à la place des hommes pervertis...

Le Dieu bienfaisant que nous voulons aimer par-dessus tout, je le reconnais pour le Père de l'Enfant prodigue. Je le reconnais même pour le Maître qui incendia l'infâme Sodome, mais ne m'en faites pas un exécuteur des hautes œuvres; où serait la différence entre ce Dieu et celui des Australiens mangeurs de femmes et d'enfants?

De cette fausse idée du sacrifice de Jésus-Christ est découlée tout naturellement cette autre doctrine corrélative que, Dieu, pour faire contrepoids aux crimes des bandits et des impies, se choisit, au passage, d'innocentes victimes qu'il expédie solennellement dans le séjour de la gloire, après les avoir préalablement mutilées ou échaudées pour les rendre plus méritoires : témoin les incendiés de la rue Jean-Goujon. Je vous insinuerai prochainement ce que je pense de cette gracieuse caricature d'un maître souverain, pour lequel on a le toupet de demander notre admiration et notre foi bénévole!!!

L'illustre Eglise de Lyon tient un des premiers rangs dans l'histoire ecclésiastique de notre pays. Mais, dans son sein, ont aussi fermenté beaucoup d'erreurs. A l'époque présente, Lyon est un des foyers les plus intenses des erreurs libérales, démocratiques et modernistes, avec sa revue *Demain*, avec les Aynard, les Lacuria, les Léon Chaîne, les Rifaux, les Joseph Serre, les Paul Vulliaud, etc... C'est à cette école que se rattache M. Sifflet, quelqu'aient pu être ses intentions et ses vertus privées. L'influence de tels hommes ne saurait être que dangereuse pour la foi, parce qu'ils prêchent un catholicisme diminué, sinon ruiné Le vrai moyen de procurer la paix à leur mémoire serait de la laisser dans un prudent oubli. Les panégyriques ne sont pas de saison. Puisse-t-on le comprendre à la *Démocratie* et ailleurs!

UN NOUVEAU SAINT

Encore un nouveau saint du genre de l'abbé Sifflet, un nouveau saint du modernisme. Et c'est encore la *Démocratie* du 8 février, sous les initiales P. R., qui sont celles de M. Paul Renaudin, un des premiers fondateurs du *Sillon*, qui consacre un article au célèbre romancier et à « son œuvre ». J'éviterai le mot de trahison envers l'Eglise et la foi, qui rendrait le mieux, mais peut-être trop vivement, ma pensée, et je dirai seulement que c'est une lamentable complaisance, un exemple presque scandaleux, chez des écrivains catholiques, de louer sans réserve des auteurs comme Fogazzaro, sans vouloir se souvenir du mal qu'ils ont fait à l'Eglise et de la réprobation dont elle les a frappés, et feignent d'oublier le rôle pernicieux qui fit leur renommée, de les transformer mensongèrement en victimes, qui nous laissent seulement l'exemple d'une héroïque soumission chrétienne.

On est évidemment illusionné et grisé au *Sillon* par l'admiration pour la sienne, après la condamnation de ses doctrines, qui fut, pour la plupart de ses patrons et amis, le seul fruit à tirer de celle-ci.

Il faut néanmoins un solide aplomb, ou une rare faculte d'oubli, pour vanter la parfaite docilité et humilité de Fogazzaro, comme le fait la *Démocratie*. Des saints de ce modèle, il en faudrait beaucoup

pour faire simplement un chrétien édifiant. *Il Santo* fut mis à l'Index au mois d'avril 1906. Neuf mois après, en janvier 1907, ayant donc eu tout le temps de réfléchir et de comprendre, Fogazzaro venait faire à Paris cette conférence scandaleuse où il lançait officiellement le programme du modernisme et affirmait sa puissance irrésistible. Et cette manifestation n'était que la première d'une série annoncée bruyamment par le parti. Il ne fallut pas moins que l'énergie de la répression exercée par le Souverain Pontife, contre les audaces de ces novateurs, pour leur faire comprendre la nécessité d'être plus prudents, à moins de se mettre ouvertement en dehors de l'Eglise, ce qu'ils voulaient éviter à tout prix. Les catholiques réservent leur admiration pour des soumissions plus empressées et moins forcées que celles-là.

Dans ce long éloge de l'homme et de son œuvre, pas un blâme ni un regret de ses erreurs, car il n'y a même pas une réserve exprimée dans le seul passage qui y fasse allusion :

Quant à Piero Maironi, après avoir été un grand passionné de l'amour humain, on sait qu'il devint un pénitent et un grand passionné de l'amour du Christ et de l'Eglise. *Mises à part les idées, les théories et les espérances que Fogazzaro avait cru pouvoir prêter à son héros,* je ne connais point de plus haute figure morale dans le roman contemporain; et l'homme qui l'a créé n'était pas seulement un grand poète et un grand penseur, *c'était aussi un grand chrétien. Alliance trop rare, qu'il faut saluer avec émotion.*

Suit ce mensonger dithyrambe :

On sait comment ce chrétien, devant la désapprobation qui vint frapper son livre, se soumit. *Silence, dignité, courage: ce fut une belle histoire,* et qui vaudrait qu'on la connût davantage. *Fogazzaro souffrit pour sa foi;* il souffrit dans son idéal, dans sa liberté d'artiste, dans ses convictions les plus intimes et les plus chères. *Il agit avec une simplicité héroïque et souriante, en humble croyant et en galant homme.* Car il était l'un et l'autre.

Et il fut aussi l'un des esprits, sinon les plus puissants, au moins les plus harmonieux et nobles de ce temps. Il comprit et aima la science moderne, et resta jusqu'à sa mort un évolutioniste fervent. Il aima la liberté intellectuelle et la liberté politique. Il aima les larges perspectives du progrès social. Et il chercha à concilier toutes ces belles et nobles choses avec sa foi catholique. Ne nous demandons pas s'il y a réussi : *ce n'est peut-être pas l'œuvre d'un homme. Remercions-le seulement de l'exemple qu'il nous laisse,* et de la pure beauté qui rayonne de son œuvre. Maintenant que la voix de Benedetto s'est tue, nous n'entendrons peut-être plus, de longtemps, de pareils accents.

Que peut bien vouloir dire le rédacteur de la *Démocratie,* en écrivant que « concilier toutes ces belles et nobles choses avec la foi catholique n'est peut-être pas l'œuvre d'un homme »? Est-ce que pour tout homme, pour tout croyant, fût-il un esprit aussi supérieur que Fogazzaro, Renaudin ou Sangnier, « la science moderne », « la liberté intellectuelle et politique », « le progrès social » ne s'harmonisent pas admirablement et tout naturellement avec la foi catholique, dans tous leurs progrès ou aspirations légitimes? Que sont donc, du point de vue chrétien, ces génies incompris et malheureux, dont la foi arrête l'essor et leur lie les ailes? Et si ce ne peut être l'œuvre de chaque in-

dividu, comment sera-ce celle de la société religieuse elle-même? Elle se trouverait donc condamnée au divorce entre « toutes ces belles et nobles choses » et la foi!

Il est, certes, naturel de louer le talent de l'écrivain, naturel même et conforme à la charité de louer aussi ses aspirations chrétiennes et ses sentiments chrétiens, malgré les erreurs dans lesquelles il tomba, mais sans voiler celles-ci comme à dessein. Fogazzaro est mort en catholique. Mais l'éloge des vertus et des mérites d'un tel homme ne peut aller sans restrictions. Il devient offensant pour l'Eglise et scandaleux quand, par allusion aux sentences portées contre son œuvre, on ose écrire qu'il « a souffert pour la foi ». Comme le *Sillon*, sans doute! Et Luther donc! Et tous ceux dont l'orgueil a déchiré l'Eglise! Etre condamné pour ses fausses doctrines, ce serait souffrir pour la foi? N'y a-t-il plus de différence entre les apôtres de l'erreur et les confesseurs de la foi, entre les hérésiarques et les martyrs?

Quoique rédigée presque exclusivement par les anciens membres les plus marquants du *Sillon*, de sa revue et de son premier journal, MM. Marc Sangnier, Paul Renaudin, Georges Hoog, Louis Meyer, Léonard Constand, André Guiard, etc..., aidés par une équipe de professeurs universitaires, la *Démocratie* a la prudence d'éviter, ordinairement, les questions scabreuses pour son école. Elle ferait sagement de s'en abstenir avec encore plus de soin.

***

L'excellent *Nouvelliste de Lyon* consacre au célèbre romancier un article que nous reproduisons avec plaisir, à cause de son grand intérêt, et pour montrer comment un journal vraiment catholique doit unir, en pareil cas, le souci de la vérité à celui de la justice et de la charité chrétienne.

L'Italie vient de perdre un écrivain à qui ses opinions et son talent avaient fait une réputation universelle.

Né à Vicence en 1842, Antoine Fogazzaro vient de mourir à l'hôpital de sa ville natale, à l'âge de soixante-neuf ans, des suites d'une opération que la menace d'une péritonite rendait indispensable et urgente.

Il est mort en excellent chrétien. La veille, il s'était rendu à un célèbre sanctuaire de la Sainte-Vierge, la madone del Monte, sur le Monte-Berico; il s'y était confessé et y avait communié; puis, après l'opération, recevant la visite de Mgr Bonomelli, évêque de Crémone, son ami personnel, il lui avait exprimé sa joie profonde d'être entièrement réconcilié avec l'Eglise.

En tout cas, il est bien probable que la renommée de Fogazzaro n'aurait jamais franchi les Alpes, si l'appui qu'il a donné aux idées modernistes ne l'avait pas mis en évidence. Il écrivait le français avec une irréprochable correction : mais ce mérite, rare sans doute chez un étranger, n'aurait pas suffi à soi tout seul. Il fallait autre chose, et ce quelque autre chose, ce fut le concours qu'il prêta au modernisme vers la fin de sa carrière. Il y gagna tout d'un coup les plus chaudes sympathies, en se posant avec éclat en chef d'école.

Le *Petit monde d'autrefois*, le *Petit monde d'aujourd'hui*, et le *Saint* — le fameux *Il Santo* — sont surtout des œuvres de discussion religieuse. Par-

lons seulement de la dernière et la plus célèbre, *Il Santo*. Est-ce bien intéressant comme roman? Il faut un peu de bonne volonté pour le dire. De longues conversations qui sont rapportées en substance, mais non pas dialoguées : de longues réflexions amplement détaillées, sans que l'auteur y ait au moins donné la forme plus vive d'un monologue que l'on se prononce en soi-même, tout cela alourdit singulièrement le volume, sur lequel pèse je ne sais quelle atmosphère de morne tristesse, que ne vient dissiper aucune intrigue quelque peu alerte.

Le héros veut être le réformateur de l'Eglise. Sous ce héros on perçoit l'auteur lui-même, l'auteur au moins dans ses pensées, quoique non pas dans les incidents de sa vie.

Sous ce dernier aspect, ni Benedetto, qui est « le Saint », ni Silva n'ont rien du Durtal des ouvrages d'Huysmans, sous les traits duquel on lisait, tout écrite qu'elle fût à la troisième personne, l'autobiographie d'Huysmans lui-même, décrivant par le menu les étapes de sa conversion et nous mettant sous les yeux dans ses moindres détails la crise d'âme qui s'était terminée pour lui par sa retraite dans un monastère de Trappistes et par sa confession bien humble et bien sincère.

Durtal sent en artiste et s'agenouille en pénitent : on le voit vivre, on l'aime autant que par moments on le plaint et on l'admire. Le « Saint » au contraire traîne avec lui une tristesse découragée, et cette tristesse repousse et fatigue, parce qu'il y manque toutes les envolées de l'âme vers son Dieu.

C'est que Durtal — Huysmans, veux-je dire — voit le passé de l'Eglise et veut restaurer en lui-même la vie chrétienne dans tout ce que celle-ci peut avoir de sublimes mysticités. Benedetto, au contraire, ou bien Fogazzaro, ne voit ni ne comprend le présent ni le passé. Son regard atone est concentré sur un avenir qu'il veut faire jaillir de la réforme à la fois morale et dogmatique dont il a conçu le plan à lui tout seul.

Benedetto va voir le Pape. Le Pape, hélas! ne le comprend pas, et le nuage de sombre mélancolie qu'aucun rayon du ciel n'avait encore traversé, s'épaissit alors d'une nouvelle obscurité.

En route d'Huysmans était une œuvre de foi où palpitait une grande âme et qu'éclairaient par intervalles des rayons empruntés aux dogmes les plus transcendants de la substitution des peines et de la réversibilité des mérites; *Il Santo* n'est qu'une odyssée de déchirements intimes et d'aspirations nuageuses vers un idéal qui, n'étant pas celui de l'Eglise et ne reposant pas sur la vérité, ne peut être que le rêve d'un esprit qui se cherche soi-même et ne trouve que dégoût, vide et néant. Fogazzaro avait conçu l'Evangile à sa manière; il ne parvenait pas à le faire aussi beau que le montre l'Eglise telle que Dieu l'a faite et que le Pape la représente; pas aussi beau, parce qu'il n'y a pas ni ne saurait y avoir un sens humain de l'Evangile qui puisse être aussi beau qu'en est le sens divin.

Il Santo fut mis à l'index. Il devait l'être, et la condamnation s'en imposait bien davantage en un temps et un pays où le modernisme faisait de tels ravages dans les esprits.

Au moins Fogazzaro se soumit.

Dans sa dernière œuvre, *Leila*, il fait prononcer sur la tombe de son héros, enterré au pays de Valsolda sur les bords du lac de Lugano, une oraison funèbre qui est sans doute ce que Fogazzaro voulait qu'un peu plus tard on pût dire et penser de lui-même :

« Ecoutez. L'homme qui repose ici a beaucoup parlé de la religion. N'étant pas le pontife parlant du haut de la chaire, n'étant pas davantage prophète, il a pu, en parlant beaucoup, se tromper aussi beaucoup; il a pu exprimer

des propositions, des idées que l'autorité de l'Eglise aura raison de condamner.

« Le vrai caractère de son action ne fut pas d'agiter des questions théologiques où le terrain pour lui n'était pas sûr; ce fut de rappeler les croyants de tout ordre et de toute condition à l'esprit de l'Evangile. Ce fut de déterminer la valeur religieuse de cet esprit incarné dans la vie, les sentiments et les œuvres humaines.

« Il n'a pas cessé de proclamer sa fidèle obéissance à l'autorité de l'Eglise et au Saint-Siège apostolique. S'il vivait, il se glorifierait d'en offrir la preuve et l'exemple au monde. Cela, je l'affirme en son nom. Il savait que le monde méprise comme une lâcheté l'obéissance religieuse. A son tour, il a méprisé fièrement les mépris du monde, qui glorifie la servitude militaire et les sacrifices qu'elle impose, quoique l'autorité militaire ait à son aide la prison, les menottes et le peloton d'exécution : et l'autorité religieuse n'a rien de tout cela. Il n'a rien aimé sur la terre plus que l'Eglise. En pensant à elle, il se comparait dans un temple à la pierre la plus infime, laquelle, si elle avait une âme, se glorifierait d'être une petite chose dans l'édifice colossal et d'en sentir la pression autour d'elle de toute part.

« Il veut que je pardonne en son nom à tous ceux qui l'ont condamnné comme théosophe, comme panthéiste, comme étranger aux sacrements. Mais, il veut en même temps que je proteste à haute voix contre le scandale de ces accusations, que je proclame qu'il tenait toutes ces erreurs pour abominables et que depuis le jour où, pécheur malheureux, il se tourna du monde vers Dieu, il n'a cessé de se conformer à la foi et aux pratiques de l'Eglise catholique jusqu'à l'heure de sa mort » (1).

Ce sont là de beaux sentiments. Exprimés dans cette langue littéraire, avec cette sorte de flou dont Fogazzaro a marqué toutes ses œuvres, en artiste sentimental mille fois plus qu'en logicien et en philosophe, ils sont de ceux qui valent bien la pitié et la prière des hommes, la miséricorde surtout de Dieu. Gardons le souvenir de ces généreuses intentions, avec toute l'indulgence qui peut être due, *non pas aux égarements de la pensée*, mais à la droiture de la volonté et à l'humble sincérité d'un retour repentant.

IL N'Y A PLUS DE BON SENS

L'abus des mots, la phraséologie séductrice, ou plus exactement mensongère, sont, on l'a dit souvent, le plus grand mal des esprits à notre époque. Les adversaires de l'Eglise l'entretiennent et l'exploitent audacieusement à leur profit; les catholiques férus de libéralisme croient habile de recourir aux mêmes moyens qu'ils se flattent obstinément de retourner contre l'adversaire. Les résultats les plus désastreux ne suffisent pas à les éclairer. Une invincible propension à dissimuler la vérité, à l'affubler du même nom que l'erreur dans l'espoir de la faire entrer par cette porte honteuse, leur fait aveuglément fermer les yeux sur les conséquences inévitables de cette défaillance. Le Play disait déjà justement : « L'abus incessant des mots qu'on ne définit pas plonge les esprits dans un état honteux d'inertie... Cette phraséologie endort en quelque sorte les esprits et retarde indéfiniment la réforme... Lors-

1. On peut trouver que Fogazzaro atténue ici bien des torts, mais il ne faut retenir que son sincère quoique tardif désaveu (N. D. L. R.).

qu'on nous aura débarrassés de cette phraséologie abrutissante, nous reprendrons l'usage de nos facultés intellectuelles. »

Hélas! Cette heure s'est éloignée de plus en plus. On ne s'est plus contenté, parmi les catholiques, d'éviter avec soin de préciser la pensée en définissant les mots, on s'est évertué à des définitions fausses, comme si l'on n'avait d'autre souci que de créer des équivoques et d'abrutir l'intelligence. Victimes de leur propre tactique, une foule d'entre eux sont tombés dans cette sorte d'abrutissement, et nous arrivons à cet état où il n'est pas exagéré de dire qu'il n'y a plus de bon sens.

A tant d'autres exemples déjà connus, ajoutons-en ici un autre tout récent.

Il se publie à Marseille, sous le titre de *Franc-Tireur*, un de ces nombreux journaux catholiques, où des prêtres collaborent avec des laïques, pour la diffusion des idées démocratiques et d'un catholicisme républicain.

Son numéro du 19 février, qui me passe sous les yeux, contient un article ayant pour titre : *Qu'est-ce qu'un républicain?* Vous aviez peut-être cru tout bonnement jusqu'ici qu'un républicain, c'est un partisan de cette forme de régime politique qu'on appelle la République? Quelle erreur!

Apprenez donc que pour le peuple — car c'est au peuple qu'on prête cette définition et c'est pour lui qu'on parle — le mot Républicain n'a pas un sens politique, mais simplement un sens social, comme celui que Léon XIII donnait au terme de démocratie chrétienne. On insinue en passant que si le nom de Républicain devient parfois synonyme d'anticlérical, c'est l'effet de la « réaction ». Mais le peuple, en son bon sens, appelle républicain celui qui fait du bien au peuple. Or, ce sont les catholiques qui se vouent le plus sincèrement au bien du peuple. Donc ce sont eux les vrais républicains. Et c'est ce qu'on voulait démontrer.

Voici le début de ces inepties :

Un soir, au sortir de l'atelier, de l'usine ou de la mine, essayez d'aborder un de ces bons ouvriers, qui regagnent leur maison, au petit pas, après une journée de travail pénible, et posez-lui avec amabilité cette question : « Qu'est-ce qu'un Républicain? »

Neuf fois sur dix l'ouvrier, isolé de ses compagnons de bar ou de cercle, vous répondra : « Pour moi, *un républicain, c'est celui qui fait du bien au peuple.* »

Il faut prendre l'ouvrier tel qu'il est; sans instruction développée, jaloux de son petit bien-être. L'ouvrier ne pense pas qu'un républicain, c'est celui qui aspire au gouvernement du peuple par le peuple, ou du moins, cette idée est rarement bien précise et bien fondée dans son esprit.

Quelquefois exalté par un journal sectaire, qu'il dévore sans trop le comprendre il dira qu'un républicain, c'est celui qui ne fait pas baptiser ses enfants, celui qui n'aime pas les curés. Mais cette notion du républicain nécessairement anticlérical est celle qu'il a quand il pense à la réaction, aux congrégations, aux prêtres, à tous ceux qu'on lui dévoile comme les sangsues qui se nourrissent du sang du peuple.

L'ouvrier pense presque toujours qu'un catholique ne peut pas être républicain, cependant il ne croit pas qu'un républicain doit être nécessairement l'ennemi des curés.

Mais la plupart du temps, l'ouvrier, interrogé en dehors de toute allusion politique ou religieuse, nous répondra : « Un bon républicain, c'est celui qui fait beaucoup de bien au peuple. »

Suit un développement pour expliquer que, si les socialistes sont considérés comme républicains, c'est grâce à leur profession sonore, mais creuse, de dévouement aux intérêts du peuple, tandis que les catholiques, sans cette ostentation, font en réalité bien davantage pour lui. Leurs œuvres en témoignent. Et l'on arrive ainsi à la conclusion :

Ouvriers, qu'est-ce qu'un républicain? C'est celui qui aime le peuple et qui lui fait du bien, dites-vous? *N'est-il pas vrai, alors, que parmi les bons républicains, il faut compter, en première ligne les catholiques?*

Celui qui s'est plu a développer ce paradoxe épais n'a pas songé un instant à toutes les absurdités et faussetés qui en découlent.

Les républicains qui s'en tiennent à des paradoxes de bienfaisance sociales sont donc faussement appelés républicains. Peut-être deviennent-ils, par le seul fait, monarchistes.

Les monarchistes catholiques, même royalistes ou impérialistes militants, qui exercent les devoirs de la charité chrétienne et prennent une part active aux œuvres sociales, sont donc républicains.

Les républicains catholiques qui n'ont pas ce dévouement ne sont donc pas républicains.

L'Eglise est donc éminemment républicaine, puisque seule elle inspire la véritable bienfaisance.

Non, ce catholicisme républicain ne laisse pas l'usage du bon sens et le fera disparaître d'un peuple que le bon sens avait jusqu'à notre époque illustré.

Et penser que, même à ce prix, il ne lui fera pas croire que catholicisme et République s'accordent!

LES ŒUVRES DE JEUNESSE CATHOLIQUE ET L'ACTION POLITIQUE

L'article de notre dernier numéro sur ce sujet nous vaut une communication très intéressante du Commandant Milleret, fondateur du patronage de Preignac (Gironde). Elle dépasse la portée d'un cas particulier, en ramenant la question au terrain des principes et achèvera ainsi d'y mettre la lumière. C'est à ce titre que nous la reproduisons.

« Monsieur l'abbé,

» Vous avez fait un exposé exact et lumineux du cas posé au Patronage de Preignac. Permettez-moi d'y ajouter quelques mots, pour achever l'édification du lecteur.

» Ayant eu à correspondre dernièrement avec M. le curé de Preignac, je fus amené dans une de mes lettres à lui renouveler la question de principe, à laquelle il n'avait pas encore été répondu :

» Oui ou non, est-il permis à un jeune homme, appartenant à un pa- » tronage ou à une association catholique quelconque, de participer à une » action politique, en dehors du groupement catholique dont il fait » partie? »

» M. le curé voulut bien m'écrire qu'à une question semblable, posée en termes généraux, *in abstracto*, la réponse ne saurait être douteuse: « *Pourvu que celui dont il s'agit n'aille jamais contre sa conscience ou contre les lois de l'Eglise*, oui, il peut faire de la politique (avec le consentement de ses parents s'il est mineur). »

» J'ai souligné la restriction apportée par M. le curé à sa déclaration très nette, parce que cette restriction fort juste et à laquelle d'ailleurs sont soumis tous les actes d'un catholique, est la seule qui puisse être produite. Mais en fait, ajoute M. le Curé, la question se pose autrement.

» Voici comment, selon lui, elle pourrait être formulée dans le cas de Preignac : « Dans une localité, où tout le monde se connaît, il existe deux groupements, deux sociétés, qui ont le même bureau et se composent des mêmes membres. Le Président du 1er groupement affirme hautement (1) que, s'il s'occupe de ce groupe, c'est afin de pouvoir user de son influence pour en amener les membres à l'autre groupe. Dès lors, est-il possible, bien que les locaux soient différents, d'établir une distinction de fait entre le premier et le deuxième groupe? » — Evidemment non, conclut M. le curé. Et il ajoute : quand de l'avis de ceux qui seuls ont mission et responsabilité pour juger un acte, cet acte est considéré comme devant produire des effets mauvais, un catholique en conscience doit s'abstenir.

» A cette consultation rédigée en termes très nets, j'ai répondu par la lettre suivante :

« Monsieur le curé,

» Je vous concède très volontiers que votre réponse à ma question est franche et précise et je vous en exprime tous mes remerciements. Mais l'exception que vous prononcez en ce qui concerne le cas de Preignac, ne me paraît nullement justifiée.

» La situation est en effet bien claire.

» Il y a à Preignac deux œuvres distinctes, ayant leur siège respectif dans des locaux séparés. On peut adhérer à l'une des deux œuvres, aussi bien qu'aux deux à la fois, ou à aucune. Chacun est libre d'en user à sa guise. Cela n'est pas contestable.

» Vous objectez que dans les deux œuvres figure le même personnel, dirigé par le même bureau!

» Mais d'abord le personnel n'est que partiellement le même et, dans tous les cas, cela n'exclut en rien la distinction des deux œuvres ni l'indépendance de leur fonctionnement (2).

1. Je n'ai jamais affirmé hautement... mais tout le monde sait que j'userai de l'influence que j'ai pu acquérir, pour amener ceux qui m'écoutent à partager mes convictions. M. le curé en fait autant, du moins j'aime à le croire. Influencer, c'est le propre de l'éducateur. Influencer n'est pas contraindre.

2. J'ai fondé et je dirige en ma qualité de Président, à Preignac, deux œuvres sociales : une caisse d'assurances mutuelles agricoles contre l'incendie et une

» Je n'aurais pas mieux demandé que de composer les deux bureaux avec un personnel différent. Mais les ressources manquent. Si le personnel est le même, cela prouve simplement que les royalistes sont les catholiques les plus sûrs et les plus dévoués et qu'en dehors d'eux, le choix n'est pas grand.

» Mais il y a mon influence, dites-vous! Eh! sans doute, ne cultivant pas la neutralité que je considère comme une tartuferie et une sottise, je me sers de mon influence pour gagner les cœurs de ceux à qui j'enseigne ce que je crois être la vérité. Il serait absurde et coupable d'agir autrement. Ceux qui auront confiance en moi répondront à mon appel; les autres s'abstiendront. Je ne contrains personne et d'ailleurs je n'en ai pas les moyens. La preuve en est que le nombre des fidèles est petit parmi ceux qui sont mes obligés.

» Enfin vous condamnez mon attitude en invoquant avec assurance les effets, mauvais selon vous, qu'elle doit nécessairement produire. Or rien n'est moins sûr. Pour ma part, je crois tout le contraire. Quelques familles se seraient plaintes? On pouvait leur répondre qu'elles étaient libres d'user à leur guise du nouveau groupement comme de l'ancien, ou de s'en abstenir. L'aléa n'était pas grand, tandis qu'aujourd'hui il est redoutable : une œuvre prospère est sérieusement compromise. Ce résultat est, notez-le, la conséquence d'une confusion de juridiction. En effet. les seules restrictions, avez-vous dit, imposées à l'action politique d'un catholique, sont de *ne jamais aller contre sa conscience ou contre les lois de l'Eglise*. Or, je vous le demande, avons-nous jamais commis cette faute? Dans ce cas seulement je relèverais de l'autorité ecclésiastique. Dans le cas contraire, celle-ci n'a pas à intervenir; elle n'a ni mission ni responsabilité pour juger.

» Je ne crains pas d'ajouter que cet empiètement de juridiction, en dehors du domaine religieux, ne peut qu'être désastreux, car il aura pour effet, en confisquant la jeunesse catholique et en la condamnant à l'inaction politique, de paralyser toute action efficace contre notre éternel ennemi et par conséquent de faire son jeu.

» La crainte des récriminations de l'adversaire a sans doute inspiré cette funeste tactique, dont il bénéficiera largement, sans en savoir aucun gré à ceux qui l'ont employée.

» Pour achever de vous éclairer, M. le curé, permettez-moi de résumer brièvement les raisons qui ont déterminé mon initiative politique.

» Je crois de mon devoir d'armer nos jeunes gens d'une doctrine solide, avant que les nécessités de carrière ou de métier ne les exposent à des contacts périlleux. Les idées libérales et démocratiques en effet, bien que condamnées par l'Eglise, dominent encore la plupart des milieux peu éclairés.

» Comment des jeunes gens, sans documentation, pourront-ils ré-

---

caisse d'assurances mutuelles contre la mortalité du bétail. J'espère même en créer d'autres avec le même personnel dans la direction que celui des deux premières, toujours pour le même motif : pénurie! Les œuvres n'en sont pas moins totalement distinctes. Je me sers de toute mon influence pour convertir à la mutualité le plus de monde possible, comme je le fais, au patronage, pour répandre mes sentiments religieux et, à l'Action française, mes convictions politiques. Je crois agir ainsi raisonnablement, et légitimement.

sister aux suggestions quotidiennes de camarades, qui ne manqueront pas de faire ressortir à leurs yeux l'opposition radicale, qui existe entre la doctrine catholique et les principes de libre examen et de souveraineté du nombre, répandus par l'école laïque dans les classes populaires!

Que répondront-ils, si une forte doctrine ne leur fournit des arguments pour confondre leurs interlocuteurs? Ils ne supporteront pas longtemps la contradiction absolue, déconcertante pour eux, entre le dogme religieux et les idées démocratiques. Leur foi sera ébranlée et bientôt peut-être succombera.

» L'enseignement de la vérité politique est donc une nécessité de premier ordre. C'est un devoir impérieux pour ceux qui croient la posséder de fortifier la foi religieuse de la jeunesse par ce complément d'éducation. Or il n'y a qu'une vérité, quel qu'en soit le domaine, et son caractère essentiel est de se trouver en parfait accord avec la vérité religieuse. Je défie bien que, dans notre doctrine politique, on relève rien qui soit contraire aux enseignements de l'Eglise.

» Jamais on n'a trouvé un apostat parmi les membres royalistes du clergé; jamais le Saint-Père n'a dû demander leur démission à des évêques attachés au principe monarchique, comme ce fut le cas pour certains autres, entraînés sur la pente de l'erreur par le seul effet de l'illusion démocratique, source de toutes les hérésies. Tous les renégats sont partis du même point et ont parcouru le même chemin fatal sous l'empire du virus démocratique. C'est de ce poison que je veux préserver la jeunesse pour le salut de la France, comme pour celui de l'Eglise, c'est-à-dire, pour amener la restauration de l'ordre chrétien dans le monde.

» Daignez agréer, M. le curé, l'expression de mes sentiments respectueux.

Commandant MILLERET. »

On voit que la question est excellemment posée et résolue avec une force victorieuse.

Il ne s'agit nullement de contester au représentant de l'Eglise le droit d'intervenir dans l'usage de la liberté politique, lorsque celui-ci va « contre la conscience et les lois de l'Eglise ». Mais à côté du droit incontestable, il peut y avoir l'abus. Et l'un ne justifie pas l'autre. Les « lois de l'Eglise » sont connues et fort claires. On n'y fait pas entrer tout ce qu'on veut, et, à vrai dire, elles planent très au-dessus de ces questions contingentes. Quant à la conscience, ce n'est pas non plus un sac obscur qu'on puisse bourrer de n'importe quoi. Elle dit très clairement au catholique, qu'en se servant de sa liberté politique pour réveiller l'énergie religieuse et nationale, en usant pour cela de tous ses moyens d'influence, mais avec le constant souci de ne pas enchaîner la cause religieuse à sa politique et d'adopter pour sa défense le mot d'ordre des chefs de l'Eglise, il fait œuvre saine, nécessaire et méritoire. Combien méritoire souvent!

Il apparaît clairement aussi que la conséquence logique de ces « abus de juridiction » ne serait pas seulement d'enfermer notre jeunesse catholique dans une neutralité stérilisante, mais de l'imposer également aux hommes faits qui s'occupent d'elle.

C'est donc bien, sous le prétexte de ne pas mêler la politique à la religion, se rencontrer pratiquement avec l'erreur du libéralisme.

E. B.

MANDEMENTS DE CARÊME

Parmi les mandements épiscopaux pour le carême de 1911 dont le texte nous est connu, il en est trois dont nous recommandons vivement la lecture à nos abonnés et qu'ils feraient très utilement connaître autour d'eux (1).

Ce sont ceux de NN. SS. les Evêques de Bayonne, Cahors et Le Puy.

Mgr Gieure, évêque de Bayonne, a pris pour sujet la question tout actuelle de *la première communion des enfants.* C'est, à notre avis et connaissance, le commentaire le plus franc qui ait été donné du Décret *Quam singulari.* Outre l'autorité qui s'y attache naturellement, la clarté et la force des raisons apportées, la solution nette donnée aux objections dont aucune n'est dissimulée, l'explication du rôle et des devoirs qui appartiennent à chacun dans cette grande œuvre, font pleine lumière sur tous les points de la question. On a, dans ce mandement, la vraie pensée de Pie X exposée sans ombres et vengée. Cela console et dédommage de ces articles de revues ecclésiastiques ou d'autres commentaires qui, tout en professant et prèchant la soumission, semblent s'appliquer surtout à en ébranler le principe par des controverses superflues et habilement présentées sur l'ancienne discipline ecclésiastique, par un soigneux exposé d'objections mollement combattues ou par des dissertations ambiguës sur le véritable âge de discrétion. Nous voudrions voir le mandement de Mgr Gieure dans toutes les mains.

On sait que Mgr Laurans, évêque de Cahors, a été le premier à dénoncer courageusement l'illusion de l'honnête neutralité scolaire, à donner la vraie formule de la conduite à suivre en déclarant qu'il faut renverser « l'idole » de la neutralité, et à regretter hautement les concessions longtemps arrachées aux catholiques par un libéralisme envahissant.

Son mandement sur *les droits de l'enfant chrétien* est une nouvelle page ajoutée à celles, tombées de sa plume, où la vérité chrétienne apparaît appuyée sur la forte doctrine catholique dont on sent que le vénérable prélat possède une connaissance très approfondie. Le droit de l'enfant à la vie surnaturelle, au respect, à la véritable instruction en font le principal objet.

C'est *la foi* que Mgr Boutry, évêque du Puy, a pris pour sujet, Condenser en quelques pages les principales preuves de sa divinité, exposer les véritables caractères de la vraie foi, montrer les obligations pratiques qui en découlent pour la vie chrétienne, tel est le résumé de ce document remarquable. La grande doctrine de l'Eglise y est exposée dans un langage aussi clair et persuasif que fort et élevé. Il serait très profitable à beaucoup d'âmes.

1. Il est facile de se les procurer en s'adressant au secrétariat des évêchés.

LA QUEUE D'UN INCIDENT RÉCENT

La *Libre Parole,* malgré sommation par ministère d'huissier, n'a pas inséré notre réplique. Elle se juge elle-même par ce procédé qui confirmera le jugement déjà porté par l'opinion publique.

L'assigner pour refus d'insertion nous ouvrirait une voie de réparation assurée. Mais ce recours aux moyens de justice, qu'un écrivain catholique hésite toujours à employer en pareille circonstance à l'égard d'autres catholiques, répugne encore davantage au prêtre. On ne s'étonnera pas que j'y renonce et subisse l'injustice après la calomnie.

Peut-être même aurais-je dû mépriser celle-ci, si elle ne cherchait à saper une œuvre que j'ai le devoir de défendre.

De tous côtés me sont venus des témoignages d'estime, dont je remercie vivement les auteurs. Ne voulant pas retenir davantage l'attention sur un fait personnel, je m'abstiendrai de les citer. L'unique exception que je fasse en faveur de la lettre suivante s'expliquera par son intérêt. Elle est écrite par un prêtre du Nord.

E. B.

23 février 1911.

Monsieur l'Abbé,

Vous avez été bien aimable dans votre dernier numéro de déclarer que vos lecteurs formaient avec vous une familllle; il n'y a en effet telle parenté que celle des convictions; celle-ci dépasse et même détruit les autres. « *Veni enim separare hominem a patre suo* ». Pour ma part, je l'avais compris ainsi, mais j'ai été quelque peu honteux de moi-même en voyant que tant de lettres d'encouragement, de sympathie, d'admiration vous avaient été adressées dès le début.

Il est vrai que ma voix n'aurait eu dans ce concert d'autre accent que celui de la bonne volonté, sans vous apporter l'appoint d'une autorité quelconque. Aujourd'hui que vous êtes si grossièrement injurié, cette fois dans la *Libre Parole,* peut-être vous sera-t-il agréable, non de recevoir des condoléances, des consolations que je ne saurais vous envoyer — le traitement qui vous est fait est trop conforme à ce que Notre-Seigneur a promis à ses disciples — mais de connaître les réflexions que ces incidents font faire à certains de vos lecteurs, et cela au point de vue purement français et humain.

Vous êtes vilipendé par la *Libre Parole* (partie anonyme); mais ceux qui signent là leurs articles, non depuis la fusion avec le *Peuple français,* mais depuis l'origine, et qui ont fait l'honneur du journal, Drumont, ce penseur, ce prophète de la fin d'un monde, ses collaborateurs si vaillants, ont-ils donc fait une campagne si différente de la vôtre? n'ont-ils pas lutté pour réveiller le bon sens, l'énergie française, comme vous luttez pour réveiller le sens catholique, l'énergie catholique? Et comme ces deux points de vue se confondent souvent, ne vous êtes-vous pas rencontrés dans la dénonciation de la nullité, de la duperie des protestations verbales, accompagnées de défaillances ou de complaisances de fait? La leçon que la *Correspondance de Rome* a faite naguère à M. de Mun, et que le *Peuple français* d'alors a trouvée exorbitante, Drumont, pour qui il n'y a pas de personnages tabou, ne la lui a-t-il pas faite amicalement, mais nettement, depuis 20 ans et plus? (*Fin d'un monde,* 210 et suiv. *Testament d'un antisé-*

mile, 47, 48, 49), ne l'a-t-il pas répétée il y a quelque temps dans la *Libre Parole* même ?

On vous reproche, à vous, d'oser faire la leçon à des ecclésiastiques honorés, le savant M. X..., l'excellent M. Y...; on ne montre pas que vous ayez parlé à tort. Et ici encore, où a-t-on jamais vu Drumont se retrancher derrière le dos d'un ami, l'excellent X..., le savant Y...? Non, plus noblement, comme vous, il cite des faits, des documents, et donne son appréciation, sans combattre à coups d'injures personnelles; s'il y a quelque chose d'injurieux, ce sont les actes mêmes ou les paroles qu'il rappelle, et dont leurs auteurs doivent porter le poids. Il a jugé, comme vous aussi, comme Mgr Fevre dans son *Histoire de l'Eglise sous Léon XIII*, que l'Eglise avait droit à la vérité seule, et son tableau du clergé fin de siècle *(Testament d'un antisémite)*, quelque osé qu'il puisse paraître à notre époque dégénérée, n'est pas sensiblement différent du tableau tracé par Mgr Fèvre, dont l'*Ami du Clergé* a dû reconnaître cependant la *doctrine très romaine*. Vous en avez dit bien moins, puisque ce sont les doctrines, et non les actes répréhensibles, que vous poursuivez.

Et pourtant c'est à ce propos qu'on invoque contre vous la censure de l'Index. Il est superflu, n'est-ce pas? de rappeler la loi providentielle de l'épreuve; mais n'est-il pas piquant de pouvoir rappeler, sur ce point aussi, à vos détracteurs de la *Libre Parole*, que Drumont, très sincèrement, en écrivant ce qu'il pensait du clergé de son temps, a envisagé sa mise à l'Index possible, qu'il en a parlé à ses lecteurs, qu'il est revenu sur ce sujet encore à propos de la condamnation de Lasserre? (les Evangiles). Ceci dit bien entendu pour ceux qui prétendent vous disqualifier, et non pour vous-même qui avez accueilli l'épreuve dans la soumission la plus respectueuse.

Vous auriez pu, comme un auteur le déclarait en pareil cas dans la *Revue de Lille* (M. Dimnet), alléguer que Léon XIII, archevêque de Pérouse, avait eu lui aussi un travail à l'Index.

Vous auriez pu dire que vous aviez pris pour épigraphe une règle historique donnée par Léon XIII, pape, et demander si jamais on avait pu remarquer dans votre ouvrage que vous vous en fussiez écarté; vous ne l'avez point fait. On n'aurait pu cependant prétendre que le respect dû à l'Index empêchait de vous réfuter : Dieu sait quelles colonnes interminables, et peut-être dangereuses, de copie la condamnation de Loisy a fournies aux journaux, revues, bulletins de tout format et de toute qualité !

Un dernier parallèle : très récemment, les jeunes de la *Libre Parole* n'ont-ils pas parlé dédaigneusement du petit format de la *Correspondance de Rome*, de même qu'ils ont invoqué vos *Cent* exemplaires ! O ironie ! Dans l'article de tête par lequel il annonçait au début d'octobre 1910 la transformation de la *Libre Parole* en journal à six pages, Drumont rappelait, non sans quelque mélancolie que jadis les journaux coûtaient cher, avaient peu de pages, et qu' « *ils étaient une puissance* », tandis qu'aujourd'hui... C'est l'application de la maxime : *non numerantur, sed ponderantur*. Drumont, ce grand penseur, ne la perd pas de vue, et il l'avoue. Ces jeunes anonymes l'avouent aussi, mais à la façon qui est dans leurs moyens, par leurs injures à cette Feuille de format restreint, à cette Revue à cent exemplaires, dont les observations ont assez de poids pour faire trembler des gens qui cuisinent des quotidiens à six pages.

Je conclus, cher Monsieur l'Abbé : Drumont et ses anciens collaborateurs, qui restent toujours eux-mêmes, ont gagné l'estime et la sympathie de bien des Français; cette estime et cette sympathie, les mêmes mérites.

vous les ont gagnées, vous les gagneront de plus en plus. Quant à ceux dont les campagnes et les procédés sont absolument différents, vous vous passerez aisément de leur approbation comme de celle de leurs admirateurs.
Bien respectueusement vôtre en N.-S. J.-C.

LE TRANSFORMISME ET L'HOMME

Les observations qu'on va lire nous sont transmises par l'auteur de la lettre précédente.

Le prince de Monaco consacre à des entreprises scientifiques les ressources que lui procure l'industrie de sa principauté. Chacun sait que la minime étendue de ce pays ne lui permet guère d'exportation ou de commerce bien développés; ce qui fait la richesse de l'endroit, c'est certaine industrie exercée non par des ouvriers, mais plutôt par des chevaliers, et sur laquelle le gouvernement perçoit des droits, il est le seul qui n'y perde pas; et dans ce temps où pour la plupart des hommes l'argent n'a plus d'odeur, il est bon que les catholiques n'oublient pas ce détail.

Or donc, après des campagnes fructueuses et très curieuses assurément de sondages dans les profondeurs de la mer, pour en découvrir la faune abyssale, le prince de Monaco vient de fonder à Paris un Institut océanographique, puis un *Institut de Paléontologie humaine*, ce dernier reconnu comme établissement d'utilité publique par décret du 15 décembre 1910, et qui va être construit dans le voisinage du Muséum.

Parmi les professeurs nommés dès à présent se trouve M. l'abbé H. Breuil, professeur de préhistoire et d'ethnographie à l'Université de Fribourg, lequel a présenté la nouvelle fondation dans le Cosmos (Bonne Presse, Paris, 11 février 1911) par un article assez étendu où se trouve ce qui suit :

« ... Un autre mystère nous tient de plus près. Comme un enfant trouvé, » perdu parmi des étrangers, qui sent au cœur l'inquiétude de savoir de » quelles étreintes inconnues son corps fut ébauché, quel sein l'a porté, de » quelle hérédité lui viennent ces effluves de vie et de tristesse, d'amour, » de haine, ces instincts profonds, substratum fictile où les meurtrissures » extérieures modelèrent sa vie morale, l'homme veut connaître d'où il vient, » *par quelle suite d'affinements successifs Dieu, cause suprême et universelle,* » *a parfait l'amenuisement proportionné de ses membres habiles et forts, l'en-* » *trelacement exact des connectifs de son cerveau,* si grand par les concepts » qui s'y élaborent, si débile dans la fragilité de ses rouages complexes. » (Pour une période, voilà une période; mais il y faut de l'haleine!) *Il veut* » *retrouver les vestiges des ébauches qui marquèrent les étapes de ce labeur* » *séculaire.* Comment, entre les monstres innombrables et dévorants, les nou- » veaux venus ouvrirent la trouée de l'empire humain, quelles armes ils » brandissaient, de quelle venaison leur faim s'est assouvie... quel mystère » plus poignant que celui-là?

» Fils de ces terribles et rudes aïeux, leur devant le tout de nous-mêmes, » nous les évoquons, entourés de l'auréole sinistre des conquérants invain- » cus; de leur dur labeur, de leurs âpres combats... nous nous sentons frémir » de fierté... »

Je ne reprocherai pas à M. Breuil de taire le problème de la *religiosité préhistorique;* il pourrait répondre que dans un aperçu on ne peut tout dire; aussi, bien que cette question occupe une place plus importante dans l'esprit d'autres personnes, passons à ce que M. Breuil a écrit.

Espérons, pour les intelligences incapables d'un vol si élevé, que l'auteur

dans son cours sacrifiera son éloquence à une précision, une clarté un peu plus scientifiques. En tout cas, il n'est pas acquis, il n'est *nullement scientifique*, au contraire, que l'homme, *même pour son corps*, soit un produit du transformisme, d'une évolution quelconque. Il existe, toujours, des objections philosophiques formidables; et la philosophie est une science, elle aussi, qui a ses risques comme toutes les autres, mais dont les assises sont les plus fortes de toutes, n'en déplaise aux matérialistes, lesquels déclarent d'ailleurs l'ignorer! Les naturalistes ne sont pas plus favorables à l'hypothèse transformiste; Mgr Delmont l'a montré dans un récent numéro de la *Critique du Libéralisme;* ajouterai-je une nuance? C'est que les plus opposés à cette idée sont les observateurs de la *nature vivante*, comme l'incomparable entomologiste Fabre, tandis que les partisans se recrutent parmi les anatomistes, descripteurs, classificateurs, et autres ouvriers de la *nature morte;* un médecin, qui a fait ses études dans les Ecoles de l'Etat me disait un jour que ceux de ses professeurs qui prêchaient le transformisme et le matérialisme n'étaient pas les praticiens, mais les naturalistes de laboratoire, comme Giard et autres. Voilà pour le point de vue scientifique.

Il y en a un autre pour les chrétiens, surtout pour les catholiques; c'est que le récit de la Genèse présente les choses d'une façon absolument différente. Ce récit, dira-t-on, n'a ni prétention, ni but scientifique. Il y aurait bien à préciser sous ce rapport : le but change-t-il quelque chose à la valeur du témoignage historique? Or, officiellement, par réponse autorisée du 30 juin 1909, la Commission Biblique, organe en cela de l'Eglise, a reconnu le *caractère historique du sens* LITTÉRAL dans les trois premiers chapitres de la Genèse « spécialement pour les faits qui touchent aux fondements » de la religion chrétienne, tels que... la création particulière de l'homme, » la première femme formée du premier homme...

» Ici, le sens littéral historique peut-il être révoqué en doute? — Rép. : » Non. »

Voilà donc l'enseignement officiel de l'Eglise, en face duquel les catholiques, même s'ils voulaient conserver l'hypothèse gratuite et non scientifique du transformisme, devraient au moins mettre la création de l'homme tout à fait à part. Je sais bien qu'un directeur de la défunte Démocratie chrétienne, M. l'abbé Six, dans une conférence publique et contradictoire du 12 décembre 1909, a omis de le faire. Il avait pourtant préparé ce point, puisque la réfutation du transformisme, en tant que favorable à l'athéisme, entrait dans son exposé des preuves de l'existence de Dieu (et de son panégyrique indirect de la démocratie); c'est en effet selon l'orateur, « une forme du » matérialisme de la bourgeoisie voltairienne, inoculée à la classe ouvrière » afin d'en briser tous les ressorts et d'en étouffer toutes les aspirations. » — (Voir *Croix du Nord*, 15 déc. 1909). Mais, sur l'objection d'un pasteur protestant, que l'idée de Dieu n'est pas opposée au transformisme, professé d'ailleurs par tous les savants d'aujourd'hui, M. Six, sur ce sujet qu'il avait amené, fait volte-face, et admet que l'hypothèse transformiste, si elle venait à être démontrée, ferait éclater mieux encore la sagesse et la puissance de Dieu. Quelle souplesse! Cependant, de la mise à part, nécessaire, de la création de l'homme, pas un mot. Il est vrai que les démocrates nous ont habitués à ne pas attendre d'eux beaucoup de précision; mais M. l'abbé Breuil, par son double caractère de prêtre professeur d'Université catholique, et de savant de profession, n'aurait pas dû mettre une distinction, une restriction si importantes.

Quelles ne seront donc pas les imprudences, les audaces de ceux qui n'ont ni la même science ni la même autorité! Je sais qu'il est de mode dans

certains milieux ecclésiastiques, chez certains jeunes séminaristes, *d'ici ou de là*, de prendre Moïse pour tête de turc; c'est très bien porté; il suffit de quelques moqueries ineptes et bien vieilles pour se poser en homme au courant... en attendant les ironies de la Providence; on a pris la soutane, ce semble, pour lâcher d'enthousiasme Moïse et tous les livres saints, et on tombe niaisement en arrêt devant chaque réédition de vieux neuf qu'un peu de bluff rajeunit : végétations métalliques, mutations...; on ne voit pas que les conséquences à tirer sont nulles, on n'attend pas la moindre vérification; puis, au bout de très peu de temps, tout est remis au point : les admirations s'écrasent sur le nez des admirateurs...; n'importe, ils se mouchent, restent badauds comme devant, et continuent à se croire au courant! N'est-ce pas le défunt cardinal Mathieu qui a prononcé cette belle parole : « Prenez un séminariste humble, vous ne le trouverez jamais moderniste de quelque façon que ce soit, ni porté aux nouveautés. » Parole trop juste, et qu'il est vraiment dommage de ne pas avoir retrouvée dans les récents discours académiques, si mes souvenirs ne me trompent pas, et si vraiment elle est de Mgr Matthieu.

Mais laissons à d'autres les illusions qu'ils croient scientifiques; rappelons-nous que la Transfiguration fut accompagnée du témoignage de Moïse, et disons plutôt, avec : *Non erubesco Evangelium; non erubesco Genesim!*

LA CAMPAGNE CONTINUE

Il s'agit de celle de la *Libre Parole* contre la *Correspondance de Rome.*

Si nous avions à Paris, pour le diocèse, une feuille d'informations religieuses dirigée par un des vicaires généraux de Mgr l'archevêque, que dirait-on, au point de vue des convenances, du respect et de l'exemple, d'un journal catholique qui, piqué par quelqu'observation d'elle, dénierait tout crédit à cette feuille, la poursuivrait de sarcasmes et se répandrait en insultes dirigées contre le caractère et la personne de son directeur? C'est exactement, avec la différence des situations aggravant le cas, la condition de la *Correspondance de Rome* auprès du Saint-Siège et la conduite de la *Libre Parole* vis-à-vis d'elle. L'un et l'autre fait sont également connus.

A chacun de tirer la conclusion.

Sans même avoir aujourd'hui l'insuffisante excuse d'un premier mouvement trop vif de dépit, mais froidement, la *Libre Parole* continue ce triste jeu qui dénote un parti pris de résistance et d'opposition réfléchi.

M. Bazire discute, critique, et c'est son droit, dans le numéro du 5 mars, le lancement d'une liqueur fabriquée à Lourdes. Il y glisse ces lignes :

> Depuis qu'une petite feuille d'outre-monts,*qui s'est donné mission de morigéner les catholiques*, recommande instamment au monde le « dentiste *préféré* du Saint-Père », il ne faut pas s'étonner de grand'chose en cet ordre d'idées.

Admettons que la *Correspondance de Rome* ait laissé par inadvertance se glisser dans sa partie annonces, supprimée depuis un certain temps, cette réclame trop réclamiste.

La *Libre Parole* est vraiment bien chatouilleuse, pour un journal catholique qui insère, non pas dans sa partie commerciale, mais dans

le corps du journal, une longue note pour faire mousser l'abominable manifestation qu'est l'exposition de Rome et de Turin. Ce serait cependant ici le cas de dire qu'après cela on ne peut plus s'étonner de grand chose.

Et encore, l'impertinence de ce dentiste qui se donne pour préféré par le Saint-Père est-elle plus grande que celle du *Peuple Français,* s'affirmant le journal préféré des catholiques, « le seul journal du matin fièrement et intégralement catholique »? Dentiste pour dentiste, j'aime encore mieux le premier.

La *Libre Parole* fera bien de mieux choisir ses occasions. Les réclames de la *Correspondance de Rome* sont plus inoffensives que les siennes.

Il faut aussi qu'elle soigne son tempérament, car elle a un viscère qui secrète trop abondamment certain liquide amer.

— B.

APPEL

Il dépendrait de mes amis de contribuer très efficacement à la propagande de nos idées, sans qu'il leur en coutât beaucoup d'efforts. Un excellent moyen serait de chercher dans chaque ville un libraire disposé à recevoir *en dépôt* quelques exemplaires des numéros de la revue, des articles tirés à part en brochure et des livres formés d'autres articles.

Cela suppose seulement que le libraire s'intéresse un peu à la question et mette ces publications en montre.

Le *dépôt* ne lui crée pas d'engagements.

Il y aurait à l'avertir d'avoir à s'adresser directement à l'*éditeur* de la revue pour toutes les demandes qu'il aurait à faire.

Nous espérons que cet appel sera bien accueilli de nos amis et abonnés dont la sympathie s'est si souvent affirmée.

Ils apprendront, d'ailleurs, avec plaisir que le nombre des abonnements, s'il n'a pas eu de développements extraordinaires, a du moins toujours suivi une progression croissante de mois en mois, depuis l'origine, sans recul ni temps d'arrêt.

UNE LETTRE DE M. ALBERT JOUNET

M. Albert Jounet nous adresse la lettre qu'on va lire. Deux brèves remarques. L'explication qu'il propose de l'image néo-gnostique décrite dans notre numéro du 1er février ne change rien à l'interprétation ésotérique. Elle ajoute seulement à la bizarrerie de l'inscription. De plus, M. Jounet se charge de nous montrer aussitôt lui-même qu'il est impuissant, sinon rebelle sciemment, à parler le langage catholique, quand

il nous dit qu'en Dieu « une société sublime *coexiste avec* l'Absolu indivisible »; et il ne s'aperçoit pas qu'il confirme expressément notre interpretation de son texte, en ajoutant dans son jargon que « Dieu est l'unité de la Trinité des Personnes »!!

Quant au reste, il ne vaut pas la peine de s'y arrêter. Les longues citations que nous avons faites de ses écrits sur la Trinité, la Rédemption, et les autres dogmes (1er août 1910, pages 413 ss.), ont suffisamment renseigné le lecteur. Ces « bribes superficielles » ont, ne lui en déplaise, un sens aussi clair que leur valeur est authentique. Et point n'est besoin de pénétrer dans toutes les profondeurs de l'ésotérisme pour saisir la radicale opposition de ces théories avec la doctrine catholique, seul point de vue que nous ayons considéré, pour découvrir l'impiété et l'impudence de ces systèmes qui prétendent s'accorder avec elle.

La fin de cette lettre à laquelle la théorie de M. Jounet sur la foi exposée par nous à l'endroit cité plus haut, donne son vrai sens, vient encore confirmer tout cela.

Le christianisme ésotérique de M. Jounet n'est qu'une parodie et falsification blasphématoire de notre foi. C'est notre droit de nous indigner contre ces réformateurs, et d'en rire aussi.

75, rue Mozart, Paris (XVIe).

22 février 1911.

Monsieur l'Abbé,

Vous m'attaquez dans votre Revue (No du 1er février 1911). Je viens seulement d'avoir connaissance de l'attaque. Voici ma réponse, que la justice chrétienne vous persuadera, je n'en veux point douter, de publier. Mais, si vous ne me donniez pas l'assurance de cette publication, il est entendu que je me réserve de recourir au droit légal.

Vous faites un contre sens dans votre hâtive traduction des paroles inscrites au-dessus de l'image dont vous vous constituez l'ennemi. Je m'étonne qu'un prêtre méconnaisse, à ce point, le génie de la langue latine. Vous traduisez comme s'il y avait : « *Soli et Uno Trinitatis Deo.* » Vous dites, en français : « Au Dieu unique et un de la Trinité. » Puis, vous vous jetez sur « l'expression insolite : Le Dieu de la Trinité ». dont vous êtes l'auteur. Vous poussez au bûcher votre contre sens. Et, pour cette fois, j'approuve.. l'Inquisition.

En réalité, il y a, au-dessus de l'image : « *Deo soli et Trinitatis Uno* », ce qui, en traduction normale et naturelle, signifie :

A Dieu seul et à l'Unité de la Trinité. Formule éminemment chrétienne. Car elle est une dédicace, un don de l'âme à Dieu seul. Mais à quel Dieu? A la rigide abstraction des déistes? Non, au Dieu vivant, au Dieu des chrétiens, chez lequel une société sublime coexiste avec l'Absolu indivisible, au Dieu qui est l'Unité, d'essence et de nature, de la Trinité des Personnes.

Uno est le datif, archaïque mais authentique, de *Unum*, au neutre, synonyme d'*Unitas*, comme le prouvent ces passages de saint Hilaire cités par saint Thomas d'Aquin (Traité de la Trinité dans la Somme théologique); « *Quod Pater et Filius et Spiritus Sanctus sunt... per consonantiam, unum... Una substantia Patris et Filii prædicata aut unum.* Cette synonymie est encore prouvée par le passage de l'Evangile selon saint Jean, dans la Vulgate, où les paroles du Christ lui-même sont traduites ainsi : « *Ego*

et Pater unum sumus. » Mais, du Dieu vivant, à l'Unité de la Trinité, l'âme chrétienne se donne grâce au secours, au salut que lui apportent l'Incarnation et la Rédemption résumées dans la dévotion aux Cœurs de Jésus et de Marie. La formule latine complète de l'image est donc un abrégé de l'essentiel du Christianisme catholique : Trinité, Incarnation, Rédemption et culte des Cœurs de Jésus-Christ et de la Vierge.

L'expression « *Sanctissima Corda* », les « Très Saints Cœurs » de Jésus et de Marie est fort légitime, quoi que vous en pensiez, lorsqu'il s'agit de ces Cœurs ***désignés ensemble***. Or, vous ne pouvez admettre que l'on ne désigne jamais ensemble ces Cœurs qui ne sont jamais désunis. « Très Saints » est une expression *générale*, dans laquelle il est facile d'introduire, par la pensée, les distinctions conformes aux expressions spéciales dont on se sert lorsqu'on parle, ***séparément***, du Sacré-Cœur de Jésus et du Cœur immaculé de Marie.

Ainsi, vous le voyez : la bonne foi de personne n'a été surprise, ni celle de Mgr l'évêque de Fréjus, ni celle des imprimeurs, ou des dépositaires. La seule bonne foi surprise a été la vôtre, par votre mauvaise méthode intellectuelle votre manque d'informations profondes, votre guerre au couteau politicienne contre tous ceux dont les nuances d'esprit diffèrent des vôtres.

J'ai toujours marché à visage découvert. Mon livre : *Jésus-Christ d'après l'Evangile* et ma brochure : *Dieu vainqueur de l'Enfer*, ont été envoyés au Vatican, sous Léon XIII. Ma brochure : *Le Modernisme et l'Infaillibilité* y a été envoyée sous Pie X.

J'ai demandé franchement et obtenu de même l'autorisation pour l'image que vous dénaturez aujourd'hui.

Vous n'avez absolument rien compris à ma doctrine et à mes tendances.

Vous ramassez, de droite et de gauche, des bribes superficielles. Vous en composez des calomnies que vous n'avez jamais eu la carrure de m'envoyer pour me demander des explications. Vous vous servez d'interviews, incomplètes forcément comme tous les documents de ce genre.

Certes je peux justifier ce que j'ai dit à Mme Markovitch. Mais mon opinion entière sur des questions complexes, délicates, divines était impuissante à se déployer dans une brève conversation.

Vous ne savez, en définitive, rien du Christianisme ésotérique.

Il travaille à la synthèse des vérités. Il cherche donc l'harmonie entre ce que peuvent contenir de vérités les multiples doctrines philosophiques ou religieuses et la vérité catholique.

Mais la vérité catholique est vérité. Elle ne se confond pas avec les opinions des Théologiens qui furent convaincues ou seraient, un jour, convaincues d'erreur.

Et la règle que j'applique aux théologiens, je me l'applique à moi-même. Donc, en moi et chez les autres, j'abandonne d'avance toutes les erreurs et je ne défends que toutes les vérités.

Dans ces conditions, je m'attache aux idées concernant la réforme du Catholicisme dans la mesure seulement où elles sont vraies. Et, dans cette mesure, elles ne sont plus de moi, elles ne relèvent que de Dieu et se verront, tôt ou tard, sanctionnées par l'Eglise et le Souverain Pontife lui-même.

Alors, votre soumission au Pape désarmera votre opposition à Dieu.

Veuillez recevoir, Monsieur l'Abbé, mes sentiments chrétiens.

Albert JOUNET.

ERRATA

Dans le numéro du 1er mars, page 730, dernière ligne, au lieu de « mégère », lire : misère;

Page 741, 36e ligne, au lieu de « inerties », lire : industries.

Page 742, avant-dernière ligne, au lieu de « laïciseurs », lire : laïcisateurs.

Page 743, 42e ligne, au lieu de « inaugurer », lire : injurier.

Le Gérant : G. STOFFEL

AVIS

Afin d'éviter les complications de correspondance et les retards dans les envois, les personnes qui veulent se procurer quelque numéro de la Revue *sont priées d'adresser directement leur demande à l'*Administration (Maison Desclée, De Brouwer et C[ie], 41, rue du Metz à Lille (Nord), *et non pas à la* Direction *dont le siège est à Paris.*

Même recommandation pour tout ce qui concerne les abonnements et le service de la Revue.

IMP. DESCLÉE, DE BROUWER ET Cie
41, RUE DU METZ. LILLE. — 8.461.

M. DUCHESNE
MODERNE HISTORIEN DE L'ÉGLISE (1)

On peut dire du vingtième siècle, comme on l'a dit du précédent, qu'il doit être considéré, au point de vue scientifique, comme étant surtout le siècle de l'histoire : c'est, à mon sens, le véritable avantage de notre époque, que je regarde, au point de vue chrétien, comme fort vilaine, en somme, quelque mauvaise grâce qu'on ait devant le monde, et même devant beaucoup de catholiques, — je n'en ignore, — à s'exprimer de la sorte.

Bossuet a dit (2), après Cicéron (3), que l'histoire n'était rien moins que « la maîtresse de la vie humaine », *magistra vitæ*; il a ajouté : « et de la politique ». Pourquoi lit-on l'histoire — explique dom Thuillier (4) — « si ce n'est pour connaître l'homme et pour régler sur cette connaissance la manière dont on doit se conduire, avec lui, dans les differentes circonstances de la vie? » et Rollin (5) : « L'histoire, par les sages réflexions qu'elle nous fournit ou qu'elle nous donne lieu de faire, nous procure, en peu de temps, une prudence anticipée, fort supérieure aux leçons des plus habiles maîtres. » Vichard de Saint-Réal parlait de même, en 1671, dans ses *Discours sur l'usage de l'Histoire*, fort recommandés par Mabillon (6). La philosophie tirée de l'Histoire, c'est la philosophie pratique à l'usage de la vie privée et de la vie publique (7).

Les moyens manquaient à nos pères du moyen âge pour « chercher dans divers ouvrages anciens des renseignements épars sur tel ou tel

---

1. Voir un article curieusement documenté, sur le même personnage, dans la *Critique* du 15 novembre 1910.

2. *Lettre au pape Innocent XI sur l'instruction du Dauphin*, art. IV, (*Œuvres*, éd. Lachat, t. XXIII, p. 7 et 22): « *Porro historiam, humanæ vitæ magistram ac civilis prudentiæ ducem, summa diligentia* [*Delphino*] *tradidimus* ».

3. *De Oratore*, II, IX : « *Historia vero testis temporum, lux veritatis, vitæ memoria, magistra vitæ, nuntia vetustatis* ».

4. *Préface* aux *Œuvres posthumes* de Mabillon, p. XIX.

5. *Traité des études*, liv. IV, avant-propos.

6. Cf. Dom Besse : *Les études ecclésiastiques d'après la méthode de Mabillon* (2e édition, 1902), p. 59.

7. Mme Georges Sand a dit elle-même, pour sa part (*Préface* d'un livre de Mme P. de Saman [Hortense Allard], intitulé : *Les enchantements de Prudence*, nouv. éd. 1887). que « le goût de l'histoire devient vite une philosophie pratique ». On conçoit que cette philosophie pratique soit de caractère fort variable chez les libres-penseurs. Il n'en devrait pas pouvoir être de même chez les catholiques, au moins pour ce qui est des points essentiels, dans la vie publique; pourtant il faut malheureusement reconnaître que le libéralisme, couronné par le modernisme, en a aveuglé les sectateurs de telle sorte qu'ils se rapprochent fort des incrédules, sous ce rapport, entre autres.

personnage, sur tel ou tel fait, sur telle ou telle institution, afin d'en créer un ensemble nouveau, un tableau original... Il y a, au moyen âge, des compilateurs et des chroniqueurs, il n'y a pas d'historiens. Ce n'est qu'avec la Renaissance que commencent, à proprement parler, les études historiques... La découverte de l'imprimerie, en rendant aisée la réunion d'un grand nombre de livres, leur emploi simultané et leur comparaison », a ouvert la voie. Les humanistes s'adonnèrent à la science du passé : beaucoup ne la traitèrent qu'en rhéteurs, plus occupés de la phrase que de l'exactitude; mais d'autres, philosophes, archéologues et juristes « s'appliquèrent à l'étude des institutions, des mœurs et des monuments, avec cette curiosité ardente sans laquelle il n'est pas de véritable érudition » (1). La révolution protestante donna un nouvel élan aux recherches historiques en attaquant l'Eglise sur le domaine de la Tradition : les Centuriateurs de Magdebourg dressèrent contre elle une sorte de forteresse qu'ils imaginèrent inexpugnable; « ils provoquèrent la composition du plus beau monument de l'érudition catholique au XVIe siècle, les *Annales* de Baronius » (2). Néanmoins les principaux acteurs du mouvement historique, à cette époque, « sont ou des protestants ou des hommes appartenant au partis des politiques, et professant, sinon le scepticisme philosophique, du moins des idées gallicanes et hostiles » à l'autorité du Saint-Siège de Rome; et « presque tous étaient des jurisconsultes » (3).

L'érudition trouva ses véritables maîtres au siècle suivant. « Il fallait avant tout publier des textes, éclairer par une critique minutieuse les points de détail, apprendre aux historiens à se servir des documents : ce fut là l'œuvre des érudits du XVIIe siècle, continuée pendant le XVIIIe, et qui n'est pas encore terminée de nos jours » (4).

A la veille de la Révolution, « après les travaux des érudits et ceux des philosophes, l'histoire apparaissait comme la base, le centre et le but de toutes les sciences : toutes devaient la servir et contribuer à éclairer ce qui fait l'essence et l'intérêt véritable de l'histoire : le développement de l'humanité et de la civilisation.

« La Révolution et l'Empire... supprimèrent presque entièrement les études historiques. La Révolution, dans son aveugle aversion contre toutes les institutions du passé, en détruisant les Ordres religieux et les Académies, arrêta subitement tous les travaux d'érudition... Le gouvernement impérial qui, comme héritier de la Révolution, ne permettait pas de dire du bien de l'Ancien régime, et, comme protecteur du prin-

---

1. Gabriel Monod : *Du progrès des études historiques en France depuis le XVIe siècle*, (Dans la *Revue historique*, tome I, 1876, p. 7 et 8).

2. Monod, *loc. cit.*, p. 9.

3. Monod, *loc. cit.*, p. 12.

4. Monod, *loc. cit.*, p. 15.

cipe d'autorité, ne permettait pas d'en dire du mal, ne fut pas plus favorable aux études historiques...

» L'essor des études historiques n'en fut que plus rapide et plus énergique, quand la Restauration rendit à la France, avec une partie de ses traditions passées, la liberté et la paix dont elle avait été si longtemps sevrée... Les créations originales de l'esprit sont devenues de moins en moins nombreuses, la contemplation purement esthétique des œuvres intellectuelles a été de plus en plus négligée pour faire place à des recherches historiques : histoire des langues, histoire de la littérature, histoire des institutions, histoire des philosophies, histoire des religions, toutes les études qui ont l'homme et les phénomènes de l'esprit humain pour objet, ont pris un caractère historique. Notre siècle est le siècle de l'histoire » (1).

C'est là, nous nous plaisons à le redire, l'avantage de notre époque, et c'est avec une réelle satisfaction que l'on constate que les historiens ne sont plus estimés, de nos jours, qui ne s'attachent pas de bonne foi à découvrir la vérité et à la dire. Le magistral article auquel nous venons de faire de larges emprunts est d'un libre-penseur d'origine protestante : il y aurait peu de chose à reprendre au point de vue catholique, et il s'y trouve certaines considérations dont les catholiques pourraient tirer assez de profit.

Tout le monde n'a pas eu le bon sens d'apprécier les progrès de l'érudition à leur juste valeur. Un abîme est demeuré creusé entre les érudits et les lettrés de profession — ce qui ne signifie pas que nombre d'érudits n'aient été et ne soient encore d'excellents lettrés. — Le mépris de l'histoire sérieuse chez ces lettrés de profession s'est montré parfois profondément comique :

L'Académie française, — au XVIIe siècle — dans ses *Sentiments sur le Cid*, recommande au poète de travailler « en vue de cette beauté universelle qui doit plaire à tout le monde. » S'il traite une matière historique, il doit la « réduire aux termes de la bienséance sans avoir égard à la vérité. » L'art, « se proposant l'idée universelle des choses », les doit épurer « des défauts et des irrégularités particulières que l'histoire, par la sévérité de ses lois, est contrainte d'y souffrir ». L'Académie de peinture a les mêmes sentiments. Un jour, dans une conférence, Philippe de Champagne avait avoué son regret de ne pas voir, dans l'*Eliezer et Rebecca* de Poussin, « les chameaux dont l'Ecriture fait mention » : Le Brun blâma cette critique... Un autre jour qu'on parlait d'une Nativité de Carrache, Le Brun reprocha au peintre d'avoir mis au premier plan le bœuf et l'âne, ces bonnes bêtes qu'aimèrent les primitifs : il pensait que l'artiste a le droit de « retrancher du sujet principal... *les circonstances bizarres et embarrassantes* que l'histoire ou la fable lui fournissent ». On trouve bien ici l'inspiration de Descartes, qui détestait toutes les « irrégularités » des œuvres humaines... (2).

---

1. Monod, *loc. cit.*, p. 25-27.

2. Lavisse, *Histoire de France*, VIIb, 98.

« Le Cartésianisme devait logiquement entrer en lutte avec toutes les sciences que l'autorité borne, ou qui, ne s'occupant guère que du passé, sont propres à entretenir le respect stérilisant de la tradition et des Anciens. Descartes avait été sévère pour les érudits : Malebranche fut injurieux. Il accabla de sarcasmes, dans la *Recherche de la Vérité*, toutes les formes de cet esprit de « polymathie », qui, sans éclairer le « sens », a pour effet de faire de la tête des hommes « une espèce de garde-meuble »... « Si ces savants, écrivait-il, étaient informés jusqu'à quel point je les méprise, ils auraient peine à me le pardonner. » Les beaux esprits purement littéraires et les moralistes firent chorus avec les « nouveaux philosophes ». La Bruyère tombait sur les *Hermagoras* et les *Diognètes*. Le P. Rapin louait sa génération de « devenir sensible à la raison plus qu'à tout le reste ». Bayle se plaignait encore, en 1692, dans son *Dictionnaire*, « qu'un certain esprit plus fin, accompagné d'un discernement plus exquis », eût détrôné l'érudition : « On la traite de crasse pédanterie... L'étude de la Critique est tombée... » Cependant Mabillon avait démontré, en 1681, dans son traité *De re diplomatica*, « que l'étude tant raillée de ces vieilles chartes en mauvais latin était une vraie science, ayant ses principes, ses règles, sa « méthode », tout comme la psychologie cartésienne. Comme ce code nouveau d'une science méconnue fut attaqué, Mabillon et ses confrères, — Dom Ruinart en particulier, — quinze ans durant, confirmèrent, précisèrent leur méthode, prouvèrent qu'elle répondait aux exigences nouvelles du scepticisme rationnel. Ces paléographes cartésiens rattachaient, en dépit de Malebranche, l'érudition à la philosophie qui avait failli la tuer » (1).

On sait que le même Malebranche, rencontrant le jeune Daguesseau occupé à lire Thucydide, lui conseilla de fermer le livre et de ne plus s'occuper d'histoire (2).

Nous avons signalé ailleurs (3) le sentiment de Jean-Baptiste Rousseau. Cet homme infatué d'une si fastidieuse érudition mythologique, dédaignait risiblement l'histoire sérieuse : « Je vous suis infiniment obligé — écrivait-il au comte du Luc, le 27 novembre 1723, — de m'avoir débarrassé de ce grand vilain livre du P. Montfaucon, qui va devenir fort beau entre les mains du prince de La Tour, et qui serait très inutile dans les miennes » (4). Il ne méprisait pas moins les *Mémoires* de Retz; il écrivait à Brossotte, en 1718 (5) : Je n'ai reçu qu'aujour-

1. Alfred Rébelliau, *Histoire de France*, (Recueil Lavisse, VIIIA, 403-404)

2. Cf. Ulysse Chevalier, *Répertoire des sources historiques du moyen-âge. — Bio-bibliographie*, Introduction, p. VII).

3. Dans la *Revue d'histoire diplomatique*, juillet 1910, p. 388, n. 2, et p. 1 du tirage à part; étude sur *Jean-Baptiste Rousseau réfugié en Suisse, en Autriche et aux Pays-Bas*, (1710-1741).

4. Cf. La Place, *Pièces intéressantes et peu connues*, I, 5.

5. *Œuvres* de Jean-Baptiste Rousseau (1820), V, 177.

d'hui, Monsieur, les *Mémoires* du cardinal de Retz... Puisque les *Mémoires* de M. Joly sont plus mauvais que ceux de son maître, je conclus qu'ils ne valent rien du tout, et, sur ce pied-là, je ne les lirai point. »

Encore une partie des érudits ne s'intéressaient-ils qu'à l'ère ancienne, et « la génération qui se forma sous Louis XVI ... savait généralement l'histoire de la Grèce et de Rome; elle ignorait celle de la France, que Rollin avait pourtant recommandé d'enseigner » (1). Pour les savants français, au XVIIIe siècle comme au XVIe, « le moyen âge n'était que l'époque de la féodalité et de la barbarie (2), et l'on voyait déjà [au XVIe siècle] naître ce mépris pour notre passé national qui devait s'accroître parmi les lettrés pendant le XVIIe et le XVIIIe siècle, *contribuer pour sa part aux violences révolutionnaires*, et nuire à la fois à la science historique et au développement politique du pays » (3).

Certes. nous pouvons et nous devons penser du « développement politique » du pays autrement que ne fait M. Monod : mais son observation touchant l'influence que la méconnaissance de l'histoire du moyen-âge a exercée négativement, pour ainsi dire, sur la Révolution, est d'autant plus remarquable qu'elle s'applique encore d'une manière très frappante à nos contemporains. En effet, quand on dit que notre époque est celle de l'histoire, cela ne signifie point que cette science capitale soit l'objet d'une étude sérieuse chez tous les gens même instruits; bien des lettrés de nos jours ne font pas cas de l'érudition plus qu'en faisaient les beaux esprits des XVIIe et XVIIIe siècles dont nous parlions tout à l'heure, et, quant à notre société même *bien pensante*, elle se contente encore de données et de clichés lamentablement superficiels. Les bons catholiques participent ainsi inconsciemment au même vice d'éducation qui a favorisé la Révolution, comme l'a noté M. Monod, et ils se privent d'une très grande force pour lutter contre le « développement politique » actuel du pays, tandis que notre société moderne aurait besoin, pour revivre, de la science, du respect et de l'amour même du passé (4).

***

Si tout cela est vrai de l'histoire en général, de quel intérêt souverain ne doit pas être pour nous l'étude de l'histoire de l'Eglise, qui comprend tout ce qu'il y a de plus important dans les diverses histoires, c'est-à-dire les mœurs, les institutions et la manifestation des

1. Dareste, *Histoire de France*, VII, 14.

2. Les Bénédictins auteurs de l'*Histoire littéraire de France*, dans un ouvrage tout consacré à la culture des écrivains du moyen âge, si intéressant à tant d'égards, parlent constamment de la « barbarie » de ce temps-là.

3. Monod, *loc. cit.*, p. 10.

4. Nous avons exprimé cette pensée, en 1886, dans un *Rapport présenté à l'assemblée générale de l'Œuvre des cercles catholiques d'ouvriers, au sujet d'une Réunion d'études historiques apologétiques*. (Cf. la Revue l'*Association catholique* de 1886).

idées, puisque l'Eglise a comme informé toute notre société européenne pendant le moyen âge?

C'est de la tradition que nous tenons la règle de notre foi; c'est de la tradition que l'Ecriture même l'a reçue (1). « Quant aux rapports existant entre les sciences théologiques et l'histoire de l'Eglise, celle-ci seule, remarquons-le bien, expose dans son origine, sa suite et son développement complet, l'œuvre de la rédemption accomplie par le Christ et continuée par les Apôtres et leurs successeurs. Elle seule nous fait connaître l'action de la Rédemption sur l'humanité. Et comme d'ailleurs la révélation chrétienne est elle-même en grande partie de *l'histoire*, il en résulte jusqu'à l'évidence que l'histoire de l'Eglise n'est nullement une science auxiliaire de la dogmatique, mais qu'elle est la science-mère, le fondement de toutes les autres sciences théologiques... « Il est déplorable, comme le dit Kœthe, que ceux-là même dont elle doit illuminer l'intelligence, et dont la science n'est rien sans elle, les théologiens, la méconnaissent encore, et n'en tirent, quand la nécessité les presse, que ce qu'une étude sans amour et sans zèle en peut obtenir. » (2).

Melchior Cano, au XVIe siècle, ne craint pas de déclarer indignes du nom qu'ils portent les théologiens qui ignorent l'histoire (3) : « tel fut cependant le cas de plusieurs scholastiques » qui commirent, en conséquence, « des bévues dont leurs adversaires surent tirer parti » (4).

On peut ajouter, que l'histoire, en général, lue dans les dispositions convenables, c'est-à-dire avec « l'esprit de l'Eglise et le sens chrétien » (5), peut servir d'excellent livre de piété. Saint Simon en parle admirablement : « A qui considère, écrit-il, les événements que racontent les Histoires dans leur origine réelle et première, dans leurs degrés, dans leurs progrès, il n'y a peut-être aucun livre de piété, après les divins et après le grand livre toujours ouvert du spectacle de la nature, qui élève tant à Dieu, qui en nourrisse plus l'admiration

---

1. Fleury, *Histoire ecclésiastique*, t. I, Préface, art. X.

2. Alzog, *Histoire de l'Eglise*, I, 28-29.
Dom Guéranger a montré de même « la nécessité d'unir dans les discussions dogmatiques, la science pratique de l'histoire aux autorités et aux arguments de la théologie ». (*De la définition de l'Infaillibilité pontificale, à propos de la lettre de Mgr d'Orléans à Mgr de Malines;* Paris, Palmé, 1870, p. 48, *in fine*).

3. *De locis theologicis*, I, XII, 2. — Ce dominicain du XVIe siècle relève même une erreur de S. Thomas.

4. Dom Besse, *Les études ecclésiastiques d'après la méthode de Mabillon;* Paris, Bloud, 1902, p. 58.

5. Mœhler, *Histoire de l'Eglise*, I, 19. — C'est à défaut de ces dispositions que l'histoire peut être « la perte de ceux qui l'étudient », comme l'ont soutenu quelques jésuites mal inspirés, à la fin du même siècle où Melchior Cano la prônait avec tant de raison. (Cf. A. Degert, dans la *Revue des questions historiques*, janvier 1910, t. LXXXVII, p. 118, note)

continuelle, et qui montre avec plus d'évidence notre néant et nos ténèbres » (1).

Comment n'être pas profondément étonné de ce que l'étude de l'histoire ait été si négligée dans les séminaires ecclésiastiques?

Saint Charles Borromée, le modèle vénéré entre tous du clergé issu de la réforme du Concile de Trente, traçant un programme d'études pour les séminaires de sa province, dans le Ve Concile de Milan, y fait figurer, en ces termes, l'enseignement de l'histoire ecclésiastique : « Dans tout séminaire de la province, où cela est facile, dit saint » Charles, outre les matières destinées à former l'esprit des élèves à » l'exercice de la piété et à la connaissance des lettres, on établira » l'enseignement des rites sacrés et de toute l'histoire ecclésiastique à » des jours fixes, *comme étant les études les plus propres à assurer » aux membres du clergé la meilleure instruction religieuse* » (2).

Pourtant nos grands fondateurs de séminaires, au XVIIe siècle, les Berulle, les Olier, les Vincent de Paul, si pieusement attachés à l'exemple de ce grand cardinal Borromeo, ne s'avisent point de tenir compte d'une si remarquable prescription touchant l'enseignement de l'histoire (3).

Deux conciles provinciaux, celui d'Aix, en 1854, et celui de Toulouse, en 1590, s'étaient inspirés du décret de Milan; mais les leurs demeurèrent à l'état de lettre morte : Armand du Plessis de Richelieu institue bien cet enseignement dans son séminaire de Luçon, ouvert en 1614, « mais uniquement sous la forme de l'*Histoire sainte* ». Vers le milieu du XVIIe siècle, la controverse avec les protestants « porte à substituer de plus en plus, ou du moins à ajouter, dans l'examen des dogmes, à l'emploi exclusif du raisonnement chrétien et au recours perpétuel à l'Ecriture sainte, l'étude historique des croyances antérieures : les catholiques reviennent avec ardeur à cette étude du passé de l'Eglise, des opinions des Pères et de la Tradition »; M. Olier veut qu'on étudie la théologie positive au même titre que la théologie scolastique ou la théologie morale. Cependant « les théologiens se contentent de notions éparses et décousues que leur fournit, sur la série des Pères, des Conciles et des hérésies, une certaine littérature » dont le type principal se trouve dans un ouvrage du P. Cabassut, oratorien, « recueil semi-canonique, semi-patristique et semi-historique » (4). On comptait sur

1. Saint-Simon, *Mémoires*, (éd. Boislisle, XV, 437-438).

2. *Acta Ecclesiæ mediolanensis a Sancto Carolo... condita...* (Lugduni, 1683, I, 211). — Cf. A. Degert, *L'enseignement de l'histoire dans les anciens Séminaires français*, (*Revue des questions historiques*, janvier 1910, t. LXXXVII, p. 119).

3. M. Degert, dont nous venons d'indiquer l'intéressant travail, cherche à découvrir les raisons du fait, sans parvenir à les bien expliquer.

4. *Notitia conciliorum Sanctæ Ecclesiæ in qua elucidantur tum sacri canones, tum veteres novique Ecclesiæ ritus, tum præcipuæ partes ecclesiasticae historiæ;* auctore G. Cabassutio. — La première édition est de 1668.

le goût particulier de quelques élèves pour étudier l'histoire plus à fond.

En somme, c'était surtout au réfectoire que les séminaristes apprenaient l'histoire ecclésiastique; on lisait, pendant les repas : les *Vies des Saints*, les *Controverses* de Bellarmin, l'*Histoire des Variations*, de Bossuet, et en fait d'histoire générale, l'*Histoire ecclésiastique* de Fleury, qui commença à paraître en 1691. On sait les défauts que présente cette œuvre, malgré son très grand mérite, au reste : l'oratorien Fabre et le chanoine Goujet, celui-ci beaucoup plus instruit que celui-là, mais tous deux jansénistes enragés, la continuèrent d'une manière très scandaleuse. M. Tronson en fit cesser la lecture au Séminaire de Saint-Sulpice; les Lazaristes ne l'imitèrent qu'en 1729 (1).

« Toute question de doctrine mise à part, — poursuit M. Degert, — est-il besoin d'insister sur l'insuffisance d'un pareil enseignement? C'était déjà trop que les beaux travaux ... de la seconde moitié du XVIIe siècle eussent passé sur lui sans provoquer directement son attention : fallait-il que la leçon qui se dégageait du succès de l'œuvre historique de Bayle, de l'*Essai sur les mœurs* de Voltaire et de l'*Encyclopédie* restât aussi perdu pour nous? Ne devenait-il donc pas assez évident, de jour en jour, que la défense de la religion et de l'Eglise ne pouvait plus se cantonner sur le terrain purement doctrinal? »

Quelques évêques en eurent le sentiment très vif. François de Graves, évêque de Valence, de 1772 à 1288, se distingua entre eux : il ordonna que deux conférences par semaine auraient lieu désormais dans son séminaire, sur l'Histoire ecclésiastique, et il s'en expliqua en ces termes très forts : « A l'étude de la scolastique et de la morale, — » lit-on dans le mandement où il trace son programme d'études — » on joindra celle de l'histoire sainte et de l'histoire ecclésiastique. Ce » n'est qu'en puisant dans *ces deux véritables sources de la doctrine* » que ceux qui travaillent à se rendre dignes du soin des âmes trou- » veront ces armes de force et de lumière qui ont changé l'univers, et » qui, après avoir renversé les idoles, doivent triompher dans leurs » mains, de l'incrédulité et de la corruption des mœurs » (2).

M. Degert note, en terminant (3), que personne n'a jamais fait une place aussi large à l'histoire dans les séminaires, si ce n'est notre Très Saint-Père le Pape Pie X, qui a instauré cela aussi, comme toutes choses, dans le Christ, en prescrivant trois heures de leçons d'histoire par semaine, dans les séminaires d'Italie (4).

***

Nous avons dit ce qu'on devait penser, après les maîtres, de l'impor-

1. Degert, *loc. cit.*, p. 119-128.
2. Cf. Degert, *loc. cit.*, p. 129.
3. p. 130.
4. Cf. *Programma generale di studi*, dans *Analecta ecclesiastica*, t. XV, p. 243-244. — Vidal, *Le mouvement intellectuel et religieux en Italie*, dans la *Revue du Clergé français*, juillet 1909, p. 67.

tance capitale de la connaissance de l'histoire en général et de l'histoire ecclésiastique en particulier. Mais de quelle manière les maîtres chrétiens entendent-ils que doive être écrite l'histoire de l'Eglise? Et de quelle manière l'écrit M. Duchesne dont nous avons le dernier volume sous les yeux? (1).

Certes, le célèbre précepte de Cicéron : *Ne quid falsi dicere audeat, ne quid veri dicere non audeat* (2), demeure juste pour l'historien catholique autant que pour tout autre : il lui faut « rechercher la vérité des faits, et, pourvu qu'il la trouve, il ne craint pas que l'on en abuse, étant certain que la vérité ne peut être contraire à la vérité, ni par conséquent à la piété, qui doit être fondée sur la vérité » (3). Quant aux fautes commises au sein de l'Eglise, il est de l'intérêt de l'Eglise même de ne les point céler (4) : aussi ne sommes-nous aucunement porté à reprocher à M. Duchesne la franchise avec laquelle il les rapporte; mais nous sommes en droit de nous plaindre, avec tous les fils dévoués de l'Eglise, du ton goguenard qu'il y met, comme s'il y trouvait un secret plaisir, et comme s'il se faisait un jeu de provoquer, à ce propos, la dérision des ennemis de sa mère.

Il ne faut pas, toutefois, confondre l'impartialité avec la neutralité : « s'il est nécessaire que l'historien s'attache à la vérité objective du récit, à l'exposé impartial des faits, qu'il les soumette à un examen attentif et ne les altère par aucune considération accessoire, il doit être libre aussi de donner une expression vivante à ses sentiments religieux » (5). Bossuet dit noblement : « ... Aller faire le neutre et l'indifférent, à cause que j'écris une histoire, ou dissimuler ce que je suis quand tout le monde le sait et que j'en fais gloire, ce serait faire au lecteur une illusion trop grossière... » (6). « Malheur, a dit ailleurs ce grand homme, à la science stérile qui ne tourne pas à aimer! » (7). « Oserait-on dire qu'il faille priver un homme de son âme pour faire de lui un véritable historien? », interroge Mœhler (8), que nous citions tout à l'heure : il est « une disposition indispensable » à quiconque veut étudier et écrire l'histoire avec fruit : « c'est l'esprit de l'Eglise et le sens chrétien... Si le défaut d'esprit chrétien nous empêche de pénétrer dans le fond des choses, nous ne verrons dans l'his-

1. L. Duchesne, *Histoire ancienne de l'Eglise*, t. III, 3e édition, Paris, Fontemoing, 1910, in-8o.

2. *De oratore*, II, IX, 15.

3. Le Nain de Tillemont, *Mémoires pour servir à l'histoire ecclésiastique des six premiers siècles* (1701), t. I, p. VIII-IX.

4. S. Bernard, Ep. XLII ad Henric., archiep. Senon, *Major erit confusio voluisse celare cum celari nequeat.* — Alzog, *Histoire de l'Eglise*, l. 15. — Fleury, *Histoire ecclésiastique*, t. I, Préface, p. IX.

5. Hergenrœther, *Histoire de l'Eglise*, I, 17.

6. *Histoire des Variations*, Préface, art. XX, *Œuvres*, éd. Lachat, XIV, II).

7. Cf. d'Assigny, [Lecoy de La Marche], dans l'*Univers* du 19 décembre 1888, feuilleton, p. I, col. 5.

8. *Histoire de l'Eglise*, t. I, Introduction, p. 20.

toire que des figures incohérentes, des *caricatures*, même dans les endroits qui recéleront les plus profondes vérités. *C'est là ce qui explique pourquoi*, depuis plusieurs années (1), tant d'ouvrages historiques ont paru *qui n'offrent rien moins que le tableau de l'Eglise chrétienne; ce sont des figures grimaçantes, de vraies caricatures* : tout y est altéré, dénaturé, complètement méconnu, *parce que leurs auteurs manquaient de ces dispositions intérieures, de ce sens nécessaire pour comprendre les harmonies qui retentissaient vainement à l'oreille de leur cœur* » (2).

Le sens chrétien comprend nécessairement celui du surnaturel : « Les protestants ont persuadé aux peuples que nous avions oublié Jésus-Christ pour n'adorer que les Saints; que notre religion était réduite à des cérémonies extérieures, le culte des images, les pèlerinages, les confréries; que nous avions supprimé l'Ecriture pour substituer à sa place des légendes fabuleuses. Sur ce fondement, ils ont donné dans l'extrémité opposée, ils ont outré la critique jusqu'à ne laisser rien de certain, *et la mauvaise émulation de paraître savants a entraîné quelques catholiques dans cet excès*. Il y en a qui n'osent croire ni miracles, ni visions. de peur de paraître trop simples; et, si j'avais voulu suivre les avis qui m'ont été donnés, — écrit Fleury (3) que nous citons ici avec édification — j'en aurais supprimé plusieurs. Mais j'ai trouvé des *esprits plus élevés* et *au-dessus des esprits forts*, qui m'ont rassuré. Ils m'ont représenté *qu'il n'y a plus de religion, si nous ne lui donnons pour fondement la créance des faits surnaturels, et que ces preuves sensibles de la puissance divine ont converti le monde idolâtre* bien plus que les raisonnements et les disputes. »

On ne saurait trop vanter la vaste érudition de M. Duchesne (4), si elle ne laissait à désirer qu'elle fût plus propre à servir la sainte cause de l'Eglise catholique, divine épouse du Christ, Fils de Dieu. Mais l'érudition et le talent d'écrivains à part, l'*Histoire* de M. Duchesne ne répond guère à ce que réclament les maîtres que nous venons d'entendre.

M. Duchesne se pique d'une « sereine impartialité » (5) qui frise de près la « neutralité » flétrie par Bossuet. Le surnaturel apparaît à peine dans son *Histoire de l'Eglise*, tandis que Fleury déclare si formellement « qu'il n'y a plus de religion si nous ne lui donnons pour *fondement* la créance des faits surnaturels », et rappelle que

1. Aux environs de 1830.

2. Mœhler, *loc. cit.*, p. 19.

3. *Histoire ecclésiastique*, t. I, Préface, art. V, p. IX de l'édition in-4° de 1777.

4. Signalons un amusant lapsus dont nous n'entendons pas faire grief à l'auteur. Mommsen a très bien dit, en un sens, dans son *Histoire romaine* (IX, 4), que « l'imagination était la mère de toute histoire comme de toute poésie »: c'est tout de même en trop avoir que se figurer les premiers chrétiens assemblés dans des *mansardes*, (p. 20) tant de siècles avant Mansard.

5. Réponse de M. Duchesne à Dom Chamard, à propos d'un article sur *les Papes du VIe siècle* (dans la *Revue des questions historiques*, 1885, t. XXXVII, p. 579).

ce sont surtout « ces preuves sensibles de la puissance divine qui ont converti le monde idolâtre. » N'était-il pas du dessein de Notre-Seigneur que ces faits surnaturels servissent à la constitution de son Eglise, lorsqu'il a annoncé à ses apôtres et à ses disciples qu'ils feraient des miracles plus grands que les siens mêmes? (1). Et saint Augustin, sur lequel M. Duchesne a écrit une page où se rencontre une émotion qui plaît et qui surprend à la fois chez lui (2), saint Augustin ne va-t-il pas jusqu'à dire que la foi ajoutée par les païens à la prédication du saint Evangile paraîtrait « le plus grand des miracles », si cette prédication n'avait été accompagnée de tels prodiges? (3). Enfin l'amour de l'Eglise ne se sent aucunement dans cette *Histoire de l'Eglise*, et l'auteur manque de l'*animus antiquus* que Tite-Live déclare être nécessaire à un véritable historien. N'avons-nous pas entendu M. Monod, libre-penseur, dire que, pour comprendre le moyen-âge, il fallait l'aimer? N'est-ce pas aussi vrai à dire de l'Eglise?

Le R. P. Adhemar d'Alès (4), après avoir souhaité à M. Duchesne « un plus haut degré ou de conviction ou d'amour, ou de fierté ou de décence » (5), lui reproche (6) « d'avoir traité bien légèrement et bien humainement des choses réellement divines, de n'avoir pas toujours su percer le voile des vulgarités apparentes » : c'est à quoi nous pensions lorsque nous transcrivions le frappant passage de Mœhler, où il est parlé de ceux que « le défaut d'esprit chrétien empêche de pénétrer le fond des choses, pour ne leur laisser voir dans l'histoire que des figures incohérentes et grimaçantes, des caricatures, même dans les endroits qui recèlent les plus profondes vérités » (7).

Nous ne doutons pas de la foi de M. Duchesne; toutefois sa manière étrangement légère de parler de l'hérésie a toujours été quelque peu scandaleuse. En 1885, Dom Chamard s'en exprimait très justement (8): « Pour lui — disait le savant Bénédictin — la condamnation des livres d'Origène a pris sa source dans d'interminables querelles humaines. « Dans les couvents orthodoxes de Palestine, écrit-il, les moines, se » trouvant d'accord sur l'Incarnation, avaient *imaginé* de disputer pour » et contre Origène... » Ne semblerait-il pas qu'il ne s'agit que d'une

1. Johan., XIV, 12. — Voir aussi: Marc, XVI, 17-18, où N.-S. détaille les miracles qu'il sera donné aux fondateurs de son Eglise de produire à la face des nations.

2. *Histoire ancienne de l'Eglise*, t. III, Préface, p. VIII.

3. *De civitate Dei*, XXII, 5. — Je me souviens de l'étonnement que j'éprouvai jadis, à la lecture du beau livre de M. Kurth, sur *les Origines de la civilisation moderne*, (2e édition 1888), de ce qu'il n'y fût point fait mention du miracle dans les pages consacrées à la propagation de la foi et à l'établissement de l'Eglise (t. I, chap. III).

4. Dans un remarquable article des *Etudes* du 20 février 1911.

5. p. 184.

6. p. 186.

7. *Histoire de l'Eglise*, t. I, Introduction, p. 19.

8. Cf. *Revue des questions historiques*, XXXVII, 561.

querelle de mots? En effet, selon M. l'abbé Duchesne, il n'y avait que des *excentricités doctrinales*, que l'on devait rejeter sur *la faiblesse humaine*; et les écrits de saint Jérôme et de Théophile d'Alexandrie contre Origène n'étaient que le fruit de la passion qui les fit entrer *en campagne*. » Le deuxième chapitre du troisième volume de l'*Histoire de l'Eglise*, sur l'*Origénisme de saint Jérôme*, ne donne pas une autre note, et saint Epiphane, entr'autres, est traité comme une sorte de maniaque : on sent que l'auteur regarde ces gens-là du même œil que ceux qu'il nomme « les douaniers de l'orthodoxie », de nos jours. Le P. d'Alès (1) n'est donc que trop fondé à lui reprocher, après Dom Chamard, « de n'avoir vu trop souvent, dans les débats théologiques, qu'un cliquetis de mots, au lieu du choc de la révélation chrétienne contre l'erreur à éliminer de la conscience des hommes : travail nécessaire pour achever ici-bas l'œuvre du Verbe incarné, à ce titre digne du respect de tous les croyants. ».

Nous n'insisterons ici que sur quelques propositions qui nous ont paru des plus malsonnantes, touchant l'Eglise (2).

L'Eglise, nous dit-on (3), a été « universaliste dès avant de naître, en vertu du principe qu'elle hérita du judaïsme des derniers temps. » Les Juifs, répandus dans tout l'Empire romain, ont certes providentiellement favorisé l'expansion du Christianisme; mais c'est sur les paroles de Notre-Seigneur : « Allez, enseignez toutes les nations », et : « Qu'ils soient un seul troupeau », qu'est positivement fondé « l'universalisme » de l'Eglise.

M. Duchesne ne manque pas de déclarer l'Eglise « indifférente en politique », et il ajoute « qu'elle ne peut guère s'intéresser à d'autre cité qu'à celle du ciel, à d'autre avenir qu'à celui d'outre-tombe » (4). Il n'est pas de proposition plus fausse, en son genre, et c'est la négation, j'ose dire volontairement et sectairement aveugle du rôle social de l'Eglise. Comment n'importerait-il pas à l'Eglise que le peuple chrétien fût bien, c'est-à-dire chrétiennement gouverné? Comment l'Eglise n'imposerait-elle pas aux gouvernants chrétiens l'obligation de gouverner chrétiennement? — Car gouvernants et gouvernés sont peuple devant l'autorité de l'Eglise. — Comment enfin l'Eglise méconnaîtrait-elle l'influence du gouvernement et des lois civiles pour diriger les habitants de la cité de la terre vers « celle du ciel », qui est, en effet, son unique but final?...

Aussi la première ligne du premier chapitre du volume en question est-elle pour blâmer l'union de l'Eglise *théodosienne (sic)* avec l'Etat;

1. *Loc. cit.*, p. 186.

2. M. Jean Guiraud ne s'est pas trompé en prédisant que les « grincheux » comme nous trouveraient que M. Duchesne « réduit trop le rôle joué par l'Eglise romaine au sein de l'Eglise universelle des premiers siècles. (Cf. *La Critique* du 15 novembre 1910, p. 186).

3. p. 3.

4. p. 3.

bien plus, lorsque l'Etat, quoique chrétien, entre en conflit avec l'Eglise, M. Duchesne se garde de blâmer les empiétements du pouvoir civil (1), en quoi il se montre aussi digne prêtre-citoyen que M. Lemire et ses pareils. La page suivante (2) est, à cet égard, pleine de venin, à peine dissimulé :

... Le seul service que l'Eglise pût rendre à l'empire de ce monde, c'était de lui moraliser ses sujets. Encore faut-il tenir compte de ce fait que la morale de l'Eglise, au moins dans son idéal et dans ses représentations les plus complètes, dépassait notablement les besoins communs de l'Etat, et que leurs prescriptions à l'un et à l'autre étaient exposées à se trouver en conflit (3). L'Eglise entendait former des saints; elle produisait beaucoup de vierges et de moines; les « désirs célestes », qu'elle enracinait dans les âmes y laissaient peu de place pour les préoccupations du citoyen. Elle avait des consolations pour les victimes du fisc et de toutes les malfaisances d'un mauvais gouvernement; elle en eut pour les victimes des invasions barbares. Mais la résignation qu'elle prêchait, les secours matériels qu'elle pouvait distribuer ne représentent aucun effort de résistance au dépérissement de l'Etat romain.

En somme, M. Duchesne, comme le P. Gratry, en 1870, donne à entendre que l'Eglise « a été infidèle à une partie de sa mission » (4); à le lire, on doit conclure que l'Eglise a fait banqueroute à la civilisation. Ce moderne historien de l'Eglise, tout prêtre catholique qu'il soit, ne gagnerait-il point à retourner à l'école du protestant Guizot d'il y a près de cent ans? Ce serait, pour lui, croyons-nous, en vérité, faire un véritable progrès.

Le mot « caricature » s'applique au tableau que trace l'auteur de la société chrétienne du Ve siècle. Il généralise le mal avec un parti-pris fort peu digne d'un érudit de sa trempe. S'il découvre de vrais chrétiens, c'est chez des individus séparés de la société, du clergé même, figures d'Albigeois, de Cathares, de Puritains avant la lettre. Quant à « la masse », elle était « chrétienne comme le pouvait être la masse... » (5). Voilà ce que la démocratie prend ici pour son grade! Elle n'a donc jamais été chrétienne, en dépit de l'Eglise et elle ne le deviendra apparemment que lorsque l'esprit du *Sillon* aura suffisamment soufflé sur elle.

Par contre, on souligne que les derniers païens étaient « gens de bien » (6).

Pour ce qui est du culte des saints, la thèse de M. Duchesne se rap-

1. Dom Chamard faisait la même observation dès 1885, (*loc. cit.*, p. 541).

2. p. 3-4.

3. L'auteur met ici, en note : « ...La législation matrimoniale de l'Etat comprenait le divorce : l'Eglise eut une peine extrême *à s'en arranger* ». M. Duchesne écrit très bien le français : ne semblerait-il pas pourtant ici que l'Eglise eût jamais accepté le divorce?

4. Cf. Dom Guéranger : *Troisième défense de l'Eglise romaine contre les accusations du R. P. Gratry*, p. 2, (Paris, Palmé, 1820).

5. p. 5.

6. p. 186.

proche fort de celle du pur rationalisme. Oh! ce n'est pas sans qu'il prenne, comme d'habitude, quelque précaution oratoire « ... Je crois, concède-t-il, qu'on a beaucoup abusé de la ressemblance, quand on a dit que le polythéisme, évincé d'abord, était rentré par là... »

... Toutefois, — poursuit-il (1), — la dissémination du divin dans le culte des bienheureux, correspondait, en quelque mesure, à une façon assez habituelle chez les païens, de se représenter les rapports de la divinité avec les hommes. Tel saint protégeait plus spécialement telle contrée, se montrait secourable en telles circonstances, guérissait telle ou telle maladie. Il y avait avantage à l'invoquer près de son tombeau ou dans un sanctuaire qui lui était particulièrement consacré. A cette théologie populaire on ne pouvait échapper sans un sérieux effort de résistance. *Cet effort ne se produisit pas*, ou, s'il se produisit, il fut bientôt découragé. L'esprit général, dans le clergé, était favorable — et comment ne l'eût—il pas été? (2) — à la conversion des masses populaires. Or celles-ci, introduites brusquement dans la salle du festin mystique, y apportaient leurs habitudes, dont il fallait bien s'arranger, quelque choquantes qu'elles pussent paraître aux personnes d'éducation plus raffinée.

Les ignorants ne sont-ils pas fondés à conclure de là que le culte des saints émane surtout de la superstition païenne, et que l'Eglise enseignante, en ce qui concerne ce chapitre — et probablement d'autres encore — s'est mise à la remorque de l'Eglise enseignée? Les Pères de l'Eglise se seraient donc dit, à l'instar de je ne sais plus quel personnage de la Révolution : « Il faut bien que nous suivions notre peuple, puisque nous sommes ses chefs! » Sans doute c'est avec un pareil esprit de résignation, *volens nolens*, que S. Jean Chrysostome, par exemple, aura prononcé cette enthousiaste homélie en l'honneur du culte des saints qui cependant a si vivement touché Œcolampade, un des prétendus réformateurs du XVI[e] siècle! (3).

Bien entendu, le culte des anges est ici rangé dans la même catégorie que celui des saints (4).

M. Duchesne ne craint pas de blâmer la primitive discipline pénitentielle de l'Eglise (5). Pourtant c'est cette sévère discipline qui a trempé les mœurs de nos pères dans la foi, et son souvenir au moins a servi et doit servir, maintenant plus que jamais, d'émulation et d'humiliation salutaires aux générations futures.

Les moines, ces « virtuoses » de la perfection (6), semblent, dans

1. P. 12 et 13.

2. En effet!... Il est assez curieux de consitérer la manière dédaigneuse dont M. Duchesne parle de « la masse », comme si, contrairement à la donnée vulgaire, le christianisme ne lui pouvait être que difficilement accessible. Nous l'avons déjà entendu dire que « la masse était chrétienne comme le pouvait être la masse... ». (Voir la p. 841 ci-devant.)

3. Cf. Bossuet, *Avertissemens aux protestants*, (*Œuvres*, XV, 342).

4. P. 14.

5. P. 8.

6. P. 36.

leurs « tanières » (1), aussi incommodes à l'Eglise (2), qu'inutiles à l'Etat (3), d'après l'auteur, qui assurément ne signerait pas volontiers cette belle page de Dom Pitra (4) :

Semblable à ces églises en miniature par où les artistes du moyen-âge préludaient aux basiliques colossales qu'ils montaient en proportions croissantes par-delà les nues, le *convent* apparut aux sommets des montagnes, aux portes des cités, sur toutes les routes des peuples, et Dieu dit aux générations qui passaient: Voyez et faites ! — Elles virent, et familles, corporations, communes, chevalerie, magistratures, tout se fit à l'image et à la ressemblance de la communauté monastique. La cité du moyen-âge résume toute cette influence sociale...

M. Duchesne est des érudits qui écrivent bien, avec correction, clarté et finesse: çà et là néanmoins, il paraît possédé d'un prurit de trivialité qui déconcerte : Le pape Zozime est « *coiffé* de Patrocle » (5)... Le pape Célestin « paraît avoir eu quelques « lacunes » (6)... « *A la barbe* de Juvénal (évêque de Jérusalem), son siège fut déclaré vacant » (7)... « Georges faisait un *ramage* tel qu'on l'entendit jusqu'à Rome » (8), etc...

Nos pères n'ont rien ignoré de la vie de saint Jérôme, à qui il est bien permis de préférer saint Athanase ou saint Augustin — c'est notre cas. — Il n'empêche qu'ils aient constamment payé le tribut d'une profonde vénération à ce grand docteur, que M. Duchesne ne craint pas de viser « à dépouiller du nimbe qu'il a eu après sa mort », dirons-nous pour nous servir des termes de M. Jean Guiraud (9), qui défie, à ce propos, les « grincheux » douaniers de l'orthodoxie. L'auteur de cette *Histoire ecclésiastique*, ne trouve guère, en effet, que du mal à dire de saint Jérôme dont il fait une sorte de Père Duchêne, « ne décolérant point » (10), tandis que lui, M. Duchesne, de l'Académie française, rit toujours de plus en plus, depuis qu'à défaut du Sacré-Collège, il est entré à l'Académie française, « un peu comme homme d'Eglise, et *un peu autrement* », dit le P. d'Alès (11) — nous dirons, nous, surtout autrement, — avec la « canonisation patriotique » (12), du citoyen Barrère. Il pourrait même être qualifié par excellence : « l'Homme qui rit. »

1. P. 32.
2. P. 31-38.
3. P. 4, note.
4. *Histoire de Saint Léger*... Introduction, p. LVIII-LIX.
5. P. 231.
6. P. 337, fin de note.
7. P. 470.
8. P. 473.
9. Cf. *La Critique* du 15 novembre 1910, p. 186.
10. p. 66.
11. *loc. cit.*, p. 176.
12. Cf. *La Critique* du 1er février 1911, p. 531.

*
* *

Dire les éloges que reçoit l'œuvre de M. Duchesne de certain côté, c'est dire les mauvais fruits qu'elle porte, capable de gâter ceux qu'on peut tirer de son érudition.

La *Critique* du 15 novembre 1910, a reproduit un article du prêtre apostat Houtin qui est un témoignage aussi triste que sanglant des avantages que croient pouvoir tirer de là tous les adversaires de l'Eglise.

Selon M. Houtin, touchant « la vie de Jésus-Christ, la constitution de l'Eglise, la littérature du Nouveau Testament et l'histoire des dogmes » (1), l'*Histoire* de M. Duchesne « semble la ruine de l'enseignement traditionnel » (2); c'est « une œuvre de démolition religieuse » (3); elle « expose », en son genre, « les mêmes résultats scientifiques que celle de M. Loisy » (4); elle pourrait être définie: *Une histoire ancienne de l'Église racontée avec toute la science du vingtième siècle, dans la langue du dix-huitième et à la barbe des théologiens du seizième* (5); le tout présenté avec de singulières « habiletés » (6) et « précautions oratoires » (7), voire avec « quels tours de force »! (8)

Un ancien élève de M. Duchesne écrit, d'autre part, dans la *Revue moderniste internationale* (9) : « Sa critique aiguë et sarcastique a fait le tour des légendes chrétiennes, et, s'il a beaucoup plus parlé des récentes que des primitives, il a du moins laissé entendre ce qu'il sait et ce qu'il pense de toutes. »

La *Flandre libérale* a parlé dans le même sens (10).

---

1. Cf *La Critique*, du 15 novembre 1910, p. 187.

2. *Ibid.*, p. 190.

3. *Ibid.*, p. 195. — M. Houtin reproduit ici une lettre de M. le Chanoine Albanès à M. le Chanoine Blondel.

4. *Ibid.*, p. 192. — 5. *Ibid.*, p. 193. — 6. *Ibid.*. p. 190. — 7. *Ibid.*, p. 191. — 8. *Ibid.*, p. 193.

Souvent on croit voir M. Duchesne se jeter par la fenêtre. Oh! se dit-on il va se rompre le col. Point; il tombe sur les pieds : une précaution oratoire, habilement ménagée, l'a sauvé. Voyons, dans son discours de réception à l'Académie, la manière dont il se donne la joie de condamner, devant ses pairs laïques, les actes du Pape Pie X, sans le nommer : « Un Français, dit-il, peut désapprouver certains actes de son gouvernement; il ne peut pourtant pas faire autrement que de s'identifier avec son pays, que de ressentir profondément *les coups qui lui sont portés;* » mais aussitôt il ajoute : « ... ces coups eussent-ils été largement mérités ».

Il s'agissait ici de vanter le patriotisme du Cardinal Mathieu, dont M. Duchesne a cependant fait un éloge si malicieux, — malheureusement trop exact, — que le *Matin* du 27 janvier 1911 a pu intituler ainsi l'article où il était rendu compte de la séance académique : *Mgr Duchesne met en pièces le Cardinal Mathieu.*

9. Octobre 1900.

10. Numéros des 9, 28, 31 octobre, 15, 28 novembre et 1er décembre 1910.

Voici quelques extraits caractéristiques de ce journal : (1)

Sur la divinité de N. S. Jésus-Christ :

Mgr Duchesne montre implicitement comment et par qui se fit et s'imposa ce dogme de la divinité du Christ, auquel résistait presque toute la savante église d'Orient, Arius en tête, en s'appuyant sur l'autorité des Evangiles et des écrits apostoliques qui disent avec clarté l'humanité du Christ et sa complète subordination au Dieu-Père.

Sur la primauté du siège de Rome :

[Si M. Duchesne est mal vu au Vatican], ce n'est pas seulement parce qu'il met en trop vive lumière, le caractère atrabilaire de certains saints du calendrier. Son cas est beaucoup plus grave. Il s'est permis de montrer — sans paraître y toucher — à quel point l'histoire telle qu'elle résulte des textes et des documents, ruine les prétentions à l'omnipotence du siège romain... Il a osé montrer que cette autorité est le fait d'une usurpation. Elle n'a été conférée par le Christ ni à Pierre, ni à ses successeurs... Il montre nettement combien peu jusqu'au IVe siècle comptait l'évêque de Rome, et c'est ce que Rome ne lui pardonnera pas. Il a osé écrire : La papauté, telle que l'Occident la connut plus tard, était encore à naître... Il rappelle expressément qu'à cette époque, c'est-à-dire au IVe siècle, l'évêque de Rome n'était pas reconnu comme chef de la catholicité, mais seulement comme métropolitain des évêques de l'Italie (p. 155, II).

***

S'il n'y avait que des historiens ecclésiastiques tels que M. Duchesne, je serais tenté — ce qu'à Dieu ne plaise ! — de donner raison à M. de Rancé contre Dom Mabillon.

Cette *Histoire de l'Eglise* peut être un précieux instrument de travail entre les mains d'hommes assez instruits et assez fortement attachés à la sainte Tradition catholique pour s'élever d'eux-mêmes, avec la grâce de Dieu, contre tout ce qu'elle renferme de répréhensible; elle présente pour les autres le plus grave danger. La lecture en a été sagement interdite, dès le principe, dans plusieurs séminaires (2); c'est de tous qu'elle nous paraît devoir être proscrite : la mettre entre les mains de tant de jeunes gens si mal préparés, sortis aujourd'hui souvent de familles à peine chrétiennes, guettés déjà par tant de séductions modernistes, constituerait, pensons-nous, la pire des aberrations.

HYRVOIX DE LANDOSLE.

1. Numéro du 9 octobre 1910.

2. Cf. *La Critique* du 15 novembre 1910, p. 187, note.

OÙ EN EST LA RÉSISTANCE SCOLAIRE?

L'émotion qui, l'an dernier, s'était emparée des catholiques, après la condamnation des manuels scolaires, paraît assoupie. Des luttes et des résistances dont les récits retentissants s'étalaient, chaque jour, dans nos journaux, on ne signale plus, par-ci, par-là, que de faibles échos, ou quelques menus entrefilets. Ce sont des retardataires qui s'obstinent, un contre cent, à disputer à l'ennemi le champ de bataille, alors que la colonne dont ils faisaient partie, a déjà disparu dans la retraite.

C'est à ces braves, restés seuls à leur poste de combat, que je dédie ces lignes. Je voudrais leur apporter le réconfort d'une bonne parole et leur démontrer qu'en obéissant à leur conscience, ils ne cèdent pas à de vains scrupules, ne sont pas dupes d'une casuistique revêche et excessive, mais font simplement leur devoir.

On sait avec quelle netteté a été formulée la condamnation de certains manuels scolaires. Y a-t-il une obligation grave pour les enfants et pour les parents de se soumettre à cette prohibition et celle-ci admet-elle des exceptions, des accommodements, des circonstances atténuantes ?

L'opinion la plus commune, il faut l'avouer, soutient que les enfants qui se servent des livres condamnés ne doivent pas être inquiétés, parce qu'ils ne sont pas responsables, en général, et que les parents, s'ils prennent les précautions nécessaires pour neutraliser l'effet de ces mauvais livres, peuvent être autorisés, pour des raisons graves, à les laisser entre les mains de leurs enfants.

Cette thèse ne me paraît pas conforme aux principes de la théologie morale, ni en ce qui concerne les enfants, ni en ce qui concerne les parents et je crois pouvoir établir : 1° Que les enfants doivent être tenus pour responsables dès qu'on leur a fait connaître suffisamment la défense de l'Eglise et le danger auquel ils s'exposent en la violant. 2° Qu'il n'est pas permis aux parents, pour éviter n'importe quel inconvénient ou dommage d'ordre temporel, de laisser les livres condamnés entre les mains de leurs enfants, quand même ils feraient tout leur possible pour en neutraliser la mauvaise influence.

I.

Il est évident qu'un petit enfant ignore le danger qu'il court en étudiant un mauvais livre, si personne ne l'en avertit. L'erreur pourra pénétrer dans son esprit sans qu'il s'en rende compte et, par conséquent, sans qu'il soit coupable. C'est pourquoi le prêtre ayant charge d'âme devra faire connaître, le plus tôt possible, aux enfants, que les livres condamnés sont dangereux pour leur foi et que l'Eglise qui représente Dieu défend de les lire et de les garder en sa possession.

Tout d'abord l'enfant se trouvera embarrassé entre l'avertissement du prêtre et la volonté de ses parents, car son âge le rend timide. Il convient d'être indulgent pour sa faiblesse et il y a lieu de l'absoudre au saint Tribunal, même plusieurs fois, si tout en faisant usage des livres prohibés, il témoigne néanmoins de sa bonne volonté par quelques essais de résistance.

Mais alors il devient urgent de le presser d'obéir à l'Eglise plutôt qu'à ses parents ou à ses maîtres et de lui faire comprendre que s'il doit se soumettre à ceux-ci en tout ce qui est bien ou indifférent, il est tenu de se séparer d'eux en tout ce qui est mal. L'enfant ainsi instruit avec une patiente sollicitude acquiert la pleine responsabilité de ses actes. Alors, non seulement l'acceptation *bénévole* des mauvais livres, mais l'acceptation *passive, même à contre-cœur,* et leur usage sans résistance extérieure, indiquent une disposition incompatible avec la réception des sacrements, s'il y a récidive.

Jusqu'où doit aller la résistance des enfants? Evidemment elle doit être proportionnée, d'une part, à la gravité du mal qu'il s'agit d'éviter et, de l'autre, à l'état de développement de la conscience morale des enfants.

Le mal à éviter — la perversion de la foi et des mœurs — étant mortel pour l'âme et le danger de ce mal étant positif et incontestable, aucune considération humaine ne saurait entrer ici en ligne de compte, aucune exception ne saurait être admise *etiam cum tanto incommodo.* De ce chef la résistance devra donc être pleine et entière, *ex toto corde, ex tota mente et ex totis viribus.*

L'adhésion de cœur et d'esprit aux ordres de l'Eglise, doit être absolue, car, sous ce rapport, aucune contrainte ne peut être exercée contre un enfant et celui-ci ne se trouvera gêné que dans la manifestation extérieure de ses convictions, c'est-à-dire dans le refus de faire usage de livres prohibés. La difficulté sera sérieuse, mais non insurmontable. En effet, on ne contrarie plus guère les enfants et, en tout cas, on ne les martyrise plus. S'il y a des misérables qui n'ont aucun souci de leur formation religieuse et morale, on n'en trouve bien peu qui soient assez dénaturés pour violenter leur conscience par des sévices graves.

Les théologiens enseignent que les enfants peuvent tomber dans le péché mortel dès qu'ils ont atteint l'âge de raison et le décret *Quam singulari* le rappelle fort à propos, semble-t-il, à ceux qui prétendent que les enfants sont irresponsables dans la question des manuels scolaires. S'ils peuvent pécher mortellement, et, par conséquent, être condamnés au feu éternel, leur responsabilité n'est-elle pas effrayante, au contraire? Et la crainte des châtiments de Dieu ne doit-elle pas l'emporter sur la crainte des mauvais traitements? En diminuant sans raison, comme on l'a fait, la responsabilité des enfants et en fermant les yeux sur la malice de leurs actes, ne s'expose-t-on pas à les laisser dans

l'impénitence, comme on les laissait jadis sans nourriture eucharistique, ce qui est plus pernicieux encore, car la pénitence est plus nécessaire aux pécheurs que l'Eucharistie.

II.

On objecte que le danger de perversion n'est pas immédiat et que, s'il l'est, il peut être éloigné, moyennant quelques précautions, soit par les parents, soit par le prêtre ayant charge d'âme, ce qui permettrait de tolérer les livres condamnés, pour une raison grave.

Une pareille doctrine est extrêmement dangereuse et elle ne repose que sur une grave illusion.

L'Apôtre recommande aux fidèles d'éviter la fréquentation des impies dont le langage est contagieux comme un cancer. « Or, dit S. Liguori, on doit éviter plus encore la lecture des mauvais livres, dont la contagion est bien autrement redoutable que la conversation des impies. Et que sera-ce si cette peste s'attaque à des enfants? »

Les évêques eux-mêmes nous avertissent qu'ils n'ont condamné que les livres les plus mauvais, dont la lecture présentait un danger évident. Quoi que l'on fasse, quelles que soient les bonnes dispositions des parents et la fermeté de leurs sentiments religieux, quel que soit leur souci de n'inculquer à leurs enfants que de bons principes, il reste certain que la lecture fréquente et prolongée d'un mauvais livre qui renferme un venin subtilement distillé est terriblement dangereux pour des enfants. Ce qui est enseigné à l'école, ce qui se lit dans les livres, a, pour ces derniers, une influence, un prestige et une autorité que n'atteignent pas les avis, les remontrances et les leçons données dans la famille par des parents bien intentionnés, si l'on veut, mais souvent inexpérimentés et ignorant eux-mêmes le danger de certaines formules et de certains récits. Pendant plusieurs années, de nombreuses et pernicieuses erreurs pénétreront ainsi dans l'esprit des enfants, *malgré tout*, et quand ils quitteront l'école, ils conserveront inévitablement, comme une empreinte qui durera peut-être toute leur vie, des préjugés, des mensonges et des faux principes sous l'influence desquels ils deviendront des impies et des ennemis de l'Eglise. Nous ne le savons que trop par expérience. Et bien aveugles sont ceux qui se flattent de neutraliser le mal sans le supprimer!

Une nourriture saine prise en même temps que le poison n'empêche pas celui-ci de produire son effet. La vérité et l'erreur ne luttent pas à armes égales et Caïn tue Abel.

Ce qui est inadmissible, surtout, dans la thèse des partisans de la conciliation, c'est qu'ils appliquent à la question des livres prohibés les raisons qui ont fait tolérer jusqu'ici, *propter grave incommodum*, les ecoles *neutres*, mais non positivement mauvaises. Or la différence est

notable. Ces écoles neutres — à supposer qu'on n'y viole pas la neutralité — ne sont mauvaises et détestables qu'à raison de *l'absence* d'enseignement religieux, et l'on peut les tolérer, dans certains cas, pourvu que l'on supplée ailleurs à ce défaut. Tout autre est la condition d'une école où l'on se sert de mauvais livres. Elle n'est plus neutre, elle n'est pas mauvaise seulement *par défaut*, elle est *positivement* mauvaise. On aura beau prêcher la vérité à l'église ou dans la famille, l'école n'en restera pas moins un foyer de pestilence. Encore une fois, ceci tuera cela.

Si cependant, par impossible, tout danger parvient à être écarté, est-il vrai qu'alors la lecture des livres prohibés peut être tolérée, sans une permission spéciale de l'évêque?

Les moralistes sont unanimes à cet égard et ils affirment que, si une loi est fondée sur une *présomption de droit*, autrement dit de *péril commun*, comme c'est le cas dans la question qui nous occupe, elle oblige toujours en conscience, quand même il arriverait que tout danger a été écarté. Le bien général, disent-ils, ne permet pas de faire des exceptions et cela afin d'atteindre plus sûrement le mal qu'il s'agit d'extirper. Saint Liguori qui a étudié la question des livres prohibés, dans un appendice de plus de cinquante pages, à la suite du Livre I de sa Théologie morale, motive ainsi son opinion : Il est toujours à craindre, dit-il, que dans une question aussi grave, l'on ne se fasse illusion sur les précautions prises et les garanties de sécurité. Ce danger d'illusion (periculum hallucinationis) subsiste toujours. De plus, le but de la prohibition n'est pas seulement de préserver les âmes de la perversion, mais encore d'obliger les fidèles, en présence d'un pareil danger, à ne se rien permettre sans le consentement de l'Eglise qui entend rester juge de chaque cas particulier. Enfin, en prohibant l'achat et la lecture des mauvais livres, l'Eglise veut aussi empêcher qu'on favorise par là les auteurs et les éditeurs de ces infâmes productions. Donc, conclut saint Liguori, on ne doit en aucune façon permettre à quelqu'un de lire les livres condamnés, même quand il se croit sûr de ne courir aucun danger.

A toutes ces raisons nous pouvons en ajouter une autre que le saint docteur n'avait pas prévue, parce qu'il ne supposait pas qu'on verrait jamais une pareille abomination. C'est que si, dans un cas particulier, un enfant est immunisé par un contre-poison assez efficace, il reste le scandale de l'usage public d'un livre prohibé. La lutte engagée autour de la question scolaire est arrivée à un tel degré d'acuité, que la désobéissance des parents et des enfants prend ici comme un caractère de mépris et d'apostasie, parce qu'ils sont mis publiquement et formellement dans l'alternative de choisir entre un système d'éducation satanique et les solennelles prohibitions de l'Eglise. Comment évitera-t-on ce scandale?

Et si l'on accorde des tolérances, si l'on fait des exceptions que la lettre des évêques n'a point faites, si l'on admet aux sacrements des enfants et des parents devant lesquels, pourtant, on dénonce du haut

de la chaire la perversité des mauvais livres et que l'on presse véhémentement d'obéir à l'Eglise, comment formera-t-on la conscience de ces malheureux? Ils feront peu de cas des préceptes de l'Eglise s'ils peuvent ainsi les violer impunément et ils en viendront à croire que le mal est de peu d'importance puisqu'il n'est pas incompatible avec la réception des sacrements.

Enfin, pour terminer, me sera-t-il permis de signaler les tristes conséquences de la faiblesse avec laquelle on a appliqué les prescriptions des évêques contre les livres et les écoles impies? Partout où a prévalu ce funeste penchant à la conciliation, aux accommodements et, disons le mot, au libéralisme, qui nous a déjà procuré tant de défaites, on n'a rien obtenu. Sur cent écoles contaminées il n'y en a pas cinq qui ont cessé de l'être et, sur cinquante élèves qui les fréquentaient, il n'y en a pas deux qui ont obéi à l'Eglise. Des statistiques ont été établies avec soin et je pourrais citer des chiffres. Les quatre ou cinq mille médailles décernées par le *Peuple français* ne sont-elles pas, elles-mêmes, une preuve de ce lamentable résultat? Est-il possible de fermer les yeux sur ces tristes choses et de ne pas comprendre que les hésitations du clergé, ses atermoiements et, finalement, son abdication, y ont contribué pour une large part?

Quand un curé, prenant au sérieux la lettre des évêques, essayait d'entraîner ses fidèles à la résistance et refusait l'absolution aux délinquants obstinés, on lui citait sur-le-champ vingt exemples de tolérance de la part de ses confrères. Hélas! on aurait pu en citer des centaines. C'était là, il faut l'avouer, un état de choses des plus troublants pour une conscience droite, mais qui rassurait pleinement sur ses défaillances le vil troupeau des lâches et des pusillanimes. Par quel miracle aurait-on pu en obtenir quelque chose?

On a voulu masquer cette inaction par de vains simulacres de marche à l'ennemi.

D'un bout à l'autre de la France, des associations de Pères de famille furent organisées et soigneusement enregistrées à l'officiel. Chaque jours les journaux catholiques signalaient les progrès de cette mobilisation générale, sous des rubriques à sensation, pareilles à des cliquetis de sabres : « Défendons l'âme des enfants »... « La France se lève »... « Vaincre ou mourir »...

Hélas! C'étaient des manœuvres qui rappelaient celles de Tarascon. On fit des réunions où l'on promit de mourir pour sa foi. On envoya aux maîtres d'école des délégations, et les maîtres d'école, gens susceptibles et chatouilleux, les renvoyèrent avec hauteur. On s'adressa aux inspecteurs qui mirent plus de formes dans leurs réponses, mais non moins d'intransigeance.

On va, paraît-il, varier la parade. Des agents dévoués vont frapper à toutes les portes pour recueillir des signatures et en couvrir des pages blanches. On fera ainsi des montagnes de pétitions que l'on enverra au

Parlement, comme si l'on croyait encore à ces manifestations platoniques et comme si le diable se laissait toucher par des suppliques. En tout cas, le peuple n'y croit plus et l'expérience du passé lui donne raison. A quoi bon, dès lors, provoquer de sa part ce geste ridicule, cette humiliante génuflexion devant Baal non pas, certes, pour l'adorer, mais pour le prier. A force de pousser le peuple à des efforts qui restent stériles, on finit par le convaincre « qu'il n'y a rien à faire ». A la guerre rien n'est plus déprimant que ces marches et contremarches sans résultat (1).

En vérité le gouvernement a beau jeu, du moment qu'on se contente de parlementer avec lui sans lui résister. C'est pour cela qu'il se montre intraitable et qu'il se prépare à briser rudement les quelques obstacles qui se dressent devant lui. Pourtant, si on l'avait voulu, on l'eût fait reculer facilement, car il recule dès qu'on lui tient tête, pourvu qu'on y mette de la cohésion et de la persévérance.

Mais, me direz-vous, nous ne serions pas suivis. Qu'en savez-vous, puisque l'on n'a pas essayé et que, dès le début de l'affaire, l'on a pactisé avec l'ennemi? Les troupes ne tiennent pas à marcher, soit; mais, en les stimulant, on en trouverait assez pour embarrasser gravement nos oppresseurs et les amener à composition. Et puis, qu'importe, après tout, que nous soyons suivis par la masse. Ne faut-il pas faire son devoir sans s'inquiéter du succès que Dieu seul donne ou refuse? Est-ce que les prophètes cessaient de reprendre le peuple parce qu'ils n'étaient pas écoutés? Est-ce que le pape, notre magnanime Pie X, ne nous donne pas un exemple émouvant d'inlassable ténacité, en bravant les colères, en dédaignant les menaces, en dénonçant les iniquités, sans accommodement ni concession. Ah! si l'on se proposait de l'imiter dans tous les diocèses et dans toutes les paroisses!

L'abbé L. MUSY.

---

1. On reconnaît là l'illusion et l'irrémédiable faiblesse du genre d'action préconisé par l'*Action libérale* et par les forces groupées ou les influences particulières qui secondent sa tactique. Celle-ci a régulièrement fait céder la résistance des catholiques en la cantonnant sur le terrain de la légalité. C'est encore par application du même faux principe qu'on n'accepte pas sur le terrain scolaire, la résistance aux lois, aux règlements et au pouvoir. On ne voit pas d'un bon œil qu'un père de famille interdise à ses enfants l'usage des manuels condamnés et la fréquentation des écoles contaminées. C'est pourquoi, dans la formation de ces fameuses associations de pères de famille — pour lesquelles l'*Action libérale* se montre si zélée, — où l'on n'aurait dû admettre que des catholiques résolus à retirer les mauvais livres des mains de leurs enfants, on n'a jamais recommandé le procédé sommaire, le seul conforme aux exigences de la morale et le seul qui aurait donné à réfléchir au Gouvernement. De telles associations ne diffèrent pas assez complètement du système neutre proposé par M. Gurnaud, qui, accueilli d'abord avec tant de faveur par nombre de catholiques, même par quelques évêques, échoua, devant des protestations que nous fûmes des premiers à faire entendre. Dire que cette tactique illusoire rencontre de trop nombreuses complaisances dans le clergé, confirme simplement l'envahissement du libéralisme dont la Ligue de M. Piou a été et demeure encore le puissant organe.

(N. D. L. R).

LE COURS DE M. L'ABBÉ NAUDET (1)

En terminant sa cinquième conférence, consacrée au Pape Grégoire VII, et dont nous avons déjà parlé, M. Naudet faisait cette réflexion qu'il a empruntée je ne sais où, mais assurément pas à l'histoire sérieuse : Grégoire VII, dit-il, vécut triste et mourut triste. Cette tristesse s'augmentait encore d'un sentiment de doute. Car, si Grégoire VII avait eu une grande confiance dans ses idées, il n'en avait pas autant en ce qui concerne les moyens d'application. M. Naudet veut bien accorder, toutefois, que, grâce à ce grand Pape, nous aurons la splendeur de la chrétienté dans la suite des Croisades. Il est à peine nécessaire de faire ressortir le peu de réflexion qu'apporte le conférencier dans ses jugements historiques. S'il est un Pape qui ait vu clair dans les événements et qui ait montré, dans l'action, une vigueur d'âme égale à la fermeté de ses décisions, c'est bien, il semble, Grégoire VII. En faire un pape triste, hésitant sur les moyens de faire aboutir son œuvre, est une contre-vérité historique. M. Naudet éprouve toujours le besoin de diminuer les grands hommes, même ceux auxquels il semble prodiguer les éloges. Il ressemble à ces gens qui font force révérences et vous tirent un grand coup de chapeau, avant de vous décocher un trait blessant.

La critique n'a pas à se donner beaucoup de peine pour relever, dans l'œuvre du conférencier, les inexactitudes ou erreurs historiques, non plus que les jugements faux et la pauvreté de la doctrine. La 6e conférence, où il est question des croisades, nous en fournit, dès le début, l'occasion Le monde féodal, dit M. Naudet, est un monde très curieux à étudier : partagé entre la brutalité et la piété, épris de la force et timide devant Dieu. Voilà, comme entrée en matière, un singulier éloge. Présenté sous cet aspect, il semblerait que le monde féodal méritât le reproche d'être timide devant Dieu, parce que épris de la force. On a toujours cru, au contraire, et c'est la doctrine chrétienne, que la vraie force de l'homme vient du sentiment de son néant devant Dieu. Et il n'est fort que dans la mesure où il sait tenir toute sa force de Dieu. On voit combien M. Naudet a été mal inspiré de chercher une opposition entre deux sentiments qui coexistent forcément et qui naissent l'un de l'autre. Le théologien vaut l'historien. Quant au mélange de brutalité et de piété qu'il attribue au caractère féodal, il y aurait lieu de s'entendre sur ce qu'il veut désigner par ce terme injurieux. Si tout n'est pas exempt de reproches, du côté des mœurs, dans le monde de la féodalité il serait injuste et puéril de lui contester l'élan généreux, enthousiaste, magnanime, chevaleresque qu'ont célébré nos admirables chansons de gestes : ce qui répugne au caractère de brutalité que M. Naudet attribue gratuitement à la féodalité, se faisant ainsi l'écho

1. Voir le no du 1er mars 1911.

de tous les contempteurs de notre histoire. La force des choses lui fera d'ailleurs reconnaître qu'à la voix d'Urbain II, l'annonce des Croisades, œuvre pie, fut pour le monde d'alors une révélation et un soulagement, et qu'elle rencontra un véritable enthousiasme. Il y avait, dit-il, une exigence d'âme et de muscles mise d'accord par Urbain II : on était rassuré entre la guerre et la pénitence. L'âme des Croisés était comme une meute hurlante qui attend d'être lâchée... (La comparaison n'est vraiment pas heureuse). Grâce aux Croisades, la pénitence était une guerre. Le corps et l'âme y trouvaient leur compte. Au cri de Dieu le veut, ce fut une joie exubérante : l'être tout entier était pris. Les hommes du moyen âge avaient trouvé leur voie. Ceci amène le conférencier à faire un rapprochement entre l'homme du moyen âge et l'homme moderne, sans s'apercevoir qu'il se livre de lui-même à la critique. Aujourd'hui, dit-il, le croyant concilie sa volonté d'être religieux avec tout ce qu'il y a d'extérieur : il se laïcise. (C'est, hélas! trop vrai!) L'existence des hommes modernes est une *combinazzione*. Ceci est encore très vrai, mais, à qui la faute, si ce n'est à vous, libéraux, et à vous en particulier, M. Naudet, qui cherchez toujours des accommodements entre la vérité et l'erreur, le bien et le mal, les principes et les expédients, la doctrine ferme et inébranlable et les exigences d'une science hypothétique. On est mal venu, après cela, à reconnaître que l'homme du moyen âge était tout autre. Mais n'est-ce pas vous, libéraux, fauteurs d'une erreur qui les résume toutes, qui avez faussé la conscience française, dévoyé la rectitude du jugement, obnubilé le sens commun par des doctrines qui ne sont ni chair ni poisson, qui flirtent avec toutes les erreurs, qui tendent la main à tous les compromis et finissent par capituler avec tous les ennemis? N'est-ce pas vous, libéraux, qui avez ouvert la voie au modernisme et à toutes les divagations modernes, en faisant plier les rigueurs des principes et l'inflexibilité de la doctrine sous les sommations hautaines d'un prétendu progrès et d'une science du plus mauvais aloi? C'est vous qui avez fait de la vie intellectuelle, morale et religieuse une perpétuelle *Combinazzione*, où le vrai pactise avec le faux, le bien avec le mal, l'absolu avec le relatif, l'immuable avec le contingent. Mais vos conférences elles-mêmes, M. l'abbé Naudet, ne sont-elles pas aussi une *Combinazzione* où l'on rencontre de tout même des choses vraies? Etonnez-vous, après cela, que l'homme du moyen âge était tout autre; il n'avait pas encore été déformé par le libéralisme. Sans doute, l'homme des Croisades n'était pas un ange; c'était un mortel, soumis comme nous tous aux humaines faiblesses; mais son esprit était juste, son jugement droit, sa raison saine. Il savait que le mal n'est pas le bien, et que l'erreur n'est pas la vérité, à la différence de nos modernes libéraux qui voient partout des accommodements avec le Ciel. M. Naudet a raison de dire que l'homme du moyen âge était tout autre que l'homme moderne : il en fait, sans s'en douter, le meil-

leur éloge. Il a également raison d'ajouter que les Croisades offrent un spectacle unique. Des peuples se liguant pour la gloire de Dieu : voilà qui ne se voit qu'aux siècles de foi et d'enthousiasme chrétien. Notre époque, tout absorbée par les uniques soucis temporels, fanatisée par les idées de science, de progrès, se prend à rire, au souvenir de ces merveilleuses épopées que sont nos croisades. Mais il n'en reste pas moins vrai qu'elles attestent l'admirable vitalité religieuse de ces temps, où parurent tant de grandes figures de saints, et, entre autres, celle de saint Bernard, dont M. Naudet est amené tout naturellement à parler. L'éloge qu'il en fait, le déclarant un des plus grands hommes du moyen âge, n'a rien que de juste. Sur ce grand moine, il ne nous apprend rien de nouveau. L'abbé de Clairvaux, nous dit-il, fut un grand réformateur sur quatre points : la papauté, la constitution de l'Eglise, les voies du salut et la conduite à tenir pour y arrriver. Et son ardeur pour la réforme, ajoute-t-il, a fait qu'on a comparé saint Bernard à Luther.

Rapprochement malheureux qui ne semble amené ici que pour le plaisir inutile de faire ressortir ces différences : Bernard aime, Luther est enveloppé dans la haine; Bernard s'en prend aux hommes, Luther à une institution; Bernard garde le respect de l'autorité papale, Luther perd toute mesure à son égard; l'un rudoie, l'autre insulte; le premier châtie, le second outrage. Mais quel parallèle peut-on bien etablir entre ces deux hommes, dont l'un est un admirable saint, et l'autre un orgueilleux révolté contre toutes les lois divines? Peut-on vraiment prendre au sérieux les tentatives de réforme d'un misérable moine qui, ne pouvant arriver à réformer ses vices, voulut en faire l'Eglise complice, en bouleversant son dogme, sa morale et sa discipline? C'est vraiment abuser du sens des mots que de ranger ce révolutionnaire dans la catégorie des réformateurs, et de le mettre en pendant, même pour en marquer les dissemblances, avec ces grands saints qui sont l'honneur et la force de l'Eglise. Il ne serait pas plus déplacé d'établir un parallèle entre Louis XVI et Robespierre. Le conférencier, revenant aux Croisades, admire le spectacle que donne la France entière se levant pour la cause de la Justice, mais décoche, en passant, un trait à la société du haut moyen âge, rude, brutale, à laquelle il manquait la justice du cœur qui est la générosité (!!!) Enfin M. Naudet parle de tout, de la trêve de Dieu, de la Chevalerie, du culte de la danse, de la féodalité en général, des Gaulois, des Druides, de Jeanne d'Arc. C'est son droit, et nous ne le lui contestons nullement. Mais admirez cette dernière réflexion qui termine ce rappel du passé : « les choses d'autrefois ont eu leur raison d'être, ce qui n'empêche pas de voir encore la France dans la République ». Ah! celle-là, comme on dit, est trop forte. Voir la France des Croisades, la France des Cathédrales, la France de Clovis, de Charlemagne, de saint Louis et de Jeanne d'Arc dans la hideuse République Jacobine qui se plaît à tout détruire du passé reli-

gieux et glorieux de notre nation, qui ne respecte rien de ses grandes traditions, qui se fait gloire de persécuter ce qui est la force et la grandeur d'un pays, qui insulte aux plus saintes croyances, poursuit de sa haine imbécile et odieuse Dieu, l'Eglise, la religion et ses ministres, qui rêve de ramener la France au paganisme, en enlevant du cœur des générations présentes, la foi et les mœurs, qui médite chaque jour de faire de nouvelles ruines d'où sortira une nation athée et corrompue : ce n'est plus là une gasconnade dont M. Naudet est coutumier, c'est une gageure, un défi porté à la conscience catholique. Qu'attend donc le conférencier de la République pour lui faire ainsi la cour, au mépris de l'honnêteté publique! Il lui sied bien, après cela, de dire que la France fut la première des nations du monde, qu'elle marche à leur tête comme un veilleur, toujours à son poste quand il y a une idée à faire triompher, une injustice à réparer. Cette tirade ne fait que mieux ressortir l'inconvenance d'un passage qui a provoqué l'hilarité de l'auditoire. Le conférencier vient de rendre hommage à l'époque de saint Louis, où les caractères s'accusent fortement, mais qui marque comme la fin des grands exploits militaires. Si, dit-il, les premières Croisades furent inspirées par la foi, les dernières le furent par les habiletés politiques. Saint Louis seul fait exception : ses contemporains ne le valaient déjà plus. On se rappelle cette réponse de Joinville à saint Louis, lui demandant s'il aimerait mieux mourir que de commettre un seul péché mortel, et lui répondant: sire, plutôt 40 péchés mortels que de mourir. Le conférencier qui oublie sans doute qu'il est prêtre, ne paraît nullement embarrassé des rires de l'auditoire. Peut-être même devait-il s'y attendre, en raison des éléments qui le composent. Ce qui, étant donné l'auditoire très mélangé, devrait inspirer au conférencier une grande réserve, semblerait un stimulant pour égayer son public, fût-ce, comme dans cette citation malheureuse, aux dépens de la morale. Plus loin, nous recueillons une insinuation également malheureuse, dont il cherchera en vain à atténuer l'effet par un correctif. Il parle de l'avortement des dernières Croisades, et après en avoir cherché l'explication dans les événements politiques, il ajoute : saint Louis n'a jamais pu chasser les folles femmes des camps. Donc il y eut d'autres mobiles que l'intérêt religieux. Mais tout de même il y avait l'enthousiasme de la foi... M. Naudet trouve aussi que le rôle de Pierre l'Ermite a été démesurément agrandi, qu'il fut l'instrument et non l'inspirateur des premières croisades. Après quoi, il tire de nouveau un grand coup de chapeau à l'ère des Croisades, qui a provoqué le mouvement des missions, et a été le signal de l'émancipation des peuples (!!), mais pour lui asséner ensuite un coup de massue. Le progrès, dit-il, marche toujours. Nous ne regrettons rien du passé, et en somme, personne ne voudrait y revenir. Ah! pardon, M. l'abbé Naudet, nous regrettons presque tout de ce passé que le régime cher à votre cœur est en train de démolir pièce par pièce. Nous regrettons

les traditions de foi, d'honneur et de vertu où la religion occupait la première place, où aucune entrave n'était mise à l'épanouissement de la vie chrétienne sous toutes ses formes : Comme prêtre, M. l'abbé Naudet, devrait souhaiter le retour de ces temps heureux où Dieu était aimé, honoré, servi, glorifié par la nation tout entière et par ses représentants officiels. Comme Français même, il devrait regretter cette époque de notre histoire où la France marchait à la tête des autres nations et les entraînait sur le chemin du véritable progrès. Il paraît que le républicain et le libéral font tort au prêtre et au Français, puisque tous deux se trouvent bien de vivre sous une République destructive des traditions sacrées de la France chrétienne. N'insistons pas et entendons maintenant le conférencier nous parler d'Innocent III. A l'époque où nous sommes arrivés, il reconnaît que le Pape est le véritable Suzerain des rois, et chef spirituel des Chrétiens. La troisième Croisade a fait l'épreuve de la puissance de la papauté. Aussi, grâce à l'action de la papauté, le pouvoir général de l'Europe avait pris conscience de son unité. Cependant, dit-il, jamais la puissance pontificale n'avait été plus près de sa déchéance. M. Naudet prend volontiers pour déchéance ce qui n'est qu'une ombre qui obscurcit un instant ce phare lumineux qu'est la papauté, qui éclaire le monde depuis saint Pierre et l'éclairera jusqu'à la consommation des siècles. Comme nous ne faisons pas ici un cours d'histoire ecclésiastique, nous sommes forcé de nous en tenir aux idées générales plutôt qu'aux faits en eux-mêmes, qui, cependant, mériteraient d'être rétablis dans leur vérité historique. Mais nous allons au plus pressé. Parlant de la crise politique au milieu de laquelle apparaît Innocent III, il nous fait un portrait de ce grand pape, qu'il met en parallèle avec Grégoire VII. Innocent III, dit-il, rappelait Grégoire VII par bien des points. Mais il y avait entre eux de remarquables différences. L'un avait été un prêtre austère, une volonté de fer. (On nous l'avait représenté auparavant comme hésitant sur les moyens de faire aboutir son œuvre : ce qui n'est pas d'une volonté de fer.) Innocent III était pieux dans son mysticisme (?). Politique habile, il tenait compte des obstacles et des circonstances, sachant se servir des uns et tourner les autres. Il n'aimait à engager son autorité qu'en cas de succès. Ceci nous donnerait plutôt l'idée d'un pape opportuniste. Or, rien n'est moins dans le caractère d'Innocent III que l'habileté politique. L'interdit dont il frappa la France à l'occasion du divorce de Philippe-Auguste avec Ingelburge; les excommunications lancées contre l'empereur Othon de Brunswich, contre le roi d'Angleterre, Jean sans Peur, nous montrent un pape d'une rare fermeté, uniquement préoccupé des intérêts spirituels des peuples, et non une sorte de diplomate avisé comme on l'avait insinué. M. Naudet ne se contredit-il pas d'ailleurs en disant plus loin que la puissance pontificale, inaugurée par Grégoire VII, était arrivée à son apogée avec Innocent III, et que la théorie de la prédominance pontificale était trop en harmonie avec l'opinion, pour

ne pas recevoir la consécration des faits? Mais il est facile de voir que cette domination souveraine de la papauté sur la royauté n'est pas du goût du conférencier. Les prétentions (!!) de la papauté, nous dira-t-on, suscitèrent de très vives résistances. Sans doute les rois faibles s'inclinaient. Tout autre fut la conduite des forts (!!), et, entre autres, celle de l'énergique Philippe-Auguste... En Angleterre la royauté s'incline devant la Papauté, mais elle ne pardonnera pas l'humiliation de son roi... Il y a des choses dans le passé qui laissent des traces profondes et des germes de révolte... On voit tout de suite se dessiner la thèse chère au libéralisme, et, en effet, M. Naudet va nous la présenter sous cette forme : l'Eglise doit borner son rôle à exercer un pouvoir moral. C'est une mère et non pas une reine. Nous connaissions déjà cette citation que M. Naudet aime à rééditer ici, et qu'il présente, soi-disant, sous l'autorité de saint Bernard. Autrement dit, l'autorité pontificale ne doit pas sortir du domaine spirituel. C'est toute la question du pouvoir temporel des Papes qui est ici remise en discussion. On sait comme le libéralisme en fait bon marché, se plaçant à un point de vue idéal qui ne répond à aucune des conditions terrestres du gouvernement de l'Eglise au milieu des Sociétés. Comme il n'a fait qu'indiquer son opinion sur ce point, sans entrer dans le vif du sujet, nous ne perdrons pas notre temps à opposer à sa thèse, seulement indignée, les raisons qui militent en faveur de la puissance temporelle des Papes, comme garantissant l'efficacité de son magistère spirituel. Mais il y insiste en revenant sur le conflit entre Innocent III et Philippe Auguste, et s'étonne que le Pape menace de punir tout un peuple pour la faute d'un roi. Il est vrai qu'il s'empresse d'ajouter que cet acte de sévérité est conforme aux traditions de la souveraineté pontificale. Mais, dans cette lutte entre le Pape et le roi de France, il lui plaît de voir déjà un affaiblissement de la papauté, qui est rejetée, de plus en plus, vers l'Eglise. Elle maintient encore les clauses de chancellerie, dit-il, mais c'est la fin de sa puissance souveraine.

L'état laïque (!!!) commence à pénétrer dans les esprits. Il s'accroît, se précise; le roi et le Pape ne s'entendent plus, ne se comprennent plus. Les lettres du Pape sont circonspectes : Ce n'est déjà plus le principe qui s'impose. Les consciences se laïcisent... Vous vous demandez sans doute qu'est-ce que M. Naudet entend par là, et ce que peuvent bien être des consciences qui se laïcisent. Ne cherchez pas trop longtemps, M. Naudet a dû se tromper d'époque. Il se croyait, sans doute, sous la troisième République. Ce n'est qu'un anachronisme qui, d'ailleurs, va se reproduire plus loin. On nous parle des difficultés intéreures qui, à Rome même, mettent en péril l'omnipotence pontificale. Le pouvoir pontifical se heurtait au fonctionnarisme et au pouvoir municipal... La papauté n'était pas en état d'affirmer sa domination. Sans doute, le Pape jouissait de la puissance morale, mais les armes spirituelles ne

suffisaient pas. UN VENT D'ANTICLÉRICALISME semblait souffler sur la vie municipale.

Qu'est-ce que vient faire là l'anticléricalisme? Le nom et la chose étaient heureusement inconnus à cette époque. Mais voilà sans doute l'explication. M. Naudet se trouve si bien de vivre sous la République, qu'il lui faut, à tout prix, prêter au passé quelques-unes des amabilités dont nous gratifie le régime de ses préférences.

Le conférencier abordera ensuite la question des réformes intérieures de l'Eglise, auxquelles Innocent III se donna tout entier. Restaurateur de la discipline ecclésiastique, organisateur de la Monarchie pontificale, le Pape réunit dans sa main toute la puissance spirituelle. A cette époque, c'était le salut de l'Eglise. Le luxe était partout, l'Eglise jouissait de bénéfices énormes, de revenus colossaux (on ne parle pas, bien entendu, des charges qui pesaient alors sur l'Eglise), une existence trop profane sévissait dans le clergé : le 3e Concile de Latran y mit fin par des mesures énergiques. Il paraît qu'un article de ce Concile défendait aux Evêques d'amener avec eux, dans leurs tournées pastorales, plus de 40 à 50 chevaux. (Inutile d'ajouter que l'auditoire a été suffoqué.) Mais, on ajoute que les règlements étaient à peu près lettre morte. On se demande après cela, quelle cavalerie chaque Evêque pouvait bien traîner après lui. Pourvu que ce ne soit pas encore une gasconnade?

Toujours est-il qu'Innocent III entreprit le premier de donner l'exemple, estimant que le prestige de la papauté ne vient nullement d'une pompe éclatante. Il voulut donc inaugurer son pontificat en renvoyant son personnel, congédia les fils des nobles, établit des règlements somptuaires. D'après M. Naudet, les pamphlets du temps abondent de sarcasmes à ce sujet. On parle aujourd'hui des mauvais journaux, observe M. Naudet, mais de ce temps-là on disait déjà du mal des curés. Rien n'approche de ce qu'on écrivait à cette époque (pas, dans les journaux tout de même); la cupidité de la cour de Rome, la vénalité des fonctionnaires d'Eglise : tout était sujet d'acrimonies.

Le premier soin d'Innocent III fut de tout purifier avec l'aide de Dieu et de chasser les vendeurs du temple. Dans cette réforme de l'Eglise, quant à ses membres et à son chef, le Pape eut la principale direction. Innocent III était de plus un juriste éminent. Les Evêques recouraient à Lui pour toutes sortes de questions. Histoire d'autrefois, histoire d'aujourd'hui, ajoute le conférencier. Mais comme dans les chose les plus sérieuses, M. Naudet aime à placer les plaisanteries, il nous montre la confiance des Evêques dans le Pape, telle que l'on en vit le consulter même sur le véritable sens du mot Jachères. On devine si l'auditoire se prit à rire. Et M. Naudet de continuer : le pape était devenu l'oracle universel. Déjà se dessinaient les notions de l'infaillibilité pontificale.

On voit que le conférencier ne manque jamais l'occasion d'égayer son auditoire aux dépens de la gravité du sujet.

Avec la restauration du gouvernement pontifical et de la discipline ecclésiastique, Innocent III poursuivit l'organisation d'une Croisade pour la délivrance des lieux saints. Mais, à cette époque, le doute commençait à se glisser dans les âmes : on trouvait le sépulcre bien loin et le voyage bien long. Le temps n'était plus où Jérusalem enflammait les cœurs. Ce qui n'empêche pas M. Naudet de constater qu'Innocent III réussit à entraîner vers la Terre Sainte une partie de la noblesse. Mais il n'en est pas à une contradiction près. C'est le défaut d'ailleurs de tous ceux qui n'ont pas une vue d'ensemble de l'histoire, autrement dit, qui ne connaissent pas l'histoire. Leur jugement, le plus souvent faux, se ressent de l'horizon borné au delà desquels ils ne voient rien. Quiconque n'a pas étudié le moyen âge à ses véritables sources, ne peut faire que de l'histoire fantaisiste, ou rééditer, avec une apparence plus ou moins sincère d'impartialité, les vieux clichés qui traînent dans tous les manuels. Nous aurons l'occasion de faire cette constatation dans la 9e et dernière conférence où il est question de la Croisade contre les Albigeois.

Les problèmes soulevés par la croisade albigeoise, dit M. Naudet, sont multiples et complexes. La plupart des historiens (on ne nous dit pas lesquels) ont envisagé seulement un côté de la question. Pour en avoir une idée nette, il faut envisager les deux côtés. Les responsabilités sont fort partagées. Ce fut à la fois une guerre religieuse et politique. Les combattants, sans doute, avaient mis leur foi et leur autorité au service de Dieu, mais aussi leur amour du pillage. Voilà donc, par un malicieux correctif, qui est bien dans la note de M. Aulard, complètement dénaturé et rabaissé le but de cette Croisade. Et comme pour aggraver son cas, il ajoute que les Croisés étaient dirigés par le chef de l'Eglise alors chef de la féodalité. Il est vrai que l'on accordera que le Languedoc était ravagé par des sectaires qui se donnaient comme des libérateurs, et qui, sous le nom d'Albigeois, n'étaient que des néo-manichéens, mais ce sera pour ajouter que la guerre entreprise contre eux fut causée plutôt par leurs désordres que par leur doctrine. Et cependant on reconnaît que la secte manichéenne était une franc-maçonnerie des adorateurs de Satan, que c'était la religion du diable à cette époque, que Grégoire VII et Innocent III avaient lancé des bulles d'excommunication contre les sectateurs. Ceci n'empêchera pas le conférencier de se demander, si l'on doit considérer les Manichéens comme des fléaux, et de répondre que les données modernes ont été plutôt bienveillantes pour eux. On peut, dit-il, leur avoir imputé bien des méfaits dont ils ne sont pas responsables. Tout ce qui ferait la preuve contre eux, a été détruit : lettres, registres, correspondance. Il importe donc de marcher avec précaution. Ainsi, quand M. Naudet s'aperçoit qu'il va trop à droite, il donne un coup de barre à gauche et, grâce à ce système d'équilibre, il donne satisfaction à toutes les opinions, au détriment de la doctrine et de la vérité historique. On n'est pas plus

libéral ou plus opportuniste. Nous entendrons encore des choses de cé genre : les Manichéens furent d'admirables martyrs, ou encore : les austérités des manichéens ont plus d'une analogie avec ce que nous voyons des grands saints. M. Naudet n'est pas très éloigné de voir surtout dans la croisade contre les Albigeois une lutte d'esprit entre deux populations : celles du nord et celle du midi. Aussi, dit-il, l'appel à la Croisade fut-il d'autant plus entendu par les barons du nord. Il veut bien ensuite mettre en parallèle la doctrine des Albigeois à la doctrine catholique, et en marquer l'opposition absolue. Aussi, ajoute-t-il avec raison, si les Albigeois avaient triomphé, l'Europe serait retournée à la barbarie. Et un peu plus loin, opposant les deux doctrines, sur le mariage, il dit : d'après la doctrine catholique, la continence est le fait d'une élite. Le mariage est bon et voulu par Dieu. Chez les Manichéens, le mariage est mauvais. En effet, leur théorie est qu'il faut se garder de communiquer la vie à de nouveaux êtres, que le mariage est la régularisation de la débauche, et que le libertinage est préférable. Et sur cette question du mariage le conférencier d'ajouter tranquillement : fallait-il pour cela mettre tout à feu et à sang? Le danger était-il aussi grave qu'on le dit? Non, reprend-il, l'influence manichéenne ne mit pas en péril les populations languedociennes

Et comme couronnement, nous aurons cette conclusion : dans toute cette affaire, il faut voir surtout l'influence de la raison d'Etat. Ainsi en a décidé M. Naudet. Après cela les historiens n'ont qu'à bien se tenir. Fidèle à son système d'équilibre, M. Naudet aime à départager les responsabilités, et à mettre les torts un peu des deux côtés. Aussi, dans le procès des Croisés et des Albigeois n'est-il pas éloigné de les renvoyer dos à dos. Cependant, pour être juste, donnons-lui une bonne note en passant : nous en avons si peu l'occasion. Dans les manuels scolaires on a dit, observe-t-il, qu'il y avait eu 60.000 Albigeois tués à Béziers, parmi lesquels se trouvaient même des catholiques qui n'auraient pas été épargnés, le légat du Pape, Arnaud Almaric ayant dit aux Croisés : tuez-les tous, Dieu reconnaîtra bien les siens. C'est là un tissu d'infamies et d'exagérations (c'est toujours M. Naudet qui parle). Quant au total de 60.000 c'est un chiffre fantaisiste. Le massacre, d'ailleurs, a eu lieu dans l'église de la Madeleine, à Béziers, laquelle contient au plus 1200 personnes. Pour une fois, M. Naudet parle d'or, mais c'est pour retomber bientôt dans ses mêmes errements. Plus loin, à propos de la fin du manichéisme, il se demande s'il faut s'en réjouir. Eh bien! non. A partir du moment où le terrorisme est entré dans l'Eglise, elle a perdu du respect qui s'attachait à elle. Elle dévia de l'esprit de sa vocation. La peur remplaça la foi, et cette désorganisation de l'Eglise entraîna l'amoindrissement des croyances. La religion en subit les conséquences. L'Eglise a conquis le monde par la persuasion et non par la force brutale. Alors reviennent les vieux clichés.

des Aulard et consorts, sur la théocratie, le bras séculier de l'Eglise. Celle-ci, nous dit-on, n'a pas reçu la mission de faire la police de l'erreur. Et pour étayer sa thèse, il ajoute : c'est justement dans ce même Languedoc que plus tard eut lieu la révolte des protestants, connue dans l'histoire sous le nom de guerre des Camisards. En résumé, selon M. Naudet, tout, dans la Croisade contre les Albigeois, fut de la brutalité et non de la religion. Toujours on repoussera le *Compelle intrare*. Et il termine par cette profession de foi, dont nous donnons le sens : je suis l'adversaire des sectaires de droite et de gauche.. Vivons des idées nobles et librement acceptées : là est toute la force et la beauté de la religion. Puis il entonne une hymne à la tolérance, et finit en disant que c'est à cette condition que l'union se fera dans la réconciliation des idées.

On aimerait à rire des illusions de ce parfait libéral, dont le langage diffère peu de celui de nos adversaires, si, par ailleurs, on n'avait à déplorer les funestes résultats d'une doctrine qui nous livre, pieds et poings liés, aux mains des persécuteurs de l'Eglise. C'est à ce faux libéralisme qu'il faut attribuer aujourd'hui le triomphe des ennemis de notre foi Eh bien! n'en déplaise à M. Naudet, s'il était en notre pouvoir de provoquer une Croisade contre les Albigeois de la 3e République, nous croirions accomplir une œuvre pie. C'est grâce à cette fausse tolérance des catholiques, qui n'a jamais été dans l'esprit de l'Eglise, que la secte maçonnique opprime, persécute et démoralise la France chrétienne. Et si l'on avait encore quelque doute sur les périls que le libéralisme fait courir à la religion en France, les leçons de M. Naudet seraient là pour nous en avertir. Qu'est-ce en effet que cette paix, cette réconciliation que l'on veut obtenir par ces idées de tolérance, autrement dit par l'abandon de tous les principes, si ce n'est la plus honteuse et la plus lâche des capitulations? Est-ce que la mission pacificatrice de l'Eglise peut se concilier avec cette fuite déshonorante devant l'ennemi, qui se couvre du beau prétexte de la charité, mais qui n'est que la désertion des postes de combat? L'Eglise souffrante n'est-elle pas surtout une Eglise militante? Est-ce combattre l'erreur que de lui faire des concessions? Le libéralisme n'est, en somme, qu'une école de lâcheté où l'on enseigne au soldat à déposer les armes devant un ennemi trop puissant ou trop nombreux.

Il est temps maintenant de conclure. Cette revue (1), à plusieurs reprises, en rendant compte des cours de M. l'abbé Naudet, a signalé à la défiance des catholiques et son enseignement, et aussi sa prédication, car M. Naudet n'est pas seulement conférencier, il monte aussi dans la chaire chrétienne (2). Ce que nous avons dit, à notre tour, n'est pas pour infirmer les justes sévérités du vaillant polémiste,

1. Voir les nos de la *Critique du libéralisme* des 15 janvier, 15 février 1909, et 1er avril 1910.

2. M. Naudet prêche cette année le carême dans deux églises de Paris.

M. Paul Taillez, qui a tenu la plume, avant nous, sur le même sujet. Par son passé, par son insuffisante préparation, par son libéralisme, cause de ses défaillances doctrinales, M. Naudet n'est nullement qualifié, comme on a pu s'en rendre compte, pour enseigner l'histoire de l'Eglise. Il n'a pour cela, ni la science de l'homme d'études, ni la sérénité de l'historien impartial, ni le sens catholique qui, à travers les ombres ou les imperfections d'une société qui, toute divine qu'elle est, a pour instruments des hommes, voit l'œuvre de Dieu se poursuivre avec une évidence d'autant plus merveilleuse, qu'elle a contre elle plus d'obstacles. N'attendez pas de M. Naudet la note chrétienne que l'on aimerait à recueillir sur les lèvres du prêtre, les vues élevées et réconfortantes, tirant des épreuves momentanées de l'Eglise un nouvel argument en faveur de sa vitalité divine. Tout se traîne dans la banalité des faits, dans des jugements le plus souvent empruntés aux historiens les plus suspects. Enfin et surtout il manque à M. Naudet, pour professer l'histoire ecclésiastique, la doctrine. Puisé à l'école ultra-libérale, son enseignement est, par là même, frappé de la plus légitime suspicion. Il n'est pas jusqu'au lieu où il le distribue, aussi bien que la composition de son auditoire qui n'éveillent toutes les défiances. Ce que nous avons dit, au cours de cette rapide et incomplète étude, suffit, croyons-nous, pour les justifier.

Stanislas DE HOLLAND.

LES IDÉES DU CURÉ DE SAINT-PORCHAIRE

M. l'abbé Berthaud, docteur ès lettres, curé de la paroisse Saint-Porchaire, à Poitiers, vient de faire imprimer une brochure dans laquelle il dit vivement leur fait à ces intolérants qui, partant en guerre contre un imaginaire libéralisme comme Don Quichotte contre des moulins à vent, ne font que du mal en semant la division (1).

Le directeur de la *Critique du Libéralisme* peut en prendre ici, comme on dit, pour son grade. Je crois même qu'il ne prendrait pas assez de ce qui lui en revient, s'il ne prenait pas tout.

Ce n'est pas que l'auteur apporte rien de nouveau sur la question. Il ne fait que reprendre une thèse bien connue, réfutée cent fois. Notre numéro du 1er juillet 1910, tiré à part en brochure sous le titre : *La Critique catholique*, en a fait d'avance complète justice. Nos lecteurs y trouveront la réponse et pourront la faire connaître. Nous n'y reviendrons pas. Le fait personnel ne nous retiendra pas davantage.

1. De Biarritz à Préfailles. Une page de psychologie religieuse contemporaine. Poitiers, 1911.

Il est, après tout, de mince intérêt. Mais M. Berthaud, en se livrant à l'analyse générale de la mentalité contemporaine, apporte, par son propre exemple, une contribution personnelle, qu'il ne faut pas négliger, à l'histoire de la mentalité particulière qui règne dans certains milieux ecclésiastiques.

Les idées du curé de Saint-Porchaire, en cette question — car je ne parle pas des autres — ressemblent exactement aux idées du curé de Sainte-Cécile, fréquemment discutées dans cette revue. Poitiers et Albi se donnent la main.

M. l'abbé Berthaud, appliquant à son analyse la méthode scientifique, se plonge dans la recherche des sources premières. Il étudie la mentalité humaine en général, qui lui apparaît déjà très complexe; la mentalité individuelle, qui complique encore les instincts généraux de l'humanité par les tendances instinctives particulières dont les origines sont multiples, sans oublier les phénomènes de la *subconscience*, s'ajoutant à la vie consciente, et laquelle, selon lui, élabore souvent les résolutions parfois les plus graves, les déterminations les plus importantes. De là, l'infinie variété des mentalités individuelles, qui explique la variété non moins grande des opinions et des appréciations différentes des hommes en face de la même vérité. Ici l'auteur ne se tient pas de tirer une première conclusion :

Cette analyse expérimentale... nous aide à comprendre la diversité des opinions; par là même elle nous prédispose à une grande *tolérance* (1) vis-à-vis de nos semblables; elle facilite nos relations avec eux; elle ouvre la voie à la réalisation si désirable, mais toujours éloignée, de la Fraternité humaine. De même, elle nous fait toucher du doigt le grand défaut de la plupart de nos discussions, car elle nous montre pourquoi des discussions, nées de mentalités si différentes, de points de vue souvent si opposés, ne peuvent aboutir à aucun résultat sérieux.

M. Berthaud, se proposant particulièrement de découvrir la clef de la mentalité religieuse de la France contemporaine et de sa mentalité future, se replonge dans l'analyse : l'âme humaine, les principales influences qui déterminent sa mentalité : l'habitude, l'éducation, etc... et la religion. Puis, il aborde la mentalité française. Elle a trois grands facteurs : l'esprit gaulois, l'élément latin et l'influence des Francs. Il examine rapidement les caractères généraux de l'esprit français, en philosophie, en politique et en religion. Passant alors à la mentalité a-religieuse contemporaine de la France, il en voit justement la première origine dans la philosophie païenne de la Renaissance, les doctrines du libre examen, et son éclosion définitive sous l'influence de l'anticléricalisme franc-maçon.

Quels seront enfin les remèdes? Il faut refaire à la France une men-

1. C'est lui qui souligne.

talité religieuse. Voilà une découverte qui aurait pu nous coûter de moins puissants efforts d'analyse. Mais on entend bien que celle-ci sert à déterminer la méthode. Ce sera une œuvre progressive et lente. On ne refait pas la mentalité d'un pays en un jour. Nous nous en doutions bien aussi un peu.

Mais la mentalité a-religieuse, quels que soient aujourd'hui ses progrès, n'est qu'un point du problème. La question a un autre aspect tout aussi important et qui, même, prime l'autre. La mentalité catholique coexiste avec celle-ci dans notre pays. Elle est vivace, grâce à Dieu. Cependant elle aussi a subi des déformations et court des dangers. Et, néanmoins, c'est de sa préservation, de sa rectitude, que dépend la réfection de l'autre. Elle a ses sources particulières, où l'esprit gaulois, l'élément néo-latin et l'influence des Francs, la subconscience elle-même, ne tiennent qu'une place très indirecte. Elle a ses principes de formation dont l'application saine complète la foi essentielle au chrétien par ce sens catholique qui fait penser comme l'Eglise et constitue la mentalité propre à ses vrais enfants.

Une analyse de cette « mentalité », de ses conditions de santé, des causes de ses déviations, aurait peut-être dû tenter la plume du curé de Saint-Porchaire. Et c'est alors que sa mercuriale aux catholiques qui sèment la division parmi leurs frères aurait pu, heureuse ou non, être amenée naturellement. Pas du tout. Il glisse sur tout cela, et sans transition ni logique, il aborde ce point qui, de prime abord, ne paraît avoir qu'un rapport bien lointain avec les moyens de corriger la mentalité a-religieuse. La déperdition de forces qui, à ses yeux, résulterait de ces discussions peut cependant constituer ce rapport indirect. Je dirai plus. Il y a, si je ne me trompe, une logique réelle dans sa pensée, mais logique très fausse. Sa longue analyse de la mentalité *humaine,* avec la conclusion expérimentale qu'il s'est hâté d'en déduire, avait pour but de nous faire comprendre que cette conclusion doit également s'appliquer à la culture de la mentalité *catholique,* c'est-à-dire aux discussions religieuses. Or, celle-ci procède de principes tout différents de ceux qui président à l'élaboration de l'autre : elle impose à ceux qui en ont reçu le don des obligations qu'ils ne peuvent décliner, elle leur confère des grâces dont ils n'ont pas la liberté d'abuser. Tout le fatras scientifique n'a plus rien à voir ici. C'est à la lumière d'autres lois que la question se juge.

M. Berthaud a une façon de la poser qui ne manque pas de lui faire la partie facile et belle, mais qui a l'inconvénient d'être défectueuse à l'excès.

A ce sujet, il importe de dissiper ici une équivoque nuisible. Il y a des publicistes catholiques qui ne savent pas distinguer du *libéralisme doctrinal,* condamné par l'Eglise, le *libéralisme de tempérament,* ou l'*esprit de tolérance* dans la pratique de la vie. Tolérance qui, loin d'être condamnée par l'Eglise,

est au contraire absolument conforme à la sagesse de sa conduite dans la direction des âmes et le gouvernement des peuples.

Pour bien caractériser cet esprit de tolérance et l'opposer à l'esprit d'intolérance, il importe de les voir à l'œuvre.

Ainsi, par exemple, il y a des catholiques qui admettent la bonne foi partout où elle est, même chez ceux qui ne partagent pas leurs croyances : ce sont des libéraux de tempérament, ou des esprits tolérants : il y a au contraire des catholiques qui ne veulent pas admettre cette bonne foi; ce sont des intransigeants de caractère, des intolérants (1).

Il y a des catholiques qui reconnaissent volontiers, même chez les adversaires de leurs croyances, le bien, l'honnête, partout où ils se trouvent; ce sont des libéraux; il y a au contraire des catholiques qui ne trouvent rien de bien chez les adversaires de leurs croyances, et qui condamnent tout en bloc : ce sont des intransigeants (2). Il y a des catholiques tolérants, charitables, vis-à-vis de ceux dont la croyance est chancelante, et dont la foi menace de s'éteindre; ils sont vraiment, ceux-là, les disciples du Sauveur, dont le prophète avait dit : « il n'achèvera pas le roseau à demi-brisé, et n'éteindra pas la mèche qui fume encore »; il y a au contraire des catholiques qui n'ont sur les lèvres, contre les incroyants, contre ceux dont la foi est douteuse, que des anathèmes, ce sont les descendants de ces disciples dont le Sauveur blâmait l'esprit d'intolérance, parce qu'ils le conjuraient de faire tomber, sur une ville hospitalière, le feu du ciel. Ce sont des intolérants (3).

Tandis que ces intolérants rendent la religion impopulaire, les tolérants, au contraire, la font aimer, ils en aplanissent les abords, pour en faciliter l'accès. A l'exemple de l'Eglise, ils combattent l'erreur et flétrissent le mal, mais ils sont indulgents pour les égarés. Et partout où ils rencontrent la vérité, le bien, ils les glorifient et les encouragent.

C'est trop peu dire, d'observer que M. Berthaud renforce l'équivoque, sous le prétexte de la dissiper, en posant une division aussi incomplète que celle partageant le libéralisme en *libéralisme doctrinal* et en *esprit de tolérance* ou de charité à l'égard des incroyants. Il opère un tour merveilleux de prestidigitation, dont l'effet est de faire simplement disparaître le *libéralisme catholique*. Après cela, il aura beau jeu.

Il y a là, pour un prêtre écrivant sur ces questions, matière à

1. Admettre la bonne foi partout où elle existe et l'admettre partout où l'on n'a pas de raison sérieuse de la suspecter, n'est acte ni de libéralisme, ni de tolérance, mais de simple justice. Il est aussi arbitraire d'en faire l'apanage des libéraux, que faux et odieux de caractériser les autres par ce déni de justice. Ce n'était pas la peine de pousser l'analyse à d'aussi grandes profondeurs, si elle devait dégénérer en de telle fantaisies.

2. On voit que la fantaisie se prolonge. Pour être exact, il faudrait dire : il y a des catholiques aux yeux de qui la bonne foi et ce que les adversaires de leur croyances admettent de bien et d'honnête couvre leurs erreurs, ou du moins oblige à ménager celles-ci; et d'autres qui croient que, sans méconnaître ce bien, c'est un devoir de relever ces erreurs, surtout lorsqu'elles se propagent à la faveur de ces vérités partielles.

3. Il y a des catholiques qui se piquent d'être charitables, mais ne sont, selon le mot de Louis Veuillot, que des charitains, bouleversant l'ordre de la charité, et d'une vertu pharisaïque qui leur fait rendre grâces à Dieu de ne pas être comme ces publicains d'intransigeants qu'ils chargent de tous les péchés, par des jugements absurdes.

un sérieux reproche. Et si c'est pur oubli, celui-ci n'est pas excusable. Le *libéralisme catholique,* contre lequel Pie IX s'est élevé avec tant de force, serait-il un mythe? Le libéralisme catholique est tout autre chose que le libéralisme doctrinal condamné par l'Eglise et que le libéralisme de tempérament ou l'esprit de tolérance. Le libéralisme doctrinal est une hérésie qui ne saurait être imputée à de vrais croyants. Le libéralisme de tempérament, ou l'esprit de tolérance dans la pratique de la vie, tel que le décrit M. Berthaud, est une disposition honnête; bien compris, il est aussi une vertu chrétienne. Encore dégénère-t-il, si l'on n'y prend garde, et devient-il alors, cela s'est vu, un esprit de concessionnisme faisant fléchir le devoir, le droit et la vérité. Appliquée non seulement à la pratique de la vie, mais dans les cas où ces grandes choses sont en question, cette disposition honnête se change en une grave *erreur* de principes et de conduite. M. Berthaud semble n'en pas tenir compte.

Dira-t-il qu'il désignait par libéralisme de tempérament et par esprit de tolérance, ce qu'on appelle le libéralisme catholique? Alors, il serait encore plus surprenant de trouver sous sa plume une apologie aussi complète d'une *erreur* que le Saint-Siège dénonce comme la source de tant de maux. Ce libéralisme qui, loin d'être condamné par l'Eglise, serait si conforme à la sagesse de sa conduite et produirait d'aussi heureux fruits pour le bien des âmes et de la société, il faut rappeler comment Pie IX le jugeait sous ce double rapport. M. Berthaud verra bien que ses protestations ne visaient ni le libéralisme doctrinal ni le simple esprit de tolérance, mais l'erreur intermédiaire, propre à une catégorie de catholiques, dont il ne souffle mot. Il conviendra aussi que le chef de l'Eglise plaçait dans l'erreur libérale elle-même la source véritable des divisions, parce qu'il la voyait miner le vrai terrain de l'union, celui de la défense de la pure doctrine et de la résistance aux influences délétères pour la foi.

Ce grand Pape écrivait dans un Bref adressé au président des Cercles catholiques en Belgique, le 8 mai 1873 :

Ce que Nous louons le plus dans cette religieuse entreprise, c'est que vous êtes dit-on, remplis d'aversion pour les principes catholiques-libéraux, que vous tâchez d'effacer des intelligences autant qu'il est en votre pouvoir.

Ceux qui sont imbus de ces principes font profession, il est vrai, d'amour et de respect pour l'Eglise et semblent consacrer à sa défense leurs talents et leurs travaux ; mais ils n'en travaillent pas moins à pervertir son esprit et sa doctrine, et chacun d'eux, suivant la tournure particulière de son esprit, incline à se mettre au service, ou de César, ou de ceux qui inventent des droits en faveur de la fausse liberté. Ils pensent qu'il faut absolument suivre cette voie pour enlever la cause des dissensions, pour concilier avec l'Evangile le progrès de la société actuelle et pour rétablir l'ordre et la tranquillité ; comme si la lumière pouvait coexister avec les ténèbres, et comme si la vérité ne cessait pas d'être la vérité dès qu'on lui fait violence en la détournant de sa véritable signification et en la dépouillant de la fixité inhérente à sa nature.

Cette insidieuse erreur est plus dangereuse qu'une inimitié ouverte, parce qu'elle se couvre du voile spécieux du zèle et de la charité ; et c'est assurément en vous efforçant de la combattre et en mettant un soin assidu à en éloigner les simples, que vous extirperez la racine fatale des discordes et que vous travaillerez efficacement à produire et à entretenir l'union étroite des âmes.

Peu de temps auparavant (6 mars 1873), Pie IX disait dans un autre Bref à l'archevêque de Milan :

Bien que les enfants du siècle soient plus habiles que les enfants de la lumière, *leurs ruses et leurs violences auraient sans doute moins de succès si un grand nombre, parmi ceux qui portent le nom de catholiques, ne leur tendaient une main amie.* Oui, hélas ! il y en a qui ont l'air de vouloir marcher d'accord avec nos ennemis, et s'efforcent d'établir une alliance entre la lumière et les ténèbres, un accord entre la justice et l'iniquité au moyen de ces doctrines qu'on appelle *catholiques-libérales*, lesquelles, s'appuyant sur les principes les plus pernicieux, flattent le pouvoir laïque quand il envahit les choses spirituelles, *et poussent les esprits au respect, ou tout au moins à la tolérance des lois les plus iniques, absolument comme s'il n'était pas écrit que personne ne peut servir deux maîtres.*

« *Or, ceux-ci sont plus dangereux assurément et plus funestes que des ennemis déclarés*, et parce qu'ils secondent leurs efforts sans être remarqués, peut-être même sans s'en douter, *et parce que, se maintenant sur l'extrême limite des opinions formellement condamnées, ils se donnent une certaine apparence d'intégrité et de doctrine irréprochable, alléchant ainsi les imprudents amateurs de conciliation et trompant les gens honnêtes*, lesquels se révolteraient contre une erreur déclarée. *De la sorte, ils divisent les esprits, déchirent l'unité et affaiblissent les forces qu'il faudrait réunir pour les tourner toutes ensemble contre l'ennemi.*

Enfin, pour ce qui concerne spécialement la France, à l'occasion du vingt-cinquième anniversaire du Pontificat de Pie IX, au mois de juin 1871, une nombreuse députation de catholiques français était venue présenter à Sa Sainteté ses vœux et ses hommages. Mgr Forcade, alors évêque de Nevers, avait lu une adresse qui portait plus de deux millions de signatures. Après avoir félicité cette députation, après lui avoir dit combien il avait toujours aimé la France, le chef de l'Eglise ajouta :

Mes chers enfants, il faut que mes paroles vous disent bien ce que j'ai dans mon cœur. Ce qui afflige votre pays et l'empêche de mériter les bénédictions de Dieu, c'est ce mélange des principes. Je dirai le mot, et je ne le tairai pas : ce que je crains, ce ne sont pas tous ces misérables de la Commune, vrais démons de l'enfer qui se promènent sur la terre. Non, ce n'est pas cela ; ce que je crains, c'est cette malheureuse politique, *ce libéralisme catholique* qui est le véritable fléau. Je l'ai dit plus de quarante fois ; je vous le répète, à cause de l'amour que je vous porte. Oui, c'est ce jeu... Comment dit-on en français ? nous l'appelons en italien *altalena*... Oui, justement, ce jeu de bascule qui détruirait la Religion. Il faut sans doute pratiquer la charité, faire ce qui est possible pour ramener ceux qui sont égarés : mais pour cela il n'est pas besoin de partager leurs opinions (1)...

1. *Collection romaine des discours de Notre Saint-Père le Pape Pie IX*, tome I, p. 133 (Haton, Paris). — Etaient présents et ont recueilli ces paroles :

Après cela, M. l'abbé Berthaud peut se féliciter d'avoir dissipé l'équivoque, en nous apprenant à « distinguer du libéralisme doctrinal condamné par l'Eglise, le libéralisme de tempérament, ou l'esprit de tolérance dans la pratique de la vie! »

Mais, ayant opéré cette mise au point précise, il peut compter que ses coups vont porter. Et c'est ici qu'il nous faut subir tout du long son feu. Soyons braves.

Or, il y a des publicistes catholiques, des théologiens journalistes, qui passent leur vie à chercher la paille dans l'œil de leur voisin, aveuglés qu'ils sont par la poutre qu'ils ont dans le leur. Chaque jour, dans les luttes de la presse, ils partent en guerre, sans faire, au préalable, la moindre distinction, entre les libéraux, quels qu'ils soient, condamnables ou non. Doués d'une acuité de regard sans égale, ils en découvrent partout, jusque sous la tiare. Malgré soi, on songe à Don Quichotte, lorsqu'on les voit partir en guerre pour enfoncer, la plupart du temps, des portes ouvertes. Fougueux pourfendeurs du libéralisme aux abois, chaque jour, ils l'écrasent, comme autrefois, chaque matin, dans certain journal, on étranglait la Gueuse.

Hélas! Ils ne réussissent qu'à semer la division parmi les catholiques. Dans les journaux catholiques, ils posent en Docteurs. Ils ne prétendent sans doute pas encore à l'infaillibilité; mais ils se donnent, en quelque sorte, comme les théologiens officiels ou officieux de l'Eglise (1). On dirait qu'ils aspirent à diriger le clergé catholique. Mais qu'ils ne se fassent pas d'illusion! Le clergé français fait sa théologie, non pas dans les journaux, mais dans les revues ou dans les traités de théologie publiés par des théologiens autorisés.

Certes, c'est avec la plus grande déférence que le clergé français et les catholiques de France reçoivent les directions pontificales : mais ils n'aiment pas les recevoir des journaux. Ils préfèrent, et avec raison, les recevoir de leurs évêques, qui sont, à leurs yeux, les grands interprètes autorisés de la doctrine de l'Eglise.

D'ailleurs, quelque puisse être le mérite de ces journalistes théologiens, ou de ces théologiens journalistes, quelle est, dans la circonstance, leur autorité? Ah! si c'étaient des professeurs des universités catholiques, qui comptent tant d'hommes distingués, vraiment autorisés, en pareil cas, à parler, à écrire, à la bonne heure! Mais souvent ce sont des théologiens improvisés, des ecclésiastiques vivant en marge du clergé paroissial (2), ou des religieux, qui préfèrent à la solitude de leur cellule le grand air de la vie publique et militante du journal (3).

Il est vrai qu'ils ont peut-être la noble ambition de sauver la France, et,s'ils

---

les cardinaux Pitra et Bonaparte, Mgr Forcade, évêque de Nevers, le Général des Dominicains, le supérieur du Séminaire français, le comte de Maumigny et environ cent autres personnages (*Semaine religieuse de Cambrai*, 1903, p. 504).

1. M. le Curé de Saint-Porchaire ne nous fera grâce d'aucun cliché, même des plus pauvres, même des plus faux. Tout controversiste catholique prend nécessairement pour base la doctrine et les institutions de l'Eglise. Si c'est là se donner pour son théologien officiel ou officieux, on en verrait surgir autant que d'écrivains, y compris M. Berthaud qui prétend bien, dans sa brochure, interpréter ses enseignements et son esprit.

2. A moi, de nouveau!

3. A vous, Dom Besse!

ne sauvent pas la France, qui, Dieu merci, n'étant pas perdue, n'a pas besoin d'être sauvée, du moins, pendant ce temps-là, ils troublent, passez-moi le mot, par leur *politico-manie*, la paix de leur communauté. Ce qui est déjà un avantage.

Sans doute, également, ils sont bien libres de choisir le genre de vie qui leur convient. Du reste, il y a de nombreux ecclésiastiques, prêtres séculiers ou religieux, vivant hors des cadres du clergé paroissial ou des murs de leur cloître, qui n'en exercent pas moins un ministère fécond. Qu'ils consacrent par exemple leur temps aux œuvres sociales, qu'ils mettent leur plume et leur parole au service de la science ou de l'Eglise, ils font de leur liberté l'usage le plus utile et le plus estimable. Nous avons besoin, dans l'enseignement, de professeurs distingués, et, dans l'apologétique, d'apologistes érudits et éloquents. Dieu merci ! nous en avons de remarquables. Pour ces travaux, évidemment, il faut des loisirs.

Mais, que des théologiens journalistes, embusqués derrière un journal, emploient leurs loisirs à tirer sur leurs frères, sur les ecclésiastiques, simples prêtres ou évêques, sur les catholiques qui ont le malheur de ne pas penser comme eux, et cela, sans égard pour le talent, ni pour l'honorabilité des positions, ni pour les services rendus à la France et à l'Eglise par des hommes qui sont l'honneur de la religion et de la patrie : voilà ce qui est désastreux pour l'Eglise de France.

Plus papistes que le Pape, plus romains que les Romains eux-mêmes, ils morigènent nos évêques; ils traitent de *libéraux*, et aujourd'hui de *modernistes*, tous ceux qui n'ont pas l'avantage de leur plaire ou de penser comme eux. Ils me rappellent l'époque où parut le retentissant ouvrage de Drumont : *La France juive*. Le célèbre polémiste y disait, je crois, que les juifs avaient le nez crochu. Dès lors, on ne parlait plus que de nez crochus; on voyait partout des nez crochus, et, donc, partout des juifs.

Aujourd'hui, avec le *modernisme*, c'est un peu la même chose. Il y a des gens qui voient partout des modernistes (1).

Vraiment, si quelque chose pouvait éloigner de Rome les catholiques français, fidèles au Pape et à leurs évêques, ce seraient ces querelles byzantines, ces discussions acrimonieuses, qui indisposent tous les Français au cœur droit et franc.

Théologiens journalistes, vous qui brûlez d'ardeur pour la lutte, ne dépensez donc pas inutilement, que dis-je? *nuisiblement*, votre poudre de guerre. Faites un meilleur usage de vos armes; réservez vos coups pour meilleure occasion; nous n'avons pas trop de toutes nos forces, pour lutter contre l'ennemi commun de l'Eglise.

Songez que les ennemis vous observent, qu'ils se réjouissent de vos luttes fratricides, et qu'ils marquent avec joie tous les coups. Si, en face de l'enva-

1. M. Berthaud pourrait ici dissiper à sa manière une autre équivoque, avec autant de bonheur qu'au sujet du libéralisme, en disant : Il y a des catholiques qui ne savent pas distinguer du modernisme doctrinal, condamné par l'Eglise, l'esprit moderne qui cherche la conciliation entre les données de la Révélation et les progrès actuels des diverses sciences, et dont l'effort, loin d'être condamné par l'Eglise, est absolument conforme à sa tradition. A quoi l'on répondrait, avec le même à-propos et la même justesse : il y a aussi des catholiques qui passent trop volontiers sous silence une erreur très dangereuse, intermédiaire entre l'hérésie et cette recherche légitime, qu'on appelle l'*esprit moderniste*, forme nouvelle de libéralisme, contre laquelle S. S. Pie X avertit les fidèles de se tenir en garde avec autant de force que Pie IX l'a fait pour le libéralisme catholique. Dans l'un et l'autre cas, la bonne foi peut sauver les intentions, mais elle ne sera jamais un motif de ménager, de respecter l'erreur. La vraie charité envers tout le monde sera de s'y opposer.

hisseur, la guerre civile est la plus criminelle de toutes les guerres, en face des ennemis de la religion, la lutte entre catholiques est la plus funeste des luttes.

Pour lutter avantageusement contre la presse antireligieuse, il faut que les journalistes catholiques, au lieu de s'entre-déchirer, s'entendent pour faire bloc contre l'ennemi commun; il faut aussi favoriser, développer autant que possible la presse religieuse.

Telles sont les idées du curé de Saint-Porchaire. C'eût été dommage de les tenir sous le boisseau. Je me suis fait un devoir d'aider à leur divulgation. Si la publicité qui leur est donnée ici n'est pas celle qui leur procurera beaucoup d'admirateurs, elle les fera du moins connaître, ce qui est déjà, comme il dit, un avantage.

Emm. BARBIER.

DISCUSSIONS

La conjuration d'étouffement contre une revue gênante comme la *Critique du Libéralisme* emploie des méthodes diverses, opposées même en apparence, mais visant au même but. La meilleure parut être d'abord la conspiration du silence. Même rigoureusement appliquée, elle échoua. Ignorer n'est plus possible. Alors une habile évolution se produit. Puisqu'on a perdu sa peine en raréfiant l'air autour d'elle, il y a un autre système à employer, celui d'une ingestion si abondante qu'elle en suffoque ou en éclate. La loi sur le droit de réponse est un outil excellent. On en usera, non pas seulement pour réclamer des rectifications plausibles, sinon très valables, mais pour le faire servir même sans utilité, par exemple, comme on le verra dans le cas présent, en bourrant sa réponse de longs extraits de journaux qui n'ont à peu près rien à voir dans la question.

Notre revue, on l'a pu constater récemment, respecte le droit de réponse. Elle s'en fait un devoir spécial, à raison même de la liberté de ses critiques. Elle en a même supporté les abus, auxquels elle eût pu légitimement s'opposer, en y tolérant des personnalités offensantes pour ses rédacteurs, et en ne supprimant pas de vrais hors-d'œuvre, comme le droit éclairé par le bon sens, l'y autoriserait, à défaut de la loi.

Nous verrons jusqu'où il conviendra de pousser cette tolérance.

Nos amis peuvent se rassurer. Ces contradictions ne nous ébranleront point. Si quelque erreur nous a échappé, nous saurons toujours le reconnaître loyalement. Mais les vagues protestations, les explications fuyantes n'auront pas aisément raison d'une critique consciencieuse et documentée. Nous saurons en maintenir les droits et les exercer aussi librement que par le passé.

Au surplus, ceux qui croient nous mettre dans cet embarras s'apercevront qu'on ne nous prend pas sans vert. L'un ou l'autre en ont fait ou en feront l'expérience à leurs dépens.

E. B.

A. — M. L'ABBÉ LISSORGUES ET MGR DELMONT

I. — *Lettre de M. l'abbé Lissorgues*

Monsieur l'Abbé,

Un de mes amis m'envoie de Paris le numéro du 15 février de la *Critique du Libéralisme*. J'y ai lu avec surprise que j'étais un socialiste et en même temps un libéral. Je ne veux point que vos lecteurs aient de moi une si détestable opinion. Vous me permettrez bien de leur faire connaître avec plus de précision le modeste journaliste que je suis. Et vous-même, qui avez raison d'en vouloir aux hérétiques, qui souhaitez, non leur mort, mais leur conversion, vous serez heureux d'apprendre qu'il y a un libéral de moins que vous ne pensiez.

Mgr Delmont est pour moi une vieille connaissance. Ce n'est pas la première fois que je le trouve sur mon chemin, sans l'avoir jamais cherché. J'ai l'honneur d'être son compatriote, et cela me vaut sa particulière bienveillance. Le plus souvent, je ne prends pas garde à ses agressions. Si je lui réponds aujourd'hui, et si je vous requiers d'insérer ma défense, c'est pour céder aux exhortations amicales de personnes autorisées.

L'article que Mgr Delmont a l'obligeance de me consacrer est singulièrement touffu. Je procéderai par ordre, afin d'introduire de la clarté dans ce grand débat.

1° J'ai dit, le 22 janvier, dans la *Croix du Cantal*, qu'il y a, dans le socialisme, une *âme de vérité*. C'est un reproche dont je ne sens pas le besoin de me laver. Je puis même ajouter que cette *âme*, cette parcelle de vérité fait précisément, au dire d'Ozanam, la force dangereuse et la séduction du socialisme.

2° Mgr Delmont me reproche d'avoir contrevenu à l'article XIXe du *Motu proprio* de Pie X du 18 décembre 1903. Voici cet article : « Que les écrivains catholiques, en soutenant la cause des prolétaires et des pauvres, se gardent d'employer un langage qui puisse inspirer au peuple de l'aversion pour les classes supérieures de la société. » Mgr Delmont assure que j'ai désobéi à cette direction de Pie X. M. Lissorgues, dit-il, « s'indigne contre l'opulence oisive et perverse des riches. » Je n'ai jamais, Monsieur, rien écrit de pareil. Je prie mon éminent adversaire de lire avec attention les articles qu'il veut pourfendre, et de ne pas m'attribuer des propos violents qui sont

ceux d'un orateur socialiste, le citoyen Tourtoulou, dont je résume la conférence. Mon avis sur le socialisme, je l'ai donné dans ce même article dont Mgr Delmont n'a cité que des fragments découpés avec astuce. Je m'adresse à un bourgeois anticlérical et je lui tiens ces propos : .

« La Révolution socialiste, fruit de l'athéisme que vous avez semé, sera une catastrophe. Mais c'est une catastrophe aussi que l'état d'irréligion que les radicaux ont instauré dans notre patrie... La Révolution n'a pas créé l'inégalité économique, qui est une loi de nature. Mais elle l'a aggravée. Elle a rompu le faisceau des corporations anciennes. Par la force d'une loi, elle a isolé l'ouvrier. Elle l'a exposé aux périls de la concurrence. Elle l'a livré à la toute-puissance de l'argent... En 1884, on remédia à l'imprévoyance des grands ancêtres, on vota la loi sur les syndicats. Mais cette loi est insuffisante. Il faut organiser les groupements professionnels sur des bases plus larges. Il faut laisser aux syndicats la faculté de posséder... »

Mon socialisme, vous le voyez, diffère un tantinet de celui que m'attribue Mgr Delmont.

3° Mon honorable contradicteur cite un fragment d'une phrase que j'ai publiée dans la *Croix du Cantal* le 5 février. Je crois devoir vous demander de publier en entier l'article assez court d'où ce tronçon de phrase est tiré. Vos lecteurs verront comment Mgr Delmont s'entend à me faire dire à peu près le contraire de ce que j'ai dit :

DU SILLON A L'ACTION FRANÇAISE

Lorsqu'on écrira l'histoire des années que nous vivons, on ne manquera point d'admirer la foule des âmes généreuses qui ont surgi, en nos jours tourmentés, au sein de l'Eglise de France. Et ce sera aussi, pour la génération prochaine, un sujet de pénible étonnement que la stérilité de tant de beaux enthousiasmes et de magnifiques efforts.

Je songe mélancoliquement à la destinée des sillonnistes. Il y avait, en eux, de rares trésors de vaillance et de foi. Rappelez-vous les éloges qu'en faisait Pie X, dans l'émouvante lettre qui les condamnait. Plus dociles aux avis de l'épiscopat, plus attentifs aux doctrines de l'Eglise, ces jeunes gens auraient fait des merveilles d'apostolat; ils auraient ramené au Maître la démocratie égarée et souffrante. Mais les sillonnistes rêvaient surtout d'établir, comme ils disaient, la véritable république démocratique. Certes, ils avaient le droit d'être républicains. Nous pensons même qu'ils avaient raison de l'être. Cependant, ils ne travaillaient pas directement à la seule chose nécessaire, à la diffusion de la foi qui sauve.

Il ne reste rien du Sillon et des Sillonnistes. Ces jeunes gens ont courbé la tête sous les ordres paternels de la Papauté, ils ont rompu leurs faisceaux, ils se sont dispersés; et par cette obéissance, ils ont montré combien leur foi était profonde. Ils servent maintenant parmi les catholiques militants.

Dans l'*Action Française* aussi, je vois, à côté de beaucoup de snobs déplaisants et de doctrinaires têtus, de jeunes hommes qui ont véritablement le désir d'être les dévoués serviteurs d'une grande cause. Ce Maxime Real del Sarte, dont les journaux ont beaucoup parlé, et qui fait à Aurillac sa deuxième année de service, est vraiment une âme généreuse et attirante. Il est in-

finiment regrettable que ces dons précieux soient employés à de vaines œuvres !...

Car je tiens pour vains les efforts de l'*Action Française*. Ce groupe se débat dans l'anarchie. Il se déclare royaliste, et le Roi ne veut pas le connaître. Il se déclare catholique, et son chef, Maurras, est athée avec ostentation !

Tous les nobles cœurs, sillonnistes ou royalistes, veulent la guérison de la patrie et l'élévation de la France. Chacun apporte son remède, qui, à les en croire, est le seul bon.

Pour nous, nous ne pensons pas qu'une transformation politique guérirait nos maux. J'ai rencontré, au cours de mes voyages et dans les congrès, des catholiques de tout pays, des belges, des américains, des anglais, des suisses. Ils vivent sous des régimes politiques divers. Cependant, ils souffrent des mêmes maux que nous. Le monde contemporain est rongé par le scepticisme et la corruption morale. Je ne connais qu'un Sauveur qui nous puisse relever, Celui qui nous porta le salut il y a vingt siècles, Jésus-Christ !

Jean D'AURILLAC.

4° Mgr Delmont me reproche d'avoir pris à partie l'*Action Française* et il ajoute : « C'est d'autant plus odieux que deux officiers d'Aurillac, MM. de Butler et Arrighi de Casanova, viennent d'être sacrifiés par le préfet juif Hélitas et envoyés, l'un à Libourne, l'autre à Belfort. » Je prie encore mon contradicteur de remarquer que l'article sur l'*Action Française*, auquel il se réfère, date du 5 février, et que l'affaire Réal del Sarte, à Aurillac, n'a éclaté que dix jours après.

5° Et quand cette affaire s'est produite, sans approuver l'*Action Française*, j'en ai parlé dans les termes que voici :

A Aurillac, le soldat Réal del Sarte avait été placé dans une compagnie dont le capitaine, Roulet, est un franc-maçon notoire. Roulet fit épier le jeune royaliste. Il organisa autour de lui un mouchardage assidu. On sut quels salons s'ouvraient au soldat Maxime. Il paraît que la discipline exige, entre un soldat et ses chefs, de la distance. Réal del Sarte était familièrement reçu par des officiers supérieurs. Le préfet Hélitas, dès son arrivée, vit là une belle occasion de montrer son zèle. M. Linarès ne s'était pas inquiété des relations du soldat Maxime, car il avait de l'esprit et n'aimait pas à guerroyer contre des fantômes. Mais M. Hélitas est certainement d'une intelligence indigente. Poussé par un de ses conseillers dont nous aurons l'occasion de flétrir la perfidie, il déclare qu'une enquête devait avoir lieu. Le général Pelletier vint à Aurillac. Roulet, capitaine franc-maçon, se chargea de le renseigner avec l'aide d'un pauvre sire, l'adjudant Gudin. La conclusion de l'enquête fut l'envoi à Libourne du lieutenant de Butler, et à Belfort du très distingué et très aimable commandant Arrighi de Casanova. Notons que celui-ci, descendant d'un général fameux sous le premier Empire, n'est aucunement royaliste. Mais il n'avait point fermé sa porte au soldat Maxime.

6° Nous n'avons pas coutume, dans nos *Croix* de province, d'agiter ces hautes questions de République et de monarchie. Il s'est produit à Aurillac un incident dont la presse tout entière a fait beaucoup de bruit. Nous ne pourrions pas nous taire. J'ai dit, dans la *Croix du Cantal*, le péril que l'*Action Française* faisait courir à la foi de beaucoup de jeunes catholiques. J'ai écrit : « Une des causes les plus efficaces, à

ce qu'il me semble, de la déchristianisation du peuple, c'est l'exemple qui vient des puissants. L'incrédulité des hauts fonctionnaires et des représentants du peuple est un scandale terriblement pernicieux. Eh bien! que dois-je penser de l'influence néfaste d'un Maurras? Cet homme passe pour génial aux yeux des royalistes. J'ai dit qu'ils le préféraient au roi, et que son prestige était souverain. Il pense pour tout son parti. Malheureusement il loge en son cerveau les plus fatales erreurs... »

7° Mgr Delmont me demande enfin si je suis docteur en théologie ou en philosophie, pour oser me mêler des questions sociales. Voici ma réponse. Il y a six ans, au lendemain de mon sacerdoce, au sortir de l'Institut catholique de Paris où je venais d'obtenir le diplôme de la licence ès lettres-philosophie, j'ai reçu de mon évêque l'ordre d'assumer la rédaction de la *Croix du Cantal*. Jusqu'aujourd'hui, avec l'assentiment de mon évêque, je suis demeuré à ce poste de combat. Or, il est difficile de diriger même un petit journal de province, sans jamais parler de sociologie. Je suis cependant bachelier en philosophie scolastique, en théologie, en droit canon. Ce sont des grades fort modestes. Cependant je ne suis pas sûr que mon contradicteur les ait conquis.

J'achève cette lettre que vous trouverez encombrante. Si Mgr Delmont avait cité ma prose avec plus d'intégrité, j'aurais moins de copie à vous fournir.

En terminant, laissez-moi vous dire que je n'ai aucune confiance en mon infaillibilité et que j'accepte avec empressement les critiques, lorsqu'elles me sont faites avec bienveillance et probité. Il m'est arrivé de me tromper. Cela m'arrivera encore, si je continue à mener, dans un coin de France, la bataille du journalisme. C'est une rude bataille, croyez-le bien. Pourquoi faut-il que nous recevions, avec les traits des adversaires, les traits mille fois plus cruels de nos amis!

Veuillez croire enfin que vous n'êtes pas les seuls à aimer Pie X. Les petits journalistes de province l'aiment autant que vous. Laissez-moi clore cette lettre sur une parole d'attachement au Pape et d'absolue soumission à ses directions infaillibles.

Veuillez agréer, Monsieur, l'assurance de mon profond respect.

M. LISSORGUES.

II. — *Réplique de Mgr Delmont.*

Oui, M. l'abbé Lissorgues est mon « compatriote » et, sinon une « vieille connaissance » — il est un peu trop jeune pour cela — du moins un confrère à qui je n'ai jamais ménagé « la particulière bienveillance » qu'il mérite. Je l'ai même soutenu, quand il avait raison, car cela lui arrive; et naguère encore, il me remerciait de vive voix de mon approbation.

Si donc il me « trouve sur son chemin » plus souvent qu'il ne le voudrait, ce n'est certes pas que je le cherche : n'étant pas abonné à la *Croix du Cantal*, je ne la reçois que par des amis, des prêtres presque toujours, doyens et autres, qui me prient d'en relever les passages choquants. Est-ce ma faute, s'il y en a, s'il y en a tant à critiquer ?

J'ai dû le faire, — par ordre supérieur, — dans les *Erreurs des démocrates de la « Justice sociale »* et de la *Vie catholique* du pauvre abbé Dabry, qui brossait un jour un portrait complaisant de son ami Lissorgues. Celui-ci ne faisait-il pas, dans la *Semaine religieuse* de Saint-Flour, 9 novembre 1905, un éloge sans restriction de deux livres déjà mis à l'Index : l'*Américanisme* et la *Question biblique* de l'ex-abbé Houtin ? Ne disait-il pas, dans la *Croix du Cantal* du 18 février 1906 : « Pie X acceptera, selon nous, les associations cultuelles. C'est le souhait de la *presque unanimité* de l'épiscopat » ? Ne méritait-il pas les éloges de la *Justice sociale* pour avoir accusé « de maladresse singulière » un « curé », son aîné dans le sacerdoce, qui, d'ailleurs, lui répondait tout autrement que moi ? N'amnistiait-il pas, en 1906, M. Fallières, pour tout son passé odieusement anticlérical et blocard ? — Ne trouvait-il pas, 15 avril 1905, « largement motivée », la grève, à Toulon, des ouvriers de l'Arsenal maritime, qui voulaient, contre tout droit, faire réintégrer des camarades très coupables ? — N'écrivait-il pas, dans la *Vie catholique*, 9 mars 1907, un éloge (1) du *Miracle et la Critique historique* de P. Saint-Yves, et, dans la *Semaine catholique* de Saint-Flour, un autre éloge de la *Réforme intellectuelle du Clergé et de la liberté d'enseignement*, du même P. Saint-Yves, loué par le F.: Buisson, et dont ces deux ouvrages ont été mis à l'Index ?

Tels grands vicaires et six archevêques m'écrivaient alors que je faisais œuvre de « salubrité publique » en signalant les écarts de plumes modernisantes. Rome m'en récompensait un an après.

M. Lissorgues ne se vante-t-il pas un peu, quand il dit que « le plus souvent, il ne prend pas garde à mes agressions » — qui n'ont jamais été que la défense de la vérité intégrale ? — Il oublie que, dans un seul article de sa *Croix*, il m'a accusé « de *puérilité à faire honte*, de *sophisme*, d'*absurdités*, de *falsifications incroyables*, d'*aveuglement*, de *mauvaise foi*, de *médiocres perfidies*, d'*injustices*, de *vieilles rancunes*, d'*inquisition obstinée*, » etc... Est-ce assez d'injures pour une fois ? Notez qu'il a refusé ma réponse légale et sans aucune injure, une fois, deux fois, contre toute équité.

Que dirait-il, si je le traitais comme il m'a traité lui-même, et si, pour telle injure qu'il me lance encore, dans la lettre précédente, la *Critique du Libéralisme* lui fermait sa porte comme il m'a fermé celle de la *Croix du Cantal* ? Mais non : nous avons une tout autre idée que lui

1. Voir les *Démocrates chrétiens et le Modernisme* de notre éminent directeur M. E. Barbier ; pp. 207-8, 402-3.

de la justice, et nous ne voulons pas lui interdire de se défendre, non seulement d'être « hérétique », — ce dont je ne l'ai pas plus accusé que notre éminent directeur, M. Barbier, — mais même d'être « socialiste » et « libéral ».

***

Il se plaint que mon article de deux pages et demie « est singulièrement touffu ». — « Touffu » comme sa prose à lui, qui, avec d'autres citations, tient les deux tiers de mon article, comme l'ont constaté les lecteurs de la *Critique*.

1° M. Lissorgues répète ce qu'il avait dit deux fois dans l'article que j'ai critiqué, à la prière de plusieurs prêtres et laïques, qu'il y a dans le socialisme « *une âme de vérité* ». Or, le socialisme, « système d'économie sociale, dit M. de Mun, qui veut réduire tous les instruments de travail en *propriété commune* nationale, et organiser la *production collective* et la *répartition des richesses* économiques *par l'Etat* », le socialisme a si peu « une âme, une parcelle de vérité », que Léon XIII l'a condamné sans restriction aucune dans les célèbres encycliques *Quod apostolici muneris,* du 28 décembre 1878. *Rerum novarum*, du 15 mai 1891, et *Graves de communi*, 18 janvier 1901. Sa Sainteté Pie X n'a fait que rappeler ces enseignements dans le *Motu proprio* du 18 décembre 1903 :

I. « La société humaine, telle que Dieu l'a établie, est composée d'éléments inégaux, de même que sont inégaux les membres du corps humain; les rendre tous égaux est impossible et serait la destruction de la société elle-même. » (Ency. *Quod apostolici muneris*). Voilà condamnée « la répartition des richesses par l'Etat », l'étatisme socialiste.

IV. « L'homme a, par rapport aux biens de la terre, non seulement la faculté générale d'en user comme les animaux, mais encore *le droit perpétuel de les posséder,* ceux que l'on consomme par l'usage, comme ceux que l'usage ne détruit pas. » (Ency. *Rerum novarum*).

V. « *C'est un droit naturel qui ne souffre pas d'exception que la propriété privée, fruit du travail ou de l'industrie, de la cession ou de la donation!* (Ency. *Rerum novarum*). Voilà condamnées « la propriété commune nationale des instruments de production » et « la production collective. »

Que reste-t-il du socialisme? Rien, ni « âme » ni « parcelle de vérité ». J'entends encore Brunetière, dans une superbe conférence, montrant l'autonomie irréductible qui existe entre le socialisme et le christianisme.

M. Lissorgues va à l'encontre de Léon XIII et de Pie X : c'est son affaire, puisqu'il ne veut pas « se laver de ce reproche ».

2° Il m'accuse de n'avoir pas « lu avec attention les articles que je veux pourfendre ». — Or, non seulement j'ai « lu avec attention »

mais encore j'ai cité textuellement toute une page de sa prose et souligné les phrases que je critique sans les « pourfendre ».

Ce n'est pas Tourtoulou, c'est M. Lissorgues qui disait à son « bourgeois anticlérical » :

« Il (Tourtoulou) NOUS *émeut* et NOUS *indigne contre l'opulence oisive et perverse des riches.* »

Nous, c'est-à-dire les auditeurs de Tourtoulou et moi, directeur de la *Croix du Cantal*.

« Il est donc *ému*, *indigné contre l'opulence oisive et perverse des riches.* »

J'ai cité très exactement et ajouté : « L'article de la *Croix du Cantal s'indigne* ou *est indigné* contre l'opulence *oisive et perverse des riches.* »

On avouera qu'il faut beaucoup de sang-froid à M. Lissorgues pour affirmer « qu'*il n'a jamais rien écrit de pareil* » à ce qu'on vient de lire sous sa plume, et non pas sous celle de Tourtoulou. Il faut plus que de l'audace — soyons polis envers ce « Monsieur » — pour m'accuser « de découper *avec astuce* (?), des fragments « d'un article dont je n'ai rien « découpé » dans toute une page, surtout dans le fragment incriminé. »

Le langage de M. Lissorgues, aussi bien que celui de Tourtoulou, étant fait pour « *inspirer au peuple de l'aversion pour les classes supérieures de la société* », dont il flétrit « l'opulence oisive et perverse », tombe sous le coup du § XIX[e] du *Motu proprio* du 18 décembre 1903. Ce n'est pas en m'accusant « d'astuce », après m'avoir traité de « pourfendeur », ce qui est contradictoire, les « astucieux » n'étant pas « pourfendeurs », ni les « pourfendeurs », « astucieux », — que M. Lissorgues se dérobera à une critique formulée par le *Progrès du Cantal*, par le *Réveil* des FF.:. contre Tourtoulou et qui, pour une part, retombe sur la *Croix*, « opposant le pauvre au riche, l'ouvrier au patron », ceux qui travaillent à ceux « qui ne font rien et qui sont *nantis de richesses, dont ils se servent pour le plaisir et non pour le bien.* »

M. Lissorgues cite avec complaisance la fin de son article que je n'ai pas critiquée. Voudrait-il par hasard m'obliger à verser toute sa prose dans la *Critique du Libéralisme?* Il est entendu que je ne lui ai « attribué » que le « socialisme » ou « la part de socialisme » qu'il revendique lui-même, en reconnaissant à ce système « une âme, une parcelle de vérité ».

***

3° M. Lissorgues m'accuse encore de n'avoir cité « qu'un tronçon de phrase » de son article du 5 février.

Eh bien! prenons encore sur le fait l'incroyable audace avec laquelle il passe à côté de la vérité. Voici ma citation :

« Pour nous, nous ne pensons pas qu'une transformation politique guérirait nos maux. J'ai rencontré, au cours de mes voyages et dans les congrès *des catholiques de tous pays, des belges, des américains, des anglais, des suisses.* Ils vivent sous des régimes politiques divers. *Cependant ils souffrent des mêmes maux que nous.* »

Il y a donc là, non pas « un tronçon de phrase », mais une, deux, trois, quatre phrases formant un tout complet. Ma critique de ces phrases est assez juste pour que M. Lissorgues y souscrive ou, du moins, n'en ait rien dit. C'est là pourtant que son « *libéralisme* » est le plus visé, puisqu'il met sur le même pied des Etats catholiques et chrétiens et notre République apostate, sectaire et athée, erreur condamnée par l'Encyclique *Mirari vos*, et le *Syllabus* qui suivait l'Encyclique *Quanta cura.*

Mais peut-être M. Lissorgues vise-t-il ce que je n'ai dit qu'en passant de son éloge des sillonnistes et de son exécution de l'*Action française*. A ce propos, j'ai si peu fait dire à l'auteur « le contraire de ce qu'il a dit » que la *Voix des Montagnes*, de Mauriac, a précisément mis pour titre à un article, dont M. Lissorgues a remercié l'auteur, M. Peyrac, les mots cités par moi-même : « *Snobs déplaisants et doctrinaires têtus.* » Il paraît que la même citation, sous la plume de M. Peyrac, est la juste interprétation de la pensée de M. Lissorgues, et, sous la plume de Mgr Delmont « découpant tout avec astuce », elle devient « le contraire de ce qu'a dit M. Lissorgues. » Du reste, M. Peyrac continue à lui donner les leçons qu'il mérite pour ses idées aussi fausses en histoire qu'en politique.

D'autre part, l'*Echo sanflorain*, ayant protesté, lui aussi, contre les traits de M. Lissorgues à l'adresse de l'*Action française*, s'est attiré une réponse impertinente pour le professeur de philosophie du Petit-Séminaire de Saint-Flour, lequel a riposté du tic au tac et mis en tel relief « la fatuité du jeune Lissorgues que les rieurs n'étaient certes pas de son côté.

4° et 5°. M. Lissorgues trouve mauvais que je lui aie reproché, après bien d'autres, d'avoir pris à partie l'*Action française*, au moment où, à cause d'elle, « deux officiers d'Aurillac, MM. de Butler et Arrighi de Caranova venaient d'être sacrifiés par le préfet juif Hélitas ». Et là-dessus il me fait remarquer que « l'affaire Réal del Sarte » n'a éclaté que dix jours après son article, du 5 février.

Mais qui donc lui parle de l'affaire Réal del Sarte? Personne; c'est là une échappatoire, un faux-fuyant.

Oui ou non les « deux officiers étaient-ils sacrifiés » avant son article, pour cause d'adhésion fausse ou réelle à l'*Action française?*

L'*Officiel* du **1er** *février* 1911, p. 799, contient les deux *décisions ministérielles*, transférant M. Arrighi de Casanova du 139e au 35e, d'Aurillac à Belfort, et M. de Rutler du 30e dragons au 15e, d'Aurillac à Libourne.

Ces deux *décisions* déplorables étaient connues à Aurillac le *1er février*. le 2 par tout le monde. Et M. Lissorgues, écrivant le 5 février, voudrait ne pas être responsable de ce qu'il y a « d'odieux » à piétiner des victimes, « snobs déplaisants et doctrinaires têtus ! »

Que nous importe ce qu'il dit du « soldat Réal del Sarte, du capitaine Roulet et du préfet Hélitas ? » Je n'en ai pas parlé.

6° Je n'ai pas parlé davantage de M. Charles Maurras, et il faut toute la complaisance que met M. Lissorgues à admirer et à faire admirer sa prose pour servir aux lecteurs de la *Critique* ce troisième ou quatrième hors-d'œuvre.

7° M. Lissorgues allègue non pas le diplôme de docteur en théologie et en philosophie scolastique, qu'il n'a pas et qu'il faudrait, depuis la lettre de Pie X sur le *Sillon*, pour traiter des questions sociales ex-professo — mais sa licence en philosophie et son baccalauréat en philosophie scolastique, en théologie, en droit canon, baccalauréat qui me manque : je suis si vieux, et dans mon jeune temps ces grades ne se préparaient point auprès des Facultés catholiques qui n'existaient pas.

Aussi bien, je ne m'occupe pas, comme M. Lissorgues, de sociologie : je me contente de lui rappeler les textes authentiques de Léon XIII et de Pie X, avec lesquels il est en désaccord.

Pour cela faire, il n'est besoin d'aucun grade : il suffit d'avoir le sens catholique, et la *Critique du Libéralisme* l'a suffisamment pour avoir pris maintes fois en faute M. Lissorgues : on n'a qu'à parcourir les tables de la Revue pour s'en assurer.

***

Les essais de justification de notre jeune contradicteur ne l'ont donc « lavé » ni de son « libéralisme » flagrant, ni de sa teinte de « socialisme ». Il n'a fait qu'enrichir d'une injure de plus, « *l'astuce* », le vocabulaire déjà si riche de ses injures à mon adresse.

Tout cela n'a aucun intérêt pour les lecteurs de la *Critique*, et je m'en veux de retenir leur attention sur un débat que M. Lissorgues a réduit à de misérables questions personnelles. Mon excuse, sinon ma justification absolue, c'est que j'ai été prié, tout récemment encore et par des prêtres très autorisés, d'empêcher, autant que possible, le directeur de la *Croix* de continuer à répandre les idées fausses qu'il répand dans le jeune clergé du Cantal.

On a vu à quelles injures je m'expose, soit de la part de M. Lissorgues, soit de la part de ses amis, qui m'abhorrent, si bien que l'un d'eux, un ensoutané, me disait en face, sans me connaître, il est vrai : « L'abbé Delmont ? Cette vieille baderne ! » Politesse et... démocratie modernisante !

Mgr Delmont.

B. — LE R. P. SERTILLANGES ET M. LE CHANOINE MARCHAND

I. — *Lettre du R. P. Sertillanges*

Monsieur,

Je n'ai lu que tardivement un article publié contre moi, dans votre revue, par M. le chanoine Marchand, de Besançon (1), article dont il a été fait un tiré à part qu'on répand, paraît-il, partout. On l'expédie à Rome, aux évêques français, et, par une attention délicate, à mes confrères même, d'où il me revient.

Ayant publié l'attaque, vous trouverez bon, Monsieur, de publier la réponse.

Je suis opposé au droit de réponse en ce qui concerne la critique littéraire ou scientifique.

Je professe avec Brunetière que c'est l'auteur qui attaque; le critique qui répond. Mais en matière d'honneur, vous jugerez, comme moi, qu'il en va autrement. Or, à mon vif regret, et bien qu'il m'en coûte extrêmement de découvrir ainsi un confrère, je me vois obligé de constater que c'est bien mon honneur qu'on attaque.

J'ai connu M. Marchand dans des circonstances un peu orageuses, de sa part tout au moins; car, quant à moi, je garde de ce temps-là le meilleur souvenir.

Je prêchais à Besançon, à la salle Grandvelle, des conférences où le zèle des organisateurs avait su attirer toute l'élite de la ville. On y venait des environs; l'Université y était largement représentée; l'Archevêque présidait, assisté d'un comité de laïques notables qui avaient eu l'idée et l'initiative de sa réalisation.

Or, ces conférences n'avaient pas le don de plaire à M. Marchand. Je n'ai jamais prétendu satisfaire tout le monde. C'est une tâche qui demanderait une décoloration de pensée à laquelle je ne vise point. Mais en se proposant très évidemment de faire cesser mon apostolat dans une ville où il n'est pas le maître, mon critique d'aujourd'hui abusait peut-être un peu.

Il essaya d'abord d'agir sur moi. Il m'envoya un long mémoire surchargé de citations inutiles et de leçons hautaines. Je répondis avec courtoisie. Bien que je n'aie pas tenu, comme mon soigneux contradicteur, un état régulier de ces incidents, je crois pouvoir affirmer que ma réponse se résumait en ceci : Vous êtes théologien, moi aussi : il ne peut évidemment y avoir entre nous que des équivoques verbales.

C'est là ce que la bonne foi d'un adversaire appelle maintenant *reconnaître le bien fondé de ses observations*. Si tout le reste des allégations de sa brochure est d'une véracité pareille, j'attends avec confiance le verdict du lecteur.

1. N° du 25 février 1911.

Après la troisième conférence — c'est la brochure elle-même qui me rappelle ces détails — M. Marchand se crut en droit d'écrire à l'Archevêque pour lui dénoncer, sur un ton comminatoire, des propositions que lui-même avait entendu émettre; d'autres qu'on fabriquait et dont il avait pu constater l'absence; d'autres enfin que sa fatigue, si je me souviens bien, ne lui avait pas permis de venir vérifier; mais qu'on lui présentait comme de toutes les plus graves, les plus attentatoires à tout ce qu'il y a de sacré pour le chrétien.

Le plus étrange, c'est que le critique, lui, n'assistait plus aux séances; mais il y envoyait quelqu'un qui prenait pour lui des résumés, et dont on pourra juger l'intelligence.

L'Archevêque fut des plus bienveillants; mais sa timidité était mal à l'aise. Il me fit l'amitié de me lire le *factum*, et comme je lui disais en souriant : Monseigneur, cette lettre-là n'est pas contre moi, mais contre vous, il me répondit d'un ton assez significatif : Précisément!... Il paraissait dire : certaines langues sont acérées; même l'Archevêque est vulnérable. Et il disait ouvertement : M. M. est un homme à redouter; il faut y prendre garde.

Dans cette pensée, il ne cessa de me recommander la prudence. Il n'articula, je l'affirme sur l'honneur, aucun reproche doctrinal. Il regretta seulement que certains mots apaisants, rassurants, n'eussent pas été prononcés : tel le mot *âme de l'Eglise*, que j'avais remplacé, dans l'improvisation, par *catholicisme intérieur*. Enfin, dès la seconde conférence, il m'avait demandé de lui envoyer moi-même le résumé de mes discours « afin qu'il pût me défendre ».

C'est là, sans doute, ce que M. Marchand appelle des *admonestations;* car, quant à moi, je n'en connais point d'autres.

J'ignore ce que Mgr Petit a pu dire en telle circonstance, ou pourquoi il l'aurait dit; mais de lui à moi, voilà très exactement ce qui s'est passé.

Quant à « Rome », qui aurait fait savoir, prétend-on, que ces discours déplaisent, je ne puis dire qu'une chose : c'est que si ce déplaisir a existé, ce que j'ignore, j'aurais lieu de le trouver tout naturel, au cas où les comptes rendus qu'on y envoyait eussent ressemblé — jusqu'à l'identité peut-être — à ceux dont je m'occuperai à l'instant.

Pendant ce temps-là les conférences continuaient avec la même bienveillance du public, avec la même acrimonie d'autre part. On trouvait bon de reprendre, *en chaire*, les sujets que je traitais, et de dénoncer ce qu'on disait — faussement — être mes solutions. On faisait des contre-conférences à des dames. Et la « popularité fâcheuse » des conférences pour hommes s'accentuait assez pour qu'on éprouvât le besoin d'élargir les cadres. La salle Granvelle contenait seulement quelques centaines d'hommes; on en voulut quelques milliers. On

décida une grande réunion au Kursaal, toujours sous la présidence d'honneur de l'Archevêque, qui maintint très expressément son patronage.

Il ne devait pourtant pas venir, pensant ainsi donner une demi-satisfaction à qui ne craignait pas de menacer, à travers moi, l'autorité elle-même.

Le chanoine Marchand, apprenant ces préparatifs, voulut, je le sais de bonne source, écrire à Rome pour qu'on décommandât par dépêche la conférence. On arrêta sa lettre à l'archevêché.

D'où colère.

Celle-ci s'accrut par le succès de la manifestation religieuse du Kursaal. J'eus à rougir, dans cette réunion-là; mais pas de honte. Une adresse publique des notables réunis sur l'estrade et représentés pour cette lecture par l'homme le plus qualifié de la ville, m'attribua des mérites que je n'ai certes pas, et me remercia, ce qui me toucha davantage du bien accompli.

« Le moyen le plus délicat, disait-on, de remercier l'orateur du bien » qu'il a fait, c'était de lui fournir l'occasion d'étendre davantage » sa bienfaisante action. A cause de cela, d'enthousiasme, on avait » organisé cette imposante réunion. »

Voilà un langage qui va au cœur d'un homme; mais il y produit des effets qui dépendent de ses dispositions intérieures. On peut voir aujourd'hui de quelle manière il agissait sur M. Marchand.

M. M. a la mémoire du cœur. Il n'a pas oublié encore un travail du Père Maumus datant de 1892; pas davantage un autre de M. Gayraud datant de 1894; il ne devait pas oublier une déconvenue à trois ans — seulement — de distance.

L'occasion de se ressouvenir tout haut lui fut fournie par un ouvrage en deux volumes paru dans la *Collection des Grands Philosophes* et intitulé : *Saint Thomas d'Aquin.*

Ne croyez pas que M. Marchand ait lu ces volumes. Il eût perdu à cette lecture un temps que réclamait sa critique. Il ne les a pas lus. Il s'en vante, paraît-il. D'ailleurs, cela se voit du reste. Je crois pouvoir affirmer qu'au moment où il écrit, il ne les a même pas vus. La preuve, c'est qu'il en ignore le titre. Il intitule, en soulignant : *Etude sur saint Thomas;* et la source de l'erreur est visible : c'est un article de journal, sa seule source (1). Il croit qu'il s'agit de théologie, alors que je traite exclusivement de saint Thomas d'Aquin philosophe.

1. Voici le passage, tiré non d'un article de journal, mais du livre visé par M. Marchand : « Quand il eut mené presque au terme la SOMME THÉOLOGIQUE, il parlait, prétend-on, de la brûler; après six siècles, signerait-il sans remaniements, ni additions, UN SEUL *de ses articles?* On peut gager à coup sûr qu'il les recommencerait. Et ce seraient les mêmes, et pourtant c'en seraient d'autres.. ». Si dire que saint Thomas ne signerait plus un seul des articles de la *Somme* et qu'il les recommencerait tous, doit s'entendre exclusivement de la philosophie, la langue française n'est plus qu'un instrument faussé et dan-

Bien d'autres signes manifestent que ce censeur ignore tout de mon travail.

N'importe. Il a lu dans le journal de M. Dabry — une autorité, comme on sait — un article qui tentait d'abuser de moi; il y a rencontré quelques lignes dont il pourrait abuser à son tour; lignes que du reste, après les avoir citées telles quelles d'après le journal, il répète inexactement, *entre guillemets*, pour les aggraver, et cela lui suffit pour qu'il se permette d'assurer que je « cherche à embrigader saint Thomas dans l'équipage moderniste »; que je « parle en adversaire de la chaire infaillible »; que mes conclusions ne sont qu' « une manière de contrecarrer l'enseignement de la chaire apostolique »; que « ce n'est pas seulement la doctrine philosophique du Maître que je *tends à discréditer* (souligné), » mais « sa théologie elle-même »; que moi, « fils de saint Dominique », je ne crains pas de détruire par un trait de plume la gloire la plus éclatante et peut-être la plus pure de mon Ordre », et que finalement j'ai « perdu toute retenue. »

Si la retenue manque à quelqu'un, ici, je crains que ce ne soit à un autre.

J'ai fait de saint Thomas l'étude de toute ma vie. Je l'aime et le défends ainsi qu'un maître vénéré, ainsi qu'un père. Je viens de lui consacrer deux volumes qui, à coup sûr, n'ajouteront rien à sa gloire; mais qui voudraient payer à son égard une dette, en même temps que l'aider humblement à se frayer un passage dans des chemins que les partis pris lui ont fermés.

« Eclairer les Thomistes de cœur sur l'objet d'une admiration demeurée trop sentimentale; réconcilier quelques esprits non prévenus avec des points de vue qu'ils déclarent périmés faute d'en avoir saisi la portée réelle », on a bien voulu me dire que c'était en effet le travail à tenter aujourd'hui. Ce qu'Albert le Grand voulait faire pour Aristote : *le rendre intelligible aux Latins*, les bons esprits de ce temps estiment que nous devons le faire, nous, thomistes, selon la mesure de nos forces, à l'égard de notre Docteur, et en faveur d'un milieu intellectuel qui méconnaît, à cause d'une surface mal jugée, les fonds de richesse que recèle ce génial et prudent penseur.

J'ai consacré à cet effort 700 pages compactes, *in-octavo*, qui m'ont coûté quelques années de labeur. Et voici qu'un homme dont l'autorité, que je sache, n'est pas considérable en la matière; qui n'a rien fait pour se renseigner; qui a simplement lu M. Dabry, prétend im-

---

gereux. Resterait, d'ailleurs, à apprécier la même proposition restreinte à la philosophie du grand Docteur. Mais, au fond, peu importe, car, ainsi qu'on le verra plus loin, la philosophie de saint Thomas, interprétée par le R. Père, implique bien une théologie toute nouvelle. La question sera ainsi posée sur son vrai terrain. (N. D. L. R.)

poser à l'opinion de ses chefs, à Rome, et dans tous les évêchés de France, un ramas de banalités prétentieuses dont tout le fondement est ceci : « *Le P. Sertillanges vient de publier chez Alcan une étude sur saint Thomas où se lisent les lignes suivantes* » :

Les lignes suivantes!...

Un honnête étudiant eût aperçu le ridicule et la légèreté impardonnable d'un pareil départ. Mais aussi n'eût-il pas entrepris la route?

Pour accentuer l'impression de son sérieux, M. M. y joint aussitôt un échantillon de sa délicatesse. « Le P. Sertillanges, dit-il, désavantageusement connu par une rétractation qui lui fut imposée à propos de son adhésion à la thèse condamnée de M. E. Le Roy, etc. »

Voilà qui est bien, et la marque d'un noble cœur!

Le souci de l'exactitude y est du reste égal à la confraternité et à la justice.

Qui a dit à M. Marchand que j'eusse adhéré à la thèse de M. Le Roy? La vérité, c'est que je l'ai interprétée en un certain sens, et que j'ai adhéré à cette interprétation, qui du reste n'a pas prévalu.

Et qui a dit aussi à M. M. que la démarche faite par moi à cette occasion m'eût été imposée par personne? Ne se sent-il donc capable, lui, d'une action généreuse, que si on la lui impose?

Qu'il apprenne donc qu'on ne m'a rien imposé du tout. J'ai fait acte de liberté, non de contrainte. Je savais qu'on regrettait mon intervention : cela m'a suffi. J'ai voulu couper court à toute pensée d'indépendance doctrinale. Très librement, j'ai écrit au cardinal Richard la lettre que l'on sait. Elle m'a valu quelques injures; mais elle m'a apporté aussi des douceurs. Un bon curé lointain m'écrivait, par exemple, ce mot qui peint une si jolie âme : « J'ai lu tous vos ouvrages; mais je viens de lire aujourd'hui le plus beau ».

Mgr Turinaz, mon adversaire de la veille, dans une lettre qu'il me pardonnera, je l'espère, de citer, tant elle est à l'honneur de son âme chevaleresque, disait : « Il ne m'appartient pas de vous féliciter; mais je tiens à vous dire combien je suis édifié de votre attitude. »

Quant au bon cardinal, aussitôt ma lettre reçue, il me convoqua pour me remercier de mon initiative. Il me reçut en vrai père qu'il était. Il me dit textuellement : « Vous donnez un bon exemple; vous contribuerez à la paix des esprits. Un peu plus tard, quand tout cela sera calmé, vous reprendrez la question et vous utiliserez pour le bien les lumières que le Bon Dieu vous a données. » Ces paroles trop bienveillantes me consolèrent amplement des paroles de ceux qui disaient, dans le camp adverse, *que je ne comptais plus* et de ce qu'a toujours de douloureux, du reste, un arrêt en pleine bataille.

Le saint Pontife m'accompagne jusque dehors en s'appuyant sur moi, comme il faisait dans les derniers temps. Il ne considérait pas, lui,

l'homme qui lui apportait une parole soumise comme à jamais « légitimement suspect ».

***

Laissons cela, et venons aux griefs qui justifient, pense-t-on, cette sortie acrimonieuse.

Que me reproche M. Marchand?

Premièrement d'avoir dit que saint Thomas avait le talent de faire sortir la vérité des erreurs, et de se servir de ses adversaires: tel Averroës.

M. Marchand se demande « ce qu'un tel génie a pu emprunter au chien enragé, etc... »

Une pareille question suffit à juger un critique. Evidemment M. Marchand n'a jamais lu Averroës, ni, je le crains, grand'chose de saint Thomas en dehors de la *Somme théologique*. Il eût mieux fait de se renseigner, afin de s'éviter les banalités risibles qu'il a chargées de me mettre en fuite. Je ne fuis pas. Je connais quelque peu Averroës et je connais tout à fait saint Thomas. J'ai lu concurremment et tout au long leurs commentaires sur Aristote. Si M. Marchand les avait lus, lui aussi, il en eût constaté des emprunts constants, et, en dépit de graves paroles méritées, là où les intérêts de la foi venaient en cause, une très réelle estime philosophique. Pour une fois qu'il appelle l'Arabe *sectæ peripateticæ depravator* — il y avait de quoi! — il l'appelle deux cents fois le Commentator, et il s'en sert tranquillement, *uti solet*.

D'ailleurs, il saute aux yeux que si saint Thomas eût écarté Averroës à cause de ses erreurs, il eût été bien empêché d'utiliser Aristote. M. M. ignore-t-il les réquisitoires formidables que les Pères de l'Eglise et la plupart des docteurs du moyen âge ont dressés contre l'homme de Stagyre? Ce ne sont pas eux qui eussent écrit ces phrases plus que naïves : « En philosophie, c'est Aristote ou ce n'est pas lui *(sic)*, il faut choisir. » — « Quand un génie tel qu'Aristote a fixé de son regard d'aigle l'*être* et l'âme humaine, on peut dire que l'Ontologie est faite et que les lignes maîtresses de la psychologie sont tracées à tout jamais. »

On connaît assez les erreurs énormes dont le tout-puissant génie d'Aristote, *destitutus fide*, comme le dit saint Thomas, n'a pas su se défendre. Son ontologie est tellement « faite » qu'il paraît y manquer la clef de voûte : la cause première de l'être en tant qu'être. Et sa psychologie est si fixée à tout jamais qu'il paraît ignorer toute destinée ultérieure de l'esprit.

J'ai avancé sur le premier de ces points des thèses aussi favorables que possible à Aristote; mais j'ai dû ramer pour cela, j'en ai convenu, contre tout le courant de la critique la plus accréditée. En tous cas, ce n'est pas avec des mots lancés en l'air, au hasard, qu'on élucide de tels problèmes.

Après cela, et en conséquence, j'ai eu l'audace de dire que, venant après Descartes, Leibnitz, Kant, Spinoza et vingt autres, il s'en servirait de la même manière. Sur quoi M. M. s'exclame! Emprunterait-il à Leibnitz, l'*harmonie préétablie?* emprunterait-il à Descartes le *doute méthodique?* emprunterait-il à Spinoza le panthéisme? emprunterait-il...

Je demande ce que cela peut bien signifier? — En vérité, on se croirait à l'école des sophistes. Ne pourra-t-on maintenant tirer parti d'un grand génie plus ou moins dévoyé ou incomplet qu'en lui empruntant précisément ses erreurs? Je souhaite à M. Marchand qu'on l'utilise lui-même d'autre manière.

Que mon critique lise donc dans l'auteur qu'il défend contre moi, comme si je n'avais pas quelque droit de le revendiquer contre lui, la noble phrase suivante : « *Sicut illud in quæ est falsitas vel malitia est aliquod ens, sed non est ens completum : ita etiam illud quod est malum vel falsum est aliquod bonum vel verum imcompletum.* » (1)

Si j'avais écrit cela, moi disciple, que dirait M. M.? C'est bien alors que j'aurais perdu toute retenue! Saint Thomas le dit, lui, tranquillement, et j'ai donc beau jeu à répondre, quand on me demande : Que prendrait-il à Descartes, à Kant, à Leibnitz, etc.? Il leur prendrait premièrement ce qu'ils ont de vérité. Ne le voulût-il pas, il la prendrait quand même, vu que cette vérité est diffuse partout, et que même ceux qui l'ignorent, en profitent. Il leur prendrait, deuxièmement, même ces vérités incomplètes en quoi consistent leurs erreurs; il les prendrait, dis-je, ces vérités incomplètes, en les complétant, et ce ne serait donc plus des erreurs, mais des lumières.

Après cela, je permets à M. M. de louer Pierre Lombard, qu'il n'a sans doute jamais lu, et de le préférer à Averroës, ne fût-ce que de confiance. Mais je lui apprendrai aussi, puisqu'il l'ignore, n'ayant pas lu l'ouvrage sur lequel il jette l'anathème, que Pierre Lombard n'avait nul droit d'y figurer, vu qu'il y est question de saint Thomas philosophe, et que le Lombard, en philosophie, n'est nullement un initiateur.

Autre grief, fondé toujours sur les « *lignes suivantes* ».

Ces quelques lignes disaient : « Si saint Thomas revenait au monde, signerait-il, sans remaniements ni additions, un seul de ses articles? On peut gager à coup sûr qu'il les recommencerait. Et ce seraient les mêmes, — et c'en seraient d'autres pourtant; car l'ampleur en serait différente, la nutrition renouvelée, et par conséquent aussi la capacité nutritive. » Il va sans dire que ces quelques lignes étaient longuement expliquées et justifiées dans l'ouvrage. Mais M. M. s'est privé volontairement de ces lumières. Il s'éclaire seul, fût-ce même sur la

1. I. Sent. Dist. XIX, q. V. art. *ad. ult.*

pensée d'autrui. Aussi ne voit-il là qu'une « vaine phraséologie » destinée à voiler les intentions les plus perverses.

Et voici sa raison péremptoire : « Si c'en étaient d'autres, comment seraient-ce les mêmes? et si c'étaient les mêmes, comment nous offriraient-ils une nutrition renouvelée? »

Je me refuse, quant à moi, à toute réplique. A quoi bon? Si un esprit est muré, comment en ouvrirait-on la porte? et si on en ouvrait la porte, comment serait-il muré?

***

Voici maintenant l'histoire des conférences qu'une transition savante nous amène.

« Les lignes en question (toujours les quelques lignes empruntées à un journal) ne sont pas faites pour surprendre ceux qui ont suivi attentivement les conférences de Besançon en janvier 1908... » Et M. M. produit le résumé de deux de ces conférences, dont il garantit, prétend-il, l'exactitude absolue.

Et moi, je dis que ces résumés sont pour une forte partie — précisément celle qu'on critique — ou d'un homme inconscient, ou d'un calomniateur. Je me hâte d'abonder dans le sens de la première hypothèse

Je distingue cependant tout à fait le premier résumé du second. Il y a entre eux une différence énorme. Le premier est presque fidèle et pas mal fait du tout en beaucoup de choses. Ces choses, je les maintiens, et il ne suffit pas, pour m'en dissuader, que le recenseur les déclare « formidables ». S'il parle ainsi, c'est qu'il comprend à sa façon. Il est des esprits qui ressemblent à des miroirs déformateurs; tout ce qui y pénètre y subit une torsion, comme un visage qui grimace.

On a donc beau souligner avec horreur, je ne suis pas disposé à retirer, par exemple, cette proposition que : « la mortification doit être considérée non comme une pratique allant à tuer l'homme; mais comme un moyen de promouvoir l'élan de l'esprit ». — Ni davantage que « la religion est une chose vivifiante, non une routine, même vénérable, ou une consigne, même sacrée. » Ni non plus que : « la religion est une institution humano-divine, et qu'il s'en suit qu'elle sera à la fois éternelle comme Dieu, variable, évolutive et progressive *comme l'homme*. » Je demande seulement — et je n'avais pas besoin de le demander à mes auditeurs, ayant pris soin de me commenter moi-même — qu'on prenne ce déterminatif : *comme l'homme*, dans toute sa précision rigoureuse. L'homme est immuable et éternel, lui aussi, d'une certaine manière, à savoir en son fond; il est mobile à la surface. La religion, même par le côté où elle touche l'homme, devra donc être immuable en son fond, et changeante, évolutive, seulement

selon ses formes superficielles. À plus forte raison sera-t-elle immuable en tant qu'elle procède de Dieu par le moyen de la Révélation.

Tout cela a été développé et appuyé d'exemples, et tout le monde a compris, excepté M. Marchand.

Quant à la valeur de certaines insinuations qui, si elles étaient conscientes, seraient particulièrement perfides, on va en juger par cet exemple.

J'avais dit dans un exorde, ceci, que du reste Mgr Petit reprit publiquement pour son compte : L'encyclique *Pascendi* contre le modernisme nous montre où il ne faut pas aller. Reste à aller maintenant où il faut aller. Les condamnations de Rome ne sont pas un ordre d'arrêter la marche; mais un avertissement de la mieux conduire. Ce serait bouder et se montrer mauvais fils que de faire taire la parole ou de jeter la plume. Interpréter ainsi le *Roma locuta est, causa finita est*, ce serait en trahir l'âme. Continuons notre effort avec des lumières et des énergies nouvelles. Un homme averti en vaut deux.

Traduction de M. M. ENTRE GUILLEMETS ET SOULIGNÉE : « *Même quand Rome a parlé, il n'est pas toujours vrai de dire que la cause est finie :* le progrès se poursuit. »

Je demande à tout homme de bonne foi de quel nom cela s'appelle.

En ce qui concerne la deuxième conférence analysée (la troisième de la série) je me vois obligé bien davantage encore de protester contre des allégations que, à les considérer en elles-mêmes, je ne puis appeler que mensongères.

J'opposerai à ce résumé tendancieux, malveillant, et d'ailleurs absurde, un autre résumé qui n'est pas de moi — on me récuserait à bon droit; — mais d'un autre auditeur, religieux distingué et rédacteur occasionnel à *L'Eclair comtois* pour le temps des conférences. Voici comment ce rédacteur a compris le passage incriminé :

Donc, le problème de la foi, rationnel et moral, ne s'achemine vers la solution que si l'esprit et le cœur marchent de concert, même sur la voie propre de l'esprit; mais en définitive, cette solution n'est atteinte que si Dieu lui-même se met de la partie. Sans lui tout reste inachevé. Des aveux significatifs en témoignent. « Je voudrais croire et je ne puis pas ». A ceux qui parlent ainsi, ni l'intelligence ne fait défaut, ni la bonne foi. Ce qui manque c'est le rayon divin, c'est le grain de la grâce céleste dans le sillon du labeur humain. Dans cet état d'esprit, que faire? la réponse est simple. Puisque ce qui manque est en haut, qu'on aille l'y chercher! Le moyen tout trouvé et qui s'impose, c'est la prière; au moins une prière rudimentaire, n'impliquant pas encore la foi, telle que la touchante oraison, composée par le P. Didon à l'usage des athées : Oh! Dieu, si tu existes, aie pitié de moi!

Ce qui s'impose encore, c'est le travail moral. La vérité se manifeste toujours d'une façon ou d'une autre à l'homme de bonne volonté. Ce défaut du soleil de la vérité religieuse intégrale, il sera tout de même éclairé par quelques rayons

épars de vérité qu'il doit suivre. Vous ne savez pas encore que le Christ est fils de Dieu, mais vous savez déjà que vous êtes fils de l'homme, et que comme tel, vous avez des devoirs à remplir envers vous-même et envers vos frères. Accomplissez-les donc loyalement, et il y a des chances, la maison lui étant ainsi ouverte, que la grâce viendra s'y installer.

Elle ne vient pas? C'est possible encore! Attendez l'heure de Dieu. Elle sonne toujours, dit Lacordaire, pourvu qu'on ne fasse rien contre elle.

Pauvres âmes! Elles ne croient pas! par l'esprit, c'est vrai. Ne peut-on pas dire sans trop forcer les mots, qu'elles croient pourtant... par le cœur! Est-ce qu'en parlant ainsi j'affaiblis les exigences de l'Eglise qui nous impose sans contestation la signature d'un Credo total? ! Et le menaçant axiome : « Hors de de l'Eglise point de salut »? Eh! bien, cet axiome, je le signe, moi aussi, sans arrière-pensée! Mais je l'explique au moyen d'une distinction fondamentale. Cette maxime n'est pas une formule d'anathème à l'égard des personnes; elle est une formule de rejet à l'encontre des Doctrines opposées. Elle est contradictoire de la déclaration : Toutes les croyances sont bonnes; toutes les religions se valent. Elle affirme que Dieu doit être honoré non à notre guise, mais comme Il le veut, et que l'homme qui connaît là-dessus l'intention divine, mettons, pour être plus précis, le dépôt de la Révélation et l'organisation de l'Eglise, est tenu évidemment de s'y conformer. Mais, s'il n'en est rien, s'il n'en peut rien savoir? S'il est né à une époque et dans une société où la vérité n'est pas connue? En sera-t-il responsable? La possibilité du salut serait-elle une possibilité de temps et de lieu?

Non; toutes les croyances ne se valent pas, mais tous les hommes bien disposés se valent.

Et voyez jusqu'où va la formule ainsi comprise. L'Eglise et l'humanité coïncident. Puisque seul, par hypothèse, « servatis servandis », le méchant est exclu de l'âme de l'Eglise. Mais le méchant, s'il fait le mal, s'exclut aussi de l'humanité. Il n'agit pas en homme selon la raison. Il est schismatique et hérétique de l'humanité, avant d'être schismatique et hérétique de l'Eglise.

Hors de l'Eglise, point de salut! cette maxime ne s'applique donc qu'à ceux qui sont hors de l'Eglise par leur faute. Elle ne vise que ceux qui s'opiniâtrent dans leurs erreurs, qui refusent de s'éclairer, qui volontairement détournent les yeux de la lumière. Et, dès lors, cette maxime féroce devient du pur bon sens. Pour tous ceux qui sont de droit hors de l'Eglise, hérétiques, schismatiques, infidèles, toute l'affaire du salut se résout pour eux dans une question de bonne foi, de vertu.

Telle est l'explication de cette parole, celle que le pape Pie IX donnait luimême dans une allocution célèbre, le 9 décembre 1854.

Ce résumé n'est point parfait.

Les « hérétiques du genre humain » — ceci est une idée empruntée au Père Gratry — n'y disent pas suffisamment ce qu'ils sont; ni, à l'inverse, « les chrétiens sans le savoir ». Un résumé ne peut pas tout dire Mais tel qu'il est, j'accepte ce compte rendu. C'est celui d'un homme intelligent et attentif. Celui que M. Marchand introduit dans son libelle, et qu'il tire de je ne sais quelles notes étrangères, pieusement conservées depuis trois ans, est celui d'un sot. Si l'on avait mis des bouts de phrases dans un sac et qu'on les tirât au hasard, cela ferait un discours tout pareil, et non, vraiment, je ne puis m'y reconnaître.

M. Marchand me croit évidemment capable de tout en fait d'hérésies; mais après ce qu'il a bien voulu dire de mes « grandes qualités » et de ma « science » il n'a pas le droit de me laisser traiter comme un niais.

***

Pour en revenir à saint Thomas, qui occasionne sa brochure, M. Marchand « se hâte de dire » : « Je n'entends nullement rabaisser le mérite d'une œuvre remarquable par bien des côtés (qu'en sait-il? On a dû lui souffler cela). Je dirai même que le charme qu'on éprouve à le lire ou à l'entendre est tel qu'il faut faire un violent effort sur soi-même pour se résoudre à le critiquer ». Heureusement M. Marchand a de la force d'âme! On va voir comment il s'en sert. Mais l'idée ne lui est pas venue de se demander si l'œuvre qu'il s'arroge le droit de dénoncer sans la connaître ne serait pas couverte par des autorités supérieures à la sienne.

J'ai à me féliciter, à vrai dire, qu'il n'ait pas daigné regarder mes volumes. L'absence d'approbation visible l'eût sans doute fort scandalisé. Qu'il se rassure. Si l'autorité est discrète, elle n'est pas moins présente. Ceux qui la renseignèrent offrent des garanties qu'il était imprudent de négliger d'avance. Un spécialiste en histoire de la philosophie médiévale; un homme des plus éminents en théologie ont formulé leur jugement en des termes trop flatteurs pour que je puisse les transcrire. Je ne veux pas dire ici ce qu'ils pensent du critique bisontin. Les mots dont ils se servent sont trop durs; mais s'il devenait nécessaire d'insister, M. Marchand n'aurait qu'à s'en prendre à lui. Il y a une justice.

J'en exerce une dernière en plaçant sous les yeux du lecteur un passage qui lui permettra de juger un jugement où les considérants et la sentence se valent.

Ramassant dans un même mouvement de généreuse éloquence les conférences de 1908 jugées sur de faux résumés et le *Saint Thomas d'Aquin* apprécié sur quelques lignes mal comprises, M. M. s'écrie :

« Ayez donc le courage de vos opinions. Vos insinuations sont un manifeste. Vos intentions peuvent être bonnes, et pourtant vous faites œuvre de démolisseur. Vous ruinez le respect de l'autorité et de la Tradition dans le cœur des jeunes... Vous allez à l'encontre des directions pontificales, qui visent à arracher les intelligences à la déformation où les jette cette philosophie à laquelle, selon vous, saint Thomas aurait sacrifié; vous espérez qu'en tendant la main à vos adversaires, vous les attirerez à la foi, et vous ne voyez pas que par là, vous énervez la vôtre. Depuis que vous vous essayez à cet apostolat moderniste, je vois bien quels sont les désastres subis; pourriez-vous me dire où sont vos conquêtes? Pas un de ceux que vous avez voulu atteindre n'est entré au bercail; mais chaque jour l'un de vos amis afflige l'Eglise par son exode. Non, mille fois non, la religion n'est pas un germe qui évolue; elle est une conservation vivante; « *Depositum custodi* ».

L'Eglise de la première génération est déjà une société parfaite, dont les caractères accessoires seuls exigeront un certain développement. Il faut, pour vous juger, lire entre vos lignes, apparemment orthodoxes. Vos phrases n'ont l'air de rien, et elles sont grosses de ruines, d'apostasies et de scandales. »

La transcription de ce passage insolent servira, je pense, de punition à son auteur. Il saura se dire, à la réflexion, qu'il n'a aucun droit de traiter ainsi un confrère; qu'il ne sonde pas les reins et les cœurs; que « lire entre les lignes » pour y découvrir des explications ou des excuses, c'est le procédé d'une charité éclairée; mais que chercher là des aggravations, des suppositions, et pour tout dire des calomnies, cela est mal; que les « démolisseurs » dont il parle risquent d'avoir construit plus que lui, et qu'il n'en sait rien; que les « directions pontificales » ont besoin d'être reçues, comme toute chose, par des esprits qui ne les déforment pas, et que le respect de l'autorité ne se confond pas avec l'obéissance à des gens sans mandat.

Si en tendant la main aux adversaires, j'espère les attirer à la foi, j'ai pour cela quelques raisons, à supposer que la main que je tends soit la main d'un vrai prêtre, armée des documents de la foi et parfumée de l'onction sainte.

Quand on me dit que « pas un de ceux que j'ai voulu attirer n'est entré au bercail, on fait de la prophétie négative, heureusement inexacte, et quand on se permet d'appeler « mes amis » ceux qui affligent l'Eglise par leur exode, on m'insulte.

Je n'ignore pas le moins du monde, et M. Marchand peut m'en croire, que la Révélation est un *dépôt*; mais il n'est pas renfermé dans une malle. Il est destiné à vivre en nous; car « *nous sommes une lettre du Christ écrite non avec de l'encre, mais avec l'Esprit du Dieu vivant ; non sur des tablettes de pierre ; mais sur des tablettes de chair dans les cœurs.* »

M. Marchand avoue qu' « en les expliquant, on peut donner à mes thèses un sens à peu près catholique », qu'il se les explique donc à lui-même, et qu'il y mette un peu plus de bienveillance; elles seront catholiques tout à fait.

Si ce n'était trop demander à un théologien qui, absorbé par le dogme, n'a peut-être pas le temps d'accorder à la morale l'attention qu'elle mérite, je prierais M. Marchand de me renseigner sur la question suivante :

Peut-on, sans péché mortel, — je parle *ex objecto*, — diffamer un confrère? Le critiquer sans l'avoir lu? Se passionner contre lui au point de perdre, publiquement, toute mesure de sagesse et de modération chrétienne? Essayer de le diminuer, fut-ce en se diminuant soi-même, dans l'opinion de ceux qui ont besoin de ses services et à qui s'adresse son apostolat?

En élevant ainsi le débat, M. le chanoine Marchand me rendrait un

grand service. Il m'exonérerait de l'humiliation que l'éprouve à entretenir si longtemps les lecteurs de ma personne; il serait utile à d'autres aussi, peut-être. La docte thèse qu'il ne manquerait pas d'écrire pourrait s'intituler : *De la justice à l'égard du travail d'autrui*, et le *médium* le plus élevé qu'il aurait à invoquer, sans doute, serait celui-ci : *Tu aimeras ton prochain comme toi-même;* tu respecteras ton prochain et tu te respecteras toi-même pour l'amour de Dieu.

A.-D. SERTILLANGES,
Professeur de Philosophie
à l'Institut catholique de Paris.

***

La courtoisie et la justice que le R. P. Sertillanges était en droit d'attendre de nous ne l'autorisaient point à user de formes blessantes, qui auraient légitimé de notre part un refus d'insérer sa réponse dans sa teneur présente. Cette remarque faite, pour ramener son droit à ses limites et montrer notre tolérance, voici la réplique.

II. — *Réponse de M. le chanoine Marchand*

Voilà ce qu'on appelle une exécution soignée. Si après cela, le lecteur ne me prend pas pour un imbécile, ce n'est pas à la charité du R. Père que je devrai le maintien de ma réputation. Très sincèrement je le remercie de m'avoir facilité le moyen de résoudre le problème de morale qu'il me pose. Le public estimera, sans doute, que nous sommes quittes désormais.

Le R. Père est coutumier, paraît-il, de cette impétuosité : il suffira, pour s'en convaincre de se reporter au numéro du 15 septembre 1910 (pp. 729-31). Dans une conférence ayant pour titre : « *La violence et l'action sociale* », il s'élève avec une virulence qui passe la mesure contre ceux qui ont le tort de ne pas penser comme lui. Et, à ce sujet, il me sera bien permis de lui demander s'il a répondu au dilemme posé par ses adversaires de l'*Action française* s'estimant diffamés.

Mais venons au fait (1). On comprendra que, dans les quelques heures dont je dispose, il me soit impossible de toucher tous les points de la réplique.

1. Le tiré à part n'est pas dû à l'initiative de la Revue, ni même à celle de M. Marchand, mais d'un de ses collègues du Chapitre (ce qui prouve qu'il n'était pas seul de son avis sur les conférences du P. Sertillanges). Ce tirage à part a été fait surtout en vue d'une diffusion locale. Le R. Père, qui se plaint du fait, y a répondu par un procédé franchement incorrect, en faisant imprimer et distribuer la réponse qu'il nous adresse avant que nous ayons pu l'insérer. (N. D. L. R.)

L'*Ami du Clergé* (1) a publié sur les deux volumes du R. Père un article que j'ai lu avec soin. Cette lecture m'a suffi pour me mettre au courant de l'ouvrage, pour en connaître la valeur et les tendances. J'ai cependant fait demander le livre à Paris et je m'en suis servi. Le point de vue très restreint auquel j'avais dessein de me placer ne m'obligeait pas du tout à une étude approfondie; il me suffisait de constater que les phrases-programme figuraient bien dans le texte.

Assurément, je n'ai pas la compétence du R. Père dans les questions où il s'est spécialisé. Laissons Averroës qui intéresse médiocrement le lecteur. Observons, toutefois, que citer un auteur ce n'est pas toujours le prendre pour maître de sa pensée. Saint Thomas — c'est incontestable — démontre que cet Arabe, au lieu d'exposer la philosophie d'Aristote, l'a indignement travestie. Pour lui, Averroës symbolise la fausse et perfide sagesse, quintessence de judaïsme et de gnosticisme, de panthéisme et de mahométisme. Quant à Pierre Lombard, il eût été tout à fait à sa place dans la liste des initiateurs, même au point de vue strictement philosophique. Le Père n'ignore pas que saint Thomas, âgé de dix-huit ans à peine, pendant les mois de sa captivité, lisait concurremment les livres du *Maître des Sentences* et les *Sophismes* d'Aristote. « L'*analyse psychologique* de P. Lombard, dit un juge qui s'y connaît (2), est conduite avec une sûreté et une liberté qui étonnent. » N'est-ce pas lui encore, qui a introduit dans l'étude de la théologie cette dialectique puissante, c'est-à-dire cette pratique du raisonnement, dont il appartient à la philosophie de formuler les règles et qui lui sert ensuite d'instrument?

Le R. Père me permettra-t-il de lui faire observer que les critiques qu'il adresse à l'ontologie et à la psychologie d'Aristote n'enlèvent rien à leur valeur à des traités qu'un philosophe contemporain (3) appelle le « chef-d'œuvre de la raison humaine »? Sans doute, le Docteur angélique a corrigé et perfectionné la philosophie péripatéticienne, mais il lui a emprunté ses données essentielles et c'est sur ce fondement qu'il a bâti. A ses yeux, le Stagyrite demeure le philosophe incomparable, le maître : *secundum philosophum; ut ait philosophus*. L'Aristote qui a été frappé des censures de l'Eglise en 1210 et en 1270, si je ne me trompe, était précisément l'Aristote « enveloppé par les faux commentaires d'Averroës. »

Venons-en aux emprunts que saint Thomas aurait faits aux philosophes modernes. « Pur verbiage », me disait un professeur de philosophie scolastique : « Saint Thomas ne leur aurait rien pris du tout. » De fait, un pareil éclectisme semble bien absurde. En tout cas, le P. Sertillanges, plus prudent que moi, a jugé à propos de ne donner ici aucune précision. D'autre part, cette théorie, comme je

1. Nº du 17 novembre 1910.

2. Mgr Bourquard : *Essai sur la méthode dans les Sciences théologiques*.

3. Mgr Didiot, doyen de la faculté de théologie de Lille.

l'ai fait voir, va réellement à l'encontre des enseignements pontificaux qui visent à arracher les intelligences aux doctrines professées, *à partir du XVI[e] siècle*, par des hommes qui ont *vicié la philosophie du Docteur Angélique* et en sont venus par là *à ébranler les fondements de tout ordre* (1).

S'agit-il de la *Somme théologique*, dont l'Ange de l'Ecole, s'il eût vécu, aurait remanié *tous* les articles? Les nombreuses citations que j'ai produites nous la présentent comme un monument complet, lumineux, coordonné, homogène, digne de l'admiration du ciel et de la terre « Rien n'approche davantage de la vision claire et béatifique du ciel » (2). A quel besoin maladif de renouveler toute chose obéit donc le Père Sertillanges, en venant jeter une sorte de discrédit sur une œuvre conservée avec un pieux respect à travers tant de siècles?

C'était là le point précis du débat. C'est celui qui a le moins arrêté mon honorable contradicteur.

Les conférences bisontines l'ont retenu beaucoup plus longtemps. J'y arrive.

***

Après la première de ces conférences, j'aurais envoyé au R. Père « un mémoire surchargé de... leçons hautaines. » Je le nie : Mgr Petit à qui j'avais lu ce travail ne m'eût pas permis d'employer ce ton.

« Je répondis avec courtoisie... Je crois pouvoir affirmer que ma réponse se résumait en ceci : vous êtes théologien, moi aussi : il ne peut évidemment y avoir entre nous que des équivoques verbales. C'est là ce que la bonne foi d'un adversaire appelle maintenant *reconnaître le bien fondé de ses observations.* » Non, mon Père; voici votre réponse : « Je vous remercie des observations judicieuses et profondes que vous voulez bien me communiquer. Je reconnais qu'il y a eu des équivoques verbales. Je chercherai à en atténuer l'effet. » Je n'ai donc rien dit que d'exact.

Le désaveu venu de Rome aurait eu pour base des résumés envoyés par mes soins. J'avoue que je ne sais aujourd'hui encore qui a pu renseigner le cardinal X... Mais ce que je sais, c'est que Son Eminence a déclaré qu'Elle suivait les discours *ab initio*. Et Elle s'est servie, pour les caractériser, à peu près des termes employés par moi dans ma lettre à Mgr Petit. Aucune relation possible entre la conversation et la lettre; premier indice que d'autres, apparemment plus intelligents que moi, jugeaient la doctrine comme je la jugeais.

Le R. Père me reproche d'avoir opposé mes sermons à ses conférences. Je n'ai parlé en chaire ni de lui ni de la salle Granvelle ni

1. Au lieu cité.

2. Mgr Didiot, *Le Docteur angélique*, p. 86.

de discours tenus à Besançon. Tout a été mis à l'impersonnel : « On entend parfois, à propos de l'axiome bien connu : *Hors de l'Eglise point de salut,* les commentaires les plus inattendus. » Si le P. Sertillanges a le souci très légitime de son honneur, il m'était permis d'avoir le souci de garder la foi au cœur de mes paroissiens. Or, plusieurs m'avaient confié que cette apologétique les troublait. C'est après mon dernier sermon que M. J... G... vint me dire : « Merci d'avoir remis les choses au point. Il est facile de faire de la popularité quand on lâche tout; eh bien! le Père lâche tout. Après l'avoir entendu, je ne vois plus qu'il soit nécessaire d'avoir la foi ou la grâce ou d'appartenir à l'Eglise. »

Dans le même temps, un supérieur de communauté, proclamait que les conférences étaient un défi à l'encyclique; plusieurs ecclésiastiques de la ville partageaient mes appréhensions. Plus tard, des impressions pareilles me furent communiquées de Porrentruy. Un prêtre de l'entourage de Monseigneur avouait que s'il avait été libre de le faire, il aurait pris son chapeau et serait parti. Trouvant dans l'escalier un monsieur de passage à Besançon et lui demandant son avis, il reçut cette réponse : « Je crois que s'il y avait des protestants dans la salle, ils ont dû être contents. » Un président d'œuvres, que je pourrais nommer, résumait ainsi son impression : « Ma foi vient d'être mise à une rude épreuve, et j'avoue que l'infaillibilité pontificale sort de là passablement diminuée. » Le professeur de philosophie du lycée — un libre penseur — magnifiait devant ses élèves la largeur de vues du conférencier. N'est-ce pas l'histoire du professeur Lapicque disant à Marc Sangnier, après ses déclarations d'Epinal : « Avec des catholiques comme vous on peut s'entendre. » Oui, à condition de marcher sur des ruines.

Fidèle à sa tactique, le Père explique quelques-unes des expressions dont il s'est servi. Je lui ai déjà reconnu ce talent. Mais il faut considérer l'ensemble et constater les résultats. Prenez cette phrase qui appartient au deuxième discours : « La réponse de Dieu déborde la question de l'homme. Il reste que le surnaturel a son point de départ en nous-mêmes. » Je sais bien que cela, en ramant beaucoup, peut être ramené à certain article de la *Somme;* mais il est vrai aussi que l'immanence vitale s'y découvre tout entière. Voilà la perpétuelle et déconcertante équivoque à l'aide de laquelle le P. Sertillanges a chance de parer les coups. C'est assurément l'office d'un censeur de signaler cette attitude : je n'y ai pas failli.

Le compte rendu de l'*Eclair comtois!* Il n'est évidemment pas l'œuvre d'un sot, mais n'est-ce pas une maxime courante qu'il faut se défier des résumés trop savants? (1).

1. Celui que notre revue a donné est fait de propositions soulignées par des points d'exclamation, et illustrées par des comparaisons topiques. L'imputer à sottise, comme le fait le R. Père avec une courtoisie sans périphrase serait

***

Nous avons tous admiré la lettre écrite par le R. Père au cardinal Richard et nous avons applaudi au geste magnanime du savant qui s'agenouille humblement devant l'Eglise sa mère. Mais puisque mon contradicteur m'attaque à ce sujet, je demande à fournir les précisions voulues.

« On ne m'a rien imposé du tout. J'ai fait acte de liberté... Je savais qu'on regrettait mon intervention : cela m'a suffi. »

La lettre du R. P. est du 26 novembre 1905. A la date du 1er décembre, la *Semaine religieuse* de Bourges avait inséré cette note : « Sur ces entrefaites eut lieu à Paris, le 23 décembre dernier, l'assemblée annuelle des évêques fondateurs et protecteurs de l'Institut catholique. Elle dut examiner l'attitude de l'un des professeurs de l'Institut, dans une question doctrinale de si grande importance. A la suite de cet examen, Nosseigneurs les évêques, au nombre de dix-sept, émirent à l'unanimité un vote de blâme sur l'attitude de M. Sertillanges au sujet de la question : *Qu'est-ce qu'un dogme?* » (1).

« Qui a dit à M. Marchand que j'eusse adhéré à la thèse de M. Le Roy? La vérité, c'est que je l'ai interprétée en un certain sens et que j'ai adhéré à cette interprétation qui, du reste, n'a pas prévalu. » Ainsi parle le P. Sertillanges. La vérité est un peu différente. On jugera de quel côté est le souci de l'exactitude. Je n'ai pas sous la main la brochure de Mgr Turinaz : *Qu'est-ce qu'un dogme?* mais un petit volume, paru avec une lettre élogieuse du vénérable prélat, va me permettre d'y suppléer (2). Je transcris :

« Après avoir pris acte des déclarations « catholiques » du professeur de philosophie morale à l'Institut catholique de Paris, le vaillant évêque démontre, dans le § Ier que, d'une part, en ne formulant sur l'article et le système de M. Le Roy que des réserves sans valeur et, d'autre part, en déclarant qu'il est « en union de pensée avec M. Le Roy », que « l'idée de M. Le Roy est la sienne », que celui-ci n'a fait « qu'exprimer des idées connues, communes », des « vérités de M. de la Palice », M. Sertillanges a pris aux yeux de tous ses lecteurs la responsabilité au moins de toutes les doctrines importantes de l'article de M. Le Roy. Or, en dehors de l'ensemble du système, l'évêque de Nancy signale trois graves erreurs : 1° la foi « ne re-

---

alors trop peu dire. Ou le prêtre qui a rédigé ces notes prises au cours de la conférence a exactement rapporté ce qu'il a entendu, ou il est le plus inventif des calomniateurs. (N. D. L. R.)

1. Le R. Père, du reste, dans sa lettre, fait allusion à cette décision. La décision a provoqué la lettre, ce qui n'ôte nullement à cette démarche le mérite de la spontanéité, quoiqu'elle fût nécessaire.

2. J. Dalbin, *Les Erreurs des démocrates et la « Justice sociale »*. L'évêque de Nancy écrit à l'auteur : « ... L'existence de ces erreurs et leur propagation obstinée, vous les démontrez à chaque page par les textes et les références les plus précises ». (4 mai 1906).

posant pas sur le témoignage de l'autorité », *hérésie* fondamentale, condamnée expressément par le Concile du Vatican; 2° la philosophie de l'immanence, base première du système de M. Le Roy, philosophie de ténèbres, de contradictions, exprimée dans « un jargon inintelligible »; 3° enfin, les affirmations de M. Le Roy sur les dogmes, en particulier sur la Résurrection de Notre-Seigneur Jésus-Christ et sa présence dans l'Eucharistie, affirmations qui ne sont pas seulement de *déplorables erreurs, mais des blasphèmes.*

« Dans le § II, Monseigneur, après avoir résumé sa réfutation de la doctrine de M. Le Roy et de M. Sertillanges sur les dogmes *avant tout négatifs et avant tout essentiellement pratiques*, expose leur doctrine sur les relations de la philosophie et de la science avec les dogmes et l'autorité de l'Eglise, et il met en face de cette doctrine les textes du Concile du Vatican (*Const. de Fide,* c. IV, can. III). Il fait remarquer que la doctrine opposée à ce canon *est une hérésie.*

» Enfin, dans le § III, Monseigneur examine plusieurs propositions de M. Sertillanges, en fait ressortir les erreurs, les contradictions et, selon son expression, les non-sens. Il attire l'attention sur les conclusions que M. Sertillanges déduit lui-même plusieurs fois de ces propositions, à savoir : l'égalité de toutes les formes religieuses, parce que toutes sont fautives et imparfaites.

» La brochure se termine par deux observations que Sa Grandeur déclare soumettre aux catholiques, au clergé, et avant tout, et surtout à ses vénérables collègues de l'épiscopat : la première *sur le courant de plus en plus puissant qui entraîne une partie du clergé vers les innovations qu'il combat et vers d'autres encore;* la seconde sur la nécessité plus évidente que jamais de la foi en présence de la persécution implacable qui nous est réservée. Si la foi, en effet diminue ou s'éteint dans les âmes de prêtres, nous allons à de nombreuses, lamentables et sacrilèges défections » (1).

***

De ce long passage qu'il fallait transcrire en entier se déduisent : 1° la convenance qu'il y aurait pour le R. Père à ne pas se montrer si hautain vis-à-vis de ses contradicteurs; 2° l'existence d'une parenté, au moins éloignée, entre quelques-unes des erreurs si vertement dénoncées par l'évêque de Nancy en 1906 et les conférences bisontines de 1908, en dépit de la lettre du 26 novembre 1905; 3° l'inutilité qu'il y avait de faire réimprimer dans le présent numéro la fin de mon article du 1er février, puisque ces choses sont dites en termes à peu près identiques par Mgr Turinaz.

Les craintes formulées par Sa Grandeur serviront d'excuse à la vivacité d'une émotion, certes, très légitime, en présence des dangers qui menacent le clergé et les fidèles.

---

1. Pp. 30, 31, 32.

Et ces dangers, le *Saint Thomas* paru chez Alcan ne paraît pas les avoir totalement supprimés. Je cite l'*Ami du Clergé :* « Peut-être est-ce pour rendre saint Thomas plus abordable à ses contemporains que M. Sertillanges l'a, par endroits, modernisé à l'excès. M. S. a une langue très personnelle, originale, imagée, brillante souvent; et nos contemporains seront très heureux de se voir présenter sous un vêtement aussi nouveau, le prince des scolastiques. Mais la vigueur de son exposé a plus d'une fois entraîné M. S. plus loin qu'il n'eût fallu; et l'on ne peut nier, dit Mgr Blanc, que M. S. a paru incliner la doctrine de saint Thomas outre mesure vers un relativisme et un agnosticisme qui sont inconciliables avec elle : « C'est, croyons-nous, traduire inexactement cette doctrine que de paraître lui faire dire que nous ne connaissons jamais le fond des choses ou que nos connaissances n'ont pas d'autre fondement que la relation. Jamais l'intelligence ne parviendrait à connaître plus ou moins l'absolu, si elle ne partait de quelque idée ou de quelque principe absolu. »

Cela peut suffire. Rien ne serait plus regrettable entre prêtres qu'un manque de charité. Je n'ai pas conscience d'y avoir manqué. Le difficile est évidemment d'en concilier les exigences avec les droits de la vérité et les nécessités de la Foi.

En faisant allusion à ses amis, l'expression a vraiment trahi ma pensée. C'est des minimistes et de messieurs les démocrates que j'ai voulu parler.

A Dieu ne plaise que je veuille apporter une entrave quelconque à un apostolat que des qualités naturelles brillantes pourraient rendre si fructueux. Mais pour être fécond, l'apostolat doit se tenir renfermé dans les limites d'une rigoureuse orthodoxie.

Chanoine MARCHAND.

C. — LA PHILOSOPHIE DE SAINT THOMAS D'AQUIN D'APRÈS M. SERTILLANGES

Observations critiques de Mgr Elie Blanc

La réponse de M. le chanoine Marchand est assez forte pour n'avoir pas besoin d'être appuyée. Néanmoins, une confirmation indirecte ne sera pas sans intérêt, pour montrer que la vivacité et le ton hautain et dédaigneusement insultant de son contradicteur ne doivent pas faire illusion.

Cette confirmation éclairera utilement, l'un par l'autre, les deux points en litige : l'interprétation donnée au passage de son étude sur saint Thomas d'Aquin et la critique des conférences de Besançon.

M. Sertillanges s'étonne et se révolte de ce qu'on ait trouvé dans celles-ci un reflet des erreurs antérieurement émises par lui, mais qu'il a désavouées. Ce pourrait être à bon droit, s'il s'en était mon-

tré exempt, depuis lors, dans ses autres gestes. Mais, si, au contraire, les tendances au relativisme, au subjectivisme et à l'agnosticisme que relevaient ses auditeurs de Besançon se retrouvent indiscutablement dans son ouvrage sur saint Thomas, composé à la même date et publié postérieurement, l'invraisemblable ne serait-il pas, que le conférencier et l'écrivain, traitant des mêmes questions, n'eussent point entre eux de parenté ?

Or, ce fait est constaté par un critique d'une haute compétence, M. l'abbé Blanc, professeur de philosophie à l'Université catholique de Lyon, dans la revue qu'il dirige : *La pensée contemporaine* (1). Elle corrobore directement l'interprétation donnée par M. Marchand au passage du livre qu'il a critiqué et constitue en faveur de son jugement sur les conférences une présomption grave, même en dehors du poids de son témoignage et de celui des autres auditeurs. Il en résulterait donc que le R. Père a repris la question, comme le cardinal Richard le lui conseillait, mais sans faire un emploi beaucoup meilleur des lumières que Dieu lui a données. On va voir comment il interprète la philosophie de saint Thomas, pour la rendre intelligible aux bons esprits de notre temps.

Je passe sur certaines observations de M. l'abbé Blanc qui se rapporteraient cependant au sujet : l'idée peu avantageuse que M. Sertillanges donne de la doctrine de saint Thomas en la qualifiant plusieurs fois de *syncrétisme*, au lieu de dire une *synthèse;* la critique assez dure de la méthode du grand Docteur dans sa *Somme théologique* (avant-propos de l'ouvrage) et, comme question particulière, la facilité avec laquelle, d'après le P. Sertillanges, la philosophie de saint Thomas s'adapterait au transformisme. Mais voici qui est plus direct et mérite toute attention :

L'auteur ne s'est pas borné à qualifier de syncrétisme la doctrine de saint Thomas; mais il a paru l'incliner outre mesure vers un *relativisme* et un *agnosticisme* qui sont inconciliables avec elle. Certes, nous ne voudrions pas exagérer cette critique; *mais nous ne pouvons pas dissimuler qu'elle nous paraît trop bien fondée.*

Voici d'abord quelques passages trop significatifs pour être tempérés suffisamment par le contexte : « Saint Thomas... remarque que dans notre ignorance du fond des êtres, nous sommes obligés de les classer et de les nommer d'après des *accidents*. C'est déjà dire suffisamment qu'à ses yeux nos schémas de connaissance n'ont qu'une valeur relative » (I, p. 47) — « Pour saint Thomas, la substance reste sans doute inconnaissable *par elle-même;* car toute connaissance se fondant sur des relations ne peut envelopper l'absolu que par le relatif qui le manifeste » (p. 76).

— Saint Thomas, au contraire, ne se lasse pas d'affirmer que l'intelligence a pour objet propre l'être et l'essence; et c'est, croyons-nous, traduire inexactement sa doctrine que de paraître lui faire dire que nous ne connaissons jamais le fond des choses ou que nos connaissances n'ont pas d'autre fondement que la relation. Jamais l'intelligence ne parviendrait à connaître plus ou moins l'ab-

1. 25 juin 1910.

solu, si elle ne partait de quelque idée et de quelque principe absolu. La conséquence doit déjà être en germe dans les prémisses. La connaissance des relations et des accidents ou propriétés explique et éclaircit la connaissance de l'absolu, mais ne suffit pas à la fonder. Renouvier a prétendu que la catégorie fondamentale est la *relation*, en sorte que nous ne connaîtrions que des relations. Mais telle n'est point la doctrine de saint Thomas. Avant la relation, il y a la substance et surtout il y a l'être : celui que nous percevons au dehors et celui que nous saisissons au-dedans de nous par la conscience. Sans doute, cet être est enveloppé de relations; mais nous connaissons l'être avant de connaître les relations, au moins en vertu d'une priorité logique. La première idée et partant la première réalité connue, c'est donc l'être et non pas la relation, fût-ce une relation transcendante, comme la vérité ou le bien.

M. Sertillanges ne peut pas en douter. *Mais alors pourquoi employer des expressions favorables à des systèmes qui sont à l'opposite de celui de saint Thomas?* Des passages tels que les suivants ne corrigent pas les premiers :

« Nous voltigeons à la surface de l'être; nous n'y pénétrons pas. Nous *composons* et nous *divisons* par l'esprit, pour essayer, en nos *jugements*, de nous rendre compte de ce qui est; mais *ce qui est*, pour autant que cela entre en nos propositions et constitue notre science, ce n'est pas l'être, c'en est le reflet diminué. L'intuition pure de l'être nous échappe; nous le *concevons*, nous ne le percevons pas » (I, p. 49). — « Nous somes nés du sensible et ne pouvons nous nourrir que de lui : *nil in intellectu quin prius fuerit in sensu*, d'où notre désarroi en face du *supra*, de l'*extra* ou de l'*infrasensible*. La substance, précisément comme telle, est donc inconnaissable *par nature*, je veux dire par la nôtre; elle l'est aussi, dans le même sens, par devoir; car elle ne joue son rôle qu'en se tenant en dehors de ce qui est pour nous principe formel de connaissance, à savoir la relation, étant elle-même le dernier terme où les relations antérieures aboutissent » (p. 78).

— Ces dernières paroles sont favorables au *relativisme*; car c'est trop accorder à la *relation* que de la regarder comme « *principe formel de connaissance* ». Le relativisme, avec le *subjectivisme*, apparaît mieux encore, quand l'auteur dit que nous *concevons* l'être sans le *percevoir :* on pourrait en conclure que nous ne percevons que nos idées. On n'accordera pas davantage que *l'intelligence humaine ne se nourrit que du sensible.* Sans doute, toutes nos connaissances viennent de quelque manière des sens et ainsi se justifie l'aphorisme scolastique : *Nihil est in intellectu*, etc. Mais cette origine partielle de nos connaissances ne définit pas leur objet, elle n'en mesure pas la portée. Dans le sensible, l'intelligence perçoit l'intelligible; de l'image elle dégage l'idée qui, certes, est autre chose que l'image et ne se confond avec rien de sensible. De plus, en revenant sur elle-même, l'intelligence saisit un véritable esprit, une véritable substance : *Intellectus intelligit seipsum*, dit saint Thomas, en parlant de la conscience. Par celle-ci, l'âme humaine prend possession de toutes ses richesses spirituelles : sa pensée, son amour; elle distingue le bien moral d'avec le bien physique et se donne au premier : elle a l'évidence du devoir et de l'ordre moral. C'est en partant principalement de ces objets essentiellement spirituels qu'elle trouve en elle-même, que l'âme pourra s'élever jusqu'à Dieu et connaître de quelque manière sa Providence, sa bonté et sa justice infinies. On ne peut donc pas dire que « nous sommes nés du sensible et ne pouvons nous nourrir que de lui ». Si le sensible précède, accompagne et soutient tous nos actes intellectuels et moraux, du moins il n'en est pas la mesure ni l'objet.

On voit dès lors ce qu'il y a d'exagéré dans les citations précédentes, où l'on ne reconnaît plus la théorie de la connaissance professée par saint Thomas. Mais on comprend qu'en suivant cette pente l'auteur arrive à méconnaître la

valeur de la connaissance que nous avons de Dieu : c'est-à-dire qu'il fait trop de concessions à l'*agnosticisme*.

Avant de le constater, rappelons brièvement l'attitude de saint Thomas dans cette question délicate. Trop influencé peut-être par la doctrine du pseudo-Denys l'Aréopagite, qui jouissait au moyen-âge d'une autorité usurpée, saint Thomas a pu énoncer çà et là quelques propositions dont les agnostiques abusent aujourd'hui. Mais il faut juger de sa doctrine par l'ensemble et non par telle affirmation détachée, qui, d'ailleurs, n'est bien souvent qu'une affirmation de commentateur C'est dans la *Somme théologique* surtout, dans cette œuvre de sa parfaite indépendance philosophique, qu'il faut chercher sa pensée définitive et son enseignement personnel. Or, dès le début de la *Somme*, s'il reconnaît que nous savons *ce que Dieu n'est pas* plutôt que nous se savons *ce qu'il est*, il n'en maintient pas moins que cette connaissance est positive. Il la regarde certainement comme très réelle et très efficace; autrement son admirable théologie, où la foi s'allie intimement à une profonde métaphysique, ne serait guère qu'un exercice verbal, indigne de lui. Parlant de la valeur de nos affirmations sur Dieu. il se demande, par exemple, si cette proposition : *Dieu est bon*, signifie seulement que *Dieu n'est pas mauvais*, ou que *Dieu est la cause de la bonté* que nous voyons dans les créatures. Mais aucun de ces sens ne lui suffit, et il maintient que nous affirmons en Dieu une bonté supérieure à celle que nous voyons dans la créature, qui le représente et lui ressemble (1).

Il va sans dire que cette ressemblance ou représentation n'implique rien de commun entre Dieu et la créature. Dieu est transcendant et nous ne le connaissons que par *analogie*. Mais l'analogie dont il s'agit ici n'est pas un rapport quelconque, tel qu'on peut le trouver dans n'importe quelle métaphore; elle implique une ressemblance, une similitude, une image, tout au moins en ce qui concerne la créature raisonnable. Car cette analogie est celle de l'effet à sa cause totale, adéquate, dont il procède intégralement, dans toutes ses perfections et dans chacune d'entre elles. Qu'on ne vienne donc pas prétendre qu'il n'y a, d'après le docteur Angélique, aucune ressemblance de l'homme avec Dieu; car on justifierait les critiques des scotistes, qui reprochent à saint Thomas d'avoir fait de Dieu un inconnaissable. On contredirait d'ailleurs cette parole du Créateur lui-même disant : « Faisons l'homme à notre image et à notre ressemblance ». Il n'y a aucun anthropomorphisme dans cette doctrine; et si on ne la maintient, on fausse la doctrine de saint Thomas en même temps qu'on fait le jeu des agnostiques.

Citons maintenant quelques passages de notre auteur qui paraissent peu conciliables avec l'interprétation précédente : « S. Thomas, dit-il, affirme sans restriction que les noms humains, même les meilleurs, peuvent être niés de Dieu aussi bien qu'ils peuvent être affirmés. *Possunt et affirmari et negari; absolute negari possunt; verius removentur ab eo quam de eo prædicantur.* Il est vrai de dire : Dieu est bon, et il est vrai de dire : Dieu n'est pas bon; non pas certes pour dire : Il est mauvais ou il est étranger à la bonté; mais pour noter qu'il n'y a en lui ni essence, ni qualité, ni perfection définie à part, mais seulement l'océan de l'être... Il reste vrai de dire : Nous ne savons pas ce que Dieu est, mais seulement ce qu'il n'est pas et quelle relation soutient avec lui tout le reste. Nous retrouvons ainsi la doctrine ci-dessus exprimée, à savoir qu'à propos de Dieu la question *an sit* ne se dépasse point et que tous les

1. « Quælibet creatura in tantum eum repræsentat, et est ei similis, in quantum perfectionem aliquam habet... Cum igitur dicitur, *Deus est bonus*, non est sensus, Deus est causa bonitatis, vel Deus non est malus. Sed est sensus, id quod bonitatem dicimus in creaturis, præexistit in Deo : et hoc quidem secundum modum altiorem » (Iª, q. 13, a. 2).

termes qui soi-disant le définissent, voulant répondre à la question *quid sit*, n'ont au fond qu'une valeur *négative* ou *relative* » (p. 181-182). — Les agnostiques, eux aussi, ou du moins la plupart d'entre eux, admettent qu'il y a un Inconnaissable; ils répondent affirmativement à cette question : *An sit?* Mais ils ajoutent qu'on ne peut rien en savoir de particulier, toute affirmation sur lui n'étant pas plus vraie que la négation contraire. *On ne voit pas facilement en quoi leur pensée diffère de celle de notre auteur.*

M. Sertillanges soutient, avec tous les thomistes, que nous ne connaissons Dieu que par analogie. Mais il estime que cette analogie de la créature avec le Créateur exclut la ressemblance, la similitude. Nous estimons, au contraire, que cette analogie consiste dans une ressemblance, une similitude, surtout s'il s'agit de la créature raisonnable. Dieu est comme le père des esprits. M. Sertillanges semble réduire cette analogie à un simple rapport de « proportion » et même de « proportionnalité », c'est-à-dire à un rapport de rapports, une proportion de proportions, comme quand on dit : Dieu est à quatre ce que huit est à seize... » (p. 187). Il n'y aurait pas d'autre similitude entre la créature et Dieu que cette proportionnalité. Et il allègue tel passage de S. Thomas. Mais nous préférons nous en tenir à l'article de la *Somme* que nous avons cité. Cette proportionnalité ne sert de rien si elle ne s'appuie d'abord sur une proportion, ou plutôt un rapport, qui va de la créature au Créateur. C'est ce premier rapport indispensable qui est fourni par la représentation ou l'image de Dieu dans la créature. Si l'on veut se borner rigoureusement à cette connaissance de pure proportionnalité, on risque fort d'enfermer notre science de Dieu dans la métaphore et le symbole. Mais le symbole, par lui seul, n'apprend rien de la chose, ni la métaphore non plus. Pour que les métaphores et les symboles nous instruisent, il faut qu'ils soient fondés sur quelque idée réelle, positive, quoique inadéquate.

Or cette idée, point de départ de notre connaissance réelle de Dieu, c'est d'abord l'idée d'*être*, idée fort riche pour qui sait la considérer, quoi qu'en dise notre auteur, qui la regarde plutôt comme « vide » et une « simple accolade » (p. 27). L'idée d'être se dédouble bien vite dans l'esprit du philosophe : il y a l'être qui existe par un autre, et il y a l'être qui existe par soi. Or celui-ci est représenté par celui-là. Il y a surtout les réalités expérimentées en nous-mêmes, comme le moi, la pensée, l'amour, la justice, la bonté, etc., autant d'images des perfections divines, comme on l'a déjà dit. Survient ensuite le langage métaphorique, qui nous permet d'être intarissables en parlant d'un Dieu ineffable. Les orateurs chrétiens le savent très bien, M. Sertillanges aussi bien que les plus éloquents d'entre eux. Mais il ne devait pas fermer les yeux sur la fécondité de l'idée d'être, ni partant sur la valeur du langage, expression de la pensée; il ne devait pas écrire : « Le langage est ici un instrument grossier. Formé par l'imagination et pour elle, il exprime mal l'abstrait... » (p. 115). C'est tout le contraire qu'il faut dire. Il n'y a pas de langage sans le verbe mental qui en est l'âme, et ce verbe mental, malgré son infirmité naturelle, et le vêtement indispensable sous lequel il frappe nos oreilles et notre imagination, est la plus belle image du Verbe de Dieu.

En somme, nous ne croyons pas qu'il ait marqué avec exactitude la véritable attitude de saint Thomas en face du problème de la connaissance que nous pouvons avoir de Dieu.

Cette dernière observation, conclusion logique de tout ce qui précède, découvre l'extrême gravité de ces critiques.

Celles-ci ne donnent pas seulement raison à M. Marchand, elles portent à croire que la pensée du P. Sertillanges est bien conforme

au sens obvie de ses paroles, quand il écrit que saint Thomas « n'eût pas passé à côté d'un Descartes, d'un Leibnitz, d'un Spinosa, d'un Kant, sans en rien prendre ». Elles donnent toute sa portée, peut-être imprévue par l'auteur, à l'explication présentée par lui, en disant qu'il ne parlait pas de la théologie de saint Thomas, mais de sa philosophie.

C'est là, en effet, tout le nœud de la question.

Le modernisme repose essentiellement sur une philosophie relativiste, subjectiviste et agnostique. C'est ce qu'explique admirablement l'encyclique *Pascendi*. Cette fausse philosophie est la base et la clef de toutes ces erreurs. C'est pourquoi, à l'encontre d'elles, Pie X, après Léon XIII, en prescrivant de prendre la doctrine de saint Thomas pour règle de l'enseignement ecclésiastique, vise très spécialement celui de sa philosophie. « En ce qui concerne les études, nous voulons et ordonnons que la philosophie scolastique soit mise à la base des sciences sacrées... Et quand nous prescrivons la philosophie scolastique, ce que nous entendons surtout par là — ceci est capital — c'est la philosophie qu'a enseignée saint Thomas d'Aquin. »

Et pourquoi la philosophie scolastique? pourquoi saint Thomas?

Précisément parce qu'elle démontre la véritable « attitude que nous devons avoir en face du problème de la connaissance de Dieu », qui est tout le fond de la philosophie, contrairement aux erreurs des systèmes relativiste, subjectiviste et agnostique, qui sont la négation de toute philosophie rationnelle et vraiment humaine.

Il faut lire dans la revue de M. l'abbé Gaudeau : *La Foi catholique* (1). le commentaire lumineux de cette double question : pourquoi la philosophie scolastique? pourquoi saint Thomas? Je n'en cite que ce résumé :

« Cette philosophie, c'est bien le bon sens du vieil Aristote qui » lui en a fourni les éléments. L'homme connaît; il connaît réellement » la réalité; il connaît les corps, il connaît l'esprit qui est en lui, » et il se sait, il se sent cause de ses actes, il connaît l'Etre. Et par » là il peut remonter avec certitude jusqu'à la connaissance de la Cause » des causes, de l'Etre infini et absolu, qu'il est, par sa raison et par » sa volonté naturelle, capable de connaître et d'aimer, quoique très » imparfaitement. »

Cette connaissance rationnelle, attestant à l'homme la valeur de ses facultés, la réalité de l'Etre, et le conduisant à la *démonstration* rationnelle de l'existence de Dieu, de ses attributs infinis, est le fondement indispensable sans lequel toute théologie s'évanouirait dans un symbolisme et un mysticisme sans consistance.

Or, au jugement de M. l'abbé Blanc, motivé comme on l'a vu, le monument dressé par M. Sertillanges à la gloire de saint Thomas re-

1. Novembre 1910, pages 258 et ss.

poserait sur des assises bien douteuses, puisque le commentateur tendrait à incliner sa doctrine à une conciliation avec les erreurs modernes auxquels le Saint-Siège veut l'opposer.

Voilà qui est plus grave encore que les critiques de M. le chanoine Marchand à propos des conférences de Besançon.

Le P. Sertillanges est professeur de philosophie morale à l'Institut catholique de Paris, grand prédicateur et conférencier. Ce n'est pas à de simples prêtres qu'il appartient de juger s'il tombe sous le coup des prescriptions édictées avec tant de force par S. S. Pie X dans l'Encyclique *Pascendi* et renouvelées par le *Motu proprio : Sacrorum Antistitum :* « Qui, d'une manière ou d'une autre, se montre imbu de modernisme *(Quicumque modo quopiam modernismo imbuti fuerint)* sera exclu, sans merci, de la charge de directeur ou de professeur; l'occupant déjà, il en sera retiré... Nous vous prions et vous conjurons (le Saint-Père s'adresse aux évêques) de ne pas souffrir que l'on puisse trouver le moins du monde à redire, en une matière si grave, à votre vigilance, à votre zèle, à votre fermeté... » Mais tout membre de l'Eglise, apte à juger de ces questions, qui constate chez un orateur ou un écrivain catholique des affinités évidentes avec le modernisme, exerce un droit et remplit le vrai devoir de la charité en les signalant. Cela ne nous empêche pas de rendre hommage au talent, à la science et au zèle d'un homme aussi remarquable que le P. Sertillanges.

E. B.

INFORMATIONS ET DOCUMENTS

LE SENS SOCIAL

Sous ce titre, la *Croix* du 10 mars 1911, par la plume de « Cyr » écrit un article où il développe ce thème que le sens social, *« en s'inspirant de l'esprit de l'Evangile* ainsi que des enseignements pontificaux, recherche les moyens d'assurer à tous autant que possible *plus de mieux-être matériel et moral.* » En finissant il cite quelques paroles d'un économiste chrétien, M. Béchaux, empruntées à un article du *Correspondant*, qu'on verra discutées plus bas. Cyr y voit, « plus qu'une boutade, une vérité, que feraient bien de méditer ces braves gens comme il y en a tant, que « le seul mot de question sociale, d'œuvre sociale, irrite ou du moins agace », parce que leur charité ne s'orne point de *cette fleur exquise* qui l'achèverait : le sens social. »

Le *Nouvelliste de Lyon* y répond par des observations fort justes, où nos lecteurs trouveront une confirmation de celles présentées sur le même sujet par notre collaborateur L.-P. de Castegens. Le titre de

cet article caractérise fort exactement ces théories pompeuses : « *Fâcheuses illusions* ».

La *Croix* rappelait, il y a deux jours, un mot de M. Béohaux qui est tout à fait dans la note du moment. « *Si saint Paul revenait parmi nous*, disait-il, *il parlerait d'abord aux ouvriers ; saint Thomas d'Aquin enseignerait l'économie politique, et saint François de Sales fonderait probablement des syndicats*. Et chacun redirait dans son cœur la parole souveraine : « Je me suis fait tout à tous pour les sauver tous. »

Nous pensons, quant à nous, qu'il importe de bien s'entendre et de ne pas subordonner le principal à l'accessoire, ni le but au procédé.

Il paraît donc, à ce que l'on dit, qu'aujourd'hui saint Paul, saint Thomas et saint François de Sales feraient autrement qu'ils n'ont fait. Prêcher les ouvriers, faire de l'économie politique au lieu de théologie et créer des syndicats, voilà quel serait l'emploi de leur activité.

Est-ce donc si sûr que cela ? J'en doute quelque peu.

Saint Paul prêchait à tout le monde et ne prêchait que la foi au Christ et la résurrection. Mais les premiers apôtres du christianisme adressaient la parole aux grands d'alors comme aux petites gens, à en juger par les noms illustres du sénateur Pudens, de Clément et de bien d'autres de la toute primitive Eglise et comme en fait foi aussi la proportion des personnages de haut rang qui honorent les martyrologes de Rome, de l'Afrique et de la Gaule. Puis la théologie à laquelle se vouait saint Thomas d'Aquin, enseignant à l'Université de Paris la plus grande partie de sa carrière, reste placée par Pie X, dans sa lettre du 25 août dernier sur le *Sillon*, au-dessus des « études moins élevées et plus pratiques de la science sociale », pour que les prêtres se consacrent avant tout, dit le Pape, « au travail de la sanctification des âmes, de la défense de l'Eglise et aux œuvres de charité proprement dite ».

Saint François de Sales, enfin, quelques efforts qu'il ait faits pour la conversion des paysans du Chablais, menait de front les illustres relations qu'il s'était créées. Toute sa correspondance en est la preuve et si l'histoire ne dit point qu'il ait créé des syndicats — ce qui n'était pas de son temps — ou fondé des corporations ouvrières, qui pour lors étaient la même chose, elle raconte bien que grâce à des personnes du monde et particulièrement à la baronne de Chantal, il institua les monastères de la Visitation.

Voilà pourtant les faits : et l'on pourrait ajouter que les apôtres, pour se livrer davantage au ministère de la parole avaient institué les diacres et leur avaient délégué les soucis du temporel en ce qui concernait la distribution des aumônes.

Néanmoins, à l'heure qu'il est, le vent est ailleurs, ou plutôt il y a été beaucoup et n'en est pas encore tout à fait revenu.

Chose bien plus singulière, en parlant avec affectation comme on fait des syndicats ouvriers, on ne dit point si ce sont des syndicats catholiques et confessionnels qui doivent absorber ainsi l'attention et l'activité du clergé et des docteurs de notre temps. La nuance en vaut pourtant la peine et Pie X après Léon XIII a suffisamment insisté sur cette distinction.

***

Pour ce qui nous occupe ici, deux tendances méritent d'être notées et analysées : *d'une part, le surnaturel est rélégué beaucoup en sous-ordre, et d'une autre, le but est un peu trop masqué derrière le procédé.*

Le bien-être matériel est mis au premier rang, et la mission de l'Eglise est beaucoup humanisée. Faisons sans doute le bien autour de nous et pratiquons très largement la charité corporelle en associant les formes nouvelles qu'elle peut trouver aux formes anciennes qu'elle a eues pendant de longs siècles et dont elle ne doit point se dépouiller : mais il faut bien savoir dire que, si c'est un devoir que l'on remplit pour Dieu et avec des vues surnaturelles, on ne doit point cependant s'y exposer à faire croire que la destinée de l'homme s'achève en ce monde ou tout simplement même que celle qu'il y remplit soit de bien haute considération en comparaison d'une autre qu'il attend dans l'au-delà.

Ainsi tout le bien qu'on peut et doit procurer ici-bas à ses frères de l'humanité, ne saurait être qu'un moyen au lieu d'être un but dernier et suprême. Ce n'est qu'un moyen pour un double but, qui est en même temps la sanctification de ceux qui le font et l'influence chrétienne qu'ils acquièrent sur ceux qui le reçoivent.

La seconde considération n'est pas moins importante.

On vous dit : « Faites des syndicats. La France se meurt d'individualisme. Régénérez-la par l'association. »

Eh bien! non : la France se meurt d'autre chose, et l'association n'est qu'un procédé ou n'est qu'une force, sans être ni un principe, ni une vertu.

La France se meurt de l'incrédulité, de l'indifférence religieuse, des vices et des passions que celles-ci font éclore ou qu'elles développent. Mettez, si vous voulez, qu'elle se meurt d'égoïsme, d'égoïsme bas, matériel et terrestre. Mais en quoi cela se lie-t-il à l'individualisme contre lequel on part en guerre? Et en quoi l'association y portera-t-elle remède, même l'association professionnelle, puisque c'est à celle-ci que l'on pense?

Il y a des égoïsmes collectifs tout aussi bien que des égoïsmes individuels. L'esprit de corps en est un, quand il pousse au mépris et

à la violation des droits des autres. Les grévistes qui s'entendent pour saboter l'ouvrage ou bien passent les « renards » à la chaussette à clous, font de l'égoïsme — égoïsme collectif, s'entend — ni plus ni moins que le voleur isolé ou le vulgaire détrousseur de passants. Les premiers cependant sont exempts de l'individualisme brutal que pratiquent les seconds.

Aussi bien, ni l'association, ni l'esprit de solidarité n'améliorent rien, par définition ni par essence.

L'association ne vaut ni plus ni moins que le but auquel on la fait servir. L'association et l'esprit d'association se traduisent indifféremment par la vie de communauté religieuse qui est bonne de son essence, par la fondation des mutualités et des syndicats professionnels qui sont neutres de leur nature, ou bien par la propagande de la Confédération générale du travail qui est et veut être mauvaise et subversive. L'association est un bocal qui par lui-même ne vaut rien, mais qui reçoit une liqueur bonne, insignifiante ou vénéneuse que l'on y met. L'association n'est donc pas du tout un but, encore moins une panacée.

Voilà en quel sens je disais qu'elle est un procédé ou une force, pour le mal ou pour le bien, mais nullement de soi-même un principe ou une vertu. Or, les procédés et les forces ne valent rien que par les principes qui les inspirent et les buts pour lesquels on les emploie.

Il n'en est pas autrement de la solidarité. A un bout vous trouvez celle des saintes âmes qui se plaisent à souffrir et à mériter pour autrui — ce qui ne les empêche pas de mériter par cela pour elles-mêmes. — A un autre bout, vous trouvez la solidarité de toutes les bandes à Mandrin. Au milieu se placent toutes les solidarités, qui, dans une gamme indéfinie de nuances et de degrés sont plus ou moins bonnes, indifférentes ou mauvaises.

On a donc tout à fait obscurci ou déplacé la question, quand on a dit que les docteurs de l'Eglise et les saints auraient fait de nos jours de l'économie politique et des syndicats. Le curé d'Ars, qui n'a connu ni l'une ni les autres, a fait cependant bien mieux entre les quatre planches de sapin de son confessionnal. Chacun donc doit être à son métier : et puisque pour personne, la journée n'a plus de ses vingt-quatre heures, il est à craindre que le temps dérobé aux devoirs d'état, puis conféré ainsi à des œuvres que l'on aurait d'abord dépouillées de tout caractère religieux et surnaturel, ne manque pour les œuvres de sanctification d'autrui auxquelles certains hommes ont mission de se consacrer.

Je ne suis donc point convaincu que saint Paul, saint Thomas et saint François de Sales, s'ils eussent vécu de nos jours, eussent orienté différemment leur intelligence et leur vie.

BLUFF ET TRUST RELIGIEUX

A la sortie de la messe de clôture du Congrès de l'Œuvre des Cercles ouvriers à Montmartre, on distribuait, ces jours derniers, un *Appel aux Catholiques* dont voici le texte :

L'année présente est pour le Saint-Père, personne ne l'ignore, une année de douloureux anniversaire et de particulière tristesse.

Les catholiques se sentent pressés de consoler son cœur et de Lui témoigner plus que jamais leur absolu dévouement.

Aussi le « **Service-Central-International** *», officiellement chargé par la Fédération-Internationale des relations entre les Ligues Catholiques Féminines, croit répondre aux invitations de Nos Seigneurs les Évêques et au désir général en organisant une manifestation.*

Cette manifestation montrera que si la royauté temporelle du Pape est diminuée, sa royauté spirituelle est de plus en plus vivante, étendue et respectueusement aimée dans tout l'univers.

Le **Service-Central-International des Ligues Catholiques Féminines** *demande en conséquence à tous les Groupements catholiques et à tous les Catholiques de vouloir bien rassembler les* **Engagements de Communions** *d'hommes, de jeunes gens, de femmes, de jeunes filles et spécialement de petits enfants, aux intentions du Souverain Pontife.*

Les **Listes d'engagements**, *portant les signatures (même celles des petits enfants), formeront un* **Livre d'Or** *qui sera offert au Saint-Père au nom des Catholiques de toutes les nations en hommage d'inaltérable et filial attachement.*

Pour le Bureau du Service-Central International :

Vicomtesse de VÉLARD,
Présidente

H.-R. PUPEY-GIRARD
Aumônier-Conseil

M. FROSSARD, ✠
Secrétaire-Générale

Les **Feuilles d'engagements** sont envoyées par le **Service-Central-International**, aux Ligues Fédérées pour en faire activement la propagande dans leurs nations respectives. — Les **Feuilles d'engagements** seront mises gratuitement à la disposition de quiconque en fera la demande au Service-Central-International, 368, rue Saint-Honoré, Paris (Ier), dans les bureaux de la **Ligue Patriotique des Françaises**

Suit une liste de souscription disposée pour recevoir le nombre des engagements avec les signatures.

C'est assurément une chose très louable en soi de provoquer un mouvement collectif de prières. Dans l'occasion présente, les catholi-

ques ont un motif tout spécial d'en offrir l'hommage à S. S. Pie X.

Qu'il y ait avantage à le faire sous une forme comme celle-ci, et qu'elle corresponde à une utilité réelle, je ne le veux pas discuter.

Mais en quoi revient-il au Service-Central-International des Ligues Catholiques Féminines, c'est-à-dire à la Ligue Patriotique des Françaises, dont il est devenu la raison sociale élargie, de s'attribuer cette mission universelle, soi-disant pour répondre aux invitations des Evêques et à un désir général?

Quel rapport avec son but? Et quelle qualité particulière confèrent pour cela aux signataires de cet appel leurs titres de Présidente, Vice-Présidente et Aumônier-conseil de la dite Ligue et du dit Service-Central-International?

Nos lecteurs savent dans quelles circonstances celui-ci s'est récemment formé, sous l'inspiration, par l'initiative exclusive de la L. P. D. F., exclusive des autres groupes français, pour mettre ce service entre ses mains et étendre jusqu'aux pays étrangers son influence envahissante (1). Ce service central est surtout un service centralisateur. C'est la continuation et le développement d'efforts accapareurs, poursuivis avec ténacité depuis une dizaine d'années sous une influence dirigeante, depuis l'époque où l'Aumônier-conseil d'aujourd'hui cherchait à fédérer, on ne comprend pas davantage pourquoi, même les retraites d'hommes fermées, qui se donnent sur tous les points de la France. Cette influence, sans en nier, loin de là, les visées généreuses, n'est pas assez pure et désintéressée, toute l'histoire de la L. P. D. F. en témoigne, pour n'avoir que des avantages et ne mériter que de la confiance.

Aujourd'hui la L. P. D. F., sous le couvert du Service-Central, ne se contente pas de s'adresser aux femmes de toutes les Ligues, ce qui s'expliquerait encore; voilà qu'elle se met à la tête des hommes, des jeunes gens et des enfants, dans toutes les parties du monde, et centralise la piété de l'univers. Où s'arrêtera cette absurde ambition? Je ne sais si d'autres trouveront moral que tout lui serve. Pour ma part, au risque de mécontenter beaucoup de gens, et sans trouver plaisir, on peut le croire, à heurter leur sentiment, je ne puis m'empêcher d'en dire le mien, et de regretter que cette ambition dont le but n'a, avec le bien général, qu'un rapport très douteux et dont les moyens sont si discutables, oblige à faire des réserves désagréables sur une Ligue vers laquelle affluent tant de concours personnellement désintéressés et d'un zèle aussi généreux que pur.

E. B.

1. Voir notre n° du 15 décembre 1910 : *La Loyauté avant tout.*

MODERNISME FAMILIAL

On lit dans le *Matin* du 18 mars, en première page, le compte rendu que voici :

S'aime-t-on moins entre parents et enfants ?

UN PÈRE BARNABITE ENTRE EN DISCUSSION AVEC M. BOURGET

Le Père BERTHET,
Barnabite, fondateur des « Militants du devoir chrétien ».

« Je pense que M. Bourget, dont la pièce que représente le Vaudeville a été l'occasion de votre enquête, a précisément prouvé — si du moins il a prouvé quelque chose — le contraire de ce qu'il semble bien qu'il ait voulu démontrer. Ce n'est pas en effet l'individualisme qui est vaincu dans le *Tribun*. C'est l'esprit collectif, ou, si vous voulez, l'esprit solidariste, dans ce qu'il a de plus large, puisque, en fait, le héros de M. Paul Bourget sacrifie l'intérêt social, qui lui commandait de faire justice contre son propre fils, à l'intérêt familial, lequel est plutôt une forme un peu élargie de l'individualisme. Individualiste, le tribun l'est du commencement à la fin de l'action. Et le moment où il l'est le plus est justement celui où l'auteur s'imagine qu'il cesse de l'être.

» Passons. Vous me demandez si l'amour filial est présentement en décadence. *Je ne le crois pas*. Ce n'est pas l'amour filial qui diminue, mais c'est le respect : *et encore n'est-ce le respect qu'au point de vue des formes traditionnelles* sous lesquelles nous sommes habitués à le concevoir. En parlant de l'auteur de leurs jours, les enfants et les jeunes gens d'aujourd'hui ne disent plus guère « mon père ». Ils diront « le paternel », ou quelquefois « le vieux ». L'en aiment-ils moins? *Et même l'en respectent-ils moins au fond? Tel n'est pas mon avis*. Les manifestations extérieures de l'amour filial sont moins révérentielles qu'autrefois, mais l'amour filial demeure, et ce qui est de l'essence du respect aussi. Je ne vois point, pour ma part, un grand mal à ce que l'enfant voie dans le père un peu moins le maître, *s'il y voit un peu plus l'ami*.

» Je ne crois pas davantage que l'amour paternel soit en baisse. Peut-être opposerez-vous à mon optimisme le divorce. Et certes le divorce est une chose impie. La loi qui autorise le divorce est une loi non seulement antireligieuse, mais antifamiliale et antisociale. Cependant, sur le point spécial qui nous occupe, *il ne m'apparaît pas avec évidence que le divorce implique par lui-même, soit comme cause, soit comme effet, une diminution de l'amour paternel*. Il n'y a que les mauvais ménages qui recourent à la dissolution légale du mariage. Et l'exemple constant de la division au sein de la famille vaut-il mieux

pour l'enfant que la séparation de ses parents? *Est-il même certain qu'il n'y ait point dans la légalité de cette séparation quelque chose comme un commencement de moralité ?*

» Le docteur Pasteau, médaille d'or des internes des hôpitaux, *qui n'est donc pas le premier venu* et qui a beaucoup voyagé, notamment en Allemagne, me disait que c'est, malgré tout, la famille française qui paraît la plus exemplaire, la plus unie. En somme, les relations entre parents et enfants, et *vice versa*, affectent des formes plus libres qu'autrefois, c'est évident. *Il se peut que la sincérité y gagne ce qu'y perd le vieux protocole familial.* Gardons-nous de nous calomnier. »

Nous voulons croire que l'homme du *Matin*, à qui le P. Berthet a trouvé bon de faire ses confidences, a mal traduit ses paroles; car, si c'était vraiment là l'enseignement théorique et pratique que recevraient les *Militants* en question d'un directeur si optimiste, ils seraient à plaindre, et il leur vaudrait mieux quitter le harnois qui, dans le cas présent, ressemble trop à la houppelande de Jean-Jacques.

H. DE L.

LE RÉVEIL DU SILLON

Ce n'est pas la grande manifestation organisée hier (26 mars) par *La Démocratie* et le discours prononcé par M. Marc Sangnier sur la formation d'un parti nouveau, qui nous font écrire en dernière heure ces lignes, avant que le texte de ce discours ait paru. Nous y reviendrons, s'il y a lieu; et il y aura lieu, très vraisemblablement, de constater que ce parti nouveau, dont *La Démocratie* poursuit le plan chaque jour, n'est autre chose que *le plus grand Sillon*, réprouvé par la Lettre de S. S. Pie X. On constatera que la différence consiste seulement dans un changement d'étiquette : l' « idéalisme religieux » fait place à un idéal simplement social et politique, mais le programme demeure celui que le Pape a condamné : « On appelle à la construction de la cité future tous les ouvriers de toutes les religions et de toutes les sectes. On ne leur demande que d'embrasser le même idéal social, de respecter toutes les croyances et d'apporter un certain appoint de forces morales ». C'est ce que M. Sangnier appelle accepter l'hypothèse, sans méconnaître ni offenser la thèse. Et, parce qu'il agit désormais, dit-il, sur un terrain purement politique, il se flatte de n'avoir plus à compter avec le jugement du Saint-Siège.

C'est bien un réveil du *Sillon*, et c'est à le ménager que devait fatalement servir la conservation du journal *La Démocratie*.

Ceux-là pourront en être surpris, qui ont tant magnifié la lettre de soumission de M. Sangnier au Pape, comme un modèle de très humble et sublime obéissance. Nous avons fait remarquer, en la commentant (1),

1. 15 septembre 1910, page 744.

qu'elle était insuffisante et incomplète. La Lettre du Saint-Père avait une double portée, *doctrinale* et *disciplinaire*, celle-ci, conséquence de celle-là. M. Sangnier a fait, il a accepté en très bons termes le sacrifice que lui imposaient les prescriptions disciplinaires énoncées dans le document pontifical. De cela, il mérite d'être loué. Mais ces prescriptions n'en étaient que la partie secondaire. Elles découlaient d'une condamnation doctrinale, édictée par le Chef de l'Eglise, visant un ensemble d'erreurs et affirmant que ces erreurs étaient contenues dans les écrits du *Sillon*. Dès lors, la vraie et humble soumission eût consisté en premier lieu à reconnaître la vérité de ce jugement et à rétracter ces erreurs. Le silence sur ce point capital rendait la soumission équivoque, il laissait la porte ouverte à des retours. Or, pas un mot de la lettre de M. Sangnier n'exprimait ce désaveu. Il y a plus, on se souvient que certains passages semblaient signifier assez clairement que le Pape lui attribuait des opinions qu'il n'avait point professées, et que, par conséquent, Pie X s'était trompé.

Dans de telles conditions, et étant donné que le Saint-Père rattachait toutes ces erreurs au système que le *Sillon* comprenait sous le nom de *démocratie*, l'équivoque devenait encore plus grave si l'on réclamait le droit de continuer à se dire démocrate, sans désavouer explicitement ce système. C'est à quoi prétendait Marc Sangnier dans cette même lettre, en expliquant avec sa rouerie coutumière, avec des formes dont la déférence déguisait mal l'impertinence d'une leçon donnée, qu'il croyait répondre à la pensée du Pape en ne s'effaçant pas : « Il nous semble qu'une telle attitude boudeuse et dépitée, et qui tendrait à accréditer en France, chez les adversaires de la religion, cette idée évidemment fausse et funeste qu'un catholique ne peut pas en sûreté de conscience *demeurer* républicain et *démocrate*, ne saurait en aucune façon plaire à Votre Sainteté et risquerait, au contraire, de lui sembler peu respectueuse et filiale, sous des dehors d'une apparente et tout extérieure soumission. »

Ainsi que l'observe M. l'abbé Goudeau (1), « après la Lettre pontificale, M. Marc Sangnier ni aucun catholique ne peut demeurer démocrate *comme* l'étaient les sillonnistes, puisque c'est précisément cette manière *d'être démocrate*, cette « fausse démocratie » qui est condamnée par le Pape, et qui, décrite dans le détail, est formellement, authentiquement et infailliblement déclarée par le Pape être la démocratie professée par le *Sillon* ».

Que sera-ce si, non contents de demeurer dans une équivoque aussi fâcheuse, aussi peu rassurante, les sillonnistes ne se bornent pas à se dire encore démocrates, mais emploient, même aujourd'hui, pour exprimer ce qu'ils veulent, les mêmes formules qu'avant leur condamnation ?

C'est à quoi je voulais en venir, en parlant du réveil du *Sillon*.

Il vient de se fonder à Toulouse (39, rue de la Dalbade), une « Revue mensuelle d'idées et d'action démocratiques » ayant pour titre : *Le Réveil*. En voici le prospectus, auquel il manque seulement de ran-

---

1. La foi catholique, novembre 1910, p. 198.

ger S. S. Pie X parmi ces « réacteurs, qui suspectent les convictions ou dénaturent les pensées du *Sillon*, et finissent par créer autour de lui une atmosphère de suspicion. »

Toulouse, le 17 mars 1911.

« Monsieur,

» Nous sommes un certain nombre de camarades *épris d'un même idéal de justice sociale et de fraternité.* Républicains de conviction et démocrates de tempérament, *nous voulons réaliser en France une société meilleure, vraiment respectueuse des opinions de tous,* à l'avant-garde de tout progrès.

« *Mais vous n'ignorez pas qu'actuellement cette conception de la Démocratie se trouve combattue de toute part. Tous les réacteurs de droite et de gauche, suspectent, également, nos convictions ou dénaturent notre pensée, et finissent par créer, autour de nous, une certaine atmosphère de suspicion.* Il en résulte un malaise qui lasse toute bonne volonté, produit le découragement et amoindrit notre confiance. Il importe de se ressaisir pour reprendre la lutte avec plus de vigueur et pour se retrouver unis. Voilà pourquoi il nous paraît opportun de créer un Bulletin mensuel qui nous aidera à poursuivre fraternellement *notre éducation démocratique et républicaine.*

» A côté des articles d'orientation, une large place sera réservée à une chronique où nous noterons les efforts de tous nos amis.

» Notre Bulletin servira de lien entre tous nos amis, qu'ils soient groupés ou isolés. Il sera le confident de leur succès et de leur peine; à tous il donnera espoir et confiance.

» Indépendant du journal *La Démocratie* il consacrera chaque mois une place très large à la propagande de ce journal et il rendra compte du travail accompli par les « Volontaires » et stimulera le zèle de tous nos amis.

» Nous comptons, Monsieur, que vous voudrez nous apporter votre concours ou, tout au moins, l'appui de votre sympathie.

» A vous fraternellement,

» *Le Groupe Républicain Démocrate,*
» 39, Rue de la Dalbade, Toulouse. »

N'est-ce pas suggestif?

E. B.

MGR DELASSUS, PROTONOTAIRE APOSTOLIQUE

Les amis des doctrines romaines se réjouiront tous d'apprendre que Mgr Delassus, directeur de la « Semaine de Cambrai » depuis 1875, l'un de leurs plus anciens et intrépides défenseurs, vient d'être honoré par le Souverain Pontife d'une nouvelle et haute distinction.

Déjà créé prélat de la Maison de Sa Sainteté, il y a quelques années, Mgr Delassus vient d'être promu protonotaire apostolique à l'instar des Participants.

C'est sur la proposition de Mgr Delamaire, archevêque-coadjuteur de Cambrai, que cet honneur vient de lui être fait. Elle prouve en quelle haute estime il tient le nouveau protonotaire.

Le Bref de nomination adressé à Mgr Delassus porte :

« Nous avons acquis la certitude, par le témoignage très élogieux de l'archevêque titulaire de Métymne, coadjuteur de Cambrai, de l'excellent renom dont vous jouissez auprès de tous, illustré, tant par l'aide que vous apportez aux bonnes œuvres que par la sûreté de votre doctrine catholique.

» Vous avez montré excellemment votre dévouement à la Chaire romaine par le soin avec lequel vous sollicitez les souscriptions au Denier de Saint-Pierre, et vous avez combattu pour la défense des droits de la religion et de l'Eglise dans de nombreux et solides écrits. »

Nous félicitons de tout cœur le vénérable et vaillant athlète.

A PROPOS DE L'UNIVERSITÉ CATHOLIQUE DE FRIBOURG

Nous recevons la lettre suivante, qui est toute à l'honneur de celui qui l'écrit.

25 mars 1911.

Monsieur le Directeur,

Il manque quelque chose à la lettre sur l'Université de Fribourg que vous avez insérée le 15 janvier 1911 (page 487). Il y manque même plusieurs choses, dont l'absence est mal compensée par ce qu'il y a de trop. Mais la première, c'est une signature.

Je vous l'envoie.

Cette lettre, vous en faisiez l'observation, que la seule lecture devait d'ailleurs rendre superflue, n'était pas destinée à la publicité. En lui donnant celle de votre revue, avec une bonne foi que je reconnais entière, vous aviez supprimé cette signature par discrétion. Je ne suis pas de ceux qui portent un masque, et je vous saurais gré de me débarrasser de celui-là.

Je l'aurais fait plus tôt, si je n'avais connu tardivement cette publication.

Ce qu'il y a de trop, c'est une liberté et une vivacité de forme, admissibles dans l'épanchement de l'intimité, mais qui ont pu choquer justement le lecteur et surtout les intéressés.

Si, à défaut d'une satisfaction plus complète, ceux-ci trouvaient une atténuation à leur déplaisir dans l'expression de ce regret et dans cette explication de l'incident, j'en serais heureux. Si j'avais écrit

pour le public, j'aurais employé un autre langage, je tiens à le dire pour eux et pour moi-même, et j'aurais joint, sinon comme correctif, du moins comme complément à mes critiques, l'affirmation des sentiments d'estime et même de vive sympathie que mes rapports avec le personnel de l'Université m'ont fait concevoir pour une bonne partie de ses membres.

En vous priant d'insérer cette lettre, je vous adresse, Monsieur le Directeur, l'expression de mes sentiments respectueux.

S. DE MONLÉON.

Le chiffre normal de chaque fascicule est de 40 pages.

Chaque tome doit former un volume de 480 pages.

Le tome V, qui s'achève avec le présent numéro, en compte près du double : 916 pages.

Nos lecteurs voient quels efforts nous faisons pour eux.

Ils recevront prochainement, avec la couverture de ce tome, l'index alphabétique qui permettra d'en utiliser tous les renseignements.

Le Gérant : G. STOFFEL

IMPRIMÉ PAR DESCLÉE, DE BROUWER ET Cie. — 8.503

AVIS

Afin d'éviter les complications de correspondance et les retards dans les envois, les personnes qui veulent se procurer quelque numéro de la Revue *sont priées d'adresser directement leur demande à l'*ADMINISTRATION (Maison Desclée, De Brouwer et Cie, 41, rue du Metz a LILLE (Nord), *et non pas à la* DIRECTION *dont le siège est à Paris.*

Même recommandation pour tout ce qui concerne les abonnements et le service de la Revue.

INDEX ALPHABÉTIQUE

DES NOMS DE PERSONNES ET DES ÉCRITS CITÉS

DANS LE TOME CINQUIÈME

A

B

C

E

F

G

H

M

N

R

S

T

U

TABLE DES MATIÈRES DU TOME CINQUIÈME

TROISIÈME ANNÉE

PREMIER SEMESTRE. — Du 15 octobre 1910 au 1er avril 1911

SOMMAIRES DES FASCICULES Nos 49 à 60

N° 49. — 15 octobre 1910.

N° 50. — 1er novembre 1910

N° 51. — 15 novembre 1910.

N° 52. — 1er décembre 1910.

N° 53. — 15 Décembre 1910.

N° 54. — 1er Janvier 1911.

N° 55. — 15 Janvier 1911.

N° 56. — 1er Février 1911.

N° 59. — 15 Mars 1911

N° 60. — 1er Avril 1911.

ERRATA

Page 207, 4e ligne, *supprimer le mot :* ne.
Page 226, avant-dernière ligne, *au lieu de* page 12, *lire :* page 127.
Page 249, ligne antépénultième, *au lieu de* Naudet, *lire :* Dabry.
Page 362, 37e ligne, *au lieu de* Munier, *lire :* Mugnier.
Page 364, 26e ligne, *au lieu de « Chrétien français », lire : « Chrétien libre ».*
Page 414, 6e ligne, *au lieu de* 1825, *lire :* 1895.
Page 717, 2e ligne, *supprimer les mots :* je ne crois pas avoir.
Page 743, 35e ligne, *au lieu de* Damélou, *lire :* Daniélou.

IMPRIMÉ PAR DESCLÉE, DE BROUWER ET Cie. — 88.66